



HAL
open science

Actes du 4e colloque du CIST - Représenter les territoires (CIST2018)

Clarisse Didelon-Loiseau, Arnaud Brennetot

► **To cite this version:**

Clarisse Didelon-Loiseau, Arnaud Brennetot. Actes du 4e colloque du CIST - Représenter les territoires (CIST2018). CIST2018 - Représenter les territoires / Representing territories, Mar 2018, Rouen, France. , 710 p., 2018. hal-02160349v1

HAL Id: hal-02160349

<https://hal.science/hal-02160349v1>

Submitted on 19 Jun 2019 (v1), last revised 20 Aug 2021 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

4^e colloque international
Représenter les territoires
Representing territories

22-24 mars 2018

UFR de droit, sciences économiques et gestion

PROCEEDINGS

Organisé par la fédération de recherche

Collège international des sciences territoriales (FR007 CIST)

www.gis-cist.fr

accueilli par l'UFR de droit, sciences économiques et gestion, Université de Rouen Normandie

avec le soutien à Rouen des laboratoires IDEES et CUREJ, Stenor, Irihs
et les contributions de la Fondation Flaubert, du CGET et de la région Normandie

Tutelles

CNRS, universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Diderot, Grenoble Alpes et Rouen Normandie,
INED et IRD

Préambule

Le 4^e colloque international du CIST réunit du **22 au 24 mars 2018** à Rouen des scientifiques et des acteurs intéressés par les questions territoriales dans leurs multiples déclinaisons. Le présent recueil réunit les 110 communications retenues par le conseil scientifique, suivies de la liste des ateliers et tables-rondes proposés pendant ces trois jours.

Ce colloque est une étape importante dans la vie du CIST qui, après 8 années d'existence en tant que GIS, est devenu au 1^{er} janvier 2017 la fédération de recherche Collège internationale des sciences territoriales (FR2007 CNRS), avec comme établissements de tutelles le CNRS, les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Diderot, Grenoble Alpes et Rouen Normandie, l'INED et l'IRD, et des partenariats spécifiques avec le CGET et l'IAU Île-de-France. Le CIST réunit aujourd'hui **23 équipes de recherche en France ainsi que 2 au Canada**. Ce sont au total plus de 900 chercheurs de différentes disciplines qui s'interrogent par des regards croisés sur les questions territoriales autour de **9 axes thématiques** et animent de nombreuses activités scientifiques (séminaires, workshop, ouvrages...) ou contrats de recherche. Le colloque de Rouen constituera la première étape du processus de refonte des axes et projets du CIST qui va se poursuivre durant tout le printemps 2018 : une partie des axes et projets actuels sont en effet appelés à poursuivre leurs activités, mais ils pourront également définir de nouvelles perspectives ou s'hybrider avec de nouvelles propositions. À cet égard, les **15 sessions thématiques** du colloque ouvrent des pistes particulièrement prometteuses. Nous profiterons de la réunion à Rouen d'une partie importante des forces vives du CIST pour faire un premier tour d'horizon des propositions déjà reçues à l'occasion de l'assemblée générale qui se tiendra le jeudi à 21h après le cocktail.

L'ambition internationale du CIST est confortée par la présence de chercheurs venant de différents continents (Europe, USA, Canada, Amérique centrale, Amérique du Sud, Maghreb, Afrique sub-saharienne, etc.). Sa volonté dans les prochaines années est de consolider et de développer des partenariats et réseaux à l'international ainsi qu'avec les acteurs territoriaux.

Si ce colloque est le tout premier de la fédération de recherche, il s'inscrit dans la continuité des travaux menés au sein du GIS. Ainsi, après trois colloques qui ont visé successivement à fonder les sciences du territoire, à en dépasser les fronts et frontières, notamment en termes de collaborations interdisciplinaires, et à explorer la demande territoriale, ce 4^e colloque, « Représenter les territoires / *Representing territories* », mobilise cette fois les sciences territoriales pour aborder la question des représentations des territoires. Pour autant que la territorialisation est un acte social, elle est de ce fait également un acte de communication. Si les représentations des territoires incarnent, dans une certaine mesure, des projets et des normes, elles reflètent aussi des conflits et/ou des incompréhensions entre acteurs. Qu'elles soient exprimées au moyen d'idées, d'images ou de discours, les représentations des territoires peuvent ainsi être considérées comme un indicateur pertinent du caractère socialement construit de la territorialité.

Celles-ci sont analysées de plusieurs manières. Premièrement, en explorant les images ou discours produits sur un territoire à un moment donné. Deuxièmement, en analysant le processus d'élaboration des représentations individuelles, qu'elles soient produites par des acteurs ou qu'elles prennent forme grâce aux connaissances et à l'expérience. Enfin, la manière dont elles sont reçues, appropriées, et dont elles évoluent sont également analysées. Leur rôle

dans la construction territoriale, que ce soit par les projets qu'elles servent à mettre en œuvre ou par les pratiques qu'elles engendrent, le sont également. La production de la représentation des territoires est elle-même au cœur d'interactions, à la fois techniques, technologiques, politiques et sociales. Les sessions proposées donnent ainsi une large part à l'analyse des interactions entre productions et usages des représentations territoriales.

Toutes les formes de « représentations » ont été mobilisées dans le cadre de ce colloque : concepts, idées, politiques de la ville, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, schèmes, cartes, représentations artistiques, textes, images fixes ou animées, bases de données, multimédia, etc. De même, les sources puisent dans une large gamme : enquêtes, entretiens, témoignages, documents à caractères juridique ou politique, mais aussi productions artistiques, supports publicitaires, ludiques ou militants, œuvres canoniques ou encore traces fugaces laissées sur les réseaux sociaux, etc. Ce riche matériau empirique est mobilisé pour apporter des réponses aux débats scientifiques portant sur la question du rôle des représentations dans la territorialisation des sociétés.

L'innovation de ce colloque pour le CIST a été d'organiser l'appel à communications en deux temps. En janvier 2017, un appel à sessions a été lancé selon trois grands axes thématiques : les représentations territoriales comme imaginaire des territoires ; l'usage politique, les représentations comme outils de la construction et de la communication territoriale ; et les images des territoires. Une trentaine de propositions de sessions ont été reçues et évaluées par le conseil scientifique du CIST élargi à des personnalités spécialistes de la question des représentations des territoires. Outre la qualité scientifique de la proposition et sa cohérence avec la thématique du colloque, les propositions de sessions ont été évaluées dans une triple perspective. Premièrement, leur ouverture à la pluridisciplinarité qui constitue l'un des axes majeurs des travaux menés dans le cadre du CIST. Deuxièmement, le co-portage des sessions par des chercheurs appartenant à différentes structures institutionnelles, membres ou non du CIST et représentatives de différents courants des recherches menées sur les territoires. Enfin, troisièmement, l'ouverture de la session à des contributions internationales. Comme les précédents, ce colloque porte donc la triple ambition d'être à la fois scientifique, international et multidisciplinaire tout en étant ouvert aux acteurs de toutes sortes (élus, techniciens, associations, administrations, réseaux, entreprises, etc.) qui réfléchissent et s'interrogent sur ce que sont les territoires, ce qu'ils deviennent, ce qu'ils révèlent comme problèmes et ce qu'ils tracent comme perspectives.

Sur la base des sessions acceptées, un appel à communications a été lancé à la fin de l'été 2017. Les textes acceptés (110 sur 176) répondent aux objectifs du CIST en assumant des questionnements théoriques, méthodologiques, épistémologiques (1^{er} pilier du CIST) ainsi que des interrogations sur l'information, la donnée et son traitement (2^e pilier du CIST). Un certain nombre porte également sur le rapport à l'action, sur la production sociale et politique de territoires, sur les questions que cela pose aux acteurs (3^e pilier du CIST). À ce titre, ces contributions réunies dans 15 sessions thématiques et une session varia prolongent utilement les pistes ouvertes lors des précédents colloques et reflètent la grande richesse et la diversité que recouvrent notamment les problèmes épistémologiques et méthodologiques au cœur des objectifs de la fédération de recherche CIST.

Ce 4^e colloque est accueilli par l'Université de Rouen Normandie, membre du CIST depuis 2017. Sa tenue représente une chance exceptionnelle pour les différents laboratoires et

chercheurs qui s'impliquent dans la promotion des sciences territoriales au sein de la COMUE Normandie Université (droit, géographie, gestion, aménagement et urbanisme, archéologie, etc.). Un tel événement de renommée nationale et internationale représente à la fois une opportunité et un défi pour les réseaux de chercheurs normands. Plus largement, le CIST a vocation à proposer une science ouverte sur la société. Plusieurs moments d'échanges ont ainsi été organisés avec le grand public autour de trois thématiques : construction de l'imaginaire métropolitain ; littérature et territoires ; image du territoire européen pour les citoyens. Le CIST espère ainsi démontrer comment la recherche en sciences sociales est susceptible de contribuer à nourrir le débat public et à permettre une meilleure intelligence collective des rapports entre société et territoires.

- Luttres des territoires et représentations, *L. BEAUGUITTE (IDEES) & M. SEVERO (Dicen IDF)*
- La prolifération des territoires. Efficacité de l'ingénierie territoriale vs légitimité politique, *S. CALMES-BRUNET (CUREJ) & Y. RICHARD (Prodig)*
- Données du web et représentations territoriales, *M. SEVERO (Dicen IDF), P. BECKOUICHE (Ladyss), B. ELISSALDE (IDEES), M. GUÉROIS (Géographie-cités), F. LUCCHINI (IDEES) & M. MADELIN (Prodig)*
- Représenter les territoires : les valeurs des territoires révélées, *C. TAFANI, C. DETOTTO & D. PRUNETTI (LISA)*
- Les raccourcis spatiaux et temporels dans la représentation des territoires « prioritaires », *J. VALLÉE (Géographie-cités)*
- TERRIT'ARTS. Réinventer les territoires par l'art, repenser l'art par les territoires, *P. GUINARD (LAVUE-Mosaïques) & S. GUYOT (Passages)*
- Marketing et mises en scène de la métropole : représentations matérielles et réceptions citadines, *P. NÉDÉLEC (CREDA) & L. PÉAUD (Pacte)*
- La territorialité et l'Union européenne. Représenter les territoires au sein de l'Union européenne, *L. LEBON (IRENEE) & S. CALMES-BRUNET (CUREJ)*
- Représentations et pratiques territoriales de la santé, *C. GASQUET-BLANCHARD (EHESP), V. CHASLES (EHESPER) & A. VAGUET (IDEES)*
- Représenter les territoires anciens. Structuration des « archéo-territoires » et dynamiques spatiales en archéologie, *D. MOURALIS, C. NEHME & D. TODISCO (IDEES)*
- Territoires et fictions. Représentations et imaginaires de l'espace dans le cinéma et la littérature, *A. PINTO (EVS), G. MOLINA (Eso) & B. PLÉVEN (Géographie-cités)*
- Les mémoires des territoires (dé)valorisés : transformations spatiales au prisme des identités locales, *A. DIACONU (Pacte) & G. BUSQUET (LAVUE)*
- Représenter les territoires de la mobilité, *M.-C. FOURNY (Pacte), P.-A. DAVOINE (LIG), S. CHARDONNEL (Pacte), M. HUYGHE (Citeres) & L. CAILLY (Citeres)*
- La représentation des territoires dans les modèles de simulation, *M. LE TEXIER (IDEES), A. BANOS (Géographie-cités), C. COTTINEAU (London School of economics) & S. REY-COYREHOURCQ (IDEES)*
- De la cartographie à la géovisualisation pour une représentation innovante des territoires, *C. ZANIN (Géographie-cités), P.-A. DAVOINE (LIG), A. COUILLET (IDEES) & M. LE TEXIER (IDEES)*

CIST2018 – **Arnaud BRENNETOT** (IDEES) & **Clarisse DIDELON-LOISEAU** (Géographie-cités & CIST), responsables scientifiques du colloque
CIST – **Claude GRASLAND**, directeur, **France GUÉRIN-PACE** et **Romain LAJARGE**, directeur.rice.s adjoint.e.s & **Pierre BECKOUICHE**, président du conseil scientifique

Session 1

Luttes de territoire et représentations sociales

Co-porteur.e.s : Laurent BEAUGUITTE (IDEES) & Marta SEVERO (Dicen IDF)

Le territoire, souvent défini comme une portion d'espace appropriée par un groupe social pour satisfaire à ses besoins (Le Berre, 1995), est bien souvent un objet de lutte entre acteurs aux intérêts divergents. La notion de lutte de territoire concerne les conflits liés à l'usage d'une portion d'espace (Dechézelles & Olive, 2016). Chaque acteur impliqué dans une lutte de territoire mobilise des images et des textes ancrant ainsi des représentations congruentes avec leurs objectifs (Mauvaise troupe, 2016). Il s'agira dans cette session de s'intéresser plus particulièrement à la création et aux caractéristiques de ces représentations territoriales conflictuelles.

Qu'il s'agisse du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, du site d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, de la mine à ciel ouvert de Welzow ou des pipelines de Standing Rock pour se limiter à quelques cas emblématiques actuels, la communication, tant physique (banderoles, slogans, manifestations...) que numérique, est l'un des aspects essentiels des acteurs impliqués. Les nouvelles arènes d'expressions en ligne (médias sociaux, pure players, listes de diffusion...) permettent notamment pour les opposants à un projet donné de s'émanciper des médias traditionnels et de diffuser leurs actions au-delà des cercles militants, tant au niveau local qu'international.

L'investigation des journaux (Comby *et al.*, 2010), des traces numériques (sites, blogs, periscope, pages facebook, voir Severo & Romele, 2015) mais également des aspects physiques des mobilisations (Combes *et al.*, 2016) est susceptible de fournir un matériel très riche permettant l'étude longitudinale des représentations des territoires de lutte générées par les interactions entre les acteurs concernés. Reste qu'elle pose des problèmes tant conceptuels (comment prendre en compte la diversité des expressions ?) que méthodologiques (délimitation et représentativité du corpus, volume de données, types d'analyses), surtout lorsque ces luttes de territoire sont encore en cours.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

- Combes H., Garibay D., Goirand C. (dir.), 2016, *Les lieux de la colère : occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Paris, Karthala.
- Comby E., Le Lay Y. F., Merchez L., Tabarly S., 2010, « Visages médiatiques du barrage des Trois-Gorges : l'analyse statistique des données textuelles en géographie », *Géoconfluences* [en ligne : geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Chine/ChineScient7.htm].
- Dalibert M., Lamy A., Quemener N. (dir.), 2016, « Circulation et qualification des discours : conflictualités dans les espaces publics (1) », *Études de communication*, n° 47.
- Dechézelles S., Olive M. (dir.), 2016, « Conflits de lieux, lieux de conflits », *Norois*, p. 238-239 [en ligne : norois.revues.org/5838].
- Le Berre M., 1995, « Territoires », in Bailly A., Ferras R., Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica.
- Mauvaise troupe, 2016, *Contrées. Histoires croisées de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa*, Paris, éd. de l'éclat.
- Mabi C., 2016, « Luttes sociales et environnementales à l'épreuve du numérique : radicalité politique et circulation des discours », *Études de communication*, 47(2), p. 111-130 [en ligne : www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2016-2-page-111.htm].

Severo M., Romele A. (dir.), 2015, *Traces numériques et territoires*, Paris, Presses des Mines [en ligne : www.gis-cist.fr/portfolio/traces-numeriques-et-territoires].

ORDRE DES COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- Laurent BEAUGUITTE (CNRS – IDEES) – Imaginaires et pratiques zadistes à Bure (Meuse)
- Marina SOUBIROU (Université Grenoble Alpes – PACTE, LabEx ITEM) – La basse vallée de Suse, représentations sociales d'un territoire en lutte
- Eleonora GARZIA (Université Paris Descartes – Philépol) – Lutter pour le territoire, vivre le territoire. Le cas du site d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure
- Marie MÉTÉNIER (Université de Limoges – GEOLAB) – Lutte de territoire dans le parc national de Dartmoor. Quand les nouvelles arènes médiatiques financent le conflit juridique
- Silvia FLAMINIO (ENS de Lyon – EVS), Yves-François LE LAY (ENS de Lyon – EVS), Hervé PIÉGAY (ENS de Lyon – EVS) – La médiatisation des luttes anti-barrages (1945-2014). Représentations de territoires et d'environnements menacés
- Maud YVINEC (Université Paris 1 – Prodig) – Représentations territoriales et construction identitaire autochtone autour d'un conflit minier au Pérou
- Vincent BAGGIONI (Aix-Marseille Université/CNRS – LAMES) – Le pouvoir local face au risque conflictuel : l'exemple des parcs solaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Adeline CHERQUI (Institut Insit, équipe Plani-D, HES SO – HEIG-VD, Suisse), Pierre-Henri BOMBENGER (Institut Insit, équipe Plani-D, HES SO – HEIG-VD, Suisse) – Un nouveau souffle dans les pales. Formulation d'une méthode d'analyse ressourcielle pour étudier les dynamiques des conflits territoriaux appliquée aux cas de parcs éoliens en Suisse occidentale
- Bruno REVELLI (Université de Toulouse II Jean Jaurès – LISST) – Les déserts contre les métropoles ? Les transports comme révélateurs de luttes territoriales en Occitanie
- Adrien BAYSSE-LAINÉ (Université Lumière Lyon 2, INRA – LER – Innovation), Coline PERRIN (INRA – Innovation) – L'accès au foncier des agriculteurs « alternatifs » en France : des luttes de territoire ?

Imaginaires et pratiques zadistes à Bure (Meuse)

AUTEUR

Laurent BEAUGUITTE

RÉSUMÉ

Cette communication s'intéresse à la qualification de la lutte contre le projet Cigéo (enfouissement des déchets radioactifs à très longue durée) à Bure (Meuse) depuis l'été 2016, et l'occupation, devenue permanente, du bois Lejuc. Le terme de zad (zone à défendre), s'il fait désormais partie du vocabulaire courant suite à la lutte de territoire en cours à Notre-Dame-des-Landes (NDDL), est tantôt brandi comme la menace ultime par les promoteurs du projet, tantôt réfuté par les opposant.e.s. Pourtant, l'occupation en cours, les modalités de fonctionnement dans le bois, les pratiques et les trajectoires des personnes qui y résident – que ce soit pour de courtes ou de longues périodes –, présentent de fortes similarités avec les zad emblématiques de NDDL, Roybon ou Sivens. Issue d'une recherche débutée il y a peu, cette communication propose des pistes de réflexion provisoires et non des résultats définitifs.

MOTS CLÉS

Bure, Cigéo, lutte de territoire, nucléaire, zone à défendre

ABSTRACT

This communication focuses on the qualification of the fight against the Cigéo project (burial of long-lived radioactive waste) in Bure (Meuse) since the summer of 2016, and the permanent occupation of Bois Lejuc. The term zad ("zone à défendre", area to be defended), if it is now part of the current vocabulary after the ongoing territorial struggle at Notre-Dame-des-Landes (NDDL), is either brandished as the ultimate threat by the project developers, or refuted by its opponents. However, the current occupation, the working conditions in the wood, the practices and trajectories of the people living there –whether for short or long periods– have strong similarities with the emblematic zads of NDDL, Roybon or Sivens. The research being initiated recently, this paper proposes provisional reflection points and not definitive results.

KEYWORDS

Bure, Cigéo, Territorial struggle, Nuclear, area to be defended

INTRODUCTION

En 1984, l'État français fait le choix de l'enfouissement des déchets radioactifs à vie longue. Le choix se porte en 1999 sur la commune de Bure (Meuse). Si la nature du sous-sol est présentée par l'Agence nationale pour la gestion des déchets nucléaires (Andra) comme la garantie d'un stockage sûr dans le cadre du projet Cigéo (Centre industriel de stockage géologique), le fait qu'il s'agisse d'un territoire vieillissant, aux activités agricoles peu performantes et en pleine déprise démographique motive également ce choix. Des collectifs français et internationaux tentent depuis cette date de lutter contre ce projet. À l'été 2016, le bois Lejuc, cédé à l'Andra par la commune de Mandres-en-Barrois, est occupé par les opposant.e.s et certain.e.s décident d'y vivre. Les acteurs institutionnels s'inquiètent du risque d'apparition d'une zad (zone à défendre), terme pourtant réfuté par les militant.e.s anti-nucléaires. Basée sur l'examen des textes produits par les différents acteurs et par une démarche de participation observante, cette communication exploratoire s'interroge sur l'imaginaire zadiste et les pratiques au bois Lejuc.

1. TRAVAILLER À JUSTE DISTANCE

1.1. Neutralité versus exigence scientifiques

Comme l'écrit Pierre Ginet dans l'ouvrage collectif qu'il a coordonné sur la lutte anti-Cigéo, revendiquer la neutralité scientifique lorsqu'on étudie la nucléarisation du territoire revient à défendre une « aristocratie technique politique et financière qui décide, communique et revendique sa légitimité, à une population priée de se cantonner au rôle de consommateurs et d'électeurs » (2017 : 6). Travaillant sur la lutte de territoire en cours à Bure, je suis également engagé contre l'Andra. Être militant n'est pourtant pas un obstacle à la rigueur scientifique. S'obliger à dire « d'où l'on parle » donne aux lecteurs et lectrices des armes intellectuelles pour discuter, critiquer, remettre en question ce qui est trop souvent présenté comme « la vérité du chercheur ». Ce qui suit est une reconstruction de quelques aspects d'un phénomène social observé depuis un point de vue situé, géographiquement (parisien ayant de la famille en Meuse) et politiquement.

1.2. MÉTHODES ET OUTILS : UNE RECHERCHE BRICOLÉE

La méthode choisie pour mener à bien cette recherche est d'inspiration ethnographique et se base sur la participation observante ainsi que sur l'analyse des discours publics (tracts, brochures, journaux, sites internet) des différents acteurs. Trois séjours d'inégale durée (une journée, 8 jours, 3 jours) et dans des conditions différentes (avec un groupe militant, seul, en famille) ont été effectués entre février et août 2017. Le carnet de terrain a été rédigé après les différents séjours. Aucune grille d'observation préalable n'a été mise en place dans la mesure où l'un des premiers enjeux était d'être accepté au sein de cette lutte – la démarche académique n'est pas nécessairement perçue comme utile ni même désirable par les habitant.e.s du bois – et de commencer par essayer de comprendre comment fonctionnent ces espaces en lutte. L'examen des textes produits s'est attaché à relever tous les termes utilisés pour qualifier les acteurs et pour la lutte dans son ensemble. Des méthodes de textométrie sont envisagées à moyen terme pour tenter de valider les premiers résultats présentés ici. Cette recherche est faite hors financement institutionnel – excepté mon salaire – et ne vise pas à valider une problématique solide ; elle se construit et s'affine au fil des séjours, des rencontres, des réflexions et des lectures.

1.3. Enjeux éthiques : auto-censure et maquillages du réel

L'enquête en milieu militant, quelles que soient par ailleurs les causes défendues et l'éventuelle sympathie du chercheur à leur égard, suppose l'élaboration de règles éthiques rigoureuses, notamment lorsque les modalités d'action enfreignent la loi (occupation illégale, sabotage, etc.). Aucune information personnelle (pseudonyme, éléments biographiques communiqués lors de discussions informelles) et aucun élément permettant le dénombrement des personnes présentes dans le bois n'ont été collectés. Les méthodes impliquant une hiérarchie dans les relations (entretien, questionnaire) n'ont pas été mobilisées. Aucune photographie pouvant être utilisée à des fins d'identification (présence de personnes, de chiens, de véhicules) ou à des fins policières (détails des constructions, qu'il s'agisse de cabanes d'habitation ou de barricades) n'a été prise. Ce respect scrupuleux est d'autant plus nécessaire que, s'il est possible dans d'autres disciplines de masquer les lieux avec des formules comme « l'enquête a été réalisée dans le quartier populaire d'une ville moyenne », cela n'apparaît pas toujours possible dans le cadre d'études géographiques portant sur des luttes de territoire.

2. « IL N'Y AURA PAS DE ZAD AU BOIS LEJUC » : LES ENJEUX DES DÉNOMINATIONS

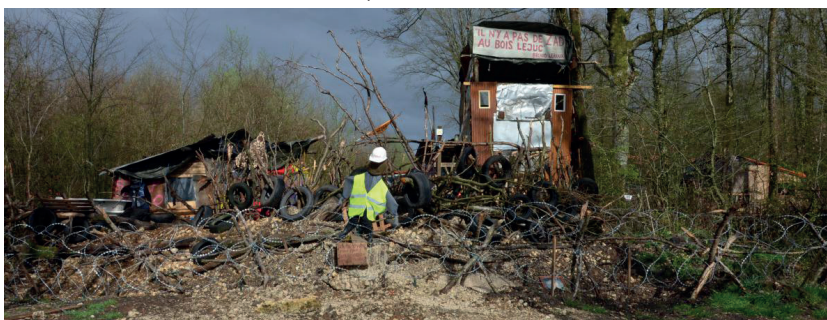
2.1. Quand l'occupation du bois change la donne

Jusqu'en 2015, la lutte contre le projet Cigéo suit des voies relativement balisées : manifestations, pétitions, courriers adressés aux élu.e.s aux différents échelons administratifs. Si les manifestations sont parfois importantes (de 4 à 6 000 personnes à Bar-le-Duc en septembre 2005), l'Andra continue sans encombre les travaux du laboratoire et sa politique d'acquisition foncière dans la zone concernée (communes de Bure, Mandres-en-Barrois et Saudron). L'organisation d'un camp anti-capitaliste autogéré en 2015, sur le modèle des camps action climat, semble avoir marqué un tournant dans les pratiques militantes dans la mesure où elle a permis des rencontres entre des personnes d'horizons politiques et géographiques variés (Collectif, 2017). Les passages et séjours se font plus fréquents à la Maison de la résistance achetée par deux associations en 2004. Un palier est franchi à l'été 2016 avec la décision d'occuper le bois Lejuc. La construction de barricades et de cabanes habitées de façon permanente, avec l'aide d'agriculteurs et d'opposant.e.s meusien.ne.s et venu.e.s de France et d'Europe, change la perception de cette lutte de territoire.

2.2. Le zadiste comme épouvantail : discours politiques et policiers

L'échec de l'évacuation policière de la zad de Notre-Dame-des-Landes en 2012 a autant galvanisé les occupant.e.s qu'effaré les politiques, le premier ministre de l'époque affirmant qu'il n'était pas question de laisser des « kystes » s'implanter sur le territoire national. L'occupation durable du bois Lejuc a déclenché des réactions politiques similaires, le ministre de l'Intérieur de l'époque affirmant au Sénat : « Il n'y a pas et il n'y aura pas de ZAD au bois Lejuc car l'autorité de l'État et les lois y seront respectées » (cité dans *Le Figaro* du 23 février 2017). La déclaration a été ironiquement reprise par les occupant.e.s de la barricade nord (fig. 1).

Figure 1. Barricade nord au bois Lejuc à l'automne 2016
Quand les occupant.e.s citent Bruno le Roux



Source : francetvinfo

[en ligne : www.francetvinfo.fr/monde/environnement/dechets-nucleaires-a-bure/cabane-dans-les-arbres-froid-glacial-et-barbeles-bienvenue-au-bois-lejuc-la-forteresse-des-antinucleaires-de-bure_2126579.html consulté le 04/09/17]

Pour les gendarmes qui assurent une surveillance constante (jusqu'à 40 patrouilles par jour devant la Maison de la résistance à Bure, contrôles quotidiens des véhicules circulant sur les routes menant au bois Lejuc, vigie statique à l'entrée des chemins d'accès, survol de la forêt au minimum hebdomadaire par hélicoptère), il s'agit bien d'une zad comme le

montre le vocabulaire utilisé dans un tract syndical récent. On y lit notamment « L'été dernier, nous avons passé un mois entier à occuper le Bois Lejuc, jours et nuits, exposés aux dérisions incessantes des zadistes, dévorés par les moustiques, harcelés par les tiques et les mouches », et les revendications sont explicites : « Plus d'usage de grenades GLI F4 à effet assourdissant et mutilant ; Plus d'arrestations de zadistes sur contrôles ciblés au faciès [...] » (tract de FO¹ daté du 3 juillet 2017).

2.3. « Zad » et « zadiste » : des termes absents du discours militant à usage externe

Si les promoteurs du projet et les services régaliens de l'État agitent les étiquettes « zad » et « zadiste », les opposant.e.s dans leur communication réfutent l'utilisation du terme pour employer de façon quasi exclusive celui d'occupant.e.s. La déclaration du ministre de l'Intérieur est ainsi commentée : « Bruno Le Roux déclare cette semaine qu'il n'y aura pas de ZAD à Bure. Ça tombe bien, il n'y en a pas et il n'y en a jamais eu » (billet du 25 février 2017²). Les textes du fil d'actualité de vmc.camp choisissent le plus souvent d'évoquer ensemble les différents acteurs de la lutte, de la lier à d'autres en cours, tant en France qu'à l'étranger, tout en l'inscrivant dans le temps long. On peut lire par exemple : « il nous semble indispensable de nous retrouver [...] entre voisin.es, opposant.es, habitant.es en lutte contre Cigéo et les autres projets de nucléarisation du territoire » (billet du 27 avril 2017³) ou encore « c'est la continuité de 25 ans d'une lutte qui renaît comme un phénix [...]. C'est la suite de ce qui se trame dans le bocage de Notre-Dame-des-Landes, dans la forêt de Roybon, de ce qui s'est passé dans les rues des métropoles pendant le mouvement contre la loi Travail, du vent de révolte qui souffle maintenant contre le viol de Théo par la police [...] » (billet du 18 février 2017⁴). La stratégie rhétorique vise à refuser la distinction militants non violents vs casseurs, *black-blocs* et zadistes, souvent utilisée par les autorités, à nier la rupture causée par l'occupation du bois en situant les dernières péripéties de la lutte dans une temporalité de plusieurs décennies tout en l'inscrivant localement – les termes de voisin.e.s et d'habitant.e.s étant parmi les plus employés.

3. PRATIQUES, PRINCIPES ET TRAJECTOIRES ZADISTES AU BOIS LEJUC

Les éléments qui suivent résultent d'observations courtes et non orientées vers la résolution d'une quelconque problématique. Avant de savoir ce qu'il faut observer pour répondre à telle ou telle question, il est en effet nécessaire de s'appropriier les lieux et les usages et d'être accepté, ou pas, par les personnes résidentes du bois.

3.1. La primauté du geste

Les textes issus des Zad, qu'ils soient disponibles en version imprimée (Collectif, 2013) ou numérique (site zad.nadir.org pour NDDL, site vmc.camp pour Bure), insistent tous sur la primauté du geste sur la parole. Ce qui définit une personne dans une zad, ce sont ses actes, ancrés dans les nécessités d'une vie quotidienne où les contraintes (climat, accès à l'eau, à l'électricité) sont importantes. Le fait de savoir allumer un feu, construire un four avec des pierres et de l'argile, une cabane avec des palettes et de la ficelle, d'utiliser la cendre pour faire la vaisselle a plus d'importance que le nom, l'âge ou le statut social, ces éléments n'étant le plus souvent jamais évoqués (voir Pruvost, 2017, pour NDDL).

1 En ligne : vmc.camp/wp-content/uploads/2017/07/tract_FO_gendarmerie_3juillet2017.pdf. Ce lien, comme tous les suivants, a été visité le 04/09/17.

2 vmc.camp/2017/02/25/police-partout-andra-nulle-part

3 vmc.camp/2017/04/27/assemblee-de-lutte-contre-cigeo-le-6-mai

4 vmc.camp/2017/02/18/prise-de-parole-dans-la-foret-bloquons-cigeo-defendons-le-bois-lejuc

3.2. Une tentative de société anti-autoritaire

La lecture du site vmc.camp montre une grande réflexivité des personnes sur leurs pratiques militantes et la volonté de construire des rapports sociaux exempts de domination. Ce refus explique logiquement le refus des « propos et attitudes sexistes*, racistes*, homophobes*, transphobes*, classistes*, validistes*, etc. » (extrait du *Petit guide (suprême) du bien-vivre à Bure*, août 2016). Le passage des principes aux actes est difficile, notamment en ce qui concerne le sexisme, comme en témoignent plusieurs passages du livre *Rage de camp* déjà cité ou le texte *Pour une fois j'ai dit NON*⁵ (2016).

Les nombreuses réunions permettent d'observer des pratiques visant à faciliter la prise de paroles de tou.te.s : traduction effectuée en simultané, ce qui baisse mécaniquement les temps de prise de parole, utilisation de gestes pour manifester son approbation ou sa désapprobation, tours de parole et relances fréquentes (« Quelque chose à ajouter ? », « On passe au point suivant ? », « C'est tout pour ce sujet ? », « On est toutes et tous d'accord sur ce point ? »). Les termes sont systématiquement utilisés au féminin et au masculin et, si une personne en interrompt une autre, elle est aussitôt reprise par une tierce personne, avec bienveillance mais fermeté (« excuse-moi, je crois qu'il/elle n'a pas terminé, tu peux la laisser finir s'il te plaît, merci »).

3.3. Trajectoires multiples

S'il n'est pas question de livrer de quelconques éléments biographiques ici, les discussions informelles avec les personnes présentes révèlent l'importance de Notre-Dame-des-Landes. La très grande majorité des personnes rencontrées y a séjourné à une ou plusieurs reprises et les comparaisons sont fréquentes entre les pratiques ici et là-bas. Cela est valable quelle que soit l'origine des personnes (France, Italie, Allemagne, Pologne, Canada, etc.). Le passage par d'autres lieux de lutte (squats et centres sociaux autogérés, Sivens) a également été évoqué par certaines personnes.

CONCLUSION

La qualification des luttes et des acteurs impliqués est un enjeu essentiel dans le champ politico-médiatique contemporain. Si l'imaginaire zadiste est valorisé par les cercles militants libertaires, il renvoie pour le grand public une image de personnes masquées et violentes. La lutte de territoire en cours en Meuse est ancienne mais l'occupation permanente du bois Lejuc depuis août 2016 en a modifié les pratiques. Malgré les déclarations institutionnelles et militantes, il y a bien une zad aujourd'hui au sud de la Meuse. Son devenir, comme toutes les occupations illégales, est incertain, l'absence de métropole à proximité étant un facteur défavorisant (Subra, 2016). Cette recherche mériterait de plus amples approfondissements, tant dans le cadre de la participation observante (séjours prévus à l'automne et à l'hiver 2017-2018) qu'en élargissant le corpus étudié pour y inclure les textes produits par d'autres opposants (Confédération paysanne, réseau Sortir du nucléaire, notamment) et en mettant en place des démarches rigoureuses d'analyse de contenu.

RÉFÉRENCES

Collectif, 2013, *ZAD partout. Zone à défendre à Notre-Dame-des-Landes, textes & images*, Paris, L'insomniaque.

5 vmc.camp/pour-une-fois-jai-dit-non

Collectif, 2017, *Rage de camp. Pistes et outils pour des campements autogérés*, Bure, autoédition [en ligne : ragedecamp.eu.org].

Ginet P. (dir.), 2017, *L'opposition citoyenne au projet Cigéo. Cadrage géographique et enjeux géopolitiques locaux et globaux*, Paris, L'Harmattan.

Pruvost G., 2017, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, n° 117, p. 35-62.

Subra P., 2016, *Zones à défendre. De Sivens à Notre-Dame-des-Landes*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

L'AUTEUR

Laurent Beauguitte

CNRS – IDEES

beauguittel Laurent@hotmail.com

La basse vallée de Suse, représentations sociales d'un territoire en lutte

AUTEURE

Marina SOUBIROU

RÉSUMÉ

Le Val de Suse, en Italie, est surtout connu pour la lutte *No TAV* contre le projet de liaison ferroviaire à haute vitesse entre Lyon et Turin. Durant nos recherches doctorales, nous avons été amenée à questionner dans un « style pragmatique » (Barthe *et al.*, 2013) les représentations sociales des habitants de ce territoire. Pour ce faire, nous avons mobilisé une méthodologie pluridisciplinaire, entre histoire du temps présent, économie des conventions et géographie sociale. Cette démarche nous a permis de mettre en lumière les limites spatiales de ce territoire, ses principes et valeurs, mais aussi la trajectoire à travers laquelle s'est structurée à cette échelle une communauté dont les membres semblent liés par des liens de co-obligation. Nous proposons ici de restituer les modalités méthodologiques pluridisciplinaires selon lesquelles nous avons mené cette enquête autour des représentations sociales dans ce territoire en conflit, ses principaux résultats, ses limites ainsi que ses apports théoriques et empiriques.

MOTS CLÉS

No TAV, communauté territorialisée, conventions, mémoire, ancrage spatial

ABSTRACT

The Susa Valley, in Italy, is mostly known for the No TAV struggle against the project of high-speed rail link between Lyon and Turin. During our doctoral research, we have had to question in a "pragmatic style" (Barthe et al, 2013) the social representations of this territory inhabitants. To do so, we have used a multidisciplinary methodology, combining history of the present time, economics of conventions and social geography. This approach enabled us to highlight the spatial limits of this territory, its principles and worth, but also the trajectory through which a community has been structured on this scale, whose members seem to be bound by co-obligation. We propose here to expose the multidisciplinary methodology we followed to carry out this survey about social representations, its limits as well as its theoretical and methodological contributions.

KEYWORDS

No TAV, Territorialized community, Conventions, Memory, Spatial anchorage

INTRODUCTION

Depuis la décennie 90, et plus encore les années 2000, le Val de Suse en Italie (70 000 habitants) est connu pour sa résistance contre le projet de liaison ferroviaire à haute vitesse entre Lyon-Turin (TAV¹), sur le tracé d'un projet de corridor ferroviaire transeuropéen entre Lisbonne et Kiev. Le Val de Suse est cette étroite vallée longue d'environ 70 km, reliant l'Italie à la France. Surplombée par des sommets de plus de 3 000 m, cette vallée est en outre fortement modelée par les infrastructures de transport (autoroute, voies ferrées, routes nationales) mais aussi de production et d'acheminement énergétique (lignes électriques, barrages, centrales

1 *Treno ad Alta Velocità.*

hydro-électriques). La basse vallée, historiquement industrialisée, a connu de nombreuses fermetures d'usines depuis les années 70, seul un maigre tissu industriel se maintient encore aujourd'hui. La haute vallée, quant à elle, a une économie tournée vers le tourisme de masse, notamment autour des stations de ski de Sestrières et Bardonecchia.

Nos recherches doctorales se sont intéressées à la participation des entrepreneurs bas-valsains au développement soutenable de leur territoire. Pour ce faire, nous avons séjourné dans ce territoire durant plusieurs semaines à l'automne 2016 afin d'y mener une enquête qualitative en immersion. Nous définissons le développement soutenable, au prisme de l'approche du développement humain, comme le processus par lequel un groupe humain attentif au respect de la dignité humaine et de l'environnement naturel se rapproche de ce qu'il considère collectivement comme étant une bonne vie, dans laquelle un ensemble de valeurs seraient respectées et un ensemble de principes, perçus comme justes, guideraient les comportements. En conséquence, questionner de façon pragmatique les enjeux relatifs au développement soutenable de la basse vallée de Suse, c'est-à-dire en portant attention à la réflexivité propre des acteurs (Barthe *et al.*, 2013) impliquait en premier lieu de vérifier que celle-ci est bien un espace collectivement approprié et que la soutenabilité y est bien une aspiration sociale, mais aussi de connaître plus précisément les principes perçus par les habitants du territoire comme propres à permettre d'atteindre cet objectif, et leur degré de partage et d'institution. Pour ce faire, nous envisageons alors de mener localement une enquête conventionnaliste afin de faire mettre en lumière les principes et valeurs localement en partage, et de questionner les enquêtés quant à leur ancrage territorial pour définir les limites de leur territoire.

Toutefois, alors que nous débutions notre enquête en basse vallée de Suse, une mythologie locale a rapidement surgit des premiers entretiens et échanges informels. Cette vallée semblait être une vallée de luttes dans l'imaginaire collectif de ses habitants, jeunes et moins jeunes. Dans leurs discours, il y était donc bien « naturel » de s'opposer au Lyon-Turin, puisque la résistance était presque « dans les gènes » des Valsusains. Ces récits, fréquents et toujours concordants, nous ont interpellés. Certains événements, plus ou moins proches, nous étaient racontés avec l'éloquence des épopées : la bataille du pont du Seghino, les partisans de la seconde guerre mondiale, les révoltes occitanes, la grève générale de 1971, etc. Était-ce là des contes, ou bien l'histoire de cette vallée ? Mais comment saisir la part de vérité dans le mythe ? Et quel est le rôle actuel de cette mémoire ?

Nous proposons ici de restituer les modalités méthodologiques pluridisciplinaires selon lesquelles nous avons mené cette enquête autour des représentations sociales des Bas-Valsusains, ses principaux résultats, ses limites ainsi que ses apports théoriques et empiriques.

1. UNE MÉTHODOLOGIE PLURIDISCIPLINAIRE

1.1. Questionner l'histoire et la mémoire

L'histoire est en tension permanente entre vérité et mémoire (Bédarida, 2003). Elle a pour mission première un « travail de démythification » (*ibid.* : 237), en quête de vérité. La mémoire quant à elle véhicule ces mythes. Elle est habitée par « la hantise de l'oubli » (*ibid.* : 259). Paul Ricœur dira ainsi qu'à la mémoire « est attachée une ambition, une prétention, celle d'être fidèle au passé » (2000 : 26). Pour le dire autrement, la mémoire cherche à se souvenir, alors que l'histoire veut connaître. Cependant la mémoire reste une « réalité signifiante » (Bédarida, 2003) pour le chercheur. Elle est à comprendre comme une « munition pour

changer le monde » (*ibid.* : 241), mobilisée à dessein par les acteurs. À travers le récit qu'est la mémoire, les hommes s'auto-transforment tout en « altérant les circonstances extérieures » (Dardot & Laval, 2014 : 438). Les hommes livrent, au prisme de leurs valeurs et principes, une représentation d'événements passés qui va venir justifier et appuyer des croyances actuelles. L'influence de ces valeurs et principes sur les comportements des membres du groupe concerné se renforce alors en conséquence. Ainsi, lorsque les hommes mobilisent les mythes, ils « font » doublement l'histoire : « "faire" est cette praxis par et dans laquelle les hommes se produisent toujours de nouveau comme sujet », mais aussi « un "faire instituant" par quoi sont créées des significations imaginaires » (*ibid.* : 439). Dès lors, questionner la mémoire et les mythes qu'elle relaie s'avère tout aussi pertinent pour l'historien que pour le sociologue, ces récits pouvant être mobilisés afin d'identifier les normes du groupe les énonçant.

Afin de mettre en lumière ces récits et d'en saisir la part de vérité, nous avons à la fois mobilisé des recherches en archives (journaux et productions militantes) et mené des entretiens auprès d'habitants de la basse vallée nous ayant localement été à plusieurs reprises désignés comme les plus à même de nous raconter « l'histoire » locale. Il convient de noter qu'un rôle de « passeurs de mémoire » semble leur avoir localement été conféré, ceux-ci ayant été interrogés par de nombreux chercheurs s'étant intéressés à la lutte *No TAV* (Bertolo, 2009 ; Della Porta & Piazza, 2008 ; Chirolì, 2017 ; Mauvaise troupe, 2016).

1.2. Une analyse conventionnaliste

Parallèlement, l'approche conventionnaliste nous a permis de questionner plus précisément les principes et valeurs des membres du groupe enquêté. Une convention est une croyance qui guide les comportements des membres d'un groupe. Elle a pour caractéristique spécifique le fait que chaque membre du groupe croit que les autres membres adoptent également des comportements guidés par celle-ci, et considèrent en conséquence devoir se conformer à cette croyance. En ce sens, elle est auto-réalisatrice. Une autre spécificité de cette croyance est qu'elle aurait pu être autre, c'est-à-dire qu'elle n'est en rien naturelle et évidente (Orléan, 2004 : 12). Les conventions facilitent donc la coordination entre les individus puisqu'elles rendent moins incertains leurs comportements. Toutefois, elles ne sont pas forcément efficaces, au sens où elles ne leurs permettent pas forcément d'atteindre de la façon la plus optimale les buts qu'ils se donnent. Les conventions tirent en fait leur force non de leur efficacité, mais plutôt de leur légitimité (*ibid.* : 15), au sens de ce que les membres d'un groupe acceptent collectivement.

Avant d'accéder à la légitimité, une convention n'est qu'une modalité d'action parmi d'autres, qu'un ou plusieurs choisissent d'appliquer. Elle peut résulter d'un choix stratégique ou non. Elle est une croyance – plus ou moins rationnelle – de ceux qui commencent à l'appliquer. C'est par l'élargissement de l'application de cette modalité d'action au sein d'un groupe qu'elle pourra y devenir une convention. Une convention est pleinement instituée lorsque les actions qu'elle guide paraissent ce qu'il est « naturel » de faire, sans qu'il soit besoin de les justifier.

Afin de questionner les principes et valeurs des Bas-Valsusains et leur degré de conventionnalisation, nous avons analysé des discours que nous avons identifiés comme collectifs, qu'ils soient produits à travers des processus délibératifs-participatifs ou énoncés dans des contextes collectifs tels que des manifestations. Nous avons en outre comparé ces discours à nos observations directes sur le terrain, aux discours des entrepreneurs interrogés dans le cadre de notre enquête et aux conclusions de travaux anthropologiques récents portant sur le territoire bas-valsusain (Chirolì, 2017).

1.3. Questionner les limites du territoire bas-valsusain

Afin de caractériser les limites spatiales du territoire bas-valsusain, nous nous sommes en premier lieu intéressée à l'espace auquel les enquêtés faisaient référence dans leurs discours. Nous avons également mobilisé l'observation directe des paysages.

2. UNE COMMUNAUTÉ TERRITORIALISÉE ALTERNATIVE ET SOUTENABLE EN BASSE VALLÉE DE SUSE

2.1. Des apports théoriques et empiriques

À travers notre enquête, la basse vallée de Suse s'est avérée être un territoire clairement identifié spatialement par ses habitants, ses limites étant revendiquées dans leur discours mais aussi dans le paysage par des drapeaux, graffitis à flanc de montagne et banderoles. Des valeurs et principes alternatifs et soutenables tels que la convivialité, la territorialité, l'autonomie ou encore la solidarité y semblent en partage mais pas encore pleinement institués, étant encore perçus comme des choix délibérés et non comme des façons « naturelles » de se comporter. Au-delà, les habitants de la basse vallée de Suse semblent liés par des liens plus forts que la simple proximité, s'étant cristallisés à travers la lutte *No TAV*, mais ayant connu des prémices au sein de luttes précédentes dans ce territoire depuis les années 70. Ils apparaissent ainsi faire communauté plus que territoire. Nous avons en conséquence proposé la notion de communauté territorialisée, à la croisée du commun (Dardot & Laval, 2014) et du territoire. Nous définissons celle-ci comme un groupe spatialement ancré dans un espace physique de proximité, dont les membres se considèrent co-obligés entre eux et considèrent avoir pour arène de responsabilité pratique collective le système territorial dont participe cet espace, qui constitue leur environnement proche. La communauté territorialisée bas-valsusaine s'est révélée particulièrement propice à l'innovation sociale soutenable du fait des valeurs et principes soutenables y étant en partage et de la responsabilité collective de ses habitants les uns envers les autres, limitant la prise de risque pour les innovateurs.

2.2. Les limites de ce questionnement pluridisciplinaire à propos des représentations sociales de ce territoire en lutte

Remarquons enfin que, bien que fructueuse, notre recherche eu égard aux représentations sociales des Bas-Valsusains nous semble connaître trois limites. La communauté territorialisée bas-valsusaine est une communauté récente, aux principes et valeurs encore en cours d'institution. Notons ainsi tout d'abord que, bien qu'il nous ait été possible de les esquisser à gros traits, leur caractérisation plus fine semble encore aujourd'hui difficile, ceux-ci se précisant et s'hybridant chaque jour à travers une multitude d'actions quotidiennes anodines. Soulignons en outre qu'une analyse quantitative pourrait appuyer notre démarche qualitative, en extrayant par exemple des données depuis les sites du mouvement *No TAV* et des diverses associations du territoire. Dans ce cadre, notre recherche qualitative s'avère toutefois une première étape nécessaire à orienter de telles analyses. Enfin cette démarche pluridisciplinaire, nécessaire à notre recherche, a nécessité l'apprentissage de méthodes et techniques spécifiques, telles que celles de l'histoire du temps présent. Il nous semble que de tels travaux ne pourraient que gagner à être menés de façon collective, à travers des collaborations pluridisciplinaires.

RÉFÉRENCES

Barthe Y., de Blic D., Heurtin J.-Ph., Lagneau É., Lemieux C., Linhardt D., Moreau de Bellaing C., Rémy C., Trom D., 2013, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 103(3), p. 175-204.
Bédarida F., 2003, *Histoire, critique et responsabilité*, Bruxelles, éd. Complexe.

- Bertolo B., 2008, *Storia della valsusa dall'800 ai giorni nostri*, Suse, Susa Libri.
- Chiroli R., 2017, *Ora e sempre No TAV*, Sesto San Giovanni, Mimesis ed.
- Dardot P., Laval C., 2014, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.
- Della Porta D., Piazza G., 2008, *Voices of the valley, voices of the straits. How protest creates communities*, New York, Bergahn Books.
- Mauvaise troupe, 2016, *Contrées. Histoires croisées de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa*, Paris, L'Éclat.
- Orléan A., 2004, *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF [4^e éd.].
- Ricœur P., 2000, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Seuil.

L'AUTEURE

Marina SOUBIROU

Université Grenoble Alpes – Pacte, LabEx ITEM

marina.soubirou@umrpacte.fr

Lutter pour le territoire, vivre le territoire. Le cas du site d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure

AUTEURE

Eleonora GARZIA

RÉSUMÉ

Cette communication cherche à saisir les conditions et les dispositions en fonction desquelles les individus structurent et développent leur relation au territoire et explore les manières dont ils le vivent, l'« imaginent », le pratiquent en lui donnant un sens. Le territoire n'est pas un espace neutre, mais le produit de l'interaction entre l'espace et les individus, lesquels le modèlent au sens matériel et symbolique. Cependant, nous voulons proposer une approche différente : partir de l'analyse d'une situation de conflit pour arriver à considérer celle-ci comme un moment important pour étudier les liens entre territoire et individu. Dans cette perspective, la question soulevée porte aussi sur la reconsidération du lien au territoire et sur l'effet que celui-ci a sur la formation d'une identité collective. Plus particulièrement, le conflit et le territoire sont vus ainsi comme laboratoires pour comprendre leur(s) effet(s) sur les relations sociales.

MOTS CLÉS

Territoire, conflit, action collective, nucléaire

ABSTRACT

This paper seeks to define the conditions according to which people structure and develop their relationship to the territory, and to explore the ways people live, "imagine" and practice it. Territory is not a neutral space, but the product of the interaction between space and actors, which models it both in a material and symbolic sense. However, we want to propose a different approach: starting from the analysis of a situation of conflict, we want to consider it as an important moment to study the relationships between territory and actors. Our perspective concerns the reconsideration of the relationship to the territory and the effect that it has on the creation of a collective identity. In particular, conflict and territory are seen as laboratories to understand the effect(s) they might have on social relations.

KEYWORDS

Territory, Conflict, Collective action, Nuclear power

INTRODUCTION

En France, dans la zone rurale de la commune de Bure en Meuse/Haute-Marne, est prévue une entrée en fonctionnement en 2025 d'un Centre industriel de stockage géologique (Cigéo). Lancé il y a vingt-cinq ans, Cigéo est le projet français de stockage des déchets HA-VL (haute-ment radioactifs et à durée de vie longue) et MA-VL (moyennement radioactifs et à durée de vie longue) qui proviennent des installations nucléaires actuellement en fonctionnement en France. L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est chargée de construire des installations souterraines, à environ 500 mètres de profondeur, qui accueilleront les colis de déchets. De nombreux travaux préparatoires pour la construction de ces installations souterraines ont été lancés et ont été très contestés. Le projet de construction du centre, en provoquant des réalités multiples et complexes, ne pouvait que susciter des réactions, des actions collectives, également hétérogènes et complexes.

Une multitude des collectifs d'habitants, des élus locaux, des syndicats de paysans, des experts, mais surtout des militants écologistes, venus de toute la France et de l'étranger, s'engagent pour contester la construction du centre d'enfouissement. Ils s'organisent en collectifs et organisent de multiples actions collectives, manifestations, blocages, campagnes d'information, recours juridiques, etc. L'enjeu immédiat est celui de l'annulation de l'implantation sur le territoire de la commune : des barricades, tranchées et manifestations sont organisées et mises en place devant le laboratoire en construction et les heurts entre les opposants et la police sont parfois violents.

1. CONTEXTE ET DÉVELOPPEMENT DU CONFLIT

Au début des années 90, l'Andra est chargée de mener des travaux de reconnaissance géologique pour trouver un site susceptible d'accueillir un laboratoire souterrain pour la gestion des déchets radioactifs. Dès ce moment, les premières mobilisations des communautés locales éclatent : elles luttent pour la défense, la protection et le respect de leur territoire. Les oppositions, menées par des milliers des personnes et des élus locaux, ne cessent de s'amplifier.

En 1999, le site de Bure est sélectionné par le gouvernement français : un décret, du 3 août 1999, autorise l'Andra à installer et exploiter sur le territoire de la commune de Bure un laboratoire souterrain destiné à étudier les formations géologiques profondes où pourraient être stockés les déchets radioactifs. Le laboratoire entre en fonctionnement en 2004 et, sur le site, organisations et collectifs locaux et nationaux s'opposent au projet de stockage. Chaque année, des manifestations de grande ampleur sont organisées à Bure : les collectifs intensifient particulièrement les manifestations en été. Les opposants plantent leurs tentes et décident de camper face au chantier de l'Andra ; des membres des collectifs locaux se partagent les semaines et tiennent une permanence (Collectif Burestop 55, 2014 : 86).

En 2004, les opposants achètent une maison au centre du village de Bure. La Maison de la Résistance à la poubelle nucléaire est fondée par le collectif Bure Zone Libre et le réseau Sortir du Nucléaire. Achetée à l'aide des anti-nucléaires allemands, elle est rénovée grâce aux dons et aux investissements personnels des militants. Ainsi aux côtés des habitants, s'installent à Bure des militants qui sont rarement originaires de la région. Parfois vingt ou trente, voire cent personnes habitent cette ferme, qui est ouverte à tous ceux qui veulent prendre part à la lutte. La Maison est le lieu de ralliement des oppositions au projet. Incubatrice d'idées et visions partagées, elle joue un rôle central dans la construction de l'activité de résistance et de réflexion.

Théâtre d'occupation, d'expulsion et de recours juridiques, le bois Lejuc, dans la forêt de Mandres-en-Barrois, situé à quelques kilomètres de Bure, devient aussi un symbole de l'opposition au projet d'enfouissement. En juillet 2016, lorsque l'Andra entreprend des travaux préparatoires de creusement dans la forêt dans la perspective d'y implanter des installations de surface du projet Cigéo, les opposants occupent physiquement le lieu afin d'empêcher les personnels de l'Andra de poursuivre leur travail.

Les opposants au projet Cigéo forment des collectifs localisés. Le conflit produit ainsi des regroupements sur une base spatiale. À Bure, les opposants sont devenus des habitants permanents, ce qui a fini par faire d'eux des acteurs du territoire.

2. CONSTRUIRE LE TERRITOIRE, VIVRE LE TERRITOIRE, LUTTER POUR LE TERRITOIRE

Les opposants se pensent comme un ensemble cohérent, qui lutte contre un ennemi commun. Le conflit et la menace se présentent comme des abstractions vécues qui circonscrivent l'espace et encouragent à se réapproprier le territoire. Le conflit se matérialise ainsi dans l'espace : un nouveau territoire, circonscrit par les opposants, se concrétise. « C'est le sens de notre action ici, retrouver du collectif. On a fait des semis sur les terres appropriées par l'Andra cette année. On souhaite aussi organiser des marchés. L'occupation de la forêt est le prolongement de ces mobilisations pour montrer que le territoire reste toujours en vie »¹.

« La terre est à nous ! »². Les opposants habitent désormais le territoire. Ils s'approprient des lieux, ils construisent une relation avec le territoire. En effet, habiter c'est appartenir aux lieux et s'y rapporter en étant attaché à ce qui les entoure : attaché aux gens qui y habitent, aux champs, aux maisons, au territoire (Collectif mauvaise troupe, 2016 : 228).

Le territoire devient pour les opposants un espace de vie : un *espace pratiqué* où ils habitent physiquement le lieu, cultivent la terre, se déplacent aux alentours, et un *espace social*, lieu de fréquentation des habitants du village et des gens qui – comme eux – sont arrivés à Bure pour habiter le lieu et lutter pour la même cause. Le territoire se transforme ainsi pour les opposants en *espace vécu* : un système cohérent de symbole, de pensée et réflexion. Ils occupent le territoire à travers leurs pratiques symboliques, leurs rêves et leurs idéologies. De toute évidence, il y a une liaison entre l'espace de vie et l'espace vécu.

Les opposants créent ainsi, à l'occasion du conflit, leur *espace de vie*. De ce fait, une nouvelle territorialité se crée. Le conflit devient un intermédiaire dans les rapports des acteurs au territoire et se constitue en élément fondateur du processus de construction des identités territoriales (Kirat & Torre, 2008 : 13). Les opposants se reconnaissent comme faisant partie du territoire : de nouvelles identités liées au territoire se produisent. « À Bure, habitants et paysans refusent que leur territoire devienne une grande poubelle nucléaire » (Thorel, 2016).

Si le territoire commun et le sens d'appartenance constituent les bases de chaque collectivité territoriale, l'existence des groupes ne peut pas être imaginée sans lien socio-émotionnel entre individus. Les opposants constituent ainsi, collectivement, des communautés « liées à la terre ». Cela suscite donc l'exigence de repenser la notion de lien au territoire, des liens multiples au territoire, ainsi que la notion d'appartenance.

Une sorte de complicité entre l'individu et la terre se mobilise. Cette complicité peut se configurer en tant que territorialité : une territorialité réelle ou imaginaire qui crée le lien spatial et le lien entre les individus, qui ont cette complicité en commun. Du refus du projet on passe à la défense du territoire et à sa réévaluation : « vivre le territoire », ou simplement « être présent sur le territoire », représente la première étape vers l'identification à celui-ci. Le territoire participe à construire l'identité du groupe et à consolider le sentiment d'appartenance au sens symbolique et matériel.

1 Réseau Sortir du nucléaire, 2016, « Appel à ré-ré-occupation du Bois Lejuc » [en ligne : www.sortirdunucleaire.org/Appel-a-re-re-occupation-du-Bois-Lejuc consulté le 30/04/17].

2 Vmc.camp, 2016, « La terre est à nous. Témoignages de paysan.ne.s en lutte à Bure », Plus Bure sera leur chute... Lutte contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires [en ligne : vmc.camp/wp-content/uploads/2016/10/brochure-paysans-en-lutte-bure.pdf consulté le 25/05/17].

La proximité spatiale et sociale, produite par l'action collective, aide à la création des liens sociaux. L'expérience d'agir ensemble dans une logique de revendication a ainsi la fonction de structurer les liens et les identités qui ont trait au territoire. La conflictualité engendre et accroît les interactions entre les participants (Simmel, 1908).

Entre autres, l'identité est produite au moment où les individus entrent en relation les uns avec les autres. À cet égard, les membres d'une communauté doivent se penser différemment pour pouvoir se distinguer des autres : il s'agit d'une définition qui crée des frontières. Le processus de construction d'une identité collective et d'une communauté est directement lié au concept de « frontière » qui sépare le « nous » des « autres ». Les opposants construisent ainsi une nouvelle communauté qui partage une solidarité de destin. « Il y a en ce moment un ancrage local de la lutte qui mobilise villageois, agriculteurs et militants, une cohésion que nous n'avons pas réussi à créer dans les années 2000. »

3. RÉSULTATS

Cette analyse nous permettra ainsi de constater que le rapport au territoire s'élabore en fonction des actions et pratiques (conflit et action collective), des expériences sensibles (vivre le territoire) et d'expériences vécues (lutte et réappropriation de l'espace). Un processus identificateur et identitaire s'engendre donc : le territoire social devient à la fois produit de l'imaginaire et produit des relations sociales (Tizon, 1996 : 21).

Nous retiendrions, grâce à cette analyse sur l'espace de vie et l'espace vécu par les opposants à Bure, trois indications majeures. En premier lieu, nous pouvons observer qu'une situation de conflit peut constituer un moment important pour la formation d'un lien entre l'individu et le territoire. En ce sens, le conflit peut être vu comme une nouvelle négociation de la relation à l'espace. Il représente pour les opposants un moment, plus particulièrement le début, de la relation à l'espace et au territoire. En deuxième lieu, nous pouvons observer comment la territorialisation intensifie les identités collectives et les relations entre les individus. De plus, l'action collective aussi, expérimentée par les opposants, modèle le processus individuel de construction identitaire et crée de nouveaux liens et relations.

La conflictualité a pour effet de créer de nouvelles territorialités. La territorialité assure la pérennité et la reproduction du processus identitaire à travers la matérialité spatiale. Les opposants intériorisent ce processus : ils appartiennent au territoire et le territoire leur appartient.

Le mouvement de protestation a engendré un sens de communauté et des nouveaux liens ont émergés. Le conflit a permis que des nouvelles relations s'établissent entre les opposants, et qu'ils puissent développer une nouvelle capacité de réflexion, d'échange et de concertation. Le mouvement a permis aux individus de développer une activité commune forte et partagée. L'identité commune se lie au besoin de penser l'espace en tant que coexistence qu'il faut préserver.

4. MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

Dans un premier temps, nous avons recueilli des données empiriques, constituées au cours d'une enquête de terrain à Bure et aux alentours. Les données ont été réunies à travers trois canaux : l'analyse de corpus multi-émetteur (presse écrite et électronique, blogs et sites internet), la réalisation d'une observation participante et d'environ 20 entretiens, menés directement dans la commune de Bure (interviews orales, individuelles ou de groupes) auprès des

personnes ou groupes sélectionnés soigneusement. Les entretiens ont été conduits auprès de militants, collectifs, habitants et élus locaux. Ensuite, l'étude empirique a été accompagnée par une étude théorique, qui a cherché à valider les observations et les données recueillies. Il s'est agi de mettre en relation les objets d'étude avec les circonstances historiques, sociales et économiques dans lesquelles ils se sont produits, afin de pouvoir les problématiser et les définir de manière exhaustive et définitive. Nous avons ensuite posé notamment l'attention sur trois notions : territoire, conflit et identité, que nous avons essayé d'approfondir en le mettant en relation avec les « faits » observés pour pouvoir enfin donner une explication aux données de l'enquête.

RÉFÉRENCES

- Aime M., 2016, *Fuori dal tunnel. Viaggio antropologico nella Val di Susa*, Milan, Meltemi ed.
- Collectif Burestop 55, 2014, *Notre colère n'est pas réversible. Enfouir les déchets nucléaires atomiques : le refus*, Collectif Burestop 55.
- Collectif mauvaise troupe, 2016, *Contrées : histoires croisées de la zad de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa*, Paris, L'Éclat.
- Di Méo G. (dir.), 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.
- Kirat T., Torre A. (dir.), 2008, *Territoires de conflits : analyses des mutations de l'occupation de l'espace*, Paris, L'Harmattan.
- Simmel, G., 1908, *Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Berlin, Duncker & Humboldt.
- Strassoldo R., 1993, *Le radici dell'erba. Sociologia dei movimenti ambientali di base*, Naples, Liguori ed.
- Subra P., 2016, *Géopolitique locale : territoires, acteurs, conflits*, Paris, Armand Colin.
- Thorel J., 2016, « À Bure, habitants et paysans refusent que leur territoire devienne une « grande poubelle nucléaire » », *Basta !* [en ligne : www.bastamag.net/A-Bure-habitants-paysans-et-militants-refusent-que-leur-territoire-devienne-une consulté le 04/03/17].
- Tizon P., 1996 « Qu'est-ce que le territoire ? », in G. Di Méo (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, p. 17-34.
- Touraine A., 1973, *Production de la société*, Paris, Seuil.

L'AUTEURE

Eleonora Garzia
Université Paris Descartes – Philépol
garzia.nora@gmail.com

Lutte de territoire dans le parc national de Dartmoor Quand les nouvelles arènes médiatiques financent le conflit juridique

AUTEURE

Marie MÉTÉNIER

RÉSUMÉ

Le parc national de Dartmoor en Angleterre fait l'objet depuis près de 17 ans d'une lutte opposant les membres d'une communauté composée d'adultes et d'enfants (la Steward Woodland Community), dont l'objectif est de vivre conformément aux principes du développement durable à travers des pratiques comme la permaculture, à l'autorité gestionnaire du parc national ainsi qu'aux locaux qui s'opposent fermement à l'installation à perpétuité de cette communauté dans une parcelle boisée dont ils sont pourtant propriétaires. Si ce conflit environnemental semble classique dans l'arène que constitue bien souvent les espaces protégés, c'est bien la joute médiatique, mobilisant tous les nouveaux outils de communication et de mobilisation qui en ont fait un cas emblématique. Si dans un premier temps le conflit médiatique a entraîné la création de représentations territoriales conflictuelles, au fil des étapes juridiques c'est bien la remise en question des objectifs même des parcs nationaux en Angleterre qui s'est dessinée.

MOTS CLÉS

Lutte environnementale, représentations, communication, parc national, Angleterre

ABSTRACT

For seventeen year, Dartmoor National Park has been the theatre of a conflict between members of a small community, who have tried to live in a sustainable way in a wood they have bought, and the Dartmoor National Park Authority, which is the planning authority to whom local people have addressed complaints against the permanent settlement of the community. Hence it seems to be a classical environmental conflict which usually takes place in protected areas; the range of digital tools used for this media battle has made this case of the Steward Woodland Community an example in England. In order to raise money, new tools of communication and mobilisations have contributed to create new territory's contentious representations through the legal process and finally, it is the wider question of what should be the purposes of National Parks in England. Should they support sustainable initiatives or should they stick to the law and the rules already fixed? Once a precedent is pronounced, it could be difficult to go back.

KEYWORDS

Environmental conflict, Representations, Communication, National park, England

INTRODUCTION

Depuis près de 17 ans, le parc national de Dartmoor en Angleterre est l'arène d'une bataille que les gestionnaires du parc et la Steward Woodland Community se livrent sur le terrain de la légalité mais aussi dans des sphères où les nouveaux outils médiatiques sont largement mobilisés. Alors que la lutte juridique arrive à son terme, la question du devenir de la Steward Community et de son éviction prévue pour décembre 2017 se pose avec plus de vigueur.

Cette affaire devenue emblématique en Angleterre est venue réinterroger les objectifs des parcs nationaux anglais créés en 1951. Au-delà de la possibilité pour une communauté de s'installer sur une parcelle lui appartenant en propre pour tenter d'y vivre selon un mode de vie alternatif, c'est bien la fonction progressiste ou non des espaces protégés dans ce pays qui a été interrogée. Cette recherche, réalisée dans le cadre d'une bourse de doctorat obtenue pour 2015-2018 afin d'interroger la gentrification des espaces protégés en Angleterre, a pour objectif plus général d'interroger les espaces protégés en tant qu'interfaces géo-légales. S'il est possible pour une personne privée d'acquérir la propriété d'une parcelle boisée dans un parc national, le fait qu'une communauté d'individus puisse s'y installer de manière permanente soulève des conflits tant juridiques que géopolitiques faisant de la Steward Woodland un symbole de lutte environnementale locale. Partir des stratégies mises en place par la communauté permettra de venir interroger leurs intérêts, leurs objectifs et leurs moyens d'actions notamment leur politique de communication, la construction d'alliances et de réseaux, les manifestations organisées et les actions juridiques entreprises (Subra, 2016). De leur action a découlé une bataille juridique au cours de laquelle les rapports de force et les représentations ont été redéfinis pour aboutir récemment à la décision juridique finale. Cette affaire a permis de soulever des interrogations juridiquement et socialement importantes : dans quelle mesure est-il possible de restreindre le droit de propriété d'une personne privée pour répondre aux objectifs de l'espace protégé ? Pourquoi la rigidité de la mise en œuvre des règles juridiques l'a emporté sur une démarche environnementale progressiste dans un parc national, espace que l'on pourrait considérer comme privilégié pour ce genre d'initiatives ? Au-delà de la stricte application des réglementations dans un parc national, quelles sont et seront les conséquences sociales de l'éviction de 20 individus installés depuis plus de 10 ans ? Malgré son rôle en tant que partie adverse dans ce conflit, quelles solutions le parc national de Dartmoor envisage-t-il pour pallier à l'éviction d'adultes et d'enfants en période hivernale ?

Le parc national de Dartmoor est donc le théâtre d'une lutte environnementale (1) qui a été progressivement construite et menée par des acteurs qui ont pu mobiliser, au fur et à mesure des progrès technologiques, de nouveaux outils médiatiques ayant permis de renforcer et d'asseoir leurs stratégies (2) pour financer le conflit juridique et tenter d'obtenir une légitimité légale de leur action (3).

1. LE PARC NATIONAL DE DARTMOOR, TERRITOIRE DE LUTTE ENVIRONNEMENTALE

Le parc national de Dartmoor est situé dans le Sud-Ouest de l'Angleterre, plus exactement dans le comté du Devon. Suite à l'entrée en vigueur du National Park and Access to the Countryside Act de 1949, Dartmoor fut un des premiers parcs nationaux à être désigné en 1951 en Angleterre. Pour beaucoup, Dartmoor symbolise le dernier espace de *wilderness* dans un pays où l'impact anthropique a dès le début du XX^e siècle conduit le gouvernement britannique à constater que le concept des parcs nationaux américains ne serait pas transposable sur ce territoire. L'omniprésence dans tous ces espaces des activités humaines conduisit à la création de parcs nationaux où la protection de la nature serait nécessairement associée au développement humain. Progressiste voire avant-gardiste dans les années 50 (Blunden & Curry, 1989), l'efficacité de la mise en œuvre des objectifs des parcs nationaux fut au fil des années décriée par les chercheurs s'interrogeant sur leur caractère artificiel (MacEwen & MacEwen, 1982). Si des questions comme l'exploitation des gaz de schiste mobilisent à l'échelle nationale, d'autres points de tensions plus localisés viennent remettre en cause les fondements des parcs nationaux anglais. Dartmoor se singularise par l'influence et

la proximité géographique de Totness, une ville « en transition » au sein de laquelle naissent et se diffusent de nombreuses initiatives alternatives liées au développement durable. Parmi ces initiatives, la diffusion de modes de vie alternatifs et le développement de formes d'agricultures durables comme la permaculture ont séduit de nouvelles populations désireuses d'expérimenter d'autres modes d'habiter.

C'est le cas de la Steward Woodland Community, composée de 12 adultes et de 9 enfants, qui en 2000 acheta une parcelle boisée dans le parc national de Dartmoor à proximité de la petite ville de Moretonhampstead. Les membres de la communauté, d'origines sociales et géographiques diverses, partageaient tous le même idéal d'une vie alternative dans un espace naturel au sein duquel ils tenteraient de limiter leur empreinte écologique et s'inscriraient dans une logique de développement durable. Pour ce faire, ils construisirent des logements écoresponsables, et entreprirent une exploitation raisonnée du bois en aménageant des espaces destinés à la mise en place de permacultures. Le conflit fut déclenché par les plaintes des habitants résidant à proximité du bois qui contestèrent l'installation d'une communauté sans autorisation d'urbanisme conforme délivrée par l'autorité du parc national. La Steward Woodland déposa donc une demande rétroactive d'autorisation d'urbanisme en novembre 2000 auprès des gestionnaires du parc national. Le parc national refusa d'accorder l'autorisation sollicitée au motif que le bois bénéficiait d'un statut particulier en application la section 3 du Wildlife and Countryside Act de 1981, ce bois ayant été également désigné par la Forestry Commission et Natural England comme un boisement ancien et semi-naturel. La communauté fit donc appel de cette décision et obtint de l'inspecteur d'urbanisme une autorisation temporaire en 2002. Au terme de cette période, la Steward Woodland réitéra la procédure pour obtenir une autorisation d'urbanisme définitive et une fois de plus n'obtint qu'une permission temporaire en appel. Des permissions temporaires lui furent délivrées, dont la dernière expira en juin 2014. Dérouler le fil des étapes du combat législatif est important pour comprendre l'évolution de la stratégie de communication de la Steward Woodland Community.

2. LA LUTTE S'ORGANISE : MOBILISATION D'UNE DIVERSITÉ D'OUTILS

Cette partie est consacrée au décryptage des outils mis en œuvre à l'occasion de la lutte menée par la Steward Woodland Community ainsi qu'à une réflexion autour de la mobilisation et de l'interprétation de ces données. Pour mener à bien cette recherche, une enquête qualitative a été réalisée en avril 2016, mai et octobre 2017, combinant des entretiens semi-directifs avec les différents protagonistes du conflit, de l'observation participante et de la prospection d'archives. C'est tout d'abord au hasard des rencontres, ainsi qu'en étant attentive aux marqueurs spatiaux spécifiques à un parc national anglais, que je découvris, par hasard, la Steward Woodland Community. Par hasard, car quiconque emprunte la route menant de Lustleigh à Moretonhampstead dans le parc national serait bien en peine de deviner qu'arriver à un pont, prendre une petite route sur la droite amène à découvrir le Steward Wood et la communauté qui y habite... Une lutte environnementale qui pourrait presque passer inaperçue.

Très tôt, la question de la Steward Woodland Community intervint naturellement dans les 80 entretiens semi-directifs réalisés dans le parc national. Tantôt sujet principal suscitant de vives réactions de soutien ou de rejet, tantôt sujet effleuré permettant néanmoins d'attester de la diffusion de l'affaire à l'intérieur des frontières du parc, la lutte menée par la Steward Woodland contre le parc national revenait de manière récurrente. Ce n'est qu'à la fin de la première période de recherche que je pus me rendre sur le site dont l'accès restait rigoureusement

encadré, la visite du site n'étant possible qu'en prenant contact avec la communauté. Cela fut l'occasion de recueillir des matériaux importants et de les confronter aux autres entretiens obtenus précédemment.

Réalisés sur deux ans, les entretiens récoltés n'ont finalement été réalisés qu'au terme de l'échelle temporelle du conflit entre les acteurs. C'est pourquoi, afin d'étayer et d'aborder avec rigueur une étude de cas dont la temporalité dépasse les temps de recherche du doctorat, d'autres sources ont été investiguées. L'affaire a été traitée dans des médias traditionnels tels que des journaux quotidiens, locaux et nationaux (*The Guardian*, *Morning West*) dans lesquels plusieurs des personnes interrogées sur le terrain ont publié, permettant de confronter des articles de presse et des données d'entretien semi-directifs.

L'exploration des *soft data* (Severo & Romele, 2015) a permis de prendre la mesure du conflit de manière *inclusive* et de comprendre les moyens d'actions mise en œuvre par la communauté pour diffuser leur action. Quel étaient les objectifs de la Steward Woodland en faisant connaître son existence à un plus large public ? La réponse est simple, il était de lever les fonds nécessaires au financement de l'action juridique. Or pour lever ces fonds, la communauté a joué sur les représentations liées à ses actions pour faire basculer l'opinion publique en sa faveur (Subra, 2016). L'analyse des traces numériques telles que son blog et sa page Facebook a permis de saisir l'ampleur de la mobilisation organisée et de comprendre ses stratégies de communication.

Il était aussi indispensable de prendre en compte la diversité des expressions de toutes les parties en présence. Pour ce faire, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des membres de l'autorité du parc national, des élus locaux, ainsi qu'auprès de la population locale aux origines des premières plaintes. Lors des entretiens avec les gestionnaires, j'ai constaté qu'une distinction fondamentale s'opérait entre d'un côté la fonction occupée et de l'autre l'avis personnel que pouvait avoir la personne interrogée. Un tel constat permet également de venir relativiser la vision souvent trop manichéenne dans ce genre de conflits. De plus, les outils numériques proposés par l'autorité gestionnaire, telle une application relative aux autorisations d'urbanismes dans laquelle l'ensemble des pièces du dossier ont été enregistrées depuis 2015, sont venus enrichir le corpus constitué pour cette étude.

L'objectif est donc d'analyser l'ensemble de ces données numériques dans le but de dégager les lignes de forces du conflit et d'en faire émerger des représentations territoriales divergentes (Comby *et al.*, 2010 ; Subra, 2016).

3. NE PAS CRÉER DE PRÉCÉDENT :

LA REMISE EN QUESTION DES OBJECTIFS DES PARCS NATIONAUX ANGLAIS

Afin d'obtenir une autorisation permanente, la Steward Woodland Community a donc tenté, à travers l'utilisation des nouvelles arènes médiatiques, de sensibiliser l'opinion publique en diffusant son combat au-delà des cercles militants mais surtout de lever des fonds pour remporter une bataille juridique longue et coûteuse. Selon un rapport de la Commission européenne, les coûts d'accès à la justice en Angleterre sont parmi les plus élevés d'Europe et, si la ratification de la Convention d'Aarhus sur l'accès à la justice en matière environnementale a permis de faire progresser cette problématique, les coûts restent néanmoins dans bien des cas prohibitifs. Or dans celui de la Steward Woodland Community, seulement 2 des adultes présents (sur 20) possédaient un emploi (une enseignante en maternelle et un ingénieur

informaticien employés à Moretonhampsted). C'est donc pour des raisons pragmatiques que les membres de la communauté ont décidé d'investir les nouvelles sphères d'expressions. Pour ce faire, ils ont mobilisé un certain nombre d'images et de textes ayant aboutis à la création de représentations territoriales conflictuelles faisant du cas de la Steward Community un cas emblématique et un combat déterminant pour le cas des parcs nationaux anglais. Le droit anglais est fondé sur un système juridique de common law où la règle du précédent est fondamentale. Le cas de la Steward Woodland Community, dans son combat pour faire reconnaître son droit de vivre dans ce bois de manière soutenable, posait donc une question bien plus symbolique et litigieuse pour l'ensemble des parcs nationaux : si l'autorisation est donnée à une communauté d'une vingtaine d'individus de s'installer et de vivre dans un bois tout en obtenant l'autorisation d'édifier des constructions reconnues comme légales, selon la règle du précédent, rien n'empêcherait de nombreuses autres communautés de tenter de reproduire l'expérience en acquérant d'autres parcelles, dans Dartmoor mais également dans d'autres parcs nationaux. Derrière la lutte environnementale de la Steward Woodland Community, c'est donc également la légitimité du contrôle du territoire par l'autorité gestionnaire du parc national qui était en question (Subra, 2016).

La rencontre des personnes présentes lors des trois journées d'enquête publique, étape finale qui s'est tenue le 26 avril 2016, a permis de montrer que des cas similaires de communautés avaient été autorisées dans les Areas of Outstanding Natural Beauty, espaces protégés de second rang dans lesquels le gestionnaire n'a pas de compétences coercitives en matière d'urbanisme. Leur présence fut un témoignage précieux de la diffusion spatiale de l'action de la Steward Community à l'échelle du Sud-Ouest de l'Angleterre. À cet occasion, un court entretien avec la personne clé propriétaire du bois litigieux permit d'obtenir la réponse à une question que je me posais dès mon arrivée : « mais pourquoi avez-vous choisi de vous installer dans un parc national tout en sachant très bien que les règles en matière d'urbanisme seraient beaucoup plus strictes et que votre projet avait beaucoup moins de chances d'aboutir ? ». Sans détours il me répondit « car le combat et la victoire n'en sont que plus beaux... ».

S'il y eut combat, il n'y eut pas nécessairement victoire à l'issue de l'ultime appel devant le ministère de l'Environnement. En juillet 2017, l'inspecteur décida de refuser l'appel formé par la Steward Woodland Community. Dès lors, les questions de la remise en état du site et de l'éviction de la communauté d'ici décembre ont été posées. Une période de recherche prévue pour la fin décembre permettra de suivre l'aboutissement de cette bataille. Paradoxalement, les derniers matériaux relevés ont montré la nécessité de relativiser la vision manichéenne du conflit. Derrière la rigidité des règles juridiques et la fonction des membres de l'autorité du parc national se dévoilait une réelle volonté de trouver des solutions rapides pour anticiper en amont l'éviction de familles en plein hiver.

CONCLUSION

À travers la mobilisation des nouveaux outils numériques, les luttes de territoires se diffusent et transcendent les conflits d'usages liés une portion d'espace appropriée par un groupe social pour satisfaire ses besoins (Le Berre, 1995) pour susciter de nouveaux débats et, si ce n'est faire évoluer, au moins questionner les représentations territoriales.

RÉFÉRENCES

Blunden J., Curry N., 1990, *A people's charter. Forty Years of the National Parks and Access to the Countryside Act*, London, HMSO/Hodder and Stoughton.

Comby E., Le Lay Y. F., Merchez L., Tabarly S., 2010, « Visages médiatiques du barrage des Trois-Gorges : l'analyse statistique des données textuelles en géographie », *Géoconfluences* [en ligne : geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Chine/ChineScient7.htm].

Le Berre M., 1995, « Territoires », in A. Bailly, R. Ferras et D. Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica.

MacEwen A., MacEwen M., 1982, *National parks: conservation or cosmetics?*, London, Allen & Unwin.

Severo M., Romele A. (dir.), 2015, *Traces numériques et territoires*, Paris, Presses des Mines [en ligne : www.gis-cist.fr/portfolio/traces-numeriques-et-territoires].

Subra Ph., 2016, *Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits*, Paris, Armand Colin.

L'AUTEURE

Marie Méténier

Université de Limoges – GEOLAB

marie.metenier@unilim.fr

La médiatisation des luttes anti-barrages (1945-2014). Représentations de territoires et d'environnements menacés

AUTEUR.E.S

Silvia FLAMINIO, Yves-François LE LAY, Hervé PIÉGAY

RÉSUMÉ

Depuis les années 80, les barrages sont de plus en plus contestés en raison de leurs impacts territoriaux et environnementaux. La lutte contre ces ouvrages s'ancre souvent dans un espace précis, celui du site concerné. Mais les acteurs impliqués doivent aussi parvenir à montrer la valeur globale des enjeux. Ces controverses font circuler des représentations de territoires d'échelles variables, ainsi que des représentations de l'environnement en général. L'étude d'un corpus d'articles du *Monde* (1945-2014) permet d'analyser la mise en discours de ces luttes par les médias. La discussion porte sur les espaces privilégiés par le journal et sur la place variable accordée aux territoires affectés. La discussion est également méthodologique : 1) il s'agit aussi de montrer comment les médias constituent des matériaux pertinents pour étudier l'évolution des représentations de l'environnement ; 2) les biais de la source utilisée sont discutés sur la base d'une étude de cas.

MOTS CLÉS

Controverse, barrage, environnement, média, discours, représentations

ABSTRACT

Since the 1980s, dams have become more and more controversial because of their spatial and environmental impact. Anti-dam movements are often anchored in a specific place, the site where the dam is to be built. But the stakeholders involved must also prove the general significance of the issue. During dam controversies, various perceptions of places and spaces are disseminated in the public sphere, as well as divergent perceptions of the environment. By studying newspaper articles from *Le Monde* (1945-2014), this presentation analyses the discursive making of controversies by the media. The discussion focuses on the places and spaces described in priority by the newspaper; it questions the variable importance attributed to the places (or spaces) threatened by dams. The discussion is also methodological: 1) this research illustrates how media can be an interesting source to study the evolution of perceptions of the environment; 2) the biases of the chosen source are discussed through a case study.

KEYWORDS

Controversy, Dams, Environment, Discourse, Public perception

INTRODUCTION

Depuis les années 80, les barrages hydrauliques sont de plus en plus contestés en raison des « risques sociaux » qu'ils créent (Blanc & Bonin, 2008) et des bouleversements territoriaux et environnementaux qu'ils provoquent. L'« idéologie des barrages » (McCully, 2001), c'est-à-dire l'ensemble des discours qui présentent les barrages comme des facteurs de progrès, se délite. Alors qu'au sein de pays industrialisés les barrages ont pu constituer au début du XX^e siècle un « *hydro fix* » (Swyngedouw, 2015) pour des États en crise – Swyngedouw emprunte à l'expression « *spatial fix* » forgée par Harvey (2001) –, les barrages ne semblent désormais plus

être avancés comme voie à la modernisation des territoires. Dans les « Suds » également, les grands barrages sont sources de conflits. L'opposition aux barrages de la Narmada (Inde) atteint son point culminant en 2002 lorsque la militante Medha Patkar et des habitants occupèrent le site en s'immergeant dans le cours d'eau. Cet exemple n'illustre pas seulement un renversement des représentations sociales des barrages, il montre aussi à quel point la lutte contre ces aménagements peut s'ancrer dans un espace précis. Bien souvent, les opposants aux projets de barrages s'attachent à souligner le caractère unique du site concerné par l'ouvrage. Cependant, pour rendre l'opposition au projet plus « *newsworthy* », et plus légitime aussi, les opposants doivent également parvenir à montrer la valeur globale des enjeux (Anderson, 2013).

Cette communication s'intéresse aux discours médiatiques produits lors de controverses associées à la construction de barrages, et ce dans une perspective diachronique. Les controverses offrent « des occasions pour les acteurs sociaux de remettre en question certains rapports de force et certaines croyances jusqu'alors institués, de redistribuer entre eux "grandeurs" et positions de pouvoir » (Lemieux, 2007 : 192). Ainsi, elles peuvent être considérées comme des moments au cours desquels de nouvelles représentations, de nouveaux discours sont produits.

À travers l'étude d'un corpus composé d'articles extraits du journal *Le Monde* publiés entre 1945 et 2014, la présente contribution analyse comment les journalistes mettent en discours les controverses liées à ces aménagements. Quels concepts mobilisent-ils ? À qui donnent-ils la parole ? Quels usages ces acteurs défendent-ils ? Comment sont-ils représentés ? Quelles représentations sociales véhiculent-ils ? Plus particulièrement, l'analyse s'intéresse aux espaces privilégiés par le journal et porte sur la place variable accordée aux territoires (potentiellement) affectés par un ouvrage hydraulique. La discussion des résultats aborde par ailleurs des questions méthodologiques : ce travail permet d'illustrer le fait que la presse constitue une source d'information pertinente pour étudier l'évolution des discours tout en mesurant certains biais relatifs au journal utilisé.

1. MATÉRIEL ET MÉTHODE

1.1. Un corpus d'articles de presse pour étudier des représentations environnementales

La presse et les médias, malgré leurs biais, sont des matériaux de plus en plus utilisés en géographie anglophone et francophone pour étudier des questions environnementales (Burgess, 1990 ; Comby, 2015). D'une part la presse nous renseigne sur les représentations environnementales, d'autre part elle contribue à les façonner : « *The media are an integral part of a complex cultural process through which environmental meanings are produced and consumed* »¹ (Burgess, 1990 : 139). De plus, la presse, en proposant régulièrement des interviews, fait dialoguer ensemble des acteurs ; elle remplit une fonction d'agora (Le Lay & Rivière-Honegger, 2009). C'est pour cette raison qu'elle a souvent été utilisée pour recenser et analyser des conflits (Daryl & Torre, 2008).

Afin de rassembler des articles portant sur des espaces divers, sur des barrages français ainsi qu'étrangers, et constituer un corpus d'une certaine profondeur historique, nous avons choisi de travailler à partir du quotidien français *Le Monde*. Il s'agit aujourd'hui d'un des seuls journaux à disposer en ligne d'archives numérisées sous forme textuelle. À partir d'une

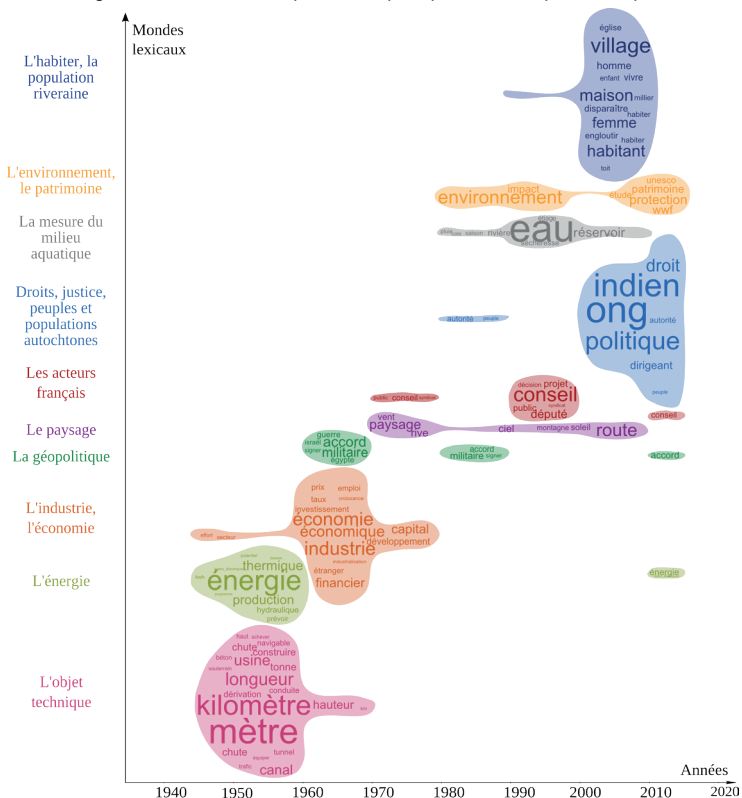
¹ « Les médias sont partie intégrante d'un processus culturel complexe au travers duquel des connaissances sur l'environnement sont produites et consommées » [traduction des auteur.e.s].

combinaison de requêtes, 1 319 articles, portant sur des barrages projetés ou existants, ont été recueillis. Ces articles ont d'abord fait l'objet d'une analyse de contenu pour déterminer s'ils faisaient mention de controverses, critère selon lequel un sous-corpus de 383 articles a été constitué. Au sein de ce sous-corpus, 249 articles étaient consacrés à un seul ouvrage. Les 134 autres portaient soit sur plusieurs ouvrages ou les ouvrages d'un pays spécifique, soit sur des ouvrages non nommés, soit sur des questions plus générales (la gestion ou le partage de la ressource en eau, la lutte contre les inondations, la production d'électricité...).

1.2. Des approches qualitatives et quantitatives pour analyser les controverses environnementales

Dans un premier temps, des logiciels d'analyse des données textuelles (TXM et Iramuteq) ont été utilisés pour identifier les principales thématiques et les évolutions d'ensemble du corpus en son entier. Dans un second temps, une analyse qualitative des articles portant sur des controverses est venue compléter cette démarche pour repérer les acteurs mentionnés et interviewés par le journal et identifier les arguments mobilisés lors des luttes contre les barrages.

Figure 1. La variabilité temporelle des principales thématiques du corpus



D'après les résultats de l'analyse suivant la « méthode Reinert » proposée par le logiciel Iramuteq

2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

2.1. Une périodisation des discours autour de luttes anti-barrages

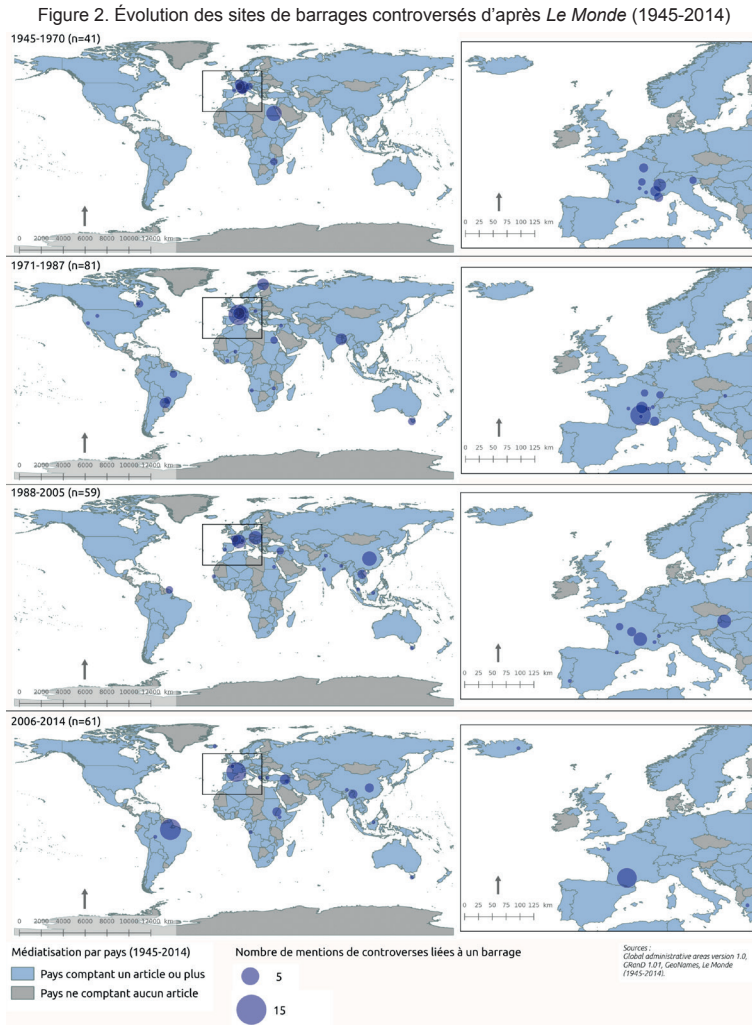
L'exploration du corpus avec le logiciel Iramuteq a permis de caractériser l'évolution des thématiques abordées par le journal *Le Monde* entre 1945 et 2014 (fig. 1). Jusqu'aux années 60, les articles semblent adopter un discours prométhéen : les questions liées aux techniques, à l'énergie et à la production industrielle sont sur-représentées dans le corpus. Au cours des années 70 et 80, une plus grande attention est portée aux questions environnementales. Ces questions prennent encore plus d'importance dans les années 90 ; la sur-représentation des acteurs français révèle aussi qu'il s'agit d'un moment important de débats entre acteurs autour de projets de barrages. Enfin, au cours des années 2000 et 2010, la presse semble adopter une vision plus intégrée de l'environnement : elle s'attache davantage à la question de l'habiter et aussi aux droits des minorités et des populations autochtones. La question de l'énergie retrouve aussi une audience dans la presse au cours des dernières années. Cette première périodisation a pu être affinée par le biais de l'analyse qualitative du sous-corpus portant sur les controverses. Quatre discours sont ici présentés ; la figure 2 permet d'apporter des nuances spatiales à cette analyse.

De 1945 aux années 60, une lutte s'affirme entre territoires nationaux et locaux. Entre 1945 et 1970, peu d'ouvrages sont médiatisés comme controversés. L'essentiel des barrages controversés se situent en France (fig. 2). À l'étranger comme en France, les barrages sont le plus souvent célébrés car présentés comme permettant le développement d'une région ou d'un pays ; un barrage peut constituer un « exemple heureux d'aménagement du territoire » (20/09/67). Si quelques ouvrages, comme ceux de Tignes ou de Serre-Ponçon, sont contestés par les habitants menacés d'éviction, les opposants sont montrés comme défendant leur espace de vie. Le journal engage ainsi un débat sur la notion d'« intérêt national » : « Ont-ils le droit, au nom de l'intérêt national, argument sacré et facile, de jouer avec la prospérité d'une grande région aussi riche que la plaine d'Avignon, de Cavailon et de Châteaurenard ? » (18/02/54, au sujet du projet d'aménagement de la Durance).

Dans les années 70 et 80, les enjeux locaux s'estompent au profit d'un discours sur l'environnement. L'exemple de l'opposition aux barrages du bassin de la Loire permet d'illustrer l'évolution des arguments anti-barrages. Alors que dans un premier temps *Le Monde* s'intéresse avant tout aux agriculteurs et aux riverains à Naussac, le journal donne de plus en plus la parole à des défenseurs du milieu aquatique. Il ne s'agit plus seulement de défendre un site menacé mais de protéger l'environnement pour le bénéfice de la nation entière : « La Fédération des sociétés de protection de la nature vient d'écrire au premier ministre [...] "Il s'agit d'un problème national, indique la fédération" » (11/02/86). Par ailleurs, pendant cette période, *Le Monde* s'intéresse aussi à des barrages étrangers qu'il présente comme controversés (fig. 2).

Des années 90 à 2005, une question moins médiatisée mais mobilisant un discours plus complexe se développe sur les territoires et les environnements menacés. Pendant les années 90 et le début des années 2000, la question des barrages est moins médiatisée dans *Le Monde* et les articles sur les barrages controversés portent avant tout sur des ouvrages situés en Europe ou en Asie. Le barrage des Trois-Gorges notamment fascine les journalistes français. Ceux-ci relaient les arguments de l'ensemble des acteurs : représentants de l'État, riverains, agriculteurs, scientifiques. Ils diffusent aussi une vision plus intégrée de

l'environnement en rappelant la proximité entre enjeux sociaux et questions d'écologie : « Le groupe canadien de défense de l'environnement Probe International a assuré que les études officielles n'ont pas pris en compte la situation de 75 millions de personnes dont la vie est liée aux écosystèmes le long du Yangzi » (16/12/94).



Depuis 2005 s'affirment des conflits « *green on green* » impliquant des territoires locaux contre l'environnement global. L'essor de la question du réchauffement climatique au cours des années 2000, caractérisée par une croissance forte des termes « CO₂ » ou « gaz à effet de serre », relance le débat autour des barrages dans le journal *Le Monde*. Si certains articles

soulignent les qualités de l'énergie hydroélectrique, d'autres décrivent des conflits « *green on green* » posés par certains grands ouvrages. Le journal montre que le barrage de Belo Monte est présenté par ses défenseurs comme un « barrage vert » (23/02/10), mais à peine un an plus tard il souligne que la construction de l'ouvrage a été suspendue pour non-respect de critères environnementaux (03/03/11). *Le Monde* montre ainsi des luttes de plus en plus complexes, où les opposants aux projets défendent un environnement local hybride – à forte valeur écologique mais approprié par des groupes sociaux – et où les partisans défendent l'environnement à une échelle globale.

2.2. Biais et limites de l'usage de la presse pour étudier des luttes environnementales et territoriales

Une littérature abondante souligne les biais de la presse pour la réalisation d'études en sciences sociales. Afin d'avoir une idée plus précise des biais – ainsi que des atouts – de la source utilisée, le discours tenu par *Le Monde* lors de la controverse liée à la construction du barrage de Loyettes a été confronté aux récits des principaux acteurs de la controverse (17 entretiens recueillis au cours d'une campagne) et aux documents d'archives. L'analyse du corpus de presse a permis de contextualiser la controverse dans une perspective qui n'a pas été retrouvée dans les discours oraux et les documents d'archives. En effet, les acteurs interviewés ont replacé la controverse dans l'histoire de l'aménagement des cours d'eau ou l'histoire de leurs communes, alors que le journal situe cet événement dans l'histoire de l'aménagement territorial à une échelle régionale : « Sur une grande longueur, la vallée du Rhône s'est vouée à la production énergétique : aménagements EDF de Miribel-Jonage [...], centrale nucléaire de Bugey [...] et, surtout, construction du surgénérateur de Creys-Malville » (07/01/82). Journal national, dans la dizaine d'articles qu'il consacre à cette controverse, *Le Monde* interviewe presque uniquement des acteurs nationaux : le directeur de la Compagnie nationale du Rhône (CNR), le président de la Fédération de protection de la nature Rhône-Alpes et membre du Haut Comité de l'environnement, le géologue Haroun Tazieff, des ministres. Quelques rares fois un maire, un président du conseil général ou régional sont amenés à témoigner. De plus, le débat relayé par le journal est réduit à une opposition entre un groupe écologiste soucieux de défendre un espace « inhabité » (28/02/87) et la CNR « condamnée à disparaître » si elle ne réalise pas le barrage (01/08/87). Il tend ainsi à gommer la complexité du débat. Ce dernier a pourtant évolué au cours de la controverse : les agriculteurs se sont éloignés des écologistes pour éviter que l'espace du projet (certes inhabité mais bien approprié et réputé pour son gibier et son bois) ne soit protégé. Cet exemple illustre à quel point une lutte de territoire peut être résumée par un journal d'audience nationale. Mais il permet aussi de mesurer l'importance accordée à la figure de l'écologiste pendant les années 80 et révèle ainsi l'émergence de nouvelles représentations sociales et environnementales.

CONCLUSION

Dès les années 40, des discours concurrents sur les barrages sont véhiculés par le journal *Le Monde*. Ces discours convoquent des représentations sociales de la nature bien distinctes : la nature à dompter et à exploiter, la nature comme milieu sauvage, la nature comme co-construction. Ils renvoient aussi à des représentations des territoires. Quelle échelle spatiale le projet concerne-t-il ? Quels usages relèvent de l'occupation ? Quelles logiques d'appropriation sont décrites ? L'analyse diachronique des articles du *Monde* permet d'observer la prise en compte progressive de la complexité du débat autour de l'édification de barrages à partir des années 90 et plus encore depuis la seconde moitié des années 2000.

RÉFÉRENCES

- Anderson A., 2013, *Media, Culture and the Environment*, London, Routledge.
- Blanc N., Bonin S., 2008, *Grands barrages et habitants. Les risques sociaux du développement*, Versailles, Quae.
- Burgess J., 1990, « The Production and Consumption of Environmental Meanings in the Mass Media: A Research Agenda for the 1990s », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 15(2), p. 139-161.
- Comby E., 2015, *Pour qui l'eau ? Les contrastes spatio-temporels des discours sur le Rhône (France) et le Sacramento (États-Unis)*, thèse de doctorat en géographie, Université Jean Moulin-Lyon 3.
- Darly S., Torre A., 2008, « Conflits liés aux espaces agricoles et périmètres de gouvernance en Île-de-France (résultats à partir d'analyses de la presse quotidienne régionale et d'enquêtes de terrain) », *Géocarrefour*, 83(4), p. 307-319.
- Harvey D., 2001, « Globalization and the Spatial Fix », *Geographische Revue*, 2(3), p. 23-31.
- Le Lay Y.-F., Rivière-Honegger A., 2009, « Expliquer l'inondation : la presse quotidienne régionale dans les Alpes et leur Piedmont (1882-2005) », *Géocarrefour*, 84(4), p. 259-270.
- Lemieux C., 2007, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil Neuf Cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25(1), p. 191-212.
- McCully P., 2001, *Silenced Rivers: The Ecology and Politics of Large Dams*, London-New York, Zed Books.
- Swyngedouw E., 2015, *Liquid Power. Contested Hydro-Modernities in Twentieth-Century Spain*, Cambridge, MA, MIT Press.

LES AUTEUR.E.S

Silvia Flaminio
ENS de Lyon – EVS
silvia.flaminio@ens-lyon.fr

Yves-François Le Lay
ENS de Lyon – EVS
yves-francois.le-lay@ens-lyon.fr

Hervé Piégay
ENS de Lyon – EVS
hervé.piégay@ens-lyon.fr

Représentations territoriales et construction identitaire autochtone autour d'un conflit minier au Pérou

AUTEURE

Maud YVINEC

RÉSUMÉ

Cette communication propose d'analyser le discours public des populations locales dans le conflit minier – actif – de « Las Bambas » au Pérou. Ces populations sont des communautés paysannes andines qui, pour pouvoir réclamer le droit à la « consultation préalable » sur l'usage de l'espace, doivent revendiquer leur indianité. Depuis quelques années, différentes initiatives ont été prises, parfois en collaboration avec des ONG, pour faire entendre leur voix : élaboration d'une revue culturelle, réalisation de courts documentaires, création de sites internet et pages Facebook (sans compter l'organisation d'une marche vers la capitale)... autant de matériaux constituant des sources intéressantes pour examiner la façon dont se construit un récit territorial qui s'oppose au récit des défenseurs des politiques extractivistes et reconfigure la façon dont ces communautés se représentent elles-mêmes dans la société péruvienne. On peut, enfin, essayer d'évaluer l'impact de ce discours en observant sa diffusion dans les principaux médias régionaux et nationaux.

MOTS CLÉS

Conflits socio-environnementaux, discours, représentations sociales, communautés indigènes, Pérou

ABSTRACT

This talk aims to analyse the public discourse of local populations in the active mining conflict of "Las Bambas" in Peru. These populations are rural Andean communities that need to claim their "indianity" in order to be allowed to ask for their right to "prior consultation" on the use of space. Various initiatives have been taken these last few years, sometimes in collaboration with NGOs, to get their voices heard: creation of a cultural review, realisation of short documentaries, websites and Facebook pages (including the organisation of a protest march to the capital city). These events are interesting sources for one who wants to study how a territorial narrative gets built, in opposition to the narrative made up by the defenders of extractivist policies and re-shaping the Peruvian communities' self-representation. We can also try to estimate the impact of this discourse by studying its diffusion in the main regional and national media.

KEYWORDS

Socio-environmental conflicts, Discourse, Social representations, Native communities, Peru

INTRODUCTION

Au Pérou, où l'essor du modèle néo-extractiviste n'a pas vraiment réduit les inégalités sociales et peut représenter un danger écologique, les conflits socio-environnementaux sont particulièrement nombreux ; ils s'avèrent, pour une grande partie, liés à l'activité minière. Ces conflits autour des mines voient les populations locales s'opposer aux entreprises multinationales avec lesquelles l'État entretient une logique de compromis (Bos & Lavrard-Meyer, 2015).

Si, en 2011, une loi sur la consultation préalable des peuples autochtones a été votée par le

président Ollanta Humala, en suivant les préceptes de la convention 169 de l'OIT¹, celle-ci n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes (Vargas, 2016). D'une part, le gouvernement a tardé à reconnaître que les populations andines pouvaient être concernées, en ne considérant « indiens » que les peuples d'Amazonie ou « communautés natives », sous prétexte que les « communautés indigènes » des Andes ont officiellement pris le nom de « communautés paysannes » depuis 1969 – ce qui n'empêche nullement que dans la vie courante le serrano, c'est-à-dire habitant de la cordillère, soit toujours assimilé (de manière péjorative) à l'*indio* (Méndez, 2011). L'État a, d'autre part, mis plusieurs années avant de fournir une liste des communautés autorisées à demander la consultation, cette liste étant encore à ce jour non exhaustive.

Dans ce contexte, où prouver son indianité permet d'obtenir des droits sur l'usage de l'espace contre les projets extractifs – la condition d'indigène étant historiquement liée à la question de la terre (Salázar-Soler, 2016) –, se développent des discours autochtones, en partie promus par des ONG, construisant un « récit » territorial qui forge de nouvelles identités sociales fondées sur l'ethnicité, dans le but d'obtenir une nouvelle considération au sein la nation péruvienne.

Nous voudrions ainsi analyser la façon dont le discours sur le territoire élaboré autour d'un conflit peut reconfigurer des représentations sociales.

Nous nous pencherons sur le cas de « Las Bambas », gigantesque mine de cuivre située dans le département andin d'Apurímac (centre-sud du Pérou). Le projet minier – le plus important du pays – a été entrepris en 2004 par l'entreprise Xstrata, qui a fusionné avec Glencore en 2013 ; il a ensuite été revendu au consortium MMG Ltd en 2014, moment où des modifications ont été apportées concernant le transport du minerai et où l'étude d'impact environnemental a été modifiée sans consulter la population locale, ce qui a déclenché une série d'affrontements violents – le conflit restant ouvert actuellement. Parallèlement, des habitants de la province de Cotabambas où se trouve la mine ont, avec dans certains cas le soutien d'ONG, essayé de diffuser leur point de vue à travers des documentaires, une revue culturelle, des sites internet... autant de documents qui nous permettent de voir comment se construit le peuple « yanawara » en lutte pour la préservation d'un territoire.

Il s'agira d'une étude de discours empruntant à l'histoire des représentations (Chartier, 1998) et pouvant s'insérer dans certaines perspectives de l'écologie politique.

1. ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES AUXQUELLES LA POPULATION LOCALE S'OPPOSE

Le discours des populations locales cherche d'abord à s'opposer aux discours des défenseurs des politiques extractivistes montrant que les ressources minières, comme les hydrocarbures, se situent sur le territoire de la « nation péruvienne » et non sur celui des seuls autochtones. Ces derniers sont supposés ne rien exploiter tout en empêchant d'autres de le faire. Il s'agit là des avatars du discours sur le « syndrome du chien du jardinier », texte de l'ancien président Alan García publié dans le cadre du conflit sanglant de Bagua en 2009 faisant référence au

¹ La convention sur les droits des « peuples indigènes et tribaux » a été adoptée en 1989 par l'OIT puis ratifiée par la plupart des pays latino-américains, dont le Pérou. Le multiculturalisme est alors officiellement reconnu, mais ce n'est qu'en 2011, suite à un violent conflit en Amazonie, qu'est promulguée la loi de consultation préalable, censée appliquer un principe de la convention 169 qui prévoit la nécessaire consultation des populations autochtones lorsqu'une mesure ou un projet peut les affecter – notamment les projets concernant leurs territoires.

vieux proverbe espagnol « *el perro del hortelano no come ni deja comer* » (le chien du jardinier ne mange pas de salade mais empêche que d'autres viennent en manger). Les populations locales sont ainsi présentées comme un frein au développement du pays, ce qui fait écho à de vieilles représentations des XIX^e et XX^e siècles où les Indiens des Andes apparaissaient comme un obstacle au « progrès » (Mesclier, 2001). Dans la lignée de ce discours, les *antimineros* sont régulièrement présentés par les défenseurs de l'extractivisme comme des ennemis de la nation. C'est pourquoi certains vont jusqu'à les désigner comme des « terroristes », des « extrémistes » ou encore des « communistes » (ce qui en est souvent l'équivalent dans un pays encore marqué par le conflit civil armé qui a opposé les forces de l'ordre au Sentier lumineux dans les années 80).

Le discours des populations locales s'oppose par ailleurs aux discours tendant à montrer que les territoires andins ne sont pas des territoires autochtones car les « communautés paysannes » ne seraient pas composées de « vrais » Indiens (l'ancien président Humala ayant fait des déclarations très claires dans ce sens pour éviter que trop de communautés ne réclament la consultation préalable).

2. LES REPRÉSENTATIONS DU TERRITOIRE FORGÉES PAR LES POPULATIONS LOCALES DANS LE CONFLIT MINIER DE LAS BAMBAS

Dans les documents que nous avons réunis, nous observons que :

– Le discours des populations locales consiste à montrer qu'elles font « usage » de ressources, bien que ce ne soient pas les mêmes. En témoigne par exemple le documentaire *Mayunchis*, « Notre rivière » en quechua, qui illustre la façon dont la pénurie de truites due à la contamination de la mine prive les populations de nourriture. Le possessif *nchis*, « notre », prend par ailleurs tout son sens dans le conflit de territoire : « si, cela « nous » appartient », affirment les communautés andines de Cotabambas.

– Dans nombre de publications, notamment dans la revue culturelle *Qotapanpa* qui voit le jour en 2014, la mine est présentée comme un envers de l'El Dorado : elle n'est pas « le paradis » mais « l'Enfer » ; elle n'est pas associée à l'abondance mais à la destruction, la mort ; elle n'est pas ce qui offre ses fruits mais ce qui dévore tout (en témoignent des dessins et des poèmes publiés dans la revue)... Il s'agit encore une fois de prendre le contrepied des discours extractivistes, en s'appuyant également sur des représentations anciennes (les représentations des mines par les défenseurs des Indiens à l'époque coloniale). Il n'est d'ailleurs pas anodin que l'on insiste sur la « *codicia* », l'avarice, si violemment dénoncée dans la légende noire de l'Espagne.

– Il est par ailleurs intéressant d'observer la façon dont se forge un discours historique sur le territoire. Ainsi, de nombreux articles de cette même revue *Qotapanpa* reproduisent des textes d'historiens (de Garcilaso de la Vega à une historienne péruaniste actuelle) et d'explorateurs ou géographes des siècles passés (Antonio Raimondi, Mateo Paz Soldán). Cela permet d'ancrer historiquement les revendications des populations locales : elles montrent qu'il s'agit d'un territoire autochtone, c'est celui de leur « peuple » ou de leur « nation » (Chalhuhauacho, capitale du district du même nom dans la province de Cotabambas étant par exemple de plus en plus régulièrement appelée « *antigua capital de la nación Yanawara* »)... ce qui revient à construire une identité.

3. LA CONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE À TRAVERS CES REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES

Si le qualificatif *indígena* est encore largement perçu comme péjoratif à titre individuel dans les Andes, les populations locales ont compris leur intérêt à se revendiquer comme *pueblos*

originarios à titre collectif (Salázar-Soler, 2016). C'est dans cette logique que s'élabore le discours des communautés quechua affectées par la mine de las Bambas. Elles se définissent alors comme une « nation » au sens de « peuple » (la « nation Yanawara »), ce qui n'était pas le cas auparavant. Cela s'entend dans le contexte de promotion internationale du multiculturalisme depuis les années 90 et 2000, s'accompagnant parfois de la reconnaissance politique du « plurinationalisme » (comme c'est le cas en Bolivie, mais pas encore au Pérou). Le territoire de la province de Cotabambas est alors représenté comme l'espace correspondant à une « nation » indigène, celle des Yanawaras (de même que la province d'Espinar, dans la région de Cusco, est de plus en plus fréquemment représentée comme le territoire de la « nation K'ana »).

Cette « ré-indianisation » du territoire suppose une « ré-indianisation » des représentations sociales : elle implique la construction d'une identité, qui passe par « l'invention de traditions » pour reprendre l'expression d'Hobsbawm. C'est ainsi que peuvent se lire certains articles sur les « coutumes yanawaras » dans la revue *Qotapanpa* et sur le site internet créé par le maire de Chalhuhaucho.

Une image récurrente est celle d'un peuple toujours en lutte contre les « envahisseurs » étrangers, qu'il s'agisse des Incas (d'où l'apposition – erronée – dans certains discours – mais pas tous – de « chanka yanawara », les Chankas étant célèbres pour avoir valeureusement résisté aux Incas), des Espagnols... ou des entreprises minières.

4. L'IMPACT DE CE DISCOURS

L'impact du discours est mesurable en consultant les principaux médias régionaux et nationaux : alors que la « nation Yanawara » n'y figurait pas avant le conflit, on en parle maintenant régulièrement lors des manifestations de la population locale contre Las Bambas. C'est donc bien que cette population commence à occuper une nouvelle place dans le panorama socio-politique péruvien.

RÉFÉRENCES

- Bos V., Lavrard-Meyer C., 2015, « Néo-extractivisme minier et question sociale au Pérou », *Cahiers des Amériques latines*, n° 78, p. 29-55.
- Chartier R., 1998, *Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et incertitudes*, Paris, Albin Michel.
- Méndez C. 2011, « De indio a serrano: nociones de raza y geografía en el Perú », *Histórica*, 35(1), p. 53-102.
- Mesclier É., 2001, « De la complementariedad a la voluntad de aplanar los Andes: representaciones de la naturaleza y pensamiento económico y político en el Perú del siglo XX », *Bulletin de l'IFEA*, 30(3), p. 541-562.
- Salázar-Soler C., 2016, « La place de l'ethnicité dans les conflits socio-environnementaux dans les Andes du Pérou : XX^e-XXI^e siècles », *IDEAS*, n° 8 [en ligne : journals.openedition.org/ideas/1785 consulté le 19/01/18].
- Vargas K. (dir.), 2016, *La implementación del derecho a la consulta previa. Aportes para el análisis y la garantía de los derechos colectivos de los pueblos indígenas*, Lima, Cooperación alemana.

L'AUTEURE

Maud Yvinec
Université Paris 1 – Prodig
maud.yvinec@univ-paris1.fr

Le pouvoir local face au risque conflictuel **L'exemple des parcs solaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

AUTEUR

Vincent BAGGIONI

RÉSUMÉ

Les conflits d'aménagement accompagnent souvent le développement de territoires touchés par les phénomènes de périurbanisation. Leur surgissement est alors compris comme une forme de régulation sociale. L'élite municipale de l'aménagement semble pourtant avoir en partie conscience des risques conflictuels que comportent les projets qu'elle porte sur son territoire. Différentes conceptions du conflit sont alors observables, qui semblent dépendre de sa trajectoire de socialisation aux pratiques d'aménagement. L'élaboration de projets de parcs solaires dans deux communes de la région PACA fournit ici un cadre comparatif pour l'étude de la socialisation de cette élite aux risques conflictuels. Ses résultats permettent d'envisager le conflit non plus seulement comme un phénomène qui s'imposerait aux espaces en transition, mais aussi comme une contrainte, indexée aux catégories politiques de l'aménagement, qui détermine en partie la conflictualité des territoires.

MOTS CLÉS

pouvoir local, pratique d'aménagement, socialisation, conflit, périurbain, parc solaire

ABSTRACT

Land settlement conflicts often accompany the development of territories affected by the phenomenon of suburbanisation. Their emergence is then understood as a form of social regulation. However, the municipal elite of development seems to be partly aware of the conflicting risks of projects carried out on its territory. Different conceptions of the conflict are then observed, that seem to depend on its path of socialisation developing practices. The development of solar farm projects in two towns in the PACA region here provides a comparative framework for the study of the socialisation of this elite with conflicting risks. Its results allow to considering the conflict not only as a phenomenon that would require transition areas, but as a political constraint which partly determines territories conflictuality.

KEYWORDS

Local power, Practice development, Socialisation, Conflict, Suburbanisation, Solar park

INTRODUCTION

UN RISQUE CONFLICTUEL INDEXÉ AUX PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT

Depuis la fin des années 70, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a connu un repeuplement de ses espaces ruraux dû à l'extension de ses aires urbaines. La coexistence de populations aux représentations différentes de l'utilisation des espaces naturels pourrait alors être source de conflits à propos de choix d'aménagement (Torre, 2010). Ces conflits d'usage de l'espace sont identifiés par la littérature à la fois comme révélateurs des changements que connaissent les territoires et comme vecteur de socialisation entre groupes sociaux méconnaissant les valeurs respectives qu'ils attribuent aux différents espaces géographiques situés dans leur environnement (Mormont, 2006). Ces approches invitent à analyser le conflit comme un mode de régulation sociale, c'est-à-dire comme « une forme positive de socialisation » (Melé, 2013 : 9), dont les occasions d'interactions qu'il engendre favorisent la structuration

sociale de sociétés localisées. Le conflit paraît dès lors si ce n'est irrémédiable, du moins nécessaire à l'accompagnement de l'évolution des territoires faiblement structurés.

Cette communication souhaite nuancer cette approche régulationniste du conflit d'aménagement, en se plaçant du côté des concepteurs de projets, et plus particulièrement ceux que l'on regroupera sous le terme « d'élite municipale de l'aménagement »¹ (EMA). Le conflit ne constituerait pas seulement un mode de régulation qui s'imposerait à elle, pour ainsi dire, de l'extérieur. L'usage du conflit ou l'éventualité de son surgissement participerait de la problématisation de son activité d'aménagement. Cette dernière préviendrait en partie les situations conflictuelles, comme elle pourrait les précipiter. En effet, cette élite intègre ce risque conflictuel dans l'élaboration des projets. Comme le note Nadia Arab, « avec l'intensification de l'incertitude, les raisonnements des élus, aménageurs et promoteurs sont de plus en plus clairement structurés par la gestion des risques » (2007 : 154). L'administration quotidienne des populations constitue de nombreuses sources d'identification des représentations spatiales différenciées dont sont porteuses les populations, mais aussi d'apprentissages des conflits à base territoriale, au travers des échecs qu'ils occasionnent, mais aussi de leur évitement, leur résolution ou leur instrumentalisation. Ces expériences donnent lieu à une catégorisation des situations d'aménagement de l'espace en fonction des risques conflictuels qu'elles comportent.

La définition des actions à mettre en œuvre dépend, de notre point de vue, de la manière dont l'EMA problématise le risque conflictuel. Nous faisons ainsi l'hypothèse que la définition des activités d'aménagement dépend de sa trajectoire de socialisation au risque conflictuel. Ce processus de socialisation serait particulièrement conditionné par l'existence de conflits d'aménagement antérieurs, mais aussi par les relations qu'entretient l'EMA avec les nouvelles populations venues s'installer sur le territoire communal.

Pour tester cette hypothèse, notre raisonnement s'appuie sur la comparaison de deux projets de parcs solaires situés dans deux communes, St-Michel (1) et Moulès (2), situées en région PACA au sein d'« espaces périurbains éloignés »². Leur étude comparée permet d'observer un rapport au conflit contrasté, expliqué à partir de la socialisation qu'ont connue les élites municipales dans leurs pratiques de l'aménagement local (3).

1. ST-MICHEL³ – UN PROJET APPROUVÉ PAR LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Située dans le Haut-Var, St-Michel conserve les attraits paysagers et naturels des communes préalpines éloignées des grandes zones urbaines de la région PACA. Elle a néanmoins connu

1 On s'appuie sur la définition du terme élite proposée par William Genieys et Patrick Hassenteufel au sens d'« un groupe fortement structuré exerçant un pouvoir sur l'action publique dans la durée » (2012 : 98). Il s'agit, pour nous, du maire, de ses proches conseillers municipaux, ainsi que des techniciens associés aux décisions d'aménagement communal (le plus souvent le chef de cabinet ou le directeur des services administratifs lorsque la commune est plus petite, voire certains moins élevés dans la hiérarchie administrative, comme parfois le secrétaire de mairie pour les plus petites d'entre elles, mais proche politiquement de la majorité municipale).

2 On restera prudent sur cette terminologie tant le terme périurbain recouvre aujourd'hui des réalités spatiales et sociales éclatées pour être réunies sous une même définition (Vanier, 2012). On veut simplement désigner des communes de faible densité, ayant connu de fortes croissances démographiques dans les dernières décennies, qui ne sont pas situées directement dans la périphérie des grandes villes, mais dont la population travaille aujourd'hui majoritairement dans un pôle urbain.

3 Pour garantir l'anonymat des interviewés dans le but de les protéger d'un usage non anticipé de leur propos, les noms de ces communes ont été modifiés.

ces vingt dernières années une forte croissance démographique, sa population passant de 611 habitants en 1975 à 2 100 en 2012. Son village perché, dépeuplé jusque dans les années 90, a accueilli une partie de ces nouveaux habitants attirés par la vue à 360° qu'offre son panorama.

Parmi les 600 ha dont elle est propriétaire, la municipalité a choisi un terrain de 50 ha, considéré comme dégradé et improductif, pour localiser le parc solaire. Pour limiter la gêne visuelle que constitue le parc depuis l'ancien village perché, un écran forestier doit être maintenu. En 2009, une réunion publique rassemble une centaine de personnes des différents hameaux. Présenté sous forme de zonage, le projet ne suscite pas de contestations. Cependant, quelques mois plus tard, à l'issue de l'enquête publique, une opposition, constituée majoritairement des habitants du village perché, se manifeste par voie de presse. Le maire et l'entreprise chargée de l'aménagement cherchent alors à discuter, mais la négociation semble impossible aux différentes parties. Les opposants dénoncent un projet dont ils ne mesureraient pas les impacts et demandent son retrait ou son déplacement vers un site non visible à partir des habitations. Le maire considère que cette décision bénéficie de la légitimité du suffrage universel puisque, lors de son élection en 2008, « la question était au cœur de notre programme », et que depuis « pas loin d'un conseil municipal sur deux aborde la question »⁴. Le projet est finalement attaqué au tribunal administratif par les opposants qui gagnent en première et seconde instance. Le projet est aujourd'hui abandonné.

2. MOULÈS OU L'OBSESSION DE L'ÉVITEMENT DES PROBLÈMES PUBLICS

Située dans l'arrière-pays toulonnais, Moulès, commune rurale de 372 habitants en 1975, s'est peu à peu péri-urbanisée, et en accueille désormais plus de 2 500. Le projet de parc solaire se localise sur 50 ha de terrains situés en limite communale au sein d'un massif forestier de 1 900 ha, à l'intérieur d'un cirque dissimulé des habitations du village. Cependant, malgré ces précautions, le projet impacte la chasse, des propriétés limitrophes, ainsi que des usages récréatifs de la nature. Son élaboration se déroule dans des lieux de négociations discrets (Gilbert & Henry, 2012) avec les différents groupes ou acteurs sociaux directement concernés, mais évite soigneusement toute démarche publique de concertation. La population est toutefois tenue régulièrement informée de son avancée.

Le maire dirige en grande partie l'élaboration du projet, entouré d'une équipe resserrée composée d'adjoints et de l'opérateur. Les pratiques observées cherchent à anticiper les conséquences du projet, pensant à l'avance des actions correctrices ou des mesures de compensations, discernant des argumentaires publics et privés en fonction des situations de négociation ou de communication auxquelles il donnerait lieu. Si l'opération s'avère coûteuse, elle permet néanmoins la réalisation du parc solaire sans qu'aucune manifestation publique ne vienne contester le projet.

3. UN CONFLIT INTÉGRÉ AUX PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT

Les recompositions sociales qui s'opèrent entre anciens et nouveaux habitants depuis la fin de l'exode rural à St-Michel et Moulès éclairent les modalités d'aménagement choisies par l'EMA pour implanter des parcs solaires. Ces choix paraissent déterminés par une conception de l'aménagement communal relativement semblable à celle de la fin de l'exode rural, mais qui évolue de manière distincte dans chacune des communes.

Sa stabilité sur St-Michel résulte d'un rapport distancié maintenu entre le groupe autochtone

4 Extrait de l'article « (...) un maire "droit dans ses bottes" », *Var Matin*, 28/10/09.

et ses affiliés, détenteurs du pouvoir, et des nouvelles populations mieux dotées en capital culturel et économique. Cette distance sociale et spatiale est favorisée par le manque de politique hospitalière à l'adresse des nouveaux venus, l'absence de conflits et une segmentation socio-spatiale de l'habitat. Ces éléments freinent la socialisation de l'élite politique aux représentations spatiales et aux catégories politiques des groupes dont elle est éloignée socialement. Le conflit se conçoit alors comme un rapport normalisé entre groupes sociaux concurrents dont la régulation sera prise en charge par les règles tacites de médiation que l'élite politique locale pense encore en vigueur localement.

À Moulès au contraire, la conception de l'aménagement communal se transforme à partir de l'accueil favorable formulé à l'adresse des nouveaux venus et à mesure que l'élite politique locale se socialise à leurs représentations patrimoniales de la nature ainsi qu'au risque conflictuel que suscite l'utilisation des espaces naturels à des fins productives. Si cette conception conserve une perception productive de l'usage des sols, elle proscriit le conflit, source potentielle de divisions locales, mais ne promeut pas non plus l'usage d'espaces publics de délibérations, identifiés comme modalité de constitution potentielle d'un public d'opposants. Elle favorise plutôt un compromis à propos des activités socialement acceptables pour discuter de l'aménagement communal, en autorisant les négociations discrètes avec les groupes sociaux concernés à condition que leurs conséquences soient publicisées.

Cette comparaison présente ainsi l'intérêt de resituer les conflits territoriaux, ou leur absence, à partir de l'évolution des conceptions d'aménagement de l'EMA. Ces dernières sont le produit de la socialisation de ses membres à l'aménagement du territoire, aux représentations spatiales des groupes sociaux locaux et au conflit à base territoriale. Le risque conflictuel peut alors tout autant réclamer des pratiques d'évitement qu'apparaître comme une opportunité légitime de stigmatisation d'opposants. Ces résultats permettent d'envisager le conflit non plus seulement comme un phénomène qui s'imposerait aux espaces en transition, mais aussi comme une circonstance indexée aux activités d'aménagement de l'EMA. Les différentes modalités de catégorisation du risque conflictuel participent ainsi en partie de la conflictualité des territoires.

RÉFÉRENCES

- Arab N., 2007, « Activité de projet et aménagement urbain : les sciences de gestion à l'épreuve de l'urbanisme », *Management & avenir*, 2(12), p. 147-164.
- Genieys W., Hassenteufel P., 2012, « Qui gouverne les politiques publiques ? Par delà la sociologie des élites », *Gouvernement et action publique*, 2(2), p. 89-115.
- Gilbert C., Henry E., 2012, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, 53(1), p. 35-59.
- Melé P., 2013, « Introduction », in P. Melé (dir.), *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, PUR, p. 7-18.
- Mormont M., 2006, « Conflit et territorialisation », *Géographie, économie, société*, 8(3), p. 299-318.
- Torre A., 2010, « Conflits environnementaux et territoires », in B. Zuindeau (dir.), *Développement durable et territoire*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, p. 109-122.
- Vanier M., 2012, « Dans l'épaisseur du périurbain », *Espaces et sociétés*, 1(148-149), p. 211-218.

L'AUTEUR

Vincent Baggioni
Aix-Marseille Université/CNRS – LAMES
vincent.baggioni@univ-amu.fr

Un nouveau souffle dans les pales. Formulation d'une méthode d'analyse ressourcielle pour étudier les dynamiques des conflits territoriaux Cas de parcs éoliens en Suisse occidentale

AUTEUR.E.S

Adeline CHERQUI, Pierre-Henri BOMBENGER

RÉSUMÉ

Cette contribution traite des enjeux méthodologiques liés au recueil et au traitement des données permettant d'analyser des situations de luttes territoriales dans une approche longitudinale. En effet, les travaux sur les conflits territoriaux mettent en exergue les difficultés et limites des modes habituels de recueil et de traitement des données, notamment la distance expérientielle des acteurs, les lacunes mémorielles ou encore les reconstructions discursives. En réponse à ces difficultés, une méthode originale reconstruisant les dynamiques de mobilisation et d'engagement des acteurs dans les luttes territoriales est proposée. En s'appuyant sur une analyse des ressources d'action (usage du droit, création de connaissances et diffusion d'information, organisation de l'opposition, soutien politique et social), la mise en œuvre de la méthode sur quatre cas de parcs éoliens en Suisse fournit une comparaison des dynamiques des luttes observées, ainsi qu'une analyse séquentielle des évolutions de leurs pratiques et de leurs représentations sociales.

MOTS CLÉS

Projet éolien, conflits territoriaux, engagement des acteurs, méthodologie d'analyse, ressources d'action, représentations sociales

ABSTRACT

The present contribution deals with data collection and processing methods in longitudinal case studies of territorial struggles. Several studies on land use planning conflicts report difficulties due to the qualification and analysis of collected data: researches mention as frequent biases the distance between involved actors and the facts they report, actors' memory deficiencies, and the fact that actors tend to reconstruct their own discourse. Our research analyses four cases of wind power implementation in Western Switzerland and allows us to develop and test an original methodology which partly overcomes these difficulties: relying on a resource-based actors' analysis (legal instruments use, knowledge creation and dissemination of information, structuration of opposition, political and social support), we can propose simultaneously a long-term overview of actors' struggle dynamics and a sequential analysis of the involved actors' social representations.

KEYWORDS

Wind energy project, Sociospatial conflict, Stakeholders' commitment, Research methodology, Resource based actors' analysis, Social representations

INTRODUCTION

En 2011, les autorités fédérales suisses décident de l'abandon progressif de la production électrique nucléaire et engagent le pays dans une stratégie de transition énergétique s'appuyant notamment sur le développement de la filière éolienne. Dans ce cadre, notre projet

de recherche FNS Gouvernance territoriale de l'activité éolienne (Gouvéole¹) a pour objectif de mieux cerner les effets socio-territoriaux locaux des stratégies énergétiques fédérales et cantonales. Pour ce faire, nous avons sélectionné quatre études de cas dont les projets et/ou parcs éoliens se situent dans le massif jurassien suisse. Ces processus de création des parcs éoliens suscitent de fortes oppositions qui se transforment parfois en luttes territoriales pouvant se déployer sur des temporalités de près de deux décennies.

Dans le cadre de cette communication, nous souhaitons cibler notre propos sur les enjeux méthodologiques liés au recueil et au traitement des données permettant de qualifier et d'analyser ces situations de luttes territoriales. En effet, de nombreuses recherches sur les conflits (Céfaï & Trom, 2001 ; Fillieule, 2001) en aménagement du territoire (Torre *et al.*, 2010 ; Pham & Torre, 2012) portant sur des études longitudinales mettent en exergue les difficultés et limites des modes de recueil et de traitement habituels des données dans ce type d'études de cas. Parmi ces biais, les chercheurs distinguent notamment la distance expérientielle des acteurs, les lacunes mémorielles ou encore les reconstructions discursives.

En réponse à ces difficultés, cette contribution formule une méthode originale permettant de reconstruire les dynamiques de mobilisation et d'engagement des acteurs. En empruntant la typologie des ressources d'action développée par Knoepfel *et al.* (2006), notre modèle méthodologique propose de reconstituer ces dynamiques dans une approche séquentielle et longitudinale. C'est ainsi que les ressources d'action que nous avons retenues qualifient l'utilisation du droit, la création et la diffusion d'informations, l'organisation de l'opposition et enfin le soutien politique et social.

Cette approche méthodologique présente une double originalité : d'une part, la pluralité des sources mobilisées permet une double validation des données obtenues auprès des acteurs (analyse de la presse allant des articles aux éditoriaux en passant par les courriers des lecteurs, entretiens semi-directifs, analyse des documents institutionnels, etc.) et, d'autre part, elle structure les différentes phases d'engagement de leurs ressources et permet ainsi de qualifier les dynamiques de mobilisation des différentes parties en présence.

Notre communication est organisée en deux parties. Dans un premier temps, la présentation de la méthode met en évidence ses apports et ses limites dans la reconstruction longitudinale des luttes territoriales au regard des approches existantes. Puis la seconde partie propose une mise en application sur nos quatre terrains d'étude. Les résultats ainsi obtenus fournissent une vision à la fois globale des dynamiques de lutte sur le long terme et une analyse séquentielle des évolutions des représentations sociales des acteurs impliqués.

1. MÉTHODOLOGIE

Les luttes territoriales traduisent des réalités socioéconomiques forts disparates. En effet, l'analyse longitudinale de ces conflits voit se succéder des phases de latence, de fortes tensions politiques, médiatiques et/ou judiciaires, d'éventuelles recherches de compromis, d'intervention d'acteurs médiateurs, etc. Aussi, la qualification de la variation du degré de conflictualité s'avère un exercice peu aisé. L'analyse ressourcielle, parce qu'elle recense par acteur impliqué les moyens qu'il mobilise pour faire triompher son point de vue et/ou ses objectifs, est un révélateur du degré d'engagement des différents acteurs en présence. En

1 Projet Gouvernance territoriale de l'activité éolienne financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (subside 100017-150258).

particulier, elle donne à voir simultanément les stratégies de chacun des protagonistes, leurs capacités à mobiliser tactiquement des ressources et les effets réciproques de leurs mobilisations sur les représentations sociales et les comportements des autres acteurs.

L'analyse ressourcielle met particulièrement bien en évidence la capacité des acteurs à se saisir et à produire, à échanger et à confronter les ressources de l'action collective, qui peuvent ainsi se définir comme les moyens dont ils disposent, dans une dynamique relationnelle, pour faire entendre leurs points de vue. Or, la mise en relation de ces ressources d'action entre acteurs produit un ensemble de données matérielles de différentes natures (coupure de presse, acte légal, bordereau de paiement, note de séance, etc.) pouvant être récoltées par le chercheur et classées selon une typologie commune aux différents acteurs (ressources argent, confiance, force, droit, connaissance, etc.). La plupart de ces ressources ne sont pas indépendantes et l'engagement d'une ou plusieurs ressources par un acteur se traduit généralement par une réaction ressourcielle des autres protagonistes.

Pour illustrer notre propos, quelques études récentes (Torre *et al.*, 2010) ont mis en évidence l'intérêt de prendre en considération l'engagement des acteurs dans leur stratégie judiciaire ainsi que leurs pratiques de mobilisation sociale. Cependant, elles se restreignent à l'analyse des procédures judiciaires et laissent dans l'ombre la capacité des acteurs à se saisir des fenêtres d'opportunité prévues par les procédures de mise en œuvre de l'action publique (par exemple, la rédaction d'opposition, le droit de pétition, la convocation référendaire, etc.).

Les capacités d'action des acteurs dans ces luttes territoriales, en partie structurées par le cadre institutionnel, nous permet ensuite de les positionner, de manière évolutive, dans des rôles d'*insiders* (ceux qui fabriquent et accompagnent le projet) et d'*outsiders* (ceux qui sont exclus du projet objet de conflit) (Dupuy & Halpern, 2009 ; Hayes, 2002) tout au long de ces luttes territoriales.

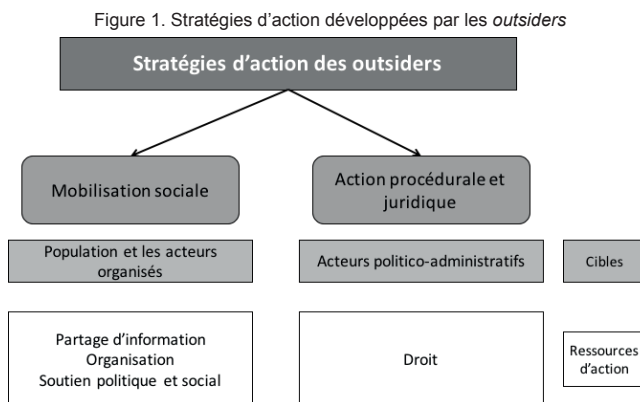
De manière très systématique pour chaque cas analysé, la méthode consiste à qualifier à travers une grille d'évaluation chaque support informationnel récolté par le chercheur au prisme de notre typologie remaniée des ressources d'action. Dans une approche que l'on pourrait qualifier de microsociologique, la compilation longitudinale des données pour chacun des types d'acteurs met en lumière les séquences de lutte territoriale qui se dégagent en fonction du degré d'investissement public des protagonistes. Le conflit territorial apparaît plus vivant, pluriel et surtout relationnel. Il est ainsi possible d'expliquer à quel moment de la procédure de mise en œuvre de l'action publique les *outsiders* vont mobiliser stratégiquement certaines des ressources d'action à leur disposition pour entrer en résistance ainsi que les effets engendrés par cet engagement sur les pratiques des autres acteurs impliqués. L'approche met également en exergue les évolutions des représentations sociales en action dans ces situations d'asymétrie ressourcielle entre acteurs. La méthode permet ainsi une lecture des pratiques d'apprentissage des acteurs, de leur capacité à agir stratégiquement, voire dans certaines situations à favoriser l'émergence d'arènes de négociation (Commaille & Jobert, 1998) plus ou moins formelles entre *outsiders* et *insiders*.

2. RÉSULTATS

L'analyse comparée de la mise en œuvre de notre grille d'analyse ressourcielle sur nos quatre études de cas permet ainsi de dégager la variation de l'intensité d'engagement des ressources par les différents acteurs dans ces luttes territoriales qui se déploient sur des

temporalités longues. Cette variation définit ainsi des séquences d'évolution des situations conflictuelles observées. Il apparaît que, lorsque le degré de lutte territoriale s'accroît, alors les *outsiders* développent des stratégies d'engagement plus complexes. Comme le schématise la figure 1, deux modes d'action combinés sont alors mobilisés et déployés sur au moins deux scènes d'action dissociées.

La première scène d'action est organisée autour d'un enjeu de mobilisation sociale en réaction au projet de parc éolien. Cette scène se définit par son objet : les *outsiders* cherchent à accroître le nombre et le type d'acteurs impliqués dans une contestation de nature politique au projet. Pour ce faire, ils mobilisent trois catégories de ressources d'action principales : le partage d'informations, l'organisation et le soutien social et politique. En parallèle, la seconde scène d'action des *outsiders* est organisée autour d'une approche de nature procédurale et juridique. Cette scène a pour objectif d'utiliser les ressources et les potentialités offertes par le cadre procédural pour infléchir la position des acteurs du système politico-administratif et en particulier des *insiders*. L'action se situe alors majoritairement sur le terrain réglementaire.



Cette conception en deux dimensions permet d'approfondir les approches usuelles de l'analyse de la conflictualité (Torre, 2010, 2012 ; Joerin *et al.*, 2001). Celles-ci ont en effet tendance à caractériser l'action des *outsiders* dans une approche univoque qui assimile la conflictualité à la mise en visibilité médiatique des actions entreprises sur le volet sociopolitique de leur engagement. Les résultats de notre travail soulignent quant à eux que l'action particulière des associations et des acteurs d'opposition se déploie bien dans ces deux dimensions.

De même, la dynamique de production et d'échange d'informations générée par les *outsiders* apparaît comme généralement consécutive à celle produite par les *insiders*, ces derniers devant *a minima* produire les données nécessaires aux études d'impact environnemental et à la délivrance des autorisations d'aménagement. Elle se caractérise par son caractère plus interactif (dans une optique de mobilisation sociale) que celle des porteurs du projet de parc éolien. En outre, elle peut souvent être qualifiée de proactive dans la mesure où elle ouvre de nouvelles thématiques/champs de connaissances (comme les impacts des éoliennes sur la santé) ou des méthodes d'évaluation d'impacts (par exemple les études d'impacts cumulés de plusieurs projets éoliens dans une même région sur l'avifaune et les paysages) qui ne sont

pas traitées par les procédures d'autorisation actuelles. En ce sens, les *outsiders* structurent pour partie le référentiel cognitif territorial du projet de parc éolien. Ce référentiel est ainsi le reflet des représentations sociales des acteurs en présence et se constitue dans le rapport de force entre les groupes sociaux impliqués dans le conflit d'aménagement.

RÉFÉRENCES

- Benford R. D., Snow D. A., 2000, « Framing processes and social movements: An overview and assessment », *Annual Review of Sociology*, vol. 26, p. 611-639.
- Céfaï D., Trom D., 2001, *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, éd. de l'EHESS.
- Commaille J., Jobert B., 1998, *Les métamorphoses de la régulation politique*, vol. 24, Paris, LGDJ.
- Dupuy C., Halpern C., 2009, « Les politiques publiques face à leurs protestataires », *Revue française de science politique*, 59(4), p. 701.
- Fillieule O., 2001, « Post scriptum : propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51(1), p. 199-215.
- Hayes G., 2002, *Environmental protest and the state in France*, New-York, Palgrave Macmillan.
- Joerin F., Rey M.-C., Nembrini A., Desthieux G., 2001, « Information et participation pour l'aménagement du territoire », *Revue internationale de géomatique*, 11(3-4), p. 309-332.
- Knoepfel P., Larrue C., Varone F., 2006, *Analyse et pilotage des politiques publiques*, Zürich, Verlag Rüegger.
- Pham H. V., Torre A., 2012, « La décision publique à l'épreuve des conflits », *Revue d'économie industrielle*, n° 2, p. 93-126.
- Torre A., Melot R., Bossuet L., Cadoret A., Caron A., Darly S., Jeanneaux P., Kirat T., Pham H. V., 2010, « Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? Éléments de méthode et de repérage », *Vertigo*, 10(1) [en ligne : doi.org/10.4000/vertigo.9590 consulté le 22/01/16].

LES AUTEUR.E.S

Adeline Cherqui
Institut Insit, équipe Plani-D
HES SO – HEIG-VD
adeline.cherqui@heig-vd.ch

Pierre-Henri Bombenger
Institut Insit, équipe Plani-D
HES SO – HEIG-VD
pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch

Les déserts contre les métropoles ? Les transports comme révélateurs de luttes territoriales en Occitanie

AUTEUR

Bruno REVELLI

RÉSUMÉ

Cette contribution propose d'étudier les clivages territoriaux entre métropoles et monde rural en Occitanie à travers l'étude des discours d'acteurs locaux. Ces résultats ont été collectés lors d'une procédure de consultation menée par la région elle-même à propos de sa politique de transports, qui s'est déroulée juste après le nouveau découpage régional du 1^{er} janvier 2016, avec de nombreuses réunions aussi bien dans les grandes villes de la région que dans des territoires hyper-ruraux (Lozère, Gers, Ariège...). Elle permet de comprendre les représentations géographiques que les acteurs territoriaux utilisent pour réclamer plus de services de transports et d'infrastructures, mais aussi pour combattre des projets comme les lignes à grande vitesse Bordeaux–Toulouse et Montpellier–Perpignan. Nous montrons que ces luttes en matière de transports sont souvent couplées à des représentations de désertification rurale et à un sentiment d'abandon. La vision des villes reste pourtant ambivalente, aussi bien positive que négative.

MOTS CLÉS

Région, métropole, représentation géographique, territoire, transports, Occitanie

ABSTRACT

This contribution's purpose is to study territorial divides between metropolitan areas and the rural world in the Occitanie region (South-West of France) by analysing local actors' speeches. The results have been collected during a large consultation procedure led by the Region itself about its transport policy, which took place just after the new territorial reform in France on the 1st of January 2016 and was made of several meetings both in big cities and very isolated countrysides (Lozère, Gers, Ariège...). It enables to understand the geographical representations that territorial actors use to claim for more transport links and infrastructures or to fight against projects like the highspeed railway infrastructures Bordeaux–Toulouse and Montpellier–Perpignan. We show that transport struggles are very often mixed with representations of rural desertification and the feeling of territorial abandonment. However, the vision of cities remains ambivalent, both negative and positive.

KEYWORDS

Region, Metropolitan area, Geographical representations, Territory, Transports, Occitanie

INTRODUCTION

Les représentations qui évoquent une lutte entre deux Frances sont aujourd'hui largement répandues. Une « fracture territoriale » (Davezies, 2012) existerait entre de grandes métropoles intégrées à la mondialisation et une « France périphérique » (Guilluy, 2014) marginalisée. Cette lutte peut paraître abstraite mais est souvent mobilisée dans le cadre d'autres luttes plus localisées. Cette communication s'y intéresse à travers une procédure de consultation menée par la région Occitanie au printemps 2016. Les acteurs en présence évoquent-ils cette

tension ? Sur quelles représentations s'appuient-ils ? Comment entre-t-elle en résonnance avec des luttes plus locales ?

Les États généraux du rail et de l'intermodalité (Egrim) avaient pour objectif la définition d'un horizon pour la politique de transports régionale suite à la fusion des anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. L'ampleur de cette consultation (38 réunions de deux heures), les lieux de consultation (l'ensemble des préfectures et sous-préfectures de la région) et son objet (la politique de transports régionale) en font une caisse de résonnance propice à l'expression de diverses luttes territoriales.

Ce corpus pose la question de l'approche méthodologique à adopter. Les échantillons sélectionnés sont issus d'une retranscription complète réalisée à partir d'enregistrements. La diversité des acteurs en présence d'une réunion à l'autre (d'une dizaine de personnes à quelques centaines) et le poids de certains groupes d'acteurs (cheminots, associations locales, élus) rendent les comparaisons territoriales délicates. Toutefois, nous précisons pour chaque intervenant son statut et la réunion lors de laquelle il s'exprime. Le choix a été fait d'une approche centrée sur l'analyse de leurs discours à partir d'extraits sélectionnés pour leur représentativité. L'approche choisie est celle de la géopolitique locale, en tant que reflets des « représentations inconscientes des différents acteurs et des choix de communication tactique parfaitement conscients » (Subra, 2016).

1. ORGANISATIONS RÉGIONALES ET LUTTES TERRITORIALES

Dans le nouvel ensemble dessiné par le redécoupage régional de 2016, la question de la place des métropoles fait appel à des représentations territoriales héritées des anciennes régions. L'organisation de Midi-Pyrénées peut facilement être caricaturée comme « Toulouse et le désert midi-pyrénéen ». Les géographes eux-mêmes ne manquent pas de souligner de profonds déséquilibres régionaux (Jalabert & Weissberg, 1995). C'est moins le cas pour Languedoc-Roussillon dont le système de villes est plus équilibré. Pourtant, Montpellier aussi a pu être qualifiée de « dévorante » et accusée de « tout ramasser » (Ferras, 1995).

Ces représentations sont cependant amenées à être remodelées par le nouveau découpage régional. Parmi les premiers à devoir élaborer de nouvelles représentations, les candidats aux élections régionales n'ont pas manqué de nourrir l'idée d'un clivage entre les deux métropoles, Toulouse et Montpellier, et le reste du territoire régional. Ces dernières sont à la fois louées comme « locomotives » et « moteurs » susceptibles de « rayonner » sur la région, mais aussi capables de la « dévitaliser », de la « désertifier » ou d'en « aspirer », « siphonner » voire « cannibaliser » les richesses¹.

La nouvelle région doit ainsi apparaître comme la collectivité susceptible de mieux répartir les richesses créées par les métropoles, et incarner ainsi la figure d'un « Robin des bois territorial » (Estèbe, 2015). La loi NOTRe² fait en effet de la relation entre métropoles et régions un enjeu de premier ordre. C'est à l'aune de ces représentations héritées et de ces enjeux nouveaux qu'il convient d'étudier les discours qui suivent.

¹ Propos relevés dans le débat télévisé sur *France 3 Midi-Pyrénées* du 02/12/15 et dans *La Dépêche du Midi* du 19/11/15

² Loi de nouvelle organisation territoriale de la république du 7 août 2015.

2. DÉSERTS CONTRE MÉTROPOLES : UNE TOILE DE FOND RICHE EN REPRÉSENTATIONS

2.1. Désertification et fracture territoriale

Comme le souligne Philippe Subra, les représentations du désert (voir témoignages 3 & 22 *infra*) ou de la mort du territoire (2, 23) sont très présentes lors des conflits en milieu rural. Elles ont à la fois pour vocation d'exprimer le sentiment d'abandon, la violence de la crise que peut traverser un territoire, mais possèdent aussi une dimension tactique qui encourage la mobilisation. Cet appel au registre émotionnel n'est pas absent des déclarations suivantes :

- (1) « On souffre de l'isolement, de la non fréquence des transports [...] On se sent coupé. » (élu local, Auch)
- (2) « On n'a ni rail, ni route, ni avion. Qu'est-ce qu'il nous reste pour ne pas mourir dans le sud du Gers ? » (élu local, Mirande)
- (3) « Des pans entiers de territoires sont désertés, la région ne pourra pas se substituer à l'État, l'État doit se réengager. » (cheminot, Auch)
- (4) « On n'a pas d'égalité d'accès, il y a une ségrégation sur les territoires au niveau des transports. » (habitant, St-Girons)
- (5) « Il faut maintenir les trains de nuit qui répondent à un intérêt collectif, les enlever c'est renforcer le sentiment d'abandon, ils maintiennent un sentiment d'appartenance à la France. » (habitant, Foix)
- (6) « L'abandon des trains de nuit et l'ouverture au privé se fait dans un délai trop court. On détruit l'équilibre du territoire. On se concentre trop sur les grandes villes. » (habitant, Montauban)

La lutte qui s'exprime ici est d'abord celle pour l'existence, la reconnaissance par l'institution régionale et l'État. C'est ensuite l'image d'une fracture qui se dessine en creux : les sentiments « d'isolement », « d'abandon » et « d'enclavement » sont ici renforcés par l'idée d'une dégradation des services de transport en général (1, 3, 4) et des trains de nuit plus particulièrement (5, 6). Ce constat conduit à l'évocation d'une « coupure », d'une « ségrégation » et d'une « région à deux vitesses » (9) qui ferait de ces territoires de véritables marges au sens que leur donne Brigitte Prost (2004) : des espaces de rupture qui rendent visible un dysfonctionnement territorial, qui serait lié à la remise en cause de l'égalité territoriale, rendu visible par l'évolution des politiques de transport.

2.2. Les représentations ambivalentes de la métropole

À ces espaces de marges sont donc opposés les grandes villes (6) et surtout les métropoles où se concentrent les investissements (7, 8, 9).

- (7) « Toutes les politiques cherchent à tout centrer sur les métropoles [...] Il faut se battre contre le constat "Toulouse et le reste". » (acteur économique, Mirande)
- (8) « Il ne faut pas tout centrer sur Toulouse. » (habitant, Montauban)
- (9) « Il faut être vigilant pour éviter d'avoir une région à deux vitesses et ne pas tout concentrer sur la métropole. » (acteur économique, Rodez)
- (10) « Il ne faut pas oublier les villes moyennes relais entre les métropoles et le monde rural. » (militant associatif, Béziers)
- (11) « Nous sommes le parent pauvre de la région alors que nous sommes une métropole d'équilibre au sens régional. » (élu local, Castres)

On retrouve ici certaines affirmations de Philippe Estèbe (2015) comme le fait que la métropolisation est une des causes de l'ébranlement de l'égalité territoriale et qu'une de ses conséquences est le sentiment d'abandon que connaissent les villes petites et moyennes (10, 11). Les notions d'égalité (4) et d'équilibre (6, 11, 20) du territoire apparaissent comme des valeurs refuge pour ces acteurs.

D'autres acteurs des territoires ruraux expriment pourtant un désir de métropole, c'est alors la complémentarité des territoires qui est mise en avant.

- (12) « On a besoin d'aller à Toulouse pour les services et les activités. » (militant associatif, Auch)
- (13) « Il faut une bonne liaison avec Toulouse qui est notre locomotive. » (élu local, Cahors)
- (14) « Il faut réfléchir aux liens entre Toulouse et les stations, vers Luchon et la vallée de l'Aure. » (élu local, Tarbes)
- (15) « Si l'offre ferroviaire s'améliore sur Toulouse–St-Gaudens, cela permettrait à une partie des 15 000 habitants supplémentaires par an sur l'agglomération toulousaine de venir habiter à St-Gaudens et de redynamiser les territoires ruraux. » (habitante, St-Gaudens)

Ainsi, la métropole peut apparaître comme un territoire riche en ressources, qu'il s'agisse de services, d'activités, d'emplois ou de touristes. Elle devient un atout pour l'attractivité touristique et résidentielle de ces localités à condition qu'elle parvienne à maintenir des transports efficaces pour y parvenir (11, 12, 13, 14).

3. UN CLIVAGE QUI NOURRIT LES LUTTES TERRITORIALES

Des luttes territoriales plus concrètes, liées aux infrastructures de transports, sont présentes aussi bien dans la contestation des lignes à grande vitesse (LGV) que dans les luttes pour la défense ou la réouverture des petites lignes ferroviaires. Ces luttes territoriales qui peuvent répondre à des mobilisations de type *Nimby* ou *Bimby*³ se font souvent au nom de « catégories d'actions moins localisées » (Dechezelles & Olive, 2016) qui s'appuient sur les représentations précédemment étudiées et les renforcent.

3.1. Les petites lignes ferroviaires : des luttes locales au nom de l'égalité territoriale

Les demandes de réouverture de ligne ont été le sujet le plus traité (20 %) lors des réunions publiques selon les chiffres de la région Occitanie⁴. Elles devançant ainsi la question des LGV (14 %) qui apparaissait pourtant comme l'objet de lutte le plus clivant au moment de lancer la consultation. Ces luttes sont souvent menées par des associations dédiées à une ligne ferroviaire, comme c'est le cas de l'ALF⁵ ou de Quercyrail⁶, et appuyées par les élus locaux et les cheminots.

- (16) « On mesure tout l'intérêt de la ligne Bagnères–Tarbes, on a lutté pour ne pas qu'elle devienne une voie verte. » (élu local, Bagnères-de-Bigorre)
- (17) « Une opération de débroussaillage a eu lieu récemment en gare de Bessèges avec succès et avec une forte participation. » (militant associatif, Alès)

3 *Not In My Back Yard*, « pas dans mon jardin » ; *Build In My Back Yard*, « construire dans mon jardin ».

4 Source : *Synthèse des expressions en réunions publiques*, région Occitanie [en ligne : www.laregion.fr/IMG/pdf/synthe_se_re_unions_publicques_egrim_2016-1.pdf].

5 Association pour le maintien et le développement de la ligne ferroviaire Carcassonne–Quillan.

6 Défend la réouverture de la ligne entre Cahors et Capdenac.

Ces collectifs mènent des actions concrètes qui donnent corps à leur lutte (16,17) mais qui manquent souvent de visibilité. Cela explique en partie la nécessité de mobiliser un appareil argumentaire plus large qui peut englober des préoccupations environnementales (18) ou le besoin de désenclavement (19, 20).

(18) « C'est une grave erreur de se priver d'une remise en service du fait d'enjeux environnementaux et de mobilité. » (militante associative, Cahors)

(19) « Il faut désenclaver la vallée. On peut aussi envisager un Rivesaltes–Carcassonne pour aller à Toulouse. » (militant associatif, Prades)

(20) « Il existait dans le temps une ligne ferroviaire Alès–Florac qu'il serait possible de réactiver. Il faut envisager d'autres projets structuraux permettant ainsi à Florac d'être à 1 h de Montpellier *via* un tunnel sous le Mt Aigoual. [...] Il faut privilégier le désenclavement dans une notion de solidarité et d'équilibre du territoire. » (élu local, Florac)

(21) « On aimerait rouvrir des lignes mais c'est impossible en maintenant en parallèle des gares des champs à Montpellier et Nîmes. » (élu locale, Foix)

Si ces luttes très localisées recoupent en partie celles qui s'opposent aux LGV, notamment sur la question de la création de gares nouvelles à Nîmes et Montpellier (21), elles ne sont en revanche pas corrélées à un rejet des métropoles. Au contraire, les réouvertures de lignes sont souvent réclamées afin de pouvoir mieux y accéder (19, 20).

3.2. L'opposition aux LGV : une lutte au nom de la défense des territoires contre les métropoles ?

Les évolutions récentes du secteur ferroviaire contribuent, à travers l'extension de LGV, au renforcement des liens entre métropoles. Cela se fait au détriment d'anciennes solidarités de proximité puisque dans le même temps de petites lignes ferment du fait d'infrastructures vétustes. Les opposants à la grande vitesse peuvent ainsi faire appel à des représentations bien plus mobilisatrices que la simple remise en cause d'un patrimoine foncier ou la crainte de nuisances, arguments *nymbistes* qui n'ont d'ailleurs jamais été évoqués.

(22) « La LGV c'est la métropolisation et derrière c'est le grand désert. » (élu local, Montauban)

(23) « Il y a des intérêts supérieurs à la LGV, comme la mort de certains territoires et pas seulement au niveau des transports. » (militant politique, Condom)

Le parallèle établi entre la LGV et la métropolisation est ici très parlant (22). Il existe alors un lien étroit entre la lutte contre un projet d'infrastructure et celle contre la métropolisation. Cet argument est repris explicitement dans 9 % de l'appareil argumentaire des opposants à la LGV, soit presque autant que l'argument environnemental (10 %). Ils restent loin derrière les 35 % liés à la priorité donnée au maillage et aux « trains du quotidien », argument qui fait aussi écho à la notion d'équilibre du territoire.

Ces arguments peuvent toutefois être renversés, ce que s'attachent à faire les défenseurs des LGV qui mobilisent également les références à l'équilibre du territoire.

(24) « La LGV est un formidable outil d'aménagement du territoire. » (cheminot, Béziers)

(25) « Le maillage, autour des TGV à Perpignan, est une nécessité dans ce département qui souffre d'autres maux économiques. » (militant politique, Perpignan)

L'extension du réseau LGV est vue par certains de ses partisans⁷ comme un élément pouvant bénéficier aux territoires n'étant pas directement desservis. Quand les opposants insistent sur le renforcement des inégalités territoriales, les partisans avancent ainsi l'image d'un emboîtement territorial et mobilisent les références à l'aménagement du territoire (24) et au maillage (25). Les pro-LGV, majoritairement des élus locaux (19 %) et des cheminots (46 %), croient en un phénomène de percolation qui améliorerait l'accessibilité de l'ensemble du territoire.

CONCLUSION

La lutte entre des territoires métropolitains profitant de leur bonne insertion dans la métropolisation et des marges à l'écart de ces dynamiques a été régulièrement évoquée durant cette consultation régionale. La manifestation de luttes locales (réouverture et défense de petites lignes, opposition à la LGV) a souvent conduit à la mobilisation de représentations plus générales dénonçant la désertification des territoires ruraux. Par effet de symétrie, les grandes villes et les métropoles ont été dépeintes comme des territoires privilégiés. Cette vision a néanmoins pu être contrebalancée par d'autres positions autour de l'idée de percolation et de complémentarité entre territoires.

RÉFÉRENCES

- Davezies L., 2012, *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Paris, Seuil.
- Dechezelles S., Olive M., 2016, « Introduction. Lieux familiers, lieux disputés. Dynamiques des mobilisations localisées », *Norois*, n° 238-239, p. 7-21.
- Estèbe P., 2015, *L'égalité des territoires. Une passion française*, Paris, PUF.
- Ferras R., 1995, « Une (re)-présentation du Languedoc-Roussillon », in A. Bailly (dir.), *Géographie régionale et représentations*, Paris, Anthropos, p. 45-75.
- Guilluy C., 2014, *La France périphérique*, Paris, Flammarion.
- Jalabert G., Weissberg D., 1995, « Organisation et dynamique de la région Midi-Pyrénées », *M@ppemonde*, n° 1, p. 9-13 [en ligne : www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M195/MIDIPYR.pdf consulté le 10/09/17].
- Prost B., 2004, « Marge et dynamique territoriale », *Géocarrefour*, n° 79, p. 175-182.
- Subra P., 2016, *Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits*, Paris, Armand Colin.

L'AUTEUR

Bruno Revelli
Université de Toulouse II Jean Jaurès
LISST
bruno.revelli@univ-tlse2.fr

7 Source : référencement des interventions dans le cadre du projet de recherche.

L'accès au foncier des agriculteurs « alternatifs » en France : des luttes de territoire ?

AUTEUR.E.S

Adrien BAYSSE-LAINÉ, Coline PERRIN

RÉSUMÉ

Ce papier propose d'étudier les luttes territoriales liées à l'accès au foncier des agriculteurs alternatifs, en France. Elles concernent des enjeux d'abord locaux, lorsque l'installation d'un agriculteur particulier est en jeu, et peuvent alors prendre la forme d'occupation de terres, dans la lignée de la lutte du Larzac, ou bien de tentatives de création de zones à défendre (ZAD), en empruntant une forme plus contemporaine. Ces luttes ont également lieu à des échelons moins ultra-locaux, et visent à transformer les configurations d'acteurs en charge de la gestion foncière, pour créer de la place, et non plus des places, pour les modèles agricoles alternatifs. Il s'agit alors de développer des instances et des règles plus justes pour l'accès au foncier. De ces luttes foncières ressortent trois représentations normatives des légitimités de l'accès au foncier, visant les agriculteurs compétitifs, tous les agriculteurs, et tout un chacun.

MOTS CLÉS

Foncier, justice spatiale, modèles agricoles, conflit

ABSTRACT

This paper aims at studying territorial struggles related to access to the land of alternative farmers, in France. These struggles concern first local issues, when the creation of an alternative farm is at stake. They take the shape of land occupations, following the example of the Larzac struggle (1971-1981), or follow the pattern of the more contemporary Zones à Défendre. Second, these land struggles take place at less ultra-local scales, and aim at transforming the way access to the land is managed by a variety of stakeholders. The ultimate goal is not to make room for one specific new farmer, but to create spaces of opportunity for alternatives agricultural models. Fairer rules and institutions managing access to the land are targeted in this second stage. Building on these land struggles, three narratives of the legitimacies of access to the land are sketched: they respectively highlight professional farmers, farmers needing land and anybody.

KEYWORDS

Farmland, Farming styles, Occupation, Spatial justice

INTRODUCTION

En France, la maîtrise du foncier au sein du monde agricole revêt des traits particulièrement concurrentiels. Au-delà de la question de l'artificialisation des terres et des plus-values escomptées, c'est l'accès au foncier comme facteur de production et support de subvention qui est en jeu. Au niveau micro, des exploitations s'opposent pour le contrôle de cette ressource, les agrandissements des unes se faisant au prix de la stabilité ou de la disparition des autres. Au niveau méso, des auteurs soulignent que ce sont des modèles agricoles qui sont en concurrence, tant le contrôle socio-politique de l'accès au foncier est corporatiste (Thareau, 2011) et clientélaire (Hobeika, 2013), et que des formes de contournement par le haut se développent (pas de porte, travail à façon, sous-location, agrandissements déguisés).

Les agriculteurs non intégrés aux réseaux des organisations professionnelles agricoles dominantes seraient ainsi en situation d'exclusion foncière (van der Ploeg *et al.*, 2015). Différentes stratégies sont mises en œuvre pour briser ce plafond de verre, par des mouvements citoyens, des associations agricoles alternatives ou des collectivités publiques. Des luttes plus ouvertes se développent également, autour de l'accès au foncier d'un agriculteur ou du devenir de parcelles. Elles sont toutefois peu étudiées notamment parce qu'elles restent locales et souvent épiphénoménales. Nous proposons d'éclairer les contextes d'émergence de ces luttes foncières (en les replaçant dans des trajectoires conflictuelles territoriales de moyen à long terme) et de comprendre de quels registres de légitimité dans l'accès au foncier elles sont porteuses. Il s'agit d'analyser la manière dont des organisations tentent de pratiquer ou d'inscrire une justice dans l'accès au foncier agricole.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur des enquêtes menées dans deux régions très dissemblables, le Sud-Aveyron (élevage ovin de moyenne montagne) et la Somme (plaine de grandes cultures). Nous y avons identifié quatre situations de lutte foncière, s'inscrivant dans des contextes de lutte entre organisations. Notre corpus rassemble des entretiens semi-directifs réalisés avec de nombreuses parties prenantes des luttes, ainsi que des coupures de presse généraliste (*Le Courrier picard*, *Le Midi libre*) et professionnelle (*L'Info paysanne*, *Campagnes solidaires*), des traces (pétitions, photographies d'actions et de matériel militant, tracts) conservées sur des sites internet d'organisations engagées dans les luttes (Confédération paysanne, Novissen, MialaguetSansBétonnage) et de l'INA, enfin des documents confiés par les enquêtés.

1. LUTTER PONCTUELLEMENT POUR DES PLACES : FORCER L'ACCÈS AUX DROITS FONCIERS

Les agriculteurs luttent pour l'accès au foncier par des occupations de terres et des semis sauvages. Les occupations foncières ne se limitent pas, en Europe, aux grands domaines andalous abandonnés par leurs propriétaires absenteïstes. La lutte du Larzac (1971-1981) a été la principale lutte foncière contemporaine en France, autour d'un territoire de 140 km², objet de stratégies d'appropriations tant par l'État que par les opposants, réunis en groupements fonciers agricoles. Elle a durablement marqué les initiatives de maîtrise collective du foncier, notamment dans le Sud-Aveyron. Dans sa lignée, 5 ha de terres intercommunales laissées en friche face à la ville de Millau (la Graufesenque) ont été occupés le temps d'une journée, en 2010, pour y réaliser « l'opération patates ». À l'initiative d'un vétéran du Larzac, ce foncier a été labouré par des agriculteurs de la commune et ensemené par des habitants de la ville. Présentée comme une dénonciation de la friche, cette opération a surtout permis à une exploitation maraîchère en quête de foncier d'en trouver rapidement et à peu de frais puisque, face au soutien de la population et d'élus, le maire de Millau lui a mis les terres à disposition. En effet, dans un contexte d'idéalisation sociale de l'agriculture urbaine et des circuits courts, une représentation de la Graufesenque comme terre nourricière pour les Millavois a été véhiculée. Elle a ici rejoint l'impératif moral anti-friches plus classique dans le monde agricole, dans une alliance originale.

Au-delà de la remobilisation d'un capital militant territorial, le Sud-Aveyron a vu une tentative d'importation de la variante rurale du mouvement des places et occupations, avec la menace de constitution d'une zone à défendre (ZAD, détournement de l'acronyme officiel des zones d'aménagement différé) au Mialaguet, près de St-Affrique. En 2015, alors que l'intercommunalité dit souhaiter réserver du foncier à l'installation de maraîchers biologiques

sans terre, un projet de zone d'activités sur des terres alluvionnaires est décidé. Une coalition de maraîchers, de militants de la Confédération paysanne et de soutiens à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes se constitue alors pour préserver la vocation agricole de ces terres et forcer l'installation d'un de ces maraîchers sur les parcelles concernées. Sans occuper le terrain, ils l'appellent toutefois ZAD, dans une sorte de convergence des luttes locale, une véritable (petite) ZAD étant créée parallèlement dans le canton contre un projet de transformateur électrique.

Le semis sauvage n'est pas l'apanage des seuls agriculteurs alternatifs. Il peut aussi être mobilisé comme un outil de résistance à des décisions publiques favorisant ce secteur. Près d'Amiens, en 2013, un céréaliculteur conventionnel, devant laisser sa place à deux maraîchers biologiques sur décision de l'intercommunalité, a ainsi ensemencé les parcelles concernées, empêchant de ce fait (en vertu du Code rural) les nouveaux agriculteurs d'accéder à leurs terres avant sa propre moisson. Ce conflit oppose en fait localement des représentations opposées du foncier (« terre à légumes » vs « terre à céréales ») et de la légitimité de groupes sociaux différenciés (agriculteurs vs néo-agriculteurs) à y accéder.

2. LUTTER À MOYEN TERME POUR SE FAIRE UNE PLACE DANS UNE GESTION FONCIÈRE PLUS JUSTE

Au-delà des luttes cherchant à réaliser des projets précis d'installation, des organisations militantes cherchent à maintenir de la place disponible pour des projets d'installations agricoles alternatives, en luttant contre la concentration foncière, ou en essayant d'agir sur les instances et les règles d'attribution du foncier.

À cet égard, la contestation des « fermes-usines » menée par la Confédération paysanne se veut une traduction du principe syndical « Trois petites fermes valent mieux qu'une grande exploitation ». Dans la Somme, la lutte contre le projet de la ferme dite des 1 000 vaches a initié ce mouvement au début des années 2010. Il s'agit bien là de lutter pour le maintien d'un espace des possibles, contre la prise d'hégémonie d'un modèle dominant. À cette occasion, des représentations particulièrement dichotomiques de l'agriculture et de son lien au territoire ont été diffusées par les opposants (agriculture paysanne vs agriculture industrielle). Multilocalisée, cette lutte est d'une ampleur bien plus importante que celles mentionnées dans le Sud-Aveyron, puisqu'elle s'étale sur plusieurs années et que les manifestations ont eu lieu sur le site de la ferme mais aussi devant le tribunal (où étaient jugés des militants).

Se faire une place ne renvoie pas qu'à l'espace. Les luttes paysannes contre la concentration foncière visent également l'accès à des lieux de décision et à des dispositifs d'information sur le foncier. En Aveyron, l'égalité syndicale en termes de diffusion de l'information foncière et de participation aux commissions d'attribution des terres par la Safer (institution gestionnaire du marché foncier) a été conquise par la Confédération paysanne au début des années 2010, en manifestant, en s'invitant à des réunions, en soutenant (notamment par voie de presse) des agriculteurs considérés comme injustement lésés. Des dispositifs alternatifs de diffusion de l'information foncière ont été créés (supplément au journal mensuel, newsletter hebdomadaire), afin d'offrir l'opportunité à des agriculteurs non intégrés aux circuits dominants d'avoir accès au foncier.

Dans la Somme, la Confédération paysanne n'existe pas. Un acteur ayant cherché à relâcher la contrainte foncière est Terre de liens. Dans une situation de pouvoir particulièrement asymétrique, l'association a d'abord eu recours à un outil militant plutôt issu de pays du Sud,

en organisant une marche pour l'accès à la terre, parcourant pendant une semaine la moitié du département. Des actions plus concrètes ont ensuite été réalisées, en cherchant à promouvoir des modifications du schéma départemental des structures agricoles plus favorables aux petites fermes (ce document administratif détermine les priorités d'accès au foncier agricole en cas de concurrence).

La Confédération paysanne et Terre de liens sont ainsi deux acteurs qui luttent pour une gestion du foncier plus juste, au sens de plus ouverte à des formes d'agriculture alternatives minoritaires.

3. LES LÉGITIMITÉS CONCURRENTES DE L'ACCÈS AU FONCIER : À QUI LA TERRE, À QUI LE TERRITOIRE ?

Ces luttes foncières prennent place dans un espace des représentations des légitimités de l'accès au foncier. Nous avons identifié trois principaux pôles qui ciblent chacun une population et un usage priorités du foncier agricole.

Pour certains, le foncier doit être alloué aux agriculteurs professionnels, ceux qui produisent de manière compétitive pour nourrir le monde, en étant intégrés à des filières agroindustrielles. C'est la sécurité alimentaire qui est ici visée. La question des limites de la profession agricole (notamment en termes de surface exploitée, de volumes ou de types de production) se pose alors avec acuité. Cette vision apparaît dans le discours de certaines franges dominantes de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), le syndicat agricole majoritaire.

Pour d'autres, le foncier doit être attribué à tous les agriculteurs en priorisant ceux qui en ont le plus besoin, dans une perspective d'égalité agraire (Zask, 2016) et de souveraineté alimentaire (terme particulièrement mis en avant dans les matériaux militants). Les critères de définition de ces « besoins » font l'objet de négociations lors des réécritures des schémas des structures. Cette vision rejoint les slogans de certaines réformes foncières – tels que « La terre à ceux qui la cultivent » – et est portée par la Confédération paysanne, le troisième syndicat agricole français.

Enfin, dans une vision plus radicale, le foncier doit être utilisé par tout un chacun, en tant que commun alimentaire et comme support à l'autonomie pour les citoyens (Tornaghi, 2014). Il ne doit pas être réservé aux agriculteurs.

Face à la financiarisation progressive du foncier agricole, qui souligne son caractère de marchandise, cette réaffirmation de la terre comme bien collectif ou commun reste limitée. Ces différentes représentations du rôle de la terre agricole et de ses usagers ouvrent cependant la voie à un débat sur les principes d'une justice foncière que notre communication permettra d'illustrer.

REMERCIEMENTS

Cette recherche a bénéficié d'un financement pour la réalisation du travail de terrain dans le Sud-Aveyron, dans le cadre du projet de recherche ANR JASMINN n° ANR-14-CE18-0001.

RÉFÉRENCES

- Hobeika A., 2013, « La collégialité à l'épreuve. La production de l'unité au sein de la FNSEA », *Politix*, n° 103, p. 53-76.
- Thareau B., 2011, *Réguler l'accès à la terre, la réinvention locale du corporatisme agricole*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Tornaghi C., 2014, « Critical geography of urban agriculture », *Progress in Human Geography*, n° 38-4, p. 551-567.

Van der Ploeg J. D., Franco. J. C., Borras S. M., 2015, « Land concentration and land grabbing in Europe: a preliminary analysis », *Canadian Journal of Development Studies*, n° 36-2, p. 147-162.

Zask J., 2016, *La démocratie aux champs*, Paris, La Découverte.

LES AUTEUR.E.S

Adrien Baysse-Lainé
Université Lumière Lyon 2 + INRA
LER – Innovation
abl@posteo.eu

Coline Perrin
INRA – Innovation
coline.perrin@inra.fr

Session 2

La prolifération des territoires. Efficacité de l'ingénierie territoriale vs légitimité politique

Co-porteur.e.s : Sylvia CALMES-BRUNET (CUREJ) & Yann RICHARD (Prodig)

Après avoir envisagé une fin des territoires, les spécialistes des sciences sociales (juristes, géographes, politistes...) observent une prolifération des territoires, à toutes les échelles (notamment locales) et à tous les niveaux (de l'intranational à l'international). Cette prolifération crée une sorte de brouillage qui joue contre la légitimité de ces territoires, qui se présentent davantage comme des échelles d'action (politique ou autre) ou comme des cadres stratégiques que comme des constructions sociales produites sur le temps long et renvoyant à des mécanismes démocratiques, institutionnels et normatifs. La multiplication/reconfiguration permanente des territoires empêche ou rend très difficile leur appropriation par les populations, car le pouvoir est donné davantage à l'espace qu'aux citoyens et aux autres acteurs en présence. La prolifération des territoires suscite dès lors des interrogations sur des thèmes aussi importants que le niveau de démocratie, l'identité, le creusement des inégalités... Il semble en fin de compte que la territorialisation des sociétés ne permette pas de légitimer leurs représentants politiques ni de construire socialement des identités vécues. Dans ces conditions, beaucoup de territoires ne deviennent ni des objets de représentation ni des référents identitaires.

À la lumière des évolutions observées, on peut faire plusieurs hypothèses susceptibles d'être explorées dans la session proposée : (i) la prolifération territoriale est à l'origine de la faible légitimité de ces cadres territoriaux et joue contre l'efficacité politique pourtant visée par ces découpages ; (ii) cette faible légitimité pousse – paradoxalement – à plus de centralisation du pouvoir ; (iii) la « dé-prolifération » ne permet pas de « re-légitimer » les territoires.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

- Baron A., Kada N. (dir.), 2016, *Communes et départements, frères ennemis du social ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, Droit & action publique.
- Chicot P.-Y. (dir.), 2013, *Décentralisation et proximité. Territorialisation et efficacité de l'action publique*, Dalloz, Thèmes et commentaires.
- Claval P., 1979, *Espace et pouvoir*, Paris, PUF.
- Di Meo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- Jean Y. (dir.), 2013, *Lire les territoires*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.
- Le Berre M., 1992, « Territoire », in Bailly A.S., Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica.
- Marti G., 2015, « Territoire(s) et Union européenne », *Civitas Europa*, 2015/2, n° 35.
- Rouvellat C., 2014, « Présentation », dossier « Démocratie : territoires et frontières », *Cités*, 2014/4, n° 60, p. 147-148 [en ligne : www.cairn.info/revue-cites-2014-4-page-147.htm].
- Sack R., 1986, *Human territoriality. Its theory and history*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Wora G., 2015, *La territorialisation du droit et le principe d'égalité*, thèse de doctorat en droit public soutenue le 11 mai 2015 à l'Université Lyon 2, sous la direction de Sophie Nicinski [en ligne : www.theses.fr/2015LYO22002].

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- Messaoud SAOUDI (Université Jean Moulin Lyon 3 – Équipe de droit public de Lyon) – Le concept constitutionnel de « représentation équilibrée des territoires » pour l'élection des assemblées locales. Vers une nouvelle conception de la représentation politique ?
- Jethro KOMBO YETILO (Université du Québec – École nationale d'administration publique, Canada), Jonathan MBUANGI SABIN (Université de Kinshasa – Chaire d'administration publique et management, République démocratique du Congo) – La territorialisation de l'action publique à l'épreuve des faits en République démocratique du Congo. Dynamiques et paradoxes
- Mourad BEN JELLOUL (Université de Tunis – Régionalisation et développement régional et urbain, Tunisie), Sami Yassine TURKI (ENIT/Université de Tunis El Manar – Télédétection et systèmes d'information à références spatiales, Tunisie) – Vers une reconfiguration des territoires en Tunisie au temps de la décentralisation et de la communalisation intégrale
- Dominic FOISY (Université du Québec en Outaouais, Canada), Denis BOURQUE (Université du Québec en Outaouais – Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, Canada) – Municipalisation des politiques publiques au Québec et pratique de développement territorial intégré. Enjeu et espoir de démocratisation et de lutte aux inégalités sociale et économique
- Camille ESCUDÉ (Sciences Po Paris – CERJ) – Prolifération des territoires locaux en Arctique et légitimité de leur représentation politique
- Emmanuelle BOULINEAU (Université de Lyon – EVS) – Les territoires de la modernité politique à l'épreuve de l'ingénierie territoriale européenne. L'exemple des macrorégions
- Martial VIALLEIX (IAU Île-de-France, Université Paris Dauphine), Clarence BLUNTZ (Université Paris Dauphine – Dauphine recherches en Management) – L'espace dans l'im-passe : le développement durable des métropoles françaises en question(s)
- Guillaume CHEVILLARD (Irdes), Véronique LUCAS-GABRIELLI (Irdes) - Accessibilité aux médecins généralistes en France ? Les méandres de la construction des zones sous-dotées
- Diane LE LUYER (Université de Rouen Normandie – IDEES) – Territoires de l'expatriation française, entre légitimité politique et appropriation citoyenne
- Lauranne JACOB (Université de Genève – GEDT, Suisse & Université Grenoble Alpes – PACTE) – Les *soft spaces* : les nouveaux territoires sans limites ?
- Rémi LE FUR (Université Grenoble Alpes – PACTE) – Le recours au futur, facteur de légitimité territoriale ?

Le concept constitutionnel de « représentation équilibrée des territoires » pour l'élection des assemblées locales Vers une nouvelle conception de la représentation politique ?

AUTEUR

Messaoud SAOUDI

RÉSUMÉ

La proposition de loi constitutionnelle adoptée par le Sénat français le 3 février 2015 vise à « améliorer la représentation des citoyens » en combinant « démocratie du nombre et celle du territoire ». Selon les auteurs de ce texte, « si l'égalité du suffrage constitue l'un des principaux piliers de notre démocratie, son application ne peut ignorer le fait territorial, qui à travers la géographie et l'histoire, est au cœur de l'identité de notre Nation » s'agissant notamment des collectivités territoriales rurales. Notre communication analysera ce texte qui vise, d'une part, à consacrer le principe selon lequel « la République garantit la représentation équitable de ses territoires dans leur diversité » (art. 1 C. 1958) et, d'autre part, à concilier la règle de représentation politique dégagée par le Conseil constitutionnel, suivant pour l'essentiel un critère démographique avec la règle de « représentation équitable des territoires » fondée sur le « fait territorial » (art. 72 C.).

MOTS CLÉS

égalité de suffrage, représentation équitable des territoires, territoires ruraux, démocratie représentative, démocratie territoriale, souveraineté nationale, diversité territoriale

ABSTRACT

The constitutional private bill adopted by the French Senate on the 3rd of February 2015 aims at "improving the representation of the citizens" by combining a "democracy of the number and that of the territory". According to the authors of this text "if the equality of the vote establishes one of the main pillars of our democracy, its application cannot ignore the territorial fact which, through the geography and the history, is at the heart of the identity of our Nation", involving in particular rural territories. Our communication will analyse this text which aims, on one hand, to dedicate the principle according to which "the Republic guarantees the fair representation of its territories in their diversity" (art.1 C. 1958) and, on the other, to reconcile the rule of political representation released by the Constitutional Council established for the main part on a demographic criterion with the rule of "fair representation of territories" based on the "territorial fact" (art. 72 C.).

KEYWORDS

Equality of vote, Fair representation of territories, Rural territories, Representative democracy, Territorial democracy, National sovereignty, Territorial diversity

INTRODUCTION

La démocratie politique française est, depuis la Révolution de 1789, une démocratie représentative. Le critère de représentativité étant, à l'analyse de la jurisprudence du Conseil constitutionnel français, soucieux avant tout du respect du principe d'égalité de suffrage, essentiellement démographique. Selon les deux sénateurs à l'initiative de la proposition de loi

constitutionnelle tendant à assurer la représentation équilibrée des territoires du 19 décembre 2014 (Larcher & Bas, 2014), si le critère démographique semble adapté aux assemblées politiques nationales, il reste inadapté aux assemblées politiques locales. Ces dernières se caractérisent par la diversité des territoires qu'elles administrent : diversité non seulement sur le plan démographique mais surtout géographique, économique, social, voire culturel. Le concept de territoire aurait le mérite d'intégrer ces différents éléments. La proposition de loi constitutionnelle précitée vise à concilier démocratie du nombre et démocratie du territoire pour une meilleure représentation des citoyens au sein des assemblées locales. Ce texte à l'initiative du Sénat, chambre haute qui assure la représentation des collectivités territoriales (art. 24 C. 1958), s'inscrit plus largement dans le débat actuel marqué notamment en France par la « crise du politique », crise qui souvent se résume à la « crise de représentativité » des élus de la République. Cette ardente obligation de « refaire la démocratie » (Bartolone & Winock, 2014) invite à repenser les rapports entre les citoyens et leurs représentants élus, notamment dans les territoires ruraux caractérisés par une forte superficie spatiale mais une faible densité de population au contraire des territoires urbains. Ces derniers semblent disposer d'une représentation politique plutôt favorable car l'appréciation du principe d'égalité de suffrage par le juge électoral est établie sur la base d'un critère essentiellement démographique. Certes ce texte est une simple proposition parlementaire ayant peu de chance d'aboutir sans l'accord du gouvernement actuel. Outre le fait qu'elle peut être reprise par l'exécutif sous forme de projet de loi constitutionnelle comme il est assez fréquent en matière de droit des collectivités territoriales, cette proposition a l'intérêt de rappeler que si la conception française de la représentation politique demeure pertinente pour désigner les membres des chambres parlementaires nationales, elle semble inadaptée voire remise en cause pour désigner les membres des assemblées des collectivités territoriales et de leurs groupements (établissements publics de coopération intercommunale ou EPCI). On l'observe à l'examen des limites de la représentation politique classique et à la nécessité d'une représentation plus équilibrée des territoires de la République.

1. LES LIMITES DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE CLASSIQUE

Depuis 1985, le juge constitutionnel, à l'examen des lois intéressant le droit de suffrage aux élections politiques nationales, réitère son considérant de principe, à savoir l'appréciation du critère démographique pour s'assurer du principe de l'égalité de suffrage. Il a étendu sa jurisprudence aux élections locales qualifiées elles aussi d'élections politiques. Ce principe paraît assez rigide à l'analyse de la jurisprudence du Conseil constitutionnel mais beaucoup plus souple à l'analyse de la jurisprudence administrative.

1.1. Un principe d'égalité de suffrage national rigide

La conception française de la représentation politique distingue la population de la nation (art. 3 C. 1958) : le vote n'est pas un droit mais une fonction réservée à certains citoyens (distinction sous la Révolution entre citoyens actifs et passifs, et passage progressif du suffrage censitaire au suffrage universel). Cette conception conduit à faire de la nation une et indivisible la seule détentrice de la souveraineté et implique que le représentant élu représente, non pas sa circonscription et donc sa population, mais la nation toute entière. « Si députés et sénateurs sont élus au suffrage universel [...] chacun d'eux représente au Parlement la Nation toute entière et non la population de sa circonscription d'élection » (Conseil constitutionnel, 1999). C'est ainsi que l'élu national est désigné par les seuls électeurs nationaux et non par toute la population qui comprend aussi souvent des étrangers non titulaires du droit de vote. Ainsi, le territoire où réside une population composée à la fois de citoyens et de

non-citoyens au sens de l'exercice du droit de vote joue le simple rôle d'instrument de désignation de représentants politiques. Il est fait abstraction du territoire d'élection pour ne retenir que l'électorat composé des seuls citoyens. La circonscription électorale est délimitée par un territoire découpé selon un critère démographique, le territoire est ici purement fonctionnel. C'est pourquoi des circonscriptions électorales à population égale peuvent avoir un électorat de citoyens très variable en fonction du nombre d'étrangers résidents. La tradition révolutionnaire française n'a eu de cesse d'unifier et d'uniformiser le territoire national et d'abolir ainsi les distinctions entre les individus où que se trouve leur lieu de résidence : l'égalité de suffrage va de pair avec l'uniformité territoriale. « Le territoire national devait être aussi uni et indivisible que sa communauté de citoyens » (Portelli, 2015). Selon cette approche, l'uniformité territoriale (représentation nationale) s'impose face à la diversité territoriale (représentation locale). On comprend que les subdivisions territoriales n'ont qu'un caractère purement administratif et que les collectivités territoriales soient soumises à des règles d'organisation et de fonctionnement assez identiques sur tout le territoire national. De cette conception découle le principe d'égalité de suffrage applicable tant aux élections politiques nationales que locales. Ce principe dégagé par le Conseil constitutionnel paraît rigide car il fait du critère démographique le seul critère de la constitutionnalité des lois électorales notamment sénatoriales, alors que le Sénat assure aussi, selon la Constitution française de 1958, la représentation des collectivités territoriales. Pour les élections locales, le juge administratif semble avoir une lecture et une interprétation plus souple de ce principe.

1.2. Un principe d'égalité de suffrage local souple

Certes le Conseil constitutionnel admet des correctifs au principe d'égalité de suffrage par l'existence de motifs d'intérêt général comme la géographie physique d'un territoire tels l'insularité et/ou l'éloignement de la métropole (Conseil constitutionnel, 2009). On peut ajouter que le juge constitutionnel, s'il tolère un écart de représentation entre circonscriptions électorales limité à 20 % il peut parfois aller au-delà de ce seuil (Conseil constitutionnel, 2010). Mais ces dérogations sont limitativement énumérées par le Conseil et s'analyse *in concreto* et non *in abstracto*, c'est-à-dire au cas par cas et non en dégageant une règle générale applicable à toute élection politique. Mais le juge administratif, juge des élections locales, paraît, à l'analyse de sa jurisprudence récente, privilégier le fait territorial sur le fait démographique.

La juridiction administrative a eu à se prononcer sur les actes réglementaires de découpage des circonscriptions notamment suite à la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseils départementaux. Ainsi, elle a estimé que le seuil de 20 % dégagé par le Conseil constitutionnel n'est qu'une simple « ligne directrice » (Conseil d'État, 2014a) et par conséquent ce seuil n'est ni un critère intangible ni indiscutable. Le Conseil d'État, juge suprême de l'ordre administratif, a considéré en effet qu'« il ne résulte ni de l'article L 3113-2 du CGCT, qui impose d'établir le territoire de chaque canton sur des bases essentiellement démographiques ni d'aucun autre texte non plus que d'aucun principe que la population d'un canton ne devrait pas s'écarter de plus de 20 % de la population moyenne du département » (Conseil d'État, 2014 b). En évoquant le « territoire de chaque canton », le juge administratif consacre l'ancrage territorial de ces élections : il reconnaît ainsi le « fait territorial » par-delà le « fait démographique », ce qui implique de dépasser le territoire abstrait purement fonctionnel (simple circonscription électorale) pour envisager un territoire concret organique (territoire d'élection). Il s'agit semble-t-il d'instituer une sorte de « démocratie territoriale ».

2. UNE REPRÉSENTATION POLITIQUE RENOUVELÉE

Une représentation politique renouvelée suppose de consacrer les notions constitutionnelles de territoire d'élection et celle de représentation politique équitable.

2.1. La notion de territoire d'élection

Si, depuis la loi constitutionnelle du 28 mars 2003, l'article premier de la Constitution de 1958 affirme que la « République a une organisation décentralisée », elle n'a pas consacré la notion de territoire. Une telle notion juridique aurait le mérite de reconnaître les particularismes locaux et donc la diversité des territoires de la République. La proposition de loi constitutionnelle adoptée par le Sénat le 3 février 2015 vise à ajouter à l'article précité les termes « la République garantit la représentation équitable des territoires dans leur diversité ». Une telle disposition permettrait au législateur et/ou au pouvoir réglementaire de prendre davantage en considération les éléments liés à la géographie physique (zone de montagne, zone littoral), humaine (zone urbaine, zone rurale) et économique (bassin d'emploi et de vie) propre à chaque territoire. L'identité caractéristique d'un territoire et son équilibre seraient assurés par une représentation équitable et non plus simplement égalitaire, c'est-à-dire dépassant le seul calcul de la statistique démographique. Mais cela nécessite de modifier l'actuel article 72 inscrit au titre XII de la Constitution consacré aux collectivités territoriales qui affirme le principe de libre administration. À cet effet, il s'agirait selon les sénateurs auteurs du texte que les assemblées locales soient représentées équitablement en établissant un seuil de représentation politique adapté et apprécié différemment de celui dégagé par le Conseil constitutionnel dans son abondante jurisprudence relative aux lois électorales. Une révision constitutionnelle semble alors nécessaire pour introduire la notion de « territoire d'élection » (notion concrète car s'appuyant sur un ancrage territorial réel caractérisé par ses différents éléments de géographie physique, humaine et économique) qui se substituerait ainsi à celle de « circonscription électorale » (notion abstraite établie sur un critère essentiellement démographique). La notion de territoire d'élection permettrait une représentation politique équitable des territoires.

2.2. La notion de représentation équitable

Rappelons tout d'abord que l'actuel Constitution de 1958 dans son article 4 exige de la loi qu'elle garantisse « les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation ». La notion d'équité n'est donc pas étrangère au droit constitutionnel mais l'élargir au droit électoral dans sa dimension locale signifie l'intégration de la diversité des collectivités territoriales et de leurs groupements (EPCI) marqués notamment par leur caractère rural et leur dimension intercommunale. La représentation équitable de ces territoires n'est admise que dans le respect du principe d'égalité de suffrage. Pour ce faire, à la limite classique de 20 % d'écart de représentation doit être ajouté un nouveau seuil fixé au tiers de la moyenne de représentation constatée pour l'assemblée locale concernée. Un tel seuil serait plus adapté aux élections locales afin d'assurer une représentation équitable des territoires de ces collectivités, rurales pour la plupart ; ce nouveau seuil va certes à l'encontre de la jurisprudence constitutionnelle mais il est conforme à la jurisprudence administrative. Si cette proposition de loi constitutionnelle aboutit (l'Assemblée nationale n'a à ce jour toujours pas examiné le texte transmis après son adoption par le Sénat le 3 février 2015), une nouvelle conception de la représentation politique s'affirmerait alors en France : une représentation politique équitable du moins au sein des assemblées locales représentatives des territoires ruraux. Ces territoires veulent ainsi s'affirmer et exister politiquement face à la montée en puissance du fait urbain intercommunal métropolitain. Cette

proposition de loi constitutionnelle semble une réponse à une telle évolution institutionnelle, d'autant que les organes élus des EPCI à fiscalité propre sont désormais désignés au suffrage universel direct depuis 2014 dans le cadre des élections municipales dans l'attente d'organiser à terme des élections communautaires proprement dites. Mais on sait que le Sénat est réticent à l'instauration d'un tel scrutin communautaire.

RÉFÉRENCES

- Bartolone C., Winock M., 2014, *Refaire la démocratie*, rapport n° 3100, Paris, XIV^e Législature.
Conseil constitutionnel, 1999, *décision n° 99-410 DC*, Paris.
Conseil constitutionnel, 2009, *décision n° 2008-573 DC*, Paris.
Conseil constitutionnel, 2010, *décision n° 2010-602 DC*, Paris.
Conseil d'État, 2014a, *arrêts n° 378140, n° 378563, n° 379696, n° 379711, n° 380404*, M.A.C et autres.
Conseil d'État, 2014b, *arrêt n° 382751*, communauté de communes du Plateau vert.
Larcher G., Bas Ph., 2014, *Proposition de loi constitutionnelle n° 208 tendant à assurer la représentation équilibrée des territoires*, enregistrée au Sénat envoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, Paris, Sénat.
Portelli H., 2015, *Rapport n° 254 fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur la proposition de loi constitutionnelle n° 208 tendant à assurer la représentation équilibrée des territoires*, Paris, Sénat.

L'AUTEUR

Messaoud Saoudi
Université Jean Moulin Lyon 3
Équipe de droit public de Lyon
messaoud.saoudi@univ-lyon3.fr

La territorialisation de l'action publique à l'épreuve des faits en République démocratique du Congo Dynamiques et paradoxes

AUTEURS

Jethro KOMBO YETILO, Jonathan MBUANGI SABIN

RÉSUMÉ

La constitution congolaise de 2006 a conféré aux institutions infranationales – les provinces en particulier – des pouvoirs étendus en ce qui concerne le développement et la mise en œuvre de politiques publiques sectorielles. En outre, pour rapprocher la population de centres de décisions, cette territorialisation de l'action publique est accompagnée d'une ingénierie territoriale, faisant passer le nombre de provinces de 11 à 26. Mais plus d'une décennie après la promulgation de cette constitution – et plus de deux ans après l'installation de nouvelles provinces – force est de constater que ces entités ne jouissent que d'une très faible légitimité. On assiste paradoxalement à la reproduction du pouvoir d'État congolais, remettant ainsi en cause le processus même de territorialisation des politiques publiques et de son corollaire la décentralisation.

MOTS-CLÉS

Territorialisation, découpage territorial, transfert de compétences, décentralisation, action publique

ABSTRACT

The Congolese constitution of 2006 has given subnational institutions –especially provinces– broader powers in the development and implementation of sectoral public policies. In addition, to bring the population closer to decision-making centres, this territorialisation of public action has gone with territorial engineering, increasing the number of provinces from 11 to 26. But more than a decade after the promulgation of this constitution –and more than two years after the installation of new provinces– it is clear that these entities enjoy only a very weak legitimacy. Paradoxically, we are witnessing the reproduction of Congolese state power, thus calling into question the very process of territorialisation of public policies and its corollary decentralisation.

KEYWORDS

Territorialisation, Territorial division, Transfer of competences, Decentralisation, Public action

INTRODUCTION

La RD Congo a connu au cours des dernières décennies de nombreuses réformes administratives. Si la plupart d'entre elles n'ont principalement porté que sur le nombre d'entités territoriales, sur leur statut juridique, et très souvent, sur leurs appellations respectives, celle instituée par la constitution de 2006 va plus loin car elle entend faire des provinces et des entités territoriales décentralisées de vrais acteurs de développement (Kombo Yetilo, 2010). Mais à ce jour, cette territorialisation des politiques publiques est mise à mal, entre autres, par le manque de volonté politique du gouvernement central qui, non seulement se retient de transférer aux provinces les compétences et les ressources qui leur sont dévolues, mais se sert également de l'ingénierie territoriale et de la décentralisation pour reproduire et renforcer son pouvoir au niveau local. Aussi cette communication a-t-elle pour ambition d'analyser le

lien qui existe entre la territorialisation de l'action publique et les modes de reproduction du pouvoir d'État dans le contexte de la République démocratique du Congo (RD Congo). Elle oscillera autour de trois points, à savoir la compréhension de la territorialisation de l'action publique, la nouvelle ingénierie territoriale en RD Congo, et les défis et contraintes de la territorialisation de l'action publique dans ce pays.

1. LA TERRITORIALISATION DE L'ACTION PUBLIQUE : PRÉCISION TERMINOLOGIQUE

Comme le note Douillet, le terme territorialisation reste relativement flou quant à ce qu'il désigne, car on le confond parfois avec la décentralisation et on l'associe souvent à la montée en puissance des acteurs locaux ou à la valorisation de la proximité (2003). Bien que la territorialisation de l'action publique implique l'existence des structures décentralisées (Giraut & Antheaume, 2005), les deux termes ne sont pas interchangeables pour autant. Si la décentralisation suppose le transfert des pouvoirs, des compétences et des ressources au profit des institutions infranationales (régions, provinces, départements, villes, etc.) de préférence élues, la territorialisation implique ce que Giraut et Antheaume qualifient de « passage du principe de pavage homogène à une gestion différenciée des territoires » (*ibid.*), c'est-à-dire d'une politique uniforme – pour laquelle les mêmes règles sont applicables sur l'ensemble du territoire national – à une modulation des politiques sectorielles et des dispositifs de développement adaptés aux spécificités locales et régionales. Basée sur l'idée selon laquelle, pour agir de façon plus efficace, les problèmes à prendre en charge collectivement et les solutions pour y répondre doivent être identifiés et traités localement, la territorialisation de l'action publique est très proche de la notion de gouvernance territoriale, en ce sens qu'elle suggère d'associer les partenaires locaux (élus, groupes sociaux, entreprises, associations, habitants, etc.) à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'action publique (Dubresson & Jaglin, 2005).

2. LA NOUVELLE INGÉNIERIE TERRITORIALE EN RD CONGO

La nouvelle organisation territoriale est régie par la Constitution de 2006 ainsi que deux lois organiques adoptées en 2008, l'une relative à la libre administration des provinces, l'autre détaillant l'organisation et le fonctionnement des entités territoriales décentralisées¹ (ETD) et leurs rapports avec le gouvernement central et les provinces. Il convient de noter qu'avant la promulgation de ces lois, les provinces et les ETD avaient le statut d'entités déconcentrées, c'est-à-dire que leur personnel était nommé par l'État central et qu'elles n'avaient pas d'autonomie juridique, administrative, financière et politique (Englebert, 2012). Avec la réforme, elles acquièrent cette autonomie ainsi que de nombreuses autres compétences. Par ailleurs, la réforme a institué deux niveaux distincts du pouvoir de l'État : le pouvoir central et le pouvoir provincial. Les provinces sont de ce fait des entités territoriales politiques régionalisées, bien que relevant toujours de l'État unitaire (Vunduawe, 2009).

Cette constitution a institué une autre réforme qui concerne le démembrement de certaines provinces, faisant ainsi passer leur nombre de 11 à 26. Ce découpage en provinces plus réduites comporte un gros avantage, celui de rapprocher la population de centres de décisions et de réduire le nombre d'échelons intermédiaires qui accroissent la lourdeur administrative. On pourrait seulement regretter que ce redécoupage n'ait pris en compte ni le poids démographique, ni la fonctionnalité des espaces, moins encore la viabilité économique des provinces, fort disparates (Bruneau, 2009).

¹ Les ETD sont des subdivisions au sein des provinces ; il s'agit des villes, des communes, des secteurs et des chefferies.

Signalons toutefois que, si en RD Congo beaucoup parlent indistinctement de décentralisation et de découpage territorial, cela ne signifie pas que les deux vont toujours ensemble. En effet, la décentralisation peut être réalisée sans qu'il y ait nécessairement découpage territorial. De même, la réorganisation du territoire peut se faire en l'absence de décentralisation. Si le découpage vise le plus souvent une administration de proximité, il n'est pourtant pas synonyme de décentralisation, car ce n'est pas le nombre de provinces ou d'entités territoriales qui fonde la décentralisation, mais plutôt les compétences et pouvoirs dont elles jouissent réellement, ainsi que les ressources dont elles disposent.

3. DYNAMIQUES ET PARADOXES DE LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

3.1. Territorialisation de l'action publique : ce que prévoit la loi congolaise

Conscient du fait que le modèle d'organisation et de planification centralisé de l'espace qui a longtemps prévalu en RD Congo était à bout de souffle et s'avérait incapable d'assurer un meilleur équilibre territorial, de réguler la croissance urbaine, de conduire et d'impulser des démarches stratégiques aux différents niveaux de l'action publique, le législateur a accordé aux provinces des compétences exclusives dans 29 domaines, dont la santé, l'enseignement primaire et secondaire et la fonction publique provinciale². Il incombe donc aux autorités provinciales, en s'associant à d'autres partenaires locaux, d'identifier et de traiter localement les problèmes à prendre en charge et d'élaborer des politiques publiques dans les domaines dans lesquels elles détiennent l'exclusivité de compétences³. Bien que la constitution et les lois congolaises n'utilisent pas le mot territorialisation, il est évident qu'il s'agit bel et bien d'une territorialisation de l'action publique – telle que nous l'avons définie ci-dessus – que préconisent ces textes, c'est-à-dire le passage d'une politique uniforme pour laquelle les mêmes règles sont applicables sur l'ensemble du territoire national, à des politiques adaptées aux spécificités et aux besoins de chaque province.

3.2. Défis et contraintes à l'émergence de la territorialisation de l'action publique

Jusqu'en 2015, soit environ dix ans après la promulgation de la constitution, les 11 provinces étaient toujours privées des pouvoirs politiques et administratifs pourtant dévolus par la constitution. C'est le gouvernement central, à travers ses différents ministères sectoriels (santé, enseignement primaire et secondaire, fonction publique), qui continuait à gérer lesdits pouvoirs. C'est encore le cas aujourd'hui. Par ailleurs, les provinces ne disposent toujours pas d'un cadre légal pour le recrutement et la carrière de leur personnel au sein de la fonction publique provinciale ou locale et dépendent toujours du personnel des services déconcentrés de l'État même pour les domaines relevant de leurs compétences exclusives. En outre, jusqu'en 2015, ces provinces ne bénéficiaient pas encore de la rétrocession par le gouvernement central de toutes les sommes qui leur étaient dues. Elles ne recevaient en moyenne que 10 % des recettes à caractère national, au lieu des 40 % prévues dans la constitution. De surcroît, elles fonctionnaient sans caisse de péréquation nécessaire pour financer des projets de développement et des investissements dans les provinces à faible capacité fiscale contributive (Muzitu, 2015). La situation n'a guère évolué depuis. Il est donc illusoire pour les provinces – sans structures

2 La constitution dispose que l'Assemblée nationale et le Sénat ne peuvent légiférer sur les matières relevant de la compétence exclusive d'une province.

3 Pour mener à bien les différents projets de développement et mettre en œuvre ces politiques sectorielles, la constitution dispose que chaque province retienne 40 % des recettes publiques à caractère national recouvrées sur son territoire.

véritablement décentralisées, sans réels pouvoirs et privées des ressources nécessaires – de développer des politiques pour répondre aux nombreuses attentes de leurs administrés. Dans les conditions actuelles la territorialisation de l'action publique n'est qu'un leurre.

3.3. Paradoxes de la territorialisation de l'action publique en RD Congo

Bien que le démembrement de certaines provinces ait été prévu dans la constitution, la précipitation avec laquelle elles ont été installées, sans aucune préparation, démontre que ce processus était motivé par des calculs purement politiques et non par des raisons d'efficacité administrative. En effet, le gouvernement central s'est servi de ce processus comme moyen pour écarter certaines autorités provinciales jugées réfractaires et pour s'immiscer dans la gestion des provinces, court-circuitant ainsi le fonctionnement des institutions provinciales. Plusieurs décisions et pratiques du gouvernement de Kinshasa tendent à montrer que ce dernier veut maintenir un système de gestion centralisé (Ngoie, 2016).

En outre, il instrumentalise cette ingénierie territoriale pour mieux contrôler les provinces à travers une décentralisation dont il conserve à la fois le contrôle et la régulation, tout en produisant de la confusion en permanence. Nous pouvons citer à titre illustratif, la nomination en octobre 2015 des commissaires spéciaux par le gouvernement central, en lieu et place de l'élection des gouverneurs par les députés provinciaux. Par conséquent, l'ingénierie territoriale contribue à la reproduction de la légitimité du pouvoir d'État. Quant à la décentralisation, elle « participe plus à un processus de renforcement des pouvoirs d'un État en reformation qu'à une dévolution de ses compétences et ressources à des communautés territoriales » (Englebert, 2012).

Certes, il convient de reconnaître qu'en matière de pratique de la décentralisation, la RD Congo n'est pas un cas isolé en Afrique. Bien des travaux ont déjà montré qu'elle reste un chantier inachevé, contrôlé et restreint dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, dans la mesure où les transferts de compétences sont quasi bloqués. Elle se mue le plus souvent en une déconcentration où l'État semble plus soucieux de réaffirmer son pouvoir autoritaire sur l'espace national que de susciter l'expression de gouvernances locales (Poulin, 2004 ; Marie & Idelman, 2016). Le cas de la RD Congo est néanmoins très éloquent. En contribuant à la reproduction de la légitimité et au renforcement du pouvoir d'État, la décentralisation *made in Congo* et l'ingénierie territoriale qui l'accompagne ont davantage aggravé la déliquescence des entités provinciales. La situation des provinces nouvellement créées est catastrophique, elles ne sont tout simplement pas viables, à l'exception peut-être de celles qui ont hérité des sièges des provinces d'avant le découpage. Aussi d'aucuns qualifient-ils ces nouvelles entités, et à juste titre, de « coquilles vides » et de « mort-nées » (Muzitu, 2015).

Par ailleurs, ces provinces connaissent des crises institutionnelles multiformes et répétitives. On pourrait croire qu'elles constituent une étape normale d'apprentissage de l'exercice de la démocratie locale dans un pays qui en était privé pendant plusieurs décennies, mais il n'en est rien. Comme nous l'avons évoqué précédemment, ces crises font l'affaire du gouvernement de Kinshasa – lorsqu'elles ne sont pas tout simplement orchestrées par lui – qui s'en sert pour justifier son ingérence dans les affaires provinciales, et ainsi reproduire la légitimité de son pouvoir.

Enfin, comme le souligne Englebert, l'application partielle des mesures de décentralisation a instauré « un régime d'incertitude » (2012), qui entraîne des effets néfastes sur les autorités

provinciales, réduites à faire de la gestion administrative. Ce régime d'incertitude accentue en outre le clientélisme politique, empêchant ainsi l'éclosion d'un vrai leadership local engagé. La plupart des autorités provinciales – lorsqu'elles ne sont pas le produit de la confusion savamment entretenue par le gouvernement de Kinshasa – sont plus enclines à chercher à satisfaire le gouvernement central qu'à développer et à mettre en œuvre des politiques publiques pour amorcer le développement de leurs entités. Cette triste réalité contribue également à la reproduction et au renforcement de la légitimité du pouvoir d'État. Ce qui éloigne un peu plus la perspective de l'émergence d'une (vraie) territorialisation de l'action publique.

CONCLUSION

L'immense territoire de la RD Congo est une mosaïque de régions aux caractéristiques différenciées tant sur le plan économique, social que culturel. En habilitant les provinces à développer et à mettre en œuvre des politiques dans les 29 domaines dans lesquels elles ont l'exclusivité du pouvoir, la constitution congolaise de 2006 a préconisé une nouvelle stratégie de développement basée sur la territorialisation de l'action publique. Mais la situation actuelle des provinces est très loin d'être enviable, elles ne sauraient jouer le rôle de moteurs de développement dans leurs territoires respectifs. Cela est dû, entre autres, au fait que le gouvernement central se sert justement de ces deux réformes (celle de l'ingénierie territoriale et celle de la décentralisation) pour reproduire et renforcer la légitimité de son pouvoir au niveau local.

Et pourtant l'avenir de la RD Congo devra se construire impérativement avec ses provinces et ses ETD, car la centralisation du pouvoir qui a longtemps prévalu – et prévaut encore – a montré ses limites. La territorialisation de l'action publique constitue donc le remède indiqué pour sortir les provinces congolaises du gouffre dans lequel elles gisent. Mais cette territorialisation requiert des structures véritablement décentralisées, de l'expertise locale et des ressources financières. Cela n'est possible que si les autorités nationales se dotent d'une (nouvelle) vision du développement et d'une réelle volonté politique et procèdent à un vrai transfert des pouvoirs et des ressources au profit des provinces.

RÉFÉRENCES

- Bruneau J.-C., 2009, « Les nouvelles provinces de la République démocratique du Congo : construction territoriale et ethnicités », *L'Espace politique*, n° 7 [en ligne : espacepolitique.revues.org/1296 consulté le 10/09/17].
- Douillet A.C., 2003, « Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique », *Revue française de science politique*, 2003/4, vol. 53, p. 583-606.
- Dubresson A., Jaglin S., 2005, « Gouvernance, régulation et territorialisation des espaces urbanisés. Approches et méthode », in F. Giraut et B. Antheaume (dir.), *Le territoire est mort, Vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*, Paris, IRD éd., p. 337-352.
- Englebert P., 2012, « Incertitude, autonomie et parasitisme : les entités territoriales décentralisées et l'État en République démocratique du Congo », *Politique africaine*, 2012/1, n° 125, p. 169-188.
- Giraut F., Antheaume B., 2005, « Introduction. Au nom du développement, une (re)fabrication des territoires », in F. Giraut et B. Antheaume (dir.), *Le territoire est mort, Vive les territoires ! Une (re) fabrication au nom du développement*, Paris, IRD éd., p. 9-36.
- Kombo Yetilo J., 2010, « La sous-administration territoriale en République démocratique du Congo. État des lieux et perspectives », *Pyramides*, n° 19 [en ligne : pyramides.revues.org/711 consulté le 10/09/17].
- Marie J., Idelman E., 2010, « La décentralisation en Afrique de l'Ouest : une révolution dans les gouvernances locales ? », *ÉchoGéo*, n° 13 [en ligne : echogeo.revues.org/12001 consulté le 24/11/17].
- Muzito A., 2015, *Nouvelles provinces en RDC : des mort-nées*, Paris, L'Harmattan.

Ngoie É., 2016, « Démembrement des provinces et nouvelle territorialisation en République démocratique du Congo : logiques, attentes, contraintes et défis », *Proceedings du 3^e colloque international du CIST*, p. 333-338 [en ligne : hal.archives-ouvertes.fr/CIST2016/hal-01353649 consulté le 12/09/17].

Poulin Y., 2004, « Les décentralisations en Afrique qu'avons-nous appris ? », *Télescope*, 11(3), p. 2-6 [en ligne : www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/1994_2004/v11n3Afrique.pdf consulté le 14/09/17].

Vunduawe T.P., 2009, « La dynamique de la Décentralisation territoriale en RD Congo », *Congo-Afrique*, n° 433, p. 165-185.

LES AUTEURS

Jethro Kombo Yetilo
Université du Québec
École nationale d'administration publique
jethro.komboyetilo@outlook.com

Jonathan Mbuangi Sabin
Université de Kinshasa
Chaire d'administration publique et management
jonathan.mbuangi2017@gmail.com

Vers une reconfiguration des territoires en Tunisie au temps de la décentralisation et de la communalisation intégrale

AUTEURS

Mourad BEN JELLOUL, Sami Yassine TURKI

RÉSUMÉ

La question des inégalités socio-spatiales a été au cœur de la mobilisation de 2010-2011 qui a conduit à l'instauration de la deuxième République tunisienne. L'accès aux services et aux équipements, à l'emploi et plus généralement le « droit au développement » ont été parmi les revendications populaires des régions de l'intérieur, au même titre que les appels au renouveau politique. Ainsi, l'ensemble de ces évolutions a mis les territoires au centre des transformations, avec l'émergence d'une nouvelle dynamique favorisant l'apparition d'un consensus politique sur la mise en place d'une décentralisation effective d'une part et la communalisation intégrale et immédiate du territoire d'autre part. Ce consensus laisse la place progressivement à un positionnement différencié des acteurs politiques, dont certains appellent à repenser l'engagement vers la décentralisation et la régionalisation, mettant en avant les risques d'exacerbation des tensions tribales ou régionales, dont les manifestations se sont multipliées depuis 2011.

MOTS CLÉS

Décentralisation, communalisation, régionalisation, territoire, Tunisie

ABSTRACT

The issue of socio-spatial inequalities was the burning point of the 2010-2011 mobilisation which led to the establishment of the Second Republic in Tunisia. Access to services and equipment, to employment, and more generally the right to development were among the popular claims of inland regions along with calls to new policy. Hence, the entirety of these evolutions put territories at the centre of transformations with the emergence of a new dynamic which set a political consensus around the implementation of an effective decentralisation on the one hand and an integral and immediate communalisation of territory on the other hand. However, more recently, we witness a movement which calls for a rethinking of the commitment towards decentralisation and regionalisation on account of risks of intensified tribal and regional tensions, whose demonstrations have been on the rise since 2011.

KEYWORDS

Decentralisation, Communalisation, Regionalisation, Territory, Tunisia

INTRODUCTION

En Tunisie, la question des inégalités socio-spatiales a été au cœur de la mobilisation de 2010-2011 qui a conduit à l'instauration de la deuxième République¹. Ce constat se dégage de la lecture des revendications accompagnant les soulèvements. L'accès aux services et aux équipements, à l'emploi et plus généralement le « droit au développement » ont été parmi les revendications populaires des régions de l'intérieur, au même titre que les appels au renouveau politique. Cette territorialisation des revendications qui a également caractérisé

1 La première République a été instituée en 1957, soit une année après l'indépendance du pays.

d'autres soulèvements dans le monde arabe, montre l'importance des dimensions locales et régionales quand il s'agit de procéder à des changements politiques (Harb & Atallah 2015). Ainsi, l'ensemble de ces évolutions met les territoires au centre des transformations. À l'approche des premières élections municipales depuis 2010², ces dynamiques font émerger un ensemble de questionnements :

- Le premier concerne l'évolution du consensus politique sur la décentralisation : si l'unanimité a caractérisé le positionnement des forces politiques vis à vis de la décentralisation en 2011-2014, les voix ne cessent de s'élever depuis pour nuancer cet engagement et ce, sur la base de mises en garde contre les risques d'exacerbation des tensions tribales ou régionales dont les manifestations se sont multipliées depuis.
- Le second est lié aux effets de la transformation territoriale : avec la communalisation intégrale, la création d'un troisième niveau de collectivités et le transfert des compétences du centre vers le local, c'est une nouvelle architecture territoriale qui se profile. De plus, le processus de réforme devrait faire face d'un côté à l'inertie de l'administration longtemps formatée sur le mode du fonctionnement centralisé et de l'autre à la montée des volontés de participation citoyenne aux affaires locales.
- Le troisième est celui de la possibilité qu'octroie ce nouveau système pour contrecarrer les déséquilibres régionaux. Le risque ici est de creuser davantage les inégalités socio-spatiales, qui ont été aux sources de la révolte.

1. LE CHEMIN DE LA DÉCENTRALISATION : VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Dans un système fortement centralisé, où les prérogatives des collectivités locales étaient limitées et où les finances locales représentaient moins de 4 % des finances publiques, les revendications populaires issues des événements de 2010-2011 se sont adressées essentiellement aux acteurs du centre : gouvernement, assemblée et partis politiques. La réponse des pouvoirs publics fut essentiellement un engagement vers un système nettement plus décentralisé. Cette transformation a pris forme rapidement au niveau du consensus politique, et la décentralisation s'est imposée comme un point quasi permanent dans les agendas des partis politiques engagés dans les élections de l'assemblée constituante d'octobre 2011 (Turki, 2014).

1.1. La décentralisation renouvelle la constitution

La décentralisation est devenue un principe constitutionnel après l'adoption de la constitution de 2014, avec un chapitre (VII) et douze articles³ relatifs au « pouvoir local » et qui définissent les principes d'un nouveau modèle de rapports du local au centre sur la base de la libre administration des collectivités et de la subsidiarité, le tout contrastant fortement avec la situation prévalant de mainmise du centre sur les affaires locales. Le contrôle *a posteriori* des décisions des collectivités vient rompre avec la forte dépendance de l'action municipale soumise aux accords préalables des gouverneurs, représentants territoriaux de l'autorité centrale. Au niveau régional, la constitution a mis fin au double rôle du gouverneur comme représentant régional du gouvernement et président de la collectivité (conseil régional). Avec la répartition des compétences selon le principe de subsidiarité et l'indication dans le texte constitutionnel de l'obligation de transférer les moyens nécessaires à la prise en charge des nouvelles compétences décentralisées, c'est une autre dimension des rapports du local au centre qui est mise en jeu, celle du positionnement des entreprises nationales des services locaux (eau,

2 Ces élections ont été programmées pour le 17/12/17, repoussées au 25/03 puis au 05/05/18.

3 Dans la constitution de 1959, un seul article était consacré aux collectivités locales.

électricité, assainissement, réhabilitation urbaine) qui ont longtemps été instrumentalisées pour légitimer les régimes politiques en place.

1.2. Un nouveau code des collectivités locales qui cherche à concrétiser la décentralisation

Le processus de décentralisation entamé par la constitution de 2014 a été prolongé par les pouvoirs publics, qui se sont lancés dans la préparation d'un code des collectivités locales (CCL) – loi organique destinée à redéfinir l'assise juridique du fonctionnement des collectivités locales en conformité avec les principes constitutionnels – dont l'élaboration a bénéficié de l'apport d'un groupe d'experts et d'universitaires et fait l'objet d'une consultation. Ce texte a révisé l'organisation administrative et politique des territoires et proposé un ensemble de dispositions pour plus de compétences et d'autonomie des collectivités locales ainsi que la promotion de la démocratie participative. Le code redéfinit les modalités de distribution des ressources financières des collectivités locales, enjeu producteur, en soi, de principes de justice (Bras & Signoles, 2017). Cependant, la dernière version du CCL approuvée par le gouvernement est en attente d'approbation par l'Assemblée des représentants du Peuple (le Parlement) depuis mai 2017. L'absence d'une ferme volonté politique explique le retard dans l'examen de ce code appelé à être opérationnel avant les élections municipales de mai 2018, et ce malgré les pressions exercées par la société civile.

Le Code des collectivités, tout comme la constitution, définit les bases de l'émergence de nouveaux territoires infranationaux.

2. RÉGIONALISATION ET COMMUNALISATION OU LA RECONFIGURATION DES TERRITOIRES

La constitution de 2014 consacre deux principes fondamentaux de dimension territoriale : la création des grandes régions (appelées « districts » dans le texte constitutionnel) et la communalisation intégrale du territoire national. Le découpage actuel, relativement fin, en gouvernorats (24 au total) pour des raisons essentiellement de contrôle politique et sécuritaire ainsi que d'organisation technique de la fourniture de services (Belhédi, 1989) ne permet pas de disposer de territoires de planification et d'action. L'agglomération de la capitale s'étend ainsi sur quatre gouvernorats, sans aucun dispositif de représentation, de négociation ou de coordination de l'action publique. Ce constat a favorisé la conception de ces nouveaux types de territoires⁴.

2.1. La régionalisation

La constitution de 2014 consacre également pour la première fois le concept de région et le principe de l'élection des conseils régionaux. Deux types de conseils sont à distinguer : les conseils régionaux (*majlis jihaoui*), élus au suffrage direct, et les conseils de districts (*majlis iklim*), élus de manière indirecte par les membres des conseils municipaux et des conseils régionaux (Ben Jelloul, 2015). Ces districts restent cependant des objets institutionnels non identifiés, dont les frontières restent indéfinies malgré l'abondance de propositions – expertes et politiques – quant aux nouveaux découpages à envisager (Ben Nasr *et al.*, 2015 ; Ben Jelloul, 2015). Le projet de CCL, de son côté, définit une vision réductrice des missions du district. Ainsi, l'euphorie de la régionalisation semble avoir depuis 2014 laissé la place à une politique

4 Avant 2011, la régionalisation se limitait à un découpage fonctionnel du territoire en régions économiques composées d'un ensemble de gouvernorats, permettant à l'administration centrale de définir à cette échelle des politiques de développement et d'aménagement du territoire. Il n'existait pas de collectivités à cette échelle.

prudente où la mise en place des nouvelles régions n'est pas à l'ordre du jour des responsables politiques et dont la définition des limites a été repoussée à une date indéfinie. D'ailleurs, le CCL reste muet sur cette question et prévoit la mise en place du Haut Conseil des collectivités locales sans représentation des districts. Cette situation s'explique par deux contraintes :

- La première se traduit par la mise en garde contre les risques d'exacerbation des tensions tribales ou des sentiments régionalistes, dont les manifestations se sont multipliées depuis 2011. En effet, des conflits à base tribale ou régionaliste ont éclaté dans certaines régions du centre et du sud, notamment à l'occasion des élections législatives et présidentielles ou pour l'accès aux ressources. Pour le premier cas, des partis politiques ont mobilisé l'appartenance tribale comme moyen de fabrication d'une opinion publique et d'un électorat favorable. Ce processus prend forme au sein même de ces régions ou dans les marges des grandes villes littorales, où une population issue de l'exode rural est installée dans des quartiers faiblement intégrés à la ville. Quant au deuxième cas, les populations des gouvernorats du sud ont réclamé une partie du revenu des ressources minières et pétrolières locales en faisant recours à des *sit-in* et en bloquant les accès aux champs pétroliers et miniers.
- La deuxième s'explique par les craintes des partis politiques de perdre une partie de leur pouvoir acquis au niveau national à cause de leur faible pénétration territoriale. Ainsi, on assiste à un mouvement appelant à repenser l'engagement vers la décentralisation, dans lequel la question territoriale est évidente.

2.2. La communalisation intégrale du territoire national

Paradoxalement, le processus de communalisation intégrale a été mis en œuvre et achevé en une année. Alors que, depuis la création de la municipalité de Tunis en 1858, les limites des communes étaient quasi confondues avec celles de l'urbanisation (ce qui faisait que les aires communalisées n'ont pas dépassé 10 % de la surface totale du pays jusqu'en 2015), l'ensemble du pays a été communalisé en 2016 avec la création de 86 nouvelles communes et l'extension des limites de 187 autres communes afin qu'elles englobent leurs arrière-pays ruraux, en multipliant parfois par vingt la surface initiale de certaines communes. Cette reconfiguration des limites est de nature à bouleverser les modes de fonctionnement des communes établis depuis un siècle et demi. Elles auront en effet du mal à généraliser les services de proximité – qu'elles assurent déjà avec beaucoup de difficultés dans les aires fortement urbanisées – aux espaces ruraux caractérisés par une faible concentration de la population et une grande distance au centre, sans compter l'insuffisance des moyens humains et financiers et la faible adaptation des techniques utilisées au monde rural. Le risque est d'aboutir à deux territoires faiblement superposables : celui de la légitimité politique où les enjeux de représentation et la course électorale favoriseront l'ouverture sur l'arrière-pays rural avec le risque de mainmise de la ville sur le milieu rural, et un territoire d'action davantage défini par le poids du passé institutionnel et fortement ancré sur les agglomérations urbaines. Ce déséquilibre risque de translater à un niveau plus fin les questions de déséquilibre territorial.

RÉFÉRENCES

- Belhedi A., 1989, « Le découpage administratif en Tunisie », *Revue de géographie du Maroc*, 13(2), p. 3-25.
- Ben Jelloul M., 2015, « Régionalisation et équité territoriale : vers une nouvelle gouvernance territoriale en Tunisie », *Maghreb-Machrek*, 2015/4, n° 226, p. 121-144.
- Ben Nasr A., Baron M., de Ruffray S., Grasland C., Guérin-Pace F., 2015, « Dilemmes de la réforme régionale tunisienne. Analyse spatiale et territoriale des propositions de réorganisation du maillage administratif », *RÉRU*, 2015/5, p. 853-882.

Bras J.-P., Signoles A., 2017, « Introduction du dossier. États et territoires du politique. La décentralisation en débat », *L'Année du Maghreb*, n° 16, p. 9-25.

Harb M., Atallah S., 2015, *Local governments and public goods: assessing decentralization in the Arab world*, Beyrouth, The Lebanese Center for Policy Studies, Open Society Foundations.

Turki S.Y., 2014, « Evolution of Cities and Territories in Tunisia through Parties' Electoral Programmes and Civil Society's Proposals », *Built Environment*, 40(1), p 85-100.

LES AUTEURS

Mourad Ben Jelloul

Université de Tunis – Régionalisation et
développement régional et urbain
mouradbjd@yahoo.fr

Sami Yassine Turki

ENIT/Université de Tunis El Manar
Télé-détection et systèmes d'information à réf. spatiales
yassin75@yahoo.com

Municipalisation des politiques publiques au Québec et pratique de développement territorial intégré

Enjeu et espoir de démocratisation et de lutte contre les inégalités sociale et économique

AUTEURS

Dominic FOISY, Denis BOURQUE

RÉSUMÉ

Le gouvernement du Québec a amorcé récemment une transformation importante de la gestion de l'État social. Dans un double mouvement, il centralise la gestion de certains secteurs d'activités à l'échelle provinciale alors que pour d'autres il décentralise les responsabilités à l'échelle des municipalités. Ceci a pour effet de déconstruire les instances de gouvernances régionales servant d'intermédiaire entre l'État et les acteurs locaux. Ces changements suscitent des enjeux pour le développement des communautés territoriales. Le Québec a construit au cours des dernières décennies des pratiques de développement regroupées sous l'appellation de développement territorial intégré (DTI). Celles-ci misent sur des principes de collaboration multisectorielle, de participation citoyenne et de développement intégré. Si les initiatives de DTI sont actuellement fragilisées, les réseaux d'acteurs locaux qu'elles ont créés expliquent peut-être la résilience de certaines communautés territoriales.

MOTS CLÉS

territorialisation, municipalisation, participation citoyenne, développement territorial intégré

ABSTRACT

The Government of Quebec has recently undergone a major transformation in the management of the State. In a double movement, it centralises the management of certain sectors of activity at the provincial level while for others it decentralises the responsibilities at the level of the municipalities. This has the effect of deconstructing the regional governing bodies acting as intermediaries between the State and local actors. These transformations raise issues for the development of territorial communities. Over the last decades, Québec has built development practices that are grouped under the name Integrated Territorial Development (ITD). Those are based on the principles of multi-sectoral collaboration, citizen participation and integrated development. While ITD initiatives are currently undermined, the networks of local actors created by these ITDs may explain the resilience of some territorial communities.

KEYWORDS

Territorialisation, Municipalisation, Citizen participation, Integrated territorial development

INTRODUCTION

Depuis 2015, le gouvernement du Québec a amorcé une série de transformations des politiques publiques et de l'appareil de l'État qui est venue redéfinir les territoires d'actions et, par le fait même, la légitimité de plusieurs acteurs. En parallèle, depuis plus d'une décennie, le Québec est aussi le théâtre de l'émergence de nouvelles stratégies d'intervention visant, entre autres, à lutter contre la pauvreté et à soutenir la participation citoyenne. Ces stratégies, pouvant prendre diverses formes, peuvent être regroupées sous les appellations de développement territorial intégré (DTI) ou de développement des communautés territoriales (DCT).

Notre présentation vise à faire le point sur l'impact des transformations des politiques publiques québécoises qui se réalisent sur un fond de redéfinition du rapport au territoire ainsi que d'austérité budgétaire sur les stratégies DTI et de DCT. Nous cherchons à démontrer que les transformations en cours soulèvent certainement des enjeux à l'égard de la réelle participation citoyenne et de la lutte contre les inégalités sociales et économiques, ainsi que de l'équité entre communautés territoriales. Pourtant, nos recherches en cours tendent à démontrer que certaines communautés territoriales fragilisées dans le contexte actuel font preuve de résilience et mettent en place des initiatives porteuses de changement et de résistance.

1. CONTEXTE POLITIQUE QUÉBÉCOIS :

ENTRE CENTRALISATION ET MUNICIPALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis 2014, l'État québécois a accéléré la réorganisation des services publics autour de deux principaux principes : celui de l'austérité budgétaire et celui de la réduction/redéfinition du rôle et des responsabilités des régions. D'une part, le gouvernement a adopté entre 2014 et 2016 un ensemble de mesures de compression limitant la portée de ses interventions dans un ensemble de champs permettant d'une certaine façon de lutter contre les inégalités sociales, économiques et de santé (Nguyen, 2016). D'autre part, le Québec a longtemps subdivisé son territoire en régions administratives (17). Au sein de ces régions existaient des instances de gouvernance permettant à des acteurs régionaux (élus, administrateurs publics et représentants de la société civile) de collaborer à la co-construction et la coproduction de politiques publiques adaptées à la réalité régionale. Ces instances ont été éliminées au cours des dernières années.

On assiste donc à une double tendance dans l'organisation des services publics. En ce qui concerne les politiques de développement, l'État procède à une municipalisation de certaines politiques publiques (une déconcentration). Dans d'autres secteurs d'activité, comme la santé, les services sociaux ou l'éducation, il centralise le processus décisionnel en éliminant les ancrages institutionnels territoriaux (à l'échelle régionale) qui permettaient aux représentants de la société civile de prendre part aux débats entourant l'orientation et l'organisation des services publics sur leur territoire et qui assuraient en quelque sorte une façon de maintenir des mécanismes de démocratie participative.

Dorénavant, le gouvernement du Québec considère les municipalités régionales de comté (MRC) et les agglomérations comme les territoires privilégiés pour organiser le développement des territoires. Il y a actuellement 87 MRC et 14 agglomérations au Québec. La multiplication des territoires comme base d'articulation des politiques publiques de développement reconfigure les rapports entre les acteurs de la société civile. Le transfert de responsabilité vers les municipalités et leurs élus n'a pas été accompagné des ressources que possédaient les infrastructures de concertation et de participation citoyenne antérieures. Les municipalités occupent dorénavant une place centrale dans les choix stratégiques de développement de leur milieu sans pour autant bénéficier de ressources financière et humaine suffisantes et sans les mêmes réseaux formels et informels de collaborations entre élus et acteurs de la société civile. Au-delà des infrastructures, le principe de la gouvernance territoriale semble fragilisé (Fortin & Brassard, 2016).

Ainsi, nous assistons à une double mouvance allant de l'hypercentralisation des pouvoirs publics, inspirée de la Nouvelle gestion publique dans certains ministères ayant les portefeuilles les plus importants, et une déconcentration de l'action publique vers les municipalités,

dans les sphères d'action « moins importantes » pour l'État québécois. Cette réorganisation de l'action publique interpelle la configuration de l'action des acteurs (citoyens, associatifs, politiques, sociaux, économiques, etc.), notamment par la portée de leurs actions en matière de lutte contre les inégalités sociales et de démocratisation.

2. LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ

Le développement territorial intégré (DTI) s'inscrit dans une certaine tradition ayant émergé à partir des années 80, qui est accolée à ce que l'on appelle communément le modèle québécois. Ce dernier reconnaît l'espace « local » comme un cadre d'action permettant l'établissement de compromis entre différents acteurs de la société civile (Klein *et al.*, 2014), où l'on est en mesure d'appréhender les problèmes sociaux touchant les communautés de manière holistique et de décloisonner les interventions de sorte à leur donner une portée transversale (Caillouette *et al.*, 2007).

Le DTI devient un modèle émergent durant les années 2000 alors que les acteurs locaux et régionaux prennent acte de l'importance de voir le développement des milieux non pas uniquement dans des perspectives économique ou sociale, mais en y intégrant d'autres dimensions telles que la culture, l'environnement, l'éducation, etc. Dans ce même cadre, le territoire n'est plus perçu uniquement comme une espace géographique, mais bien comme une construction sociale (Jean, 2006) où se forment des identités collectives (Caouillette *et al.*, 2007). Les territoires ne sont alors pas définis comme des créations institutionnelles, mais des territoires vécus (Bourque & Favreau, 2003). « En référence à un territoire donné, il y a donc création d'espaces symboliques d'action en commun. Territorialisation et territorialité se réfèrent ainsi au processus de mise en lien des acteurs à partir d'une identité territoriale (Bassand, 1992) et en construction de celle-ci » (Caillouette *et al.*, 2007 : 14).

En résumé, le modèle DTI se veut une pratique multisectorielle où les différents acteurs partageant un même territoire et composant un système d'action locale collective sont invités à décloisonner leurs pratiques afin de soutenir les actions transversales menées sur territoire autour d'un projet de développement intégré (Bourque, 2012). Il se veut un point de rencontre entre des logiques ascendantes et descendantes du développement, où les tensions générées sont traitées par un ensemble d'acteurs locaux. Il est donc caractérisé par une territorialisation et une jonction des activités économiques et sociocommunautaires, par la structuration d'un système local d'action concertée, par l'établissement de rapports de partenariat permettant la gestion des tensions et l'établissement de rapports de coopération, par l'instauration de mécanismes de participation citoyenne qui inclut notamment les populations habituellement exclues et enfin, par la reconnaissance que cette approche est un processus plus qu'un point d'arrivée.

3. IMPACT DES TRANSFORMATIONS POLITIQUES QUÉBÉCOISES SUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES TERRITOIRES

3.1. Montée des inégalités sociales et économiques entre les communautés territoriales

Les disparités régionales en matière de développement sont une réalité connue et documentée au Québec et au Canada (Jean, 2012). Le transfert de responsabilité du développement vers les municipalités engendre un enjeu d'accroissement des inégalités entre les communautés territoriales. Les petites municipalités ayant moins de ressources (financières,

humaines, etc.) seront pénalisées. Les coupes dans les transferts de fonds vers ces petites communautés occasionnent la fermeture d'infrastructures de développement qui existaient auparavant, qui mène au départ d'une expertise accompagnatrice et, par le fait même, à la perte de contrôle sur leur propre développement. Cette approche territorialisée du développement occulte ainsi en quelque sorte la nécessaire prise en compte de la contribution de chacune des communautés locales dans le développement de l'ensemble du Québec. Et pour que chacune des communautés puisse contribuer au développement de l'ensemble, une vision commune et des ressources doivent être réparties entre celles-ci.

3.2. Fragilisation de la participation citoyenne

Les transformations introduites par le gouvernement québécois sont soutenues par un discours qui valorise le rapprochement des processus de prises de décisions vers les gouvernements de proximité. Le principe est certainement porteur. Toutefois, pour que la démocratie de proximité puisse se réaliser, les acteurs locaux ainsi que les citoyens doivent obtenir la reconnaissance et les ressources nécessaires. À titre d'exemple, l'étude des réseaux de collaboration à l'échelle des communautés territoriales démontre l'existence d'une tension dans la conception même de la participation citoyenne entre les différents acteurs en présence (Foisy *et al.*, 2016). Pour certains, la participation citoyenne est une des étapes d'un processus d'élaboration ou de planification d'un projet local. Dans ce cadre, les citoyens locaux sont considérés comme des « clients » ou des « usagers » que l'on consulte afin de rendre de meilleurs services publics. Pour d'autres, les projets développés sont secondaires à la possibilité de favoriser l'insertion sociale et politique des citoyens de manière permanente. Le potentiel de démocratisation que peuvent faire miroiter les gouvernements de proximité est donc tributaire des pratiques et des intentions des acteurs locaux.

Pour que les territoires locaux deviennent source de démocratisation et que les communautés locales reprennent du pouvoir sur le développement de leur communauté, des ressources accompagnatrices doivent être présentes afin de permettre l'établissement de délibérations et de compromis entre les acteurs (*ibid.*).

CONCLUSION

Notre communication lors de ce colloque vise à exposer les enjeux de développement qu'engendre la transformation des politiques publiques québécoises qui s'opèrent notamment par une stratégie de redéfinition des territoires d'action. Ces transformations interpellent le modèle de développement québécois dans la mesure où la participation citoyenne, la démocratisation, la recherche d'une diminution des inégalités sociales et économiques semblent fragilisées. Pourtant, nos différentes recherches semblent indiquer que certaines communautés locales québécoises démontrent une résilience telle que semblent émerger de nouveaux modèles adaptés aux transformations introduites. Ces communautés puisent leur inspiration dans leurs expériences acquises dans la mise en place de projet en développement territorial intégré.

RÉFÉRENCES

- Bourque D., 2012, « Intervention communautaire et développement des communautés », *Reflets*, 18(1), p. 40-60.
- Bourque D., Favreau L., 2003, *Développement des communautés, santé publique et CLSC*, Cahier du CÉRIS, séries conférences, n° 8.
- Caillouette J., Dallaire N., Boyer G., Garon S., 2007, « Territorialité, action publique et développement des communautés », *Économie et solidarités*, 38(1), p. 8-23.

- Foisy D., Savard S., St-Amour N., 2016, *Le projet de revitalisation urbaine intégrée du Vieux-Gatineau*, Cahier de la Chaire de recherche du Canada en Organisation communautaire, n° 16-04.
- Fortin M.-J., Brassard M.-J., 2016, « Un paysage institutionnel en recomposition : au-delà des structures, quelles perspectives pour la gouvernance territoriale ? », *Organisation et territoires*, 24(3), p. 43-51.
- Jean B., 2012, « Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable », *RÉRU*, n° 4, p. 649-671.
- Klein J.-L., Laville J.-L., Moulaert F., 2014, « L'innovation sociale : repères introductifs », in J.-L. Klein, J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale*, Toulouse, Érès, p. 7-42.
- Nguyen M., 2016, *Bilan de l'observatoire sur les conséquences des mesures d'austérité 2014-2016*, document de réflexion, Montréal, IRIS.

LES AUTEURS

Dominic Foisy
Université du Québec en Outaouais
dominic.foisy@uqo.ca

Denis Bourque
Université du Québec en Outaouais
Chaire de recherche en organisation communautaire
denis.bourque@uqo.ca

Prolifération des territoires locaux en Arctique et légitimité de leur représentation politique

AUTEURE

Camille ESCUDÉ

RÉSUMÉ

Depuis une trentaine d'années en Arctique, la prolifération des territoires à l'échelle locale pose la question de l'inclusion des populations autochtones dans les instances de représentation politique. À l'échelle régionale, le Conseil de l'Arctique est la principale organisation de coopération qui instaure une gouvernance transcalsaire pour répondre à des formes de territorialité multiscalaires. Ce forum réunit ainsi à la fois les États souverains dans la région, mais également des représentants des territoires autochtones. À travers l'étude de cas du Conseil de l'Arctique, cette communication a pour but de montrer dans quelle mesure une telle organisation peut inclure une véritable représentation politique des territoires locaux. Nous verrons que la représentation politique accordée aux territoires locaux devient en fait un faire-valoir démocratique pour les États. Paradoxalement, l'inclusion d'acteurs non étatiques dans le processus de gouvernance renforce l'autorité des États dans la région, dans un exercice de pouvoir finalement bien peu démocratique.

MOTS CLÉS

Arctique, territoire, peuples autochtones, Conseil de l'Arctique, représentation politique, gouvernance régionale

ABSTRACT

For about thirty years in the Arctic, territories proliferation at local scale has been raising the question of the political representation of indigenous populations. On a regional scale, the Arctic Council is the main organisation of cooperation which establishes a transcalar governance to answer multiscalar forms of territoriality. This forum gathers at the same time the sovereign Arctic States, but also representatives of indigenous territories. Through the Arctic Council case study, this research aims at showing to what extent an organisation which claims to represent the territories in a transcalar way can include a real political representation of the local territories. We believe that political representation granted to the local territories becomes in fact a democratic alibi for States. Paradoxically, the inclusion of non-state actors in the process of governance strengthens in fact the authority of States in the region, in a very little democratic way.

KEYWORDS

Arctic, Territory, Indigenous people, Arctic Council, Political representation, Regional governance

INTRODUCTION

Depuis une trentaine d'années, on peut observer un basculement du prisme scientifique adopté par les chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent à la région arctique¹.

1 Des nombreuses définitions de l'Arctique qui existent, nous choisissons ici une définition politique qui considère comme arctiques les territoires nationaux au nord du cercle polaire, et qui concerne donc les huit États souverains de la région et leurs populations : Norvège, Suède, Finlande, Russie, États-Unis (avec l'Alaska), Canada et Danemark (avec le Groenland).

L'Arctique n'est plus seulement représenté dans la littérature académique comme une région aux confins du globe et aux périphéries des territoires nationaux, mais bien davantage comme une région à l'interface de trois continents, stratégique à de multiples égards. La question de la dimension humaine des territoires arctiques est quant à elle encore souvent occultée au profit de considérations qui n'en demeurent pas moins centrales : ou bien environnementales et géophysiques en géographie, ou bien géostratégiques et géoéconomiques du côté de la science politique.

Croiser ces deux approches permet de remettre au centre du débat une réalité trop oubliée : les territoires arctiques sont habités aujourd'hui par quatre millions de personnes, dont 500 000 autochtones (Fondahl & Larsen, 2014). Or, depuis une trentaine d'années, les bouleversements géopolitiques ont conduit à une reconfiguration de ces territoires. Depuis la fin de la guerre froide, les terres comme les mers arctiques ont connu une très forte territorialisation, en particulier dans le cadre d'appropriation politique de la part des États côtiers. Cette reconfiguration se traduit également depuis les années 70 par un processus moins commenté de dévolution du pouvoir. Si ces territoires ont toujours été habités par des personnes dites autochtones, ils ont reçu plus récemment une consécration politique en tant que telle à l'échelle locale.

Ces processus de dévolution ont abouti à une prolifération des territoires, qui pose la question de leur représentation politique dans des instances politiques nationales ou régionales. De fait, cette territorialisation s'est accompagnée simultanément de la multiplication d'instances de représentation politique. À l'échelle régionale, le Conseil de l'Arctique créé en 1996 est l'organisation prééminente de coopération, qui a la particularité de réunir des représentants à la fois des États et des territoires autochtones. Son mandat se concentre sur les questions environnementales, mais également, et de plus en plus, vers le développement durable de la région, tout en excluant explicitement les questions de sécurité. Pour la première fois, au sein de ce Conseil, la parole est donnée aux représentants de ces territoires locaux qui peuvent s'exprimer devant des représentants des territoires nationaux internes et externes à la région.

Cette étude de cas du Conseil de l'Arctique a pour but de montrer dans quelle mesure une organisation qui prétend parler au nom des représentants politiques des territoires à toutes les échelles peut inclure – ou non – une représentation légitime des territoires locaux. Les territoires autochtones arctiques deviennent-ils des objets de représentation politique à l'échelle régionale ? Si la création du Conseil de l'Arctique consacre une représentation inédite des territoires autochtones, nous verrons que l'inclusion d'acteurs non étatiques renforce en réalité bien davantage la légitimité et l'autorité de l'État souverain, aux dépens des territoires locaux.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Cette communication a été réalisée grâce à une étude de la volumineuse production juridique, scientifique et communicationnelle du Conseil de l'Arctique depuis sa création en 1996. Cette analyse de discours a été complétée par un analyse politique des structures de gouvernance. Nous avons également pu conduire plusieurs entretiens auprès de membres du secrétariat du Conseil de l'Arctique ainsi que de représentants des peuples autochtones (essentiellement des représentants Sami) au cours de deux séjours de recherche effectués à Tromsø (Norvège) en 2015 et 2017 grâce au soutien financier du Centre franco-norvégien en sciences humaines et sociales de la Fondation MSH.

1. L'ARCTIQUE POLITIQUE, DE L'ESPACE VIERGE À LA MOSAÏQUE DE TERRITOIRES

1.1. Le tournant géopolitique des années 90 et l'apparition d'une mosaïque territoriale

Les effets conjugués de l'effondrement du bloc soviétique, de la mondialisation et des revendications locales de dévolution du pouvoir politique ont abouti à la fin de la Guerre Froide à une prolifération des territoires à toutes les échelles, avec une prééminence de l'échelle locale. Ce processus a souvent été comparé à l'émergence progressive d'une mosaïque de territoires dans la région (Young, 2005). Aujourd'hui, la tendance la plus importante de la gouvernance régionale réside dans les processus de dévolution du pouvoir vers une plus grande place accordée aux territoires locaux (Fondahl & Larsen, 2014), alors que cette question est fortement liée au regard colonial que les États souverains portent encore sur ces territoires : ils sont encore administrés en majorité par des capitales et des gouvernements non arctiques et plus ou moins éloignés géographiquement et politiquement de ces préoccupations. L'appropriation de l'identité territoriale autochtone est alors un marqueur d'indépendance dans des sociétés postcoloniales (Medby, 2017).

1.2. Prolifération des territoires et démocratie

La prolifération des territoires locaux pose la question de leur représentation à l'échelle de la région, interrogeant également les États dans leur capacité à mettre en place des instruments démocratiques pour y répondre. Cette question des acteurs légitimes à représenter le ou les territoire(s) arctique(s) se pose alors avec d'autant plus d'acuité qu'une part de la complexité de la gouvernance de la région réside dans la multitude d'identités territoriales des citoyens. Cela est particulièrement valable pour les populations autochtones, qui représentent aujourd'hui 15 % des habitants au nord du cercle polaire, et dont le territoire originel est bien souvent transnational (Young, 2010).

En réponse à ces revendications, des instances politiques transnationales, ancrées dans les territoires autochtones et non plus administratifs, sont apparues à partir des années 80, de manière très variable selon les États concernés (Dubreuil, 2014). Cela se traduit par un feuilletage de territoires politiques, issus de tentatives plus ou moins institutionnalisées de gouvernance à toutes les échelles (Nicol, 2010).

2. LA REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES ARCTIQUES AU SEIN DU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

2.1. Une représentation politique transcalaire pour répondre à des formes de territorialité multiscalaires

Dans le paysage des instances politiques qui prolifèrent, le Conseil de l'Arctique est l'organisation régionale qui se veut la plus représentative politiquement des territoires à toutes les échelles. Se présentant comme un partenariat entre États et peuples autochtones, il a la particularité de représenter politiquement et de manière croisée à la fois des territoires et des habitants de ces territoires. Pour les populations autochtones, c'est en effet la représentation ethnique qui est prise en compte au sein du Conseil, à la manière des parlements sami dans les pays scandinaves (Dubreuil, 2014).

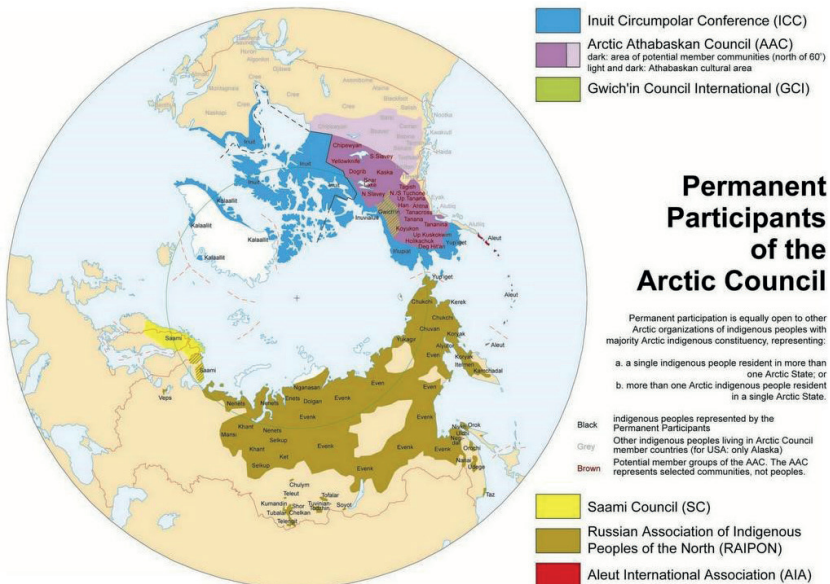
La dimension trans- et multiscalaire des territoires dans la région est indispensable à comprendre pour penser les questions de représentation politique en Arctique. Il est important

de souligner que, sur un seul espace arctique, quatre territorialités sont à l'œuvre. Il s'agit à la fois du territoire local – qui peut être transnational – pour les populations autochtones, mais également du territoire national, régional, et même global. En effet, les conséquences du réchauffement climatique en Arctique sont un enjeu géographique et politique d'implication mondiale, et le Monde comme territoire est donc concerné. Le Conseil de l'Arctique instaure ainsi une gouvernance transcalaire pour répondre à des formes de territorialités multiscales. Avec lui, ce sont de nouvelles formes de représentations politiques qui émergent, afin de répondre à un régime de territorialité qui se complexifie.

2.2. Une institutionnalisation de la représentation des territoires locaux dans la gouvernance régionale

Alors que dans la majorité des instances politiques les peuples autochtones ont le statut d'organisation non gouvernementale (Koivurova & Heinämäki, 2006), ils ont obtenu au sein du Conseil un statut distinct comme participant permanent, aux côtés des représentants des huit territoires nationaux souverains. Des représentants des six principales organisations de peuples autochtones sont en effet présentes (fig. 1). À titre d'exemple, l'Association russe des populations autochtones du Nord à elle seule représente quarante et un différents peuples autochtones qui couvrent environ la moitié du territoire de la Fédération de Russie.

Figure 1. Répartition territoriale des peuples autochtones représentés au Conseil de l'Arctique



courtesy of Norwegian Polar Institute/W.K. Dallmann [4]

Les participants permanents prennent part avec les États aux réunions du Conseil ainsi qu'aux divers groupes de travail, en exerçant une influence certaine sur les délégations étatiques (Fondahl & Larsen, 2014). La représentation des territoires locaux et autochtones à l'échelle régionale au sein du Conseil constitue bien souvent une plateforme de discussion

de questions nationales, et une caisse de résonance pour des revendications à l'égard des États.

Le rôle des participants permanents au Conseil de l'Arctique est cependant loin de se résumer à la représentation politique. De fait, la majorité du travail du Conseil de l'Arctique se trouve dans de volumineuses productions scientifiques réalisées dans le cadre des groupes de travail, qui réunissent des scientifiques de la région mais font également la part belle aux savoirs « locaux » (*ibid.*, 2014). La représentation des territoires locaux et autochtones à l'échelle régionale se fait ainsi non seulement grâce à la représentation politique assurée par les participants permanents, mais également par la représentation scientifique qui valorise les territoires autochtones dans leur production de savoir traditionnel.

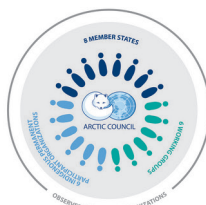
Le Conseil permet ainsi l'institutionnalisation de la représentation de territoires locaux et transnationaux à travers leur société civile (Törnquist-Chesnier, 2007). Les participants permanents représentent les habitants au sens politique et les rendent visible d'une manière inédite (Koivurova & Heinämäki 2006 ; Fondahl & Larsen, 2014). Pour le mouvement des peuples autochtones, le Conseil de l'Arctique serait un modèle de représentation des territoires locaux à l'échelle internationale (Koivurova & Heinämäki, 2006) : aucune autre organisation inter-étatique ne leur accorde un rôle si important.

3. CRITIQUE DES REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES ARCTIQUES

3.1. Au sein du processus de représentation, des territoires hiérarchisés

Sur les documents de communication du Conseil (fig. 2), représentations graphiques ou photographiques, les représentants des territoires nationaux et locaux sont placés sur le même plan. En réalité, si les représentants des peuples autochtones sont assis à la même table que ceux des États, et pleinement consultés en théorie, ils n'ont cependant pas le droit de vote, ce qui leur ôte le pouvoir formel de prise de décision. Au sein du processus de représentation, les rôles sont hiérarchisés et le pouvoir des représentants locaux tronqué. Il faut souligner qu'à l'origine même de la présence des acteurs locaux se trouve l'impuissance juridique du Conseil. Si les États sont depuis l'origine relativement enclins à céder du pouvoir de décision aux représentants des territoires locaux, c'est en raison de la structure juridique du Conseil de l'Arctique qui est celle d'un forum de « *soft law* », bien moins contraignante qu'une organisation créée par un traité international.

Figure 2. Structure et représentation politique au Conseil de l'Arctique (www.arctic-council.org)



Les entretiens que nous avons menés avec des représentants des peuples autochtones permettent de mettre en lumière les limites de la représentation locale au niveau régional. Ces représentants n'ont pas toujours les moyens de représenter les intérêts locaux comme ils

le souhaiteraient, le principal écueil résidant dans le financement de leur travail. Au sein des assemblées, il s'agit ensuite d'une question de langue, puisque l'anglais et le russe, langues officielles des négociations au Conseil, ne sont ni leur première, ni souvent leur deuxième langue. Enfin, ils n'ont pas forcément non plus une formation adaptée, puisqu'un certain nombre sont de simples « activistes » de la cause autochtones.

3.2. Du *bottom-up* au *top-down*, une confiscation de la gouvernance arctique par le haut

Ce qui est critiqué en définitive par les représentants de territoires locaux dans le processus de représentation régionale au sein du Conseil est la confiscation de la gouvernance arctique par le haut sous couvert d'une structure faussement *bottom-up*. Les menaces sur l'équilibre déjà fragile de ce processus de représentation sont nombreuses. Les représentants des territoires locaux craignent en particulier que l'apparition croissante d'États externes à la région, admis en tant que membre observateur, ne dilue l'importance de la représentation de leurs intérêts locaux, face à ceux d'États extérieurs à la région. En 2013, six nouveaux membres observateurs ont en effet été admis, portant la part de la population mondiale représentée au Conseil à 50 %.

CONCLUSION – LA REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES LOCAUX À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, UN FAIRE-VALOIR DÉMOCRATIQUE POUR LES ÉTATS

Sans nul doute, les territoires locaux et autochtones sont devenus depuis une quarantaine d'années une échelle d'action politique nouvelle au sein de la gouvernance régionale en Arctique. Cependant, la prolifération des territoires dans l'après-guerre froide sous la pression des revendications autochtones n'a pas forcément abouti à une représentation politique satisfaisante. Malgré leur présence inédite au sein du Conseil de l'Arctique en particulier, les territoires autochtones ne sont pas encore devenus de réels objets de représentation politique. La représentation accordée aux territoires locaux devient un faire-valoir démocratique dans un forum régional, pour des territoires nationaux au sein desquels la voix des peuples autochtones est bien souvent encore peu écoutée (Medby, 2017). La prolifération territoriale à l'œuvre en Arctique renforce alors d'une manière insidieuse la centralisation du pouvoir politique aux dépens des territoires locaux. Le Conseil de l'Arctique, dans son processus de gouvernance, ne permet pas vraiment de légitimer les représentants politiques issus des territoires autochtones. Paradoxalement, l'inclusion d'acteurs non étatiques, qui apparaît comme particulièrement démocratique, renforce au contraire l'autorité des États dans la région. Le processus de gouvernance régionale apparaît finalement comme un exercice du pouvoir anti-démocratique, qui joue contre la légitimité de ces territoires locaux.

RÉFÉRENCES

- Dubreuil A., 2014, « La construction de territoires identitaires régionaux et locaux en Arctique », *Prospective et stratégie*, n° 4-5, p. 157-174.
- Koivurova T., Heinämäki L., 2006, « The participation of indigenous peoples in international norm-making in the Arctic », *Polar Record*, n° 42, p. 101-109.
- Larsen J., Fondahl, G. 2014, *Arctic Human Development Report: Regional Processes and Global Linkages*, TemaNord, 2014:567, Copenhague, Nordic Council of Ministers.
- Medby I., 2017, *Peopling the State: Arctic State Identity in Norway, Iceland, and Canada*, Durham, Durham University.
- Nicol H. N., 2010, « Reframing sovereignty: Indigenous peoples and Arctic states », *Political Geography*, n° 29, p. 78-80.

Théry H., 2008, « Mondialisation, déterritorialisation, reterritorialisation » (Globalization and territory), *Bulletin de l'Association de géographes français*, p. 324-331.

Törnquist-Chesnier M., 2007, « Le multilatéralisme "par le bas" : l'entrée en jeu d'acteurs non étatiques », in B. Badie et G. Devin (dir.), *Le multilatéralisme*, Paris, La Découverte, p. 166-181.

Young O. R., 2005, « Governing the Arctic: From Cold War Theater to Mosaic of Cooperation », *Global Governance*, n° 11, p. 9-15.

Young O. R., 2010, « Arctic Governance. Pathways to the Future », *Arctic Review*, n° 1, p.164-185.

L'AUTEURE

Camille Escudé

Sciences Po Paris – CERI

camille.escude@sciencespo.fr

Les territoires de la modernité politique à l'épreuve de l'ingénierie territoriale européenne L'exemple des macrorégions

AUTEURE

Emmanuelle BOULINEAU

RÉSUMÉ

La communication aura pour objectif d'explorer les macrorégions forgées par l'Union européenne (UE) depuis 2009 comme nouvelles modalités de représentations du territoire européen. Les stratégies macrorégionales relèvent de la force de l'ingénierie territoriale européenne et viennent se glisser dans les interstices des territoires issus de la modernité politique : États et régions. Elles révèlent à notre sens, de nouvelles modalités pour découper et gérer les territoires qui viennent se surimposer aux découpages territoriaux classiques mais insuffisants désormais pour rendre compte des territorialités d'un monde de flux et de discontinuités. Le propos abordera les modalités concrètes de découpage territorial des macrorégions – entre espaces flous et territoires d'action –, et illustrera avec les macrorégions les tensions entre découpages d'experts et territoires légitimes, entre périmètre d'action à moyen terme et induration des territoires et de leurs fonctionnements dans le temps.

MOTS CLÉS

Macrorégion, Union européenne, modernité politique, légitimité, représentations, espaces intermédiaires

ABSTRACT

The paper aims at exploring macroregions as new representations of the European territory since they enter into force in 2009. Macroregional strategies exemplify the EU territorial engineering and interplay as intermediate levels between the traditional political tiers such as States and regions. They show new ways of gridding and managing territories that overlap classical administrative structures now inadequate to take into account the new territorialities of flows and discontinuities of our contemporary world. The paper will discuss new ways of gridding spaces into macroregions –between fuzzy spaces and concrete territory. It will address both the debate between managing spaces –done by experts– and living spaces – that of human territoriality–, and the debate of short-term action versus long-term territoriality.

KEYWORDS

Macroregion, European Union, Political modernity, Legitimacy, Representations, Intermediate spaces

INTRODUCTION

L'Europe est un continent riche d'expériences variées en matière d'ingénierie territoriale. Nous proposons ici de nous focaliser sur un dispositif mis en œuvre depuis 2009 dans l'Union européenne : les macrorégions. Les institutions européennes sont au cœur de la construction de ces nouveaux découpages spatiaux, au même titre d'ailleurs que d'autres dispositifs dont la littérature scientifique a pu explorer les modalités de territorialisation (voire de déterritorialisation) : la NUTS (nomenclature des unités territoriales et statistiques), les régions transfrontalières ou les tout récents GECT (groupement européen de coopération territoriale). En cela,

les macrorégions participent d'un mouvement de prolifération de territoires d'action à l'échelle européenne et consacrent l'expérience de l'UE en matière d'ingénierie territoriale.

En lien avec les hypothèses proposées dans l'appel à communications, on peut donc tenter de répondre à la question suivante : avec les macrorégions, l'UE produit-elle de l'innovation territoriale dans sa façon de gérer et de développer le territoire européen ou bien reproduit-elle du contrôle classique du territoire à la manière de l'État-nation, modèle dominant en Europe ? Ou, pour le dire autrement, innovation territoriale en cours ou prolifération stérile de territoires dans l'esprit du millefeuille ?

1. LES MACRORÉGIONS ENTRE TERRITOIRES DE LA MODERNITÉ ET INNOVATION TERRITORIALE

1.1. Définitions des macrorégions

L'Union européenne (UE) a mis en place des stratégies macrorégionales définies en 2009 par le Commissaire européen Pawel Samecki comme « un espace incluant des territoires appartenant à différents pays ou régions associés par un ou plusieurs facteurs et défis communs ». Une « fièvre macrorégionale » s'est saisie de l'Europe et, depuis cette date, on compte quatre périmètres macrorégionaux centrés autour de la Mer Baltique (2009), du bassin versant du Danube (2011), des mers Adriatique et ionienne (2014) et du massif alpin (2015).

Comparées aux autres dispositifs de découpage régional tels que les INTERREG ou les GECT, les stratégies macrorégionales apparaissent comme peu formalisées car chaque stratégie consiste en une définition d'actions réputées cohérentes pour atteindre des objectifs dans une vision à long ou moyen terme, mais elle n'a pas de caractère contraignant juridiquement. Leur définition est très lâche, bien que leur adoption présente un haut degré d'officialisation puisque les États sont impliqués, qu'ils soient membres de l'UE ou pays tiers entretenant des relations bilatérales avec l'UE. Le processus de formation est descendant : il part d'une initiative du Conseil européen et de la Commission européenne avant d'être soumis aux niveaux infra-étatiques. Les macrorégions constituent le dispositif le plus récent mais elles signent le retour de la démarche descendante et une très faible institutionnalisation contrairement au GECT. En fait, après 25 ans d'INTERREG, la Commission cherche à promouvoir de nouvelles formules de coopération territoriale (Reitel & Wassenberg, 2015). Il s'agit de réinvestir davantage les États dans la coopération territoriale. La chose peut paraître anachronique en ces temps de décentralisation et de gouvernance territoriale, mais elle part d'un constat relativement simple fait par les acteurs : la coopération transnationale (INTERREG C) a été délaissée par les États. En associant les gouvernements centraux aux macrorégions dans une procédure très centralisée à Bruxelles, la Commission souhaite combler ce maillon faible dans l'articulation entre le niveau européen et le local. On confirmerait donc ici l'hypothèse de recentralisation.

1.2. Des espaces intermédiaires entre les découpages de la modernité

et les nouvelles spatialités d'un monde de flux

Pourtant la grille d'analyse en termes de décentralisation ou de déficit de légitimité, empruntée à une conception de découpages de la modernité politique emboîtés, hiérarchisés et contigus, nous paraît insuffisante pour saisir la dynamique macrorégionale (Boulineau, 2017). Il faut en effet placer cela dans les nouvelles spatialités, celles de l'entrée dans l'ère des espaces flous, multidimensionnels, discontinus, dans un monde de mobilité et de flux interconnectés

de toutes parts où la logique du trans-national l'emporte sur le national. Le rescaling, notion forgée par la géographie critique de Swyngedouw (2000), traduit cette difficulté à saisir des sauts d'échelles ou des échelles enchevêtrées.

De la même façon, les temporalités des découpages macrorégionaux ne sont pas identiques à celles des régions qu'ils recouvrent : à l'invention du territoire, inscrit dans la durée de l'administration du territoire et de ses découpages, dont procèdent les régions, se superposent les espaces macrorégionaux, définis pour répondre à des défis précis dans le laps de temps impartis par les durées de programmation des financements européens. Le cycle territorialisation–déterritorialisation–reterritorialisation tel que Claude Raffestin (1980) a pu le théoriser pour expliquer les changements de maillage trouve aussi sa limite heuristique ici.

1.3. Les macrorégions comme espaces flous

On peut ainsi interpréter le recours à des repères territoriaux classiques comme les bassins versants fluviaux ou maritimes comme un retour à une géographie inscrite de toute éternité dans la nature. Ce retour des périmètres de la géographie physique cache en fait la mobilisation d'une « ressource symbolique » selon les termes de Bernard Debarbieux (2005) : à la fois espace en partage et espace affranchi du politique et de ses limites administratives. C'est donc un espace ouvert à de multiples possibles et non un espace clos par des limites physiques immuables (ligne de crête ou de partage des eaux). À partir de là, l'espace macrorégional devient une nouvelle échelle d'action qui sort des territoires bornés des États et des régions pour renvoyer aux périmètres administratifs uniquement comme lieux d'exercice des acteurs locaux, régionaux ou nationaux. Cette nouvelle échelle d'action est tout à fait visible pour les macrorégions baltique et adriatico-ionnienne qui ont pour origine deux bassins maritimes, échelles encore inexplorées pour construire de nouvelles coopérations. On en vient alors aux modalités de la représentation symbolique et politique des macrorégions et des modalités de sensibilisation à ces nouveaux découpages de l'espace déployées par l'UE.

CONCLUSION – DE QUELLES REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES LES MACRORÉGIONS SONT-ELLES LE NOM ?

En guise de conclusions, on peut tenter de discuter les 3 hypothèses proposées pour cette session, avec l'exemple des macrorégions.

1. La prolifération territoriale est à l'origine de la faible légitimité de ces cadres territoriaux et joue contre l'efficacité politique pourtant visée par ces découpages

Le danger techniciste guette, comme dans le cas de trop nombreux découpages impulsés par l'Union européenne : si les macrorégions se réduisent à des questions techniques dans des découpages d'experts sans investissement d'acteurs politiques qui représentent la population, c'est leur légitimité comme échelle de référence entre des territoires de la modernité politique qui sortira affaiblie. Si l'on se réfère en effet à l'idée de légitimité telle que la conçoit Jacques Lévy (1994), tout découpage territorial est un acte de légitimation des acteurs politiques qui le font dans une finalité politique pour transformer les conflits en accords et renforcer ainsi l'unité de la société. Cela doit rester un apanage des acteurs politiques, et en particulier des élus représentant la population, et non des experts. La légitimité peut ainsi circuler entre des découpages dès lors qu'ils sont porteurs de solutions aux conflits : l'intercommunalité, les macrorégions peuvent en être. On comprend ainsi mieux le soin qu'ont pris les institutions européennes pour organiser des consultations publiques sur les projets macrorégionaux, afin de tenter d'impliquer davantage les citoyens.

2. Cette faible légitimité pousse – paradoxalement – à plus de centralisation du pouvoir. La quête de légitimité encore inachevée pour les récentes macrorégions ne signifie pas pour autant une centralisation du pouvoir. En inventant les macrorégions, l'UE introduit une nouvelle échelle de référence non coextensive de celle des États et des régions : il faut tout ou partie de plusieurs États pour faire une macrorégion, ce qui brouille les échelles de référence traditionnelles que sont les États et les découpages administratifs infranationaux. La question tient à leur articulation avec les cadres hérités de la modernité politique qui demeurent les échelles dominantes de pensée du monde contemporain. Or les macrorégions, comme niveau intermédiaire entre l'UE et l'État tendent à devenir des échelles transnationales de référence. Entre les territoires de la modernité politique et les espaces d'action d'un monde globalisé, l'articulation entre ces échelons est en cours. Il ne s'agit pas de privilégier l'un au détriment de l'autre mais de penser leur relation (complémentarité, subsidiarité, etc.) dans une perspective multiscalaire. Cette multiscalarité est aussi le propre du monde contemporain aussi bien en termes d'échelles d'appartenance de sociétés de plus en plus mobiles qu'en termes d'échelles d'organisation des relations économiques et politiques. Elle s'accompagne d'une nouvelle ventilation des pouvoirs où l'État a un rôle parmi d'autres.

3. La « dé-prolifération » ne permet pas de « re-légitimer » les territoires. Avec les macrorégions, on ne se situe pas dans un contexte de simplification territoriale mais bien dans l'introduction d'une autre conception de gestion des territoires, est-ce alors stérile ou contre-productif ? On en vient donc à la question de la construction politique du périmètre macrorégional. Les détracteurs des macrorégions y voient du « vieux vin dans un nouveau flacon » ; c'est le cas si on raisonne en termes de gouvernance comme le font les politistes. Mais si l'on entre par la question géographique, leur portée change. Les macrorégions répondent à un projet d'intégration spatiale aux dynamiques européennes : le caractère partagé car sécant aux découpages politiques territoriaux des risques environnementaux, des enjeux internationaux de sécurité, des circulations connectées par transports rapides sur le continent européen prime. Les macrorégions définissent donc davantage un espace de prise en compte de ces défis qu'un territoire de décision pour les relever. La définition de la macrorégion induit une géométrie variable d'acteurs et de lieux au gré des problèmes à résoudre, qui est ainsi l'antithèse d'un modèle reproductible d'une maille territoriale qui par définition équivaut à tout autre découpage de même niveau. Ici il n'y a pas d'équivalence entre les macrorégions qui s'appuieraient sur un statut juridique mais il existe des stratégies *ad hoc*, bien que formulées sur un moule commun. Une nouvelle question émerge donc : faut-il institutionnaliser les macrorégions ? C'est-à-dire leur donner un territoire au sens administratif, des pouvoirs et des acteurs pour leur donner une légitimité politique ? La réponse relève de la complexité territoriale observée actuellement : dans la coexistence de plusieurs modèles, faut-il nécessairement privilégier celui de la territorialisation, quand le monde, et la gestion des interdépendances, se fait de plus en plus en réseaux ? Comme l'indique Martin Vanier, il s'agit bien de penser ensemble un « capitalisme en réseau » et un espace politique que l'on veut démocratique (2015). Les macrorégions font partie de ce débat.

RÉFÉRENCES

- Boulineau, E., 2017, « Les macrorégions en Europe, une nouvelle régionalisation pour renforcer la cohésion territoriale? », in G. Baudelle et D. Charles-Le Bihan (dir.), *Les régions et la politique de cohésion*, Rennes, PUR, p. 95-107.
- Debarbieux B., 2005, « La nature inconstante des relations entre nature et frontière », in H. Velasco-Graciet et C. Bouquet (dir.), *Tropisme des frontières. Approche pluridisciplinaire*, Paris, L'Harmattan, p. 77-81.

- Lévy J., 1994, *L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Raffestin C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques.
- Reitel B., Wassenberg B., 2015, *La coopération territoriale en Europe. Une perspective historique*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne.
- Swyngedouw E., 2000, « Authoritarian Governance, Power, and the Politics of Rescaling », *Environment and Planning D: Society and Space*, 18(1), p. 63-76.
- Vanier M., 2015, *Demain les territoires : capitalisme réticulaire et espace politique*, Paris, Hermann.

L'AUTEURE

Emmanuelle Boulineau

Université de Lyon–ENS de Lyon–CNRS

EVS

emmanuelle.boulineau@ens-lyon.fr

L'espace dans l'impasse : le développement durable des métropoles françaises en question(s)

AUTEURS

Martial VIALLEIX, Clarence BLUNTZ

RÉSUMÉ

En France, la gouvernance de l'espace se conçoit et se concrétise quasi exclusivement au prisme de l'idéologie du territoire. Phagocyté par des processus géopolitiques, le territoire est également débordé par les enjeux de durabilité. L'espace, coincé entre le territoire et le réseau, est dans l'impasse. Il se doit d'être à la fois un support pour le développement durable et un vecteur de lien, de proximité démocratique. Notre communication vise à réactiver les termes du débat sur la gouvernance des métropoles au prisme du développement durable, dont les enjeux semblent peu, ou pas, se plier à une approche locale simplificatrice voire approximative à laquelle la figure du territoire se prête néanmoins bien mieux que celle du réseau. Nous discuterons l'usage potentiel de l'aire urbaine pour la gouvernance des métropoles avec l'idée selon laquelle la gestion de l'espace, par le biais du territoire, tend à empêcher l'émergence au sein du débat de ces nouveaux défis de la durabilité.

MOTS CLÉS

Espace, territoire, réseau, développement durable, gouvernance, représentation

ABSTRACT

In France, the governance of space is implemented through the ideology of the territory. Distorted by geopolitical processes, the concept of territory cannot handle critical sustainability issues. Our common space is neither territory nor network: it suffers from a lack of manageable representations. It should be a catalyst for sustainability, democracy and help bring people together at the same time. This communication aims to rethink the terms of the debate on metropolitan governance in regard to sustainability, which is too big an issue to be approximated by simplified, local approaches, though these are better managed through territories than networks. We will discuss the use of the «urban area» as a governance tool for metropolitan governance, and argue that the management of space through territories prevents the emergence of the complex challenges of sustainability in the public debate.

KEYWORDS

Space, territory, Network, Sustainability, Governance, Representation

INTRODUCTION

L'espace dans lequel nous vivons et qui nous entoure est loin d'être unidimensionnel (Lauriol *et al.*, 2008). C'est au contraire un système complexe au sein duquel les humains font cohabiter différents niveaux de lecture et de compréhension, « le plus grand ne [contenant] pas le plus petit [...], il forme avec lui et avec tous les espaces d'autre échelle un système qui voit interagir en permanence des fractions spatiales de taille différente et qui s'englobent mutuellement » (Lussault, 2007). De nombreuses classifications de ces complexités sont possibles : retenons celle de Michel Lussault, qui distingue trois types de représentations : le lieu, appréhensible immédiatement et physiquement ; le territoire, aire bornée de limites dictées par des concepts d'homogénéités (physique, écologique, économique, culturelle...) et surtout de

pouvoir(s) politique(s) ; et enfin le réseau, dont la principale caractéristique est de s'affranchir des bornes et des frontières, substituant « la connectivité à la contiguïté » (*ibid.*).

En somme, les différentes manières d'appréhender l'espace peuvent être considérées comme des technologies déployées par les humains pour se l'approprier et pour le gouverner, surmontant ainsi le problème de l'éloignement qui survient dès lors que l'on cherche à agir à distance (c'est-à-dire au-delà de notre environnement physique absolument immédiat, représenté par le lieu dans la classification de Lussault). Ces technologies demandent nécessairement de faire des choix de représentations et de simplifications, c'est-à-dire des choix de nature politique, qui méritent d'être déconstruits et étudiés. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des problématiques propres au développement durable, qui dépassent allégrement les frontières posées par la plupart des outils de gouvernance de l'espace : les émissions de CO₂ ne se préoccupent pas de savoir dans quelle commune, EPCI ou métropole elles ont été produites.

En France, la gouvernance de l'espace se conçoit et se concrétise quasi exclusivement au prisme de l'idéologie du territoire (Vanier, 2015 ; Estèbe, 2015). Cela s'explique par un facteur politico-historique, qui renvoie au lien que la France entretient avec l'espace local, lien placé sous la bannière de l'égalité des territoires (*ibid.*). Bien que tiraillé entre l'idéal de démocratie de proximité qu'il représente et l'impératif de rationalisation du « millefeuille » administratif, ce facteur a été renforcé par le principe normatif de la « territorialisation de l'action publique » (Duran & Thoenig, 1996).

Le succès de la figure du territoire relève aussi d'un facteur contemporain, celui de la mise en œuvre du développement durable, qui passerait par une intégration dans l'action publique décentralisée. Celle-ci placerait le territoire au fondement de la quête de la durabilité (Laganier *et al.*, 2002), qui s'incarmerait *via* le territoire par la construction d'outils « territorialisés » comme les SCoT (schémas de cohérence territoriale). La « territorialisation » de la durabilité pose donc la question de l'échelle pertinente pour sa mise en œuvre, fruit d'un introuvable compromis entre un espace des problèmes et un espace des réponses qui ne coïncident plus (Mancebo, 2007).

Notre contribution est le fruit d'une approche conjointe entre un praticien du développement durable des territoires et un chercheur en sciences de gestion critiques. Alliant un retour d'expérience et des clés de lectures conceptuelles, elle entend montrer l'intérêt de relire les enjeux des territoires et de l'espace. Elle vise à réactiver le débat sur les outils du développement durable à l'échelle des principales agglomérations françaises ainsi que sur le périmètre qui leur sert de socle, tout en analysant le paradigme dans lequel l'espace se trouve, à l'aune de l'institutionnalisation du développement durable. Face à la « prolifération » des territoires et compte tenu du regain d'intérêt des sciences du territoire pour la figure du réseau (Offner & Pumain, 1996 ; Vanier, 2015), le territoire constitue-t-il toujours une entrée pertinente pour localiser le développement durable des métropoles ?

1. L'AIRE URBAINE, SOCLE PERTINENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES MÉTROPOLIS ?

Notre étude est basée sur 16 agglomérations dotées ou en cours d'acquisition du statut de métropole¹. Elle en distingue quatre représentations possibles qui, si elles s'inscrivent toutes

¹ Les métropoles du Grand Paris, de Lyon et d'Aix-Marseille sont exclues de l'analyse, car elles constituent des cas particuliers et différents des métropoles dites « de droit commun », celles de notre étude.

dans la même idée de représenter l'espace, peuvent être scindées en deux groupes : l'espace politique (ville-centre et EPCI – établissement public de coopération intercommunale) et les zonages de l'Insee (unité et aire urbaines).

Si l'EPCI et l'unité urbaine représentent un espace et des dynamiques globalement similaires, cela n'est plus le cas en comparant l'EPCI à l'aire urbaine. Cette dernière regroupe en moyenne plus de 250 000 habitants, 120 000 logements, 70 000 emplois et 2 400 km² de plus que l'EPCI métropolitain.

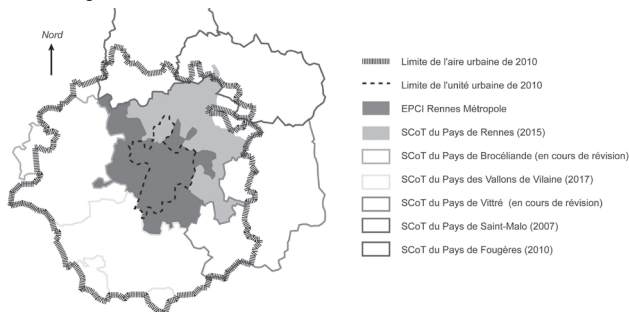
Tableau 1. Comparaison de différentes échelles territoriales. Source : Données Insee 2014

Récapitulatif des moyennes de l'étude	Ville centre	EPCI	Unité urbaine	Aire urbaine
Population	213 623	478 864	486 730	724 265
Superficie en km ²	48	494	454	2 872
Logements	128 252	251 242	272 999	369 570
Emplois	129 411	241 623	257 653	310 812

Le socle politique des métropoles affiche une taille relativement réduite par rapport à ses dynamiques et surtout à ses impacts. Considérer celui-ci comme le territoire pertinent pour mettre en œuvre le développement durable des métropoles paraît illusoire tant les enjeux spatiaux, énergétiques, environnementaux et économiques liés à la métropole semblent occultés par l'EPCI.

L'étude démontre aussi la coexistence de plusieurs SCoT, et donc de plusieurs logiques de développement durable pilotées par les EPCI au sein d'une même aire urbaine. En moyenne, les SCoT rassemblent 560 000 habitants, 118 communes, 4,8 EPCI sur 1 500 km² environ. Dans le cas du Pays de Rennes, l'espace du SCoT regroupe l'EPCI Rennes métropole et 4 EPCI « périphériques »² (cf. aplat gris et noir sur la fig. 1).

Figure 1. Périmètres de SCoT dans l'aire urbaine de Rennes



On observe parfois une volonté d'élargir le champ d'action au-delà de l'EPCI. Sur les 16 métropoles, seules 4 ont leur périmètre d'EPCI similaire à celui du SCoT. Dans les autres

² Source : SCoT approuvé le 29 mai 2015.

cas, ce sont donc des structures *ad hoc* (syndicats mixtes) qui pilotent les projets qui peuvent s'inscrire dans une démarche d'inter-SCoT, afin de coordonner les SCoT existants au sein d'une même aire urbaine (6 SCoT sont en vigueur dans celle de Rennes).

On s'oriente ainsi vers un fonctionnement régi par « l'inter-territorialité », qui s'incarne dans cette démarche inter-SCoT, mais aussi dans le développement de la contractualisation qui doit permettre coopération et réciprocité entre les différentes parties prenantes de la métropole, hors de son EPCI, mais dans son aire urbaine. Cela peut s'interpréter de deux manières.

Premièrement, comme l'un des symboles de la montée en puissance d'une approche renouvelée de l'aménagement de l'espace, pour localiser le développement durable, « déterritorialiser le territoire » tout en maintenant cet horizon indépassable de l'action publique. On tendrait vers une représentation plus dynamique du territoire, en l'enrichissant de critères réticulaires (Vanier, 2015).

Deuxièmement, comme un dispositif d'aval, venant compenser un des échecs des lois Chevènement puis SRU³ : faire coïncider les périmètres des EPCI ou les SCoT et ceux des aires urbaines. De plus, on ne peut que regretter l'absence de démarches similaires pour les autres documents de planification territoriale.

2. L'ESPACE DANS L'IMPASSE

Nous avons mentionné en introduction la multiplicité des représentations possibles de l'espace. Comme nous venons de le montrer, ce sont bien des volontés politiques qui aboutissent à la préséance d'une représentation parmi les autres. Dans le cadre de la durabilité, ces choix ont des conséquences particulières : des « débordements » de la technologie choisie pour gérer l'espace, qui se trouve être inadéquate face à des problématiques nouvelles et difficilement appréhendables par les représentations classiques. Ainsi, l'EPCI est aujourd'hui débordé par les enjeux (pollutions, changement climatique, empreinte carbone, mobilités...) et les méthodes (transversalité, interdisciplinarité, coopération, solidarité...) du développement durable (débordement par le haut). Il est aussi phagocyté par les enjeux géopolitiques locaux qui contraignent ou empêchent les rapprochements des EPCI (débordement par le bas).

L'emploi des aires urbaines pour gouverner une partie plus importante de l'espace métropolitain permettrait de réduire une partie de ces deux « débordements ». Elle comporterait néanmoins un risque d'absorption, de soumission des communes périurbaines à la métropole. Paradoxalement, le poids de la ville-centre dans l'aire urbaine est beaucoup plus réduit que celui dont elle bénéficie dans l'EPCI : l'intégration du périurbain dans l'instance de gouvernance métropolitaine s'accompagnerait-elle d'un rapport de force défavorable au périurbain ?

En outre, se baser sur le périmètre de l'EPCI revient à entériner l'armature spatiale de la métropole : son rapport à sa périphérie (l'hégémonie de la ville-centre qui, dans notre étude, totalise entre 44 % et 53 % de la population, des logements et des emplois des EPCI), contre l'exportation de ses nuisances vers celle-ci, souvent dotée de plusieurs SCoT « défensifs » vis-à-vis de la métropole (Charmes, 2011). À l'inverse, cette hypothèse ravirait les partisans d'un renforcement des locomotives économiques nationales tandis que, pour ses opposants, elle aggraverait la fracture territoriale entre « gagnants et perdants » de la mondialisation.

3 Solidarité et renouvellement urbain (SRU).

Gouverner les métropoles par l'aire urbaine pourrait permettre de proposer un projet commun à une partie plus importante de l'espace et des populations influencées par le rayonnement métropolitain, proposant ainsi un horizon politique pour penser la périurbanisation dans cette logique de réciprocité, solidarité et coopération. Cela reviendrait à concrétiser un peu plus l'idée que la métropole n'est pas autonome et qu'elle doit une part importante de son fonctionnement à sa périphérie. Il s'agirait là d'une compensation pour mieux gérer l'impératif de durabilité interne/externe (Mancebo, 2007) de la métropole tout en remettant sur la table le sujet de son autonomie alimentaire et énergétique.

Cette gouvernance par les aires urbaines permettrait également de concrétiser un urbanisme « flexible » régulièrement appelé de leurs vœux par les urbanistes. Adaptés au nouveau régime d'urbanisation qu'est la métropolisation, les contours des aires urbaines, par le biais de l'évolution des travaux sur le *big data* et sur le métabolisme urbain, pourraient être suivis dans le temps, afin de mieux favoriser leur évolutivité et leur insertion dans la biosphère.

Néanmoins, une première limite concerne la perte de légitimité et de proximité démocratique potentiellement engendrée par ce changement d'échelle : comment organiser la gouvernance et la construction d'une identité commune et partagée à l'échelle de plus de 700 000 habitants sur un espace de près de 3 000 km² ? De plus, cette transformation de la gouvernance des métropoles ne ferait que prolonger le mouvement de rationalisation de la carte institutionnelle... Or, augmenter la taille des institutions territoriales ne serait pas nécessairement synonyme d'une meilleure efficacité et d'un renforcement de leur légitimité.

Une autre limite porte sur la refondation de la forme et du contenu des outils du développement durable. Élaborer un SCoT à l'échelle de plus de 200 communes relève d'une ingénierie territoriale complexe, génératrice de débats (plans locaux d'urbanisme intercommunaux dits « intégrateurs », format et lisibilité des outils) tandis que se dessine le défi de l'intégration des citoyens dans la construction de ces outils en dehors du paradigme techniciste qui augmenterait probablement en agrandissant le périmètre des EPCI.

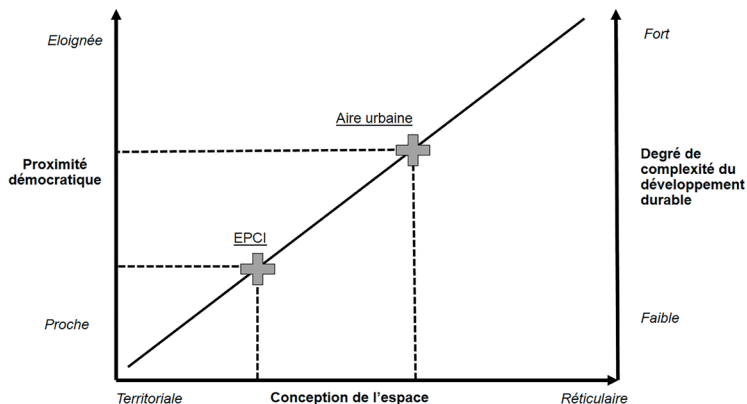
Enfin, une troisième limite est à relier aux incertitudes scientifiques intrinsèques au changement climatique sur le long terme. Outre le problème de la modélisation des impacts du global vers le local, on se heurte aux difficultés de mesure de l'empreinte carbone des métropoles (émissions indirectes de gaz à effet de serre, méconnaissance du potentiel de séquestration carbone dans les sols urbains...) que l'aire urbaine ne pourrait pas surmonter. Interdépendance et interconnexion des problèmes environnementaux semblent peu se plier à une approche locale simplificatrice et approximative, à laquelle la figure du territoire se prêle néanmoins bien mieux que celle du réseau.

L'espace, coincé entre le territoire et le réseau, est ainsi dans l'impasse. Il se doit d'être un support pour le développement durable, et un vecteur de lien, de proximité démocratique (fig. 2). L'emploi de l'aire urbaine, parce qu'elle tend vers une dimension réticulaire que n'a pas l'EPCI, permettrait d'embrasser d'autres dimensions du développement durable métropolitain. Dans le cas de la gouvernance des métropoles, l'espace est ainsi au cœur d'un paradoxe : se circonscrire au plus proche des citoyens ou tendre vers le global pour, peut-être, mieux prendre en compte la complexité de la durabilité.

Nous estimons qu'il est nécessaire, pour mieux aborder les problématiques du développement durable et des territoires, de continuer à réfléchir en termes de gouvernance de l'espace ; c'est-à-dire de voir la gouvernance comme un processus de confrontation de différentes représentations possibles (Lauriol *et al.*, 2008), afin de faire vivre un dialogue politique qui permettrait de mieux cerner les problèmes posés.

La gestion classique de l'espace en France par le biais du territoire et de ses multiples incarnations à tous les niveaux de la gestion publique tend à empêcher l'émergence au sein du débat de ces nouveaux défis posés par le développement durable : une remise en question est nécessaire. Il faut retenir qu'aucune représentation n'est *a priori* meilleure qu'une autre ; ainsi, poser le problème en termes de centralisation contre décentralisation, de *top-down* contre *bottom-up* ou encore de territoire contre réseau, ne fait qu'occulter les principales données de l'équation (Ehlinger *et al.*, 2007). L'important est de pouvoir garder le débat ouvert afin de donner la possibilité de faire surgir des représentations alternatives de l'espace et, à terme, des modes de gouvernance qui soient plus à même de pouvoir traiter un problème particulier, afin de remédier à ce décalage entre l'espace des problèmes et l'espace des réponses (Laganier *et al.*, 2002 ; Mancebo, 2007). Il s'agit finalement de considérer la représentation de l'espace comme un rapport dialogique entre les humains et le monde qui les entoure.

Figure 2. L'espace face à la complexité du développement durable et l'exigence de proximité démocratique



RÉFÉRENCES

- Charmes E., 2011, *La ville émiettée, essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, PUF.
- Duran. P., Thoening, J.-C., 1996, « L'État et la gestion publique territoriale », *Revue française de science politique*, 46(4), p. 580-623.
- Ehlinger S., Perret V., Chabaud D., 2007, « Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations ? », *Revue française de gestion*, 170(1), p. 155-171.
- Estèbe P., 2015, *L'égalité des territoires. Une passion française*, Paris, PUF.
- Laganier R., Villalba B., Zuindeau B., 2002, « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Développement durable et territoires*, dossier n° 1 [en ligne : developpement.durable.revues.org/774 consulté le 12/08/17].

Lauriol J., Perret V., Tannery F., 2008, « Stratégies, espaces et territoires. Une introduction sous un prisme géographique », *Revue française de gestion*, 184(4), p. 91-103.

Lussault M., 2007, *L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil.

Mancebo F., 2007, « Le développement durable en question(s) », *Cybergeog* [en ligne : cybergeog.revues.org/10913 consulté le 12/08/17].

Offner J.-M., Pumain D., 1996, *Réseaux et territoires : significations croisées*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

Vanier M., 2015, *Demain les territoires. Capitalisme réticulaire et espace politique*, Paris, Hermann.

LES AUTEURS

Martial Vialleix

IAU Île-de-France
Université Paris-Dauphine
martial.vialleix@iau-idf.fr

Clarence Bluntz

Université Paris-Dauphine
Dauphine recherches en Management
clarence.bluntz@dauphine.fr

Accessibilité aux médecins généralistes en France Les méandres de la construction des zones sous-dotées

AUTEUR.E.S

Guillaume CHEVILLARD, Véronique LUCAS-GABRIELLI

RÉSUMÉ

Face à l'inégale répartition géographique des médecins, les pouvoirs publics ont défini depuis 2005 des zones sous-dotées pour y déployer des mesures permettant d'attirer et de maintenir ces professionnels de santé. La définition de ces zones s'est complexifiée au fur et à mesure que les dispositifs s'étoffaient et que de nouveaux acteurs s'emparaient de cette question (collectivités territoriales, État, Assurance maladie). L'objectif est ici de montrer comment la montée en puissance d'une politique publique conduit, de par la multiplicité des acteurs et des territoires afférents mobilisés, à en réduire la portée. Nous nous appuyons dans cette communication sur l'historique de la définition des zones sous-dotées en médecins généralistes libéraux en France. L'enchevêtrement des zonages et dispositifs qui en résulte réduit la lisibilité de la politique auprès des médecins concernés et pose ainsi la question de son efficacité.

MOTS CLÉS

Médecin généraliste, évaluation, politique publique, territorialisation, zones sous-dotées

ABSTRACT

Facing geographical imbalances in primary care, French authorities have been defining under-served areas since 2005. They are used to implement several measures to attract and retain general practitioners (GPs). During this period, 4 waves of under-served areas were determined and new measures were deployed by different public authorities (local authorities, state, national health insurance). We aim to show how the succession of these different waves of areas and the intervention of numerous actors can lead to reduce the efficiency of a policy. To illustrate this point, we analyse the history of the definition of under-served areas in GPS in France. The presentation highlights that the mix of different areas and of different measures could diminish the visibility of the policy with GPs. This also raises the question of the effectiveness of this policy to attract and retain GPs in under-served areas.

KEYWORDS

General practitioner, evaluation, public policy, territorialisation, underserved areas

INTRODUCTION

Depuis le début des années 2000, l'expression de « déserts médicaux » a progressivement été popularisée pour décrire des territoires sous-dotés en offre de soins. Cette situation résulte d'inégalités géographiques anciennes, d'une diminution des effectifs de médecins généralistes libéraux et de nouvelles aspirations des jeunes médecins. Les pouvoirs publics ont réagi en proposant, depuis 2005, des mesures pour attirer et maintenir des médecins dans les zones sous-dotées qui se sont progressivement mises en place au fil des schémas régionaux d'organisation des soins (SROS).

Dans l'esprit des travaux publiés sur la territorialisation des politiques de santé en France (Amat-Roze, 2010 ; Eliot *et al.*, 2017), cette présentation aborde la question de l'organisation

territoriale des soins de premier recours en proposant une lecture historique de la définition des zones sous-dotées en médecins en France. Il s'agit de mettre en perspective les zonages utilisés et les dispositifs d'aide à l'installation ou au maintien de médecins qui s'y rapportent pour en discuter la cohérence. Pour ce faire, nous analysons les définitions de 4 générations de ces zones à partir de la littérature grise et des textes officiels.

1. LE CONTEXTE FRANÇAIS

1.1. Une lente territorialisation des politiques de santé

La définition de zones sous-dotées s'inscrit dans un mouvement plus ancien de territorialisation du système de santé (Amat-Roze, 2010 ; Eliot *et al.*, 2017). Celui-ci débute dans les années 70 par la mise en place de la carte sanitaire, puis se déploie dans les années 90 avec la régionalisation de la politique sanitaire et comme point d'orgue la création des agences régionales de santé (ARS) en 2010. Entre temps, les territoires de santé ont été établis dans les schémas régionaux d'organisation des soins (SROS). Ils visent à organiser l'offre de soins, principalement hospitalière, à un niveau infra-régional.

Les zones sous-dotées sont définies dans ces SROS, dans un volet spécifique dédié à l'offre de soins ambulatoire, afin de réduire les inégalités géographiques qui sont surtout présentes au niveau infra-régional (Barlet & Collin, 2009) et touchent principalement les espaces ruraux (Vergier & Chapput, 2017). Ces inégalités, dont on connaît l'ancienneté, sont renforcées par les dynamiques démographiques (baisse des effectifs, féminisation) et sociologiques récentes des médecins généralistes : attrait pour le salariat ou l'exercice regroupé, volonté d'équilibrer vie professionnelle et vie privée (DREES, 2016). Ces éléments favorisent l'installation dans les grandes villes au détriment de zones moins attractives et déjà sous-dotées.

1.2. Les mesures pour attirer et maintenir des médecins dans les zones sous-dotées émanent de plusieurs acteurs

Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics (État, collectivités territoriales et Assurance maladie) ont mis en œuvre progressivement depuis 2005 des mesures incitatives financières (exonérations fiscales, bourses d'étude, majorations d'honoraires) pour attirer et maintenir des médecins dans les zones déficitaires. Un rééquilibrage s'est progressivement opéré vers des dispositifs d'amélioration des conditions d'exercice (notamment en favorisant le regroupement des médecins sous forme de maison de santé) et concernent maintenant les différents moments de la carrière des médecins : formation, installation, exercice.

L'organisation bicéphale du système de santé entre l'État (formation, régulation, aides) et l'Assurance maladie (conventionnement avec les médecins) est une spécificité française qui rejaille sur la définition des zones sous-dotées et participe à complexifier leur lecture.

2. HISTORIQUE DES ZONES SOUS-DOTÉES : VERS UNE UNIFORMISATION DES ZONAGES ET UNE ARTICULATION PROGRESSIVE AVEC LES DISPOSITIFS D'AIDE À L'INSTALLATION ET AU MAINTIEN DES MÉDECINS

La définition des zones sous-dotées et sur-dotées est une problématique commune à plusieurs pays, souvent de façon bien plus ancienne qu'en France (ONDPS, 2016). Ces zones ont généralement pour objectif de rééquilibrer l'offre de soins de médecine générale soit en limitant l'installation dans les zones sur-dotées soit en incitant à s'installer dans les zones sous-dotées.

2.1. De 1999 à 2005 : ébauches de zones déficitaires sans dispositifs associés

La notion de zone déficitaire apparaît dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) de 1999 où il est prévu qu'un fond puisse « contribuer au financement des aides aux professionnels de santé, autres que des médecins, en vue de faciliter leur installation dans des zones [...] où est constaté un déficit en matière d'offre de soins ». En 2003, le rapport Descours propose une cartographie pionnière des zones déficitaires à partir des cantons dont la densité est inférieure à 3 médecins généralistes pour 5 000 habitants. La définition des zones déficitaires fut ensuite chaotique. Un décret du 28 novembre 2003, abrogé un an plus tard, définira les zones déficitaires principalement à partir des critères de densité. Puis, une circulaire du 26 mars 2004, non publiée au JO, fixera de nouveaux critères.

Il faut attendre les travaux de l'observatoire de la démographie des professions de santé de 2004 (ONDPS) pour que les zones déficitaires se stabilisent en caractérisant les cantons les moins bien dotés en médecins généralistes à partir d'indicateurs de densité, d'activité et de consommation de soins. Ce travail national a servi d'étalon aux observatoires régionaux pour définir au niveau régional leurs zones déficitaires en partenariat avec les unions régionales des caisses d'assurance maladie (Urcam) et l'État.

2.2. De 2005 à 2011 : co-construction nationale des zones déficitaires ajustée localement par les MRS, avec en parallèle des zones prioritaires d'aménagement du territoire

Depuis 2005, des dispositifs incitatifs ont été mis en œuvre par l'État et les collectivités territoriales pour attirer des médecins dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) puis les zones franches urbains (ZFU).

Mais en parallèle, de 2005 à 2011, des zones déficitaires en médecins sont définies au niveau national par l'Assurance maladie et servent de socle de réflexion pour les missions régionales de santé (MRS) tout juste créées par la loi du 13 août 2004 dans le cadre de la régionalisation des institutions de santé. Pour construire ces zones, les régions ont une méthodologie libre avec pour cadre des recommandations nationales sur le zonage et les critères (DHOS, 2005). Les MRS ont ainsi défini 360 zones déficitaires, couvrant 4 % de la population.

La circulaire DHOS de 2008 abroge celle de 2005 et définit de nouvelles zones déficitaires avec un zonage unique, bassins de vie et pseudo-cantons, et les mêmes indicateurs que précédemment. Le principe est identique : une méthodologie nationale puis des adaptations possibles par les MRS, à condition de ne pas augmenter la population dans les zones sous-dotées de plus de 20 % et de les définir en concertation avec les représentants des professionnels de santé de premier recours.

2.3. De 2011 à 2017 : définition régionale des zones sous-dotées, avec toujours une contrainte nationale de population couverte et des recommandations méthodologiques

Fin 2011 puis début 2012, un arrêté et une circulaire précisent la définition des zones fragiles de premier recours ou « zonage pluriprofessionnel ». L'article L 1434-7 du code de la santé publique (CSP) prévoit que « les zones de mise en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé, des maisons de santé, des pôles de santé et des centres de santé sont déterminées par l'ARS dans le SROS ». Ces zones sont déterminées dans la partie ambulatoire du SROS. À la différence des précédentes

zones, le périmètre est libre mais doit tenir compte d'un découpage reconnu par l'Insee et les indicateurs aussi. La population est plafonnée à 7,34 % de la population nationale avec des différences entre régions dans un objectif d'équité (DGOS, 2012). Ces zones sont le cadre d'application des mesures suivantes : contrat d'engagement de service public (bourse d'étude), option démographie (majorations d'honoraires), exonération fiscale des revenus issus de la permanence des soins.

En 2013, le contrat de praticien territorial de médecine générale (PTMG) s'ajoute aux dispositifs existants et entraîne la définition de nouvelles zones déficitaires. Le décret du 14 août 2013 relatif au contrat de PTMG, modifie l'article R 1434-4 du CSP complété ainsi : « il indique les zones caractérisées par une offre médicale insuffisante ou des difficultés dans l'accès aux soins, [...]. Ces zones peuvent être identiques aux zones mentionnées au cinquième alinéa de l'article L 1434-7 ». Elles sont réalisées par les ARS sur la base d'indicateurs croisés et d'une méthodologie libre. Ces deux références au CSP et ces deux zonages ont pu être à l'origine d'interprétations ou de travaux différenciés de la part des ARS : certaines régions ont fait deux zonages spécifiques, d'autres les ont regroupés.

En parallèle et depuis 2011, d'autres zonages ont été élaborés par l'Assurance maladie pour les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les sages-femmes, les dentistes et les orthophonistes (DGOS, 2012). Des accords conventionnels avec ces professions prévoient des restrictions à l'installation en zones sur-dotées et des aides à l'installation en zones sous-dotées. L'existence de zonages propres à chaque profession ajoute là aussi un nouveau degré de complexité dans la lecture de ces dispositifs (tabl. 1). Ces zonages ont toutefois pu être pris en compte par les ARS dans la définition de leurs zonages pluriprofessionnels en additionnant ces diagnostics territoriaux avec ceux des médecins. Cependant, les méthodes varient entre régions et il n'est pas forcément précisé quelles professions ont été prises en compte dans l'élaboration du zonage pluriprofessionnel.

Tableau 1. Récapitulatif de l'historique des zones déficitaires en offre de soins

Nom du zonage	Date	Cible	Zonage	Critères	Élaboré par
Cantons déficitaire	2003	médecins généralistes	Cantons	Densité	
Cantons déficitaire	2004	médecins généralistes	Cantons	Densité/activité/ consommation	ONDPS
Zone déficitaire	2005	médecins généralistes	Choix parmi les découpages reconnus par l'Insee	Densité/activité	État, Assurance maladie, puis adapté par MRS
Zones sous-dotées	2008	médecins généralistes	Bassin de vie et pseudo-canton	Densité/activité	État, Assurance maladie, puis MRS
Zonage pluriprofessionnel ou zones fragiles de PR (art. L 1434-7 CSP)	2012	infirmiers, masseur-kinésithérapeute, sage-femme, orthophonistes	Choix parmi les découpages reconnus par l'Insee	Densité/activité	Assurance maladie puis ARS
	2012	médecins généralistes	Choix parmi les découpages reconnus par l'Insee (plafond de population)	Libre	ARS
Zones caractérisées par une offre insuffisante (art. R 1434-4 CSP)	2013	médecins généralistes	Libre	Indicateurs croisés	ARS
Zones sous-denses	2017	médecins généralistes	Territoire de vie	APL	DREES puis ARS

2.4. À partir de 2017, une volonté d'uniformiser des zones sous-dotées qui se heurte à la multiplicité des acteurs

Devant la complexité croissante des dispositifs et des zonages correspondant, le ministère des Solidarités et de la Santé et l'Assurance maladie décident de reconsidérer la manière de cibler les dispositifs en définissant un zonage unique pour leurs actions. Les zones sous-denses définies par les ARS pour la période 2017-2022 marquent ainsi une rupture : le zonage (territoires de vie) et l'indicateur (l'accessibilité potentielle localisée) sont identiques pour toutes les régions (Vergier & Chapput, 2017). Ce recentrage tient compte néanmoins des spécificités régionales puisque les régions disposent d'une marge de manœuvre importante pour compléter les zones fixées nationalement.

Il n'en reste pas moins que d'autres dispositifs similaires demeurent, notamment ceux des collectivités territoriales mis en place dans les années 2000. Les conseils régionaux et les communes se sont aussi saisis de cette question et ont déployé, dans le cadre de leurs compétences générales, leurs propres dispositifs qui sont en concurrence avec l'action des ARS (Barthe & Lima, 2012). Il est d'ailleurs impossible à ce jour de recenser ces dispositifs.

3. DISCUSSION

Nous présentons ici une analyse de la définition des zones déficitaires en médecins généralistes depuis leur mise en œuvre. Elle révèle la complexité de la gestion de dispositifs apparaissant au fil de l'eau et émanant d'acteurs variés. Les collectivités territoriales, malgré l'absence de compétences légales dans l'organisation des soins, sont largement investies dans le système de santé régional aux côtés de l'Assurance maladie et de l'État. Cette implication est d'autant plus forte qu'elles répondent aux sollicitations des citoyens qui sont telles que nombre de maires font de la lutte contre la désertification médicale de leurs territoires une priorité.

Cet historique a été réalisé principalement à partir de textes officiels et de la littérature grise. Or, la complexité de la mise en œuvre de ces zonages nécessite des entretiens complémentaires avec les acteurs locaux (professionnels de santé, élus locaux et population) pour cerner les dynamiques locales dans lesquelles elles s'inscrivent. Par ailleurs, l'étude de l'évolution des zones et des critères utilisés par chaque région n'a pas été réalisée. Une recherche en ce sens permettrait de comprendre comment les régions adaptent les consignes nationales à la prise en compte de leurs spécificités, et ainsi de révéler des faits régionaux.

CONCLUSION

L'historique des zones sous-dotées en médecins montre une addition de zonages émanant de trois principaux acteurs l'État, l'Assurance maladie et les collectivités territoriales. Les zones sous-dotées demeurent par ailleurs définies de manière cloisonnée, pour chaque profession, sans cohérence dans les méthodes choisies. Il en résulte une lecture complexe pour les acteurs concernés et plus particulièrement pour le public visé, celui des professionnels de santé. Pour autant, on observe une volonté de simplifier et d'articuler ces zonages avec les dispositifs d'aides à l'installation. En effet les zonages médecins ont évolué de périmètres figés ou libres (canton, bassin de vie, autre) vers un zonage unique pour toutes les régions, le territoire de vie, ayant pour vocation de regrouper toutes les aides. Les régions, via les ARS, gardent une marge de manœuvre pour ajuster la définition des zones sous-dotées.

Ces éléments plaident pour une nécessaire articulation et co-construction de l'action publique. Dans un contexte de concurrence d'allocation des fonds étatiques entre acteurs (assurance

maladie, collectivités territoriales, aménagement du territoire), les modes d'action publique doivent se réinventer pour répondre à ces enjeux : définir des zones sous-dotées pertinentes au niveau local en fonction de contraintes de budget fixées nationalement. Des évaluations quantitatives et qualitatives sont ensuite nécessaires, à la fois sur la pertinence des zonages choisis (périmètre, indicateurs) et l'efficacité des mesures associées pour améliorer l'accès aux soins de premier recours.

RÉFÉRENCES

- Amat-Roze J.-M., 2011, « La territorialisation de la santé : quand le territoire fait débat », *Hérodote*, n° 143, p. 13-32.
- Barthe L., Lima S., 2012, « L'émergence d'une politique locale de santé dans les territoires ruraux : enjeux et limites », *Sciences de la société*, n° 86, p. 50-69.
- DGOS, 2012, *Instruction n° DGOS/R2/DSS/2012/07 du 4 janvier 2012 relative à la détermination des zones prévues à l'article L 1434-7 du code de la santé publique.*
- DHOS, 2005, *Circulaire DHOS/O3/DSS/UNCAM n° 2005-63 du 14 janvier 2005 relative aux orientations propres à l'évolution de la répartition territoriale des professionnels de santé libéraux et aux modalités opérationnelles de définition des zones géographiques en vue de l'attribution d'aides aux médecins généralistes.*
- DHOS, 2008, *Circulaire DHOS/DSS/DREES/UNCAM n° 2008-130 du 14 avril 2008 relative aux nouvelles modalités opérationnelles de définition des zones géographiques de répartition des médecins généralistes.*
- DREES, 2016, *Portrait des professionnels de santé*, document de travail.
- Eliot E., Lucas-Gabrielli V., Mangeney C., 2017, « Territorialisation sanitaire et décentralisation : état des lieux et enjeux à partir du cas français », *Revue francophone sur la santé et les territoires*, p. 1-11 [en ligne : f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1946/files/2017/06/Eliot_Lucas_Mangeney_rfst_2017.pdf].
- ONDPS, 2015, *Les conditions d'installation des médecins de ville en France et dans 5 pays européens*, rapport.
- Vergier N., Chapat H., 2017, *Déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ?*, Les dossiers de la DREES, n°17.

LES AUTEUR.E.S

Guillaume Chevillard
Irdes
chevillard@irdes.fr

Véronique Lucas-Gabrielli
Irdes
lucas@irdes.fr

Territoires de l'expatriation française, entre légitimité politique et appropriation citoyenne

AUTEURE

Diane LE LUYER

RÉSUMÉ

Prenant appui sur une réflexion globale autour de la notion d'enjeu géopolitique lié à l'expatriation des Français et à la citoyenneté dans le cadre de l'expatriation, cette recherche explorera le lien entre les individus, dans leur diversité et la complexité de leurs parcours, et les pouvoirs publics, par le biais des mesures politiques mises en place à leur attention. Entre développement de l'ingénierie territoriale hors des frontières françaises et implication citoyenne, entre sentiments d'appartenance et représentations de la France dans le monde, ces travaux reposent sur une enquête de terrain menée entre 2016 et 2017 à Londres, dans un contexte post-*Brexit* et pré-électoral en France. En miroir des mesures *top-down* imposées par les pouvoirs publics, nous examinerons les alternatives citoyennes et privées qui apportent une réponse parfois plus adéquate aux besoins de la population, particulièrement dans l'exemple de l'enseignement français.

MOTS CLÉS

Expatriation, citoyenneté, mondialisation, territoire, représentation

ABSTRACT

Based on a global work towards the concept of geopolitical stake adapted to the subject of French expatriation and citizenship, this paper will address the link between individuals –in their diversity and the complexity of their trajectories– and public authorities, through the analysis of the public measures set to their attention. From the development of territorial engineering abroad and citizen involvement, between belonging feelings and representations towards France in the World, these works lay upon a field investigation led in London between 2016 and 2017, in a context of both *Brexit* and French presidential election. In contrast to the *top-down* measures imposed by public authorities, we will question the citizen and private alternatives that sometimes bring a more adequate answer to the needs of concerned population, especially in the example brought by the French education system abroad.

KEYWORDS

Expatriation, Citizenship, Globalisation, Territory, Representation

INTRODUCTION

En 2017, 1,8 million d'individus figurent au registre des Français résidant hors de France. Ce chiffre, répertorié tous les ans depuis 1961 par le ministère des Affaires étrangères est en constante augmentation. Les années 90 marquent une accentuation de ce phénomène (DFAE, 2013) ; l'expatriation des Français s'accroît.

Par leur citoyenneté, par le lien qu'ils maintiennent, les Français de l'étranger offrent à la France une représentation en dehors du territoire national (Dufoix *et al.*, 2010). Le double questionnement sur la citoyenneté et l'expatriation, croisé aux problématiques électorales qu'il sous-tend, s'intègre ici dans une approche spatiale. La dimension individuelle de la

territorialité inhérente à l'expatriation sera complétée ici par une réflexion sur les politiques de territorialisation de l'espace mondial menées par la France à l'étranger, notamment par le biais de la mise en place des circonscriptions et des représentants qui y sont élus.

L'intérêt de cette approche repose sur la multiplicité des méthodes et des profils d'expatriés qu'elle concerne (entrepreneurs, retraités, expatriés d'entreprise, etc.). L'approche de terrain par les entretiens ne pouvant être pleinement représentative, son objectif est de rendre compte de la diversité des acteurs (institutionnels, particuliers, entrepreneurs) et des profils, ainsi que des relations qui animent et caractérisent les communautés françaises de l'étranger.

1. LES TERRITOIRES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER ET LEUR ÉLUS

Les circonscriptions françaises de l'étranger constituent un exemple de prolifération territoriale. L'espace mondial est découpé par l'État français en zones de tailles variables mais rassemblant un nombre relativement équivalent d'inscrits consulaires. Ces circonscriptions ont pour but de permettre aux autorités consulaires d'encadrer la population et surtout sa représentation.

Deux organismes reposent sur ce système de découpage territorial :

- L'Assemblée nationale, compte 11 circonscriptions à chacune desquelles est attribué un député élu par les inscrits qui y résident.
- L'Assemblée des Français de l'étranger compte 15 circonscriptions auxquelles sont rattachés des membres siégeant deux fois par an au sein de ses assemblées générales, à Paris. Ces membres sont désignés parmi les conseillers consulaires élus au suffrage direct par les inscrits aux listes électorales consulaires (1,3 millions en 2017).

Les élus consulaires sont au nombre de 443, élus à la proportionnelle ou à la majorité selon le nombre d'inscrits, et représentent les 130 circonscriptions consulaires qui pavent l'espace mondial. Ces circonscriptions sont délimitées au niveau infra national, contrairement aux deux systèmes de découpages précités.

La population française de l'étranger est marquée par un très faible taux de participation, et son abstention s'accroît à mesure que l'échelle de compétence des élus décroît. En 2017, la participation à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle était de 44 %, de 19 % aux élections législatives et elle n'atteignait que 7 % aux élections consulaires de 2014 (fig. 1).

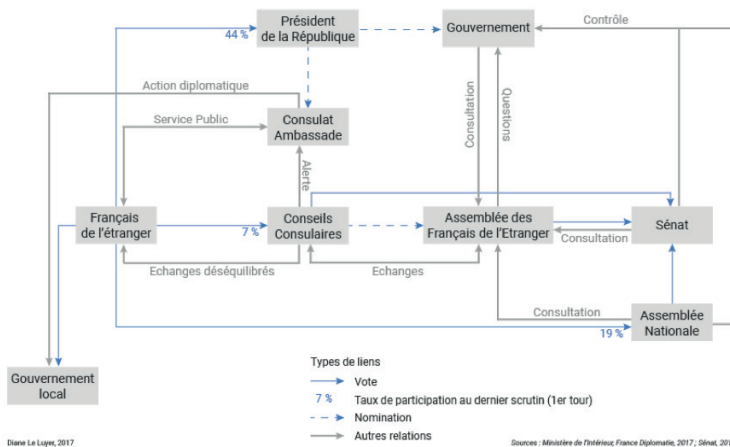
Les entretiens réalisés sur différents terrains et dans le cadre d'un questionnaire en ligne révèlent que les systèmes de représentation électorale spécifiques aux expatriés sont largement méconnus des citoyens auxquels ils s'adressent pourtant, et que ceux-ci se sentent très rarement représentés par les autres élus que le président de la République.

À l'étranger, les élections françaises de 2017 n'ont pas pu se dérouler par voie électronique, conformément aux attentes de nombreux citoyens français résidant à distance des grandes villes où se concentrent de grands ensembles de leurs compatriotes, cette mesure ayant été jugée insuffisamment sécurisée. Cette décision a donc obligé de nombreux Français à se rendre au bureau de vote qui leur avait été attribué, moyennant parfois de très longues heures de transports et obligeant certains à choisir entre les deux tours d'un scrutin, devant l'impossibilité d'effectuer en l'espace d'un mois deux déplacements conséquents. C'est d'ailleurs pour cette raison que les deux tours de l'élection législative de juin 2017 avaient été espacés de deux semaines contre une seule sur le territoire français. À cette occasion, les temps d'attente

au bureau de vote et les différents types de disfonctionnements administratifs rapportés par les électeurs ont révélé leur perception d'une incapacité des pouvoirs publics à assumer l'entreprise qu'elle poursuit pour la représentation électorale des citoyens de l'étranger.

Toutes ces mesures semblent s'inscrire dans un projet politique dépassant les frontières nationales et tendant à une forme d'administration de l'espace mondial – du moins de la population qui y est située et qui y officialise sa résidence en se faisant connaître des autorités consulaires – par implantation de structures administratives, de fonctionnaires et de représentants élus. L'enquête réalisée sur divers terrains et principalement au Royaume-Uni pointe l'inadéquation entre les politiques mises en place et l'usage qui en est fait par les populations visées. Entre satisfaction des besoins de la population et des objectifs politiques, on notera l'inadéquation entre l'offre de service public proposée par l'État français et les pratiques observées ainsi que les représentations citoyennes qu'elles sous-tendent.

Figure 1. Les acteurs de la représentation des Français de l'étranger



2. ENTRE ÉLUS ET CITOYENS, UN DÉCALAGE D'AUTANT PLUS FORT À L'ÉTRANGER

Les résultats présentés reposent sur l'hypothèse initiale du décalage entre politiques publiques et leur appropriation citoyenne par les intéressés. En effet, on observe, en plus de la très forte abstention électorale enregistrée, une très grande méconnaissance des dispositifs électoraux, administratifs, consulaires, de la part des principaux intéressés. On postule que les Français de l'étranger sont motivés par une logique de besoin davantage que par un élan citoyen dans leur recours au service public à l'étranger. Par effet de dialogue, une seconde hypothèse présume des motivations politiques à l'origine des mesures mises en place dans les circonscriptions. Entre la mission d'accompagnement de la population et les objectifs de rayonnement et d'influence qui conforteraient le *soft power* français, cette hypothèse suppose une hésitation, une fragilité dans le positionnement des institutions françaises.

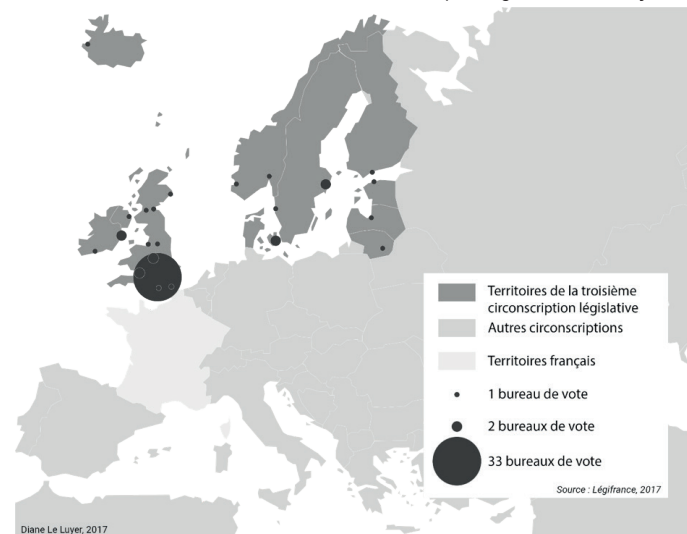
Pour vérifier ces hypothèses, des entretiens ont été menés à différentes périodes, en amont et en aval des élections présidentielles et législatives de 2017, auprès d'acteurs institutionnels et

de particuliers. Afin d’embrasser la largeur sémantique du concept de citoyenneté, et compte tenu de la très forte abstention enregistrée hors de France, les domaines abordés en entretiens dépassaient le simple cadre électoral. Ainsi les enquêtés étaient interrogés sur leur utilisation des services mis à leur disposition par l’État sur leur lieu de résidence, dans des domaines variés concernant les services consulaires, l’enseignement français et l’action culturelle. L’appropriation citoyenne est ici considérée comme un ensemble de pratiques motivées par un sentiment ou un désir d’appartenance.

Pour mieux comprendre l’objectif des mesures publiques mises en place dans ces circonscriptions, l’enquête prévoyait de creuser les objectifs politiques à leur origine. À cette fin, les entretiens auprès d’acteurs institutionnels avaient également pour but de déceler les vocations des différents organismes publics implantés hors de France. Le rôle des institutions, parfois méconnues des Français mais solidement ancrées à l’étranger, apparaissant soudainement relever d’un positionnement fallacieux servant une mission de valorisation géopolitique sous des motifs d’encadrement social.

Le premier axe empirique de cette recherche s’est déroulé à Londres, ville mondiale, cosmopolite accueillant de très nombreux Français aux profils extrêmement variés. On observe dans la capitale britannique un décalage d’autant plus grand entre l’importance de l’offre publique et la méconnaissance des interrogés quant aux structures et mesures qui leur sont adressées. Ce décalage s’illustre par un grand nombre de représentants – dont le nombre est relatif à l’importance de la population inscrite – élus par une faible part des électeurs.

Figure 2. Territoires et bureaux de votes de la troisième circonscription législative des Français de l’étranger



Au-delà de l’abstention, légitimable par l’expatriation en elle-même, on observe une inconscience du système même de représentation électorale et un manque de sentiment d’appartenance à la circonscription consulaire ou législative dont Londres fait partie. Ce

manque de référent identitaire est souvent relié au fait que l'échelle à laquelle sont déterminées les circonscriptions est bien trop large, mais aussi à leur illégitimité. En effet, résidant hors du territoire national, les citoyens français interrogés à Londres ne manifestent aucune identification à la circonscription dans laquelle ils résident, mais se réfèrent dans la plupart des cas soit à la France, soit à Londres, qui leur confèrent chacune un volet de leur identité territoriale (Guérin-Pace, 2006).

En d'autres termes, l'échelon de représentation déterminé par l'État ne semble pas traduire d'appartenance manifeste : la troisième circonscription législative des Français de l'étranger, rassemblant les îles britanniques et la Scandinavie (fig. 2), au sein de laquelle 48 % des électeurs ont participé en mai dernier, ne fait pourtant pas l'objet d'une identification territoriale. Aucun des individus interrogés n'a déclaré se sentir britannique, anglais, nord-européen ou même particulièrement proche de ses compatriotes résidant dans ces territoires. « Français » et « Londonien » ou « Français de Londres » sont en revanche des termes dans lesquels se reconnaissent spontanément la grande majorité des enquêtés.

3. LES ALTERNATIVES PRIVÉES ET ASSOCIATIVES À LA GOUVERNANCE ÉTATIQUE DES CIRCONSCRIPTIONS

Parallèlement aux structures publiques implantées par l'État dans ces circonscriptions (postes consulaires, Institut français, Alliance française), les organismes privés et associatifs semblent finalement s'imposer comme référents identitaires. Ceux-ci émanent directement d'initiatives informelles ou particulières, découlant de besoins auxquels les structures publiques n'ont pas répondu efficacement. Événements à visée professionnelle ou récréative (*meetup* d'entrepreneurs, *pubcrawls* pour étudiants, soirées vin-fromage...), structures pédagogiques (écoles privées, associations pour l'enseignement FLAM¹, organismes de soutien périscolaire) ou de bienfaisance (dispensaire français de Londres) sont autant de constructions sociales qui permettent aux Français de tisser les liens sociaux favorables à l'émergence d'une identité collective conférée par leur nationalité et leur lieu de résidence (Berthomière, 2012 ; Berthomière *et al.*, 2015). Le caractère cosmopolite de Londres et la forte population française qui y réside sont des particularités de ce terrain d'étude souvent évoquées par les enquêtés comme des moyens de justifier leur appartenance franco-londonienne. Cette forte population a suscité la mise en place de mesures publiques spécifiques et abondantes, particulièrement sur le plan scolaire (14 écoles françaises au Royaume-Uni dont 12 à Londres, contre 3,5 en moyenne par pays de l'Union européenne). Pourtant les structures pédagogiques peinent à répondre à une demande toujours plus forte.

L'enseignement français à Londres, un cas particulier

Certainement pour soulager la pression et la concurrence que subissaient les établissements français à Londres tout en se dispensant d'ouvrir de nouveaux établissements conventionnés, les pouvoirs publics ont monté en 2007 le Plan écoles. Il s'agit d'un dispositif exclusif et inédit conviant les différents acteurs de terrain à échanger autour des sujets relatifs à l'enseignement français à Londres, afin d'assurer leur coordination et de neutraliser toute concurrence. Malgré tout, la pression pesant sur les établissements français reste aujourd'hui trop forte et les listes d'attente s'allongent. Nombreux sont les ménages qui se reportent sur d'autres solutions (système scolaire local, systèmes privé, déconventionné, international...). On observe deux grandes conséquences à ces mesures : d'une part un report de la demande

1 FLAM : français langue maternelle.

locale ou tierce (ni français, ni britanniques) à l'égard de l'enseignement français sur les établissements privés hors contrat avec l'État ; d'autre part une allocation aux associations FLAM de la mission d'accompagnement auprès des élèves français n'ayant pas eu accès à un établissement conventionné. Ces associations reposant sur des initiatives citoyennes, parfois bénévoles, agissent en dehors du cadre scolaire (ou en partenariat, justement dans le cadre du Plan écoles) sur les week-ends, ce qui leur vaut le surnom d'écoles « du samedi ».

Cet exemple illustre sous un autre angle l'inadéquation entre la demande de service exprimée par les citoyens et l'offre proposée par l'État dans les latitudes que l'extraterritorialité lui permet. Il souligne également le rôle des acteurs associatifs et privés dans les politiques de rayonnement et d'accompagnement poursuivies par l'État hors de ses frontières.

CONCLUSION

Au final, l'exemple londonien questionne la légitimité de l'État et des échelons territoriaux intermédiaires qu'il circonscrit dans le but d'affirmer l'identité nationale de ses ressortissants dans un contexte mondialisé et parfois cosmopolite. Sans réponse identitaire et sans participation citoyenne, l'action institutionnelle menée sur les territoires français extranationaux semble d'autant plus illégitime qu'elle est méconnue. Au prisme de l'expatriation, la dimension extrafrontalière de la prolifération territoriale apparaît d'autant plus inefficace. Ce conflit s'exprime d'ailleurs au sein même de la pyramide des représentants politiques des Français de l'étranger, entre députés et sénateurs, entre élus au suffrage direct et indirect, tous pointant la redondance d'une double représentation parlementaire. Au niveau international, on recense également des cas d'interférences entre la loi locale et la mise en place de ces politiques émanant de la République française sur des territoires qui n'en relèvent pas, comme ce fut le cas au Canada en 2013 (Pellen, 2013). Le gouvernement local avait alors interdit à l'État français d'organiser des élections sur son sol, hors des bâtiments placés sous territorialité française. Les autorités canadiennes estimaient que les circonscriptions françaises de l'étranger ne relevaient d'aucun droit et que les élections organisées sur leur sol étaient de fait illégitimes.

RÉFÉRENCES

- Berthomière W., 2012, « "A French What ?" : à la recherche d'une diaspora française. Premiers éléments d'enquête au sein de l'espace Internet », *e-Diasporas Atlas* [en ligne : www.e-diasporas.fr/working-papers/Berthomiere-FrenchExpatriates-FR.pdf].
- Berthomière W., Maurel M., Richard Y., 2015, « Intégration des immigrés et associations en France. Un essai d'approche croisée par l'économie et la géographie », *Cybergeog* [en ligne : journals.openedition.org/cybergeog/27296].
- DFAE, 2013, *Rapport du directeur des Français de l'étranger et des étrangers en France*, Paris, ministère des Affaires étrangères.
- Dufoix S., Guerassimoff C., de Tinguy A., 2010, *Loi des yeux, près du cœur*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Guérin-Pace F., 2006, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, 35(4), p. 298-308.
- Pellen C., 2013, « À la conquête de l'Amérique », *Revue française de science politique*, 63(6), p. 1137-1162.

L'AUTEURE

Diane Le Luyer
Université de Rouen Normandie – IDEES
diane.le-luyer@univ-rouen.fr

Les *soft spaces* : les nouveaux territoires sans limites ?

AUTEURE

Lauranne JACOB

RÉSUMÉ

Partant de l'observation concrète de terrain selon laquelle les territoires de projets ou d'actions se multiplient et que la gouvernance territoriale suit le mouvement en s'adaptant et en intégrant les nouveaux acteurs, le concept de « *soft space* » paraît intéressant pour décrire et analyser les évolutions territoriales. Ce concept envisage le territoire comme un espace aux limites floues, ce qui lui confère une certaine adaptabilité. Il permet d'envisager le dépassement des découpages administratifs, politiques classiques et incite à une meilleure coordination entre eux. Cette évolution vers des territoires souples va de pair avec l'évolution du droit et en particulier la production des normes. Les nouveaux territoires ou territoires de projets ne sont plus uniquement le résultat d'un acte juridique opposable, mais davantage de chartes, de stratégies, de schémas non opposables car non prévus par la loi et n'étant pas non plus de véritables contrats. La souplesse est le maître mot. Quelles en sont les conséquences sur la représentation des territoires ?

MOTS CLÉS

Limite, gouvernance, souplesse, coordination, représentation

ABSTRACT

Direct field observations show that territories of projects have multiplied during the last decade, but also that territorial governance has followed the movement by adapting and integrating new actors. The concept of "soft space" seems interesting to describe and analyse this territorial evolutions. This concept considers territory as a space with fuzzy boundaries, which gives it a certain adaptability. This allows to consider the overcoming of the traditional political and administrative boundaries, and allows a better coordination between all territories. This move towards soft spaces goes hand in hand with the evolution of law whose standards are no longer solely produced by law. Indeed, new territories or territories of projects are no longer simply the result of an opposable legal act, but more of charters, strategies or development perspectives that are not opposable because they are not provided for by law. Softness is the master word. What are the impacts on the representations of territories?

KEYWORDS

Boundaries, Governance, Softness, Coordination, Representation

INTRODUCTION

L'idée défendue ici est celle d'un dépassement des limites classiques des territoires politiques, administratifs, judiciaires, basé sur deux observations : d'une part la multiplication des territoires (territoire d'actions, territoire de projet...) qui s'ajoutent aux territoires institutionnels (communaux, intercommunaux), politiques et administratifs (circonscriptions administratives ou électorales), judiciaire... et d'autre part sur la mouvance des périmètres de ces territoires. En effet, les limites territoriales évoluent au fil du temps et ont tendance cette dernière décennie à changer notamment du fait des réformes territoriales, en France et en Italie. Les niveaux de gouvernement, qui correspondent généralement aux circonscriptions électorales, sont dépassés puisque leurs limites ne correspondent pas aux nouveaux territoires.

La gouvernance contrairement au gouvernement fait une large place à la représentation citoyenne et permet, en théorie, d'impliquer davantage les citoyens, les habitants dans les processus de prise de décision.

Les résultats présentés sont issus d'une recherche doctorale pluridisciplinaire (géographie et droit) (Jacob, 2017) portant sur la gouvernance transfrontalière alpine et plus spécifiquement sur deux terrains d'étude (l'Espace Mont-Blanc et Alpi Marittime-Mercantour) et des résultats d'un programme ESPON Actarea¹ auquel j'ai participé pour l'étude du cas genevois. En effet, les recompositions spatiales autour des frontières constituent un résultat majeur, directement en relation avec l'évolution de la gouvernance transfrontalière, qui encourage les acteurs à étendre le champ de la coopération dans des domaines toujours plus larges, les invitant ainsi à étendre leur territoire pour le rendre plus cohérent avec les actions menées dans le cadre des projets.

Le contexte transfrontalier invite aux dépassements des limites en particulier de la frontière, qui est la limite par excellence, qui délimite la souveraineté d'un État et justifie l'application d'un droit national. La question de la représentation d'un territoire transfrontalier est délicate et interroge ses limites.

1. RUPTURE ET DÉPASSEMENT DES CADRES THÉORIQUES CLASSIQUES

Cette réflexion théorique est en rupture avec les cadres théoriques classiques de l'analyse des territoires ou s'appuie dessus pour les dépasser. En effet, elle invite à la rupture avec des conceptions classiques à la fois juridiques et géographiques du territoire précisément délimité, mais aussi à séparer les compétences des échelons politiques par rapport à leur territoire d'action.

La réflexion repose nécessairement sur les liens entre le pouvoir et son expression sur un territoire (Raffestin, 1983). De même, le droit s'applique sur un espace défini ou entre des parties identifiées. La production de la norme n'est plus uniquement assurée par la loi ou par la voie contractuelle ; on assiste à l'émergence notamment de nouvelles modalités de production de territoire, par l'intermédiaire de stratégies, de chartes et d'autres documents qui n'ont pas de valeur juridique et qui ne sont pas opposables devant un tribunal. Ce mouvement de *soft law* a d'abord été observé dans le domaine du droit international avant de se diffuser dans tous les domaines et d'être utilisé comme un outil de développement territorial.

L'analyse repose sur le concept d'interterritorialité (Béhar *et al.*, 2014 ; Vanier, 2008) ou encore celui d'assemblage territorial (Retailé, 2011), qui permettent d'envisager des relations entre les territoires. Face à la multiplication des territoires de projet, la coordination entre les différents projets et territoires est nécessaire et même indispensable. Selon Vanier, l'interterritorialité serait signe d'émancipation et de liberté par son caractère transgressif de la limite, mais dans sa conception le propre du territoire reste celui d'avoir des limites. Une autre étape est franchie avec la proposition de « territoire multisitué » (Giraut, 2014) qui désigne certains espaces sans continuité spatiale et dont la territorialité repose sur l'assemblage fonctionnel de plusieurs lieux et permet de considérer la complexité territoriale découlant de la production de nouveaux territoires. Ces concepts ont préparé le terrain pour l'étape suivante, celle du *soft space*, c'est à dire des limites floues.

1 Travaux en cours non encore publiés.

2. LE SOFT SPACE

L'étude de la gouvernance des territoires transfrontaliers a mis en évidence une évolution du cadre de la gouvernance qui oscille entre formalité et informalité. Cette distinction entre la gouvernance formelle et informelle se traduit spatialement par une différenciation entre « *hard* » et « *soft spaces* » (Allmendinger & Haughton, 2007). Les auteurs définissent et distinguent les deux notions de la façon suivante : « *Hard spaces are the formal, visible arenas and processes, often statutory and open to democratic processes and local political influence fuzzy boundaries. [...] "Soft spaces" are the fluid areas between such formal processes where implementation through bargaining, flexibility, discretion and interpretation dominate* »². Ils sont encore plus précis dans leur récent ouvrage consacré au concept (Allmendinger *et al.*, 2015) avec cette phrase : « *We use the term "soft spaces" in this book to refer to the emergence of new, non-statutory or informal planning spaces or processes* »³. Les mots clés sont énoncés, la définition n'est plus a contrario comme précédemment où ils se référaient au *hard space* pour définir le *soft space*. Ces nouveaux espaces géographiques existent indépendamment des territoires politiques, ils les dépassent. Les *soft spaces*, territoires non institutionnels et informels, s'inscrivent nécessairement dans des relations avec les territoires formels *hard spaces* (Allmendinger & Haughton, 2009).

Ces *soft spaces* sont donc des territoires plus ou moins formels aux limites floues. L'expression « plus ou moins formel » permet d'attribuer ce qualificatif à des territoires institutionnels mais dont le périmètre est susceptible d'évoluer notamment dans le cadre de projets futurs. Une rédaction juridique astucieuse et audacieuse autorise à élargir des périmètres formels définis y compris dans des actes juridiques contractuels. Le concept de *soft space* tient compte des représentations territoriales fluctuantes des acteurs des territoires.

3. MISE EN ÉVIDENCE DES SOFT SPACES AVEC LES CAS D'ÉTUDE

L'argumentation repose sur l'analyse de trois cas d'étude transfrontaliers : la coopération transfrontalière Espace Mont-Blanc entre la France, l'Italie et la Suisse, la coopération institutionnelle du GECT Alpi Maritime-Mercantour reposant sur le jumelage et la réunion de deux parcs frontaliers (France, Italie), et enfin la région genevoise située à cheval sur la frontière France-Suisse dont la coopération dépasse l'agglomération franco-genevoise et réunit différentes instances de coopération transfrontalière dont chacune possède son propre périmètre.

La méthodologie repose sur la comparaison des trois cas d'étude ; deux sont situés en montagne, le dernier est un cas métropolitain classique mais néanmoins tout aussi complexe du point de vue de la gouvernance et les périmètres d'action. Dans les trois cas, c'est l'étude de la gouvernance institutionnelle mais aussi de la gouvernance des projets qui a conduit à s'interroger sur les territoires de coopération.

Le contexte propre à chaque État est particulièrement intéressant car il conditionne aussi les

2 « Les *hard spaces* correspondent à des aires et des processus formels et visibles, souvent statutaires (s'inscrivant dans un cadre légal) et ouverts aux processus démocratiques et à l'influence politique locale, ces espaces correspondent aux territoires classiques. [...] Les "*soft spaces*" correspondent à des zones fluides ou souples qui coexistent au milieu de processus formels. Ils sont mis en œuvre par la négociation, grâce à une marge de manœuvre et sont à la discrétion de l'interprétation dominante » [traduction de l'auteur].

3 « Nous utilisons le terme "*soft spaces*" dans ce livre pour désigner l'émergence de nouveaux espaces ou processus de planification non statutaires (légaux et réglementaires) ou informels » [traduction de l'auteur].

évolutions territoriales. En effet, les réformes territoriales menées depuis 2010 en France et à peu près à la même époque en Italie encouragent aux regroupements intercommunaux et à la création de métropoles. En Italie, la volonté clairement affichée est celle de supprimer des échelons territoriaux afin de faire des économies, c'est donc dans cette optique que les provinces ont été supprimées et que certaines *città metropolitane* les remplacent. En France, la superposition des structures intercommunales accroît le nombre de territoires et contribue à rendre illisible aux yeux du citoyen l'action territoriale, d'autant plus qu'elles nouent des partenariats avec d'autres institutions à d'autres échelles. Cette confusion est pourtant le propre de la gouvernance et le signe d'une activité intense des territoires.

4. PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le premier constat est celui d'une opposition entre les deux coopérations transfrontalières alpines et le cas métropolitain. Ce dernier, contrairement aux deux autres, est beaucoup plus formalisé et reste très marqué par le cadre territorial classique conditionné par des limites territoriales fixes. Chacune des trois structures de coopération transfrontalière intervenant dans la région métropolitaine possède un territoire propre fixe depuis sa création. Les acteurs impliqués dans chacune sont parfois les mêmes, mais avec des compétences différentes. Cette superposition entraîne une confusion dans la représentation du territoire transfrontalier, car il n'est pas unique. Cette coopération formelle est ancienne et remonte aux années 70. Cependant la coopération transfrontalière est « naturelle », « évidente » d'après les acteurs interrogés, car la région genevoise constitue historiquement un carrefour de frontières qui n'ont été fixées que depuis deux siècles (Barbier & Schwarz, 2014). Les habitudes peuvent expliquer les réticences de la part des acteurs à voir évoluer le cadre de la coopération vers une instance unique de coopération dont le périmètre d'action serait à géométrie variable. Regrouper les trois institutions de coopération au sein d'une instance unique permettrait de gagner en visibilité. La représentation du territoire serait simplifiée pour les usagers. Cependant, la gouvernance transfrontalière s'en trouverait grandement modifiée. Les concepts d'interterritorialité et d'assemblage territorial sont encore opérants et pertinents pour ce cas. Cependant, les assemblages ne fonctionnent plus aussi simplement, car au fur et à mesure les partenariats sont de plus en plus complexes et les périmètres d'action ne sont plus aussi évidents. Ceci démontre que l'idée de décloisonner les compétences des échelons territoriaux est nécessaire afin de s'acheminer vers une gouvernance plus fonctionnelle et plus opérationnelle, ce qui correspond au passage du gouvernement à la gouvernance. L'organisation politico-administrative française sous forme de millefeuille territorial est souvent avancée comme étant un facteur de complexité, notamment par les acteurs suisses. En effet, l'organisation suisse est beaucoup plus simple et les compétences sont clairement réparties.

Le second constat concerne la représentation territoriale qui se trouve chamboulée dans un contexte d'effacement des limites. En effet, le territoire reste, dans l'inconscient de chacun, défini par des limites. L'enquête réalisée dans l'Espace Mont-Blanc et au sein de la coopération transfrontalière Alpi Marittime-Mercantour montre la difficulté de définir précisément le territoire de coopération. Les acteurs eux-mêmes peinent à en poser les limites et proposent parfois plusieurs possibilités en se référant à différentes catégories de territoire qu'ils nomment : « territoire initial » (territoire tel qu'il était délimité à la création de la coopération transfrontalière), « territoire d'action » (territoire où se réalise les actions), « territoire idéal » (territoire qu'ils estiment être le plus pertinent). Ces différentes représentations ne sont en fait que des déclinaisons de périmètres, puisque le territoire reste le même. Pour les habitants interrogés, la question des limites territoriales ne constitue pas un véritable enjeu,

contrairement aux acteurs. L'important, pour les premiers, est de pouvoir bénéficier des actions de la coopération transfrontalière, peu importe les limites du territoire. En revanche, pour les acteurs, cette limite est importante car elle renvoie à des compétences. Les questions qui les préoccupent sont : qui décide ? qui finance ? qui est responsable ?

L'évolution des périmètres de coopération sur les deux terrains alpins nécessite de se poser de nouvelles questions d'ordre juridique. Dans le cas d'Alpi Maritime-Mercantour, le droit s'est adapté en proposant une rédaction souple de l'article relatif au territoire inclus dans la convention et les statuts instituant le groupement européen de coopération transfrontalière créé en 2013 pour réunir les deux parcs. La rédaction souple de l'article sur le territoire de coopération offre de nombreuses définitions de périmètre en fonction des représentations et des enjeux traités par les projets. L'Espace Mont-Blanc évoluant dans le cadre d'une gouvernance informelle s'est aussi interrogé sur ses limites territoriales mais n'a pour l'heure pas tranché la question puisque la coopération reste informelle et n'est pas dotée de personnalité juridique. Son territoire répond parfaitement à la définition du soft space posée par les auteurs cités précédemment.

Dernier résultat, la construction des deux coopérations transfrontalières alpines reposent sur des représentations territoriales spécifiques. Elles sont identifiées comme des coopérations montagnardes, dont les enjeux sont principalement environnementaux. La possibilité d'étendre le territoire de coopération du GECT Alpi Maritime-Mercantour jusqu'à Nice bouscule cette représentation du territoire et pourrait être problématique en fonction des enjeux à traiter.

La communication s'appuiera sur de nombreuses cartes présentant les périmètres des projets pour chaque coopération, mais aussi un exemple d'évolution des périmètres cantonaux et intercommunaux dans le département français des Alpes-Maritimes afin de comprendre les répercussions sur la coopération transfrontalière et les possibilités d'extension de son périmètre d'action. Ces cartes sont évidemment des représentations des territoires de coopérations.

RÉFÉRENCES

- Allmendinger P., Haughton G., 2007, « "Soft spaces" in planning », *Town&country planning*, p. 306-308.
- Allmendinger P., Haughton, G., 2009, « Soft spaces, fuzzy boundaries, and métagovernance: the new spatial planning in the thames gateway », *Environment and planning A*, 41(3), p. 617-633.
- Allmendinger P., Haughton H., Knieling J., Othengrafen F., 2015, *Soft Spaces in Europe: Re-Negotiating Governance, Boundaries and Borders*, Routledge.
- Barbier C., Schwarz P.-F., 2014, *Atlas historique du pays de Genève : des Celtes au Grand Genève*, St-Julien-en-Genevois, La Salevienne.
- Béhar D., Estèbe P., Vanier M., 2014, « Réforme territoriale : avis de décès de l'interterritorialité ? », *Métropolitiques* [en ligne : www.metropolitiques.eu/reforme-territoriale-avis-de-deces.html consulté le 21/02/17].
- Giraut F., 2014, « Territoire multisitué, complexité territoriale et postmodernité territoriale : des concepts opératoires pour rendre compte des territorialités contemporaines ? », *L'Espace géographique*, 42(4), p. 293-305.
- Jacob L., 2017, *Gouverner la frontière. Innovations dans la coopération transfrontalière des territoires alpins : Espace Mont-Blanc, Alpi Maritime-Mercantour*, thèse de doctorat, Université de Genève–Université de Grenoble, sous la direction de A.-L. Amilhat-Szary, F. Giraut et N. Kada.

Raffestin C., 1983, *Pouvoir et territorialité* [en ligne : archive-ouverte.unige.ch/vital/access/manager/repository/unige:4499?query=claude+raffestin&f0=creator%3a%22raffestin%2c+claude%22 consulté le 07/03/13].

Retailé D., 2011, « La transformation des formes de la limite », *Articulo*, n° 6 [en ligne : articulo.revues.org/1723 consulté le 05/01/17].

Vanier M., 2008, *Le pouvoir des territoires : essai sur l'interterritorialité*, Paris, Économica-Anthropos.

L'AUTEURE

Lauranne Jacob

Université de Genève – GEDT

Université Grenoble Alpes – PACTE

laurannejacob@hotmail.fr

Le recours au futur, facteur de légitimité territoriale ?

AUTEUR

Rémi LE FUR

RÉSUMÉ

Dans le cadre de la décentralisation, le recours au futur a permis de légitimer l'institutionnalisation des nouvelles collectivités et contribuer à l'avènement territorial sur leur périmètre. Mais, dans le contexte actuel, s'il semble toujours pertinent au regard des évolutions territoriales – avec la montée en puissance des enjeux du développement durable, de long terme... – et institutionnelles – avec le besoin de mise en cohérence de l'action publique –, sa contribution à la légitimation territoriale des institutions qui les portent semble au final réduit. Celles-ci sont engagées dans une forme de contre-la-montre perdue d'avance entre le processus de territorialisation sur leur périmètre et les recompositions institutionnelles à l'œuvre. La prise de vitesse virtuelle permise par les démarches d'anticipation, par la projection vers un territoire non encore advenu, ne suffit pas au regard de l'importance des mutations territoriales en cours.

MOTS CLÉS

Territoire, territorialisation, anticipation, futur, institution

ABSTRACT

As part of decentralisation, using future enabled to legitimise new local and regional authorities and led to create new territories on their areas. But in the current context, if using future still remains appropriate with regard to territorial evolutions –with the growing power of sustainable development issues, long-term challenges...– and institutional evolutions –in order to introduce coherence in public action–, in the end future contribution is limited to legitimise the territories of these authorities. Indeed these authorities are in a hopeless race against time between a territorialisation process and the institutional recompositions in progress. The acceleration enabled by proactive approaches, with a projection forward a not yet arrived territory, is not enough compared to current authorities changes.

KEYWORDS

Territory, Territorialisation, Anticipation, Future, Institution

INTRODUCTION

Les territoires résultent d'un processus dynamique – la territorialisation – porté par des acteurs, au sein d'un espace déterminé, en réponse à un ou plusieurs problèmes partagés (Vanier, 2009). Si les périmètres institutionnels peuvent faciliter ce processus de territorialisation, dans les faits, multiplication des périmètres aidant, toutes les collectivités ne semblent pas « faire territoire ». Les nouvelles grandes régions Aquitaine, Grand Est ou encore Occitanie, si elles correspondent à des périmètres institutionnels, sont encore loin de former des territoires. Elles le seront peut-être à l'avenir, mais tel n'est certainement pas encore le cas.

La multiplication des démarches territoriales d'anticipation (nous regroupons sous ce terme les démarches tournées vers le futur : démarches prospectives, de planification ou autres projets de territoires) devrait contribuer au processus de territorialisation, car incitant les acteurs locaux à engager des dynamiques à même de répondre aux enjeux soulevés par la démarche.

Des travaux récents (Rio, 2015) ont ainsi démontré que le recours au futur avait permis de légitimer l'institutionnalisation des nouvelles collectivités – métropoles et régions notamment – aux différentes étapes de la décentralisation et par là même contribuer au processus de territorialisation sur leur périmètre.

Notre communication vise à poursuivre la réflexion et à analyser la question de savoir si, au regard de la complexité territoriale, dans le contexte actuel de recompositions institutionnelles, le recours au futur est toujours susceptible de contribuer au processus de territorialisation et, si oui, dans quelle mesure.

1. UNE MULTIPLICATION DES DÉMARCHES D'ANTICIPATION

De nombreux auteurs constatent la multiplication des démarches d'anticipation portées par les territoires, qu'elles relèvent de la planification (Zepf & Andres, 2011), de la prospective (Rio, 2015) ou encore du projet (Boutinet, 2015). Ces démarches furent encouragées au tournant du XX^e siècle par la loi Voynet promouvant les « projets de territoire » et visant à dépasser une logique de l'intercommunalité reposant essentiellement sur de la mutualisation de moyens. La loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) de décembre 2000 dynamise de son côté la planification intercommunale, avec la création du schéma de cohérence territoriale (SCoT). Plus récemment, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), d'août 2015, en instaurant les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) rend obligatoire et prescriptible la planification à l'échelle régionale. Au-delà de ces approches globales, les démarches sectorielles d'anticipation se multiplient également et se traduisent par autant de plans de déplacements urbains (PDU), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), schémas de cohérence écologique (SRCE)...

Toutes ces démarches semblent être propices au processus de territorialisation. Elles permettent en effet aux acteurs de se mobiliser, de prendre conscience des ressources territoriales, de mettre en exergue des enjeux partagés, d'élaborer des solutions à mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux... Autant d'étapes qui relèvent du processus de territorialisation. Ces démarches d'anticipation contribuent ainsi à la dynamique permettant aux acteurs, outre la compréhension des dynamiques locales, de se projeter dans l'avenir et de « faire territoire ».

2. LE RECOURS AU FUTUR : DE LA LÉGITIMITÉ INSTITUTIONNELLE À LA LÉGITIMITÉ TERRITORIALE

Depuis le début des années 60, avec l'émergence de la prospective, le recours au futur a permis de légitimer les institutions qui l'ont mobilisé, le Commissariat général au plan tout d'abord puis très rapidement la DATAR peu après sa création (Guiader, 2008). Elles se sont saisies de la prospective comme forme d'expertise pour légitimer leur positionnement et leur action. Plus tard, au tournant des années 80 et de façon plus ample à partir des années 90, avec la décentralisation, les collectivités nouvellement créées, agglomérations et régions notamment, se sont à leur tour saisies de la prospective, du recours au futur, pour asseoir leur légitimité dans le paysage institutionnel d'abord, puis territorial ensuite. Ce recours au futur, dans le cadre des démarches prospectives a en effet permis une prise de conscience d'enjeux partagés à de nouvelles échelles territoriales et, avec la mobilisation des acteurs socio-économiques, l'expression de nouvelles attentes (Rio, 2015). La mobilisation de représentations (cartographiques, iconographiques...) dans le cadre de ces démarches a contribué à rendre

visible, concret un territoire non encore perçu comme tel (Debarbieux & Lardon, 2003). Ces démarches – qui peuvent être controversées par ailleurs – ont ainsi contribué au processus de territorialisation au sein de ces nouveaux périmètres institutionnels.

Cependant, les réflexions sur le futur, sur l'avenir des territoires, semblent problématiques dans le contexte de « modernité avancée » du fait d'un retournement dans la relation au futur, passant d'un futur qui éclaire, fait d'espoir et de progrès, à un futur qui fait peur, fait de menaces (Hartog, 2003). L'accélération du temps, des mutations sociales, rend quant à elle plus complexe et hasardeuse aujourd'hui toute perspective de planification (Rosa, 2010). Ces évolutions condamnent-elles le recours au futur et avec elles ses apports à la légitimation territoriale ?

3. UNE NOUVELLE ATTENTION AU FUTUR

La montée en puissance des préoccupations du développement durable (Bucllet, 2011) porte avec elle ce besoin d'intégrer l'avenir, le long terme, aux réflexions et à l'action publique territoriale. Rumpala (2010) identifie à travers le développement durable une sorte d'« obligation envers l'avenir », une tentative de l'organiser ; le développement durable met ainsi à l'agenda des enjeux renouvelés autour de la prise en compte du long terme. Il porte l'attention sur des problèmes ou des choix collectifs en les analysant au regard de projections futures, en incitant à dépasser les options court termistes, en intégrant le long terme dans une forme renouvelée de « futurisme » (Hartog, 2003).

Cette montée en puissance s'est traduite par une mise à l'agenda politique de nombreuses problématiques environnementales en particulier (biodiversité, énergie-climat...) et sa prise en compte dans différents schémas ou projets : projet d'aménagement et de *développement durable*, schéma régional d'aménagement, de *développement durable* et d'égalité des territoires, plan climat-air-énergie... Cette mise à l'agenda, soutenue par un contexte législatif favorable (lois Grenelle de l'environnement, loi Accès au logement et urbanisme rénové dite loi « ALUR », loi NOTRe...), a à la fois permis une multiplication des démarches d'anticipation, sectorielles ou globales, mais également une prise en compte d'enjeux qui, par nature, sont de long terme (changement climatique, érosion de la biodiversité...) (Bourg & Whiteside, 2010). Si ces évolutions génèrent de nouvelles démarches d'anticipation, représentent-elles pour autant une nouvelle opportunité de légitimation territoriale ?

CONCLUSION – UNE COURSE CONTRE LA MONTRE PERDUE D'AVANCE ?

La territorialisation est un processus qui s'inscrit par définition dans la durée. Les périmètres institutionnels qui peuvent aujourd'hui se prévaloir de faire territoire sont ainsi très certainement les plus anciens, qui ont permis ce processus de territorialisation. Or, la création de nouvelles institutions, leur empilement et enchevêtrement, la modification de leurs périmètres, bousculent et brouillent ce processus et ne permettent pas son inscription dans le temps et par là même la territorialisation de ces périmètres institutionnels. Même sur les périmètres les plus anciens, l'attention portée des collectivités à la dimension identitaire de leur territoire peut laisser sous-entendre que la légitimité territoriale n'est pas encore totalement acquise.

Le recours au futur semble toujours justifié pour la prise en compte d'enjeux nouveaux, de long terme, par souci de cohérence et de transversalité dans l'action publique territoriale mise en œuvre. Il est donc toujours susceptible de contribuer à son niveau au processus de territorialisation. Cependant, compte tenu de l'importance des recompositions territoriales à l'œuvre,

il semble peu probable que dans la course contre la montre engagée entre l'évolution de l'organisation territoriale et le processus de territorialisation ce dernier sorte vainqueur. Si le recours au futur constitue une sorte de prise de vitesse, par la projection dans le temps vers un territoire non encore advenu, il semble qu'elle ne soit pas suffisante au regard de la vitesse des mutations territoriales à l'œuvre. Dit autrement et en recourant à la métaphore, quand le bruit de fond des recompositions du paysage institutionnel devient trop fort, le processus de territorialisation est rendu inaudible. Le caractère intellectuel et/ou technocratique des démarches d'anticipation peine par ailleurs à rivaliser avec la réalité des recompositions à l'œuvre.

Il est fort probable qu'en l'état actuel, la complexité de l'organisation territoriale ne pénalise longtemps la légitimité territoriale. Dans le « millefeuille » actuel, l'éclatement institutionnel rend nécessaire la mise en cohérence de l'action publique qui à son tour génère de nouvelles strates (SCoT) ou de nouvelles procédures (SRADDET...). D'autre part, l'agrandissement des périmètres institutionnels – qui peuvent se justifier au regard de cette même cohérence – éloigne encore un peu plus les institutions des populations et aussi, avec elle, cette même légitimité. Si le recours au futur présente un intérêt dans cette mise en cohérence, par contre, dans ce contexte, sa capacité à accroître la légitimité territoriale semble au final fort limitée.

RÉFÉRENCES

- Bourg D., Whiteside K., 2010, *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique*, Paris, Seuil.
- Boutinet J.-P., 2015, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF [4^e éd.].
- Buclet N., 2011, *Le territoire, entre liberté et durabilité*, Paris, PUF.
- Debarbieux B., Lardon S. (dir.), 2003, *Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues, L'Aube.
- Guiader V., 2006, *Socio-histoire de la prospective. La transformation d'une entreprise réformatrice en expertise d'État*, thèse de doctorat, Université Paris Dauphine.
- Hartog F., 2012[2003], *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil [éd. augmentée].
- Rio N., 2015, *Gouverner les institutions par le futur. Usages de la prospective et construction des régions et des métropoles en France (1955-2015)*, thèse de doctorat en science politique, Université Lumière Lyon 2.
- Rumpala Y., 2010, « "Développement durable" : du récit d'un projet commun à une nouvelle forme de futurisme ? », *A contrario*, 2010/2, n° 14, p. 111-132.
- Vanier M. (dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, PUR.
- Zepf M., Andres L. (dir.), 2011, *Enjeux de la planification territoriale en Europe*, Lausanne, PPUR.

L'AUTEUR

Rémi Le Fur

Université Grenoble Alpes – PACTE
remi.lefur@univ-grenoble-alpes.fr

Session 3

Données du web et représentations territoriales

Co-porteur.e.s : Marta SEVERO (Dicen IDF), Pierre BECKOUCHE (Ladyss), Bernard ELISSALDE (IDEES), Marianne GUÉROIS (Géographie-cités), Françoise LUCCHINI (IDEES) & Malika MADELIN (Prodig)

Avec la diffusion du numérique dans nos sociétés, les spécialistes des sciences territoriales et de la communication ont engagé des recherches sur l'analyse des données issues du Web, des réseaux sociaux et plus généralement des *soft data*. Une double interrogation les anime : ces nouvelles données sont-elles potentiellement porteuses d'autres lectures de nos pratiques spatiales, et de nos représentations territoriales ? Impliquent-elles pour la population l'émergence de contraintes et/ou de services nouveaux ? Pour y répondre ces chercheurs développent des outils et des concepts leur permettant de croiser des données géolocalisées, des informations temporelles et des attributs territoriaux de nature sémantique.

De leur côté, les entreprises, que ce soit les géants du net avec leurs différentes applications ou celles du secteur de l'automobile (cartographies instantanées de l'environnement des véhicules), maillent la réalité territoriale d'une matrice digitale dont les usages quotidiens ne cessent de s'étendre. Leurs choix méthodologiques et stratégiques pourraient imposer des standards dominants dans la représentation numérique des territoires et interrogent le débat citoyen autour de la question d'un usage éthique de ces données.

En associant les travaux scientifiques menés actuellement avec ceux du grand public autour des démarches de cartographies participatives ou de recensements alternatifs, cette session souhaite illustrer la diversité des approches (qualitatives ou quantitatives, d'analyse spatiale ou d'ethnographie numérique) à l'aide d'exemples fondés sur différents jeux de données des réseaux sociaux. Les communications devront mettre l'accent sur les enjeux de représentation topographique et topologique de ces données, ainsi que sur leurs formes de visualisations.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

- Beauguitte L., Severo M., Pécourt H., 2016, « Une analyse géométrique de l'actualité internationale : hiérarchies et effets de voisinage », *L'Espace géographique*, 45(2), p. 124-141.
- Elissalde B., Lucchini F. et al., 2014, « Urban events and emerging phenomena », *The 4th International Conference on Complex Systems and Applications (ICCSA 2014)*, Le Havre.
- Giraud T., Grasland C., Guérois M., Madelin M., Severo M., 2017, « Données massives et information géographique », *La lettre de l'InSHS*, n° 45, p. 25-28.
- Guérois M., Pavard A., Bretagnolle A., Mathian H., 2016, « Les temps de transport pour délimiter des aires urbaines fonctionnelles ? Une investigation critique à partir de trois métropoles européennes », *Belgéol*, n° 2 [en ligne : belgeo.revues.org/17789].
- Lucchini F., Grassot L., Elissalde B., Baudry J., 2015, « Mobile phone use, events and emergent phenomena », *Proceedings of European Colloquium on Theoretical and Quantitative Geography*, Bari, Italy.
- Lucchini F., Elissalde B., Grassot L., Baudry J., 2016, « Paris tweets, données numériques géolocalisées et événements urbains », *Netcom*, n° 30, 3/4, p. 207-230.

Severo M., Romele A. (dir.), 2015, *Traces numériques et territoires*, Paris, Presses des Mines [en ligne : www.gis-cist.fr/portfolio/traces-numeriques-et-territoires].

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- Françoise LUCCHINI (Université de Rouen Normandie – IDEES), Bernard ELISSALDE (Université de Rouen Normandie – IDEES), Olivier GILLET (Université de Rouen Normandie – IDEES), Lény GRASSOT (Université de Lyon – LAET), Julien BAUDRY (Université de Caen – Litis), Armelle COUILLET (Université de Rouen Normandie – IDEES) – La mobilité parisienne des usagers de Twitter
- Rémi Géraud (Département d'informatique de l'ENS, CNRS, PSL Research University) – Cyberspace and Time: A Light through the Fog?
- Siqi FAN (Université d'Orléans), Philippe DEBOUDT (Université de Lille – TVES), Amel FRAISSE (Université de Lille – GERiiCO), Éric KERGOSIEN (Université de Lille – GERiiCO) – Twitter comme corpus numérique d'analyse des représentations territoriales. Application au Parc national des calanques de Marseille-Cassis-La Ciotat
- Éric LECLERC (Université de Lille – TVES) – Smart City And E-Governance In India. Mapping A New Urban Landscape

La mobilité parisienne des usagers de Twitter

LES AUTEUR.E.S

Françoise LUCCHINI, Bernard ELISSALDE, Olivier GILLET, Lény GRASSOT,
Julien BAUDRY, Armelle COUILLET

RÉSUMÉ

Cet article, fondé sur le traitement des messages Twitter géolocalisés, tente d'identifier des configurations réticulaires de l'espace urbain à partir des déplacements des émetteurs de tweets dans Paris et l'Île-de-France. Nous nous appuyons sur une méthode algorithmique de réalisation de graphes dynamiques, pour révéler des mobilités en combinant des regroupements spatiaux et des séries temporelles. Cette méthode met en évidence les variations spatiotemporelles de mobilité sous forme de polarités ou de vacuités récurrentes. Au-delà des trajectoires préférentielles empruntées par les usagers, des clusters parisiens émergent de ces graphes, révélant des hubs récurrents, des points de passage et des polarisations à l'occasion d'un événement particulier. Les graphes dynamiques permettent de traduire la « ville éphémère » et l'évolution des comportements des usagers du réseau social Twitter.

MOTS CLÉS

mobilité urbaine, Twitter, graphes dynamiques, Paris, centralité, événementiel

ABSTRACT

This paper, based on recorded geolocated Twitter messages, attempts to identify urban patterns by separating various modes of urban events from urban routine. We set out to identify relationships between types of user, types of event and the transmission of messages on the Twitter social network for Paris and the Île-de-France region. To do so, we used a graph method making it possible to combine spatial and temporal simplifications. This method highlights the spatiotemporal variations of nodes and flows over long time series of spatial situations. Beyond preferential trajectories of Twitter users, Parisian clusters appear: hotspots, crossing points, clusters during a specific event. Dynamics graph can reveal the "ephemeral city" and the behaviours development of Twitter users in Paris.

KEYWORDS

Urban mobility, Twitter, Graph dynamics, Paris, Hotspots, Events

INTRODUCTION – OBJETS CONNECTÉS ET MOBILITÉ URBAINE

La réalité des pratiques urbaines et des mobilités dans la ville est plurielle. Pour les approcher, des sources d'information, issues de différents capteurs urbains et/ou d'objets connectés, sont désormais utilisées par les géographes. Ces données numériques géolocalisées ont la capacité à révéler des formes de mobilité dans l'espace et plus généralement à identifier de nouveaux usages urbains. Les auteurs de cet article ont choisi de se pencher sur la réalité des comportements des usagers du réseau social Twitter sur Paris pendant plusieurs mois de l'année 2015. Seuls la géolocalisation des messages et leurs repères temporels d'une grande précision ont été exploités (le contenu du message n'a pas été analysé). Nous proposons dans ce travail une méthodologie fondée sur la construction de graphes capables de saisir, tout en respectant des critères d'anonymisation des données, la dynamique de mobilité des personnes connectées au réseau social Twitter sur l'espace parisien.

1. TRADUIRE LA VILLE ÉPHÉMÈRE EN GRAPHES DYNAMIQUES

Les *soft data* (Severo, 2015), sont appelées « *soft* » en opposition aux « *hard* » *data* traditionnelles produites par les institutions statistiques, constituées principalement par les informations librement disponibles sur internet issues du Web 2.0 (Facebook, Twitter, flux RSS...). Par-delà l'originalité de ces sources, se pose la question de la représentativité des données et notamment de l'équivalence entre les traces disponibles sur internet et les objets à étudier. En explorant les données du réseau social Twitter dans un périmètre francilien puis parisien, nous testons leur capacité à révéler le rapport à l'espace urbain d'une certaine catégorie de population (les *twittos*)¹. Par rapport aux travaux précédents (Lucchini *et al.*, 2014 et 2016 ; Grassot, 2016) qui cherchaient à identifier les rythmes de la ville en observant les variations de concentrations des *twittos* dans l'espace urbain et la variabilité de la taille et de la localisation des clusters (autocorrélation spatiale et méthode LISA²), la présente contribution insiste sur la mobilité et les directions des déplacements. Nous recourons ici aux techniques fondées sur l'analyse des graphes afin de détecter des flux de mobilité et de calculs de centralité des différents nœuds liés à cette mobilité selon des durées variables. Nous souhaitons ici ajouter et comparer deux méthodes d'agrégation spatiale : clustering et graphes.

Pour ce faire, nous nous sommes inspirés du programme Mobility Graphs (Landesberger *et al.*, 2015) appliqué aux enregistrements de tweets dans le Grand Londres, afin de saisir les comportements de mobilité à travers les volumes de mouvement (*flow magnitude*) et les différents pas de temps. Le volume considérable des enregistrements de déplacements a conduit ces auteurs à utiliser des méthodes de *clustering* pour regrouper ces flux par grandes unités spatiales et temporelles. Leur méthode permet d'agréger des lieux et de transformer des flux entre les lieux individualisés en flux entre des agrégats spatiaux (c'est-à-dire des quartiers ou des lieux précis). Un point important de méthode porte sur la procédure de *clustering* mobilisée (Kisilevich *et al.*, 2009). Dans Mobility Graphs, la méthode d'agrégation spatiale s'appuie sur l'algorithme DBSCAN en y ajoutant les caractéristiques de proximité spatiale et la force des flux. Cet algorithme capture et met en évidence des mouvements à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération londonienne. Nous avons également suivi Derya et Alp (2007) dans l'extension qu'ils proposent (ST-DBSCAN). Contrairement aux algorithmes existants de regroupement basé sur la densité, ST-DBSCAN peut regrouper les données spatio-temporelles en fonction aussi bien de leurs attributs non spatiaux, que spatiaux et temporels. De plus cet algorithme résout le problème posé par les contrastes de valeurs des objets situés en frontière de deux clusters voisins. Par ailleurs ce travail a tenu compte des interrogations qui se sont faites jour sur la valeur heuristique des algorithmes utilisés dans le traitement des *big data* (Kwan, 2016).

2. UNE ACTIVITÉ FRANCIENNE MODESTE CONTRE UNE INTENSE ACTIVITÉ PARIS INTRA-MUROS

Le traitement du corpus de 1 300 000 messages géolocalisés à l'échelle de la région Île-de-France – englobant plus de 1 500 communes autour de Paris – révèle un fort contraste entre Paris intra-muros et le reste de l'espace francilien, en lien avec les choix de localisation et de

1 Géographiquement, l'activité de twittage est un phénomène principalement parisien : 33 % des *twittos* captés en France émettent en Île-de-France, en y incluant les touristes nationaux ou étrangers de passage. Le profil sociodémographique de l'utilisateur de Twitter dessine, lui aussi, une catégorie particulière de la population. L'âge moyen est de 22 ans et, globalement, 61 % des utilisateurs ont moins de 35 ans (source : enquête institut IPSOS 2013).

2 *Local Indicators of Spatial Association* (Anselin 1995).

déplacements préférentiels des twittos. Si l'activité journalière du réseau social Twitter couvre plus de 70 % de Paris intra-muros, en revanche elle n'anime qu'un quart du territoire francilien. Les niveaux d'activité mensuels et hebdomadaires confirment cette tendance totalisant entre les deux cinquièmes et la moitié du territoire francilien concerné par le réseau social Twitter, contre une couverture de plus de 80 % pour Paris intra-muros. En volume, les déplacements des usagers du réseau social Twitter s'élèvent à plus de 5 000 mouvements par semaine pour une moyenne de 10 000 utilisateurs géolocalisés. Au fil des semaines la structure du graphe des déplacements reste relativement stable (environ 70 nœuds chaque semaine), excepté pour la semaine du 13 novembre 2015³. La multiplicité des centres attracteurs lui confère une forte connectivité, confirmée par l'indice bêta de niveau élevé (supérieur à 8) avec des *maxima* lors des semaines 25 (du 21 au 26 juin) et 37 (mi-septembre).

3. LE TRAITEMENT DES TWEETS SERT DE RÉVÉLATEURS AUX PHÉNOMÈNES DE CENTRALITÉ

Les usagers de ce réseau social n'investissent pas de manière ubiquiste l'espace parisien, et associent des formes de *hotspots* et des lieux à fréquentation sporadique, des axes préférentiels et d'autres temporaires. Derrière l'apparent mouvement brownien des itinéraires suivis par les usagers de Twitter, les lieux d'émission se concentrent sur un petit nombre de sommets récurrents. Il arrive cependant que le dispositif habituel du graphe soit bousculé par des noyaux moins fréquents, qui s'intercalent en révélant une activité émergente et momentanée. Les classements les plus fréquents sur Paris intra-muros proposent quatre types de polarisations majeures :

- Deux quartiers concentrent 90 % de tous les déplacements : quartier Châtelet à l'Hôtel de ville de Paris, abords de Notre-Dame de Paris et du Marais, et quartier de la Tour Eiffel et du Champ de Mars.
- Des polarisations dont la fréquence correspond à plus de 30 % : on y trouve l'Arc de Triomphe, les grands hôtels parisiens autour des Champs-Élysées et le faubourg St-Honoré, ainsi que le quartier de la Chaussée d'Antin, proche des grands magasins Galerie Lafayette et Printemps.
- Le troisième type de polarisations forme un ensemble d'une dizaine de sommets de moindre fréquence d'apparition (12 à 25 % de la période observée), émergeant à la faveur de concentrations plus éphémères. On y trouve des zones touristiques importantes (Sacré Cœur et Montmartre, Louvre et Tuileries), des manifestations culturelles ou sportives, et d'autres événements plus tragiques comme les rassemblements aux lendemains des attentats de novembre 2015 (place de la République, et le Bataclan lui-même).
- Un dernier type de polarisation apparaît dans les graphes uniquement de manière occasionnelle : St-Germain-des-Prés, Hippodrome de Longchamp, Père Lachaise présentent des indices de centralité faibles, et n'émergent qu'à l'occasion d'un événement particulier.

4. DES CONFIGURATIONS DE GRAPHE VARIANT SELON LE TYPE D'ÉVÉNEMENT

Les lieux successifs d'émission de messages des utilisateurs de Twitter regroupés sous forme de graphes dessinent des mobilités à mettre en relation avec d'éventuels événements urbains (Lucchini *et al.*, 2016) ou d'un jour particulier (jours fériés et lendemain des attentats). Les indicateurs servant aux diagnostics reprennent les indices définis par K. Kansky (1963), repris par le GDR Réseaux⁴.

³ Un pic de communication inhabituel, correspondant aux attentats du Bataclan, est identifiable durant la semaine 46 (9 au 15 novembre) avec 40 000 tweets échangés sur l'ensemble de l'Île-de-France.

⁴ groupefmr.hypotheses.org

En règle générale, les jours fériés produisent une contraction des graphes de déplacements observables par une diminution globale du nombre de nœuds et d'arêtes de l'ordre de 20 à 50 %, accompagnée d'une forte réduction de l'intensité des flux (indice *théta*). Par contre, les particularités propres à chaque jour férié ne transforment pas les graphes de mobilité de la même façon. D'un indicateur à l'autre, la réactivité des graphes en matière d'intensité (indice *théta*) de connexité (indice *béta*) et de connectivité (indices *alpha* et *gamma*) varie fortement selon les journées étudiées. Selon le type d'événement (commémorations, manifestations), selon la durée des congés, et selon la manière dont cet événement investit l'espace public (rassemblements, défilés) et les formes de localisation qu'il prend (ubiquiste, mono-site ou pluri-sites), le graphe résultant variera sensiblement.

Cependant, quelles que soient les différentes mesures de la centralité (Shimbel, *betweenness centrality*) utilisées, rares sont les événements organisés susceptibles de déformer cette structure pérenne. La situation du samedi 14 novembre 2015, lendemain des attentats du Bataclan, est à cet égard tout à fait atypique. Confrontés au choc des attentats, les usagers de Twitter, comme le reste de la population, ont réduit leurs déplacements (cf. indices), mais pas leurs émissions de tweets. Le besoin d'échanger et le sursaut de la société face à ce drame se sont traduits par une croissance exponentielle (quatre fois plus ce jour-là) du nombre de tweets envoyés. Le cas du tournoi de tennis de Roland Garros est également original. La capacité du quartier de la porte d'Auteuil à « déformer » le graphe d'ensemble est atypique au point de totaliser certains jours 28 % des tweets géolocalisés enregistrés dans Paris. Pour autant, le volume des spectateurs pour un événement n'est pas un gage d'homothétie en matière de twittage. Ainsi le festival de musique rock des journées Solidays sur l'hippodrome de Longchamp regroupe moins de twittos émetteurs que le quartier du Marais ou le quartier de Charonne dans l'Est parisien sans événement particulier.

CONCLUSION

La traduction spatiale et temporelle des informations géolocalisées du réseau social Twitter révèle de fortes disparités dans l'animation et la fréquentation des quartiers franciliens et parisiens. La structure des graphes des déplacements des usagers de Twitter présente des variabilités spatiales et temporelles considérables dans les itinéraires suivis. Cette variabilité semble inhérente au degré d'incertitude contenu dans l'acte de twittage au niveau de l'individu. Pour autant, les agrégats spatiaux et temporels produits par l'algorithme ont permis d'identifier la récurrence des polarisations majeures et des trajectoires préférentielles dans l'espace parisien. Seuls quelques rares événements sportifs ou dramatiques, et quelques phénomènes éphémères dans des quartiers, semblent susceptibles de corriger de leur empreinte cette régularité. Étudier les unes et les autres permet d'en saisir le développement et la réactivité des comportements.

RÉFÉRENCES

- Birant D., Kut A., 2007, « ST-DBSCAN: An algorithm for clustering spatial-temporal data », *Data & Knowledge Engineering, Intelligent Data Mining*, n° 60, p. 208-221.
- Grassot L., 2016, *Mobilités événementielles et espace urbain. Exploitation des données de téléphonie mobile pour la modélisation des grands événements urbains*, thèse de géographie, université de Rouen.
- Kansky K.J., 1963, *Structure of Transportation Networks: Relationships Between Network Geometry and Regional Characteristics*, Chicago, University of Chicago.
- Kisilevich S., Mansmann F., Nanni M., Rinzivillo S., 2010, « Spatio-temporal clustering data », in O. Maimon et L. Rokach (dir.), *Data Mining and Knowledge Discovery Handbook*, Boston, MA, Springer, p. 855-874.

- Kwan M.P., 2016, « Algorithmic geographies: Big data, algorithmic uncertainty, and the production of geographic knowledge », *Annals of the American Association of Geographers*, n° 106, p. 274-282.
- Landesberger T., Von Brodtkorb F., Roskosch P., Andrienko N., Andrienko G., Kerren A., 2016, « MobilityGraphs: Visual Analysis of Mass Mobility Dynamics via Spatio-Temporal Graphs and Clustering », *IEEE Transactions on Visualization and Computer Graphics*, n° 22, p. 11-20.
- Lucchini F., Elissalde B., Grassot L., 2014, « Urban events and emerging phenomena », communication à *ICCSA 2014*, Le Havre.
- Lucchini F., Elissalde B., Grassot L., 2015, « Mobile phone use, events and emergent phenomena », communication à *ECTQG 2015*, Bari, Italie.
- Severo M., Romele A., 2017, *Traces numériques et territoires*, Paris, Presses des Mines [en ligne : www.gis-cist.fr/portfolio/traces-numeriques-et-territoires].
- Weiler A., Grossniklaus M., Scholl M.H., 2017, « Survey and Experimental Analysis of Event Detection Techniques for Twitter », *The Computer Journal*, n° 60, p. 329-346.

LES AUTEUR.E.S

Françoise Lucchini

Université de Rouen – IDEES
francoise.lucchini@univ-rouen.fr

Bernard Elissalde

Université de Rouen – IDEES
bernard.elissalde@univ-rouen.fr

Olivier Gillet

Université de Rouen – IDEES
olivier.gillet@univ-rouen.fr

Lény Grassot

Université de Lyon – LAET
l.grassot@gmail.com

Julien Baudry

Université du Havre – Litis
julien.baudry@univ-lehavre.fr

Armelle Couillet

Université de Rouen – IDEES
armelle.couillet@cnr.fr

Cyberspace and Time: A Light through the Fog?

AUTHOR

Rémi GÉRAUD

ABSTRACT

One usually describes cyberspace as a virtual realm. In truth, it is grounded in real infrastructures, which therefore inherit local regulations and broader geopolitical influences from the location where they are set up. The consequences of this attachment to a place can be measured to some extent from the communications happening in cyberspace, i.e., through communication networks. But there is also a temporal anchorage resulting from phenomena such as synchronisation in communications which, when analysed, reveals deep and surprising proximities, shedding new light on the relationships between actors in cyberspace. We discuss in particular how an analysis of synchronicity in cyberspace helped to identify collusions and a diffusion network active in spreading radical messages, as well as providing insight in these groups' internal structure.

KEYWORDS

Territorial sciences, Cyberspace, Internet, Synchronicity, Mathematics

RÉSUMÉ

Le cyberspace constitue un domaine généralement décrit comme virtuel. Mais il est bâti en réalité sur des infrastructures tout à fait existantes, qui sont dès lors sujettes aux législations territoriales, et aux influences géopolitiques héritées des lieux où elles sont installées. Cet ancrage terrestre laisse des traces, mesurables, dans les échanges qui se tiennent dans le cyberspace, *via* les réseaux de télécommunication. Mais il y a également un ancrage dans le temps, réalisé par exemple par la synchronicité des échanges, et qui révèle des proximités d'une autre nature, éclairant les relations entre acteurs du cyberspace selon un angle nouveau. En particulier, nous illustrons comment une étude du temps dans le cyberspace a permis d'identifier des collusions à large échelle dans la diffusion de messages à contenu radical, et la structure des groupes de diffusion.

MOTS CLÉS

Sciences du territoire, cyberspace, internet, synchronicité, mathématiques

INTRODUCTION

The fabric of cyberspace is woven from telecommunication channels. Over these channels, information is created, transported, transformed, and exchanged; but these channels are drawn between concrete devices and infrastructures: this makes them objects of real geopolitical interest. Indeed these infrastructures are bound to undergo various cultural, political, and socio-economic pressures, which therefore bear in some way on any network in which they participate (Douzet *et al.*, 2014).

One may thus wonder to what extent it is possible to recognise or identify such influences, mapping similarities or dissimilarities, by participating in a communication network. Indeed, the network itself introduces additional information along with the mere messages it transports; for instance: routing and addressing protocols (BGP, ARP...) used by the different devices in the network to organise themselves, regulate traffic, avoid congestion, and other such tasks;

incomplete or partial messages, echoes, resulting from, e.g., some defective piece of equipment; and side channel information, that can be measured from the network but is not explicitly transported over it, such as latency, packet drop, or timing correlations.

In this work, we discuss how to capture and leverage timing information on a public network to define a first notion of synchronicity, and form rough communities based on activity patterns; we then refine this analysis to identify message diffusion patterns (causal avalanches). Finally, we use network latency estimates to identify automated posters on the public network, and show that they are likely to be operated by few entities.

All in all, we provide a framework and tools to detect non-local collusions, which may be attributed to forethought, automation, or hidden communication channels not immediately accessible to the analyst, but visible through their effects –all three possibilities being relevant to a thorough understanding of cyberspace.

1. WHY TIME MATTERS

1.1. The network fog of war

Computer networks are built atop infrastructures that belong to the physical world, where cyberspace collides with geographic space. Because of this, key assets (datacenters, largest network routes, etc.) can be mapped, to some extent, using traditional means, and lend themselves to an extended geopolitical analysis (Douzet *et al.*, 2014; Limonier, 2014). The resulting cartography is still in its infancy, although it shows beyond doubt that some states have already embraced cyberwarfare as part of their doctrine.

However, building (and concealing) new infrastructures is a long and costly process. While this is compatible with some objectives, e.g. controlling data routes or storage, it constitutes too much of a risk of being exposed in sensitive operations, such as influence campaigns or massive distributed denial of service attacks. This does not mean that state actors refrain from engaging in such operations; but they need plausible deniability.

To that end, they can leverage the absence of integrity and authenticity guarantees offered by computer networks, in particular Internet¹. Indeed, attackers can send crafted packets having wrong sender information (which is one way to launch DDoS attacks), or hide behind intermediation platforms such as social media websites. As a result, attack attribution is made very difficult, and identifying the attack's precise source is close to impossible. This is a famous issue in the context of network security, which ridicules attempts at automatically retaliating in name of "active defence" strategies, lest some additional information is known from e.g. intelligence sources that the attack indeed originated from the claimed source. Thus, attackers can craft data to hide their position, number, and possibly any sensitive information, thereby providing strong deniability guarantees.

What we suggest in this note is that the *immediacy* of computer network communications, made sharper by technological evolution, provides the analyst with new means to measure "closeness" or "similarity" beyond geographical vicinity, and complementary to it.

¹ By "Internet" we really mean the Internet protocol (IP), and its two most used super-layers: the transport control protocol (TCP/IP) and the user datagram protocol (UDP/IP). Together they account for the entirety of the traffic to web pages and to more than 80% of all traffic worldwide.

From a theoretical standpoint, we hope to extend the toolkit available for researchers and actors to analyse abstract networks (and in particular communication networks), aiming at extending the classical cartographic approach to the virtual world.

1.2. Synchronicity, causality, sychnometry

This “geography of time” is not a mere accident of the network’s internals, but reveals underlying structures, and to a degree, causal influence between actors. As such it provides a better understanding of event dynamics in cyberspace, and gives additional insight into the geopolitical approaches of cyber actors.

We define this notion of time vicinity using the mathematical notion of stochastic processes, which give a precise meaning to “random” events occurring over time, and give means to measure their statistical dependence. There could be many ways in which two events influence one another; we focus on two of them: excitation and repetition. Excitation means that a certain class of events suddenly becomes much more probable; informally, this captures synchronicity between events (including runaway phenomena). Repetition means that the occurrence of an event strongly correlates to the occurrence of the same event at some later time; we refer to this analysis as sychnometry².

It is a basic fact that statistical correlation usually does not imply causation, and thus we shall refrain from making such a confusion. However, under some hypotheses, we can make an educated guess about the causal structure of events. For instance, if event A happens before event B for all observers, then B is unlikely to be the cause of A. Alternatively, if we observe that causation typically happens over a short period of time (e.g., days), but A and B are separated by a too short (e.g., millisecond) or too long (e.g., months) amount of time, then it is unlikely that they are causally (directly) related. Mathematically, we model the phenomena of interest as Hawkes processes (Bacry *et al.*, 2015), fitted using Maximum Likelihood estimation; from this we can extract synchronicity and sychnometric information efficiently, and to some extent reconstruct the (early) causal structure of events. We shall insist, here and later, that this is only causality in a probabilistic sense, and therefore may return wrong results (as any other tool).

The results of this analysis on a concrete case are given in section 3 below, after some technical preliminaries and methodological care. The context of heated debate over cyberspace territoriality and sovereignty is paramount to understand our motivations; we expect that the approach highlighted here participates in mending the disconnect between “virtual” and “concrete” geopolitics.

Our focus is on communication networks in general, of which social networks are an example and provide an interesting source, as they happen to be central hubs of influence for geopolitical questions.

2. MEASURING TIME OVER THE INTERNET

2.1. Defining and measuring network latency

Over the Internet, data is grouped into “packets” before transmission, that are transported from network device to network device until their destination is reached, or the packet is lost or

2 From Greek “συχνός”, which means “frequent, repeated”.

corrupted to the point that transport is no longer relevant. In theory, packets are forwarded by intermediate network nodes asynchronously (first-in, first-out), which results in a processing delay, a transmission delay (pushing the packet's bits onto the link), and a propagation delay, i.e., the time taken for a signal to reach its destination.

In reality, additional mechanisms are used to shape traffic, guarantee delivery or fairness between users (e.g., "quality of service" mechanisms), and the physical medium's limitations must be taken into account (e.g., in wireless networks). All of these result in varying queuing delays that add to the full transmission time (Nygren *et al.*, 2010).

The round-trip delay time (RTT) accounts for all the above effects and measures the time taken between the moment a message is sent and the moment it is fully echoed back. However, the RTT does not discriminate between forward (from sender to recipient) and backward (from recipient back to sender) delays. A more robust approach is to use active measurements, for instance with the minimum-pairs algorithm (Abdou *et al.*, 2015), which requires the use of three trusted and synchronised nodes to reliably measure the one-way latency to a fourth (not necessarily trusted) node. Alternative methods are possible but typically less reliable (Gummadi *et al.*, 2002).

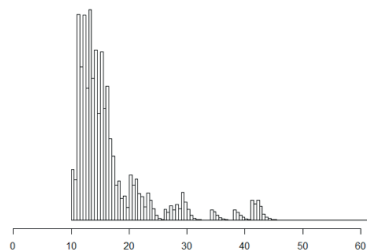
Note that any measurement performed on a remote device will necessarily be stained by some latency (this is akin to the situation in astrophysics, as one observes a remote star). This has to be corrected, and can be to some degree, as we now explain.

2.2. Time-of-flight measurements and relative positioning

Informally, the more intermediate nodes a packet has to go through, the longer the delay. By probing several well-positioned nodes on the network we can therefore infer how "far away" they are in terms of network hops, and to some extent reconstruct the underlying "informational highways", even if they are invisible from available (meta)data.

Representing this information is highly non-trivial however, as latency measurements aggregate several independent delay sources, and vary over repeated experiments. Nevertheless, large trends are visible and this average "time-of-flight" already highlights privileged or hampered routes. In particular we are interested in the latency distribution, which contains information about typical delays and variations (fig. 1)³.

Figure 1. Latency distribution to a Twitter CDN node. Horizontal scale is in milliseconds



³ Time measurements are precise to the millisecond; variations are not due to any "measurement error" but to the superposition of various networks mechanisms delaying packet transmission.

2.3. Trusted time reference

In some situations we can have a public and trusted time reference. To that end we synchronise with GPS time (Lombardi *et al.*, 2001) and measure latency distribution from a fixed point to a given public server. In our case, the public server will be one of Twitter's CDN nodes. This allows us to measure the time elapsed between the moment a message is sent to the Twitter platform and the value indicated by the timestamp appearing on the platform when that message has been received. By monitoring the public API, we therefore get precise timings of when we received notification of the message, when the notification was sent (corrected by subtracting the one-way delay estimation from the server to our device), and when the message was acknowledged on the Twitter platform (as per the API-provided timestamp). Comparing these timings shows that we get a reasonably precise estimate of when the message is received by Twitter, and we will henceforth proceed using this information.

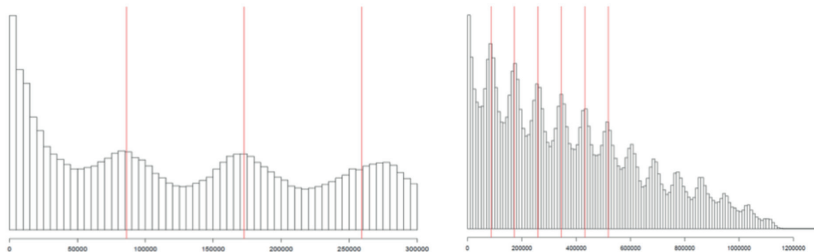
Using a trusted time reference, we can monitor events, record information, and order events in an unambiguous way. This was done for Twitter data over the course of several months. We can then use the tools described in section 1, which gives the results described below.

3. SYNCHRONICITY PATTERNS AND NON-LOCAL COLLUSIONS

3.1. Synchronicity measures: Multi-scale visualisation of influence

On figure 2, we represent the synchronicity/excitation measures extracted from retweet activity based on our captured data. A striking observation is that there is a regular pattern of activity strongly aligned with a given time zone (despite users declaring various time zones), which is observed independently from the message content. These graphs show, for instance, that a message is more likely to be retweeted 24 hours after the initial post, than 12 hours after. The near linear (rather than exponential) decay in synchronicity may be interpreted as the manifestation of a *causal avalanche*: a first set of users propagate the message over the next day, then another set of users (following roughly the same activity pattern) propagate the message over the next day, etc. Such a scenario can be simulated and exhibits a similar linear decay in synchronicity. However this information alone is not sufficient to guarantee that what is observed actually follows a propagation avalanche.

Figure 2. Synchronicity measures for retweets over the course of 3 days (left) and two weeks (right)



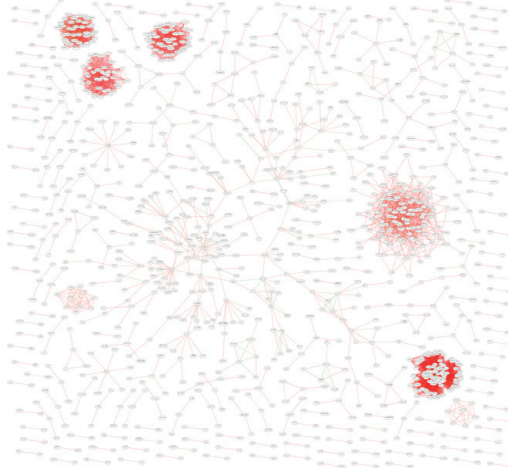
Vertical red lines indicate 24-hour periods. This graph shows strong correlations with the day-night cycle corresponding to a geographic time zone, a near-linear decrease in synchronicity over time.
Horizontal scale is in seconds from a reference point, as explained in section 2

Identifying the peaks in figure 2 is easily done algorithmically as it corresponds to values where the first derivative vanishes and the second derivative is negative. We should insist

here that figure 2 is obtained without any smoothing and is the direct result of synchronicity measures over aggregated data, which shows how very clear and reliable activity patterns can be identified.

Limiting ourselves to the first minutes of diffusion, synchronicity measures provide a representation of how information propagates across the network, from neighbour to neighbour (fig. 3).

Figure 3. Synchronicity measures, capped to 3 minutes, mapped as relationships between nodes on a portion of the Twitter network



Two nodes in this graph are linked when they typically react within 3 minutes of one another

Synchronicity can be observed at several scales, and we have very good temporal resolution (1 ms). This gives a multi-scale picture of influence in the network, complemented by other community measures (e.g., network centrality).

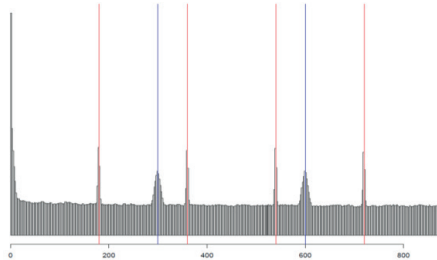
3.2. Sychnometry measures: Visualising collusions

Our other measure focuses on repetition in activity, even when there is no link between two users (i.e., they do not interact). Following probability theory, we should expect a uniform (“flat”) distribution for synchronometric estimates when all the nodes behave independently. As we saw on the synchronicity measures, there is latent variable in the form of a day-night cycle that must be accounted for. But in fact, when we turn our attention to very short time spans (where the day-night cycle’s influence is negligible), and a portion of the network known to contain radical messages, we obtain figure 4.

What is visible on this figure is the presence of *highly coordinated actors*: actors that post at different moments of the day, and do not interact with one another, but do so “similarly”. They would not be otherwise visible! This is remarkable not only because of this sudden break through the mist, but because the synchronometric patterns appear extremely thin. Concretely, this means that groups of posters follow the exact same pattern within less than a second. They can be automatically identified using classical outlier detection techniques. Our interpretation is that this can only be done if these groups of posters are controlled by very few

individuals (“senders”). Indeed it is extremely unlikely (under one chance in a billion) that such correlations are due to chance.

Figure 4. Synchronometric estimates for a period of 800 seconds on a portion of the network



Thin peaks, indicated by red vertical lines, are separated by 2 minutes (120 seconds). Broader peaks, indicated by blue vertical lines, are separated by 3 minutes

Based on earlier estimates on latency distribution to Twitter’s CDN nodes, we can see that all the 2-minute peaks originate from a single sender (using several dozen accounts), and all the 3-minute peaks originate from two, slightly distant senders (again using many accounts). We shall call members of such collusions seeds.

From a network point of view, each seed is the centre of a user community, and typically two such communities are fairly distant. But the operators planting seeds across the network have tight control over the content and can efficiently give the impression that some information is true because diffusion patterns ensure a quick propagation. After a few minutes, several *a priori* independent sources convey this message.

The amount of precision required to operate all seeds is compatible with the use of dedicated computer programs (such wide-scale coordination at the sub-second level is very unlikely to be a manual labour); however the choice of placement and the contents are engineered strategically.

4. CONCLUSION AND FURTHER WORK

4.1. On the importance of being timely

This study shows how to leverage timing measurements to extract hitherto hidden information about a network’s operation, highlighting the structure of influence operations and calling for an integration of related measures in the representations of cyberspace. The extremely precise and abundant availability of time measurements makes it a reliable and efficient material.

4.2. Exploiting latent linguistic information

The same observations made for networks and network protocols hold for messages themselves, when they are exchanged between communities. To make the message understandable to its intended recipients, users have to convene of some format, which forces them to abide to some rules (grammatical or other); some users are less literate than others; messages have a given length, are typed at a certain speed, etc. In a sense, there is linguistic metadata readily available. In a network context, it is not possible to correctly participate in a

communication without giving some reasonable accurate information, such as an IP address to establish a TCP connection; likewise participants in a conversation will leak some details about them or relations between them.

These two approaches –leveraging network and linguistic metadata– combine naturally and provide insights about how communities are formed; notions of network and linguistic centrality shed light on how a network operates and which elements hold influence over which others.

REFERENCES

- Abdou A., Matrawy A., van Oorschot P. C., 2015, "Accurate One-Way Delay Estimation With Reduced Client Trustworthiness", *IEEE Communications Letters*, 19(5), p. 735-738.
- Bacry E., Mastromatteo I., Muzy J.-F., 2015, "Hawkes processes in finance", *Market Microstructure and Liquidity*, 1(01), p. 1550005-1550064.
- Douzet F., Desforges A., Limonier K., 2014, "Géopolitique du cyberspace : 'territoire', frontières et conflits", *Proceedings du 2^e colloque international du CIST*, Paris, CIST, p. 173-178.
- Gummadi K.P., Saroiu S., Gribble S.D., 2002, "King: Estimating latency between arbitrary internet end hosts", *Proceedings of the 2nd ACM SIGCOMM Workshop on Internet Measurement*, p. 5-18.
- Limonier K., 2014, "La Russie dans le cyberspace : représentations et enjeux", *Hérodote*, 2014/1, n° 152-153, p. 140-160.
- Lombardi M. A., Nelson L. M., Novick A. N., Zhang V. S., 2001, "Time and frequency measurements using the global positioning system", *Cal Lab: International Journal of Metrology*, 8.3, p. 26-33.
- Nygren E., Sitaraman R.K., Sun J., 2010, "The Akamai network: a platform for high-performance internet applications", *ACM SIGOPS Operating Systems Review*, 44(3), p. 2-19.

THE AUTHOR

Rémi Géraud

Département d'informatique de l'ENS, CNRS, PSL Research University
remi.geraud@ens.fr

Twitter comme corpus numérique d'analyse des représentations territoriales Application au Parc national des Calanques de Marseille-Cassis-La Ciotat

AUTEUR.E.S

Siqi FAN, Philippe DEBOUDT, Amel FRAISSE, Éric KERGOSIEN

RÉSUMÉ

À partir du terrain constitué par le Parc national des Calanques, cette communication présente les objectifs, la méthodologie et les premiers résultats d'un projet de recherche interdisciplinaire (géographie, sciences de l'information, informatique) soutenu par le LabEx DRIIHM-CNRS et OHM Littoral méditerranéen. La méthodologie semi-automatisée que nous présentons vise à identifier et analyser les thématiques mentionnées et les acteurs qui s'expriment sur le territoire d'études à partir de Twitter.

MOTS CLÉS

Twitter, représentation territoriale, fouille de textes, participation, gouvernance, Parc national des Calanques

ABSTRACT

This paper presents the objectives, methodology and initial results of an interdisciplinary research project (geography, information and communication sciences) based on the site of the Calanques National Park. This project is funded by the LabEx DRIIHM-CNRS and the OHM Littoral méditerranéen. To this end, we present a semi-automatic methodology to identify and analyse descriptors related to the territory of the Calanques National Park from Twitter social network.

KEYWORDS

Twitter, territorial sciences, text mining, participation, governance, Calanques National Park

INTRODUCTION

Dans cette communication, nous présentons l'élaboration d'une méthodologie semi-automatisée visant à identifier et analyser les descripteurs permettant d'identifier et de comprendre les enjeux du territoire du Parc national des Calanques à partir du réseau social Twitter. Nous faisons dans ce sens l'hypothèse que les réseaux sociaux, et notamment Twitter, sont un moyen de communication permettant à des acteurs, peu visibles dans les médias, de s'exprimer sur des thématiques liées à l'aménagement du territoire, à l'environnement, aux politiques publiques, etc. La notion de territoire fait référence à différents concepts tels que les informations spatiales et temporelles, les acteurs, les opinions, l'histoire, la politique, etc. Dans le cadre de ces travaux, nous nous focalisons sur la détection d'entités nommées (EN) de type acteurs, lieux (que l'on nomme entités spatiales), temporel et thématique. Plus précisément, nous proposons une approche interdisciplinaire mobilisant l'expertise thématique issue de la géographie à une approche de fouille de textes issue des sciences de l'information et de la communication pour extraire les descripteurs territoriaux. Nous proposons des premiers éléments de réponse aux questions suivantes : Quels sont les acteurs qui s'expriment sur les lieux/sujets en lien avec le Parc national des Calanques ? Quelles

sont les relations entre ces acteurs ? Quelles sont les évolutions observées selon différentes temporalités ?

TRAVAUX CONNEXES

De 2008 à 2011, des recherches interdisciplinaires en sciences sociales (sociologie, géographie, aménagement-urbanisme) ont analysé le processus de construction territoriale du Parc national des Calanques de Marseille-Cassis-La Ciotat et la concertation mise en œuvre pour réaliser la charte du parc national (Deldrève & Deboudt, 2012). Le processus de création a débuté en 2007. Nos résultats de recherche démontrent la difficulté d'articuler les enjeux globaux et locaux dans la construction d'un tel projet de territoire qui a principalement bénéficié aux usagers traditionnels et s'est accompagnée d'une exclusion des enjeux urbains et maritimes. Nous avons souhaité réinterroger ces résultats (principalement obtenus à partir de méthodologies combinant des enquêtes par entretiens semi-directifs et de l'observation participante) en mobilisant des corpus de données numériques issues des réseaux sociaux (Twitter). Depuis la création du Parc national en 2012, les acteurs se sont-ils mobilisés ou exprimés sur les réseaux sociaux à son propos ? Les événements récents associés aux rejets de résidus en mer (boues rouges) dans le périmètre du parc national, par un site industriel de production d'alumine calcinée (ALTEO) à Gardanne, montrent la difficulté d'articuler dans un projet de territoire des enjeux globaux avec des enjeux locaux, et sont susceptibles de provoquer des prises de paroles sur les réseaux sociaux. Les discours, projets portés dans ces réseaux alimentent, rejoignent-ils ou s'opposent-ils aux projets inscrits dans les agendas politiques ou développés dans l'espace public physique ?

Pour répondre à ces questions, il est important de pouvoir identifier et valider les descripteurs permettant de décrire le territoire d'études, à savoir les entités nommées de type acteurs, lieux, temporalités, et thématiques.

1. EXTRACTION DES ENTITÉS NOMMÉES

Les entités nommées (EN) ont été définies comme des noms de personnes, lieux et organisations lors des campagnes d'évaluations américaines appelées MUC (*Message Understanding Conferences*) et organisées dans les années 90. Un premier défi consiste à reconnaître dans les tweets les entités nommées (EN) de type lieu, organisation et date. De nombreuses méthodes permettent de les reconnaître à partir de textes, notamment les approches statistiques qui étudient les termes co-occurents par analyse de leur distribution dans un corpus ou par des mesures calculant la probabilité d'occurrence d'un ensemble de termes. Ces méthodes ne permettent pas toujours de qualifier des termes comme étant des EN, notamment les EN de type entités spatiales (ES) ou acteurs. Des méthodes de fouille de données fondées sur l'extraction de motifs permettent de déterminer des règles (appelées règles de transduction) afin de repérer les EN, qui utilisent des informations syntaxiques propres aux phrases. Des approches récentes s'appuient sur le web pour établir des liens entre des entités et leur type (ou catégorie). Globalement, les relations peuvent être identifiées par des calculs de similarité entre des contextes syntaxiques par prédiction à l'aide de réseaux bayésiens, par des techniques de fouille de textes ou encore par inférence de connaissances à l'aide d'algorithmes d'apprentissage. Ces méthodes sont efficaces, mais elles ne sont pas adaptées aux particularités des corpus de tweets, et notamment au langage utilisé contenant des abréviations, des fautes, et souvent peu de structure syntaxique. Enfin, pour la reconnaissance des classes d'EN, de nombreuses approches s'appuient sur des méthodes d'apprentissage supervisé, comme les machines à vecteurs de support (support vector machine ou SVM)

ou encore les champs aléatoires conditionnels (conditional random fields ou CRF) qui sont souvent utilisées dans le challenge *Conference on Natural Language Learning* (CoNLL). Les algorithmes exploitent des données expertisées/étiquetées ainsi que divers descripteurs, comme par exemple les positions des termes, les étiquettes grammaticales, les informations lexicales (eg. majuscules/minuscules), les affixes, l'ensemble des mots dans une fenêtre autour du candidat, etc. Bien qu'intéressantes, ce type d'approche nécessite un travail manuel d'étiquetage important que nous ne pouvons appliquer dans le cadre de ces travaux.

Plusieurs travaux de recherche utilisent Twitter comme corpus pour construire des ressources linguistiques et extraire des connaissances pertinentes. Par exemple, Read (2005), Pak et Paroubek (2010) ont utilisé les émoticônes comme marqueur de polarité pour distinguer les textes positifs et négatifs depuis les tweets. Mohammad (2012), Qadira et Riloffe (2013), Fraise et Paroubek (2014) ont utilisé une liste de mot-dièses ou hashtags (eg. #sad, #happy, #angry, #fear, #anxious, #disappointed, #unhappy, etc.) pour collecter des corpus émotionnels et construire de façon automatique des lexiques affectifs. Les lexiques ont été ensuite utilisés dans des tâches de détection automatique des émotions. Zenasni *et al.* (2016) propose une approche de fouille de textes pour identifier et extraire les entités nommées dans les corpus de messages courts (SMS et tweets) en prenant en compte l'évolution du langage caractérisant ce type de textes non standards.

Dans cette recherche, nous proposons une méthode combinant une approche statistique à une approche de fouille de textes (Pak *et al.*, 2014 ; Zenasni *et al.*, 2016).

2. UNE MÉTHODE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE REPRÉSENTATION TERRITORIALE

Pour la collecte du corpus, deux périodes temporelles ont été choisies :

- La période 2007-2011 correspondant à celle du processus de création du Parc national des Calanques et de l'organisation du processus de concertation pour élaborer la charte du parc national. C'est durant cette période que se sont manifestés des groupes d'acteurs favorables ou opposés à la création d'un parc national dans le territoire des Calanques.
- La période 2012-2017 intégrant l'année de création du Parc national (2012) jusqu'aux années récentes marquées par plusieurs conflits d'usages et notamment celui fortement médiatisé provoqué par des rejets de boues rouges issues de la production d'alumine par l'usine ALTEO de Gardanne dans les espaces du cœur maritime du Parc national.

Avant de lancer la collecte automatique du corpus de tweets, nous avons identifié manuellement, avec l'expertise de géographes spécialistes du territoire d'études, une liste d'acteurs qui ont participé au processus de création du parc. Il s'agit essentiellement d'associations, de conseils de quartiers, de personnalités politiques et de citoyens. Nous avons aussi identifié une liste de mots clés que nous avons utilisés sous forme de hashtags pour collecter les tweets, comme par exemple #PNCalanques, #ParcNationalDesCalanques, #BouesRouges, etc. (tabl. 1). Nous avons utilisé l'API Search¹ de Twitter pour collecter et filtrer les messages, qui permet de spécifier la langue de messages et une requête de recherche par mot clé. Ainsi, pour chaque hashtag *h* du tableau 1, nous collectons un certain nombre de tweets qui contiennent le hashtag *h*. Au total, sur la période 2007-2011 (avant la création du parc national) nous avons collecté 5 000 tweets et pour la 2^e période, 2 900 tweets.

1 dev.twitter.com/docs/api/1/get/search

Avec l'aide des experts du domaine, nous avons analysé dans un premier temps le corpus collecté afin de vérifier la pertinence des hashtags utilisés pour la collecte des tweets, ce qui nous a permis d'en modifier et d'en rajouter avant de relancer le processus de collecte.

Tableau 1. Extrait de la liste de hashtags utilisés pour la construction de corpus de tweets

Hashtags	Description
#ParcNationalCalanques	Parc national des Calanques
#PNCal	Parc national des Calanques
#BouesRouges	boues rouges
#Marseille	Marseille
#CreationPNCalanques	création du Parc national des Calanques

Tableau 2. Exemples de tweets extraits du corpus collecté

Exemples de tweets collectés
@cestrosi @MetropoleNCA #stephaneBouillon préfet #paca qui autorise la pollution dans la méditerranée de l'entreprise #altéo #bouesrouge
#ComitéSantéLittoral Sud (Marseille): Bulletin n°1 http://comitesantelittoralsud.blogspot.com/2014/01/bulletin-n1.html?spref=tw ...
#marseille: Parc national des Calanques : les élus face à l'enquête publique http://bit.ly/sxqeOx
la création du #PNCalanques aura permis de préserver l'espèce des avocats et juristes en tout genre ! http://www.marsactu.fr/environnement/parc-des-calanques-un-recours-depose-contre-lelection-de-danielle-milon-30167.html ...

En se basant sur une approche statistique, notre méthode consiste à extraire, à partir du corpus collecté, et pour chaque hashtag h , l'ensemble de mots qui lui est associé. Ces mots peuvent être des noms d'acteurs, des mots simples ou des noms de lieux. En effet, nous considérons que si un mot m est fortement corrélé à un hashtag h de notre liste alors ce mot est pertinent pour notre analyse de relations territoriales. Afin de mesurer cette association, nous nous sommes basés sur l'information mutuelle introduite par Fano (1961) qui, pour chaque couple de variables aléatoires (X, Y) , mesure leur degré de dépendance au sens probabiliste. L'information mutuelle est donnée par la formule suivante :

$$IM(X, Y) = \log_2 \left(\frac{P(X, Y)}{P(X) \cdot P(Y)} \right)$$

Ainsi, dans notre cas, il s'agit de mesurer le degré de dépendance entre un hashtag h et un mot m .

$$IM(h, m) = \log_2 \left(\frac{freq(h, m)}{freq(h) \cdot freq(m)} \right)$$

$freq(h, m)$ est le rapport entre le nombre de tweets contenant le mot m et le hashtag h ($|T_{h,m}|$) et le nombre total de tweets ($|T|$).

$$freq(h, m) = \frac{|T_{h,m}|}{|T|}$$

$freq(h)$ est le rapport entre le nombre total de tweets contenant le hashtag h ($|T_h|$) et le nombre total de tweets.

$$freq(h) = \frac{|T_h|}{|T|}$$

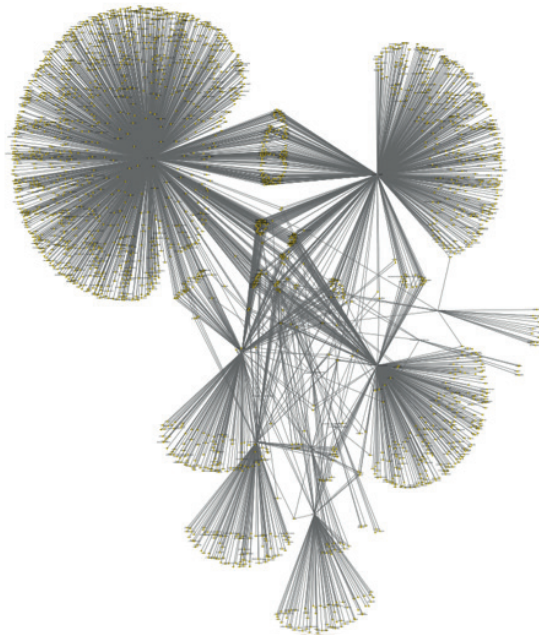
$freq(m)$ est le rapport entre le nombre total de tweets contenant le mot m ($|T_m|$) et le nombre total de tweets.

$$freq(m) = \frac{|T_m|}{|T|}$$

3. EXPÉRIMENTATION ET RÉSULTATS

Les messages Twitter peuvent contenir des URL, des mentions utilisateurs (les acteurs dans notre cas, par exemple, @MairiedeMarseille), des retweets, etc. Ainsi, avant de procéder à l'extraction des hashtags, des noms d'acteurs et des lieux cités dans les tweets, nous avons tout d'abord effectué certaines opérations de prétraitements automatiques : (1) suppression des liens URL et des retweets, (2) segmentation et (3) suppressions des mots outils. Ensuite, nous avons calculé pour chaque mot m du corpus sa corrélation avec le hashtag h qui a été utilisé dans la requête. En fonction de leurs degrés d'association, les mots sont ensuite ordonnés par ordre croissant : du plus pertinent au moins pertinent.

Figure 1. Visualisation des relations entre les termes liés à la thématique « environnement »



Afin de mieux visualiser les résultats obtenus, nous avons fait appel à un expert du domaine pour fixer un seuil en dessous duquel nous considérons qu'un mot m n'est pas pertinent dans notre analyse.

Nous avons procédé ensuite à la visualisation de ces résultats *via* des graphes : les nœuds représentent les mots, les hashtags et les noms d'acteurs dans le corpus, et les arcs sont soit :

- Les relations entre les mots (mot clé ou hashtag) : cette relation permet de répondre à la question « Quelles sont les thématiques et les sujets abordés dans les tweets ? », par exemple les relations entre termes autour de la thématique « Pollution » (fig. 1) et plus précisément les relations entre « Parc national des calanques » et « pollution » (fig. 2).
- Les relations entre un hashtag et un acteur : cette relation permet de répondre à la question « Qui parle de quoi ? ».

– Les relations entre deux acteurs : cette relation permet de répondre à la question « Qui parle à qui ? ».

Figure 2. Visualisation des relations entre les hashtags et les mots clés du corpus



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette communication a permis de livrer le processus de construction de la méthodologie pour créer le corpus de données numériques, identifier les connaissances pertinentes et nos premiers résultats concernant les thèmes, les acteurs, leurs interactions à propos du Parc national des calanques dans le réseau social Twitter. La mobilisation des données numériques de Twitter permet de constituer un nouveau corpus de données numériques contemporain de la période de création du Parc national des Calanques selon une démarche rétrospective, et aussi de fournir des données numériques associées aux premières années de fonctionnement du parc national. L'interprétation fine des données récoltées, en cours de réalisation par les membres du projet, devrait permettre de compléter les analyses déjà réalisées et de produire de nouveaux résultats concernant : les interactions entre les acteurs (Berthelot *et al.*, 2016), les thématiques et les lieux, à propos du fonctionnement du parc national.

RÉFÉRENCES

- Berthelot M.-A., Severo M., Kergosien É., 2016, « Cartographier les acteurs d'un territoire : une approche appliquée au patrimoine industriel textile du Nord-Pas-de-Calais », *Proceedings du 3^e colloque international du CIST*, Paris, CIST, p. 66-72 [en ligne : hal.archives-ouvertes.fr/hal-01353660].
- Deldrève V., Deboudt P. (coord.), 2012, *Le parc national des Calanques. Construction territoriale, concertation, usages*, Paris, Quae.
- Fano R., 1961, *Transmission of Information: A Statistical Theory of Communications*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Fraisse A., Paroubek P., 2014, « Twitter as a Comparable Corpus to build Multilingual Affective Lexicons », *Proceedings of the 7th International Workshop on Building and Using Comparable Corpora (BUCC 2014)*, Reykjavik, Islande, p. 17-21.
- Mohammads M., 2012, « Emotional tweets », *Proceedings of the 1st Joint Conference on Lexical and Computational Semantics*, p. 246-255.
- Pak A., Paroubek P., 2010, « Construction d'un lexique affectif pour le français à partir de twitter », *Proceedings of TALN (Traitement Automatique des Langues Naturelles)*, Montréal, Canada, p. 6.
- Pak A., Paroubek P., Fraisse A., Francopoulo G., 2014, « Normalization of Term Weighting Scheme for Sentiment Analysis », in Z. Vetulani et J. Mariani J. (dir.), *Human Language technology Challenges for Computer Science and Linguistics*, Springer, vol. 8387.

Qadir A., Riloff E., 2013, « Bootstrapped learning of emotion hashtags hashtags4you », *4th Workshop on Computational Approaches to Subjectivity Sentiment and Social Media Analysis*, Atlanta, p. 10.

Read J., 2005, « Using emoticons to reduce dependency in machine learning techniques for sentiment classification », *Proceedings of the 43rd Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics*, p. 43-48.

Zenasni S., Kergosien É., Roche M., Teisseire M., 2016, « Extracting new Spatial Entities and Relations from Short Messages », *8th International ACM Conference on Management of Digital EcoSystems (MEDES'2016)*, Hendaye, p. 8.

LES AUTEUR.E.S

Siqi Fan

Université d'Orléans
fan.siqi18@gmail.com

Philippe Deboudt

Université de Lille – TVES
philippe.deboudt@univ-lille1.fr

Amel Fraisse

Université de Lille – GERiCO
amel.fraisse@univ-lille3.fr

Éric Kergosien

Université de Lille – GERiCO
eric.kergosien@univ-lille3.fr

Smart City and E-Governance in India. Mapping a New Urban Landscape

AUTEUR

Éric LECLERC

ABSTRACT

The creation of a new greenfield capital in Andhra Pradesh, Amaravati, is an opportunity for its Chief Minister to test new forms of e-governance through the mobilisation of ICT tools. According to Naidu, this project of “People’s Capital”, Praja Rajadhani in Telugu, will enable them to build a more inclusive city. To achieve its goals, he mobilises all the resources of the web to make the project more transparent and promises to rely on citizen participation. In this article we will evaluate by a structural analysis of the Internet networks built by this government, if these affirmations have a chance to be realised during the construction of the capital. The challenge is to move from a *top-down* approach, from government to citizens, set up by the e-government procedures of the 1990s, to a *bottom-up* approach, from the citizen to his government promised by the web 2.0.

KEYWORDS

Smart city, E-governance, Web 2.0, Networks, India

RÉSUMÉ

La création d’une nouvelle capitale *ex nihilo* en Andhra Pradesh, Amaravati, est l’occasion pour son Premier ministre de tester de nouvelles formes de gouvernance grâce à l’utilisation des TIC. Ce projet de « capitale du peuple », *Praja Rajadhani* en telugu, doit selon Naidu permettre de bâtir une ville plus inclusive. Pour parvenir à ses fins, il mobilise toutes les ressources du web pour rendre le projet plus transparent et promet de s’appuyer sur la participation des citoyens. Dans cet article nous évaluerons grâce à l’analyse structurale des réseaux internet construits par ce gouvernement, si ces affirmations ont une chance de se concrétiser lors de la construction de la capitale. L’enjeu étant de passer d’une approche par le haut, du gouvernement vers le citoyen, mise en place par des procédures d’e-gouvernement dans les années 90, à une approche par le bas, du citoyen vers son gouvernement promise par le web 2.0.

MOTS CLÉS

Ville intelligente, e-gouvernance, web 2.0, réseaux, Inde

INTRODUCTION

Since the creation of Telangana, the 29th Indian state, the residual State of Andhra Pradesh (AP), has had a decade to create a new capital. It is a new greenfield city, Amaravati, that N. Chandrababu Naidu, the State Chief Minister, has chosen to build. Based on the global model of the smart and sustainable city, Naidu wants to build an inclusive city which it named Praja Rajadhani, the “People’s Capital” in Telugu. To achieve this goal, he opted for a set of ICT tools to improve the transparency of the building process and ensure an efficient monitoring system. Taking into consideration Naidu’s past achievements in planning and urban governance through the example of Cyberabad, it seems legitimate to question the political mantra “People’s Capital” and the concept of smart city mobilised for the future capital of Amaravati. In this paper, we will

discuss the concept of “digital city” along its influence on the equity and inclusion definition of an Indian metropolis in progress. Our objective is to visualise this new e-governance machinery in order to understand if ICT tools deliver their promises of efficient and participative democracy.

1. SMART CITY AND E-GOVERNANCE: THE ANDHRA PRADESH CASE

If we take the definition of Dameri and Cocchia (2013), “a smart city is a well-defined geographical area, in which high technologies such as ICT, logistic, energy production, and so on, cooperate to create benefits for citizens in terms of well-being, inclusion and participation, environmental quality, intelligent development; it is governed by a well-defined pool of subjects, able to state the rules and policy for the city government and development”. In a shorter way, we could say that a smart city improves spatial justice (inclusion and participation) through ICT. In their definition, they conceive the smart city with a *bottom-up* approach, from citizen to government. This participatory conception of the city is a direct consequence of the web 2.0 and a transition from e-government (paperless) to e-governance where citizens are engaged in the management of the city.

This is the road taken by the government of the new Andhra Pradesh. Chandrababu Naidu has embarked on a digital agenda to create the new capital, Amaravati. He tried to harness the web 2.0 with online engagement with citizens through multiple digital and social media platforms like Facebook (facebook.com/prajarajadhani), a twitter account (with hashtags #manaamaravati, #manarajadhani) and a channel on Youtube (youtube.com/prajarajadhani). Of course, the questions are: are all these new online tools delivering their promises? Will Amaravati be a more inclusive city?

2. THE E-GOVERNANCE NETWORK OF AMARAVATI

As Amaravati is for now a paper dream, to answer these research questions we will analyse the various digital initiatives set up by the Andhra Pradesh State in order to realise its goal of e-governance. To conduct this survey we analysed the network of web entities concern by the project of Amaravati and performed a structural study of this network to compare the respective influence of official websites and other web actors (Diminescu, 2012; Leclerc, 2013). Our objective is to understand the range of the e-governance policy of the AP government, to whom these websites are related?

2.1. Mobilising a “curation-oriented crawler”: Hyphe

Inspired by the methodology of digital humanities we decided to rely on the web as a field of study (Ackland, 2013; Rogers, 2013). The main method to analyse a network of online entities is to crawl the web in order to discover all the hyperlinks between these entities. For this purpose, we used Hyphe, a free web-tool¹ developed by the Sciences Po Paris Medialab (Jacomy *et al.*, 2016) which has been tailored for social scientists. Its developers define it as a “curation-oriented crawler” because “it uses the concept of ‘corpus’ as a pivot to articulate web-mining constraints with social science methodology”. In this case, we decided to explore all the web entities related to the construction of Amaravati starting from the official websites of the AP government.

We proceeded in three phases: firstly we built the corpus combining automatic crawl and a manual selection process of the websites; which resulted in a final corpus of 100 web entities and 222 links. Secondly, we spatialised this network of web entities in order to be able to

1 hyphe.medialab.sciences-po.fr

interpret the graph. For this second phase, we used Gephi which is an open graph visualisation platform² that mobilises the Force-Atlas algorithm developed by Jacomy to draw our graph. Thirdly, we interpreted of the graph to understand whether the e-governance network built buy the Andhra Pradesh government around Amaravati is open or closed. The main interest of Hyphe is that it is not a crawler dedicated to one kind of web entities (website, blog, or social networks, Facebook or Twitter) but it is open to the diversity of the web.

2.2. Lessons from the corpus building process

The construction of the corpus goes through a selection process which is already interesting. We have decided to keep only web entities directly related to the new capital Amaravati. Which explains why we eliminated many websites on Buddhism, including temples in various places of the world named Amaravati. They are not directly related to the new capital, but to the small city Amaravathi which was the capital of the Satavahanas from the 3rd century BC to 3rd AD, a small town 15 kms NW of the new capital. We also put aside the numerous websites concerning archeological museums or art galleries related to the remains of the stupa of Amaravathi that are nowadays stored in the British Museum. From all websites dedicated to architecture and architects, we only kept those involved in the project of Amaravati: Japanese architect Maki, and British architect Rodgers.

During the selection process, Hyphe enables you to make a first analysis by creating categories that describe web entities. At this stage, we defined three variables to characterise the corpus. First variable: the *type*, with two categories, website or social network (in other words the web 1.0 and the web 2.0). The second variable: the *producer* of the web entities, with 4 categories: government, private companies, associations or individuals. The third variable: the *geographic origin* of the web entities, with 4 categories: Andhra Pradesh, Maharashtra, India, World. The town of Amravati in Maharashtra was kept in the corpus as an element of comparison with the capital of Andhra Pradesh.

3. A TOP-DOWN APPROACH OF E-GOVERNANCE

3.1. Two generations of web-entities

As described in the previous section, the spatialisation of the network provides a graph (fig. 1) that we can analyse. The size of the nodes that represent web entities are proportional to the number of in-coming links, and also the label of the web entity: ig circles therefore represent web entities with maximum authority in the network, while other entities refer to them. The second element that we can analyse on this graph are the clusters of web entities that constitute aggregates (Ghitalla, 2004). They are built by the algorithm Force-Atlas because they have more interconnection within the cluster than with the rest of the network.

On this first representation we identified 5 clusters. The main cluster at the centre of the graph is made of websites (blue color) among which we can identify two authorities: the government of Andhra Pradesh (ap.gov.in) and the central government (india.gov.in). On the periphery, we find 4 clusters of social network entities. The bigger is created by the Facebook account of the capital Amaravati, Praja Rajadhani. There are also two smaller clusters of Facebook accounts one for N. Chandrababu Naidu (Facebook AP CM) on the left, and one for "Amaravati Voice" (a media dedicated to the capital and its development) on the right. The last cluster is made of

2 gephi.org

twitter accounts. Therefore each social network has its own cluster because they form groups of interlinked accounts. And there are also for Facebook separate clusters of account. Chief Minister's and "Amaravati Voice"'s look like hub because one parent account has out-going links with other accounts. All Facebook clusters show the main account with its variants in the different countries. Web 1.0 and web 2.0 are not so represented with, respectively, 29 and 70 entities, even though web 1.0 seems more diverse than social network clusters that aggregate the same kind of accounts.

Figure 1. Amaravati's network: types of web entities (built with Hyphe)

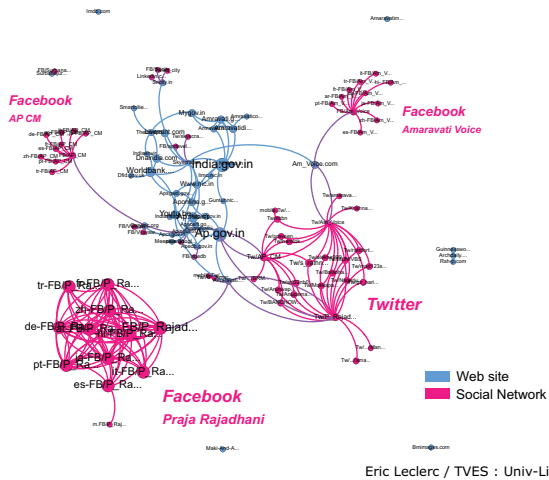
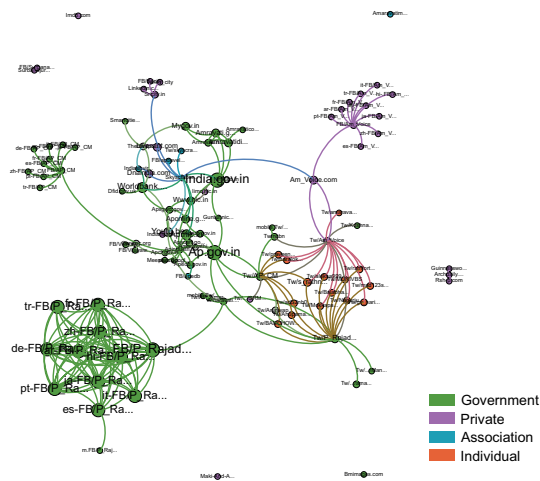


Figure 2. Amaravati's network: producers of web entities (built with Hyphe)



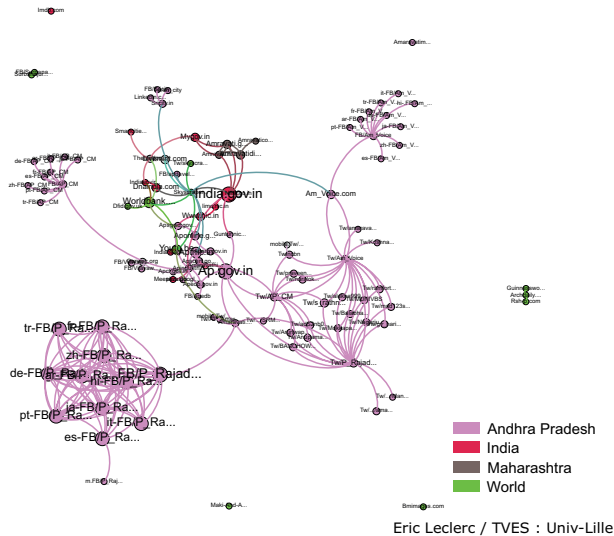
3.2. A State-sponsored network

The second representation (fig. 2) takes into account the *producer* of web entities. 50% entities are produced by government agencies both for the central cluster of the web 1.0. But these are also active on the web 2.0 with accounts on Facebook for the capital and for the Chief minister. The second main producers are private companies (24%), situated on the periphery together with the “Amaravati voice” cluster, and various isolated web entities websites of the architect, and of Surbana Jurong, a Singapore company that produced the Master plan of the capital). These private entities are not connected with the main network. The third kind of producers are individuals (16%), only present through twitter accounts, mainly a sample of people re-tweeting official news about the capital. Finally the fourth producers are associations (7%), who are either not very active on the web, or without links to official web entities (and were therefore not within our scope).

3.3. A local network

The third representation is based on the *geographic variable*, where from are the producers creating these web entities? Four places are located on this graph (fig. 3): Andhra Pradesh, Maharashtra, India and the world. This network is massively from Andhra Pradesh (81%) and especially thanks to social networks. This completes the previous analysis underlining the diversity of the web 1.0, and the homogeneity of social networks. For the geographic origin, the central cluster has two levels of government web entities, Andhra Pradesh et India. We also find 3 websites for the Maharastrian town of Amravati, isolated, on the right of the graph. But there is also the world scale, with links with the World bank or the British agency of development (DFID).

Figure 3. Amaravati's network: geographic origins (built with Hyphe)



The analysis of this network demonstrates that it was initiated by the Andhra Pradesh government both on the web 1.0 through e-governance portal and on social networks with official accounts on Facebook and Twitter. But this network is not well connected with the web because private companies keep themselves outside, and the bulk of the links are with other public entities (Indian government or international institutions).

CONCLUSION

Evaluating the inclusiveness of a policy is a rather difficult task, and even more when you consider a not-yet-realised project. The construction of Amaravati officially started on the 30th of September 2017; it will not be possible to verify the promises of the Chief Minister before at least a decade. This is why we decided to focus on the ICT tools used by this government to foster e-governance. Beyond the current statistics about the number of hits on a website or the number of followers for a social network, the structural analysis of the network of web-entities provide more insightful conclusions. In our case, we can conclude that the e-governance system of the new government of Andhra Pradesh is a small world in a sociological sense. The websites or accounts on social networks are few and they are heavily related with one another. It demonstrates that although the government e-governance strategy has been very active on the web, the reach is very poor. It used the web 2.0 but in a *top-down* approach and considers these tools as new ways to advertise its action, which basically remains very centralised. They might have a more participative e-governance process with some of the applications dedicated to the citizens, like "Mana Amaravati"³; it is too early to assess it, but it will be interesting to analyse the data collected.

REFERENCES

- Ackland R., 2013, *Web social sciences: Concepts, data and tools for social scientists in a digital age*, Thousand Oaks, CA, SAGE.
- Dameri R. P., Rosenthal-Sabroux C., 2014, *Smart City: How to Create Public and Economic Value with High Technology in Urban Space*, Springer.
- Diminescu D., 2012, *E-diasporas Atlas : exploration et cartographie des diasporas sur les réseaux numériques Paris*, Paris, FMSH [online: www.e-diasporas.fr].
- Ghitalla F., 2004, "La géographie des agrégats de documents sur le web" [online: www.webatlas.fr/download/docs/geographieDesAgregatsWeb.pdf accessed on 29/10/09].
- Jacomy M., Girard P., Ooghe-Tabanou B., Venturini T., 2016, "Hyphe, a curation-oriented approach to webcrawling for the social sciences", *Proceedings of the Tenth International AAAI Conference on Web and Social Media (ICWSM 2016)*, May 17-20, Cologne, Germany, p. 595-598.
- Leclerc E., 2013, "Topological and Content Analysis of the Cyberspace of the Indian Diaspora", in R. Seredynska Abou-Eid (ed.), *Diasporic Choices*, Oxford, UK, Inter-Disciplinary Press, p. 171-183.
- Rogers R., 2013, *Digital methods*, Cambridge, MA, MIT Press.

THE AUTHOR

Éric Leclerc
Université de Lille – TVES
eric.leclerc@univ-lille.fr

3 Android version : play.google.com/store/apps/details?id=com.ajnanetworks.manaamaravati&hl=fr

Session 4

Représenter les territoires : les valeurs des territoires révélées

Co-porteur.e.s : Caroline TAFANI, Claudio DETOTTO & Dominique PRUNETTI (LISA)

Lorsqu'on se représente les territoires, on leur confère implicitement un certain nombre de valeurs. Ces valeurs sont parfois rendues visibles et exprimées par des prix déterminés pour des actifs territoriaux : par exemple, on attribue des prix aux biens fonciers et immobiliers, leur conférant une certaine valeur d'usage sur les marchés. Dans d'autres cas, notamment pour celles relevant d'aménités environnementales, culturelles ou patrimoniales, il s'agit de valeurs non marchandes qui doivent faire l'objet d'analyses particulières. Ces analyses s'appuient sur les méthodes des préférences révélées qui considèrent que le comportement observé des individus permet de déterminer la valeur qu'ils accordent à un bien non-marchand ou aux services qu'il fournit, les principales méthodes étant celle des prix hédoniques et celle des coûts de déplacement (cf., entre autres, Carlsson, 2011 ; Freeman III *et al.*, 2014). Elles s'appuient également sur les méthodes basées sur les préférences exprimées, les principales étant la méthode d'évaluation contingente et les outils des choix multi-attributs (cf., entre autres, Alfness & Rickertsen, 2011 ; Freeman III *et al.*, 2014). Finalement, derrière la marchandisation du territoire se cache un ensemble de préférences et de valeurs plus ou moins implicites car au-delà de la valorisation économique, le territoire est aussi l'objet d'une valorisation symbolique. Les valeurs qu'on lui confère reflètent ainsi l'expression de l'intérêt que l'acteur porte au territoire. Comment déceler ces valeurs ? Si l'on peut, par différentes techniques, rendre compte des valeurs accordées à des actifs du territoire, comment appréhender, de façon globale, la ou les valeurs du territoire ? Révéler ces valeurs, c'est comprendre un peu mieux le fonctionnement et la construction collective du territoire. Au-delà de l'éclairage particulier des travaux d'économie mentionnés ci-avant, nous pensons que la détermination de cette valeur globale ne peut se faire que dans un cadre interdisciplinaire. Ainsi, l'éclairage fourni par des travaux relevant notamment du marketing territorial, de la psychologie, de la sociologie ou de la géographie pourront utilement être convoqués pour éclairer cette discussion.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

- Alaux C., Serval S., Zeller C., 2015, « Le Marketing territorial des Petits et Moyens Territoires : identité, image et relations », *Gestion et management public*, 2015/4, n° 2, p. 142.
- Alfness F., Rickertsen K., 2011, "Non-market Valuation: Experimental Methods", in Lusk J.L., Roosen J., Shogren J.F. (dir.), *The Oxford Handbook of the economics of food consumption and policy*, vol. 10, p. 215-242.
- Carlsson F., 2011, "Non-market Valuation: Stated Preference Methods", in Lusk J.L., Roosen J., Shogren J.F. (dir.), *The Oxford Handbook of the economics of food consumption and policy*, vol. 10, p. 181-214.
- Casanova L., Helle C., 2012, « Ce que les dynamiques foncières révèlent du devenir des territoires : éléments de prospective du sud-est français », *L'Espace géographique*, 2012/2, tome 41, p. 96.
- Chamard C., Liquet J.-C., Mengi M., 2013, « L'image de marque des régions françaises : évaluation du "capital territoire" par le grand public », *Revue française du Marketing*, n° 244/245, p. 27-42.
- Freeman III A.M., Herriges J.A., Kling C.A., 2014, *The Measurement of Environmental and Resource Values (Theory and Methods)*, RFF Press [3^e éd.].
- Tiano C., 2010, « Quelles valeurs pour revaloriser les territoires urbains ? », *Cybergeo*, Débats, Les valeurs de la ville [journals.openedition.org/cybergeo/23091 mis en ligne le 03/05/10].

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- Julie LEQUIN (Université de Rennes 2 – ESO & La fabrique des territoires innovants) – Communautés de valeurs et communautés de pratiques : quelles articulations au sein des projets agroalimentaires territorialisés en France ?
- Claudio DETOTTO (Università di Corsica – LISA), Sauveur GIANNONI (Università di Corsica – LISA), Dominique PRUNETTI (Università di Corsica – LISA), Caroline TAFANI (Università di Corsica – LISA) – La valeur identitaire des produits de terroir en Corse
- Andrzej ZIELENIĘC (Keele University, Royaume-Uni) – Tartan, Shortbread, Whisky and the Stag: Representations and Realities of the Scottish Highlands and Islands
- Pascale SCHEROMM (INRA Montpellier – Innovation), Thomas PRUD'HON (INRA Montpellier – Innovation), Lucette LAURENS (INRA Montpellier) – L'agroécologie, une nouvelle valeur pour le développement des territoires ? Expériences de politiques municipales autour de Montpellier et Nîmes
- Aysegül CANKAT (ENSAG – AE&CC) – La connaissance comme valeur ajoutée : représenter les territoires de l'informel Hasköy, Hamidiye, Karanfilköy, Kuzguncuk à Istanbul
- Fabienne BARATAUD (INRA Mirecourt – SAD-ASTER), Laura SEGUIN (INRA Montpellier – G-EAU) – Rendre visibles et discutables les valeurs d'un territoire à travers une démarche participative : une étape (indispensable) ?
- Charles-Édouard HOULLIER-GUIBERT (Université de Rouen – NIMEC) – Les valeurs publiques locales au fil des décennies à travers la communication rennaise
- Alexandre COULONDRE (Université Paris-Est – Lab'Urba, LabEx Futurs Urbains) – La géographie de la promotion immobilière comme révélateur de la valeur des territoires

Communautés de valeurs et communautés de pratiques : quelles articulations au sein des systèmes agroalimentaires territorialisés en France ?

AUTEURE

Julie LEQUIN

RÉSUMÉ

La communication questionne l'existence d'un système commun de valeurs comme élément fondateur des territoires de coordination que constituent les systèmes agroalimentaires territorialisés (SYAT). Elle s'appuie sur une recherche doctorale qui croise des cadres théoriques (économie des proximités et sociologie de la traduction) et l'étude de quatre cas empiriques en France. Elle présente la méthodologie spécifiquement conçue pour analyser les processus et mécanismes d'émergence et d'adhésion à ce système commun de valeurs. Cette méthodologie en trois étapes propose une approche diachronique permettant de rendre compte des temporalités liés aux faits et aux réseaux. De plus, la communication avance l'idée que le système de valeurs répond à des constructions et déconstructions au fil du temps et des réorientations des réseaux sur lesquels s'adosent ces SYAT ; nous mettons notamment l'accent sur la mise à l'épreuve des valeurs dans la pratique et en quoi les valeurs prennent essentiellement sens dans l'action.

MOTS CLÉS

Coordination, proximités, territoire, valeurs, réseau, système agroalimentaire

ABSTRACT

This communication questions whether coordination in territorialised agri-food systems is based on common values. It relies on a doctoral research that combines theoretical approaches (proximity economics and actor-network theory) and four empirical case studies in France. It presents the methodology specifically designed to analyse the processes and mechanisms of emergence of and adherence to this common system of values. This three-step methodology proposes a diachronic approach to account for temporalities related to facts and networks. Moreover, it suggests that the system of values responds to constructions and de-constructions over time as well as reorientations of the agri-food networks; the values are challenged by practices, and values make essentially sense through action.

KEYWORDS

Coordination, Proximities, Territory, Values, Network, Agri-food system

INTRODUCTION

Si de plus en plus de démarches de coopérations territoriales alimentaires dites « alternatives » émergent en France et dans le monde, elles recouvrent une diversité de réalités plus ou moins anciennes (Praly *et al.*, 2014). Ces coopérations ont pour point commun d'entreprendre une forme de reterritorialisation des chaînes alimentaires en articulant à un niveau territorial des activités complémentaires de la production, de la transformation et la distribution. En s'inscrivant dans la lignée des travaux de recherche sur les SYAL (Moity-Maïzi *et al.*, 2001 ; Fournier *et al.*, 2002), la thèse en cours requalifie ces systèmes agroalimentaires localisés en « systèmes agroalimentaires territorialisés » (SYAT). Il nous paraît en effet

important de mettre l'accent sur la dimension territoriale des activités agroalimentaires au-delà de leur simple proximité spatiale. Les liens au territoire possèdent, en plus d'une dimension physique et fonctionnelle, une dimension cognitive fortement liée à l'ensemble des connaissances et compétences partagées et distribuées localement entre producteurs, commerçants et consommateurs (Muchnik *et al.*, 2007). Ces pratiques agroalimentaires sont également encadrées dans des réseaux interpersonnels localisés dont les structures et mécanismes de socialisation et de contrôle concourent à renforcer les liens avec le territoire. Ainsi, nous considérons le territoire comme un espace construit et vécu socialement, marqué culturellement et régulé institutionnellement (Lopez & Muchnik, 1997).

Afin de mieux appréhender la construction de ces systèmes, nous nous appuyons sur l'économie des proximités. Dans l'ouvrage *Dynamiques de proximité* (2000), Gilly et Torre avancent que la coordination entre acteur.rice.s au sein d'un système productif territorial ne peut émerger que s'il y a une ressemblance entre ceux.celles-ci, c'est-à-dire « l'adhésion à un système commun de représentations collectives plus ou moins fort ». Dans notre travail doctoral, nous avons préféré l'utilisation du terme « valeurs » à celui de « représentations ». Nous parlons donc d'adhésion à un système commun de valeurs. En revanche, la littérature issue de ces travaux fournit encore trop peu de détails sur les processus et mécanismes d'émergence et d'adhésion à ce système commun : comment émerge-t-il, se négocie-t-il et se stabilise-t-il dans le temps ? Comment ces phénomènes se produisent-ils en interaction avec le réseau du SYAT ?

La communication a pour objectif d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements en s'appuyant sur l'étude de plusieurs cas empiriques. Elle vise, par ailleurs, à présenter la méthodologie déployée pour analyser les valeurs par une approche statique et dynamique.

1. PRÉSENTATION DU MATÉRIAU DE RECHERCHE

Nous nous appuyons sur deux objets de recherche principaux :

- la structuration d'un projet de filière biologique multi-acteur.trice.s en Alsace ;
- la structuration d'un projet de filière de transformation et commercialisation de viande multi-espèces en Loire-Atlantique.

Ces deux cas s'intéressent aux coordinations à l'échelle d'un projet. Pour approfondir la dimension territoriale des coordinations, le travail empirique est complété par deux autres terrains : la filière de valorisation laitière bovine en Lozère et les circuits de proximité dans le Pays de Rennes.

Notre matériel de recherche est issu d'entretiens semi-directifs réalisés entre juillet 2016 et juillet 2017 ainsi que d'observations de terrains constituées principalement de réunions de travail. Les entretiens, d'une durée comprise entre 30 minutes et 2h30, ont été menés auprès de membres des réseaux étudiés (dont des fondateur.rice.s des réseaux).

Dans le cas des terrains principaux (Alsace et Loire-Atlantique), nous avons d'abord interrogé l'ensemble des membres fondateur.rice.s (entre 7-8 personnes par projet) puis d'autres membres « remarquables » du projet (exemples : membre du bureau de l'organisation, personne accompagnatrice du projet, personne ayant choisi de quitter le projet au bout de plusieurs années, etc.). Il s'agit principalement d'agriculteur.rice.s (20 sur les 29 entretiens réalisés). Nous avons aussi interrogé des opérateur.rice.s de la chaîne agroalimentaire hors production comme des grossistes, des metteur.e.s en marché et des personnes de l'interprofession agricole.

Dans le cas des terrains complémentaires (Lozère et Pays de Rennes), nous avons ciblé les « têtes de réseaux ». De la même façon, il s'agit d'agriculteur.rice.s, d'opérateur.rice.s de la chaîne agroalimentaire, de salarié.e.s ou encore d'élu.e.s de collectivités territoriales (25 entretiens sur les 28 prévus).

2. MÉTHODOLOGIE : RÉVÉLATION DYNAMIQUE DES VALEURS

Dans notre étude, les valeurs sont abordées comme éléments constitutifs du projet, lui-même défini comme « les raisons et finalités qu'un collectif se donne pour justifier son existence et orienter son action » (Le Velly, 2017). Le projet est au service de la mise en œuvre d'une promesse de différence c'est-à-dire la « promesse d'une autre modalité d'organisation de la production, des échanges et/ou de la consommation alimentaire, et la promesse de bénéfices associés » (*ibid.*). Nous avons fait le choix de ne pas interroger directement les personnes sur leurs valeurs individuelles et collectives afin d'éviter des réponses convenues, notamment dans le cas de projet « militant » où le discours est déjà préconstruit. Nous avons étudié les valeurs au travers de la qualification que donnent les acteurs*trice*s au projet (définitions et mises en œuvre du projet, sens donné, vocabulaire employé, etc.) ainsi que des documents qui formalisent leurs échanges et leurs idées (statuts juridiques, compte-rendus de réunions, documents promotionnels, chartes, etc.). Ainsi, nous nous inscrivons dans une approche de révélation des valeurs par l'analyse du matériau de recherche plutôt que dans leur expression directe.

Nous avons préalablement réalisé une analyse rétrospective de la dynamique de construction du SYAT à l'aide de la sociologie de la traduction. Cette première étape permet de mettre en évidence les stades de constitution d'un réseau, de ses nouvelles alliances et des trajectoires empruntées. Nous avons ensuite analysé le système commun de valeurs :

- dans une deuxième étape, de façon statique par une analyse de discours et de contenu ;
- puis, dans une troisième étape, de façon dynamique par une analyse de l'évolution de « familles de valeurs » couplée à une analyse des proximités (pourquoi et par quoi les acteur.rice.s sont proches) et une analyse par les grandeurs (par quoi les acteur*rice*s justifient leur existence et légitiment leurs actions).

Cette troisième étape fait écho à l'analyse rétrospective en considérant les temporalités. Elle vise à se démarquer d'une conception de l'action guidée exclusivement par des cadres culturels plutôt que par l'état du système de relations et les rapports de pouvoirs et d'intérêts, comme le préconise Le Velly dans *Comment étudier les systèmes alternatifs alimentaires ?* (2016). Ainsi, de la même façon que les territoires sont en construction permanente et « s'élaborent au gré des interactions, oppositions et compromis des acteurs qui le composent » (Torre & Beuret, 2012), les projets, les valeurs, les représentations se redéfinissent dans l'action. Ils sont des référentiels mobiles. C'est un des apports épistémologiques que souhaite fournir cette communication.

3. RÉSULTAT EMPIRIQUE N° 1 : L'ÉMERGENCE DES VALEURS

Lors de cette communication, nous mettrons en évidence les régularités analysées entre nos terrains de recherche. En nous appuyant sur des illustrations concrètes issues de ces terrains, nous mettrons en évidence, dans un premier temps, différents processus au travers desquels le système de valeurs est susceptible d'émerger :

- par des effets de proximités pré-existantes qu'elles soient géographiques, cognitives ou politiques, qui facilitent les mises en lien et en construction (existence d'habitudes de travail,

de valeurs communes, de solidarités territoriales, de confiance, etc.) ;

– par la volonté de construire une « promesse de différence » (Le Velly, 2017) à l'origine d'une connivence, d'un engouement collectif.

Nous soulignerons par ailleurs le rôle d'acteur.rice.s « passerelles » à ce stade de formation du système de valeurs. Ces derniers sont des agents qui incarnent et, de fait, font le lien entre les différents espaces de coordinations et d'appropriations des projets collectifs (à un moment donné).

4. RÉSULTAT EMPIRIQUE N° 2 : LA CONSTRUCTION ET LA DÉCONSTRUCTION

Dans un second temps, en nous appuyant toujours sur des exemples empiriques, nous aborderons les processus au travers desquels le système de valeurs est susceptible d'être remis en question :

– Par la mise en tension de valeurs parfois « contradictoires » (par exemple les valeurs de « bien commun » qui rencontrent les valeurs d'autonomie, ou la difficile conjugaison entre participation économique des membres à leur propre projet collectif et libre-choix quant à leurs débouchés dans un contexte d'opportunisme agricole).

– Par la confrontation des valeurs avec la pratique et les représentations (par exemple les valeurs de coopération qui font face à la difficile articulation des activités au sein d'une même structure – de production, de transformation. Cette complexité d'articulation repose et alimente à la fois des représentations sociales en lien avec le métier qu'elle représente : le métier d'agriculteur.rice vs le métier de l'insertion, le métier d'agriculteur.rice vs le métier de boucher.ère, etc.).

– par l'inadéquation entre les intérêts individuels, collectif et général.

Le système peut aussi être stabilisé de façon transitoire grâce à des compromis mettant en œuvre des effets de proximité ou encore des adaptations réciproques des pratiques. Nous reviendrons dans cette partie sur le rôle des acteur.rice.s passerelles dans la stabilisation transitoire du système de valeurs.

En somme, nous montrerons de quelle façon le système de valeurs n'est pas régi par un processus linéaire (émergence–développement–stabilisation–adoption) et comment il se construit et déconstruit au fil du temps, des réorientations du réseau et de sa composition.

RÉFÉRENCES

Cañada J.-S., Muchnik J., 2011, « Introduction : ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés », *Économie rurale*, n° 322, p. 4-10 [en ligne : economierurale.revues.org/2962 consulté le 16/04/15].

Fournier S., Muchnik J., Requier-Desjardins D., 2002, « Enjeux et contraintes du développement de la filière huile de palme au Bénin : une approche par les systèmes agro-alimentaires localisés », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 55(220), p. 475-494 [en ligne : com.revues.org/978 consulté le 30/04/15].

Gilly J.-P., Torre A., 2000, *Dynamiques de proximité*, Paris, L'Harmattan.

Le Velly R., 2017, « Comment étudier les systèmes alimentaires alternatifs ? », in R. Le Velly (dir.), *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs : une promesse de différence*, Paris, Presses des Mines, p. 15-41.

Lopez E., Muchnik J., 1997, « Petites entreprises agroalimentaires : émergence et développement local », in E. Lopez et J. Muchnik (dir.), *Petites entreprises et grands enjeux : le développement agroalimentaire local*, tome 1, Paris, L'Harmattan, p. 19-32.

Moity-Maïzi P., de Ste Marie C., Gesli P., Muchnik J., Sautier D. (dir.), 2001, *Systèmes agroalimentaires localisés : terroirs, savoir-faire, innovations*, Paris, CIRAD–CNEARC–INRA.

Muchnik J., Requier-Desjardins D., Sautier D., Touzard J.-M., 2007, « Systèmes agroalimentaires localisés : introduction », *Économies et sociétés*, n° 29, p. 1465-1484.

Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Mundler P., 2014, « Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires », *Géographie, économie, société*, 16(4), p. 455-478 [en ligne : www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2014-4-page-455.htm consulté le 02/06/15].

Torre A., Beuret J.-E., 2012, *Proximités territoriales*, Paris, Économica-Anthropos.

L'AUTEURE

Julie Lequin

Université Rennes 2 – ESO

La fabrique des territoires innovants

julie.lequin@agrocampus-ouest.fr

La valeur identitaire des produits de terroir en Corse

AUTEUR.E.S

Claudio DETOTTO, Sauveur GIANNONI, Dominique PRUNETTI, Caroline TAFANI

RÉSUMÉ

Ce texte propose d'explorer la valeur identitaire des produits de terroir à partir de l'exemple de la Corse. Dans ce contexte territorial particulier, la demande touristique tendrait à valoriser fortement la représentation de conservatoire d'authenticité que renvoie l'île. Au-delà des qualités nutritives, sanitaires et organoleptiques des produits, les touristes chercheraient à s'immerger dans le territoire et à opérer une rencontre avec la culture locale. C'est précisément cette « sur- » valeur patrimoniale investie par les touristes que nous cherchons à mesurer. Pour cela, une enquête géographique a été conduite de façon à mettre en évidence différents profils de consommateurs en fonction de leurs liens aux produits et au territoire. Celle-ci est complétée par une analyse économétrique devant conduire à identifier et classer les motivations des consommateurs et à mesurer quantitativement les différentes valeurs.

MOTS CLÉS

Terroir, identité, patrimoine, Corse

ABSTRACT

The aim of this contribution is, focusing on the case of Corsica, to quantify the identity value of local production. Apart from the nutritional, healthy and organoleptic features of local products, from the consumer point of view, their consumption tends to develop a sense of belonging to the place it is produced in: in other words, it is not just food, but it is also an experience allowing individuals to connect with local heritage. For instance due to the originality of the techniques or the quality of the employed ingredients. One can say that both material and immaterial local patrimony are transferred to the product, increasing consumers' willingness to pay and therefore its market value. It is precisely this identity value that we would like to isolate and estimate combining a choice experiment method with a geographical qualitative approach. To this end, a geographical survey has been undertaken. It aims to identify typical consumption profiles depending on the link between the consumer, the place and the product. This survey is complemented with an econometric analysis in order to identify consumers' motivations and measure the related values.

KEYWORDS

Corsica, Identity, Heritage, Terroir

INTRODUCTION

Le terroir est à la mode. Ce constat déjà établi il y a quelques années par Claire Delfosse (2011) reste toujours d'actualité, en témoigne le foisonnement d'initiatives qualifiant les produits de terroir et le développement sous tous azimuts des circuits courts de commercialisation (Allain, 2015). La Corse, territoire à forte identité qui bénéficie d'une image de « conservatoire d'authenticité », s'inscrit dans cette tendance : nombreux sont les produits alimentaires bénéficiant d'un signe de reconnaissance de l'origine et de la qualité, et ces produits sont bien souvent écoulés en vente directe à la ferme, sur les foires et les marchés auprès des populations locales mais aussi, et surtout, des touristes, gros consommateurs de terroir. Dans le contexte de consommation actuel, ce n'est plus seulement un aliment qui est recherché mais

aussi un patrimoine. Or le patrimoine conférerait un accroissement de la valeur des produits que les édiles et développeurs locaux cherchent à capter à tout prix, dans la perspective de soutenir un développement local valorisant les ressources territoriales. Afin d'éclairer le débat public sur les retombées de la consommation des produits de terroir par les touristes en Corse, nous proposons d'étudier et de mesurer cette valeur patrimoniale conférée aux produits de terroir. Pour ce faire, nous nous appuyons sur une enquête géographique qualitative qui met en évidence les motivations des touristes-consommateurs de terroir et leurs profils, enquête préalable à une étude économétrique basée sur une analyse des choix multi-attributs.

1. LA MODE DU TERROIR ET DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Dans un monde globalisé où les mobilités brouillent les repères et les frontières, l'ancrage au local est réactivé. Face à une concurrence de plus en plus aigüe, producteurs et territoires en marge des processus productivistes globalisés optent pour des stratégies de différenciation par la qualité et la valorisation des spécificités locales. Les consommateurs, eux, sont en quête de marques et de signaux rassurants et distinctifs reconnaissant l'origine, la qualité des produits (sanitaire ou organoleptique) mais aussi leur typicité et les conditions dans lesquelles ils ont été produits. L'offre et la consommation de produits de terroir a d'ailleurs explosé dans les pays développés, en France notamment où le terroir est une véritable passion nationale (Delfosse, 2011). En faisant référence à la tradition, la localité, l'origine, la réputation et [en s'appuyant] implicitement sur des notions telles que la notoriété, l'authenticité, la typicité ou les usages, le terroir et ses produits renvoient aux racines et au local, et de façon sous-jacente, au lien à la terre (Bérard & Marchenay, 2004). Ainsi, au-delà des qualités recherchées des produits, la consommation de produits du terroir conduit à développer un sentiment d'appartenance aux lieux : « le produit devient ainsi l'emblème de la petite région et est intégré au fonctionnement de l'appartenance territoriale. Le consommer, le défendre ou le produire devient un moyen de s'intégrer dans la société locale » (Delfosse, 1997 : 227). Les études marketing sur la consommation de produits de terroir mettent en évidence que le lien au lieu se décline autour de trois paramètres : l'origine de la matière première, l'origine régionale de la recette ou du savoir-faire et, enfin, l'histoire particulière du producteur ayant permis d'acquérir un savoir-faire et une réputation de « figure du terroir » (Fort & Fort, 2006). Ce lien au lieu s'exprime par la recherche d'une émotion et d'une appartenance à un groupe. On cherche parfois à se rattacher à une communauté plus qu'à la valeur du bien en lui-même : « Et le consommateur n'achète pas simplement le produit, mais surtout le droit de s'immiscer dans un système autre que le sien, une relation virtuelle avec le monde du producteur de terroir, le parfum des secrets de fabrication, une ouverture vers le maillage des produits de terroir, se combinant entre eux de manière cohérente pour composer un autre univers de goûts. Le consommateur sensible au produit de terroir souhaitera trouver l'authentique tel que produit par le système local » (*ibid.*). La consommation de produits de terroir permettrait ainsi de développer un sentiment d'appartenance à une communauté locale (Delfosse, 1997), voire un sentiment d'appartenance régional (Charton-Vachet & Lombart, 2015). Les produits locaux vont posséder une valeur patrimoniale qui les ancrent dans le lieu et le temps. Et ces propriétés sont aujourd'hui recherchées non seulement par les consommateurs locaux mais aussi par les touristes qui « en mangeant les nourritures des territoires visités [...] opère[nt] une rencontre intime avec les cultures locales qu'il[s] incorpore[nt] physiquement et symboliquement » (Bessière *et al.*, 2016).

2. LA CONSOMMATION DES PRODUITS DE TERROIR EN CORSE

En Corse, le terroir est également à la mode, tant du point de vue du secteur de la production

et de l'encadrement agricole que des consommateurs. Sur le territoire, on ne dénombre pas moins de 18 productions alimentaires locales sous signe officiel de la qualité et de l'origine (données DRAAF Corse, 2017) reconnues par l'Institut national des appellations d'origine (INAO) et soutenues par l'agence locale de développement agricole, l'Office de développement agricole et rural de la Corse (ODARC) qui développe une politique de filières de qualité depuis plusieurs années déjà. La vente directe sur les exploitations agricoles est pratiquée par plus du tiers des agriculteurs insulaires, ce qui hisse l'île au 1er rang du classement national en la matière (35 % des exploitations selon les données du recensement général de l'agriculture, 2010). Les produits agricoles et alimentaires sont écoulés non seulement à la ferme mais aussi, durant la saison touristique, sur les marchés de producteurs et dans les nombreuses foires agricoles. La consommation touristique fonctionne comme un intégrateur de la demande en élargissant le bassin de consommation d'une part, et en poussant les prix à la hausse d'autre part : la quantité des produits commercialisés est très largement inférieure à la demande ; le mode de fabrication est souvent calé sur des petits volumes et un type de production artisanale, les revenus des touristes sont largement supérieurs aux revenus médians des ménages corses ; il semble que les touristes soient prêts à payer un certain prix pour la valeur patrimoniale et identitaire de ces produits. En effet, la Corse renvoie une image de « conservatoire d'authenticité » (Castelain, 2006) et les Corses eux-mêmes tendent à « cultiver leur nature » (Fabiani, 2001), ce dont les touristes sont particulièrement friands comme le souligne l'enquête image réalisée par l'Agence touristique de la Corse (ATC) : il en ressort que la Corse est une destination touristique qui présente une forte identité avec « une culture appréciée de par son authenticité et son caractère unique », avec « des spécialités culinaires typiques » (ATC, 2015). Or les décideurs locaux entendent capter cette rente de qualité territoriale (Pecqueur, 2001) de façon à soutenir un développement local fondé sur la valorisation des ressources territoriales : toute une politique vantant les productions à petite échelle, artisanales, « *hand-made* » est développée par l'ATC (Furt & Tafani, 2017), qui s'appuie sur la théorie selon laquelle le terroir donnerait naissance à « une offre de site » qui peut être incorporée à un panier de biens et services territorialisés, pour reprendre le cadre de l'économie territoriale.

3. LA VALEUR IDENTITAIRE DES PRODUITS DE TERROIR : RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Afin de caractériser et mesurer la valeur identitaire attribuée aux produits de terroir, nous avons développé une méthode d'analyse croisant approches géographique et économique : dans un premier temps, une étude exploratoire a été conduite sur la base de la réalisation d'une enquête géographique qualitative menée auprès des touristes-consommateurs de terroir en vue d'identifier leurs motivations et leurs profils de consommateurs ; ces premiers résultats vont nous permettre de développer par la suite une enquête basée sur la méthode des choix discrets adaptée à notre problématique. Cette méthode repose sur des préférences exprimées par les individus, qui est désormais standard en économie et en gestion. Elle permet à partir d'une mise en situation de répliquer des situations de marché et de fournir des estimations précises des préférences des individus (cf., entre autres, Louvière *et al.*, 2016). Pour cela, elle met ces individus en situation de choisir un scénario (correspondant, par exemple, à un acte de consommation ou à une situation de régulation publique) parmi plusieurs alternatives (chaque alternative étant définie par un certain nombre d'attributs qui varient en fonction des différentes alternatives) ou de hiérarchiser ceux-ci en fonction des caractéristiques qui les définissent. Les scénarios que nous utiliserons seront construits de manière à évaluer et quantifier l'accroissement de valeur conférée aux produits de terroir.

L'enquête conduite en Corse auprès des touristes (Delsol, 2017) révèle que, de façon générale, comme dans d'autres territoires (Bessière *et al.*, 2016), la consommation des produits de terroir est rarement la motivation première de la visite bien qu'elle fasse partie intégrante de l'expérience touristique vécue lors du séjour. Le prix n'est pas cité comme étant un critère décisif dans le choix des produits tandis que l'affichage sur l'origine du produit et l'existence de signes officiels de qualité le sont. Trois profils de touristes-consommateurs peuvent être en outre identifiés :

- Les consommateurs occasionnels, pour qui la consommation des produits de terroir emblématiques (charcuterie, fromage) fait partie des incontournables du voyage, à goûter et déguster avant de repartir et à glisser comme souvenir dans sa valise.
- Les consommateurs curieux, pour qui les spécialités gastronomiques locales sont absolument indissociables de la découverte des patrimoines et des spécificités culturelles locales dont ils sont des marqueurs identitaires. Ces touristes cherchent à découvrir une grande diversité de produits locaux (charcuterie, fromage, vin, miel, huile, etc.) et les dégustent dès que possible, dans différents lieux (restaurant, épiceries fines, chez eux). Ils affirment aussi souvent vouloir soutenir l'économie de proximité.
- Les consommateurs soucieux de la qualité et de l'authenticité des produits, qui recherchent avant tout des produits bio et labellisés. Consommateurs avertis, ils ne transigent pas avec la garantie de l'origine des matières premières et le respect des normes environnementales et sanitaires prime.

Les résultats de cette première enquête exploratoire serviront de base à une étude économétrique à venir s'appuyant sur l'identification des attributs caractéristiques des différents profils de touristes-consommateurs.

RÉFÉRENCES

- Allain B., 2015, *Les circuits courts et la relocation des filières agricoles et alimentaires*, rapport d'information à l'Assemblée nationale déposé le 7 juillet 2015 [en ligne : www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-info/i2942.pdf].
- ATC, 2015, *Enquête image : leviers et freins de la visite de la destination Corse* [en ligne : www.corsica-pro.com/fr/observatoire/etudes/barometres-conjonctures].
- Bessière J., Mognard É., Tibère L., 2016, « Tourisme et expérience alimentaire », *Téoros*, 35(2) [en ligne : teoros.revues.org/2928].
- Castelain J.-P., 2006, « Approches de l'île », *Ethnologie française*, XXXVII(2), p. 401-406.
- Charton-Vachet F., Lombart C., 2015, « Nouvelle approche conceptuelle et opérationnelle du lien entre un individu et sa région : l'appartenance régionale », *RAM*, 30(1), p. 52-80.
- Delfosse C., 1997, « Noms de pays et produits du terroir : enjeux des dénominations géographiques », *L'Espace géographique*, 26(3), p. 222-230.
- Delfosse C. (dir.), 2011, *La mode du terroir et des produits alimentaires*, Paris, Les Indes savantes.
- Delsol Y., 2017, *La consommation des produits de terroir par les touristes en Corse*, rapport de stage programme ANR – MEDINNLOCAL, septembre 2017, LISA.
- Fabiani J.-L., 2001, « La Corse ou les servitudes de l'authenticité », *Études*, 2001/7, p. 140.
- Fort F., Fort F., 2006, « Alternatives marketing pour les produits de terroir », *Revue française de gestion*, 2006/3, n° 162, p. 145-159.
- Furt J.-M., Tafani C., 2017, « L'authenticité, une stratégie de développement touristique ? Analyse à partir d'une recherche-développement sur l'agritourisme en Corse », *Téoros*, 36/1 [en ligne : journals.openedition.org/teoros/3014 consulté le 12/01/18].

Louvière J. J., Flynn T. N., Carson R. T., 2010, « Discrete choice experiments are not conjoint analysis », *Journal of Choice Modelling*, 3(3), p. 57-72.

Pecqueur B., 2001, « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et services territorialisés », *Économie rurale*, vol. 261, p. 37-49.

Pecqueur B., 2011, « Les terroirs constituent-ils un objet économique ? », in C. Delfosse (dir.), *La mode du terroir et des produits alimentaires*, Paris, Les Indes savantes, p. 59-71.

LES AUTEUR.E.S

Claudio Detotto

Università di Corsica – LISA
detotto@univ-corse.fr

Sauveur Giannoni

Università di Corsica – LISA
giannoni@univ-corse.fr

Dominique Prunetti

Università di Corsica – LISA
prunetti@univ-corse.fr

Caroline Tafani

Università di Corsica – LISA
tafani@univ-corse.fr

Tartan, Shortbread, Whisky and the Stag: Representations and Realities of the Scottish Highlands and Islands

AUTHOR

Andrzej ZIELENIEC

ABSTRACT

The people and landscapes of the Scottish Highlands and Islands have a long history. This history of occupation and inhabitation combined with some of the most stunning and impressive upland and coastal landscapes in the world, fine cuisine, traditional and contemporary arts, crafts and culture means that they are popular as a destination for tourism. However, tourism as well as the representation of the region, its histories and people in film and TV, creates impressions and expectations that are either construed in a mythical past or devoid of contemporary references to and portrayal of the realities for the people who live there all year round. This paper will analyse how both tourism agency discourses and the depiction of the Scottish Highlands and Islands in fictional film create what Urry has called *The Tourist Gaze* (1990) and what Berger emphasised as *Ways of Seeing* (1972) and how this conflicts with the realities of living in the region.

KEYWORDS

Tourism, Representation and Reality, Scottish Highlands and Islands, film and TV fiction

RÉSUMÉ

Les gens et les paysages des Highlands et des îles écossaises ont une longue histoire. Cette histoire d'occupation et d'habitation combinée à certains des paysages les plus impressionnants de montagne et de littoral dans le monde, à une cuisine raffinée, des arts traditionnels et contemporains, de l'artisanat et de la culture, sont populaires comme destination touristique. Cependant, le tourisme ainsi que la représentation de la région, son histoire et ses populations dans le cinéma et la télévision, créent des impressions et des attentes qui sont soit interprétées dans un passé mythique, soit dépourvues de références contemporaines et de représentation des réalités pour les personnes qui y vivent toute l'année. Cet article analysera comment les discours des agences de tourisme et la représentation des Highlands et des îles écossaises dans les films de fiction créent ce que Urry a appelé le *regard touristique* (1990) et ce que Berger a souligné comme *façons de voir* (1972) et comment cela peut rentrer en conflit avec les réalités de vivre dans la région.

MOTS CLÉS

Tourisme, représentation et réalité, Highlands et îles écossaises, fiction cinématographique et télévisuelle

INTRODUCTION

The people and landscapes of the Scottish Highlands and Islands have a long history. Whilst there is a clear connection and expression of an indigenous culture there have also been a long list of invasions and migrations that have influenced the distinct character of the region. This history of land use, occupation and inhabitation has at times been viewed as marginal to the development and experience of modern social and political structures. This has led to

and left a legacy of outward immigration, depopulation, low population densities and limited educational and employment opportunities. Further, legislation and economic priorities have created vast private and publicly owned estates which have been organised and developed for a range of economic activities based on a rural agriculture and industry serving the needs primarily of forestry and commercial hunting, shooting and fishing. Whilst there is some industry and small scale craft manufacturing, the economic base of the region has required heavy subsidy and support from local, national and European Union investment in public services and infrastructure.

1. THE IMPORTANCE OF TOURISM FOR A RURAL ECONOMY

The relative geographical isolation and small population of the region, combined with some of the most stunning and impressive mountain, upland and coastal landscapes in the world, historical and heritage sites, fine cuisine, traditional and contemporary arts, crafts and culture means that the Scottish Highlands and Islands have become popular as a destination for tourism. This is reflected in marketing and advertising strategies that are used to represent the region as a relatively uninhabited “wildscape” on the periphery of Europe which offers a range of outdoor leisure and recreational pursuits, in unspoilt landscape with the promise of the opportunity to “leave the world behind”, explore nature and oneself in relative isolation, removed from the crowds, pace and pressures of modern urban existence. Thus tourism has become an important industry generating significant income revenue and employment in the region. However, tourist marketing and advertising discourses most often represent the landscape and the region as an ideal typical destination for a wide range of outdoor pursuits and activities, with the opportunity to experience “traditional” culture, heritage and history. In many if not all of these tourist descriptions and discourses, the landscapes and region are featured as being devoid of any mention or representation of the indigenous population who lives in the area all year round (Visit Scotland Tourism in Northern Scotland, 2011; Pateman, 2012). The paucity of representation and discussion of the local population reflects a prioritisation on the needs of the visitor and the role of locals as service providers or as stereotyped characters (replete with bagpipes, beards, kilts, odd accents and an insatiable taste for whisky).

Similarly, and one which is used by the tourism industry in its marketing strategies, Highlands and Islands region is featured as locations as well as the source of narratives and historical context, in a wide range of films and TV, both fictional and documentary. In most of these, the landscape, or the historical struggle for independence, clan society and warfare, romantic struggles against foes or nature, depict the region in aspic or as historical stereotypes, or a natural wildscape devoid of modern local inhabitants. In these film and TV representations, impressions and expectations are created and promoted that are either construed in a mythical past or devoid of contemporary references to and portrayal of the realities of the people who live there all year round, and not just as visitors. The highlands and islands have become a movie set against which a relatively small number of plots and narratives are played out.

2. REPRESENTATIONS VERSUS REALITIES

In both cinematic/TV and tourism marketing approaches what is presented is what John Urry called *The Tourist Gaze* (1990). A particular set of expectations of experience of what will be found when one visits. Specific sites and locations are promoted from which the visitor can collect photographic and memory panoramas as highlighted in tourist guides, itineraries, routes and planned journeys. John Berger emphasised that these *Ways of Seeing* (1972) are social constructions operating within narrow parameters that effect how one understands and

experiences what is represented in what one “sees”. The argument here is that this may well conflict with the realities of living in the region.

This paper will present examples of both tourism agency discourses and the depiction of the Scottish Highlands and Islands in fictional films, which create an “imagined” and “mythical” expectation of the Highlands and Islands. It will be argued that these dominant representations and narratives ignore how landscape and place as a social construction is rife with juxtapositions and conflicts (Cosgrove, 1984; Mair, 1999; Stewart & Strathern, 2003) that impact on visitor expectations and the lived experience of local populations. This reflects not only conflicts within modernity in which rurality has been marginalised to the overwhelming priorities and importance of the urban, but also increasingly how material artefacts, cultural legacies, products and landscapes are reflected and represented in dominant marketing discourses and fictional accounts of the people, the history and the region. As such, they often do not take account or acknowledge the struggle for social, economic and community survival and sustainability. These included a range of social, economic and health issues that are exacerbated by the difficulty of providing infrastructure and services in such a region that is not only geographically isolated but also covers a very large land mass with a dispersed population. These factors have not only left indelible marks on the predominantly rural landscape of the Scottish Highlands and Islands but also on the people who live there as permanent residents (McKendrick, *et al.*, 2016). These aspects of infrastructure inadequacy, essential service provision and rural poverty are underplayed and ignored in the dominant representations of tourist industry discourses and rarely, if ever, covered in film and TV depictions of the region. The needs and priorities of the tourism industry and visitors will be explored using a range of examples drawn from textual analysis of media campaigns and news reports to provide evidence of the consequences of over-popularising particular locations and experiences without adequate or appropriate investment in infrastructure and services or sensitivity. The everyday lived experiences and priorities of the permanent population will be investigated using official statistics, survey data and semi-structured interviews to contrast their lived realities against the “mythic” representation of their rural existence.

3. DISCUSSION

This paper will demonstrate through a series of illustrated examples (from film/TV and the tourism industry) how specific “images” of the Highlands and Islands are promoted and marketed. Ones that focus on leisure and recreation and an unspoilt and (uninhabited) landscape “open” to the tourist for their enjoyment. I will contrast these with the reality of rural poverty and (under)employment, expensive or inadequate services and infrastructure, isolation, depopulation, absentee landlords and corporate owned estates, etc. That is, the “mythic” idealism of the unspoilt Highlands and Islands countryside which promotes the idyll of second homes and holiday cottages, “wild” untamed nature, and a packaged culture of kilts, tartans, bagpipes, shortbread, whisky, and solitude will be contrasted with the “reality” of Highlands and Islands life for the settled local population, using a range of social and economic empirical data as well as illustrated examples, photographs, literary and cultural sources combined with a textual and discourse analyse that employs a sociological imagination to demonstrate the competing realities of the region and the impacts and effects of the imbalance between them.

Whilst this paper is a “case study” of a particular region of Scotland, the parallels with other “popular” tourist destinations and regions, in which their representation in popular media and in tourist marketing discourses contrast with local experience, provide insights into how symbolic

production contributes to «tourism attractiveness” which can both ignore the realities of life in the regions/areas or contribute to pressures on stressed social and physical infrastructures. It thus, reflects and analyses themes and issues relevant to the stated aims and themes of the session, and extends the focus by using a range of perspectives and multidisciplinary data and approaches.

REFERENCES

- Bevan M., Rhodes D., 2005, *The Impact of Second and Holiday Homes in Rural Scotland Research from Communities*, Scotland Report, n° 58.
- Berger J., 1972, *Ways of Seeing*, London, Penguin.
- Cosgrove D., 1984, *Social Formation and Symbolic Landscape*, Madison, WI, University of Wisconsin Press.
- Mair R., 1999, *Approaches to Landscape*, London, MacMillan.
- McKendrick J.H., Mooney G., Scott G., Dickie J., McHardy F. (eds.), 2016, *Poverty in Scotland 2002*, London, Child Poverty Action Group.
- Pateman T., 2012, *Rural and urban areas: comparing lives using rural/urban Classifications*, London, Office for National Statistics Regional Trends, 2010/11, n° 43.
- Rojek C., 1993, *Ways of Escape*, London, MacMillan.
- Stewart P.J., Strathern A., 2003, *Landscape, Memory and History*, London, Pluto.
- Urry J., 1990, *The Tourist Gaze*, London, Sage.
- Visit Scotland Tourism in Northern Scotland, 2011, *Highlands & Islands, Aberdeen & Grampian, Orkney & Shetland Factsheet*, Edinburgh, Visit Scotland.

THE AUTHOR

Andrzej Zieleniec
Keele University
a.zieleniec@keele.ac.uk

L'agroécologie, une nouvelle valeur pour le développement des territoires ? Expériences de politiques municipales autour de Montpellier et Nîmes

AUTEUR.E.S

Pascale SCHEROMM, Thomas PRUD'HON, Lucette LAURENS

RÉSUMÉ

En France, la légitimité politique de l'agroécologie est posée dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, qui la définit comme un projet de société. Les différents échelons institutionnels et politiques s'en emparent progressivement. Dans cette communication, nous nous interrogeons sur la diffusion du projet agroécologique, en tant que projet politique à l'échelle des petites communes. Comment les élus, et sur la base de quelles représentations, se saisissent-ils de l'injonction à l'agroécologie ? Font-ils de l'agroécologie un réel projet pour leurs territoires ? L'étude que nous avons menée dans 15 communes périurbaines des départements de l'Hérault et du Gard a pour objectif d'explorer cette question. Elle s'attache à définir la nature de la relation des actions agroécologiques mises en place aux territoires municipaux étudiés, à savoir comment elles participent au projet communal : sont-elles à l'origine du projet ou en sont-elles seulement une composante ?

MOTS CLÉS

Agroécologie, développement territorial, politiques municipales, représentations, élus

ABSTRACT

In France, the political legitimacy of agro-ecology is set as a society project within the State-level Law on agriculture, food and forest from the 13th of October 2014. Since then, the different institutional and political levels have been seizing it gradually. In this communication, we question the dissemination of agro-ecological projects at the scale of small municipalities. How do elected representatives grasp this issue? On the basis of what representations? Do they make agro-ecology a real project for their territories? The study which we led in 15 outlying municipalities of the Hérault and Gard French departments aims at exploring these questions. It attempts to define the nature of the relation between agro-ecological actions and municipal territories, how they actually participate in the municipal project: are they at the origin of the project or only a component?

KEYWORDS

Agroecology, Territorial development, Municipal policies, Representations, Elected representatives

La transition écologique est aujourd'hui au cœur des préoccupations citoyennes et politiques et propose un nouveau paradigme renouvelant les manières de consommer, produire, travailler et vivre ensemble. Dans le secteur agricole et alimentaire, cette transition s'articule autour du concept d'agroécologie. S'appuyant sur une démarche holistique mettant le fonctionnement des systèmes vivants au centre de la conception du système de production, l'agroécologie s'est construite en opposition avec les fondements de l'agriculture industrielle, en tant qu'approche scientifique des agroécosystèmes (Altieri, 1986 ; Gliessman, 1998). Elle

s'appuie sur des principes d'autonomie, de solidarité et d'échanges de savoirs pour aller vers davantage de résilience et de durabilité. Son champ s'étend aujourd'hui à celui du système alimentaire, dans l'objectif de le relocaliser (Dalgaard *et al.*, 2003 ; Francis *et al.*, 2003). En tant que nouveau paradigme, elle est ainsi vectrice d'un pouvoir transformateur et peut être associée à un nouveau projet de société pour un développement plus durable. La transition agroécologique est un défi particulier dans les zones périurbaines qui, confrontées à une forte pression urbaine, doivent non seulement inventer de nouvelles manières de produire et de consommer, mais aussi trouver des solutions innovantes face à l'enjeu fondamental que sont la préservation et la remise en valeur du foncier agricole.

En France, la légitimité politique de l'agroécologie a été posée dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, qui la définit comme un projet de société partagé entre tous les acteurs de l'agriculture. Même si sa déclinaison aux échelles territoriales reste floue, les différents échelons institutionnels et politiques s'en emparent progressivement et inventent sa mise en œuvre à l'échelle locale.

Dans cette communication, nous nous interrogeons sur la diffusion du projet agroécologique aux échelles municipales, en dehors du cercle des seuls acteurs de l'agriculture. Comment le projet agroécologique, en tant que projet politique, perfore-t-il à ces échelles ? Comment des acteurs politiques locaux, et sur la base de quelles représentations, se saisissent-ils de l'injonction à l'agroécologie à l'échelle de leur territoire d'action ? Ces acteurs font-ils de l'agroécologie un projet pour leurs territoires, vécus, perçus, appropriés (Di Méo, 1996) ? Par leur intégration dans des périmètres intercommunaux, les communes ont perdu ou transféré certaines de leurs prérogatives. Cependant, elles se caractérisent encore par les actions de leurs élus locaux, de groupes sociaux susceptibles de se mobiliser et d'engager une action collective, ou par des projets collectifs visant à développer la vie communale. L'échelle municipale apparaît de ce fait toujours pertinente pour identifier et saisir la territorialisation de l'agroécologie. Cette territorialisation se caractérise par la construction conjointe de projets agroécologiques entre acteurs agricoles et urbains, publics et privés, politiques et de la société civile, dans un périmètre géographique qui a du sens pour l'ensemble de ces acteurs. Devenant agroécologique, la nature même du projet agricole peut être amenée à changer, passant du sectoriel au transversal.

L'étude et l'analyse d'initiatives agroécologiques communales permettent de définir la nature de la relation de ces actions aux territoires sur lesquels elles sont mises en œuvre et la manière dont elles participent au projet du territoire : sont-elles à l'origine, au cœur du projet ou en sont-elles seulement une composante (dans le sens d'objet intermédiaire) (Debarbieux, 2015) ? Nous avons mené une recherche exploratoire de ces initiatives dans des communes, essentiellement périurbaines, des départements de l'Hérault et du Gard, autour de Montpellier et de Nîmes. Cette recherche s'insère dans le projet Abeille financé par la Fondation Carasso (en partenariat avec la Fondation de France), visant à documenter, accompagner et dynamiser des initiatives agroécologiques dans des territoires périurbains autour de Montpellier et de Nîmes. Il explore la façon dont les acteurs territoriaux mettent en œuvre et articulent les différentes dimensions de l'agroécologie : alimentation, production, environnement et développement territorial.

Nous avons répertorié et analysé des initiatives de petites communes visant à réhabiliter ou développer une agriculture respectueuse de l'environnement sur leur territoire. En effet, si

un certain nombre de travaux portent sur les actions mises en place par les grandes métropoles, les conditions dans lesquelles des communes à faibles moyens s'engagent dans l'agroécologie sont mal connues. Comme il n'existe pas de bases de données permettant de connaître les communes menant des expériences agroécologiques, nous avons retenu quatre variables de contextualisation permettant la constitution d'un échantillon de communes pouvant mener des initiatives agroécologiques. Ces variables sont associées à une injonction d'ordre réglementaire (préservation des périmètres de captage Grenelle), à un engagement des communes en faveur de l'environnement (charte Terre saine/zéro phyto), d'une alimentation plus saine (« un fruit à la récré ») ou du développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement (nombre d'exploitants en agriculture biologique présents sur la commune). Une première vague d'entretiens a été menée auprès des élus de communes repérées sur la base de ces quatre variables. À partir de ces entretiens, nous avons pu compléter notre échantillon en y intégrant d'autres communes reconnues par les élus enquêtés pour avoir mené des initiatives agroécologiques. L'analyse des entretiens nous a permis de dresser une double typologie : 1) des communes étudiées et 2) des initiatives agroécologiques menées par ces communes. Au-delà de la construction de la connaissance de la réalité de l'agroécologie territoriale dans les petites communes du Gard et de l'Hérault, l'analyse des réponses des élus permet d'identifier les représentations qu'ils se font de l'agroécologie, leurs motivations pour agir et les freins qu'ils rencontrent. Ces représentations sont très dépendantes du profil des élus. Les acceptions du concept d'agroécologie dépendent en effet fortement des acteurs qui le mobilisent (Norder *et al.*, 2016).

Nos résultats montrent que les élus des petites communes sont aujourd'hui un des acteurs du développement de l'agroécologie territoriale. Leurs initiatives sont confrontées à un certain nombre de verrous, en particulier l'accès au foncier agricole et sa sécurisation et les montages juridiques et financiers des projets. La volonté des élus et leur capacité à entraîner d'autres acteurs apparaissent comme les déterminants principaux de la mise en œuvre d'initiatives agroécologiques. Cependant, les types de productions (industrielle, commerciale vs circuits courts, labellisés ou non...) et de cultures, la réalité agricole communale (relations avec le monde agricole, demandes d'installation agricole...) et l'application de la réglementation environnementale (périmètres de protection, enjeux sanitaires...) dans les communes étudiées apparaissent également comme des facteurs déclencheurs dans la prise de décision des élus.

Ces résultats seront discutés au prisme de l'agroécologie, entendue comme une nouvelle valeur mise au service du développement territorial. À l'échelle des territoires, l'agroécologie n'est en effet pas seulement une nouvelle conception des systèmes de production et des modes de gestion sur des bases écologiques (Gascuel-Oudou & Magda, 2015). Elle intègre aussi les objectifs de produire de nouvelles formes d'organisation spatiales et sociales (renforcer par exemple la protection des espaces agricoles, en s'appuyant sur les documents d'urbanisme), de nouvelles configurations d'acteurs qui contribuent à la gestion durable des ressources (conforter la réalité et les attendus en matière de multifonctionnalité des espaces agricoles). La relation entre agroécologie et projet de développement territorial est riche et ambivalente du fait que l'agroécologie peut renouveler les pratiques du développement territorial en devenant une ressource à la fois immatérielle et matérielle appropriée par les acteurs au service d'actions variées (Landel *et al.*, 2009). Le territoire peut alors en quelque sorte être transformé par les nouvelles actions et initiatives générées (Piroux *et al.*, 2010). Pourtant, si ces dernières supposent une reterritorialisation des pratiques agricoles et alimentaires, les territoires n'en acquièrent pas toujours pour autant une réelle identité agroécologique.

Nous chercherons en particulier à comprendre si l'agroécologie est mise au service du projet communal, auquel cas elle peut être instrumentalisée (émarger à des lignes de financement) et correspond alors à un objet de médiation (au service de l'amélioration du cadre et de la qualité de vie par exemple), ou bien si elle représente une nouvelle composante de ce projet territorial et devient alors une valeur en soi ? Elle se développe alors sur des espaces dédiés et les enjeux agricoles et alimentaires acquièrent une nouvelle identité dans les projets politiques communaux, voire les orientent.

RÉFÉRENCES

- Altieri M., 1986, *Agroécologie. Bases scientifiques d'une agriculture alternative*, Debard.
- Dalgaard T., Hutchings, N. J., Porter J. R., 2003, « Agroecology, scaling and interdisciplinarity », *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 100(1), p. 39-51.
- Debarbieux B., 2015, *L'espace de l'imaginaire. Essais et détours*, Paris, CNRS éd.
- Di Méo G., 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.
- Francis C., Lieblein G., Gliessman S., Breland T. A., Creamer N., Harwood R., Salomonsson L., Helenius J., Rickerl D., Salvador R., Wiedenhoef M., Simmons S., Allen P., Altieri M., Flora C., Poincelot R., 2003, « Agroecology: the ecology of food systems », *Journal of sustainable agriculture*, 22(3), p. 99-118.
- Gascuel-Odoux C., Magda D., 2015, « Gérer les paysages et les territoires pour la transition agroécologique », *Innovations agronomiques*, n° 43, p. 95-106.
- Gliessman S. R., Engles E., Krieger R., 1998, *Agroecology: ecological processes in sustainable agriculture*, CRC Press.
- Landel P.A., Senil N., 2009, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires* [en ligne : developpementdurable.revues.org/7563].
- Norder L. A., Lamine C., Bellon S., Brannenburg A., 2016, « Agroecology: polysemy, pluralism and controversies », *Ambiente & Sociedade*, São Paulo, XIX(3), p. 1-20.
- Piraux M., Silveira L., Diniz P., Duque G., 2010, « La transition agroécologique comme une innovation socio-territoriale », in E. Coudel *et al.*, *ISDA 2010*, Montpellier, CIRAD-INRA-SupAgro.

LES AUTEUR.E.S

Pascale Scheromm
INRA Montpellier – Innovation
pascale.scheromm@inra.fr

Thomas Prud'hon
INRA Montpellier – Innovation
toma.prudhon@hotmail.fr

Lucette Laurens
INRA Montpellier
lucette.laurens@univ-montp3.fr

La connaissance comme valeur ajoutée. Représenter les territoires de l’informel Hasköy, Hamidiye, Karanfilköy, Kuzguncuk à Istanbul

AUTEUR

Aysegül CANKAT

RÉSUMÉ

La contribution fera part d’un travail de terrain à Istanbul et de la possibilité de produire de la connaissance empirique et théorique à partir de ce dernier par deux entrées : la place spécifique du dessin/re-dessin comme outil de production de connaissance et la nécessité de considérer l’informel dans une attitude qui ne l’oppose pas au formel. Quatre quartiers, Hasköy, Hamidiye, Kuzguncuk, Karanfilköy constitueront des exemples où les valeurs non marchandes¹ deviennent visibles.

MOTS CLÉS

Habitat informel, Istanbul, dessin/re-dessin, culture de l’habiter, *gecekondu*

ABSTRACT

The contribution will show fieldwork in Istanbul and the production of empirical and theoretical knowledge in two domains: the specific place of drawing/re-drawing as a tool for the production of knowledge and the need to consider the informal out of the framework that opposes it to the formal. Four informal settlements, Hasköy, Hamidiye, Kuzguncuk and Karanfilköy, will constitute examples where non-market values¹ can be visible.

KEYWORDS

Informal settlements, Istanbul, Drawing/re-drawing, Live’s culture, Gecekondu

1. LES TERRITOIRES DE L’HABITAT INFORMEL, UNE ÉTENDUE EXPONENTIELLE

L’habitat informel, désignant une production spatiale sans architecte et sans planification, est le fruit des processus liés aux savoir-faire et aux savoir-vivre. Il constitue une modalité non marginale d’établissement humain dans les grandes métropoles en développement, dont Istanbul². En Turquie, une partie non négligeable de la population urbaine³ habite encore dans les « *gecekondu* » – littéralement « posé de nuit » – qui ont comblé, depuis la fin des années quarante, l’absence d’une politique de logement affirmée et mise en œuvre par l’État et les collectivités, et ont constitué une réponse à l’impossibilité de faire face à la migration interne qui s’est accélérée dès 1945. Plutôt rurales et économiques dans un premier temps puis urbaines et politiques dans les années 90, l’habitat informel a constitué le mode le plus répandu et la réponse la plus rapide à la nécessité d’habiter des populations migrantes. De 30 000 en 1948, dont 5 000 à Istanbul, le nombre de *gecekondu* atteint 650 000 en 1972,

1 Résilientes, soutenables, spatiales.

2 14 657 434 habitants, fin décembre 2015.

3 Attention à la confusion entre l’habitat informel et les constructions illégales. Si les *gecekondu* ont un statut illégal, toute construction illégale n’est pas informelle. Les chiffres annoncés, par l’élargissement de l’illégalité au-delà de l’habitat informel, représentent l’ensemble sans faire la part spécifique des *gecekondu*. Actuellement à Istanbul, sur un parc de 2,5 millions de constructions, plus de la moitié ne sont pas conformes aux lois et réglementations en vigueur.

dont 165 000 à Istanbul (Tekeli, 1994). Sa raison d'être première d'abri pour habiter s'est peu à peu perdue et, dès les années 70 (Senyapili, 1981), les jeux de profit et de spéculation ont commencé à inscrire les quartiers d'habitat informel dans des registres allant au-delà d'une réponse à une nécessité vitale.

2. L'ILLÉGALITÉ COMME MISE À DISTANCE DE L'INFORMALITÉ

L'article n° 2 de la loi n° 775 relative aux *gecekondu*, promulguée le 20 juillet 1966, les définit comme « les constructions faites en dehors des réglementations précisées dans les textes législatifs et autres lois générales, sur des terrains n'appartenant pas officiellement à la personne qui réalise la construction et sans l'accord du propriétaire du terrain, et sans autorisation de construire ».

C'est donc l'illégalité qui caractérise le *gecekondu* qui a vu ses définitions se multiplier. Celle de Fehmi Yavuz, en 1953, explicite clairement cette double illégalité : « Les *gecekondu* sont des bâtiments édifiés précipitamment, la plupart du temps dépourvus des conditions de confort les plus élémentaires, et qui contreviennent aux lois sur la construction, sans tenir compte des droits du propriétaire du terrain où ils s'installent »⁴ (cité dans Pérouse, 2004).

Abritant des populations plutôt défavorisées économiquement, ces quartiers retiennent très rarement l'attention des architectes, des urbanistes et autres professionnels de la ville⁵, sauf comme terrains faciles à conquérir pour de grandes opérations immobilières.

Entre leur valeur spéculative et leur valeur habitée, les projets de renouvellement urbain privilégient la première et les remplacent en effaçant toute qualité sociale et spatiale. Or, les quartiers informels sont porteurs de qualités soutenables et résilientes que les nouveaux projets aspirent à créer.

3. UNE REPRÉSENTATION COLLECTIVE ISSUE DE LA MÉCONNAISSANCE

Dans l'imaginaire collectif, les territoires de l'habitat informel constituent les lieux de tous les maux. Cet imaginaire collectif est véhiculé et consolidé par le discours d'acteurs multiples qui ont des intérêts spéculatifs, politiques et financiers. Il se construit en s'appuyant sur le statut juridique du sol et de la construction (illégal), la pauvreté des propriétaires et des locataires, l'état de vétusté du bâti et la non-conformité aux normes d'hygiène et de confort. Cette réputation fragilise les quartiers de *gecekondu* et en fait des lieux dont la disponibilité est facile à obtenir pour des projets de grande envergure.

Mais cet imaginaire négatif est également le résultat d'un certain manque de connaissance. Les qualités non marchandes que fabriquent les cultures de l'habiter s'effacent devant les qualités marchandes que produit la valeur du foncier, aussi parce que les premières ne sont pas connues donc absentes des représentations que les différents acteurs font de ces territoires.

4 Yavuz F., 1953, « Bina yapımı teşvik », *İller ve Belediyeler Dergisi*, p. 63-68.

5 Par contre, parmi les nombreuses études sociologiques, monographies des profils socio-économiques et travaux sur les origines des populations et les logiques de migration, nous pouvons citer : Erder S., 2006, *Istanbul'a bir kent kondu, Ümraniye*, Istanbul, İletişim ; Isik O., 2009, *Nöbetlese yoksulluk, Sultanbeyli örneği*, Istanbul, İletişim ; Kurtulus H. (dir.), 2005, *Istanbul'da kentsel ayrışma*, Istanbul, Bağlam ; Yörükcan T., 2006, *Gecekonducular ve gecekondu bölgelerinin sosyo kültürel özellikleri*, Ankara, Nobel.

Partant du postulat que les cultures de l'habiter, observées dans les quartiers d'habitat informel, constituent une valeur non marchande inscrite dans le territoire, nous pouvons les considérer avec le même niveau d'attention que dans les quartiers planifiés et historiques. Ces valeurs s'appuient donc sur la diversité des relations dedans–dehors, des dispositifs qui les permettent et les systèmes d'articulations qui sont fabriqués. Les escaliers, les perrons, les seuils, les porches, les encorbellements, les alignements, les retraits, les cours, les jardins, les passages, les soupiroux, les auvents, les murets et leurs articulations, représentés avec précision et attention, révèlent les valeurs non marchandes : spatiales pour l'architecte, et sociales pour l'habitant.

4. RÉVÉLER LES QUALITÉS DES ESPACES ET DES USAGES

Les *gecekondu* sont donc porteurs de nombreuses qualités liées aux organisations sociales et aux spécificités spatiales. C'est dans l'objectif de révéler les riches spatialités des territoires de l'informel que je mène un travail de recherche dans douze quartiers⁶ de *gecekondu* à Istanbul qui sont constitués d'une imbrication de systèmes multiples. Considérés au départ comme le produit d'une culture qui s'appuie sur une économie artisanale et de « débrouille », presque préindustrielle, leur structure témoigne d'une rationalité topologique⁷. Un système interstitiel à Hasköy, un système en poche à Karanfilköy, un système en ruban à Kuzguncuk, sont des valeurs spatiales qui génèrent rassemblements, partages, échanges. Les dilatactions, les infiltrations, les gradations, les grappes constituent quelques-unes des qualités qui peuvent être opérantes pour penser le projet.

De formation architecte, l'outil privilégié que j'utilise dans ce travail est le dessin/re-dessin qui me permet de prendre des notes et de mener une enquête spatiale et territoriale. La représentation par le dessin, à différentes échelles de manière simultanée, et celle par le re-dessin, grâce à une certaine abstraction, permettent de rendre visibles les « valeurs de vie », spatiales et sociales, et contribuent à éloigner l'attractivité de la seule valeur marchande. Dans un premier temps, ce sont les qualités existantes qui sont révélées et, dans un deuxième temps, par le re-dessin et la schématisation, une abstraction se fait de manière à aller vers des représentations conceptuelles (constituer une référence) et vers un travail de théorisation (donner forme à l'informel).

Les multiples qualités des quartiers de l'habitat informel, notamment des espaces du dehors, ont orienté la réflexion vers leur considération comme système vivant et mouvant ; les valeurs révélées participent de la culture de l'architecte, comme connaissance et comme référence.

5. LES ESPACES OUVERTS COMME SYSTÈME DYNAMIQUE

Considérer le territoire comme système vivant nécessite de s'intéresser aux espaces ouverts, organisés mais pas forcément construits de manière fixe et durable. Ce sont les multiples dispositifs spatiaux fabriqués dans les espaces ouverts, leurs organisation/dimension/proportion/situations et d'autres marqueurs d'usages comme le mobilier, les arbres, les autres végétations, les vêtements, etc., qui permettent de mesurer la valeur non marchande des territoires de l'informel. Observés, relevés, analysés, ces marqueurs peuvent participer à la diffusion des qualités et à la modification des représentations collectives (Cankat, 2014).

6 Il s'agit des quartiers de Sarıyer–Maden ; Sultangazi–Zübeyde Hanım ; Kâğıthane–Palıme çıkmaızı ; Kâğıthane–Gürsel ; Kâğıthane–Hamidiye ; Kâğıthane–Arıcılar ; Kâğıthane–Şirintepe ; Beyoğlu–Hasköy ; Şişli–Karanfilköy ; Beşiktaş–Muradiye ; Üsküdar–Kuzguncuk.

7 Voir le projet de Giancarlo di Carlo pour le village de Colletta di Castelbianco, « L'architecture crustacée » (1993-1996).

Ces dispositifs témoignent de diverses gradations entre l'espace public et l'espace privé de l'habitation. Les espaces de relation débordent souvent de leurs limites juridiques, et se créent une capillarité et/ou une porosité de l'espace qui participent à qualifier et à définir les articulations et à inscrire cet habitat dans un système dynamique vivant.

La contribution mettra en avant les deux hypothèses qui motivent la nécessité d'une meilleure connaissance des territoires de l'habitat informel, au-delà de l'efficacité attendue pour une meilleure pratique professionnelle. En premier lieu, la place spécifique du dessin/re-dessin comme outil de production de connaissance. En effet, cet outil privilégié des architectes permet de révéler les valeurs non marchandes des territoires habités. Deuxième hypothèse, la nécessité de considérer l'informel sortant du cadre qui l'oppose au formel. En effet, dans l'informel, c'est le processus de fabrication spatiale qui est intéressant par rapport aux questions de société que nous nous posons et non la forme, qui est le résultat de ce processus.

Cette contribution fera part du travail de terrain et de la possibilité de produire de la connaissance empirique et théorique à partir de ce dernier. Quatre quartiers d'habitat informel à Istanbul, Hasköy, Hamidiye, Kuzguncuk, Karanfilköy constitueront les lieux concrets d'expérimentation et d'exemplification.

6. LE DESSIN/RE-DESSIN COMME OUTIL DE PRODUCTION DE CONNAISSANCE

Le dessin, par son rôle actif dans le processus de recherche, et le re-dessin, par sa capacité d'abstraction, peuvent être considérés comme des outils de pensée et de théorisation.

Le dessin comme processus de pensée permet de comprendre la structure et l'articulation des éléments, comment un élément fonctionne et ce qu'il met en articulation.

Une fois comprises leurs conditions de production, le travail d'abstraction opéré à partir de l'habitat informel par le re-dessin me permet d'imaginer des dispositifs contemporains qui contiennent les qualités soutenables et résilientes attendues par tous les acteurs de la ville et par les habitants. Les singularités spatiales de l'informel et leurs variations portent en elles le risque de leur effacement si elles sont représentées avec les méthodes et outils conformes de l'architecte.

Deux attentions particulières sont donc nécessaires lors de la production de cette connaissance spécifique : celle de voir ce qui est *a priori* invisible car en dehors de notre culture de regard et, liée à la représentation, celle de ne pas perdre les qualités de ce qui est informel dans l'intention de donner forme par la représentation.

7. DONNER FORME À L'INFORMEL

Si l'informel refuse toute représentation de forme (imitation, vraisemblance), alors la représentation doit avoir un statut autre que de représenter une réalité formelle (abstraction, conceptualisation, schéma théorique), loin d'une copie conforme d'un produit fini quelconque.

Albrecht Dürer essaye de réguler la variation pour tenter de domestiquer « l'informe (*unges-talt*) qui vient s'entrelacer à notre ouvrage » (cité dans Cache, 2016 : 423). Il met en place « des outils opérationnels (diagrammes opérationnels) pour générer des courbes ». Mais la courbe serpentine ne sera pas représentée comme figure même si l'outil mathématique qui permet de la construire théoriquement est en place. « Tandis que Dürer ne percevait que trop

bien à quel point l'informe hantait ses peintures et ses gravures (entreprise de dé-démonisation : queue du diable, bête de l'apocalypse...), il s'efforcerait dans sa géométrie d'instrumentaliser la ligne serpentine et de la réguler pour n'en plus laisser qu'un souvenir abstrait en l'absence de toute figuration » (cité dans Cache, 2016 : 466).

La forme, si je la considère comme un état de l'informe, change de statut et n'est plus pensée comme une fin mais comme un moment dans le processus. Cela permet d'échapper à une dualité qui oppose le formel à l'informel et de dépasser la crainte de sa représentation qui lui enlèverait ses qualités spécifiques.

8. FORMEL/INFORMEL : DE L'OPPOSITION À LA SIMULTANÉITÉ

Il n'est pas nouveau de penser le formel et l'informel en simultanéité et en complémentarité plutôt qu'en opposition puisque, dans le champ étendu⁸ de l'architecture, cette coexistence est ancienne, à toute échelle, depuis que l'homme érige son habitat (ordre naturel) et ses lieux de culte (ordre divine), et se manifeste dans les écrits dès les premiers traités d'architecture. Plus tard, Laugier⁹ énonce, en 1753, ses réflexions théoriques pour la ville où la nature et l'ordre en fabriqueraient la structure ensemble. Et la même attitude se lit chez Milizia¹⁰ : « [...] l'on y trouve ensemble l'ordre et la bizarrerie, l'Eurythmie et la variété : ici, les rues se séparent en étoile, là en patte d'oie, d'une part en épi, de l'autre en éventail, plus loin elles sont parallèles, et partout des *trivii* et des *quadrii*, diversement disposés, avec une multitude de places, de formes de grandeur et de décoration toutes différentes » (cité dans Tafuri, 1979).

L'informel intéresse et hante, car il échappe à nos catégories maîtrisées, et nous qualifions très simplement de chaos cette organisation de la diversité et de la singularité que nous ne comprenons pas, ou si, mais intuitivement. C'est justement là que résident les qualités à révéler de l'informel, dans sa capacité à devenir référence projectuelle.

9. RÉVÉLER POUR CONNAÎTRE ET PROJETER

Par un processus *input/output*¹¹, le « travail de révélation » mené sur les territoires des *geekondus* va bien au-delà d'une recherche empirique qui s'attache à un terrain spécifique dans le seul objectif de produire une connaissance exclusivement locale. Ce travail, pour résumer, se déroule en quatre temps croisés : l'observation et la description des espaces dans leur contexte ; la vérification de la multiplicité et de la déclinaison des dispositifs en différents usages dans différents lieux à partir des relevés ; la schématisation qui permet de conceptualiser ; la mise en œuvre de la connaissance produite.

Révéler les qualités non marchandes des territoires de l'habitat informel ouvre la voie à la constitution de références pour les projets de renouvellement urbain et/ou pour des nouveaux projets où ces qualités agissent comme des externalités positives qui auraient capacité à ajouter également de la valeur marchande.

8 Édifices-villes-territoires, en référence à Alberti dans *De re aedificatoria*, Alberti L.-B., *L'art d'édifier*, traduit du latin, présenté et annoté par Caye & Choay, 2014, Paris, Seuil.

9 Marc-Antoine Laugier (1713-1769).

10 Francesco Milizia (1725-1798).

11 *Input* : connaissance locale ; *process* : théorisation/conceptualisation par l'abstraction ; *output* : nouvel espace, nouveau système (par la re-spatialisation dans un contexte différent de la connaissance locale traitée par le *process*).

RÉFÉRENCES

- Cache B., 2016, *Toujours l'informe. Géométrie d'Albrecht Dürer*, Lausanne, PPUR.
- Cankat A., 2014, « L'habitat spontané à Istanbul. Inscrire l'impermanence dans la durée par un fondement scientifique », *Philotope*, n° 10, p. 81-88.
- Pérouse J.-F., 2004, « Les tribulations du terme *gecekondu* (1947-2004) : une lente perte de substance. Pour une clarification terminologique », *European Journal of Turkish Studies*, 1 | 2004 [en ligne : journals.openedition.org/ejts/117].
- Senyapili T., 1981, *Gecekondu*, « çevre » *işçilerin mekanı*, Ankara, ODTÜ.
- Tafari M., 1979, *Projet et Utopie*, Bruxelles, Dunod.
- Tekeli I., 1994, « *Gecekondu* », in *Istanbul Ansiklopedisi*, tome 3, Istanbul, Tarih Vakfı Yayinlari, p. 381-385.

L'AUTEUR

Aysegül Cankat
ENSAG – AE&CC
aysegul.cankat@grenoble.archi.fr

Rendre visibles et discutables les valeurs d'un territoire à travers une démarche participative : une étape (indis)pensable ?

AUTEURES

Fabienne BARATAUD, Laura SEGUIN

RÉSUMÉ

Cette contribution porte sur l'intérêt de penser l'explicitation des valeurs propres aux acteurs d'un territoire engagés dans une démarche participative. La réflexion s'appuie sur un projet de recherche partenarial associant des chercheurs en sciences de la nature et en sciences sociales à des acteurs institutionnels, associatifs et professionnels du territoire de la Brie, en Seine-et-Marne. Sur ce territoire, où l'activité agricole intensive a conduit à une forte dégradation de la qualité de l'eau, ce projet de recherche engagé dans l'action vise à mettre en œuvre un cadre de concertation entre acteurs locaux et d'en évaluer les effets. Avec une focale mise sur les acteurs du monde agricole, cette réflexion propose un panorama des valeurs révélées, et analyse les apports de cette étape dans le processus de recherche et de participation.

MOTS CLÉS

Participation, gestion de l'eau, valeurs, agriculture, pollutions diffuses

ABSTRACT

This paper examines the interest to pay attention to the expression of stakeholders' values when they are engaged in a participatory process. The reflection is based on a multi-partners research project, involving researchers in natural and social sciences with institutional, non-governmental and professional actors in the Brie region (Seine-et-Marne). On this territory where intensive agriculture led to an important degradation of water quality, this engaged research aims at implementing a concertation framework with local stakeholders and evaluating its effects. Focusing on agricultural stakeholders, this paper offers an overview of revealed values, and analyses the contributions of this initial stage both in the research process and in the participatory process.

KEYWORDS

Participation, water management, values, agriculture, non-point pollution

INTRODUCTION

En France, la territorialisation croissante de la gestion de l'eau s'est accompagnée d'une promotion de la démocratie locale visant à favoriser la participation des parties prenantes à la construction des politiques de l'eau (Ghiotti, 2007). Dans ce domaine, les défis sont nombreux à relever. La gestion de l'eau se caractérise en effet par des difficultés de mise en cohérence de politiques sectorielles – santé, agriculture, environnement – (Garin & Barraqué, 2012), par une tradition « technoscientifique » (Haghe, 2010) qui la rend difficilement accessible au plus grand nombre, et enfin par d'importants conflits entre acteurs usagers d'une même ressource et porteurs d'intérêts, de représentations et de valeurs parfois contradictoires.

Le concept de « valeurs » offre un cadre intéressant pour penser la manière d'engager différentes parties prenantes au sein d'une expérience participative sur l'enjeu de l'eau. La

polysémie du terme nous oblige à préciser que nous l'entendons non comme mesure mais comme préférence ou norme, c'est-à-dire des idéaux propres à un individu ou un groupe social, orientant l'action et les jugements, justifiant les choix et attitudes (Boltanski & Thévenot, 1991). Au cours d'une démarche participative, les acteurs sont amenés à mobiliser de manière plus ou moins implicite ces systèmes de références comme principes de justification de leur positionnement ou action. Si l'hétérogénéité des valeurs est reconnue, notamment celles attachées à la nature (Maris *et al.*, 2016), leur explicitation ne relève cependant pas de l'évidence. Cette communication questionne ainsi l'importance de penser l'explicitation des valeurs des acteurs dans une démarche participative : comment peut-elle s'opérer et qu'apporte cette étape à l'ensemble du processus ?

1. CONSTRUIRE LE DIALOGUE TERRITORIAL SUR L'EAU ET LES POLLUTIONS DIFFUSES

1.1. Un projet de recherche engagé dans l'action

Nous appuyons notre réflexion sur un projet de recherche partenarial en cours¹ qui associe plusieurs équipes de recherche (en sciences de la nature et sciences sociales) à des acteurs locaux du territoire de la Brie, en Seine-et-Marne. Il s'agit d'acteurs professionnels (chambre d'agriculture), associatifs (Aqui Brie) et institutionnels (direction départementale des territoires, DDT). Sur ce territoire de forte production céréalière, un certain nombre d'acteurs institutionnels ont identifié un problème de dégradation de la qualité de l'eau souterraine par des pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et pesticides). La nappe du Champigny, principale ressource en eau souterraine d'Île-de-France, fait donc l'objet d'une attention particulière. Ce projet de recherche engagé dans l'action vise un double objectif : (i) mettre en œuvre un dialogue territorial avec une diversité d'acteurs (agriculteurs et acteurs des filières agricoles, représentants de collectivités et d'institutions gestionnaires de l'eau potable, associations d'usagers du territoire) et (ii) en évaluer les effets, notamment en termes d'apprentissages collectifs.

1.2. La protection de la biodiversité, une valeur partagée ?

Dans ce projet, l'accent est mis sur deux leviers permettant une meilleure protection de l'eau et de la biodiversité : les aménagements paysagers de type « zones tampons » – et notamment zones tampons humides artificielles² – et les changements de pratiques agricoles. Une hypothèse initiale du projet Brie'Eau est qu'associer l'enjeu de la biodiversité (notamment à travers les zones tampons) permettrait de mobiliser davantage les acteurs de terrain (au premier rang desquels les agriculteurs) que la seule question de la qualité de l'eau. Alors que la circulation de l'eau et les pollutions diffuses sont imperceptibles, les éléments visibles de la biodiversité et du paysage pourraient être davantage mobilisateurs. C'est aussi le caractère conflictuel de la question des pollutions diffuses qui est redouté, alors que la protection de la biodiversité est initialement envisagée comme un élément davantage fédérateur, une valeur *a priori* partagée par l'ensemble des acteurs.

1.3. Accéder aux valeurs : éléments de méthode

En préalable à l'engagement des acteurs du territoire dans la démarche, nous avons examiné leurs perceptions et leurs éventuelles aspirations à s'engager dans un processus

1 Projet Brie'Eau, dans le cadre du programme PSDR4 (Pour et sur le développement régional) cofinancé par l'Inra, l'Irstea et la région Île-de-France [en ligne : www.psd.fr/PSDR.php?categ=103&lg=FR].

2 Les zones tampons sont des éléments du paysage qui ont pour fonction d'intercepter des transferts de polluants vers les milieux aquatiques (bande enherbée, haie, fossé végétalisé, mare, etc.).

collectif. Cette première étape a croisé deux approches : l'une individuelle visant un simple recueil de perceptions, et l'autre collective initiant cette fois un partage des perceptions entre acteurs. Dans les deux cas, l'outil METE'EAU (Barataud *et al.*, 2015) a été mobilisé. Il s'agit d'un jeu de cartes portant des représentations graphiques stylisées (logos, symboles, pictogrammes...) pensé pour permettre l'expression d'un discours à la fois libre (pas de questionnaire, une seule question initiale ouverte) et structuré (par le choix obligé de quelques cartes parmi un panel, leur hiérarchisation et la justification du choix). Au total, 35 entretiens ont été réalisés avec des agriculteurs, des professionnels agricoles et industriels, des acteurs institutionnels, des représentants de collectivités et des associations. Conjugué à une discussion organisée en petits groupes sous forme de *world café*, l'outil a été remobilisé dans un second temps afin de confronter ces différentes représentations au cours d'un atelier ayant réuni 28 participants.

2. CE QUE LES VALEURS RÉVÈLENT DU TERRITOIRE ET DE SES ACTEURS

Les résultats de ce travail sont ici brièvement présentés en s'attachant à deux objets principaux révélateurs de valeurs différenciées associées au territoire : l'eau et la biodiversité. Nous dressons tout d'abord un panorama du système de valeur dominant associé à ce territoire et porté principalement par les agriculteurs, qui est ensuite mis en vis-à-vis de valeurs minoritaires mais néanmoins émergentes sur ce territoire.

Les entretiens effectués avec les agriculteurs révèlent que le territoire est principalement appréhendé à travers sa valeur marchande, en tant que support de production. Dans les pratiques et discours d'une majorité d'entre eux domine la valeur du progrès technique pour maîtriser une nature hostile et dangereuse si elle n'est pas transformée par l'homme. Les valeurs productives et marchandes ont façonné les pratiques agricoles et de manière indirecte le paysage du territoire, certains agriculteurs reconnaissant eux-mêmes que celui-ci a des allures de « désert ». L'eau, en tant qu'élément de nature, est avant tout appréhendée à travers son caractère dangereux. Ce qui est attendu, c'est une eau maîtrisée, canalisée, drainée pour être évacuée le plus vite possible. En contrepoint, toute autre forme d'eau ou de milieux aquatiques « sauvages » est perçue négativement au travers des risques associés : inondations, maladies et morts véhiculées par les marais. Le réseau de drainage construit par l'homme est donc porteur de toute la valeur accordée à l'ingénierie technique qui a permis de façonner le territoire et de fonder sa valeur économique en offrant les conditions d'une agriculture intensive. Ce réseau de drainage a même une valeur patrimoniale forte : il apparaît comme un legs, un héritage des générations précédentes qu'il s'agit de conserver. Ce système de valeur s'applique également à la nature et la biodiversité. Pour la plupart des agriculteurs interrogés, la « vraie » nature est celle qui a été ordonnée, domestiquée par l'homme, pour répondre à des visées utilitaristes. La nature sauvage est quant à elle non désirable, perçue comme dangereuse pour l'homme et concurrente de la nature souhaitée : les espèces « nuisibles » sont opposées à celles jugées « utiles ». Lorsqu'ils évoquent la biodiversité de leur territoire, la plupart d'entre eux se réfèrent au petit gibier, beaucoup d'agriculteurs étant chasseurs ou organisateurs de chasse.

S'il existe bien un référentiel dominant caractérisé par une disjonction radicale entre l'homme et la nature (référentiel porté par les agriculteurs, acteurs économiques majeurs du territoire), d'autres acteurs (usagers, représentants de collectivités, d'associations ou d'institutions chargés de la gestion de l'eau potable) sont plus enclins à attribuer à l'eau, à la biodiversité et aux éléments paysagers une valeur intrinsèque plutôt qu'une valeur d'usage. En contradiction

avec une vision productiviste du territoire, ces acteurs répondent davantage à une demande sociale grandissante de protection de l'environnement et d'« écologisation » de l'agriculture. Si cette demande s'exprime encore peu localement et vient davantage de l'extérieur, on perçoit néanmoins, à travers les entretiens et le premier atelier, des conflits latents entre agriculteurs et nouveaux habitants, provenant principalement de centres urbains et venus s'installer « à la campagne ».

3. L'EXPLICITATION DES VALEURS DANS UN PROCESSUS DE CONSTRUCTION COLLECTIVE

Cette étape d'enquête sur les perceptions initiales, traduisant les valeurs propres aux acteurs, n'est pas toujours formalisée dans les démarches de participation. Il en est de même de la confrontation de ces valeurs plurielles, les participants à ces processus étant généralement rapidement encouragés à construire des représentations et objectifs communs vis-à-vis de la question qui leur est posée. Par défaut, les valeurs s'expriment alors spontanément à travers les prises de parole des acteurs au cours du processus, lorsqu'ils témoignent, argumentent, ou font part d'un désaccord (ce qui suppose que chacun soit à même de s'exprimer). Pourtant, l'accent mis sur l'explicitation des valeurs préalables des acteurs peut venir utilement nourrir à la fois le processus de recherche et la démarche participative.

3.1. Apport de l'analyse des valeurs pour la recherche

Ce travail préliminaire, en nous permettant de questionner les hypothèses de départ, nous offre la possibilité d'une plus grande vigilance dans la suite du processus. L'analyse des valeurs nous conduit à revoir l'hypothèse selon laquelle la biodiversité serait un objet moins conflictuel et plus fédérateur que l'eau car reposant sur des valeurs davantage partagées. En réalité, on voit se dessiner deux systèmes de valeurs opposés qui intègrent pareillement ces deux objets : l'un fortement anthropocentré dans lequel l'action et le contrôle de l'homme – sur l'eau, comme sur la biodiversité – donnent toute sa valeur au territoire ; l'autre intégrant l'homme à son milieu, et reconnaissant à l'eau et à la biodiversité des valeurs intrinsèques. Ce travail nous invite donc à revoir une hypothèse initiale du projet, et devra infléchir notre manière de parler de biodiversité avec les acteurs.

3.2. Apport pour le processus collectif engagé

L'explicitation fine des valeurs, dans un temps d'expression spécifique détaché de tout objectif de construction collective, est un moyen pour les acteurs de faire connaître leurs perceptions, points de vue, attentes, aspirations et même intérêts qui, sans être forcément d'ordre civique, sont pourtant moteurs de leur engagement initial dans cet espace collectif. Contrairement au modèle habermassien ou conversationnel de la délibération dans lequel la valeur de l'intérêt général prime (Habermas, 1987), nous considérons que les intérêts particuliers, qui témoignent des valeurs propres à chaque acteur, ne doivent pas être laissés à la porte des espaces participatifs car ils sont comme des « prises » dont chacun se saisit pour entrer dans ces arènes. Certains pédagogues les considèrent d'ailleurs comme de puissants ressorts de l'engagement et de l'apprentissage, pouvant ensuite conduire à la construction de quelque chose de commun (Dewey, 2004). Nous y voyons un point de départ indispensable à toute construction et tout apprentissage collectif, mais souvent peu pensé dans les démarches participatives. Les systèmes de valeurs ainsi révélés peuvent être différents voire contradictoires, conflictuels. En ouvrant un espace spécifique dans notre démarche pour cette confrontation, on vise, au-delà de ces oppositions, un engagement des acteurs dans un processus collectif.

CONCLUSION

Les perspectives ouvertes par ce travail, et qui devront être confirmées, portent sur la capacité d'une démarche participative à construire un sens commun à partir du dévoilement d'une pluralité de valeurs. Celle-ci permet-elle réellement de « rendre discutables » – c'est-à-dire, comme le définit Yannick Barthe (2002), pouvant faire l'objet de débat, de confrontation, voire de reconstruction – des systèmes de valeurs pluriels ? Les premiers ateliers mis en œuvre dans le cadre du projet montrent qu'il existe une forme de mise en retrait de certains points de vue, en particulier pas ou peu d'expression nette de points de vue environnementalistes face aux agriculteurs. L'envie – ou la nécessité – de construire un collectif, la peur de voir les agriculteurs se bloquer sur des sujets sensibles, ont pu conduire certains participants à restreindre leur expression en collectif. Des situations observées par ailleurs dans d'autres dispositifs participatifs (Seguin, 2016), qui révèlent la haute valeur émotionnelle de la question des pollutions agricoles et la tendance à vouloir éviter ces « moments sensibles », car faire se confronter ces valeurs dans une démarche participative, c'est rendre visible ce qui fait conflit.

RÉFÉRENCES

- Barataud F., Arrighi A., Durpoix A., 2015, « Mettre cartes sur table et parler de son territoire de l'eau : un (en)jeu pour les acteurs ? » *Vertigo*, 15(3) [en ligne : vertigo.revues.org/16766 consulté le 23 avril 2017].
- Barthe Y., 2002, « Rendre discutable. Le traitement politique d'un héritage technologique », *Politix*, n° 57, p. 57-78.
- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Dewey J., 2004[1913], *L'École et l'enfant*, traduction L.-S. Pidoux, Paris, éd. Fabert.
- Garin P., Barraqué B., 2012, « Why are so few cooperative agreements between farmers and water services in France? Water policies and the problem of land use rights », *Irrigation and Drainage*, n° 61, p. 95-105.
- Ghiotti S., 2007, *Les Territoires de l'eau. Gestion et développement en France*, Paris, CNRS éd.
- Habermas J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- Haghe J.-P., 2010, « Penser l'eau : contribution à une généalogie des idées à travers l'exemple français », in G. Schneier-Madanes (dir.), *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, Paris, La Découverte.
- Maris, V., Devictor, V., Doussan, I., Béchet, A., 2016, « Les valeurs en question », in P. Roche, I. Geijzendorffer, H. Levrel et V. Maris (dir.), *Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques, perspectives interdisciplinaires*, Versailles, Quae, p. 21-36.
- Seguin L., 2016, *Les apprentissages de la participation. Regards croisés sur un dispositif institué et une mobilisation contestataire*, thèse à l'Université de Tours.

LES AUTEURES

Fabienne Barataud
INRA Mirecourt – SAD-ASTER
fabienne.barataud@inra.fr

Laura Seguin
IRSTEA Montpellier– G-EAU
laura.seguin@irstea.fr

Les valeurs publiques locales au fil des décennies à travers la communication rennaise

AUTEUR

Charles-Édouard HOULLIER-GUIBERT

RÉSUMÉ

Cet article a pour objet l'étude longitudinale de l'image d'une capitale régionale en France. Sont étudiées les valeurs diffusées à travers les politiques publiques de communication. La collecte des différentes campagnes de communication pendant trois décennies (1984-2012), ainsi que plusieurs entretiens semi-directifs, permettent de reconstruire l'évolution des idéologies territoriales de Rennes qui ont fabriqué son image officielle. Les résultats portent sur la performance du discours, l'évolution incrémentale des valeurs diffusées et la mise en exergue des finalités stratégiques de l'image de la ville (internationalité et métropolité). L'originalité du travail tient dans la dimension temporelle de l'image d'une ville, ce qui permet d'observer les tendances des contenus d'image qui sont souvent les mêmes pour l'ensemble des territoires, selon l'époque.

MOTS-CLÉS

Image de la ville, valeurs urbaines, promotion territoriale, idéologies territoriales, Rennes

ABSTRACT

This paper is a longitudinal study of the city image of a French regional capital. The study of public communication policies, conducted over several years, is an opportunity to identify the contents of discourses as they are conveyed, and highlight the prevailing ideologies in a particular territory at a given time. Therefore, ideologies around "Urban projects", "Cultural development", "Creative city", are deployed according to trends in society and not according to the identity of the territory. Results relate to the performative utterances of the speech about image, the incremental change in disseminated values, and highlight the strategic aims of a city image like Rennes, a medium-sized city in the world: internationality and metropolity. This paper is scientifically innovative in that it is based on the temporal dimension of the CI (city image), which is most of the times studied at one moment in time, whereas this is a historiography (three decades 1984-2012).

KEYWORDS

Image of the city, Place branding, Territorial ideologies, Performatives, Historiography

Cette intention propose d'étudier les valeurs¹ portées par le discours des collectivités locales dans leur manière de communiquer, que ce soit pour la promotion du territoire ou bien auprès des populations locales. Ce qui a été appelée *communication publique* et depuis moins longtemps *communication territoriale* est l'objet de cette recherche, en s'appuyant sur l'étude de la métropole rennaise (Bretagne, France).

1 On parlera de valeur pour un usage commun sorti du contexte scientifique mais il s'agit bien d'idéologies territoriales au sens d'Anne Gilbert (1986). Dans la collecte d'information du travail de terrain n'est jamais ressorti le terme d'idéologie qui est un mot recensant les différents contenus de sens des discours de la promotion du territoire.

1. L'OBJET TRAITÉ : L'IMAGE OFFICIELLE D'UNE VILLE ET SES IDÉOLOGIES TERRITORIALES

En étudiant l'évolution des idéologies sur trois décennies, nous avons décrit l'historiographie de l'image de Rennes à travers les valeurs émises dans ses discours de promotion du territoire et d'information publique auprès de sa population, en ne traitant pas du discours politique, même s'il est parfois emmêlé avec la communication territoriale. Nos sources d'analyse sont les différentes campagnes de communication des années 80 à 2010 analysées de manière exhaustive (archives de la ville), les discours portés dans la presse territoriale (*Le Rennais* et *Info-métropole*) et des entretiens semi-directifs et non directifs réalisés entre 2004 et 2007, puis entre 2010 et 2012, auprès des producteurs de l'image officielle de la ville. C'est cet adjectif « officiel » qui distingue l'idée d'« image » vis-à-vis du concept de « représentation » bien identifié en géographie des représentations (Bailly, Racine, Debarbieux). Le découpage entre les deux mots repose sur le dyptique simplification/clarification qui sera expliqué à l'aide d'un schéma.

Si la thèse de Lussault a facilité l'installation du mot image chez les chercheurs (1996), il est aujourd'hui associé à l'image de marque telle que mise en place par les marketeurs depuis moins d'une décennie. L'image étudiée sur les trois décennies 1980-2010 s'inscrit dans une phase de transition des représentations des villes. Cette époque est celle qui voit l'émergence de budgets dédiés à la promotion du territoire, grâce à la décentralisation. Des services de communication sont mis en place à une époque où le marketing territorial et les services de développement économique ne sont pas dominant tandis que les services tourisme ont acquis une autonomie. L'étude prend fin à l'aube de la mise en place de coopérations d'envergure pour mettre en marque les villes avec des mutualisations de services mais aussi de budgets. Ces trente années incarnent, avec l'exemple rennais, une époque où, *via* les services de communication et parfois d'autres services, sous la forme de conjugaison de diverses campagnes de promotion, la gestion de l'image a permis l'observation des contenus symboliques (Monnet, Lussault, Debarbieux) que nous restituons ici sous l'angle des valeurs renommées par les chercheurs « idéologies territoriales » (Gilbert, 1986). Dans ce travail, la différence ne concerne que son utilisation selon que l'on est chercheur ou communicant.

Les valeurs diffusées par les politiques publiques de Rennes sont des idéologies, en tant que production sociale, qui ne tiennent plus compte d'une dimension politique partisane mais plutôt d'une dimension territoriale. En effet, les politologues font l'hypothèse de la standardisation des politiques territoriales où « tout le monde ferait à peu près la même chose partout, plus ou moins vite, plus ou moins bien, en fonction des ressources disponibles » (Arnault *et al.*, 2006 : 6). Les raisons en sont la professionnalisation des décideurs qui créent des valeurs professionnelles, des échanges rapides et nombreux entre territoires ainsi que le déclin des alternatives, ce qui anéantit la distinction des politiques. Le management des services dédiés aux questions d'image prendrait le pas sur le fonctionnement politique de l'action publique.

Le contenu de ces idéologies correspond à celui de nombreuses autres villes occidentales. « Tout lieu est chargé de multiples significations, par ses coordonnées, par ses limites, par ses valeurs et enfin par les propriétés symboliques et/ou fonctionnelles qui lui sont attribuées » (Bailly, 1995 : 377). Pour autant, il est difficile d'observer des valeurs spécifiques à Rennes dans la communication territoriale qui propose davantage un copiage sur d'autres villes, à travers la quête de tendance, dans le but d'être à la pointe (tant économique que sociale et culturelle). Être à la pointe du renouvellement des valeurs est l'apanage de plus grandes métropoles, souvent

les têtes de réseaux. Rennes se positionne comme une observatrice de l'innovation d'idée, qui prend le train en route pour rester dans la tendance. Cela lui vaut, au fil de ces années, de passer d'une ville à une métropole, à la fois pour sa métropolisation mais aussi sa métropolité.

2. LA MÉTROPOLITÉ COMME VALEUR FORTE INSUFFLÉE

Renfort de la métropolisation par sa dimension symbolique, la métropolité est une production d'urbanité basée sur les images et l'identité locale – monuments identitaires, références historiques, patrimoine singulier, modernité significative – qui permet de « métropoliser » l'image de la ville. La métropolité est la dimension visible de la métropolisation des villes, sous la forme d'une démonstration auprès de différents publics de ce qui fait la « grande ville », notamment à travers la polarisation des projets urbains (Devisme & Dumont 2006), des événements phares (Géocarrefour, 2007), une mise en tourisme des lieux centraux (Duhamel & Knafou, 2007) pour les transformer en *precinct* (Hayllar *et al.*, 2008), des politiques de mobilité innovantes ou un marketing urbain ambitieux (Rosemberg, 2000).

La métropolité diffuse plusieurs valeurs autour de l'intérêt général, qui s'inscrivent dans la manière dont Henri Lefebvre défend le « droit à la ville » (1968) : celui qui repose sur la défense des valeurs d'usage et doit éviter le développement des valeurs d'échange portées par la marchandisation. Pour autant, les valeurs qui composent l'image de la ville produite à par Rennes s'inscrivent aussi comme une manière de rendre désirable le territoire, à la fois pour s'y installer, y dépenser, y passer du temps, y travailler... À la manière dont Davezies considère le développement territorial, une part de consommation des villes s'observe, orientant donc vers cette valeur marchande des centres-villes ou bien des pôles commerciaux en périphérie. Davezies observe que sur les territoires la création de richesse laisse la place à la captation de richesse (2004), donnant une part croissante aux enjeux d'attractivité plutôt que de compétitivité. Cela situe les villes dans une posture de séduction afin d'attirer les flux (de population, financiers, d'emplois...). L'attractivité est devenue une orientation stratégique prépondérante des politiques publiques, portée de manière diffuse par de nombreuses actions publiques répertoriées par ailleurs (Houllier-Guibert, 2016) et qui situe l'image de la ville comme une action publique moins centrale qu'éparse. Dès lors, le prisme de l'idéologie territoriale apparaît comme une focale d'étude qui permet de recentrer l'enjeu représentationnel dans les politiques publiques. En considérant que l'action urbaine est multi-rationnelle (Sfez), les représentations en tant que production de récit, au sens de Ricoeur, permettent une mise en intrigue qui donne du sens et ainsi contribue aux significations de la ville.

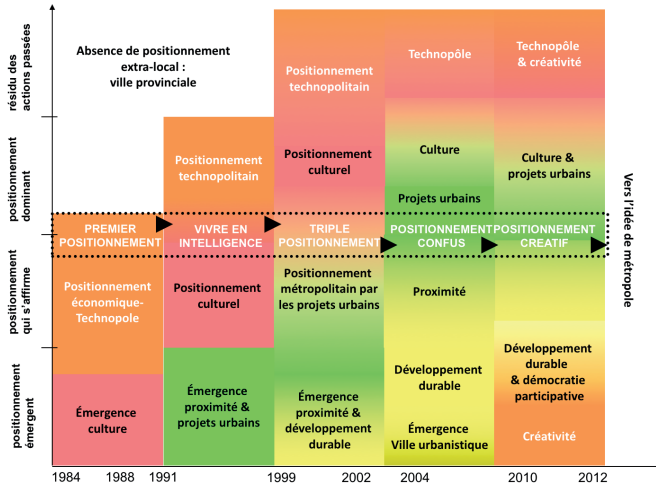
3. RÉSULTATS : MIMÉTISME PLUS QUE DIFFÉRENCIATION

De manière concrète, avec le cas rennais, l'image produite correspond à une quête technopolitaine, puis métropolitaine, puis culturelle, puis durable, puis créative et orienté récemment vers la valeur de la destination. Il s'agit moins de valeurs qui s'ensuivent mais bien qui se superposent, s'enchevêtrent avec une plus ou moins grande véhémence selon les époques.

Alors que les recherches sur le développement local ont souvent pour objectif de mettre en avant des particularismes locaux (jeux de régulations, arrangements...) pour montrer la ville comme une société locale (Bagnasco & Le Galès, 1997), la priorité ici est de comprendre l'évolution de l'image de Rennes au fil des idéologies, puis de relier cette évolution aux valeurs qui en découlent et qui essaient de montrer que Rennes devient une métropole. Cette transformation passe par l'effet du discours et, dans la lignée de Paul Ricoeur, les récits d'action des élus sont de véritables actes politiques spatialisés étudiés ici comme des récits légendaires

qui ont une fonction mythologique, identitaire ou généalogique (Lussault, 2007). Si nous nous sommes cantonnés à l'étude des sources précédemment citées, il n'empêche que nous n'avons pu occulter les discours des élus qui sont présents dans la communication rennaise.

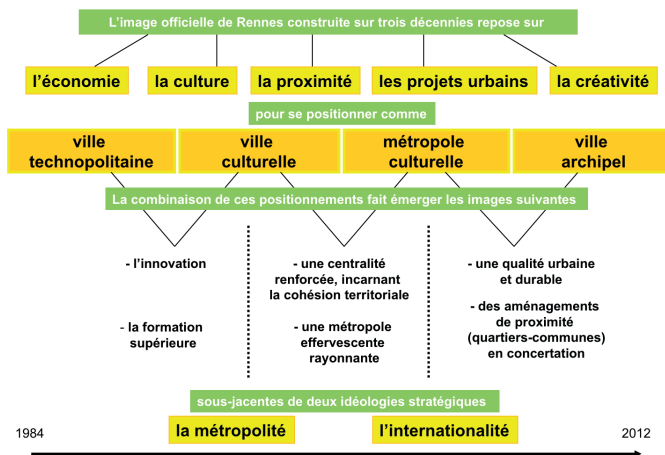
Figure 1. L'évolution de l'image de Rennes sur trois décennies



Il en résulte notamment, à travers la figure ci-après, une expression métropolitaine portée par des valeurs d'innovation, de rayonnement et de qualité.

Figure 2. Les images déployées révèlent les orientations stratégiques d'affirmation métropolitaine

Les valeurs contributrices de la stratégie de développement rennaise



Ainsi, la succession de valeurs diffusées en enchevêtrement montre des effets de mode, des dominations discursives qui situent Rennes dans le mimétisme déjà identifié en marketing territorial mais pour autant pas dépassé. Selon G. Simmel, la mode nécessite la coexistence de l'imitation et de la différenciation. La différenciation permet la distinction au sens de Bourdieu (1984) et l'imitation permet d'être le « représentant d'une communauté, l'incarnation d'un esprit général ». Ainsi, cette dialectique de la mode qui répond au besoin de conformisme par le mimétisme et au besoin de différenciation par la distinction, est applicable aux villes à travers l'étude des valeurs de Rennes, et en réalité de celles de bien d'autres villes occidentales. L'objectif stratégique est bien l'affirmation métropolitaine, en passant souvent par des actions qualifiées par les chercheurs de néolibérales et qui visent à renouveler les modes, à ne pas passer à côté mais à montrer que la ville en question peut être dans le mouvement des nouvelles tendances. Les *best practices* pourtant décriées (Devisme & Dumont, 2007) sont alors l'occasion de se copier et les valeurs standardisées du moment montrent davantage la capacité de l'action publique à rassurer en « faisant comme » plutôt que d'oser innover.

RÉFÉRENCES

- Arnaud L., Le Bart C., Pasquier R., 2006, « Les idéologies émergentes des politiques territoriales », *Science de la société*, n° 65.
- Bagnasco A., Le Galès P., 1997, « Les villes européennes comme société et comme acteur », in *Villes en Europe*, Paris, La Découverte, p. 237-263.
- Bailly A., 1995, « Introduction » in *Représenter la ville*, Paris, Économica.
- Davezies L., 2004, « Développement local : le déménagement des Français. La dissociation des lieux de production et de consommation », *Futuribles*, n° 295, p. 43-56.
- Duhamel Ph., Knafou R. (dir.), 2007, *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin.
- Dumont M., Devisme L., 2006, « Les métamorphoses du marketing urbain. Euronantes.fr », *Espaces-temps.net*, 04.02.2006 [en ligne : www.espacestemp.net/articles/les-metamorphoses-du-marketing-urbain].
- Dumont M., Devisme L., Roy E., 2007, « Le jeu des bonnes pratiques dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*, p. 15-31.
- Géocarrefour, 2007, 82(3), *La ville événementielle*.
- Gilbert A., 1986, « L'idéologie spatiale », *L'Espace géographique*, n° 1, p. 57-66.
- Hayllar B., Griffin T., Edwards D. (dir.), 2008, *City spaces–tourist places: Urban tourism precincts*, Sydney, Routledge.
- Houllier-Guibert Ch.-É., 2008, *Les politiques de communication rennaises pour un positionnement européen. Idéologies territoriales & image de la ville*, thèse de doctorat en géographie, Université Rennes 2.
- Lussault M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil.
- Moraldo D., 2014, « Georg Simmel, Philosophie de la mode », *Lectures*.

L'AUTEUR

Charles-Édouard Houllier-Guibert
Université de Rouen
NIMEC
ch.ed.houllier.guibert@univ-rouen.fr

La géographie de la promotion immobilière est-elle un révélateur de la valeur des territoires ?

AUTEUR

Alexandre COULONDRE

RÉSUMÉ

Cette communication envisage la géographie de la promotion immobilière comme un indicateur de la valeur des territoires. Nous expliquons d'abord comment il est possible de reconstituer les chiffres de la promotion immobilière en France. Puis, nous proposons une cartographie du nombre de logements mis en chantier par les promoteurs dans les différentes intercommunalités du pays. Plusieurs types de territoires apparaissent alors comme particulièrement dynamiques : 1) les grandes métropoles et notamment leurs quartiers les plus centraux ; 2) les espaces littoraux et spécialement ceux du sud ; 3) les zones transfrontalières de l'Est bénéficiant de l'influence d'une grande ville étrangère située à proximité. Nous nous demandons finalement de quel type de valorisation cette géographie est le reflet. Nous concluons en montrant qu'elle reflète une forme économique de valorisation plus qu'une valorisation portée par les ménages et leurs préférences.

MOTS CLÉS

Promotion immobilière, valorisation, lieux, sélection territoriale, logement

ABSTRACT

This paper considers the geography of property development as an indicator of the territorial value. We first explain how it is possible to create a set of data about real estate development in France. Then, we propose a map showing the location of the projects led by property developers. Several types of territories appear to be particularly dynamic: 1) Metropolitan areas and in particular their most central districts; 2) Coastal areas especially in the south; 3) Cross-border areas of the East benefitting from the influence of a large foreign city). At the end of the paper, we discuss the meaning of such a geography. We conclude by showing that it reflects an economic regime of valuation rather than a valuation carried out by inhabitants and their preferences.

KEYWORDS

Property development, Valuation, Place, Spatial choices, Housing

INTRODUCTION

La question de la *valeur* est au cœur du fait urbain contemporain. Il n'est pas d'élu local qui ne souhaite valoriser son territoire pour le positionner dans la concurrence interurbaine ; pas de ménage qui n'organise sa trajectoire résidentielle en fonction de la valeur qu'il attribue aux différentes communes ; pas de promoteur qui ne souhaite capter la valeur foncière et immobilière d'un lieu ; pas d'investisseur opérant dans le cadre d'une finance globalisée qui ne souhaite anticiper la dynamique des valeurs territoriales.

À l'intersection de plusieurs types à la fois d'acteurs et de plusieurs types de rationalités, la question de la valeur est un phénomène difficile à objectiver (Beckert & Aspers, 2010). Elle ne se limite pas à des mécanismes économiques. La valeur d'un lieu peut être symbolique ou culturelle. Elle s'enracine dans des représentations. Malgré tout, elle semble de moins en moins pouvoir s'exprimer indépendamment des phénomènes marchands. La *gentrification* est

un bon exemple d'imbrication des logiques symboliques et économiques. L'embourgeoisement d'un quartier peut débuter avec les choix résidentiels de quelques ménages en quête d'authenticité (Hamnett, 1991 ; Ley, 2003), mais se traduira très vite par l'arrivée de promoteurs qui produiront des « morceaux de ville » à destination des *gentrifiers*, ce qui entraînera souvent une hausse des valeurs immobilières (Smith, 2003 ; Davidson & Lees, 2005).

Dans cette communication, nous nous demandons si la géographie de la promotion immobilière peut constituer un révélateur pertinent de la valorisation des territoires. Une cartographie des programmes immobiliers peut en effet révéler des dynamiques qu'une carte des prix passera sous silence. L'arrivée de promoteurs dans un territoire peut en effet être le signe d'une valorisation sous-jacente même si les prix n'ont pas encore évolué. Nous proposons alors une cartographie des territoires de la promotion de logements en France. Étant donné que les données officielles sur la promotion n'existent pas, cette cartographie passe par un travail de reconstitution de l'information dont nous proposons de rendre compte également. Enfin, nous mettons en avant les apports et les limites que peut avoir la géographie de la promotion dans l'étude de la valorisation des espaces urbains.

1. RECONSTITUER LES CHIFFRES DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE EN FRANCE

La statistique publique française ne fournit aucune donnée officielle sur le secteur de la promotion immobilière. Le SOES (service statistique du ministère de la Transition écologique et solidaire) propose chaque année des chiffres sur le nombre de logements produits dans les différentes communes (base Sitadel2) mais s'appuie pour cela sur une nomenclature ne permettant pas de distinguer l'action des promoteurs.

Les travaux académiques qui questionnent la promotion doivent recourir à des observatoires régionaux qui recensent les programmes immobiliers en interrogeant un panel de promoteurs (Callen, 2014 ; Trouillard, 2014). Ces données permettent l'analyse fine d'un territoire spécifique mais ne peuvent servir de base à une analyse menée à l'échelle nationale. Pour y parvenir, nous avons eu recours à la liste détaillée des permis de construire centralisés par le SOES en vue de produire les chiffres sur la production de logements. Dans sa version brute, cette information permet d'identifier le maître d'ouvrage de chaque construction et, ainsi, de repérer les mises en chantier imputables aux sociétés de promotion immobilière. Comme les permis précisent aussi l'adresse de construction, nous avons été en mesure d'évaluer le nombre de logements mis en chantier par les entreprises de promotion dans chaque partie du territoire français. Pour analyser ces chiffres, nous avons choisi l'échelle intercommunale. En effet, cet échelon traduit l'idée de « marché immobilier local » bien mieux que la commune ou le département. Il est rare qu'un promoteur envisage l'implantation d'un programme en scrutant les quartiers d'une seule commune ou bien en ciblant toutes les communes d'un département. Il agit plutôt à l'intérieur d'un secteur composé d'un nombre limité de communes. Plusieurs possibilités existent pour identifier de telles intercommunalités. Nous avons choisi ici de reprendre le tracé des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en adaptant ce tracé quelquefois¹. Ce choix a l'avantage de rendre compte de la dimension politique des territoires immobiliers.

1 Pour rester fidèle à la notion de « marché local », les très grands EPCI ont été découpés en plusieurs sous-ensembles significatifs. Ce découpage est effectué en reprenant les tracés des programmes locaux de l'habitat (PLH). Par ailleurs, les communes hors-EPCI situées en bordure d'un regroupement existant ont été rattachées à celui-ci. Lorsque plusieurs communes frontalières ne faisaient pas partie d'un EPCI, elles ont été regroupées dans une entité *ad hoc*. Ce travail a été mené en collaboration avec le cabinet Adequation qui a financé une partie de ce projet de recherche. Sur la base de cette méthode, 2 106 secteurs intercommunaux ont été distingués en France métropolitaine.

À partir de cette maille territoriale, nous avons choisi de raisonner non pas en valeur absolue mais en des termes relatifs en étudiant le nombre de logements mis en chantier par rapport au stock de logements existants. Ceci permet de neutraliser « l'effet taille » et de pouvoir comparer les dynamiques à l'œuvre dans les territoires quelles que soient leur taille ou leur densité. Il est dès lors possible de faire ressortir le profil des territoires que les promoteurs investissent en priorité.

Ces données sur la promotion sont cartographiées ci-dessous (fig. 1) et comparées aux données complètes sur la production de logements, c'est-à-dire aux données incluant tous les types de maître d'ouvrage y compris les ménages (fig. 2). Cette confrontation permet de faire ressortir d'autant mieux les territoires dans lesquels les promoteurs sont surreprésentés.

Figure 1. Production de logement en France métropolitaine par les promoteurs
(moyennes annuelles entre 2014 et 2015)

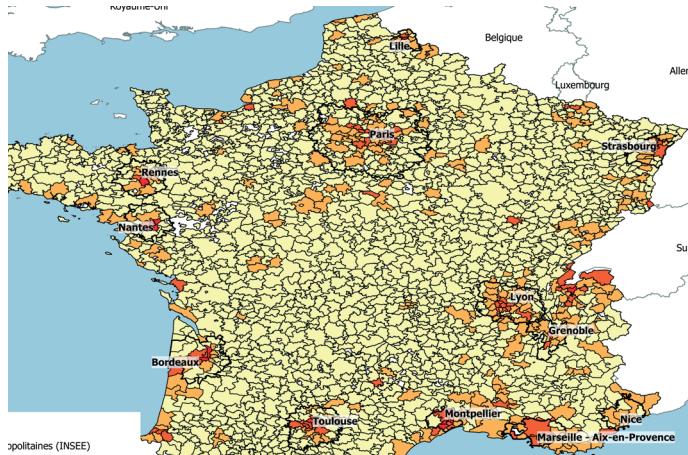
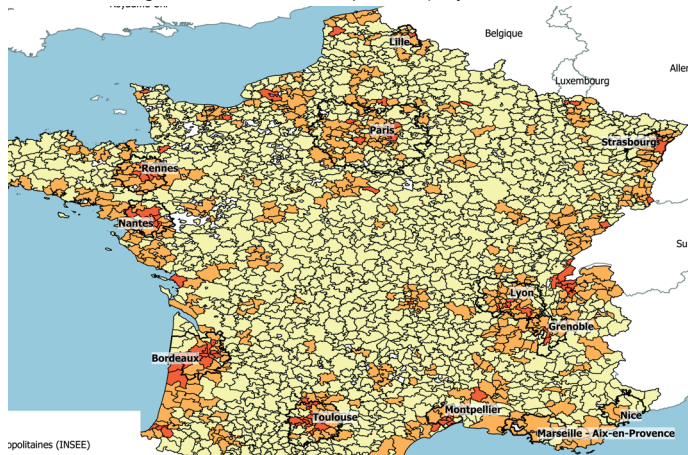


Figure 2. Production de logements en France métropolitaine (moyennes annuelles entre 2014 et 2015)



2. COMMENT SE CARACTÉRISE LA GÉOGRAPHIE DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE EN FRANCE ?

La figure 1 renseigne le nombre de logements mis en chantier par les promoteurs pour 1 000 logements existants dans les intercommunalités de France métropolitaine. La figure 2 renseigne de son côté le nombre de logements mis en chantier par l'ensemble des maîtres d'ouvrage (promoteurs, ménages, offices HLM, etc.) pour 1 000 logements existants. La lecture croisée de ces cartes montre que la géographie de la promotion immobilière n'a rien d'aléatoire.

D'abord, on observe que l'effort de construction des promoteurs se concentre plus nettement que celui des autres maîtres d'ouvrage dans les plus grandes métropoles et plus particulièrement dans leur centre. Ceci est d'autant plus net pour Toulouse, Bordeaux, Nantes et Rennes, où les entreprises de promotion interviennent d'autant plus dans les intercommunalités que celles-ci sont centrales.

Dans le cas de la métropole parisienne, l'hyper-centre n'est pas la partie la plus active. Ni la zone Ouest, même si le département des Hauts-de-Seine présente des chiffres significatifs en valeur absolue. Les territoires de la promotion immobilière s'organisent plutôt autour de trois axes allant vers le Nord, le Sud et l'Est. Vers le Nord, la promotion de logements est soutenue dans un couloir intégrant les intercommunalités de « Plaine Commune », « Boucle Nord de Seine », « Val Parisis » et « Cergy-Pontoise ». Dans le Sud, les projets des promoteurs se déploient principalement dans le « Grand Orly Seine Bièvre », une intercommunalité associant les communes allant du Kremlin Bicêtre à Viry-Châtillon. À l'Est, l'axe de développement débute aux frontières de Paris, passe par Marne-la-Vallée, et continue jusqu'à Meaux.

Pour les grandes villes de la méditerranée (Montpellier, Marseille, Nice), l'effet métropolitain se conjugue à un effet littoral. Dans cette zone du territoire, les promoteurs débordent les limites des aires métropolitaines. Ils développent un nombre significatif de programmes dans toutes les intercommunalités situées le long de la côte. Cet effet littoral existe aussi près de Bordeaux, que ce soit autour d'Arcachon ou dans le triangle formé par les communes de Bayonne, Anglet et Biarritz. Plus au Nord, la littoralisation de la promotion immobilière est davantage ciblée. On peut repérer des zones actives de développement immobilier aux alentours de La Rochelle, St-Nazaire, Le Pornic, St-Malo, Le Havre ou encore Dunkerque.

Ces résultats suggèrent l'existence d'un héliotropisme des promoteurs. Le cas corse permet d'abonder dans ce sens. Malgré des volumes faibles en valeur absolue, le territoire insulaire apparaît particulièrement investi par les entreprises de promotion en valeur relative.

La géographie de la promotion immobilière se caractérise par un troisième élément notable. Il s'agit du dynamisme de trois zones frontalières à l'Est. Le développement immobilier s'appuie dans ces territoires sur la proximité d'une ville située de l'autre côté de la frontière. Mentionnons d'abord l'axe Nancy-Metz-Thionville qui profite des interactions avec le Luxembourg. Il faut évoquer ensuite la zone localisée au Sud de Mulhouse et notamment dans l'intercommunalité des « Trois Frontières » positionnée au carrefour de l'Allemagne et de la Suisse, avec comme point central la ville de Bâle. Il faut enfin évoquer le cas de la zone située aux alentours du lac Léman qui bénéficie de la proximité de Genève. Les promoteurs y ont multiplié les projets entre 2014 et 2015.

La géographie de la promotion de logements apparaît finalement comme un sous-ensemble spécifique de la géographie de la production de logements. Les promoteurs s'inscrivent dans des dynamiques globales mais activent certaines zones plus intensément que les autres maîtres d'ouvrage.

3. LA GÉOGRAPHIE DE LA PROMOTION RÉVÈLE-T-ELLE LA VALEUR DES TERRITOIRES ?

Cette géographie de la promotion immobilière est-elle un bon indicateur de la dynamique de valorisation des territoires ?

Il faut d'abord rappeler que la localisation d'un programme immobilier ne dérive pas uniquement du choix des promoteurs. Elle résulte d'un ajustement entre les préférences territoriales des entreprises immobilières et un ensemble de facteurs locaux. Par exemple, la disponibilité foncière peut limiter les développements même si les promoteurs souhaiteraient lancer davantage de projets dans une ville. Il existe aussi des contraintes politiques. Les élus locaux délivrent les permis de construire. À ce titre, les choix territoriaux des promoteurs sont contraints par les orientations politiques locales et les documents d'urbanisme.

Malgré tout, la géographie de la promotion n'est pas indépendante des préférences territoriales des promoteurs. Si les entreprises immobilières ne peuvent pas toujours intervenir où elles souhaitent, elles peuvent refuser d'intervenir là où elles ne souhaitent pas. Dès lors, on peut dire que la géographie de la promotion immobilière témoigne des préférences spatiales des promoteurs, même si elle ne témoigne pas de toutes.

Peut-on plus largement considérer que la géographie de la promotion immobilière permet indirectement d'appréhender la valeur que les ménages reconnaissent dans les territoires ? En effet, on pourrait supposer que les promoteurs construisent davantage où les ménages souhaitent résider. L'étude de leurs implantations révélerait donc indirectement la valeur qu'accordent les ménages aux différents lieux.

Pour tester cette hypothèse, nous avons dépassé l'analyse cartographique et nous nous sommes appuyés sur une enquête par entretiens menée auprès de plusieurs responsables de développement dans des entreprises de promotion². L'objectif était de comprendre les modes de sélection des lieux d'implantation des programmes.

Il en ressort que les entreprises de promotion recourent systématiquement à des « études de marché » qui évaluent le potentiel d'écoulement des logements dans les différents territoires. Les promoteurs souhaitent en effet intervenir dans des zones où la commercialisation des biens se déroulera rapidement de façon à ce que le capital immobilisé pour construire soit récupéré dans un laps de temps assez court. Cet élément pourrait alimenter l'idée d'un alignement mécanique entre la géographie de l'offre et celle de la demande.

Néanmoins, l'enquête qualitative incite à nuancer ce lien direct pour deux raisons. D'abord, elle montre que, lorsqu'une demande est repérée, celle-ci doit atteindre un certain niveau pour déboucher sur une démarche de recherche foncière. Il faut en effet que l'entreprise immobilière pense pouvoir écouler un programme d'une dizaine voire de plusieurs dizaines de

² Nous avons mené 10 entretiens semi-directifs en 2016 auprès de responsables travaillant dans des sociétés de promotion de logements agissant au niveau national (6) et local (4).

logements. De fait, les territoires les moins denses sont souvent mis de côté car ils ne correspondent pas au modèle productif des promoteurs basé sur des grands programmes collectifs permettant d'accéder à des économies d'échelle.

Ensuite, l'enquête qualitative montre que les indicateurs utilisés pour mesurer le niveau de la demande dans un territoire ne sont pas neutres. Dans une étude de marché, les indicateurs qui attirent l'attention sont les chiffres de vente portant sur les périodes précédentes. Comme le résume un de nos répondants :

« [À chaque fois] on fait une étude de marché. On a plusieurs logiciels qui nous permettent de savoir comment se porte la concurrence. Ce qu'on regarde c'est les taux d'écoulement et les prix de vente. » (directrice du développement d'un grand promoteur national)

Or, avec de tels indicateurs, la demande de logements est repérable uniquement dans des territoires où une offre existe et est mise en vente. La technologie économique mobilisée par les promoteurs conduit donc souvent ces entreprises à un mimétisme consistant à produire là où des logements ont été vendus par leurs concurrents. C'est ainsi que peut se former un découplage important entre, d'un côté, les territoires investis par les promoteurs et, de l'autre, les dynamiques démographiques et les aspirations territoriales des ménages.

CONCLUSION

Que dire finalement de la capacité de la géographie de la promotion à révéler la valeur des territoires ? Nos développements amènent à penser que celle-ci traduit assez correctement la façon dont les acteurs économiques valorisent les lieux du fait de leurs contraintes économiques. En revanche, la géographie de la promotion traduit beaucoup moins bien la manière dont les ménages valorisent les territoires.

Si la carte 1 est un sous-ensemble de la carte 2, ce n'est pas parce les promoteurs suivent les préférences des ménages et construisent uniquement dans les lieux que ces derniers valorisent le plus. C'est plutôt parce que les lieux identifiés dans la carte 1 correspondent davantage au modèle productif et à la routine de gestion du risque des promoteurs. La géographie de la promotion éclaire donc finalement davantage les préférences des acteurs de l'offre que celle des acteurs de la demande. Un tel indicateur se trouve dès lors théoriquement situé. Il correspondra d'autant mieux aux approches qui voient dans la ville une construction menée du côté de l'offre et sous l'impulsion des impératifs associés à la rentabilisation du capital.

RÉFÉRENCES

- Beckert J., Aspers P., 2010, *The worth of goods. Valuation and pricing in the economy*, Oxford, Oxford University Press.
- Callen D., 2014, « Des "nouveaux villages" aux "maisons en village". Formes et localisation des ensembles pavillonnaires franciliens », *L'Espace géographique*, 43(2), p. 115.
- Davidson M., Lees L., 2005, « New-build gentrification and London's riverside renaissance », *Environnement and Planning*, n° 37, p. 1165-1190.
- Hamnett C., 1991, « The Blind Men and the Elephant: the Explanation of Gentrification », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 16(2), p.173-189.
- Ley D., 2003, « Artists, aestheticisation and the field of gentrification », *Urban Studies*, 40(12), p. 2527-2544.

Smith N., 2003, « La gentrification généralisée : d'une anomalie locale à la "régénération" urbaine comme stratégie urbaine globale », in C. Bidou (dir.), *Retours en ville : des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Université Paris-Descartes.

Trouillard E., 2014, « L'ancrage territorial des "résidences avec services" privées en Île-de-France : une géographie d'actifs immobiliers financiarisés ? », *L'Espace géographique*, 43(2), p. 97-114.

L'AUTEUR

Alexandre Coulondre

Université Paris-Est – Lab'Urba

LabEx Futurs urbains

alexandre.coulondre@gmail.com

Session 5

Les raccourcis spatiaux et temporels dans la représentation des territoires « prioritaires »

Co-porteur.e.s : Julie VALLÉE (Géographie-cités)

Cibler les territoires pour y mener des actions localisées constitue une stratégie attrayante pour les acteurs publics lorsqu'ils cherchent à réduire les inégalités sociales en matière de santé, d'emploi, d'éducation... L'efficacité de ces area-based interventions nécessite cependant de (se) représenter correctement les territoires et leurs besoins. En pratique, les acteurs publics cherchent souvent à mettre en place des actions territorialisées dans le but à la fois d'atteindre les populations prioritaires et de modifier l'environnement. En voulant faire d'une pierre deux coups, on s'expose toutefois à des approximations spatiales et temporelles dans la représentation des territoires « prioritaires » pour l'action publique.

Spatialement, des approximations peuvent se produire quand les représentations de territoires « prioritaires » s'appuient sur une seule et même échelle spatiale, souvent la plus petite possible. Cet engouement envers le « toujours plus petit » est logique lorsqu'on souhaite localiser les populations auprès desquelles intervenir. Cet engouement est cependant bien plus discutable lorsqu'il conduit à concentrer les actions dans de petits territoires bien circonscrits en faisant comme si ces territoires et leurs populations étaient seuls responsables des problèmes qui les affectent et comme si les solutions se situaient uniquement à l'échelle locale. Temporellement, des approximations peuvent également émerger lorsque les représentations de territoires « prioritaires » émanent d'une approche par les seules populations résidentes en négligeant la mobilité entrante ou sortante au cours de la journée et au fil des années.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

- Busquet G., 2011, « Spatial determinism and territorial public action in France: Challenges and evolutions », *Journal of Urban and Regional Analysis*, vol. III, n° 1, p. 67-76.
- Hancock C., Lelévrier C., Ripoll F., Weber S. (dir.), 2016, *Discriminations territoriales. Entre interpellation politique et sentiment d'injustice des habitants*, Marne-la-Vallée, L'oeil d'or.
- Le Roux G., Vallée J., Commenges H., 2017, « Social segregation around the clock in the Paris region », *Journal of Transport Geography*, n° 59, p. 134-45.
- Mallet S., 2014, « The urban rhythms of neoliberalization », *Justice spatiale | Spatial justice*, n° 6.
- Sharpe E.K., 2013, « Targeted neighbourhood social policy: a critical analysis », *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, n° 5, p. 158-71.
- Tunstall R., Lupton R., 2003, « Is targeting deprived areas an effective means to reach poor people? », in Centre for Analysis of Social Exclusion, *CASEpaper*, London, UK, London School of Economics and Political Science.
- Vallée J., 2017, « Challenges in targeting areas for public action. Target areas at the right place and at the right time », *Journal of Epidemiology and Community Health* [sous presse].
- Van Gent W.P.C., Musterd S., Ostendorf W., 2009, « Disentangling neighbourhood problems: area-based interventions in Western European cities », *Urban Research & Practice*, n° 2, p. 53-67.

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- Matthieu GIMAT (Université Paris 1 – Géographie-cités), Marie MONDAIN (Université Paris 1 – Géographie-cités) – Concentrer la production de logements HLM dans les zones « tendues ». Implicites, opérationnalisation et réinterprétation d'un objectif politique

- Lionel FRANCOU (Université catholique de Louvain – CriDIS & Metrolab Brussels, Belgique) – (Se) représenter un réseau professionnel. Les cartographies et annuaires associatifs comme outils de visibilité, d'information et de justification
- Véronique LUCAS-GABRIELLI (Irdes), Catherine MANGENEY (ORS Île-de-France) – Les enjeux des mesures d'accessibilité spatiale pour cibler les territoires déficitaires en offre de soins
- Julie VALLÉE (CNRS – Géographie-cités), Guillaume LE ROUX (Ined – Mobilité, logement et entourage) – Quartiers prioritaires la nuit, quartiers prioritaires le jour ?

Concentrer la production de logements HLM dans les zones « tendues ». Implicites, opérationnalisation et réinterprétations d'un objectif politique

AUTEUR.E.S

Matthieu GIMAT, Marie MONDAIN

RÉSUMÉ

La politique du logement repose, en France, sur différentes « géographies prioritaires ». C'est le cas pour la production de logements locatifs sociaux neufs, qui doit être prioritairement réalisée depuis 2008 au sein de zones identifiées comme « tendues ». Le zonage utilisé pour ce faire jusqu'en 2014, dit zonage A/B/C, apprécie le déséquilibre entre offre et demande de logements. Dans un premier temps, nous étudions la distribution spatiale de la production HLM récente, et observons une hausse mesurée de la part de logements produits en zone « tendue ». Dans un second temps, nous nous intéressons à la mobilisation émergente des organismes HLM intervenant dans des zones non-prioritaires et à la façon dont ils se réfèrent au zonage A/B/C. Nous montrons qu'ils utilisent le fait qu'ils n'interviennent pas dans des zones « tendues » pour promouvoir une différenciation du soutien public à la production HLM à même de prendre en compte des besoins différenciés en matière d'habitat.

MOTS CLÉS

Zonage, « tension » immobilière, logement social, territoires prioritaires

ABSTRACT

In France, housing policy relies on many different area-based interventions. It is the case for social housing production: since 2008, new social dwellings must firstly be produced where housing markets are defined as “tight”. The zoning used to do so until 2014, called “zonage A/B/C”, defines areas as priority when an important gap between supply and demand exists. First, we examine the spatial distribution of recent social housing production and observe a limited increase of new social dwellings localised in “tight” housing markets. Then we observe the emerging mobilisation of social housing organisations based in non-priority areas and how they refer to the “zonage A/B/C”. We show that they use the fact that they are not defined as “tight” housing markets to promote a differentiation of State support that would be able to take into account their specific housing needs.

KEYWORDS

Zoning, Social housing, Area-based interventions, “Tight” housing market

1. LE ZONAGE SELON LA TENSION, UN DISPOSITIF DE PRIORISATION DE LA PRODUCTION HLM

La politique du logement repose, en France, sur différentes « géographies prioritaires ». De nombreux chercheurs se sont notamment intéressés aux zonages de la politique de la ville (Tissot, 2007 ; Epstein, 2013 ; Busquet, 2011) ou aux effets de l'article 55 de la loi SRU dans les communes considérées comme « déficitaires » en matière de logement social (Jaillet, 2011 ; Desage, 2012).

Nous proposons de nous concentrer sur une « géographie prioritaire » méconnue, qui se

superpose aux deux précédentes : elle consiste en l'identification de zones « tendues », c'est-à-dire de zones au sein desquelles il existerait un décalage important entre les besoins des ménages en logement et les logements qui y sont effectivement disponibles. Tout particulièrement depuis 2008, une injonction politique a été formulée à l'aide de cette catégorie par les gouvernements successifs : il serait nécessaire de faire en sorte que la production de logements locatifs sociaux neufs soit prioritairement réalisée au sein de ces zones « tendues ».

En nous appuyant sur des travaux concernant l'instrumentation de l'action publique (Lascoumes & Le Galès, 2004 ; Halpern *et al.*, 2014) et la territorialisation des politiques publiques (Hassenteufel, 1998 ; Antheaume & Giraut, 2005 ; Vanier, 2009 ; Desjardins, 2013), cette communication contribuera à la session thématique en apportant des éléments de réponse à deux ensembles de questions :

- Il s'agit, en premier lieu, de comprendre comment un enjeu politique peut être formulé dans des catégories spatiales, puis approprié par les acteurs chargés d'y répondre. Nous chercherons en conséquence à identifier les moyens grâce auxquels l'État a pu imposer aux acteurs du système de production HLM une priorisation de leurs interventions au sein de certains territoires.
- Il s'agit, en second lieu, de nous interroger sur le rôle des catégories spatiales dans la formulation de problèmes politiques. Nous évaluerons ce faisant la mesure dans laquelle le zonage par la « tension » a pu devenir le support d'une revendication politique pour les acteurs des territoires jugés « détendus ».

Afin d'apporter des réponses à ces questions, nous nous appuyons sur deux enquêtes de terrain, ainsi que sur le traitement de données statistiques produites par le ministère chargé du logement. La première enquête, réalisée entre 2012 et 2015 par Matthieu Gimat, a abouti à une centaine d'entretiens semi-directifs avec des acteurs locaux du système de production HLM dans deux agglomérations considérées comme « tendues », celles de Bordeaux (33) et du Val-de-Bièvre (94) et dans une agglomération considérée comme « détendue », celle de Boulogne-sur-Mer (62). La deuxième enquête, réalisée en 2016 et 2017 par Marie Mondain, comporte une vingtaine d'entretiens semi-directifs auprès de dirigeants des instances professionnelles représentatives nationales et régionales des organismes HLM et de dirigeants d'organismes HLM intervenant dans des zones considérées comme « détendues » (Manche, Orne, Yonne, Nièvre, Moselle, Allier, Aisne). Elle est complétée par l'analyse de documents relevant de la littérature « grise » (notes d'intention, études, comptes-rendus de journées professionnelles), produits ou commandités par les professionnels du logement social sur les problématiques spécifiques aux zones « détendues ».

2. L'IMPOSITION DE LA PRIORISATION PAR LE ZONAGE A/B/C

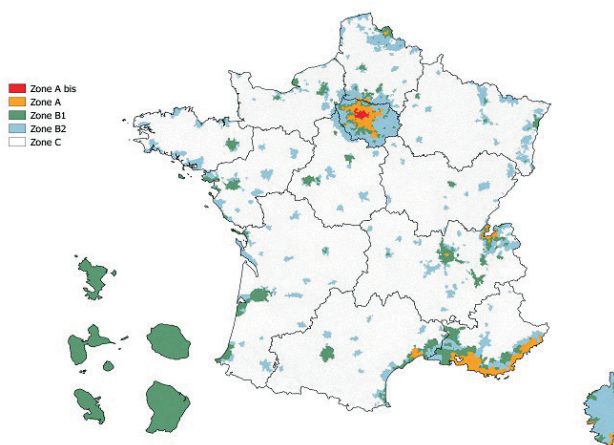
À la suite de l'élection de Sarkozy à la présidence de la République, la répartition spatiale des logements locatifs sociaux neufs est devenue plus explicitement un enjeu politique. Un ensemble de discours impose alors l'idée selon laquelle il est nécessaire de concentrer la production dans les agglomérations dont les marchés immobiliers sont « tendus », de façon à fluidifier les parcours résidentiels des ménages, voire à faire diminuer les prix immobiliers en augmentant l'offre de logements disponibles. Ces discours ont rencontré une audience importante, aussi bien dans l'opinion publique qu'au sein des élites techniques.

Afin de concrétiser cet objectif, plusieurs moyens sont mobilisés. Parmi ceux-ci, l'État a recours, principalement entre 2008 et 2014, à un zonage spécifique permettant de différencier

des niveaux de « tension » : le zonage A/B/C (fig. 1).

Le choix d'avoir recours à ce zonage est surprenant à deux titres. En premier lieu, un zonage spécifique au logement social préexiste : il s'agit du zonage dit I, II, III, utilisé depuis 1977 pour moduler notamment les aides personnelles au logement et les loyers plafonds. S'il représente l'avantage de prendre en compte les « écarts entre les loyers de marché et les revenus des personnes », l'administration considère néanmoins qu'il est trop sommaire et que sa mise à jour serait trop complexe (Cour des comptes, 2012 : 490). Le zonage A/B/C, pour sa part, a été utilisé à partir de 2003 pour différencier dans l'espace les conditions d'application du dispositif de défiscalisation dit « Robien », destiné à stimuler la production de logements locatifs privés. Il a été élaboré à partir du niveau des loyers locatifs privés et des transactions immobilières, puis ajusté pour répondre à différentes contraintes politiques. Le but était alors de « moduler la dépense fiscale » consentie par l'État, de façon à la concentrer dans les zones où les prix avaient le plus augmenté (Bosvieux, 2011 ; Vergriete, 2013). Malgré le fait qu'il prend peu en compte la situation de l'immobilier social, ce zonage est considéré comme pertinent pour répartir la production HLM parce qu'il permet l'identification de zones où il est nécessaire de faire baisser les prix locatifs et à l'achat par une offre plus abondante (Cour des comptes, 2012 : 492). Il distingue cinq zones géographiques, qui sont, de la plus à la moins « tendue », les zones Abis, A, B1, B2 et C.

Figure 1. Communes françaises selon le zonage A/B/C en 2014



Source : ministère chargé du logement, 2014, « Zonage A/B/C » [en ligne : www.cohesion-territoires.gouv.fr/un-nouveau-zonage-a-b-c-applicable-des-le-1er-octobre-2014-pour-certains-dispositifs]

Ce zonage géographique est décliné en plusieurs instruments opérationnels visant à imposer aux organismes HLM et aux collectivités territoriales un recentrage de la production de logements sociaux vers les zones Abis, A et B1, correspondant aux grandes agglomérations françaises :

- Les subventions consenties par l'État à chaque opération immobilière HLM sont d'abord ventilées en fonction du zonage : l'écart entre la subvention accordée par l'État dans une zone et celle qui est accordée dans une autre peut aller du simple au double. D'autres financeurs de

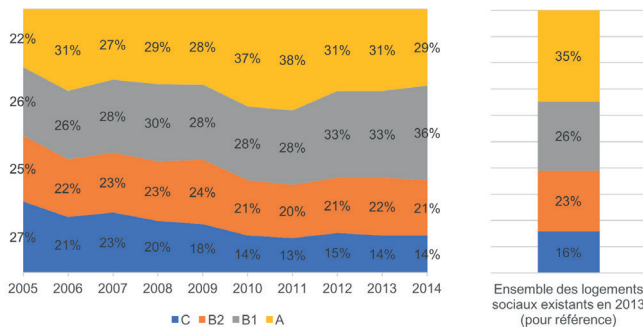
la production HLM s'alignent de plus sur cette pratique. Cela aboutit à complexifier la production de logements dans les zones les moins « tendues ».

- L'État met ensuite en place un ensemble dense d'instruments visant à co-construire avec les collectivités territoriales et les organismes HLM une distribution dans l'espace des objectifs de production de logements sociaux et des autorisations administratives permettant de les réaliser. Le zonage A/B/C joue un rôle important dans ces échanges.
- Le zonage A/B/C est enfin utilisé comme dispositif de suivi de la dépense publique en faveur du logement : il constitue par exemple aussi bien un indicateur dans les rapports de performance des lois de finance qu'un élément pris en compte par les institutions chargées du contrôle des organismes HLM.

La communication sera dans un premier temps l'occasion d'explorer ces différentes façons de transcrire un objectif politique en un dispositif géographique, puis en une démarche opérationnelle. Elle permettra aussi d'évaluer la façon dont les analyses en termes d'instrumentation et de territorialisation de l'action publique éclairent les modalités de cette transcription.

Dans un deuxième temps, la communication permettra de questionner la mesure dans laquelle l'injonction à la concentration des logements locatifs sociaux neufs dans les zones « tendues » a effectivement transformé la géographie de la production. Des exemples dans les intercommunalités de Bordeaux et de Boulogne-sur-Mer seront mobilisés à cette étape. Nous montrerons qu'une concentration de la production HLM dans les zones Abis et A, soit les plus tendues, ne s'est pas produite, mais que les instruments mis en place ont surtout permis une diminution de la part de la zone C (fig. 2).

Figure 2. Répartition de la production de logements locatifs sociaux par zone A/B/C entre 2005 et 2014 (Gimat, 2017)



Sources : ministère chargé du logement, 2016, *Bilan 2015 des logements aidés*, p. 24 ; Insee, *Recensement de la population 2013*, paru le 18/10/2016

Si ce recentrage de la production HLM n'apparaît pas comme spectaculaire, nous mettrons en évidence le fait qu'il a cependant été l'occasion d'une réorganisation des acteurs du secteur HLM, et notamment des entreprises sociales pour l'habitat, les sociétés anonymes à but essentiellement non-lucratif qui assurent aujourd'hui la majorité de la production de logements locatifs sociaux. Celles-ci ont en effet été concernées par des processus de regroupement et de fusion visant notamment à étendre leurs périmètres d'intervention. Il est attendu d'elles qu'elles puissent ce faisant organiser des péréquations entre territoires, c'est-à-dire mobiliser

les ressources produites par les logements sociaux situés dans les zones « détendues » pour financer le développement de leur patrimoine dans les zones « tendues ». Cela aboutit à une situation dans laquelle, pour reprendre les termes d'une salariée du conseil départemental de la Gironde rencontrée en 2014, construire en zone C « n'est plus du tout dans la culture de nos opérateurs [locaux] ».

3. UN DISPOSITIF DÉTOURNÉ POUR DEMANDER UNE POLITIQUE DIFFÉRENCIÉE SELON LES TERRITOIRES

La priorisation de la production neuve à l'aide du zonage A/B/C, malgré ses effets mesurés, fait l'objet de critiques de la part des professionnels du logement social intervenant principalement dans les zones définies comme étant non prioritaires. Ceux-ci ont notamment interpellé, depuis les années 2010 et aux échelles locale aussi bien que nationale, les pouvoirs publics quant à l'absence de prise en compte des spécificités des zones non prioritaires dans la politique nationale du logement. La catégorie de zone « détendue », qu'ils mobilisent pour se rassembler, ne fait pas l'objet d'une définition précise et regroupe en fait des territoires connaissant des situations très diverses.

À travers leur mobilisation, les organismes HLM des zones « détendues » ont développé une vision critique du zonage selon la tension. Parmi les argumentaires exposés lors de journées professionnelles ou dans le cadre d'expertises, il est possible d'identifier deux types de critiques :
– D'une part, ces analyses reprennent une critique classique de l'outil de zonage (Offner, 2006), la contradiction entre l'objectif de lisibilité nationale du dispositif et sa capacité à décrire précisément les configurations locales. Conçu comme outil d'orientation des politiques publiques nationales, le zonage vise la comparaison entre des territoires hétérogènes. À l'exception d'écarts manifestes de tension, les communes d'une même intercommunalité sont classées dans la même catégorie de tension. Cependant, les périmètres des marchés immobiliers ne correspondent qu'imparfaitement à ceux des intercommunalités avec, notamment, des écarts entre la commune-centre et les communes alentour mais aussi des différences au sein d'une même commune. Cette réduction du marché immobilier à l'intercommunalité favorise la lisibilité du zonage à l'échelle nationale. À l'inverse, pour les acteurs locaux, le zonage A/B/C est perçu comme un classement trop approximatif des zones de tension immobilière et parfois peu opérationnel. Ces incohérences d'échelle sont aussi relevées dans les rapports d'évaluation des politiques publiques du logement (Cour des comptes, 2012 ; Delarue, 2013). Le décalage pour un même territoire entre la classification nationale et l'appréhension locale de la tension par rapport aux territoires voisins serait ainsi à l'origine d'effets d'aubaine, à même de déstabiliser des marchés locaux de l'habitat.

– D'autre part, les critiques mettent en exergue le décalage entre des indicateurs descriptifs d'une situation conjoncturelle et une politique ayant des effets structurels. En effet, la tension selon le zonage A/B/C, initialement conçu pour intervenir sur le parc privé, décrit un état de fait : le déséquilibre entre une offre et une demande de logements, en termes de volume mais aussi de prix. Cependant, la production du logement social repose sur un cycle d'investissement de long terme : une opération HLM implique un prêt d'une durée d'une quarantaine d'années, des exonérations fiscales sur une vingtaine d'années et un loyer récurrent. Elle suppose donc l'existence d'un besoin en logement social sur le long terme, généralement mesuré par des indicateurs structurels comme les perspectives de croissance démographique ou le taux de pauvreté.

Ainsi, des territoires où les besoins en logements sont importants n'apparaissent pas comme prioritaires du point de vue du zonage A/B/C. En premier lieu, celui-ci exclut ceux au sein

desquels la production de logements privés et publics est déjà forte. Il s'agit par exemple de territoires connaissant une forte croissance démographique et économique, où les pouvoirs publics locaux encouragent la production de logements, notamment sociaux (Bretagne). En deuxième lieu, cette approche n'intègre pas les territoires avec des besoins en logements sociaux structurels mais qui ne se traduisent pas par un fort déséquilibre entre offre et demande. Il s'agit de territoires avec une population aux revenus modestes importante (Bourgogne, Franche-Comté), voire avec une croissance démographique naturelle importante (Nord-Pas-de-Calais).

Cependant, même décriée, la catégorisation selon la tension conserve sa valeur normative pour les territoires non prioritaires. Il ne s'agit pas tant de contester l'allocation de moyens spécifiques aux zones tendues que de revendiquer l'existence de problématiques spécifiques aux zones « détendues », mal prises en compte par les politiques nationales du logement et qui nécessiteraient la mise en œuvre de règles et de financements singuliers. Ces revendications prennent principalement deux formes. D'une part, les professionnels demandent une adaptation des règlements nationaux pour tenir compte des spécificités des zones « détendues ». À titre d'exemple, des dérogations sont demandées à certaines mesures emblématiques du programme national de rénovation urbaine, comme la possibilité de démolir des logements sans avoir à les remplacer sur le même site par une offre locative sociale nouvelle. D'autre part, les professionnels revendiquent l'accroissement des possibilités d'adaptation réglementaire par les services déconcentrés de l'État quant à l'usage des financements pour la production HLM. Il s'agirait par exemple de permettre la fongibilité des aides à la pierre entre financement de la production neuve et de la démolition, ou de généraliser l'usage du pouvoir réglementaire local par l'expérimentation.

Nous montrons ainsi que le zonage selon la tension, originellement un outil de priorisation, se révèle aussi être un moyen de faire apparaître dans le débat public la nécessité d'une différenciation accrue de la politique nationale du logement en fonction des spécificités locales.

RÉFÉRENCES

- Antheaume B., Giraut F., 2005, *Le territoire est mort. Vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*, Paris, IRD éd.
- Bosvieux J., 2011, « Incitations fiscales à l'investissement locatif : succès quantitatif, ciblage imparfait », *Regards croisés sur l'économie*, n° 9, p. 162-171.
- Busquet G., 2011, « Spatial determinism and territorial public action in France: Challenges and evolutions », *Journal of Urban and Regional Analysis*, 3(1), p. 67-76.
- Cour des comptes, 2012, « Le logement social : les priorités géographiques », *Rapport public annuel*, Paris, p. 486-529.
- Delarue F., Le Comte A., Vergriete P., 2013, *Évaluation de la territorialisation des politiques du logement, rapport d'analyse*, Paris, Conseil général de l'environnement et du développement durable.
- Desage F., 2012, « La ségrégation par omission ? Incapacités politiques métropolitaines et spécialisation sociale des territoires », *Géographie, économie, société*, 14(2), p. 197-226.
- Desjardins X., 2013, *Politiques du logement et territoires*, rapport de recherche, PUCA.
- Epstein R., 2013, *La rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Halpern C., Lascoumes P., Le Galès P., 2014, *L'instrumentation de l'action publique : controverses, résistances, effets*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Hassenteufel P., 1998, « "Think Social, Act Local". La territorialisation comme réponse à la crise de l'État providence », *Politiques et management public*, 16(3), p. 1-11.

Jaillet M.-C., 2011, « La mixité dans les politiques françaises du logement : une question "sensible" », in N. Houard (dir.), *Loger l'Europe. Le logement social dans tous ses États*, Paris, La Documentation française, p. 343-360.

Lascombes P., Le Galès P., 2005, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

Offner J.-M., 2006, « Les territoires de l'action publique locale », *Revue française de science politique*, vol. 56, p. 27-47.

Tissot S., 2007, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil.

Vanier M., 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, PUR.

Vergriete P., 2013, *La ville défiscalisée : politiques d'aide à l'investissement locatif, nouvelle filière de production du logement et recomposition de l'action publique locale en France (1985-2012)*, thèse de doctorat, Université Paris Est.

LES AUTEUR.E.S

Matthieu Gimat

Université Paris 1 – Géographie-cités
matthieugimat@gmail.com

Marie Mondain

Université Paris 1 – Géographie-cités
m.mondain@foph.fr

(Se) représenter un réseau professionnel. Les cartographies et annuaires associatifs comme outils de visibilité, d'information et de justification

AUTEUR

Lionel FRANCOU

RÉSUMÉ

La région de Bruxelles-Capitale est souvent représentée comme une ville duale, caractérisée par des fractures socio-spatiales nettes. Sur son territoire, de nombreuses politiques sont menées, par la Région elle-même, mais aussi par les communes, l'État fédéral ou les communautés linguistiques, notamment afin d'y accroître le « vivre-ensemble » ou, dit autrement, afin d'y réduire les tensions entre les différents individus et groupes sociaux. Certains territoires sont « prioritaires » au sens où ils sont l'objet de la plupart des discours politiques et médiatiques ainsi que d'une proportion importante des politiques publiques qui sont menées sur le territoire régional. Pour des raisons similaires, complémentaires ou opposées, les pouvoirs publics et les professionnels actifs sur le terrain éprouvent tous la nécessité de pouvoir présenter et se représenter un réseau professionnel à l'œuvre dans ces territoires, sans que les résultats soient toujours à la hauteur de leurs attentes.

MOTS CLÉS

Cartographie, enquête, réseaux professionnels, action publique, associations

ABSTRACT

The Brussels-Capital Region is often represented as a dual city, characterised by clear socio-spatial fractures. Within its territory, many policies are being pursued, not only by the Region itself, but also by the Communes, the Federal State or the Linguistic Communities, in order to increase the social cohesion or to reduce tensions between different individuals and social groups. Some territories are considered as a "priority" in the sense that they are the focus of the majority of political and media discourses as well as a significant proportion of public policy on the regional territory. For similar, complementary or opposite reasons, whether public authorities or professionals who are active on the ground, they all need to be able to present and represent a professional network at work in these territories, even though the results do not always meet their expectations.

KEYWORDS

Cartography, Inquiry, Professional networks, Public policy, Associations

INTRODUCTION

La région de Bruxelles-Capitale, de par l'hétérogénéité d'espaces et de populations qui la composent, est le plus souvent approchée comme une « ville duale », fortement marquée par différentes fractures socio-spatiales : entre son Nord et son Sud, mais aussi entre les deux côtés du canal qui marque une frontière physique et symbolique entre les communes plus aisées (du Sud et de l'Est) et celles qui font face à une accumulation de problèmes sociaux (pauvreté, chômage, immigration, échec scolaire...).

Si Donzelot (2009) a proposé un modèle de « ville à trois vitesses », la région bruxelloise

est, dans les représentations dominantes (de l'action publique, du sens commun ou de nature scientifique), souvent envisagée comme une ville divisée entre des quartiers pauvres et riches, ces derniers empiétant sur les premiers par différents processus de gentrification (Meert *et al.*, 1995 ; Van Crieckingen, 2006). Pour d'autres auteurs, il faut dépasser l'échelle du « quartier » en observant la dissémination des pratiques des individus dans l'ensemble de la ville (Genard & Moritz, 2008), voire même chercher à saisir écologiquement les « tensions constitutives de l'espace urbain bruxellois dans ses multiples milieux et sous-milieux » (Berger & Van Hollebeke, 2017) pour obtenir une vue plus claire sur les nombreuses situations de coexistence qui demeurent et s'entremêlent un peu partout malgré les clivages socio-spatiaux significatifs qui divisent la ville-région.

De nombreuses politiques publiques et dispositifs cherchent à résoudre, ou tout le moins à atténuer, ces tensions qui portent atteinte au « vivre-ensemble », concept caractérisé par son flou qui lui garantit un certain succès parmi les responsables politiques et qui se retrouve tel quel dans certaines législations. Il est dès lors (re)mobilisé par les acteurs de terrain qui cherchent à le (re)définir, à lui donner un sens compatible avec leurs pratiques professionnelles, mais aussi à l'instrumentaliser (pour obtenir et conserver des financements, par exemple) ou à s'en distancier plus ou moins ouvertement.

Figure 1. Zone de revitalisation urbaine de la région de Bruxelles-Capitale

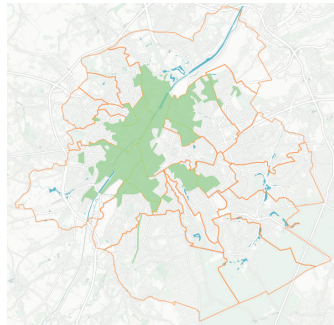
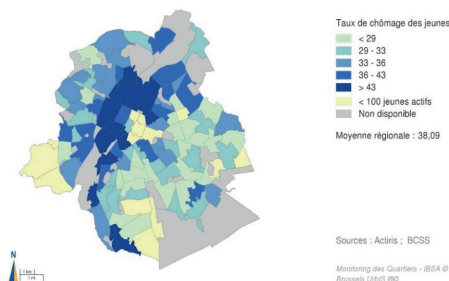


Figure 2. Taux de chômage des jeunes par quartiers de Bruxelles en 2012 (Monitoring des Quartiers)



Ainsi, sur le territoire de la région bruxelloise s'exerce une action publique protéiforme dans laquelle sont imbriqués, voire se superposent, une multitude de niveaux de pouvoirs,

d'institutions, de politiques publiques, de dispositifs, d'instruments et d'acteurs de terrain spécifiques, avec une importante concentration dans les territoires « prioritaires » tels que la zone du canal ou la commune de Molenbeek-St-Jean (fig. 1 et 2).

1. ÉBAUCHER DES INVENTAIRES ET DES CARTOGRAPHIES POUR RÉARTICULER LE RÉEL

Ma recherche doctorale en cours s'appuie sur la réalisation d'une cinquantaine d'entretiens (Beaud, 1996) d'une durée moyenne de 3 h sur le territoire de la région de Bruxelles-Capitale et sur une ethnographie combinatoire (Dodier & Baszanger, 1997) plus spécifiquement centrée sur la commune de Molenbeek-St-Jean. M'intéressant aux manières dont une diversité de mondes sociaux et professionnels se (ré)approprient des injonctions politiques diffuses pour former une « politique du vivre-ensemble » dans la métropole de Bruxelles, j'ai pu observer deux mécanismes de représentation des territoires par des (ébauches de) cartographies, qui découlent probablement d'une multiplication de politiques qui coexistent sur de mêmes territoires mais sont décidées et financées par différents niveaux de pouvoir concurrents.

D'une part, s'observe une logique *top-down* par laquelle les autorités publiques cherchent à rendre visible ce qui se fait sur le terrain, à l'aide des moyens qu'elles dégagent, et à connaître ce qui est fait, ce qui est d'autant plus difficile que la « politique du vivre-ensemble » à Bruxelles n'est pas constituée en tant que telle, qu'elle dépend de plusieurs niveaux de pouvoir et que ses dispositifs se chevauchent et se concurrencent. À la manière de la statistique (Desrosières, 2008) ou d'autres démarches et méthodes scientifiques (Deloye *et al.*, 2013), la cartographie est ainsi mobilisée pour gouverner, pour identifier les bonnes et les mauvaises recettes, pour évaluer l'impact d'une politique, mais aussi pour la rendre visible.

Il en va notamment ainsi du *monitoring* des équipements culturels en cours de réalisation par l'agence régionale Perspective.Brussels, qui vise à offrir une « base de données dynamique des équipements culturels et socio-culturels en région de Bruxelles-Capitale »¹. Pour ce faire, depuis plusieurs mois, « les gestionnaires des équipements culturels et socio-culturels sont invités à ajouter leurs lieux dans un questionnaire [en ligne] » afin de mettre en ligne courant 2018 « un moteur de recherche » censé permettre aux acteurs « de faire mieux connaître leurs lieux au public, au privé et aux associations » et « de trouver facilement un lieu pour l'organisation d'une activité culturelle ou socio-culturelle », grâce aux cartographies interactives qui s'y trouveront. Cet « outil d'observation et d'analyse territoriale » devra aussi aider « les pouvoirs publics à mieux orienter la localisation de l'offre en équipements et les activités s'y déroulant, sur base des besoins territoriaux ».

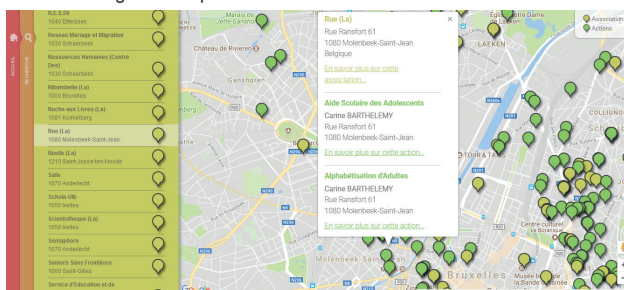
Quant au Répertoire de la cohésion sociale à Bruxelles (fig. 3), il est le fait du Centre régional d'appui en cohésion sociale (CRACS), une association chargée par la Région d'apporter à la fois un appui aux « opérateurs », « à l'administration » et « aux décideurs » tout en portant sur eux un « regard évaluatif » (entretien, chargé de mission), ce qui le place dans une position ambivalente. Soulignant l'intérêt d'une partie du travail que ses collègues et lui-même réalisent, visant à « quantifier [insistance] des problèmes politiques, tu vois, des questions politiques, de leur donner une traduction avec des projections de cartes... », il regrette dans la foulée que certains acteurs de terrain à qui ces représentations et modélisations sont ensuite présentées « ne comprennent pas ça, [...] pourquoi on fait ça [...] pour eux c'est le chiffre...

¹ « Lancement du monitoring des équipements culturels », 02/12/16, site de *Perspective.Brussels* [perspective.brussels/fr/actualites/lancement-du-monitoring-des-equipements-culturels consulté le 12/09/17].

Ils sont dans une posture... hyper soupçonneuse donc... On f[er]ait dire aux chiffres ce qu'on veut... » (entretien, chargé de mission).

Ce site, dont l'URL mentionne le terme « atlas », propose à la fois un annuaire et une cartographie situant, à l'aide de Google Maps, les 232 associations et 455 projets financés dans le cadre de la politique de cohésion sociale de la Commission communautaire française (COCOF) de la région de Bruxelles-Capitale. Ses objectifs sont décrits en ces termes : « ce site internet permet à toute personne à la recherche d'une aide en matière de soutien scolaire, d'alphabétisation, d'apprentissage du français ou d'accueil des primo-arrivants de trouver l'action la plus appropriée à ses besoins et ses disponibilités. Il permet aussi aux coordinations locales, aux associations et aux intervenants sociaux de trouver les informations nécessaires à la création de synergies et de partenariats entre acteurs de la cohésion sociale des différentes communes »².

Figure 3. Répertoire de la cohésion sociale à Bruxelles



D'autre part, une logique *bottom-up* prend également forme, du fait que les acteurs de terrain eux-mêmes cherchent à présenter leurs actions et à se représenter de façon plus claire leur réseau professionnel (potentiel) qui ne se donne pas à voir en tant que tel, les réseaux institutionnels et les réseaux de pratiques ne se superposant pas entièrement (et parfois très peu, voire pas du tout). En réalisant une « enquête », au sens de Dewey (1993), ces acteurs cherchent à accroître la clarté et le sens d'une situation initiale confuse en reconstituant au passage la complexité du monde social dans lequel ils évoluent.

Réalisées par les acteurs sociaux eux-mêmes (à différents niveaux : local, communal ou régional), ces représentations cartographiques et annuaires cherchent à permettre une visibilité accrue d'organisations proches (en termes de territoires, d'objectifs...) avec lesquelles tenter de nouer des partenariats, ainsi qu'à informer les citoyens sur ce qui est fait, à attirer et à capter des publics pour leurs activités ou à justifier leur utilité par rapport aux institutions qui leur attribuent des fonds publics. Elles permettent aussi d'observer la concentration d'associations et de dispositifs qui visent certaines populations sur des territoires prioritaires de l'action publique.

Les 21 services AMO (accueil en milieu ouvert) de la région de Bruxelles-Capitale se sont quant à eux regroupés pour financer la réalisation d'un site web (fig. 4) et d'une grande carte imprimée dépliant qui présentent les services offerts à la population : « une AMO octroie principalement une aide individuelle. Généralement, elle met à la disposition de son public une permanence sociale, selon des horaires qui lui sont propres et selon la vie du quartier où elle se situe. [...] Elle

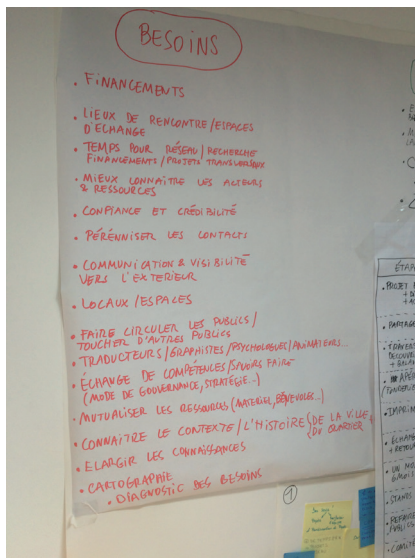
2 Répertoire de la cohésion sociale à Bruxelles [atlas.cbai.be consulté le 12/09/17].

prodigue son aide dans une perspective d'autonomisation. L'aide est gratuite et repose sur un principe de confiance ; les travailleurs des AMO sont soumis au secret professionnel »³. Ce site web doit également permettre aux publics-cibles, futurs usagers potentiels, de choisir une AMO adaptée à leurs besoins (par la spécificité des services qu'elle offre) et à proximité de chez eux. Lors d'un entretien avec un coordinateur d'AMO, celui-ci m'offre un exemplaire du dépliant papier après m'avoir parlé de cette carte alors qu'il m'expliquait la difficulté à savoir vers quels services orienter des jeunes ou adultes sur des thématiques qui ne sont pas du ressort de son association ou, au contraire, les embûches que d'autres acteurs publics ou associatifs peuvent rencontrer pour orienter convenablement vers une AMO un jeune ayant des problèmes. Alors que je le remercie, lui disant poliment que c'est « bien fait » et que cela aide sûrement à renseigner des jeunes en besoin de leurs services, il me dit, déçu ou dépité, qu'il ne pense pas que cela serve beaucoup, et que la plupart de ces cartes ont dû prendre la poussière sur des bureaux.

Figure 4. Carte des AMO sur le territoire régional de Bruxelles



Figure 5. Besoins identifiés collectivement par les participants



3 Carte des AMO de Bruxelles [amobxl.be consulté le 12/09/17].

À Molenbeek-St-Jean, une journée de rencontre a eu lieu après que des travailleurs de deux associations voisines aient fait le constat 1) de la méconnaissance des autres structures travaillant à proximité ; 2) de la nécessité de se mettre en réseau, d'autant plus dans le contexte de suspicion post-attentats qui a touché de plein fouet la commune et le secteur ; 3) de besoins partagés et de possibilités de mutualiser les forces (selon l'une des initiatrices, lorsqu'elle a présenté l'initiative lors d'une première matinée d'échanges). Parmi les besoins identifiés durant cet événement (fig. 5), auquel participaient plus de soixante travailleurs associatifs et sociaux ainsi que responsables de structures : la nécessité de dégager du « temps pour le réseau », de « mieux connaître les acteurs et ressources », de « pérenniser les contacts », de développer la « communication & visibilité vers l'extérieur » et de réaliser une « cartographie » (fig. 6). Les participants ont également initié un travail de cartographie collaborative visant à localiser les bâtiments de leurs structures sur une carte du quartier, qui devrait être amenée à évoluer ensuite dans sa forme pour pouvoir être « imprimée » et diffusée.

Figure 6. Cartographie collective par les participants



CONCLUSION

Cette question des formes de représentation des territoires « prioritaires » s'est ainsi imposée dans ma recherche inductive qui n'en faisait pas *a priori* une thématique centrale. Elle me semble d'autant plus importante qu'elle éclaire les difficultés rencontrées pour représenter ces territoires sur lesquels se focalisent les politiques publiques et l'attention médiatique. Les professionnels évoluant au sein de ces politiques, censés en avoir une connaissance fine, vu que ces espaces constituent leur terrain d'action, cherchent à pallier ce déficit de représentation. Ils partagent un besoin de se doter d'outils permettant d'obtenir une vue plus nette des problèmes sociaux qui se rencontrent sur le terrain, des dispositifs qui y sont mis en œuvre et du travail qui y est réalisé ; et ce d'autant plus que la réalité et la pertinence de ce dernier ont été grandement remises en cause, à Molenbeek-St-Jean surtout, mais aussi plus largement à Bruxelles, à la suite des attentats qui ont frappé la ville.

RÉFÉRENCES

Beaud S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, 9(35), p. 226-257.

- Berger M., Van Hollebeke S., 2017, « Bruxelles sous tensions. Quelques pistes pour une conceptualisation des formes et enjeux de la "mixité sociale" », in P. Ananian et B. Declève (dir.), *Montréal et Bruxelles en projet(s). Les enjeux de la densification urbaine*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 175-188.
- Deloye Y., Ihl O., Joignant A. (dir.), 2013, *Gouverner par la science. Perspectives comparées*, Grenoble, PUG.
- Desrosières A., 2008, *Pour une sociologie historique de la quantification*. Paris, Presse des Mines.
- Dewey J., 1993 [1938], *Logique. Théorie de l'enquête*, Paris, PUF.
- Dodier N., Baszanger I., 1997, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, 38(1), p. 37-66.
- Donzelot J., 2009, *La ville à trois vitesses*, Paris, éd. de La Villette.
- Genard J.-L., Moritz B., 2008, *Mixité et cohésion sociale. Note de réflexion*, rapport de recherche, SPP Intégration sociale, Bruxelles.
- Meert H., Mistiaen P., Kesteloot C., 1995, « Polarisation socio-spatiale et stratégies de survie dans deux quartiers bruxellois », *Espace Populations Sociétés*, n° 3, p. 277-290.
- Van Crieckingen M., 2006, « Que deviennent les quartiers centraux à Bruxelles ? Des migrations sélectives au départ des quartiers bruxellois en voie de gentrification », *Brussels Studies*, n° 1.

L'AUTEUR

Lionel Francou

Université catholique de Louvain
CRIDIS/MetroLab Brussels
lionel.francou@uclouvain.be

Les enjeux des mesures d'accessibilité spatiale pour cibler les territoires déficitaires en offre de soins

AUTEURES

Véronique LUCAS-GABRIELLI, Catherine MANGENEY

RÉSUMÉ

Cibler des territoires opérationnels à partir des besoins et des usages nécessite d'appréhender le caractère multiscalair des espaces de vie, de dépasser les indicateurs classiques de densités ou de taux d'équipements calculés au sein d'entités administratives étanches et de mesurer plutôt les niveaux d'accessibilité questionnant à la fois les mesures de l'offre, de la demande et leur interaction sur le territoire. L'objectif de cette contribution est de présenter les premiers résultats d'un projet collaboratif entre l'Observatoire régional de santé d'Île-de-France et l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé visant à affiner les indicateurs de mesure des inégalités d'accessibilité spatiale aux soins de premier recours. Nous présenterons, plus spécifiquement, une analyse des pratiques de recours aux soins dans un département francilien (le Val-d'Oise), observées à un niveau géographique très fin et déclinées par âge, type d'espace et qualité de desserte.

MOTS CLÉS

Accès aux soins, soins primaires, modèle, inégalités

ABSTRACT

An identification of operational territories based on needs and uses cannot be done without integrating the multiscalar nature of living spaces. This means to overcome the traditional indicators (density indicators or equipment rates) calculated within tight administrative units, and to measure spatial accessibility considering supply, demand and their interaction on the territory. This contribution focuses on the first results of a partnership study carried out by the Regional Health Observatory and the Institute for Research and Information in Health Economics. We refine the measure of inequality in spatial accessibility to primary care. More precisely, we focus our presentation on the analysis of the differences of care-seeking practices observed in one Paris Region's district according to age, urban density and quality of the transportation service area using relatively new data at a more detailed geographic level (200 meters meshes).

KEYWORDS

Access to health care, Primary care, Model, Inequalities

INTRODUCTION

Cibler des territoires opérationnels à partir des besoins et des usages nécessite d'appréhender le caractère multiscalair des espaces de vie, de laisser l'échelle locale déborder pour intégrer les « réseaux de vie » et les accès à distance. C'est à cette condition que pourront être identifiés les territoires prioritaires et les individus les plus captifs au sein de notre société devenue mobile, ceux qui n'ont pas accès aux horizons multiples et aux bénéfices de la circulation (Vanier, 2015). Le développement des données et des SIG ont permis le développement d'études et d'analyses visant à mesurer l'accessibilité aux équipements et services, et notamment à l'offre de soins. Si l'accessibilité est multidimensionnelle (spatiale, physique, temporelle, financière et culturelle), la mesure de la dimension spatiale de l'accessibilité est

essentielle en tant que telle car elle impacte le recours aux soins (Neutens, 2015), informe les pouvoirs publics et les aménageurs du territoire sur les zones à faible accessibilité, et permet d'évaluer les inégalités socio-spatiales.

L'objectif de cette contribution est de présenter les premiers résultats d'un projet collaboratif entre l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAU îdF), l'Observatoire régional de santé d'Île-de-France (ORS îdF) et l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes) visant à affiner les indicateurs de mesure des inégalités d'accessibilité spatiale aux soins de premier recours.

1. LA MESURE DE L'ACCESSIBILITÉ SPATIALE AUX SOINS COMME SOCLE DU ZONAGE

Classiquement, les indicateurs utilisés pour mesurer l'accessibilité géographique et identifier les zones déficitaires étaient les densités (nombre de médecins rapporté à la population d'une entité géographique ou administrative) ou les distances (euclidiennes, par le réseau viaire ou distances-temps) séparant le secteur « i » de certaines aménités : le médecin le plus proche, la moyenne des distances aux médecins... Facilement calculables et interprétables par les décideurs, ces indicateurs présentent cependant certaines limites et fournissent seulement une vision unidimensionnelle de l'accessibilité. D'un côté, la densité médicale réfère uniquement à la disponibilité d'une offre de santé sur un territoire donné et fait alors implicitement l'hypothèse que le service ou le professionnel situé juste de l'autre côté de la limite territoriale n'est pas accessible. D'un autre côté, la distance d'accès au professionnel de santé le plus proche s'affranchit, quant à elle, des frontières géographiques, et ne prend en compte ni la quantité de médecins en un espace donné, ni le nombre de patients qui devront se partager cette offre, et constitue ainsi un indicateur pauvre de disponibilité de l'offre. Elle ne reflète pas non plus la réalité des usages, l'analyse des flux de consommation de soins comme celle des flux de recours aux autres équipements et services, montrant clairement que proximité et dispersion se combinent et que l'usage du plus proche n'est pas toujours la norme (Vergier & Chaput, 2017).

Pour dépasser ces contraintes et tenir compte à la fois de la densité et de la distance, de la disponibilité et de la proximité, mais aussi des stratégies des usagers et des effets de chaîne qui s'opèrent dans le système global, certaines études utilisent ou proposent d'utiliser les modèles gravitaires ou les modèles d'optimisation mais leur utilisation reste rare, car l'interprétation des résultats et leur appropriation par les décideurs n'est pas immédiate.

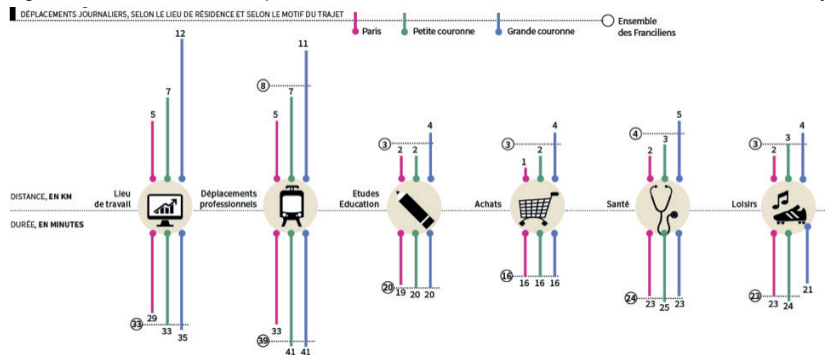
Aujourd'hui, la méthode du *two-step floating catchment area* (2SFCA), déclinée des modèles gravitaires et proche de celle de la densité répartie développée par André et Arié Mizrahi semble, sous réserve d'ajustements, faire l'objet d'une convergence d'intérêt dans la littérature géographique internationale et nationale (Allan, 2014). Déclinée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et l'Irdes pour la construction d'un indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL), cette méthodologie s'est également imposée dans le paysage institutionnel français puisqu'elle sert de socle, en 2017, à la définition des zonages déficitaires en médecins généralistes en cours de redéfinition. Cependant, les débats parfois animés autour de ce nouveau zonage comme en témoigne le communiqué de presse de la Fédération nationale des centres de santé du 2 août 2017 (« Un zonage qui renforce les inégalités sociales de santé ») mettent en lumière la nécessité d'affiner encore l'indicateur pour tenter de donner à ces découpages une portée opérationnelle qui tende vers un plus large consensus.

Après avoir chacun, en 2011, élaboré simultanément mais parallèlement un nouvel indicateur d'accessibilité à l'offre de soins de proximité, respectivement aux niveaux régional (Mangeny, 2011) et national (Barlet *et al.*, 2012 ; Lucas-Gabrielli *et al.*, 2016), l'IAU îdF, l'ORS îdF et l'Idres se sont rapprochés et ont, avec l'appui de la CNAMTS, de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Val-d'Oise, de l'Institut des données de santé (IDS) et du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), obtenu ou créé un corpus de données qui permettent d'explorer différentes pistes d'amélioration de l'indicateur. La présente contribution en présentera deux, à savoir la nature de l'entité géographique de base et le calibrage de la fonction de décroissance du recours aux soins selon la distance.

2. DE LA COMMUNE À LA MAILLE DE 200 MÈTRES DE CÔTÉ : L'APPRÉHENSION DE LA PROXIMITÉ DEVIENT POSSIBLE

Assujettis aux données disponibles et fournies par l'Institut national de statistique et des études économiques (Insee), la plupart des études françaises d'accessibilité aux services ou de taux d'équipements se faisaient à l'échelle communale ou à l'échelle des IRIS (découpage infracommunal de l'Insee correspondant à un échelon de diffusion des données pour les communes d'au moins 10 000 habitants et pour une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants). Les premières souffraient de la taille de l'entité, de la dispersion des individus au niveau communal et de la non-représentativité des zones d'habitation par le centroïde de la commune (Mangeny, 2011). Les secondes pâtissaient de la diversité des surfaces considérées. L'Insee fournit aujourd'hui des données socio-démographiques à un niveau géographique très fin et homogène : la maille de 200 mètres de côté.

Figure 1. Portée et durée des déplacements des Franciliens, selon le lieu de résidence et le motif du trajet



Source : *Le Monde*, STIF-OMNIL-EGT, 2010, traitements IAU îdF

Dans cette présentation, nous exposerons tout d'abord les données complémentaires que nous avons construites à cette échelle : flux de consommation de soins (maille de résidence du patient vers maille d'exercice du praticien) et matrices des distances-temps (à pied, en voiture et en transports en commun). Nous discuterons ensuite de l'enjeu d'appréhender les besoins de soins mais aussi les possibilités de recours aux soins de premier recours selon un maillage territorial aussi fin. Tout d'abord parce que les pratiques de recours aux soins primaires relèvent de la « proximité » (Barlet *et al.*, 2012 ; traitement de l'Enquête Globale Transport, fig. 1). Ensuite, et par corollaire, pour mieux cibler les territoires déficitaires en

ajustant les échelles d'analyse à l'échelle des pratiques. Ce changement de focal permettant alors de mettre en lumière les différentiels infra-communaux d'accessibilité (qui peuvent différer très sensiblement d'un quartier à l'autre).

L'intérêt de la mesure des niveaux d'accessibilité aux soins à l'échelle de la maille de 200 mètres n'est pas tant pour cibler de si petits territoires d'intervention dans lesquels on concentreraient les actions, mais plutôt pour donner aux décideurs la souplesse de recomposer ces briques de base à façon afin de redéfinir des découpages opérationnels, de comptabiliser les populations fragiles dans des briques institutionnelles qui leur sont plus familières, ou encore de disposer d'un diagnostic plus fin des problématiques d'accessibilité et d'inégalités afin de rechercher des solutions adaptées à l'échelle locale mais aussi d'autres échelles plus larges, en replaçant la problématique locale dans un système global.

3. UNE FONCTION DE DÉCROISSANCE CALBRÉE SELON L'ANALYSE DES FLUX RÉELS OBSERVÉS À UNE ÉCHELLE FINE

La définition des territoires déficitaires en offre de soins, ou pour être plus précis, des territoires où l'accès aux soins est aujourd'hui problématique et mérite d'être soutenu par l'action publique, pose, comme tout découpage prioritaire, la question des besoins et de leur territorialisation d'une part, la question de la quantification, qualification et géolocalisation de l'offre existante pour répondre à ces besoins d'autre part, mais aussi la question de la capacité des individus à recourir à cette offre. La mesure des niveaux d'accessibilité repose ainsi sur la définition d'une fonction de décroissance, attachant au couple lieu de résidence/lieu d'offre de soin, un facteur de pondération dégressif en fonction de la distance. D'abord définie par un isochrone théorique simple (Luo & Wang, 2005), puis par palier (Luo & Qi, 2009) et fonction statistique continue (Langford *et al.*, 2012), la fonction de décroissance utilisée par l'Irdes et la Dress pour l'APL s'appuie sur l'analyse des recours aux soins effectifs, entre commune de résidence et commune de consommation de soins, observés au niveau national par les données de l'Assurance maladie.

Dans la présente communication, nous nous attacherons à présenter de nouveaux éléments permettant d'affiner l'analyse du recours aux professionnels de santé de premier recours.

Grâce au partenariat avec la CPAM du Val-d'Oise, nous disposons en effet d'une base de données des flux de consommation de soins de l'ensemble des Val-d'Oisiens, et ce, depuis leur maille de résidence vers la maille d'exercice du professionnel de santé consulté. En raison du secret statistique strictement attaché aux données de consommation de soins, cette base de données est précieuse et va permettre une analyse finement territorialisée des flux réels de consommation de soins, croisés avec l'âge des bénéficiaires, les possibilités de mobilité (pédestre, en transports en commun, en véhicule particulier), ainsi qu'avec le type d'espace de résidence (pôle urbain, secteur périurbain, commune rurale). Nous discuterons ainsi, par l'observation des recours effectifs, de l'opportunité, voire de la nécessité, de moduler la fonction de décroissance de recours aux soins selon la distance, selon l'âge ou le secteur de résidence (desserte, densité urbaine, caractéristiques sociales) pour obtenir, *in fine*, une mesure plus réaliste des niveaux d'accessibilité aux soins des individus, et par conséquent des découpages prioritaires.

CONCLUSION

Ainsi, la présente communication s'inscrit dans la continuité des réflexions en cours sur la définition des territoires prioritaires en termes d'accès aux soins de premier recours. Elle vise

à questionner, dans le cas précis de l'accès aux soins de premier recours, non pas la méthodologie générale mais les briques de base et les hypothèses qu'il nous semble devoir affiner et moduler pour rendre plus pertinent le raccourci spatial que sous-tend la délimitation de territoires prioritaires et la mise en place de politiques de discrimination positive dans des espaces qui, potentiellement, en auraient le plus besoin.

RÉFÉRENCES

- Allan D.P., 2014, « Catchments of general practice in different countries. A literature review », *International journal of health geographics*, 13(32) [en ligne : www.ij-healthgeographics.com/content/13/1/32 consulté le 06/09/17].
- Barlet M., Coldefy M., Collin C., Lucas-Gabrielli V., 2012, *L'accessibilité potentielle localisée (APL) : une nouvelle mesure de l'accessibilité aux soins appliquée aux médecins généralistes libéraux en France*, DT n° 51, Paris, Irdes.
- Langford M., Fry R., Higgs G., 2012, « Measuring transit system accessibility using a modified two-step floating catchment technique », *International Journal of Geographical Information Science*, n° 26, p. 196-214.
- Lucas-Gabrielli V., Nestrige C., en collaboration avec Coldefy M., 2016, *Analyse de sensibilité de l'Accessibilité potentielle localisée (APL)*, DT n° 70, Paris, Irdes.
- Luo W., Qi Y., 2009, « An enhanced two-step floating catchment area (E2SFCA) method for measuring spatial accessibility to primary care physicians », *Health and Place*, n° 15, p. 1100-1107.
- Luo W., Wang F., 2005, « Assessing spatial and nonspatial factors for healthcare access: towards an integrated approach to defining health professional shortage areas », *Health and Place*, n° 11, p. 131-146.
- Mangeney C., 2011, *La mesure de l'accessibilité aux médecins de premier recours en Île-de-France*, Paris, IAU îdF.
- Neutens T., 2015, « Accessibility, equity and health care : review and research directions for transport geographers », *Journal of transport geography*, n° 43, p. 14-27.
- Vanier M., 2015, « Des bassins, encore des bassins, toujours des bassins... », *Coupes et découpes territoriales, quelle réalité du bassin de vie ?*, Les Cahiers de l'IAU, n° 172, Paris, IAU îdF, p. 12-14.
- Vergier N., Chaput H., *Déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ?*, Les dossiers de la DREES, n° 17.

LES AUTEURES

Véronique Lucas Gabrielli
Irdes
lucas@irdes.fr

Catherine Mangeney
ORS îdF
catherine.mangeney@ors-idf.org

Quartiers prioritaires la nuit, quartiers prioritaires le jour ?

AUTEUR.E.S

Julie VALLÉE, Guillaume LE ROUX

RÉSUMÉ

La délimitation des « quartiers prioritaires politique de la ville » (QPV) s'appuie en France sur le profil social des populations résidentes, sans considérer les populations présentes au cours de la journée. L'objectif de ce papier est de tenir compte de la mobilité quotidienne des populations afin de mesurer la concentration spatiale des populations pauvres (ie. en dessous du seuil de pauvreté) dans et en dehors des QPV au cours des 24 heures de la journée. À partir des données de l'Enquête Globale Transport conduite en 2010 en Île-de-France, nous observons que la concentration de la population pauvre francilienne dans les QPV est sensiblement plus forte la nuit que le jour (27 % vs 19 %). Cette analyse permet de discuter des dangers de la représentation statique et résidentielle des populations couramment adoptée par les pouvoirs publics lorsqu'ils choisissent les quartiers prioritaires où mettre en place des actions à destination des populations prioritaires.

MOTS CLÉS

Géographie prioritaire, politique de la ville, mobilité quotidienne, action publique, EGT

ABSTRACT

In France, priority areas in urban policy ("quartiers prioritaires politique de la ville") are defined from the social profile of the resident population without considering the population present during the day. In this paper, we account for people's daily mobility in order to explore the spatial concentration of priority groups inside and outside the priority areas during the 24 hours of the day. By focusing on the Paris Region from the Enquête Globale Transport 2010, we observed that poor people are significantly more concentrated in priority areas at night than during the day (27% vs. 19%). This empirical analysis provides the opportunity to discuss the static and residential representation of public action currently adopted by public actors when they design area-based interventions with the objective to reach priority groups.

KEYWORDS

Area-based initiatives, Urban policy, Daily mobility, Public action, Origin-destination survey

INTRODUCTION

Un grand nombre d'interventions élaborées par des acteurs institutionnels ciblent des populations spécifiques, souvent les plus défavorisées. À titre d'exemple, il peut s'agir de la mise en place de campagnes de prévention, ou de l'implantation de services publics (école, centre de soins, culturels, de loisirs, etc.). Par souci d'efficacité et/ou de rentabilité, ces interventions se concentrent souvent dans les territoires dits prioritaires caractérisés par un « écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés » (Darriau *et al.*, 2014). C'est dans cet esprit que la liste et les contours des 1 300 « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV) ont été identifiés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) selon un critère unique, celui du revenu de la population résidente considéré comme un indicateur synthétique des difficultés sociales. À partir des données carroyées de l'Insee, les carreaux dont plus de la moitié des

habitants est en dessous du seuil de bas revenus¹ ont été identifiés et des échanges ont eu lieu avec les élus locaux afin d'ajuster – si besoin – les périmètres des QPV (*ibid.*).

En France, les QPV sont des périmètres de l'action et vont à ce titre orienter la mise en place des actions territorialisées. On peut pourtant s'interroger sur l'intérêt de mener des actions à destination des populations défavorisées dans ces seuls quartiers alors que l'objectif pourrait être d'atteindre l'ensemble des populations défavorisées, qu'elles résident ou non dans les QPV. Une question serait alors de savoir combien de personnes sont laissées de côté par les actions territorialisées alors qu'elles font théoriquement partie de la cible. On peut ici faire le lien avec l'expression anglaise – difficilement traduisible en français – de « *critical representation* » (Sharpe, 2013 ; Van Gent *et al.*, 2009), qui renvoie à la représentativité des territoires prioritaires par rapport à la localisation des populations prioritaires. Cette représentativité peut être discutée en combinant deux indicateurs : (i) le nombre de personnes défavorisées dans les territoires prioritaires comparé au nombre total de personnes défavorisées dans l'ensemble du pays (taux d'exhaustivité) et (ii) le nombre de personnes défavorisées dans les territoires prioritaires comparé au nombre total de personnes dans les territoires prioritaires (taux d'efficacité).

– Des travaux ont estimé ce taux d'exhaustivité. En Suède, 5 % des pauvres du pays résident dans les 24 quartiers ciblés par la Metropolitan Development Initiative (Andersson, 2004) ; aux Pays-Bas, 8 % de la population défavorisée du pays réside dans les 40 Neighbourhoods Initiatives (Van Gent *et al.*, 2009) ; au Royaume-Uni, 57 % des bénéficiaires d'aide sur le revenu du pays résident dans les 88 quartiers définis comme prioritaires dans le cadre du Neighbourhood Renewal Fund (Tunstall & Lupton, 2003) ; et en France, 23 % des pauvres (en dessous du seuil de pauvreté) du pays habitent dans les QPV, selon nos calculs effectués à partir des données de l'Atlas des quartiers prioritaires (CGET, 2017).

– En ce qui concerne le taux d'efficacité, les travaux réalisés au Royaume-Uni estiment que 15 % des résidents des quartiers ciblés par le Neighbourhood Renewal Project bénéficient d'aide sur le revenu (Tunstall & Lupton, 2003). En France, 43 % de la population des QPV vivent en dessous du seuil de pauvreté, selon nos calculs effectués à partir des données de l'Atlas des quartiers prioritaires (*ibid.*).

Les taux d'exhaustivité et d'efficacité sont donc très variables selon les pays. Ces différences tiennent aux différences de répartition et de concentration des populations défavorisées aux échelles nationale et intra-urbaine, mais surtout aux choix politiques et méthodologiques effectués lors de la délimitation des zonages prioritaires (nombre de quartiers à retenir, maille spatiale d'analyse, indicateur de « pauvreté » pris en compte, etc.).

Même si elle demeure encore peu développée (Sharpe, 2013), l'analyse de la représentativité des zones prioritaires a donc déjà été engagée. En revanche, cette représentativité n'est appréhendée qu'en fonction de la localisation résidentielle des populations prioritaires : seul le profil social de la population résidente est pris en compte et les mobilités quotidiennes

¹ Le seuil de bas revenus utilisé dans la définition de la géographie prioritaire varie selon l'unité urbaine afin de tenir compte à la fois de la pauvreté absolue et de la ségrégation urbaine. Il a été calculé à partir du revenu médian métropolitain et du revenu médian de l'unité urbaine (Darriau *et al.*, 2014). Le seuil de bas revenus est donc différent du seuil de pauvreté qui est identique pour l'ensemble de la France métropolitaine (60 % du niveau du revenu médian de la population française).

de la population sont ignorées. Cette représentation statique des territoires peut cependant conduire à limiter l'efficacité des actions territorialisées (i) si celles-ci négligent les territoires que les populations prioritaires fréquentent durant la journée sans pour autant y résider et (ii) si elles sont menées dans des territoires que les populations prioritaires délaissent durant la journée même si elles y habitent la nuit (Vallée, 2017a ; 2017b). Il serait alors intéressant de discuter des variations de la représentativité des zones prioritaires aux différentes heures de la journée en tenant compte non pas de la population résidente mais de la population présente. De fait, cette approche s'inscrit dans une réflexion plus large menée sur les temporalités des espaces urbains qui a par exemple conduit à la création du *Mobiliscope*², un outil de géovisualisation des rythmes quotidiens à destination d'un large public.

En se concentrant sur l'Île-de-France à partir des données de l'Enquête Globale Transport 2010³, l'objectif de ce papier est de mesurer les valeurs des taux d'exhaustivité et d'efficacité au cours des 24 heures de la journée. Il vise à discuter des dangers de la représentation statique et résidentielle des populations prioritaires couramment adoptée par les pouvoirs publics lorsqu'ils choisissent les quartiers où mettre en place des actions à destination des populations prioritaires.

1. MÉTHODOLOGIE

1.1. Données de mobilités quotidiennes : l'enquête EGT

Pour analyser la mobilité quotidienne des populations, les données de téléphonie mobile font l'objet d'un engouement récent. Pourtant, si elles permettent de connaître les déplacements d'un très grand nombre d'individus, elles ne disent rien de leur profil social et démographique : elles permettent de quantifier heure par heure la population présente mais sans la qualifier socialement (eg. Deville *et al.*, 2014).

Les Enquêtes Ménages Déplacements (EMD, ou EGT en Île-de-France) constituent en revanche une source précieuse d'information lorsqu'on veut analyser des données individuelles portant conjointement sur le « où », le « quand » et le « qui ». Ces enquêtes permettent en effet de recueillir des informations précises non seulement sur les déplacements quotidiens (origine, destination, durée, mode de transport, motif...) d'un échantillon représentatif d'individus mais aussi sur leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Appliqué uniquement à l'Île-de-France, notre analyse utilise les données EGT 2010 mises à notre disposition par les Archives de Données Issues de la Statistique Publique (ADISP). Notre échantillon d'analyse se compose des 24 328 participants EGT de 16 ans et plus enquêtés sur leurs déplacements réalisés au cours d'un jour de semaine et pour lesquels l'information sur les revenus étaient disponibles.

1.2. Caractérisation des participants « pauvres » de l'EGT

Les participants EGT ont été séparés en deux catégories, selon que les revenus de leur ménage se situent en-dessous (« pauvres ») ou au-dessus (« non-pauvres ») du seuil de pauvreté en 2010, soit 964 € mensuels par unité de consommation⁴ (Burrigand *et al.*, 2012).

2 mobiliscope.parisgeo.cnrs.fr

3 L'Enquête Globale Transport de 2010 était pilotée conjointement par le STIF et la DRIEA dans le cadre de l'OMNIL.

4 www.insee.fr/fr/statistiques/1283651

Dans cette caractérisation des ménages EGT, il est utile de préciser ici deux limites liées à l'information disponible dans l'EGT. D'une part, les informations sur les revenus manquaient pour 1 860 participants, ce qui nous a conduit à les exclure de l'analyse (cf. ci-dessus). D'autre part, la variable revenu étant divisée en tranches (10), nous avons fait le choix d'affecter la valeur centrale des tranches de revenus aux ménages, ce qui est une source d'imprécision.

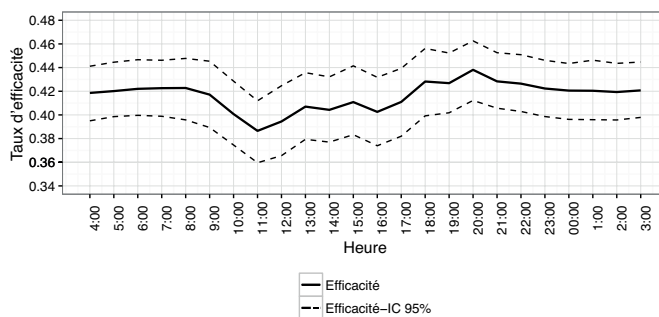
1.3. Présence des participants EGT dans et en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville

À partir d'un script R déjà utilisé dans nos précédents travaux (Le Roux *et al.*, 2017), nous avons transformé la table de déplacements de l'EGT en une table de présence heure par heure à partir d'un carroyage fin (100 mètres de côté) de l'Île-de-France fourni par l'EGT. Les carreaux dont le centroïde est inclus dans un des 272 QPV d'Île-de-France ont été identifiés comme étant dans un QPV. Cette opération de jointure spatiale a été réalisée dans un SIG à partir de la couche des QPV librement accessible en ligne⁵.

1.4. Indices heure par heure

Le *taux d'exhaustivité* correspond au nombre de participants EGT pauvres présents dans des QPV d'Île-de-France comparé au nombre total de participants EGT pauvres présents dans l'ensemble de l'Île-de-France. Le *taux d'efficacité* correspond au nombre de participants EGT pauvres présents dans des QPV d'Île-de-France comparé au nombre total de participants EGT présents dans des QPV d'Île-de-France. Ces deux taux sont calculés heure par heure suivant les lieux de résidence/d'activités en semaine rapportés par les 24 328 participants EGT de 16 ans et plus retenus pour l'analyse. Les valeurs de ces deux taux sont estimées en utilisant les pondérations fournies par les producteurs de l'enquête EGT. Pour tenir compte de l'incertitude des estimations produites à partir d'un échantillon, les estimations des deux indicateurs et de leurs intervalles de confiance ont été calculées par la méthode *bootstrap*⁶.

Figure 1. Le taux d'efficacité heure par heure en Île-de-France (nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté présentes dans les QPV, rapporté à l'ensemble de la population présente dans les QPV)



Source : Enquête Globale Transport (EGT), 2010, DRIEA-STIF-OMNIL (producteur), ADISP-CMH (diffuseur)

5 sig.ville.gouv.fr/atlas/QP

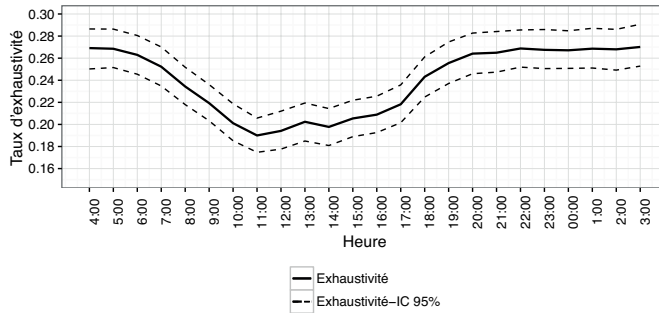
6 Cette méthode (souvent utilisée lorsque l'on ne connaît pas la loi de distribution de la variable d'intérêt) consiste à calculer une fonction de répartition empirique de la variable à partir d'un grand nombre de ré-échantillonnages avec remise de l'échantillon initial (dans notre étude R=1000) et d'estimer les intervalles de confiance à partir de cette distribution empirique.

2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

En observant l'évolution du *taux d'efficacité* dans les QPV d'Île-de-France au cours des 24 heures de la journée (fig. 1), on constate d'abord que ce taux est proche de 42 % pendant la nuit (23h-6h du matin). Ce taux d'efficacité a tendance à diminuer – mais de façon non significative – au cours de la journée (avec une valeur minimale de 39 % à 10h du matin). La proportion de personnes pauvres dans les QPV d'Île-de-France demeure donc globalement stable au cours de la journée. Notons toutefois que leur nombre absolu diminue fortement en lien avec la baisse de la population présente dans les QPV (baisse d'environ un quart de la population présente entre minuit et midi).

En observant l'évolution du *taux d'exhaustivité* au cours des 24h de la journée (fig. 2), on constate une nette diminution des valeurs entre le jour et la nuit. Alors que 27 % de la population pauvre francilienne est présente dans les QPV entre 22h et 6h du matin, ce taux tombe à 19 % à 10h du matin. Les actions publiques qui se déploient dans les QPV entre 10h et 17h risquent donc de laisser de côté une part importante (81 %) de la population pauvre à laquelle ces interventions peuvent être destinées. Cette baisse du taux d'exhaustivité peut aussi être envisagée positivement : il signifie que les populations pauvres ne restent pas captives des quartiers prioritaires. De fait cette diminution pendant la journée est à mettre en relation avec la baisse générale de la ségrégation sociale observée en Île-de-France au cours de la journée (Le Roux *et al.*, 2017).

Figure 2. Taux d'exhaustivité heure par heure en Île-de-France
(nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté présentes dans les QPV, rapporté au nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté présentes en Île-de-France)



Source : Enquête Globale Transport (EGT), 2010, DRIEA-STIF-OMNIL (producteur), ADISP-CMH (diffuseur)

Ce premier volet d'analyses comporte des limites. (1) Seuls les déplacements en semaine (lundi-vendredi) ont été étudiés. Il serait intéressant de prendre également en compte les mobilités spécifiques du week-end et des mois d'été. (2) Dans l'enquête EGT, seules les populations résidant en Île-de-France sont enquêtées : les personnes qui résident hors Île-de-France mais qui viennent y passer la journée ne sont pas considérées. (3) En plus de l'analyse de l'évolution heure par heure des taux d'exhaustivité et d'efficacité pour l'ensemble de l'Île-de-France, il aurait été intéressant de proposer une analyse à une échelle plus fine (par département ou même par QPV). Explorer des échelles plus fines n'était cependant pas envisageable compte tenu de l'effectif de population enquêtée dans l'EGT.

CONCLUSION

En analysant comment les populations pauvres se concentrent dans et en dehors des « quartiers prioritaires politique de la ville » en Île-de-France au cours des 24h de la journée, ce papier vise à discuter de l'efficacité des actions menées en pleine journée dans les QPV. La diminution des taux d'exhaustivité pendant la journée pourrait inciter les acteurs publics à intervenir en début de matinée ou de soirée, aux moments où la population ciblée se concentre dans les QPV. Parallèlement, d'autres quartiers non classés comme QPV mais avec une forte concentration de populations pauvres en journée pourraient faire l'objet d'actions spécifiques.

Pour conclure, il faut souligner que l'approche temporelle de l'action publique constitue un enjeu déjà connu par les acteurs de terrain et par certains acteurs locaux qui ont mis en place des « bureaux des temps ». Au niveau national, la prise de conscience est plus récente mais elle s'amorce également avec par exemple le lancement en 2016 dans une quinzaine de villes françaises du dispositif « renforcements des actions en soirée, le week-end et au mois d'août dans les quartiers de la politique de la ville » ou les concertations en cours sur l'élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques.

RÉFÉRENCES

- Andersson R., 2004, « Understanding the Production and Reproduction of Poor Neighbourhoods in Sweden », communication au colloque international *Inside Poverty areas*, Cologne.
- CGET, 2017, *Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville* [en ligne : sig.ville.gouv.fr/Atlas/QP consulté le 08/11/17].
- Darriau V., Henry M., Oswald N., 2014, « Politique de la ville en France métropolitaine : une nouvelle géographie recentrée sur 1 300 quartiers prioritaires », in *France, portrait social*, Paris, Insee, p. 149-165.
- Deville P., Linard C., Martin S., Marius G., Stevens F.R., Gaughan A.E., Blondel V.D., Tatem A.J., 2014, « Dynamic population mapping using mobile phone data », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, USA, n° 111, p. 15888-15893.
- Le Roux G., Vallée J., Commenges H., 2017, « Social segregation around the clock in the Paris region », *Journal of Transport Geography*, n° 59, p. 134-145.
- Sharpe E.K., 2013, « Targeted neighbourhood social policy: a critical analysis », *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, n° 5, p. 158-171.
- Tunstall R., Lupton R., 2003, « Is targeting deprived areas an effective means to reach poor people? », in Centre for Analysis of Social Exclusion (dir.), *CASEpaper*, London, UK, London School of Economics and Political Science.
- Vallée J., 2017a, « Challenges in targeting areas for public action. Target areas at the right place and at the right time », *Journal of Epidemiology and Community Health*, 71(10), p. 945-946.
- Vallée J., 2017b, « The daycourse of place », *Social Science & Medicine*, vol. 194, p. 177-181.
- Van Gent W.P.C., Musterd S., Ostendorf W., 2009, « Disentangling neighbourhood problems: area-based interventions in Western European cities », *Urban Research & Practice*, n° 2, p. 53-67.

LES AUTEUR.E.S

Julie Vallée
CNRS – Géographie-cités
julie.vallee@parisgeo.cnrs.fr

Guillaume Le Roux
Ined – Mobilité, Logement et Entourage
guillaumeleroux14@gmail.com

Session 6

TERRIT'ARTS.

Réinventer les territoires par l'art, repenser l'art par les territoires

Co-porteur.e.s : Pauline GUINARD (LAVUE-Mosaïques) & Sylvain GUYOT (Passages)

Notre proposition s'inscrit dans une volonté d'étudier les interrelations et les hybridations entre art et géographie, processus à l'œuvre depuis la fin du XX^e siècle, qui a fait l'objet de plusieurs rencontres et publications ces dernières années notamment en France. Les liens entre art et géographies ne fonctionnent pas à sens unique. Ils sont marqués par des dynamiques d'aller-retour et d'hybridation, consubstantielles des liens esthétiques tissés entre art et territoires. Des interventions artistiques peuvent être à l'origine de processus de territorialisation (artialisation, mise en art et/ou en tourisme, développement territorial...), tout comme un territoire peut servir de source d'inspiration, de localisation voire de matériau à part entière à une pratique artistique (land art, cartographie artistique, art dans l'espace public...). Mais au-delà de ces processus, on assiste aussi à la formulation d'expériences hybrides entre art et géographie, dans lesquelles l'art peut faire corps avec des logiques de territoires ou bien être au fondement de cartographies esthétiques et sensibles permettant aux artistes et aux géographes de s'exprimer et de comprendre de manière conjointe un ou des territoires. L'art n'est alors plus seulement un objet d'études des géographes mais aussi une méthode pour produire autrement du savoir géographique. Nous attendons de cette session un dialogue renouvelé et renforcé entre des artistes intéressés par le territoire et des géographes intéressés par l'art, dans différents contextes (urbain/rural, pays des Nords/des Suds...) mais lançons aussi un appel aux artistes-géographes qui tentent individuellement ou collectivement de travailler à de nouvelles formes d'hybridation (via des programmes de recherches conjoints, des pratiques partagées...).

À signaler, l'atelier « *Métaphores spatiales* » en lien avec cette session.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

- Blanc N., Regnaud H., 2015, « La géographie peut-elle être un art plastique comme un autre ? », *L'Information géographique*, n° 4, p. 97-108.
- Guyot S. (coord.), à paraître, numéro spécial de la *Revue de géographie alpine*, « La mise en art des espaces montagnards dans le monde ».
- Guinard P., Tratnjek B., 2016, « Géographies des émotions », *Carnets de géographes*, n° 9 [en ligne : cdg.revues.org/480].
- Guyot S., 2015, *Lignes de front : l'art et la manière de protéger la nature*, HDR de géographie, Université de Limoges.
- Guyot S., Guinard P., 2015, « L'art de (ré)imaginer l'Afrique du Sud », *L'Information géographique*, 79(4), p. 70-96.
- Hawkins H., 2011, « Dialogues and Doings: Sketching the Relationships Between Geography and Art: Dialogues and doings », *Geography Compass*, 5(7), p. 464-478.
- Mekdjian S. et al., 2014, « Figurer les entre-deux migratoires : pratiques cartographiques expérimentales entre chercheurs, artistes et voyageurs », *Carnets de géographes*, n° 7.

Molina G., Guinard P. (dir.), à paraître, numéro spécial de la revue *Articulo*, « Arts in Cities - Cities in Arts ».

Olmedo E., 2015, *Cartographie sensible. Tracer une géographie du vécu par la recherche-crédation*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Volvey A., 2014, « Entre l'art et la géographie, une question (d')esthétique », *Belgeo. Revue belge de géographie*, n° 3.

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- Sophie GAUJAL (Université Paris Diderot – IREM de Paris, « groupe Pensée spatiale ») – Carte sensible de leur lycée par une classe de 1^{re}ES : apprendre sur le territoire en représentant son territoire
- Élise OLMEDO (Aix-Marseille Université/MuCEM & Centre Norbert Elias – EHESS) – À la croisée de l'art et de la science : la cartographie comme dispositif de recherche-crédation
- Greig BURGOYNE (University for the Creative Arts, Royaume-Uni), Andrzej ZIELENIEC (Keele University, Royaume-Uni) – Close Encounters: A Community Engagement Project for Town Centre Living
- Gloria LANCI (University of Liverpool – CAVA Research Centre/School for the Arts, Royaume-Uni) – Translating Cities. Representing Urban Spaces in Contemporary Art Maps
- Mélanie COURTOIS (INRS – Centre Urbanisation Culture Société, Canada), Lucie ROCHER (artiste photographe) – Ax3 – Explorer la spatialité du processus de création à partir de l'atelier, espace faisant œuvre et territoire
- Thomas RIFFAUD (Université de Montpellier – SanteSIH – TVES) – Quand la danse *in situ* questionne la recherche
- Corinne FEÏSS-JEHEL (EPHE/PSL – LETG), Pierre-Jérôme JEHEL (Gobelins), Nancy LAMONTAGNE (artiste indépendante), Antoine COLLIN (EPHE/PSL – LETG) – Lecture et décadage du paysage littoral : approches sensibles par deux pratiques artistiques
- Marie MÉTÉNIER (Université de Limoges – GEOLAB), Greta TOMMASI (Université de Limoges – GEOLAB) – La mise en art des territoires ruraux et protégés. Une clé de lecture des dynamiques socio-environnementales

Carte sensible de leur lycée par une classe de 1^{re} ES : apprendre sur le territoire en représentant son territoire

AUTEURE

Sophie GAUJAL

RÉSUMÉ

Cette communication a pour objet d'explorer les collaborations possibles entre géographie et art dans le champ scolaire. M'inspirant des manières de faire avec l'espace des artistes du *land art* et m'appuyant sur les analyses qu'en ont fait les géographes de l'art, je propose de développer en classe une géographie *par* l'art. Je fais l'hypothèse qu'elle favorise la circulation des savoirs dans une forme scolaire qui privilégie ordinairement l'exposition par l'enseignant du savoir expert (une « géographie raisonnée ») au détriment de l'expression des savoirs d'expérience des élèves (leur « géographie spontanée »). Enseignante dans le secondaire, chercheure en didactique de la géographie, j'ai expérimenté en 2016-2017 un dispositif de carte postale sensible collective avec une classe de 1^{re} ES. J'en présenterai ici les enjeux, le fonctionnement et le résultat.

MOTS CLÉS

Cartographie sensible, géographie par l'art, géographie spontanée, recherche-crédation

ABSTRACT

The purpose of this paper is to explore possible collaborations between geography and art in the school field. Inspired by *land art* artists' "doing with space" and geographers of art's analyses, I propose to develop in class a geography through art. My hypothesis is that this type of experience could promote the circulation of knowledges in a school context that usually promotes expert knowledge (formal geography) rather than students' spatial practical experiences (informal geography). Teacher in high school, researcher in didactics of geography, I experimented in 2016-2017 a device of collective sensitive postcard with high school students: after a sensitive visit of our high school, we mapped it. I will present the issues, functioning and results of this experimentation, and replace it in the context of researches in experiential geography.

KEYWORDS

Sensitive map, Geography by art, Informal geography, Research-creation

INTRODUCTION

Depuis quelques années, la représentation du territoire donne lieu à de multiples collaborations entre artistes et géographes. Ainsi, les artistes du *land art* « œuvrent d'art » l'espace (Volvey, 2012) à l'issue d'enquêtes de terrain qui s'apparentent, voire s'appuient sur celles menées dans le champ scientifique par les géographes. À leur tour, les œuvres produites par les artistes deviennent matériaux d'analyse pour les géographes de l'art. Cela peut même aller jusqu'à la co-création d'œuvres à des fins heuristiques, comme les « expérimentations » entre la géographe Élise Olmedo et l'artiste Mathias Poisson (2017). La recherche se fait alors recherche-crédation.

L'objet de cette communication n'est pas de revenir sur ces différentes formes de collaboration, dont l'épistémologie a déjà été entreprise (Volvey, 2012). Il s'agira plutôt d'explorer un autre

champ dans lequel ces collaborations autour de la représentation du territoire, à l'interface entre art et géographie, sont possibles : non pas le champ artistique ou le champ scientifique mais le champ scolaire (Gaujal, 2016). M'inspirant des manières de faire avec l'espace des artistes du *land art* et m'appuyant sur les analyses qu'en ont fait les géographes de l'art, ma proposition est de développer en classe une géographie *par* l'art. L'objectif n'est alors plus la production d'une œuvre d'art sur/avec l'espace (comme les artistes du *land art*), ni d'un savoir spatial/géographique sur l'art (comme les géographes de l'art), mais l'apprentissage par les élèves d'un savoir spatial/géographique *via* des pratiques artistiques. L'hypothèse que je formule est la suivante : par l'action de représenter un territoire, plus précisément leur territoire, les élèves pourraient accéder à sa compréhension, dans ce qu'il a de singulier (leur territoire) mais aussi d'universel (les territoires). Mes recherches m'ont conduite à tester cette hypothèse sur le terrain de ma pratique (chercheuse en didactique de la géographie, je suis également professeure d'histoire-géographie dans le secondaire) dans le cadre de ce que je propose de nommer une recherche-créa(ct)ion : c'est-à-dire une *recherche-action* dans le cadre de laquelle j'expérimente avec mes classes puis tente de transférer à d'autres pratiques des dispositifs pédagogiques, et une *recherche-création*, qui me demande de mettre ma créativité au service de ma recherche. C'est ainsi que j'ai conçu depuis 2011 différents dispositifs de représentation du territoire, par élève ou par classe constituée en collectif : la photographie depuis 2011, la performance en 2013, la cartographie sensible depuis 2013. C'est l'un d'entre eux, le plus récent, une cartographie sensible du lycée réalisée en 2016-2017 avec une classe de 1^{re} ES (économique et sociale), qui sera présenté ici. J'en interrogerai d'abord les enjeux, tant sur les plans épistémiques (quels savoirs géographiques sont mis en jeu par une cartographie sensible ?) que méthodologiques (comment observer la mise en jeu de ces savoirs, comment évaluer le dispositif ?). J'en présenterai ensuite le fonctionnement, de sa mise en œuvre jusqu'à son résultat, une carte sensible collective du lycée intitulée « Notre lycée. Parce qu'ici, tout est là ».

1. LA CARTOGRAPHIE SENSIBLE DU LYCÉE COMME DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE : LES ENJEUX

Les pratiques de classe ordinaires privilégient l'exposition par l'enseignant d'un savoir expert, une géographie raisonnée. Ce faisant, elles manquent l'expression du savoir d'expérience des élèves, leur géographie spontanée, cloisonnant les savoirs et rendant difficile leur appropriation. Néanmoins, les récentes évolutions du curriculum en géographie, avec par exemple l'introduction dans les programmes de la notion d'habiter en 2008 ou de l'étude des territoires de proximité en 2011, peuvent être interprétées comme une volonté de l'institution de favoriser une plus grande circulation entre les savoirs, en introduisant les savoirs d'expérience dans le cours de géographie. Cela suppose la conception d'un dispositif pédagogique le permettant, au risque sinon d'étudier ces territoires de proximité comme n'importe quel ailleurs (Gaujal *et al.*, 2017). Je fais l'hypothèse que la cartographie sensible participative peut être l'un d'entre eux.

Par cartographie sensible, il faut comprendre une représentation qui s'affranchit des conventions classiques de la cartographie pour autoriser l'utilisation de différentes projections (vue aérienne, vue en élévation, dessin en trois dimensions), échelles (en grossissant démesurément un objet pour montrer son importance), ou encore le recours au dessin imitatif, dans lequel les éléments renvoient directement au référent sans passer par l'abstraction. Ce média, mobilisé tant par les géographes (comme Élise Olmedo) que par les artistes (comme Mathias Poisson), offre la possibilité de représenter non pas un espace « objectif » mais l'espace tel qu'il est perçu par ses habitants, de retracer en quelque sorte leur récit de vie (Olmedo & Mekjian, 2016), sous une forme synthétique et synoptique. La carte sensible peut donc être le

moyen d'articuler des savoirs de différentes natures, savoirs experts et savoirs d'expériences. S'y ajoutent, dans le cas d'une cartographie participative, des savoirs individuels et collectifs.

Reste à définir un terrain qui permette de faire émerger ces savoirs. Dans le cadre de l'expérimentation que j'ai menée en 2016-2017, j'ai choisi celui du lycée, pour trois raisons. Connu de tous les élèves, qui le fréquentent au quotidien, il est porteur de savoirs d'expérience individuels. Accessible¹, il est à même de faire émerger des savoirs d'expérience partagés à l'occasion d'une sortie de terrain. Enfin, comme n'importe quel ailleurs, il peut être lu avec les outils de la géographie, support de savoirs experts dont j'étais au début de notre projet la seule détentrice. Ainsi je savais qu'il avait été construit dans les années 70 sous la forme d'une barre préfabriquée selon une trame répétitive, en îlot ouvert, loin de la rue et sans traitement particulier de l'entrée, à un moment de démocratisation de l'enseignement où il faut aller vite, pour accueillir massivement les élèves. Dans les années 2000, le bâtiment est devenu obsolète. La demande est alors au contraire devenue celle d'une plus grande sécurité, d'un meilleur contrôle des allers et venues des élèves, et d'un bâtiment plus monumental, témoin de la puissance de l'État et de son système éducatif. Le bâtiment est réhabilité, une barre est construite le long de la rue, ouverte sur elle par de larges baies vitrées et accessible par quelques marches, matérialisations de l'ascension vers le savoir. D'autres effets de contexte viennent aujourd'hui transformer notre lycée : situé à Boulogne-Billancourt, à quelques encablures de Paris (la tour Eiffel est visible depuis les fenêtres du 4^e étage), la construction d'un éco-quartier en lieu et place des anciens terrains Renault a créé un afflux d'élèves conduisant à l'installation de bâtiments préfabriqués dans la cour de récréation.

En jeu donc, lorsque nous avons entamé notre cartographie, la compréhension de la complexité de ce lieu et l'initiation au raisonnement géographique, c'est à dire de faire comprendre aux élèves que leur lycée est un construit et non un donné, un espace organisé, résultat d'un enchevêtrement de temporalités, sous l'action de différents acteurs, à différentes échelles.

Dispositif pédagogique, notre cartographie sensible participative est aussi un dispositif de recherche, qui s'appuie sur le développement d'une géographie expérientielle, telle qu'elle a été définie par le groupe « Pensée spatiale » de l'IREM², c'est-à-dire une géographie qui fasse émerger dans les apprentissages à la fois le savoir d'expérience de chaque élève et les savoirs d'expérience de la classe constituée en collectif, pour les confronter entre eux et au savoir expert de l'enseignant. La méthodologie croise la conception du dispositif lui-même, la collecte de données pour l'analyse (observations de classe, séances filmées, photographies du tableau, productions d'élèves, blog de classe³), et l'analyse elle-même, pour observer la manière dont les savoirs sont mis en circulation.

2. LE DISPOSITIF DE CARTOGRAPHIE SENSIBLE EN FONCTIONNEMENT

Faire émerger des savoirs de différentes natures (d'expérience/savant ; individuels/collectifs) sur les lieux ; les mettre en circulation ; les représenter : tels étaient les trois points que nous

1 En 2016-2017, suite au plan Vigipirate, les sorties en groupe à proximité de l'établissement ont été interdites. Le lycée devenait alors le seul endroit dans lequel une sortie de terrain était possible.

2 IREM (Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques). Le groupe « Pensée spatiale » auquel j'appartiens a été fondé en 2014 sous la direction de Caroline Leininger dans l'objectif de définir les conditions de la mise en œuvre en classe d'un raisonnement géographique.

3 Blog GéoPhotoGraphes&Carto : blog.ac-versailles.fr/geophotographie/index.php/category/Carnet-de-bord-2016-2017/2016-2017%2C-1%C3%A8re%2C-lyc%C3%A9e-JPr%C3%A9vert-Boulogne-Billancourt

devions mettre en œuvre. Pour cela, dans un premier temps, j'ai proposé aux élèves un jeu de piste. Par groupe de 2 ou 3, les élèves devaient ainsi remplir différents défis (entrer dans le lycée les yeux bandés, crier « écho » dans le hall, aller dans le bureau du proviseur pour lui demander l'autorisation de prendre en photo la maquette du lycée, chercher l'œuvre d'art construite au titre du 1 % artistique...): il s'agissait, par la mise en jeu de leur corps dans l'espace, par la conduite d'une investigation, de bousculer la forme ordinaire du cours et d'inviter les élèves à s'engager dans une enquête sur leur lycée.

Figure 1. Recto de la carte sensible « Notre lycée. Parce qu'ici, tout est là », 2016-2017 (S. Gaujal)

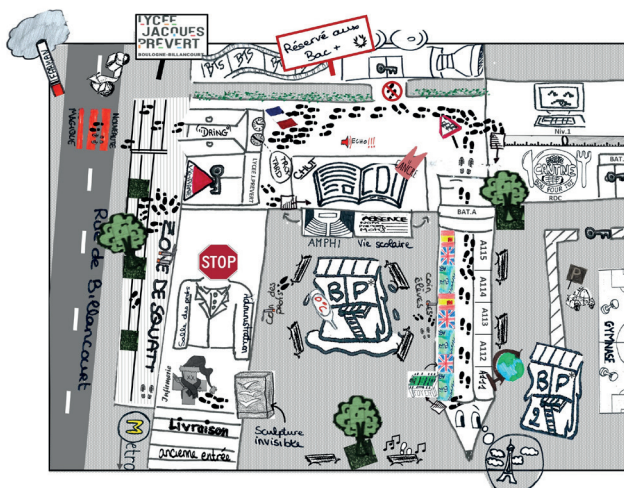
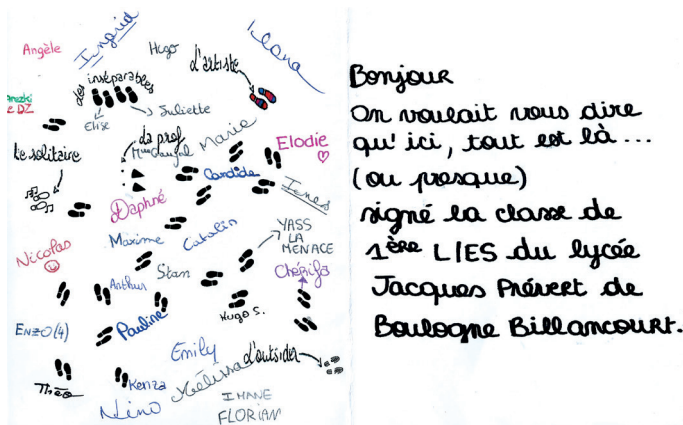


Figure 2. Légende de la carte postale sensible « Notre lycée. Parce qu'ici, tout est là », 2016-2017

- | | |
|--|--|
| <p>FORBIDDEN</p> <ul style="list-style-type: none"> Cherche pas si t'es pas à l'heure tu rentres pas. Pour entrer faut la carte magique. Moins t'y vas mieux c'est. Réservé aux cinéphilés.
« Comment ça tu connais pas David Lynch ?! » <p>QUAND C'EST (ENFIN) LA PAUSE</p> <ul style="list-style-type: none"> Embouteillage. Sois t'es grand et tu t'en sors, soit bah... t'es emporté par la foule. Pause clope au Farman Quand t'as pas le temps d'aller au Farman. <p>CONNAIS PAS.</p> <ul style="list-style-type: none"> Ça sert à rien on a jamais cours là-bas. Si je vous assure qu'il y a une sculpture dans la cour, ouais moi non plus j'avais jamais remarqué. | <p>NOTRE ROUTINE</p> <ul style="list-style-type: none"> A11... C'est aujourd'hui l'interro ?! Lieu de Connaissance Des Ignorants. Vie scolaire
Lieu où chacun raconte sa vie aux surveillants géniaux Poste de Premier Secours; taux de simulation 75% <p>NOUVEAU !!</p> <ul style="list-style-type: none"> Passage piéton qui évite de faire le tour ou de sauter par-dessus la barrière Salle de Glace temporaire, en attendant la construction du nouveau lycée. Entrée sous haute surveillance, rassemblements interdits |
|--|--|

Cette « visite sensible » a permis de faire surgir des savoirs d'expérience collectifs. Elle a été suivie de séances de conception de la carte, qui m'ont permis d'intégrer progressivement mon savoir expert sur les lieux, de faire surgir des savoirs d'expérience individuels, ceux des élèves, les miens, et de leur donner une forme. Mobilisant les compétences de certains à dessiner, d'autres (parfois les mêmes) à conceptualiser ou à synthétiser, nous sommes ainsi parvenus à la carte présentée ci-dessus (fig. 1). Concentré de savoirs hétérogènes et disparates, c'était notre lecture collective de notre lycée. En même temps, c'était aussi presque un rébus, difficile à lire pour d'autres que nous, et difficile à lire même aux plus distraits (ou moins impliqués) d'entre nous. La réalisation de la légende (fig. 2) nous a permis de « déplier » ce que nous avons si soigneusement « plié » (Deleuze, 1988), et c'est dans ce mouvement de pli puis de dépli que s'est logé le sens à donner à notre carte et les apprentissages dont elle avait été le support. Le texte qui l'accompagne annonce un nouveau mouvement, qui n'a été qu'amorcé : la lecture de l'espace de notre lycée comme un modèle réduit de logiques d'organisation de l'espace : « on voulait vous dire qu'ici tout est là, ou presque » (fig. 3).

Figure 3. Verso de la carte postale sensible « Notre lycée. Parce qu'ici, tout est là », 2016-2017 (S. Gaujal)



CONCLUSION

Ainsi, l'action même de représenter un territoire, *via* les modalités utilisées par les artistes contemporains (exploration des lieux puis cartographie sensible) a des vertus heuristiques : la classe, dans son exploration des lieux, a contribué à la production d'un savoir sur le lycée. Elle en a construit une image, partageable avec tous, et désormais exposée en bonne place à différents endroits de notre lycée ; mais surtout, son élaboration a été le moyen d'un apprentissage de la géographie, permettant aux élèves d'articuler différentes formes de savoir, loin d'une géographie scolaire qui privilégie d'ordinaire la petite échelle sans prendre en compte la géographie spontanée des élèves.

RÉFÉRENCES

- Deleuze G., 1988, *Le Pli, Leibniz et le baroque*, Paris, éd. de Minuit.
Gaujal S., 2016, *Une géographie à l'école par la pratique artistique*, thèse de doctorat, Université Paris Diderot.

Gaujal S., Leininger C., Vergnolle C., 2017, « Le territoire local dans la géographie scolaire française », in Y. Alpe, A. Barthes et P. Champollion (dir.), *Permanences et évolutions des relations complexes entre éducations et territoires*, Londres, ISTE éd., p.139-153.

Mekdjian S., Olmedo É., 2016, « Médier les récits de vie. Expérimentations de cartographies narratives et sensibles », *M@ppemonde*, n° 118 [en ligne : mappemonde.mgm.fr/118as2 consulté le 27/08/17].

Olmedo É., 2017, « L'expérimentation comme méthode d'enquête. Cartographie sensible et terrains de recherche collaboratifs entre art et géographie », *M@ppemonde*, n° 121, Images [en ligne : mappemonde.mgm.fr/121_img4 consulté le 27/08/17].

Volvey A., 2012, *Transitionnelles géographies. Sur le terrain de la créativité artistique et scientifique*, HDR, Université Lumière Lyon 2.

L'AUTEURE

Sophie Gaujal

Université Paris Diderot

IREM de Paris, groupe « Pensée spatiale »

s.gaujal@gmail.com

À la croisée de l'art et de la science : la cartographie comme dispositif de recherche-création

AUTEURE

Élise OLMEDO

RÉSUMÉ

La capacité des cartes à « montrer » des espaces et des phénomènes géographiques est aujourd'hui remise en cause. Médium d'observation, d'expérience ou d'information, les cartes sont davantage utilisées non plus comme représentation mais comme des modes d'agir. Produites en dehors du champ géographique, notamment en art, mobilisées pour la participation habitante dans les projets d'aménagement, développées à travers de nouveaux dispositifs pour cartographier une expérience sensible, certaines cartographies se fondent sur un nouveau registre : on ne peut plus les considérer à proprement parler comme des « images de l'espace », elles fabriquent de nouveaux rapports à soi, à l'autre et à l'environnement. Cette communication propose une réflexion sur les conditions de possibilité d'une approche de recherche-création en géographie, c'est-à-dire d'une démarche centrée sur l'instrumentation géographique avec des protocoles d'expérimentation *in situ*, élaborés en lien avec la situation de recherche et en partage avec les personnes participantes.

MOTS CLÉS

Marche, cartographie sensible, recherche-création, expérimentation, réflexivité

ABSTRACT

The ability of maps to represent territory and geographical phenomena is more and more questioned nowadays. Medium of observation, experience or information, maps appear to be not only a representation item but also a way for action. Maps are now used as artworks, for local participation in development projects, or as a new tool to map sensitive experiences, visible and invisible uses of places, environmental perception or as a point of view on political issues. New approaches are now developed: maps are not anymore considered as pictures of the area but as a way to build a new relation to oneself, to others and to the environment. This communication aims to deal with the conditions of a research-creation approach in geography, that is a practice of geographical tools through experimentation protocols *in situ*, that are developed in connection with the research situation and shared with people who participate.

KEYWORDS

Sensible walk, Mapping, Research-creation, Experimentation, Reflexivity

INTRODUCTION

Promenades urbaines, performances dans la ville, partitions chorégraphiques, protocoles d'enquête participative dans la ville, de nombreux dispositifs artistiques se situent dans l'espace urbain, donnant à le sentir, à l'éprouver et à le réinventer. Le lieu est une place particulière pour les artistes, chercheurs, participants et publics qui en font l'expérience à travers ces dispositifs. Souvent de passage, que ce soit pour quelques heures ou plusieurs mois, leur présence éphémère rend possible un regard différent sur la ville et une nouvelle alchimie avec les lieux et leurs habitants.

À la croisée des arts et des sciences, le travail que je mène depuis 2009 participe aux réflexions actuelles sur l'instrumentation qualitative en géographie. Après une recherche de master en géographie sur la représentation cartographique du vécu des femmes du quartier de Sidi Yusf (Marrakech, Maroc), j'ai réalisé ma thèse sur la pratique de la cartographie sensible (Olmedo, 2015). La cartographie sensible renouvelle les modalités d'appréhension et de compréhension de l'espace en partant de l'enregistrement du vécu. Suivant une démarche de collaboration avec des artistes contemporains, à partir d'expérimentations partagées mobilisant la marche, mon travail de thèse montre comment ils portent aujourd'hui une attention particulière à la cartographie, privilégiant sa pratique dans leurs projets de création, souvent mobiles et toujours *in situ*. Ma thèse m'a menée à identifier des passerelles possibles pour des renouvellements tant géographiques que transversaux à l'art et à l'aménagement autour du sensible et de la recherche-création, dans la mesure où la carte, comme le dessin, ne sont plus seulement des outils de visualisation de l'espace mais en eux-mêmes des dispositifs d'expérience spatiale ouvrant vers une nouvelle géographie du vécu.

1. DE LA MARCHÉ À LA CARTE. POINTS D'ANCRAGE

La marche croise aujourd'hui les dispositifs créatifs artistiques comme scientifiques. Le XX^e siècle a accouché de formes artistiques radicalement nouvelles. La marche est aujourd'hui devenue un médium artistique à part entière. Cet « art en déplacement » (Buffet, 2012) refuse toute monumentalité : par exemple, le *land*-artiste Richard Long, dans son œuvre *A Line Made By Walking*, effectue dans les années 60 une marche de plusieurs jours dans les grands espaces américains durant laquelle il trace sur le sol la ligne à la fois visible et invisible de la lumière du soleil (Tiberghien, 1995). Quasi-immatérielle, l'œuvre réside beaucoup plus dans l'expérience et les traces qu'elle laisse (dessins, photographies, cartes) ainsi que dans la mémoire de l'artiste (récits, écrits). La marche a conduit à déplacer les fondements de l'œuvre, élargissant ses potentialités. Plus qu'un objet en soi, déplaçable d'un musée à l'autre, objet exposé au regard dans une vitrine, sur un mur, dans une salle d'exposition, ces œuvres contemporaines s'orientent vers l'expérience du spectateur. La question centrale dans des œuvres d'artistes pionniers de la marche comme Richard Long est celle de l'expérience de l'artiste lui-même et celle de tous ceux qui participent à son parcours. Ses travaux ont initié dès les années 70-80 un long courant d'artistes affiliés au médium de la marche et, par là-même, reliés à tout un ensemble de notions proprement géographiques telles que le paysage, le lieu, le parcours, la frontière et, parmi elles, la carte (Volvey, 2012). Souvent identifiée comme un art « à l'échelle du paysage », l'œuvre des artistes-marcheurs se mesure en effet au lieu.

Relativement imperceptible dans cette évolution, la proximité de ces créations avec certaines démarches scientifiques est pourtant claire, car employer la marche comme médium ou comme outil d'expérience n'est pas nouveau. La marche est utilisée comme dispositif d'observation en sciences humaines et sociales. En géographie, la marche comme pratique de terrain est élaborée dès le XIX^e siècle par les disciples de Paul Vidal de la Blache et l'École française de géographie. Cette méthode de travail empirique encore utilisée aujourd'hui, connaît un regain d'intérêt (Petiteau, 2006) : depuis quelques décennies, elle retrouve une pertinence scientifique face aux difficultés de certains terrains de plus en plus mobiles, parfois éphémères ou dangereux ou bien s'attachant à décrire des processus difficilement observables comme des phénomènes sociaux invisibilisés ou dissimulés (migrations clandestines ou prostitution par exemple).

L'expérience esthétique, qui met la sensibilité propre au cœur de tout art, est soumise à certaines reconfigurations avec la marche. Les initiatives mobilisant des artistes et des

scientifiques émergent utilisant la marche comme pratique de l'espace et la carte comme pratique d'écriture (Davila, 2007 ; Feildel *et al.*, 2016). L'expérience sensible, au cœur de ce faire commun, est celle des artistes et chercheurs en situation de création et de recherche, et celle qu'ils font partager au public artiste et chercheur présent, aux participants, à la fois spectateurs, participants et interprètes des protocoles de recherche-création.

2. EXPÉRIMENTER : LA CARTE EN ACTE

C'est dans ce contexte de travaux de plus en plus partagés entre artistes et scientifiques que cette pratique a été particulièrement mobilisée dans le laboratoire itinérant de recherche-création « Écrire le sensible » que j'ai créé avec une chercheuse en arts du spectacle, Aline Jaulin. Déployé de janvier à novembre 2016 en Île-de-France et à Montréal, ce projet, associant théorie et pratique, productions scientifiques et artistiques, place l'expérience du participant – qu'il soit artiste, chercheur, étudiant ou issu du grand public – est au centre des dispositifs. Ce laboratoire en itinérance dans des lieux de la recherche universitaire, de la création, dans et aux alentours de la ville, s'attache à l'expérience sensible des lieux, ainsi qu'aux traces de cette expérience, individuelle et collective, par la cartographie, l'écriture et le mouvement.

Le laboratoire proposait un espace de travail pour un groupe d'artistes et de chercheurs afin d'explorer ensemble des protocoles créés en collaboration *in situ*, dans lesquels la marche était mobilisée en tant que pratique créative et scientifique pour l'appréhension sensible des lieux. Le dispositif général du laboratoire reposait donc sur le principe de l'itinérance, proposant des activités de recherche dans différents lieux de la ville, à ses limites, à travers des journées dont la marche, en tant qu'expérience de l'espace constituait une dimension fondamentale.

Pour le quatrième colloque du CIST en 2018, ma proposition peut se décliner de deux manières : une communication sous forme orale abordant le sujet de la cartographie comme dispositif de recherche-création à partir d'exemples concrets issus de projets existants et d'exemples de terrain insistant sur la dimension exploratoire et réflexive de la recherche.

Une seconde possibilité est celle d'une promenade géographique où les participants seront invités à arpenter les alentours de la ville de Rouen. Plusieurs expériences spatiales sont proposées, suivies chaque fois d'une restitution individuelle et collective à travers des échanges à l'oral et des cartographies dessinées à la main. Les expériences géographiques s'organisent dans l'atelier autour d'un protocole centré sur le processus d'attention et d'observation du sensible à travers des modulations des déplacements permettant d'exacerber certaines modalités sensorielles (par exemple, marcher les yeux fermés). L'atelier, pensé sur les deux jours (deux fois deux heures en début de matinée ou fin de journée par exemple), ne montre pas un résultat mais invite à explorer collectivement une pratique de recherche-création. Nourrie par des collaborations avec des artistes au cours de mon travail doctoral sur la cartographie sensible et les protocoles du laboratoire itinérant de recherche-création « Écrire le sensible », l'expérimentation veut montrer comment la cartographie, associée à la marche peut devenir un levier pour l'acte de création de savoir.

3. LA RECHERCHE-CRÉATION, PERSPECTIVES GÉOGRAPHIQUES

En envisageant à nouveau la pratique de terrain dans sa dimension productrice de documents cognitifs à visée heuristique et expressive, nous cherchons à questionner la portée de ces documents premiers et intermédiaires, parfois montrés tels quels dans les recherches : à la fois preuve de la présence sur le terrain, témoignage de la naissance d'un raisonnement géographique,

expression empirique d'un phénomène géographique pris « sur le vif » comme le dit Marcel Roncayolo dans son dernier ouvrage biographique sur Marseille comme ville vécue. Ces observations questionnent la multiplicité empirique des statuts de savoirs et montrent combien ils sont porteurs du projet de recherche qui en découle. Penser la carte, en tant qu'elle active les savoirs de l'espace, en tant qu'elle les génère et accompagne leur naissance, inscrit notre recherche dans la perspective de la création de savoirs (Hawkins, 2015). Du point de vue empirique, ce projet de recherche invite donc à reconsidérer la dimension créatrice de l'expérience de l'espace. En prenant en compte l'expressivité du travail scientifique, il s'agit de tendre à renouveler l'approche des méthodes scientifiques. En l'envisageant dans une perspective géo-artistique, la carte n'est plus un outil pour la recherche, elle prend son sens en tant que dispositif permettant un engagement relationnel avec l'espace enquêté et avec ceux qui s'y trouvent.

Cette communication souhaite mettre en exergue des travaux de recherche-création mettant en avant différentes façons de représenter le territoire, à la fois scientifique, artistique et vernaculaire, permettant ainsi de saisir différents points de vue, différentes postures dans la représentation de l'espace.

En modifiant le point de vue des cartes, en n'opposant plus savoirs expert et vernaculaire, en travaillant sur des représentations mobiles et non figées des territoires, à partir d'approches sensibles impliquant les acteurs eux-mêmes, chercheurs comme habitants, dans la co-construction cartographique, ces travaux proposent une approche alternative en envisageant les cartes comme des « dispositifs » : la carte est impliquée dans une série d'actions qui la dépasse, qui n'a pas trait directement à sa réalisation mais participe de sa création.

RÉFÉRENCES

- Buffet L., 2012, *Itinérances : l'art en déplacement*, Grenoble, De l'incidence éd.
- Davila T., 2007, *Marcher, créer*, Paris, éd. du Regard.
- Feildel B., Olmedo É., Troin F. (dir.), 2016, « Parcours augmentés, une expérience sensible entre arts et sciences sociales », *Carnets de géographes*, numéro thématique (9) « Géographies des émotions » [en ligne : cdg.revues.org/721 consulté le 14/09/17].
- Hawkins H., 2015, « Creative geographic methods: knowing, representing, intervening. On composing place and page », *Cultural geographies*, 22(2), p. 247-268.
- Olmedo É., 2015, *Cartographie sensible. Tracer une géographie du vécu par la recherche-création*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Petiteau J.-Y., 2006, « La méthode des itinéraires ou la mémoire involontaire », in A. Berque., A. De Biase et P. Bonnin (dir.), *L'habiter dans sa poétique première*, éd. Donner lieu.
- Thrift N.J., 2008, *Non-representational theory: space, politics, affect*, New York, NY, Routledge.
- Thomas R., 2010, *Marcher en ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*, Archives contemporaines.
- Tiberghien G., 1995, *Land Art*, London, Art Data.
- Volvey A., 2012, *Transitionnelles géographies : sur le terrain de la créativité artistique et scientifique*, HDR, Université Lumière Lyon 1.

L'AUTEURE

Élise Olmedo
Aix-Marseille Université/MuCEM
EHES – Centre Norbert Elias
elise.olmedo@gmail.com

Close Encounters: A Community Engagement Project for Town Centre Living

AUTHORS

Greig BURGOYNE, Andrzej ZIELENIEC

ABSTRACT

This proposal is to elaborate on a joint project commissioned by *The Stove Network* for the Scottish town of Dumfries that took place mid-2017. Inspired by socio-spatial theories and testing the role of contemporary art as the complex interplay of dislocations and relocations, *Close Encounters* was a collaborative project where relational practices in art-making meet contingent testing of spatial theories. This was to generate an urban experience that transforms the perhaps defunct regulatory modes of spatial practice into a Deleuzian play that generates multiple entry and exit points about the (over)familiar space. Using both situationist and relational frameworks, we created semi-structured walks that sought to encourage new ways of thinking, feeling and imagining what the town centre is, can or should be. These immersive acts were transformative on a sensory level, introducing reorientations beyond the homogeneous, evolving a potentially more vital one. This was to engage all the senses to remake, reimagine and generate a dynamic town centre.

KEYWORDS

Space, Inclusivity, Dispersion, Relocation, Sensory walking

RÉSUMÉ

Cette proposition vise à élaborer un projet commun commandé par le *Stove Network* pour la ville écossaise de Dumfries qui a eu lieu au milieu de 2017. Inspiré de théories socio-spatiales et testant le rôle de l'art contemporain en tant qu'interaction complexe des perturbations et des relocalisations, *Close Encounters* était un projet collaboratif dans lequel les pratiques relationnelles dans l'art font face aux tests contingents des théories spatiales. Il s'agissait de générer une expérience urbaine qui transforme les modes de réglementation de la pratique spatiale peut-être disparus en une pièce deleuzienne qui génère des points d'entrée et de sortie multiples sur l'espace (sur)familier. À l'aide de cadres situationnistes et relationnels, nous avons créé des promenades semi-structurées qui cherchent à encourager de nouvelles façons de penser, de ressentir et d'imaginer ce qu'est, peut ou devrait être le centre-ville. Ces actes immersifs ont été transformés au niveau sensoriel, en introduisant des réorientations au-delà de l'homogénéité, évoluant potentiellement de façon plus vitale. Il s'agissait d'engager tous les sens à refaire, réimaginer et générer un centre-ville dynamique.

MOTS CLÉS

Espace, inclusivité, dispersion, relocalisation, marche sensorielle

In mid-2017 Greig Burgoyne, artist, academic and curator, and Andy Zieleniec, academic and writer, collaborated on a project commissioned by *The Stove Network* for the Scottish town of Dumfries. Operating from within its own premises that include a café, performance areas and workshop space, *The Stove Network* seeks through a broad range of events to provide opportunities and responses that raise the town profile and regenerate the town centre as a vibrant, living social space.

It was inspired by the socio-spatial theories of Henri Lefebvre (1991; 2003; 2004), Michel de Certeau (1984), Georg Simmel (1997), Walter Benjamin (1999; Gilloch, 1996), David Harvey (1990; 2008; 2012) who variously consider the production of social space as a relational process. The synthesis and analysis of the role of public art as a means to challenge dominant discourses, understandings, experiences and uses of space, reflects an interactive approach to the social place and space-making (Deutsche, 1998). *Close Encounters* therefore was a collaborative project where relational practices in art-making meet contingent testing of spatial theories in a complex interplay of dislocations and relocations. This involved the active participation of the public as performers in the experimental re-experiencing of familiar locations through immersive and dissociative practices. In doing so, this sought to both link and contest, albeit temporarily the regulated “reality” of a town centre landscape and the possibility of a liberated engagement that reconfigured the urban experience. This utilised key concepts of Deleuze (Buchanan & Lambert, 2005), in order to generate an urban experience that transforms the perhaps defunct regulatory modes of spatial practice into non-hierarchical engagement that generates multiple entry and exit points within the (over)familiar space. Thus by intervening in the conception and perception of participants it was possible to see the town centre as a work of art an “ ‘oeuvre’ [...] that] does not only contain monuments and institutional headquarters, but also spaces appropriated for entertainments, parades, promenades, festivities” (Lefebvre, 2006: 73).

Inspired by situationist and relational practices the aim was to create semi-structured walks that encourage and inspire new ways of thinking, feeling and imagining what the town centre is, can or should be. The street thus “serves as a meeting place (topos), for without it no other designated encounters are possible. [...] The Street is a place to play and learn. The street is disorder... This disorder is alive. It informs. It surprises” (Lefebvre, 1991: 18). Using a range of custom-made materials and situational interventions the aim was to create a disorienting navigation of familiar spaces and unusual ways of experiencing the town centre. This is to subvert conventional ideas of what the world is, creatively challenge and imagine new possibilities.

This was an inclusive process, engaging and giving power to those who inhabit space by encouraging reflexive and participatory methods of being in a familiar space in alternative and immersive activities. The walks were transformative on a sensory level as they introduced reorientations beyond the homogeneous through, paradoxically, an intensified engagement with those generic spaces. The methods were designed to engage all the senses to allow the possibility to remake, reimagine, recreate and reprioritise the dynamism that a town centre could have as a site of inclusiveness, inchoate energy and diversity. Indicative of patch dynamics, *Close Encounters* evolved within the spaces of widespread homogeneity, those undercurrents of difference, and becoming that reconfigured-produced space in contrast to the politics of exclusion and spatial centring that constrain it. As a result, evolve transformative dialogues embracing inclusion and periphery that are the marginal and forgotten or rarely used spaces that we transformed and negotiated, in an attempt to re-value them instead as vibrant possibilities, and inclusive town centre spaces.

This paper will present an overview of the processes involved in conceiving and delivering the project as well as reflecting, using the analysis of the responses of both participants in the activities and the general public who served as an involuntary audience. We will present the project using mapping, photographic documentation and video clips, to elaborate and underline the critical use of urban and spatial theory and art, as both transformative tools

and expansive and expressive fields in generating alternate navigations and re-navigations within urban geography. We will emphasise the need to use inclusive processes that were both enjoyable and fun to be involved in, but which also critically challenged both the spatial practices involved as well as the everyday conceptions associated with spaces which had become permeated with negative experiences. As Lefebvre stated: "To put art at the service of the urban does not mean to prettify urban space with works of art. This parody of the possible is a caricature. Rather, this means that time-spaces become works of art and that former art reconsiders itself as source and model of appropriate topics': of temporal qualities inscribed in spaces" (1996: 173). We will thus both reflect upon and wrestle with the aims of *Reinventing places through art; rethinking art with space* session which views it as a reciprocal and creative process using the experience of the project itself, and a critical and analytical application of social theories, perspective and approaches to space.

We will demonstrate our methodology and practice--based research with a short performance in an appropriate location near/in relation to the conference venue. This will provide conference participants with the chance to experience in how we use and view site and location not as one of stasis and control but as an experience of dispersion, transition and flux in socially-produced urban space.

REFERENCES

- Benjamin W., 1999, *The Arcades Project*, London, Harvard University Press.
Bourriaud N., 2016, *The Ex Form*, New York, Verso.
Buchanan I., Lambert G.(eds.), 2005, *Deleuze and Space*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
de Certeau M., 1984, *The Practice of Everyday Life*, London, University of California Press.
Deutsche R., 1998, *Evictions: Art and Spatial Politics*, London, MIT Press.
Gilloch G., 1996, *Myth and Metropolis. Walter Benjamin and the City*, Cambridge, Polity Press.
Harvey D., 1990, *The Condition of Postmodernity*, Cambridge, Blackwell.
Harvey D., 2008, "The Right To The City", *New Left Review*, n° 53, p. 23-40.
Harvey D., 2012, *Rebel Cities. From the Right to the City to the Urban Revolution*, New York, Verso.
Lefebvre H., 1991, *The Production of Space*, Blackwell, Oxford.
Lefebvre H., 2003, *The Urban Revolution*, Minnesota, Minnesota University Press.
Lefebvre H., 2004, *Rhythmanalysis: Space, Time and Everyday Life*, London, Continuum.
Simmel G., 1997, "The sociology of space", in D. Frisby and M. Featherstone (eds.), *Simmel on Culture*, London, Sage.

THE AUTHORS

Greig Burgoyne
University for the Creative Arts
gburgoyne@ucreative.ac.uk

Andrzej Zieleniec
Keele University
a.zieleniec@keele.ac.uk

Translating Cities: Urban Spaces in Contemporary Art Maps

AUTHOR

Gloria LANCI

ABSTRACT

This paper will present a project that investigates how cities are perceived and represented in contemporary art maps. The research approaches current mapping practices through interviews with artists, enquiring how they apprehend, process and re-create urban spaces. Our focus is on the *performative* dimensions of art maps rather than their *representational* aspects, and their capacity to re-shape territories along imaginary geographies. We will discuss the map as *practice* that can unfold personal and collective narratives, contestation and play. Four art maps produced for the city of Liverpool after 2008 will illustrate our discussion of how contemporary art works can be related to traditional and non-traditional cartographies and how they contribute to engage on new ways of understanding, experiencing and imagining cities.

KEYWORDS

Contemporary Art, Cartography, Urban Spaces, Liverpool

RÉSUMÉ

Cet article présentera un projet qui étudie comment les villes sont perçues et représentées dans les cartes d'art contemporain. La recherche aborde les pratiques courantes en cartographie à travers des entretiens avec des artistes, en leur demandant comment ils considèrent, traitent et recréent les espaces urbains. Nous soulignons les dimensions *performatives* des cartes d'art plutôt que leurs aspects de représentation, et leur capacité à donner de nouvelles formes aux territoires en suivant des géographies imaginaires. Nous discuterons la carte en tant que *pratique* pouvant dévoiler les récits personnels et collectifs, la contestation et le jeu. Quatre cartes artistiques produites pour la ville de Liverpool depuis 2008 illustreront notre discussion sur la façon dont les œuvres d'art contemporain peuvent être liées aux cartographies traditionnelles et non traditionnelles et comment elles contribuent à s'engager dans de nouvelles façons de comprendre, d'expérimenter et d'imaginer les villes.

MOTS CLÉS

Art contemporain, cartographie, espaces urbaines, Liverpool

INTRODUCTION

Cities have been subject to mapping throughout history in the most diverse ways, from the early clay tablets and rock engravings, to the intricate printings of the Renaissance and the current hyperreal digital visualisations. Beyond documental purposes urban maps are embedded with human culture –they are manifestations of ideologies and societies, technology and power. They also have a long association with the planning and design of cities and utopian visions of urban life.

However, no matter how diverse in techniques, materials used and information gathered, the topographical perspective “from above” has been paramount in representing cities in the form of diagrams, panoramas, bird’s eye views and urban plans. The technological advances of the 20th century in aerial photography, satellite imagery and remote sensing only reinforced this

surveying approach to cartography, where a map is a synonym of accurate visual representation of the land.

The understanding of map as an objective device for representing reality, disconnected from historical and cultural frameworks, and of mapping being a scientific and political neutral practice, has been questioned in the past decades among academics and artists alike (Cosgrove, 2005). Considering a creative practice mapping has the potential to “uncovering realities” (Corner, 1999) and on this capacity relies its imaginative power: it creates multiple narratives of historical events and physical features, of cultural traits and economic conditions. Artists are thus lured to maps as they see their prospective visual qualities to communicate, to tell stories and to explore space in creative ways.

1. INFLUENCES IN CONTEMPORARY ART MAPS

The contemporary¹ art practices of mapping are very linked to a legacy of previous art movements that, especially in the case of representing urban spaces, can be traced back to the 19th century and the Baudelairian figure of the flâneur, roaming the streets of Paris. The Surrealism and Dada movements of the 1910s and 1920s, the Lettrism of Isidore Isou in the mid-1940s, the COBRA movement of late 1940s and the Situationist International founded in the late 1950s were foundational art movements and groups that influenced a whole generation of artists that incorporated cartography in their practices.

The Land Art and Conceptual movements that followed in the 1960s and 1970s included then emergent artists as Jasper Johnson and Yoko Ono who engaged in creating map pieces. Robert Smithson, Richard Long, and Christo and Jeanne-Claude, to name few, became internationally recognised as “earth artists” who took landscape and the Earth’s surface as raw material to produce art works and interventions. As maps and map-making became ubiquitous towards the 1980s and 1990s, featuring across different media, so in the art world we observe a growing interest in the field, with art curators and institutions giving “map artists” more visibility and opportunities for exhibition (Wood, 2006; Watson, 2009).

In parallel with these art movements, intellectuals engaged in debates around society and territories were shifting their attention to cartography as a way to better understand relations of power. The work of the geographer William Bunge in the 1960s and 1970s, mapping disadvantaged neighbourhoods in Detroit, is exemplary of what later was recognised as a “counter mapping” or “radical cartography” which also inspired artists in practices that combined aesthetic defiance and activism (Mogel & Bhagat, 2008).

New digital technologies developed from the 1970s onwards by artists and academics likewise converge in the exploration of the map as aesthetic and informative medium to questioning, using technology to their purposes of experiment, creativeness. The novelty of these art, research and technological practices founded in the mid-20th century is the engagement “from below” with the urban space, against the traditional detached view that homogenise perceptions.

2. MAPPING LIVERPOOL: AN ANALYSIS IN FOUR ART MAPS

Liverpool is a city with a wealthy past, once regarded the second city of Empire, after London, by early 20th century. Having its main economic activity concentrated around the port, the city

1 This project considered the production of living artists.

was badly affected by the bombings during the Second World War and the decline of the British manufacturing industry from the 1960s onwards. There was a sharp decrease in population, a rising number of derelict buildings and an atmosphere of complete defeat by the 1980s, when local authorities were eligible for applying for external funding, mostly from the European Union, as it was considered one of the poorest urban areas in the continent (Couch, 2003).

In 2008 the city of Liverpool was about to stage the European Capital of Culture year and a map previously commissioned in 2005 was ready to be exhibited to the public. Ben Johnson's *Liverpool Cityscape* (fig. 1) is a large painting that depicts a classical bird's eye view of Liverpool city centre, its most iconic buildings and its surroundings. During three years, the artist and five assistants worked full time in the studio, along forty-three people who collaborated intermittently; more than three thousand photographs were taken, almost twenty-three stencils were used and seven hundred individual colours mixed (Bukantas, 2008). The production process is mostly based in photographic documentation taken by the artist in the city, which were then used for creating computer-generated drawings from what stencils were produced to apply the painting on the canvas.

This intriguing work seems to have two distinctive natures: a very formal one, where the production process is committed to detail and perfection, and a fantasy-like one. Ben comments: "What I'm painting is perhaps a fantasy of the city. It is a city seen at a great distance. [...] There are no people, there are no cars. There is an invitation for somebody to enter that dreamlike world and inhabit it"².

After three years, the painting moved from artist's studio in London to be finished at the Walker Art Gallery in Liverpool, under public view. According to the artist "it was always my intention to finish it in public so that people could see that the work didn't come out of an ivory tower; it's actually made by very ordinary people"². In 2011 the painting was moved to the Museum of Liverpool where it is in permanent exhibition.

Figure 1. *Liverpool Cityscape* by Ben Johnson



While Ben Johnson's map was being inaugurated, another artist was wandering the streets of the city registering his experience in a map. Stephen Walter's *Liverpool 2008-09* (fig. 2) is a

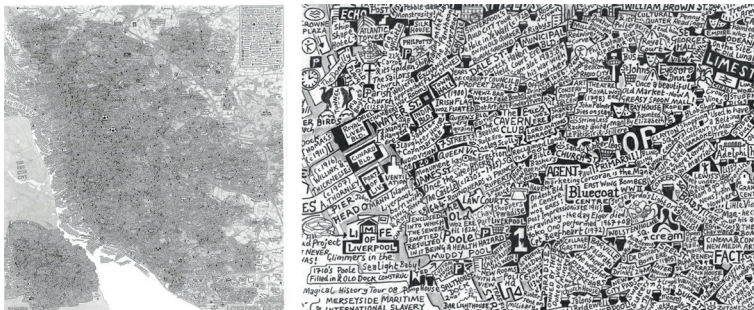
2 See www.benjohnsonartist.com/cityscapes-2/2015/8/28/the-liverpool-cityscape accessed 31/03/17.

hand-drawn map made during six months. From his own account during his initial visit to the city, he fell in love with a woman from Liverpool and this chance meeting led him to further explore the local history and people, resulting in a map “far larger and more detailed than was initially planned”³.

The map is a product of the first-hand experience of the artist in the city, web-based research and historical maps and books. Public figures, historical events, folklore, built infrastructure, pubs, football stadia and green spaces were placed accurately, using an up-to-date Ordnance Survey map as cartographic base. “I began to translate Liverpool’s character on to paper, its quirks, idiosyncrasies and its stereotypes into a celebration of the masonry and hearts of Liverpool”³.

The detail and array of information is vast and displayed in what may appear as a cacophony of notations but looking closer the map reveals more of its structure. It depicts a choice for the picturesque and curious, political commentary and humour. The extensive legend located at the top right corner of the map is suggestive of the mix of historical and geographical survey, anecdotal facts and personal observation of the urban landscape. Thus among pictograms for “museum”, “hospital” and “supermarket” we find “questionable fact (Wikipedia)” “public hangings took place here” and “reference to boobs or fit women”. The map is in permanent exhibition at the Bluecoat Art Centre in Liverpool.

Figure 2. *Liverpool 2008-09* by Stephen Walter. Full map (left) and detail (right)



The *Map of Liverpool* (fig. 3) started with a national competition launched in June 2008 asking for a cultural map of Liverpool to celebrate its European Capital of Culture year. The map would be placed in the new Museum of Liverpool and integrate its permanent collection. Inge Panneels and Jeffrey Sarmiento, artists both based at the National Glass Centre in Sunderland, won the competition proposing a large sculpture, to stand two metres high, constructed from stacks of fused sheet glass. This technique would allow representing a “multi-layered snapshot of Liverpool in 2008”, which the artists describe as “a true team effort” that received many contributions its concept, development and production (Davis, 2013).

At first glance, the *Map of Liverpool* has the look of a “traditional” map but deeper inspection reveals the many layers within its geography. The information inscribed on the map was gathered by public survey conducted by a local newspaper in Liverpool and is a result of the public’s choices on the most representative people and places of the city.

3 See stephenwalter.co.uk/the-maps accessed 31/03/17.

Figure 3. *The Map of Liverpool* by Inge Panneels and Jeffrey Sarmiento, as exhibited in the Museum of Liverpool



This too shall pass: Memories and noises from the Waterfront // 53°24'N 2°59'W - Liverpool. *The City as an Affective Interface* (fig. 4) is the full title of the media artist Brian Mackern's project developed during his residency at the University of Liverpool and FACT in October 2014. The artist recollected video footage from his derives in the city and then remixed sound and image in studio. The parameters for remixing are guided by a "socio economic historic curve" of Liverpool, which was built upon readings and conversations with the people from the city⁴.

The curve represents the ups and downs of the city in the last century, what defines its "signature"⁴. The final work is a digital collage of urban snapshots, music, maps and graphic animation, which were assembled for a public exhibition at FACT (Foundation for Art and Creative Technology).

Figure 4. *This too shall pass* by Brian Mackern (screenshot)



4 Digital Latin America Cultures Network website: latamcyber.wordpress.com/2014/10/19/new-residence-artwork-by-brian-mackern (accessed 31/03/17).

3. TRANSLATING CITIES: SOME REFLECTIONS

On conducting this project, interviewing artists and analysing their practices, we have oriented our enquiry towards the performative dimensions of art maps rather than their representational aspects. When analysing the Liverpool maps we face a group of works that utilise different techniques, styles and materials while all being products of similar cultural and historical circumstances. We also want to emphasise in each work the different aspects of the map as an artefact and the map as process (mapping).

Ben Johnson's painting, and Panneels and Sarmiento's glass sculpture, are both commissioned works, chosen by a board of sponsors and local representatives of government and civil societies in Liverpool to celebrate the Cultural Capital year. Johnson's cityscape is an architectural compendium of the city and its iconic buildings –the two cathedrals, the three graces and the Museum of Liverpool are in much evidence, surrounded by other ordinary buildings. The public somehow participated in the process as observers but did not have a concrete influence on the final work. The map/panorama can be considered as a view "from above", despised as "traditional" or even "authoritarian" in the art movements commented previously in this paper. Panneels and Sarmiento's map, on the other hand, seems to result from a more participatory and collaborative practice, between the artists themselves and between the artists and the public—even though this last was a mediate relation, *via* the survey collected by the commissioners.

Stephen Walter's drawing and Brian Mackern's digital installation are individual enterprises, where resourced historical documentation in old maps, photographs and history books (also used in Johnson's and Panneels-Sarmiento research) is complemented by direct experience within the urban environment. Story telling is a central theme in both maps, and historical perspective (more evident in Mackern's work) is explicit in many references to dates and personalities.

Although approaching the same city, the maps are very different in terms of the actual territory covered: Johnson's and Mackern's works focus on the city centre; they are cropped views of Liverpool. Walter's goes as far as the urban landscape ends and the rural begins, making sure the entirety of the urbanised area is included. Panneels-Sarmiento's map has a city-region view as it includes the Wirral and further surroundings.

The artists interviewed mentioned the expectations that maps induce in people, the importance that maps reflect peoples' places and histories and that somehow they want to be able to recognise themselves in the artwork, to identify, to use the map as a mirror for identity. The artists reported having personal experiences of engagement with the place and the people of Liverpool, even if they were not in direct contact with them. In this sense, the Liverpool maps are successful in transposing the geographical boundaries and enacting more subjective values. Perceptions like a sense of pride for the city and its people, a common attitude of resilience and defiance facing economic and social struggles, associated with a welcoming and friendly approach to strangers, were the main characteristics that these "outsider" artists mentioned in relation to local inhabitants and that in many ways were impressed in the art works produced.

REFERENCES

- Bukantas A. (ed.), 2008, *Cityscape: Ben Johnson's Liverpool*, Liverpool, University Press.
Corner J., 1999, "The Agency of Mapping: Speculation, Critique and Invention", in D. Cosgrove (ed.), *Mappings*, London, Reaktion, p. 213-252.

- Cosgrove D., 2005, "Maps, Mapping, Modernity: Art and Cartography in the Twentieth Century", *Imago Mundi*, 57(1), p. 35-54.
- Couch Ch., 2003, *City of change and challenge. Urban planning and regeneration in Liverpool*, Chippenham, Ashgate.
- Curnow W., 1999, "Mapping and the expanded field of contemporary art", in D. Cosgrove (ed.), *Mappings*, London, Reaktion.
- Davis L., Shaw F., Panneels I., Sarmiento J., 2013, *Layers of Liverpool: mapping a sense of place. The story of the Liverpool Map*, Liverpool, Wordscapes.
- Mogel L., Bhagat A. (eds.), 2008, *An Atlas of Radical Cartography*, Los Angeles, Journal of Aesthetics & Protest Press.
- O'Rourke K., 2013, *Walking and mapping: artists as cartographers*, Cambridge, MA, The MIT Press.
- Watson R., 2009, "Mapping and contemporary art", *The Cartographic Journal*, 46(4), p. 293-307.
- Wood D., 2006, "Map art", *Cartographic Perspectives*, n° 53, p. 5-14.

THE AUTHOR

Gloria Lanci

University of Liverpool

CAVA Research Centre/School of the Arts

gloria.lanci@liverpool.ac.uk

Ax3 – Explorer la spatialité du processus de création à partir de l’atelier, espace faisant œuvre et territoire

AUTEURES

Mélanie COURTOIS, Lucie ROCHER

RÉSUMÉ

Initié par une artiste-photographe et une chercheuse, Ax3 est un projet de recherche-crédation qui explore la relation entre les territoires urbains et le développement de pratiques artistiques. Une dimension contemporaine de l’atelier identifiée par les auteures est le « *post post-studio* », c’est-à-dire le besoin persistant d’un espace pour créer dans un monde de plus en plus dématérialisé où les territoires urbains se gentrifient. Les chercheuses déploient un protocole expérimental pour étudier cette dimension de la pratique de l’atelier à partir de trois géographies distinctes choisies pour explorer des variables associées à leurs représentations territoriales. La pratique d’atelier sera ainsi étudiée, déconstruite, à partir de visites d’ateliers, d’entrevues et de performances architecturales. La communication aura pour objectif de présenter la démarche et les questions de recherche ainsi que les résultats préliminaires de la première phase d’Ax3.

MOTS CLÉS

Recherche-crédation, atelier d’artiste, processus artistiques, géographies de la création, protocole expérimental

ABSTRACT

Initiated by an artist-photographer and a researcher, Ax3 is a research-creation project that explores the contemporary relationship between urban geographies and creative processes. One of the contemporary dimension of the studio identified by the authors is the « *post post-studio* », that is to say the persistent need for space to create in an increasingly dematerialised world where urban territories are gentrifying. Researchers will deploy an experimental design in order to explore this dimension of studio practice. It will rely on studios’ visits, interviews and architectural performances. The project will take place in three phases, in three geographies, each chosen according to their territorial representations. This communication aims to present the approach, research questions and preliminary results.

KEYWORDS

Research/creation, Artist’s studio, Territory, Creative processes, Geographies of creation, Experimental design

« Archive du processus artistique » (Sjoholm, 2014), l’atelier peut être envisagé comme un processus complexe, dans lequel se rencontrent des relations et des territoires, faisant émerger et se développer une pratique artistique. C’est à partir de cette vision partagée qu’est né Ax3, un projet de recherche-crédation sur les liens entre inscriptions territoriales, espaces et création artistique. Mené par une artiste-photographe et une chercheuse en études urbaines, le protocole expérimental et performatif d’Ax3 se déroulera en trois temps, sur trois continents différents. L’objectif de la communication présentée au CIST est d’exposer de façon générale la démarche, les questions de recherche et les créations du projet mais aussi plus spécifiquement les résultats de la première phase.

Le point de départ d'Ax3, même s'il se veut pluridisciplinaire et décloisonné, s'ancre dans une vision de la fonction de l'atelier culturellement marquée par les notions d'« *in situ* » et de « *post-studio* » tel que l'a développé en France au milieu des années 70 l'artiste conceptuel Daniel Buren. Se situant toutefois dans une posture critique, les chercheuses interrogent une possible ère du « *post post-studio* », c'est-à-dire le besoin persistant d'un espace pour créer dans un monde de plus en plus dématérialisé où les territoires urbains se gentrifient. Elles souhaitent explorer cet aspect contemporain de la pratique de l'atelier à partir des phénomènes suivant : la diffusion mondiale de références communes, l'internationalisation des carrières et des échanges artistiques (résidences, expositions, programmes universitaires, etc.) et l'ancrage territorial des espaces de création.

Chose certaine, « la fin de l'atelier » (Buren, 1979) ne semble pas encore avérée car il reste un « sujet crucial » pour de nombreux artistes visuels contemporains occidentaux (Rodriguez, 2002 ; Davidts & Paice, 2009 ; Billier, 2011). Bien que des transformations majeures soient à l'œuvre, comme le développement des pratiques numériques, la création *in situ*, les évolutions des modes de diffusion, l'internationalisation des carrières, les artistes sont loin de faire « l'économie de l'atelier ». Cela s'explique d'une part pour les nombreuses autres fonctions liées aux processus de création qui peuvent être réalisées dans cet espace : collecter, organiser, expérimenter, stocker, etc. Dans cette perspective, l'atelier peut d'ailleurs être perçu comme une géographie de la création, de son processus et potentiel artistique, de son évolution, de sa production. D'autre part, la persistance du travail en atelier s'explique également du fait qu'il revêt des dimensions symboliques et identitaires pour l'artiste qui l'occupe. Disposer d'un atelier peut participer à légitimer la pratique – voire le statut d'artiste – de son occupant (Bain, 2005) ou encore être une revendication d'appartenance à une communauté (qu'elle soit artistique ou territoriale), à un projet, à un bâtiment, à un quartier, à une ville (Zukin, 1989 ; Bain, 2003 ; Ley, 2003 ; Billier, 2011).

Ainsi, l'atelier est une géographie du processus artistique qui actualise le lien entre l'artiste et le territoire. C'est d'ailleurs ce double constat qui réunit deux projets de recherche doctorale : l'un en recherche-création, l'autre en études urbaines. Le premier déploie une approche conceptuelle du médium photographique et l'explore « par métonymie au chantier de construction – à ces espaces parsemés d'amoncellements de matériaux, laissés tels quels, comme à celui de l'atelier – tant pour ses attributs formels que pour la précarité et l'apparence rudimentaire qu'il peut évoquer » (Alary Lavallée, 2017). Le second s'intéresse aux médiations de l'atelier, ouvrant des focales d'étude sur : la relation entre l'artiste et la ville (Ley, 2003 ; Billier, 2011), le fonctionnement plus global de l'écosystème artistique (Rodriguez, 2001), la relation entre art et politique (Alexander & Rueschemeyer, 2005 ; Moreton, 2013), les conditions du travail artistique (Menger, 2002). Ensemble et chacune dans leurs domaines respectifs, ces deux recherches posent une question commune : Qu'est-ce que l'atelier fait à une pratique artistique ?

De cette question est né un projet de recherche-création, Ax3, une expérimentation sur le rapport particulier au monde qu'active l'atelier, intermédiaire de l'inscription sociale et spatiale de l'artiste et de ses œuvres. En étudiant différentes variables, le protocole de recherche explorera la relation – territoriale – contemporaine entre l'atelier d'artiste et les processus de création. Ce projet se déroulera en trois phases, sur trois géographies, dans trois environnements distincts. Grâce à des entrevues d'artistes, des installations sonores et des performances architecturales, l'atelier sera observé, déplacé et décloisonné afin de saisir l'impact qu'il a sur la pratique d'un artiste aujourd'hui. Plus spécifiquement, il s'agira d'observer ce que

les géographies territoriales urbaines peuvent apporter aux interrogations suivantes :

- La taille physique d'un espace a-t-elle à voir avec la limite qu'un artiste fixerait au propre développement de sa pratique (format, type de médium...) ? Les murs de l'atelier conditionnent-ils/limitent-ils vraiment/pour autant la pratique qui s'y fait ?
- Comment la vue depuis l'atelier peut-elle influencer le regard que l'artiste porte sur sa pratique quotidienne ? Est-il dans ce cas plus/moins introspectif à mesure que la perspective depuis sa fenêtre se réduit/s'étend ?
- Comment l'environnement/le quartier/la zone territoriale dans lesquels s'inscrit l'atelier favorise-t-il/se répercute-t-il sur le développement de la pratique artistique d'un artiste ? Comment s'envisagent les relations entre la spatialité de l'atelier, les codes culturels et le statut de l'artiste ?

Ces questions ricocheront dans trois villes de trois continents différents, choisies pour explorer des variables associées aux représentations territoriales qui leurs sont propres :

- Paris a été choisie pour la relation particulière qu'elle opère avec l'espace, propre aux grandes villes européennes. La pratique artistique pourrait y être contrainte par des espaces étroits et isolés du centre. En réaction à ce constat, les auteures rencontreront des artistes déjà fortement engagés dans une pratique d'atelier.
- Quant à Montréal, géographie quotidienne de nos chercheuses-artistes, elle a été retenue en tant qu'archétype des villes nord-américaines, au sein desquelles les artistes se regroupent majoritairement dans des anciens bâtiments industriels. Ce phénomène se caractérise à la fois par des spécificités architecturales (édifices en brique, plafonds hauts, grands espaces intérieurs et extérieurs, accès aux toits, bâtiments hauts) que par des phénomènes sociaux (gentrification voire exode des artistes de ces quartiers). Dans un espace géographique délimité par les anciennes voies de communication industrielles, les deux chercheuses iront interviewer des artistes montréalais dans leurs ateliers. Les enregistrements de ces entretiens seront ensuite diffusés dans un ancien espace industriel vacant ; le spectateur fera ainsi l'expérience double d'une immersion dans les récits d'artistes parlant de leurs processus de création et dans la géographie par laquelle ces processus s'élaborent.
- Takasaki (en périphérie de Tokyo) a été retenue en particulier car, à l'inverse des deux premières villes choisies, l'existence même de l'atelier d'artiste n'est pas si acceptable socialement ni concevable (tout au moins dans sa définition occidentale). En situation de retournement culturel, il s'agira pour les auteures d'opérer une traduction spatiale de cette inversion des codes culturels, en déplaçant les murs d'un atelier à 90°. L'élaboration de cet atelier sera réalisée à partir de documentation sur des ateliers d'artistes japonais contemporains et de rencontres avec des artistes et des travailleurs culturels locaux. Cette performance architecturale aura pour objectif de faire dialoguer – peut-être se confronter ? – les représentations occidentales sur la création dans les villes japonaises et les représentations des artistes japonais sur les pratiques des artistes occidentaux.

En ce qui concerne plus spécifiquement la première étape de la recherche, elle se déroulera à Paris en janvier 2018. Centrée sur la problématique de l'espace restreint dont dispose les artistes pour créer dans la capitale parisienne, la recherche explorera l'équilibre spatial entre l'idéation et les processus de production à partir de visites d'ateliers parisiens. Le protocole consistera à réaliser des interviews, des captations visuelles (photographies) et à prendre des mesures dans chaque atelier visité. Les chercheuses appliqueront par la suite la formule suivante :

$$(VGOp/Vpop) \times (VGOi/Vpoi) / sA = Y$$

où $VGOp/Vpop$ est le volume de la plus grande œuvre produite dans l'atelier/volume de la plus

petite œuvre produite dans l'atelier ; *VGOI/Vpoi* le volume de la plus grande œuvre imaginée dans l'atelier/volume de la plus petite œuvre imaginée dans l'atelier ; et *sA* la superficie de l'atelier.

Cette démarche s'inspire d'un protocole de « sciences exactes », tout en ayant un regard critique sur la difficulté de réduire la complexité des processus humains, notamment artistiques, à des chiffres et ratios. Le compte-rendu final prendra la forme d'une publication originale qui réunira à la fois des photographies, des paroles d'artistes collectées dans l'atelier, ainsi que les résultats de ces calculs spéculatifs et un glossaire réunissant objectivement les pratiques observées. L'ensemble interroge comment la contrainte spatiale de la capitale française influence (ou non) les pratiques artistiques qui s'y opèrent.

Deux autres phases, à Montréal puis à Takasaki viendront compléter la recherche, explorant d'autres variables (respectivement la variable axiale et sociale). Ainsi, grâce au protocole artistique, spatial et culturel du projet Ax3, les deux chercheuses souhaitent déplacer le regard sur l'atelier. Elles émettent l'hypothèse que ces expérimentations permettront de rendre visibles certaines dimensions « invisibles » de la pratique de l'atelier, cherchant une éventuelle « dimension cachée » du processus de création lié au territoire nécessaire à son équilibre (Hall, 1997). La contribution de ce projet est d'analyser les interrelations entre pratiques artistiques et territoires urbains par une approche interdisciplinaire, se distinguant à la fois des récits monographiques d'artistes en histoire de l'art et des narrations sur les phénomènes de gentrification des études urbaines.

RÉFÉRENCES

- Alexander V. D., Rueschemeyer M., 2005, *Art and the state: the visual arts in comparative perspective*, Springer.
- Bain A., 2003, « Constructing contemporary artistic identities in Toronto neighbourhoods », *The Canadian Geographer*, 47(3), p. 303-317.
- Billier D., 2011, *L'artiste au cœur des politiques urbaines pour une sociologie des ateliers-logements à Paris et en Île-de-France*, thèse de doctorat, Université Nancy 2.
- Buren D., 1979, « Fonction de l'atelier », *Ragile. Recherches artistiques et théoriques*, n° 3, p. 72-77.
- Davidts W., Paice K., 2009, « Introduction », in W. J. Davidts et K. Paice (dir.), *The fall of the studio: Artists at work*, Amsterdam, Valiz, p. 7-20.
- Ley D., 2003, « Artists, aestheticisation and the field of gentrification », *Urban Studies*, 40(12), p. 2527-2544.
- Moreton S., 2013, « The promise of the affordable artist's studio: Governing creative spaces in London », *Environment and Planning A*, n° 45, p. 421-437.
- Rodriguez V., 2001, « Mais, à quoi peut donc bien servir un atelier ?/What is the Real Purpose of a Studio? », *Espace : Art actuel*, n° 57, p. 9-14.
- Sjoholm J., 2014, « The art studio as archive: tracing the geography of artistic potentiality, progress and production », *Cultural Geographies*, 21(3), p. 505-514.
- Zukin S., 1989, *Loft living: Culture and capital in urban change*, Baltimore–London, The Johns Hopkins Press.

LES AUTEURES

Mélanie Courtois
INRS – Centre Urbanisation Culture Société
melanie.courtois@ucs.inrs.ca

Lucie Rocher
Artiste photographe
rocher.lucie@gmail.com

Quand la danse *in situ* questionne la recherche

AUTEUR

Thomas RIFFAUD

RÉSUMÉ

Une littérature abondante a déjà montré que les danseurs qui s'expriment « hors les murs » ont un rapport particulier aux territoires qu'ils s'approprient. Ce travail s'inscrit pleinement dans ces recherches puisque cette relation sensible entre les danseurs *in situ* et la ville est au cœur de mon travail de thèse. Cet article a donc pour premier objectif de contribuer à la compréhension de la démarche des danseurs qui accorde une grande importance à l'espace. Dans un deuxième temps, il s'agira de prolonger la réflexion en questionnant l'intérêt des expériences hybrides entre art et géographie, mais aussi les blocages potentiels qui peuvent provenir de ce mélange des genres. En faisant une analyse rétrospective sur mes travaux de recherche, il me semble que le caractère heuristique d'une rencontre entre art et science provient de la possibilité de confronter des représentations du territoire qui diffèrent et qui s'enrichissent mutuellement.

MOTS CLÉS

Danse *in situ*, sensible, méthodologie, géoartiste

ABSTRACT

An extensive literature has already demonstrated that dancers expressing themselves "beyond the walls" usually build a specific bond towards the territories they adopt. The present work certainly registers along such studies as the very sensitive relationship between *in situ* dancers and the city itself is central to my research thesis. The present paper strives on bringing some details in order to develop a better understanding of the dancers' approach to embody a specific location. In a second phase, we will further our reflection by questioning the value of hybrid experiences between art and geography, but also the potential standoffs arising from such a combination of genres. Processing through a retrospective analysis of my own experience amongst dancers, it appears to me that the heuristic nature of blending art and science arises from the eventuality of confronting different representations of a same territory, that differ but supplement each other at the same time.

KEYWORDS

In situ dancing, Sensitive, Methodology, Geo-artist

INTRODUCTION

Lorsqu'un spectateur novice assiste à une performance artistique dans l'espace public, il sous-estime bien souvent le travail de repérage effectué en amont par l'artiste. Pourtant, c'est bien ce temps d'observation qui permet aux artistes de créer un lien avec le lieu qu'ils investissent. Cette capacité de compréhension des lieux est l'un des points communs entre tous ceux qui pratiquent les arts topophiles. Leurs ressentis et leurs affects jouent un rôle dans le processus de territorialisation. Dans le cadre de ma thèse, qui s'est notamment intéressée à l'impact des activités artistiques sur l'espace public, les échanges avec les danseurs *in situ* ont souvent été très stimulants dans l'évolution de ma pensée. Rétrospectivement, il me semble, d'une part, que ce qu'ils appellent « repérage » peut interroger la méthodologie des sciences du territoire et, d'autre part, que leurs représentations peuvent enrichir celles habituellement

décrites comme scientifiques. À plusieurs reprises, non sans une sensation de déstabilisation, les actions et les propos des danseurs rencontrés ont témoigné d'un décalage entre la ville qu'ils vivaient et celle que je croyais connaître. Cette communication, sous forme de témoignage, mettra notamment en lumière le caractère heuristique d'une rencontre entre arts et sciences, mais aussi les difficultés potentielles liées à une hybridation de ces deux mondes. Avant d'aller plus loin, il sera nécessaire de prendre le temps de décrire le rapport de danseurs *in situ* aux territoires, ici urbains. Il sera alors plus aisé de montrer en quoi cela peut questionner les sciences du territoire et une hybridation potentielle.

1. CARTOGRAPHIER PAR CORPS

De nombreux travaux témoignent du fait que les danseurs *in situ* ont la capacité de transformer les représentations des lieux qu'ils s'approprient (Raibaud, 2015). Malgré le caractère éphémère de leurs actions, celles-ci peuvent être suffisamment puissantes pour modifier durablement un territoire. « On ne repasse plus sur une place publique de la même façon après y avoir vécu une émotion esthétique. » (Le Floc'h, 2016 : 75). La danse a un caractère performatif. En fait comme le montre très bien Celine Torrent (2015), espace et chorégraphie *in situ* ont une relation réciproque. D'une part, les contraintes de l'espace deviennent des points d'ancrage au service de l'inspiration créatrice et de l'autre la chorégraphie informe l'espace jusqu'à ce qu'il devienne un paysage à redécouvrir. Simplement, il ne faudrait pas omettre de rappeler que cette réécriture géopoétique (*ibid.*) est dépendante de la capacité des artistes à construire un rapport singulier à la ville (Riffaud, 2017). En reprenant une formule de Guy Di Méo (1990), l'espace est certes pratiqué, mais il est surtout vécu en danse *in situ*. L'artiste doit se positionner en tant que témoin sensible pour pouvoir « plonger au cœur de la ville pour entendre son battement » (Sansot, 1973 : 57). Il doit faire corps avec l'espace. Il doit mobiliser tous ses sens pour accéder au potentiel kinesthésique des lieux. Le monde dans lequel évoluent nos enquêtés n'est pas l'addition de lieux préexistants, mais une construction dépendante d'une relation écologique entre l'homme et l'espace (Berque, 2000). L'un s'offre à l'autre lors d'une expérience urbaine totale, ceci aboutissant à la formation d'un œcoumène, c'est à dire d'un territoire réellement anthropisé dans lequel une relation à caractère ontologique s'instaure entre l'habitant et l'habitat. La ville peut donc être comparée à un texte qui ne se donne pas en toute immédiateté. Le sens – compris comme signification – que nous accordons aux choses dépend de nos sens (*ibid.*). Tout l'intérêt d'avoir suivi des danseurs lorsqu'ils déambulent pour repérer le lieu de leur performance est d'avoir pu assister en direct à des lectures insolites du territoire qui aboutissent à des cartographies toujours renouvelées. Celles-ci sont dessinées par les mouvements et sont donc fondamentalement sensibles. Le projet de Philippe Saire à Lausanne, Cartographies, est à cet égard emblématique, mais un très grand nombre de compagnies se sont intéressées à ces questions. Dans le cadre de ma thèse, j'ai pu observer que deux repérages n'aboutissent que rarement aux mêmes conclusions puisqu'ils sont en partie dépendants du propos du spectacle à venir. Cartographier est par essence une entreprise subjective, mais c'est peut-être encore plus le cas quand celui qui en est à l'origine est artiste. D'ailleurs, tous les danseurs rencontrés mettent en avant le caractère ouvert de leur lecture de la ville, et l'infinité des possibilités. Sans surprise, ces nouvelles lectures diffèrent aussi de celles que pourrait établir un chercheur, sans pour autant perdre de valeur sur le plan de la connaissance des territoires. Les danseurs *in situ* ne produisent pas seulement des œuvres. En s'intéressant notamment à la dimension poétique, sensible et imaginaire de l'espace, ils peuvent indéniablement apporter des informations complémentaires pour décrypter la réalité toujours complexe des territoires.

2. DE LA COLLABORATION À L'HYBRIDATION

Cependant, faire travailler ensemble des artistes et des chercheurs pour comprendre de manière conjointe un ou des territoires nécessite de s'interroger sur la méthodologie. Comment celle qui est dite « artistique » peut nourrir celle qui est dite « scientifique » ? Même si je m'y intéresse peu ici, la question inverse doit aussi être posée. Dans mon cas, côtoyer des artistes m'a incontestablement incité à prendre une posture compréhensive par corps pour étudier plusieurs formes d'appropriation des espaces publics. Soyons clairs, l'expérimentation n'est pas une condition indispensable à la pensée, mais l'analyse des repérages effectués par les danseurs a montré que vivre pleinement le territoire étudié donne accès à des données importantes. En danse *in situ* ce sont les sens qui constituent le moyen de connaissance privilégié des territoires. Ils fonctionnent pour les danseurs comme des guides. Il en est d'ailleurs de même pour les affects. Lorsqu'ils sont mis au service d'une intention de connaître, ils perdent une partie de leur subjectivité et gagnent en fiabilité. Antonio Damasio (2006) a démontré que le corps joue un rôle fondamental dans la construction de nos représentations. Selon lui, les émotions et la cognition sont liées. Les sciences du territoire ont donc tout intérêt à s'inspirer des danseurs sur ces points en quittant une approche abstraite ou technocratique de l'espace. Accorder plus d'importance aux sens et aux affects permet de délimiter de nouvelles spatialités et d'éprouver l'habiter. L'originalité de certains résultats présentés dans ma thèse provient notamment de cette posture. Les rapprochements possibles entre arts et sciences sont susceptibles de remettre à jour toute la complexité des territoires. Même si ce n'est pas toujours le cas, la « vérité » scientifique est parfois contredite par la « vérité » artistique. Dans le cadre de mes travaux, les danseurs m'ont incité à remettre partiellement en cause l'idée selon laquelle la mort de la ville serait advenue ou en passe d'advenir. Ce sont eux qui, en acceptant de quitter ponctuellement le monde de la pensée rationnelle, m'ont montré que la ville n'avait pas totalement perdu sa charge affective et qu'elle ne correspondait que rarement à un territoire entier de manques où l'homme devient de plus en plus passif. De la même manière, mais sans tomber dans l'angélisme, la rationalisation, la privatisation et la stérilisation des espaces publics semblent moins nettes après avoir pensé en compagnie de tant d'artistes. En fait, les danseurs m'ont alerté sur la difficulté de mener une réflexion globale sur la ville et ses espaces publics. L'art peut donc contribuer à revivifier la pensée scientifique en lui permettant de varier ses prises et ses éclairages pour qu'apparaisse « de la diversité là où nous avions au départ un en soi décourageant de massivité » (Sansot, 1973 : 18). Je souscris donc à l'idée d'associer les danseurs *in situ* à des « géoartistes » (Gwiazdzinski, 2016). En plus de redéfinir les polarités urbaines par leurs actions, les connaissances qu'ils acquièrent sont d'une grande richesse. Ils lisent l'espace pour qu'il devienne leur partenaire. Cette expertise est une ressource pour les sciences du territoire. « Ils obligent tout le monde à bouger et font évoluer la réflexion urbaine jusque dans les laboratoires de recherche... » (*ibid.* : 37).

CONCLUSION

Malgré son intérêt, il ne faut donc pas hésiter à dépasser la géographie de la danse (ou de l'art) pour s'intéresser à la géographie par la danse (ou par l'art). L'intérêt de mettre en place des initiatives mêlant art et science semble évident. Mais il est nécessaire de préciser que l'hybridation ne correspond pas à une simple relation. Elle doit relever d'un savant mélange dans lequel chaque monde est transformé au contact de l'autre. Certains blocages peuvent rendre difficile le fait que l'art dépasse son statut d'objet d'étude et devienne une ressource pour produire autrement du savoir géographique. Tout d'abord, en matière de posture, le chercheur doit faire le deuil de son statut confortable de spécialistes et laisser (de) la place aux artistes dans la réflexion. Il doit aussi accepter de sortir des chemins battus, de changer

de regard et même peut-être de vocabulaire (*ibid.* : 29). Dans ces échanges, l'intérêt des émotions (Guinard, 2016) et du sensible dans les sciences du territoire doit être partagé sans réserve. Comme l'explique Yves Raibaud (2015), la danse replace le corps au centre des réflexions géographiques. Il doit quitter le statut de témoin gênant pour être considéré comme un espace à part entière. Pour résumer, la possibilité même d'hybridation entre arts et sciences dépend notamment de la capacité des chercheurs à rompre avec certains dogmes et à quitter une forme de rationalisme méthodologique par orthodoxie scientifique. En allant encore plus loin, le chorégraphe Philippe Saire déclare analyser un territoire dans lequel il veut proposer quelque chose en convoquant l'idiotie, en faisant l'effort de ne pas comprendre et en utilisant des processus enfantins. La recherche actuelle peut-elle s'associer à une telle démarche ? Et si c'est le cas, à quelles conditions ? Selon Paul Klee « l'œuvre est une voie », mais pour qu'elle puisse être arpentée par les sciences du territoire, celles-ci doivent certainement faire leur introspection.

RÉFÉRENCES

- Berque A., 2000, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
- Damasio A., 2006, *L'erreur de Descartes*, Paris, Odile Jacob.
- Di Méo G., 1990, « De l'espace vécu aux formations socio-spatiales », *Géographie sociale*, n° 10, p. 13-24.
- Guinard P., Tratnjek B. (coord.), 2016, « Géographies des émotions », *Carnets de géographes*, numéro spécial 9 [en ligne : cdg.revues.org/480].
- Gwiazdzinski L., 2016, « Petite fabrique géo-artistique des espaces publics et des territoires », *Observatoire*, n° 48, p. 32-38.
- Le Floc'h M., 2016, « L'artiste dans l'émergence de la ville foraine », *Observatoire*, n° 48, p. 75-77.
- Raibaud Y., 2015, « Jalons pour une géographie de la danse », *Géographie et cultures*, n° 96, p. 5-24.
- Riffaud T., 2017, « L'habitabilité récréative dans les sports de rue et la danse contemporaine », *Juristourisme*, n° 195, p. 30-34.
- Sansot P., 2004[1973], *Poétique de la ville*, Paris, Payot.
- Torrent C., 2015, « La danse comme réécriture "géopoétique" de l'espace ? Retour sur : de la géo-graphie urbaine vers un lyrisme géo-chorégraphique », *Géographie et cultures*, n° 96, p. 41-60.

L'AUTEUR

Thomas Riffaud
Université de Montpellier
SanteSIH –TVES
thomasriffaud@orange.fr

Lecture et décadrage du paysage littoral : approches sensibles par deux pratiques artistiques

AUTEUR.E.S

Corinne FEÏSS-JEHEL, Pierre-Jérôme JEHEL, Nancy LAMONTAGNE, Antoine COLLIN

RÉSUMÉ

Les images des territoires du littoral se sont construites en mettant en avant leur caractère sauvage. Ces images nourrissent les représentations et construisent une doxa visuelle où nuances et émotions s'effacent au profit des stéréotypes. Est-il possible de regarder différemment ces paysages littoraux, de penser hors du cadre ? Nous mettrons en parallèle les représentations stéréotypées avec, d'une part, un ensemble de photographies réalisées en Irlande qui opère un « décadrage » et, d'autre part, une installation réalisée *in situ* dans la Baie de Beausais (Bretagne) qui permet de faire pivoter l'œil dans le paysage et d'introduire l'ambiguïté de sa lecture. Le territoire non utilitaire de l'art bâtit un paysage esthétique qui déstructure les lignes primaires. « La mise en art de l'espace » structure en quelque sorte un imaginaire qui nous donne à voir l'esprit du lieu. Ces objets artistiques sont des objets à penser qui incitent l'observateur à se poser des questions sur les significations de ce qu'il voit.

MOTS CLÉS

Territoire littoral, paysage, photographie, installation, représentations, perceptions

ABSTRACT

Images of coastal territories were constructed by underlining their wilderness. These images nurture representations and build a visual doxa where nuances and emotions waned as stereotypes waxed. Is it possible to take a fresh look at these coastal landscapes? To think off-the-frame? We will delve into coastal stereotype representations by comparing a selection of photographs taken along Ireland coastal shores, as an illustration of a "de-framing", and an installation "*in situ*-made" within the Bay of Beausais (Brittany), as an invitation to look at the landscape back-and-forth, introducing ambiguity in its reading. The non-utilitarian territory of art builds an aesthetical landscape that deconstructs the primary lines. "The art production of the space" structures, to a certain extent, an imagination fostering the look at the spirit of place. These artworks embody objects-to-think-of which spur the observer to query the meanings of what it is looking at.

KEYWORDS

Coastal territory, Landscape, Photography, Installation, Representations, Perceptions

INTRODUCTION

Comme l'a exposé l'historien Corbin (1990), un mouvement de « *désir du rivage* » a pris son essor entre 1750 et 1840 en Europe occidentale et n'a plus cessé depuis. Les rivages deviendront, au même titre que les montagnes, « des archétypes de la beauté Sublime » (Luginbühl, 1989). Les images et les discours touristiques des territoires du littoral se sont construits en mettant en avant leur caractère sauvage. Ces images nourrissent les représentations et nous parviennent avant même d'y être allé. Le paysage « réel », le « pays » pour reprendre l'expression de Roger (1997), est perçu à travers un prisme réducteur. Le monde suggéré par les images semble l'emporter sur le monde réel. Nuances et émotions s'effacent au profit d'un répertoire social codifié en stéréotypes. Est-il possible de regarder ces paysages littoraux,

de penser hors du cadre, ou sommes-nous toujours dépendants d'un habitus dominant au sein d'une culture qui se trouve avant tout être une culture médiatique ? Ce texte propose d'aborder cette question en mettant en parallèle les représentations stéréotypées avec deux productions artistiques. D'une part un ensemble de photographies réalisées en Irlande sur une période d'une quinzaine d'années jusqu'à aujourd'hui qui intègre de nombreux diptyques pour figurer cette mise en parallèle et opère comme un « décadrage » par rapport à ces représentations, et d'autre part une installation réalisée en 2017 dans la Baie de Beausais (Bretagne) qui lie le lieu, l'image et le texte et permet de faire pivoter l'œil dans le paysage et d'introduire l'ambiguïté de sa lecture.

1. LA CONFUSION DES REPRÉSENTATIONS DES PAYSAGES LITTORAUX

Le paysage, pris dans le sens d'un espace sur lequel est projetée une représentation, est perçu d'emblée : grandes falaises, côtes basses rocheuses, baies amphibies. Il est reconnu comme tel à partir de stéréotypes culturels, c'est-à-dire des représentations acquises. Pour les territoires du littoral ce sont les paysages qui attirent le voyageur : la côte sauvage, les verts vallons dévalant vers la mer sous une averse, les tourbières au loin dans la brume. Les images touristiques fonctionnent d'abord sur le ressort des paysages sauvages. Le dernier « clip » du Wild Atlantic Way diffusé par l'office du tourisme d'Irlande est un appel au dépaysement grâce à des « paysages à couper le souffle ». De l'Irlande à la Côte d'Émeraude on s'extasie sur les côtes déchiquetées. L'océan y est déchainé, les reliefs escarpés, les paysages tumultueux.

Or le dépaysement provient soit de la difficulté à reconnaître les objets qui composent le paysage, soit de celle à déchiffrer leur agencement. Dans le stéréotype, qui est une forme de paysage précadré, on ne découvre pas un paysage, mais on le reconnaît comme l'image attendue. Il ne nous est pas permis de nous y perdre, puisque l'image-paysage sélectionnée est détachée de son environnement. L'inconnu nous est interdit. Le voyage est sécurisé, il s'opère dans un lieu choisi, authentifié. La traversée des paysages est codifiée par une série d'images prédéfinies. L'image a été choisie, elle doit être reproductible par tous, fiable, identique. On l'a vue et on la verra telle qu'elle doit être. Nous nous déplaçons pour la reconnaître et à notre tour la véhiculer. Nonobstant il existe une forme de hiatus : l'arrivée sur place ; le lieu est victime de son succès et il faut éviter son voisin pour cadrer, le sauvage est peuplé d'une myriade d'individus armés d'appareils photos, de téléphones, d'audioguides. Les paysages littoraux sont devenus des marchandises culturelles de l'industrie et se règlent, s'ajustent, se cadrent sur le principe de leur consommation et non sur leur propre contenu.

En développant l'idée d'une écologie politique, Gorz (1997) et, à sa suite, Gollain (2012) s'interrogent sur la qualité de l'expérience vécue et la capacité de juger, ce qui pose la question de l'expérience proposée dans les paysages touristiques (ill. 1a et 1b). Dans cette logique, les paysages littoraux sélectionnés constituent des opérations d'enfermement des paysages en construisant des *Disney Landscapes*. Ils nous privent des cheminements et du dépaysement véritable des paysages.

Il existe un leurre, une formulation visuelle en synecdoque où nous ne retiendrions plus que l'espace sélectionné, une intention qui nous entraîne vers une tromperie. L'équivoque crée le stéréotype paysagé. Jankélévitch en 1981 dans *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien* perçoit « la méconnaissance » dès que « le trompe-l'œil » apparaît. En ce sens, le stéréotype du paysage est une mise en trompe-l'œil. Cette image imposée est figée dans le temps. Elle est

présentée comme un élément vérifiable et réitérable. Le temps est mis entre parenthèses, comme suspendu : les processus d'évolution des paysages sont ignorés. Le morceau de nature découpé, isolé, est entretenu pour tenir son rôle : il joue l'image. Nous sommes dans le simulacre.

Illustration 1a. Dans le Burren, série *Paysages du Tourisme irlandais* (P. J. Jehel)



Illustration 1b. Sleave League, série *Paysages du Tourisme irlandais* (P. J. Jehel)



Illustration 2. « Beautés sauvages » de l'installation *Paysages* (N. Lamontagne)



A *contrario* dans l'installation *Paysages* (ill. 2), la mer monte et descend, se jouant de l'installation elle-même. Le temps est celui des marées, indifférent aux voyageurs. Le temps du regard n'est pas celui du *selfie*, de l'immédiat. Le travail nous immerge lentement en nous réapprenant les temps longs. Les images se déplacent au gré des courants de flot et de jusant, des houles venues de l'Atlantique réglées par la circulation générale des vents. Selon les coefficients de marées, les œuvres occuperont les hauts de plages ou seront dispersées dans la baie, parfois même emportées.

Illustration 3. Série *Feux d'Irlande* (P. J. Jehel)



Dans la série *Feux d'Irlande* (ill. 3), la promenade est douce, sans effet. Le rivage apparaît comme une silhouette polymorphe, hauteur dominant la mer, plateforme séparant la terre de la mer, dédale de rochers et d'écueils battus, jardins d'îlots intérieurs. Une nouvelle carte du monde se dessine. Le mouvement photographique laisse au regard des fragments d'un temps qui n'est déjà plus. Passager clandestin du mouvement, embarqué avec sa machine à arrêter le temps, le regard s'échoue au grès du rivage et capte l'instant sensible, le temps de l'émotion.

2. LE STÉRÉOTYPE, UN PAYSAGE SOCIAL

Les images des touristes créent un discours univoque sur l'espace, en s'introduisant dans un système de sens où elles acquièrent une valeur reconnaissable par tous. Produites en quantité par le groupe, ces images sont autant de parties d'un monde codifié, comme forgé par ces multitudes d'images qui le réitérent. Pour parfaire l'organisation des regards sur le terrain, des aménagements viennent accompagner le promeneur et constituent une sorte de muséographie des territoires : cheminement de points de vue en points de vue remarquables, sentiers balisés. La métamorphose des lieux en paysage pour le touriste nécessite une mise en forme, les discours et les images pré-établis ne suffisant plus à opérer l'alchimie. Les espaces les plus vertigineux doivent être aménagés, domestiqués, et font l'objet de circuits de visite bien identifiés. Les installations standardisées rythment les parcours jusqu'à interdire, comme à la Chaussée des Géants, l'accès au site naturel en dehors du chemin imposé.

Les paysages de mer sont devenus des producteurs de scènes à grande échelle. Les choix photographiques proposés – cadrage, point de vue, lumière – créent les images d'une nouvelle réalité. Le paysage touristique est montré avec ses acteurs et ses indices : les touristes sont intégrés au cadrage, la signalétique fait partie de la composition, les aménagements deviennent le sujet central (ill. 4). Nous proposons donc ces photographies comme des objets à penser, qui mettent en images des situations ou des comportements pour révéler de nouveaux paysages. « Représentation muette, l'image photographique fait penser » (Maresca, 1996).

Illustration 4. Slieve League, série *Paysages du Tourisme irlandais* (P. J. Jehel)



Dans les images-clichés, la mise en scène est particulièrement maîtrisée. Le paysage éclairé est celui des *masques* et des *bergamasques*, nous aurait soufflé Verlaine. Il est avant tout celui de la représentation sociale, d'une doxa de l'image. Nuances et émotions s'effacent au profit d'un répertoire social codifié en stéréotype, auquel il est difficile d'échapper. Il existe une ironie mensongère du paysage codifié qui impose non seulement une image mais un schéma de comportement. « Le sentiment confortable que le monde se trouve dans cet ordre où elle les englué, les frustre de ce bonheur qu'elle présente trompeusement. L'effet d'ensemble de l'industrie culturelle est celui d'une anti-démystification [...] à savoir la domination technique progressive se mue en tromperie » (Adorno, 1964).

Illustration 5. La Chaussée des Géants, série *Paysages du Tourisme irlandais* (P. J. Jehel)



La photographie en stéréotype n'ouvre pas sur un univers sensible particulier, mais sur une identification. Celle d'une appartenance au groupe qui est venu à un endroit et qui peut en témoigner par l'image (ill. 5). Elle est une preuve de sa visite. Comme dans la fable de La Fontaine, le pigeon épris de voyage souhaite pouvoir dire « j'étais là ; telle chose m'advint »¹. Les « paysages touristiques » photographiés et mis en ligne témoignent d'une expérience qui n'a rien de personnel. Il s'agit plutôt d'un « prêt-à-photographier » où les paysages peuvent être reconnus dans une doxa visuelle. Ils s'approchent du mythe au sens où Roland Barthes (1970) écrivait « le mythe est une parole » : il est un système de communication, un message lié à une certaine société à un moment précis de son histoire.

¹ La Fontaine, *Les deux pigeons*, fable n° 2, livre IX.

3. LE REGARD DE L'ARTISTE, UN ESPACE MENACÉ

Dans les recherches artistiques présentées, les images sont à lire, à méditer plutôt que destinées à frapper l'attention. Elles cherchent à amener l'observateur à prendre son temps à regarder plutôt qu'à ravir son attention sur des éléments authentifiés.

La spécificité des paysages se crée par cette combinaison d'objets naturels : collines, falaises, vallées avec des interventions humaines : clôtures, murets, hangars. Ce jeu des objets et des formes se combine avec des confrontations de matériaux. Les éléments naturels : la roche, la mer, l'écume, la lande, la tourbe, le feuillage, la brume, avec ceux des interventions humaines : le béton, le bitume, les parpaings, la tôle. Mais dans une vision stéréotypée, les clichés valorisent les matières naturelles qui sont vues comme authentiques. Le regard sensible au contraire met en valeur cet agencement d'éléments hétérogènes sans discrimination (ill. 6) constituant l'originalité du lieu dans un esprit proche des premiers artistes paysagistes. « Nature sauvage et campagne apprivoisée se marient dès lors sous la plume du dessinateur pour fabriquer un génie du lieu ».

Illustration 6a. Série *Paysage littoral habité* (P. J. Jehel)



Illustration 6b. *Installation, implantation d'objet* (N. Lamontagne)



Illustration 7. *Installation Paysages* (N. Lamontagne)



Le paysage littoral est caractérisé par ces interactions : les éléments naturels restent très présents, mais sont traversés par des interventions extérieures. Ces éléments perturbateurs font circuler le regard dans le paysage, ils décuplent son ampleur, mais aussi déclenchent une

nouvelle signification (ill. 7). Si l'art est « la vie représentée »² dans le sensible, cela signifie qu'il y a une projection esthétique pour les contradictions, les dissonances, le désordre et, en suivant l'analyse de P. Gambazzi (2002), nous pourrions écrire que l'art fait matière de tout ce que la conscience ordinaire refoule.

Quand le photographe introduit dans le spectacle toutes les machineries, il joue sur un chemin visuel inattendu. Quand l'artiste greffe une installation, elle trouble, perturbe le regard. Comme Montaigne dans son *Journal de voyage*, ils sont à la recherche du différent, ils sont agacés des lieux communs. Il n'avait nul autre projet que « de se promener par des lieux inconnus »³.

Illustration 8. « Charmes » de l'installation *Paysages* (N. Lamontagne)



Quand l'image traque l'ambiguïté de lecture comme dans l'illustration 8, l'artiste sème le doute. Le visuel déclenche les associations d'idées, l'arbre devient un labyrinthe de chemins entrecroisés. La classification échoue, les typologies s'effacent. Quand « la praxis entière de l'industrie culturelle applique carrément la motivation du profit aux produits autonomes de l'esprit », c'est « l'autonomie des œuvres d'art » (Adorno, 1964) et l'espace en représentation qui est en péril.

C'est pour cette raison que les artistes nous posent ces questions : Que regardons-nous ? Et où le regardons-nous ?

CONCLUSION

Le territoire non utilitaire de l'art bâtit un paysage esthétique qui déstructure les lignes primaires. « La mise en art de l'espace » (Guyot, 2015) structure un imaginaire qui nous donne à voir l'esprit du lieu. La proposition photographique cherche à mettre en évidence non seulement ce que nous devons regarder, mais également ce qui n'a pas été sélectionné. Montrer ce qui n'est pas à voir, montrer par la photographie pour échapper au cadre, paradoxe s'il en est un. Il s'agit de laisser sourdre un monde sensible, de s'aventurer sur une autre géographie de l'espace. La proposition artistique *in situ* cherche à montrer par l'installation que le temps démiurge bâtit des paysages, qu'il faut s'arrêter afin de percevoir le sensible, que l'espace a

2 Hegel, 1987, *Précis de l'encyclopédie des sciences philosophiques*, Vrin.

3 Montaigne, 1580, *Journal de voyage*.

plusieurs lectures. Ces objets artistiques sont des objets à penser qui incitent l'observateur à se poser des questions sur les significations de ce qu'il voit.

RÉFÉRENCES

- Adorno Th., 1964, « L'industrie culturelle », *Communications*, n° 3, p. 12-18.
- Barthes R., 1970, *Mythologies*, Paris, Seuil.
- Corbin A., 1990, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Flammarion.
- Descola Ph., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- Gambazzi P., 2002, « La fin de l'art et l'apparaître sensible de l'œuvre », *Revue internationale de philosophie*, n° 221, p. 389-409.
- Gollain F., 2012, « André Gorz était-il un écologiste ? », *Écologie & politique*, n° 44, p. 77-91.
- Gorz A., 1977, *Écologie et liberté*, Paris, Gallimard.
- Guyot S., Guinard P., 2015, « L'art de (ré)imaginer l'Afrique du Sud », *L'Information géographique*, n° 79, p. 70-96.
- Luginbühl Y., 1989, *Paysages : textes et représentations du siècle des Lumières à nos jours*, Lyon, La Manufacture.
- Maresca S., 1996, *La photographie, un miroir des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Roger A., 1997, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard.

LES AUTEUR.E.S

Corinne Feïss-Jehel
EPHE-PSL – LETG
corinne.jehel@gmail.com

Pierre-Jérôme Jehel
Gobelins
jerome.jehel@gmail.com

Nancy Lamontagne
Artiste indépendante
nancylamontagne.art@gmail.com

Antoine Collin
EPHE-PSL – LETG
antoine.collin@ephe.sorbonne.fr

La mise en art des territoires ruraux et protégés Une clé de lecture des dynamiques socio-environnementales

AUTEURES

Marie MÉTÉNIER, Greta TOMMASI

RÉSUMÉ

Dans le cadre de campagnes gentrifiées ou en cours de gentrification en Angleterre et en France, le prisme de l'art nous a permis d'observer sous un jour nouveau les dynamiques des territoires : les interrelations entre ces deux éléments conduisent à renouveler l'analyse des recompositions sociales et des formes d'attractivité territoriale. De plus, le double parcours que nous avons présenté prend finalement la forme d'une boucle qui, partant du territoire en tant que source d'inspiration artistique, peut conduire les artistes à modifier leur art et à s'installer dans ces espaces ruraux et/ou protégés qui se trouvent parfois à la marge des dynamiques culturelles et artistiques dominantes. Une fois sur place, par leurs œuvres ou leurs engagements, ils contribuent à changer les représentations territoriales, en valorisant les atouts environnementaux et renforçant ainsi l'attractivité. Ainsi, à leur tour ils contribuent à rendre le territoire attractif et source d'inspiration pour d'autres populations et d'autres artistes.

MOTS CLÉS

Art, territoires ruraux, espaces protégés, esthétique environnementale, représentations, réflexivité

ABSTRACT

In the context of gentrified or gentrifying countryside in England and France, we have been questioning new dynamics of rural and/or protected territories through art. For this presentation, we focused on the relationship between these two elements. Finally the twofold process we have shown can be represented as a loop. It begins from the territory as an artistic inspiration for artists who are then brought to modify their art and to settle in rural and/or protected areas sometimes located on the edge of the prevailing artistic dynamics. Once they are settled, artists help to change territories' representations through their works and their personal commitments, which in several cases are related especially when artists express their commitments through their arts. By doing so, they enhance environmental and/or cultural amenities and sustain territories' appeals for other populations and other artists. From territories to art and then from art to territories, the circle is complete.

KEYWORDS

Art, Rural/protected areas, Environmental aesthetics, Representations, Reflexivity

INTRODUCTION

Dans le cadre d'ANR Irgent (International rural gentrification), les recherches empiriques dans deux parcs nationaux en Angleterre et un dans le Périgord Noir nous ont conduites à questionner le rôle de l'art dans l'appréhension des dynamiques territoriales. Des géographes ont souligné les interactions et les apports mutuels entre art et géographie (Blanc, 2008a ; Guyot, 2015 ; 2017), mettant d'une part en évidence le rôle des artistes en tant que médiateurs de la relation au territoire et à l'environnement et, d'autre part, illustrant le rôle du territoire en tant que sujet, non pas seulement objet, artistique. Nous explorons cette thématique dans des espaces ruraux protégés et/ou riches en aménités environnementales, où la présence

d'artistes nous est apparue comme un élément révélateur des évolutions sociales de ces territoires et pouvant éclairer une nouvelle relation à l'environnement.

Ainsi, après une présentation des liens entre art et territoire, nous verrons la manière dont le territoire s'impose comme support et sujet artistique et comment il peut inspirer et influencer la démarche des artistes. Ensuite, nous mettrons en exergue que l'art, en retour, apparaît comme un instrument de renouveau des représentations territoriales ainsi que du développement local. Ces dynamiques de réciprocité entre art et territoire seront illustrées à travers des terrains différents, en Angleterre et en France, dans lesquels la consubstantialité des liens esthétiques tissés entre art et territoire est omniprésente.

1. LIEN ENTRE ART ET TERRITOIRE

Quel rôle jouent l'art et les artistes dans les espaces ruraux ? Les recherches menées montrent que la présence d'artistes ou de centres d'art a généralement des impacts positifs dans des espaces ruraux et/ou protégés. En effet, ils peuvent contribuer au dynamisme social et économique de ces espaces et participent à leur attractivité (Markusen & Gadwa, 2010), permettant par ailleurs la création de liens entre les échelles locales et nationales, voire internationales (Marontate, 2002).

Ces thématiques ont été explorées dans le cadre de l'ANR Irgent dans le département de la Dordogne ainsi qu'en Angleterre, plus précisément dans les parcs nationaux de Dartmoor et de Peak District.

Désignés parmi les premiers parcs nationaux en Angleterre en 1951, ces deux parcs présentent néanmoins des configurations géographiques très variées, ce qui illustre la richesse des dynamiques socio-spatiales dans des espaces ruraux devenus espaces protégés. Si Peak District est un parc national accessible en moins d'une heure pour près d'1/3 de la population britannique (compte tenu de son enclavement entre des villes comme Manchester ou Sheffield), ce n'est pas le cas du parc national de Dartmoor qui se situe au Sud-Ouest de l'Angleterre dans le comté du Devon. Contrairement à Peak District dans lequel la pression anthropique liée à l'afflux touristique en fait un terrain privilégié pour les pratiques de nature, Dartmoor est souvent reconnu pour être la dernière *wilderness* du pays. Les deux parcs sont emblématiques d'un ensemble d'aménités naturelles et culturelles qu'ils offrent aux visiteurs et nouveaux habitants. Cependant, Dartmoor se singularise aussi pour sa proximité avec des villes en transition comme Totness, qui suscite de nombreuses initiatives alternatives favorables au développement local au sein du parc. Ces nombreuses différences entre deux espaces protégés auxquels une même législation s'applique se retrouvent également en matière artistique : les artistes de Peak District ne sont pas ceux de Dartmoor et inversement, ainsi la lecture des dynamiques socio-spatiales au prisme de l'art s'en trouve enrichie.

En Dordogne, le terrain d'étude se situe dans le Périgord Noir, entre les vallées de la Dordogne et de la Vézère. La mise en valeur des aménités environnementales (vallées, falaises...), culturelles (préhistoire, châteaux, gastronomie...) est passée par un processus de « requalification patrimoniale » (Banos & Candau, 2014 : 88) qui a accompagné la transformation de ce territoire de campagne pauvre et périphérique en un « paradis inventé » (*ibid.* : 83). Ainsi, ce territoire est la destination de flux touristiques nombreux et variés (tourisme patrimonial, de nature, historique...), mais est également investi par des migrations résidentielles, qui ont contribué, depuis les années 90, à le façonner. Des Français et des étrangers, principalement

des Britanniques, ont en effet choisi de résider dans le Périgord Noir en raison du cadre environnemental et culturel. Parmi eux, les artistes nous semblent bien représentés : installés dans les centres plus touristiques comme Sarlat, ainsi que dans des communes ou hameaux plus périphériques, ils participent aux dynamiques sociales et économiques, et en sont en même temps bénéficiaires.

Ces terrains d'étude relèvent de contextes nationaux différents et ne présentent pas les mêmes dynamiques socio-spatiales. En conséquence, notre objectif n'est pas de procéder à une analyse comparative, mais de souligner comment l'art et l'action des artistes peuvent être, dans ces deux territoires valorisés et convoités, une clé de lecture pertinente des dynamiques territoriales.

Comment deux géographes en sont-elles amenées à réfléchir à l'art en tant qu'objet géographique ? Notre démarche réflexive nous a permis d'explorer les hybridations entre art et géographie. En effet, d'abord l'art est devenu question de nos recherches grâce à la géographie : en travaillant sur la gentrification rurale, nous avons remarqué que le rôle de l'art et des artistes restait un angle mort dans l'étude de ce processus, alors que son importance est reconnue dans la gentrification urbaine.

C'est alors en tant que géographes que nous sommes allées vers l'art, par des enquêtes de terrain en Angleterre (dans le cadre d'un contrat doctoral) et en Dordogne (dans le cadre d'un post-doctorat). Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs avec des artistes (20 en Angleterre, 11 en Dordogne, dans la période 2015-2017) et recueilli du matériel iconographique (photos, documentation). Nous avons questionné les artistes sur la relation entre leur territoire d'installation et leur démarche artistique, sur les relations avec les acteurs locaux (habitants, touristes, institutions), sur leurs parcours et leurs réseaux. Les éléments issus des entretiens sont recueillis dans une base de données commune, où l'analyse des différents indicateurs nous permet de développer un regard partagé.

Ce sont également les échanges et les travaux réalisés avec d'autres chercheurs de l'ANR Irgent (Guyot, 2015 ; Guyot & Saumon, 2017) qui nous ont permis de (re)penser l'art et les artistes non plus comme de simples indicateurs du processus de gentrification rurale mais bien comme des révélateurs de nouvelles alliances ou conflits, et d'une relation renouvelée à l'environnement (Guyot *et al.*, 2017). L'art émerge alors en tant qu'outil de médiation environnementale : les artistes, qu'ils proposent un art engagé d'un point de vue environnemental, ou qu'ils soient dans une dimension plus « neutre », mettent en forme ou en image l'environnement. De cette manière, ils lui donnent une visibilité dans l'espace public et, en conséquence, alimentent un espace public de débat (Blanc, 2008b). Cette approche par l'esthétique environnementale offre alors une grille d'analyse qui permet de saisir, à une échelle individuelle et collective, la relation à son lieu de vie et les transformations qui concernent son environnement. Elle trouve ainsi du sens dans Dartmoor, Peak District et dans le Périgord Noir générant ainsi une dynamique de réciprocité, d'allers-retours, entre art et territoires.

2. L'ALLER, DU TERRITOIRE VERS L'ART

Le premier aspect de cette dynamique permet d'interroger les liens partant du territoire vers l'art. En effet, nos terrains de recherche constituent une source d'inspiration pour les artistes allant jusqu'à les influencer. Cette démarche artistique se matérialise non seulement dans les œuvres inspirées de l'environnement, comme l'attestent les artistes adoptant des pratiques de

peinture en plein air ou réalisant du *land art*. Cela se manifeste également dans l'attractivité du territoire, qui impulse des mobilités résidentielles de la part des artistes : point commun des entretiens récoltés dans les deux contextes géographiques, les artistes interrogés ont choisi de s'installer dans le Périgord Noir et dans les parcs nationaux anglais consécutivement à un certain nombre de représentations qu'ils s'étaient eux-mêmes forgés du territoire.

Suite à leur installation, vivre dans ces nouveaux cadres de vie leur permet de confronter leurs représentations à la réalité d'un quotidien qu'ils transcrivent dans leur art : certaines des productions artistiques se servent alors du territoire et de l'environnement comme matériau à part entière de leur production. Dans un usage quotidien, la majorité des artistes rencontrés explique entretenir une relation de contemplation avec leur territoire et associe leur cadre de vie à la notion de privilège. Pour certains d'entre eux, l'idée de privilège évolue vers une quête de prestige dès lors que leur atelier se situe à proximité d'un haut lieu artistique, environnemental ou patrimonial (Meyrals en Dordogne, Chatsworth dans Peak District), alimentant ainsi leur capital symbolique.

De plus, les artistes n'hésitent pas à réintégrer leurs œuvres directement dans l'espace public, leur donnant ainsi une portée collective. Parfois, sans forcément le signaler, ils laissent les promeneurs découvrir, au détour d'une rivière, une œuvre de *land art* qui selon la volonté de l'artiste se végétalise au fil du temps. Du territoire à l'art, de l'art au territoire, les œuvres de Peter Randall Page constituent par exemple une illustration d'un objet-lieu d'art (Volvey, 2012).

Les artistes, après leur installation, entretiennent également un rapport d'usage au territoire et à l'environnement. Pour beaucoup, c'est souvent la fonction économique du territoire qui influence leurs stratégies d'installation : que ce soit en Dordogne ou dans les parcs nationaux anglais, ces trois espaces bénéficient d'un afflux touristique considérable de manière saisonnière. La clientèle touristique constitue alors une ressource économique qui recherche et en même temps alimente les représentations environnementales proposées par les artistes.

Cependant, l'analyse de l'usage du territoire en tant que ressource économique témoigne de nombreuses inégalités entre les artistes, surtout pour ceux qui sont moins intégrés dans les réseaux artistiques ou qui ne correspondent pas à l'esthétique dominante. Les conditions de vie dans un territoire au départ idéalisé peuvent en réalité s'avérer plus compliquées, notamment en raison d'une faiblesse des revenus qui dans certains cas peut être doublée d'une marginalité artistique et/ou géographique.

3. LE RETOUR, DE L'ART AU TERRITOIRE

Si l'art et les artistes sont influencés par les territoires, ces derniers peuvent également être modifiés par l'art, dans la mesure où de nombreux exemples illustrent le rôle des artistes dans les mises en art et/ou en tourisme. En effet, les productions artistiques produites par les artistes sur un territoire contribuent à modifier ou à interroger les représentations. Pour les cas britannique, les territoires enquêtés sont des espaces ruraux auxquels une fonction de nature a été attribuée par leur désignation en tant que parc national. Les relations entre artistes et espaces protégés sont ambivalentes : s'il est fréquent que les gestionnaires des espaces naturels protégés fassent appel aux artistes pour valoriser leur image et dynamiser la fréquentation (Guyot, 2015), d'autres initiatives impulsées par les artistes à travers l'art *in situ* viennent réinterroger la légitimité de la protection conférée à un espace naturel. Ce faisant, de nouveaux conflits d'usages peuvent apparaître non seulement entre l'artiste et les

gestionnaires mais également avec différentes catégories de la population. Dans cet exemple, si l'art a pu être source de conflits d'usage, il peut néanmoins être envisagé comme ayant participé au développement touristique et, ce faisant, ayant été sur une temporalité donnée un outil de développement local.

D'autres exemples moins conflictuels ont pu également être relevés, permettant d'illustrer comment l'art renforce l'attractivité territoriale. Dans le Périgord Noir, les artistes mettent l'environnement et le territoire au cœur de leur démarche artistique : la nature est sublimée par la représentation des paysages, la ruralité est idéalisée par la représentation de la campagne, le territoire est valorisé par le recours à des matériaux locaux. Ces formes d'expression mettent en avant l'expérience sensible de l'environnement et du territoire : cela participe à un « partage du sensible » (Blanc, 2008b) qui véhicule une image valorisante du territoire auprès des touristes, ainsi qu'auprès des habitants qui, par la médiation esthétique, assimilent de nouvelles valeurs associées à leur lieu de vie. L'exemple d'une petite commune proche de Sarlat, regroupant deux galeries et plusieurs ateliers d'artistes, est à ce titre riche d'enseignements. Les artistes, pour la plupart étrangers ou originaires d'autres régions françaises, sont un élément visible du village : ateliers ouverts, panneaux de signalisation, plaquette de présentation partagée. La commune est désormais connue pour cette présence et cela lui permet d'asseoir son développement touristique sur les manifestations liées à l'art ou sur les visites d'atelier. Mais, au-delà de cette stratégie touristique, la commune a progressivement élevé « ses artistes » à marqueur identitaire : ils deviennent un élément de définition et de distinction par rapport aux communes limitrophes.

Dans le Peak District, une artiste, interpellée par le fait que les touristes restaient toujours cantonnés aux mêmes sentiers et au même haut lieu du parc, prit l'initiative de réaliser une carte qui fut distribuée dans le village d'Illam afin de (re)présenter certains espaces non pratiqués car méconnus. Productrice par son art de savoir géographique, elle proposa une toute autre vision d'espaces peu fréquentés impulsant de ce fait de nouvelles dynamiques.

CONCLUSION

Se pencher sur les influences réciproques entre art et territoire nous a conduit à réfléchir sur la plupart des liens sensibles qui unissent les artistes et les habitants à leur lieu de vie : pratiques, regards, liens affectifs sont autant d'éléments qui nourrissent cette relation et que l'art peut exprimer. En ce sens, l'art est un outil de médiation utile au géographe, mais il s'agit en même temps d'un objet livré à la subjectivité du chercheur qui, par ses ressentis, ses goûts, ses impressions, en donne une lecture personnelle. Si la subjectivité est un élément indissociable de la recherche, elle émerge de manière puissante quand l'analyse géographique passe par l'art, interrogeant ainsi la dimension humaine et éphémère du travail du chercheur.

RÉFÉRENCES

- Banos V., Candau J., 2014, *Sociabilités rurales à l'épreuve de la diversité sociale*, Versailles, Quae.
- Blanc N., 2008a, *Vers une esthétique environnementale*, Versailles, Quae.
- Blanc N., 2008b, « Éthique et esthétique de l'environnement », *EspacesTemps.net* [en ligne : espacestems.net/document4102.html].
- Guyot S., 2015, *Lignes de front : l'art et la manière de protéger la nature*, HDR de géographie, Université de Limoges.
- Guyot S., 2017, « La mise en art des espaces montagnards : acteurs, processus et transformations territoriales », *Revue de géographie alpine*, n° 105-2 [en ligne : rga.revues.org/3658 consulté le 10/09/17].

Guyot S., Saumon G., 2017, « La mise en art de la Blackfoot Valley (Montana, USA) ou comment (ré) concilier le front minier et le front écologique ? », *Revue de géographie alpine*, n° 105-2 [en ligne : rga.revues.org/3690 consulté le 07/09/17].

Markusen A., Gadwa A., 2010, « Arts and Culture in Urban or Regional Planning: A review and Research Agenda », *Journal of Planning Education and Research*, n° 29, p. 379-391.

Marontate J., 2002, « Les rapports d'appartenance aux lieux de création et l'art contemporain en région périphérique : le cas de la Nouvelle-Écosse (1992-2002) », *Sociologie et sociétés*, 34(2), p. 139-161.

Volvey A., 2012, *Transitionnelles géographies : sur le terrain de la créativité artistique et scientifique*, HDR, Université de Lyon.

LES AUTEURES

Marie Méténier

Université de Limoges – GEOLAB
marie.metenier@unilim.fr

Greta Tommasi

Université de Limoges – GEOLAB
greta.tommasi@unilim.fr

Session 7

Marketing et mises en scène des territoires : représentations matérielles et réceptions citadines

Co-porteur.e.s : Pascale NÉDÉLEC (CREDA) & Laura PÉAUD (PACTE)

Dans un contexte économique de compétition internationale accrue entre grandes métropoles, villes moyennes, régions, ou toute autre échelle territoriale, pour attirer investisseurs et nouveaux habitants, les politiques d'attractivité se sont imposées aux collectivités territoriales, renforçant ainsi la place du marketing dans la fabrique des territoires. Les représentations matérielles institutionnelles se sont en effet multipliées, que l'on considère de manière non exhaustive les supports publicitaires, les documents d'urbanisme, les affiches de chantiers ou encore les slogans de collectivités. L'ensemble de ces représentations participe à un processus de *city branding* ou *territory branding* (littéralement transformer une ville ou un territoire en marque), c'est-à-dire à la sémiotisation de l'espace pour mieux en assurer la visibilité à l'échelle mondiale. Cette session souhaite précisément interroger le caractère performatif de ces représentations matérielles de nature institutionnelle, c'est-à-dire produites par les acteurs institutionnels du territoire et en particulier de la ville (collectivités territoriales, agences d'urbanisme, cabinets d'architectes...), en insistant sur trois volets :

– Selon quels ressorts a lieu la production des représentations matérielles ? Comment s'opère la/mise(s) en scène des territoires (métropole, ville moyenne, région...) ?

– Comment la diffusion de ces symboles et marqueurs territoriaux est-elle assurée ? À quelle(s) échelle(s) ? Et à destination de quel(s) public(s) ?

– Quelle est la réception de ces représentations ? Participent-elles réellement de la citoyenneté métropolitaine (si cette dernière existe) ? Du sentiment d'appartenance aux régions ? Ou, au contraire, ne s'adressent-elles qu'à des acteurs non-métropolitains et extra-régionaux dans le but d'accroître l'attractivité de ces entités territoriales ?

À partir de matériaux divers (enquêtes de terrain, analyses de discours et d'images, entretiens...), cette session invite ainsi à questionner la performativité des représentations territoriales dans des contextes spatiaux variés voire croisés (Nords et/ou Suds) et que ces représentations se révèlent être ou non un succès.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

Dinnie K., 2010, *City branding. Theory and Cases*, Palgrave Macmillan.

Evans G., 2003, « Hard-branding the cultural city – from Prado to Prada », *International Journal of Urban and Regional Research*, 27(2)

Houllier-Guibert C.-E., 2012, « De la communication publique vers le marketing des territoires : approche microsociologique de la fabrication de l'image de marque », *Gestion et management public*, 1(2), p. 35-49.

Kavaratzis M., 2004, *Place Branding Public Diplomacy*, Palgrave Macmillan.

Marcotte P. et al., 2011, « Branding et labels en tourisme : réticences et défis », *Management & Avenir*, 7(47), p. 205-222.

Riza M., Doratli N., Fasli M., 2012, « City Branding and Identity », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, n° 35, p. 293-300.

Seisdedos G., 2006, « State of the Art of Citymarketing in European Cities », *42nd IsoCaRP Congress*, Istanbul.

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- Paul GOURDON (Université Paris 1 – Géographie-cités) – Les villes européennes et la circulation de modèles urbains : labellisation des municipalités et légitimation de l'action des pouvoirs locaux
- Mathilde VIGNAU (Aix-Marseille Université – TELEMMe), Alexandre GRONDEAU (Aix-Marseille Université – TELEMMe) – Marketing territorial et politique de labélisation culturelle. Entre transformations socio-urbaines et contestations, l'exemple de Marseille-Provence 2013 « capitale européenne de la culture »
- Thomas BIHAY (Université Lumière Lyon 2 – Elico) – L'identité créative du territoire local reconfigurée par des grands événements. Le cas de la Fête des Lumières
- Matthieu ADAM (Université de Lyon/ENS de Lyon – EVS) – Habiter une vitrine métropolitaine. Les habitants de Confluence, acteurs ou figurants du marketing urbain lyonnais
- Cecilia DI MARCO (ENSAG – AE&CC), Stéphane SADOUX (ENSAG – AE&CC) – Healthy New Towns. Représenter et vendre la ville santé en Grande-Bretagne
- Halime YÜCEL (Université Galatasaray, Turquie) – L'image publicitaire d'Istanbul : une construction sociale de la réalité
- Cyril ROUSSEL (Université de Poitiers – Migrinter), Roman STADNICKI (Université de Tours – Citeres) – Des images pour construire, déconstruire et reconstruire les villes du Moyen-Orient. Les cas du Koweït et des régions kurdes d'Irak et de Syrie

Les villes européennes et la circulation de modèles urbains : labellisation des municipalités et légitimation de l'action des pouvoirs locaux

AUTEUR

Paul GOURDON

RÉSUMÉ

Cette communication vise à expliciter les stratégies de communication et de valorisation de l'action publique qui accompagnent les dispositifs de coopération transnationale entre municipalités européennes. La réflexion s'articulera en trois temps. D'abord, il s'agira de se situer dans le champ de la circulation des modèles urbains, mobilisant les notions de « convergence/différenciation » pour rendre compte de la volonté des municipalités de se positionner dans un contexte de compétition interurbaine renforcée. Après avoir décrit les deux dispositifs étudiés (Cittaslow, programme URBACT), la réflexion portera sur les contenus qui circulent entre villes et sur les transformations dont ils font l'objet dès qu'ils sont portés à une échelle transnationale. Enfin, on s'interrogera sur les modalités de communication des municipalités impliquées et sur les objectifs de ces mises en récit : entre gain de légitimité pour les élus et visibilité de ces villes à différentes échelles.

MOTS CLÉS

Circulation de modèles urbains, Europe, petites villes, labellisation, réseaux de villes

ABSTRACT

This presentation aims to highlight communication strategies of transnational cooperation networks of European municipalities, whether they are non-profit organisations or EU projects. The purpose is threefold. First, as part of a state-of-the-art study on urban policy mobilities, we will discuss a framework of analysis using the "convergence/differentiation" dichotomy to describe the need for municipalities to position themselves in a context of reinforced interurban competition. After describing the two case studies (Cittaslow and the URBACT programme), our reflection will focus on the strategies that circulate between cities and on the transformations that affect them as soon as they are brought to a transnational level. Finally, we will discuss the communication methods of involved municipalities and the different aims of these narratives, between gaining legitimacy for elected representatives and enlarging the visibility of these cities at different scales.

KEYWORDS

Urban policy mobilities, Europe, Small Cities, Branding, Transnational Municipal Networks

INTRODUCTION

La présente communication s'inscrit dans un travail de thèse sur la participation des petites villes européennes à des associations transnationales de municipalités ainsi qu'à d'autres dispositifs favorisant la circulation des modèles urbains. Alors qu'une partie de ce travail de recherche s'attache à décrire la structure et la cartographie de ces réseaux dans l'espace européen, il s'agira ici de centrer la réflexion sur les stratégies de communication des municipalités qui sont impliquées dans ces activités internationales d'échange d'informations. Pour ce faire, les réflexions théoriques s'articuleront autour de deux études de cas basées sur des

entretiens semi-directifs et un travail d'analyse textuelle menés avec l'association Cittaslow, d'une part, et certains projets URBACT, d'autre part.

Les études sur la circulation de modèles urbains décrivent le rôle d'une élite internationale dépositaire d'une expertise (*global consultocracy*) ainsi que les processus de transformation et d'adaptation des pratiques au niveau local (McCann, 2011). Elles s'inscrivent plus généralement dans une géographie de la mobilité qui vise, d'une part, à dépasser les mécanismes, jugés trop linéaires, décrits par les études sur les transferts de politiques publiques¹ et, d'autre part, à élargir les concepts liés à la mobilité (au-delà des groupes humains et des capitaux) (McCann & Ward, 2010). Étonnamment, certains canaux institutionnels, comme les associations transnationales de municipalités, sont laissés de côté par ce champ d'étude qui privilégie une approche sur coalitions d'acteurs (privés et publics) engagées dans des relations plus ou moins informelles.

Dans la plupart des cas, que la coopération soit informelle ou institutionnalisée, les processus de circulation de modèles urbains tendent à renforcer une certaine hiérarchie symbolique entre des « villes modèles » et d'autres gouvernements urbains cherchant à s'inspirer des premières et à se positionner par rapport à elles.

L'objectif de cette présentation est de questionner les processus de labellisation (*branding*) (Keiner & Kim, 2007) et les stratégies de communication des associations de municipalités en Europe. Comment des causes militantes ou des problèmes publics peuvent-ils devenir des enjeux de marketing territorial dans le cadre de la coopération ? Quels objectifs de légitimation des pouvoirs locaux sont associés à une mise en circulation de politiques urbaines à une échelle transnationale ?

1. LA CIRCULATION DE MODÈLES URBAINS EN EUROPE : ENTRE CONVERGENCE ET DIFFÉRENCIATION

Réseaux de villes, associations de municipalités, *city-to-city cooperation*, diplomatie des villes, *transnational municipal networks*... les termes ne manquent pas pour décrire et promouvoir la coopération et l'échange d'informations entre collectivités locales. Mais, au-delà des coalitions d'acteurs qui participent à la circulation de modèles urbains et à l'émergence d'une hypothétique *learning city* (Campbell, 2009), qu'en est-il d'une coopération interurbaine s'inscrivant dans un cadre plus institutionnel ? La présente communication se propose d'analyser deux cas d'étude qui traduisent différentes modalités de coopération institutionnelle. Premièrement, il s'agira du volet urbain des programmes Interreg – à savoir les projets URBACT, et particulièrement ceux qui impliquent des villes petites et moyennes². Si les municipalités européennes ont une longue histoire de coopération (Ewen & Hebbert, 2007), l'Union européenne s'est saisie relativement récemment de cette question en donnant aux villes la possibilité de s'associer sur un temps court afin de faciliter le transfert de politiques urbaines. D'autre part, on analysera un dispositif s'exprimant sous la forme d'une association transnationale de municipalités très ancrée en Europe : l'association Cittaslow³ qui met en relation des petites villes portant un projet alternatif de développement urbain, à rebours des dynamiques de

1 Mécanismes centrés sur un couple émetteur/récepteur.

2 Ce programme représente plus de 90 projets et implique environ 400 villes européennes [en ligne : urbact.eu].

3 www.cittaslow.org

métropolisation et d'un agenda politique trop souvent centré sur l'idée de croissance (Mayer & Knox, 2010).

L'étude de ces associations transnationales de municipalités doit permettre de prendre la mesure des phénomènes de convergence et d'uniformisation qui découlent de cette circulation des modèles urbains (Hassenteufel, 2005) mais aussi de reconnaître la diversité des situations locales et des positionnements dans une économie de la connaissance. Il s'agit ici de proposer une relecture de la dichotomie convergence/différentiation en analysant les pratiques concrètes des acteurs (élus, citoyens, experts) investis dans la coopération interurbaine. Dans un contexte de globalisation, où l'internationalisation devient un objet d'expertise (Pinson & Vion, 2000), les municipalités impliquées dans des démarches d'apprentissage collectif – visant à orienter leurs politiques urbaines – trouvent un intérêt non seulement dans l'échange d'information mais aussi dans le simple fait d'afficher nombre d'activités à résonance internationale, celles-ci venant témoigner d'un rayonnement plus large.

Plus spécifiquement, les cas traités nous amèneront à réfléchir à la place des villes petites et moyennes dans ces dispositifs. Comment ces villes s'insèrent-elles à une échelle transnationale ? Assistons-nous à un certain mimétisme par rapport aux métropoles mondiales ? Ou, à l'inverse, est-ce que la coopération entre des entités situées au bas de la hiérarchie urbaine tend à favoriser la circulation et l'expression de stratégies alternatives ?

2. LA TRANSNATIONALISATION DES IDÉES : LABORATOIRE DE MODÈLES OU CIMETIÈRES DE PRATIQUES ?

Avant d'étudier plus précisément les stratégies de communication liées aux dispositifs de circulation des modèles urbains, il s'agira de s'interroger sur le type de contenus susceptibles d'être échangés et sur les transformations qui s'opèrent dès lors qu'ils entrent sur une scène internationale. Pour le cas de Cittaslow, la réflexion portera sur la *trajectoire d'une cause* (Chateauraynaud, 2011) altermondialiste, depuis un mouvement militant situé (en Italie) jusqu'à la fondation d'une association transnationale de municipalités qui fonctionne de plus en plus sur le modèle du label. L'attention portera notamment sur la réception et les transformations du mouvement dans le contexte français. Du côté des instances supranationales, les réseaux-projets montés dans le cadre du programme URBACT décalent le questionnement sur l'effectivité d'une approche *bottom-up* (les villes « leaders » sont porteuses des projets et donc forces de proposition sur les thématiques traitées) et sur les répertoires de modèles disponibles : revitalisation des centres-villes, *smart city*, « ville durable », etc. Ces modèles en circulation en viennent-ils à apparaître comme autant de mots clés ? Les contenus échangés sont-ils, du fait de la dimension transnationale et du rôle de la structure, amenés à revêtir un haut niveau de généralité ? Témoignent-ils simplement de modes (stéréotypés) de l'action publique ou peuvent-ils être produits comme autant d'expérimentations s'adaptant à la diversité des villes impliquées ?

En définitive, dès lors qu'elles s'institutionnalisent, les activités transnationales de coopération ouvrent-elles un espace d'innovation et d'hybridation en matière de politiques urbaines ou bien servent-elles uniquement des objectifs de positionnement et de communication afin de gagner en visibilité dans le cadre d'une compétition interurbaine renforcée ? Et, pour aller plus loin, peut-on réellement parler de « modèles urbains » ? Si oui, sous quelle acception ? À l'inverse, avons-nous à faire à des mécanismes de réplication de pratiques isolées qui viendraient simplement témoigner d'une « bonne » gouvernance urbaine (*best practices*) ?

Dans ce dernier cas, la « transnationalisation » d'une pratique apparaîtrait comme la dernière phase de la construction d'une problématique urbaine, avant que celle-ci ne périclité ou ne se reconfigure.

L'analyse des contenus, et de leurs transformations au cours des échanges transnationaux, se basera sur un panorama général des documents produits par les associations de municipalités. La statistique textuelle permettra de dégager des domaines sémantiques et thématiques distincts qui seront approchés de manière critique et mis en relation avec les discours des acteurs impliqués.

3. LA COMMUNICATION AUTOUR DE LA COOPÉRATION TRANSNATIONALE : LABELLISATION ET LÉGITIMATION DES ÉLUS LOCAUX

La communication autour des activités de coopération entre municipalités est un enjeu central. En effet, les sessions de formation collective mises en place pour les responsables des réseaux URBACT comportent des ateliers de « storytelling ». Par ailleurs, l'un des objets d'échange privilégiés entre les différents réseaux-projets porte sur les modalités de communication (quel support ? quels publics cibles ?). De manière générale, les stratégies de mise en valeur de ces activités internationales ne visent pas simplement des retombées immédiates en termes d'attractivité ; elles ne servent donc pas simplement un objectif de mise en récit des territoires. Les deux cas d'étude tendent à montrer que les stratégies de communication s'inscrivent dans un double projet. Premièrement, il s'agit pour les élus locaux de valoriser certains dispositifs de participations locales (groupe de concertation pour les projets URBACT, travail avec le tissu associatif pour les municipalités Cittaslow) et d'apprentissage collectif. Ensuite, et à une toute autre échelle, la coopération transnationale permet d'obtenir une certaine visibilité vis-à-vis d'autres pouvoirs locaux (qu'ils soient de même niveau ou qu'ils relèvent de niveaux régionaux ou nationaux), tout en élargissant les réseaux de relations du gouvernement urbain à la scène internationale. Ainsi, la question des retombées de la communication doit être intimement liée à une réflexion sur les types de légitimité que les élus locaux en retirent (Beal & Pinson, 2014) : légitimité par rapport à quels publics (citoyens, associations, autres élus, entrepreneurs) ? Légitimité basée sur un objectif interne et électoraliste ou construite plus largement à partir d'un répertoire de politiques publiques mises en œuvre pour l'ensemble des citoyens ?

Enfin, pour dépasser un simple regard critique sur les processus de labellisation, on s'interrogera sur leur éventuelle nécessité. En effet, dans le cas de Cittaslow, la transformation d'une cause militante en label peut s'analyser comme une tentative de garantir une cohérence des idées fondatrices, alors que celles-ci sont mises à l'épreuve de la diversité des contextes locaux. La normalisation de manifestes politiques, qui se produit au cours des phases d'évaluation et d'adhésion d'une municipalité, vise à assurer un socle commun tant pour les caractéristiques (physiques et socio-démographiques) des villes membres que pour les volontés politiques s'exprimant au travers de la planification et la mise en place de politiques publiques.

RÉFÉRENCES

- Beal V., Pinson G., 2014, « When Mayors Go Global: International Strategies, Urban Governance and Leadership », *International Journal of Urban and Regional Research*, 38(1), p. 302-317.
- Campbell T., 2009, « Learning cities: Knowledge, capacity and competitiveness », *Habitat International*, 33(2), p. 195-201.

- Chateauraynaud F., 2011, *Argumenter dans un champ de forces : essai de balistique sociologique*, Paris, Pétra.
- Ewen S., Hebbert M., 2007, « European cities in a networked world during the long 20th century », *Environment and Planning C: Government and Policy*, 25(3), p. 327-340.
- Hassenteufel P., 2005, « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale », *Revue française de science politique*, 55(1), p. 113-132.
- Keiner M., Kim A., 2007, « Transnational City Networks for Sustainability », *European Planning Studies*, 15(10), p. 1369-1395.
- Mayer H., Knox P., 2010, « Small-Town Sustainability: Prospects in the Second Modernity », *European Planning Studies*, 18(10), p. 1545-1565.
- McCann E., 2011, « Urban Policy Mobilities and Global Circuits of Knowledge: Toward a Research Agenda », *Annals of the Association of American Geographers*, 101(1), p. 107-130.
- McCann E., Ward K., 2010, « Relationality/territoriality: Toward a conceptualization of cities in the world », *Geoforum*, 41(2), p. 175-184.
- Pinson G., Vion A., 2000, « L'internationalisation des villes comme objet d'expertise », *Pôle Sud*, 13(1), p. 85-102.

L'AUTEUR

Paul Gourdon

Université Paris 1 – Géographie-cités
paul.gourdon@parisgeo.cnrs.fr

Marketing territorial et politique de labélisation culturelle. Entre transformations socio-urbaines et contestations, l'exemple de Marseille-Provence 2013 « capitale européenne de la culture »

AUTEUR.E.S

Mathilde VIGNAU, Alexandre GRONDEAU

RÉSUMÉ

En 2008, la ville de Marseille obtient le titre de « capitale européenne de la culture » pour l'année 2013. Les décideurs locaux marseillais adoptent une stratégie spécifique en soulignant les carences socio-culturelles de la ville face à ses concurrentes. La démarche est fructueuse et Marseille va s'associer à 97 autres communes pour former le territoire culturel Marseille-Provence 2013. Dès l'obtention effective du label européen, plusieurs stratégies de marketing territorial vont être utilisées pour modifier l'image marseillaise et accélérer les transformations urbaines. Ces techniques marketing se traduisent concrètement par l'usage d'un label, d'affiches publicitaires, d'un logo, de slogans... L'objectif de notre communication est de présenter les différents enjeux qui transparaissent derrière l'usage de telles techniques tout en montrant que les résultats escomptés restent limités à Marseille et tendent parfois à aggraver les inégalités entre des quartiers aux profils déjà très hétérogènes.

MOTS CLÉS

Marketing territorial, capitale européenne de la culture, Marseille-Provence 2013, régénération urbaine, culture, créativité

ABSTRACT

In 2008, Marseille became the "European Capital of Culture" for the year 2013. Facing three other competitors, Marseille's decision-makers adopted a specific strategy which underlined the weaknesses of its socio-cultural amenities. The second French city in terms of inhabitants then combined with 97 other towns within a new cultural territory: Marseille-Provence 2013. All along its candidacy as well as after officially getting the title, decision-makers used several tools which belong to territorial marketing (label, ads, logo, catchwords...). These urban technics were used to change the rather bad image of Marseille and accelerate its territorial transformations. With this communication, we aim to analyse what are the economic, social, cultural and territorial purposes behind the use of marketing in Marseille, but also to show that the expected results are sometimes limited and that urban marketing strategies tend to reinforce inequalities between already heterogeneous neighbourhoods.

KEYWORDS

Territorial marketing, European Capital of Culture, Marseille-Provence 2013, Urban regeneration, Culture, Creativity

En 2008, après plusieurs mois de compétition aux côtés de Lyon, Toulouse et Bordeaux, la ville de Marseille obtient finalement le titre de « capitale européenne de la culture » pour l'année 2013. Pour obtenir ce label, les décideurs locaux ont développé une stratégie spécifique qui met en avant les carences socio-culturelles de la seconde ville française par rapport

à ses concurrentes. Ainsi, en s'associant à un ensemble de 97 autres communes, le territoire Marseille-Provence 2013 (MP13) se veut être celui qui inscrira fortement l'événement international dans ses quartiers en difficultés afin de se servir de la culture comme d'un levier important de développement local et de régénération urbaine. En ce sens, la métropole de Marseille poursuit un cycle de transformations urbaines importantes, impulsé au début des années 90 par l'opération d'intérêt national (OIN) Euroméditerranée mise en avant dans des campagnes de communication et un marketing territorial remarquable. Celui-ci vante le renouveau manifeste d'un territoire et d'une ville profondément marqués par les crises (économiques, sociales, culturelles...) et désormais tournés vers l'avenir.

Nous montrerons dans cette communication que l'accélération des transformations de la ville de Marseille sous l'effet du label capitale européenne de la culture va aller de pair avec une communication territoriale visant principalement à attirer une diversité de nouveaux publics et d'acteurs territoriaux compétitifs : touristes, nouveaux résidents, « classe créative », entreprises, sans véritablement revaloriser les quartiers dans le besoin. Pour ce faire, les différents outils et techniques marketing utilisés (labels, affiches publicitaires, slogans, logos...) vont s'attacher à mettre en avant différents territoires, à l'instar des quartiers du Vieux-Port et de la Joliette, ou encore à valoriser la pertinence culturelle de l'échelle métropolitaine, en occultant (sciemment ?) les classes populaires et les arrondissements les plus pauvres.

Le positionnement marketing de la métropole et les discours liés au label européen vont ainsi s'inscrire plus largement dans un processus de néolibéralisation progressive des politiques socio-urbaines cadrant les grandes opérations d'aménagement du territoire, en particulier dans les villes en crises et sur les fronts de mer à régénérer. Le succès de l'événement MP13 et des aménagements territoriaux qui lui ont été associés possède donc des limites que le marketing et la mise en scène des territoires ont exacerbées.

L'objectif du présent texte est de montrer quelles sont les deux répercussions majeures de la communication territoriale marseillaise en articulant notre réflexion autour de trois cadres principaux à savoir les liens entre le processus de labellisation territoriale et les stratégies marketing, les résultats positifs liés à l'adoption d'outils marketing dans le cas de Marseille et, enfin, les limites qui découlent de telles stratégies en accentuant les problématiques de certains quartiers marseillais.

1. LA LABELLISATION TERRITORIALE, UN PROCESSUS AU CŒUR DU MARKETING URBAIN

La labellisation territoriale se définit par l'acquisition d'un nouveau signe distinctif sur un territoire donné. Ce dernier s'apparente à une marque territoriale (qui bénéficierait de son propre logo, d'un slogan et de toute une campagne publicitaire). En ce sens, l'obtention d'un label confère au territoire une nouvelle visibilité, particulièrement favorable dans un contexte international où la compétitivité territoriale s'est accrue au gré des changements économiques, démographiques et technologiques.

D'une manière générale, les processus de labellisation territoriale mobilisent largement les techniques du marketing urbain. D'un point de vue épistémologique, cette nouvelle stratégie territoriale découle des travaux de Philip Kotler¹ qui va, dès les années 70 élargir

¹ Professeur de stratégie marketing et de marketing international à la Kellogg School of Management de l'Université Northwestern dans l'Illinois.

l'acceptation classique du marketing en y incluant : « les échanges non commerciaux comme les œuvres de charités, la politique, les idées et les territoires » (Proux & Tremblay, 2006 : 241 ; Kotler, 1971). Plus tard, dans les années 90, le marketing territorial est défini comme une démarche appliquée à la gestion et l'aménagement urbain avec un « objectif central [de] promotion du projet de ville, aussi bien dans sa phase de formulation que dans sa phase de mise en œuvre auprès des différents acteurs concernés » (Bouinot & Bermils, 1995 : 150).

En 1997, la géographie s'empare du concept de marketing territorial et le définit comme « l'ensemble des moyens mis en œuvre pour promouvoir l'image de la ville » (Rosemberg-Lasorne, 1997 : 2). L'intérêt de cette perspective géographique est double puisqu'il s'agit d'abord d'analyser un processus permettant de justifier de plus en plus la mise en œuvre de vastes projets politiques territoriaux dépassant le cadre de l'outil auquel les décideurs locaux auraient recours sporadiquement – à ce titre, de nombreux exemples en France et à l'étranger mettent en avant le fait que le recours aux techniques marketing s'inscrit largement dans le développement de politiques et de projets territoriaux ambitieux. Ensuite, la géographie permet également d'étudier les profondes transformations territoriales qui découlent en grande partie du recours aux outils marketing et qui peuvent être limitées (*ibid.*).

L'intérêt pour le marketing territorial reste important dans la sphère scientifique puisqu'en 2006, les chercheurs Laurent Devisme et Marc Dumont définissent ce concept à travers : « [...] toutes les pratiques de communication territoriale qui consistent à s'appuyer sur des matières spatiales existantes ou en construction en vue de les promouvoir, de les faire exister, de les rendre attrayantes et d'inciter à les pratiquer, à y investir son temps, ses loisirs ou son capital » (2006).

Pour le géographe français Michel Lussault, le fait de communiquer sur les territoires futurs par le biais d'images et d'outils virtuels contribue à exalter : « le royaume du générique, de l'urbain lisse et uniforme [...] ces espaces virtuels promeuvent la domination d'un standard : celui de l'urbain mondialisé, globalement peu dense, tel qu'il se répand aux États-Unis [...]. Le décor urbain simulé ne constitue qu'un cadre assez neutre, doté d'aménités aseptisées... » (2007 : 72), soulignant par là même l'une des principales limites de telles stratégies de communication, à savoir le risque d'uniformisation territoriale.

Toutefois, bien que le marketing territorial et le processus de labellisation reposent sur des outils similaires, il est important de préciser le rôle clé des labels, qu'il s'agisse de l'étiquette « ville fleurie », de titres européens ou internationaux tels que « capitale européenne de la culture » et l'estampille « ville créative » ou encore l'ensemble des certifications de qualité véhiculé par les sigles AOP (appellation d'origine protégée) ou IGP (indication géographique protégée) notamment. Leur principale fonction est de faire en sorte que les territoires soient plus visibles aux échelles nationales et internationales. Cela passe par une mise en scène territoriale *via* un certain nombre d'images, d'affiches, de spots médiatiques qui présentent la ville comme une nouvelle marchandise consommable (Bailleul, 2008).

Malgré cela, force est de constater que de plus en plus de territoires cherchent à acquérir un de ces labels en mobilisant notamment toutes les ressources du marketing territorial. Le point suivant permet de mettre en lumière le cas de Marseille en insistant sur les retombées positives d'une telle démarche.

2. L'AMÉLIORATION DE L'IMAGE, DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU DYNAMISME MARSEILLAIS PAR LE BIAIS DU MARKETING TERRITORIAL

Lors des phases de candidature, les décideurs locaux marseillais se sont servis d'outils relativement classiques dans le cadre des communications officielles (la valorisation territoriale pour promouvoir la candidature de Marseille s'est surtout faite par le biais de rapports rédigés par les acteurs à l'origine du projet). L'originalité de la démarche reposant surtout sur le fait de soulever les faiblesses socio-culturelles de la ville en affirmant que, face à Lyon, Toulouse et Bordeaux, Marseille serait indéniablement le territoire pour lequel, le titre de « capitale européenne de la Culture » serait le plus profitable et permettrait de constater les plus grands changements territoriaux. Cette démarche a porté ses fruits puisqu'elle a effectivement permis à Marseille d'obtenir le titre. Or, suite à l'officialisation du vainqueur, on a pu constater un réel changement quant aux techniques de communication visant à promouvoir l'événement MP13. Ainsi, Marseille va rapidement se doter d'un logo (fig. 1 et 2), de slogans comme : « Descendez à la capitale » et « La culture a trouvé sa capitale », qui feront l'objet d'une campagne publicitaire accrue, censée montrer la ville et le territoire Marseille-Provence sous leur meilleur jour (fig. 3 et 4), mais aussi d'un panel d'outils médiatiques et numériques (site internet dédié à l'événement, vidéos publiées sur Youtube...) visant une fois de plus à promouvoir la richesse culturelle du territoire. L'ensemble de ces outils rentrent clairement dans le cadre des définitions du marketing territorial qui s'est avéré fructueux sur certains points.

Figures 1 et 2. Logo retenu pour l'événement Marseille-Provence, capitale européenne de la culture 2013



Sources : www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/marseille-provence-2013-capitale-europeenne-de-la-culture-25709.html ; fr.wikipedia.org/wiki/Marseille-Provence_2013#/media/File:MP2013_Arles_13.01.2013_01.JPG

Figures 3 et 4. Exemples d'affiches de communication territoriale pendant l'année MP13



Sources : projets-architecte-urbanisme.fr/campagne-communication-marseille-2013-capitale-europeenne-culture ; lareclame.fr/46550

En effet, dans un premier temps, la stratégie marketing développée autour du territoire Marseille-Provence a atteint son but dans le sens où la visibilité et l'attractivité territoriale ont crû en 2013 par rapport aux années précédentes. Les chiffres de la fréquentation touristique et hôtelière font d'ailleurs parti des premiers rapports économiques post-MP13 publiés par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) qui fut largement impliquée dès le départ dans la candidature marseillaise.

Ainsi, en 2013, on a dénombré plus de 10 millions de visites touristiques sur l'ensemble du territoire MP13 ainsi qu'une hausse de 8 % des nuitées passées dans les hôtels régionaux. À ce premier résultat s'ajoute celui des retombées médiatiques dans la presse nationale et internationale avec un ensemble de 11 000 citations dont 19 % dans la presse étrangère et 15 % dans la presse nationale non locale (CCI Marseille-Provence & EUREVAL, 2014).

Néanmoins, ces premiers résultats encourageants ne masquent pas un ensemble de limites qui vont découler ou être renforcées par l'adoption des techniques marketing au cœur du processus de labellisation.

3. UNE COMMUNICATION URBAINE LIMITÉE ET CONTESTÉE

S'il est certain que l'obtention du titre de capitale européenne de la culture a permis de concrétiser un ensemble de projets induisant la transformation, parfois radicale, de certains quartiers – on pense notamment au Vieux-Port et à la Joliette pour lesquels la presse n'a pas hésité à parler de « métamorphose » (Géo, 2013) –, tous n'ont pas bénéficiés du même effet d'aubaine. Or, cela est particulièrement intéressant d'un point de vue socio-spatial car les discours des principaux acteurs engagés dans le processus de labellisation s'orientaient majoritairement vers l'effet cohésif et le lien social impulsé par et pour l'événement MP13. À titre d'exemple, dans le dossier de presse du 25 octobre 2007 présentant la candidature Marseille-Provence, Jacques Pfister, président de l'association Marseille-Provence Capitale européenne de la culture 2013 et de la CCI Marseille-Provence déclarait : « [La] candidature de Marseille-Provence mobilise tous ses habitants : qu'ils soient élus, artistes, chefs d'entreprise ou simplement citoyens » (MP13, 2007 : 4). De même, le maire de la ville, Jean-Claude Gaudin, rappelait que l'une des deux volontés mises en avant avec la candidature de Marseille-Provence était de : « [développer] la vie culturelle comme levier de rénovation de la cité, de la qualité de vie partagée et du mieux vivre ensemble » (*ibid.* : 5). Du point de vue des discours officiels, la cohésion sociale apparaît donc comme une thématique importante. Or, dans les faits, l'implication réelle des Marseillais n'a pas été particulièrement visible sur le long terme.

Deux limites principales vont finalement être relevées. Il s'agit d'abord de la faible intégration des quartiers et des populations les moins favorisés (au Nord de Marseille mais également dans les quartiers hyper-centraux comme à Noailles par exemple), mais aussi de la faible mobilisation des artistes locaux, en particulier dans la programmation officielle de l'événement.

Les limites et fractures spatiales constatées sur le terrain font par ailleurs écho aux contestations urbaines émanant de divers mouvements (associatifs, culturels et artistiques) qui dénoncent l'uniformisation progressive de Marseille dont les transformations urbaines principales tendent à favoriser la consommation en dépit de préoccupations socio-territoriales plus vastes. Les techniques de marketing territorial particulièrement visible au moment de MP13 sont alors rapidement rapprochées d'une forme de néolibéralisme urbain qui se traduit entre

autres par une réduction de l'espace public au profit de l'espace privé et financier, l'implication accrue d'acteurs privés et d'entreprises dans les politiques d'aménagement et de régénération urbaine, l'esthétisation et la mise en scène d'espaces publics, la normalisation de la compétitivité urbaine ou encore la criminalisation de la pauvreté.

RÉFÉRENCES

- Bailleul H., 2008, « Les nouvelles formes de la communication autour des projets urbains : modalités, impacts, enjeux pour un débat participatif », *Métropoles*, n° 3, p. 98-139 [en ligne : metropoles.revues.org/2202 consulté le 20/10/16].
- Bouinot J., Bermils B., 1995, *La gestion stratégique des villes entre compétition et coopération*, Paris, Armand Colin.
- CCI Marseille-Provence, EUREVAL, 2014, *MP13 : l'évaluation*, Marseille.
- Dedebant Ch., 2013, « La métamorphose de Marseille », *Géo*, n° 408, p. 64-95.
- Dumont M., Devisme L., 2006, « Les métamorphoses du marketing urbain », *EspacesTemps.net* [en ligne : www.espacestems.net/articles/les-metamorphoses-du-marketing-urbain].
- Kotler P., 1971, « Social Marketing: An Approach to Planned Change », *Journal of Marketing*, 35(3), p. 3-12.
- Lussault M., 2007, « Les mondes spatiaux du web », *Urbanisme*, n° 357, p. 69-72.
- MP13, 2007, *Dossier de presse – Marseille-Provence 2013 d'Europe et de Méditerranée. Présentation de la candidature au titre de capitale européenne de la culture en 2013*, Marseille.
- Proulx M.-U., Tremblay D., 2006, « Marketing territorial et positionnement mondial. Global positioning of the peripheries with territorial marketing », *Géographie, économie, société*, 2006/2, p. 239-256.
- Rosemberg-Lasorne M., 1997, « Marketing urbain et projet de ville : parole et représentations géographiques des acteurs », *Cybergeo*, document n° 32 [en ligne : cybergeo.revues.org/1977 consulté le 04/11/16].

LES AUTEUR.E.S

Mathilde Vignau
Aix-Marseille Université – TELEMMe
mathilde.vignau@univ-amu.fr

Alexandre Grondeau
Aix-Marseille Université – TELEMMe
alexandre.grondeau@univ-amu.fr

L'identité créative du territoire local reconfigurée par des grands événements Le cas de la Fête des Lumières

AUTEUR

Thomas BIHAY

RÉSUMÉ

Cette communication porte sur l'opérationnalisation de grands événements culturels et artistiques pour constituer et diffuser une certaine image du territoire local. À ce titre, dans une perspective propre aux sciences de l'information et de la communication, elle invite à se questionner quant aux politiques de (re)configuration menées sur le territoire lyonnais dans le contexte des industries créatives, en ancrant la réflexion sur le cas de la Fête des Lumières.

MOTS CLÉS

Territoire, industries créatives, identité, événements, représentation, SIC

ABSTRACT

This paper focuses on the operationalisation of cultural and artistic events to constitute and disseminate a certain image of the local territory. In agreement with the information and communication sciences, it questions the policies of the reconfiguration that are carried out in Lyon according to creative industries by analysing the case of the "Fête des Lumières". In particular, it will focus on how this event participates to a triple reconfiguration of this territory as a "creative" one.

KEYWORDS

Territory, Creative Industries, Identity, Events, Image, ICS

INTRODUCTION

Cette communication synthétise les résultats d'une réflexion menée dans le cadre d'une thèse en sciences de l'information et de la communication qui porte sur les stratégies de communication territoriales dans le contexte des industries créatives (Bouquillion, 2012 ; Paquienséguy, 2010). À l'instar de la société de l'information avant elles (Garnham, 2000), celles-ci sont appréhendées à la fois en tant que théorie scientifiquement construite, bien que sujette à critique (Bouquillion, 2012 ; O'Connor & Shaw, 2014 ; Pratt & Hutton, 2013 ; Tremblay & Tremblay, 2010), et idéologie de légitimation de l'action d'acteurs hétérogènes (politiques, industriels, culturels...). À ce titre, nous intéressons ici plus spécifiquement la façon dont certains grands événements culturels et artistiques sont réinvestis dans le cadre de politiques de (re)configuration du territoire local, le but étant d'analyser comment ces politiques, qui portent sur trois niveaux (« tangible », « réticulaire » et « symbolique »), visent à transformer durablement l'image d'un territoire donné afin de le (re)présenter en tant que territoire créatif. Pour ce faire, l'analyse s'ancre sur le cas de la Fête des Lumières (FdL), représentative des projets (Biennale de la danse, Nuits sonores...) menés depuis une vingtaine d'années sur le territoire lyonnais, l'objectif étant de mettre en exergue, d'une part, le fait qu'elle s'inscrit dans les niveaux de (re)configuration proposés et, d'autre part, le fait qu'elle contribue à forger une représentation « créative » de ce territoire.

1. LA (RE)CONFIGURATION CRÉATIVE DU TERRITOIRE AU REGARD D'UN GRAND ÉVÉNEMENT

Les industries créatives sont promues par des institutions et des organisations internationales dont le discours présente une valeur prescriptive. En effet, leurs rapports en spécifient certains traits (culture et créativité en tant que sources de valeur et d'investissements, flexibilité des filières, rôle central des technologies de l'information et de la communication numériques...), ainsi que des promesses qui y sont liées (attractivité territoriale, croissance économique, bon vivre...). L'accomplissement de ces promesses dépendrait de la capacité d'un territoire à attirer les travailleurs « créatifs » (artistes, entrepreneurs...), ceux-ci le rendant à leur tour attractif aux yeux des entreprises et des investisseurs étrangers, voire des touristes. Il est donc stratégique d'être (re)présenté en tant que territoire « créatif », c'est-à-dire accordant une place centrale à la culture au sein des politiques de régénération urbaine et à la constitution d'une identité forte, mais aussi déployant des politiques en faveur de secteurs dits « créatifs » (Miot, 2015).

Dans ce cadre, la (re)configuration du territoire local désigne la volonté d'acteurs hétérogènes de transformer durablement l'image du territoire afin d'en susciter une représentation créative. De ce fait, nous partons du présupposé que les politiques de (re)configuration du territoire local portent sur trois niveaux complémentaires. Le premier est celui de la (re)configuration « tangible », c'est-à-dire relative à la mise en place de projets liés à l'aménagement du territoire, à la création et la réhabilitation de bâtiments emblématiques et au développement de grands événements artistiques et culturels. Ce phénomène est étudié par Evans (2003) ou encore Riza, Doratli et Fasli (2012) qui indiquent « qu'il y a principalement trois approches pour promouvoir les villes : les grands événements culturels, la restauration et la promotion de l'héritage, et la construction de bâtiments emblématiques »¹ (*ibid.* : 294). Le niveau suivant est « réticulaire », c'est-à-dire lié à la réorganisation et à la création de réseaux d'acteurs hétérogènes. Enfin, le dernier est « symbolique » : il est relatif à la constitution et à la diffusion d'une image territoriale qui s'appuie sur les deux niveaux précédents.

Afin d'étudier le cas de la FdL au regard de ces niveaux, une analyse textuelle et sémiologique de son site officiel² et du dossier de presse de l'édition 2015 a été réalisée. Ces supports constituent des vitrines de présentation de l'événement et des objectifs poursuivis, et cristallisent les projets et partenariats qui y sont liés. Un double entretien mené avec Florence Richard, responsable opérationnelle du Club des Partenaires, et Jérémy Coleman, chargé de communication et des relations partenariales de ce club, est aussi étudié ici. Il s'agit alors d'identifier les principaux éléments qui se rapportent aux trois niveaux de (re)configuration proposés, mais aussi aux industries créatives.

2. D'UNE FÊTE HISTORIQUE À UN ÉVÉNEMENT INTERNATIONAL

La FdL commence en 1852, lors de l'édification d'une statue de la Vierge sur la colline de Fourvière. Le 8 décembre, l'inauguration faillit être reportée du fait du mauvais temps. Le ciel s'étant dégagé, les habitants, suivis des autorités religieuses, auraient disposé spontanément des bougies à leurs fenêtres afin de remercier la Vierge. Depuis, les Lyonnais commémorent cette date chaque année en plaçant des lumignons à leurs fenêtres. En 1989, Lyon lance le premier des plans Lumière qui consistent en « la mise en valeur des sites les plus prestigieux

1 « [...] there are mainly three approaches for promoting cities: cultural mega events, restoration and promoting heritage and the construction of iconic buildings » [traduction de l'auteur].

2 www.fetedeslumieres.lyon.fr consulté le 23/08/17, comme les trois liens suivants.

de la ville [et en une] réflexion sur l'évolution de l'éclairage fonctionnel, les plans Lumière successifs [étant] nés d'une démarche tout à la fois politique, technique et artistique »³. Comme l'indique Florence Richard, « autour de ces plans, il y a eu à la fois un objectif de mise en valeur du patrimoine, mais s'est aussi développé un véritable réseau de compétences techniques et artistiques dans la ville de Lyon. Il est venu l'idée d'en faire un festival en passant sur un mode événementiel pour faire quelque chose de visible autour de ces compétences ». En 1999, la FdL prend ainsi une nouvelle orientation puisqu'elle est érigée en tant qu'un événement promouvant le patrimoine, les savoir-faire et compétences lyonnaises liés à la lumière, auxquels s'ajouteront ceux liés au numérique. Dès lors, comme le signale le dossier de presse, « la Fête des Lumières devient un rendez-vous international et place Lyon comme leader du savoir-faire en matière d'éclairage urbain éphémère et pérenne » (p. 4). En 2002, cette orientation se renforce avec la création du Club des Partenaires, une association loi 1901 ayant pour mission de « fédérer le tissu économique local autour de la FdL », selon Florence Richard. Autour des fondateurs (ville de Lyon, EDF, Sonepar et Le Mat'Électrique) se greffent alors plus de 70 entreprises qui participent au financement des festivités à hauteur de 50 %. Par la suite, la fête connaîtra encore d'autres réorientations, dont la plus importante est le développement de collaborations internationales à partir de 2009. En une vingtaine d'années, le caractère populaire et religieux de la fête a ainsi perdu du terrain au profit d'un événement contribuant au « rayonnement » national et international de la ville, pour reprendre ce terme présent tant dans l'entretien que sur les supports étudiés. La FdL revêt alors des enjeux stratégiques.

3. UN ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR STRUCTURANT

Dès 2002, la FdL devient un projet fédérateur d'acteurs hétérogènes qu'elle met en valeur, et contribue aussi à l'affirmation de Lyon à l'international à travers la constitution et/ou l'adhésion à certains événements et réseaux connexes. Au-delà du Club des Partenaires, des partenariats sont tissés avec des acteurs locaux tels ceux du Cluster Lumières qui regroupe des entreprises et organismes spécialisés dans les technologies liées à l'éclairage, autour du Lyon Light Forum Festival. Celui-ci est présenté dans le dossier de presse comme « le rendez-vous international des professionnels de la lumière événementielle » (p. 9). D'autres partenaires sont mentionnés tels des acteurs médiatiques comme France 3 pour le Trophée des Lumières, des instituts d'enseignement ou encore Récylum, un éco-organisme à but non lucratif, autour du Trophée Récylum qui récompense « l'équipe qui aura su le mieux marier créativité, innovation technologique et développement durable »⁴. Ce dernier met en exergue la dimension durable, qui est soulignée à l'envi dans les supports étudiés et constitue un thème souvent associé aux industries créatives.

D'autres actions connexes à la FdL participent à accroître la visibilité et l'attractivité de Lyon, telles la création du réseau LUCI (Lighting Urban Community International) qui regroupe des villes « convaincues du rôle essentiel que joue la lumière dans le développement urbain, économique et social »⁵. Lyon se positionne aussi dans des réseaux de référence existants, la FdL étant l'un des « grands événements » lui ayant permis d'être labellisée au sein des Villes créatives de l'Unesco, selon un rapport publié en 2017⁶. Enfin, une dernière action consiste

3 www.fetedeslumieres.lyon.fr/fr/page/lyon-specialiste-de-la-lumiere

4 www.fetedeslumieres.lyon.fr/fr/page/le-trophee-recylum

5 www.fetedeslumieres.lyon.fr/fr/page/lyon-specialiste-de-la-lumiere

6 en.unesco.org/creative-cities/sites/creative-cities/files/monitoring_reports/Rapport%202017%20-%20Lyon%20R%C3%A9seau%20des%20villes%20cr%C3%A9atives.pdf consulté le 23/06/2017.

en « l'exportation » de la FdL sur d'autres territoires dans le cadre de partenariats. Florence Richard parle ainsi, au sujet de la FdL organisée à Dubaï en 2014, d'une « opération assez symbolique en fait [qui repose sur] un partenariat croisé, des acteurs de la fête de Dubaï ayant financé des œuvres de celle de Lyon ». Les supports analysés mentionnent quant à eux les partenariats réalisés avec Quito lors du Forum Habitat III des Nations unies ou encore avec Shanghai pour le festival Lumière China notamment. Ces partenariats permettent à Lyon d'exporter son savoir-faire, mais aussi de renforcer ses relations avec des villes avec lesquelles elle entretient déjà d'autres liens.

Reste à signaler justement le rôle prépondérant que jouent le dossier de presse et, plus encore, le site web afin de donner une unité, sous la bannière « Fête des Lumières », à ces actions et réseaux qui n'entretiennent, en réalité, pas toujours de relations entre eux. Florence Richard parle ainsi du « site global de la FdL qui est une organisation de projets par la ville de Lyon et le Club [qui s'occupe] seulement de fédérer le tissu économique pour faire rayonner la FdL ». La page d'accueil du site se présente ainsi comme la vitrine des actions et réseaux d'acteurs associés à cet événement.

4. LA (RE)CONFIGURATION SYMBOLIQUE POUR OBJECTIF

Le parcours effectué confirme la contribution de la FdL à la constitution d'une identité créative du territoire lyonnais. D'une part, cette fête est une occasion pour la ville de mettre en avant la richesse de son patrimoine architectural et monumental, mais aussi de s'affirmer en tant que territoire accordant une place importante à la culture et à l'art au sein des politiques d'aménagement et de réhabilitation urbaines. La présentation des lumières pérennes s'inscrit ainsi dans cette optique, de nouveaux projets étant promus chaque année. Le dossier de presse indique notamment que « les monuments historiques sont ainsi sublimés, à l'image de l'Hôtel-Dieu, site emblématique de la ville qui fait aujourd'hui l'objet de la plus grande opération privée de reconversion d'un monument historique. Les quartiers de Lyon sont mis en lumière les uns après les autres, contribuant à modifier l'image de la ville et à renforcer son rayonnement » (p. 4). D'autre part, cet événement est un véritable emblème des savoir-faire et compétences des acteurs lyonnais dans les secteurs des lumières et du numérique. La création de prix spécifiques, de réseaux et événements professionnels tendent également à affermir la place de Lyon en tant que territoire de référence, tout comme son inscription au sein des Villes créatives. L'analyse des supports de communication sélectionnés confirme également ces éléments : la fête est promue à travers certains champs lexicaux propres au discours sur les industries créatives, tel qu'étudié dans une précédente analyse (Bihay, 2017). Se distinguent notamment un lexique lié à l'attractivité du territoire, et certains champs lexicaux plus spécifiques comme celui de la tension entre le passé historique du territoire et sa modernité, en témoigne cet extrait du dossier de presse qui présente la FdL comme « le mariage réussi d'une tradition et d'une innovation : la volonté de mettre en valeur, avec toutes les technologies d'aujourd'hui, cet héritage du passé » (p. 5).

L'ensemble des éléments présentés contribue à construire et à promouvoir une représentation créative du territoire. En effet, la ville de Lyon y apparaît comme accordant une place centrale à la culture et à l'art au sein de ses politiques de développement urbain et témoignant aussi d'une attention particulière à l'égard de secteurs créatifs, tout en leur attribuant une place prépondérante dans la constitution de son identité spécifique (tradition, modernité, technologie, architecture, performance...).

CONCLUSION

L'analyse de la FdL au regard des trois niveaux de (re)configuration du territoire local valide leur complémentarité. Elle nous éclaire aussi quant à l'opérationnalisation de grands événements culturels et artistiques au sein des politiques ayant pour objectif de susciter une représentation construite et stratégique du territoire aux échelles nationale et internationale. Si cette communication se concentre sur le cas de la FdL en raison des limites formelles imposées, les processus décrits sont représentatifs des politiques menées sur le territoire de Lyon en ce qui concerne le développement et la montée en puissance de manifestations artistiques et culturelles depuis une vingtaine d'années. D'autres événements tels que la Biennale de la danse et le festival Nuits sonores sont ainsi également au centre des mêmes stratégies. Tout comme la FdL, ils sont à mettre en lien avec la création, voire la réhabilitation, de monuments et bâtiments emblématiques, tels que le Musée des Confluences et l'Hôtel-Dieu, ou encore des projets d'aménagement du territoire, tels que ceux des berges du Rhône et du quartier de Confluence. Une étude antérieure (Bihay, 2017) a ainsi montré que les grands événements, les projets d'aménagement et de réhabilitation, mais aussi certains secteurs (numérique, cinéma...) constituent des référents diffusés par des supports de communication et médiatiques variés afin de susciter une représentation créative du territoire lyonnais.

RÉFÉRENCES

- Bihay T., 2017, « L'idéologie créative au service de la communication territoriale locale : le cas de la Métropole de Lyon », *Actes des journées doctorales de la SFSIC*, Lyon [en ligne : www.sfsic.org/index.php/services-300085/bibliotheque/doctorales-2017/923-tbihaydoctorales17/file consulté le 05/01/18].
- Bouquillion P., 2012, *Creative economy, creative industries. Des notions à traduire*, St-Denis, Presses universitaires de Vincennes.
- Evans G., 2003, « Hard-branding the cultural city: from Prado to Prada », *International Journal of Urban and Regional Research*, 27(2), p. 417-440.
- Garnham N., 2000, « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique », *Réseaux*, 18(101), p. 53-91.
- Miot Y., 2015, « De la ville industrielle à la ville créative : les cas de Roubaix et de St-Étienne », in C. Liefoghe. (dir.), *L'économie créative et ses territoires : enjeux et débats*, Rennes, PUR, p. 137-155.
- O'Connor J., Shaw K., 2014, « What next for the creative city? », *City, Culture and Society*, n° 5, p. 165-170.
- Paquieséguy F., 2010, « La notion d'usage est-elle stratégique pour les industries créatives ? », *Tic&société*, 4(2), p. 90-109.
- Pratt A.C., Hutton T.A., 2013, « Reconceptualising the relationship between creative economy and the city: learning from financial crisis », *City*, n° 33, p. 86-95.
- Riza M., Doratti N., Fasli M., 2012, « City Branding and Identity », *Procedia. Social and Behavioral Sciences*, n° 35, p. 293-300.
- Tremblay R., Tremblay D.-G. (dir.), 2010, *La classe créative selon Richard Florida : un paradigme plausible ?*, Rennes-Québec, PUR-Presses de l'université du Québec.

L'AUTEUR

Thomas Bihay

Université Lumière Lyon 2 – Elico
thomas.bihay@univ-lyon2.fr

Habiter une vitrine métropolitaine

Les habitants de Confluence, acteurs ou figurants du marketing urbain lyonnais ?

AUTEUR

Matthieu ADAM

RÉSUMÉ

Cette contribution interroge la réception sociale du marketing urbain à travers le cas de Confluence. Conçu comme un démonstrateur de l'excellence métropolitaine lyonnaise, ce projet s'accompagne d'une intense communication destinée tant aux investisseurs français et étrangers qu'aux habitants de la ville et du quartier. À partir de 22 entretiens avec ses habitants, nous éclairons les rapports qu'ils entretiennent avec l'image en construction de leur lieu de vie. Nous discutons ces rapports à partir de deux figures idéal-typiques : l'acteur et le figurant. Se représenter comme acteur, c'est adhérer à la politique d'image mise en œuvre, en tirer bénéfice et participer à sa diffusion. Se représenter comme figurant, c'est se sentir à l'écart de cette politique et en marge de l'image des lieux, se considérer comme la part humaine du décor. Par ces figures, nous souhaitons contribuer à la réflexion sur la place du marketing dans le mode d'habiter de l'urbain contemporain.

MOTS CLÉS

Marketing urbain, attractivité, image, réception sociale, habitants, représentations, Lyon

ABSTRACT

This contribution investigates the social reception of urban marketing through the case of Confluence. Designed as a demonstrator of Lyon's metropolitan excellence, this project comes with intense communication aimed at both French and foreign investors, residents of the city and the neighbourhood. From 22 interviews with Confluence inhabitants, we analyse their relationship to the image under construction of their new area. We discuss these relationships from two ideal-typical figures: the actor and the onlooker. Representing oneself as an actor means adhering to the implemented image policy, benefiting from it and participating to spreading it. Representing oneself as an onlooker is to feel apart from this policy and on the margins of the image of places, to consider oneself as the human part of the setting. Through these figures, we wish to contribute to the reflection on the place of urban marketing in the inhabiting mode of contemporary cities.

KEYWORDS

Urban marketing, Attractiveness, Image, Social Reception, Inhabitants, Representations, Lyon

INTRODUCTION

Confluence est l'un des projets urbains phares de la politique d'attractivité de l'agglomération lyonnaise. Il est l'objet d'une intense communication tant au plan local que national et international. À la fois destinée à vanter les qualités du quartier de Confluence lui-même et les atours de la Métropole de Lyon, cette communication prend des formes variées. Le projet a fait l'objet d'une publication récurrente, le Journal de La Confluence, en plus de très nombreuses plaquettes et affiches réalisées par la SPLA¹ Lyon Confluence, aménageur du quartier. Il est

1 SPLA : Société publique locale d'aménagement.

aussi une des figures de proue de la communication de l'agence de développement de la ville – l'Aderly – qui se vante d'avoir lancé en 2017 « la 1^{re} démarche de marketing territorial en France » en créant la marque *OnlyLyon*. Dans le clip de sa dernière campagne, « *Choose not to compromise* », une grande partie des scènes sont par exemple tournées dans ou devant les bâtiments emblématiques du quartier.

La stratégie marketing mise en œuvre vise à faire de Confluence un symbole métropolitain, une « vitrine » de l'excellence métropolitaine de Lyon. La communication conjointe de la métropole et de l'aménageur, largement reprise par les promoteurs immobiliers, exalte la contemporanéité de ce projet haut de gamme, présenté comme particulièrement innovant en matière architecturale, technologique et environnementale. Selon les termes de la SPLA, Confluence est tour à tour un « nouveau cœur de ville durable » labélisé par l'ONG WWF, le « cœur créatif de la métropole de Lyon » ou encore le « *Lyon Living Lab* » intégré à la « *Lyon Smart Community* ».

Cette image rencontre un certain succès médiatique dans des publications françaises ou internationales (journaux et sites généralistes et grand public, ou spécialisés en architecture, design, etc.). Elle se diffuse aussi au plan local, contribuant à donner à ce quartier naissant une réputation de lieu branché et riche, voire « *hype* ». De ce fait, quand bien même ils n'en sont pas (ou plutôt plus) les principaux destinataires, les habitants de Confluence ont tous une certaine idée du contenu marketing développé, qui joue un rôle dans leur façon de s'appropriier (ou non) les lieux.

Ce constat est issu d'une enquête par entretiens réalisée en 2012 et 2013 auprès de 22 habitants de Confluence, dans le but d'interroger la réception sociale du marketing urbain développé sur le projet. Pour ce faire, nous combinons concepts et méthodes de géographie (Debarbieux & Vanier, 2002) et de psychologie sociale (Jodelet, 1989) pour les représentations des habitants à partir de leurs discours, usant notamment à la fois d'une grille d'interprétation systématisée et de statistiques textuelles.

En analysant la façon dont les habitants se décrivent, d'un côté, comme subissant les conséquences du marketing et de l'image qu'elle donne d'eux et, de l'autre, comme en bénéficiant et y participant, nous montrons comment ils se représentent soit comme des acteurs soit comme des figurants de l'image en construction de leur lieu de vie, alternant parfois entre ces deux postures. Les acteurs sont ceux qui adhèrent à la politique d'image mise en œuvre et participent à leur manière à la diffuser. Les figurants sont ceux qui se sentent à l'écart de cette politique et en marge de l'image des lieux et se considèrent davantage comme la part humaine du décor. À travers la construction de ces figures idéal-typiques, nous souhaitons contribuer à la réflexion sur la place que prend le marketing urbain dans le mode d'habiter des nouveaux quartiers et plus globalement des villes contemporaines.

1. CONFLUENCE, MONSTRATION DE L'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE

Lancé officiellement lors de la mandature de Raymond Barre en 1998 mais surtout réalisation urbanistique emblématique des mandats de Gérard Collomb, Confluence est l'un des principaux projets de Lyon pour « prendre d'assaut la scène internationale » (Payre, 2013) et contribuer à faire grimper la ville dans les classements consacrant les villes les plus attractives de France et d'Europe. Confluence doit accueillir 16 000 habitants et 25 000 emplois d'ici 2025.

Dans la politique et le marketing mis en œuvre, le rôle de point de chute pour les dizaines de milliers de mètres carrés de bureaux destinés aux entreprises que les responsables lyonnais souhaitent attirer est cependant surtout confié au quartier de la Part-Dieu. Le rôle de Confluence est celui de démonstrateur de l'excellence métropolitaine lyonnaise avec comme objectif l'augmentation du capital symbolique de la cité (Harvey, 2008). De sorte que si l'on ne saurait réduire ce projet urbain à un projet marketing, la dimension publicitaire de ce quartier est centrale depuis ses prémises (Grudet, 2010) jusqu'à sa situation présente.

Dans la stratégie de construction visant à établir l'image de marque de Lyon, Confluence est le produit haut de gamme et médiatique. Cela se traduit par le caractère démonstratif de son architecture, souvent signée par de grands noms du domaine (Nouvel, Portzamparc, Jakob + MacFarlane, MVRDV), l'installation de nombreux sièges sociaux de médias et d'agences de communication ou d'événementiel, l'organisation permanente d'événements sur le site (biennale d'art contemporain, festival de musique électronique) et par la quantité de communication produite. Cette communication adopte tous les supports (web, papier, vidéo, panneaux d'affichage, visites) et reprend au compte du quartier les mots d'ordre centraux de l'urbain contemporain : durable, mixte, participatif, connecté, innovant, festif... Confluence est tout cela à la fois (Adam, 2016). Et impossible pour qui y vit de passer à côté tant ces mots d'ordre sont omniprésents dans les discours officiels.

2. « EN ÊTRE », PARTICIPER À L'IMAGE DES LIEUX ET EN TIRER PARTI

De ce fait, les réflexions sur le marketing urbain (références à la presse, aux discours des élus, à l'affichage du quartier) sont nombreuses dans les discours collectés, de même que la reprise implicite des idées mises en scène dans la communication. Celle qui ressort le plus dans les propos colligés est le fait que Confluence se démarquerait de l'urbain « classique ». Les habitants justifient cette idée essentiellement par les caractéristiques esthétiques et technologiques de ces projets qui en font des espaces où l'innovation se déroulerait. Ce caractère novateur est largement mis en avant lorsque les habitants évoquent les opportunités de distinction que leur offre le fait de vivre là. L'idée, ici, est qu'habiter un espace de l'innovation c'est participer à celle-ci, ce qui rejaillirait sur l'image des individus impliqués. C'est se représenter comme innovant soi-même, donc s'inscrire comme un acteur de la dynamique positive du progrès en cours.

À Confluence, qui se présente comme un quartier en avance sur le plan de la durabilité, un vocabulaire revient souvent dans les discours habitant : celui de « pionnier », qui fait directement écho à celui qui est employé dans la sphère médiatique lorsqu'il est question des premiers habitants de la ville durable. Le mot « pionnier » introduit la notion de conquête, ici à la fois spatiale et idéologique, et l'idée d'action sur l'espace, le pionnier se plaçant dans une démarche active (Martouzet, 2013). Il éclaire les logiques d'adhésion et de distinction en mettant en évidence qu'il ne s'agit pas seulement de faire siennes les valeurs du développement durable ou du projet urbain, mais aussi d'adhérer et de montrer qu'on adhère à une certaine vision de la contemporanéité. Il y a derrière cette figure un aspect « en être » – participer au mouvement – qui témoigne d'une certaine recherche de distinction. Le pionnier se distingue à la fois de ceux qui n'ont pas fait le choix de venir vivre dans un quartier dit durable et de ceux qui y vivent sans adhérer plus que cela à ses valeurs.

Confluence était en cours de réalisation au moment de notre enquête. Il offrait alors aux habitants une situation qui était pour la plupart d'entre eux inédite : être les premiers habitants

d'un espace en cours de transformation. Une situation qui, aux yeux de certains, rendait plus explicite encore leur inscription dans une dynamique, un mouvement. Cette caractéristique est souvent mobilisée dans leurs discours comme preuve du dynamisme économique de la ville ou de l'innovation en cours. Certains habitants revendiquent leur appartenance à cette dynamique ou se réjouissent de l'évolution quotidienne dont ils sont les témoins privilégiés, ce qui les valorise en retour puisqu'ils se représentent, et sont représentés, comme des acteurs du progrès de leur ville d'abord, de la société ensuite.

Se poser comme participant au mouvement, à l'innovation, à la contemporanéité et revendiquer ces valeurs est une manière pour les habitants de se penser comme « gagnants » au regard des politiques actuelles. Ainsi, les discours sur l'innovation sont souvent associés à la fierté d'être dans une ville qui « va dans le bon sens » et, plus généralement, à des commentaires flatteurs à propos de la ville et de la politique municipale. En tant que projet très médiatisé, Confluence est, aux yeux de ses habitants, indissociable de l'action de l'agglomération ou de la ville, et les attitudes favorables vis-à-vis des projets se trouvent en quelque sorte transférées sur ces collectivités et leurs stratégies. Ce phénomène est plus ou moins explicite : il prend soit la forme de la revendication claire d'une attitude favorable envers les élus et leurs décisions soit, et c'est plus souvent le cas, d'une forme indirecte avec la reprise d'éléments de la communication institutionnelle. En l'occurrence, ce sont surtout des éléments forts sur la modernisation de la ville, l'importance d'en rénover l'image ou même l'idée de compétition interurbaine, à laquelle certains sont fiers de s'associer.

3. « FAIRE PARTIE DU DÉCOR », VIVRE À L'ÉCART DE L'IMAGE DU QUARTIER

À l'inverse de ces habitants-acteurs, d'autres se vivent comme des figurants de l'image en cours de construction de Confluence, qu'ils considèrent essentiellement subir sans avoir de prise sur elle. Cette attitude n'est pas forcément associée au rejet de l'image elle-même. Ainsi, l'image supposément négative de l'espace de vie, comme peut l'être la critique du positionnement haut de gamme de Confluence ou de son aspect « *bling bling* » par la population de Lyon, peut être retournée par ceux qui l'habitent, particulièrement s'ils ne s'y reconnaissent pas, ou pas totalement. L'image de quartier riche, ou bourgeois, peut ainsi devenir flatteuse lorsqu'elle permet à certains enquêtés de se positionner comme ceux qui ont réussi à intégrer le quartier sans être bourgeois.

L'importante place de l'image dans les projets, décriée lorsqu'elle est considérée comme un simple affichage en décalage avec la réalité des réalisations, est appréciée quand elle permet d'en bénéficier et de se distinguer comme faisant partie d'un projet en vue. La quantité de visiteurs – professionnels, journalistes ou touristes – qui photographient ou commentent les bâtiments ou le quartier conduit parfois les habitants à dire qu'ils se sentent comme « au zoo » ou uniquement là pour « peupler la vitrine ». Cette présence conduit en effet certains habitants à se questionner sur ce que ces observateurs viennent voir. Concluant qu'il s'agit bien moins d'eux ou de la vie, balbutiante, qui se met en place dans le quartier, que des immeubles ou des commerces, ils se sentent parfois comme dépossédés de leur lieu de vie et faisant uniquement partie d'un décor d'abord conçu pour être regardé et immortalisé. Nous retrouvons ce que Jameson (2007) qualifie « d'architecture photographique », ici étendu à tout un quartier.

Il arrive que le rejet de la communication soit bien présent. Lorsque les habitants-figurants expriment des critiques, elles ne visent pas à proprement parler le marketing urbain mais plutôt la distorsion entre l'affichage d'un certain nombre d'ambitions, particulièrement sur

le plan environnemental, et une réalité nettement moins aboutie. Nombreux sont ceux qui doutent que le quartier soit aussi durable que le préfixe « éco » l'insinue ou qui se réfèrent, explicitement ou implicitement, à l'idée de *greenwashing*.

Les expressions décrivant une attitude passive vis-à-vis de l'image des lieux émanent systématiquement d'enquêtés qui se sentent plus ou moins en décalage avec le contenu du projet. Pour la plupart, le profil de ces habitants se trouve en dehors de celui des populations ciblées par les destinataires des projets (cadres et professions intermédiaires des secteurs économiques dits innovants). Ils se sentent décalés par rapport à la communication autour des projets, par rapport aux usages qui s'y développent, mais aussi par rapport à l'image du projet et des habitants. Notre analyse montre que l'image de Confluence, à la fois mise en avant par les destinataires du projet et reformulée par la population ciblée, facilite l'appropriation des projets par cette même population, tout en la rendant difficile pour ceux qui se trouvent en marge. En construction perpétuelle, l'image de Confluence emprunte à la fois à l'univers de représentations de la ville contemporaine et à une expérience commune du projet, marquée par des éléments forts comme des dates ou des périodes clefs (événements, inaugurations, chantiers), l'image médiatique des projets, ou encore le récit collectif qui se construit lors d'échanges plus ou moins directs entre habitants socialement proches. De ce récit que certains sont fiers de contribuer à écrire et de se présenter comme des acteurs, d'autres ne se voient que comme des figurants.

Notre travail sur la réception sociale du marketing urbain et ses figures idéales-typiques ouvre vers une discussion sur l'articulation entre la construction institutionnelle de l'image d'un quartier et la construction citadine de son identité. Ou comment la première conduit certains habitants, le plus souvent ceux qui correspondent au public ciblé par les destinataires du projet (les mieux dotés économiquement, culturellement et socialement), à être enrôlés dans la production d'une ville souhaitée innovante et attractive, tandis qu'une autre partie de la population se retrouve en marge dans son propre lieu de vie.

RÉFÉRENCES

- Adam M., 2016, *La production de l'urbain durable. L'enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions*, thèse de doctorat, Université de Tours.
- Debarbieux B., Vanier M., 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, L'Aube.
- Grudet I., 2010, « Jeu d'images intermédiaires : le grand projet architectural et urbain de Lyon Confluence », *Sociétés et représentations*, 2(30), p. 111-122.
- Harvey D., 2008, *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- Jameson F., 2007 (1991), *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, Paris, ENSBA.
- Jodelet D., 1989, *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- Martouzet D., 2013, « Introduction générale », in G. H. Laffont., D. Martouzet et B. Chamerois (dir.), *L'espace du Nouveau Monde. Mythologies et ancrages territoriaux*, Rennes, PUR, p. 7-13.
- Payre R. (dir.), 2013, *Lyon, ville internationale. La métropole lyonnaise à l'assaut de la scène internationale, 1914-2013*, Lyon, Libel.

L'AUTEUR

Mathieu Adam
Université de Lyon/ENS de Lyon
EVS
mathieu.adam@ens-lyon.fr

Healthy New Towns. Représenter et vendre la ville santé en Grande-Bretagne

AUTEUR.E.S

Cecilia DI MARCO, Stéphane SADOUX

RÉSUMÉ

En ce début de XXI^e siècle, la santé fait son grand retour, tant sur la scène politique que dans le monde de la recherche où se multiplient les travaux qui mettent en évidence un certain nombre d'inquiétudes, notamment liées au surpoids, aux problèmes respiratoires ou encore au stress dont les causes sont en partie attribuées aux caractéristiques de l'environnement bâti dans les pays développés. Notre recherche repose sur l'analyse d'un corpus de trois parmi les dix projets sélectionnés dans le cadre du programme *Healthy News Towns* du National Health Service britannique. Notre hypothèse consiste à postuler qu'à travers ces importants projets architecturaux et urbains se dessine une nouvelle tendance consistant à mobiliser la santé comme argument de vente de nouveaux logements. Nous proposons de décrypter les différents supports de communication produits par les promoteurs (plaquettes imprimées, « gazettes », sites internet) au travers d'une analyse graphique, grâce aux outils propres aux disciplines de projet que sont l'architecture et l'urbanisme.

MOTS CLÉS

Healthy New Town, Grande-Bretagne, Marketing, Architecture, Urbanisme

ABSTRACT

Health has recently drawn an increasing amount of attention and has become a central point of consideration both in the political arena and in the world of research. In particular, there is a growing interest in a number of diseases or medical conditions, such as overweight, respiratory problems and stress related conditions that are partly correlated to the urban environmental features of developed countries. Based on these considerations, our research aims to analyse three of the ten pilot projects proposed as part of the National Health Service's "Healthy News Towns" program. Our hypothesis is that major architectural and urban developments use health-related factors as a driving force and as marketing arguments. We aim to study the material produced to promote these projects (brochures, gazettes, websites) through a detailed graphical analysis, using specific tools of design-based disciplines such as architecture and urban design.

KEYWORDS

Healthy New Town, Great Britain, Marketing, Architecture, Planning

1. URBANISME ET HYGIÉNISME

Dans la plupart des pays Européens, la naissance de l'urbanisme comme discipline est intrinsèquement liées aux enjeux de santé publique. En Grande-Bretagne en particulier, les conditions de vie des populations dans les grandes villes industrielles poussent dès le début du XIX^e siècle à la conception de cadres de vie alternatifs, présentés comme plus sains. De riches industriels philanthropes font ainsi réaliser des « *model villages* » et « *industrial towns* ». Parmi eux, l'on citera Robert Owen, dont la réalisation à New Lanark (1800-1810) offre aux ouvriers des logements confortables notamment équipés de dispositifs de production d'eau chaude sanitaire. D'autres initiatives suivront, notamment Saltaire, réalisée pour Titus

Salt (1853-63), Bourneville pour George Cadbury (1879-95) ou encore Port Sunlight pour William Hesketh Lever (1888). Dans tous ces établissements humains, la composition architecturale, urbaine et paysagère est mise au service de la conception d'un cadre de vie sain, en stricte opposition à la ville industrielle de l'époque. Au début du XX^e siècle, la construction des cités de Letchworth et Welwyn apparaissent comme la consécration de cette manière de penser l'urbanisation, fondée sur la proposition d'établissements humains alternatifs.

2. SANTÉ : UN NOUVEL ENJEU POUR L'URBANISME AU XXI^e SIÈCLE

Au cours du XX^e siècle, et en raison de l'amélioration des conditions de vies résultant notamment des interventions caractéristiques de l'époque hygiéniste, la santé perd de son poids dans la pensée urbanistique. En ce début de XXI^e siècle toutefois, la santé fait son grand retour, tant sur la scène politique que dans le monde de la recherche où se multiplient les travaux qui mettent en évidence un certain nombre d'inquiétudes, notamment liées au surpoids, aux problèmes respiratoires ou encore au stress dont les causes sont en partie attribuées aux caractéristiques de l'environnement bâti dans les pays développés. En 2011, le *Journal of Pediatrics* observait que presque 12 % des enfants nord-américains étaient obèses précisant que, si certains affirment que cette épidémie d'obésité est imputable à des facteurs génétiques, d'autres pensent que la tendance est la conséquence de l'évolution des caractéristiques de l'environnement dans lequel évoluent les populations, à l'échelle du logement comme de la ville (Halloran, 2011).

En 2007, dans le cadre de cette prise de conscience, le gouvernement britannique publie un document intitulé « *Tackling Obesity: Future Choices* » (Government Office for Science, 2007) dans lequel il est souligné que les coûts sociaux et économiques liés à l'obésité risquent dans un futur proche d'être immenses. Un an plus tard, le Department of Health (2008) publiait « *Healthy Weight, Healthy Lives* », dans lequel sont proposées un certain nombre de mesures visant à lutter contre l'obésité. Parmi ces mesures, les différents acteurs qui contribuent à la fabrication de la ville sont encouragés à créer des environnements dans lesquels la mobilité active est non seulement possible, mais devient la norme. L'un des outils mis au service de cette stratégie est le Healthy Community Challenge Fund, également initié en 2008, dont l'objectif est de financer des actions visant à lutter contre l'obésité en rendant plus accessibles les modes de mobilité actifs, mais également l'accès à une alimentation saine.

Un appel à manifestations d'intérêts est lancé la même année, invitant les municipalités à proposer des actions, en lien avec les Primary Care Trusts¹. Un budget de £5 millions est mobilisé pour financer les douze projets retenus. Une recherche menée par Cummins *et al.* (2016) a récemment proposé une analyse de ces actions, par le prisme de la manière dont ils visent à changer les comportements des populations. Une typologie des actions est dressée. Certaines actions consistent en mettre à disposition des moyens et compétences supplémentaires, par exemple d'urbanistes spécialisés en santé. Des mesures liées à la formation et la sensibilisation sont également mise en œuvre, notamment pour encourager les élèves des établissements d'enseignement secondaires à se rendre au collège en vélo. D'autres mesures prennent la forme d'interventions sur le cadre environnemental et urbain, avec notamment l'aménagement de jardins partagés. Certains projets reposent en outre sur

¹ Les Primary Care Trusts étaient des organismes à vocation administrative du National Health Service britannique entre 2001 et 2013, dont les missions consistaient à commander les services de santé auprès des fournisseurs. Suite à leur dissolution en 2013 dans le cadre du Health and Social Care Act (2012), leurs missions ont été conférées aux Clinical Commissioning Groups.

l'incitation, en proposant par exemple aux populations de cumuler des points en achetant une alimentation considérée comme saine.

3. LES PROJETS PILOTES *HEALTHY NEW TOWNS*, 2016

Notre proposition de communication porte sur une nouvelle initiative lancée par le gouvernement britannique.

Pour répondre à la crise du logement qui bat son plein depuis des décennies, le gouvernement de coalition de David Cameron annonçait en 2014 la construction de nouveaux établissements humains, présentés comme des *garden cities*, *garden villages* ou *garden suburbs*. Certains de ces projets doivent à terme accueillir jusqu'à 33 000 nouveaux logements, sous forme de villes ou d'extensions de villes existantes.

Parmi ces projets, certains ont par ailleurs été, dans le cadre d'un appel à manifestations d'intérêts lancés par le National Health Service en 2015, sélectionnés pour devenir des projets pilotes de ville santé : les *Healthy New Towns*. Au nombre de dix, ils ont vocation à devenir des laboratoires d'expérimentations de nouvelles manières de concevoir des espaces urbains à même de contribuer à répondre à certains des principaux enjeux de santé public du XXI^e siècle, en particulier la lutte contre l'obésité, le stress et les maladies respiratoires.

4. LES TERRAINS D'ÉTUDES ET HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Notre recherche repose sur l'analyse d'un corpus de trois parmi les dix projets sélectionnés dans le cadre du programme *Healthy News Towns*. Ces terrains ont été choisis en fonction de critères relatifs à leur échelle et aux principes qui sous-tendent leur aménagement. Cette communication présente le cadre méthodologique et les premiers résultats de notre recherche, menée dans le cadre du projet CDP LIFE financé par l'IDEX UGA et porté par le laboratoire HP2 du CHU de Grenoble et l'Institut des biosciences et dans lequel l'unité de recherche Architecture, Environnement & Cultures Constructives est impliquée.

Nous postulons qu'à travers ces importants projets architecturaux et urbains se dessine une nouvelle tendance consistant à mobiliser la santé comme argument de vente de nouveaux logements. Il existerait ainsi une forme d'appropriation par les acteurs que sont les promoteurs immobiliers (*developers*) de certaines dimensions des projets de *Healthy New Towns*, en particulier leurs dimensions plastiques – dans le cadre de notre recherche, la plasticité renvoie aux caractéristiques physiques de ces environnements et aux dispositifs architecturaux, urbains et paysagers conçus et mis en œuvre pour générer l'image d'une ville plus « saine ». Nos premières investigations nous poussent à faire l'hypothèse que les représentations graphiques des projets proposés, lesquelles, à l'heure actuelle, prennent la forme de « plaquettes » promotionnelles, de sites internet, d'images de synthèses, font de la santé un argument de vente, s'inscrivant par là-même dans une forme de nouveau marketing urbain.

Trois terrains ont donc été retenus.

4.1. Une extension urbaine à Oxford

Barton Park est un projet dirigé par Barton Oxford LLP, un partenariat public-privé entre la ville d'Oxford (Oxford City Council) et le promoteur immobilier Grosvenor. Il consiste à réaliser un nouveau quartier sur une surface de 36 hectares au nord de la ville, avec 885 logements neufs, des équipements et des services, dont la livraison finale est prévue pour 2023. Le

but de ce projet est d'assurer à tous les résidents un environnement naturel et aménagé qui devrait contribuer à leur bien-être physique et mental. Un important réseau d'infrastructures vertes et d'espaces publics structurent l'espace du projet, notamment un parc linéaire, des pistes cyclables, des cheminements piétons et des squares présentés comme des espaces de rencontre et de partage. De nombreux équipements publics sont intégrés au site, en particulier une école primaire et un pôle sportif et de loisirs. Des terrains à destination d'une agriculture urbaine sont mis à disposition des résidents pour la culture potagère. Les habitants pourront entre autre accéder facilement aux services de soins, notamment les patients ayant des niveaux de soins inférieurs dus à l'isolement, à des problèmes de santé mentale ou à un affaiblissement physique.

4.2. Une opération de renouvellement urbain à Darlington

La ville de Darlington (Darlington Borough Council), en partenariat avec des organismes publics, privés et du secteur associatif met en œuvre un projet fondé sur la réhabilitation et la construction de 3 600 logements répartis sur trois sites. L'objectif est d'utiliser la régénération urbaine comme levier pour générer un nouveau modèle de santé qui intègre l'accès aux soins au cœur de la ville. La reconfiguration de l'espace urbain passe par la réorganisation du système hospitalier et de tous les services de soins, par une approche intégrée de la mobilité et des loisirs comprenant les pistes cyclables, les cheminements piétons, les équipements, en particulier les écoles. L'un des principaux objectifs est de contribuer à l'autonomie des habitants en mauvaise santé en proposant des logements dits intelligent, dotés de dispositifs de domotique, tels des systèmes de surveillance intégrée et un accès à distance à certains services médicaux. Il est affirmé que grâce à ces outils, il sera possible de prévenir plutôt que de guérir, et d'identifier les personnes fragiles, afin d'anticiper les besoins en soins et en services.

4.3. La construction d'une nouvelle *garden city* à Ebbsfleet, au sud-est de Londres

Ce projet investit un ancien territoire industriel, où les carrières de craie prédominent. La *Healthy New Town* d'Ebbsfleet accueillera à terme 33 000 logements neufs, 30 000 postes de travail, 45 000 m² de surface commerciale et 7 parcs. La livraison est prévue pour 2035 mais 11 000 logements seront construits d'ici 2026. Les sites sont situés entre la Tamise et la ceinture verte du North Kent à quelques kilomètres de Londres sur la ligne de de l'Eurostar. L'objectif du projet est d'encourager des modes de vie plus sains grâce, notamment, à la présence de trames vertes et bleues qui structurent le site de 1 000 hectares. Ces trames comprennent un réseau de parcs, qui rendent accessibles la Tamise à travers une promenade urbaine le long des berges. Les réseaux favorisent les modes doux et les transports en communs. Ebbsfleet Garden City jouxte et intègre des zones urbaines existantes où les inégalités entre populations sont importantes en matière de santé. L'un des objectifs est ainsi de contribuer à assurer des liens entre ces territoires et les nouveaux espaces habités, afin d'améliorer l'état de santé des populations déjà en place. Le projet prévoit notamment un nouveau modèle de soins visant à réduire l'incidence des hospitalisations liées au diabète et à l'obésité des jeunes adultes.

5. MÉTHODE DE RECHERCHE

Notre analyse ne vise en aucun cas à juger du bien-fondé des arguments développés par les acteurs de la promotion immobilière qui sous entendent que ces nouveaux espaces habités contribueront à améliorer la santé des résidents. Notre travail se donne pour objectif de dépouiller les différents supports de communication produits par les promoteurs ayant

obtenus les contrats pour la construction de nouveaux quartiers. Ces supports comprennent des plaquettes imprimées, des « gazettes », des sites internet de présentation des quartiers en question et des différents types de logement mis en vente.

Le cadre théorique retenu est celui du marketing urbain, lequel a depuis une vingtaine d'années fait l'objet de nombreuses recherches (par exemple Ward, 2005). Nous mobiliserons notamment les travaux de Warnaby et Medway (2013) portant sur le statut et le rôle du « lieu » dans le marketing, et chercherons à comprendre dans quelle mesure la santé constitue dans le cadre de ces projets urbains un facteur contribuant à « faire lieu » – et à « vendre » son image.

Bien que les projets aient trois échelles différentes, ils ont comme point commun la mise en avant, dans des documents relevant du marketing produits par les promoteurs immobiliers, la mobilisation de la santé comme argument de vente, explicitement ou de manière implicite à travers notamment les représentations graphiques des projets. À titre d'exemple, sur les trois sites internet présentant les projets, la couleur verte, renvoyant à la nature et au bien-être, domine. Les images de synthèse présentant l'ambiance envisagée dans ces nouveaux quartiers véhiculent, au travers de leur composition architecturale, urbaine et paysagère, l'image d'une ville verte, propre, apaisée, conçue pour les piétons et dans laquelle il fait bon vivre. Nous proposons de décrypter ces supports au travers d'une analyse graphique, grâce aux outils propres aux disciplines de projet que sont l'architecture et l'urbanisme.

RÉFÉRENCES

- Cummins S., Ogilvie D., White M., Petticrew M., Jones A., Goodwin D., Sautkina E., Mapp F., 2016, *National Evaluation of the Healthy Communities Challenge Fund. The Healthy Towns Programme in England. Final Report to the Department of Health*, London, London School of Health and Tropical Medicine.
- Department of Health, 2008, *Healthy Weight, Healthy Lives: A Cross-Government Strategy for England*, London.
- Government Office for Science, 2007, *Foresight – Tackling Obesity: Future Choices*, London, HMSO.
- Halloran D.R., 2011, « Home, Environment, Asthma, and Obesity: How are they related? », *The Journal of Pediatrics*, 159(1), p.3-4.
- Ward S.V., 2005, *Selling Places. The Marketing and Promotion of Towns and Cities 1850-2000*, New York, Taylor & Francis.
- Warnaby G., Medway D., 2013, « What about the "place" in place marketing? », *Marketing Theory*, 13(3), p. 345-363.

LES AUTEUR.E.S

Cecilia Di Marco
ENSAG – AE&CC
Laboratoire Cultures Constructives
dimarco.c@grenoble.archi.fr

Stéphane Sadoux
ENSAG – AE&CC
Laboratoire Cultures Constructives
sadoux.s@grenoble.archi.fr

L'image publicitaire d'Istanbul : une construction sociale de la réalité

AUTEURE

Halime YÜCEL

RÉSUMÉ

Notre travail se propose d'effectuer une analyse de l'« image touristique » de la ville d'Istanbul à travers les publicités réalisées par le ministère turc de la Culture et du Tourisme et par la mairie d'Istanbul pour présenter cette ville. La période choisie porte sur les années 2010-2017 : à partir du moment où la ville a été désignée comme « capitale européenne de la culture », puis quand elle a été candidate aux Jeux olympiques, jusqu'à nos jours quand, affectée par le contexte politique et social, elle connaît une baisse notable de visites de touristes étrangers. Le projet est d'analyser le discours de ces publicités tout en les situant dans le contexte social et politique. Nous utiliserons l'outil sémiotique. L'hypothèse est que le choix des images iconiques effectué dans le discours touristique est non seulement réalisé en fonction des attentes supposées des touristes mais surtout qu'il médiatise une construction sociale de la réalité.

MOTS CLÉS

Image touristique, publicité, Istanbul, sémiotique, discours publicitaire

ABSTRACT

Our work aims at analysing the "tourist image" of the city of Istanbul through advertisements presenting the city realised both by the Turkish Ministry of Culture and Tourism, and by the City of Istanbul. The chosen period concerns the years 2010-2017: from when the city was appointed "European Capital of Culture", and candidate for Olympics games, until now when it is being affected by the political and social context and facing a significant reduction of foreign tourist's visits. Our project is to analyse advertisements discourses while placing them into social and political context. We will use the semiotic tool. Our hypothesis is that the choice of iconic images realised within the "touristic discourse" is not only done according to supposed tourists' expectations but also mediatises a social construction of the reality.

KEYWORDS

Tourist image, Advertising, Istanbul, Semiotics, Advertising discourse

INTRODUCTION

Afin d'analyser le discours des publicités faites pour promouvoir Istanbul, nous utiliserons la méthode sémiotique. La sémiotique étudie l'univers de sens en dévoilant les systèmes de sens, c'est-à-dire la production, la codification et la communication des signes : elle étudie les conditions de la signification dans la communication. En ce sens tout signe renvoie à une représentation comme inférence et système d'instructions contextuelles. Le signe est alors « une instruction pour l'interprétation » (Eco, 1970). Les mises en scène dans les publicités touristiques d'Istanbul contiennent ainsi plusieurs messages explicites et implicites transmis par les signifiants plastiques, iconiques et verbaux. De fait, ces publicités sélectionnent certains lieux, figures et objets et les utilisent comme des symboles. Dans ce travail nous voudrions proposer une grille de lecture des images publicitaires d'Istanbul : nous partirons

d'une analyse des signifiants et des systèmes de sens pour essayer de mettre en évidence les connotations à l'œuvre dans les images touristiques proposées. Ce travail nous permettra de comprendre la production d'un discours touristique sur la ville. Nous allons étudier ainsi les concepts, les figures humaines, les espaces et les objets mis en scène dans ces publicités, tout en les situant dans le contexte politique et social. En effet, les représentations proposées dans les publicités touristiques construisent et reproduisent des espaces et des identités qui sont en partie les produits de perceptions, d'histoires, d'héritages, d'actions politiques et d'identités – sexuelles ou ethniques (Hanna & Del Casino, 2003). En ce sens l'analyse sémiotique nous conduit à considérer ces publicités touristiques comme des représentations culturelles participant d'une construction sociale de la réalité d'une ville et même de l'identité imaginée d'un peuple. Kerbrat-Orecchioni (1998) décrit le discours touristique comme renvoyant à « quelque idée même approximative du système de valeurs de son destinataire, afin de "cibler" au mieux son discours ». Donc ces publicités nous montre aussi comment le discours publicitaire conçoit le touriste. Comme le suggère Eco (1972), le cadre idéologique participe bien à l'élaboration de « formations imaginaires », les situations objectivement définissables étant transformées par la perception déformante du sujet en représentations dans ces situations.

1. CONTEXTE HISTORIQUE

En 2010, Istanbul fut désignée « capitale européenne de la culture » dans un contexte qui voit la Turquie ouverte à l'Union européenne et à ses valeurs. Cet événement anima le tourisme puisque les statistiques démontrent une montée significative des visites de touristes étrangers, notamment occidentaux. À cette époque, les publicités touristiques visent à attirer les touristes par un exotisme parfois surréaliste qui se conjugue avec une modernité affirmée. On voit ainsi des publicités mettant en scène des personnages des contes des mille et une nuit traversant les gratte-ciels sur leur tapis volant ; un sultan ottoman à cheval qui saute par-dessus le pont du Bosphore ou qui chemine dans le métro pour jeter des pétales de roses sur une jeune fille moderne. Dans ces publicités, l'axe d'opposition *exotisme vs modernité* est fortement accentué. L'histoire en est un des éléments importants : la référence ici n'est pas l'histoire de la République turque, mais celle de l'Empire ottoman. C'est ainsi que tous les sultans mis en scène dans des activités surréalistes donnent à la ville comme un air de parc d'attraction. Ces publicités n'hésitent d'ailleurs pas à mystifier la réalité comme lorsqu'elles mettent en scène des derviches tourneurs qui exercent eux aussi dans des lieux improbables comme sur le Bosphore ou dans le ciel d'Istanbul près des minarets des mosquées. Enfin aussi, en montrant un imam, un prêtre et un rabbin saluer le touriste en l'invitant à visiter les lieux de culte, les thèmes de la diversité et de la tolérance trouvent leur place.

En 2013, dans un contexte politique plus difficile, la Turquie est candidate pour les Jeux olympiques de 2020 et réalise des publicités sur Istanbul pour valider son intention d'organiser les jeux dans cette ville. Là, le côté mystique et exotique est atténué pour laisser la place à un décor plus concret et réaliste qui sert de toile de fond devant laquelle les gens font du sport tandis que les autochtones exercent leurs métiers traditionnels. On voit aussi les touristes émerveillés par les édifices historiques religieux ou visiter le musée d'art moderne, les jeunes gens s'amuser le soir, les couples se rapprocher au bord du Bosphore. On utilise beaucoup l'image de la femme, qui fait du sport, dans les transports en commun avec des minijupes ; bref les femmes sont « occidentales » et « libres ». Les chantiers en construction et les hommes d'affaires, la plupart jeunes posant devant les gratte-ciels, reflètent l'image d'une ville en pleine expansion. Pour ces publicités on pourrait parler des axes d'opposition *local vs*

occidental puisque la ville garde ses valeurs locales tout en permettant à ses autochtones et à ses visiteurs de témoigner d'une liberté « à l'occidentale ».

Aujourd'hui affectée par un contexte politique et social plus difficile – nombreux attentats, tentative de coup d'État, etc. –, Istanbul connaît une baisse notable des visites de touristes étrangers occidentaux, même si dans le même temps le nombre de visites des touristes arabes est en augmentation¹. La ville se lance donc dans de nouvelles campagnes publicitaires afin de rassurer et d'attirer les touristes européens. La direction de la « promotion » du ministère de la Culture et du Tourisme précise ainsi son objectif : « positionner la Turquie comme un pays moderne ayant un patrimoine historique et une nature uniques, qui offre de multiples produits différents ». Pour atteindre cet objectif, un certain nombre de « stratégies » publicitaires sont préconisées telles que : se focaliser sur l'offre des produits ; utiliser des messages qui « s'adressent aux sentiments » ; montrer le style de vie turque ; positionner les villes, surtout Istanbul, comme une destination pour des vacances courtes ; présenter le versant international des activités sportives, artistiques et culturelles ; utiliser les images de la vie réelle et la figure humaine dans les publicités². En conséquence, des publicités dédiées au « *shopping fest* » ; des lieux de ventes et des touristes qui font des courses seront mis en scène, *via* des symboles associés à la vitesse, des séjours de courte durée. Plus généralement, la vie des autochtones et les expériences du touriste constituent les éléments fondamentaux de ces publicités, tandis que les activités culturelles, artistiques et sportives disparaissent. Ce qui est valorisé dans ces publicités se rapporte plus à une mise en scène des différents modes de consommation. On se réfère ici à un axe *traditionnel vs standard*. Comme on peut le comprendre l'« image touristique » de la ville d'Istanbul à travers les publicités est directement liée au contexte social et politique : on peut même dire qu'elle en est l'émanation. On passe d'un univers idéalisé à des univers marchands.

2. THÈMES ET VALEURS DU DISCOURS PUBLICITAIRE

Les publicités touristiques sont conçues en prenant en compte les goûts, les attentes et les valeurs de leurs destinataires, c'est-à-dire les touristes potentiels. Selon Culler, le touriste est un chercheur de « signes » (1990). On peut ainsi concevoir le tourisme comme une pratique sémiotique active plutôt que comme une consommation passive de lieux (Baidar *et al.*, 2004). Les publicités touristiques d'Istanbul, en utilisant des systèmes de signes, présentent la ville en mettant en avant certains thèmes et valeurs. À l'aide de ces thèmes et valeurs, elles reconstruisent et reproduisent les espaces et les identités et créent des représentations culturelles. Afin de comprendre comment l'image d'Istanbul en tant que destination touristique est reflétée dans ces publicités, nous allons analyser les thèmes utilisés dans ces publicités.

2.1. De la féminisation à la masculinisation

Certains auteurs parlent de la féminisation de l'Orient (Said, 1986). Or, dans le discours publicitaire sur Istanbul, nous assistons à une masculinisation progressive de la ville. Alors qu'en 2010, des héroïnes proches des contes de fée invitaient les touristes pour une excursion sur un tapis volant et que des sirènes en décolleté nageaient dans le Bosphore, en 2016 les seules courbes qu'on peut voir dans les publicités sont celles de la charmante touriste et des coupoles des mosquées. D'autre part, les musiques utilisées ont pris une tonalité plus masculine avec beaucoup de tambour et de batterie : la chanson semi-orientale en anglais

1 www.istanbulkulturturizm.gov.tr/TR,71515/turizm-istatistikleri.html

2 www.istanbulkulturturizm.gov.tr

d'une chanteuse turque « *Here I am ready for your love* » (2012) ou la chanson « *Diamonds* » de Rihanna (2013) laissent place en 2016 aux airs faisant penser aux marches de l'armée ottomane. Les images des mosquées y sont de plus en plus accentuées : les immeubles modernes contribuent aussi à ce discours visuel plutôt masculin avec leur verticalité. Istanbul est désormais imaginée comme « un mâle » au sein duquel « la » touriste pourrait se sentir « femme » et en sûreté.

2.2. Les figures humaines

Comme l'avait préconisé la direction de promotion du ministère, la figure humaine a une place assez importante dans ces publicités. Il en existe deux principales : le touriste et l'autochtone. Le touriste est généralement un individu sympathique qui arbore perpétuellement un sourire comme pour prouver qu'il se sent à l'aise dans la ville. Même si des couples sont montrés, l'image de la touriste femme est favorisée. Généralement, quand il s'agit de récits touristiques, le touriste explore et conquiert le lieu visité, à l'image d'un homme qui séduit une femme. Par contre dans le cas d'Istanbul, c'est la ville qui séduit « la » touriste émerveillée par sa beauté. Certaines publicités nous montrent ainsi la jolie touriste explorer seule la ville sans être dérangée, parfois achetant des foulards, se couvrant la tête en visitant les mosquées, étant servie par de galants autochtones qui la saluent, qui l'invitent à venir chanter avec eux, qui lui offrent des fleurs : elle est tellement conquise qu'elle veut partager les traditions, et met son foulard même si ce n'est pas obligatoire. Dans ces publicités, l'image de la touriste femme vise d'abord à donner l'impression que la ville est un lieu sûr pour les femmes, ce qui est important dans un pays où les crimes contre les femmes ont considérablement augmenté ces dernières années. Jusqu'en 2015, surtout dans les publicités faites autour des candidatures pour la capitale européenne et les Jeux olympiques, on utilise de nombreuses figures de femmes autochtones qui travaillent, s'amuse, se déplacent dans la ville dans leurs habits modernes. Mais après 2015, on les voit beaucoup moins, à part une mystérieuse brune derrière la vitre d'un bus et quelques femmes voilées allant dans les mosquées ou s'occupant de leur enfant. La plupart des autochtones sur lesquels les publicités se focalisent sont les vendeurs de produits traditionnels, portant parfois des habits folkloriques.

2.3. L'hospitalité

Évidemment le rencontre du touriste et de l'autochtone est un point important qui sert à renforcer le mythe de l'hospitalité turque. Tout semble être conçu pour que le touriste se sente heureux et en paix. Il est ainsi accueilli par des Stambouliotes très amicaux, qui proposent gratuitement leurs services et produits normalement payants.

2.4. Les espaces urbains

Dans les publicités de 2010-2017 les espaces urbains récurrents sont les mosquées, certains édifices historiques, le Bosphore, la tour de Galata et le marché égyptien. Ces publicités proposent des récits de voyage et montrent ce que tout touriste doit « vivre » à Istanbul. Elles se réfèrent à un axe d'opposition *aventure vs standardisation* puisque tout en invitant le touriste à vivre des aventures dans un environnement unique, on ne lui propose pourtant que des visites d'endroits touristiques devenus des clichés. Entre 2010-2013 l'accent sera mis sur les gratte-ciels, qui laisseront la place aux centres commerciaux. Dans les dernières publicités, le pont de Galata avec ses pêcheurs sera le lieu le plus utilisé, l'image du pêcheur qui attend sans bouger devant certainement refléter un certain exotisme. Puis progressivement ce sont les mosquées qui gagnent de l'importance.

2.5 La vitesse

Depuis quelques années dans la plupart de ces publicités « la vitesse » a pris du terrain ; témoins ces publicités filmées en « accéléré », notamment par Turkish Airlines en collaboration avec le ministère. Cela renvoie à la stratégie du ministère de « positionner Istanbul comme une destination pour les vacances de courte durée ». Toutes les publicités montrent ainsi tous les lieux clichés qu'un touriste « devrait » visiter pendant un long week-end. Symboliquement, la vitesse s'oppose avec la lenteur supposée de l'Orient et donne à Istanbul l'aura d'une grande ville moderne, toujours en mouvement.

2.6 Le spectacle

Le concept de spectacle est présent sous différentes formes dans ces publicités, dans des valeurs d'exotisme, d'authentique, d'occidentalisme ou de richesse. Le spectacle récurrent est celui des derviches tourneurs qui témoigne par ailleurs d'une réelle instrumentalisation qui va à l'encontre de leur mysticisme. Présents dans presque chaque publicité, alors qu'ils ne font pas partie de la culture stambouliote, ils sont parfois réduits au rang de simple objet : dans une des publicités, ils deviennent si minuscules que la touriste peut les mettre dans son sac ! Le spectacle des musiciens de rue aux allures occidentales ajoute une valeur de modernité, de joie et de liberté alors même que les mairies les interdisent dans certains quartiers. Enfin, les feux d'artifices donnent une impression de richesse et de fête perpétuelle.

CONCLUSION

Comme on peut le comprendre, ces publicités construisent un discours et une image spécifiques. Elles tentent de donner au touriste de faux airs de voyageur en quête d'aventure : il se promène seul, rencontre des autochtones, découvre la ville, s'accroche derrière le tramway. L'opposition *voyageur vs touriste* correspond dans ces publicités à l'opposition *être vs paraître* : le touriste est bien un voyageur mais toutes ses activités se réalisent dans une sécurité parfaite. Cette situation engendre aussi une certaine standardisation : le touriste n'est pas confronté aux imprévus, il peut se sentir comme chez lui. Dans une des publicités, une touriste est montrée en train de faire du yoga dehors. Toutes les réalités non plaisantes liées aux problèmes des grandes villes (embouteillages, bruit, pollution) et au contexte politique et social (attaques terroristes, tentative de coup d'État, harcèlement sexuel, etc.) sont évidemment occultées : dans une ville qui est assez souvent frappée par les attaques terroristes, il est important de créer l'illusion d'un lieu paisible et amical.

RÉFÉRENCES

- Baider F., Burger M. et Goutsos D., 2004, *La communication touristique. Approches discursives de l'identité et de l'altérité*, Paris, L'Harmattan.
- Culler J., 1990, « The Semiotics of Tourism », in J. Culler (dir.), *Framing the Sign: Criticism and Its Institutions*, Oklahoma, University Oklahoma Press.
- Eco U., 1970, « Sémiologie des messages visuels », *Communications*, 1/15, p.11-52.
- Eco U., 1972, *La structure absente*, Paris, Mercure.
- Hanna S. P., Del Casino V. J. Jr., 2003, *Mapping Tourism*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2004, « Suivez le guide ! Les modalités de l'invitation au voyage dans les guides touristiques: l'exemple de l'île d'Aphrodite », in F. Baider, M. Burger et D. Goutsos (dir.), *La communication touristique. Approches discursives de l'identité et de l'altérité*, Paris, L'Harmattan, p. 133-150.
- Said E., 1986, *Orientalism*, New York, Vintage Books.
- www.istanbulkulturturizm.gov.tr/TR,71856/istanbul-tanitim-filmleri.html consulté le 04/08/17.
- www.istanbulkulturturizm.gov.tr consulté le 04/08/17.

www.istanbulkulturturizm.gov.tr/TR,71515/turizm-istatistikleri.html consulté le 07/08/17.

L'AUTEURE

Halime Yücel
Université Galatasaray, Istanbul
yhalime@gmail.com

Des images pour construire, déconstruire et reconstruire les villes du Moyen-Orient Les cas du Koweït et des régions kurdes d'Irak et de Syrie

AUTEURS

Cyril ROUSSEL, Roman STADNICKI, photographies de Manuel BENCHETRIT

RÉSUMÉ

L'imagerie urbanistique est le point de départ d'une réflexion sur les tensions entre ville projetée et ville perçue au Moyen-Orient. Cette communication proposera un regard interne sur des images de projets urbains, où la géographie s'interroge sur les processus qui les produisent, les lieux et les hommes qui les reçoivent, tandis que la photographie en étudie les empreintes. À partir de deux exemples *a priori* peu comparables – Koweït-City, dans le Golfe, caractéristique de l'urbain mondialisé, et les territoires kurdes en Irak et en Syrie qui cherchent à se reconstruire –, nous tenterons de montrer que l'image est partie intégrante des modalités de fabrication urbaine emblématiques du Moyen-Orient contemporain, que ce soit la promotion d'une « ville nouvelle », la dissimulation d'une friche ou d'une opération de destruction ou encore la reconstruction post-conflit. Les affiches surdimensionnées sont alors parfois plus riches d'enseignements sur les recompositions des systèmes politiques et sociaux à l'œuvre que sur les seuls projets qui y sont représentés.

MOTS CLÉS

Imagerie urbanistique, monde arabe, projets urbains, spéculation, reconstruction

ABSTRACT

Urban images presented on billboards characterising land speculation are the starting point of a reflection on tensions between projected city and perceived city in the Middle East. This presentation suggests an inner look on these images. While geography studies the processes from which they are derived, photography analyses their traces. Starting from two different kinds of cases – a Gulf city (Kuwait-City) characteristic of the urban globalisation, and the Kurdish territories in Iraq and Syria –, we expect to show that the imagery is now an integral element of the urbanisation processes that are emblematic of contemporary Middle-East: promoting a “new city”, hiding a wasteland or a demolition area, launching strategies of reconstruction after a conflict, etc. Those images are then often more instructive on the social and political reconfigurations than on the projects themselves...

KEYWORDS

Urban images, Arab world, Urban projects, Speculation, Reconstruction

INTRODUCTION

Le monde arabe contemporain connaît un phénomène observable dans toutes les grandes agglomérations : la prolifération des images de projets architecturaux et urbains, affichées en grand format devant les chantiers prévus ou en cours, mais aussi partout ailleurs dans les villes, notamment où la spéculation immobilière est à l'œuvre. Ces images sont presque systématiquement le produit d'un travail de création sur des logiciels de dessin 3D, permettant des résultats à la fois très réalistes, que l'on pourrait confondre avec la photographie d'un endroit réel, et très artificiels (surfaces lisses, parterres immaculés, végétation sans défaut,

usagers géométriquement répartis dans l'espace, etc.).

Dans les pays du Golfe, elles y sont particulièrement emblématiques, car probablement plus nombreuses que dans d'autres pays, plus gigantesques (souvent bien au-delà du traditionnel « quatre par trois ») et représentant des projets plus délurés encore qu'ailleurs (Schmid, 2009 ; Elsheshtawy, 2010 ; Kanna, 2011). Dans le reste du Moyen-Orient, si les projets sont généralement moins démesurés du fait de financements limités, ils sont souvent porteurs d'intérêts politiques et économiques cachés : clientélisme et enrichissement, remplacement de populations, contrôle du territoire. L'image alors promue est parfois celle d'un ordre nouveau ou d'un pouvoir protecteur ; la production iconographique présente dans les quartiers ciblés par de tels projets est là pour l'appuyer.

En croisant les approches de la géographie sociale et de la photographie et en comparant le cas de Koweït-City à celui du Kurdistan irakien et syrien, nous tenterons de montrer que l'image préside aux modalités de fabrication urbaine aujourd'hui les plus exacerbées dans le monde arabe (promotion d'une ville nouvelle, dissimulation d'une friche, reconstruction d'un quartier, etc.). Avec son support le plus répandu – le panneau métallique surdimensionné (fig.1) –, l'image ne montre pas seulement la ville ; elle *est* la ville.

Figure 1. Panneau publicitaire « habité » sur la rocade du Caire (Manuel Benchetrit, 2017)



1. INTENTIONALITÉS ET LIEUX DE L'IMAGERIE URBANISTIQUE

Le premier objectif sera de mieux cerner les intentions à l'origine de ces images. Que veulent-elles nous montrer ? Révélant avant tout le pouvoir des organes de communication des promoteurs immobiliers (Kanna, 2011), la multiplication de ces images vise en outre aujourd'hui à relativiser les effets de la guerre, de la crise financière (Montagne, 2013) – laquelle avait engendré le gel d'un certain nombre de projets –, ou encore à véhiculer une image des villes, celles du Golfe notamment, comme productrices avant-gardistes de territoires de la mondialisation (Lavergne, 2009). Mais dans quelles mesures certaines images caduques et décrépises qui pullulent de Rabat à Koweït-City ne dessinent-elles pas les limites d'un modèle d'urbanisation d'inspiration néolibérale fondé principalement sur le grand projet urbain privé (Stadnicki, 2012) ?

Deuxièmement, on s'intéressera aux lieux dans lesquels sont édifiés les grands panneaux d'affichage. Soit ces derniers, vastes chantiers, sont en rapport direct avec l'image affichée et l'on pourra alors observer l'état d'avancement des travaux, constater les éventuels retards de livraison, les inachèvements et les imprévus. Soit le lieu d'affichage est sans rapport direct avec le site du projet – stratégie fréquente –, et l'on s'intéressera alors aux caractéristiques de ces espaces-vitrines et à ce qui y est accentué ou au contraire « invisibilisé » par le marketing urbain (espace « traumatique », marge urbaine, friche, *no man's land*, camp de travailleurs, etc.).

2. LES IMAGES DE LA (DÉ)CONSTRUCTION URBAINE DANS LE GOLFE (LE CAS DE KOWEÏT CITY)

L'intérêt pour les villes du Golfe, qu'il soit informatif (journalistique/scientifique) ou artistique (photographie, vidéo...), suscite souvent un point de vue principalement externe, polarisé et particulariste (Beaugrand *et al.*, 2013) : images de projets urbains faisant preuve d'un gigantisme qui « n'aurait pas appris de Las Vegas », mires fascinées sur les skylines, ou enquêtes frontales sur l'esclavagisme moderne. Cette communication propose plutôt un regard interne, par les interstices et sans jugement *a priori*. Le croisement des points de vue géographique et photographique observe la détérioration des images qui évoque l'obsolescence des modèles, ou les changements qui surviennent sur ces images rutilantes se flétrissant au fil du temps. Comme un épiderme du corps urbain, l'objet-promesse devient l'objet-trace d'une promesse ancienne, mais peut-être aussi le présage d'un renouveau qui n'ignore plus la richesse humaine et les vitalités créatrices de la ville.

Figure 2. Lambeaux d'affiches du projet Hessah Al-Mubarak District, avant lancement des travaux, centre de Koweït-City (Manuel Benchetrit, 2017)



Concrètement, l'inventaire des prises de vue des dispositifs faisant la publicité de projets urbains offre une vision en contrechamp des stratégies de développement urbanistique et architectural au Koweït. Ainsi, pour certains sites, l'affichage publicitaire est maintenu malgré l'atavisme, voire l'abandon des projets ; les images publicitaires obsolètes peuvent alors être considérées comme un symptôme de la crise spéculative qui témoigne des excès du néolibéralisme (fig. 2). Sur d'autres sites en revanche, les projets semblent voir le jour en l'absence de toute campagne publicitaire préalable. Les enquêtes qualitatives, réalisées

parallèlement à l'inventaire photographique, révèlent en effet que les logiques de production et d'affichage de la publicité ne sont pas systématiquement liées à celles des acteurs en charge du développement urbain.

3. LES IMAGES DE LA RECONSTRUCTION URBAINE DANS LE MOYEN-ORIENT EN GUERRE (LE CAS DU KURDISTAN D'IRAK ET DU KURDISTAN SYRIEN)

La deuxième étude de cas s'intéressera à des territoires du Moyen-Orient concernés plus ou moins récemment par les conflits armés. Dans les villes des Kurdistan irakien et syrien, la production d'images répond aussi, et ce durant un temps éphémère, à des représentations fabriquées et véhiculées par les médias (la « ville martyr », la « ville rebelle », la « ville assiégée ») avant de céder la place à l'oubli médiatique. C'est dans ce temps plus long du post-conflit que l'image de la ville tente alors d'être remaniée pour redevenir un lieu d'attraction pour les investisseurs (parfois d'ailleurs issus des pays du Golfe) et les acteurs impliqués dans la reconstruction des quartiers démolis. À leur tour, ils auront en charge de produire, sur les espaces laissés libres par les cicatrices des guerres, une nouvelle image de la ville à travers des projets urbains qui devront promouvoir de nouvelles valeurs pour l'avenir.

Figure 3. Affichage sur écran géant du projet Empire, périphérie d'Erbil (Cyril Roussel, 2015)



Le rêve de construction, d'échafaudage, le rêve représenté en image, l'image qui encourage le rêve capitaliste d'édifices gigantesques, d'architectures mégalomanes, mais aussi tout simplement, l'imagerie manipulant le penchant naturel de possession, de désir de sédentarité, d'installation d'un foyer, sont aujourd'hui bien ancrés dans les cultures urbaines contemporaines. Et les images de projets urbains en sont particulièrement représentatives. Par ailleurs, les traces du temps, l'empreinte de l'érosion sur ces images, interpellent. Curieusement, ces phénomènes naturels, voire organiques, résonnent à l'unisson avec les idées de péremption avant la lettre, d'obsolescence programmée, de prédominance de la représentation sur le réel, de la promesse publicitaire sur les résultats effectifs des produits mis en avant et qui sont, à double sens, le signe du temps : le temps qui passe, le temps du consumérisme et de la vanité. Mais il peut s'agir aussi de l'image d'une paix retrouvée où le désir de sécurité est prédominant (Roussel, 2015) : jouer avec l'image de la ville détruite comme un rappel

permanent de ce qui s'est passé, jouer sur les images de la « ville martyrisée » vs la « ville reconstruite », c'est aussi rappeler aux populations revenues y vivre la présence de celui qui protège (État, proto-État, milices, etc., cf. fig. 3). Retrouver des conditions d'hébergement convenables, vivre un autre soi rassurant mais aussi recevoir un salaire pour pouvoir de nouveau consommer, constituent généralement les bases d'un retour à la normale. Dans les projets urbains de reconstruction, dans certaines villes du Kurdistan irakien par exemple, cet « entre soi » est généralement mis en avant de manière plus ou moins implicite.

RÉFÉRENCES

- Beaugrand C., Le Renard A., Stadnicki R., 2013, « Au-delà de la skyline : des villes en transformation dans la péninsule arabique », *Arabian Humanities*, n° 2 [en ligne : journals.openedition.org/cy/2636].
- Elisheshtawy Y., 2010, *Dubai: behind an urban spectacle*, London, Routledge.
- Kanna A., 2011, *Dubai, the City as Corporation*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Lavergne M., 2009, « Dubaï, utile ou futile ? Portrait d'une ville rêvée à l'heure de la crise », *Hérodote*, n° 133, p. 32-57.
- Marchal R., 2001, *Doubaï : cité globale*, Paris, CNRS éd.
- Montagne C., 2013, « Le renforcement du modèle de développement urbain de Dubaï après la crise. À la recherche des signes de la crise dans la ville de Dubaï », *Urbanités*, n° 2 [en ligne : www.revue-urbanites.fr/le-renforcement-du-modele-de-developpement-urbain-de-dubai-apres-la-crise].
- Roussel C., 2015, « Les Kurdes de Syrie et le projet du Rojava : rêve éphémère ou espoir durable ? », *Maghreb-Machrek*, n° 222, p. 75-97
- Schmid H., 2009, *Economy of Fascination, Dubai and Las Vegas as Themed Urban Landscapes*, Berlin, Gebrüder Borntraeger.
- Stadnicki R., 2012, « Enquête géophotographique aux marges des villes du Golfe, ou comment dépasser la critique », *Carnets de géographes*, n° 4 [en ligne : journals.openedition.org/cdg/1006].

LES AUTEURS

Cyril Roussel
Université de Poitiers – Migrinter
cyrille.roussel@univ-poitiers.fr

Roman Stadnicki
Université de Tours – Citeres
roman.stadnicki@univ-tours.fr

Session 9

La territorialité et l'Union européenne. Représentation et perception des territoires au sein de l'Union européenne

Co-porteur.e.s : Lydia LEBON (IRENEE) & Sylvia CALMES-BRUNET (CUREJ)

La représentation peut être définie comme « l'action de mettre devant les yeux » ou encore comme « la traduction concrète, matérielle » ; en droit, la représentation peut revêtir différentes acceptions. Dans le cadre de l'Union européenne l'analyse est encore plus ambiguë : l'Union est en soi un cadre de référence transdisciplinaire.

Divers axes de réflexion peuvent être envisagés.

Un premier axe peut concerner la représentation institutionnelle et matérielle des territoires. L'analyse juridique ou de science politique pourrait se concentrer sur l'aspect institutionnel qui concerne les organes de représentation des territoires. La représentation peut aussi être analysée dans une approche sociologique : l'idée serait alors de ne pas étudier le territoire comme un objet déconnecté des populations qui y résident. La représentation des territoires sous cet angle évoque alors la notion de perception du territoire. Par exemple, la situation migratoire que connaît l'Union européenne depuis quelques années est à première vue perçue de manière négative. Mais la question se pose de savoir si une planification réfléchie des dynamiques d'implantation des migrants sur le territoire ne peut pas devenir une occasion pour revitaliser des territoires fragiles. L'aspect matériel de la représentation des territoires implique de s'intéresser aux outils de contrôle de la territorialisation des politiques européennes. Les politiques à impact territorial ont été identifiées et elles sont nombreuses, comme par exemple la politique environnementale, la politique des transports, la politique de cohésion mais également la politique de voisinage.

Un second axe peut porter sur la représentation sociologique du territoire et la représentation conceptuelle des territoires (on pense au numérique qui relativise le lien avec le territoire). L'analyse pourrait inclure la restructuration territoriale que s'apprête à connaître l'Union européenne (Brexit), ce qui entraîne des réflexions géopolitiques et sociologiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

- Alland D., 1986, « Les représentations de l'espace en droit international public », *ADP*, p. 163 et s.
- Badie B., 1995, *La fin des territoires*, Paris, Fayard.
- Collectif, *Outre-Terre*, vol. 49, n° 4.
- Di Meo G., 2004, « Pour une approche compréhensive et complexe des objets géographiques », *Cahier géographique*, n° 5, p. 101 et s.
- Fargion V. et al., 2006, « Européanisation et représentation territoriale en Italie », *Pôle Sud*, 24(1), p. 99-120.
- Lebon L., 2015, *La territorialité et l'Union européenne – Approches de droit public*, Bruxelles, Bruylant.
- Lévy J., 2016, « A Cartographic Turn », in *Mapping and the Spatial Challenge in Social Sciences*, EPFL Press, coll. « Urbanism ».
- Marti G., 2015, « Territoire(s) et Union européenne », *Civitas Europa*, 2015/2, n° 35.
- Mathias P., 2007, « The last frontier ? L'Internet au-delà de tout territoire », *Cités*, 31(3), p. 93-103.
- Salerno R., Piga B. (dir.), 2017, *Urban Design and Representation. A Multidisciplinary and Multisensory Approach*, Springer International Publishing.

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- Sylvain KAHN (IEP Paris – Géographie-cités), Yann RICHARD (Université Paris 1 – Prodig) – L'impossible représentation du territoire de l'Union européenne
- Andreas FALUDI (Delft University of Technology, Pays-Bas) – Beyond Territorialism: Europe as an Archipelago
- Perrine DUMAS (LISA & CUREJ) – L'espace Schengen : quelle représentation extérieure ?
- Claude GRASLAND (Université Paris Diderot – Géographie-cités & CIST) – Poids, puissance et représentation des États dans les instances internationales. Le cas de l'Union européenne (1992-2022)

L'impossible représentation du territoire de l'Union européenne

AUTEURS

Sylvain KAHN, Yann RICHARD

RÉSUMÉ

Les fragilités de l'Union européenne sont liées entre autres au fait qu'elle n'est pas un référent identitaire immédiat pour les citoyens européens. C'est un problème crucial car la relance de l'intégration européenne ne peut passer que par la capacité des Européens à s'appropriier le phénomène communautaire. On fait ici deux hypothèses. La fragilité de l'UE est constitutive de la manière dont son territoire se construit. L'UE ne peut pas être un objet de représentation commune. Après avoir montré que la territorialité de l'UE est ambiguë, on la définit comme un type particulier de construction politique où le rapport entre territoire et souveraineté est peu explicite, en vertu d'un mécanisme de mutualisation complexe. Enfin, on explique que les Européens ne sont pas en mesure de produire un référent territorial commun car l'UE est précisément une combinaison hybride de plusieurs régimes de territorialité qu'il est difficile de saisir dans une représentation englobante.

MOTS CLÉS

Union européenne, territoire, représentation, mutualisation, régime de territorialité

ABSTRACT

The weaknesses of the European Union are partially linked to the fact that it has not become a referent identity for European citizens. This is a crucial issue because the revival of European integration could precisely be based on the ability of Europeans to take ownership over the European construction. We base our communication on two hypotheses. The weakness of the EU is constitutive of the building process of its territory. The EU cannot be an object of social representation shared by all European citizens. After demonstrating EU territoriality is ambiguous, we define it as a particular type of political construction where the relationship between territory and sovereignty is not explicit, because of pooling mechanisms. Finally, we show that Europeans are not able to produce a common territorial reference because EU is a hybrid combination of several regimes of territoriality that are difficult to capture in a bounding representation.

KEYWORDS

European Union, Territory, Representation, Pooling mechanism, Regimes of territoriality

INTRODUCTION

Le projet communautaire européen d'intégration régionale est en crise. Ses fragilités ont été crûment révélées par des chocs récents. Cela tient en partie du fait que ce projet d'intégration n'est pas approprié par les citoyens européens. La région UE n'existe pas encore complètement au sens d'organisation régionale et de société régionale produite par cette organisation (Hettne & Söderbaum, 2006). Le processus est en cours, mais il n'a pas cristallisé. Si une telle société existait, les citoyens européens s'en reconnaîtraient en grande majorité comme membres et partageraient des représentations communes. La tendance actuelle à la création d'une société européenne est incomplète. D'après les eurobaromètres, par exemple, la proportion de citoyens qui se reconnaissent comme membres de la société européenne est

significative, mais hétérogène. Ce problème est crucial car la relance européenne passera sans doute par une plus grande appropriation collective du projet européen.

La construction du territoire communautaire européen pourrait être un pilier de cette appropriation car de nombreux auteurs ont montré que le territoire produit par une société était un champ symbolique qui vient fonder ou raffermir le sentiment d'identité collective des hommes qui l'occupent. Un groupe ne peut devenir conscient de lui-même sans s'appuyer sur certaines formes visibles de l'espace et le territoire en est une. Or l'UE ne pourrait être appropriée pleinement par les citoyens européens dans leur ensemble comme un référent commun qu'en devenant un objet de représentation collective, ce qui suppose entre autres que le territoire communautaire soit un objet de connaissance et de représentation partagé.

Dans cette communication, on explore deux hypothèses : 1) la fragilité de l'UE est constitutive de la manière dont elle est construite comme territoire au jour le jour, c'est-à-dire que plus elle se construit plus il est difficile de se l'approprier comme un référent commun ; 2) l'UE est un territoire qui ne peut pas être un objet de représentation commune, ce qui rend le projet communautaire d'autant plus difficile à approprier.

Dans une première partie, on montre que la territorialité de l'UE est ambiguë. Dans une deuxième partie, on définit l'UE comme un type particulier de construction politique où le rapport entre territoire et souveraineté est très atypique et pas toujours lisible, car il est adossé à un mécanisme de mutualisation complexe. Dans un troisième temps, on souligne que les Européens ne sont pas encore en mesure de produire un référent territorial commun car l'UE est précisément une combinaison (ou un tissage) sui generis hybride de plusieurs régimes de territorialité qu'il est difficile de saisir dans une représentation englobante.

1. L'UNION EUROPÉENNE : UN TERRITOIRE PROBLÉMATIQUE, UNE TERRITORIALITÉ AMBIGÜE

Certains observateurs sont tentés de dire que l'UE n'est pas un territoire, qu'il n'y a pas de souveraineté politique européenne au sens classique. Même si l'UE est dotée d'institutions supranationales, il n'existe pas de gouvernement communautaire qui serait l'expression d'une société politique européenne comme dans un État-nation. Il ne peut donc pas y avoir de territoire politique européen au sens classique de champ délimité d'exercice d'un pouvoir légitime possédant le monopole de la souveraineté régaliennne. D'ailleurs, officiellement, le projet européen est un projet territorial qui ne dit pas son nom : le mot territoire n'apparaît quasiment jamais dans les traités et ceux-ci ne définissent pas l'extension de l'UE *a priori*. On peut affirmer que le projet communautaire est *a-frontalier* : cela pose problème si l'on associe l'idée de limite à la notion de territoire, l'appropriation supposant toujours une limite.

Il existe toutefois un territoire européen dans une certaine mesure. Des politiques d'aménagement du territoire sont mises en œuvre dans l'UE. Elles suivent des réglementations et visent des objectifs (intégration, cohésion et coopération territoriales par exemple) qui sont définis en commun, dans le cadre de compétences partagées qui ont pour effet de surimposer une logique européenne communautaire à la logique des États-nations. Cela revient à dire que les Européens fabriquent ensemble du territoire, en faisant apparaître peu à peu une réalité territoriale qui est plus que la somme des territoires des pays membres.

Le rapport de l'UE avec le principe territorial est problématique. Sa territorialité présente des

différences notables par rapport à celle de l'État (Mamadouh, 2001) et le territoire a une place ambiguë dans l'intégration européenne (Bialasiewicz & Elden, 2005). Le mot « territoire » est employé ici et là dans les textes européens, mais il n'apparaît pas dans le traité de Lisbonne. Les textes communautaires font en général usage de mots tels que « aire » ou « espace », moins connotés. La territorialité de l'UE n'est donc pas affichée. Il existe aussi une tension entre le fait de ne pas afficher l'idée de territoire et la mise en œuvre de politiques qui relèvent néanmoins d'une *hard territoriality* (gestion des flux migratoires) passant par des pratiques territoriales au sens classique (surveillance des frontières), comme le relève aussi Teresa Pullano (2009). On devient citoyen européen uniquement à travers la possession de la nationalité d'un des pays membres... En fin de compte, l'ambiguïté réside dans ce qu'elle appelle une combinaison de *soft* et de *hard territoriality*.

L'ambiguïté réside aussi dans le déploiement spatial de la construction communautaire. L'UE est avant tout un ensemble de politiques déployées dans des portions d'espaces qui ne se superposent pas et ne correspondent d'ailleurs pas aux territoires additionnés des pays membres. En interne, c'est ce qu'on appelle la différenciation. En externe, certaines politiques, normes et réglementations européennes sont déjà appliquées en dehors de l'espace communautaire *stricto sensu*, ce qui revient à incorporer des territoires de pays tiers dans le dispositif régional européen. Cela rend les contours du territoire de l'UE flous et difficiles à saisir dans une représentation.

2. LE RAPPORT PEU EXPLICITE ENTRE TERRITOIRE ET SOUVERAINETÉ

La recherche sur l'UE accorde une place importante à la complexité de la gouvernance européenne, notamment à travers l'observation de ce qu'on appelle la gouvernance multiniveaux (Marks *et al.*, 1996), qui désigne un système de négociation continue entre des autorités placées à différents niveaux territoriaux (Marks, 1993), impliquant des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans des réseaux politiques plus ou moins formalisés. Critiquant cette approche, certains travaux sont orientés vers la notion d'échelles, socialement construites donc questionnables, mais pertinentes pour la mise en œuvre de stratégies (Moore, 2008). Il est nécessaire de renouveler la conception des échelles en géographie pour rendre compte de la construction communautaire. L'UE ne serait pas une échelle qui viendrait s'ajouter aux autres dans un système hiérarchique ordonné, mais un nouveau type de configuration scalaire de gouvernance où chaque échelle est en relation plurielle avec les autres (Mamadouh & Van der Wusten, 2009). L'idée est développée également par Julian Clarke et Alun Jones qui montrent comment sont réaménagées les relations entre territoire, gouvernement et pouvoir dans ce qu'ils appellent la production des espaces (et des échelles) de la gouvernance européenne qui fait interagir des acteurs multiples (2008). Dans tous les cas, l'UE apparaît comme un système complexe et mouvant qu'il est impossible d'appréhender dans une représentation classique et traditionnelle.

Le territoire de l'UE se donne à voir dans les politiques publiques mises en œuvre dans un système complexe de juridiction à plusieurs niveaux, y compris très localement car l'essentiel de l'administration communautaire est constitué de celle des États nationaux et des États locaux. On peut donc qualifier l'empire européen de « consociatif » : dans l'UE, des communautés sociales aux territoires d'échelons divers se fédèrent ponctuellement sans nécessairement se rencontrer au moment où elles acceptent et appliquent des normes dont elles se réclament et qui ont été élaborées selon un processus supranational auquel elles n'ont pas nécessairement participé. Dans ce type de construction, la relation entre souveraineté

et territoire n'est ni fixe ni monoscalaire. Offrant plusieurs configurations possibles, elle est peu lisible.

On peut considérer que l'UE est un « auto empire » d'un type particulier, dépourvu d'un centre politique qui concentrerait le pouvoir et dominerait l'ensemble dans le cadre d'une relation dissymétrique fondée sur la domination. La mutualisation territoriale y est volontaire, dans le cadre d'un projet post-nationaliste dont l'élargissement territorial continue. Dans cet empire, chaque nation régent son territoire conjointement aux autres nations tout en participant à la production des territoires des autres États-nations membres, à travers la mise en œuvre de réglementations co-construites. Ce fonctionnement territorial mutualisé rend aléatoire la perception globale par les Européens d'un lien clair et direct entre souveraineté et territoire à l'échelle de l'UE.

3. DE LA DIFFICULTÉ À CONSTRUIRE UN RÉFÉRENT TERRITORIAL COMMUN : L'UE COMME TISSAGE HYBRIDE DE RÉGIME DE TERRITORIALITÉ

Une lecture de la construction communautaire européenne à travers le prisme unique de l'État-nation serait simple, mais cette grille de lecture serait erronée car le système européen est plus complexe. D'ailleurs, la géographie politique et la géohistoire invitent à une démythification de l'État-nation dans la territorialité de l'UE (Kahn, 2014) : la domination de la forme stato-nationale canonique est brève et les types d'États-nations sont nombreux.

La géohistoire montre que l'Europe combine en réalité plusieurs régimes de territorialité : l'impérialité, l'État-nationité, l'État localité et la réticularité, chacun de ces régimes se déclinant sous des formes variées. Les sociétés européennes combinent différentes cultures territoriales qui renvoient à ces quatre régimes déclinés. La territorialité de l'UE est donc un tissage de ces régimes hérités qui demeurent vivants, qu'elle ne met pas en concurrence et dont elle tire parti dans la fabrique de son territoire. Cela accrédite l'idée que le territoire de l'UE est une construction hybride, inédite et dynamique.

Le tissage complexe de ces quatre régimes de territorialité pose problème. Tout en donnant une incontestable souplesse à l'ensemble communautaire européen en n'imposant pas un modèle unique qui causerait des blocages, ce dispositif le rend précisément difficile à approprier par le biais de représentations territoriales simples. De plus, on observe une prédominance traditionnelle d'un ou deux régimes de territorialité dans chaque pays membre de l'UE (Kahn, 2017). Cela rend d'autant plus malaisée une convergence des sociétés européennes vers un régime qui pourrait devenir un référent partagé saisi dans une représentation commune.

CONCLUSION

Au total, on peut se demander si le territoire n'est pas le grand impensé de la construction européenne. Alors que les Européens le fabriquent chaque jour, ce territoire n'est pas perçu et encore moins représenté. Comme si un fait accompli territorial prenait forme pour se révéler plus tard aux citoyens européens.

RÉFÉRENCES

- Clark J., Jones A., 2008, « The Spatialities of Europeanisation: Territory, Government and Power in Europe », *Transaction of the Institute of British Geographers*, 3(3), p. 300-318.
- Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.

- Hettne B., Söderbaum F., 1998, « The New Regionalism Approach », *Politeia*, 17(3), p. 6-22.
- Hettne B., Söderbaum F., 2006, « Theorizing the Rise of Regionness », *New Political Economy*, 5(3), p. 457-474.
- Kahn S., 2014, « L'État-nation comme mythe territorial de la construction européenne », *L'Espace géographique*, 43(3), p. 240-250.
- Kahn S., 2017, *La territorialité de l'Union européenne. Géohistoire du territoire de la construction européenne*, thèse de doctorat en géographie sous la direction de Ch. Grataloup, Université Paris Diderot.
- Mamadouh V., 2001, « The territoriality of the European integration and the territorial features of the European Union: the first 50 years », *TESG*, 92(4), p. 420-436.
- Marks G., 1993, « Structural policy and multi-level governance in the EC », in A.W. Cafruny et G.G. Rosenthal (dir.), *The State of the European Community*, vol. 2, Boulder, Lynne Rienner.
- Marks G., Hooghe L., Blank K., 1996, « European integration from the 1980s: State-centric versus multi-level governance », *Journal of Common Market Studies*, 34(3), p. 341-378.
- Moore A., 2008, « Rethinking scale as a geographical category: from analysis to practice », *Progress in Human Geography*, 32(2), p. 203-225.
- Pullano T., 2009, *The Evolving Category of Territory: From the Modern State to the European Union*, Columbia University, GARNET Working Paper n° 64/09.

LES AUTEURS

Sylvain Kahn
IEP Paris – Géographie-cités
sylvain.kahn@sciencespo.fr

Yann Richard
Université Paris 1 – Prodig
yann.richard@univ-paris1.fr

Beyond Territorialism: Europe as an Archipelago

AUTHOR

Andreas FALUDI

ABSTRACT

Under territorialism (Scholten, 2000), space is divided into territories over which states exercise territoriality (Sack, 1968). What territoriality the European Union (EU) exercises depends on whether it is intergovernmental or supranational. In either case, the representation of its territories is based on the map of member states. Under the intergovernmental view, their borders will be prominently present. A supranational representation might not even feature internal borders. The real challenge is to figure out how to represent territories under alternative views of the EU. Recognising that traditional statehood is breaking down –that we experience “the end of territories” (Badie, 1995)– such views see the EU as an “unusual polity” (Nugent, 2010). Of such views, the one of the EU as a “neo-medieval empire” (Zielonka, 2014) particularly challenges notions of the spatial representation of its territories. I propose to represent states as islands in a sea of overlapping functional relations.

KEYWORDS

Territorialism, Territoriality, Neo-medievalism

RÉSUMÉ

Sous le territorialisme (Scholten, 2000), l'espace est divisé en territoires sur lesquels les États exercent leur territorialité (Sack, 1968). La territorialité de l'Union européenne (UE) dépend de son statut, inter-gouvernemental ou supra-national. Dans les deux cas, la représentation de ses territoires se fonde sur la carte de ses États membres. Sous l'angle inter-gouvernemental, leurs frontières seront bien en vue. À l'opposé, une représentation supra-nationale ne fera peut-être même pas apparaître ses frontières internes. Le défi consiste à déterminer comment représenter les territoires de l'UE de façon alternative. Si l'on reconnaît que l'État-nation se fracture – que nous faisons l'expérience de « la fin des territoires » (Badie, 1995) – ces vues verront l'UE comme une entité politique inhabituelle (Nugent, 2010). Dans ce cas, la représentation de l'UE comme « empire néo-médiéval » (Zielonka, 2014) questionne plus particulièrement les notions de représentations spatiales des territoires. Je propose de représenter les États comme des îles dans une mer où se chevauchent des relations fonctionnelles.

MOTS CLÉS

Territorialisme, territorialité, néo-médiévalisme

1. TERRITORIALISM, THE STATE AND THE EUROPEAN UNION

Scholte (2000: 46) argues that the “proliferation and spread of suprateritorial [...] connections brings an end to what could be called ‘territorialism’, that is, a situation where social geography is entirely territorial”. However, he continues, territory no longer constitutes the whole of our geography, a view which has far-reaching significance for what is called territorialism. After all, the latter “implies that macro social space is wholly organised in terms of units such as districts, towns, provinces, countries and regions. In times of statist territorialism more particularly, countries have held pride of place above the other kinds of territorial realms” (*ibid.*: 47). Under state territorialism so defined, space is divided into territories over which one each exercises territoriality. Sack (1968: 19) defines territoriality as “the attempt [...] to affect,

influence, or control people, phenomena, and relationships, by delimiting and asserting control over a geographical area”.

Meaning that the state is geographically based and bound, territoriality is one of the essential elements of statehood. Nugent (2010: 421) adds two others: *Sovereignty*, meaning that the state is above all other associations and groups within its geographic area and that its jurisdiction extends to the whole population of the area, and *legitimacy*, meaning that the authority of the state is widely recognised, both internally and externally. The latter refers to international relations theory recognising the state’s monopoly of governance, both as regards public decision-making as well as enforcement. However, under European integration, these characteristics of a state come under scrutiny. The focus here is on territoriality. Does the European Union exercise at least some of territoriality?

The answer depends on whether the Union is considered as an intergovernmental or a supranational formation. If intergovernmental, then territoriality would seem to be exclusively for member states. In fact, the Union might not be considered to have a territory at all; only member states would.

By definition, it being supranational would mean that the state’s monopoly of governance is broken. Elements of public decision-making as well as enforcement of territorial control shift to the level of the Union. The Union would thus have a territory of its own.

In either case, the representation of the European Union territory –or what goes for it– would feature the map of member states. Under the intergovernmental view, giving primacy to member states, their borders would be prominently present. Taken to its logical conclusion, a supranational representation might not even feature internal borders. After all, the European Union would be considered to have legal personality of its own.

2. TRANSCENDING TRADITIONAL STATEHOOD

The real challenge is to figure out how to represent the territories of the European Union under alternative views, neither intergovernmental nor supranational, which do exist. Nugent accepts that the situation is changing, requiring such alternative views: “[The] realities of traditional statehood are breaking down in the modern world, most particularly under the pressures of international interdependence. So, for example, no modern state can now be regarded as being fully sovereign in a de facto sense, and the EU member states cannot even claim that they are fully sovereign in the de jure sense” (2010: 421-422). Recognising that traditional statehood is breaking down –that we experience “the end of territories” (Badie, 1995)– such views see the EU as an “unusual polity” (*ibid.*: 437). Of such views of the EU as a “neo-medieval empire” (Zielonka, 2014) particularly challenges notions of the spatial representation of its territories. Zielonka himself is less concerned with space. Referring to the present, he invokes Barbara Tuchman when she writes about situations in which nations going to war as the “march of folly”. Every attempt to make the Union a proper federation would thus be counterproductive. The strategy should rather be one of “creating more ‘Europes’ and not more Europe, meaning a single integrated continent” (*ibid.*: 48) The Union itself will survive, if at all, only in a weakened form. Cities, regions and non-governmental organisations will become stronger, making state borders fuzzier, thereby even further dividing loyalties. Invoking Saskia Sassen, Zielonka sees agglomerations and “global cities” filling the political and administrative vacuum left from the loss of power at national level. “Modern cities operate transnationally

through a variety of trans-border networks, often ignoring traditional interstate diplomacy. Their inhabitants are also transnational.... They are actors from a different, super-modern universe" (*ibid.*: 90). In fact, they sometimes work like the medieval Hanseatic League.

Zielonka envisages such diverse and decentralised networks, for instance for transport, energy, migration, tourism and sport. These could prove to be more effective and efficient than any attempt to bring all of them under one jurisdiction.

Importantly, he nowhere suggests a return to the rule of nation states. National sovereignty is meaningful only where national borders coincide with market transaction fringes, military frontiers and migration trails. Relying on the revival of the nation state is thus not the answer; networks are. Rather, instead of a return to a "Westphalian" order based on the recognition of state sovereignty, Zielonka foresees a new medieval order. What this means is the exercise of authorities resembling the medieval mode, with divided sovereignty, differentiated arrangements and multiple identities. Rather than continuing to rely on fixed and hard borderlines, the future will bring fuzzy borders. Rather than central redistribution, there will be several types of solidarity. Rather than imposing rules, the future is one of bargaining, flexible arrangements and incentives. It is in this respect, and only in this, that Zielonka invokes the Middle Ages as a model.

3. REPRESENTING THE NEO-MEDIEVAL EMPIRE

How to represent this spatially? To start with, I propose to represent states as islands. Taking account of the international dependences addressed by Nugent and Zielonka, we can conceptualise the islands as forming an archipelago. The surrounding sea are the overlapping functional relations. That this is so should have implications on how states perceive themselves. A discourse of frontiers as barriers, to be crossed only at the pleasure of responsible authorities no longer fits. Islands must interact with the seas lapping their shores. Those seas form endless fields of opportunities to which the Freedom of the Seas guarantees seafarers access.

Indeed, Europe deserves better than being forced into the straightjacket of thinking of states and of their territories only in terms of containers. Europe as an archipelago comes down to viewing the space of the Union differently. It is the same with spatial planning. It may concern whether the islanders succeed in developing their lands purposefully and in integrated fashion. Importantly though, planning would also be about them managing their relations with the surrounding sea and with the other islands, including those far behind the horizon. Indeed, the sea forms an endless field of opportunity, certainly for the more daring seafarers.

Perhaps an even starker metaphor would be to represent states, not as islands but as ice floats. Sometimes, ice floats coalesce into larger ones. In the fullness of time, some disappear as, indeed, states disappear. There is nothing eternal about them. States are historic constructs and as such can be undone. However, for as long as they last, which, depending on their makeup, can be long, they provide a base.

To pursue yet another line of thought, maybe, we should see Europe as a cloud. The institutions of the Union do not fit into a box, not even a large one. The spaces they cover overlap, creating an apparently disorderly pattern: the Union itself; the European Economic Area; the Schengen Area including amongst others Switzerland; the Euro zone, but note that non-members Montenegro and Kosovo and mini-states not otherwise involved like the Vatican also

use the euro. There is also the Customs Union including Turkey. Likewise, some Cooperation Areas under INTERREG transcend EU's external borders, and so do macro-regions. In addition, there is the EU's Neighbourhood Policy, Maritime Spatial Planning and the Mediterranean Union. There are also various association treaties and the relation with African countries under the so-called Lomé Accord and, not to forget, French, and thus EU territories in the Caribbean, the Indian Ocean and the Pacific, including the tiny Island Europa in the Madagascar Channel. A cloud indeed.

4. CHALLENGING PLANNERS

Whichever metaphor one wishes to pursue, the planners' calling is to conceptualise spatial or territorial relations fitting the space of the Union as it really is, and not what territorialism tells it should be like. As metaphors, the archipelago, the Arctic sea with ice floats on it and the cloud, all conjure up a –realistic– picture of the very complexity, not to say disorderliness with which, in so doing, they have to cope. However, there is no more order to be had in today's and tomorrow's world. Attempt to impose one overall order will end in failure. What planners can do, however, is proposing strategic spatial visions to help coping with the interrelations between the constitutive elements of the Union and, since the Union is not a finished product, it means to prepare for change. Indeed, just as the shape of clouds is fluid, so is the EU: It is, and remains, in flux. At best, planning can help with rendering the process smoother. As, indeed, with Zielonka's neo-medieval vision of Europe, this sceptical view of their role may be disturbing, not in the last instance for planners with their love for order. Coping with permanent disorderliness stretches the imagination and ability to cope. So do all the challenges that Europe faces.

REFERENCES

- Badie B., 1995, *La fin des territoires*, Paris, Fayard.
Nugent N., 2010, *The Government and Politics of the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan [7th ed.].
Sack R.D., 1986, *Human Territoriality: Its Theory and History*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.
Scholte J.A., 2000, *Globalization: A Critical Introduction*, London, Macmillan Press.
Zielonka J., 2014, *Is the EU Doomed?*, Cambridge, Polity Press.

THE AUTHOR

Andreas Faludi
Delft University of Technology
a.k.f.faludi@tudelft.nl

L'espace Schengen : quelle représentation extérieure ?

AUTEURE

Perrine DUMAS

RÉSUMÉ

Vis-à-vis des États tiers, l'espace Schengen peut légitimement être perçu comme un espace unifié, puisque les contrôles aux frontières intérieures y ont été abolis à la suite de l'adoption de règles communes en matière migratoire. Néanmoins, la représentation institutionnelle de cet espace est assurée par les consulats des États membres qui, bien qu'intégrés dans l'espace commun, continuent largement de gérer leur service des visas de manière individuelle. La coopération, tant en matière de traitement des demandes que de leur réception, reste ainsi limitée. Au niveau matériel, des critères communs en matière de délivrance des visas existent, mais ils restent cependant insuffisamment harmonisés. Outre que les États membres disposent d'une large marge d'appréciation en matière de délivrance des visas uniformes, ils conservent la possibilité de délivrer des visas Schengen dont la validité territoriale est limitée à leur territoire. Dès lors, l'unité normative, qui est censée précéder l'unité territoriale, fait défaut et l'espace Schengen peut difficilement être qualifié d'espace unifié.

MOTS CLÉS

Espace Schengen, visas, représentation diplomatique, coopération, harmonisation

ABSTRACT

With regard to third countries, the Schengen area can legitimately be seen as a unified area, since internal border controls have been abolished following the adoption of common rules on migration. Nevertheless, the institutional representation of this area is ensured by the Member States' consulates which, although integrated into the common area, still largely manage their visa services on an individual basis. Cooperation in both processing and receiving applications remains limited. At the material level, common criteria for issuing visas exist. However, these remain insufficiently harmonised. In addition to Member States having a wide margin of discretion in issuing uniform visas, they retain the possibility of issuing visas with territorial validity (ie. limited to their territory). As a result, normative unity, which is supposed to precede territorial unity, is lacking and the Schengen area can hardly be qualified as a unified area.

KEYWORDS

Schengen area, Visas, Diplomatic representation, Cooperation, Harmonisation

INTRODUCTION

Bien qu'il ait pris corps tardivement et dans un cadre intergouvernemental, l'espace Schengen est constitutif de l'identité de l'Union européenne (UE). Il est au cœur de l'espace de liberté, de sécurité et de justice, né à l'issue du traité d'Amsterdam, qui s'y est substitué tout en maintenant les possibilités de participation différenciée à l'acquis de Schengen. Cet acquis contribue à la réalisation des objectifs de l'UE puisqu'il permet d'assurer la libre circulation des personnes dans l'espace commun, qui rassemble aujourd'hui néanmoins seulement vingt-deux des vingt-huit États membres et quatre États tiers associés. Il s'articule autour de deux séries de mesures : les premières visent à l'abolition des contrôles aux frontières intérieures, tandis que les secondes organisent le report de ces contrôles aux frontières extérieures et tendent à lutter contre l'immigration illégale. Des critères communs ont été posés en matière

de délivrance des visas et de franchissement des frontières extérieures. Vis-à-vis de l'extérieur, l'espace Schengen peut ainsi légitimement être perçu comme un espace unifié. L'objet de cette communication est d'analyser les modalités de la représentation institutionnelle et matérielle de l'espace Schengen dans les États tiers, en vue de vérifier l'hypothèse selon laquelle cet espace serait unifié d'un point de vue normatif et territorial.

Disons-le d'emblée, l'espace Schengen reste imprégné d'intergouvernementalisme, ce qui nuit à son unité. Ainsi, bien que l'accès au territoire de l'un des États membres permette, en principe, l'accès à celui des autres États membres, l'autorisation d'accès à l'espace commun n'est pas donnée par une entité commune représentant cet espace. Pourtant, depuis le traité de Lisbonne, l'UE dispose d'une représentation diplomatique propre, distincte de celles de ses États membres, assurée par le Service européen pour l'action extérieure. Ce sont néanmoins les représentations diplomatiques des États membres qui jouent le rôle de représentant de l'espace commun et non un quelconque service consulaire européen. La création d'un tel service n'est pas envisagée. La délivrance des visas reste considérée par les États comme relevant de leur souveraineté, ce qui explique leur réticence à accepter qu'une institution de l'UE joue un rôle décisionnaire en la matière et le fait que ce soient leurs représentations consulaires qui détiennent la compétence pour délivrer le visa Schengen (Boniface *et al.*, 2008).

Dès lors que ce dernier est, sauf exceptions, un visa de court séjour uniforme, c'est-à-dire qui donne accès à l'ensemble de l'espace, les consulats des États membres agissent dans un cadre commun de référence, qui peut inclure une coopération avec les consulats des autres États membres. Néanmoins, les modalités d'organisation de la délivrance des visas sont essentiellement nationales, ce qui a pour conséquence que les consulats restent davantage les vitrines de l'État auquel ils appartiennent que le frontispice de l'espace Schengen (1). Par ailleurs, si les critères communs posés en matière de délivrance des visas tendent à garantir une unité normative, nécessaire à l'unité territoriale de l'espace Schengen, ils ne sont néanmoins pas suffisants pour atteindre cet objectif (2).

1. LA REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE DE L'ESPACE : LE RÔLE DES CONSULATS DES ÉTATS MEMBRES

L'action des consulats des États membres, dans le contexte de la politique des visas de court séjour, est encadrée par des règles de compétence qui empêchent que ce document puisse être délivré à n'importe quel ressortissant de pays tiers soumis à cette obligation par n'importe quel État membre. La coopération consulaire en matière de délivrance des visas reste ainsi limitée. Elle l'est également en matière de réception des demandes de visa, alors même que le code communautaire des visas¹ (CCV) les incite à mutualiser leurs moyens en ce domaine.

1.1. La répartition des compétences entre les États membres en matière de traitement des demandes de visa : le caractère limité de la coopération consulaire

L'instruction des demandes et la délivrance des visas uniformes relèvent, en principe, de l'État qui est la destination unique ou principale du ou des voyage(s)². C'est donc l'État qui a vocation à « supporter » le séjour du demandeur sur son territoire qui est compétent pour délivrer ce document, bien que l'entrée ne doive pas nécessairement s'effectuer à ses frontières et

1 Règlement (CE) n° 810/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 établissant un code communautaire des visas (ou code des visas), JO L 243 du 15/09.09, p. 1.

2 Art. 5 § 1 a) et b) et § 2 a) du règlement (CE) n° 810/2009, précité.

qu'elle permette l'accès à l'espace Schengen pris en son ensemble.

Un mécanisme de représentation de l'État compétent existe mais il ne joue que de façon exceptionnelle : ce n'est qu'en l'absence, dans un État tiers, d'une représentation diplomatique ou consulaire de l'État compétent, que le visa uniforme peut être délivré par un État membre représentant. Pourtant, en faisant agir un État membre pour le compte d'un autre, la représentation rend indispensable l'échange d'informations et la collaboration entre les États concernés. Elle permet la synergie de moyens et favorise une coordination et une rationalisation de l'implantation des services chargés de l'examen des demandes de visa. Elle constitue une modalité d'organisation et de coopération entre les États Schengen adaptée à la gestion de l'espace, mais elle reste insuffisamment employée, en dépit de l'article 5, paragraphe 4, du CCV, qui dispose que les États « coopèrent » lorsque l'État compétent n'est pas présent ou représenté dans le pays tiers où le demandeur introduit sa demande. Dans un tel cas, la coopération permet, en effet, d'améliorer tant la qualité du service pour les demandeurs que l'attractivité de l'espace Schengen (Boniface & Wesseling, 2011). Elle se limite le plus souvent à un mécanisme de représentation limitée permettant que la réception de la demande de visa ne soit plus nécessairement opérée par l'État compétent pour la traiter.

1.2. La répartition des compétences entre les États membres en matière de réception des demandes de visa : les difficultés de la mutualisation et le recours à l'externalisation

Le mécanisme de représentation limitée prévu par le CCV se présente sous trois formes, constituant de simples possibilités offertes aux États membres, qui demeurent libres d'y avoir recours ou non en fonction des circonstances locales. Deux types de coopération entre les États membres sont organisés ; le troisième type de coopération autorise le recours à des prestataires de service extérieurs pour l'accomplissement de certaines tâches.

Ainsi, la « colocalisation des représentations diplomatiques » et les « centres communs de traitement des demandes de visa » visent-ils à la mutualisation des services des États membres en permettant la coopération au niveau de la réception des demandes de visas. Aucune fusion des services d'instruction des demandes n'est prévue, les demandeurs étant orientés vers l'État membre responsable du traitement de la demande.

En pratique, la mutualisation reste limitée, les projets dans ce domaine ayant achoppé sur des obstacles juridiques et techniques, auxquels se sont ajoutés la concurrence entre États membres (Cour des comptes, 2017). Bien qu'il doive en principe rester l'exception et qu'il ait été encadré, le recours à l'externalisation a, en effet, largement été privilégié par les États membres, avant même l'adoption du CCV (Beaudu, 2007). Ces derniers ont opéré leur démarche d'externalisation de manière individuelle, dans des cadres juridiques variés, qui peuvent légitimement susciter des interrogations tenant, notamment, à la dépendance des États vis-à-vis de prestataires privés et à la nature des contrôles opérés sur ces prestataires. Du point de vue de la représentation institutionnelle de l'espace Schengen, ces prestataires privés, associés à l'exercice de missions régaliennes, jouent un rôle important. Ils sont, à ce jour et dans l'attente d'une dématérialisation de la procédure de plus en plus envisagée, l'interface à laquelle les demandeurs de visa sont d'abord confrontés. Ce n'est que, dans un second temps, que les consulats des États membres interviennent, de façon individuelle, alors même qu'il ne semble pas y avoir d'intérêt à juxtaposer des consulats multiples pour délivrer un document identique dans les mêmes conditions.

2. LA REPRÉSENTATION MATÉRIELLE DE L'ESPACE : LA FONCTION DES CRITÈRES COMMUNS DE DÉLIVRANCE DES VISAS

Du point de vue matériel, les règles communes posées par le code communautaire des visas tendent à unifier l'espace Schengen, en ce qu'elles encadrent le pouvoir des États membres en matière de délivrance des visas uniformes. Néanmoins, outre que ces règles laissent une large marge d'appréciation aux États membres, ces derniers conservent la possibilité de délivrer des visas Schengen dont la validité est limitée à leur territoire, ce qui est symptomatique du manque d'unité de l'espace.

2.1. L'encadrement du pouvoir des États membres : l'harmonisation *a minima* des critères de délivrance des visas de court séjour

Le règlement (CE) n° 539/2001³ a dressé deux listes : une liste « noire ou négative » des pays dont les ressortissants sont soumis au régime de l'obligation de visa de court séjour et une liste « blanche ou positive » des pays dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation. Toutefois, des exceptions ou dispenses à l'obligation ou l'exemption de visa sont laissées à la discrétion des États membres par ce règlement, lesquelles sont révélatrices des limites de la communautarisation de la politique des visas de court séjour.

Par ailleurs, si le CCV impose l'accomplissement d'un certain nombre de formalités pour la délivrance des visas de court séjour, il ne contient aucune liste exhaustive des documents que les demandeurs doivent produire pour que leur demande soit recevable, et ne fixe pas le montant des droits à acquitter lors du dépôt de la demande. Ces éléments sont donc susceptibles de varier selon les États membres.

Au stade de l'examen de la demande, des divergences de pratique restent également possibles. Ainsi, le montant des ressources exigées et les documents justifiant de l'objet et de la durée du séjour varient selon les États Schengen, ces derniers les déterminant chaque année. Les moyens de justification d'un hébergement sont eux aussi déterminés par les législations nationales.

Le CCV favorise néanmoins l'harmonisation des décisions en énumérant les motifs de refus de visa et en imposant aux États la motivation des décisions négatives, ainsi que l'organisation de voies de recours. Néanmoins, le code ne précise pas s'il fonde un droit, découlant d'une compétence liée, à la délivrance d'un visa Schengen lorsque les conditions d'entrée sont remplies et qu'il n'existe pas de motif de refuser le visa. La Cour de justice de l'UE a précisé que les autorités compétentes d'un État membre ne peuvent refuser de délivrer un tel visa à un demandeur que dans le cas où l'un des motifs de refus de visa énumérés à ces dispositions peut être opposé à ce demandeur, ce qui encadre la marge de manœuvre des États⁴. Toutefois, elle a souligné qu'ils disposent, lors de l'examen de cette demande, d'une large marge d'appréciation en ce qui concerne l'évaluation des faits pertinents en vue de déterminer si l'un des motifs de refus peut être opposé au demandeur. Or, certains motifs restent imprécis et sont susceptibles d'être appréciés de manière divergente, comme par exemple celui figurant à l'article 32 § 1 sous b) du CCV tenant au « doute raisonnable sur la volonté du demandeur de quitter le territoire des États membres avant l'expiration du visa demandé ».

3 Règlement (CE) n° 539/2001 du Conseil du 15 mars 2001 fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation, JO L 81 du 21/03/01, p. 1.

4 CJUE, 19/12.13, Koushaki, C-84/12, ECLI:EU:C:2013:862.

Par ailleurs, les États membres ne sont pas tenus de refuser le visa lorsqu'un ressortissant de pays tiers ne remplit pas toutes les conditions requises. Ils ont la possibilité de délivrer un visa à validité territoriale limitée à leur territoire et, à titre exceptionnel, à celui d'un ou plusieurs autres États membres, à la condition que ces derniers aient donné leur accord. Cette possibilité permet aux États de continuer d'utiliser le visa comme un instrument de leur politique nationale (Meloni, 2009).

2.2. La préservation de la compétence des États membres : les possibilités de délivrance de visas à validité territoriale limitée

La délivrance d'un visa à validité territoriale limitée est possible, en vertu de l'article 25 § 1 du CCV, lorsqu'un État membre estime nécessaire pour des raisons humanitaires, des motifs d'intérêt national ou pour honorer des obligations internationales, de déroger aux conditions d'entrée dans l'espace Schengen. Interrogée sur l'interprétation à donner dans une affaire concernant des demandeurs d'asile syriens, la Cour de justice a fourni une réponse qui préserve la compétence des États membres puisqu'elle a conclu à l'inapplicabilité de cette disposition lorsque la demande de visa, pourtant introduite sur son fondement, a pour objet de permettre d'introduire une demande de protection internationale, à l'arrivée sur le territoire de l'État membre concerné⁵. Le fait qu'une telle demande relève, selon la Cour, du « seul droit national » est bien symptomatique de la volonté de cette juridiction de préserver les compétences des États membres dans un domaine où de profondes divergences entre eux existent (Iben Jensen, 2014). Pourtant, une autre solution, plus en phase avec les valeurs de l'UE, aurait légitimement pu être retenue, comme le montrent tant des études doctrinales (Noll & Fagerlund, 2002) que les conclusions de l'avocat général Mengozzi dans cette affaire.

Ainsi, s'il est, de prime abord, légitime de se représenter l'espace Schengen comme un espace unifié, l'analyse montre qu'il reste fragmenté tant d'un point de vue normatif qu'institutionnel. Le dispositif Schengen s'avère ainsi finalement à l'image de l'Union européenne, « forme d'association politique originale qui tend à englober les États dans un ensemble plus vaste ayant une identité propre, sans pour autant supprimer leur existence en tant qu'États [...et à] bâtir de nouvelles territorialités sans porter atteinte aux territoires existants » (Marti, 2015).

RÉFÉRENCES

- Beaudu G., 2007, « L'externalisation dans le domaine des visas », *Cultures & Conflits*, n° 68, p. 85-109 [en ligne : conflits.revues.org/5793].
- Boniface J., Wesseling M., 2011, « New Trends In European Consular Services: Visa Policy In The EU Neighbourhood », in J. Melissen et A. Mar Fernández, *Consular Affairs and Diplomacy*, Leiden–Boston, Martinus Nijhoff Publishers, p. 115-142.
- Boniface J., Wesseling M., O'Connell K., Ripoll Servent A., 2008, *Visa Facilitation versus Tightening of Control: Key Aspects of the ENP*, étude pour le Parlement européen [en ligne : [www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2008/385534/EXPO-AFET_ET\(2008\)385534_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2008/385534/EXPO-AFET_ET(2008)385534_EN.pdf)].
- Cour des comptes, 2017, *L'externalisation du traitement des demandes de visa à l'étranger : une réforme réussie, un succès à conforter*, rapport public annuel, p. 177-206 [en ligne : prd.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/03-externalisation-traitement-demandes-visa-a-l-etranger-Tome-2.pdf].
- Gouteyron A., 2007, *Trouver une issue au casse-tête des visas*, rapport d'information n° 353 du 27 juin 2007 fait au nom de la commission des finances, Paris, Sénat [en ligne : www.senat.fr/notice-rapport/2006/r06-353-notice.html].

5 CJUE, 07/03/17, X et X, C-638/16, ECLI:EU:C:2017:173.

Iben Jensen U., 2014, *Humanitarian visas: option or obligation*, étude pour le comité LIBE, PE 509.986 [en ligne : [www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2014/509986/IPOL_STU\(2014\)509986_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2014/509986/IPOL_STU(2014)509986_EN.pdf)].

Mananashvili S., *Access to Europe in a Globalised World: Assessing the EU's Common Visa Policy in the Light of the Stockholm Guidelines*, EUI Working Papers, RCSAS, 2013/74.

Marti G., 2015, « Territoire(s) et Union européenne », *Civitas Europa*, 2015/2, n° 35, p. 25-39 [en ligne : www.caim.info/revue-civitas-europa-2015-2-page-25.htm].

Meloni A., 2009, « The Community Code on Visas: Harmonisation at last? », *European Law Review*, n° 5, p. 671-695.

Noll G., Fagerlund J., 2002, *Safe avenues to Asylum? The actual and potential role of EU diplomatic representations in processing asylum requests*, Copenhagen, Danish Centre for Human Rights and UNHCR [en ligne : www.unhcr.org/3cd000a52.pdf].

L'AUTEURE

Perrine Dumas

LISA, CUREJ

dumas@univ-corse.fr

Poids, puissance et représentation des États dans les instances internationales Le cas de l'Union européenne (1992-2022)

AUTEUR

Claude GRASLAND

RÉSUMÉ

Cette communication se donne pour ambition d'esquisser des pistes de recherche pluridisciplinaire sur la question des règles de représentation d'États de poids inégal dans des instances internationales. L'Union européenne (UE) constitue un cas d'étude privilégié puisqu'elle soulève à la fois des questions de représentation externe (poids collectifs des membres de l'UE dans les instances politiques mondiales) et de représentation interne (poids respectif des États membres dans les instances politiques de l'UE). La première partie discutera la question des enjeux de la mesure du poids démographique et économique des pays à l'intérieur d'une organisation internationale. La seconde partie examinera le poids global de l'UE dans le Monde dans une perspective historique et prospective de moyenne durée (1992-2022). Enfin la dernière partie s'interrogera sur les conséquences potentielles du *Brexit* en matière de prise de décision à la majorité qualifiée à l'intérieur de l'UE.

MOTS CLÉS

Relations internationales, droit international, Monde, Union européenne, *Brexit*

ABSTRACT

This text proposes to elaborate cross-disciplinary perspectives of research concerning the elaboration of voting rules in international organisations, with a specific focus on the question of the representation of states characterised by unequal economic or demographic weight. The European Union (EU) offers an exciting example of case studies. This organisation is indeed facing a double issue of external representation (what is the collective weight of EU members in world organisations) and internal representation (what is the respective weight of each member state in EU organisations). The first part discusses the problem of evaluating the weight of countries. The second part elaborates an historical perspective (since 1992) on the collective weight of EU members in the World and examines alternative scenarios (until 2022). The final part explores the internal consequences for EU of the *Brexit* concerning the decision based on qualified majority.

KEYWORDS

International relations, International law, World, European Union, *Brexit*

INTRODUCTION

Cette communication se donne pour ambition d'esquisser des pistes de recherche pluridisciplinaire sur la question des règles de représentation d'États de poids inégal dans des instances internationales. L'objectif central est d'étudier les règles définissant le poids d'un État dans les règles de prise de décision des organisations internationales (Lagrange & Sorel, 2013). La question de la représentation est donc entendue ici non pas au sens du choix du mandataire (qui représente la France au sein du Conseil européen ?) mais au sens du poids qui est alloué à un pays lorsque ce mandataire participe à une décision collective au sein de l'organisation internationale (combien représente la France au sein du Conseil européen ?). Ainsi comprise,

la question de la représentation des États dans les organisations internationales est un objet de recherche interdisciplinaire particulièrement riche et un terrain de rencontre privilégié entre spécialistes de la mesure de la puissance des États (géographes, économistes...) et spécialiste d'étude des relations de pouvoir et des prises de décision (politistes, juristes). En tant que géographe, nous nous attacherons surtout à montrer la difficulté de produire une mesure objective du poids d'un État et à souligner les problèmes posés par l'évolution de ce poids au cours du temps. Mais nous essayerons également d'esquisser des pistes de recherche communes avec d'autres disciplines, en particulier le droit, l'économie et l'informatique.

L'Union européenne (UE) constitue un cas d'étude privilégié puisqu'elle soulève à la fois des questions de représentation externe (poids collectifs des membres de l'UE dans les instances politiques mondiales) et de représentation interne (poids respectif des États membres dans les instances politiques de l'UE). Ce cas de l'UE est d'autant plus intéressant qu'il s'inscrit dans une dynamique historique de recomposition permanente des poids internes et externes à la faveur des élargissements successifs. Cette dynamique fait également l'objet d'anticipation de la part des décideurs politiques et des citoyens. L'entrée (Turquie) ou le départ (Royaume-Uni) d'un pays de taille importante est en effet de nature à modifier les représentations internes et externes de l'UE.

La première partie discutera la question des enjeux de la mesure du poids démographique et économique des pays à l'intérieur d'une organisation internationale. La seconde partie examinera le poids global de l'UE dans le Monde dans une perspective historique et prospective de moyenne durée (1992-2022). Enfin la dernière partie s'interrogera sur les conséquences potentielles du *Brexit* en matière de prise de décision à la majorité qualifiée à l'intérieur de l'UE.

1. LES ENJEUX JURIDIQUES ET POLITIQUES DE LA MESURE DU POIDS DÉMOGRAPHIQUE OU ÉCONOMIQUE DES ÉTATS

Les organisations internationales, qu'elles soient européennes ou mondiales, sont souvent amenées à définir le poids des pays qui en sont membre. Les deux critères les plus utilisés pour définir ce poids sont la « population » et la « richesse ». Les deux usages principaux de ces poids sont (1) la fixation des droits de vote dans les systèmes de vote pondéré et (2) la fixation des contributions au budget de l'organisation internationale. Mais comment ces poids sont-ils mesurés en pratique ? Et qui en certifie la validité ?

1.1. Poids démographique

Selon les dernières projections publiées par le Fonds monétaire international¹ (FMI), la France totaliserait 65 millions d'habitants en 2017. Divisée par la population de l'UE28, le poids de la France serait de 12,7 %, tandis qu'il serait d'environ 0,9 % de la population mondiale. Ces données statistiques en apparence simples et objectives sont en réalité des constructions juridique et politique. L'entité territoriale « France » n'aura pas la même population du point de vue de l'UE ou des Nations unies à la fois pour des raisons de périmètre (cas des DOM et TOM) et pour des raisons d'harmonisation propre à chaque organisme certificateur.

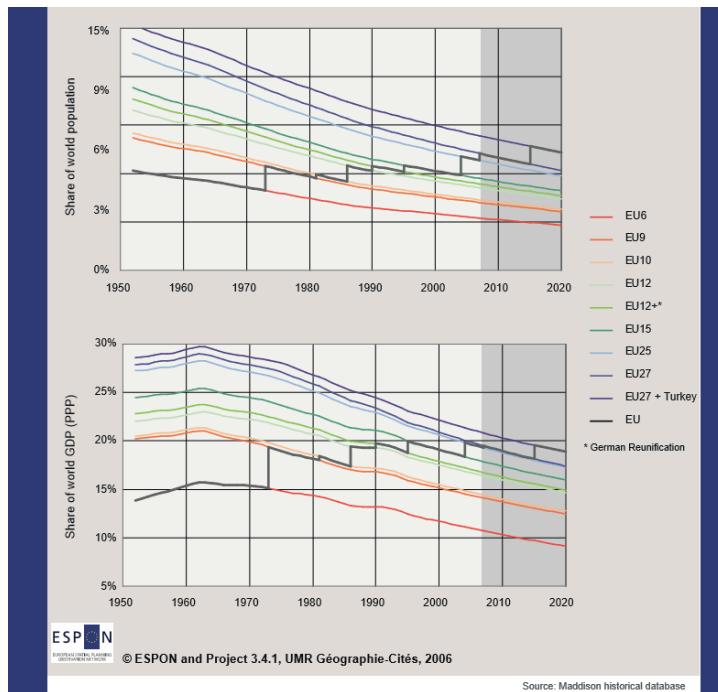
1.2. Poids économique

Encore la population est-elle un critère relativement objectif grâce à l'effort de normalisation des recensements engagé depuis la fin du XIX^e siècle. Il n'en va pas certainement de même

1 *World Economic Outlook* [en ligne : www.imf.org données téléchargées le 15/06/17].

pour les nombreuses définitions de la richesse des nations (PIB, PNB, RNB...). En s'en tenant aux chiffres du FMI, la France représenterait en 2017 3,11 % du PIB mondial mesuré en dollars mais seulement 2,24 % en parités de pouvoir d'achat. Et pourtant elle apporte 4,24 % des contributions au fonctionnement du FMI et reçoit en contrepartie 4,03 % des droits de vote¹. Un tel décalage soulève le problème de l'inertie temporelle des positions acquises.

Figure 1. Estimation de l'évolution du poids de l'Union européenne dans le Monde réalisée en 2007



1.3. Hystérésis et petits arrangements entre amis

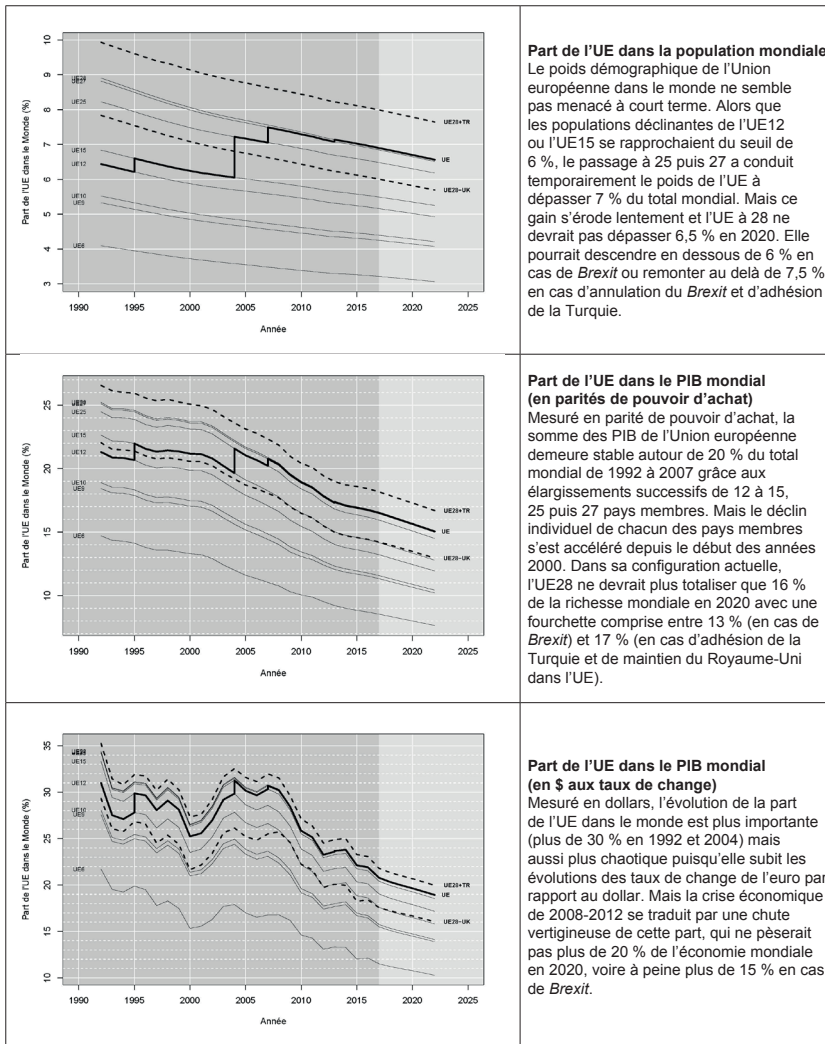
Il existe en général un décalage chronologique entre le poids actuel des pays et la représentation qui leur est allouée sur la base de statistiques anciennes. Le FMI est un exemple caricatural de décalage historique entre le poids économique des pays et leurs droits de vote. Il a fallu de fortes pressions diplomatiques pour qu'un transfert d'au moins 5 % des parts soit entériné des pays surreprésentés vers les pays sous-représentés, notamment la Chine, l'Inde, le Brésil et le Mexique (Gazano, 2015). En tout état de cause, il serait naïf de penser que le poids des pays dans une organisation internationale comme le FMI coïncide avec une mesure objective de leur richesse (Leech, 2002).

Un premier axe de recherche pour les sciences territoriales consisterait donc à engager des études comparatives sur les modalités juridique et politique de fixation du poids des pays dans les organisations internationales, à la fois en termes de contribution et de représentation.

2. UNIE DANS LA DIVERSITÉ ? ÉVOLUTION DU POIDS ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE DE L'UE DANS LE MONDE ENTRE 1992 ET 2022

L'UE a connu depuis sa création une modification régulière de son périmètre au fil des élargissements. Du coup, sa puissance collective dans le Monde est longtemps demeurée stable, alors que celle de chacun de ses pays membres déclinait. Cette stabilité est-elle menacée par le *Brexit* ?

Figure 2. Mise à jour de l'estimation de l'évolution du poids de l'UE dans le Monde effectuée en 2017



2.1. L'hypothèse d'une stratégie politique inconsciente

Dans le cadre du programme européen ESPON, nous avons réalisé en 2007 une analyse de l'effet des élargissements successifs de l'UE à 9, 12, 15, 25 et 27 en termes de poids démographique et économique mondial. Cette figure connu un grand succès auprès des partisans de l'UE car elle mettait en évidence une sorte de stratégie politique inconsciente justifiant les élargissements successifs : « *The population or the GDP level of the European Union between 1950 and 2004 provides a fascinating example of what may have been an implicit political strategy. This strategy –if that is what it was– was designed to maintain Europe's place in the World: for the period as a whole we can observe a distinct structural trend of demographic and economic decline which is only balanced by means of a reliance on the political dynamic of enlargement to "balance the books" » (Grasland et al., 2007).*

2.2. Chronique d'un déclin annoncé ?

Comme le montre la figure 2, fondée sur les dernières données officielles disponibles au niveau mondial, les perspectives de maintien de la puissance de l'UE dans le Monde sont aujourd'hui sérieusement menacées sur le plan économique. Le *Brexit* ou l'adhésion de la Turquie ne changeraient finalement pas grand chose à une tendance beaucoup plus lourde de déficit de croissance par rapport à d'autres parties du Monde.

Un deuxième axe de recherche pour les sciences territoriales consisterait à analyser les conséquences géopolitiques de la perte de poids collective des pays membres de l'UE dans les instances internationales au cours de la prochaine décennie. Outre le cas du FMI, il serait intéressant d'analyser les conséquences du *Brexit* sur le maintien du statut de membre permanent du CSNU de la France et du Royaume-Uni (Vincent, 2005).

3. LA DÉLICATE ALCHIMIE DU « POUVOIR CONSTITUANT MIXTE » ET DU VOTE PONDÉRÉ À L'INTÉRIEUR DE L'UE

Depuis sa création, l'UE est confrontée au problème délicat de la double représentation des États (1 pays = 1 voix) et des citoyens (1 individu majeur = 1 voix) à l'intérieur de ses différentes instances. On peut certes considérer que les deux formes de représentations ne sont pas contradictoires puisque l'Union européenne est un pouvoir constituant mixte où chaque personne est en droit de se considérer simultanément comme citoyen de son pays et citoyen de l'UE (Habermas, 2017). Mais il n'en demeure pas moins que la définition du poids des pays dans un système de vote pondéré est un problème complexe, non seulement sur le plan juridique et politique, mais aussi sur le plan mathématique.

3.1. Les paradoxes des systèmes de vote à la majorité qualifiée

Plusieurs théoriciens du droit ont montré avec l'aide de spécialistes de la théorie des jeux que l'établissement d'une règle de vote pondérée par le poids des pays soulève de nombreuses difficultés. L'une des critiques les plus célèbres est sans nul doute celle du mathématicien Banzhaf (1964). L'auteur y démontre en effet que le poids attribué à un pays dans le système de vote ne correspond pas nécessairement à son pouvoir réel de décision, c'est-à-dire à sa capacité à faire basculer la décision. Le pouvoir réel d'un pays dépend en effet non seulement de la part des votes qui lui est attribué, mais aussi du seuil fixé pour atteindre la majorité. Le seuil de 65 % qui préside aux décisions du Conseil européen² depuis 2014 a ainsi été établi à la suite des travaux avancés de mathématiciens polonais (Życzkowski & Słomczyński, 2014).

2 www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/voting-system/qualified-majority

3.2. Simulation de l'effet du *Brexit* sur le pouvoir de vote réel des pays membres

Si l'on considère le poids démographique des 28 pays membres de l'UE en 2017 et le seuil de 65 %, on trouve environ 223 millions de coalitions gagnantes, c'est-à-dire de distributions de votes permettant de franchir le seuil. Selon le raisonnement de Banzhaf, le pouvoir d'un pays dépend du nombre de coalitions gagnantes qu'il peut faire basculer vers un vote négatif en changeant son vote. Ainsi, la Pologne serait partie prenante de 15,6 millions de coalitions gagnantes soit 7 % du total. Or son poids démographique est de 7,44 %. Son pouvoir réel d'influence du vote est donc plus faible que sa représentation (tabl. 1).

Tableau. Simulation de l'effet du *Brexit* sur les votes à la majorité qualifiée au Conseil européen

Pays	UE28 en 2017				UE27 en 2020 (post- <i>Brexit</i>)			
	popul.	poids	gains	diff.	popul.	poids	gains	diff.
Allemagne	83,0	16,27	16,18	-0,09	83,45	18,72	18,63	-0,09
Royaume-Uni	66,0	12,94	13,04	0,10	« <i>Brexit</i> »			
France	64,9	12,72	12,81	0,09	65,80	14,76	14,97	0,21
Italie	60,8	11,91	11,99	0,08	60,72	13,62	13,71	0,09
Espagne	46,3	9,07	9,12	0,05	46,06	10,33	10,51	0,18
Pologne	38,0	7,44	7,01	-0,43	37,91	8,51	9,03	0,52
Roumanie	19,6	3,85	3,89	0,04	19,28	4,33	4,19	-0,14
Pays-Bas	17,1	3,35	3,37	0,02	17,23	3,87	3,75	-0,12
Belgique	11,4	2,23	2,24	0,01	11,55	2,59	2,52	-0,07
Grèce	10,8	2,13	2,14	0,01	10,83	2,43	2,37	-0,06
Rép. tchèque	10,6	2,07	2,08	0,01	10,65	2,39	2,33	-0,06
Portugal	10,3	2,02	2,03	0,01	10,51	2,36	2,30	-0,06
Suède	10,2	1,99	2,00	0,01	10,18	2,28	2,22	-0,06
Hongrie	9,8	1,92	1,93	0,01	9,75	2,19	2,13	-0,06
Autriche	8,8	1,72	1,73	0,01	8,94	2,01	1,96	-0,05
Bulgarie	7,1	1,39	1,40	0,01	6,96	1,56	1,52	-0,04
Danemark	5,8	1,13	1,14	0,01	5,89	1,32	1,29	-0,03
Finlande	5,5	1,08	1,08	0,00	5,56	1,25	1,22	-0,03
Slovaquie	5,4	1,06	1,06	0,00	5,45	1,22	1,19	-0,03
Irlande	4,7	0,93	0,93	0,00	4,86	1,09	1,06	-0,03
Croatie	4,2	0,82	0,82	0,00	4,13	0,93	0,91	-0,02
Lithuanie	2,8	0,56	0,56	0,00	2,74	0,61	0,60	-0,01
Slovénie	2,1	0,40	0,40	0,00	2,07	0,46	0,45	-0,01
Lettonie	2,0	0,38	0,38	0,00	1,94	0,44	0,43	-0,01
Estonie	1,3	0,26	0,26	0,00	1,30	0,29	0,28	-0,01
Chypre	0,9	0,17	0,17	0,00	0,87	0,19	0,19	0,00
Luxembourg	0,6	0,12	0,12	0,00	0,63	0,14	0,14	0,00
Malte	0,4	0,09	0,09	0,00	0,44	0,10	0,10	0,00
Total	510,16	100,00	100,00	0,00	445,69	100,00	100,00	0,00

popul : population en millions d'habitants ; poids : % de la population de l'UE ;
gains : % de configurations de votes gagnantes ; diff : écart entre les gains et les poids

Quelle serait la situation en cas de *Brexit* en 2020 ? Le calcul de l'indice de Banzhaf montre que dans cette nouvelle configuration il y aurait une redistribution assez forte des écarts entre poids et puissance. Le principal pays bénéficiaire serait la Pologne qui aurait désormais un écart positif avec 8,5 % de la population et 9 % d'influence sur les coalitions gagnantes. Les autres pays bénéficiaires de ce nouvel équilibre seraient la France, l'Espagne et l'Italie. Tous les autres

pays seraient perdants, en particulier la Roumanie et les Pays-Bas. La situation serait inchangée pour l'Allemagne qui conserverait un très léger déficit de puissance par rapport à son poids.

Un troisième axe de recherche pour les sciences territoriales consisterait à associer des spécialistes de sciences sociales, de mathématique et de sciences de l'ingénieur pour étudier de façon détaillée les systèmes de vote pondéré et simuler leurs effets. Il s'agit en effet de modèles très gourmands en calcul qui doivent être optimisés pour étudier de grands systèmes et leur évolution au cours du temps.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au-delà du cas de l'Union européenne, les trois axes de recherche qui ont été esquissés ici pourraient servir de point de départ à de nouveaux programmes de recherche interdisciplinaires et internationaux, notamment dans le cadre de la fédération de recherche Collège international des sciences territoriales (FR2007).

Les questions posées recourent d'ores et déjà les réflexions menées par les chercheurs du CIST dans le cadre de l'axe Régionalisations dans le monde³. Mais elles pourraient également s'inscrire dans la perspective de création d'un futur axe de recherche portant sur les mesures et représentations du Système-Monde. Gageons que le colloque de Rouen pourrait-être l'occasion d'en esquisser les contours ?

RÉFÉRENCES

- Banzhaf J.F., 1964, « Weighted Voting Doesn't Work: A Mathematical Analysis », *Rutgers L. Rev.*, n° 19.
- Didelon C., Grasland C., Richard Y., 2008, *Atlas de l'Europe dans le Monde*, Paris, La Documentation française.
- Gazano A., 2015, *L'essentiel des relations internationales*, Paris, Gualino éd.
- Grasland C., Didelon C., Beckouche P., 2007, *Europe in the World: Territorial Evidence and Visions*, résultats du projet ESPON 3.4.1 publié avec le soutien du CNRS, des universités Paris Diderot et Paris 1.
- Habermas J., 2017, « Citizen and State Equality in a Supranational Political Community: Degressive Proportionality and the Pouvoir Constituant Mixte », *Journal of Common Market Studies*, 55(2), p. 171-182.
- Lagrange E., Sorel T.M., 2013, *Droit des organisations internationales*, Paris, LGDJ.
- Leech D., 2002, « Voting Power in the Governance of the International Monetary Fund », *Annals of Operations Research*, 109(1), p. 375-397.
- Maddison A., 2007, *The World Economy. Vol. 1: A Millennial Perspective – Vol. 2: Historical Statistics*, Paris, Academic Foundation, OECD Publications.
- Posner E.A., Sykes A.O., 2014, « Voting Rules in International Organizations », *Chi. J. Int'l L.*, n° 15.
- Vincent P., 2005, « Pour une meilleure gouvernance mondiale : la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies », *Pyramides. Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique*, n° 9, Bruxelles, CERAP, p. 69-86.
- Życzkowski K., Słomczyński W., 2014, « Square Root Voting System, Optimal Threshold and π », *Voting Power and Procedures*, Springer, p. 127-146.

L'AUTEUR

Claude Grasland

Université Paris Diderot – Géographie-cités
CIST
claudе.grasland@parisgeo.cnrs.fr

3 www.gis-cist.fr/axes-scientifiques/regionalisations

Session 10

Représentations et pratiques territoriales de la santé

Co-porteur.e.s : Clélia GASQUET-BLANCHARD (EHESP), Virginie CHASLES (EHESPER) & Alain VAGUET (IDEES)

Les géographes, aménageurs, sociologues, anthropologues, économistes s'intéressant aux questions de santé ainsi que les spécialistes en santé publique pourront au cours de cette session interroger les « hauts lieux » des parcours de soins et aussi ses chemins détournés (Strauss, 1978). L'objectif est de montrer la multiplicité des représentations de la santé et des pratiques territoriales qui en émanent, et aussi leur plasticité en fonction des acteurs sociaux et institutionnels qui se les approprient et s'y projettent (Gasquet-Blanchard & Hoyez, 2015). Il s'agira aussi de tenter de comprendre comment certains territoires sont relégués comme espaces pathogènes alors qu'inversement d'autres lieux sont considérés comme favorables à la santé (Chasles, 2016).

Ces représentations inscrites dans des contextes socio-historiques hérités conditionnent souvent les pratiques territoriales associées et assignent leurs habitants à des constructions identitaires qui peuvent avoir un impact sur leur état de santé, leur recours aux soins, leur mode de vie. Ces territoires, perçus, sont donc également vécus et pratiqués (Herouard, 2007). Quelle inscription territoriale des parcours de soins, notamment à travers l'exemple de pathologies spécifiques, de l'accès aux médicaments, voire aux produits de santé ? Comment s'observent ces pratiques et comment participent-elles à la théorisation des sciences du territoire (Vaguet, 2012) ? Comment les chercheurs, quelle que soit leur expérience (jeunes chercheurs comme chercheurs confirmés), interrogent-ils la représentation du territoire quand ils se saisissent de questions relatives à la santé ? Comment la question souvent nécessaire de l'interdisciplinarité émerge-t-elle (Bochaton *et al.*, 2015) ? Comment, à travers la notion de territoire (politisée en santé publique et polysémique pour les autres disciplines) le chercheur s'en saisit-il (Vulbeau, 2013) ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

Bochaton A., Gasquet-Blanchard C., Halfen S., 2015, « Santé et inscriptions territoriale des populations : apports et enjeux autour des notions de genre, territoire et santé » (éditorial), *RFST*, numéro thématique 1, p. 1-5.

Chasles V., 2016, « La mondialisation de la santé. L'exemple du « tourisme médical » », in *Images économiques du Monde 2017*, Paris, Armand Colin, p. 56-58.

Gasquet-Blanchard C., Hoyez A-C., 2015, « Parcours et trajectoires dans le domaine de la santé. Quelques réflexions issues de l'analyse d'entretiens effectués auprès de femmes migrantes enceintes ou ayant récemment accouché dans la ville de Rennes », *Travaux et Documents*, n° 39, Rennes.

Herouard, F., 2007, « 8. Habiter et espace vécu : une approche transversale pour une géographie de l'habiter », in *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, p. 159-170.

Strauss A., 1978, *Negotiations. Varieties, contexts, processes and social order*, San Francisco, Jossey-Bass.

Vaguet A., Lefebvre B., Petit M., 2012, « Lieux de soins et paysages thérapeutiques, du concept à la méthode », *Bulletin de l'Association des géographes français*, numéro spécial « Géographie de la santé », n° 2, p. 214-223 [en ligne : lisolisa.hypotheses.org].

Vulbeau A., 2013, « Contrepoint – Territoire : espace vécu, espace politique », *Informations sociales*, 179(5), p. 69 [en ligne : www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-69.htm].

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- Marina HONTA (Université de Bordeaux – Centre Émile Durkheim) – Entrer dans le jeu et gagner en représentation. Gouvernance urbaine de la santé et construction des capacités d'action métropolitaine
- Béatrice GEORGELIN (Université d'Angers – ESO) – La part des représentations spatiales dans les processus de territorialisation de l'action publique en santé à Paris
- Maxime THORIGNY (Université de Reims – REGARDS), Victor DUCHESNE (Université Paris 13/CNRS – CEPN) – Les représentations des territoires dans le cadre de la refonte du projet régional de santé. L'exemple de la région Centre-Val de Loire
- Yann LEBORGNE (Université du Havre – CIRTAI, IDEES & Ethnopôle – La Fabrique de patrimoines en Normandie) – Patrimoine culturel immatériel, territoire et résilience. L'inventaire du patrimoine culturel immatériel des centres hospitalo-universitaires
- Anne-Cécile HOYEZ (Université Rennes 2 – ESO), Anaik PIAN (Université de Strasbourg – Dynamie), Céline BERGEON (Université de Poitiers – Migrinter), Victoire COTTEREAU (Université Rennes 2 – ESO) – Représenter la dimension spatiale des trajectoires de soins en contexte migratoire. Quand les espaces de vie et espaces de soins impliquent des prises en charge médico-sociales mobiles
- Matthieu HEIDET (SAMU94 & Hôpital Henri Mondor/UPEC), Jean MARTY (SAMU94 & Hôpital Henri Mondor/UPEC), Éric MERMET (CNRS–EHESP, CAMS/ISC), Rosa JÉRÉMIE (UPEC – Gestion des risques associés aux soins) – La représentation du risque en santé dans le Val-de-Marne : entre inégalités des territoires et accessibilité fine
- Maguelone VIGNES (Université catholique de Louvain, Metrolab.brussels, CRIDIS, Belgique) – Au croisement de la mobilisation individuelle des ressources face à la maladie et des caractéristiques de l'offre territoriale de soins : la formation des parcours urbains de soins
- Noémie RAPEGNO (EHESP – ARENES) – Handicap, environnement résidentiel et mobilité quotidienne : l'exemple de résidents d'établissements médico-sociaux

Entrer dans le jeu et gagner en représentation Gouvernance urbaine de la santé et construction des capacités d'action métropolitaine

AUTEURE

Marina HONTA

RÉSUMÉ

Face au mouvement de pluralisation et de fragmentation affectant l'action locale, plusieurs réformes ambitionnent de transformer les lieux d'élaboration des politiques publiques. La création des métropoles participe directement de la volonté de les consacrer comme lieu de régulation des sociétés contemporaines. Porter ainsi attention aux capacités politiques des métropoles, institutions encore considérées comme des produits institutionnels fabriqués voire imposés de l'extérieur, interroge les modalités contemporaines d'exercice du pouvoir urbain. Ces dynamiques sont appréhendées ici dans le secteur de la santé, en s'appuyant sur le cas de la métropole de Bordeaux. Pour cette dernière, la possibilité de faire émerger une capacité d'action collective dépend des rapports sociopolitiques préalablement sédimentés à cette échelle et des ressources issues des relations qu'elle a su construire à travers l'élaboration d'un contrat local de santé.

MOTS CLÉS

Métropole, gouvernance, légitimité, contrat local de santé

ABSTRACT

In front of the pluralisation and fragmentation affecting local action, several reforms aim at transforming the places where public policies are drawn up. The creation of the metropolises directly participates in the will to consecrate them as places of regulation of contemporary societies. Thus paying attention to the political capacities of metropolises, institutions still regarded as manufactured or even imposed institutional products, questions the contemporary modalities of exercising urban power. These dynamics are comprehended here in the health sector, with the case of the metropolis of Bordeaux. The possibility of developing a capacity for collective action depends there on the sociopolitical relationships previously built on this scale and the resources resulting from the relationships that it has been able to build through the development of a local health contract.

KEYWORDS

Metropolis, Governance, Legitimacy, Local health contract

INTRODUCTION

Les initiatives porteuses d'une intégration accrue des politiques publiques se multiplient depuis une vingtaine d'années et les dispositions prises au titre de la dernière réforme territoriale en attestent une fois encore. Le plus souvent, il s'agit de réguler voire de « lutter contre » le mouvement de pluralisation et de fragmentation affectant l'action locale et les services publics (Pinson, 2006). Cette recherche de cohérence est présentée comme d'autant plus importante lorsqu'il s'agit de traiter les problèmes sociaux contemporains, c'est à dire des enjeux complexes qui débordent les frontières classiques des politiques sectorielles comme les capacités d'un acteur pris isolément (Lascoumes & Le Bourhis, 1998).

Les politiques territoriales de santé en France n'échappent pas à ces constats d'ouverture des systèmes d'action publique et de perte de centralité de l'État. Elles mettent en présence trois principales catégories d'intervenants : un État centralisé prolongé par une administration territorialisée – les agences régionales de santé (ARS) – chargée de décliner l'action ministérielle en fonction des réalités locales à travers l'élaboration d'un projet régional de santé ; des collectivités territoriales et des groupements de communes qui, historiquement engagés dans la diffusion des principes de l'hygiénisme, ont saisi l'opportunité de la réforme de décentralisation (1982) pour étendre leur implication en la matière alors que les compétences légales ne leur confient qu'un rôle résiduel ; des groupes d'intérêt – associations relevant des champs sanitaire, social et médico-social, et professionnels de santé – organisés autour d'enjeux sectoriels divers.

La multiplication des politiques de santé à toutes les échelles de l'action publique s'inscrit ainsi dans la tendance au renforcement du poids des acteurs locaux dans leur définition et leur mise en œuvre, des collectivités territoriales et de leurs groupements tout particulièrement (Rican & Vaillant, 2009).

Ainsi, le terrain de jeu politique a, depuis une trentaine d'années, changé d'échelle. Le nombre de joueurs s'est multiplié et, surtout, aucun ne détient plus le monopole de la définition de l'intérêt général (Le Galès, 1999). Au-delà de ce foisonnement d'acteurs, si les collectivités territoriales et leurs groupements ont progressivement acquis une légitimité et une capacité d'action plus fortes face aux acteurs étatiques, leur engagement en matière de santé est régulièrement qualifié de disparate (Honta & Basson, 2015). Plus généralement, c'est l'ensemble de ce champ d'intervention publique qui est marqué par la fragilité des coopérations tant est complexe la distribution du pouvoir qui le caractérise et sont intenses les conflits de légitimité entre les acteurs en présence.

Dans ce contexte, l'institutionnalisation et le renforcement des compétences de « nouveaux territoires » comme le déploiement de dispositifs de régulation de l'action locale figurent, dans ce secteur d'action publique comme dans d'autres, au titre des entreprises devant favoriser l'intégration. Il est question ici de saisir les mécanismes concrets de la mise en œuvre de ces initiatives, fréquemment impulsées notamment par l'État, en portant attention aux acteurs individuels et collectifs directement mobilisés dans leur déploiement.

1. GESTION LOCALE DE LA SANTÉ, INSTITUTIONNALISATION DES MÉTROPOLIS ET QUÊTE DE LÉGITIMITÉ

Face au mouvement de pluralisation et de fragmentation affectant l'action locale, plusieurs réformes ambitionnent de transformer aussi bien les conditions d'exercice du pouvoir local que les lieux d'élaboration des politiques publiques. Renforçant progressivement les espaces de gouvernement de second niveau démocratique que sont, en France, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ces « nouveaux territoires » sont appelés à jouer un rôle plus important dans la conduite de l'action publique. La création récente des métropoles en milieu urbain participe directement de la volonté de consacrer ces institutions comme lieux de régulation des sociétés contemporaines et de lutte contre les mécanismes de ségrégations spatiale et sociale, tout en leur permettant de s'inscrire dans la compétition internationale. Une telle dynamique rend ainsi opérantes les conceptions selon lesquelles c'est à ce niveau que se posent la plupart des problèmes économiques et sociaux et, par définition, la responsabilité de les appréhender.

Porter ainsi attention aux capacités politiques des métropoles interroge les modalités contemporaines d'exercice du pouvoir urbain tant est cruciale en effet la question du pilotage et du portage de l'action publique par ces autorités encore considérées comme des produits institutionnels fabriqués voire imposés de l'extérieur (Lefèvre, 1998). Renvoyant directement à l'étude des formes d'action collective générées par ces institutions pour assurer la légitimation de leurs politiques publiques, ces dynamiques sont appréhendées ici dans le secteur de la santé et en prenant le cas de la métropole de Bordeaux. Alors que la loi ne distribue pas les rôles entre les différentes collectivités publiques, l'engagement métropolitain dans ce domaine est susceptible de produire des difficultés d'articulation voire une mise en concurrence. Cet exercice de leurs compétences, en effet parce que les autorités locales de base notamment (les communes membres) ne sont pas complètement dessaisies, fait l'objet de négociations voire de luttes entre les deux échelles (locale et métropolitaine) de gouvernement. Ces éléments expliquent plus généralement que l'action des métropoles, dont la légitimité demeure essentiellement adossée à des bases fonctionnelles, ne soit pas clairement connue et reconnue par la population, non appelée, par ailleurs, à élire leurs représentants au suffrage universel direct (Olive, 2015).

Dès lors, se trouve posée la question de la place et du rôle que peuvent jouer les métropoles en ce domaine et de la nécessaire articulation de leur action avec celles menées par les autres niveaux de gouvernement mobilisés. En filigrane, ce sont bien les différents enjeux territoriaux sous-jacents à la mise en place de politiques locales de santé qui sont questionnés : quels territoires et quels modes d'intervention locale, pour quels objectifs (Rican & Vaillant, 2009) ?

2. LE CONTRAT MÉTROPOLITAIN DE SANTÉ COMME INSTRUMENT DE GOUVERNANCE DE LA SANTÉ

Dès lors que la légitimité accordée par l'État aux métropoles à travers la promulgation de lois et l'allocation de ressources spécifiques ne peut suffire à asseoir leur reconnaissance politique et démocratique, dans l'agglomération bordelaise cette entreprise de légitimation de l'action métropolitaine repose sur la nécessaire production d'idées, de représentations collectives ayant pour fonction de produire l'assentiment des divers groupes d'acteurs locaux en présence (Jobert & Muller, 1987). Ces éléments discursifs sont articulés autour de trois dimensions que la construction du contrat local de santé (CLS) rend effectives : une dimension cognitive qui permet de décrire la réalité sociale et d'établir un diagnostic justifiant le mandat métropolitain ; une dimension normative identifiant un certain nombre de valeurs collectives à la base de cet engagement ; enfin, une dimension instrumentale permettant de décliner de manière opératoire ces principes d'action au nom du « bien commun métropolitain » (Lascombes & Le Bourhis, 1998).

Le CLS est en effet conçu par le ministère de la Santé comme un outil de coordination de l'action locale en santé et de réduction des inégalités sociales et territoriales en ce domaine. En ce sens, l'association attendue des institutions publiques autour d'enjeux portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social, a pour objet de faire coopérer des acteurs dans une logique de cohérence et de décloisonnement. Reste que ce dispositif, comme tout instrument d'action publique, ouvre sur l'agglomération un espace de tensions politiques entre ceux qui souhaitent le promouvoir – la métropole et l'ARS – et ceux qui s'interrogent sur les reconfigurations de l'action publique qu'il induit.

Dans ce cadre, il s'agit de montrer que la possibilité de faire émerger cette capacité d'action collective de la métropole de Bordeaux dépend à la fois des rapports sociopolitiques

préalablement sédimentés à cette échelle et des ressources fournies par les interactions que cette institution a su construire avec d'autres acteurs publics et privés. À cette aune, le terme « capacité » est entendu comme la faculté qu'ont collectivement des acteurs urbains à définir des projets et à agir collectivement dans des environnements fragmentés, pluralistes, caractérisés par la dispersion des ressources politiques (Stone, 1993). Selon Stone en effet, elle découlerait de la faculté d'une pluralité d'acteurs à se reconnaître mutuellement, à mettre en commun des ressources, à constituer des coalitions et à recourir à des modes d'action ne renvoyant que peu à l'imposition hiérarchique (Dormois, 2016).

3. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Sur un plan méthodologique, l'étude des jeux d'acteurs et des rapports de pouvoir induits par l'engagement de la métropole s'appuie sur des entretiens semi-directifs menés avec des représentants des villes et de la métropole bordelaise (17 élus et agents administratifs), de l'ARS et de sa délégation départementale de Gironde (7), des services déconcentrés de l'État (3), et d'organisations relevant des secteurs social et sanitaire (6) ayant participé à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets en santé. Le dispositif méthodologique comprend également l'observation participante des comités de pilotage du CLS métropolitain et des séminaires de restitution des résultats du « diagnostic partagé » réalisé et des décisions prises par les membres des groupes de travail thématiques chargés de la définition des actions menées au titre du CLS.

RÉFÉRENCES

- Dormois R., 2016, « L'agencification : opportunité ou contrainte pour renforcer la capacité d'action politique des villes ? Le rapport à l'ANRU et à l'ANAH dans la conduite de la politique de renouvellement urbain à St-Étienne (2003-2015) », *Métropoles*, n° 18 [mis en ligne le 15/06/16 : metropoles.revues.org/5252].
- Honta M., Basson J.-C., 2015, « "Healthy cities": A new political territory. An analysis of local healthcare governance in the city of Bordeaux », *French Politics*, 13(2), p. 157-174.
- Jobert B., Muller P., 1987, *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF.
- Lascombes P., Le Bourhis J.-P., 1998, « Le bien commun comme construit territorial : identités d'action et procédures », *Politix*, vol. 42, p. 37-66.
- Le Galès P., 1999, « Le desserrement du verrou de l'État ? », *Revue internationale de politique comparée*, 6(3), p. 627-653.
- Lefèvre C., 1998, « Metropolitan Government and Governance in Western Countries: A Critical Review », *International Journal of Urban and Regional Research*, 22(1), p. 9-25.
- Olive M., 2015, « Métropoles en tension. La construction heurtée des espaces politiques métropolitains », *Espaces et sociétés*, 1(160-161), p. 135-151.
- Pinson G., 2006, « Projets de ville et gouvernance urbaine. Pluralisation des espaces politiques et recomposition d'une capacité d'action collective dans les villes européennes », *Revue française de science politique*, 56(4), p. 619-651.
- Rican S., Vaillant Z., 2009, « Territoires et santé : enjeux sanitaires de la territorialisation et enjeux territoriaux des politiques de santé », *Sciences sociales et santé*, 27(1), p. 33-42.
- Stone C.-N., 1993, « Urban Regimes and the Capacity to Govern: A Political Economy Approach », *Journal of Urban Affairs*, 15(1), p. 1-28.

L'AUTEURE

Marina Honta
Université de Bordeaux – Centre Émile Durkheim
marina.honta@u-bordeaux.fr

La part des représentations spatiales dans les processus de territorialisation de l'action publique en santé à Paris

AUTEURE

Béatrice GEORGELIN

RÉSUMÉ

Cette communication propose d'explorer les différents « territoires » auxquels se réfèrent les acteurs institutionnels et sociaux qui interviennent dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé à Paris et d'interroger les mécanismes de construction de ces représentations spatiales, leurs usages et leurs effets. Deux façons de mesurer le rôle joué par les représentations spatiales dans les processus de territorialisation de l'action publique en santé à l'échelle locale sont présentées : 1) comment les représentations que construisent les acteurs à Paris participent du développement d'approches territoriales à Paris et quelles évolutions des modes d'intervention y sont liées ; et 2) de quelle(s) façon(s) la circulation des représentations au sein du champ des acteurs structure ce système local et produit d'autres effets spatiaux. Conduite à partir d'un matériau principalement discursif, recueilli par le biais d'entretiens et d'un terrain d'observation participante, l'analyse proposée s'inscrit dans une approche de géographie sociale.

MOTS CLÉS

Santé, territorialisation, analyse de discours

ABSTRACT

This paper proposes to explore the different spaces referred to by institutional and social actors involved in the field of prevention and health promotion in Paris and to question the construction mechanisms of these spatial representations, their uses and their effects. Two different ways to analyse the role played by spatial representations in shaping the local system of actors are presented: 1) how building spatial representations enables the various stakeholders in the field to engage in local networks and to develop new ways of intervention; and 2) how, globally, circulating representations impact and structure the system of actors, resulting in spatial concentration effects. The proposed analysis develops a social geography approach and is based mainly on discursive materials, collected through interviews with Parisian actors and participant observation fieldwork.

KEYWORDS

Health, Territorialisation, Speech analysis

INTRODUCTION

L'exploration des différents « territoires » auxquels se réfèrent les acteurs sociaux et institutionnels¹ parisiens qui interviennent dans le champ de la santé, spécifiquement ici celui de la prévention, de l'accès aux droits et de la promotion de la santé, montre que ces acteurs se représentent de façon variée tant l'espace social de la ville et de ses quartiers, que des espaces dans lesquels ils interviennent.

¹ Ce qui inclut la collectivité parisienne et ses partenaires institutionnels tel que la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et l'Agence régionale de santé (ARS), mais aussi des acteurs associatifs, souvent opérateurs des politiques publiques dans le champ socio-sanitaire.

Cette communication propose d'interroger les mécanismes de construction de ces représentations spatiales, leurs usages et leurs effets dans les processus de territorialisation de l'action publique en santé en cours à Paris. Conduite à partir d'un matériau principalement discursif, recueilli auprès des acteurs parisiens dans le cadre d'entretiens et d'un terrain d'observation participante, l'analyse proposée s'inscrit dans une approche de géographie sociale (Séchet & Dodier, 2008).

Il s'agit de montrer que l'étude du contenu et de la complexité des représentations spatiales construites par les acteurs nous informe sur la diffusion des approches territoriales à Paris, et sur les différentes raisons et modalités d'appropriation de ces approches. L'analyse de la façon dont circulent et sont mobilisées ces représentations par les acteurs dans le jeu d'acteurs permet de comprendre qu'elles structurent à de multiples niveaux les processus de territorialisation en cours.

1. CONTEXTE, TERRAIN ET MATÉRIAUX

Les réflexions proposées ici s'appuient sur des données issues d'un travail de thèse, qui porte plus largement sur les mécanismes de territorialisation à l'œuvre dans l'action publique locale de santé à Paris.

1.1. La territorialisation des politiques locales de santé en question(s)

La territorialisation des politiques locales de santé est souvent abordée dans les travaux académiques et les textes institutionnels à travers la question de la production de diagnostics territoriaux et d'indicateurs cartographiés, qui ont pour but d'objectiver des contextes sociaux, économiques et urbains locaux ainsi que les besoins en santé des populations qui y vivent. La production de tels instruments (Lascoumes & Le Galès, 2004) soulève de nombreuses questions méthodologiques et politiques (Tissot & Poupeau, 2006 ; Vallée, 2015). Une autre question est celle de leur efficacité à produire des effets sur les politiques publiques menées (allocation des moyens, nouveaux modes d'action) et ceux qui les mènent (coordination, coopération), et donc la question de l'appropriation, ou non, par ces acteurs locaux de ces diagnostics.

Qu'apprend-on lorsque l'on inverse le regard et que l'on choisit d'interroger les processus de territorialisation à partir de ces acteurs et de leurs représentations, de ce qu'ils perçoivent et retiennent du contexte social, économique, urbain dans lequel ils s'inscrivent et des territoires dans lesquels ils interviennent ?

On entend ici par *représentations spatiales* l'ensemble des représentations mentales et graphiques (quand elles existent) que construisent les acteurs étudiés d'un ou de plusieurs espace(s). Il peut s'agir de différents types d'espaces : de leurs territoires d'action (Dodier *et al.*, 2008), d'un contexte local et de ses caractéristiques, ou de périmètres administratifs et politiques.

Le regard est porté sur un segment des questions de santé, celles liées à la prévention, et sur un territoire particulier, Paris. C'est donc aux représentations des acteurs suivants dont il sera question : les services de protection maternelle infantile (PMI) du département de Paris, les services de prévention de la Ville de Paris, les élus parisiens, les coordinatrices des Ateliers santé ville (ASV), leurs partenaires institutionnels (CPAM et ARS), leurs partenaires du monde médico-social et du monde associatif.

Quelles représentations spatiales ces acteurs parisiens construisent-ils ? Sont-elles partagées, sur quels points convergent-elles, sur quels points se différencient-elles ? Quels sont leurs effets ?

1.2. Données

Le matériau empirique utilisé pour connaître les représentations des acteurs est principalement discursif et a été recueilli pour partie lors d'une enquête de terrain menée en observation participante au sein de deux démarches de concertation organisées par la mairie de Paris et pour partie lors d'entretiens semi-directifs. La participation aux États généraux de la PMI (2015) et aux Assises parisiennes de la santé (2016-2017) a permis d'identifier les acteurs du système sur Paris et de recueillir de nombreux éléments de discours : extraits de discours politiques, prises de parole des professionnels – de la Ville de Paris et de leurs partenaires – lors des débats... Lors des entretiens, il a été demandé aux enquêtés de détailler la façon dont ils s'inscrivent dans leur territoire. Les différents documents iconographiques ou cartographiques auxquels ils ont fait référence ont été pris en compte, mais il ne leur a été pas demandé de produire des cartes mentales.

2. DES REPRÉSENTATIONS VARIÉES, RÉVÉLATRICES DES DYNAMIQUES QUI LES FAÇONNENT

Chaque acteur construit des représentations spatiales qui lui sont propres, et qui participent à la définition de son territoire d'action (connaissance d'un quartier et des contextes locaux, publics et lieux cibles des modes d'intervention, ressources partenariales disponibles à proximité...) et de sa situation dans Paris.

Plusieurs critères permettent de décrire, caractériser et comparer les représentations mobilisées par les acteurs rencontrés : degré d'élaboration de la représentation ; caractéristiques géographiques, d'échelle, de discrétisation, de limites ; type d'espace ; vocabulaire utilisé...

Sans décrire l'ensemble des représentations recensées, on peut relever quelques traits saillants :

- Le contexte urbain de très forte densité de Paris pose des difficultés particulières que relèvent les enquêtés.
- Les représentations produites font jouer différentes échelles, du micro-local au métropolitain.
- Ce qui structure ces représentations, ce sont moins souvent les limites des espaces dans lesquels les acteurs se projettent, souvent floues (à l'exception de la barrière du périphérique et de quelques fractures urbaines produisant des effets de frontières locaux), que les populations ou certains objets urbains qui les composent. En particulier, les formes d'habitat et de logement sont fréquemment décrites, en lien avec les problématiques de santé observées de ceux qui y résident.
- Elles reflètent également les objectifs politiques des différents acteurs.

2.1. Déterminants de la construction des représentations des acteurs

Considérant que toute représentation se construit dans la perspective d'une action (Guérin & Gumuchian, 1985), on peut supposer que ces représentations sont pour partie fonction des configurations spatiales que les acteurs ont intérêt à connaître, et pour partie des ressources qu'ils peuvent consacrer à cette construction. Et dépendront :

- de l'activité et la thématique de prévention de l'acteur (PMI, conduites à risques...);
- du positionnement de l'acteur considéré dans le champ socio-sanitaire (Jourdan *et al.*,

2012) et de l'approche de la santé dans laquelle il s'inscrit ;

- de son statut : professionnel « de terrain » ou administrateur ;
- du lien que peut avoir, ou non, cet acteur avec un territoire donné, défini par le dispositif dans lequel il s'inscrit, à l'exemple des ASV implantés nécessairement dans les quartiers de la politique de la ville.

Ce que confirment en partie les observations de terrain dans le cas de Paris.

La variété des profils et des parcours professionnels des acteurs interrogés dans le cadre de l'enquête, ainsi que la variété des situations d'énonciation, jouent également pour expliquer la variété des représentations recueillies.

2.2. Des représentations signes d'une appropriation croissante d'une pensée territoriale des enjeux

On observe à travers ces représentations la diffusion d'approches territoriales à Paris, démarche nouvelle pour certains acteurs parisiens (services de la mairie de Paris, de la CPAM). Plusieurs dynamiques appuient cette appropriation, dont notamment les processus de mise en réseau des acteurs dans le travail partenarial tout comme la priorité donnée aux publics les plus précaires pour de nombreux acteurs publics parisiens.

Évolution des représentations spatiales et évolution des modes d'intervention sont liées : en témoigne le développement d'actions d'« aller vers » par la PMI de Paris, qui se rend dans les hôtels sociaux, les hébergements d'urgence, les camps...

3. DES REPRÉSENTATIONS QUI OPÈRENT À DIFFÉRENTS NIVEAUX DANS LE PROCESSUS DE TERRITORIALISATION

Il existe un deuxième niveau d'analyse possible, qui consiste à observer la façon dont les représentations qui circulent dans le champ d'acteurs ont également des effets sur les acteurs et les territoires.

En effet, le monde de l'action publique locale constitue un espace (au sens figuré) de circulation, de confrontation et de co-constructions de représentations spatiales. On peut supposer que certaines de ces représentations, prises dans des systèmes de représentations plus larges (alliant représentations spatiales, représentations liées à la santé et représentations professionnelles), produisent des effets, notamment de légitimité, sur les acteurs et *in fine* sur la géographie du/des système(s) d'acteurs (locaux) sur le terrain.

3.1. Un exemple : le « Nord-Est parisien »

L'opposition entre un « Est » et un « Ouest » parisien, représentation communément partagée, est également très présente dans le champ d'acteurs étudiés ici, pour qui l'« l'Est parisien » ou le « Nord-Est parisien » est un espace qui fait sens, et qui désigne une zone continue de forte présence de populations précaires allant du 18^e au 20^e arrondissement.

Réactivée dans les discours des politiques, en lien avec l'objectif de réduction des inégalités sociales de santé, cette opposition est largement mobilisée par les élus et les professionnels de ces espaces qui en tirent des bénéfices, en termes de gains matériels (financements, postes) ou de légitimité. Il faut noter aussi qu'une partie importante des ressources publiques en matière de santé à l'échelle locale (dispositif ASV, fonds d'intervention de

l'ARS...) sont liées à la politique de la ville et donc aux périmètres des quartiers prioritaires, et que d'autres mécanismes contribuent à la répartition spatiale des ressources en santé dans Paris.

D'autres acteurs, confrontés à cette représentation binaire entre territoires « pauvres » et « riches », la remettent en cause parce qu'ils en contestent les effets.

« Puis, aujourd'hui, dans le monde social, clairement, l'ouest parisien ... Ils s'en fichent, hein [rires]. [...] Pourtant, on a une agence [de la CPAM] dans le 16^e et il y a beaucoup de demandeurs de CMU. C'est pas des populations qui habitent dans le 16^e depuis longtemps, il y a des phénomènes de chambres, il y a encore des gardiennes, mais qui se retrouvent à la retraite donc qui ont une très petite retraite... Mais donc, voilà, on a des populations très précaires sur des territoires dits riches – enfin, qu'on perçoit comme ça. » (enquête, CPAM de Paris, novembre 2016)

On comprend dans cet extrait d'entretien que certains contestent le fait qu'une grille de lecture trop simplificatrice de Paris, à trop petite échelle, masque des phénomènes micro-locaux et rend invisible des populations.

Certain.e.s professionnel.le.s ont pu reconnaître durant l'enquête « en [avoir] marre d'être vus comme un territoire riche », pour dénoncer ainsi le manque de moyens, de ressources locales et/ou de légitimité qu'ils ressentent et imputent au fait de travailler hors des 18^e, 19^e ou 20^e arrondissement.

3.2. Quelques pistes de réflexions

La prise en compte des représentations permet aussi d'éclairer certains des enjeux qui surviennent dans la mise en place de territoires de pilotage de l'action publique par la collectivité parisienne. Dans ce contexte urbain hyper dense, la délimitation de ces territoires administratifs fait face à deux difficultés : proposer des périmètres pertinents pour favoriser le développement de dynamiques locales et partenariales et tenir compte des territoires qui font sens pour les acteurs.

Ainsi, une enquêtée s'interroge dans les termes suivants au sujet de la nouvelle organisation territoriale de la direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la ville de Paris, en 4 grands territoires Nord/Est/Sud/Ouest :

« En fait, il y a le 18^e dans l'Ouest. C'est drôle hein ? [...] Parce que le 18^e dans l'Ouest, les gens qui sont dans le 18^e... jamais ils ne se sont considérés dans l'Ouest ! Jusqu'à présent [rires]. Bah, nous avons encore une belle représentation ad-mi-nis-tra-tive ! » (enquête, Ville de Paris, octobre 2015)

Par ailleurs, ces espaces qui font sens pour les professionnels le font-ils également pour les Parisiens et correspondent-ils aux espaces des pratiques spatiales des habitants en matière de recours à l'offre de santé et de prévention ? Cela reste à explorer.

En conclusion, prendre en compte les représentations spatiales des acteurs permet de mieux comprendre les dynamiques de territorialisation d'un système d'acteurs donné. Les réflexions proposées dans cette communication ne portent que sur un seul terrain d'enquête, Paris,

contexte local très particulier. Il sera intéressant de mettre en perspective ces réflexions avec les apports de travaux portant sur d'autres villes ou d'autres territoires.

RÉFÉRENCES

- Dodier R., Rouyer A., Séchet R. (dir.), 2008, *Territoires en action et dans l'action*, Rennes, PUR.
- Guérin J.-P., Gumuchian H. (dir.), 1985, *Les représentations en actes, actes du colloque de Lescheraines*, Grenoble, IGA.
- Jourdan D., O'Neill M., Dupéré S., Stirling J., 2012, « Quarante ans après, où en est la santé communautaire ? », *Santé publique*, 24(2), p. 165-178.
- Lascoumes P., Le Galès P. (dir.), 2004, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po.
- Séchet R., Dodier R., 2008, « Conclusion. Géographie sociale, territoires et politiques publiques », in R. Dodier, A. Rouyer et R. Séchet (dir.), 2008, *Territoires en action et dans l'action*, Rennes, PUR.
- Tissot S., Poupeau F., 2006, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159(4), p. 4-9.
- Vallée J., 2015, « Santé et échelles territoriales : les échelles territoriales pour diagnostiquer, comprendre et agir face aux inégalités de santé sont-elles les mêmes ? », *La Santé en action*, n° 434, p. 30-31.

L'AUTEURE

Béatrice Georgelin
Université d'Angers – ESO
beatrice.georgelin@univ-angers.fr

Les représentations des territoires dans le cadre de la refonte du projet régional de santé

L'exemple de la région Centre-Val de Loire

AUTEURS

Maxime THORIGNY, Victor DUCHESNE

RÉSUMÉ

Le territoire a une place prépondérante dans le système de santé tant dans son organisation que dans la définition de sa politique. Ainsi, en parallèle de la décentralisation avec la création des agences régionales de santé en 2009, une politique visant à prendre en compte les caractéristiques des territoires et les préoccupations des acteurs a été initiée. Cette décentralisation de la construction des politiques de santé fait apparaître des conflits dans la manière dont les différentes parties prenantes se représentent leur territoire. Pour les surmonter, l'État a mis en place pour 2018 une nouvelle génération de projets régionaux de santé (PRS). Dans le cadre de l'analyse de la situation en région Centre-Val de Loire, une étude qualitative a été lancée pour l'écriture du nouveau PRS par ses usagers. Nous pouvons constater que les attentes en matière de santé sont fortement ancrées dans les territoires. Ce résultat complexifie la planification régionale à travers le PRS malgré la volonté de co-construction.

MOTS CLÉS

Territoire, système de santé, projet régional de santé, démocratie sanitaire, représentations

ABSTRACT

The scale of local territory now has a prominent place in the health system both in its organisation and in the definition of its policy. As a result, a policy which takes into account the characteristics of the territories and the concerns of local stakeholders has been put in place parallel to the creation of Regional Health Agencies in 2009. This decentralisation of the construction of health policies reveals conflicts in the ways the different stakeholders represent their territory. In order to overcome them, the State has set up a new generation of Regional Health Projects in 2018. As part of the analysis of the situation in the Centre-Val de Loire region, a questionnaire was prepared for users to write the new PRS. We can see that health expectations are deeply rooted in the territories. This results in complex regional planning through the PRS despite an institutional drive for co-construction.

KEYWORDS

Territories, Health system, Regional Health project, Health democracy, Representation

INTRODUCTION

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 instaure la deuxième génération des projets régionaux de santé (PRS). Dans la continuité de la première génération, ces nouveaux PRS ont pour objectif d'adapter à chaque contexte régional la stratégie nationale de santé (SNS). En revanche, ils doivent tenter de pallier au manque de coopération/coordination entre les acteurs en charge de leur écriture (médecins, patients, élus, etc.) qui caractérisait la première génération des PRS. Cette réforme s'inscrit dans la stratégie, adoptée depuis les années 90, de remise en cause de l'organisation hiérarchique et compartimentée du système de santé français par le double mouvement de renforcement du territoire

et de participation des acteurs ou « démocratie sanitaire ».

Pour y parvenir, la loi de 2016 renforce le rôle d'animation des agences régionales de santé (ARS) dans l'écriture des PRS. Il s'agit pour les ARS d'établir les conditions de l'émergence à la fois d'un constat partagé par l'ensemble des acteurs des différentes problématiques régionales de santé et de solutions communes pour y répondre. Au-delà des instances de concertation existantes, cette stratégie repose sur la prise en compte des préoccupations de santé de chacun des acteurs tout au long du processus de construction grâce à des groupes de travail, des consultations directes, etc.

À partir de l'étude du cas de la région Centre-Val de Loire nous cherchons à comprendre comment les territoires sont représentés dans le cadre de cette nouvelle définition de la politique de santé par la tutelle régionale à travers le PRS. Le choix de cette région est motivé par la démarche innovante qu'a choisi d'adopter l'ARS Centre-Val de Loire à la construction du PRS, son rôle pilote au sein des ARS et sa stabilité géographique suite à la redéfinition des régions en 2015. En effet, en parallèle des instances de démocratie sanitaire, l'ARS a fait le choix de consulter très largement les citoyens de la région afin de recueillir leurs préoccupations en matière de santé pour les 10 prochaines années. L'étude que nous présentons ici fait partie d'un programme de recherches plus large qui a pour ambition de comprendre d'un point de vue dynamique les liens unissant les territoires et le déploiement d'une politique régionale de santé : des anciens PRS à la mise en application des PRS nouvelle génération.

Nous retenons deux niveaux de « représentations » complémentaires. Le premier correspond à la manière dont les territoires sont représentés institutionnellement dans le cadre de la refonte du PRS ; nous entendons par là les instances et lieux de démocratie sanitaire ainsi que les motivations qui ont poussé l'ARS Centre-Val de Loire à réaliser une enquête large auprès des citoyens. Le second renvoie aux représentations que se font les citoyens de leur territoire en matière de santé, comment ces représentations étaient déjà présentes dans le PRS précédent et quelles sont les suites données par l'ARS dans la construction du PRS.

Pour saisir ces deux niveaux de « représentations » nous réaliserons dans un premier temps une analyse du fonctionnement institutionnel de la co-construction des politiques de santé tant au niveau général que dans le cas de la région Centre-Val de Loire, à partir d'une revue des littératures académiques et administratives. Puis, dans un deuxième temps, nous analyserons les représentations que se font les citoyens de leur territoire en matière de santé à travers une enquête réalisée avec l'ARS et traitée lexicométriquement.

1. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE DÉMOCRATIE SANITAIRE À LA RÉALITÉ INSTITUTIONNELLE CONTESTABLE

1.1. Le développement de la logique participative en santé

Au cours des années 90, sous l'effet des réformes liées au *New Public Management* et de la crise de confiance des citoyens dans les institutions publiques et politiques (Rosanvallon, 2002), l'État français va réaliser un important tournant vers la prise en compte de la parole des citoyens dans la construction des politiques publiques. Ce phénomène de renforcement du rôle des citoyens a fait l'objet de nombreuses analyses en des termes souvent proches de « démocratie administrative » (Aidan, 2011), d'« *empowerment* » (Scolaro, 2006) ou plus généralement de logique participative et démocratie délibérative (Blondiaux, 2008).

De manière synthétique, la question de la participation repose sur l'idée qu'elle assurerait une meilleure efficacité de l'action publique en permettant une coordination entre l'ensemble des acteurs parties prenantes d'un système à travers des processus délibératifs. Cette logique s'oppose à la logique *top-down*, traditionnelle dans les organisations bureaucratiques publiques.

Ce tournant participatif de l'action publique trouve un écho particulier dans le secteur de la santé dans les années 90, alors face à la fois à une crise sanitaire majeure liée à la pandémie du SIDA et à un important mouvement de territorialisation de son organisation administrative. L'enjeu pour les pouvoirs publics est de rétablir la confiance entre la population et l'institution sanitaire. Pour y parvenir, la tutelle ministérielle va rapprocher institutionnellement et géographiquement les acteurs du système de santé, notamment les usagers, dans la prise de décisions et la détermination des politiques de santé. Au-delà de la création d'entités régionales comme les agences régionales d'hospitalisation, cette déconcentration est accompagnée par la mise en place d'outils de planification négociée (schémas, programmes, contrats). Il faut attendre la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé pour que le rôle central de la parole du patient et du dialogue entre les acteurs (médecins, élus, administration), sous le concept de démocratie sanitaire, soit consacré sur les plans législatifs et réglementaires comme principes fondamentaux d'organisation du système de santé français.

1.2. Une réalité paradoxale : entre existence et impuissance de la démocratie sanitaire

Cette décentralisation de la définition de la politique publique de santé a pour ambition de permettre l'expression des besoins spécifiques de chaque territoire en termes d'inégalités, d'accès aux soins, et d'innovations. Ainsi, les dialogues qui s'effectuent tant à l'intérieur du territoire qu'entre les territoires tendent à devenir structurants. Pourtant malgré cette effervescence institutionnelle et une volonté indéniable du législateur, on assiste plus au « sacre législatif du droit des malades » (Tabuteau, 2014) qu'à une réelle mise en œuvre institutionnelle de la démocratie sanitaire qui se heurte à deux problèmes inhérents au système de santé français : le maquis institutionnel ou la très grande diversité des acteurs, et le rôle prégnant de la tutelle ministérielle sur l'ensemble du processus de décision et de détermination des politiques de santé.

L'organisation du système de santé est donc aujourd'hui paradoxale. Alors que les instances de démocratie sanitaire se développent de manière vraisemblablement cohérente avec le reste du système de santé et à tous les échelons territoriaux, la prise de décision effective reste éloignée du territoire et de ses acteurs.

Dans ce contexte, les PRS de deuxième génération sont censés atténuer ce paradoxe avec le renforcement de la démarche participative. Pour y parvenir, les ARS adoptent des stratégies nouvelles afin de rétablir le dialogue, comme la consultation directe sur les attentes de la population. C'est dans cette optique que la région Centre-Val de Loire a lancé, au printemps 2017, une enquête sur l'avenir de la politique régionale de santé, dont nous livrons une première analyse dans la section suivante. La deuxième étape de notre étude sera de se concentrer sur la compréhension du fonctionnement institutionnel de la démocratie sanitaire spécifique à la région Centre-Val de Loire et aux stratégies adoptées par son ARS dans ce domaine.

2. LES REPRÉSENTATIONS CITOYENNES DES TERRITOIRES DE SANTÉ

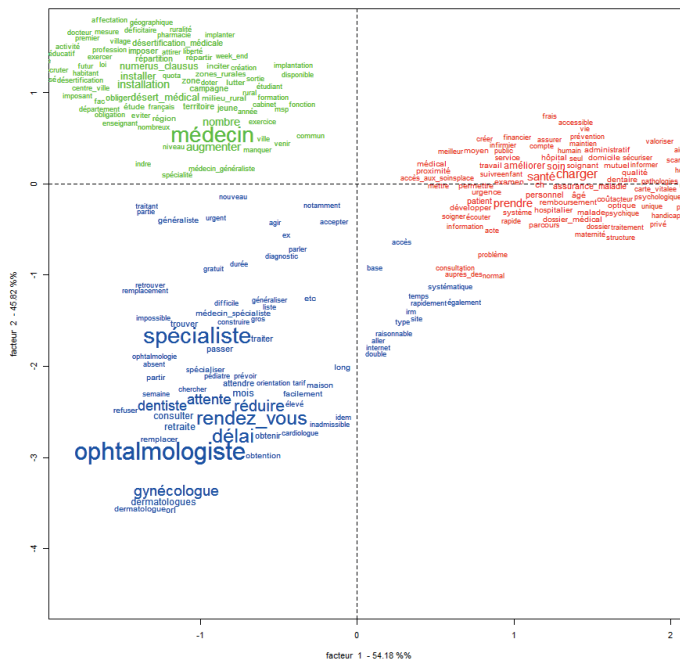
2.1. Étude lexicométrique : premiers résultats

L'analyse du discours repose sur une étude lexicométrique de la question suivante : « Votre suggestion : une seule proposition ». L'enquête a été réalisée sur la région Centre-Val de Loire du 9 février au 31 mars 2017. Pour cette étude nous avons gardé 1 985 réponses. Pour chaque réponse il est possible d'identifier : le département, la tranche d'âge, le sexe et s'il s'agit ou non d'un professionnel de santé.

Le corpus a été étudié par le logiciel Iramuteq. L'hypothèse de départ de cette méthode consiste à considérer que le texte à étudier n'est pas un objet à décrire, mais plutôt un discours.

La méthode Alceste appliquée à cette enquête aboutit à une bonne représentation générale du nuage de mots ; la totalité de l'inertie du nuage est expliquée par les deux premiers axes factoriels, respectivement 54,18 % pour le premier et 45,82 % pour le second. Le premier axe oppose clairement la prise en charge de la santé par les professionnels (en positif) aux préoccupations de la population quant à l'organisation des soins (en négatif). En revanche, l'axe 2 oppose plus clairement un discours lié à des préoccupations en termes de distance d'accès aux soins (en positif) à un discours plutôt centré sur le temps d'attente du soin (en négatif). L'analyse du corpus total révèle trois classes.

Figure 1. Analyse en composantes principales des questions ouvertes de l'enquête PRS de l'ARS Centre-Val de Loire



La classe n° 1 représente 43,6 % du nuage de mots. Cette classe est représentative des professionnels de santé. L'étude met en avant des préoccupations qui portent avant tout sur « l'amélioration du parcours de soins », mais également « la diminution des démarches administratives » afin de limiter les retards dans la prise en charge des patients. Une autre préoccupation émerge : l'augmentation des effectifs, notamment pour les paramédicaux. Enfin, les professionnels de santé réclament une meilleure coordination entre les établissements hospitaliers et les autres professionnels afin d'améliorer la prise en charge.

La classe n° 2 représente 42 % du nuage de mots. Le discours est porté par des non-professionnels de santé, plutôt âgés (61-75 ans) et issus principalement de deux départements de la région : le Cher et l'Indre. L'étude des segments de phrase met clairement en évidence un double discours de lutte contre les « déserts médicaux » et de propositions. Face à cela, les personnes interrogées font également des propositions, comme le montre les segments de phrases significatifs : « augmenter le *numerus clausus* », « obliger les jeunes praticiens à s'installer en zones rurales », « refuser le conventionnement des praticiens s'installant en zones sur-dotées ».

La classe n° 3 représente 14,3 % du nuage de mots. Ce discours est également porté par des non-professionnels de santé ; il s'intéresse aux délais d'attente pour des consultations auprès de spécialistes.

2.2. Quelles représentations en fonction des territoires

L'analyse de la représentation que se font les citoyens de l'espace régional de santé révèle des spécificités en fonction du département de résidence des usagers interrogés. Remarquons que dans le cadre de la région Centre-Val de Loire, les départements ont la particularité de correspondre aux territoires de santé définis par l'ARS. Afin d'analyser les différentes manières dont est appréhendé la santé, nous avons répliqué cette analyse menée au niveau régional pour chaque département de la région Centre-Val de Loire (Indre, Indre-et-Loire, Loiret, Eure-et-Loir, Cher) en constituant un sous-corpus par département à partir du corpus général.

Les premiers résultats révèlent des différences notables de discours entre les départements, et ce de manière concordante avec l'offre de soin. Dans les départements les moins bien dotés (Indre, Cher), les préoccupations des usagers sont axées sur la démographie médicale, les moyens d'y remédier (hausse du *numerus clausus*, coordination des soins, expertise à distance, télé-médecine) et les aspects de déontologie. Les usagers des départements les mieux dotés (Indre-et-Loire, Loiret) insistent sur l'importance de la prévention et de la prise en charge des soins par l'assurance maladie et la reconnaissance des médecines « douces » et « alternatives », ainsi que sur l'importance des hôpitaux et des moyens qui leur sont consacrés pour garantir des soins de qualité. On peut ainsi identifier un mouvement dialectique entre le territoire et les individus – ici les usagers du système santé, qui l'occupent, le territoire étant entendu comme la surface sur laquelle l'individu se construit socialement par les interactions qu'il y produit ou subit (Hoyaux, 2002) – ici avec les services et professionnels de santé. L'espace que constitue le territoire entre en interaction avec les caractéristiques mêmes de l'individu qui sont à la base des moyens qu'il peut déployer pour vivre – ici accéder aux soins (trajets, dépassement d'honoraires, etc.). L'individu est pris comme un être déterminé socialement (classe sociale), matériellement et physiquement (âge, genre). Le territoire n'est pas seulement un lieu de vie, c'est aussi un espace politique que ces individus à la fois usagers et citoyens vont tenter de modifier par leurs actions quotidiennes. Dans le cas de notre étude,

il s'agit du discours des usagers qui, conditionné par leur(s) vécu(s), va influencer la politique régionale de santé pour les prochaines années. Cela nous renvoie donc dans la littérature géographique à la notion d'espace vécu au sens de Fremont dans son ouvrage de 1976. À partir du couple espace perçu—espace vécu appliqué au cas de la refonte de la politique de santé, nous nous intéresserons au débat entre « production de l'espace » (Lefebvre, 1974), qui implique une logique de standardisation, de domination de l'espace de la part de la tutelle, et « création de l'espace », qui implique une co-construction comme une œuvre à part entière.

CONCLUSION

L'objet de notre étude est de comprendre comment le territoire est le fruit d'une appropriation par les acteurs dans le cadre de la détermination d'une politique cherchant à prendre en compte les spécificités des acteurs ancrés dans leur territoire. Les premiers résultats nous permettent de constater que, malgré de nombreuses tentatives, l'administration sanitaire (ARS, ministère) ne réussit que très partiellement à intégrer le territoire à l'organisation actuelle de co-construction de la politique de santé alors même que le territoire se révèle structurant dans le comportement des acteurs qui y vivent (usagers, médecins). Ces résultats demanderont à être complétés par l'analyse des conclusions des groupes de travail thématique du PRS attendus pour l'automne, ainsi que le document final qui sera débattu en conférence régionale de la santé et de l'autonomie¹ en janvier 2018.

RÉFÉRENCES

- Aïdan G., 2011, « De la démocratie administrative à la démocratie sanitaire dans le secteur public de la santé », *Revue française d'administration publique*, n° 137-138, p. 139-153.
- Blondiaux L., « Démocratie délibérative vs démocratie agnostique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines », *Raisons politiques*, n° 30, p. 131-147.
- Fremont A., 1976, *La région espace vécu*, Paris, PUF.
- Hoyaux A.-F., 2002, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant. Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeog*, n° 216 [en ligne : journals.openedition.org/cybergeog/1824#citedby].
- Lefebvre H., 1974, « La production de l'espace », *L'Homme et la société*, vol. 31, p. 15-32.
- Rosanvallon P., 2002, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard.
- Scolaro J., 2006, « De la reconnaissance à l'influence ? Heurts et enjeux d'une tentative d'empowerment en France », *Géographie, économie, société*, vol. 8, p. 87-106.
- Tabuteau D., 2014, *Démocratie sanitaire. Les nouveaux défis de la politique de santé*, Paris, Odile Jacob.

LES AUTEURS

Maxime Thorigny
Université de Reims – REGARDS
maxime.thorigny@univ-reims.fr

Victor Duchesne
Université Paris 13/CNRS – CEPN
victor.duchesne@univ-paris13.fr

¹ La CRSA est un organe de démocratie participative, composé de représentant des collectivités territoriales, des usagers, des partenaires sociaux, des acteurs de la protection sociale, des acteurs de la prévention et des offreurs de services de santé.

Patrimoine culturel immatériel, territoire et résilience

L'inventaire du patrimoine culturel immatériel des centres hospitalo-universitaires

AUTEUR

Yann LEBORGNE

RÉSUMÉ

L'élaboration de nouvelles représentations du territoire peut relever d'un soin. C'est ce sur quoi repose l'inventaire du patrimoine culturel immatériel des centres hospitalo-universitaires (CHU). Engagé sur l'initiative du CHU de Rouen, puis à Angers et à Caen, ce projet de recherche-action met en lumière les ressorts symboliques et imaginaires des hôpitaux à travers l'étude de leurs pratiques et représentations professionnelles. En partant d'une réflexion selon laquelle le soin traduit des territorialités, cette communication interroge la patrimonialisation des cultures soignantes en la concevant comme une manifestation de résilience qui, s'opérant à l'échelle d'établissements hospitaliers en mutation, se nourrit d'autres résiliences, des soignants jusqu'aux patients. Nous nous appuyons pour cela sur l'exemple du service de la chambre mortuaire. La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel hospitalier est alors mise au regard d'une territorialisation des lieux.

MOTS CLÉS

Hôpital, territoire, patrimoine culturel immatériel, résilience

ABSTRACT

Elaborating new representations of the territory can contribute to healthcare. This is the origin of the inventory of intangible cultural heritage in university hospital centres (CHU). Initiated by the CHU in Rouen, then in Angers and Caen, this action/research project highlights the symbolic and imaginary powers of hospitals through the study of their practices and professional representations. Starting from the thought that healthcare expresses territorialities, this communication questions the heritage enhancement of healthcare cultures by conceiving it as a manifestation of resilience which, taking place in evolving hospitals, combines with other forms of resilience from caregivers to patients. In order to do so, we rely on the striking example of the Department of the mortuary chamber. The territorialisation of sites is therefore seen as part of the safeguarding of hospital intangible cultural heritage.

KEYWORDS

Hospital, Territory, Intangible cultural heritage, Resilience

INTRODUCTION

Le « patrimoine culturel immatériel » désigne des pratiques et des représentations qui, transmises de génération en génération, procurent aux hommes un sentiment d'identité et de continuité. Cette catégorie patrimoniale fait l'objet depuis 2003 d'une convention de l'Unesco¹. Signée par la France en 2006, l'État met depuis en œuvre sur son territoire un inventaire du patrimoine culturel immatériel. De manière plus sensible encore que dans le cas des

¹ Convention Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel [en ligne : www.ich.unesco.org/fr/convention].

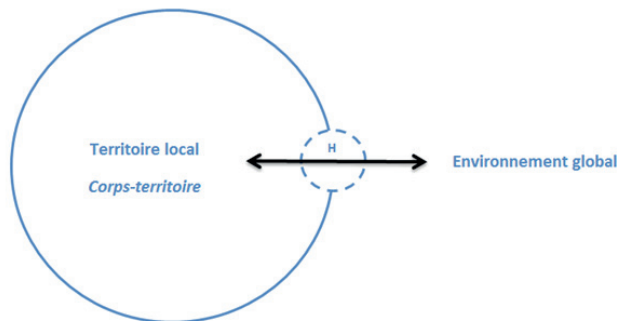
recherches systématiques conduites par les services régionaux de l'Inventaire général du patrimoine culturel, qui concernent le patrimoine culturel matériel, les opérations de connaissance du patrimoine culturel immatériel ne sont jamais dissociables d'enjeux sociaux et territoriaux. À partir de l'exemple hospitalo-universitaire en cours d'étude en Normandie, cette communication propose de questionner la relation entre la patrimonialisation de l'immatériel et la résilience.

Depuis 2013, le CHU de Rouen est investi dans un inventaire de son patrimoine culturel immatériel. Inscrite dans la durée puisque le projet s'est étendu au CHU d'Angers puis à Caen, cette opération découle des souffrances des personnels qui traversent des mutations économiques et organisationnelles (Safy-Godineau, 2013). Dans un contexte de transformations des hôpitaux publics, les difficultés ordinaires des soignants se conjuguent en effet avec un mal-être nourri par le sentiment fréquent d'une dévalorisation du travail et la crainte d'une déshumanisation des hôpitaux. La recherche et valorisation du « patrimoine culturel immatériel » a reposé sur l'hypothèse selon laquelle une part de ce malaise siège dans la perte de repères induite par les évolutions contemporaines. En questionnant le sens profond du travail soignant, des institutions hospitalières entreprennent aujourd'hui de re-connaître les registres symboliques et imaginaires qui cimentent leur identité.

1. L'HÔPITAL, UN « CORPS-TERRITOIRE »

La question territoriale est au cœur de cette problématique du patrimoine culturel immatériel hospitalier. Il est vrai que dans la tradition européenne la relation entre soin et territoire est forte. On prêtait autrefois aux rois thaumaturges en France et en Angleterre le pouvoir de guérir par le toucher (Bloch, 1983). Ces croyances plaçaient le roi dans un rôle d'intercesseur entre une puissance céleste, d'ordre divin, et les sujets vivant sur ses terres. Le désir de l'homme de maîtriser un corps dont le fonctionnement biologique lui échappe contribue probablement à expliquer pourquoi le pouvoir suprême exercé sur d'autres hommes est associé à l'image du pouvoir de guérir. Chaque corps est en effet un territoire propre, mais il s'inscrit dans une territorialité plus vaste ; celle de la communauté à laquelle l'être appartient. Le souverain qui incarne cette communauté défend ses terres contre les menaces ; il contrôle et s'assure du bon fonctionnement du corps social sous son autorité.

Figure 1. La territorialité hospitalière, à l'interface entre le territoire local et son environnement global



Il importe ici de ne pas restreindre la signification du mot territoire. Il ne s'agit pas seulement de l'espace contrôlé par un État, une institution, une collectivité. L'hôpital est un territoire où les hommes aspirent à se libérer de souffrances qui siègent dans leur corps, dans leur « géographie intime ». Le territoire est donc ici un corps symbolique. Ce corps est celui du patient, mais il appartient aussi à la société qui l'environne et qui délègue à la communauté hospitalière la responsabilité de le soigner. Ainsi les hôpitaux sont-ils inscrits dans un emboîtement d'échelles territoriales qui s'élargissent de l'individu vers des ensembles globaux. Les territoires hospitaliers sont d'ailleurs structurés comme s'ils reproduisaient un grand corps humain. Leurs lieux sont pour la plupart nommés en s'identifiant à des zones corporelles qui sont étudiées et soignées pour en corriger les dysfonctionnements. Ils traduisent alors un combat² contre un déterminisme naturel où l'homme, s'il était réduit à une réalité biologique et animale, serait la proie de ses pathologies, un être impuissant sur son « corps-territoire ».

2. UN TERRITOIRE DE RÉSILIENCE(S)

L'inventaire du patrimoine culturel immatériel mis en œuvre par les CHU est à la fois une expression de territorialité et un soin. Sur le plan de la territorialité, cette demande est institutionnelle ; elle émane des directions générales des établissements tout en étant placée sous l'égide des délégations culturelles ou des directions de la communication. Consistant en un recueil de témoignages et d'observations *in situ* réalisés par un chercheur, il s'agit de collecter et d'analyser les paroles et les pratiques du quotidien hospitalier. L'étude concerne l'ensemble des professionnels œuvrant sur le territoire des CHU. Sur la base du volontariat, des hospitaliers acceptent d'être investis par une enquête qui, menée au nom d'une sauvegarde du patrimoine culturel, s'emploie à repérer des systèmes de représentations qui se perpétuent dans ces établissements, et ce par-delà leurs incessantes et inévitables transformations. Ainsi, l'inventaire vise à placer des jalons et des repères qui soulignent la capacité d'intégration des changements par les communautés hospitalières. Il se voit également utilisé pour mettre en évidence les valeurs de leurs institutions, ce sur quoi les CHU fondent leur éthique.

Tout en étant le geste d'une autorité institutionnelle, la démarche a été conçue dès le départ comme un acte opératoire. Autrement dit, en se voulant pénétrante à travers un dispositif d'enquête, l'opération s'est posée comme une réponse à des souffrances de professionnels en proie à des doutes sur le sens de leur travail à l'hôpital. Le patrimoine culturel immatériel a été donc pensé comme une investigation libératrice. L'approche ne devait d'ailleurs pas conduire à patrimonialiser et figer des pratiques hospitalières, puisque celles-ci évoluent avec les innovations technologiques et les avancées de la médecine. Une relecture symbolique et imaginaire de l'hôpital serait libératrice du fait qu'elle saurait redonner des significations à un quotidien hospitalier manquant aujourd'hui de lisibilité, souvent violent et pétri de gestes techniques et de protocoles. Autrement dit, de nouvelles représentations de leur territoire pouvaient aider les hospitaliers à se dégager d'un « enfer du faire » dans lequel la production de soins et l'intensité du travail les ont parfois menés à s'enfermer.

On perçoit ici que l'inventaire du patrimoine culturel immatériel hospitalier se montre comme tout à la fois l'expression d'une territorialité institutionnelle et une action de recherche culturelle. Il est par ailleurs autant une manifestation territoriale qu'une opération émancipatrice et créatrice. On repère alors ici un dépassement qui, sur le plan théorique, s'apparente à une

2 Nous empruntons cette association des hôpitaux à des lieux de combats à Marie-Christine Pouchelle (2008).

résilience où se dévoile la capacité de territoires hospitaliers « à assurer leur pérennité en intégrant les perturbations dans leur fonctionnement » (Achan-Leygonie, 2001).

La résilience dont on parle est un phénomène multiscalaire. La démarche patrimoniale intervient en effet dans une dynamique globale où les territoires hospitalo-universitaires changent pour continuer d'exister dans un environnement économique et sociétal qui se libéralise (Domin, 2004). Au sein même des services hospitaliers, la question de la résilience concerne pleinement les agents qui continuent d'exercer leur métier par-delà (et tout en intégrant) les nouvelles contraintes organisationnelles et financières qui s'imposent à eux. Ainsi, cet inventaire du patrimoine culturel participe du soin de soignants qui, eux-mêmes, soignent « leurs » patients. L'opération s'inscrit dans une *chaîne signifiante* de prises en charge, de transformations et de dépassements. Elle manifeste une traversée de limites, de bornes, à partir desquelles un existant se renouvelle et se recrée.

Des exemples significatifs d'une telle traversée-résilience peuvent être mis en évidence au cours de l'enquête d'inventaire. C'est notamment le cas de manifestations qui ont été observées et décrites dans un service que l'on associe volontiers au « terme », à la fin : la chambre mortuaire du CHU de Rouen. Ces éléments ont été obtenus à partir d'observations et d'un recueil de témoignages conduits auprès du personnel. La démarche s'est voulue transdisciplinaire. La géographie culturelle se situe ici en continuité de travaux d'anthropologie hospitalière menés par des auteurs tels que Marie-Christine Pouchelle (2008) et Anne Monjaret (2011).

3. LA CHAMBRE MORTUAIRE : UNE BORNE D'UNE EXISTENCE À L'AUTRE

Dans l'hôpital, où l'on se préoccupe surtout de la sauvegarde de la vie, la chambre mortuaire occupe une place singulière. Ce lieu est en effet celui par lequel passent les patients qui n'ont pu être sauvés ; ceux pour qui, malgré leur lutte contre la maladie et la qualité de la médecine prodiguée, le combat s'est achevé par le décès. Après que la mort soit survenue dans le service de soins, et qu'une dernière toilette y ait été dispensée, le corps est transféré dans cette chambre pour y être préparé en vue d'une présentation à la famille. Ce passage ritualisé marque la sortie du défunt en dehors du territoire hospitalier avant l'inhumation.

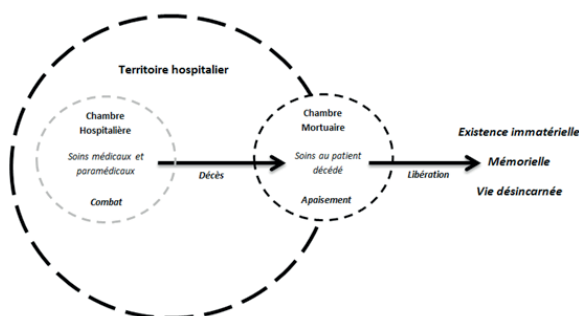
Bien sûr, la mention de la chambre mortuaire évoque une perspective funeste en contradiction avec les attentes que nourrit une prise en charge hospitalière. Pourtant, elle ne saurait être confondue avec le lieu de la mort. À l'instar de ce qui se joue dans les autres parties de l'hôpital, l'analyse des pratiques qui s'y tiennent révèle qu'elles sont dirigées vers la sauvegarde d'une vie humaine. À Rouen, cet aspect explique le placement de ce service sous l'égide de la Direction des soins. À travers la notion de « *patient décédé* » s'affirme l'appartenance de la chambre mortuaire à l'hôpital. Le défunt est un patient auquel on promulgue des soins.

Ce que les agents du service nous expriment de leur quotidien est intéressant car ils introduisent l'idée selon laquelle leur pratique libérerait une substance, d'ordre immatérielle, pouvant s'assimiler à l'âme du patient décédé : ils lui offrent un soin d'apaisement. Vis-à-vis de sa famille, il leur importe également d'adoucir le choc émotionnel provoqué par la disparition de leur proche. L'action exercée sur l'interface corporelle du décédé est alors dirigée vers l'intériorité affective familiale à laquelle le corps sera présenté.

Ces remarques nous indiquent que les préparateurs de la chambre mortuaire ne travaillent pas sur une matière morte. Ils œuvrent sur ce qui continue de vivre ; et ce même s'il s'agit

d'une forme d'existence différente de la précédente. Pour le défunt, son existence nouvelle est désormais idéale. Sa vie réside dans la mémoire de ses proches. Les actes que réalisent sur lui les agents hospitaliers vont viser à lui assurer le meilleur transit possible de la vie incarnée vers l'existence désincarnée. Le souci qu'ils accordent au réaménagement de sa superficialité corporelle relève dans ce cadre d'un rituel de passage. Il s'agit de médiatiser cette traversée qui s'opère de l'intériorité vers l'extériorité du « corps-territoire ». Cette traversée se traduit par une restauration du patient décédé. Ils s'efforcent d'effacer de son corps les marques de la maladie et de la mort. Ils cherchent à lui procurer l'apaisement du sommeil. En le maquillant avec une certaine adresse, les préparateurs s'emploient même à lui redonner une « *bonne mine* »³... la représentation d'une guérison...

Figure 2. La chambre mortuaire, le lieu d'une résilience



CONCLUSION

La proximité conceptuelle entre le territoire et le patrimoine a été depuis longtemps démontrée par les géographes (Di Mèo, 1994). Notre expérience du territoire hospitalier dans des CHU, à partir d'une démarche d'inventaire du « patrimoine culturel immatériel », nous encourage aujourd'hui à explorer les relations entre les manifestations patrimoniales dites « vivantes », la territorialisation et la résilience.

C'est lorsque les territorialités changent que la question d'une re-connaissance du patrimoine culturel est soulevée. Les institutions hospitalières engagées dans ces opérations s'inscrivent dans ce schéma. Cependant, elles ne focalisent pas sur une ancienne architecture ou des objets. Elles interrogent des pratiques pour en déceler les significations et forger de nouvelles représentations de ce que sont les hôpitaux. Ces territoires décentrent ainsi leur matérialité. Ils se nourrissent d'une immatérialité par laquelle ils se créent.

Bien sûr, cette substance patrimonialisée n'est pas qu'immatérielle. Elle réside dans un ensemble de relations complexes que les communautés hospitalières nouent avec leur espace, ses lieux et leurs patients ; des patients envers lesquels elles déploient *via* « la prise en charge », une territorialité qui se veut libératrice. Dans cette rencontre avec le souffrant,

3 Entretien avec Arnaud Lejeune, agent de la chambre mortuaire, CHU de Rouen.

l'acte du soignant peut prendre un caractère rituel qui dépasse l'univers du tangible. L'enjeu du soin devient la sauvegarde et la restauration de chacun dans l'œcoumène...

RÉFÉRENCES

Bloch M., 1983, *Les Rois thaumaturges, étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale*, Paris, Gallimard.

Di Méo G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, n° 78, p. 15-34.

Domin J.P., 2004, « La nouvelle gouvernance sauvera-t-elle les hôpitaux publics ? », *Mouvements*, n° 32, p. 55-59 [en ligne : www.cairn.info/revue-mouvements-2004-2-page-55.htm consulté le 10/09/17].

Monjaret A., 2011, « Le corps en miettes et la main réparatrice. Quand l'ouvrier se transforme en "chirurgien". Une expérience de la souffrance d'autrui à l'hôpital », *Communications*, n° 89, p. 57-70.

Pouchelle M.C., 2003, *L'Hôpital corps et âme. Essai d'anthropologie hospitalière*, Paris, éd. Seli Arslan.

Pouchelle M.C., 2008, *L'hôpital ou le théâtre des opérations. Essai d'anthropologie hospitalière*, Paris, éd. Seli Arslan.

Safy-Godineau F., 2013, « La souffrance au travail des soignants : une analyse des conséquences délétères des outils de gestion », *La nouvelle revue du travail* [en ligne : www.nrt.revues.org/1042 consulté le 10/09/17].

L'AUTEUR

Yann Leborgne

Université du Havre – CIRTAI, IDEES

Ethnopôle – La Fabrique de patrimoines en Normandie

yann.leborgne@lafabriquedepatrimoines.fr

Représenter la dimension spatiale des trajectoires de soins en contexte migratoire

Quand espaces de vie et espaces de soins impliquent des prises en charge médico-sociales mobiles

AUTEUR.E.S

Anne-Cécile HOYEZ, Anaïk PIAN, Céline BERGEON, Victoire COTTEREAU

RÉSUMÉ

Cette communication s'appuie sur les travaux en cours du projet ANR MIGSAN¹ (2016-2019), dans lequel nous examinons les expériences de santé et les trajectoires de soins des populations primo-arrivantes en France. L'approche de l'équipe, pluridisciplinaire, vise à replacer les trajectoires du soin à la fois dans leurs dimensions spatiales et sociales. Après avoir rendu compte du socle théorique et des méthodologies déployées dans le projet, nous détaillerons trois volets de la recherche dans lesquels la question de la représentation de la dimension spatiale se pose avec acuité : comment rendre compte de la place des espaces de vie du quotidien dans les trajectoires de soin des migrant.e.s ? Comment représenter les mobilités des professionnel.le.s mobilisé.e.s auprès des migrant.e.s ? Et enfin comment et pourquoi représenter cartographiquement les ressources spatiales disponibles en matière de santé et de soins, telles qu'elles se présentent pour les migrant.e.s ?

MOTS CLÉS

Santé, expériences migratoires, trajectoires de soins, accès aux soins, interprétariat, pratiques professionnelles mobiles

ABSTRACT

This paper steps on the research work led in the MIGSAN project¹ (2016–2019), in which we examine health experiences and healthcare trajectories for newly arrived immigrants in France. The approach of the research team is pluridisciplinary and aims at replacing healthcare trajectories in their spatial and social dimensions. Firstly, we will come back on the theoretical frame and the array of methodologies developed in the project. Second, we will focus on three particular aspects of our research in which the representation of spatial dimensions is acute: how can we report the importance of daily living spaces in immigrants' healthcare trajectories? How can we represent the mobility of healthcare professionals implied alongside immigrants? And how and why can we represent, using cartography, spatial resources in the domain of health and healing as they appear for immigrants?

KEYWORDS

Health, Migratory experiences, Healthcare trajectories, Access to healthcare, Interpreting, Mobile professional practices

INTRODUCTION

Le projet de recherche MIGSAN « Trajectoires de soins et expériences de la santé des primo-arrivants en France » propose de conduire des travaux à la croisée entre questions de santé et questions migratoires. L'impérieuse nécessité de travailler en interdisciplinarité

1 ANR JC-JC – 2016-2019, coordonné par Anne-Cécile Hoyez (ESO).

dans ces domaines de recherche nous conduit à privilégier une approche sociale et spatiale de la santé et des migrations, en incluant des professionnels de santé publique, de médecine et du médico-social. Cette approche pluridisciplinaire vise en premier lieu à déconstruire et dépasser les représentations négatives ou simplistes concernant les liens entre santé et migrations : il n'existe pas de lien mécanique entre « migrations » et « santé » (Guillou, 2009) et nos travaux doivent « prendre en compte les réalités de l'immigration dans les inégalités sociales de santé » (Fassin, 2000). Aussi, les particularités des parcours et trajectoires de soins des migrants observées aujourd'hui (Desgrées du Lou & Lert, 2017) supposent d'interroger conjointement les caractéristiques individuelles des personnes (origines, expérience migratoire, expériences de la santé et du soin), leurs relations aux organisations qui leurs sont dédiées (accès aux droits, accès au système de soins de droit commun et à des structures dédiées, leurs relations avec les PADA² ou autres services administratifs) et les caractéristiques de l'environnement ou de l'espace de vie dans lequel elles évoluent (parcours résidentiel, conditions de vie quotidienne, accès à l'alimentation, à des réseaux sociaux multilocalisés – comme par exemple les « proches » dispersés ailleurs sur le territoire ou dans d'autres pays). La représentation de la dimension spatiale des réalités sociales des trajectoires de soins des migrant.e.s nous mobilise tout particulièrement dans ce programme de recherche. Comment rendre compte de la place des espaces de vie du quotidien dans ces trajectoires ? Comment rendre compte des mobilités des professionnel.le.s mobilisé.e.s auprès des migrant.e.s ? Et enfin, comment et pourquoi cartographier les ressources spatiales disponibles en matière de santé et de soins telles qu'elles se présentent pour les migrant.e.s ? Nous présenterons quelques résultats de recherche, à différentes étapes de leur réalisation, sur les domaines suivants :

- les trajectoires de soins : nous présenterons la façon dont nous intégrons et représentons la dimension spatiale des trajectoires de la grossesse de femmes migrantes, à partir d'un corpus d'entretiens (approche qualitative de type ethnographique) ;
- les contextes d'exercice des professionnels de la santé qui interviennent auprès des migrant.e.s : nous présenterons la manière dont nous avons représenté les mobilités des interprètes professionnels (une approche cartographique thématique) ;
- la portée territoriale des actions en faveur de l'accès aux soins et aux ressources nécessaires pour la vie quotidienne des migrant.e.s : nous présenterons le projet de webmapping des ressources disponibles sur les territoires étudiés dans le projet MIGSAN.

1. REPRÉSENTER LA DIMENSION SPATIALE DES TRAJECTOIRES DE SOINS DES MIGRANT.E.S : LE CAS DES FEMMES ENCEINTES

La grossesse est un épisode qui conduit les femmes et/ou leurs enfants et/ou leurs familles à enclencher un recours à des institutions médicales ou sociales qui leur sont dédiées, le temps de cette étape puis celui de la petite enfance. Comment s'articulent conditions de vie, lieux de vie et choix/contraintes liés au suivi de la grossesse et son issue ? Cette action, menée en collaboration avec deux PASS³ en France (Rennes et Strasbourg) et les réseaux associatifs et/ou professionnels d'aide aux femmes migrantes, et appuyée sur des travaux antérieurs (Gasquet-Blanchard & Hoyez, 2015), repose sur un recueil d'entretiens qualitatifs qui comportent des entrées relatives aux espaces de vie, aux possibilités d'accès à des ressources pour la santé et le social ainsi qu'une dimension biographique permettant de contextualiser les récits de vie (et replacer la trajectoire de la grossesse en vis-à-vis du parcours migratoire

2 PADA : plateforme d'accueil des demandeurs d'asile.

3 PASS : permanence d'accès aux soins de santé.

et du parcours de vie). L'enjeu est pour nous de faire ressortir ces éléments liés à la spatialité pour bien les articuler aux questions sociales, politiques, institutionnelles et médicales. Plusieurs outils sont utilisés : arbre thématique NVIVO⁴ et lecture graphique des temporalités et espaces. Cette approche nécessite une contextualisation institutionnelle permettant une lecture fine des relations entre les acteurs rencontrés par ces femmes et des liens qu'elles entretiennent avec eux (travail soignant, enjeux médicaux, sociaux, mais également relationnels). Les spatialités observées à travers l'examen de ces trajectoires nous renseignent aussi sur les dynamiques de réseau à l'œuvre dans les territoires aux échelles locales comme globales. De fait, la représentation de ces trajectoires complexes, qui mobilisent une multiplicité d'échelles, interroge les choix du chercheur quant aux représentations graphiques et cartographiques qu'il choisit de mettre en avant.

2. REPRÉSENTER LA DIMENSION SPATIALE DES CONTEXTES D'EXERCICE DES PROFESSIONNEL.L.E.S INTERVENANT AUPRÈS DE MIGRANT.E.S : LE CAS DES INTERPRÈTES

Dans le volet concernant la portée spatiale des actions menées par les professionnel.le.s de santé et du social, nous avons travaillé sur la mise en place de dispositifs d'interprétariat médico-social à destination des migrant.e.s allophones. La recherche donne à voir comment, à différentes échelles du territoire, se structurent ces dispositifs visant à favoriser l'accès aux soins et au droit d'un public identifié comme vulnérable, et par les professionnels sur le terrain, et dans la loi de modernisation du système de santé de janvier 2016. Le terrain, effectué à Strasbourg et Rennes, interroge les dynamiques de professionnalisation de l'interprétariat et analyse les carrières (au sens sociologique) des interprètes, tout en comportant un volet sur les mobilités spatiales inhérentes à l'exercice de leur métier. À partir d'agendas d'interprètes professionnel.le.s employé.e.s dans deux structures partenaires (Migrations Santé Alsace à Strasbourg et le réseau Louis Guilloux à Rennes), nous avons produit une collection de cartes permettant de mieux comprendre et connaître les réalités d'exercice de ce métier, particulièrement mobile, et d'identifier le type de structures recourant à leurs services (et leur répartition territoriale).

D'autre part, ce terrain nous a amené à creuser plus finement la question de l'interprétariat dans le domaine de la santé mentale, pour lequel les questions territoriales se posent d'une manière spécifique (Pian *et al.*, à paraître). En effet, ce domaine est organisé, d'une part, par une sectorisation sur une base territoriale, décidée par les professionnels en fonction de la façon dont ils se représentent les territoires d'intervention pour « aller vers » leurs publics et, d'autre part, par des équipes inter-sectorielles qui interviennent auprès de personnes en situation de grande précarité, en coordination avec les services sociaux et médico-sociaux. Nous ferons état des différenciations territoriales et interventionnelles qui ont émergé lors de nos terrains pour bien souligner la complexité des représentations en termes de « géographies prioritaires » pour le secteur de la psychiatrie.

3. REPRÉSENTER L'ACCÈS AUX RESSOURCES POUR LA SANTÉ ET LE SOIN À DESTINATION DES MIGRANT.E.S ET DES PROFESSIONNEL.L.E.S : L'ENJEU DU WEBMAPPING

D'un point de vue plus « macro », le programme étudie le fonctionnement des structures de soin accueillant des migrant.e.s sur les territoires d'étude avec pour objectif de mener des

4 Logiciel de traitement des données qualitatives.

analyses approfondies sur la façon dont se sont mises en place des actions « spécifiques » en matière de soins, de les replacer dans le temps long des changements institutionnels qui traversent le domaine sanitaire et médico-social, et enfin d'analyser le paysage global des structures qui font office de « sas » dans l'accès aux soins pour les primo-arrivant.e.s dans les différentes régions étudiées. L'enjeu est de mieux connaître et comprendre un paysage institutionnel et associatif qui est soumis à la double logique de l'éthique professionnelle et l'éthique humaniste, mais aussi de proposer de représenter ce paysage en constituant une cartographie dynamique et interactive (*webmapping*) des lieux qui le constituent. L'objectif premier est de représenter la distribution spatiale des différentes structures dans lesquelles les primo-arrivant.e.s peuvent se rendre pour leurs soins, leurs démarches de santé et plus globalement pour la prise en charge de leur vie quotidienne (lieux relevant du domaine du social et de la solidarité), puis d'interroger les (dés)équilibres territoriaux et les dynamiques de réseau à l'échelle régionale et/ou nationale. Cette approche exige de situer nos résultats dans les réflexions en cours sur la place de la cartographie interactive. Elle ouvre un espace de débats sur ce que nous choisissons de représenter, mais aussi sur la manière de le faire et les outils de diffusion qui peuvent être mobilisés à destination d'un public élargi.

RÉFÉRENCES

- Desgrées du Lou A., Lert F. (dir.), 2017, *Parcours. Parcours de vie et de santé des Africains immigrés en France*, Paris, La Découverte.
- Fassin D., 2000, « Repenser les enjeux de santé autour de l'immigration », *Hommes et migrations*, vol. 1225, p. 5-12.
- Gasquet-Blanchard C., Hoyez A.-C., 2015, *Parcours et trajectoires dans le domaine de la santé. Quelques réflexions issues de l'analyse d'entretiens effectués auprès de femmes migrantes enceintes ou ayant récemment accouché dans la ville de Rennes*, Eso Travaux et documents, n° 39, Rennes, Eso.
- Guillou A. Y., 2009, « Immigration thérapeutique, immigration pathogène. Abandonner le "parcours thérapeutique" pour "l'expérience migratoire" », *Sciences sociales et santé*, 27(1), p. 63-71.
- Pian A., Hoyez A.-C., Tersigni S., à paraître, « L'interprétariat : débats et pratiques autour de la prise en charge des migrants en santé mentale. Une comparaison Alsace/Bretagne », numéro spécial « Santé mentale et migrations internationales : enquêtes empiriques, réflexions épistémologiques », V. Petit, G Pizzolato et S. Wang (coord.), *REMI* [résumé accepté, texte en cours d'évaluation par la revue].

LES AUTEURES

Anne-Cécile Hoyez

Université Rennes 2 – ESO

anne-cecile.hoyez@univ-rennes2.fr

Anaïk Pian

Université de Strasbourg – Dynamie

pian@unistra.fr

Céline Bergeon

Université de Poitiers – Migrinter

celine.bergeon@univ-poitiers.fr

Victoire Cottureau

Université Rennes 2 – ESO

victoirecottureau@hotmail.com

La représentation du risque en santé dans le Val-de-Marne : entre inégalités des territoires et accessibilité fine

AUTEUR.E.S

Matthieu HEIDET, Jean MARTY, Éric MERMET, Rosa JÉRÉMIE

RÉSUMÉ

La mutation constante de l'espace urbain complexifie les relations qu'il entretient avec l'efficacité des services de secours. L'accès aux soins urgents doit être équitable et toujours plus rapide, en raison du lien étroit entre le délai d'intervention et le pronostic de nombreuses pathologies (arrêt cardiaque, traumatisme grave, infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, etc.) (Blanchard *et al.*, 2012). La réduction du délai global de prise en charge urgente (depuis la réception de l'appel jusqu'à l'arrivée du patient à l'hôpital) constitue ainsi un objectif majeur du système de soins préhospitalier. L'équipe EA4390 de l'UPEC a pour thématique l'optimisation systémique de l'aide médicale urgente. Elle analyse et teste les options d'amélioration concernant les liens entre la ville dans tous ses aspects et la réponse du système de soins urgents (intervention au domicile mais aussi dans les zones à haute densité d'usagers comme les gares).

MOTS CLÉS

Médecine d'urgence, accessibilité, territoire, délai d'intervention

ABSTRACT

The constant transformation of the urban space complicates its relations with the efficiency of emergency mobile services. Access to urgent care must be equitable and ever faster, due to the close link between the time of intervention and the prognosis of several pathologies (cardiac arrest, severe trauma, myocardial infarction, stroke, etc.) (Blanchard *et al.*, 2012). A major objective of the pre-hospital care system is to reduce the overall response time (from the receipt of the call until the patient's arrival at the hospital). The UPEC EA4390 team focuses on the systemic optimisation of emergency medical aid. Its members analyse and test the options for improvement concerning the links between the city in all its aspects and the response of the pre-hospital system of urgent care (intervention at home but also in areas with high density of users like train stations).

KEYWORDS

Emergency medicine, Accessibility, Territory, Response time

INTRODUCTION

Les enjeux de santé sur un territoire sont importants, notamment lorsque celui-ci est en forte croissance. La densification des villes entraîne une complexification des espaces de vie, de travail, de divertissement, des transports, etc. Dans un contexte de regroupement de villes en communautés d'agglomérations ou dans les projections de métropoles futures (Grand Paris, Lille, Nantes, Bordeaux, etc.), offrir une égale accessibilité aux soins à tous est décisif.

Une réflexion amont est nécessaire pour anticiper les problèmes d'accessibilité sur un territoire rendu complexe par ses formes, sa topographie, ses obstacles naturels ou non, ses

structures urbaines et les profils sociaux et économiques des communes du département.

Dans un département comme le Val-de-Marne, affichant une croissance de population dynamique de plus de 3 %¹ depuis 2012, offrir un accès égal aux soins aux 47 communes qui le composent est d'une importance capitale.

Le SAMU94 est chargé d'organiser l'aide médicale urgente dans le Val-de-Marne. L'équipe EA4390, associée au SAMU94, travaille sur les problématiques d'accessibilité aux soins depuis de nombreuses années. Ainsi après un rappel de la genèse des recherches autour de l'optimisation de la chaîne de traitement de l'urgence, nous présenterons l'optimisation des effecteurs mobiles, les contraintes d'accessibilité rencontrées et enfin la problématique de l'accessibilité fine aux patients.

1. LA GENÈSE DES RECHERCHES AU SAMU94

Le SAMU94 mène depuis plusieurs années des recherches visant à optimiser la prise en charge des patients allant de la réception de l'appel, à la prise en charge effective, en passant par le déplacement du véhicule, de la problématique de l'accessibilité de l'équipe à la porte du patient. Ces recherches, démarrées institutionnellement avec le projet ANR POSAMU (Performance et optimisation systémique de l'aide médicale urgente) obtenu dans l'appel d'offre Villes durables en 2010, ont concrétisé ce travail pluridisciplinaire. Coordiné par Jean Marty, le projet avait pour partenaires le laboratoire d'ingénierie de l'École centrale de Paris et le laboratoire COGIT de l'IGN (Marty, 2010).

Figure 1. Accessibilité d'une portion du département au départ de l'hôpital Henri Mondor



Constatant des difficultés croissantes d'accès des équipes SMUR² du fait des problèmes de trafic impactant la vitesse des ambulances de réanimation le matin et en fin d'après-midi,

1 Source : Insee, variation sur 5 %.

2 Services mobiles d'urgence et de réanimation. Ce sont les véhicules de secours médicalisé, comprenant un médecin urgentiste/réanimateur, un infirmier et un ambulancier spécialisés. Les SMUR sont coordonnés par le SAMU de leur département et peuvent être basés dans d'autres hôpitaux que celui du SAMU-Centre 15.

le projet a analysé les trajets grâce à des puces GPS et a permis d'établir un modèle pour tester diverses options de *dispatching* des véhicules en situation dynamique, mais aussi le positionnement des bases pour réduire les délais. Si globalement les résultats étaient bons permettant le respect du délai routier de 30 minutes dans 95 % des cas (fig. 1), l'étude a mis en évidence des allongements de délais excessifs certains jours justifiant un repositionnement transitoire des véhicules dans certaines zones du Val-de-Marne pour garantir le service rendu.

Le concept de trajet optimal pour aller auprès d'un malade a été établi permettant à un équipage de disposer du trajet idéal à un temps t compte-tenu des conditions de trafic. Lors de ce projet, il est apparu que dans 15 % des cas le délai pour arriver jusqu'au patient devait inclure un trajet piéton de plus de 5 minutes sans que des cartes d'accès soient disponibles. La prise en considération du paysage urbain est donc une nécessité pour respecter les délais qui ne se limitent donc pas au trajet routier.

2. L'OPTIMISATION DES EFFECTEURS MOBILES

En cas d'urgence et par définition, les effecteurs mobiles pré-hospitaliers doivent être activés et arriver auprès du patient dans les plus brefs délais. L'un des moyens de répondre à cet impératif est d'assurer un acheminement intégrant à la fois les contraintes urbaines (travaux, trafic, évolution dynamique à très court terme) et les contraintes professionnelles spécifiques aux métiers du secours (géolocalisation et disponibilité de la flotte, pratiques de circulation, gabarits des véhicules, voies carrossables).

Dans cette optique, le SAMU94/EA4390 a entrepris trois axes de recherche, en vue de réduire les délais d'intervention SMUR :

1. Reconcevoir l'organisation SAMU/SMUR par une approche systémique adaptée à la complexité urbaine. D'une part, grâce à la modélisation d'un repositionnement des SMUR en attente, en fonction des jours et des horaires, afin d'anticiper et de contrôler les problématiques d'accessibilité liées au trafic routier. D'autre part, grâce à l'utilisation d'un système de géolocalisation en temps réel des SMUR, ainsi que d'un algorithme décisionnel permettant d'activer le SMUR disponible le plus proche du lieu de la prochaine intervention (cf. §1).
2. Décrire les pratiques métier en termes de navigation SMUR. En utilisant la base de données de géolocalisation implémentée depuis 5 ans sur chaque véhicule, l'équipe a pour objectif de réaliser une typologie géomatique des trajets SMUR. Ainsi, en partenariat avec CAMS³, l'analyse puis le traitement des données devrait permettre de créer un outil d'aide à la navigation spécifique en vue de réduire les délais d'intervention SMUR. Ceci pourrait aider à une meilleure estimation de tous les temps de trajet SMUR (départ-patient, patient-hôpital), actuellement imprécise et empirique (Wallace *et al.*, 2014).
3. Modéliser les pratiques SMUR afin d'optimiser la filière pré-hospitalière dans sa globalité (depuis la réception de l'appel jusqu'à l'arrivée dans le service hospitalier et/ou le plateau technique urgent). Le SAMU a pour mission d'organiser la réponse médicale urgente pré-hospitalière. Pour cela, il communique avec les patients, les effecteurs mobiles (dont les SMUR) et les services hospitaliers *ad hoc*. La modélisation de tous les intervalles de temps compris dans la prise en charge globale du patient urgent permettrait d'optimiser la filière de soins par une meilleure estimation des délais, donc une meilleure organisation de chaque structure impliquée (SAMU, hôpitaux) et une utilisation adaptée des ressources (préparation du plateau technique, etc.).

3 Centre d'analyse et de mathématiques sociales, UMR8557 CNRS-EHESS.

3. CONTRAINTES D'ACCESSIBILITÉ : RÔLE DU NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE ET IMPACT PRONOSTIQUE DANS L'ARRÊT CARDIAQUE

Le pronostic de certaines pathologies urgentes étant directement lié aux délais de prise en charge par les secours (Donnino *et al.*, 2014 ; Ebinger *et al.*, 2014), l'organisation de la chaîne de soins constitue l'un des objectifs majeurs d'amélioration des pratiques. Ainsi, en situation de menace vitale immédiate, l'optimisation de l'accès des équipes pré-hospitalières auprès du patient représente un grand défi. C'est un axe de recherche majeur de l'EA4390. L'étude de cohorte prospective multicentrique ACCESS-2, en cours de publication, a analysé l'impact des contraintes d'accessibilité fine (stationnement du véhicule puis trajet piéton jusqu'au contact patient) sur les délais d'intervention SMUR. Elle a permis :

1. D'établir une typologie des zones particulièrement difficiles d'accès (dites zones vulnérables). Il n'existait aucune donnée française décrivant les déterminants architecturaux urbains des contraintes d'accessibilité SMUR. ACCESS-2 suggère qu'ils sont liés à l'adressage (point d'adresse non ou mal indiqué, meilleur accès par un autre point d'adresse, mauvaise qualité des équipements d'indication), à des obstacles extérieurs (barrières, portes, plots, voies non carrossables, escaliers) ou intérieurs (digicode, ascenseur manquant, mauvaises indications). Cette typologie permettra, à terme, de modifier les pratiques de régulation au SAMU et celles des SMUR (par exemple, recours à une escorte).
2. De montrer un lien fort entre le niveau socio-économique des lieux d'intervention et l'allongement des délais d'arrivée auprès du patient. La typologie des zones vulnérables semblait liée au type de bâtiment : ainsi, les ensembles d'immeubles à caractère social présentaient davantage de contraintes d'accessibilité SMUR. Ceci a été confirmé par l'analyse du lien entre le niveau socio-économique, quantifié par quintiles de l'indice de défavorisation French-EDI⁴ (Pomet *et al.*, 2012), et les difficultés d'accès : les lieux d'intervention défavorisés (Q4-Q5) en étaient davantage pourvoyeurs⁵. Ceci entraînait un allongement significatif du délai d'accès piéton⁶.
3. De montrer un lien pronostique défavorable entre cet allongement des délais et la survie à un arrêt cardiaque. Étant établi que le délai entre la survenue de l'arrêt cardiaque et le premier contact patient-secouristes est directement lié à la récupération d'une activité cardiaque, donc à la survie à court terme, ACCESS-2 a analysé le lien entre l'existence de contraintes d'accessibilité fine et l'augmentation de ce délai. Elle a montré que plus les secouristes rencontraient de difficultés à accéder au patient, plus celui-ci avait de risque de mourir. Ces données illustrent la nécessité de mieux intégrer le circuit d'accès des services de secours auprès des patients en milieu urbain.

À notre connaissance, ACCESS-2 est la première étude thématique en Europe (accessibilité fine) et dans le monde (lien socio-économique). Ses résultats ont conduit le SAMU94/EA4390 à constituer un groupe de recherche en partenariat avec la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), le CAMS et le département de Santé publique de l'hôpital Henri Mondor

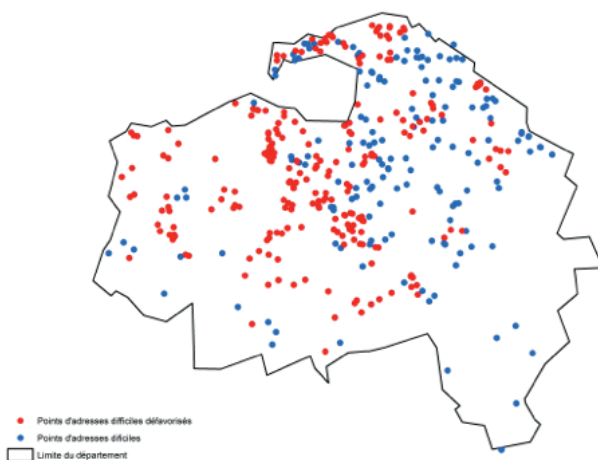
4 Le score French-EDI est un score de défavorisation spécifiquement français. Chaque IRIS se voit attribuer un score en fonction de plusieurs déterminants (surpopulation de l'habitat, pas d'accès au chauffage, non-propriétaire, chômage, nationalité étrangère, pas de voiture, travailleur non qualifié, foyer de plus de 6 personnes, faible niveau d'études, parent unique). Le score attribué à chaque IRIS est donc comparable à l'ensemble des données françaises.

5 Les difficultés d'accès piéton étaient recueillies de façon prospective par les équipes SMUR en mission et divisées en difficultés extérieures (obstacles, longue distance, mauvais équipement, indications imprécises, etc.) et intérieures (portes, digicodes, problèmes liés à l'ascenseur, etc.).

6 Résultats en cours de publication.

(AP-HP, Créteil), dont les premiers travaux, tirés d'ACCESS-2 et étendus à l'ensemble des départements franciliens couverts par la BSPP (75, 92, 93, 94), devraient débuter courant 2018. L'EA4390 a récemment publié un article relatif à la nécessité de prendre en compte le rôle des difficultés d'accès jusqu'au patient et leur lien avec les délais de prise en charge de l'arrêt cardiaque extrahospitalier (Heidet *et al.*, 2017). Cette modification des pratiques, qui fait suite à l'évaluation d'ACCESS-2, semble avoir un impact potentiel sur l'analyse de l'efficacité du système de secours pré-hospitalier.

Figure 2. Répartition des difficultés d'accès en SMUR en fonction du niveau socio-économique dans le Val-de-Marne



4. LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCESSIBILITÉ FINE

L'architecture urbaine est un déterminant majeur de l'accessibilité fine des secours. Au-delà des obstacles physiques liées à leur architecture (grilles, plots, escalier, voies non carrossables, etc.), certaines zones présentent des contraintes d'accessibilité liées à une localisation imprécise et non standardisée de leurs points d'adresse et/ou d'accès (fig. 3). La cartographie de ces points ainsi que l'élaboration de stratégies d'accès en amont représentent des objectifs majeurs en termes d'accessibilité fine, donc de délai d'intervention des secours.

Figure 3. Exemples de zones difficiles d'accès et dont la cartographie est défailante

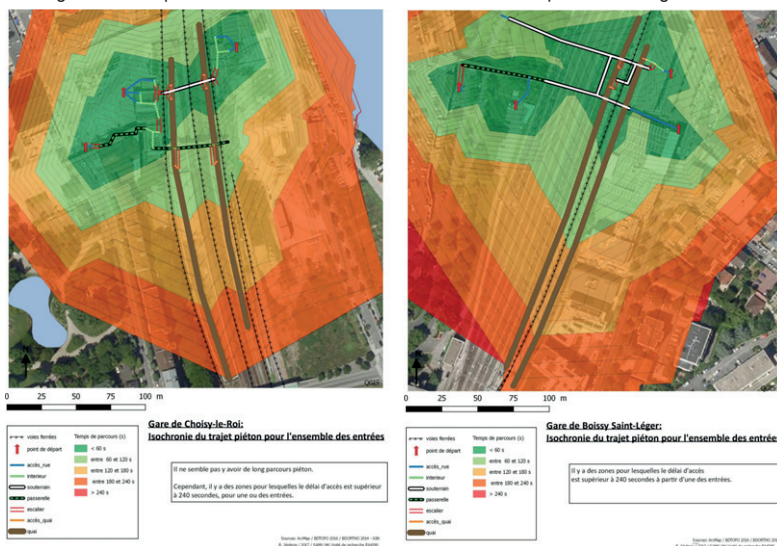


Ces zones sont, de façon non exhaustive, des groupements d'immeubles, des espaces publics (parcs, loisirs), des lieux de transport publics (gares, aéroports, ports, espaces verts ou de loisirs, etc.).

Cette thématique a conduit à la réalisation de plusieurs travaux au SAMU94/EA4390, dont une étude de simulation géomatique à partir de données empiriques collectées *via* des relevés terrain dans les gares du Val-de-Marne. Cette étude a mis en évidence, *via* des courbes isochrones (fig. 4), l'allongement des délais d'intervention SMUR dans les parties les plus éloignées des seuls points d'accès/d'adresse recensés.

Ces résultats devraient mener à une discussion associant le SAMU94, la BSPM, la SNCF, la RATP et les collectivités territoriales afin de constituer un groupe de travail pour rendre opérationnelles les pistes d'amélioration identifiées : localisation précise de l'appel au 15 dans la gare et ouverture d'accès permettant d'arriver plus rapidement aux points extrêmes des quais des gares ou des zones de circulation des usagers. Le nombre très élevé d'usagers dans les gares (plus de 10 000 000 par an dans les gares majeures du Val-de-Marne) justifie de trouver des solutions opérationnelles.

Figure 4. Exemples de simulations et isochronies d'accès aux quais de deux gares RER



La construction de nouvelles gares mais aussi de nouvelles zones urbaines devrait idéalement intégrer l'accessibilité des services de secours pour maintenir des délais d'intervention conformes à l'état de l'art médical.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La situation actuelle de l'accessibilité aux soins des patients du Val-de-Marne peut être améliorée. Il apparaît que les zones urbaines posent d'importants problèmes d'accessibilité. Pourtant, la densité élevée d'habitants et d'usagers justifie une politique volontariste.

Plusieurs axes d'amélioration seront étudiés :

- optimisation du trajet des effecteurs mobiles par un navigateur spécifique aux services de secours ;

- optimisation de la filière globale jusqu'à l'arrivée à l'hôpital par une modélisation des délais d'intervention ;
- optimisation des tournées des médecins de garde pour augmenter le service rendu ;
- cartographie des zones d'accès difficile et définition d'options à fournir aux services de secours pour accéder plus rapidement au point souhaité (en partenariat avec les collectivités territoriales et les architectes des nouvelles zones urbaines). L'accent doit être mis sur les zones avec une densité importante de patients potentiels. Il faut éviter la « désertification médicale » des zones urbaines.

RÉFÉRENCES

- Blanchard I.E., Doig C.J., Hagel B.E., Anton A.R., Zygun D.A., Kortbeek J.B., Powell D.G., Williamson T.S., Fick G.H., Innes G.D., 2012, « Emergency Medical Services Response Time and Mortality in an Urban Setting », *Prehosp Emerg Care*, 16(1), p.142-151.
- Donnino M.W., Saliccioli J.D., Howell M.D., Cocchi M.N., Giberson B., Berg K., Gautam S., Callaway C., American Heart Association's Get with the Guidelines-Resuscitation Investigators, 2014, « Time to administration of epinephrine and outcome after in-hospital cardiac arrest with non-shockable rhythms: retrospective analysis of large in-hospital data registry », *BMJ*, n° 348, g3028.
- Ebinger M., Winter B., Wendt M., Weber J.E., Waldschmidt C., Rozanski M., Kunz A., Koch P., Kellner P.A., Gierhake D., Villringer K., Fiebach J.B., Grittner U., Hartmann A., Mackert B.M., Endres M., Audebert H.J., STEMO Consortium, 2014, « Effect of the Use of Ambulance-Based Thrombolysis on Time to Thrombolysis in Acute Ischemic Stroke: A Randomized Clinical Trial », *JAMA*, 311(16), p. 1622-1631.
- Heidet M., Brami E., Mermet É., Vaux J., Revaux F., Chollet-Xémard C., Lecarpentier E., Da Cunha T., Marty J., 2017, « Scene time interval in out-of-hospital cardiac arrest: It is time to measure time until patient contact », *Am J Emerg Med* [en ligne : linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0735675717309178 consulté le 16/11/17].
- Marty J., 2010, *Performance et optimisation systémique de l'aide médicale urgente (POSAMU)* [en ligne : www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2%5BCODE%5D=ANR-10-VILL-0001].
- Pornet C., Delpierre C., Dejardin O., Grosclaude P., Launay L., Guittet L., Lang T., Launoy G., 2012, « Construction of an adaptable European transnational ecological deprivation index: the French version », *J Epidemiol Community Health*, 66(11), p. 982-989.
- Wallace D.J., Kahn J.M., Angus D.C., Martin-Gill C., Callaway C.W., Rea T.D., Chhatwal J., Kurland K., Seymour C.W., 2014, « Accuracy of Prehospital Transport Time Estimation », *Acad Emerg Med*, 21(1), p. 9-16.

LES AUTEUR.E.S

Matthieu Heidet
SAMU94

Hôpital Henri Mondor, UPEC
matthieu.heidet@aphp.fr

Jean Marty
SAMU94

Hôpital Henri Mondor, UPEC
jean.marty@aphp.fr

Éric Mermet

CNRS-EHESS
CAMS/ISC
eric.mermet@ehess.fr

Rosa Jérémie

Gestion des risques associés aux soins
UPEC
rosa.jeremie@hotmail.fr

Au croisement de la mobilisation individuelle des ressources face à la maladie et des caractéristiques de l'offre de soins territoriale : la formation des parcours urbains de soins

AUTEURE

Maguelone VIGNES

RÉSUMÉ

Cette communication donne à voir l'architecture d'une recherche doctorale en sociologie sur l'inscription territoriale des parcours de soins de personnes vivant avec le VIH. Comprendre les représentations et pratiques de l'espace urbain de personnes durablement dépendantes de la médecine, aux recours aux soins multiples et dont l'état de santé est susceptible de connaître d'importantes fluctuations, est un enjeu fort dans le contexte de la croissance des maladies chroniques. Fondés sur les concepts de « travail d'articulation » issu de la sociologie de la santé et de « motilité » issu de la sociologie des mobilités, les résultats présentés montrent comment les personnes malades se saisissent de leur environnement et de certaines caractéristiques de l'offre urbaine de soins pour construire leurs parcours de soins. Ils sont issus d'une analyse qualitative d'entretiens menés auprès de professionnels psycho-médico-sociaux et de personnes vivant avec le VIH/sida à Bruxelles et à Rouen.

MOTS CLÉS

Mobilité, ville, accès aux soins, parcours de soins, VIH/sida, maladie chronique

ABSTRACT

This communication presents the architecture of a doctoral research in sociology on the territorial dimension of health-care pathways of people living with HIV/AIDS. These people depend on medical services on the long-term. They resort to a series of different health-care practitioners and their health condition might go through an uncertain path. Thus, understanding their urban practices is an important issue regarding the increasing prevalence of chronic illnesses. Based on the concept of « articulation work » (sociology of health) and the concept of « motility » (sociology of mobilities), the results of the research underline how chronically ill people rely on their urban environment and on some specific features of urban health organisation in order to build their own health-care pathways. The presented results mainly stem from the qualitative analysis of a set of interviews conducted with health-care professionals and people living with HIV, in Brussels (Belgium) and Rouen (France).

KEYWORDS

Mobility, City, Health-care access, Health-care pathways, HIV/AIDS, Chronic Illness

INTRODUCTION

Le rapport à l'espace que développent les malades chroniques constitue un aspect méconnu des ajustements qu'ils réalisent pour vivre au quotidien avec la maladie et se soigner. Les choix (ou contraintes) d'emplacement résidentiel, les possibilités de se déplacer, les liens sociaux développés à proximité du domicile, la mobilité liée à l'emploi ou à diverses activités courantes prennent une portée singulière pour ceux qui se savent malades pour longtemps, dépendants de la médecine et susceptibles de voir leur état de santé évoluer au cours du

temps, de phases de rémission en phases aiguës ou de dégradation. Dans une telle situation, la ville peut apparaître comme un ensemble de ressources mobilisables pour faire face à la maladie et se soigner, en particulier pour ceux qui sont suivis dans des services de soins spécialisés, le plus souvent situés dans les grands centres urbains. Le potentiel de mobilité des personnes devient ainsi un élément déterminant de leur capacité à construire leur parcours de soins et à réaliser ainsi le « travail » organisationnel qui leur permet de se soigner.

Cette communication propose de montrer une manière d'analyser l'influence de l'espace urbain sur la construction des parcours de soins, à travers le cas d'une recherche doctorale en sociologie¹ sur les parcours de personnes vivant avec le VIH. Quoique le VIH/sida soit une pathologie spécifique, comprendre les représentations et pratiques de l'espace urbain de personnes durablement dépendantes de la médecine, aux recours aux soins multiples et dont l'état de santé est susceptible de connaître d'importantes fluctuations, est un enjeu fort dans le contexte de la croissance des maladies chroniques. Afin de montrer un cas pratique d'analyse des liens qu'entretiennent les parcours de soins avec le territoire, ce texte se concentre davantage sur l'architecture du raisonnement plutôt que sur un approfondissement des résultats. Après une brève présentation de la méthodologie et du cadre conceptuel croisant sociologie de la santé et sociologie urbaine, la communication montre comment les personnes malades se saisissent de leur environnement et de certaines caractéristiques de l'offre urbaine de soins pour construire leur parcours de soins.

1. MÉTHODOLOGIE ET CADRE CONCEPTUEL

1.1. Travail d'articulation et motilité

La recherche s'est notamment appuyée sur deux concepts, appliqués aux pratiques de malades chroniques. Le premier, issu de la sociologie de la santé, est celui de « travail d'articulation », élaboré par Strauss et son équipe (Strauss *et al.*, 1992). Ce concept, considéré ici dans sa dimension organisationnelle, recouvre l'ensemble des tâches que le malade chronique met en œuvre pour préparer et organiser différents recours. Le travail d'articulation s'effectue notamment à travers la mise en espace de sa propre trajectoire de maladie. Ce concept a permis de mettre en évidence l'ensemble des pratiques encore « invisibles » (Baszanger, 2010), par lesquelles les personnes atteintes, tout en faisant face à l'aléa du VIH, d'une part, agencent leurs recours aux soins à leurs activités de la vie courante et, d'autre part, agencent entre eux leurs recours à une diversité de prestataires. Le second concept, emprunté à la sociologie des mobilités, est celui de « motilité ». Il désigne le potentiel de mobilité d'un individu ou d'un groupe d'individus (Kaufmann, 2002). La motilité se distingue de la mobilité effective, et se rapporte à une gamme de possibilités de déplacement dans un contexte défini. Elle tient compte de l'intention du sujet.

La mobilité est à la fois un moyen et un révélateur précieux du « travail d'articulation » des malades chroniques. En effet, la capacité à circuler, en l'occurrence dans la ville et dans l'offre de soins, peut être vue comme une ressource supplémentaire mobilisée par les malades chroniques pour faire face à la pathologie et à ses incertitudes, en même temps que l'expression de la mobilisation des ressources déjà décrites dans la littérature (Carricaburu & Pierret, 1995). Elle apparaît comme un catalyseur de l'ensemble des enjeux qui interviennent dans le fait de se soigner. La mobilité de la personne séropositive comme ses points d'ancrage

¹ La thèse a été menée dans le cadre d'une cotutelle entre l'Université St-Louis à Bruxelles (Centre d'études sociologiques) et l'Université de Rouen (Dysolab), puis soutenue en 2015 (Vignes, 2015a).

donnent une texture étanche ou poreuse à la membrane des mondes sociaux qu'elle est appelée à traverser, les unifiant ou les séparant ; ils vont fluidifier ou freiner ses échanges avec les professionnels psycho-médico-sociaux ainsi que la communication entre ceux-ci. La mobilité permet de considérer l'espace comme espace d'action, à la rencontre entre l'individu et son environnement.

La recherche est fondée principalement sur une analyse de la situation à Bruxelles (Belgique). Ce cas a d'abord montré que bien que la ville mette à disposition une offre de soins large et diversifiée, toutes les personnes séropositives ne s'autorisent pas à en exploiter tous les ressorts. Afin d'explorer ce paradoxe et de préciser le rôle de l'espace urbain dans la construction des parcours de soins, le cas de Rouen a offert un contrepoint comparatif du fait d'une situation d'offre restreinte. Le territoire envisagé est ici l'espace urbain. Il est considéré à la fois comme espace d'action individuel et comme paysage hétérogène de production de soins comprenant différentes dimensions : géographie (spatialisation des services), architecture, histoire des politiques de santé locales, organisation des soins.

La thèse a notamment abouti en trois étapes à la production d'une représentation de l'inscription des pratiques de soins dans un territoire urbain :

1. élaboration d'une typologie des différentes formes de motilité dans les soins, fondée sur des récits de vie de personnes séropositives, en filiation directe avec les travaux sur « l'expérience de maladie » (*illness experience*) menés au début de l'épidémie de VIH/sida (*ibid.*) ;
2. identification d'un groupe de caractéristiques territoriales de l'offre de soins pertinentes du point de vue des éléments abordés dans les entretiens auprès des personnes vivant avec le VIH et investiguées au moyen d'entretiens semi-directifs auprès de professionnels psycho-médico-sociaux et d'une recherche documentaire ;
3. croisement de ces deux corpus..

Ce texte aborde la première et la dernière étape. L'offre urbaine de soins telle qu'analysée lors de la deuxième étape est caractérisée par la présence d'une prise en charge hospitalière spécialisée au cœur de la ville ; la force des mécanismes de l'hospitalo-centrisme ; le nombre, la diversité et la répartition territoriale des services psycho-médico-sociaux ; les formes d'intégration de l'offre urbaine de soins (existence de réseaux formels ou fonctionnels de différents professionnels de soins) (Vignes, 2017).

2. QUATRE TYPES DE MOTILITÉ DANS LES SOINS

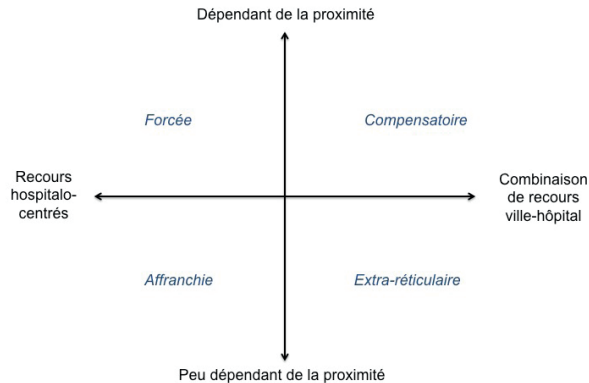
S'appuyant sur le concept de motilité, la recherche met en évidence quatre formes de « motilité dans les soins » pour caractériser la capacité des personnes séropositives à circuler dans l'offre de soins en s'appuyant sur leur potentiel de mobilité dans la ville (Vignes, 2015b). Ces formes sont réparties en deux axes relatifs au rapport à l'espace et au rapport aux services de soins, comme le montre la figure 1.

2.1. Forme compensatoire

Dans la forme compensatoire, les personnes organisent l'ensemble de leurs activités de manière à pouvoir les accomplir seules sans pénibilité et être capables de les préserver même en cas de dégradation de leur état de santé. Cette organisation repose sur la proximité par rapport au domicile et l'accessibilité à pied ou en transports en commun des services de soins, mais aussi des commerces, associations, cafés et lieux de travail éventuels. Les recours aux soins conjuguent services hospitaliers avec soins de ville, considérés comme le reflet d'une

normalisation du VIH. Un tel potentiel de mobilité dans les soins permet de compenser l'isolement relationnel du sujet, qui mise alors sur les services formels pour toute forme de soutien.

Figure 1. Quatre formes de motilité dans les soins



2.2. Forme affranchie

La forme affranchie désigne la capacité à fréquenter des structures de soins auxquelles la personne séropositive reste fidèle, malgré leur éloignement depuis son domicile ou en dépit d'une éventuelle mobilité résidentielle. Le rapport à l'espace est fondé sur d'autres engagements sociaux que les soins, tels que l'emploi et la vie conjugale, qui en même temps fournissent des opportunités de déplacement sur lesquelles se greffent les recours aux soins. Cette forme repose sur le soutien de la famille ou du conjoint. Dans le but de renforcer la continuité des soins, la qualité des diagnostics et décisions thérapeutiques, la personne séropositive privilégie le recours à des praticiens appartenant au réseau professionnel de son infectiologue, ce qui a tendance à exclure les soins de ville et à favoriser une circulation entre les services hospitaliers.

2.3. Forme forcée

Dans la forme forcée, les personnes disposent d'un faible potentiel de mobilité pour l'ensemble de leurs activités, mais doivent déployer effectivement une grande mobilité pour rejoindre une structure de soins à laquelle elles restent fidèles, malgré son éloignement depuis le domicile. Se soigner donne lieu à une mobilité par « excursion », dans des zones que l'on ne fréquente que dans ce but. Dès lors, cela demande un surcroît d'énergie, ce qui rend les recours difficiles en cas de maladie et de diminution des facultés psychomotrices. L'isolement relationnel génère des formes d'insertion sociale par l'hôpital.

2.4. Forme extra-réticulaire

Une motilité dans les soins extra-réticulaire désigne le fait de « naviguer en solitaire » dans son parcours de soins, c'est-à-dire en dehors des réseaux formels et informels des structures médicales et psychosociales. Une personne peut ainsi vouloir mieux préserver le secret sur le statut sérologique et/ou consulter des praticiens dont les services répondent à des exigences ou contraintes particulières : meilleure écoute, reconnaissance d'une expertise du patient sur son corps, disponibilité, possibilité de négocier les traitements, etc. Dans ce type de motilité, la

sollicitation de l'offre de soins repose sur une pratique itérative et expérimentale des services. La personne fait reposer son orientation sur des données visibles de l'offre de soins : publique ou privée, centrale ou périphérique, universitaire ou non, etc.

3. MOTILITÉ DANS LES SOINS ET OFFRE TERRITORIALE DE SOINS : DES REPRÉSENTATIONS À L'ACTION

Le croisement de la typologie des formes de motilité dans les soins et des quatre caractéristiques de l'offre urbaine de soins (étape 2, non détaillée ici) met en évidence les éléments de l'offre territoriale de soins sur lesquels repose chaque type de pratiques de recours aux soins.

Le tableau 1, ci-dessous, montre que parmi les quatre éléments qui ont permis de caractériser l'offre territoriale de soins, les deux premières formes de motilité dans les soins sont en mesure de mobiliser trois éléments, comme l'indiquent les 3 ✓ dans chacune des deux premières lignes du tableau. Au contraire, les deux autres formes apparaissent beaucoup plus contraintes, en reposant principalement sur un seul élément : hospitalo-centrisme pour la forme forcée et diversité de l'offre pour la forme extra-réculaire. La dépendance des formes forcée et extra-réculaire à un seul élément traduit une faible possibilité de rebondir en cas de changement de situation (dégradation de l'état de santé, déménagement, perte de droits sociaux, chômage, modification de la cellule familiale, etc.) et donc une forte vulnérabilité. Les deux autres formes de motilité dans les soins permettent au contraire de multiplier les moyens de faire face aux aléas de la vie avec une maladie chronique.

Tableau 1. Croisement des formes de motilité dans les soins
et des caractéristiques de l'offre urbaine de soins

	Hospitalo-centrisme	Intégration de l'offre de soins	Diversité de l'offre	Hôpital de jour en centre-ville
Compensatoire		✓	✓	✓
Affranchie	✓	✓	✓	
Forcée	✓			
Extra-réculaire			✓	

CONCLUSION

Les parcours de soins, qui considèrent la durée, enchaînent éventuellement plusieurs formes de motilité dans les soins. L'étude de l'inscription territoriale des parcours de soins au prisme de la motilité met en évidence une forme d'inégalité de santé liée aux perceptions et pratiques du territoire. Elle peut ainsi servir aux politiques urbaines locales pour identifier et agir sur des leviers permettant aux personnes se trouvant dans les situations de vulnérabilité les plus fortes d'en sortir.

La perspective territoriale adoptée ici permet de considérer dans un même mouvement l'espace physique et les pratiques qui l'habitent, celles des personnes malades comme celles des professionnels des soins. On voit ainsi que spatialisation des services et intégration des soins gagnent à être pensées conjointement, car elles peuvent se compenser et se compléter.

Cette perspective semble particulièrement utile pour penser les recours aux soins à un moment où ceux-ci amorceraient leur retour au cœur de la ville, dans le contexte de la montée des maladies chroniques et du virage ambulatoire.

RÉFÉRENCES

- Baszanger I., 2010, « Une autonomie incertaine : les malades et le système de soins », in E. Hirsch (dir.), *Traité de bioéthique. II. Soigner la personne, évolutions, innovations thérapeutiques*, Toulouse, Érès, p. 189-198.
- Carricaburu D., Pierret J., 1995, « From Biographical Disruption to Biographical Reinforcement: The Case of HIV-Positive Men », *Sociology of Health and Illness*, 17(1), p. 65-88 [en ligne : onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1467-9566.ep10934486/epdf].
- Kaufmann V., 2002, *Re-Thinking Mobility: Contemporary Sociology*, Aldershot, UK–Burlington, VT, Ashgate.
- Strauss A., Fegerhaugh S., Suczek B., Wiener C., 1992, « Le travail d'articulation (1985) », in I. Baszanger (dir.), *La trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, p. 191-244.
- Vignes M., 2015a, *Se soigner dans la ville. Gestion urbaine de la santé et parcours urbains de soins de personnes vivant avec le VIH/sida. Approche comparative des cas de Bruxelles et Rouen*, Bruxelles–Rouen, Université St-Louis–Université de Rouen [en ligne : hdl.handle.net/2078.3/157158].
- Vignes M., 2015b, « La motilité dans les soins », in V. Kaufmann, E. Ravalet et E. Dupuit (dir.), *Motilité et mobilité : mode d'emploi, Espaces, mobilités et sociétés*, Neuchâtel, Alphil, p. 61-76 [en ligne : books.google.be/books].
- Vignes M., 2017, « Se soigner dans la ville. Diversité de l'offre, diversité des pratiques, diversité des leviers d'action publique ? », *Lien social et politiques*, n° 78, p. 211-233 [en ligne : www.erudit.org/fr/revues/lsp/2017-n78-lsp03015/1039346ar].

AUTEURE

Maguelone Vignes

Université catholique de Louvain
Metrolab.brussels, CRIDIS
m.vignes@metrolab.brussels

Handicap, environnement résidentiel et mobilité quotidienne

L'exemple de résidents d'établissements médico-sociaux

AUTEURE

Noémie RAPEGNO

RÉSUMÉ

Nous nous intéressons aux facteurs influençant la participation sociale des personnes handicapées en étudiant la mobilité quotidienne de personnes ayant une déficience motrice et vivant en établissement médico-social. Des entretiens menés auprès de 81 résidents handicapés dans 10 établissements d'Île-de-France et de Haute-Normandie ont permis de prendre en compte non seulement le rôle de l'environnement résidentiel mais aussi le rôle de l'établissement dans leur mobilité quotidienne. Nous avons pu distinguer trois profils-types de pratiques de mobilité selon les établissements : « les insulaires » se déplaçant peu hors de l'établissement, les personnes alternant mobilité individuelle et collective dans un périmètre plus ou moins grand et les « navigateurs » ayant une forte mobilité dans un périmètre très large, souvent dans des établissements situés en milieu urbain. L'étude permet aussi d'analyser les obstacles et facilitateurs intra- et extra-résidentiels.

MOTS CLÉS

Handicap, mobilité quotidienne, établissement médico-social, espace de vie, participation sociale

ABSTRACT

This article deals with factors influencing social participation of disabled persons by studying the daily mobility of persons with motor disorders who live in medico-social facilities in two regions of France. Interviews were carried out with 81 disabled residents in 10 facilities in the Greater Paris Region (Île-de-France) and in Upper Normandy (Haute-Normandie). Results enabled to consider not only the role of residential environment in people's daily mobility, but also the role of the facilities. We were thus able to identify three typical profiles of mobility practices depending on the facilities: the "islanders" who rarely leave their medico-social facility; people who alternate individual and group mobility in a more or less large area; and the "navigators" who are highly mobile over a very large area, often living in facilities located in urban areas. The study also enabled to analyse obstacles and facilitators inside and outside the residences.

KEYWORDS

Disability, Daily mobility, Residential care facility, Living space, Social participation

INTRODUCTION

En France, le développement d'un parc institutionnel avec une gestion associative à but non lucratif a longtemps été privilégié pour répondre aux besoins d'accompagnement des personnes handicapées. Les établissements d'hébergement représentent un des principaux dispositifs utilisés par les personnes handicapées, avec deux fois plus de personnes accueillies que par des services médico-sociaux (Makdessi *et al.*, 2010). Il est donc particulièrement important de se poser la question des pratiques quotidiennes et de l'appropriation de leur environnement par les personnes vivant dans ces établissements médico-sociaux.

Les établissements inclus dans cette étude sont les foyers d'accueil médicalisé (FAM) et les foyers de vie, qui relèvent des dispositions législatives et réglementaires relatives aux établissements et services médico-sociaux et sont régis par le code de l'action sociale et des familles (CASF). Les FAM et les foyers de vie accueillent des adultes handicapés âgés de plus de 18 ans, le plus souvent sans accès à une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ils assurent de manière permanente l'hébergement, les aides à la vie quotidienne, les soins d'entretien, des activités sociales et, parfois, les soins médicaux et paramédicaux. Ces structures sont généralement gérées par des associations à but non lucratif. Le conseil départemental et/ou l'Agence régionale de santé (ARS), selon l'agrément obtenu, versent pour leur fonctionnement un prix de journée ou une dotation globale. Les prestations délivrées par ces établissements sont réalisées par des équipes pluridisciplinaires qualifiées.

La question de la mobilité, et celle de l'accessibilité de l'environnement, se pose avec particulièrement d'acuité pour les personnes ayant une déficience motrice du fait de leurs limitations fonctionnelles. Les adultes interrogés ne travaillant pas, leur participation à des activités de loisirs a d'autant plus d'importance et tient d'autant plus de place dans leur vie. En étudiant les mobilités liées aux loisirs et l'accès aux activités culturelles et récréatives, c'est la question des droits fondamentaux des personnes handicapées que nous posons. La « participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports » est en effet reconnue comme un droit fondamental dans la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Ces établissements sont répartis inégalement sur le territoire français avec une surreprésentation en milieu rural (Rapegno & Ravaud, 2015). Ces disparités engendrent-elles des différences en termes de mobilité des résidents ? La vie en établissement médico-social variant d'une structure à l'autre, d'une personne à l'autre, il est particulièrement important d'explorer les différents modes de vie des résidents, en étudiant notamment leurs pratiques de mobilité.

La question de la localisation des établissements et de son impact sur leur qualité de vie ayant été très peu étudiée, cette communication a pour objectif principal de questionner le rôle de l'environnement résidentiel (enclavement, desserte en transport, accessibilité, aménités) mais aussi de l'établissement (taille, nature et régularité des activités, offre de transport interne à l'établissement, stratégie) dans la mobilité quotidienne des personnes et dans la façon dont celles-ci construisent leur espace de vie (Authier, 2008). Le but est d'identifier les obstacles et les facilitateurs à la mobilité des personnes handicapées, tant intra-institutionnels (liés à la vie de l'établissement), qu'extra-institutionnels (liés à la localisation de l'établissement, au quartier). Nous cherchons à comprendre les motifs de déplacement (Massot & Orfeuil, 2005) des personnes et à savoir dans quelles mesures le méso-environnement communautaire (commerces de quartier, transports, etc.) a une influence sur leur mobilité quotidienne mais aussi sur l'organisation des structures d'hébergement. Nous souhaitons analyser la nature de leurs déplacements (pédestres, motorisés, etc.) ainsi que la motivation de ces déplacements. Nous questionnons plus particulièrement l'impact de l'organisation institutionnelle sur cette mobilité.

Nous avons enquêté au sein de 10 établissements destinés à des adultes ayant une déficience motrice, en Île-de-France et en Haute-Normandie. En Île-de-France, nous avons sélectionné 2 établissements dans Paris, 2 en petite couronne et un en grande couronne. En Haute Normandie, nous avons enquêté auprès de 2 établissements en Seine-Maritime et 3 dans le département de l'Eure. Ces 10 établissements sont gérés par 7 associations différentes et ont ouvert entre 1968 et 2009. Ils accueillent entre 12 et 66 résidents, sont médicalisés ou non.

L'âge moyen des résidents varie de 28 à 45 ans, en fonction des structures. Dans tous les établissements, des résidents se déplacent en fauteuil roulant manuel, d'autres en fauteuil roulant électrique et certains même sans aide technique. Au total, nous avons mené des entretiens auprès de 81 résidents âgés de 21 à 70 ans.

Nous présenterons dans un premier temps trois types de mobilité en fonction des établissements d'hébergement, allant des insulaires aux navigateurs. Dans un second temps, nous présenterons les facteurs explicatifs de ces mobilités.

1. DES MOBILITÉS CONTRASTÉES

L'analyse des pratiques qui circonscrivent le lieu de vie des personnes a donné à voir des usages de l'espace variés. Les trois profils décrits ne sont ni des profils d'établissements médico-sociaux, ni des profils de personnes. Nous avons dressé la pratique de mobilité dominante au sein de chaque établissement mais il peut y avoir des contre-exemples. Ainsi, au sein de chaque établissement médico-social, certains résidents peuvent avoir des pratiques à contre-courant de la majorité.

1.1. Les insulaires : une mobilité individuelle faible et domo-centrée

Dans la première configuration, les résidents ont souvent une mobilité individuelle domo-centrée fortement dépendante de l'institution : la majorité ne sort pas seule, que ce soit dans l'environnement immédiat ou dans un environnement plus lointain, et ceux qui sortent sans l'aide de l'établissement le font dans un périmètre réduit. Ils effectuent peu de déplacements individuels, même à proximité des établissements. Pour les déplacements plus lointains, ils utilisent le véhicule de l'établissement et non les transports en commun ou des services de transport spécialisé. La majorité d'entre eux développe une territorialité similaire essentiellement collective. Ils investissent peu leur environnement résidentiel. Ces insulaires vivent dans des espaces physiques et sociaux relativement restreints.

Ce premier profil est typique de 3 structures. L'une, en Île-de-France, se situe dans un quartier résidentiel dit sensible, comportant quelques commerces de proximité. Les deux autres structures en Haute-Normandie sont situées sur deux sites particulièrement isolés, non desservis par les transports en commun.

Lorsque les personnes ne sortent pas seules, quelle que soit la raison, la politique de l'établissement et les activités mises en place par l'équipe de direction jouent un rôle essentiel dans leur mobilité et leur rapport à leur environnement. Elles ont alors des pratiques spatiales similaires fortement contraintes par l'organisation de l'établissement.

1.2. Des pratiques de mobilité individuelle accompagnée par les professionnels

Ce type de pratique caractérise des établissements situés dans des quartiers résidentiels pavillonnaires où l'habitat est la fonction prédominante et où les commerces de proximité sont peu nombreux. Les trois établissements se situent en périphérie urbaine ou périurbaine, en Île-de-France comme en Haute-Normandie. En journée, ces quartiers sont peu fréquentés. Tous les établissements sont desservis par des transports en commun ou par un service de transport spécialisé.

1.3. Les navigateurs : une pratique de mobilité individuelle élargie

Enfin, dans le troisième type d'établissements, la majorité des résidents sort seule dans un large périmètre autour de l'établissement. Ce sont les navigateurs, c'est-à-dire « ceux

qui vivent dans des mondes ouverts, et dont le monde urbain est celui de la ville dans son ensemble » (Le Breton, 2005). Ils sont majoritairement mobiles à plusieurs échelles, que ce soit à celle du pâté de maison, du quartier, de la commune ou de l'agglomération. Ils ont fortement investi leur quartier et s'y déplacent avec aisance sans aide de professionnels. La collectivité tend souvent à s'effacer.

Ce type de pratiques prédomine dans quatre établissements franciliens et normands, tous situés en centre-ville dans un quartier comprenant de nombreuses rues commerçantes, animées et fréquentées à toute heure de la journée. Les résidents ont donc accès à une offre élargie tant en termes d'équipements commerciaux que socio-culturels, de proximité (librairies, supermarchés) ou intermédiaires (pharmacies, boulangeries, bureaux de poste). Ils ont une bonne maîtrise de leur quartier et connaissent bien les possibilités qui leur sont offertes même s'ils n'ont pas tous les mêmes habitudes.

2. MOBILITÉS QUOTIDIENNES : ENTRE FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX ET CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES

Quel que soit le profil, ce sont les mêmes facteurs explicatifs qui interviennent pour comprendre les mobilités. Les compétences individuelles et le savoir-faire des résidents, la politique de l'établissement et le rôle de l'équipe éducative, sa localisation ainsi que les infrastructures disponibles et accessibles, et l'attitude positive et bienveillante (ou négative et malveillante) de l'entourage envers les résidents contribuent à comprendre les profils.

2.1. Des facteurs extra-institutionnels

Dans les facteurs extra-institutionnels, la présence ou l'absence d'aménités, la topographie et l'accessibilité de l'espace public jouent un rôle important. Plus précisément, parmi les obstacles extra-institutionnels, l'isolement de l'établissement représente un frein majeur à toute mobilité individuelle. L'éloignement du centre-ville rend les résidents dépendants de l'établissement pour tout déplacement, que ce soit dans un périmètre réduit ou élargi. L'absence de desserte par des transports, de droit commun ou spécialisés, rend les résidents dépendants de l'établissement dans leurs déplacements, de même que l'absence de commerces à proximité ne les incite pas à sortir.

Dans ce cas, l'établissement a un fort rôle à jouer ; la mise en place de partenariats nombreux et variés est nécessaire. Les structures isolées font partie des établissements organisant des activités collectives régulières et ayant multiplié les partenariats sur le territoire. Cette stratégie est donc une forme de réponse à la localisation des établissements.

2.2. Des facteurs intra-institutionnels

Dans les facteurs intra-institutionnels, la taille de l'établissement, la nature et la fréquence des activités proposées, le type de professionnels présents, ainsi que l'utilisation de véhicules appartenant à l'établissement constituent des facteurs explicatifs de la mobilité. Les nombreuses occupations proposées et la forte implication des résidents dans ces temps collectifs peuvent constituer un frein aux déplacements individuels. Inversement, lorsque les professionnels ont une bonne connaissance des possibilités offertes dans l'environnement extra-institutionnel et qu'ils favorisent l'autonomie des résidents en les aidant à s'approprier leur environnement, en repérant les difficultés avec eux, en les incitant à mettre en place des stratégies de contournement, ceux-ci constituent des facilitateurs. Généralement, l'établissement se comporte comme un facilitateur lorsque l'environnement extra-institutionnel comporte des obstacles.

En termes de facteurs explicatifs de la mobilité des personnes, l'environnement extra-institutionnel apparaît avoir un poids plus important que l'environnement intra-institutionnel.

CONCLUSION

Les stratégies mises en place tant par les établissements que par les personnes constituent souvent une réponse aux obstacles de l'environnement extra-institutionnel. Les trois profils idéaux-typiques de mobilité analysés constituent des adaptations des résidents et de l'organisation de l'établissement à l'environnement. Les situations sont souvent le résultat de négociations par rapport à l'environnement extra-institutionnel pour répondre aux besoins de mobilité des personnes. Certains sont en effet situés dans des environnements plus facilitateurs. Le modèle insulaire, qui constitue un type de réponse apporté par l'institution à un environnement plutôt isolé, est ainsi très différent du cas des navigateurs. Les établissements adoptent souvent des stratégies pour pallier les obstacles de l'environnement résidentiel. Un espace de négociation est donc possible et différentes stratégies peuvent être adoptées.

Afin de compléter cette étude, il serait intéressant d'analyser le rôle des autres acteurs, notamment les réseaux sociaux et familiaux, intervenant dans la mobilité des résidents. Connaître la fréquence et la nature de ces interventions permettrait à la fois de mieux appréhender les liens entre tous et d'identifier d'autres phénomènes d'adaptation à l'environnement extra- et intra-institutionnel, et ainsi d'affiner les trois types de profils décrits.

RÉFÉRENCES

- Authier J.-Y., 2008, « Les citadins et leur quartier », *L'Année sociologique*, 58(1), p. 21-46.
- Le Breton E., 2005, *Bouger pour s'en sortir Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris, Armand Colin.
- Maingéné A., 2010, *Établissements et services pour adultes handicapés : résultats de l'enquête ES 2006 et séries chronologiques 1995 à 2006 : les structures de travail protégé, de formation professionnelle et les services d'accompagnement*, Paris, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).
- Massot M.-H., Orfeuill J.-P., 2005, « La mobilité au quotidien, entre choix individuel et production sociale », *Cahiers internationaux de sociologie*, 118(1), p. 81-100.
- Rapegno N., Ravaud J.-F., 2015, « Disparités territoriales de l'équipement en structures d'hébergement pour adultes handicapés et enjeux géopolitiques », *L'Espace politique*, 26(2), p. 1-19 [en ligne : espacepolitique.revues.org/3447].

L'AUTEURE

Noémie Rapegno
EHESP – ARENES
noemie.rapegno@ehesp.fr

Session 12

Représenter les territoires anciens. Structuration des « archéo-territoires » et dynamiques spatiales en archéologie

Co-porteur.e.s : Damase MOURALIS, Carole NEHME & Dominique TODISCO (IDEES)

Un nombre croissant d'études récentes, menées par des équipes de divers horizons (géographes, géoarchéologues, archéogéographes, archéologues, archéomètres) s'intéresse à la structuration des territoires dans la longue durée, aux flux de matières premières et d'artefacts (silex, obsidiennes, céramiques...), aux diachronies des modes d'occupations (« paysage palimpseste ») ou encore aux dynamiques spatiales dans toute leur complexité multiscalaire. Or les représentations de ces structurations territoriales précoces, qui constituent l'objet de cette session, permettent d'accroître nos connaissances des sociétés du passé.

Ainsi, en s'appuyant sur divers documents naturalistes, planimétriques, historiques et archéologiques, il est possible de reconstituer les dynamiques de l'occupation du sol (cf. par exemple l'archéogéographie). L'étude des transferts de matières premières et d'artefacts permet, quant à elle, de reconstruire les réseaux d'échanges des sociétés anciennes, au cours des périodes préhistoriques ou historiques. Ces transferts concernent non seulement les matériaux mais aussi les hommes et les techniques. Leur représentation cartographique permet de reconstruire des lieux d'échanges (sites archéologiques, villages, marchés...), des cheminements (routes d'échange) et des espaces d'approvisionnement (zones de chalandises). Finalement ces études permettent de représenter des dynamiques de structuration précoces des territoires.

La session vise donc à réunir des communications portant sur les représentations des territoires des sociétés anciennes (toutes aires culturelles) et notamment autour de deux axes :

- La connaissance des premières organisations et structurations territoriales. Il s'agit de montrer la diversité des indices et informations à la disposition des chercheur.e.s leur permettant de représenter des structurations territoriales.
- La diversité des méthodes utilisées (cartographie, analyse des réseaux sociaux/social network analyses, systèmes d'information spatiale, analyse spatiale) pour représenter ces territoires des sociétés anciennes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

Chouquer G., 2007, *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherches pour l'archéogéographie*, Coimbra-Porto, ed. CEAUCP.

Fusco J., 2017, « Les passés possibles : exploration et modélisation de l'occupation du sol et de ses dynamiques spatio-temporelles en contexte incertain », *13^{es} Rencontres de Théo Quant*, Besançon, 17-19 mai 2017, p. 86-90.

Ibáñez J.J., Ortega D., Campos D., Khalid, L., Méndez V., 2015, « Testing complex networks of interaction at the onset of the Near Eastern Neolithic using modelling of obsidian exchange », *Journal of The Royal Society Interface*, n° 12.

Kohler T.A., Van der Leeuw S. E. (dir.), 2009, *The model-based archaeology of sionatural systems*, Santa Fe, School for Advanced Research Press.

- Noizet H., Mirlou L., Robert S., 2013, « La résilience des formes : la ceinture urbaine de la rive droite à Paris », *Études rurales*, n° 191, p. 193-220.
- Ortega D., Ibañez J.J., Khalidi L., Méndez V., Campos D., Teira L., 2013, « Towards a Multi-Agent-Based Modelling of Obsidian Exchange in the Neolithic Near East », *Journal of Archaeological Method Theory*, n° 21, p. 461-485.
- Rasse M., 2008, « La diffusion du Néolithique en Europe (7000-5000 av. J.-C.) et sa représentation cartographique », *M@ppemonde*, n° 90, p. 1-22.
- Robert S. (coord.), 2012, « Archéologie et géographie », *L'Espace géographique*, 41(4), p. 289-351.
- Rodier X. (dir.), 2011, *Information spatiale et archéologie, Archéologiques*, Paris, Errance.
- Tobler, 1971, « A Cappadocian Speculation », *Nature*, n° 231, p. 39-41.

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- Jérôme SPIESSER (Université Paris 1 – Arscan) – L'héritage protohistorique dans la structuration du paysage antique. Le cas de la cité des Calètes (Seine-Maritime)
- Lea HERMENAULT (Université Paris 1 – Arscan) – De l'analyse du parcellaire à la reconstitution des flux : apports de l'archéogéographie à la représentation des territoires intra-urbains parisiens anciens
- Julie GRAVIER (Université Paris 1 – Géographie-cités) – Délimiter un espace d'étude sur 2 000 ans : complémentarité des approches territoriale et réticulaire
- Daniel BRUNSTEIN (Université di Corsica – LISA), Damase MOURALIS (Université de Rouen – IDEES), Delphine GRANCHER (Université Paris 1 – LGP), Bastien VAROUTSIKOS (Université Paris 1 – Arscan) – Dépasser la méthode de moindre coût pour mesurer l'accessibilité. Exemple de l'étude des réseaux d'échange préhistorique de l'obsidienne du Moyen-Orient
- Pierre BOIVIN (Université Clermont Auvergne – LMV, OPGC), Bertrand DOUSTEYSSIER (Université Clermont Auvergne/MSH), Didier MIALLIER (Université Clermont Auvergne – Laboratoire de physique de Clermont), Laurent ARBARET (Université d'Orléans – ISTO), Marion DACKO (Université Clermont Auvergne/MSH), Sébastien GAIME (INRAP Auvergne/Rhône Alpes), Guillaume MARTIN (INRAP Auvergne/Rhône Alpes), Jacques ROGER (DRAC Nouvelle Aquitaine & Université de Bourgogne – ARTÉHIS) – Les sarcophages mérovingiens en trachyte. Des carrières aux lieux d'enfouissement (Massif central)
- Lucie NAHASSIA (Université Paris 1 – Géographie-cités) – Croiser les outils de représentation pour explorer le changement. Le cas de la localisation des activités à Tours sur 2 000 ans

L'héritage protohistorique dans la structuration du paysage antique Le cas de la cité des Calètes (Seine-Maritime)

AUTEUR

Jérôme SPIESSER

RÉSUMÉ

Avec la conquête romaine, les Gaules semblent pour la première fois pacifiées et structurées. Cette idée véhiculée par les auteurs antiques est toujours très présente dans la communauté scientifique. Les découvertes archéologiques réalisées depuis 1990 dans la cité des Calètes (Normandie) révèlent cependant une tout autre histoire. L'analyse de l'orientation des établissements gaulois et gallo-romains amène à supposer que ce secteur possède un réseau viarie développé et un espace agricole structuré sur plusieurs milliers d'hectares dès la fin de la Protohistoire. Le phénomène urbain a visiblement joué un rôle dans ces aménagements viaries et agraires. À l'inverse, ce territoire est peu réorganisé pendant l'Antiquité où l'on n'observe que des restructurations locales. Il est désormais nécessaire de développer ces analyses qui tendent à réévaluer l'héritage protohistorique dans nos paysages actuels.

MOTS CLÉS

Réseau, parcellaire, voie, Protohistoire, Antiquité

ABSTRACT

After the Roman conquest, Gauls have been pacified and structured for the first time. Among roman authors, this idea is still present throughout the scientific community. Since the 1990s, archaeological results in the city of Caletii (Normandy) reveal a new history. Focus analysis of Gallic and Roman settlements suppose that this area might have had, by the end of Protohistory, a developed road network and structured agricultural space on thousands of hectares. Urban organisation probably played an important part in the planning of road and plot systems. On the contrary, this region had been little reorganised during the classical period when there are only local changes. Advanced theses research is now necessary to reassess the protohistoric legacy in current landscapes.

KEYWORDS

Network, Plot, Road, Protohistory, Roman

Comprendre comment s'est structuré le territoire actuel est un sujet qui passionne géographes et archéologues depuis de nombreuses années (Chouquer & Watteaux, 2013). Cette étude de l'évolution des organisations territoriales a récemment connu un engouement particulier grâce au développement des SIG, à la création de bases de données cartographiques accessibles en ligne (géoportail, IGN...), mais également à la mise en place de méthodologies d'analyses spatiales (Robert, 2011). Il est désormais avéré que l'organisation du paysage agraire commence à l'Âge du bronze voire dès le Néolithique (Chouquer, 2007). Cette structuration du territoire s'est développée de manière non linéaire, mais saccadée en fonction des innovations agricoles et des contextes socioculturels, passant ainsi de formes locales à une organisation globale du paysage. La mise en place du réseau viarie a été cruciale dans le développement de

cette structuration à l'échelle régionale, comme en témoignent les ensembles cohérents associant un réseau parcellaire à une voie de communication, définit sous le terme de « *cohesive system* » (Favory, 1983). Cette relation est d'ailleurs omniprésente dans les travaux portant sur l'Antiquité, sous la forme de « corridors viaires », à l'image des études de la Chaussée Jules César, de la forêt de Haye, de la Haute-Normandie (Spiesser & Petit, 2017)...

Un problème persiste : comment dater avec certitudes ces *cohesive systems* ? Cette question souvent éludée reste un problème récurrent chez les géographes et les archéologues. D'un côté, l'analyse cartographique rendue possible par la transmission des formes paysagères ne peut aboutir qu'à des résultats plus ou moins hypothétiques, compte tenu de la transformation, de la résilience voire de la résurgence des éléments qui constituent ces ensembles territoriaux. Cela semble encore plus aventureux lorsque l'on conçoit que chaque fragment de ces ensembles est soumis différemment à ces phénomènes, qui vont conditionner sa transmission ou non, au sein des cartes étudiées.

L'une des perspectives envisagées est de « dater » ces morphologies spatiales grâce aux découvertes archéologiques. Cette datation se base généralement sur le caractère isocline d'un site archéologique et des éléments cartographiques situés à proximité. Cette approche possède toutefois de nombreux biais qu'il est indispensable de garder à l'esprit si l'on ne veut pas avoir des résultats erronés ou soumis à caution. Les documents issus des fouilles anciennes possèdent parfois d'importantes erreurs d'orientations, comme sur le plan de l'établissement gallo-romain du Grésil produit en 1903 (Spiesser, 2013). La datation des sites repérés en prospection aérienne est également sujette à polémique puisque certains fossés d'enclos ont pu rester actifs longtemps et n'être que récemment comblés ; or en prospection pédestre ce n'est généralement que les vestiges issus du comblement sommital du fossé que l'on retrouve au sol suite à l'érosion provoquée par les labours. Ces problèmes de datation se retrouvent aussi sur les sites fouillés récemment, puisqu'un fossé parcellaire ou une voirie ne livre généralement que peu de mobilier archéologique lorsqu'ils sont éloignés d'un habitat (Robert & Verdier, 2014). De plus, seuls les fossés et certaines structures linéaires construites sont identifiés lors de la fouille. Ainsi, les haies et les chemins non délimités par des fossés bordiers n'ont quasiment aucune chance d'être appréhendés.

Cela pose plusieurs questions fondamentales concernant l'apparition des réseaux parcellaires, qui semble varier d'une région à l'autre, à l'instar de la Normandie où le Calvados livre de nombreux fossés organisés dès l'Âge du Bronze (Chouquer, 2007) alors que dans la basse vallée de la Seine ceux-ci ne se développent en réseau qu'au début du Haut-Empire (Spiesser & Petit, 2017). Ce phénomène traduit une organisation progressive du territoire partant de la Basse-Normandie jusqu'à la Seine-Maritime, avec l'existence de morphologies paysagères différentes entre ces deux secteurs : suivant cette dernière hypothèse, les parcelles seraient délimitées par des fossés dans le Calvados et par des haies dans la basse vallée de la Seine. Pour répondre à cette problématique, l'une des possibilités est l'analyse de l'orientation des enclos délimitant les habitats ruraux gaulois et gallo-romains récemment fouillés. Ceux-ci sont en effet assez proches des habitations pour que leur comblement livre de nombreux vestiges.

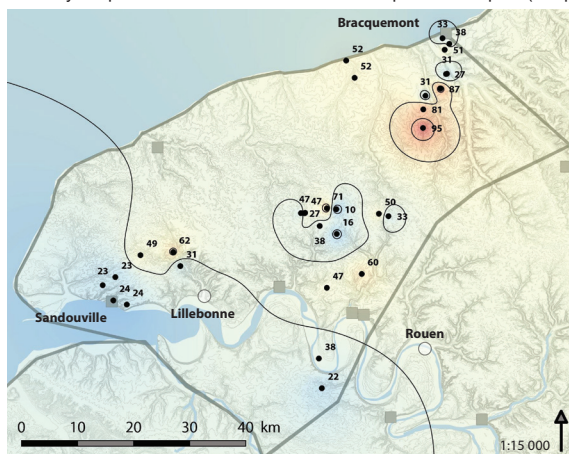
1. UNE STRUCTURATION DES CAMPAGNES LATÉNIENNES

La cité des Calètes, localisée à l'ouest de la Seine-Maritime, offre un terrain d'étude idéal, puisque de nombreuses fouilles préventives y ont été réalisées depuis 1990, notamment sur l'emprise des autoroutes A29 et A150. Au total, 40 fermes gauloises et 51 habitats ruraux

gallo-romains y ont été mis au jour ces 25 dernières années. De plus, six oppida (Basset, 2012) et six agglomérations antiques y sont connus ainsi que plusieurs voies supposées antiques.

Les plans des 91 établissements gaulois et gallo-romains ont donc été géoréférencés au sein d'un SIG afin d'étudier l'orientation des enclos qui les entourent. Définir l'orientation principale des enceintes de ces fermes s'avère toutefois plus délicat qu'envisagé initialement, compte tenu de leur morphologie parfois trapézoïdale ou de l'absence d'un plan complet identifié en fouille. Il a donc été décidé de ne retenir que les plans comportant au moins trois côtés visibles avec un minimum de deux côtés isoclines. Cette orientation est alors considérée comme la principale de l'enclos d'habitat. L'orientation dominante des habitats a ainsi été appréhendée pour 31 établissements de La Tène¹ finale et 33 fermes antiques. Une fois identifiée, ces orientations ont été introduites dans une couche *shapefile* de type « point » en fonction de leur chronologie, afin de pouvoir procéder à une interpolation suivie d'une extraction des contours tous les 20°, pour mettre en évidence des secteurs où les habitats possèdent une orientation commune (fig. 1).

Figure 1. Analyse spatiale de l'orientation des habitats protohistoriques (J. Spiesser)



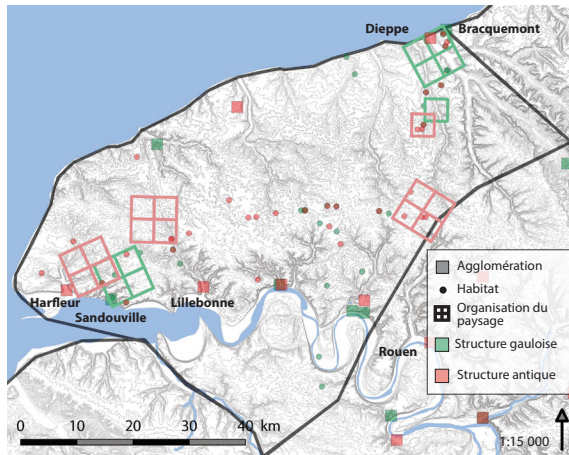
Concernant la fin de la Protohistoire, trois espaces semblant présenter une organisation du territoire ont pu être mis en évidence. Il s'agit d'un secteur d'environ 1 000 ha localisé 15 km au sud de Dieppe où trois habitats ont une orientation comprise entre 81° et 95°, d'un espace d'environ 7 000 ha autour de l'*oppidum* de Bracquemont comportant 5 sites avec une orientation comprise entre 27° et 38°, et d'un secteur à proximité de l'*oppidum* de Sandouville où quatre sites ont une orientation comprise entre 23° et 24° sur un territoire d'approximativement 7 000 ha. Il apparaît donc possible que certains territoires soient organisés dès la période gauloise dans la basse vallée de la Seine, en particulier à proximité de certains *oppida*, et ce malgré l'absence de réseaux parcellaires fossoyés (Spiesser & Petit, 2017). Il est par conséquent probable que ces espaces soient délimités par des haies ou tout autre marqueur

1 La culture de La Tène, qui a été définie par le site éponyme, correspond à la fin de l'âge du Fer pour la région d'étude, soit une période chronologique s'étendant de 450 à 25 avant J.-C.

du paysage (relief, arbre...), que nous ne pouvons déceler lors des opérations de fouilles archéologiques.

Si l'on effectue la même analyse sur l'orientation des établissements ruraux gallo-romains, nous pouvons également observer des espaces qui semblent structurés. Certains secteurs perdurent vraisemblablement selon l'orientation mise en place dès la Protohistoire à l'image des zones situées à 15 km au sud de Dieppe et de la pointe du Pays de Caux où se situe l'oppidum de Sandouville, qui comporte quatre sites antiques témoignant d'une orientation commune comprise entre 25° et 31° (fig. 2). Ces habitats se répartissent cependant sur un secteur d'environ 15 000 ha. Il se pourrait donc qu'il existe à cet emplacement un agrandissement de la structuration du paysage au début de l'époque romaine. La zone localisée autour de l'oppidum de Bracquemont est plus complexe avec des orientations d'habitats diverses allant de 19° à 49°. Il apparaît ainsi envisageable qu'il y ait eu à cet endroit des restructurations locales du paysage pendant l'Antiquité. Les raisons de ces phénomènes restent toujours inconnues, mais peuvent être en lien avec l'abandon de l'oppidum, la mise en place de l'agglomération de Dieppe, une réorganisation du réseau viaire... Deux autres espaces semblent nouvellement structurés au cours du Haut-Empire, à savoir la partie orientale du plateau de Caux, avec une orientation avoisinant les 60°, et les alentours de Mirville avec une structuration autour de 90°. Compte tenu de la faible représentation de sites gaulois dans ces deux espaces, il faut néanmoins garder à l'esprit que le caractère nouveau de ces structurations peut être lié à un biais de la recherche et non à une réalité historique.

Figure 2. Carte des organisations paysagères protohistoriques et antiques (J. Spiesser)

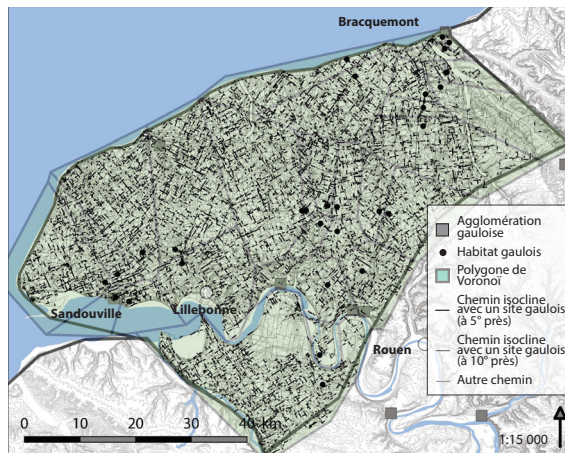


Il est ainsi possible de supposer que certains secteurs de la cité des Calètes sont organisés sur plusieurs milliers d'hectares dès le 1^{er} siècle avant J.-C., peut-être sous la forme d'un bocage. Les agglomérations gauloises ont probablement joué un rôle dans l'organisation de leur périphérie. Dans ces secteurs, la structuration du paysage semble perdurer, se développer voire se complexifier au début de l'Antiquité, en parallèle de l'aménagement de nouveaux espaces agricoles. Une question demeure toutefois, concernant le rôle du réseau viaire dans cette structuration.

2. LE PREMIER RÉSEAU VIAIRE GAULOIS

Dans la cité des Calètes, le réseau viaire gallo-romain a fait l'objet de plusieurs études menées à partir de l'analyse de la carte de Peutinger et de l'itinéraire d'Antonin (Duval, 1980), mais aussi de l'observation des principales voies présentes sur les cartes anciennes et de leurs analyses archéogéographiques (Fajon, 2008). Suivant les auteurs, la carte des voies antiques est extrêmement diverse, bien qu'il s'agisse à chaque fois de grands alignements isoaxiaux reliant les agglomérations et parfois les sites archéologiques gallo-romains. À l'inverse, faute de document historique, cartographique et archéologique, aucune carte du réseau viaire gaulois n'existe dans cette cité où aucun auteur n'a proposé l'existence d'un réseau viaire protohistorique. Il s'agit d'un véritable manque qui cantonne la période gauloise à l'image d'une société figée, bien que le commerce y est attesté sur de longues distances, qu'il existe une hiérarchie sociale, des agglomérations et une structuration du paysage.

Figure 3. Isoclinie entre les chemins de la carte d'état-major et les habitats protohistoriques (J. Spiesser)



Afin de combler ce manque et d'étudier par la même occasion la cartographie et l'évolution des voies anciennes, une nouvelle analyse archéogéographique a été menée sur la cité des Calètes. L'objectif est d'identifier des voies de communication à partir du caractère généralement isocline liant une voirie avec la structuration du paysage présent à proximité, au sein d'un même *cohesive system* (Robert, 2011). Cette étude prend en compte l'orientation des habitats ruraux gaulois et gallo-romains fouillés récemment et le réseau viaire présent sur la carte d'état-major. L'identification de l'orientation dominante des établissements ruraux a été réalisée sur le même modèle que celui expliqué précédemment. Un fichier « point » a ainsi été créé par période afin d'obtenir une carte des polygones de Voronoï, pour ne comparer que l'isoclinie entre un habitat fouillé et les cheminements routiers présents à proximité. Dans un second temps, l'ensemble du réseau viaire de la carte d'état-major a été vectorisé dans un *shapefile* de type « ligne », avant d'être segmenté et analysé (orientation et longueur) grâce au module « morphal » présent sur *Openjump*². Au total, 84 273 segments de voies ont ainsi été étudiés. Dans chaque polygone de Voronoï présent autour des habitats, les segments

2 www.alpage.huma-num.fr

de voie ont été classés pour faire ressortir ceux présentant une orientation proche des sites (fig. 3). Deux *shapfiles* ont ainsi été créés. L'un regroupe les orientations similaires aux habitats présents à proximité, avec un écart inférieur à 5°, l'autre avec un écart de plus ou moins 10° par rapport à l'établissement rural. Cet exercice a été réalisé avec les 31 fermes laténiennes et les 33 établissements gallo-romains. Pour chacune de ces périodes, une cartographie des voies a été proposée à partir de l'isoaxialité des segments routiers isoclines aux sites d'habitats et des itinéraires reliant les agglomérations (fig. 4). Ces cartes ne doivent pas être utilisées comme des plans fiables des réseaux routiers anciens, mais comme des hypothèses de réflexion et des documents comparatifs vis-à-vis des autres études portant sur le sujet.

Figure 4. Isoaxialité des cheminements isoclines avec les habitats laténiens (J. Spiesser)

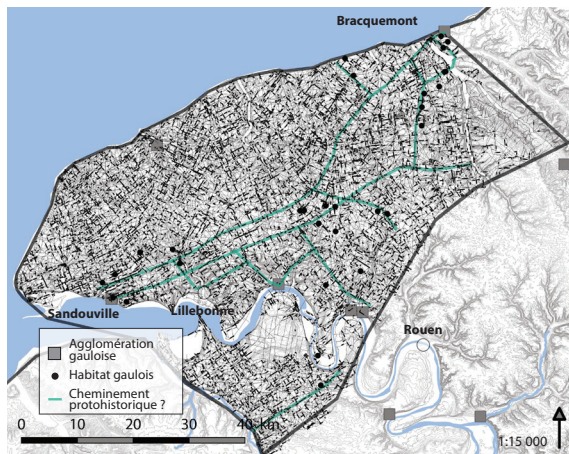
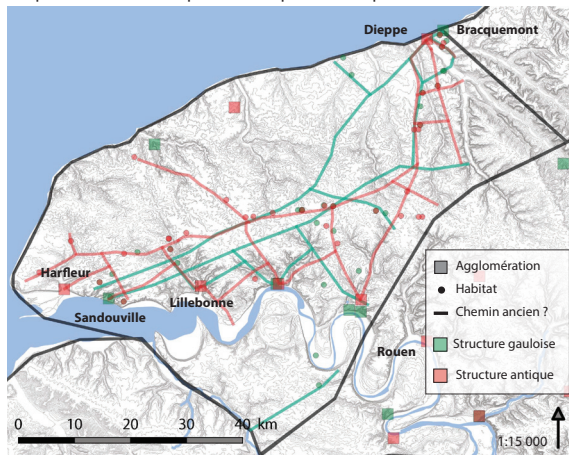


Figure 5. Carte des potentiels chemins protohistoriques et antiques dans la cité des Calètes (J. Spiesser)



Pour ce qui est de La Tène finale, cette analyse a permis de supposer l'existence d'une douzaine de voies gauloises formant un réseau cohérent, dont l'axe majeur traverse le cœur du Pays de Caux afin de relier l'*oppidum* de Sandouville à celui de Bracquemont. À partir de cet axe, plusieurs voies secondaires semblent se détacher afin de relier les autres *oppida* dominant la rive droite des boucles de la Seine. Le cheminement privilégié n'est probablement pas le plus court entre les différents pôles, mais le moins escarpé.

Le réseau viarie antique apparaît similaire au laténien, avec un axe principal traversant d'est en ouest le centre du plateau de Caux, et des routes secondaires desservant les agglomérations gallo-romaines en évitant les forts reliefs. Cette cartographie diffère beaucoup des précédentes propositions du réseau routier des *Caletii*. On note en particulier l'absence d'une voie rectiligne reliant toutes les agglomérations présentes au nord de la Seine et considérée chez les différents auteurs comme la suite de la Chaussée Jules César, entre Rouen et Harfleur (Fajon, 2008). Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette absence. Il est possible que cette voie ait été mise en place après l'Antiquité, mais il se peut aussi qu'elle traverse un territoire déjà structuré à l'époque gauloise. Ce dernier n'aurait été réorganisé qu'aux abords immédiats de la nouvelle voie. Il y aurait alors une organisation du paysage hérité de la Protohistoire avec une restructuration du réseau parcellaire proche de la voie antique, sous la forme de « corridors viaires » à l'image de ceux attestés pour cette époque à proximité de Rouen (Spiesser & Petit, 2017). Discriminer ces hypothèses est une piste de recherche qu'il faudra approfondir dans les prochaines années, au même titre que l'ancienneté des cheminementes appréhendés.

CONCLUSION

L'existence d'un réseau viarie et parcellaire cohérent sur plusieurs milliers d'hectares permet d'émettre l'hypothèse que le territoire est fortement structuré dès la Protohistoire. C'est ce que semble illustrer la cité des Calètes où les Gallo-Romains ne vont que développer ces réseaux, et ponctuellement les réorganiser. Contrairement à l'idée communément admise que la conquête romaine a permis une organisation inédite de l'espace régional, celle-ci semble donc désormais en grande partie héritière des populations protohistoriques.

RÉFÉRENCES

- Basset C., 2012, *Approches et modalités d'organisations de la basse vallée de la Seine à la fin de l'Âge du Fer (La Tène C et D). Apports de données récentes pour la mise en place de perspectives multiscalaires*, mémoire de master 2 sous la direction de P. Brun, Université Paris 1.
- Chouquer G., 2007, « Transmissions et transformations dans les formes parcellaires en France. Esquisse d'un schéma général d'interprétation », *Actes du colloque Forêt, archéologie et environnement, 2004, La mémoire des forêts*, Fontainebleau, Office national des forêts, p. 21-35.
- Chouquer G., Watteaux M., 2013, *L'archéologie des disciplines géohistoriques*, Paris, Errance.
- Duval P. C., 1980, *Le réseau routier antique en Haute-Normandie (nord de la Seine)*, mémoire de maîtrise sous la direction de N. Gauthier, Université de Rouen.
- Fajon Ph., 2008, « Vers une archéogéographie des voies antiques. L'exemple de la "Chaussée Jules César" en Normandie », *Actes du 42^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie*, Louviers, p. 31-43.
- Favory Fr., 1983, « Proposition pour une modélisation des cadastres ruraux antiques », in M. Clavel-Lévêque (dir.), *Cadastres et espace rural, approches et réalités antiques*, Paris, CNRS, p. 51-135.
- Robert S., 2011, *Sources et techniques de l'archéogéographie*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

Robert S., Verdier N., 2014, *Dynamique et résilience des réseaux routiers : archéogéographes et archéologues en Ile-de-France*, 52^e supplément à la Revue archéologique du Centre de la France.

Spiesser J., 2013, « La villa gallo-romaine du "Grésil", à Orival (Seine-Maritime) », *actes des journées archéologiques de Haute-Normandie*, Rouen, PURH, p. 73-82.

Spiesser J., Petit Ch., 2017, *Apparition et disparition des parcellaires gallo-romains dans la basse vallée de la Seine. Apports des données d'archéologie préventives et du Lidar*, Rurland, *La datation des parcellaires*, juin 2016 [en ligne : rurland.hypothèse.org/actualités/news/séminaires/workshops/Ateliern°16].

L'AUTEUR

Jérôme Spiesser

Université Paris 1 – ArScAn

jerome.spiesser@hotmail.fr

De l'analyse du parcellaire à la reconstitution des flux : apports de l'archéogéographie à la représentation des territoires intra-urbains parisiens anciens

AUTEURE

Léa HERMENAULT

RÉSUMÉ

Il est des territoires dont on connaît la complexité mais que l'on peine à représenter dans toutes leurs dimensions à cause de l'état de la documentation disponible. Les territoires urbains anciens sont de ceux-là : le caractère lacunaire des données écrites et archéologiques conservées contraint souvent à renoncer à saisir certaines de leurs dynamiques internes. L'analyse archéogéographique du tissu urbain peut permettre de pallier ponctuellement ces manques en rendant perceptibles quelques-unes d'entre elles. Ainsi, l'étude de la trame parcellaire de la ville de Paris au début du XIX^e siècle et la reconstitution des flux de circulations intra-urbaines permet de faire apparaître des structurations territoriales qu'il est difficile d'obtenir par l'étude d'autres documentations. Par ailleurs, constater le maintien de ces structurations sur le temps long nous incite à intégrer le paramètre de la dimension concrète de l'espace (parcelles et bâti) dans l'analyse des mécanismes du maintien dans le temps de certains territoires.

MOTS CLÉS

archéogéographie, tissu urbain, Paris, parcellaire, bâti, flux

ABSTRACT

There are territories whose complexity is known but which are difficult to represent in all their dimensions because of the state of the available documentation. Old urban territories are some of them: the lack of written and archaeological preserved data often leads us to renounce to understand some of their internal dynamics. The archaeogeographic analysis of urban fabric can enable to punctually overcome these deficiencies by making possible the perception of some of the dynamics. The study of the plot plan of Paris at the beginning of the 19th century and the reconstruction of the flows of intra-urban movements make it possible to reveal territorial structurations that are difficult to draw from the study of others documentations. Moreover, the observation of the resilience of these structurations over the long time encourages us to integrate the parameter of the concrete dimension of space (plots and buildings) in the analysis of the mechanisms of the survival in time of some territories.

KEYWORDS

Archaeogeography, Urban fabric, Paris, Plot plan, Buildings, Flows

INTRODUCTION

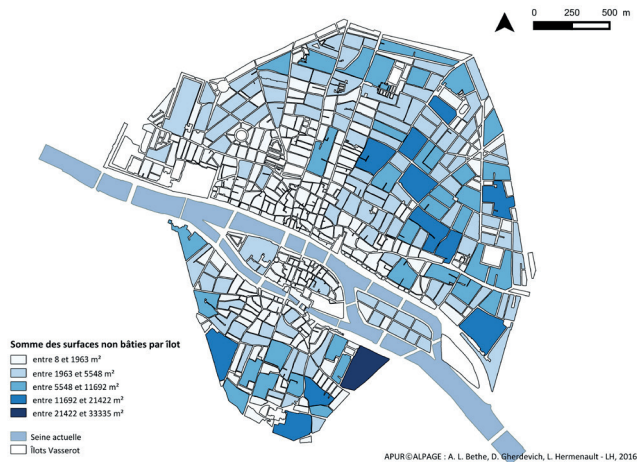
La cartographie des données historiques, planimétriques et archéologiques permet aux archéogéographes d'étudier l'évolution de l'organisation de l'espace ainsi que d'analyser les mécanismes du maintien des formes dans le temps. En prenant l'exemple du cas parisien, cette communication a pour objectif de montrer en quoi l'approche d'un tissu urbain sous l'angle de certaines de ses composantes concrètes, comme les parcelles et le bâti, permet de déceler des structurations territoriales internes et d'en envisager l'évolution sur le long terme.

1. APPRÉHENDER LA STRUCTURATION INTERNE DES TERRITOIRES URBAINS ANCIENS

Quelle que soit leur nature (littéraire, juridique, normatif, etc.), beaucoup de documents écrits anciens permettent de comprendre que les territoires urbains anciens ne sont pas homogènes et que les modes de vies ainsi que les activités économiques diffèrent d'un quartier à un autre. Cependant, la volatilité des indications toponymiques et la rareté des sources documentant l'entièreté de la ville rendent parfois difficile le repérage de critères sur lesquels se baser pour se représenter ces territorialités internes à la ville. Quant aux divisions territoriales administratives (comme les censives par exemple), force est de constater qu'elles ne rendent pas compte des réalités de fonctionnement de ces quartiers.

Nous tenterons de montrer dans cette communication que l'analyse d'éléments concrets du tissu urbain, comme la forme des parcelles, la densité du tissu urbain et les équipements des bâtiments, permet de représenter autrement ces micro-territoires urbains.

Figure 1. Somme des surfaces non bâties par îlot au début du XIX^e siècle



2. L'ANALYSE DU PARCELLAIRE ANCIEN PERMET DE DESSINER LES CONTOURS DE SOUS-ENSEMBLES À L'INTÉRIEUR DE LA VILLE

L'analyse du parcellaire parisien dont je propose de rendre compte s'appuie sur l'exploitation des plans Vasserot. Géoréférencés et vectorisés dans le cadre du programme ANR ALPAGE, coordonné par Hélène Noizet (Noizet *et al.*, 2013), les plans par îlots Vasserot sont considérés comme les premiers relevés cadastraux de la ville de Paris. Ils ont été levés entre 1810 et 1836. Leur étude permet d'observer la trame parcellaire de la capitale avant que les grands travaux d'urbanisme de la seconde moitié du XIX^e siècle ne viennent bouleverser la trame héritée de la période d'Ancien Régime. Leur vectorisation nous permet d'opérer sur la trame un certain nombre de requêtes (l'aire, l'élongation et le degré d'éloignement à la forme rectangulaire de chacune des parcelles sont analysés) et d'effectuer ce type de calcul sur les espaces non bâtis – c'est-à-dire des cours intérieures des bâtiments – nous donnant ainsi la possibilité d'étudier, en négatif, la densité du bâti. Nous présenterons des cartographies de la répartition des parcelles en fonction d'une discrétisation des trois critères présentés, mais

aussi de la répartition des surfaces non bâties en fonction de leur taille (fig. 1), de leur forme et de leur éloignement au bord de rue.

Ces cartographies permettent de définir différents sous-ensembles à l'intérieur de la ville selon leurs caractéristiques morphologiques. Ainsi, par exemple, nous verrons que la trame parcellaire du nord-est de la ville est surtout composée de grandes parcelles peu allongées au sein desquelles les espaces non bâtis sont souvent larges et proches de la rue, alors que la trame parcellaire aux alentours des ponts qui permettent de traverser le fleuve, et dans la partie nord-ouest de la ville, à proximité de l'emplacement du grand marché des Halles, est surtout formée de petite parcelles très allongées, au sein desquelles les espaces non bâtis sont souvent très étroits et éloignés du bord de rue : autrement dit, le bâti y est plus dense qu'ailleurs. Ces différences morphologiques semblent liées à la proximité des flux de circulation qui drainent le territoire urbain.

3. DES CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES QUI REFLÈTENT DES FLUX ET DONC DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Afin d'obtenir une image des flux de circulations intra-urbaines à Paris au XVIII^e siècle, nous exploitons deux documents. Nous utilisons tout d'abord un document conservé aux Archives nationales que l'on nomme couramment le « Terrier du roi ». Réalisé en exécution de l'arrêt du conseil du 14 décembre 1700, ce document a pour objectif de présenter une description de Paris et de ses faubourgs parcelle par parcelle quel qu'en soit le seigneur foncier (Le Maresquier-Kesteloot, 2002 : 133). Les bâtiments présents sur chacune des parcelles sont rapidement décrits (« maison », « boutique », avec ou sans porte cochère, etc.), puis le nom du propriétaire est indiqué. Ce terrier est établi à partir des déclarations passées devant notaires par les propriétaires de biens et par les seigneurs fonciers, laïcs ou ecclésiastiques, qui ont été requis de fournir un état de l'ensemble de leur seigneurie (*ibid.*). L'établissement de ce document est une entreprise colossale, et lorsqu'il fut décidé d'y mettre un terme en 1725, seuls les volumes qui concernaient la rive droite et les îles de la Cité et St-Louis avaient été terminés. Nos analyses se concentreront donc sur cette partie de la ville qui compte 624 rues. Les informations contenues dans les descriptions de chacune des parcelles présentées ont été enregistrées puis spatialisées. Une carte figurant le pourcentage du nombre de parcelles dotées d'une boutique, nous permet de localiser les lieux d'exercice des commerçants dans la ville et les rues susceptibles d'être fortement fréquentées. Une autre figurant le pourcentage du nombre de parcelles dotées d'une porte cochère, nous permet cette fois-ci de localiser les zones plus résidentielles et/ou plus artisanales que commerçantes.

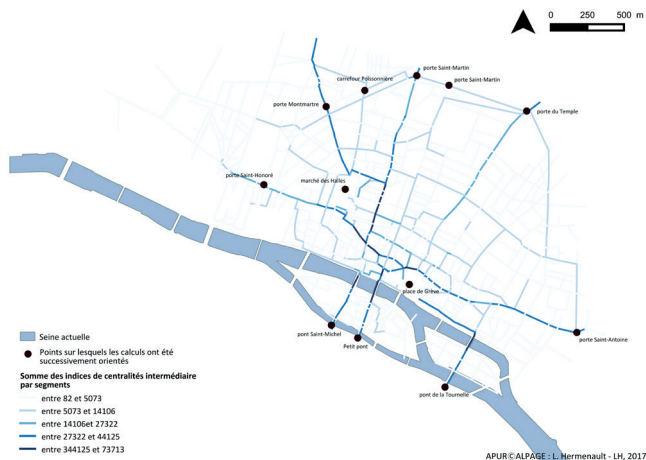
Le deuxième groupe de données que nous utilisons est le résultat d'une analyse structurelle du réseau viaire parisien du XVIII^e siècle. Réalisée grâce au logiciel GeoGraphLab (Mermet, 2011), elle est basée sur les sommes des mesures de centralités intermédiaires obtenues pour chacun des tronçons du réseau, et permet d'envisager quelles étaient les rues qui avaient le plus de probabilités d'être empruntées (fig. 2).

La confrontation de ces deux types de représentations des flux de circulations intra-urbaines nous permettent de localiser des zones plus commerçantes et d'autres plutôt résidentielles : les rues dont la densité de boutiques est la plus importante sont aussi celles qui ont le plus de probabilités d'être empruntées et, à l'inverse, celles qui ont une densité de portes cochères très élevée sont celles qui ont le moins de probabilités d'être empruntées. Ces représentations peuvent ensuite être croisées avec les particularités morphologiques observables dans

certaines quartiers (taille, élongation, régularité des parcelles et des espaces non bâtis). La comparaison de l'ensemble de ces données nous permet de parvenir à la conclusion que c'est au bord des rues qui ont une grande densité de portes cochères et le moins de probabilités d'être empruntées que l'on trouve le plus souvent les parcelles de grande taille, peu allongées et dont les cours intérieures sont larges ; c'est au contraire au bord des rues qui ont de fortes probabilités d'être très passantes et dans lesquelles les activités commerciales sont bien implantées que l'on trouve le plus souvent les parcelles petites, très allongées et dont les cours intérieures sont étroites et reléguées en fond de parcelle, autant de signes d'une densité d'occupation très forte.

Autrement dit, une fois cartographiées, la confrontation des données documentant la dimension concrète de l'espace et celles permettant de poser des hypothèses sur les mobilités intra-urbaines permet de dessiner des espaces aux logiques de fonctionnement variées au sein de l'ensemble urbain, et donc probablement aux dynamiques économiques différentes : certains quartiers sont par exemple littéralement organisés par les activités commerciales et/ou artisanales, quand d'autres le sont moins. L'étude des formes composant le tissu permet de déceler des sous-ensembles dans le territoire urbain, que la représentation des divisions internes historiques classiques (limites des censives par exemple) ne révèle pas.

Figure 2. Filaire des voies au début du XVIII^e siècle pondéré par les indices de centralités intermédiaires de chacun des tronçons



4. MATÉRIALITÉ DU TISSU URBAIN ET RÉSILIENCE DES TERRITOIRES SUR LE TEMPS LONG

L'étude conjointe des données sur la dimension concrète du territoire parisien (parcellaire et bâti), et celles permettant de poser des hypothèses sur les mobilités intra-urbaines, permettent de dessiner des micro-territoires qui sont résilients, puisque l'analyse d'autres données montrent qu'ils se maintiennent sur le temps long.

Ainsi, l'étude des dépenses de pavage réalisées par le domaine de la ville de Paris au cours du XV^e siècle montre que les rues dans lesquelles le domaine choisit d'intervenir le

plus fréquemment pour refaire des chaussées abîmées par l'importance de sa fréquentation (Hermenault, 2015), sont les mêmes que celles au bord desquelles on repère les plus fortes densités de boutiques au début du XVIII^e siècle grâce à l'étude du Terrier du roi. Par ailleurs, la plus grande densité d'ouverture et/ou de fermeture de rues constatée dans les quartiers du nord-ouest de la ville comparativement au nord-est de la ville entre les XVII^e et XIX^e siècles montre que les différences entre ces deux territoires s'observent également à propos du rythme d'évolution de la planimétrie sur le temps long.

Ces observations sont autant d'échos de l'existence dans la ville et avant le XVIII^e siècle de micro-territoires aux dynamiques morphologiques et économiques variées. La récurrence de ces particularités morphologiques à chaque époque engage à penser les composantes concrètes du tissu urbain (parcelles, bâti) comme des éléments d'un système d'interactions mettant en jeu les activités commerciales et les circulations intra-urbaines. En effet, les particularités morphologiques que l'on peut observer dans certaines parties de la ville sont à notre avis la conséquence des interactions systémiques qui s'établissent entre le bâti, la voie et le flux qu'elle supporte. Elles aboutissent à la densification du tissu urbain et à la résilience de la voie : de la fréquentation d'un axe viaire dépend l'implantation commerciale ainsi que la morphologie de la trame parcellaire, qui reflète l'attractivité de cet axe. Toutefois, la fréquentation de l'axe dépend également de l'attractivité que représente la succession d'implantations commerciales, ce que seul permet un parcellaire très étroit, comme celui que l'on trouve dans le nord-ouest de la ville par exemple. Parcelles et bâtiments participent autant du maintien dans le temps des fonctions qu'elles en sont les reflets, et ont donc un rôle dans la trajectoire de certains territoires dans le temps long. Seule la représentation de ces territoires à plusieurs périodes permet de comprendre ce type de mécanismes.

RÉFÉRENCES

- Hermenault L., 2015, « Mesurer et localiser le travail des artisans paveurs dans la ville : les dépenses de pavage du Domaine à Paris au XV^e siècle », *Histoire urbaine*, n° 43, p. 13-29.
- Hermenault L., 2017, *La ville en mouvements. Circulations, échanges commerciaux et matérialité de la ville : pour une articulation systémique des facteurs d'évolution du tissu urbain parisien entre le XV^e et le XIX^e siècle*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Le Maresquier-Kesteloot Y.-H., 2002, « Le terrier du Roi pour la ville et faubourgs de Paris au début du XVIII^e siècle », in G. Brunel, O. Guyotjeannin et J.-M. Moriceau (dir.), *Terriers et plans-terriers. Actes du colloque de Paris (23-25 septembre 1998)*, Paris, École nationale des Chartes, p. 133-150.
- Mermet E., 2011, *Aide à l'exploration des propriétés structurelles d'un réseau de transport : conception d'un modèle pour l'analyse, la visualisation et l'exploration d'un réseau de transport*, thèse de doctorat, laboratoire Conception Objet et Généralisation de l'Information Topographique.
- Noizet H., Bove B., Costa L., 2013, *Paris de parcelles en pixels : analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*, St Denis-Paris, Presses universitaires de Vincennes-Comité d'histoire de la ville de Paris.

L'AUTEURE

Léa Hermenault
Université Paris 1
ArScAn, équipe Archéologies environnementales
lea.hermenault@univ-paris1.fr

Délimiter un espace d'étude sur 2 000 ans : complémentarité des approches territoriale et réticulaire

AUTEURE

Julie GRAVIER

RÉSUMÉ

La communication s'inscrit dans un travail portant sur la position relative de la ville de Noyon – située dans l'Oise et apparue au 1^{er} siècle après J.-C. – dans des systèmes de villes sur 2 000 ans. Préalablement à l'examen des systèmes, il faut définir les bornes de l'espace étudié, ce qui pose la question de la délimitation d'un espace dans lequel s'inscrivent un ou plusieurs systèmes de villes à un temps t et des systèmes potentiellement évolutifs. Il s'agira d'appréhender deux approches complémentaires pour délimiter l'espace étudié. L'une, territoriale, permet d'obtenir des informations sur 2 000 ans, mais la difficile délimitation des territoires anciens et leurs changements (forme et fonction) questionnent la suffisance de l'approche. L'autre, réticulaire, permet d'évaluer la récurrence des réseaux routiers et donc des relations potentielles entre les villes, toutefois les données spatialement exhaustives sont relativement récentes. Cette approche permet ainsi d'enrichir la première mais ne peut pas la remplacer.

MOTS CLÉS

Temps long, territoire ancien, réseau routier, système de villes, France

ABSTRACT

This communication is part of a PhD work on the relative position of a city in systems of cities over the last 2 000 years. This work is based on the case of Noyon, which emerged during the 1st century and nowadays is located in France. First of all, it is essential to delineate a study zone. This obvious consideration raises a question since the study area needs to embrace one or several systems at a given moment in time and to incorporate evolving systems of cities. Here, we propose to study two complementary approaches to delineate our study zone: a territorial and a network approach. For the first one, we have information during 2,000 years, however it is difficult to precisely delineate ancient territories; besides, territories may change (shape, function). This approach is therefore insufficient. The second one, based on the recurrence of road networks is reliable to infer potential linkages between cities, but we only have complete datasets over the last 450 years. This approach enriches the first one without replacing it.

KEYWORDS

Long duration, Ancient territory, Road network, System of cities, France

INTRODUCTION

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une thèse portant sur l'inscription et la position relative d'une ville dans des systèmes de villes sur le temps long. Ce travail se fonde sur le cas de la ville de Noyon, située dans l'Oise et apparue au 1^{er} siècle après J.-C. Considérant la ville – agglomération d'habitants et d'activités diversifiées – comme un « système dans un système de villes » (Berry, 1964), il s'agit à la fois d'étudier l'espace intra-urbain de Noyon sur 2 000 ans (et d'observer des moments de changement et de pérennité de l'occupation) et d'examiner les processus qui auraient mené à cette évolution. Une partie d'entre eux relèvent

justement de la position relative et de l'inscription de la ville dans un système de villes. En effet, les interactions entre les villes d'un même système sont intenses et diverses, et les villes sont de ce fait interdépendantes et leurs évolutions inséparables.

UN OU PLUSIEURS SYSTÈMES DE VILLES ?

De manière générale, une ville peut être en interaction avec un groupe de villes situées à proximité et, dans le même temps, avec un ensemble de villes différentes, pouvant être plus éloignées. Une même ville peut ainsi appartenir simultanément à plusieurs systèmes de villes relevant de niveaux géographiques différents. C'est le cas de nombreuses villes françaises actuelles qui sont inscrites dans des systèmes de villes de proximité, globalement régionaux, et un système national (Berroir *et al.*, 2012). Nous considérons ainsi qu'il est possible que la ville de Noyon appartienne à plusieurs systèmes de villes à un même moment t – ce qui pose la question de la délimitation d'un espace d'étude dans lequel s'inscrivaient ces systèmes de villes.

SYSTÈMES DE VILLES ÉVOLUTIFS

En outre, les sociétés étudiées sur 2 000 ans sont très différentes en matière d'organisations politique, économique, de connaissance technologique, de vitesse de déplacement, etc., ce qui induit des changements quantitatifs et qualitatifs dans les liens entretenus entre les villes. À titre d'exemple, l'apparition du chemin de fer, puis de l'automobile et enfin de l'avion, ont eu pour effet d'augmenter les vitesses de déplacement des Hommes et d'accroître le nombre de lieux accessibles en une même durée de temps. Par conséquent, les villes forment des systèmes de villes successifs de plus en plus étendus spatialement. Toutefois, l'accroissement des vitesses a aussi impliqué un processus de court-circuitage des étapes intermédiaires des réseaux (Bretagnolle, 1999). Ainsi, outre le fait de considérer un système de villes à un moment t , nous estimons qu'il a probablement évolué au cours du temps long – ce qui pose de nouveau question quant à la délimitation d'un espace d'étude dans lequel est supposé s'inscrire un système de villes évolutif.

Or, dans l'optique d'étudier Noyon dans des systèmes de villes entre le I^{er} et le XXI^e siècle, une étape élémentaire de travail consiste à délimiter l'espace étudié.

1. DÉLIMITATIONS DES ESPACES D'ÉTUDE PAR LES ARCHÉOLOGUES

Deux procédés de délimitation des espaces d'étude coexistent dans la bibliographie archéologique, chacun relevant d'une « échelle d'approche » (Garmy, 2012 : 186).

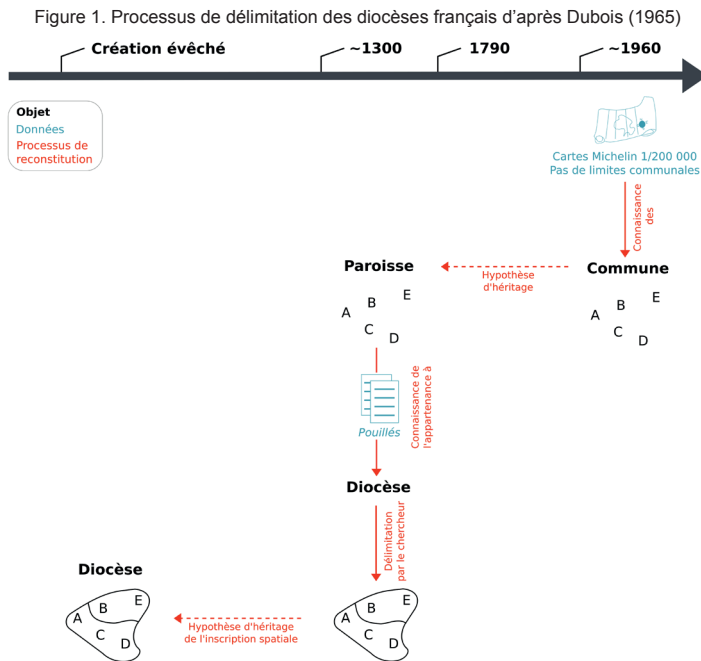
D'une part, il existe une approche micro-régionale où l'espace est délimité selon une unité de paysage et/ou selon la présence importante de données. Dans les deux cas les archéologues délimitent un espace restreint, permettant d'obtenir des données abondantes à partir desquelles de nombreux indicateurs peuvent être étudiés. À l'inverse, la collecte et l'harmonisation de ces données est souvent conséquente en temps et en main-d'œuvre.

D'autre part, il est envisageable de considérer une entité politico-administrative pour délimiter un espace d'étude. Ce dernier est souvent vaste et la documentation relativement médiocre. En revanche, l'intérêt de cette délimitation tient au fait qu'elle se fonde sur « la pertinence "historique" d'un territoire réel » (Garmy, 2012 : 186). La délimitation a alors un sens par rapport à la société étudiée. Surtout, les géographes ont observé que certains territoires incluent des villes très interconnectées, formant système, car l'appartenance territoriale peut avoir des effets sur

le renforcement des échanges entre les villes et sur leur interdépendance. Il nous est ainsi apparu plus efficace de délimiter notre espace d'étude sur la base d'un territoire auquel appartenait Noyon. Sachant que l'objectif est d'étudier cette appartenance sur 2 000 ans, nous sommes demandés s'il existe des territoires pertinents sur une période aussi longue.

2. EXISTE-T-IL DES TERRITOIRES PERTINENTS SUR 2 000 ANS ?

Noyon étant une ville d'origine antique, le territoire élémentaire et relativement autonome au sein duquel la ville se situe est celui de la cité. Ainsi, nous avons initialement considéré ce territoire comme espace d'étude pour cette période. Au Moyen Âge, il est généralement convenu dans la bibliographie que le centre des cités et leurs territoires perdurent globalement à travers les diocèses. Après la Révolution, le territoire français a été refondu en plusieurs circonscriptions, comprenant notamment les départements ayant – en moyenne pour le nord de la France – des tailles relativement comparables à celles des diocèses. Nous avons ainsi envisagé de prendre en compte ces différents territoires comme base de délimitation de l'espace d'étude. Cependant, même à la fin du XVIII^e siècle, les limites exactes des territoires sont mal connues par les acteurs, ce qui pose question sur la manière dont on peut reconstituer ces circonscriptions et sur la validité des limites.



2.1. La difficile reconstitution spatiale des limites territoriales anciennes

Au moment de la Révolution, les acteurs eurent notamment pour objectif de délimiter précisément les nouvelles circonscriptions et le découpage territorial français est depuis lors régi par l'importance de la délimitation et de la contiguïté. Pourtant, avant 1790, les territoires ne sont

ni continus, ni contigus de manière systématique (Zadora-Rio, 2005). Ainsi, peut-on légitimement les délimiter ? Il nous semble que oui si l'objectif est d'approximer l'espace sur lequel s'exerce le pouvoir d'une puissance.

La reconstitution des territoires anciens a ainsi été engagée par les historiens et archéologues, tels que Jacques Dubois. Son travail peut être résumé par le schéma suivant (fig. 1). Sur la base d'un fond de carte contemporain, il reconstitue les limites des diocèses à travers plusieurs étapes de travail grâce à une méthode régressive. Ici, Dubois considère que les différentes communes héritent des paroisses, et émet donc deux hypothèses : d'une part, le fait qu'il existe une filiation entre ces deux objets et, d'autre part, qu'il y a une relative pérennité de l'inscription spatiale entre eux. Il délimite ensuite les diocèses en traçant une enveloppe comprenant les différents pôles mentionnés dans les *Pouillés*. Cette étape est globalement semblable à une agrégation des paroisses. Toutefois, du fait que les contours des paroisses ne sont pas connus, les limites sont approximatives. À travers cet exemple, on note que le processus de délimitation implique un certain nombre d'hypothèses successives qui sont très rarement explicitées dans la bibliographie et pourtant nécessaires de révéler pour mieux concevoir les intérêts et les risques de telles reconstitutions.

La délimitation des circonscriptions anciennes prend appui sur l'idée qu'il existe des filiations entre elles, y compris quand les archéologues délimitent les cités à partir des diocèses. Toutefois, des études historiques récentes nuancent fortement cette idée et ont permis de poser une question évincée précédemment : est-ce que le sens des territoires perdure au cours du temps ? Cette question est essentielle puisque la permanence du sens des objets spatio-temporels est indispensable pour concevoir leurs comparaisons (Mathian & Sanders, 2014).

2.2. Signification des différents territoires

Se poser la question de la signification des circonscriptions au cours du temps revient à s'interroger sur les différences ou les similitudes sémantiques entre les objets « cité », « diocèse » et « département ».

Il apparaît, selon nous, que deux points de vue coexistent dans la bibliographie et relèvent des problématiques initiales des chercheurs. Schématiquement, ceux qui s'interrogent sur les acteurs et les institutions liés à ces territoires – par exemple en étudiant la manière dont ils imposent leur domination sur un territoire (Mazel, 2016) – vont considérer qu'il y a discontinuité entre ces objets spatio-temporels. À l'inverse, ceux qui se questionnent sur les localisations et les inscriptions spatiales des territoires, et leurs changements, vont considérer qu'il y a continuité du sens des objets. Ainsi, selon la problématique, il peut apparaître plus efficace de conceptualiser des objets différents ou identiques.

Dans notre cas, sachant que l'objectif est de délimiter un espace d'étude, nous avons considéré le second point de vue pour lequel la cité, le diocèse et le département sont comparables.

3. INSCRIPTION DE NOYON DANS DES RÉSEAUX ROUTIERS DURANT 450 ANS

Si l'on peut conceptualiser la « cité », le « diocèse » et le « département » comme des objets spatio-temporels identiques, le territoire est alors entendu comme une simple enveloppe. Il nous est ainsi apparu intéressant d'enrichir l'approche territoriale par l'étude de réseaux dans lesquels s'inscrit Noyon.

3.1. Données et méthode de traitement

Les réseaux routiers sont les supports des relations potentielles entre Noyon et d'autres villes. Ainsi, nous avons envisagé que la récurrence des réseaux routiers pouvait traduire l'inscription de Noyon dans des réseaux de villes. Cependant, la documentation sur les réseaux routiers pour les périodes anciennes est particulièrement lacunaire et la reconstitution d'un réseau routier à un instant *t* est souvent non exhaustive d'un point de vue spatial et, de manière générale, très longue à réaliser. Nous avons donc pris appui sur une documentation plus tardive mais plus accessible et complète. Quatre réseaux existant entre 1552 et 2014 ont été considérés : les itinéraires du guide de Charles Estienne, les routes de postes à chevaux et les réseaux routier et ferré actuels (tabl. 1).

Tableau 1. Les réseaux compilés pour délimiter l'espace d'étude

Réseau	Date	Nature	Utilisation	Sources
Guide de Charles Estienne	1552	topologique	Itinéraire routier	Estienne, 1552
Routes de postes à chevaux	1708		Transport du courrier du roi	base de données Angèle
	1758		Idem + transport de biens et de personnes	
	1833			
Réseau routier	2014	topographique	Infrastructure	IGN Route500@ complété avec OpenStreetMap pour la Belgique
Réseau ferré				

Pour étudier les réseaux récurrents, nous nous sommes inspirés de la méthode de la carte compilée des archéogéographes (Robert, 2012). Les objets créés à partir de la compilation des réseaux sont ici des formes topologiques contrairement aux morphologiques qui, lorsqu'ils utilisent la carte compilée, construisent des objets topographiques. En effet, les informations des réseaux anciens sont de natures topologiques. Compte tenu du corpus étudié, la récurrence des relations englobe surtout la perdurance des liens entre 1552 et 2014. Plus précisément, sur les 6 snapshots de réseaux, une relation a été considérée comme récurrente si et seulement s'il existe au moins 3 liens récurrents entre deux lieux. Sachant que les réseaux routier et ferré ont été étudiés à une même date, un seuil de 2 liens aurait pu traduire une redondance des réseaux et non une perdurance, c'est pourquoi nous avons envisagé une relation récurrente à partir du moment où elle était observée dans au moins 50 % des réseaux étudiés.

3.2. Récurrence des relations entre les villes du nord de la France et de la Belgique

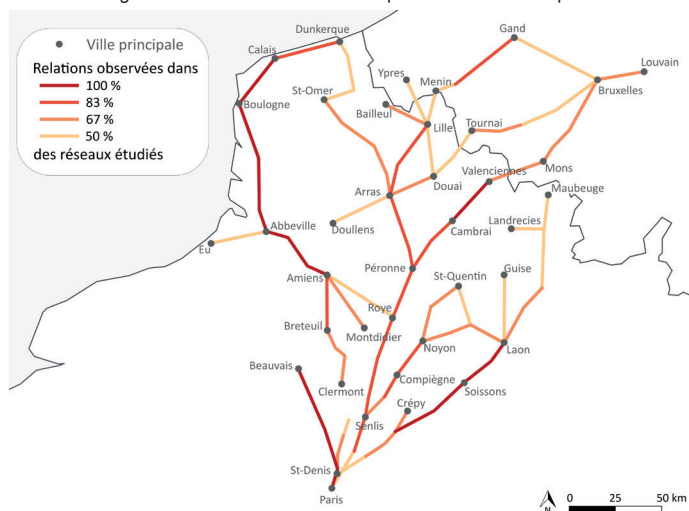
Les réseaux récurrents forment principalement des relations nord-sud (fig. 2). En effet, les relations observées dans plus de 80 % des réseaux étudiés ont cette orientation. Les relations nord-sud semblent comporter au moins quatre axes principaux depuis Paris, tels que Paris–Beauvais ou Paris–Senlis–Noyon. Au-delà des relations nord-sud, des axes complémentaires sont visibles. Ils sont présents dans 50 à 67 % des réseaux étudiés. Ils peuvent, en premier lieu, prolonger des relations très récurrentes, comme Laon–Maubeuge à l'est ; en deuxième lieu, mettre en lien les axes nord-sud principaux, comme la connexion Noyon–Laon ; ou, en troisième lieu, former un réseau étoilé depuis des grandes villes, telles que Lille et Arras.

Cette étude permet de révéler les relations potentielles entre les villes et, en cela, l'approche réticulaire est efficace pour définir un espace d'étude dans lequel doivent s'inscrire des systèmes de villes. Cependant la documentation ne porte que sur une période de 450 ans.

CONCLUSION

La délimitation de l'espace d'étude a été réalisée grâce à deux approches. L'une, territoriale, permet d'obtenir des informations sur une période de 2 000 ans. Cependant, il reste difficile de délimiter des territoires anciens compte tenu de l'imperfection des données textuelles et archéologiques. En outre, si l'on considère le territoire comme l'exercice d'un pouvoir par une puissance sur une aire géographique et l'attache de cette puissance à un pôle, il est possible de considérer qu'il existe des territoires qui fassent sens sur 2 000 ans – ici, la cité, le diocèse et le département. En revanche cette conception que l'on fait du territoire est relativement élémentaire sémantiquement. Il nous est ainsi apparu intéressant d'enrichir l'approche territoriale par une approche réticulaire. Cette dernière permet d'évaluer la récurrence des réseaux routiers et donc les relations potentielles entre les villes. Elle semble plus pertinente pour délimiter un espace d'étude au sein duquel s'inscrit des systèmes de villes possiblement évolutifs, mais les données spatialement exhaustives pour le nord de la France sont plutôt récentes (depuis 450 ans). C'est donc la combinaison des deux approches qui apparaît le plus efficace. Elle a été effectuée en délimitant visuellement un espace qui unit les territoires et les réseaux au sein desquels s'inscrit la ville de Noyon sur le temps long. Ainsi, face à une grande possibilité de choix de délimitation, nous avons décidé de prendre en compte l'espace le plus vaste pour éviter de négliger des villes qui peuvent avoir été en interaction avec Noyon.

Figure 2. Les réseaux récurrents à partir de la carte compilée



RÉFÉRENCES

- Berroy S., Cattani N., Guérois M., Paulus F., Vacchiani-Marcuzzo C., 2012, *Les systèmes urbains français*, Travaux de la DATAR, n° 10, Paris.
- Berry B. J. L., 1964, « Cities as systems within systems of cities », *Papers of the Regional Science Association*, 1(13), p. 146-163.
- Bretagnolle A., 1999, *Les systèmes de villes dans l'espace-temps : effets de l'accroissement des vitesses de déplacement sur la taille et l'espacement des villes*, thèse de doctorat sous la direction de D. Pumain, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- Dubois J., 1965, « La carte des diocèses de France avant la Révolution », *Annales ESC*, n° 4, p. 680-691 [en ligne : www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1965_num_20_4_421815].
- Estienne C., 1552, *La guide des chemins de France*, Paris, Charles Estienne, imprimeur du Roy [en ligne : gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k102662d].
- Garmy P., 2012, « Les mots et la chose : à propos des agglomérations secondaires antiques », *Revue archéologique du Centre de la France*, n° 42, p.183-187.
- Mathian H., Sanders L., 2014, *Objets géographiques et processus de changement : approches spatio-temporelles*, Londres, ISTE ed.
- Mazel F., 2016, *L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace (V^e-XIII^e siècle)*, Paris, Seuil.
- Robert S., 2012, « Une vision renouvelée de la dynamique forme-société entre archéologie et géographie », *L'Espace géographique*, 4(41), p. 310-323.
- Zadora-Rio É., 2005, « Territoires paroissiaux et construction de l'espace vernaculaire », *Médiévales. Langues, Textes, Histoire*, n° 49, p.105–120 [en ligne : medievales.revues.org/1306].

L'AUTEURE

Julie Gravier

Université Paris 1 – Géographie-cités

julie.gravier@parisgeo.cnrs.fr

Dépasser la méthode de moindre coût pour mesurer l'accessibilité Exemple de l'étude des réseaux d'échange préhistorique de l'obsidienne du Moyen-Orient

AUTEUR.E.S

Daniel BRUNSTEIN, Damase MOURALIS, Delphine GRANCHER, Bastien VAROUTSIKOS

RÉSUMÉ

Rendre compte des réseaux d'échanges de matières premières et de propagation de savoir-faire entre une série de sites archéologiques nécessite une représentation pertinente des réseaux passés. Comme ces échanges sont inscrits dans un territoire défini, l'enjeu dès lors pour le géographe est de fournir une dimension spatiale pertinente du réseau décrivant les transferts d'obsidiennes (du Néolithique à l'Âge du Bronze) depuis les sources géologiques d'Anatolie vers les sites archéologiques du Moyen-Orient. Cette mobilité de l'obsidienne témoigne non seulement des transferts de matière première, de la mobilité des hommes et des techniques, mais aussi d'une structuration précoce de ce vaste territoire par des sites archéologiques et des axes de circulation. En nous appuyant sur l'étude de ces transferts d'obsidienne, nous exposerons les principales méthodes SIG fondées sur les analyses de coûts (*cost-distance*, *shortest path*) et sur les analyses de flux (*current* et *centrality maps*).

MOTS CLÉS

Réseaux d'échange, archéologie, obsidienne, théorie des circuits

ABSTRACT

Identifying exchange networks, often through the study of raw materials or skill diffusion, needs an efficient reconstruction of past human movements. Movements are done through physical landscape, the main issue for the geographer is therefore to reconstruct relevant pathways and a relevant network. Obsidian sourcing enables a precise identification of geological outcrops and is a useful method to understand raw materials and lithic skills diffusion. We present an exchanges analysis of obsidian materials and artefacts during the Neolithic and Bronze Age from Anatolian geological sources to the archaeological sites throughout the Middle East. Obsidian movements show evidence of these exchanges and human mobility, but also of an early structuration of this territory with archaeological sites and circulation routes. These routes can be highlighted with GIS technologies like cost surface analysis (*cost-distance*, *shortest path*) and flow analysis (*current* and *centrality maps*).

KEYWORDS

Exchange systems, Archaeology, Obsidian sourcing, Circuit theory

INTRODUCTION

Les réseaux d'échange en archéologie décrivent les liens que les peuples entretenaient afin d'obtenir des matières premières, des biens, des services, des savoir-faire ou des idées. Les archéologues étudient ces réseaux à l'aide de nombreuses techniques de traçage du matériel archéologique. Par exemple, ils identifient les sources de matières premières (gisements, carrières) et observent leur diffusion grâce à l'analyse géochimique réalisée sur des artefacts. Au Moyen-Orient, l'une des matières premières les plus utilisées

pour reconstruire les réseaux d'échanges préhistoriques est l'obsidienne. Sa composition géochimique permet d'identifier avec une grande précision le volcan source et parfois le gisement d'où les hommes ont extrait le matériau pour façonner les artefacts. Dans le cadre du programme GéObs, les auteurs ont reprecisé les signatures géochimiques des principaux gisements d'obsidienne d'Anatolie permettant d'identifier l'origine d'un ensemble d'artefacts retrouvés dans les sites néolithiques et chalcolithiques du Moyen-Orient. Ils se sont également appuyés sur l'abondante littérature concernant la *sourcing* des obsidiennes du Moyen-Orient et sur la base de données archéologique *Obsidatabase* (Varoutsikos, 2012). Pour comprendre la distribution spatiale des artefacts en fonction de l'origine de la matière première, nous avons appliqué un ensemble de méthodes pour reconstruire le réseau d'échange liant les sites archéologiques. La cartographie, aussi bien des sources de matières que des artefacts découverts dans les sites archéologiques, permet de mieux comprendre les facteurs spatiaux structurant ces réseaux d'échanges. Dès les années 70, géographes et archéologues publient les premiers travaux d'analyse spatiale utilisant la méthode des moindres coûts pour la modélisation d'échanges (Irwin-Williams, 1977). Aujourd'hui, des centaines d'articles s'appuyant sur l'analyse des moindres coûts ont été publiés, en soulignant ainsi la pertinence. Toutefois cette méthode montre de sérieuses limites comme la très grande sensibilité à des conditions locales, la difficulté de modéliser les chemins concurrents par exemple. Pour surmonter ces problèmes, un groupe d'écologues ont proposé une nouvelle méthode (McRae *et al.*, 2008) fondée sur la théorie des circuits électriques, qui est largement utilisée pour modéliser des flux d'animaux à travers un paysage, pour évaluer la connectivité des nœuds du réseau d'échange, pour déterminer non plus des chemins mais des corridors.

1. LA DIFFUSION DE L'OBSIDIENNE AU MOYEN-ORIENT

Caractériser les activités d'échange est un enjeu : il s'agit d'évaluer les quantités transportées, d'identifier les moyens de transports, d'évaluer les distances à parcourir, les temps ou encore connaître la saisonnalité des déplacements. On peut s'appuyer sur les connaissances ethnologiques et les descriptions historiques, qui établissent, par exemple, que du VII^e au II^e millénaire BC, les peuples du Moyen-Orient avaient un accès direct aux sources d'obsidienne, et estimer que les trajets sont pour partie communs aux transhumances observées dans les documents historiques (Chataignier & Barge, 2008).

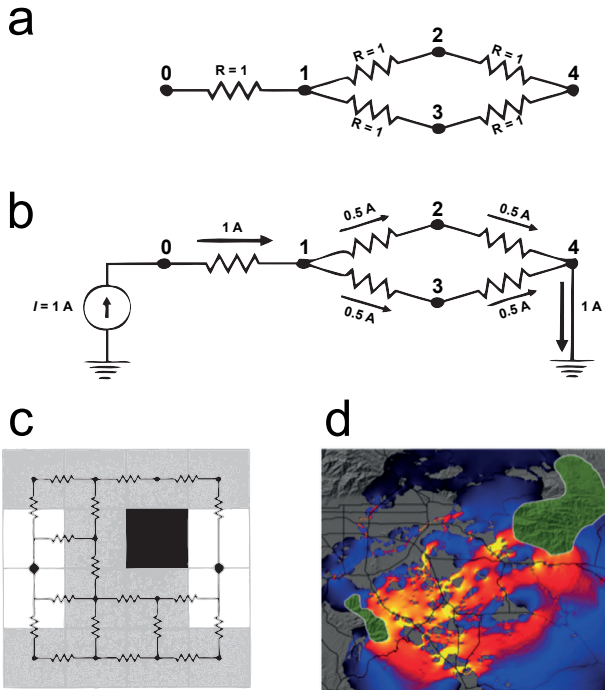
2. LES ANALYSES DE MOINDRE COÛT

Deux principes fondent les analyses de moindre coût. La première est que le chemin entre deux points rencontre une rugosité constituée par la topographie, les éléments naturels et/ou culturels qui influent sur les trajets et les temps de parcours. Le second principe est que le chemin optimal peut être calculé en cherchant le trajet qui minimise les coûts engendrés par ces éléments. Cette méthode optimise une solution unique entre deux points spécifiques. Le moindre coût suppose que le voyageur a une connaissance complète du paysage qu'il parcourt et qu'il est capable de déterminer et souhaite emprunter l'unique trajet qui minimise le coût de déplacement fondé sur cette connaissance (McRae *et al.*, 2008). Néanmoins, cette méthode présente des limites, car les individus peuvent être ignorant du paysage, découvrant et décidant de leur chemin au cours de leur progression. D'autres facteurs peuvent amener les individus à modifier leur route les éloignant de la route optimale. Enfin, comme l'ont montré Pinto et Keitt (2009) sur des paysages réels, de petites modifications localisées du paysage peuvent entraîner des effets à très petites échelles et sur l'ensemble de chemin optimal.

3. LES ANALYSES DE FLUX

Les limites du modèle de moindre coût ont conduit les chercheurs notamment en écologie à chercher d'autres voies pour l'étude des mouvements des individus ou des flux de gènes. Ainsi l'équipe de McRae (2008), s'appuyant sur la théorie des circuits électriques utilisée en ingénierie électrique, a proposé une approche différente fondée sur la théorie des graphes et de la physique de l'électricité.

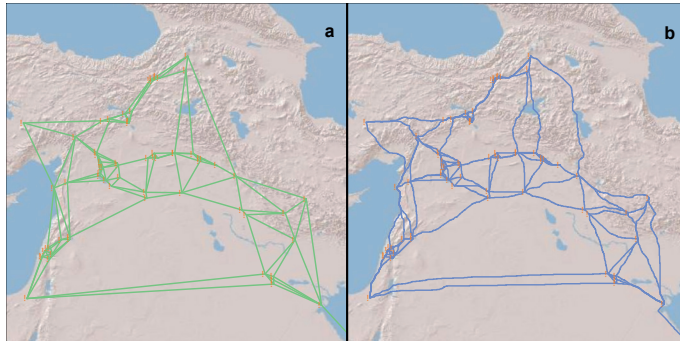
Figure 1. Principe de résistance dans CircuitScape et carte d'intensité électrique



La structure spatiale est donnée par le graphe où les lieux sont des nœuds et les arêtes sont les liens fonctionnels qui les relient. Ce lien fonctionnel est décrit comme une résistance (fig. 1a), analogue au composant électrique, et donc qui oppose une résistance au flux qui le traverse. Si le circuit est traversé par un flux d'une intensité définie (1A), le flux se répartit dans le circuit (fig. 1b) en suivant les lois de l'électricité. L'intensité dans le circuit peut être interprétée comme la probabilité de mouvement net. Le principe fonctionne aussi bien sur des réseaux vectoriels que sur des matrices où chaque cellule est assimilée à un nœud dont les arêtes sont les liens avec les cellules voisines (fig. 1c). La cartographie de l'intensité montre la probabilité de traverser une cellule lors d'un trajet entre deux ou plusieurs points ou zones dans le réseau (fig. 1d).

La modélisation des circuits tente de dépasser la LCP en introduisant une distance de résistance qui allie la distance de moindre coût et la disponibilité de chemins alternatifs (Howey, 2011).

Figure 2. Réseau euclidien (a) et réseau suivant la méthode LCP (b)



McRae et ses collaborateurs ont produit une application opensource, *CircuitScape*¹, simple à mettre en œuvre *pour conduire vos propres analyses*. Il met aussi à disposition une toolbox ArcGis, *Linkage Mapper*, qui permet de produire des cartes d'intensité, d'identifier des corridors et toute une série de données dérivées.

4. APPLICATION AUX SITES NÉOLITHIQUES DU MOYEN-ORIENT

La représentation des paysages anciens se heurtent à la méconnaissance de nombreux éléments structurant du paysage passé. Si pour des époques relativement récentes, on peut considérer le relief, la géologie, la géomorphologie comme stables, en revanche la distribution de la végétation, la présence de points d'eau ou les lieux de franchissement de rivière le plus souvent restent ignorés. Enfin, les facteurs politiques ou sociaux limitant le parcours ou parfois même interdisant des parties du territoire sont encore plus difficile à appréhender. Ainsi, dans la majorité des cas notre connaissance de l'espace structurant le réseau se résume au seul relief. Ce dernier est souvent introduit dans le modèle pour estimer le temps nécessaire pour traverser la cellule de la matrice de paysage.

Le réseau est constitué d'un premier ensemble de nœuds formés par les sources géologiques. Le second représente les gisements d'obsidiennes situés aux abords des volcans récents d'Anatolie. Ceux-ci sont prospectés depuis les premiers travaux d'*obsidian sourcing* au cours des années 80 ; une recherche et une caractérisation systématique des gisements ont été réalisées dans le cadre du programme GéObs, il est donc raisonnable de supposer que nous connaissons toutes les sources volcaniques disponibles à l'époque archéologique considérée.

Une autre série d'hypothèses fortes concerne les sites archéologiques :

- ils sont tous connus ou, pour le moins, ceux connus forment un échantillon spatialement représentatif des sites ayant existés ;
- tous les sites appartenant à la même période culturelle sont occupés concomitamment
- aucun site ne peut être totalement isolé.

4.1. Approche euclidienne et chemin de moindre coûts

On compare les mesures de distance intersites calculée à partir de la distance euclidienne

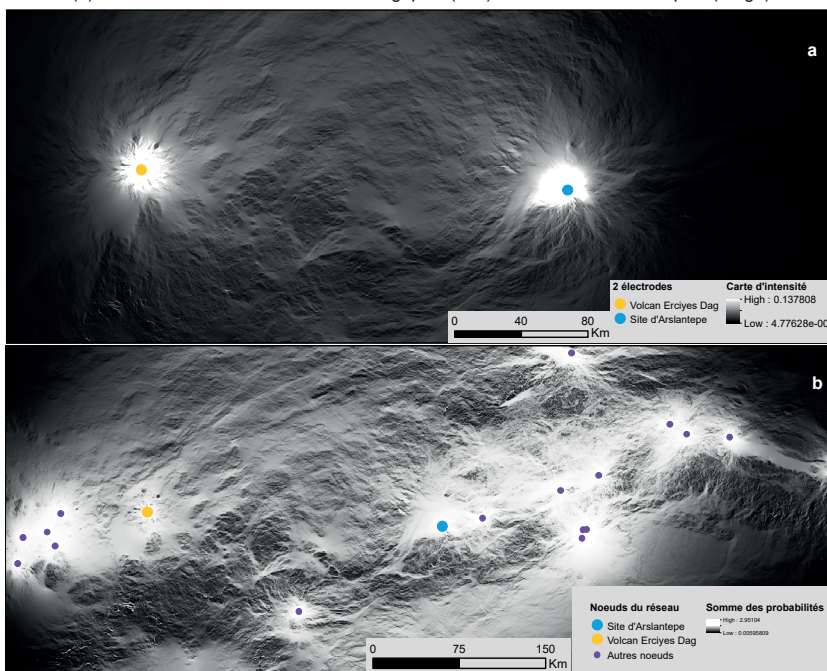
1 www.circuitscape.org

et des chemins de moindre coût. Il apparaît que, à l'échelle régionale, les distances euclidiennes, à un facteur d'échelle près, ne sont pas différentes de celles calculées à l'aide du relief (chemins de moindre coût). L'effet du relief, et plus généralement de la rugosité géographique, est significatif lorsqu'intervient une zone marine et lorsque le relief est très montagneux.

4.2. Analyse des flux

Le paysage est représenté par une résistance au déplacement. Les valeurs de résistances (ou de conductivité) sont assignées à chaque cellule en fonction de la pente (fonction de Tobler). Cette conductivité est proportionnelle à la probabilité relative de mouvement à travers la cellule.

Figure 3. Carte d'intensité
(a) entre le site archéologique d'Arslantepe et le gisement d'obsidienne du volcan Erciyes
(b) entre un ensemble de sites archéologiques (vert) et de sources volcaniques (rouge)

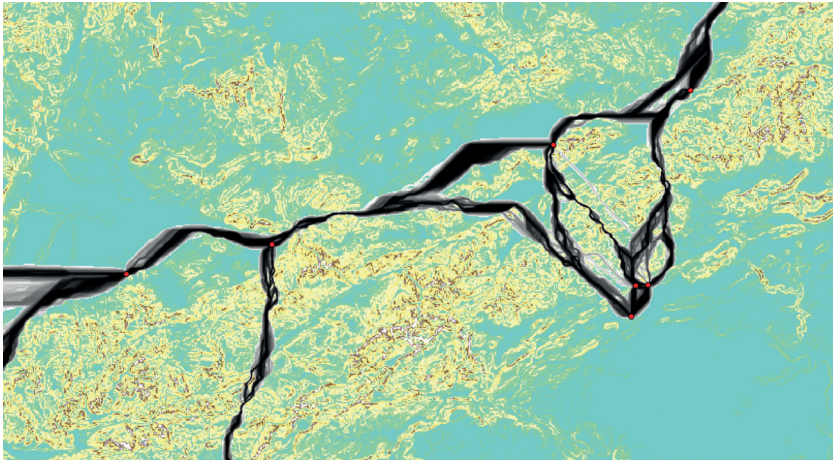


4.3. Modélisation de corridors fonctionnels

Chataignier et Barge (2008) ont souligné combien les déplacements des peuples anciens du Moyen-Orient devaient au moins pour partie s'apparenter à ceux des peuples transhumants. Or les mouvements nomades peuvent être compris comme la résultante du comportement de l'animal et de l'action des éleveurs pour maintenir la cohésion de troupeau en limitant les risques et déployant le minimum de ressources. Les facteurs écologiques affectent les comportements animaux (accès à l'eau, recherche des meilleurs pâturages, traversée des

cours d'eau des cols, etc.), alors que les facteurs non écologiques influencent les actions des éleveurs (Dwyer, 2008). Il est fort probable qu'une multitude de chemins s'offraient aux humains de cette époque.

Figure 4. Détail de la carte des corridors en Anatolie



4.4. Modélisation de la connectivité

L'ensemble des sites archéologiques contemporains forment un réseau dont les arêtes sont constituées des différents corridors définis grâce à la carte d'intensité. Plus un point du paysage est proche et plus il est considéré connecté au réseau. Ainsi, nous pouvons construire un paramètre de connexion de chaque gisement d'obsidienne. Cette variable géographique sera ajoutée aux autres variables intrinsèques décrivant les gisements et nous tenterons d'expliquer les incohérences relevées dans la répartition des obsidiennes au Moyen-Orient. En effet, nous chercherons à comprendre pourquoi des gisements ayant une obsidienne de grande qualité ne semblent pas avoir été exploités alors que des obsidiennes de moins bonne qualité sont abondantes tout au long du Néolithique.

RÉFÉRENCES

- Chataigner C., Barge O., 2008, « Quantitative Approach to the Diffusion of Obsidian in the Ancient Northern Near East Layers of perception », *Proceedings of the 35th international conference on computer application and quantitative methods in Archaeology*, Berlin, p. 1-7 [en ligne : archiv.ub.uni-heidelberg.de/propylaeumdok].
- Dwyer M. J., Istomin K. V., 2008, « Theories of Nomadic Movement: A New Theoretical Approach for Understanding the Movement Decisions of Nenets and Komi Reindeer Herders », *Human Ecology*, n° 36, p. 521-533.
- Howey C.L. M., 2011, « Multiple pathways across past landscapes: circuit theory as a complementary geospatial method to least cost path for modeling past movement », *Journal of Archaeological Science*, 38(10), p. 2523-2535.
- Irwin-Williams C., 1977, « A Network Model for the Analysis of Prehistoric Trade », in T.L. Earle et J.E. Ericson (dir.), *Exchange Systems in Prehistory*, New York, Academic Press, p. 141-151.

Marrotte R.R., Bowman J., 2017, « The relationship between least-cost and resistance distance », *PLoS ONE*, 12(3) [en ligne : journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0174212].

McRae H. B., Dickson G. B., Keitt T.H., Shah V. B., 2008, « Using circuit theory to model connectivity in ecology, evolution, and conservation », *Ecology*, 89(10), p. 2712–2724.

Pinto N., Keitt T.H., 2009, « Beyond the least-cost path: evaluating corridor redundancy using a graph-theoretic approach », *Landscape Ecology*, n° 24, p. 253-266.

Varoutsikos B., Chataigner C., 2012, « Obsidatabase. Collecter et organiser les données relatives à l'obsidienne préhistorique au Proche-Orient et en Transcaucasie », in O. Henry (dir.), *Archéologies et espaces parcourus. Actes des 1^{ères} rencontres d'archéologie de l'IFEA*, 11-13 novembre 2010, Istanbul, IFEA Georges Dumézil, p. 11-22.

LES AUTEUR.E.S

Daniel Brunstein

Università di Corsica – LISA
daniel.brunstein@univ-corse.fr

Damase Mouralis

Université de Rouen – IDEES
damase.mouralis@univ-rouen.fr

Delphine Grancher

Université Paris 1 – LGP
delphine.grancher@cnr.fr

Bastien Varoutsikos

Université Paris 1 – Arcscan
b.varoutsikos@gmail.com

Les sarcophages mérovingiens en trachyte. Des carrières aux lieux d'enfouissement (Massif central)

AUTEUR.E.S

Pierre BOIVIN, Bertrand DOUSTEYSSIER, Didier MIALLIER, Laurent ARBARET,
Marion DACKO, Sébastien GAIME, Guillaume MARTIN, Jacques ROGER

RÉSUMÉ

Une équipe pluridisciplinaire travaille sur une roche volcanique de la Chaîne des Puys (Massif central), le trachyte, dans le cadre d'un programme de recherche du ministère de la Culture. L'usage de cette roche pour la construction et la sculpture dans l'Antiquité, et la confection de sarcophages durant le Haut Moyen Âge, est connu au moins depuis le XIX^e siècle, cependant la systématisation de la recherche, à partir de 2008, a permis des avancées significatives dans la connaissance de son exploitation et de sa diffusion. Une carte d'identité fine des six volcans possédant de la lave massive a été établie par les géologues de l'équipe, permettant une discrimination de chaque trachyte. Des carrières mérovingiennes, identifiées dans quatre de ces volcans et parfaitement conservées, sont étudiées par les archéologues. Une production de sarcophages trapézoïdaux est mise en évidence pour les V^e-VIII^e siècles. On retrouve ces sarcophages en contexte archéologique jusqu'à 100 km du lieu d'extraction. Une étude est menée sur l'aire de diffusion différentielle de ces produits et sur les itinéraires empruntés pour les transporter, alors qu'aucune voie n'est archéologiquement attestée pour cette période.

MOTS CLÉS

Massif central, trachyte, carrières d'extraction, sarcophages mérovingiens, aire de diffusion

ABSTRACT

A multi-disciplinary team is currently working on trachyte, a volcanic rock from the Chaîne des Puys (French massif central), within a research program supported by the French ministry of Culture. Although it has been known at least since the 19th century that this rock was used for construction and sculpture in antiquity, and in the making of sarcophagi in the middle ages, the systematisation of the research on trachyte, carried out since 2008, has enabled us to make significant advances in the knowledge of its exploitation and dissemination. Geologists have established a detailed identity card of the six volcanoes where massive lava is available, thereby allowing the classification of each type of trachyte. Merovingian quarries, identified in four of these volcanoes, and perfectly preserved, are currently being studied by archaeologists. The production of trapezoidal sarcophagi in the 5th-8th centuries ad has been established. Samples from such sarcophagi have been found up to 100 km away from the quarries. A study is currently being carried out regarding the dissemination area of these products and the itineraries used to transport them, bearing in mind the fact that no through road has been identified by archeologists for the period.

KEYWORDS

Massif central, trachyte, quarries, sarcophagi, Merovingian period (5th-8th cent. AD), diffusion area

1. LES VOLCANS TRACHYTIQUES : APPROCHE GÉOLOGIQUE

Depuis 2015, une équipe pluridisciplinaire associant archéologues, géologues, tailleur de

pierre et spéléologues travaille, dans le cadre d'un projet collectif de recherche (PCR) du ministère de la Culture¹, autour d'un objet commun : le trachyte. Cette roche constitue 7 des quelque 80 volcans de la Chaîne des Puys (Puy-de-Dôme) : le puy Chopine, le Grand Sarcoui, le Cliersou, l'Aumône, le Puy de Dôme, le Kilian et le Vasset.

Les laves trachytiques, connues localement par les archéologues sous le nom obsolète de « domite », sont généralement grises (avec des variantes du gris clair au gris foncé, parfois rosées ou jaunâtres) avec des phénocristaux plurimillimétriques de feldspath blancs translucides et de minéraux noirs en aiguilles (amphibole) ou en lamelles (mica). Elles ont une faible densité (1 300-2 200 kg au m³), une faible résistance à la compression (0-55 MPa) et sont plus ou moins sensibles au gel.

Aucun affleurement de lave massive n'a jamais été observé sur le volcan Vasset (Boivin *et al.*, 2017), de sorte que seuls six des sept volcans cités peuvent avoir été exploités pour leur trachyte massif. Le Grand Sarcoui, le Puy de Dôme, l'Aumône et le Cliersou sont des dômes formés par accumulation de lave visqueuse sur un événement. Le puy Chopine correspond à une protrusion, une sorte de très gros bouchon de lave à viscosité élevée qui n'a pu se propager latéralement. Le Kilian était initialement un petit dôme encastré dans le flanc ouest du cône strombolien des Grosmanaux (Camus, 1975) avant d'être violemment détruit par une explosion : il a aujourd'hui la morphologie d'une dent creuse avec des restes de lave massive couronnant partiellement une profonde dépression appelée le « cratère Kilian ».

Les affleurements de trachyte massif se localisent sur la moitié supérieure des volcans, sauf pour le Kilian où ils se rencontrent sur les flancs internes nord du cratère. Les flancs inférieurs des volcans sont couverts par des couches épaisses de blocs et de cendres déposées par des coulées pyroclastiques et, dans une moindre mesure, par les dépôts ultérieurs d'érosion ou d'exploitation.

2. LES CARRIÈRES DE TRACHYTE

D'anciennes carrières d'extraction de lave massive sont mentionnées dès le XIX^e siècle près des sommets des puys de l'Aumône, du Cliersou et du Grand Sarcoui. Visitées, mentionnées dans la littérature scientifique au XX^e siècle (Fournier, 1973) et du début du XXI^e siècle (Gély *et al.*, 2008), elles n'ont jamais été étudiées jusqu'aux premiers sondages que nous avons réalisés en 2016 sur le Grand Sarcoui. L'exploration de deux ateliers de taille a permis de confirmer une datation mérovingienne de l'exploitation (un C14 sur charbon donne une date de 645-765 après J.-C./Ly-13510) et a attesté la réalisation, sur place, des couvercles, en même temps que les cuves. Les outils employés ont également pu être documentés grâce à l'analyse des traces laissées sur la roche. Les données acquises au cours de ces explorations, avec notamment la quantification des blocs extraits au sein d'un petit atelier de taille, permettent d'attester la production de plusieurs milliers de sarcophages, pour l'époque mérovingienne, pour le seul volcan Sarcoui (Martin & Gaime, 2017).

Les carrières du Cliersou, sondées en 2017, se présentent, quant à elles, sous la forme de grottes composées de multiples salles communicantes et partiellement comblées par des déblais de taille. Des négatifs d'enlèvements sont présents en très grand nombre, évoquant clairement une standardisation des blocs prélevés à des fins de réalisation de sarcophages

¹ *Le trachyte en Auvergne. Exploitation, utilisation et diffusion de l'Antiquité à l'époque moderne*, PCR sous la direction de Pierre Boivin, Bertrand Dousteysier et Didier Miallier (2015-2018).

trapézoïdaux, à l'instar de ce qui a été observé au Grand Sarcoui. Le puy de l'Aumône se démarque par la présence de seulement quelques grottes, peu profondes, du moins dans notre perception actuelle.

À ce jour, aucune carrière n'est reconnue pour le puy Chopine bien que son exploitation soit clairement attestée sur le terrain, aussi bien dans le bâti roman (églises de Montfermy et du Châtelet) que dans l'habitat rural du XIX^e siècle (commune de St-Ours-les-Roches). Outre la proximité des lieux de sa mise en œuvre, le choix de ce trachyte s'explique par sa très bonne résistance à l'écrasement : de ce point de vue, c'est le meilleur de la Chaîne des Puys. Mais, contrairement aux dômes, il ne présente pas de larges volumes massifs exploitables. La roche qui forme la protrusion est intensément fracturée, entraînant un débit naturel, permanent, en gros blocs. Ceux-ci ont pu être emportés tels quels, puis débités en moellons sur les chantiers. Par contre, la forte densité du réseau de fractures empêchait la fabrication de sarcophages. Seul un site mineur d'extraction de trachyte massif a été découvert en 2014 par l'un d'entre nous (Didier Miallier), sur le versant sud du Puy de Dôme. Sur le terrain archéologique, le trachyte du Puy de Dôme se rencontre très peu : dans quelques rares éléments de construction gallo-romains et dans une église romane (Laschamps) située à peu de distance du volcan.

Plusieurs carrières-grottes alto-médiévales ont été découvertes en 2008 dans le volcan Kilian. Elles sont situées au-dessus d'une grande carrière antique ouverte au fond du cratère pour la construction du temple de Mercure au sommet du puy de Dôme et de ses annexes au col de Ceyssat. Son exploitation s'est poursuivie à l'époque mérovingienne pour l'extraction de sarcophages. Deux sondages ont été réalisés dans les grottes (Miallier *et al.*, 2010) et une prospection pédestre a démontré l'existence de plusieurs secteurs d'extraction souterrains, dont les entrées sont aujourd'hui partiellement ou totalement comblées. Un relevé Lidar (2011) a permis de mieux comprendre l'organisation des carrières : situation des déblais, cheminements et insertion dans le cratère volcanique. Les deux sondages réalisés ont permis de recueillir dans les grottes K2 et K7 de rares tessons datés de l'époque mérovingienne, tandis que dans la grotte K7 c'est une datation C14 qui a pu être effectuée sur des charbons d'un foyer, démontrant la fréquentation du lieu aux V-VI^e siècles après J.-C. (Ly-15114).

Outre la documentation archéologique des carrières, toujours en cours, les chercheurs et ingénieurs du LMV (Laboratoire Magmas et Volcans) ont mis en place un protocole d'analyses permettant de discriminer le trachyte des différents volcans (Boivin *et al.*, 2014), prolongeant un travail initié plusieurs années auparavant (Arbaret, 2007). Cette base comporte une description macroscopique et microscopique, les résultats des analyses en éléments majeurs ainsi que ceux de très nombreuses analyses des phénocristaux, permettant une discrimination de l'origine de chaque trachyte. Il faut cependant noter que les trachytes du puy de l'Aumône et du Cliersou, ne sont pas distinguables l'un de l'autre, bien que distinguables sans ambiguïté des autres trachytes par la présence systématique d'inclusions de laves sombres.

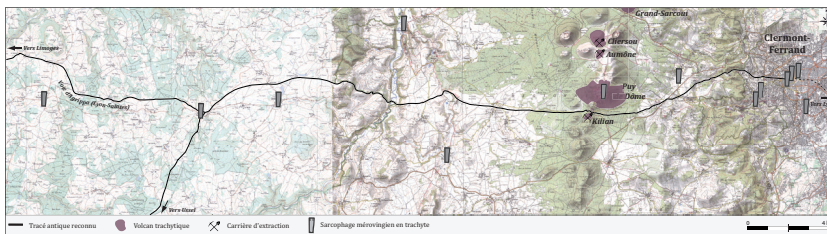
3.LES SARCOPHAGES EN TRACHYTE : ÉTUDE DES AIRES DE DIFFUSION

Retrouvés en assez grand nombre dans certaines nécropoles mérovingiennes (Olby, Clermont-Ferrand, Cébazat, Brioude, Moutiers-Rozeille), les sarcophages en trachyte font désormais l'objet de prélèvements systématiques en vue d'analyses. Il est ainsi possible de déterminer le volcan trachytique source de chaque cuve et de chaque couvercle. Les

contextes archéologiques, les épitaphes et les datations par C14 pratiquées sur les os des défunts prouvent que les sarcophages en trachyte ont été produits entre les V^e et VIII^e siècles après J.-C. Il est à noter que tous ces sarcophages sont, sans exception, des cuves trapézoïdales.

Une prospection systématique des édifices religieux romans du Massif central (Corrèze, Creuse, Allier, Puy-de-Dôme, Loire, Haute-Loire et Cantal) a en outre été entreprise. Elle vise à inventorier tous les édifices livrant dans leurs murs des fragments de sarcophages en emploi. On retrouve en effet régulièrement des petits fragments de trachyte attestant une occupation mérovingienne, funéraire, antérieure à la construction de l'église.

Il est donc aujourd'hui possible, assez facilement, de dresser une carte de diffusion des sarcophages mérovingiens en trachyte, par volcan. Retrouvés jusqu'à 100 km des lieux d'extraction, ces sarcophages permettent de nous interroger sur les réseaux commerciaux existant à une époque où les sources écrites à disposition sont très rares. Alors qu'aucune voie datée de la période mérovingienne n'est attestée archéologiquement sur le secteur, la superposition de la carte de diffusion avec le réseau antique, bien documenté grâce à la récente thèse de Marion Dacko (2016), est porteuse de riches enseignements.



L'utilisation d'une cuve et d'un couvercle provenant de carrières trachytiques différentes, pour une même sépulture, autorise à s'interroger sur la présence de « grossistes » alimentant les marchés locaux. En outre, l'utilisation au sein d'une même nécropole de sarcophages taillés dans différents matériaux (trachyte, tuf, arkose, granite, grès, calcaire, par exemple) permet d'entrevoir une concurrence entre les aires de (re)vente de ces produits pondéreux et aux coûts de revient certainement variés (Roger, 2015).

Les analyses spatiales, très dépendantes de la consolidation de la base de données, sont en phase expérimentale. Par exemple, en l'état actuel de notre corpus, la prise en compte des distances-coût, pourtant souvent utilisées et mises en avant dans des études comparables, ne semble pas systématiquement pertinente pour expliquer l'aire de répartition des sarcophages en trachyte.

RÉFÉRENCES

- Arbaret L., 2007, *Propriétés dynamiques et structures des magmas : Approches théorique, analogique et expérimentale. Géologie appliquée*, HDR, Université d'Orléans, ISTO, p. 62-64.
- Boivin P., Besson J.-C., Briot D., Deniel C., Gourgaud A., Labazuy P., Langlois E., Laruzière F.-D., de Livet M., Médard E., Merciecca C., Mergoïl J., Miallier D., Morel J.-M., Thouret J.-C., Vernet, G., 2017, *Volcanologie de la Chaîne des Puys*, Carte au 1/25 000^e, format 120x90 cm, notice 200 p., Montiosier, Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.

Boivin P., Miallier D., Cluzel N., Devidal J.-L., Dousteysier B., 2014, « Building and ornamental use of trachyte in the centre of France during antiquity : sources and criteria of identification », *Journal of Archaeological Science : reports*, n° 3, p. 247-256.

Camus G., 1975, *La Chaîne des Puys (Massif central français). Étude structurale et volcanologique*, thèse de doctorat en sciences naturelles, Université de Clermont-Ferrand.

Dacko M., 2016, *Circuler dans le Massif central à l'époque romaine. Réseaux, infrastructures et équipements routiers. Le cas des cités arverne et vellave*, thèse de doctorat d'histoire et d'archéologie, Université Clermont Auvergne.

Fournier P.-F., 1973, « Carrières de sarcophages en Basse Auvergne », *Actes du 98^e congrès des sociétés savantes*, St-Étienne, p. 191-198.

Gély J.-P., Lorenz J., Tardy D., 2008, « L'approvisionnement en pierres de construction des sanctuaires gallo-romains du sommet du Puy de Dôme », *Pierres du patrimoine européen (CTHS)*, p. 241-256.

Martin G., Gaime S., avec la collaboration de Dousteysier B., Boivin P., Miallier D., Parent D., Pouenat P., Horry A., Vautier F., 2017, *Orcines, Puy de Dôme, Aura, Sondages archéologiques dans le centre carrier du Grand Sarcouy (2016)*, rapport de sondages archéologiques, DRAC Auvergne.

Miallier D., Boivin P., Dousteysier B., Cluzel N., 2010, *Rapport de sondages et d'analyses. Le Kilian et les carrières anciennes de trachyte dans la Chaîne des Puys (Puy-de-Dôme)*, Clermont-Ferrand, LPC-OPGC-CHEC.

Roger J., 2015, *Les sarcophages du département de la Creuse : une contribution à l'étude des pratiques funéraires au Haut Moyen Âge, Études creusoises*, Guéret, Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, tome 23.

LES AUTEUR.E.S

Pierre Boivin

Université Clermont Auvergne
LMV – OPGC
p.boivin@opgc.univ-bpclermont.fr

Bertrand Dousteysier

Université Clermont Auvergne
MSH
bertrand.dousteyssier@uca.fr

Didier Miallier

Université Clermont Auvergne
Labo. de physique de Clermont
didier.miallier@clermont.in2p3.fr

Laurent Arbaret

Université d'Orléans – ISTO
laurent.arbaret@univ-orleans.fr

Marion Dacko

Université Clermont Auvergne/MSH
marion.dacko@uca.fr

Sébastien Gaime

INRAP Auvergne/Rhône Alpes
sebastien.gaime@inrap.fr

Guillaume Martin

INRAP Auvergne/Rhône Alpes
guillaume.martin@inrap.fr

Jacques Roger

DRAC Nouvelle Aquitaine
Université de Bourgogne – ARTéHIS
jacques.roger@culture.gouv.fr

Croiser les outils de représentation pour explorer le changement Le cas de la localisation des activités à Tours sur 2 000 ans

AUTEURE

Lucie NAHASSIA

RÉSUMÉ

L'usage classique de différents types de représentations (cartes, graphiques...) n'est pas toujours adapté aux études portant sur le temps long des territoires. Dans le cadre d'un travail sur Tours et les dynamiques spatio-temporelles de localisation des activités sur plus de 2 000 ans, les limites des approches conventionnelles ont été dépassées dans une démarche de croisement des modes et méthodes de représentations. À partir de données archéologiques, des cartes d'états de l'espace intra-urbain peuvent être produites, du simple inventaire à des analyses spatiales plus approfondies. Mais ce type de représentation reste très limité pour étudier le changement. En complément, des variables synthétiques sont donc développées et représentées de manière à exprimer toute la richesse temporelle des données. Elles opèrent une généralisation de l'information qui est nécessaire à l'analyse mais qui gagne à être confrontée aux données initiales. La démarche est donc complétée par le déploiement d'une application web d'exploration spatio-temporelle des données.

MOTS CLÉS

Analyse spatio-temporelle, changement, exploration de données, temps long

ABSTRACT

Standard uses of data representations (maps, charts...) are not always sufficient when analysing the long term dynamics of a territory. When working on the case study of the location of activities in the city of Tours for 2,000 years, we addressed this difficulty by using both usual and new methodologies. First, static maps are produced based on archaeological data, ranging from simple location to statistical maps. However, these methods are not enough to properly represent and study the changes of spatial structures. New, more synthetic, variables are then generated and charted in a way which fully expresses the temporal complexity of the studied dynamics. The generalisation that occurs during this process is intended, but it also needs to be confronted back to the detailed data. To facilitate this, the process includes the development and use of a web application to dynamically explore the temporal, spatial and functional dimensions of data.

KEYWORDS

Spatio-temporal analysis, Change, Data mining, Long term

INTRODUCTION

Cette communication propose d'interroger le rôle de la représentation comme outil pour explorer les dynamiques spatiales des territoires anciens, dans le cadre spécifique d'une étude sur le temps long. Elle repose sur un travail de thèse portant sur la dynamique intra-urbaine de Tours étudiée à travers la localisation des activités depuis la fondation de la ville, vers 25 avant J.-C., jusqu'à aujourd'hui. Cette amplitude très large est doublée d'une échelle temporelle fine puisque ce travail exploite des données archéologiques datées à l'année. Dès lors, quels

types de représentation peut-on mobiliser pour identifier des changements sur plus de 2 000 pas de temps consécutifs ? Quelles méthodes mettre en place pour répondre à des questions d'ordre à la fois temporel (quels rythmes du changement) et spatial (quels motifs d'organisation du territoire intra-urbain) ?

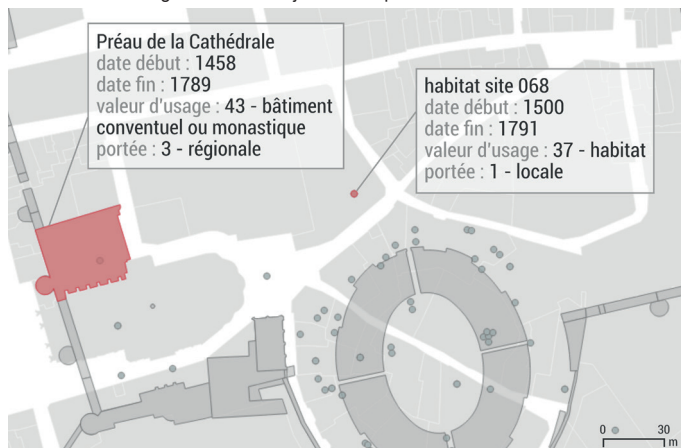
Si de multiples méthodes peuvent être pertinentes, nous considérons que c'est surtout leur croisement qui est fécond. Après avoir identifié les limites des représentations spatiales classiques, nous proposons des modes de représentation alternatifs et complémentaires qui permettent d'explorer et d'identifier le changement entre une multitude d'états successifs. La carte, le graphique et l'application web, utilisés conjointement, constituent les supports de ce renouvellement méthodologique à condition de porter une attention particulière à l'intégration des dimensions spatiales et temporelles au sein des indicateurs développés.

1. LES SOURCES : DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES POUR LOCALISER LES ACTIVITÉS À TOURS DANS LE TEMPS LONG

Pour explorer la localisation des activités dans l'espace urbain, nous exploitons les données d'un SIG archéologique : Topographie de Tours Pré-Industrielle (ToToPI). Développé depuis plus de 20 ans au Laboratoire Archéologie et Territoire (aujourd'hui équipe Citeres), il rassemble différentes données sur la ville (Rodier, 2000) : cadastres, modèles numériques de terrains, zones d'opérations archéologiques, etc. Nous utilisons ici en particulier une base de données, couvrant toute la durée d'existence de Tours, composées d'éléments de la topographie urbaine (bâtiments, murailles, etc.), les « Objets Historiques » (OH) (fig. 1). Chacun de ces éléments est caractérisé par :

- une date de début et une date de fin d'existence ;
- une géométrie localisée, sous forme de polygone, ligne ou point ;
- une caractérisation fonctionnelle définie par une nature – selon un thésaurus hiérarchique (fig. 2) – et une portée – activité desservant la population à l'échelle locale (1), intra-urbaine (2), régionale (3), et au-delà (4).

Figure 1. Deux Objets Historiques et leurs attributs



... Nahassia, UMR 8504 Géographie-cités, 2017 | Sources : ToToPI, LAT, UMR 6173 CITERES

Figure 2. Extraits des catégories hiérarchisées pour caractériser la nature des OH

- | | | |
|------------------------------------|---|---------------------------------|
| 1. Voirie, aménagements | 2. structures défensives et militaires | 3. constructions civiles |
| 11. voiries, rues | 21. système défensif urbain | 31. espaces publics |
| 12. espaces libres | 22. structures fortifiées | 32. pouvoir civil, justice |
| 13. aménagement des berges | 23. garnisons, casernements | 33. éducation, culture |
| 14. aménagements du relief | | 34. santé |
| 15. franchissements | | 35. spectacles, sports |
| 16. adductions d'eau | | 36. bains, thermes |
| 17. collecteurs, évacuations | | 37. habitat |
| 18. monuments, vestiges | | |
| 19. édifice monumental indéterminé | | |

Source : ToToPI, LAT, UMR 6173 CITERES

Figure 3. Trois cartes d'état pour explorer la localisation des OH à Tours en 1050



L. Nahassia, UMR 8504 Géographie-cités, 2017 | Sources : ToToPI, LAT, UMR 6173 CITERES ; Open Street Map

Un OH correspond à une activité et constitue la brique de base des analyses. Les différents modes de représentation de l'espace urbain sont dépendants de la structure de ces données.

2. CARTOGRAPHIE D'ÉTATS ET CHANGEMENTS D'ÉTAT : UNE MÉTHODOLOGIE INSUFFISANTE

Pour analyser l'organisation spatiale des activités, la représentation la plus évidente est la cartographie de la localisation des OH. Très classique, elle permet de visualiser la répartition spatiale des objets dans l'espace pour un moment donné et donc de repérer potentiellement un motif dans cette répartition. Cette « carte d'état » donne alors à voir un moment figé de l'organisation de l'espace, dont la précision temporelle dépend de la finesse de la datation des données et du choix de sélection temporelle. Dans notre cas, les OH sont datés à l'année, l'état le plus fin correspond donc à une période d'un an (« en 1860 »).

Ces cartes d'état se déclinent (fig. 3) depuis la simple carte d'inventaire (qui se contente de répertorier, sans différenciation, les objets connus à une date donnée) jusqu'aux cartographies plus analytiques s'appuyant sur des modèles d'analyse (types d'activités, proximités entre les objets, etc.) et proposant des éléments contextuels. La représentation spatialisée des données issues de ces raisonnements joue le rôle de révélateur des logiques de localisation des activités.

Pour passer de l'analyse des états momentanés à celle du changement, la représentation en carte d'état connaît évidemment des limites. Pour autant, l'exploration des dynamiques territoriales passe souvent par cette dernière. Plusieurs cartes sont alors construites pour des moments successifs et le changement apparaît en creux, par comparaison des différents états. Cette opération pose problème dans le cadre d'une démarche d'exploration des dynamiques sur le temps long, en particulier car elle est chronographe. Dans notre cas, la mise en regard de plus de 2 000 cartes est peu opératoire, et ce d'autant plus qu'elle doit être réitérée pour chaque type d'analyse, chaque groupement d'activités. De plus, puisqu'elle ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble d'un point de vue temporel, cette méthode ne permet pas d'identifier efficacement les différents rythmes du changement (lente progression, changement brutal, etc.).

La carte animée, c'est-à-dire la mise en série automatique de tous les pas de temps, est un type de représentation qui propose cette vision longitudinale. Elle constitue un outil intéressant dans la phase d'exploration des données pour repérer les moments des principales ruptures. Elle est néanmoins limitée à ce rôle d'aide à la détection dans la mesure où la rapidité de la succession entre deux états ne permet pas une analyse approfondie du changement.

Il existe des méthodes de résumés spatialisés d'un semis de points qui peuvent être représentés pour différentes dates sur le même fond de carte (barycentre, ellipse de dispersion, par exemple) ce qui permet de visualiser de manière immédiate l'évolution d'une structure spatiale. Ces indices sont cependant trop simples pour répondre à la complexité des questionnements spatio-temporels en jeu ici. D'autres modes de représentations doivent donc venir compléter la carte de localisation des activités dans l'espace urbain.

3. PROPOSITIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR IDENTIFIER LE CHANGEMENT : RENOUVELER LA REPRÉSENTATION DANS LE TEMPS LONG

Pour aller au-delà des cartes d'état, nous avons construit des représentations qui permettent d'explorer la structure des données au cours du temps¹. Leur objectif est de permettre une visualisation lisible et analysable de l'information sur l'ensemble de la durée considérée (2 000

¹ Ces réflexions s'inscrivent dans le cadre du travail collectif autour du modèle OH_FET (isa.univ-tours.fr/spip.php?article312) qui permet des modes de représentations nouveaux au croisement des dimensions spatiales, temporelles et fonctionnelles de l'Objet Historique (Lefebvre *et al.*, 2010).

ans) et dans le détail du pas de temps choisi (1 an). La mise en série de l'information, par exemple dans des graphiques, permet de visualiser immédiatement le changement.

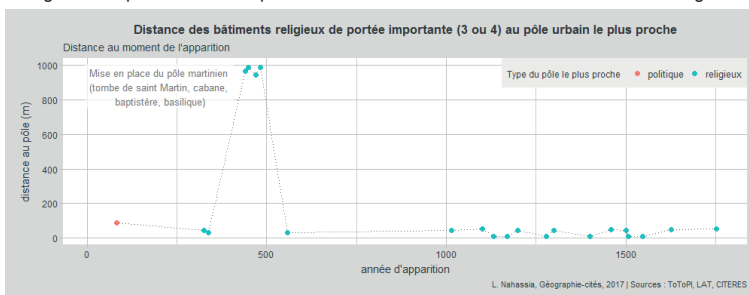
Pour y aboutir, une première étape de la démarche consiste à extraire de la base de données une information synthétique issue, par exemple, de traitements statistiques ou d'analyses spatiales. Il s'agit ensuite de choisir des modes de représentations clairs de ces variables et de leur évolution au cours du temps.

Pour que les représentations finales soient opératoires, étant donné le nombre de pas de temps pris en compte et donc l'accumulation de l'information, il faut respecter au moins l'une des deux contraintes suivantes :

- l'information représentée doit exprimer une notion, une valeur, un indice... élémentaire (durée de vie, distance, appartenance à une zone, etc.) ;
- l'information doit être représentée par une variable visuelle simple (couleur, histogramme, etc.).

Les représentations ci-dessous, qui respectent ces principes, constituent des outils d'exploration efficaces. Trois aspects de la dynamique de localisation des activités sont abordés : la distance aux pôles intra-urbains, les rythmes de changements, la localisation au regard des densités urbaines².

Figure 4. Explorer l'effet des polarités urbaines sur la localisation des bâtiments religieux

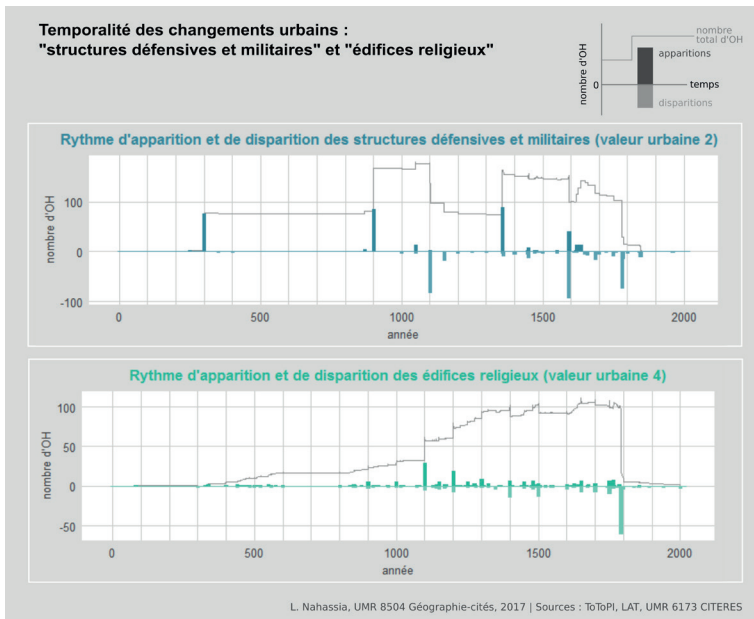


Le premier exemple (fig. 4) est le plus simple dans la mesure où peu d'OH sont concernés. Il s'agit d'identifier à quelle distance des pôles urbains existants sont localisés les édifices religieux dont les portées sont les plus grandes – portées régionale (3) et exceptionnelle (4) – au moment de leur apparition. Ces pôles sont de nature religieuse, politique ou économique. Le graphique permet d'identifier parfaitement les logiques spatiales à l'œuvre : agrégation, mise à distance. Les bâtiments religieux de grande portée sont, quelle que soit l'époque, en grande majorité construits à proximité des pôles intra-urbains (moins de 100 m pour 19 d'entre eux), en particulier religieux. À la fin du V^e siècle, on constate un écart important à cette régularité avec l'apparition de 4 bâtiments religieux importants à près d'1 km des pôles préexistants. Il s'agit de la mise en place d'une nouvelle polarité religieuse, à l'ouest des limites urbaines, autour de la tombe de saint Martin. Cet ensemble deviendra un deuxième centre urbain, faisant de Tours une « ville double » pendant près de 500 ans (Galinié, 2007).

² Les pôles urbains et les zones de densité au regard desquels sont testées les localisations des activités sont des éléments de contexte urbain construits à partir de connaissances expertes historiques et archéologiques de la ville de Tours, et intégrés au SIG ToToPI.

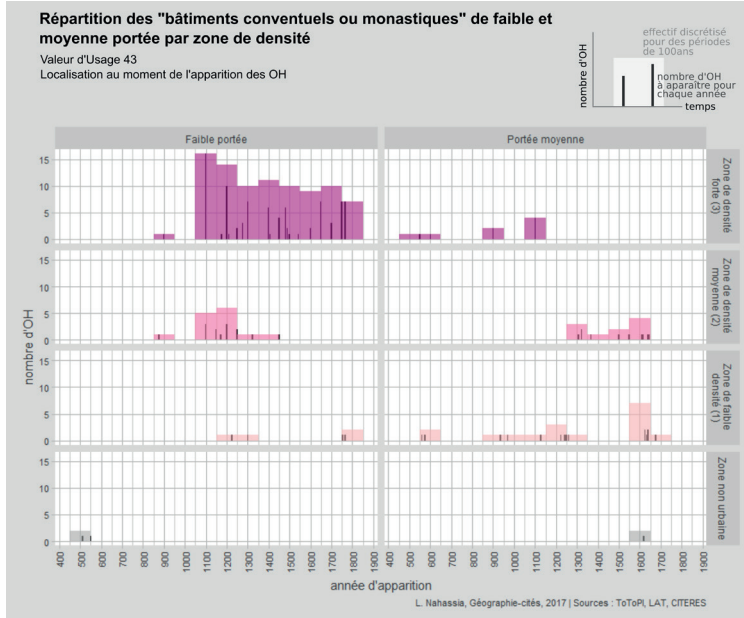
L'exemple suivant a pour objectif d'identifier les temporalités des changements propres à chaque type d'activité. La figure 5 représente le nombre d'OH apparaissant ou disparaissant chaque année. Par extension une année avec beaucoup d'apparitions et/ou de disparitions est un moment de changement, potentiellement spatial, pour la structure urbaine. La mise en série de cette information permet de repérer ces moments. Pour les OH de type « structures défensives et militaires », on repère ainsi des grandes ruptures, c'est-à-dire des moments de changements brutaux et de grande envergure, qui correspondent globalement aux constructions et destructions des enceintes urbaines. À l'inverse la temporalité des OH de type « édifices religieux » est faite de changements fréquents de petite ou moyenne envergure.

Figure 5. Identifier le rythme des changements urbains



Le troisième exemple permet de déterminer s'il existe des logiques de localisation des activités en fonction de la densité de l'espace urbain. La figure 6 représente, pour chaque date, le nombre d'OH apparaissant dans quatre types d'espaces : les zones de forte densité, de moyenne densité, de faible densité, et les zones non urbaines (de très faible densité). La figure superpose en outre deux échelles temporelles : celle, très précise, de l'année, et une plus généralisante en pas de temps de 100 ans. On peut donc en même temps lire l'information la plus exacte possible et dégager les grandes tendances du changement. Ici, la représentation est appliquée aux OH de type « bâtiments conventuels ou monastiques » de portée faible (1), qui correspondent à un habitat ecclésiastique privés, et moyenne (2), les couvents et monastères à proprement parler. On remarque par exemple que ces derniers ont une présence marquée surtout dans les espaces de faible et de moyenne densité (à partir du XIV^e siècle). Le caractère consommateur d'espace de ce type d'édifices peut être un facteur explicatif de ce motif spatial.

Figure 6. Explorer le rôle de la densité d'occupation de l'espace sur la localisation des activités



Ces représentations sont plus synthétiques qu'une succession de carte d'état et permettent d'identifier de manière efficace les dynamiques de localisation des activités dans l'espace urbain. Cependant, si la généralisation de l'information est intentionnelle, elle limite l'exploration dès lors qu'on cherche à interpréter les résultats finement. Les interprétations déclinées ici ont nécessité de revenir au détail des données et à leur spatialisation dans l'espace urbain. Pour cela, il faut néanmoins dépasser les méthodes de visualisation classique *via* SIG.

4. COMPLÉTER LA DÉMARCHE : L'INTERACTION AU SERVICE DE L'EXPLORATION DES DONNÉES ET DE L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

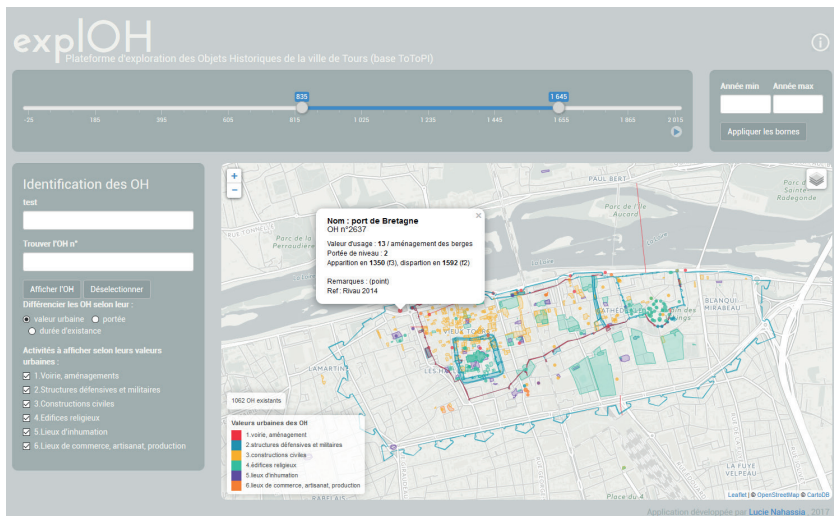
La démarche présentée ici se construit dans un aller-retour constant entre représentations synthétiques pour identifier des dynamiques et visualisations fines des données pour les interpréter ponctuellement. Pour cela, il faut pouvoir accéder rapidement aux OH de manière individuelle, le plus souvent selon une requête qui croise à la fois leurs attributs temporels (existence à une date), spatiaux (appartenance à une zone en particulier) et fonctionnels (type d'activité). Cette étape ne peut pas se faire en utilisant les SIG ou SGBD traditionnels. En effet, la sélection des données et leur formatage (couleurs, superposition des différentes couches d'informations...) constitue une étape de travail longue et répétitive, y compris pour un spécialiste. Pour fluidifier le processus de recherche, nous avons donc développé un outil adapté à notre mode de travail : une application web interactive d'exploration des données, « *exploH* »³ (fig. 7).

3 shiny.parisgeo.cnrs.fr/exploh

Cette application permet de générer des cartes d'état selon une sélection de l'utilisateur : période temporelle, types d'OH. L'utilisateur a également le choix d'afficher ou non des éléments contextuels, eux aussi en évolution (zones urbaines, trait de rive, polarités...). Enfin, la carte est interactive puisque tous les éléments peuvent être cliqués individuellement pour afficher des informations détaillées. La souplesse de cette plateforme confère une grande liberté au travail d'exploration : en quelques clics on peut afficher les OH que l'on cherche à identifier, par exemple ceux de portée moyenne qui apparaissent dans les zones de forte densité sur la figure 6. L'application est donc un outil d'aide à l'exploration et à l'interprétation des données complémentaire aux graphiques d'analyses plus généralisants.

L'application a vocation à être complétée au cours du temps, par exemple par l'ajout de graphiques interactifs. Son aspect générique la rend également exploitable pour d'autres projets de recherche portant sur la ville de Tours à partir du SIG ToToPI, notamment à des échelles d'analyses plus grandes comme celle du quartier, à l'image des travaux de thèses qui ont déjà été menés au sein du LAT (Lefebvre, 2008 ; Marot, 2013). Elle constitue enfin une plateforme de communication de l'information auprès de la communauté scientifique et facilite l'interaction intra et interdisciplinaire avec d'autres spécialistes de la ville.

Figure 7. Capture d'écran de l'application explOH (septembre 2017)



CONCLUSION

Nous avons montré que l'usage conjoint de différents types de représentations des données archéologiques est une démarche adaptée pour mieux comprendre les dynamiques spatiales sur le temps long, dans la mesure où les points de vue sur les données sont multipliés, tant spatialement que temporellement. Parmi ces représentations, certaines ont nécessité de réfléchir spécifiquement à la lisibilité de la mise en séquence de variables sur de très nombreux pas de temps. Les exemples présentés ici répondent à une problématique thématique spécifique, celle de la localisation des activités dans l'espace intra-urbain, mais les réflexions conceptuelles et méthodologiques engagées sont généralisables et reproductibles à toutes études sur le changement.

RÉFÉRENCES

- Galinié H. (dir.), 2007, *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville : 40 ans d'archéologie urbaine*, Tours, FERACF.
- Lefebvre B., 2008, *La formation d'un tissu urbain dans la Cité de Tours : du site de l'amphithéâtre antique au quartier canonial (5^e-18^e s.)*, Tours, Université François-Rabelais.
- Lefebvre B., Rodier X., Saligny L., 2012, « La modélisation de l'information spatio-temporelle », in A. de Beaune et H.-P. Francfort (dir.), *L'archéologie à découvert*, Paris, CNRS éd., p. 249-258.
- Marot E., 2013, *Architecture civile et formation du tissu urbain de Châteauneuf (Tours) du 10^e au 14^e siècle*, Tours, Université François-Rabelais.
- Rodier X., 2000, « Le système d'information géographique TOTOP1 : Topographie de TOurs Pré-Industriel », *Les petits cahiers d'Anatole*, n° 4 [en ligne : citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_4.pdf consulté le 11/09/17].

L'AUTEURE

Lucie Nahassia
Université Paris 1 – Géographie-cités
lucie.nahassia@parisgeo.cnrs.fr

Session 13

Territoires et fictions. De la construction à la réception et à l'appropriation : processus croisés

Co-porteur.e.s : Alfonso PINTO (EVS), Géraldine MOLINA (ESO) & Bertrand PLÉVEN (Géographie-cités)

Cette session souhaite interroger les rôles des productions fictionnelles (littérature, bande dessinée, cinéma, séries, jeux vidéo) dans la construction des représentations socio-spatiales et sur la fabrication des imaginaires des territoires. Comment les fictions peuvent-elles être questionnées comme des « matrices » (Molina, 2007) contribuant à la stabilisation ou la subversion des significations territoriales ? Réciproquement, comment les territoires, dans leurs dimensions tant matérielles qu'idéelles, influencent voire déterminent les mises en fiction ?

Cette session cherche à interroger les pratiques de représentation des territoires, les interactions entre œuvres fictionnelles et territoires et les phénomènes d'appropriation, d'instrumentalisation qui s'y jouent. Quels sont les processus de construction des imaginaires et les effets des fictions sur les identités territoriales et les régimes de visibilité (Lussault, 2007) ? En raison de sa capacité à reproduire le paysage de manière non statique, l'audiovisuel peut engendrer une lecture représentationnelle axée sur les rapports entre domaines diégétique (réalité fictionnelle construite par la fiction) et extra-diégétique (réalité matérielle externe à la fiction). Puissant vecteur d'imaginaires territoriaux, il contribue à la définition des savoirs intersubjectifs sur l'espace et à la construction des identités visuelles des territoires. Ouvrant sur un large possible interprétatif (Eco, 1965), les œuvres littéraires se prêtent bien à l'appropriation et l'instrumentation par des acteurs territoriaux pour façonner l'image, voire la matérialité d'un territoire (Molina, 2007 ; 2014 : 20). Bande dessinée et jeu vidéo proposent d'autres modalités d'articulation entre territoire et mise en fiction.

Les approches peuvent concerner tant les processus de construction (en ciblant les auteurs), y compris identitaire, que les phénomènes de réception et d'appropriation par les publics (rapports entre « espace perçu » et « espace vécu », Frémont, 1972) et les usages des représentations et imaginaires fictionnels des territoires par les acteurs impliqués dans la gestion et la planification spatiale. Le but est une rencontre entre différentes branches de la géographie (de l'art, de la littérature, du cinéma...) et avec les études littéraires, cinématographiques, les visual studies, la sociologie de l'art ou des médias.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

- Baron C., 2011, « Littérature et géographie », in Kremer, N., *Le partage des disciplines*, Fabula, revue LHT, n° 8, 4.
- Collot M., 2014, *Pour une géographie littéraire*, José Corti éd.
- Desbois H., Gervais-Lambony Ph., Musset A. (dir.), 2016, *Annales de Géo fiction*, n° 709-710, « géographie et fiction ».
- Dupuy L., Puyo J.-Y., 2015, *L'imaginaire géographique. Entre géographie, langue et littérature*, Presses universitaires de Pau.
- Fournier M. (dir.), 2016, *Territoire en mouvement*, « Géographie, littérature, territoires », n° 31 [en ligne : tem.revues.org/376].
- Jousse T., Paquot T., 2005, *La Ville au cinéma. Une encyclopédie*, Paris, Cahiers du cinéma.
- Lussault M., 2017, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil.

Molina G., Guinard P. (dir.), à paraître, numéro spécial de la revue *Articulo*, « Arts in Cities - Cities in Arts ».

Peraldo E. (dir.), 2015, *Literature and Geography: The Writing of Space Throughout History*, Cambridge Scholars Publishing.

Staszak J.-F. (dir.), 2014, *Annales de géographie*, n° 695-696, « Cinéma et géographie ».

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

– Sonia BATTISTELLI (Università di Corsica – LISA), Agata NICOLI (Università di Corsica – LISA), Don-Mathieu SANTINI (Università di Corsica – LISA) – Récits mythiques traditionnels corses : un patrimoine immatériel au service de la valorisation des territoires

– Élise OLMEDO (Université Aix-Marseille/MuCEM – Géographie-cités), Florence TROIN (CNRS – Citeres) – Récits et cartes sensibles : écritures croisées des espaces méditerranéens

– Anne-Cécile OTT (Université Paris 1 – Géographie-cités) – Les représentations du Monde dans les fictions pour enfants : transmission d'une hiérarchisation des espaces et des sociétés ?

– Léa SALLENAVE (Université de Genève – IUFE, Département de géographie et environnement, Suisse) – Les récits imagés autour du Grenoble Street Art Fest' : le street art, outil d'exploration et de valorisation territoriales ?

– Séverin GUILLARD (UPEC – Lab'Urba) – « C'est nous le Grand Paris » : quand les imaginaires du rap retravaillent les dynamiques métropolitaines de la région parisienne

– Pierre-Jacques OLAGNIER (Université de Picardie Jules Verne – Habiter le monde) – Imaginaires urbains et (science)-fictions. Étude d'un genre narratif au croisement du cinéma, de la littérature et de la bande dessinée

– Nashidil ROUIAÏ (ENeC) – Impacts des représentations cinématographiques sur les processus de territorialisation. L'exemple hongkongais

– Pierre DENMAT (Université Paris Nanterre – LAVUE & Lycée Paul Langevin, Suresnes) – Quand les séries télévisées deviennent vecteurs de savoirs géographiques. Réflexion sur la réception et l'appropriation des représentations des espaces urbains par des élèves du secondaire

Récits mythiques traditionnels corses : un patrimoine immatériel au service de la valorisation des territoires

AUTEUR.E.S

Sonia BATTISTELLI, Agata NICOLI, Don-Mathieu SANTINI

RÉSUMÉ

L'objectif de cette communication est d'exposer une méthode de mise en valeur patrimoniale d'un territoire donné à partir des récits légendaires issus de la tradition orale qui l'habite. Des enquêtes réalisées lors de veillées ou d'entretiens menés sur les chemins reliant les toponymes d'une légende donnée ont pour but de concevoir un espace pluriel par des circulations dans les paysages concrets de celui-ci, mais également à travers ceux imaginés par les participants à ces enquêtes et veillées (territoire imaginaire, psychotopes), ceux qui émanent de la réception de cet imaginaire dans la langue vernaculaire (territoire ethnolinguistique), ceux qui naissent de leur inscription au sein des réseaux sociaux (territoire virtuel) et enfin, ceux, composites qu'il convient de proposer pour une mise en valeur patrimoniale du territoire concerné. Leur représentation simultanée sur une même carte peut être réalisée (SIG) mais celle-ci ne peut être qu'un outil au service de la mise en valeur patrimoniale, véritable émergence d'une attractivité devant avoir des répercussions économiques et éducatives.

MOTS CLÉS

Récits mythiques, tradition, patrimoine immatériel, imagination, territoire

ABSTRACT

The purpose of this paper is to present a method for valuating heritage. It concerns a specific territory and legendary stories stemming from oral tradition that emerged from and evolved on this territory. Surveys made in the shape of Corsican vigils or interviews operated on the way between different place names of a legend are designated to create a plural space by circulations in concrete landscapes, but also through those imagined by the participants in these surveys and vigils (imaginary territory, psychotopes) those which emanate from the reception of this imaginary in the vernacular language (ethnolinguistic territory), those born from their registration in social networks (virtual territory), and, finally, those composites which should be proposed for the heritage valuation of the concerned territory. Their simultaneous representation on the same map can be realised (GIS) but it can only be a tool for heritage development, the emergence of an attractiveness that must have economic and educational consequences.

KEYWORDS

Mythical narratives, tradition, immaterial heritage, imagination, territory

INTRODUCTION

La mise en valeur et l'aménagement des territoires ruraux oublient souvent dans leur action la puissance évocatrice et mémorielle des lieux légendaires. Une ruine est mentionnée sur la carte IGN et, bien souvent, elle disparaît sous les ronciers d'une parcelle qui n'est plus entretenue depuis longtemps. Son emplacement précis n'est plus connu que par quelques bergers ou quelques passionnés d'archéologie. Pourtant, ce vestige peut être encore présent dans la mémoire collective d'une population, de par une légende qu'ils ont pu entendre par le passé. Notre recherche concerne la mise en valeur de territoires à partir de récits mythiques mobilisables aujourd'hui tant dans un but pédagogique qu'économique (économie du patrimoine).

1. CADRAGE CONTEXTUEL ET THÉORIQUE

1.1. Le patrimoine

La question des territoires, de leur construction jusqu'à leur appropriation, implique nécessairement une notion latente de patrimoine, qu'il convient de définir avant toute observation et analyse. Étymologiquement, *patrimonium* désigne le bien venu du père, l'héritage de la famille et, de manière plus large, celui d'une communauté. Cette racine latine traduit très clairement l'idée de transmission, d'une génération vers la suivante. Il s'agissait surtout de biens matériels, mobiliers ou immobiliers, ou d'objets quelconques.

De nos jours, force est de constater que le patrimoine ne représente plus seulement le bien matériel transmis dans la famille, mais intègre également la dimension de l'immatériel. La notion de « patrimoine culturel immatériel » que nous utilisons s'articule sur la définition officielle de l'Unesco. Ce patrimoine regroupe les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire d'une culture et s'exprime notamment dans les traditions et expressions orales, y compris bien sûr par sa langue, vecteur de transmission vernaculaire de ce patrimoine immatériel¹. Intégrant désormais cet aspect, la notion fondamentale concerne tout de même essentiellement la transmission intergénérationnelle, les liens entre passé et présent dans l'espoir de transmettre ces biens communs aux générations futures.

Parce-que le patrimoine, fût-il naturel, matériel ou immatériel, ne peut se définir sans le territoire qu'il occupe, nous avons choisi d'étudier un terrain géographique dont nous sommes issus, à la fois vaste et restreint : la Corse. Île-montagne de la Méditerranée d'environ 320 000 habitants à présent, la société corse possède un fort patrimoine immatériel de tradition orale. Ses savoirs et savoir-faire ont été transmis de générations en générations par le geste et la parole. Malgré un contact régulier, voire permanent, avec des civilisations ayant l'écriture comme moyen de communication privilégié, la société ne s'en accommodera pas avant le XIX^e siècle et une puissante campagne de francisation, accompagnée bientôt par les lois Ferry. La Corse a ainsi vu défilé nombre de conquérants, de cultures qui ont participé à la construction d'un imaginaire mythique qui s'est enraciné dans des paysages faisant corps avec l'humain, un écoumène² entre mer et montagnes.

1.2. Les récits mythiques

Notre objet de recherche, les récits mythiques issus de l'oralité, sont donc partie prenante de ce patrimoine immatériel. La mésologie d'Augustin Berque (2010) considère la réalité à partir de la notion de milieu. De ce point de vue, les traditions orales du monde entier s'accordent à dire que le monde des Hommes est fait de deux milieux : un milieu visible, celui des activités de l'homme, jusqu'aux plus banales, et un milieu invisible, occupé par les esprits des ancêtres et les divinités. On définit donc comme récit mythique issu de la tradition orale l'expression de transgressions du visible vers l'invisible, et inversement. Selon une taxinomie de type mésologique réalisée par Don-Mathieu Santini, ces récits initiatiques peuvent se répartir dans les catégories suivantes :

– Le mythe, qui est un récit fondateur, donne une origine et un sens au milieu visible, dans un passé global où les milieux visibles et invisibles sont particulièrement poreux, et établit des

1 Cf. l'article 2 §1 et 2 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

2 « Rappelons ici que l'écoumène est une relation : la relation à la fois écologique, technique et symbolique de l'humanité à l'étendue terrestre » (Berque, 2010 : 12-13).

liens fréquents entre les hommes et les dieux, sur des lieux géographiques considérés comme des frontières (sommets, cours d'eau, carrefours, forêts, déserts, etc.), des limites entre ces milieux. On peut retrouver ce type de récits dans les croyances populaires sous forme de rituels, de formules, ou de bribes de récits ;

- La légende, qui est au service d'une idéologie dont l'enjeu est la légitimation d'un pouvoir temporel et/ou spirituel par un acte fondateur, dans le cadre d'une civilisation politique. Les transgressions de milieux qu'elle expose sont au service du héros fondateur ;
- Le conte, qui exprime une synthèse imaginaire des milieux visibles et invisibles, avec des repères spatio-temporels indéfinis, ainsi que des lieux et des personnages génériques ;
- Enfin, il existe un récit que l'on nomme en corse *finzioni*, et qui correspond à la manifestation dans le milieu visible d'une entité du milieu invisible (esprits, dame blanche, etc.). Inversement, les rêves et les trances initiatiques autorisent la connexion d'esprits humains au milieu invisible. Ce type de récit présente des lieux, une époque et des personnages contemporains. Il s'agit d'une expérience vécue par des témoins directs.

La mise en valeur des territoires mythiques s'appuie sur la collecte orale de ces récits.

2. LA DIMENSION TERRITORIALE

La dimension territoriale est un élément fondamental, à la fois pour la récolte des données, la compréhension des récits, leur appropriation par le chercheur, leur réappropriation par la population, mais aussi et surtout pour la proposition d'un processus de patrimonialisation cohérent qui puisse s'intégrer dans une politique de développement local. Il existe plusieurs types de territoires.

Tout d'abord, le territoire physique, étendue à la fois naturelle et matérielle, est le témoin des activités et des évolutions des Hommes, revêtant ainsi une dimension sociale majeure. Mais d'un point de vue mésologique, le territoire ne représente pas uniquement un espace défini physiquement ou politiquement. Il est un ensemble concret (au sens étymologique du terme, *concrecere*, « grandir avec »), composé de lieux, de paysages, d'êtres et de croyances ayant grandi avec l'homme (*chôra*). Dans cette conception du territoire, l'espace de l'homme, son territoire, n'est pas une chose étendue distincte de celui qui l'habite. L'homme habite son territoire au sens où il le modèle autant que celui-ci le modèle en retour. Pour la mésologie, l'homme est une partie de son territoire autant que celui-ci est une part de lui-même. Pour Augustin Berque (2000), il est une relation qu'il définit comme la « trajection écouménale » qui relie l'être biologique et technique à son milieu physique et symbolique, le corps animal de l'homme à son corps médial. Augustin Berque définit le « corps médial », ou *chôra*, comme la partie de notre corps investie dans l'environnement par la technique et le symbole.

De cette « médiance » qui unit corps médial et animal de l'homme naît le territoire symbolique. Ce territoire symbolique, dans le cas de notre étude, est mythique dans le sens où les traditions orales disent à travers leurs récits des parcours et des lieux de mémoire(s). Il peut s'agir de lieux sacrés, de lieux historiques, de lieux fonctionnels, ou de lieux considérés comme limites, tels que les rivières, les cols, les forêts. Ces récits relevant des croyances populaires et du légendaire sont présentés comme véridiques, qu'ils soient appréciés ou craints, et sont essentiels à la communauté qui y vit.

Dans cet écoumène existe par conséquent un territoire ethnolinguistique chargé de symboles et de mémoire, qui, comme nous le croyons, est un marqueur d'imaginaire important,

nécessaire à la captation des représentations mentales liées aux récits mythiques précités.

Vient ensuite le territoire virtuel, plus récent, développé par les nouvelles technologies et le web 2.0. Celui-ci s'affranchit des contraintes spatiales et frontières géographiques pour concevoir un hyperespace et de nouvelles communautés, immatériels mais non moins puissants. Le territoire virtuel se définit donc comme un espace déterritorialisé où les connexions digitales affluent, impactant sociétés et territoires physiques.

Pour valoriser les territoires concernés par les récits recueillis, nous procédons au recouplement des différentes cartes territoriales (physique, mythique, ethnolinguistique et psychotopique) à l'aide d'un outil de système d'information géographique (SIG) qui nous permet de réaliser une analyse diachronique pouvant être d'une grande utilité pour la mise en valeur patrimoniale d'un territoire.

3. INFLUENCE MUTUELLE DES TERRITOIRES ET DES IMAGINAIRES

Afin de ne négliger aucun des aspects inhérents à un contexte de réappropriation et de transmission efficaces, les récits en notre possession ont été recueillis de manière vivante, lors de veillées organisées par nos soins ou lors de parcours à pied sur des itinéraires reliant deux toponymes liés à un récit mythique. Il ne s'agit pas là de création littéraire dans un contexte prévu à cet effet, mais bien d'un processus de collectage de récits de tradition orale déjà en circulation – ou l'ayant déjà été. Traditionnellement, les Corses se réunissaient pour des travaux collectifs (foins, moissons, cueillettes, vendanges, etc.) mais également et de manière plus récurrente en famille, entre amis, ou entre *paisani*³, autour d'un feu, et se racontaient les histoires de leurs anciens, que ce soit dans le but de faire peur aux enfants ou par pur plaisir, faisant ainsi prospérer une mémoire populaire séculaire. Pour réveiller cette mémoire endormie chez nos informateurs, nous avons recréé artificiellement ce contexte, en nous mettant en position de chercheur-acteur, donc ici de conteur, afin d'amorcer une réappropriation chez les participants, une prospection à travers leurs souvenirs enfouis, pour ainsi faire resurgir des récits non consignés par l'écrit. Nous avons choisi, lors de notre performance orale, de raconter deux légendes distinctes ; l'une en langue corse, l'autre en langue française. À ce titre, un échantillonnage a été réalisé en amont de la veillée, intégrant des critères qualitatifs précis : un groupe restreint à une dizaine de personnes, corsophones⁴, ayant des liens affectifs, et se plaçant dans une tranche d'âge de 12 à 55 ans. Nous avons également travaillé à la rédaction de mémos avant la veillée afin de verbaliser nos attentes, après la veillée afin de consigner nos premières impressions, et après analyse de la veillée – filmée – afin d'identifier les premiers marqueurs, les modifications et ajustements à effectuer, ainsi que les pistes nouvelles à explorer.

Lors de celles-ci, nous avons ainsi observé que la langue utilisée, avec toutes les expressions propres qu'elle peut comporter, influençait fortement l'imagination des témoins, et ce souvent inconsciemment. En effet, les témoins nous ont rapporté que l'usage du corse déployait leur imagination à des représentations locales : ils se représentaient des territoires, des monuments, des détails architecturaux, des objets rendus « visibles ». À l'inverse, l'usage de la langue française favorisait la création d'un lien avec des souvenirs cinématographiques ou

3 Le terme désigne dans la langue corse des personnes issues du même village, du même lieu de vie.

4 Nous distinguons deux types de locuteurs corsophones : les locuteurs actifs qui comprennent et parlent le corse, et les locuteurs passifs qui comprennent mais ne parlent pas le corse (Quenot, 2009).

littéraires, des représentations photocopiées qui n'étaient pas issues de leur imaginaire. Ainsi, dans le récit en français, le personnage principal – une jeune bergère – était imaginé par une grande majorité des participants comme une « Manon des sources », blonde aux yeux clairs. Très peu imaginaient une jeune fille au type méditerranéen, qui se serait plus accordée avec l'image de la femme corse.

Nous sommes convaincus que ce rapport à la langue est un marqueur puissant d'imaginaire. Même dans les sociétés où la langue de la communauté a été écrasée par la langue officielle, à l'instar de la France, l'emploi de formules idiomatiques est courant dans les versions littéraires des contes et légendes de pays. Ceci certainement parce qu'une langue co-construit le monde⁵ avec les paysages concrets de nos mémoires individuelles et collectives.

Nous pouvons identifier trois temps au sein de la veillée : le premier correspond aux échanges pré-veillée, sans rapport avec la narration, et peut avoir trait à n'importe quel sujet ; le deuxième correspond à la narration pure ; enfin le troisième, correspond aux échanges post-veillée, avec cette fois-ci un lien direct avec la narration. Ce troisième temps intègre les retours des participants, tant en ce qui concerne leurs représentations mentales durant le récit que leurs impressions quant à la performance orale, leurs souvenirs, voire le déclenchement de nouvelles formes d'action de la part des participants ou des chercheurs, par exemple en fixant un entretien individuel par la suite. Ces entretiens nous permettent d'avoir un échange plus détaillé avec l'un des participants, ou de préciser un récit raconté précédemment.

Après chaque récit de veillée, nous engageons une discussion avec les participants afin de mobiliser leur mémoire concernant les lieux énoncés dans la légende. Le public ayant été choisi de par ses potentielles connaissances de leur territoire ne tarde pas à apporter des précisions sur des variantes du récit, des anecdotes concernant les toponymes mythiques et, de fil en aiguille, se dessine un territoire expansé de sens, le territoire mythique du récit.

Lorsque cela est possible, nous proposons un rendez-vous à un des témoins pour nous rendre sur les lieux de la légende ou du récit d'apparition. La marche est propice à l'évocation de géogrammes (lieux existentiels) ou de psychotopes (lieux et paysages motivés psychologiquement au regard de l'émotion qu'ils suscitent). Ces entretiens pédestres permettent une appréhension poly-sensorielle pour un ressenti de ce que la mésologie nomme « l'esprit des lieux », esprit des lieux qu'il conviendra de traduire lors de la création du parcours mythologique inhérent au récit et à sa culture.

La valorisation de ce patrimoine se réalise également par la mise en place d'un dispositif transmédia visant à solliciter puis à mobiliser un public à distance afin de le sensibiliser à l'attrait d'une visite sur le site étudié à partir d'une offre patrimoniale pouvant intéresser autant les scolaires que le grand public, local ou touristique.

Par ce dispositif de promotion du patrimoine culturel immatériel que sont les récits mythiques, nous travaillons sur l'univers du récit plus que sur le récit lui-même, afin d'offrir au public web et/ou présentiel une représentation écouménale du territoire établie à partir des récits mythiques de tradition orale collectés lors des veillées organisées dans cette intention.

⁵ L'hypothèse de Sapir-Whorf (HSW) en linguistique et anthropologie affirme que les catégories linguistiques influent sur les représentations mentales, c'est-à-dire que le langage agit sur la perception du monde.

RÉFÉRENCES

- Bachelard G., 2001, *Le droit de rêver*, Paris, PUF.
- Berque A., 2000, *Médiance de milieux en paysages*, Paris, Belin.
- Berque A., 2010, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
- Durand G., 1960, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, vol. 21, Paris, PUF.
- Lits M., 2008, *Du récit au récit médiatique*, De Boeck Supérieur.
- Quenot S., 2009, *La langue corse*, Anima Corsa.
- Santini D.-M., 2005, « Typologie du récit mythique corse », in Collectif, *Encyclopédie Corsicae*, éd. Dumane, tome 2, p. 667-669.
- Sapir E., 1969, *Anthropologie 2. Culture*, Paris, éd. de Minuit.
- Wunenburger J. J., *L'imaginaire*, Paris, PUF.

LES AUTEUR.E.S

Sonia Battistelli

Università di Corsica – LISA
battistelli.sonia@gmail.com

Agata Nicoli

Università di Corsica – LISA
nicoli.agata@gmail.com

Don-Mathieu Santini

Università di Corsica – LISA
santini.univ@gmail.com

Récits et cartes sensibles : écritures croisées des espaces méditerranéens

AUTEURES

Élise OLMEDO, Florence TROIN

RÉSUMÉ

Notre présentation propose de donner à voir de nouveaux modes de représentations de l'urbain à travers des recherches sur les écritures littéraire et cartographique. Après avoir expérimenté chacune des formes non conventionnelles de cartographie (cartes textiles et mises en cartes de romans), nos recherches ont convergé vers des écritures plus générales de la dimension sensible, et ce sur un terrain commun, celui du bassin méditerranéen. En nous basant sur des récits de vie (dans le domaine documentaire à Marrakech, dans celui du fictionnel à Oran, Marseille et Beyrouth), nous présenterons ces nouvelles représentations du territoire, plus que réelles, qui nous semblent donner un éclairage sensible de l'espace. La question de la réception sera également posée, aussi bien du côté des femmes marakchies peu lettrées que de celui des étudiants en géographie amenés à marcher sur les pas d'un écrivain (marseillais), découvrant ainsi une nouvelle façon « de faire de la géographie » *in situ*.

MOTS CLÉS

Écrire le sensible, cartographie sensible, cartographie littéraire, représentations, Méditerranée

ABSTRACT

Our presentation aims to show new ways of representing the urban fact through research on literary and cartographic writings. After experimenting each unconventional forms of cartography (textile maps and maps from novels), our research has converged towards more general writings of the sensitive dimension, on a common ground: the Mediterranean area. Based on life stories (in the documentary field in Marrakech, in the realm of fiction in Oran, Marseille and Beirut), we will present these new representations of the territory, more than real, that seem to give us a sensitive light of space. The question of the reception will also be questioned, as much on the side of Marrakchi women, who are illiterate, as on that of geography students led to walk in the footsteps of a writer (in Marseille), discovering a new way "to make geography" *in situ*.

KEYWORDS

Write the sensible, Sensitive mapping, Literary cartography, Representations, Mediterranean area

INTRODUCTION

La distinction entre carte et cartographie n'a jamais eu autant de sens qu'aujourd'hui. La carte, comme objet matériel et circonscrit, fait moins l'objet d'attention(s) que l'acte cartographique en lui-même. Le processus cartographique prend aujourd'hui une importance considérable. C'est en réfléchissant à cette place prépondérante que nos expériences de recherche – convergentes autour des récits et du sensible – nous ont amenées à réfléchir à une écriture qui retrace la dimension spatiale des expériences sensibles.

L'usage de la cartographie est, dans une recherche comme dans l'autre, le processus qui permet une figuration des récits. Ces matériaux – documentaires (issus d'entretiens ou récits

de vie) ou fictionnels (œuvres littéraires) – sont un levier pour la mise en œuvre d'une méthode de cartographie sensible, dont la finalité peut tout aussi bien recouvrir des dimensions analytiques, politiques et/ou poétiques.

La part du « sensible », entendu comme expérience de l'espace (que celle-ci soit passée, présente, vécue ou imaginée), est pour beaucoup dans le croisement de nos recherches. Elle est en effet convoquée de part en part dans nos cartographies, lesquelles cartographies peuvent s'inscrire – modestement – dans la thématique qui, aujourd'hui, rapproche les pratiques géographiques des pratiques artistiques.

1. DE NOUVEAUX MODES DE REPRÉSENTATION

C'est par la réflexion sur la cartographie sensible et la cartographie littéraire que nous avons été amenées à reconsidérer la dimension sensible des espaces. Les collaborations avec des habitants, des artistes et des paysagistes nous ont menées vers la question de la création des savoirs (Pallasmaa, 2013). En partant du constat d'une sous-estimation de la portée de l'expérience sensible dans la construction des savoirs de l'espace, il s'agit d'ouvrir un questionnement sur de nouvelles représentations, intégrant une dimension créative et sensible. Cette dimension développée en anthropologie et en ethnologie a en effet été jusqu'à maintenant négligée en géographie.

Pour rattraper ce manque, nous proposons de questionner la part sensible et créative de la production scientifique à partir d'une approche mêlant trois dimensions. 1) Un intérêt pour la fabrique des savoirs géographiques : il s'agit de prendre en compte les conditions sensibles de production des nouvelles représentations. 2) Une approche sensible permettant de rapprocher récit documentaire et récit fictionnel : comment les récits nous parlent-ils du sensible ? Existe-t-il des mises en récits plus sensibles que d'autres ? 3) Considérer tout récit comme une création, c'est-à-dire une mise en forme du monde : le récit documentaire ou fictionnel nous livre non seulement des manières de voir le monde mais aussi des modes d'agir et de faire avec celui-ci.

2. L'EXPÉRIENCE DE LA CARTE TEXTILE DANS UN QUARTIER POPULAIRE DE MARRAKECH

Depuis le master (2010) jusqu'à la thèse (2015), Élise Olmedo a poursuivi une expérimentation sur le tissu comme matériau cartographique, au fur et à mesure d'une recherche sur la cartographie de l'espace vécu des Marocaines du quartier populaire de Sidi Yusuf (administrativement, Sidi Youssef Ben Ali) de Marrakech. Ces premières expérimentations portaient sur la représentation du vécu en géographie, une dimension prise en charge par les géographes à travers des méthodologies comme celles des cartes mentales ou des récits de vie depuis les années 70 dans les géographies anglo-américaine et française, mais dont le volet instrumental reste foncièrement inadapté aux approches qualitatives. En annexant de manière récurrente l'espace vécu sur l'espace topographique, en reconduisant des rapports sociaux inégaux entre enquêteurs et personnes enquêtées, ces méthodologies échouent à certains égards à accéder véritablement aux représentations des espaces tels qu'ils se vivent. Élise Olmedo a ainsi cherché à figurer qualitativement ce vécu, en restant au plus proche de sa formulation et de la manière dont les espaces se configurent au quotidien. Avec des matériaux textiles évocateurs (des tissus domestiques et des tissus liés à l'univers du travail par exemple), cette carte textile travaille une dimension non textuelle (tactile) propre à l'univers des femmes enquêtées analphabètes. Ce travail s'est ensuite poursuivi parallèlement au doctorat à

travers, en particulier, une présentation *in situ* (Marrakech), au printemps 2014, des résultats de la recherche réalisée en 2010, ce qui a donné lieu à une cartographie textile, cette fois-ci collaborative. La question de la réception de ces différents moments est évoquée en 4^e partie.

3. L'APPORT DE LA « MISE EN CARTES » DE ROMANS URBAINS : D'AUTRES VISIONS D'ORAN, DE MARSEILLE ET DE BEYROUTH

Le champ de la géo-littérature a aujourd'hui « le vent en poupe ». Les géographes notoirement intéressés le sont du fait de son inscription dans le domaine de la géocritique qui vise à montrer la contribution, en particulier, de la littérature aux savoirs de la géographie, et spécifiquement la compréhension de la spatialité (Rosemberg & Troin, 2017). Si, par le passé, les géographes ont eu recours aux récits de voyage, romans d'aventure (ceux de Jules Verne pour ne pas le nommer) et autres écrits réalistes et naturalistes (Zola, Balzac) pour y puiser du contenu géographique, la mise en cartes de romans, plus ou moins contemporains, peut, aujourd'hui, nous en apprendre davantage sur la perception de l'espace par la société dans laquelle l'œuvre s'inscrit. Ces points d'ancrage avec le réel peuvent être à juste titre cartographiés, la carte étant envisagée d'une part comme un appui à l'analyse et d'autre part comme un moyen de visualiser l'expérience spatiale d'un ou de plusieurs personnages de fiction (Rosemberg & Troin, 2017). On s'éloigne ici des cartes qui figurent « banalement » dans certains ouvrages connectés à l'espace (les cartes des arrondissements parisiens des *Mystères de Paris*), de même que l'on n'évoquera pas non plus les cartes « métaphoriques » comme *La Carte de Tendre...* Enfin, on élaborera nous-mêmes nos cartes, nous différenciant ainsi des cartes réalisées « à la va-vite » sur internet (cartes dites « personnelles » de Google Maps).

C'est l'objet de la recherche de Florence Troin. Dans le cas des trois romans étudiés, la production cartographique appartient à deux grandes familles :

1. Celle des cartes « analytiques » : ces cartes « de localisation » mettent en évidence le fait que les toponymes choisis et les parcours suivis ne sont pas aléatoires. Ainsi, la cartographie du récit permet de vérifier la présence du référent géographique mais aussi d'éviter de voir de la géographie où il n'y en aurait pas.
2. Celle des schémas interprétatifs qui permettent de répondre à des questions moins évidentes que celle de la localisation formelle et qui mettent au jour, parfois, des significations qu'une simple lecture du roman ne faisait pas forcément apparaître.

En suivant les parcours de Fabio Montale, héros de trois romans policiers¹, c'est une nouvelle perception de la ville de Marseille qui saute alors aux yeux, à partir des cartes élaborées en suivant les écrits de Jean-Claude Izzo. Dans les deux autres cas, cette mise en cartes nous permet de nous figurer un espace aujourd'hui disparu (la ville d'Oran au temps de *La Peste de Camus*) ou de nous replonger dans les affres d'un événement dont les perceptions peuvent nous paraître un peu lointaines (la guerre du Liban), mais qui prennent corps et forme avec la lecture et la transcription en cartes du roman *Poste restante, Beyrouth* de Hanan el-Cheikh, véritable écriture « compensatoire » de cette époque.

Dans ces trois cas particuliers, que l'on pourrait étendre à d'autres exemples, la littérature nous sert de « terrain » pour « faire de la géographie » autrement. Mais le passage de la littérature, écriture polysémique s'il en est, à la carte, relativement objective et analytique, ne se fait pas sans mal et quelques réflexions méthodologiques s'imposent (Troin, 2016).

1 Jean-Claude Izzo : *Total Khéops*, 1995 ; *Chourmo*, 1996 ; *Soléa*, 1998.

4. LA QUESTION COMMUNE DE LA RÉCEPTION

La première carte textile n'est pas seulement une restitution des savoirs géographiques issue d'une recherche de master. Elle est au cœur d'une recherche évolutive et de tâtonnements pour comprendre la vie des habitantes et surtout envisager de revenir leur montrer ce qui avait été produit à partir des entretiens et des moments partagés dans la vie quotidienne. Un retour sur le terrain faisait ainsi d'emblée partie des objectifs de la carte qui avait donc une triple dimension : heuristique (pour restituer une démarche et un savoir géographique), éthique (permettre aux personnes enquêtées de prendre connaissance des résultats de l'enquête), scientifique et relationnelle (rendre possible un projet de recherche enrichi par les retours des personnes enquêtées). En articulant la question de la réception des savoirs à celle de la participation, la cartographie relie directement ici la question de construction cartographique et sa réception, tant par le public géographe que les participants eux-mêmes, ou le grand public. De cette manière, les savoirs sont pensés comme partie prenante des mondes sensibles et non comme des images ou figures.

La question de la réception se pose également dans le domaine de la géo-littérature. Dans notre cas, une réponse a été trouvée en mobilisant la marche à travers une traversée orientée (c'est-à-dire avec un but bien défini) dans les rues du Panier (quartier historique de Marseille). Un groupe de doctorants d'une part, et une quarantaine d'étudiants de L3 géographie de l'Université de Tours d'autre part, ont ainsi pu faire très concrètement le lien entre littérature et géographie, en cheminant sur les pas d'Izso : tour à tour ont été évoquées les facettes attributs topographiques et les facettes historiques du quartier, mais aussi les conditions socio-économiques (*Euroméditerranée*) ou les prouesses architecturales (reconstruction Pouillon) qui caractérisent ce quartier de Marseille.

« Ça grimpeait dur, mais ça lui faisait un bien fou de se dérouiller les jambes. Les villes qu'il aimait, il fallait qu'il les parcoure en tous sens. Les vraies villes, celles qui ont une histoire à raconter, ne se livrent qu'ainsi. » (Izso J.-C., 1997, *Les Marins perdus*, Paris, Flammarion, p. 98).

5. DEUX MÉTHODES NARRATIVES CONVERGENTES

		Récits issus d'œuvres fictionnelles	Récits issus d'entretiens de terrain
DEUX MÉTHODES NARRATIVES...	La cartographie pour...	« médiatiser » = communiquer par l'intermédiaire du média « carte »	« médier » (Mekdjian & Olmedo, 2015) = produire par l'expressivité de certains gestes
	« Produits » obtenus	Cartes analytiques & schémas interprétatifs	Cartes textiles
... CONVERGENTES		2 outils qualitatifs pour étudier des situations socio-spatiales complexes	
		2 expérimentations qui concourent à l'élaboration de « cartographies sensibles »	

CONCLUSION

Cette communication présente donc des réflexions épistémologiques pour la géographie puisque, sur la base d'une critique de la géographie des représentations, nous nous intéresserons à l'apparition de nouvelles formes de savoirs dits « post-représentationnels », « non représentationnels » (Thrift, 2008) ou encore « plus-que-représentationnels » (Lorimer, 2010).

Notre projet se démarque en effet des analyses représentationnistes pour une « approche expressive » que nous plaçons du côté de la pratique de l'espace comme acte créatif. Le récit, loin d'être autonome par rapport à la vie, est un véritable levier d'action dans et sur l'espace. Ce ne sont plus d'objets dont il est question, mais de démarches d'écriture qui transcendent les mondes théoriques et pratiques.

RÉFÉRENCES

- Caquard S., Joliveau T., 2016, « Penser et activer les relations entre cartes et récits », *M@ppemonde*, n° 118 [en ligne : mappemonde.mgm.fr/118as1].
- Feiddel B., Olmedo É., Troin F., Depeau S., Poisson M., Audas N., Jaulin A., Duplan K., 2016, « Parcours augmentés, une expérience sensible entre arts et sciences sociales », *Carnets de géographes*, numéro thématique (9) « Géographies des émotions » [en ligne : cdg.revues.org/721].
- Ingold T., 2013, *Une brève histoire des lignes*, Paris, Zones sensibles éd.
- Lorimer J., 2010, « Moving image methodologies for more-than-human geographies », *Cultural Geographies*, 17(2), p. 237-258.
- Mekdjian S., Olmedo É., 2016, « Médier les récits de vie. Expérimentations de cartographies narratives et sensibles », *M@ppemonde*, n° 118 [en ligne : mappemonde.mgm.fr/118as2].
- Olmedo É., 2015, *Cartographie sensible. Tracer une géographie du vécu par la recherche-création*, thèse de doctorat en géographie, sous la direction de J.-M. Besse, Université Paris 1.
- Pallasmaa J., 2013, *La main qui pense : pour une architecture sensible*, Arles, Actes Sud.
- Rosemberg M., Troin F., 2017, « Cartographie du Marseille d'un héros de roman policier (*Total Khéops* de J.-C. Izzo) », *M@ppemonde*, n° 121 [en ligne : mappemonde.mgm.fr/121_as2].
- Troin F., 2016, « Une expérience de cartographie stimulante : révéler des dimensions cachées à l'intérieur des récits policiers. *L'Ombre du vent* de C.R. Zafón et *La trilogie Fabio Montale* de J.-C. Izzo », in M. Fournier (dir.), *Cartographier les récits*, Clermont-Ferrand, CERAMAC, n° 35, p. 13-36.

LES AUTEURES

Élise Olmedo
Université Aix-Marseille/MuCEM
Centre Norbert Elias
elise.olmedo@gmail.com

Florence Troin
CNRS – Citeres
troin@univ-tours.fr

Les représentations du Monde dans les fictions pour enfants : transmission d'une hiérarchisation des espaces et des sociétés ?

AUTEURE

Anne-Cécile OTT

RÉSUMÉ

L'analyse des représentations du Monde visibles dans des fictions et jeux pour enfants met en lumière une différenciation et hiérarchisation des espaces et des sociétés. Alors que certains sont présentés à travers une diversité de symboles, ou associés à des éléments culturels et modernes, d'autres sont assignés à la nature et la tradition. Des entretiens avec des concepteurs et éditeurs de ces objets permettent de comprendre certains choix fictionnels, largement influencés par des impératifs commerciaux. Enfin, une étude de terrain approfondie auprès de jeunes enfants montre que ces représentations imprègnent largement leurs propres imaginaires géographiques. Cela permet de s'interroger plus largement sur le contexte éducatif dans lequel ils sont plongés ainsi que sur les processus de transmission et de reproduction de représentations stéréotypées qui contribuent à pérenniser des rapports de domination.

MOTS CLÉS

Représentations du Monde, enfants, édition jeunesse, approches post-coloniales

ABSTRACT

Analysing children's books and toys, this paper highlights the fact that the representations of the World they show build some hierarchy between spaces and societies. Indeed, some are presented through a large diversity of symbols, or linked with cultural and modern elements, whereas others are reduced to nature and tradition. Interviews conducted with some publishers enable us to understand some editorial choices largely influenced by commercial imperatives. At last, building on in-depth field work with children, I will argue that these representations impact their own geographical imaginaries. Therefore, it questions the educational landscapes children are confronted to and the transmission and reproduction process of stereotypical representations that contribute to the durability of those power relations.

KEYWORDS

Representations of the World, Children, Children's book publishing, Postcolonial studies

INTRODUCTION

Les objets fictionnels destinés aux enfants jouent un rôle crucial dans leur socialisation et dans leur éducation, notamment sur la construction de leurs représentations et pratiques de l'espace (Meunier, 2016). Cette communication étudie les représentations du Monde véhiculées dans ces objets produits par l'édition jeunesse ainsi que leur diffusion et transmission. Il s'agira notamment de montrer que, loin d'être neutres, elles présentent une hiérarchisation des espaces et sociétés du Monde et traduisent une distribution dissymétrique du pouvoir.

L'analyse, ancrée dans le champ des géographies des enfants et influencée par les approches post-coloniales, s'appuie principalement sur des enquêtes analysant les représentations du

Monde d'enfants scolarisés en grande section de maternelle à Mulhouse¹ et dans des écoles primaires parisiennes². Les représentations enfantines du Monde ne pouvant être comprises sans une prise en compte d'un système de facteurs d'influence, je me suis particulièrement intéressée aux objets géographiques fictionnels que les jeunes enquêtés ont eu à leur disposition. Il s'agit donc aussi bien d'analyser le contenu de certains objets rencontrés sur le terrain que d'essayer d'appréhender leur réception et leur éventuelle influence sur les représentations produites par les enfants eux-mêmes.

1. QUELLES REPRÉSENTATIONS DU MONDE DANS LES LIVRES ET JEUX POUR ENFANTS ?

Figure 1. « Le Monde » selon Vilac, 2011



1.1. Nature/Culture, Tradition/Modernité : les découpages symboliques du Monde

Les planisphères illustrées sont un médium privilégié pour présenter le Monde aux enfants. L'un d'entre eux (fig. 1) occupait une place de choix dans une classe de grande section du terrain d'enquête de 2014. Une première analyse des symboles choisis pour illustrer les différents espaces représentés tend à montrer que certains d'entre eux sont plus associés à des images de bâtiments ou de moyens de transport, alors que d'autres sont couverts d'images d'animaux. Deux grandes oppositions structurant le système de pensée occidental semblent permettre de lire efficacement les choix effectués : les dichotomies nature/culture et tradition/modernité. Ces catégories, non universelles, ne sont pas sans poser problème (Descola, 2005), ces distinctions conceptuelles étant fortement situées et controversées. Il semble toutefois qu'elles restent opérantes pour analyser les représentations du Monde des

1 Dans le cadre d'un travail de master 1 réalisé en 2014-2015.

2 Mon travail de thèse débuté en 2016 consiste notamment en un travail de terrain mené dans quatre écoles parisiennes (situées dans les 13^e, 14^e et 20^e arrondissements) auprès de CP, puis actuellement avec des CE2 et CM2. Dans une perspective pluri-méthodologique, je fais aussi bien de l'observation et des entretiens que des activités plus expérimentales (dessin commenté, reconstitution d'un planisphère illustré, etc.), avec les enfants en classe entière, en petits groupes et en binômes.

planisphères illustrés français. L'exemple du puzzle en bois « Le Monde » créé par la marque Vilac en 2011 est particulièrement éclairant (fig. 1). Sur ce planisphère, les éléments associés à la culture sont surreprésentés en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, alors que les éléments liés à la nature le sont en Afrique, Amérique du Sud ou encore en Océanie (tabl. 1). En moyenne, les continents traditionnellement dits « du Nord » sont associés à des images représentant des éléments « culturels » à 66 %, alors que ceux dits du « Sud » présentent en moyenne 68 % d'éléments « naturels ».

Tableau 1. Répartition des illustrations du puzzle « Le Monde » (Vilac) selon la dichotomie nature/culture

	Éléments associés à la nature	Éléments associés à la culture
Afrique	67 %	33 %
Amérique du Nord	40 %	60 %
Amérique du Sud	67 %	33 %
Asie	33 %	67 %
Europe	30 %	70 %
Proche/Moyen-Orient	50 %	50 %
Océanie	71 %	29 %

1.2. De la catégorisation à l'assignation

Le constat est le même lorsque l'on s'intéresse aux représentations de certains espaces dans les albums pour enfants. Une enseignante de maternelle rencontrée a réalisé en 2014-2015 un projet pédagogique sur l'Afrique ; pour ce faire, elle s'est appuyée sur un corpus de 14 ouvrages, tous européens, publiés entre 1990 et 2007. Une analyse de ce corpus permet de montrer que l'Afrique est, une fois encore, réduite à des éléments naturels et traditionnels. Des animaux sont présents dans tous les livres et jouent un rôle actif dans 11 d'entre eux ; les personnages principaux évoluent exclusivement dans un milieu rural, dans la savane ou dans la jungle (dans 10 ouvrages), et jamais dans un contexte urbain (quasi absent, si ce n'est dans un documentaire). De même, les protagonistes vivent principalement dans une maison traditionnelle (à 8 reprises) ou n'ont pas de maison (à 5 reprises). Les animaux et les milieux naturels sont certes très représentés dans la littérature enfantine de manière générale, néanmoins une telle surreprésentation se retrouve principalement dans le cas africain, et plus largement pour les espaces du « Sud ».

À titre de comparaison, je me suis intéressée à un corpus sur le Japon, la même enseignante ayant fait ultérieurement un autre projet sur ce pays³. Il contient 9 livres, dont 8 européens, publiés entre 2002 et 2005. En appliquant la même grille d'analyse on observe que : les animaux ne sont présents que dans deux albums et qu'ils ne jouent jamais un rôle central ; que l'action se déroule autant dans un milieu naturel (forêts, montagnes) ou rural que dans un milieu urbain (on retrouve cependant des images d'un contexte urbain dans 6 ouvrages sur les 9) ; ou encore, que si 5 personnages principaux habitent dans une maison traditionnelle, 4 autres logent dans une habitation de type contemporain.

Il ne s'agit pas d'affirmer que tous les espaces du Monde présentent les mêmes taux d'urbanisation ou la même diversité faunistique, mais de mettre en lumière que dans un cas le

3 Il est d'ailleurs intéressant de constater que dans un cas le projet porte sur le Japon, un pays spécifique, alors que dans l'autre il porte sur l'Afrique, espace qui reste indifférencié.

choix de la diversité est fait, alors que dans l'autre la réduction à certains types d'éléments (en l'occurrence naturels et traditionnels) est de mise. Il semble en effet que « l'Afrique » soit assignée à la nature et la tradition et que les éléments les plus contemporains de ces espaces et sociétés soient largement exclus de certaines fictions enfantines.

1.3. La non-neutralité du « grand récit du Monde » raconté aux enfants

On observe donc un biais éditorial, et éducatif dans la mesure où ces objets et livres pour enfants sont utilisés comme outils pédagogiques dans certaines classes enquêtées. Si l'édition jeunesse présente un « grand récit du Monde », c'est-à-dire un discours modèle de compréhension – une grille de lecture de ce dernier qui tend à s'imposer comme étant universelle –, il ne faut pas oublier que, comme toute mise en scène ou discours, ce récit n'est pas neutre mais construit dans un contexte précis, par des acteurs situés.

J'avance ici que plus qu'un simple découpage, ces représentations véhiculent une hiérarchisation entre les espaces et sociétés du Monde et traduisent une distribution dissymétrique du pouvoir. En effet, « la mise en scène [de ce « grand récit »] est rarement égalitaire » (Grataloup, 2011 : 11) : la symbologie et les choix narratifs effectués pérennisent la distinction Nord-Sud et le modèle évolutionniste monolinéaire de la modernité, qui assigne certains espaces au passé et à la tradition (Grataloup, 2013).

2. RETOUR AUX SOURCES DE PRODUCTION

Afin de mieux comprendre ces représentations du Monde véhiculées dans l'édition jeunesse, il est nécessaire de revenir aux sources de la production des objets supports.

2.1. « Un biais très mathématique et très marketing »⁴

La littérature (Brugeilles *et al.*, 2002) comme les éditeurs et designers rencontrés insistent avant tout sur l'impératif de simplification qui préside à la création de fictions pour enfants et qui entraîne souvent une « standardisation à outrance » (*ibid.*). Il s'agit, dès lors, de choisir des images et symboles connus et de « produire des objets conformes aux attentes occidentales, précisément dans ce qu'elles ont de plus stéréotypées » (Staszak, 2008). Cette volonté de simplification est par ailleurs largement liée à des impératifs commerciaux et marketing car les albums ou puzzles pour enfants sont avant tout des produits (Brugeilles *et al.*, 2002), avant d'être des outils pédagogiques ou des vecteurs d'une information scientifique. C'est ce qu'ont affirmé les producteurs-concepteurs rencontrés : « On est une petite équipe, qui doit faire du profit. [...] Le puzzle c'est avant tout un objet de décoration. [...] Ça permet de vendre le produit, c'est très marketing » (chef designer chez Vilac, entretien réalisé en mai 2014). La création de fictions pour enfants est donc en grande partie conditionnée par les volontés et nécessités commerciales des concepteurs qui, pour vendre au plus grand nombre, s'appuient sur les représentations et symboles les plus (re)connus de leur public cible.

2.2. Le poids des « héritages européens »

La littérature jeunesse illustre donc bien le fait que « nous pensons le Monde avec les héritages européens » (Grataloup, 2011) et les concepteurs des objets ne se cachent pas forcément de transmettre une certaine idéologie. « Pour les prochaines cartes, on va être plus dans un côté interprété, esthétique, [avec] les super-héros qui peuvent exister aux États-Unis, les bisons, tout le domaine des cowboys et des indiens, le côté très africain avec les animaux, très

4 Citation issue d'un entretien mené avec un chef designer de la maison Vilac en mai 2014.

animal de la savane pour l'Afrique, enfin vraiment d'autres éléments. Presque un petit peu sur certains clichés, la vision très franco-française du Monde »⁴.

Cet extrait d'entretien avec un des concepteurs de la carte présentée en figure 1 montre bien que « la production de l'iconographie géographique [...] se déroule sur un fond de traditions et de mémoires partagées car les images, par leur fort contenu emblématique, sont plus particulièrement sujettes aux inerties » (Mendibil, 2008). Les représentations du Monde produites pour les enfants traduisent la persistance d'un imaginaire collectif occidental encore largement hérité de la période coloniale. Elles contribuent alors à faire perdurer des rapports de force et des hiérarchies entre les espaces et les sociétés, qui bénéficient à ceux qui les ont créés et qui les reproduisent.

3. L'INFLUENCE DE CES REPRÉSENTATIONS SUR CELLES PRODUITES PAR LES ENFANTS

Le discours produit par ce type de médium est-il transmis et approprié par les enfants ? Y a-t-il « transfert de spatialité » ? (Meunier, 2016). Pour aborder cette question, il faut s'intéresser à la réception de ces représentations ainsi qu'à celles produites par les enfants.

3.1. Une transmission par la culture scolaire

La diffusion d'une représentation stéréotypée du Monde n'est pas l'apanage du seul milieu de l'édition. La culture scolaire en géographie semble elle aussi largement participer à la transmission d'un tel « tableau du Monde » (Clerc, 2002), et ce notamment en raison d'une utilisation non critique de supports tels que ceux évoqués. Les enseignants enquêtés ont admis ne jamais avoir réfléchi à l'aspect problématique ou au caractère stéréotypé de certains objets. Par ailleurs, les stéréotypes présentent « un intérêt didactique certain » (*ibid.* : 54) : ils permettent de répondre à l'idéal de simplicité prôné par une majorité des professeurs et, du fait de leur caractère répétitif, de partir de symboles déjà connus des élèves. Néanmoins, plusieurs professeurs de l'enquête se sont avérés réceptifs et intéressés par les discours critiques que je pouvais émettre sur certains objets ou pratiques couramment utilisés. Une certaine inertie de la culture scolaire semble malgré tout à l'œuvre, et pourrait être expliquée par une dynamique mise en lumière par certains géographes : une « mise à distance de la culture scientifique » face à la montée en puissance de la logique médiatique dans la géographie scolaire (*ibid.*).

3.2. Quelle influence sur les représentations des enfants eux-mêmes ?

Par ailleurs l'influence des images véhiculées dans les livres pour enfants ou à la télévision s'est effectivement ressentie à plusieurs reprises au cours du travail de terrain. Plusieurs enfants ont notamment exprimé un « désamour » pour l'Afrique en raison de ce qu'ils en voyaient dans les médias (par exemple, « J'ai oublié de dire pour l'Afrique [...] on peut rien faire là-bas, on peut pas dormir, construire des maisons. Je regarde la télé pour voir comment c'est l'Afrique. [...] J'ai vu qu'il y avait pas de maisons et que les bébés avaient pas d'habits », Nour, 5 ans). Ce sont donc les émotions et les connaissances des enfants sur un espace qui sont influencées.

Pour en savoir plus, j'ai mis en place pour ma thèse une activité expérimentale qui propose aux enfants de reconstituer leur propre planisphère illustré. Cette activité en cours⁵ vise à

5 Elle sera également menée auprès d'enfants de CE2 et de CM2 en 2017-2018.

comparer les représentations du Monde produites pour et par les enfants, et ainsi mesurer la potentielle influence des premières sur les secondes. Chacun s'est vu attribué 36 étiquettes présentant l'image d'un animal, d'un paysage, d'un élément culturel traditionnel et d'un élément culturel moderne pour 9 zones géographiques différentes. Quand une image leur évoquait un espace, il la collait sur un planisphère vierge sur ledit espace, sinon ils la laissaient de côté. Les premières analyses (tabl. 2) montrent que : les enfants ont collé sur l'Afrique et l'Amérique du Sud plus d'étiquettes liées à la nature (à plus de 60 %), alors qu'ils ont collé davantage d'images associées à la culture en Europe et en Amérique du Nord (à plus de 70 %). On retrouve donc des proportions similaires à celles des représentations produites pour les enfants (tabl. 1). Une certaine transmission d'une vision stéréotypée du Monde semble être ici à l'œuvre.

Tableau 2. Répartition des images collées par les enfants sur leur planisphère

	Éléments associés à la nature	Éléments associés à la culture
Afrique	60 %	40 %
Amérique du Nord	30 %	70 %
Amérique du Sud	64 %	36 %
Asie	40 %	60 %
Europe	30 %	70 %
Proche/Moyen-Orient	51 %	49 %
Océanie	58 %	42 %

CONCLUSION

Notons toutefois que des initiatives plus critiques et présentant une autre vision du Monde semblent se multiplier dans l'édition jeunesse⁶ ou dans les milieux associatifs et éducatifs⁷, bien qu'elles n'aient pas été retrouvées sur le terrain. Si une certaine inertie de la culture scolaire en géographie (Clerc, 2002) pourrait expliquer que ces initiatives visant à contrebalancer les représentations dichotomiques du Monde soient peu reprises, on peut en espérer une diffusion grandissante qui passerait par un renforcement des liens entre la culture scientifique et la culture scolaire.

RÉFÉRENCES

- Brugelles C., Cromer I., Cromer S., 2002, « Les représentations du masculin et du féminin dans les albums illustrés ou comment la littérature enfantine contribue à élaborer le genre », *Population*, 57(2), p. 261-292.
- Clerc P., 2002, *La culture scolaire en géographie. Le Monde dans la classe*, Rennes, PUR.
- Descola P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- Grataloup C., 2011, *Représenter le Monde*, Paris, La Documentation française.
- Grataloup C., 2013, « La géographie scolaire sans boussole », *Le Débat*, n° 175, p. 69-78.
- Mendibil D., 2008, « Dispositif, format, posture : une méthode d'analyse de l'iconographie géographique », *Cybergeog*, n° 415 [en ligne : journals.openedition.org/cybergeog/16823 consulté le 15/01/18].
- Meunier C., 2016, *L'espace dans les livres pour enfants*, Rennes, PUR.

6 Pensons par exemple au documentaire *La planète en partage* chez Actes Sud Junior qui revient sur les conséquences des « siècles de domination occidentale » [www.actes-sud.fr/catalogue/jeunesse/la-planete-en-partage-ne].

7 Voir l'initiative « One globe kids » [oneglobekids.com].

Staszak J-F, 2008, « Qu'est-ce que l'exotisme ? », *Le Globe*, tome 148, p. 7-30.

L'AUTEURE

Anne-Cécile Ott
Université Paris 1 – Géographie-cités
anne-cecile.ott@parisgeo.cnrs.fr

Les récits imagés autour du *Grenoble Street Art Fest'* : le *street art*, outil d'exploration et de valorisation territoriales ?

AUTEURE

Léa SALLENAVE

RÉSUMÉ

En 2014, l'écologiste Éric Piolle remporte les municipales grenobloises. Il accepte de soutenir le *Grenoble Street Art Fest'* (GSAF), enrichissant la ville d'un nouvel étiquetage : elle est à la fois « branchée » et « populaire », attractive et accessible à tous. Depuis 2015, les murs se parent ainsi d'images fictionnelles inédites pour revaloriser une cité peinant à capter intra-muros les touristes, et pour placer l'art au cœur de la vie des gens. Chaque acteur impliqué dans le GSAF y lit un outil de valorisation territoriale et de cohésion sociale luttant contre les fragmentations spatiales. Or, si les réactions sont plutôt enthousiastes du côté de l'institution et des publics sondés, elles sont plus contrastées lors des discussions informelles avec certains graffeurs plus critiques. Ce festival permet d'interroger le rôle des images de rue, « *in* » et « *off* », dans la construction des représentations de Grenoble par ses habitants et l'institution politico-culturelle.

MOTS CLÉS

Street art, graffiti, représentations territoriales, cohésion socio-spatiale, politique culturelle

ABSTRACT

In 2014, Green Party member Éric Piolle won Grenoble local election. He agrees to support the Grenoble Street Art Fest' (GSAF), which enriched the city with a new label, somehow both «trendy» and «popular», attractive and accessible to all. Since 2015, walls have been adorned with unpublished fiction images aiming at rehabilitating a city which struggled to bring tourists to the inner city, and placing art at the heart of people's lives. Each participant to the GSAF agreed to promote territorial valorisation and social cohesion and to fight against spatial fragmentation through this art. There was definitively some enthusiastic feedback from statutory stakeholders and people who attended festival events. However, this should not dissimulate more contrasted views which could be gathered during informal discussions with graffiti artists who have an alternative perception of the GSAF. This festival allows to question the role of «in» and «off» street images in the construction of representations of Grenoble by its inhabitants and the political and cultural institutions.

KEYWORDS

Street Art, Graffiti, Territorial representations, Socio-spatial cohesion, Cultural policy

INTRODUCTION

Ce texte est issu de recherches, menées depuis plus d'un an en parallèle d'une thèse démarrée en septembre 2016. Elles sont consacrées aux producteurs d'images étiquetées « *street art* » (SA) et aux acteurs institutionnels valorisant cette modalité expressive au cours notamment du *Grenoble Street Art Fest'* (GSAF). En s'intéressant à ce festival comme outil de la politique culturelle et touristique de Grenoble, on étudie plus largement la réception des images de rue par les publics *in situ* et leur réalisation par des graffeurs, des « vandales »

ayant accepté ou non de participer à l'événement. On analyse par ailleurs les enjeux territoriaux liés à la présence d'œuvres dont la durée de vie dépasse le cadre temporel du festival.

Ces images relèvent de la production fictionnelle et impactent les territoires essentiellement par le biais de discours d'acteurs. Le choix d'images *street art* dans la ville et leur mise en valeur permet de produire du discours territorial, discours parfois performatif. Ce sont les récits générés par les acteurs, à partir de ces images, qui seront détaillés : ils permettent parfois de donner une nouvelle identité à certains espaces de la ville. À ces récits s'arriment des enjeux territoriaux multiples. De la ruelle à la métropole, en passant par les quartiers et les espaces interstitiels, les images *street art* semblent « évidentes » pour appréhender les espaces de proximité. En fait elles nous invitent surtout à interroger nos rapports d'usage, d'appropriation, d'identification ou de rejet des territoires.

Ce goût pour l'impact des images dans l'espace public est né d'un travail de master mené en 2008 sur le Centre national d'art contemporain (CNAC) *Le Magasin*. La recherche retraçait l'histoire de cette friche industrielle reconverte en centre d'art contemporain sur volonté politique nationale et locale.

Figure 1. Pochoir sur une poubelle de la ville (L. Sallenave)



1. « GRENOBLE, VILLE DE *STREET ART* » : DES IMAGES AU SERVICE DU RAYONNEMENT URBAIN

1.1. Un nouvel étiquetage culturel de la ville grâce aux images *street art*

Le *street art*, expression aussi honnie qu'utilisée, s'ancre dans les paysages notamment à la faveur de festivals, toujours plus nombreux et attractifs à échelle mondiale. Ce que certains qualifient d'« art du XXI^e siècle », comme la galeriste Magda Danysz, englobe des pratiques plastiques variées, de la murale gigantesque au pochoir ironique (fig. 1), en passant par l'affiche contestataire, les collages, voire le graffiti et le tag « vandales » (Baldini, 2016).

Chaque cité trouve son créneau en tentant d'exister dans un contexte hyper concurrentiel de frénésie événementielle. Le levier d'attractivité touristique varie et les territoires doivent trouver une identité marquante, si possible unique. Le maire de Grenoble, Éric Piolle, et son équipe font, entre autres, le choix du SA.

Certains artistes locaux ironisent sur ce nouveau *city branding*, moquant cette identité portée par la ville depuis la 1^{re} édition du GSAF en 2015 (fig.1 et 2). Si les grands noms mondiaux sont privilégiés et séduits par une offre de cimaises monumentales en centre-ville, la municipalité et l'organisation valorisent la scène locale. Mais certains de ses représentants lisent

dans cette mise en scène « *street artistique* » de la ville un moyen d'embellir Grenoble à moindre frais, tous les artistes invités à participer n'étant pas rémunérés, et de rivaliser avec d'autres métropoles françaises, voire européennes.

Figure 2. Visite guidée organisée par l'OT devant la fresque de Jaba toyée (dégradée intentionnellement) (L. Sallenave)



1.2. Des images au service d'un rayonnement multiscalair de la ville

Le GSAF permet la réalisation d'œuvres faisant rayonner Grenoble. L'idée serait d'attirer touristes et classes créatives (Gravari-Barbas & Delaplace, 2015) afin de redynamiser un centre-ville dévitalisé (Fourny), en plaçant Grenoble sur la carte des festivals internationaux « tendances ». Il s'agit de faire de Grenoble, voire de la Métropole, un pôle, un *hub* SA incontournable. La municipalité a ainsi d'année en année augmenté le budget du festival pour attirer des peintures internationales.

Certaines œuvres grenobloises illustrent à présent des livres et guides dédiés à cette expression artistique ; le logo du festival, une Marianne brandissant un rouleau de peinture, fut repris dans la presse nationale. D'autres réalisations ont pu mettre en lumière la ville. Ainsi en 2016, lors de la 2^e édition et durant un printemps social musclé, la presse locale et nationale a pointé une création jugée provocatrice. L'œuvre de Goin, représentant une Marianne à terre matraquée par des CRS incarnant l'article 49.3, a placé Grenoble au cœur de la machine réticulaire des tweets, rappelant sa réputation de foyer révolutionnaire (cf. journée des Tuiles, 1788) qu'elle entretient au gré d'événements, et de ville laboratoire de la gauche assumant les conflits liés aux rapports de force.

1.3. Des œuvres qui participent d'enjeux spatiaux : territorialisation, patrimonialisation et gentrification

Pour que Grenoble maintienne son nouveau rang de ville « *street artistique* », l'artisan principal du GSAF, J. Catz, suggère l'étendue spatiale à échelle métropolitaine, la municipalité préférant jouer la carte intercommunale. Ainsi, certaines villes jouxtant Grenoble s'associent volontiers à la dynamique du festival, qui contribuerait à renforcer les liens, la cohésion, donc le dynamisme de l'échelon intercommunal (fig. 3).

Pour atteindre une taille critique et donc une crédibilité internationale, le festival fait le choix de la multiplication d'œuvres. Bien que marqué par l'aspect éphémère, le SA tend à se patrimonialiser et les publics deviennent acteurs et témoins de ce processus. Les œuvres produites durant le festival sont pérennes : elles demeurent sur l'année « éclairées » par les guides de

l'office de tourisme (OT) de Grenoble-Alpes Métropole (fig. 2), à portée de vue depuis les tramways et prétextes pour éviter la destruction de tel ou tel bâtiment.

À en juger par les commentaires peints à la bombe sur certaines fresques vandalisées, comme « ceci est une no-bobo zone » sur l'œuvre de Jaba (fig. 2), les œuvres SA pourraient alimenter et renforcer la centralité de certains espaces, consolidant la gentrification d'un quartier comme Bouchayer-Viallet, siège du CNAC évoqué plus haut, ou du cours Berriat (fig. 6). Là, les œuvres réalisées dans l'enceinte de l'entreprise A. Raymond pourraient concourir à renforcer l'image de cluster de créativité caractérisant le quartier Bouchayer tout proche. Le quartier central et gentrifié Championnet forme l'épicentre du GSAF et les œuvres présentes renforcent sa représentation de territoire « bobo » et « branché » attirant les visiteurs dotés d'un certain capital économique et culturel.

Figure 3. Fresque de Seth en cours de réalisation à Fontaine, commune limitrophe de Grenoble (L. Sallenave)



2. UN OUTIL DE REDÉCOUVERTE, DE REDÉFINITION ET D'AMÉNAGEMENTS DES TERRITOIRES URBAINS

2.1. Un outil d'appréhension de la ville correspondant aux choix idéologiques de la municipalité

Pour la municipalité notamment, les œuvres produites durant le festival seraient des outils de valorisation territoriale correspondant à sa vision du fonctionnement urbain. Depuis les élections de 2014, elle fait le pari d'une approche renouvelée de la ville par ses propres habitants, incités à « co-construire » l'espace commun en étant des acteurs à part entière de la fabrique urbaine. Rien de tel que de profiter de réalisations artistiques actuelles pour explorer

les quartiers de sa ville et susciter de nouveaux récits urbains. Ces images s'inscrivent dans une territorialité imaginée prioritairement pour la déambulation oisive et polysensorielle. Si la ville perd en originalité avec le choix désormais assez courant, voire « hégémonique », de cet art urbain comme modalité d'appréhension des territoires, elle espère susciter un regain d'intérêt des habitants pour leur ville, animés d'un goût renouvelé pour la proximité.

La municipalité et son adjointe aux cultures étaient très enthousiastes à l'idée de soutenir cette forme d'art populaire car accessible à tous, à ciel ouvert, gratuit... Le projet du GSAF collait assez bien à son idéologie écologiste et démocratique. Les œuvres du festival se découvrent facilement à pied, à vélo, en transports doux, ce qui permet de valoriser le côté « zéro carbone » de l'activité, et sont immédiatement accessibles au coin d'une rue, au détour d'une ruelle, répondant assez bien au slogan de campagne : « Grenoble une ville pour tous »...

2.2. Une requalification identitaire des espaces par les publics grâce aux images

Ces images SA réalisées officiellement ou officieusement, tantôt qualifiées de consensuelles, tantôt de subversives, impriment leur narrativité et suscitent des discours, des récits de la part des regardeurs. Leurs auteurs nous invitent dans leur monde fictionnel en deux dimensions. Une fois peintes, graffées ou collées, les artistes sont comme dépossédés de leur production, livrée aux commentaires et qui façonnent parfois une identité nouvelle à son lieu d'implantation. Ainsi, certaines images accompagnent le passage, la transition, d'un simple espace à un territoire nouvellement approprié, identifié, apprécié ou critiqué.

Les scénarii projetés sur les cimaises propulsent les publics dans des ambiances territoriales neuves ; puis, les fresques, aussi monumentales soient-elles, se fondent dans un paysage, un quotidien, se laissant oublier. Néanmoins, certaines murales ont pu faciliter une nouvelle assignation identitaire à certaines rues, tout comme la présence massive d'images SA ont contribué à renforcer l'identité de certains quartiers (cf. quartier Championnet). Lors des visites, les commentaires des observateurs peuvent baptiser, renommer de manière informelle les lieux : c'est la « rue de la femme qui pleure », peinte par Snek, et non plus rue Doudart de Lagrée.

Les œuvres deviennent des points de repères à l'échelle de la ville : le renard de l'artiste Veks Van Hillik permet de repérer la bibliothèque municipale, sa tortue la médiathèque de Fontaine, commune frontalière de Grenoble. L'artiste génère des narrations nouvelles qui re-valorisent, confèrent une nouvelle lisibilité à des lieux culturels importants.

2.3. Un outil inter-territorial au service du discours sur la cohésion socio-spatiale

Du côté de l'organisation du festival, on retrouve dans les témoignages une finalité partagée par la ville : le souci de participer à l'inter-territorialité en décloisonnant les quartiers. Le GSAF est présenté comme un moyen de renforcer la cohésion socio-spatiale.

Les œuvres réparties dans deux espaces principaux, le centre-ville et le quartier de grands ensembles aux immenses murs pignons de La Villeneuve (fig. 4), entraîneraient des flux plus denses entre eux de l'avis des organisateurs : les touristes se rendraient plus facilement dans ce quartier périphérique au sud de la ville alors que les jeunes auraient envie de fréquenter le centre-ville pour ses fresques. Celles-ci atténueraient les identités parfois dévalorisantes assignées aux quartiers de la ville : les cheminements qu'elles susciteraient transcenderaient les fragmentations socio-spatiales. Ainsi, les propositions fictionnelles concentrées sur l'ancien collecteur de déchets de La Villeneuve, les œuvres réparties dans la galerie de l'Arlequin,

entraîneraient des déplacements plus réguliers qu'à l'accoutumée vers ce quartier populaire, favorisant un renforcement de son intégration.

Figure 4. Plan distribué gratuitement chaque année par l'organisation du GSAF.
Ici édition 2016 (L. Sallenave)



Le dévoilement de fresques, les visites guidées... seraient également l'occasion de susciter un brassage social, celui tant espéré en général par les collectivités territoriales. Ces images peintes en format XXL contribueraient également à une éducation populaire vantée par les initiateurs du festival.

3. UNE APPROPRIATION TERRITORIALE : LES IMAGES ET RÉCITS GÉNÉRÉS EN DEHORS DU FESTIVAL

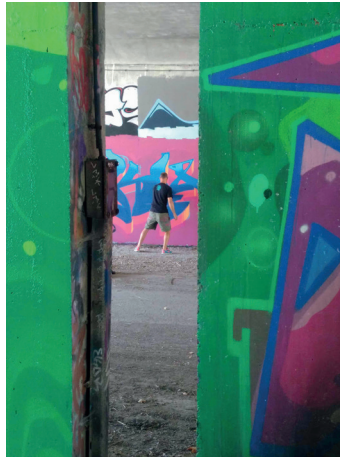
3.1. Des espaces interstitiels valorisés par les graffeurs et les tagueurs

Certains espaces sont les réceptacles privilégiés de graffs, de tags, ces expressions artistiques et langagières souvent dénigrées. Or, ces espaces tagués et graffés fabriquent aussi la ville : ils sont des terrains de jeu, de libre expression (fig. 5). Quelle que soit la ville, on retrouve ces modalités expressives. Sur un trajet en TER, immanquablement, le paysage visuel formé de graffs peut se lire : aux abords des gares, sur les pare-bruits, les tôles industrielles, les murets de jardins longeant les voies ferrées... Ces anti haut lieux attirent ce type de langage plastique. Ces signatures parfois imagées renforcent l'aspect peu attractif de ces espaces banals ou, au contraire, en soulignent la présence, signalent ces supports d'expression insoupçonnés, témoignent d'une certaine jouissance de lieux qu'ils subliment parfois.

Ces espaces, ceux que l'on oublie car ne correspondant pas à la vision aseptisée, réglée, bien ordonnée de la ville, sont recherchés par les graffeurs. On retrouve sur le mobilier urbain à l'abandon ou dégradé, les rideaux métalliques de commerçants, les friches industrielles... un type d'images, à l'esthétique parfois ardue, parfois sale mais interrogeant notre rapport à

l'espace. Ces graffeurs, taggueurs s'inventent un ou plusieurs blases, ces noms de scène, qui saturent ces zones. Ils endossent un rôle, souvent risqué, pour nous livrer des combats colorés, faisant varier nos lectures spatiales, à condition d'être attentifs. En marquant les territoires officieusement de leurs fictions, ils facilitent un regard neuf sur les espaces que les usagers du quotidien ne percevaient plus.

Figure 5. Graffeur invité au GSAF : ici en pleine création *off* (L. Sallenave)



3.2. Être touriste dans sa propre ville : les images au service de l'arpenteur local

En interrogeant les *street* artistes, graffeurs et autres créateurs, lors d'entretiens informels et semi-directifs, on comprend que leurs réalisations s'inscrivent dans un contexte spatial qu'ils décryptent plutôt aisément, rapidement, grâce à une confrontation régulière à l'univers architectural urbain. Ce sont des lecteurs et arpenteurs de territoires variés. Ils sont familiers des lignes, courbes, brisures, continuités, aspérités, teintes et couleurs des lieux, tant *underground* que *grand public*, qu'ils réinterprètent à leur manière. Ils osent transgresser les frontières spatiales et temporelles. Ce sont des explorateurs de longue date de tous les espaces urbains.

Ainsi, en dehors des œuvres du festival, ces artistes nous invitent à être en alerte, à lire la ville différemment, à adopter une posture dans laquelle nous aiguïsons nos sens : on devient touriste dans sa propre ville. Ces réalisations fictionnelles deviennent un prétexte pour se confronter à l'altérité territoriale.

3.3. Critique d'une imagerie consensuelle, peu réflexive

Certains rejettent les images *street art* du festival qui ne relèvent pas de la consultation populaire et qui répondent à des commandes au goût jugé dominant. Ces images seraient produites par un système *marketing*, relevant du marché, indépendamment de l'esprit des lieux, de leur contexte d'implantation. Ainsi, les scénarii proposés s'imposeraient de façon « agressive », « hégémonique » d'après certains témoins.

D'autres craignent une homogénéisation des discours sur les villes avec des esthétiques similaires, le même lieu longtemps désaffecté puis réinvesti en espace éphémère *street art*,

accélérateur de gentrification. Ainsi, certaines œuvres SA sont toyées (fig. 2), témoignant d'un rejet d'images jugées intrusives.

Figure 6. Fresque officielle à gauche sur le mur ; commande à droite sur la maison, par Juin : rencontre du *off* et du *in* cours Berriat (L. Sallenave)



RÉFÉRENCES

- Baldini A., 2016, « Quand les murs de béton muets se transforment en un carnaval de couleur. Le *street art* comme stratégie de résistance sociale contre le modèle commercial de la visibilité », *Cahiers de narratologie, analyse et théorie narratives*, n° 30 [en ligne : narratologie.revues.org/7484 consulté le 19/04/17].
- Berdoulay V., Da Costa Gomes P., 2010, « Image et espace public. La composition d'une scène », *Géographie et cultures*, n° 73 [en ligne : gc.revues.org/1812 consulté le 16/11/16].
- Clerval A., 2011, « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? L'exemple de Paris intra-muros », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, p. 55-71.
- Escorne M., 2015, *L'art à même la ville*, Bordeaux, Artes.
- Fourny M.-C., 2015, « Grenoble métropole en (et par les) montagnes », in D. Bloch et R. Lajarge (dir.), 2015. *Grenoble, le pari de la métropole*, Grenoble, PUG, p. 178-189.
- Gravari-Barbas M. (dir.), 2013, *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Baume-les-Dames, Le Moniteur.
- Gravari-Barbas M., Delaplace M., 2015, « Le tourisme urbain "hors des sentiers battus". Couloirs, interstices et nouveaux territoires touristiques urbains », *Teoros*, 34(1-2) [en ligne : teoros.revues.org/2790 consulté le 08/08/17].
- Grésillon B., 2014, *Géographie de l'art, Ville et création artistique*, Paris, Économica Anthropos.
- Kullmann C., 2015, « De l'exposition de la Tour Paris 13 au concept de musée à ciel ouvert », *Teoros*, n° 34 [en ligne : teoros.revues.org/2776 consulté le 13/02/17].
- Molina G., 2012, « Lorsque l'imaginaire géographique littéraire déborde les frontières du livre... et s'inscrit dans l'espace », in L. Dupuy et J.-Y. Puyo (dir.), *Géographie, langue et textes littéraires : regards croisés sur l'imaginaire géographique*, Pau, Presses universitaires de l'UPPA, p. 245-258.
- Riffaud T., Recours R., 2016, « Le *street art* comme micro-politique de l'espace public : entre "artivisme" et coopératisme », *Cahiers de narratologie, analyse et théorie narratives*, n° 30 [en ligne : narratologie.revues.org/7484 consulté le 19/04/17].

Vivant E., 2007, « Les événements *off* : de la résistance à la mise en scène de la ville créative », *Géocarrefour*, 82(3), p. 131-140.

L'AUTEURE

Léa Sallenave

Université de Genève

IUFE, Département de géographie et environnement

lea.sallenave@unige.ch

« C'est nous le Grand Paris » : quand les imaginaires du rap retravaillent les dynamiques métropolitaines de la région parisienne

AUTEUR

Séverin GUILLARD

RÉSUMÉ

Au travers de leurs morceaux et de leurs clips, les rappers français véhiculent souvent un imaginaire géographique fort : de nombreux morceaux sont ainsi dédiés à des quartiers, villes ou départements, que certains artistes affirment même « représenter ». Or, ces discours ne sont pas sans impact sur les territoires concernés. À partir d'enquêtes menées dans la région parisienne dans les années 2010, je montrerai comment le rap influence une des dynamiques propres à cette agglomération : celle du Grand Paris. À travers l'analyse d'une œuvre, le clip « Grand Paris » du rappeur Médine, je montrerai d'abord comment les rappers retravaillent les dynamiques de la région parisienne, proposant un retournement de la hiérarchie entre les espaces de la métropole. Par la suite, je verrai comment ces imaginaires sont réemployés dans des projets culturels et urbains, le rap étant alors utilisé comme un moyen de se placer dans les débats politiques liés au Grand Paris. L'exemple de la musique permettra à cette contribution de mettre en évidence le rôle que les productions fictionnelles peuvent jouer dans la fabrique des territoires urbains.

MOTS-CLÉS

Musique, rap, imaginaires, Grand Paris, banlieue, métropole

ABSTRACT

French rap songs and music videos often convey strong geographical imaginaries: many are dedicated to specific neighbourhoods, cities and urban regions, and some artists even assert to “represent” them. These performances have had an impact on the places portrayed by rappers. Using investigations carried out in the Parisian region in the 2010s, this presentation will show how rap music influences a specific movement going on in this urban area: namely “Greater Paris”. Thanks to an analysis of a specific work, the “Grand Paris” music video by rapper Médine, I will show how rappers do challenge the urban dynamics of the Parisian region, reversing the dominant hierarchy between the different areas of the metropolis. Then, I will observe how these imaginaries are reused in urban and cultural projects, showing how rap music has been used as a tool to contribute to debates linked to the Greater Paris movement. Therefore, through the example of music, this paper will highlight the role fictional works can play in the construction of urban territories.

KEYWORDS

Rap music, Imaginaries, Paris, French « banlieues », Metropolis

INTRODUCTION

Si les géographes s'intéressent depuis quelques temps à la fiction (Desbois *et al.*, 2016), peu d'entre eux incluent la musique dans les formes artistiques à même de produire un discours fictionnel sur l'espace. Pourtant, à l'instar de la littérature ou du cinéma, celle-ci participe à la production d'imaginaires géographiques : les paroles de morceaux et les clips vidéo sont

remplis de références à des lieux, et les « sons » produits par certains artistes sont souvent décrits comme un reflet de l'ambiance de certains espaces (Connell & Gibson, 2002).

Cette dimension spatiale est particulièrement importante dans le cas du rap. Né dans les années 70 aux États-Unis, ce genre musical s'est implanté ensuite en France où il a connu un succès durable. Comme le rap américain, le rap français est marqué par un discours géographique fort : de nombreux artistes produisent des morceaux dédiés à un quartier, une ville ou un département, et certains affirment même les « représenter ». Or, ces discours ne sont pas sans impact sur les espaces concernés : dans cette présentation, je montrerai que, de même qu'il a été « crucial pour la redéfinition de l'environnement urbain américain » (Forman, 2002 : 42), le rap joue un rôle dans la production et l'appréhension de certaines villes françaises.

J'explorerai cette question à partir du cas de la région parisienne. Pôle principal du rap français, cette agglomération est le lieu d'origine de nombreux artistes à succès, qui en ont représenté les différentes zones. Or, les productions de certains rappeurs se lient aujourd'hui à une dynamique en cours dans cette agglomération : celle du Grand Paris. Si l'idée d'un Grand Paris n'est pas nouvelle, elle réapparaît à la fin des années 2000, avec de grands chantiers comme la Métropole du Grand Paris ou le Grand Paris Express. Ces projets sont la partie émergée d'un mouvement plus profond, qui conduit à un changement de l'image de certaines zones urbaines et à une recomposition des rapports de force entre acteurs locaux (Subra, 2012). Or, en raison des imaginaires qu'il véhicule, le rap est parfois utilisé comme un moyen d'agir sur ces dynamiques.

À travers l'exemple de la musique, cette contribution montrera l'influence des productions fictionnelles sur la transformation des imaginaires et des pratiques liées à un territoire. Pour cela, elle mobilisera des méthodes variées qui iront de l'analyse de productions artistiques à celles de politiques culturelles et urbaines. Elle s'appuiera en grande partie sur des enquêtes effectuées dans la région parisienne pour un travail de doctorat (Guillard, 2016).

Cette présentation s'articulera en plusieurs temps. Tout d'abord, je montrerai comment les œuvres de rap retravaillent les dynamiques métropolitaines en cours dans la région parisienne. En partant de l'analyse d'un clip, je verrai plus particulièrement comment les rappeurs proposent un retournement des hiérarchies entre Paris et ses banlieues. Par la suite, je montrerai comment ces imaginaires sont réemployés dans des projets culturels et urbains, permettant à certains acteurs de se placer dans les débats liés au Grand Paris. Je me concentrerai pour cela sur deux initiatives majeures de valorisation du rap : le festival Paris Hip Hop et le centre culturel La Place.

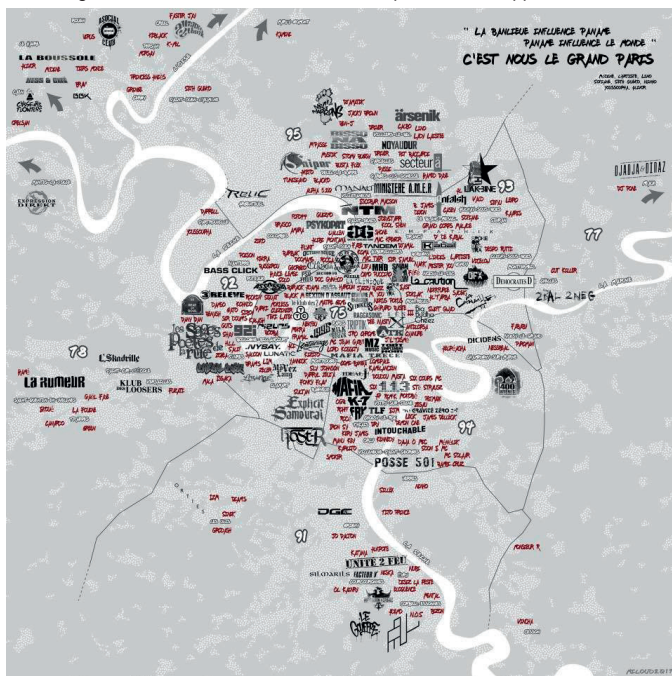
1. METTRE LA PÉRIPHÉRIE AU CENTRE : LA REPRÉSENTATION DE LA RÉGION PARISIENNE DANS UNE PRODUCTION FICTIONNELLE DE RAP

Dans l'histoire du rap francilien, de nombreuses œuvres évoquent une appartenance à Paris ou à ses banlieues. Si la plupart se limitent à décrire un quartier, une ville ou département, quelques-unes cherchent également à exprimer un discours global sur l'agglomération. C'est le cas du clip « Grand Paris », publié en 2017 à l'initiative du rappeur Médine. Ayant connu un large relai dans les milieux du rap, mais aussi chez certains urbanistes¹, ce clip se présente comme une œuvre symbole de la représentation la région parisienne dans le rap.

¹ Voir par exemple l'analyse du morceau publiée sur le blog *Pop-Up Urbain*, cabinet de conseil en prospective urbaine : Baldassi M., « Le Grand Paris a son rap, la métropole a son hymne », 08/03/17 [en ligne : www.pop-up-urbain.com/le-grand-paris-a-son-rap-la-metropole-a-son-hymne consulté le 30/01/18].

D'une durée de 8 minutes, cette vidéo est effectuée dans une démarche rassembleuse. Pour ce morceau, Médine a invité sept rappers à venir interpréter un couplet. Chacun est issu d'une génération différente, ce qui permet d'inscrire l'œuvre dans une histoire des représentations propres au rap. Cette dimension est renforcée par la promotion effectuée par Médine : peu de temps après la sortie du clip, il publie sur sa page Facebook une carte sur laquelle sont placés les noms de groupes et artistes ayant marqué l'histoire du rap francilien (fig. 1).

Figure 1. La carte du « Grand Paris du rap », selon le rappeur Médine



Auteure : Mélodie Martin, 2017

Mais le clip « Grand Paris » se veut également rassembleur en termes de discours sur la ville. En effet, les rappers invités sont issus de différentes zones de la métropole, offrant différents points de vue sur cet espace. Ce clip délivre ainsi une « expérience médiatisée de l'espace géographique » (Desbois *et al.*, 2016 : 238) qui reflète et retravaille les discours du rap, et ceux du Grand Paris, à une diversité de niveaux.

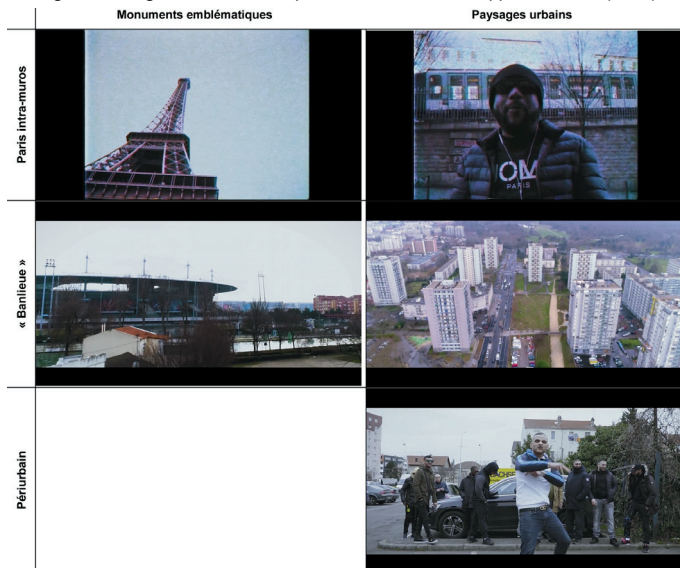
Cette vidéo est d'abord à mettre en lien avec les imaginaires développés jusqu'ici dans le rap. En effet, l'idée d'un morceau donnant à entendre une diversité de points de vue sur la région parisienne possède un précédent : « Paname All Starz » publié en 2003 par le groupe Sniper dans son album *Gravé dans la Roche*. D'une durée semblable à « Grand Paris », ce morceau voyait se succéder une quinzaine de rappeur.se.s². Il présentait la particularité d'être

2 Contrairement au morceau « Grand Paris », le casting de « Paname All Starz » n'est pas uniquement masculin (il inclut la rappeuse Diam's).

structuré en différentes parties, en introduction desquelles une voix *off* demandait aux artistes de se présenter et d'annoncer la zone qu'ils s'approprièrent à « représenter ». Une section après l'autre, le morceau abordait ainsi l'ensemble des départements de la petite et de la grande couronne de Paris, ainsi qu'un arrondissement parisien (le 18^e).

Le morceau « Grand Paris » reprend un principe similaire, tout en le modifiant en de nombreux points. S'il réunit également différents imaginaires géographiques liés au Grand Paris, ceux-ci n'apparaissent pas tant dans le discours localisé des rappers que dans la variété des images que le clip donne à voir. Filmée à plusieurs endroits de la métropole, cette vidéo se déroule dans plusieurs types de zones urbaines (Paris intra-muros, la « banlieue », le périurbain...) (fig. 2). La volonté de combiner une diversité de points de vue se retrouve jusque dans les techniques cinématographiques employées dans le clip, où le réalisateur fait varier types de plans (de la plongée à la contre-plongée, du gros plan au plan américain), formats d'image (16/9, 4/3) et même qualités de vidéo (numérique ou analogique). Alors que le rap a longtemps été réduit à l'imaginaire de la banlieue (Hammou, 2012), ce clip montre comment le genre musical s'ancre dans une diversité d'espaces dans l'agglomération, depuis le centre jusqu'aux périphéries.

Figure 2. Images extraites du clip « Grand Paris », du rappeur Médine (2017)



Source : www.youtube.com/watch?v=6sfVkJZYlyk consulté le 13/09/17

De même, alors que le morceau « Paname All Starz » était composé de plusieurs sections indépendantes, conduisant à une représentation distincte des différentes parties de l'Île-de-France, une telle séparation géographique ne se retrouve pas dans le morceau « Grand Paris ». Au contraire, le refrain présent entre chaque couplet renvoie à une démarche collective : les rappers ne représentent pas individuellement leur département ou leur arrondissement, ils clament chacun à leur tour « c'est *nous* le Grand Paris ». Si cette différence signale

une évolution du traitement de la ville dans le rap, elle fait aussi écho aux nouvelles représentations de la région parisienne qui ont émergé entre temps.

C'est donc aussi par rapport aux discours officiels sur le « Grand Paris » que le morceau doit être compris. En effet, tout en tenant un discours global sur la métropole, les rappeurs procèdent à une hiérarchisation entre ses espaces. Le morceau est notamment ponctué par le slogan : « la banlieue influence Paname, Paname influence le monde ». Cette revendication peut être interprétée comme un retournement des discours officiels : alors que l'expression « Grand Paris » suggère une extension de la ville de Paris en banlieue, les rappeurs invitent à remettre la périphérie au centre. Ils prennent pour preuve la circulation des imaginaires du rap, où Paris intra-muros ne ferait que récupérer et exporter une créativité qui se développe d'abord en banlieue. Dans certains couplets, cette rhétorique ouvre la voix à une reconnaissance de personnalités et de faits emblématiques des banlieues populaires au cœur même de Paris : c'est ainsi que Médine renomme le boulevard de la Villette d'après « Bouna & Zyed »³, faisant d'eux les égaux des « Grand[s] Homme[s] » qui donnent leur nom aux artères de la capitale.

Reprenant les discours qui guident l'évolution de la métropole, les rappeurs en retournent donc le sens, inversant la hiérarchie habituellement formulée entre ses espaces. En ce sens, ce clip sert un des objectifs de la fiction : celui de « rendre compte de la réalité géographique en en révélant certains aspects que le discours académique [ou ici politique] conventionnel néglige ou ignore » (Desbois *et al.*, 2016 : 237). Cependant, en s'imposant comme des « cartographes alternatifs » (Forman, 2002 : 202) de l'espace urbain, les rappeurs n'agissent pas que dans le cadre de la fiction : ils créent un imaginaire qui se met à influencer l'évolution de la métropole.

2. DES REPRÉSENTATIONS AUX PRATIQUES : LES IMAGINAIRES DU RAP, ARGUMENT STRATÉGIQUE DANS LA PRODUCTION DU GRAND PARIS ?

S'ils sont formulés au départ dans le cadre fictionnel des œuvres, les imaginaires des rappeurs sur le Grand Paris, peuvent aussi avoir des conséquences sur les politiques mises en place dans la métropole. Certes, cette influence des œuvres artistiques n'est pas le seul apanage du rap. À une époque où les villes cherchent à valoriser leur dimension « festive » et « événementielle » (Chadoir, 2007), l'art et la culture sont de plus en plus intégrés à la fabrique de l'espace urbain, et l'on assiste régulièrement à des hybridations entre projets artistiques et urbains (Gravari-Barbas & Veschambre, 2005 ; Molina, 2016).

Cependant, le rap français présente la particularité d'avoir été saisi très tôt par les politiques publiques. Dès les années 90, il est valorisé dans le cadre d'un ensemble plus large, le « hip-hop », qui comprend aussi la danse ou le graffiti⁴. En raison de leur association à la figure du « jeune de banlieue », ces pratiques ont longtemps été saisies par la Politique de la ville, dans un but de traitement des problèmes sociaux associés à certains quartiers (Lafargue de Grangeneuve, 2008). Néanmoins, avec la reconfiguration des rapports entre Paris et ses

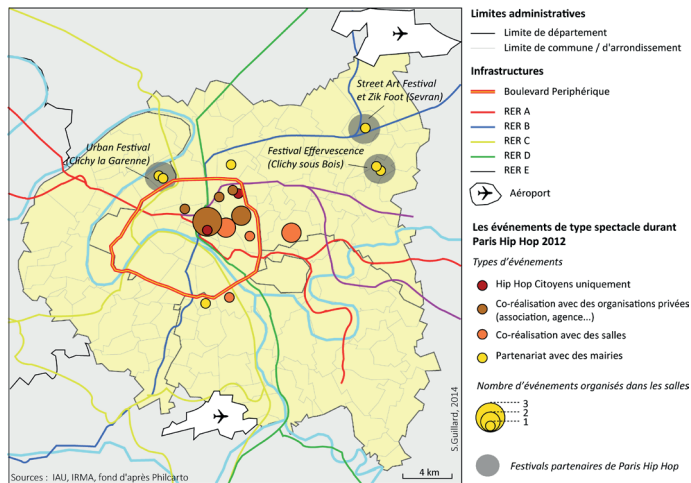
3 Zyed Benna et Bouna Traoré sont deux adolescents morts en 2005 dans un transformateur électrique à Clichy-sous-Bois, alors qu'ils cherchaient à échapper à un contrôle de police. Cet événement est le point de départ d'importantes émeutes qui se sont ensuite répandues à de nombreuses villes françaises.

4 Si les initiatives étudiées ici valorisent le hip-hop dans son ensemble, l'analyse qui en a été menée se concentre néanmoins sur leur dimension musicale.

banlieues, ces modes de valorisation évoluent, et l'imaginaire associé au rap devient un moyen pour certains acteurs culturels ou publics de s'insérer dans les débats du Grand Paris.

Dans la première moitié des années 2010, deux grands projets de valorisation du rap illustrent ces questions. Le premier est le festival Paris Hip Hop. Créé en 2002 à l'initiative de l'association Hip Hop Citoyens, cette manifestation est aujourd'hui le plus grand festival hip-hop d'Île-de-France. Durant l'édition étudiée, celle de 2012, elle regroupe une quarantaine d'événements qui se déroulent dans divers lieux (fig. 3).

Figure 3. Répartition et typologie des spectacles organisés durant Paris Hip-Hop 2012



Dans leur communication, les organisateurs du festival mobilisent explicitement la question du Grand Paris. Sur son site, Hip Hop Citoyens justifie l'intérêt du festival en expliquant que, « au regard de grands projets socio-économiques liés à l'émergence du concept de "Paris Métropole" ou du "Grand Paris", [...] il est important d'y faire coïncider un grand projet culturel porteur de sens pour les jeunes générations »⁵. Dans le discours des organisateurs, ce lien est expliqué par le fait que, avant même la mise en place de grands projets, le « Grand Paris existait déjà dans le rap » (Bruno Laforestrie, conférence de presse de Paris Hip Hop, Maison des Métallos, 07/06/12).

Tout en montrant le rôle du rap dans les dynamiques métropolitaines, cette rhétorique permet à Hip Hop Citoyens de s'insérer dans les jeux politiques locaux. Ainsi, dans les supports de communication, les organisateurs du festival privilégient l'appellation de « Paris métropole » à celle de « Grand Paris » : ce choix fait écho à un projet défendu alors par la région Île-de-France et la mairie de Paris, tenus par la gauche, en opposition à celui promu par le gouvernement national, orienté à droite (Subra, 2012). Il est à mettre en lien avec les alliances que les organisateurs du festival nouent à l'époque avec différents acteurs institutionnels. Ayant établi

5 Source : hiphopcitoyens.com/histoire consulté le 06/07/16.

des liens forts avec la mairie socialiste⁶, le festival cherche à les renforcer par des nouvelles relations avec la région. En reprenant la rhétorique de Paris métropole, Hip Hop Citoyens montre donc comment la promotion du hip-hop pourrait avoir du sens pour cette dernière, à un moment où elle cherche une alternative à un projet de « Grand Paris » qui risquerait de réduire ses prérogatives.

Cependant, à l'inverse du clip « Grand Paris », l'action du festival ne se traduit pas par un changement dans la hiérarchie entre différentes zones de l'Île-de-France. En effet, les organisateurs du festival doivent faire avec une répartition des salles de spectacle qui se fait au profit de la ville-centre. Dès lors, les spectacles à forte portée symbolique se situent intra-muros, tandis que la banlieue accueille généralement les événements de plus faible ampleur (fig. 3). Paris Hip Hop se fait en ce sens l'écho d'une dissociation entre les représentations et les pratiques qui parcourt l'économie du rap en région parisienne (Guillard, 2016).

Si l'imaginaire du rap permet à des acteurs culturels de s'insérer dans les débats sur le Grand Paris, il peut aussi contribuer aux stratégies des acteurs publics. Cette dimension se retrouve dans un autre projet : le centre culturel La Place. Inauguré en 2016, cet équipement de 1 400 m², dédié au hip-hop, a été construit au sein d'un chantier emblématique de Paris : celui du réaménagement des Halles. Financé majoritairement par la mairie de Paris, ce centre a aussi bénéficié d'une aide de la Seine-St-Denis. En effet, tout étant lié au projet des Halles, ce lieu répond à des enjeux politiques liés au Grand Paris : au moment où se modifient les équilibres entre les territoires administratifs de l'Île-de-France, l'émergence d'un centre dédié au hip-hop permet à ces acteurs de valoriser leur place dans la métropole à venir.

Du côté de la Seine-St-Denis, le lieu est présenté comme une reconnaissance de ses administrés, dont les initiatives peinent parfois à se diffuser. Dans le dossier de presse de La Place (p. 5), Stéphane Troussel, directeur du conseil général, écrit qu'« offrir un lieu dédié au cœur de ces Halles rénovées [...] constitue résolument le meilleur moyen de mobiliser les énergies et les talents, pour les faire rayonner bien au-delà de nos territoires »⁷. Du côté de la mairie de Paris, La Place permet de montrer la capacité de la ville à intégrer les formes culturelles venues de banlieue. Dans le même document (p. 3), Anne Hidalgo explique qu'« avec l'ouverture de La Place la culture hip-hop pourra bientôt s'épanouir pleinement dans notre ville. Tous les talents présents et à venir seront invités à habiter et faire vivre cet équipement pour faire bouger Paris ».

La promotion de La Place se fonde donc sur une rhétorique proche de celle mobilisée dans le clip de « Grand Paris ». Elle suggère une relation forte entre Paris intra-muros et ses banlieues, tout en établissant une fonction propre à chacune d'elle. La reprise de l'imaginaire du rap participe ainsi à construire la place de ces territoires. Pour la Seine-St-Denis, elle permet de se donner l'image d'un berceau de créativité, qui vient effacer celle de symbole des problèmes associés à la « banlieue ». Pour la ville de Paris, elle permet de réaffirmer son rôle central dans les échanges métropolitains, à une époque où celui-ci pourrait être contesté par l'émergence de nouvelles polarités.

6 Ces liens sont concomitants d'un rapprochement avec le monde politique auquel le président de Hip Hop Citoyens, Bruno Laforestrie, procède à l'époque, en s'impliquant notamment dans la campagne de François Hollande en 2012.

7 Source : www.paris.fr/viewmultimediacdocument?multimediacdocument-id=150283 consulté le 29/06/16.

Pour conclure, cette présentation a permis de montrer comment le rap joue un rôle dans les nouvelles dynamiques métropolitaines qui se mettent en place dans la région parisienne. Loin d'être anecdotique, cette étude illustre un mouvement de réappropriation des cultures populaires à des fins de développement territorial qui prend de l'ampleur avec l'avènement du Grand Paris. Le rap n'est ainsi qu'un des outils dans une action politique qui passe également par le street art⁸ et la musique électronique⁹.

En prenant le cas du rap français, cette contribution a aussi montré certaines des modalités qui peuvent unir productions fictionnelles et territoires. Si elle a observé « l'espace produit par l'œuvre comme un espace en soi » (Desbois, 2016 : 239), elle aussi cherché à dépasser cette dimension en voyant le rôle que la fiction pouvait avoir sur la fabrique de la ville. Il est ainsi apparu que les œuvres artistiques, tout en produisant un discours imaginaire sur les lieux, possèdent une forte dimension performative à même d'influencer les territoires et leur évolution.

RÉFÉRENCES

- Chadoir P., 2007, « La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif », *Géocarrefour*, 82(3) [en ligne : geocarrefour.revues.org/2301 consulté le 13/09/17].
- Connell J., Gibson C., 2002, *Sound tracks, popular music, identity and place*, London–New York, Routledge.
- Desbois H., Gervais-Lambony P., Musset A., 2016, « Géographie : la fiction "au cœur" », *Annales de géographie*, n° 709-710, p. 235-245.
- Forman M., 2002, *The hood comes first: race, space and place in rap and hip-hop*, Middletown, Wesleyan.
- Gravari-Barbas M., Veschambre V., 2005, « S'inscrire dans le temps et s'approprier l'espace : enjeux de pérennisation d'un événement éphémère. Le cas du festival de BD à Angoulême », *Annales de géographie*, n° 643, p. 285-306.
- Guillard S., 2016, *Musique, villes et scènes : localisation et production de l'authenticité dans le rap en France et aux États-Unis*, thèse de doctorat en géographie sous la direction de C. Hancock et J. Monnet, Université Paris-Est.
- Hammou K., 2012, *Une Histoire du rap en France*, Paris, La Découverte.
- Lafargue de Grangeneuve L., 2008, *Politique du hip-hop. Action publique et cultures urbaines*, Toulouse, Presse universitaires du Mirail.
- Molina G., 2016, « La fabrique littéraire des territoires : quand l'Oulipo renouvelle les pratiques de l'aménagement urbain », *Territoire en mouvement*, n° 31 [en ligne : tem.revues.org/3374 consulté le 13/09/17].
- Subra P., 2012, *Grand Paris. Géopolitique d'une ville mondiale*, Paris, Armand Colin.

L'AUTEUR

Séverin Guillard
UPEC – Lab'Urba
severin.guillard@gmail.com

8 Voir les analyses de la journée « Les valorisations territoriales et touristiques du street art », organisée par l'ENS, la FMSH et l'Université Paris 1 (Paris, 5/05/17).

9 Voir par exemple l'article « La nuit parisienne revit en banlieue » sur le site Seine-St-Denis Tourisme [en ligne : www.tourisme93.com/actualites/la-nuit-parisienne-revit-en-banlieue.html consulté le 13/09/17].

Imaginaires urbains et (science)-fictions. Étude d'un genre narratif au croisement du cinéma, de la littérature et de la bande dessinée

AUTEUR

Pierre-Jacques OLAGNIER

RÉSUMÉ

La proposition de communication s'intéressera à la science-fiction, considérée comme un genre narratif, et aux représentations qu'elle produit, à partir des œuvres cinématographiques. Cette recherche vise à poursuivre une réflexion déjà engagée sur les imaginaires urbains de la science-fiction en cherchant à approfondir cette analyse dans deux directions principales : la première correspondra à l'examen des relations entre les imaginaires urbains véhiculés par le cinéma et par d'autres médias (littérature, bande-dessinée). Cette perspective permettra d'interroger les continuités ou discontinuités entre l'écriture cinématographique et d'autres formes d'écriture dans l'élaboration d'imaginaires urbains. De plus, il s'agira de considérer selon quelles modalités le cinéma de science-fiction peut contribuer à révéler certaines pratiques spatiales, certaines conceptions des territoires, ce qui conduira à questionner le statut du cinéma dans l'élaboration du savoir géographique.

MOTS CLÉS

géographicité, cinéma, science-fiction, imaginaires urbains, théories de l'urbanisme

ABSTRACT

This communication will focus on science fiction, considered as a narrative genre, and the representations it produces. Sci-fi movies will be the starting point for reflection. The proposal will pursue the analysis I have already undertaken on the urban imaginaries of science fiction by seeking to deepen this analysis in two main directions. Firstly, the paper will consider the relations between the urban imaginaries produced by sci-fi movies and by other medias (literature, comic strips). This perspective will allow us to examine the continuities or discontinuities between cinematographic writing and other forms of writing. The circulation and the intermediality of some representational devices within science fiction will thus be studied. Besides, the paper will examine how movies can help to reveal some spatial practices and some conceptions of territories. This will lead to analysing the role, place and status of cinema in the constitution of geographical knowledge.

KEYWORDS

Geographicity, Cinema, Science fiction, Urban imaginaries, Urban planning theories

INTRODUCTION

« La ville, une héroïne parfaite », écrivait Françoise Puaux en ouverture du dossier « La ville au cinéma » publié dans la revue *Urbanisme* en 2003 (p. 43-79). Si, pour des raisons diverses – à la fois extra- et intra-filmiques –, la ville occupe une place de choix dans un très grand nombre de films, elle n'est souvent qu'un simple décor, une ambiance sonore et visuelle permettant au scénario de pouvoir se dérouler. Cependant, elle peut être aussi indissociablement intégrée à la fiction et en être un des éléments forts (Dagrada, 2003). Le cinéma est donc à la fois spectacle *dans* la ville et spectacle *de* la ville. Dès les premières bobines, le

cinéma propose ainsi, le plus souvent de manière indirecte, des représentations de la ville, une imagerie constituée de scènes de la vie urbaine, de moyens de déplacements et de paysages urbains. Les théories de l'urbanisme et de l'architecture, les projets ou les réalisations des acteurs de l'aménagement, les écrits et les analyses sur la ville, tout comme les dynamiques urbaines contemporaines de la réalisation des films, influencent presque autant qu'ils inspirent les mises en scène cinématographiques d'espaces urbains, villes dans leur ensemble, quartiers, lieux emblématiques de telle ou telle cité ou encore simples bâtiments. Le titre original *Beyond Blade Runner* d'un ouvrage de Mike Davis¹ le souligne à sa manière. Citant l'utilisation du film de Ridley Scott dans des documents de la planification stratégique du comité Los Angeles 2000, Mike Davis (2006) analyse la représentation cinématographique de la ville proposée par le film qui sert à la fois de véritable repoussoir et d'outil de promotion de certaines politiques publiques d'aménagement afin d'éviter que la réalité ne soit trop proche de la fiction : « Il y a, bien sûr, le scénario *Blade Runner* : la fusion de cultures individuelles en un polyglottisme vulgaire et lourd de tensions non résolues »². Comme il le souligne alors en critiquant cette instrumentalisation du film, la représentation urbaine et urbanistique véhiculée correspond à une « sombre imagerie », qui, « malgré tout le prestige de *Blade Runner* au firmament des utopies négatives de la science-fiction » (*ibid.* : 9), est anachronique vis-à-vis des dynamiques urbaines et métropolitaines que connaissent alors Los Angeles et de nombreuses autres mégapoles.

Figure 1. *Blade Runner 2049*



1. LA SCIENCE-FICTION : UN GENRE CINÉMATOGRAPHIQUE À LA MODE

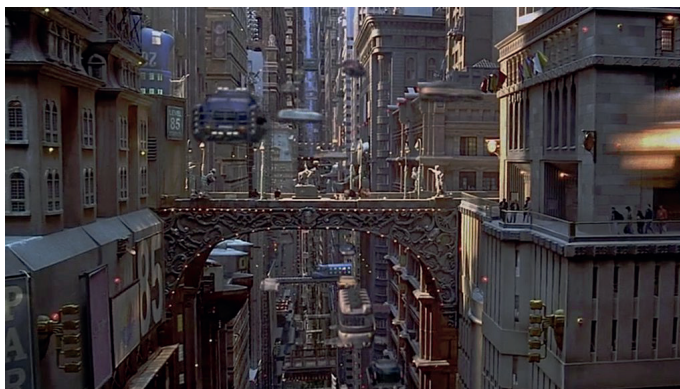
La proposition de communication s'intéressera à la science-fiction, considérée comme un genre narratif, et aux représentations qu'elle produit. Le cinéma de science-fiction sera le point de départ de la réflexion. S'il est relativement aisé d'évaluer le nombre de films de long métrage destinés aux salles de cinéma produits et distribués dans le monde – 7 610 en 2013 contre 4 642 en 2005 d'après les statistiques de l'Unesco (2016 : 7-8) –, il est beaucoup plus complexe d'en estimer le nombre par genres cinématographiques, par nature fluctuants et évolutifs. Les classifications par genre sont délicates et souvent très subjectives, qu'il s'agisse de celles proposées par le système de production (pour « positionner » le film sur le marché pour lequel il a été produit) ou des catégorisations des critiques. Si l'on cherche à quantifier la diffusion des films de science-fiction, il est possible de considérer les chiffres de

1 La traduction française du titre de cet ouvrage est peut-être encore plus explicite : *Au-delà de Blade Runner. Los Angeles et l'imagination du désastre*.

2 *LA 2000: A city for the Future*, rapport définitif du comité Los Angeles 2000, Los Angeles, 1988, p. 86, cité par Mike Davis.

fréquentation ou plus précisément les recettes liées à l'exploitation des films. Ainsi, un à trois films de science-fiction font chaque année, depuis une dizaine d'années au moins, partie des dix films les mieux classés au box-office états-unien. Certains films de science-fiction sont ainsi aujourd'hui de plus en plus vus par un public de plus en plus nombreux, en salles, mais également sur l'ensemble des supports individuels et/ou mobiles de visualisation.

Figure 2. *Le cinquième élément*



2. LES TOPOI URBAINS DES FILMS DE SCIENCE-FICTION

Lors d'une précédente recherche sur les imaginaires urbains véhiculés et produits par le cinéma de science-fiction, j'avais mis en évidence l'omniprésence de la figure de la dystopie urbaine (Olagner, 2016). Celle-ci était fondée sur huit *leitmotiv* principaux, correspondant à de véritables *topoi* : destructions et ruines, villes post-cataclysmiques, pollutions, surpeuplement, innovation et « modernité » architecturale et urbanistique, mégapole et étalement urbain, cosmopolitisme et enfin divisions urbaines, qui peuvent prendre la forme de véritables ségrégations socio-spatiales. Ces *topoi* de l'imagerie urbaine et des représentations de la ville véhiculées par les films de science-fiction reposent sur la mise en scène de caractéristiques paysagères, architecturales et urbanistiques qui s'inscrivent dans une série de variations sans cesse reprises, parfois adaptées et qui évoluent aussi en fonction des contextes sociaux, économiques, politiques, environnementaux dans lesquels les films sont produits et diffusés. Ces figures de la dystopie urbaine ne sont pas très différentes de celles proposées dans d'autres formes de récits de science-fiction, qu'il s'agisse de romans, de nouvelles ou de bandes dessinées dont certains films sont issus. Ces œuvres qui ont souvent servi de sources d'inspiration aux scénarii des films ont également pu être les matrices des représentations cinématographiques. La différence entre ces formes diverses réside néanmoins dans le caractère quasi systématique de l'imagerie liée à la ville dystopique qui n'existe pas, avec une aussi grande fréquence, par exemple dans la littérature de science-fiction.

3. QUESTIONNEMENT : IMAGINAIRES URBAINS ET INTERMÉDIALITÉ

La proposition de communication vise à poursuivre la réflexion que j'ai déjà engagée sur les imaginaires urbains de la science-fiction en cherchant à approfondir cette analyse dans deux directions principales.

(1) La première direction reposera sur un examen des relations entre les imaginaires urbains

véhiculés par le cinéma et par d'autres médias (littérature, bande-dessinée), afin d'interroger leur spécificité (ou absence de spécificité) en restant dans un même genre cinématographique ou littéraire, celui de la science-fiction. Il s'agira alors de questionner les continuités ou discontinuités entre l'écriture cinématographique et d'autres formes d'écriture. Les circulations et l'intermédialité de certains dispositifs de représentation au sein de la science-fiction seront ainsi étudiées. De même, les processus de métissage et d'hybridation seront appréhendés sur deux plans : d'une part, entre arts – plus particulièrement les arts graphiques et l'architecture – et science-fiction, d'autre part entre avant-gardes architecturales, théories de l'urbanisme et science-fiction. Comment la science-fiction s'empare-t-elle, interprète-t-elle, se sert-elle (si c'est bel et bien le cas) des œuvres, des propositions, des réalisations ou des projets qui relèvent d'autres arts ? Dans la mesure où la science-fiction offre, par définition, un prisme déformant des réalités sociales, économiques et politiques, mais également des évolutions urbaines, architecturales et urbanistiques, elle peut ainsi servir de « grille de lecture » des imaginaires collectifs urbains et de leurs variations. Les films de science-fiction se font-ils les interprètes des mutations urbaines contemporaines de leur époque de production et de diffusion ? Ou, au contraire, mettent-ils en scène des extrapolations – architecturales ou urbanistiques – fondées sur des changements déjà « obsolètes » au regard des modalités de la croissance urbaine, de l'évolution de la gouvernance urbaine, des innovations technologiques ou des théories de l'architecture et de la ville ? Dans une hypothèse ou une autre, peut-on mettre en évidence une/des évolution(s) d'un cinéma de science-fiction à l'autre (d'une époque à l'autre, d'un réalisateur à l'autre, d'un pays à l'autre, etc.) ?

(2) À partir du cas de la science-fiction, il s'agira également de considérer selon quelles modalités les œuvres cinématographiques peuvent contribuer à révéler certaines pratiques spatiales (notamment urbaines) et certaines conceptions des territoires (en particulier à partir des représentations cinématographiques des villes et de leur urbanité), ce qui conduira à questionner le rôle, la place et le statut du cinéma dans l'élaboration du savoir géographique. Cette perspective constituera le second fil directeur de ce projet de communication ; elle visera à poursuivre et à nourrir ce travail de réflexion engagé ces dernières années pour qualifier les « modes d'emploi » du cinéma en géographie ; il s'agira ainsi de prolonger les réflexions amorcées sur la géographicit  du cinéma et la spatialit  au cinéma (Levy, 2013 ; Borzakian, 2014 ; Staszak, 2014), par exemple en cherchant    valuer les apports r ciproques des  uvres cin matographiques au questionnement g ographique, de saisir le statut de l'espace g ographique dans le film (Musset, 2012 ; Pinto, 2016). Int grer le « cin matographique »   l'approche g ographique peut-il se faire au m me titre et selon les m mes modalit s que la litt rature (Rosemberg, 2003) ? Le film peut-il avoir un r le ou une valeur heuristique en g ographie ? Ces questionnements et cette r flexion conduiront   nouer un dialogue avec l'ensemble des sciences sociales et des humanit s – histoire, litt rature, anthropologie visuelle, sociologie et ethnologie en particulier qui se sont d j , davantage, saisies du film dans leurs champs disciplinaires respectifs –, mais aussi avec l'architecture et l'urbanisme qui s'int ressent  galement   ces questions, et bien s r avec les  tudes cin matographiques.

4. LE CORPUS

Le corpus cin matographique sur lequel se fonde cette recherche correspond   une cinquantaine de films, sortis en salle entre 1902 et 2017. Parmi les nombreux films de science-fiction qui ont  t  produits et diffus s, seuls ceux qui,   des degr s divers, mettent en sc ne la ville ont  t  consid r s ; les films reposant sur des voyages spatiaux, pour ne citer qu'un exemple, ont quant   eux  t  exclus. Un peu plus des deux tiers des films du corpus ont  t  produits

dans le cadre du système de production états-unien ; un tiers hors – ou en partie hors – de celui-ci. Ce déséquilibre souligne un tropisme américain qui s'explique à la fois par le nombre de films produits dans le contexte nord-américain (Canada–États-Unis) et par la proportion plus grande occupée par la science-fiction dans les films qui y sont produits. Par ailleurs, il n'est pas toujours pertinent ou facile de donner une « nationalité » à un film quand les producteurs, le réalisateur, le scénario appartiennent à des sphères différentes.

RÉFÉRENCES

- Borzakian M., 2014 « Géographie morte-vivante. Les espaces indéterminés des zombies », *Annales de géographie*, 695-696(1), p. 687-705.
- Collectif, 2003, Dossier thématique « La ville au cinéma », *Urbanisme*, n° 328, p. 43-79.
- Dagrada E., 2003, « Le cinéma comme imaginaire de la ville », in C. Perraton et F. Jost (dir.), *Un nouvel art de voir la ville et de faire du cinéma. Du cinéma et des restes urbains*, Paris, L'Harmattan, p. 133-145.
- Davis M., 2006, *Au-delà de Blade Runner. Los Angeles et l'imagination du désastre*, Paris, Allia.
- Lévy J., 2013, « De l'espace au cinéma », *Annales de géographie*, 2013/6, n° 694, p. 689-711.
- Musset A., 2012, *Le syndrome de Babylone. Géofictions de l'apocalypse*, Paris, Armand Colin.
- Olagnier P.-J., 2016, « Les imaginaires urbains du cinéma de science-fiction ou le leitmotiv de la figure de la ville dystopique », *Urbia*, n° 19, p. 45-78.
- Pinto A., 2016, *Une archéologie du présent. Les espaces urbains dans le cinéma-catastrophe*, Lyon, ENS de Lyon.
- Rosemberg M., 2012, *Le géographique et le littéraire. Contribution de la littérature aux savoirs de la géographie*, HDR en géographie, Université Paris 1 [volume inédit].
- Unesco, 2016, *Diversity and the film industry. An analysis of the 2014 UIS Survey on Feature Film Statistics*, Information Paper, n° 29.

L'AUTEUR

Pierre-Jacques Olagnier
Université de Picardie Jules Verne
Habiter le Monde
pierre-jacques.olagnier@u-picardie.fr

Impacts des représentations cinématographiques sur les processus de territorialisation L'exemple hongkongais

AUTEUR

Nashidil ROUIAÏ

RÉSUMÉ

À travers l'exemple de la représentation de Hong Kong au cinéma, l'objectif de cette communication est d'interroger la manière dont les fictions cinématographiques se saisissent de certains territoires, notamment des icônes métropolitaines, et les transforment radicalement en affirmant, à travers plusieurs processus cinématographiques, les représenter. De la surreprésentation de certains quartiers à l'invisibilisation d'autres espaces probablement jugés moins cinégéniques, la fiction cinématographique en vient à « désingulariser » certains territoires tout en les icônisant grâce à cette sélection spatiale. Ce double mouvement peut avoir des effets directs sur le territoire lui-même à travers l'aménagement de certains lieux devenus des icônes ciné-géographiques. Une relation spiralaire se met alors en place entre le territoire et sa représentation cinématographique : les qualités esthétiques de l'urbain sont intégrées par les fictions cinématographiques qui à leur tour influencent les aménageurs et contribuent ainsi à transformer l'urbain.

MOTS CLÉS

Ville, cinéma, fiction, représentation, paysage, Hong Kong

ABSTRACT

This communication will focus on how fictional movies are transforming the cities while pretending to produce a faithful representation. If one were to create a map of metropolitan icons in movies, it would mainly comprise business districts (pure vertical shapes) and, apart, some exotic or ill-famed neighbourhoods. Thus, becomes invisible a whole series of areas, less cinegenic most probably, but also more representative of the sociological and geographical diversity of the cities. By transforming them, cinematic fictions are, at the same time and paradoxically, "undifferentiating" and iconising them. This double movement can have effects on the city itself through town planning and urbanism. Then, a feedback loop between the territory and its cinematic representation is created: the city's aesthetic qualities are depicted by cinematic fictions, which in turn influences planners and contributes to transforming the city itself.

KEYWORDS

City, Cinema, Fiction, Representation, Landscape, Hong Kong

L'objectif de cette communication sera d'interroger la manière dont les fictions cinématographiques se saisissent de certains territoires, notamment des icônes métropolitaines, et les transforment radicalement en affirmant, à travers plusieurs processus cinématographiques, les représenter. De la surreprésentation de certains quartiers à l'invisibilisation d'autres espaces probablement jugés moins cinégéniques, la fiction cinématographique en vient à « désingulariser » certains territoires singuliers tout en les « icônisant » grâce à cette sélection spatiale. Ce double mouvement peut avoir des effets directs sur le territoire lui-même à travers

l'aménagement de certains lieux devenus cinématographiquement icônes.

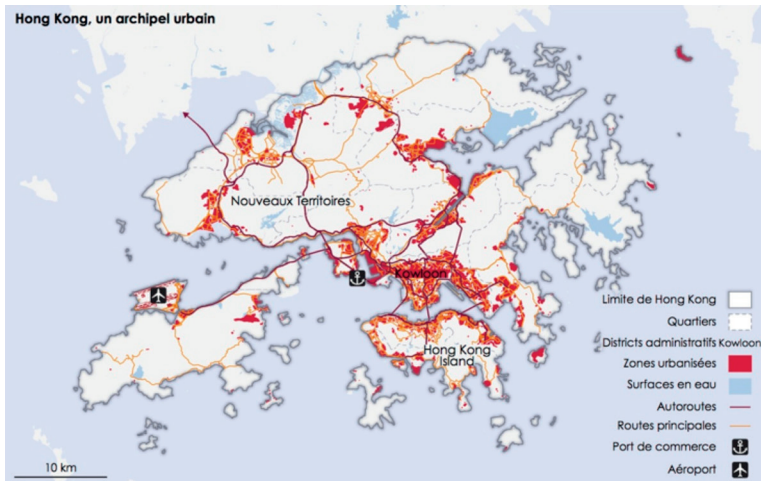
Pour exemplifier notre propos, cette communication s'appuiera sur un territoire en particulier, la métropole hongkongaise. Cadre de nombreux films et ville de production cinématographique, Hong Kong est non seulement l'objet de nombreuses représentations, mais on constate également certains phénomènes d'appropriation de ces représentations dans le cadre de l'aménagement de la métropole.

Dans cette communication, nous proposons d'établir un dialogue entre les qualités de l'urbain hongkongais et leur appropriation par les fictions cinématographiques. Nous verrons qu'une relation spiralaire se met en place : les qualités esthétiques de l'urbain sont intégrées par les fictions cinématographiques qui à leur tour influencent les aménageurs et contribuent ainsi à transformer l'urbain.

1. LE HONG KONG DES FICIONS CINÉMATOGRAPHIQUES, UN HONG KONG AMPUTÉ

La métropole hongkongaise est un territoire polymorphe et complexe. Il s'agit d'un archipel constitué de trois entités géographiques (carte 1) : l'île de Hong Kong d'une superficie de 80,4 km², centre politique, financier et historique ; le territoire de Kowloon situé sur le continent au nord de l'île, qui avec plus de deux millions d'habitants pour moins de 50 km² est le territoire le plus densément peuplé de l'archipel ; et les « Nouveaux territoires » qui comprennent, en plus de tout l'espace continental au nord de Kowloon, les plus de 260 îles du territoire (à l'exception de l'île de Hong Kong), soit 952 km².

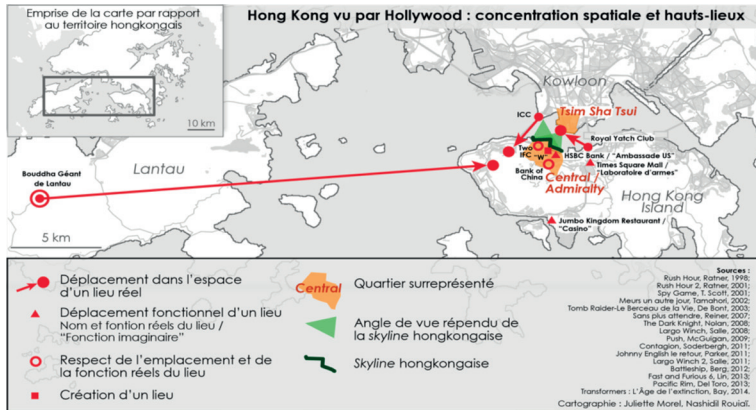
Carte 1. Carte de contextualisation, « Hong Kong, un archipel urbain » (Morel & Rouiaï)



Les Nouveaux territoires regroupent la majorité de la population hongkongaise et représentent 80 % de la superficie totale de Hong Kong. Pourtant, ils ne servent presque jamais de cadre aux intrigues cinématographiques se déroulant sur le territoire. S'ils apparaissent plus facilement dans les fictions hongkongaises (bien qu'ils soient très largement sous-représentés par

rapport aux deux autres entités géographiques de Hong Kong), ils sont systématiquement invisibilisés dans les fictions hollywoodiennes prenant pour cadre Hong Kong (carte 2).

Carte 2. Hong Kong vu par Hollywood : concentration spatiale et haut-lieux (Morel & Rouiaï)



Notre communication s'attachera à exemplifier notre propos et à analyser les raisons d'une telle amputation, en nous appuyant sur de nombreux exemples et mettant en avant les amputations et les sélections récurrentes à travers la présentation de captures et d'extraits de films.

Pour comprendre les causes d'une telle amputation, il faut revenir à la question de l'urbain et de son image. Dans l'économie traditionnelle, la ville est un lieu de pouvoir, politique, économique et/ou religieux. Son rôle est « d'organiser, de structurer, de rassembler et de produire des invisibles » (Roncayolo, 2007 : 15), qu'il s'agisse de biens culturels, informationnels ou financiers. Afin de les mettre en scène, le paysage urbain prend la forme d'un support, d'un outil de légitimation, d'un discours. Sa matérialité est l'expression de messages et d'une puissance immatériels. La fonction esthétique de la ville devient un outil de la compétition économique qui matérialise des enjeux de pouvoir au sein d'un monde globalisé. Cette fonction esthétique est associée au symbolique et à l'imaginaire. On comprend dès lors l'intérêt à la fois cinématographique, politique et symbolique de surreprésenter les gratte-ciel et les centres financiers, davantage que les marges et les cités-dortoirs. Car dans une logique d'*empaysagement* (Debarbieux, 2007), les gratte-ciel sont devenus des signaux envoyés sur la scène mondiale et dont les objectifs relèvent en grande partie du marketing urbain (*city branding*). Pour les métropoles qui les abritent, ces immeubles sont employés pour « créer de beaux parcours oculaires et des paysages gratifiants » (Paulet, 2002 : 94). Ils participent, par leur hauteur mais aussi par leur esthétique, à « spectaculariser » le paysage urbain et peuvent ainsi forger la réputation d'une ville. Quant aux silhouettes urbaines (*skylines*) qu'ils constituent, elles sont des éléments importants dans la fabrication, par une ville, de son image¹. Cette forêt de tours, de citadelles, concrétise la densité et met en lumière « la puissance abstraite et mystérieuse, l'inconnaissable » (Paquot, 2005 : 279-280). Vue de loin, la ville se

1 Il existe aujourd'hui un classement des plus belles skylines du monde dominé depuis plusieurs années par Hong Kong. Un classement mis au point par la société Emporis qui collecte, recense et publie des données, plans et photographies sur les immeubles à travers le monde, et republié par de nombreux médias internationaux [en ligne : www.emporis.com/statistics/skyline-ranking].

transforme. Désormais détachée de sa matérialité, elle devient concept, forme, silhouette. Elle passe de la concrétude du matériau à l'immatérialité de l'imaginaire.

Lorsque la ville devient paysage urbain, elle acquiert une portée symbolique différente de celle dont disposent les gratte-ciel pris dans leur particularité. La matérialité de l'espace s'efface pour laisser place à l'imaginaire, de sorte que « le rêve de la ville qu'est le paysage urbain, remplace la réalité originelle à partir de laquelle il a été construit »² (Edmonson, 2016 : 37). On voit dès lors l'importance d'une silhouette urbaine et son influence sur les représentations de la ville.

2. LA SILHOUETTE URBAINE SYNECDOQUE HONGKONGAISE

Il n'est donc pas anodin que celle de Hong Kong soit un élément omniprésent dans les représentations cinématographiques de la métropole. Dans la majorité des films se déroulant à Hong Kong et dans la quasi-totalité des films hollywoodiens la représentant, seule une infime partie de la ville est visible : le centre des affaires (CBD) et donc les quartiers de Central et d'Admiralty sur l'île de Hong Kong (carte 2). Cette surreprésentation prend deux formes principales. Selon les films ou les moments d'un même film, on montrera ces quartiers à travers une plongée dans les immeubles, en posant la caméra au sommet des plus hauts, en plein cœur de Central, ou alors on fixera l'horizon urbain depuis l'autre rive, Kowloon et l'Avenue of Star notamment.

Dans « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », Bernard Debarbieux évoque « une analogie entre synecdoque et relation symbolique entre lieu et territoire » (1995 : 98), montrant comment certains lieux, simples éléments constitutifs d'une entité territoriale englobante plus large, parce qu'ils véhiculent des signifiés territoriaux, sont capables d'évoquer à eux seuls l'ensemble d'un territoire. En reprenant cette idée, on assiste, dans la très grande majorité des représentations cinématographiques de Hong Kong, à la mise en œuvre cinématographique de cette « synecdoque territorialisante » : ici, pour le dire schématiquement, Hong Kong se réduit à son riche quartier d'affaires, à son cœur politique et économique. Ce procédé cinématographique de synecdoque crée un lieu singulier et en réalité fort différent de l'espace réel de Hong Kong, évidemment beaucoup plus diversifié sociologiquement. Par l'utilisation de ces synecdoques, on produit un emplacement qui à la fois *représente* Hong Kong, et en même temps *annihile* et *conteste* tous les autres lieux et toutes les autres facettes du territoire. Tout en prétendant ancrer l'action dans un lieu réel, on crée une image de ce lieu qui le transforme. Cette transformation passe par une désincarnation de la ville. Alors que la caméra est soit surplombante, effectuant des plongées (très ciné-géniques) dans les immeubles, soit fixée sur l'autre rive pour proposer un panorama du paysage urbain, l'urbanité devient pure silhouette. Dans ce Hong Kong-là, on ne devine pas de foules, on ne voit pas de vie, on n'entend pas de bruits. La ville verticale est une ville déshumanisée, comme vidée de sa population, une pure métropole financière.

3. DE LA REPRÉSENTATION CINÉMATOGRAPHIQUE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Cette « amputation » du territoire au sein des représentations cinématographiques de Hong Kong a des impacts sur les processus de territorialisation à différentes échelles.

À l'échelle locale, la mise en avant du panorama urbain par les autorités hongkongaises se manifeste notamment par l'aménagement de « l'Avenue of Stars » en 2004, située dans le

2 « *The dream of the city that the cityscape has become replaces the original reality from which it is constructed* » (Edmonson, 2016 : 37) [traduction de l'auteur, 2016].

quartier de Tsim Sha Tsui à Kowloon et construite grâce à des fonds privés et publics. Cette promenade longue de 440 mètres sur le front de mer a été pensée et construite pour mettre en scène l'île de Hong Kong. Des bancs ont été installés en face de Victoria Harbour, des estrades aménagées pour que touristes et Hongkongais puissent obtenir les meilleurs plans possibles sur la silhouette urbaine et, chaque soir, un spectacle son et lumière d'un quart d'heure fait la part belle aux silhouettes verticales de l'île. La mise en scène ne s'arrête pas là. Alors que depuis les années 80 l'horizon urbain hongkongais est utilisée dans les films comme porte d'entrée symbolique et cinématographique vers la ville, l'Avenue Of Stars a été pensée comme un espace rendant hommage à l'industrie du cinéma. Cent-une étoiles des célébrités du cinéma hongkongais jonchent le sol à la manière du Hollywood Boulevard de Los Angeles, des statues de Bruce Lee et d'autres acteurs icôniques bordent l'avenue et des panneaux explicatifs, qui retracent l'histoire de l'industrie cinématographique hongkongaise, mettent en valeur l'impact de l'industrie du cinéma sur la ville et sur son aménagement. En outre, l'importance de ce paysage urbain pour le cinéma est métaphorisée par la statue d'un réalisateur anonyme en plein tournage, la caméra fixée sur cette autre rive ou encore par un « clap » géant entrouvert face à cette portion de l'île. Cette mise en abyme de la ville, à travers le regard d'un réalisateur de métal littéralement ancré dans l'Avenue of Stars et tourné vers l'île, ou encore à travers le propre regard du spectateur-promeneur face à l'immense « clap » entrouvert sur Victoria Harbour et le centre financier, est le reflet de la prise en considération, par les acteurs publics, du paysage urbain dans l'aménagement du territoire. Elle fait aussi écho à la prise de conscience, par ces mêmes acteurs, de son importance au sein des représentations cinématographiques de la ville.

Cette silhouette urbaine et les bâtiments icôniques qui la composent revêtent une signification particulière à l'échelle régionale comme internationale. Les CBD et les gratte-ciel sont à la fois des types d'organisation de l'espace et des systèmes de valeurs basés sur une idéologie historiquement et géographiquement située (Godart, 2001). Au-delà de leur fonction symbolique (puissance, dynamisme, modernité), ils personnifient les aspirations à un certain mode de vie (Appert, 2012 ; Sklair, 2001). Ils regroupent bureaux d'affaires, banques, centres décisionnels de multinationales, centres commerciaux, espaces récréatifs et hôtels de luxe. Ils constituent des lieux de concentration des activités privilégiées dans une société mondialisée (Augé, 1992). À l'intérieur de ces espaces sur-connectés et globalisés, on retrouve les mêmes enseignes, les mêmes codes, les mêmes décors, les mêmes esthétiques, à l'exception de quelques indicateurs culturels s'incarnant dans l'espace urbain et participant de la compétition inter-métropolitaine. Cette dimension s'illustre dans les tentatives de différenciation du « style international » des tours de bureaux modernes. À Hong Kong, le Two International Finance Center (IFC) qui abrite le HKMA (autorité frappant et imprimant le dollar Hong Kong) s'élève sur 88 étages : dans la tradition confucéenne, le chiffre 8 symbolise la chance et la prospérité. À son sommet, des griffes de tigre acérées : dans l'astrologie chinoise et le *feng shui*, le tigre est l'un des cinq animaux mythiques, il incarne la force et la puissance. Proche de l'IFC, la structure de la Bank of China a été pensée par l'architecte Ieoh Ming Pei sur le modèle des pousses de bambous, symboles traditionnels de longévité et de prospérité. La mise en scène systématique de ces éléments architecturaux dans les fictions cinématographiques participe de l'affirmation de Hong Kong comme métropole chinoise d'envergure internationale.

À l'échelle mondiale, le succès de cette image et la multiplication des coproductions entre Hong Kong, la Chine et les États-Unis entraînent aussi la multiplication des tournages de films dans la métropole. Alors que la Chine protège son industrie cinématographique en limitant le nombre de films étrangers distribués sur son territoire (seuls 34 peuvent pénétrer le marché

chinois chaque année), les coproductions avec la Chine permettent de contourner ces limitations. On comprend dès lors l'intérêt des grands studios américains face aux investissements et aux alliances avec les producteurs chinois : accéder à un immense marché au développement quasi exponentiel. Néanmoins, pour avoir le statut de coproduction, outre le fait d'être financé en partie par des fonds chinois et de faire jouer des acteurs chinois, il faut que le film produit soit, au moins partiellement, tourné en Chine. Avec Shanghai – autre grand paysage cinématographique chinois – Hong Kong devient dès lors un espace privilégié pour les tournages pour lesquels les autorités multiplient les autorisations. Cela fait d'elle un « haut lieu » symbolique et esthétique pour la Chine, une icône dont le paysage urbain joue un rôle dans l'envergne métropolitaine.

CONCLUSION

Les films, qui sont à la fois des films de fiction mais qui conservent une portée référentielle forte, mobilisent de nombreux dispositifs pour que le spectateur puisse situer le lieu réel auquel renvoient les images (qu'on mentionne clairement le nom de la ville sur l'écran, qu'on mette en avant des symboles facilement reconnaissables, etc.), tout en annihilant la singularité du lieu en proposant de le cantonner à des formes architecturales et des structures urbaines archétypales. Nous terminerons notre communication en nous interrogeant sur les bénéfices d'une telle représentation pour la ville, et au-delà, pour l'État au sein duquel elle s'insère. Puisque les acteurs publics et les aménageurs, conscients de l'impact des représentations cinématographiques sur les spectateurs, font écho à ces leitmotifs représentationnels dans l'aménagement du territoire et s'en servent dans le marketing urbain, il s'agira de s'interroger en dernier lieu sur l'intérêt de la « désingularisation » métropolitaine : la ville globale serait-elle, en définitive, en train de supplanter la ville mondiale (Ghorra-Gobin, 2007) ? La ville indifférenciée, la ville générique, devient-elle, en partie grâce aux fictions cinématographiques, le modèle métropolitain attractif ?

RÉFÉRENCES

- Appert M., 2012, « Un skyline pour la "classe capitaliste transnationale" : la composition du skyline de la City de Londres » [en ligne : hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00841532/document].
- Augé M., 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- Debarbieux B., 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, 24(2), p. 97-112.
- Edmonson J., 2016, « From a Distance. The Remote Cityscape as Dream and Nightmare », *E-rea*, 13(2) [en ligne : erea.revues.org/4889].
- Ghorra-Gobin C., 2007, « Une ville mondiale est-elle forcément une ville globale ? Un questionnement de la géographie française », *L'Information géographique*, vol. 71, p. 32-42.
- Godart F., 2001, *La Ville en mouvement*, Paris, Gallimard.
- Paquot T., Jousse T. (dir.), 2005, *La Ville au cinéma*, Paris, Cahiers du cinéma.
- Paulet J-P., 2002, *Les représentations mentales en géographie*, Paris, Anthropos.
- Roncayolo M., 2007, « Rencontre avec Marcel Roncayolo », in P. Sanson (dir.), *Le Paysage urbain. Représentations, Significations, Communication*, Paris, L'Harmattan, p. 13-34.
- Sklair L., 2001, *The transnational capitalist class*, Oxford, Blackwell.

L'AUTEUR

Nashidil Rouiaï
ENeC
nashidil.r@gmail.com

Quand les séries télévisées deviennent vecteurs de savoirs géographiques

Réflexion sur la réception et l'appropriation des représentations des espaces urbains par des élèves du secondaire

AUTEUR

Pierre DENMAT

RÉSUMÉ

Les séries télévisées sont devenues partie intégrante de la culture populaire. Ces fictions ont pour caractéristiques de véhiculer un grand nombre d'images, notamment des images d'espaces où se localisent les intrigues. Ces représentations spatiales décrivent certes une configuration spatiale de la fiction mais il apparaît surtout que la fiction élabore une géographie de l'espace dans lequel elle se déroule. On se propose ici d'étudier cette géographie produite par les séries télévisées, en se focalisant sur les espaces urbains, nord-américains et nigériens. Il s'agit de déconstruire les représentations des espaces urbains présentes dans les séries télévisées, puis de les reconstruire à partir des travaux menés avec des élèves dans l'enseignement secondaire, pour donner lieu à une réflexion sur les géographies fictionnelles des villes nord-américaines et africaines. La classe est ici pensée comme un terrain d'étude du double processus de la construction de la représentation spatiale dans la fiction et de la réception de la fiction conçue comme un vecteur de savoirs sur l'espace.

MOTS CLÉS

Séries télévisées, espaces urbains, didactique, États-Unis, Nigéria

ABSTRACT

TV series are now part of popular culture. These fictions bring us a lot of images, especially images of spaces where the plots are located. These spatial representations show a spatial configuration of the fiction. Moreover, the fiction draws a geography of the space where it takes place. I propose to study this geography drawn by TV series by focusing on urban spaces from North America and Nigeria. First through deconstructing the representations of urban spaces that are part of TV series and, then, through reconstructing these representations using some work done by students in high school which gives us the opportunity to think over fictional geographies of North American and African cities. The class is seen as a research field of this dual process: construction of the spatial representation in the fiction and of the reception of the fiction thought as a vector of knowledge.

KEYWORDS

TV series, Urban spaces, Pedagogy, USA, Nigeria

Si les représentations spatiales présentes dans les séries télévisées sont reconnues comme vectrices de savoirs sur les espaces, le caractère pédagogique de ces représentations a été peu interrogé, bien que le caractère géographique des séries télévisées soit désormais admis par la communauté scientifique. En effet, les méthodes de commentaire d'images et de paysages, ainsi que les grilles d'étude des espaces urbains peuvent être largement utilisées pour étudier les séries télévisées. Une classe prise comme terrain de recherche peut

permettre au chercheur d'analyser le double processus de réception et d'appropriation du caractère géographique des représentations présentes dans les fictions et notamment dans les séries télévisées. Soumettre ces représentations à des élèves du secondaire est donc une façon de transmettre des savoirs géographiques en s'appuyant sur les dernières avancées de la science. Par ailleurs, un tel corpus de recherche utilisé dans une classe permet de constituer de nouveaux supports de travail à l'usage des enseignants du second degré, supports pour lesquels les grilles de lecture utilisées dans l'optique d'un travail de recherche peuvent être adaptées pour être directement utilisables par les enseignants au cours d'activités.

Le cinéma et les séries télévisées, en tant que représentations du monde, font partie d'un système culturel qui construit une représentation du monde en fonction de différents référents culturels. Ils sont aussi des reflets des imaginaires et des imaginations géographiques des sociétés qui les produisent (Pléven, 2015) en mettant en scène des espaces et/ou des sociétés parfois idéalisés voire stéréotypiques. Plusieurs géographes s'accordent sur un point : l'espace est un élément indissociable d'un film. On peut lire que « l'espace est la matière première du film, la condition de tout plan » (Robic & Rosemberg, 2016 : 116) ou encore qu'au cinéma « l'espace est un matériau de base » (Pléven, 2014). Comme le rappelle Jean-François Staszak, les films sont intéressants car ils donnent accès aux représentations de ceux qui les ont produits et qu'ils influencent les représentations et les comportements du public (2012). Ainsi, les images animées sont en prise avec la société tant par le biais de leur production qu'à travers les effets qu'elles produisent sur celle-ci.

Si les images animées sont le reflet de la société qui les produit, elles n'en restent pas moins une représentation partielle et partielle de cette société mais aussi de son environnement. Le cinéma apparaît comme une image très partielle de la société à laquelle il se réfère : selon le géographe critique David Harvey, le film réduit « la complexe histoire de la vie quotidienne à une série d'images sur un écran sans profondeur » (1989 : 321). Toutefois, il précise que « le 7^e art est, de toutes les formes artistiques, celle qui peut-être possède la plus forte capacité à appréhender les thématiques entrelacées de l'espace et du temps » (*ibid.* : 308). Ainsi, le caractère animé des images de cinéma permet de restituer le caractère à la fois temporel et spatial des sociétés. En outre, il faut bien noter que les images animées n'ont pas la capacité de restituer le réel dans la mesure où elles restent fortement subjectives, car produites par un ou des individus. Comme le rappellent Marie-Claire Robic et Muriel Rosemberg, « le cinéaste produit un espace éloigné de notre expérience quotidienne parce qu'il le représente sur un écran en 2D et peut agir techniquement sur sa forme [...] il peut multiplier les points de vue. [...] les choix du cinéaste en termes de montage, de prise de vue et de mouvement d'appareil et de sonorisation relèvent d'une esthétisation du monde dans laquelle se loge le sens géographique de l'œuvre cinématographique » (2016 : 117). Si certaines fictions réalistes peuvent fonctionner comme un « dispositif d'enregistrement » du réel procurant un « expérience médiatisée de l'espace géographique » (Gervais-Lambony *et al.*, 2016), il n'en reste pas moins qu'un « film est un assemblage de lieux et de sons, de textures et d'émotions, de souvenirs et d'expériences » (Zimmermann, 2008 : 15).

L'aspect subjectif d'un film apparaît donc comme une caractéristique de ce type de représentation. Teresa Castro affirme que « décrire, au cinéma comme ailleurs, implique une prise de position sur le réel, traduite par le choix et l'agencement d'éléments sous une certaine forme. Cet agencement [...] se distingue en général par des intentions précises » (2011, 215). La position subjective du producteur des images est donc à prendre en considération quand

on s'intéresse aux représentations véhiculées par le cinéma et les séries télévisées. Dès lors, les films apparaissent comme une représentation partielle des sociétés car ils mettent en scène certains espaces, certaines temporalités ou encore certains groupes sociaux mais aussi comme une représentation partielle des sociétés puisqu'ils relèvent de choix opérés par un producteur. Plus spécifiquement pour les séries télévisées, il semble que le scénariste opère des choix sur les espaces mis en scène.

Le géographe aurait un rôle de décrypteur à jouer, en décryptant les représentations des espaces et des sociétés qui sont mises en scène, afin d'analyser les rapports qu'ont les sociétés à l'espace, voire à leur territoire. Selon Bertrand Pléven, « faire du cinéma un « terrain » géographique recouvre de forts enjeux esthétiques, épistémologiques et politiques » (2014). Une des tâches possibles du géographe consistant à révéler la configuration géographique de la fiction et les modalités d'élaboration du monde dans lequel se joue l'expérience du spectateur (Pléven, 2015) conduirait à la naissance d'un « espace spectatorial », cadre d'une expérience géographique virtuelle où le géographe assure la médiation entre le public et l'espace donné à voir par l'œuvre de fiction (Staszak, 2014). En outre, le cinéma apparaît comme une « écriture de l'espace » (Pléven, 2015) qui intéresse directement le géographe mais entre aussi en tension avec « l'écriture géographique » dès lors que ces deux formes d'écriture s'articulent pour analyser les rapports entre art et science, fiction et réalité (*ibid.*). Cependant, il est possible de trouver dans certains films une écriture de l'espace qui est géographique car le cinéaste y projette un sens : c'est le cas de *Lost in Translation*¹ qui peut être perçu comme un film géographique dans la mesure où l'espace est traité de manière approfondie (Robic & Rosemberg, 2016).

1. DE L'INTÉRÊT DIDACTIQUE DES SÉRIES POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Il apparaît aujourd'hui que regarder des vidéos et des films est une voie naturelle et préférable pour apprendre (Leigh & Kenny, 1996). Enseigner à partir des images animées est une façon de faire évoluer les élèves d'une réception passive des images de culture populaire à l'interprétation du message qu'elles peuvent délivrer (*ibid.*). Dans cette tâche, le professeur doit avant tout faire face à une « *media illiteracy* » (*ibid.*), c'est-à-dire une sorte d'« analphabétisme » face aux médias du fait d'une absence de compétences des élèves pour décoder les images véhiculées par ces derniers. L'usage du cinéma en classe permet aux élèves de développer de nouvelles compétences en termes d'observation géographique.

Ainsi, l'intérêt des films et des vidéos est d'introduire le mouvement et le son qui sont deux paramètres importants de l'information géographique (Mérenne-Schoumaker, 2012 : 81). Il faut donc extraire des observations d'un film, décoder des images et les mots doivent s'apprendre : il faut s'interroger sur les conditions de réalisation du film, savoir repérer et désigner les éléments apparents puis leurs combinaisons, chercher à distinguer le visible de l'invisible (*ibid.*).

Par ailleurs, introduire les séries télévisées dans un cours de géographie est une façon de renouveler l'enseignement de la discipline en intégrant des objets d'étude nouveaux dans la recherche. L'introduction de la fiction dans une salle de classe est donc une façon d'intégrer les nouveaux savoirs géographiques tout en proposant une transposition didactique pour les rendre accessibles à des élèves du secondaire. Ainsi, l'éducation à la lecture des

1 *Lost in Translation*, Sophia Coppola, États-Unis, 2003.

représentations spatiales prônées par Leigh et Kenny (1996) se traduit par l'élaboration d'une grille de lecture adaptée aux élèves où des questions sont formulées pour guider cette lecture. Cette grille est conçue pour favoriser l'appropriation des savoirs contenus dans les représentations spatiales présentes dans les séries. À travers cet enseignement renouvelé de la géographie, c'est un intérêt accru des élèves pour cette discipline qui est recherché.

2. LES SÉRIES À L'ÉPREUVE DES ÉLÈVES : RETOURS SUR UN TERRAIN D'ENQUÊTE PARTICULIER

L'expérience du terrain montre que cette méthode est efficace et les résultats concluants : les élèves s'approprient davantage les savoirs sur les espaces urbains en apprenant à partir des représentations de ces espaces contenues dans les séries projetées en classe. À partir d'une sélection de séries télévisées états-uniennes et nigérianes, il a été proposé à des élèves de seconde de déconstruire les représentations spatiales pour construire des savoirs sur les espaces urbains métropolitains des pays du Nord et du Sud. Du visionnage d'extraits de séries télévisées, les élèves sont invités à analyser les représentations des espaces urbains afin de comprendre l'organisation spatiale de grandes métropoles tout en les comparant. Une fois cette analyse effectuée, il convient alors de déconstruire les représentations avec les élèves pour insister sur le caractère partiel et partial de ces représentations. Ainsi, la salle de classe devient le lieu d'une déconstruction des représentations spatiales contenues dans des fictions telles que les séries télévisées, permettant la mise en perspective des savoirs contenus par ces séries à partir d'autres savoirs géographiques apportés par un cours de géographie « classique ». Ce travail de déconstruction a été réalisé à partir de l'élaboration de cartes mentales par les élèves, cartes qui constituent le matériau principal du propos de cette communication. Elles sont en effet une source très intéressante pour étudier la réception et l'appropriation des représentations spatiales contenues dans les fictions. Elles permettent de saisir comment des adolescents, dont la plupart passe de longs moments à visionner des séries télévisées sans se douter qu'elles sont riches en savoirs géographiques, reçoivent ces représentations et se les approprient pour les transformer en sources de savoirs sur les espaces urbains.

3. LES TRAVAUX D'ÉLÈVES COMME MATÉRIAUX D'ANALYSE DES PROCESSUS DE RÉCEPTION ET D'APPROPRIATION DU CARACTÈRE GÉOGRAPHIQUE DE LA FICTION

Les travaux d'élèves sont ici considérés comme des sources de la réflexion scientifique, tout autant que les séries télévisées. Parmi les divers travaux d'élèves proposés lors de la séquence développée dans une classe de seconde, ce sont les cartes mentales qui semblent les plus pertinentes pour étudier ce double processus de réception et d'appropriation du caractère géographique de la fiction. À travers la réalisation de cet exercice, c'est la distance critique des élèves que l'on cherche à développer par rapport aux représentations contenues dans les fictions. Il s'agit donc d'accompagner le processus de réception des représentations pour susciter l'appropriation se traduisant, ici, par l'acquisition de savoirs géographiques.

La comparaison des cartes mentales produites par les élèves fait apparaître une réception et une appropriation différenciées : les représentations des espaces urbains dans les séries sont tantôt prises « au pied de la lettre », tantôt regardées avec une distance critique mettant en évidence le caractère partiel de ces représentations pour comprendre les espaces urbains dans leur pluralité et leur complexité. En outre, la comparaison des cartes mentales de New York et de Lagos témoigne de la surimposition de représentations préexistantes pour New York, alors que Lagos est « cartographiée » telle qu'elle apparaît dans les séries, ce qui éloigne ces

cartes mentales de l'organisation spatiale réelle de la métropole nigériane. Ainsi, ces cartes mentales font apparaître que le processus de réception et d'appropriation des représentations spatiales dans les fictions chez les élèves nécessite une « éducation » afin qu'existent des savoirs géographiques, voire des représentations nécessaires *a priori*. Dès lors, une appropriation géographique, au sens de porteuse de nouveaux savoirs géographiques, se produit.

4. DE NOUVEAUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES FOURNIS PAR CE DISPOSITIF

Le retour d'expérience auprès de différentes classes de seconde permet de mettre en valeur l'intérêt d'un tel dispositif dans le cadre du thème 3 « Aménager la ville » et du traitement de la question « Villes et développement durable » du programme de 2010. La mise en place d'un corpus avec des extraits de séries télévisées respectant les normes de diffusion dans les établissements scolaires doit amener à proposer aux enseignants du second degré tout un dispositif pédagogique : de courts extraits, inférieurs à 6 minutes, diffusables grâce à l'« exception pédagogique » (art. L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle) sont complétés par une fiche d'activité visant à comparer, à partir des séries télévisées, les représentations des villes dans les pays développés et dans les pays en voie de développement ou émergents. Enfin, la fiche d'activité est complétée par une grille d'évaluation à l'usage des enseignants. Ces nouveaux supports peuvent rencontrer un succès certain auprès des élèves, pouvant ainsi montrer le lien direct entre leurs propres supports de loisirs et les supports documentaires scolaires. Renouveler les supports d'études doit donc stimuler l'intérêt des élèves en leur proposant des supports pour lesquels leurs propres connaissances augmentent leurs capacités critiques face aux documents et aux thématiques d'étude.

RÉFÉRENCES

- Castro T., 2011, *La pensée cartographique des images : cinéma et culture visuelle*, Lyon, Aléas.
- Gervais-Lambony P., Musset A., Desbois H., 2016, « Géographie : la fiction "au cœur" », *Annales de géographie*, n° 709-710, p. 235-245.
- Harvey D., 1989, *The condition of postmodernity: an enquiry into the origins of cultural change*, Cambridge, Wiley-Blackwell.
- Leigh N. G., Kenny J., 1996, « The City of Cinema: Interpreting Urban Images on Film », *Journal of Planning Education and Research*, 16(1), p. 51-55
- Mérenne-Schoumaker B., 2012, *Didactique de la géographie : organiser les apprentissages*, Bruxelles, De Boeck.
- Pléven B., 2014, « Urbanités du spectacle, urbanités en spectacle. Paris, Je t'aime et New York, I love you : voyages impossibles en métropoles cinématographiques ? », *Annales de géographie*, n° 695-696, p. 763-783.
- Pléven B., 2015, « Horizons géographiques du cinéma de fiction. Variations autour de la "géographie-caméra" », *Géographie et cultures*, n° 93-94, p. 189-216.
- Robic M.-C., Rosemberg M. (dir.), 2016, *Géographier aujourd'hui*, Paris, Adapt/SNES.
- Staszak J.-F., 2012, « La fabrique cinématographique de l'altérité. Les personnages de "Chinoises" dans le cinéma occidental », *Annales de géographie*, n° 682, p. 577-603.
- Staszak J.-F., 2014, « Géographie et cinéma : modes d'emploi », *Annales de géographie*, n° 695-696, p. 595-604.

L'AUTEUR

Pierre Denmat
Université Paris Nanterre – LAVUE, équipe Mosaïques
Lycée Paul Langevin, Suresnes
pierre.denmat@gmail.com

Session 14

Les mémoires des territoires (dé)valorisés : transformations métropolitaines au prisme des identités locales

Co-porteur.e.s : Adriana DIACONU (PACTE) & Grégory BUSQUET (LAVUE)

La notion de valorisation/dévalorisation des territoires renvoie ici au rapport à l'action publique, qui s'attache à traiter l'espace et se construit par rapport à une situation qu'elle souhaite rendre plus désirable. L'un des objectifs de la session est d'ajouter une épaisseur temporelle au regard porté sur les projets métropolitains à travers leur mise en tension avec la dimension mémorielle du territoire. Les expériences vécues des villes (Boym, 2001) produisent les identités collectives, tout en étant produites par les groupes sociaux qui affirment de ce fait une communauté pour les besoins du présent (Blokland, 2001). Mais comment ces mémoires de l'espace, qui influencent la morphologie sociale, participent-elles à la construction de territoires appropriés (Halbwachs, 1938) et à leurs évolutions, et quels bénéfices peut en tirer le projet métropolitain ?

Il s'agira ainsi de confronter ces mémoires collectives aux changements urbains programmés ou « spontanés », d'identifier leurs liens aux territoires et identités collectives, et de s'intéresser à leur éventuelle prise en compte dans l'aménagement. Par ce prisme pourront être déployées des études de cas portant sur des terrains et des formes urbaines et suburbaines diverses comme les quartiers populaires, en gentrification, en renouvellement, des interstices ou encore les lieux voués à la démolition-reconstruction comme les quartiers informels ou les bidonvilles... Un autre objectif de cette session consiste, par la comparaison entre différents cas à l'international, à trouver des points communs concernant les mémoires, elles aussi « dévalorisées » ou « valorisées » dans la planification urbaine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

- Blokland T., 2001, « Bricks, Mortar, Memories: Neighbourhood and Networks in Collective Acts of Remembering », *International Journal of Urban and Regional Research*, 25(2), p. 268-283.
- Boym S., 2001, *The Future of Nostalgia*, New York, Basic Books.
- Halbwachs M., 1925, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994.
- Halbwachs M., 1950, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.
- Halbwachs M., 1938, *La morphologie sociale*, Paris, Armand Colin, 1970.

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

- William BERTHOMIÈRE (CNRS – Passages), Yasna CONTRERAS (Universidad de Chile, Chili), Guillaume LE ROUX (Ined – Mobilité, logement et entourage), Thierry LULLE (Universidad extrenado de Colombia, Colombie), Naïk MIRET (Université de Poitiers – Mîgrinter), Nicolas MONTOYA (Universidad de Chile, Chili), Natalia RAMIREZ (Universidad de Chile, Chili) – Le rôle de la présence étrangère et des représentations collectives dans la rénovation d'une ancienne périphérie urbaine
- Victor ALBERT BLANCO (Université Paris 8 St-Denis – Cresppa-GTM) – Valoriser le quartier par la diversité religieuse. Regards croisés entre la Goutte d'Or (Paris) et El Raval (Barcelone)
- Camila VAN DIEST (EHESS – LabEx CAP/IIAC) – Habiter la « colline prison » à Valparaiso :

stigmaté et transformation d'une infrastructure urbaine emblématique au prisme de la mémoire des habitants

- Léa PROST (UPEC – Lab'Urba), Benjamin LYSANIUK (CNRS – Prodig), Myriam BARON (UPEC – Lab'Urba) – Mémoires de maladies industrielles à Aulnay-sous-Bois. Valorisation/dévalorisation du territoire entre reconnaissance et effacement
- Cheikh Tidiane LO (Indiana University-Bloomington – Department of African Studies, États-Unis) – Heritage Making and Urban Memories: An Ethnographic Study of the City of St-Louis in Senegal
- Antonin GIRARDIN (Université de Rouen Normandie – IDEES) – Quand l'identité locale devient élément marketing. Comparaison d'activation et de valorisation de récits identitaires locaux dans des anciens quartiers industriels de Caen (France) et de Leipzig (Allemagne)
- Christelle MOREL JOURNEL (Université Jean Monnet St-Étienne – EVS-Isthme), Clémentine PÉRINAUD (Université Jean Monnet St-Étienne – EVS-Isthme) – Des usines aux pavillons : banalisation et fragmentation d'un quartier (post)industriel en quête de projet (Terrenoire, St-Étienne)
- Inès RAMIREZ-COBO (HEIA Fribourg – Smart living lab, Institut Transform, Suisse), Marcus ZEPF (HEIA Fribourg – Smart living lab, Institut Transform, Suisse) – La mémoire collective comme fondatrice des espaces de négociation. Une proposition méthodologique au service de la conception du projet urbain

Le rôle de la présence étrangère et des représentations collectives dans la rénovation d'une ancienne périphérie urbaine

AUTEUR.E.S

William BERTHOMIÈRE, Yasna CONTRERAS, Guillaume LE ROUX, Thierry LULLE, Naïk MIRET, Nicolas MONTOYA, Natalia RAMIREZ¹

RÉSUMÉ

Cette communication présente les résultats d'une recherche collective sur les transformations urbaines d'anciennes périphéries consolidées de trois villes latino-américaines. Plusieurs enquêtes de terrain ont permis d'apprécier l'ampleur du changement urbain récent dans le quartier dit de « La Chimba », au nord de la commune centrale de Santiago du Chili. Cet espace s'est constitué à travers l'accueil de migrants internes et internationaux, et par l'implantation d'équipements et de services de la ville de Santiago. Aujourd'hui, cet espace de mixité sociale et fonctionnelle fait l'objet de recompositions morphologiques et sociales liées à des politiques de rénovation urbaine et à un renouveau de l'accueil de migrants étrangers. Nous mettrons en évidence le système de représentation pluriel qui sous-tend les identités locales et les pratiques des différents acteurs et leurs enjeux dans ces transformations.

MOTS CLÉS

Rénovation urbaine, immigration, quartier populaire, Santiago

ABSTRACT

This paper presents the results of a collective research on the urban transformations of old consolidated peripheries of three Latin American cities. We will present several field surveys to appreciate the extent of recent urban change in the so-called "La Chimba" quarter, North of the central town of Santiago. This space was constituted by the reception of internal and international migrants and the implantation of equipments and services of the City of Santiago. Today, this space of social and functional mixing is subject to morphological and social recompositions linked to the urban renewal policy and to a renewal of international migration. We will highlight the system of plural representation that underlies local identities and practices of the different actors and their stakes in these transformations.

KEYWORDS

Urban renewal, Immigration, Popular neighbourhood, Santiago

INTRODUCTION

La communication que nous proposons est une première analyse de données produites collectivement par l'équipe internationale « Mobilités spatiales et transformations dans les anciennes périphéries urbaines des métropoles d'Amérique latine (Bogotá, Buenos Aires et

¹ Les auteurs sont membres de l'équipe du programme ECOS et s'appuieront également sur les avancées et publications de l'ensemble de l'équipe et notamment sur les mémoires de deux jeunes chercheurs, Nicolas Montoya et Natalia Ramirez, qui seront finalisés en décembre et leurs premiers travaux de thèse. D'autres publications des collègues chiliens sont en cours sur ce même sujet.

Santiago du Chili) : la ville latino-américaine entre le centre et la périphérie actuelle »². Ce programme, qui a donné lieu à différents ateliers collectifs et à plusieurs missions de terrain, porte sur un espace péricentral de l'agglomération de Santiago, situé au nord de la commune centre, à cheval sur les communes limitrophes de Independencia et Recoleta. Cette zone, aussi connue sous le nom de La Chimba, a été la première extension historique de la ville-centre et est composée aujourd'hui d'un parc de logements anciens dégradés.

Pour conduire cette recherche, l'équipe bénéficie d'un ensemble conséquent et varié de données dans la mesure où il nous est possible d'enrichir notre corpus d'observations et d'entretiens collectés depuis 2015, portant sur les dynamiques démographiques et migratoires et les morphologies urbaines (changements du bâti à l'échelle des îlots et parcelles et d'activités économiques) par des données collectées entre 2008 et 2012 par l'équipe chilienne de l'ANR METAL³ (Contreras *et al.*, 2016), ainsi que des données produites dans le cadre du programme ECOS par des jeunes chercheurs chiliens.

L'objectif de cette communication est d'analyser ce corpus pour comprendre la complexité des représentations qui sous-tendent le changement urbain au sein de cette ancienne périphérie urbaine de Santiago. Par cette étude de cas, nous nous inscrivons dans les débats sur la place des représentations dans les pratiques des acteurs et, au-delà, sur les formes de territorialisation qu'elles impliquent. Nous nous attacherons à définir les enjeux du contexte urbain de la Chimba, quartier populaire stigmatisé dans la mémoire collective, soumis à un processus de densification/rénovation du centre qui s'épand et traverse la frontière du fleuve. Les représentations, les discours, les critères du choix de ce quartier pour les habitants qui s'y installent ou pour ceux qui cherchent à y rester, leurs trajectoires et stratégies résidentielles, leurs pratiques seront analysées en les contrastant avec des données sur les changements du peuplement de la zone pour comprendre son attractivité et son devenir. Les pratiques spatiales et représentations des différents acteurs en jeu (migrants anciens et nouveaux/ anciens résidents/nouveaux résidents ; pouvoirs publics/secteur immobilier/défenseurs du patrimoine) se superposent sur ce territoire et signifient un imaginaire pluriel du quartier dont il est complexe de déceler les effets. Nous nous interrogerons sur la place des étrangers dans la production de ces représentations.

1. LA CHIMBA, UN LABORATOIRE D'ÉTUDE DES TRANSFORMATIONS DES ANCIENNES PÉRIPHÉRIES CONSOLIDÉES

Nos travaux ont porté sur la zone la plus anciennement urbanisée des communes de Recoleta et Independencia. Cet espace est en effet le théâtre depuis dix ans de transformations qui le font progressivement passer d'une périphérie fortement marquée par une identité populaire à un péricentre en voie de renouvellement urbain. Située au nord du fleuve Mapocho et du centre de Santiago, cette zone, appelée « la Chimba » comme « espace des autres » (Márquez, 2013 ; 2014), est ancienne puisqu'elle est occupée dès le XVIII^e siècle suite à la construction du pont Cal y Canto sur le fleuve. Puis, elle s'étend durant le XIX^e siècle autour d'importants travaux d'infrastructures viaires mais sans changer l'image de la zone qui reste marginalisée. C'est principalement au début du XX^e siècle que commencent le peuplement et l'urbanisation de cet espace à travers l'installation de nombreux migrants internes issus d'un

2 Cette équipe s'est constituée en 2015, dans le cadre du programme ECOS-Chili, sous la direction de Françoise Dureau (Migrinter) et Yasna Contreras (Université du Chili).

3 Métropoles d'Amérique latine dans la mondialisation. Reconfigurations territoriales, mobilité spatiale, action publique, sous la direction de Françoise Dureau.

exode rural important (la zone se situe à proximité de la gare Mapocho construite en 1905). Un plan d'urbanisme des communes du nord de Santiago est conçu dans les années 30 avec un impact direct sur la zone d'étude en lui attribuant le plan quadrillé typique d'une extension urbaine de l'époque. Vont y être implantés les services et équipements trop « encombrants » pour le centre : un marché de gros, un cimetière, un hôpital et des institutions religieuses et, plus tard, des activités productives et commerciales (notamment autour du textile et de la confection) sur des terrains de grande superficie.

À proximité de ces services sont construits divers types de logements populaires, notamment des *conventillos*, forme de logement ouvrier typique de cette période à Santiago, symboles de la surpopulation et de l'insalubrité résidentielle. Suite à une loi hygiéniste sur ces logements (1906) puis sur les loyers (1925), nombre d'entre eux sont démolis ou réhabilités. Puis sont construites des cités ouvrières comme dans d'autres quartiers de la périphérie nord de Santiago et des logements sociaux dans les années 60 et 70 (Hidalgo, 2002). La période de la dictature avec le passage à un État « subsidiaire » et une économie fortement néolibérale ne marque pas particulièrement la zone qui reste populaire et connaît un processus de dégradation physique.

Durant les deux dernières décennies, les deux communes étudiées sont devenues péricentrales suite à l'expansion spatiale de la métropole, et constituent une opportunité foncière de par leurs caractéristiques morphologiques (grandes emprises d'équipements, bâti ouvrier de faible hauteur et de faible densité de construction). Independencia et Recoleta bénéficient de nouveaux atouts de localisation, par la proximité relative du centre au regard de la taille de l'agglomération. En effet, dans le cadre du *Plan de repoblamiento*, la zone nord du centre-ville a connu au cours des années 90 un intense processus de rénovation urbaine qui a donné lieu au remplacement de l'essentiel du tissu urbain traditionnel existant par des immeubles de grande taille offrant un parc de logements moderne et de qualité pour les classes moyennes tout en contribuant à lutter contre son dépeuplement (Contreras, 2011). Suite à la saturation de la commune centrale, la zone d'étude a accueilli une partie importante de l'offre de logements, particulièrement dans la commune d'Independencia où ont été développés de nouveaux projets immobiliers sur les parcelles dévalorisées de l'ancien habitat ouvrier. Comme il a pu être constaté lors de nos différentes périodes d'observation, les petites maisons individuelles, les friches et d'anciens entrepôts sont progressivement remplacés par des immeubles d'une dizaine d'étages.

Enfin, les usages économiques du quartier se transforment également. Le marché de la Vega et les alignements d'entrepôts qui le voisinent semblent résister à la concurrence des autres usages du sol, mais se développent, dans sa proximité orientale, des commerces de gros de textile probablement associés au quartier de la confection extrêmement spécialisé de Patronato, qui jouxte notre quartier d'études. Les activités universitaires, présentes depuis les années 70 au nord de la zone, ont été étendues et la fonction sanitaire, représentée depuis plusieurs décennies par l'hôpital psychiatrique, s'est récemment enrichie de cliniques privées à l'est. Notre zone d'étude fait donc l'objet depuis une dizaine d'années d'une rapide sur-densification et d'un changement d'image avec actuellement la construction d'un centre commercial et l'extension d'une ligne de métro.

S'ajoutant à ce changement morphologique, un changement de peuplement touche également ces deux communes proches, comme c'est le cas pour le centre qui a accueilli l'essentiel

des nouveaux immigrés (Contreras *et al.*, 2015). Si la majeure partie des immigrants arrivés à Santiago au cours du XX^e siècle sont internes, on trouve aussi des étrangers : Arabes qui fuyaient l'empire ottoman à la fin du XIX^e, Espagnols réfugiés de la guerre civile et Palestiniens après 1948. Dans les années 80, l'immigration coréenne est en partie accueillie à proximité de la zone et dans les années 90, la population de la zone a commencé à changer avec l'installation de nouveaux migrants étrangers dans des logements dégradés. L'immigration étrangère est aujourd'hui principalement originaire de différents pays latino-américains (Pérou, Bolivie et plus récemment Équateur, Colombie, Haïti, République dominicaine, etc.) (Márquez, 2014). Ces poches de logements marginaux sont à la fois un lieu refuge et un sas vers une intégration résidentielle de ces populations étrangères dans l'agglomération centrale.

Notre zone d'étude, caractérisée par la mixité de ses usages, associant une petite industrie, du logement populaire de différentes catégories, des équipements et des fonctions commerciales de plus en plus spécialisées est donc en pleine mutation, se révèle comme un laboratoire d'études pour comprendre la place des représentations dans les transformations territoriales.

2. REPRÉSENTATIONS DU TERRITOIRE ET PROCESSUS DE REVALORISATION MÉMORIELLE ET INSTITUTIONNELLE

Sur ce terrain d'étude, la notion de valorisation/dévalorisation des territoires prend donc une forme intéressante dans la mesure où le système de représentations qui sous-tend l'action publique, la démographie et la spéculation immobilière est particulièrement complexe et alimente la dynamique de changement urbain que nous tentons de saisir. Le renouvellement démographique porté par l'inscription de populations étrangères au sein de ces communes populaires de l'agglomération de Santiago fait l'objet de diverses instrumentalisation qui révèlent la teneur des liens tissés entre territoire et identités collectives. La « perte d'identité » ressentie par des résidents enquêtés voit l'étranger endosser le rôle de bouc émissaire pour expliquer un renouvellement urbain dont les ressorts leur échappent globalement et, dans le même temps, la présence d'une immigration ouvrière précarisée contribue à maintenir certains éléments de l'identité populaire qui serait ici mise en danger. Ces résidents de longue date, inquiets du relâchement des liens entre territoire et identité ouvrière, devraient donc voir dans l'Étranger un allié objectif. À l'inverse, du côté des spéculateurs immobiliers, ce système qui préside aujourd'hui au changement urbain fait de cette main-d'œuvre étrangère précarisée une triple ressource : elle est particulièrement réceptive à l'offre de logements qu'abritent ces communes (immeubles d'appartements de petite taille et ne répondant que très peu aux attentes des descendants des populations anciennement installées) ; la stigmatisation dont elle fait l'objet notamment à travers les médias contribue à maintenir les prix du foncier au plus bas ; l'installation de cette présence étrangère masque un mouvement de plus grande ampleur qui vise à attirer, à moyen terme, des populations plus aisées dans des interstices constitués par la fermeture déjà ancienne d'industries variées comme la brasserie Andrés Ebner ou la cession de surfaces constructibles par des congrégations religieuses de moins en moins fréquentées. Il est intéressant d'observer ce système de représentations au prisme de la littérature sur d'autres quartiers de mêmes caractéristiques (Poulizos, 2016 ; Giroud, 2011).

En parallèle, la défense du patrimoine ouvrier de la zone mobilise une partie de la population ancienne face à la démolition de bâtiments et au départ de leurs habitants pendant qu'un travail d'inventaire de bâtiments patrimonialisés ou potentiellement patrimoniaux a été entrepris par des universitaires sur toute la zone (Garcia, 1996), concernant aussi bien des monuments et édifices publics (églises, couvents, hôpitaux) que des bâtiments à usage

résidentiel (cités ouvrières, logements collectifs, maisons individuelles de la petite bourgeoisie). Toutefois, ces diverses initiatives semblent être peu suivies par le secteur public qui fait fi des recommandations de protection du patrimoine, à l'exception de quelques rares cités qui ont bénéficié d'une réhabilitation, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres quartiers de Santiago (Clément, 2016).

Pour saisir les enjeux mémoriels des différents acteurs, nous analyserons les entretiens réalisés auprès de résidents lors de trois passages (2009, 2015, 2016) reconstituant leur histoire de vie, en se centrant sur leur composante spatiale ainsi que sur leurs stratégies résidentielles, leurs pratiques et représentations du quartier et de la ville ; ces habitants étant aussi bien « locaux » (natifs de Santiago voire de la zone, anciens immigrés) qu'« immigrés récents » parfois étrangers, et résidant dans différentes strates du parc de logements de ce quartier. Des relevés de terrain audiovisuels et graphiques, des entretiens et des enquêtes auprès des usagers (réalisés dans les espaces publics ainsi que dans les espaces résidentiels privés) seront mobilisés pour comprendre la coexistence de registres de subjectivités qui aboutissent à des pratiques spatiales différenciées. Nous mobiliserons différents supports de représentations collectés (discours, paysages, expressions murales, etc.) pour étudier les représentations objectales et les représentations mentales afin de mieux comprendre la production et les reconfigurations de l'identité locale. Pour cette contribution, travailler à définir les contours des arguments mobilisés et des tensions qui participent à la définition d'identités collectives diverses au sein de ce quartier compose l'un de nos objectifs prioritaires. Cette orientation de la communication prendra notamment appui sur l'analyse de l'enregistrement vidéo d'une réunion du bureau d'un comité de quartier, dans lequel les propos recueillis donnent à voir toute la dimension émique de la notion de valorisation/dévalorisation du quartier et laissent émerger des formes idéalisées de la notion de quartier populaire qu'il s'agira d'analyser.

RÉFÉRENCES

- Clément C., 2016, « Défendre et protéger son quartier de la destruction », *Carnets de géographes*, n° 9 [en ligne : cdg.revues.org/555 consulté le 18/08/17].
- Contreras Y., 2011, « La recuperación urbana y residencial del centro de Santiago: Nuevos habitantes, cambios socioespaciales significativos », *EURE*, 37(112), p. 89-113 [en ligne : [dx.doi.org/10.4067/S0250-71612011000300005](https://doi.org/10.4067/S0250-71612011000300005)].
- Contreras Y., Ala-Louko V., Labbé G., 2015, « Acceso exclusionario y racista a la vivienda formal e informal en las áreas centrales de Santiago e Iquique », *Polis*, n° 42 [en ligne : polis.revues.org/11266 consulté le 12/09/17].
- Contreras Y., Lulle T., Figueroa O. (dir.), 2016, *Cambios socioespaciales en las ciudades latinoamericanas. ¿Procesos de gentrificación?*, Bogotá, Universidad Externado de Colombia–Pontificia Universidad Católica de Chile–Universidad de Chile.
- García M. A., Gutiérrez P. D., Villanueva A. S., 1996, *Patrimonio arquitectónico de la Comuna de Independencia*, Santiago de Chile, Universidad de Chile.
- Giroud M., 2011, « Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien », *Espaces et sociétés*, 2011/1, n° 144-145, p. 37-54.
- Hidalgo R., 2002, « Vivienda social y espacio urbano en Santiago de Chile. Una mirada retrospectiva a la acción del Estado en las primeras décadas del siglo XX », *EURE*, n° 28, p. 83-106.
- Márquez B. F., 2013, « De territorios, fronteras e inmigrantes. Representaciones translocales en la Chimba, Santiago de Chile », *Chungara, Revista de Antropología Chilena*, 45(2), p. 321-332.
- Márquez B. F., 2014, « Inmigrantes en territorios de frontera. La ciudad de los otros. Santiago de Chile », *EURE*, 40(120), p. 49-72.

Polyzos I., 2016, « Migrations et revitalisation urbaine : le cas du "quartier chinois" d'Athènes », *Métropolitiques* [en ligne : www.metropolitiques.eu/Migrations-et-revitalisation.html].

LES AUTEUR.E.S

William Berthomière
CNRS – Passages
william.berthomiere@cnrs.fr

Yasna Contreras
Universidad de Chile
ycontrerasg@uchilefau.cl

Guillaume Le Roux
Ined – Mobilité, logement et
entourage
guillaume.le-roux@ined.fr

Thierry Lulle
Universidad externado
de Colombia
thierry.lulle@uexternado.edu.co

Naïk Miret
Université de Poitiers – Migrinter
naik.miret@univ-poitiers.fr

Nicolas Montoya
Universidad de Chile
nicolas.montoya@ug.uchile.cl

Natalia Ramírez
Universidad de Chile
nframire@uc.cl

Valoriser le quartier par la diversité religieuse Regards croisés entre la Goutte d'Or (Paris) et El Raval (Barcelone)

AUTEUR

Víctor ALBERT BLANCO

RÉSUMÉ

Accueillant historiquement des populations fragiles socialement, les quartiers de la Goutte d'Or et d'El Raval ont été longtemps stigmatisés. Dans le but affiché de renverser cette situation, les administrations ont programmé des transformations importantes. Plus visibles dans l'urbanisme et le logement, ces actions ont atteint aussi d'autres domaines. Elles ont facilité un processus de gentrification et ont été la base d'une revalorisation de l'image de ces quartiers. La diversité culturelle et religieuse a été insérée dans ce processus, convertie en objet de promotion institutionnelle. Bien que les manifestations de cette diversité ont été, et sont toujours, à l'origine de conflits inscrits dans les rapports sociaux d'altérité et de subordination, la mémoire collective est réinterprétée pour satisfaire le processus de revalorisation. Cette communication interroge ces discours et ces politiques à partir de données issues d'une enquête menée dans les deux quartiers.

MOTS CLÉS

Quartiers, diversité, religions, minorités, espace public, mémoire

ABSTRACT

Historically welcoming socially fragile populations, the neighbourhoods of Goutte d'Or and El Raval have long been stigmatised. With the stated aim of reversing this situation, administrations have planned important transformations. More visible in the urban and housing field, government actions have also reached other areas, facilitated a process of gentrification and been the basis for a revaluation of the image of these neighbourhoods. Cultural and religious diversity has been inserted in this process and converted into an object of institutional promotion. Although the manifestations of this diversity have been, and still are, causes for conflicts inscribed within social relations of otherness and subordination, the collective memory is reinterpreted to satisfy the process of revalorisation. This paper examines these discourses and policies on the basis of data from a survey conducted in both neighbourhoods.

KEYWORDS

Neighbourhood, Diversity, Religions, Minorities, Public space, Memory

INTRODUCTION

Quartier populaire de Paris, avec plus de 40 % d'habitants se déclarant employés ou ouvriers en 2016, la Goutte d'Or est aussi une « centralité immigrante »¹ depuis la deuxième moitié du XX^e siècle (Toubon & Messamah, 1990). Les administrations publiques ont entamé, à partir des années 80, des fortes interventions dans le but affiché de lutter contre la dégradation urbaine. À Barcelone, El Raval est aussi souvent défini comme un quartier populaire. La structure de son habitat et sa situation géographique ont permis qu'il devienne le point de destin de plusieurs vagues d'immigration. La population du quartier a été historiquement très précarisée. Encore aujourd'hui, pour un taux du revenu moyen de la ville de Barcelone de 100,

1 L'APUR montre aussi que 36 % des habitants du quartier sont nés à l'étranger, contre 20 % dans Paris.

il est de 65,9² dans le quartier. De même, El Raval compte la plus forte présence de population étrangère de la ville : 48,5 % des habitants de ce territoire ont une nationalité étrangère³ (16,6 % pour l'ensemble de Barcelone). Les pouvoirs locaux lancent la rénovation urbaine du quartier au même moment qu'à Paris.

À El Raval comme à la Goutte d'Or, les discours véhiculant une image stigmatisée ont légitimé les interventions urbanistiques programmées. Dans les deux quartiers, la *mixité* sociale devient un objectif politique, ce qui se traduit par l'arrivée de nouveaux habitants plus aisés. Un processus de gentrification commence alors sur ces deux territoires, bien que ses effets restent encore mitigés quant à leur configuration sociodémographique (Bacqué, 2006 ; Fernandez, 2014 ; Horta, 2010 ; Milliot, 2015).

L'étude de la gentrification se focalise souvent sur l'évolution des données sociodémographiques, du prix immobilier ou de la progressive transformation commerciale. Certains travaux portent aussi un regard sur les discours médiatiques et politiques qui prétendent revaloriser les quartiers concernés, car ils jouent un rôle déterminant dans ces processus (Bacqué, 2006). Ces discours portent souvent sur les résultats, attendus ou réels, de ces transformations. Les administrations insistent sur les changements que leurs actions amèneront dans le quartier et notamment sur la disparition de phénomènes perçus comme problématiques. Les médias participent aussi de la reproduction de ces discours et mettent en avant les changements urbains et les nouveaux établissements commerciaux ou culturels qui y fleurissent.

Dans ce processus, la mémoire du quartier est souvent réinterprétée et mise au service du projet de revalorisation. Néanmoins, comme le note Barbara Morovich, « une contradiction apparaît, car on souhaite opérer un travail sur la mémoire de lieux qu'on efface » (2014). Dans cette communication, la mémoire revalorisée porte moins sur les « lieux » que sur les manifestations religieuses et culturelles de groupes minorisés et stigmatisés qui habitent ces quartiers.

1. LA DIVERSITÉ RELIGIEUSE POSTMIGRATOIRE

La diversité, culturelle et religieuse d'El Raval et de la Goutte d'Or a été souvent posée comme problématique par les discours dominants, insistant sur les difficultés à la *gérer* et sur les éléments négatifs qui y seraient associés. Néanmoins, d'autres discours émergent au moment où la transformation urbaine commence. La diversité devient alors un élément positif.

L'émergence de cette diversité est corrélée à l'immigration débutée dans ces quartiers au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Les cultes minoritaires n'existent que depuis quelques décennies, mais certaines de leurs expressions sont perçues de manière disruptive et provoquent de fortes polémiques, même à l'échelle nationale. La plupart de ces controverses portent sur l'islam et les musulmans et, comme le note Nilüfer Göle, « il ne s'agit pas alors de simples phénomènes médiatiques, car ces controverses sont liées à des événements précis, se déroulent dans des lieux spécifiques et impliquent des citoyens musulmans et non musulmans. Chaque événement controversé crée un champ public, fait apparaître différents acteurs, mobilise une certaine rhétorique et déploie un répertoire d'action particulier » (2015 : 20).

2 Source : « El Raval. Ciutat Vella » juillet 2016, publié par la mairie de Barcelone [en ligne : www.bcn.cat/estadistica/catala/documents/barris/01_CV_Raval_2016.pdf].

3 Source : « La població estrangera a Barcelona », janvier 2016, publié par la mairie de Barcelone [en ligne : www.bcn.cat/estadistica/catala/dades/inf/pobest/pobest16/pobest16.pdf].

Plusieurs exemples illustrent cette situation dans les quartiers concernés par cette communication. À la Goutte d'Or, en raison du manque d'espace dans les deux salles de prière du quartier, les fidèles avaient pris, depuis la fin des années 90, l'habitude de prier dans la rue. Cette situation a provoqué l'intervention de plusieurs acteurs et le ministère de l'Intérieur a interdit en 2010 de prier dans la rue. Bien que la controverse acquière une dimension nationale, le débat reste ancré dans le local et suscite des réactions contradictoires. Certains habitants non musulmans considèrent ce phénomène comme une occupation illégitime de l'espace public, et l'interprètent par le biais d'une frontière symbolique (Lamont, 2000) qui l'oppose aux *valeurs républicaines* et à la laïcité. Pour une partie des musulmans, prier dans la rue est en revanche corrélé à leur condition minoritaire et infériorisée au sein de la société française, conséquence de la précarité de leurs lieux de culte. Pour certains, il s'agit aussi de l'occasion d'être visibles et de réclamer leur droit à la cité en ayant des espaces de culte dignes.

À son tour, El Raval abrite une bonne partie des salles de prière musulmanes de Barcelone. Au moins 6 des 29 mosquées de la ville y sont localisées. La presse montre que certaines ont dû faire face, au moment de leur ouverture, à l'opposition de voisins. Des tensions continuent aujourd'hui : le propriétaire d'un bar se plaint que les fidèles musulmans occupent le trottoir en face de son établissement, un autre, qui détient un appartement touristique, a empêché l'ouverture d'une salle de prière dans les locaux en rez-de-chaussée du bâtiment. Néanmoins, les polémiques les plus médiatisées sont survenues après l'intervention d'acteurs extérieurs au quartier. Par exemple, lors de la campagne des élections municipales de 2015, le candidat du Parti populaire (droite) avait appelé à éviter qu'El Raval devienne un « ghetto islamique ».

La diversification de l'offre religieuse dans ces quartiers, visible notamment par l'émergence de l'islam, ne se fait ainsi pas sans polémiques. Celles-ci rapportent en apparence de simples questions urbanistiques liées à l'usage de l'espace public. Mais ces controverses ont aussi un arrière-plan qui met en évidence les rapports entre les groupes sociaux majoritaires et minoritaires. Elles sont également l'occasion de mobiliser les ressources culturelles et institutionnelles qui permettent de classer comme illégitimes certaines formes des manifestations religieuses.

La présence de ces lieux de culte est interprétée par certains habitants comme une dégradation et la preuve que le quartier restera toujours un point d'ancrage des populations minorisées. C'est le cas notamment des nouveaux voisins attirés par la transformation urbaine et les promesses de changement faites par les administrations, qui sont aujourd'hui déçus et ressentent que l'état du quartier s'est même *aggravé*.

2. MÉMOIRES, POLITIQUES ET DISCOURS SUR LA DIVERSITÉ

Face à cette situation, les administrations de Paris et de Barcelone ont mis en place une politique qui vise différents objectifs. D'abord, en insistant sur la pertinence d'accorder aux religions minoritaires les facilités nécessaires à l'exercice de leur culte, avec diverses initiatives allant dans ce sens. À la Goutte d'Or, la mairie et la préfecture cherchent un espace pour éviter les prières de rue et réhabilitent une ancienne caserne de pompiers. À Barcelone, la mairie a mis en place un bureau des cultes qui accompagne les minorités religieuses dans les démarches nécessaires à l'ouverture d'une salle de prière ou à l'organisation de certains événements. Les festivités du Ramadan dans différents espaces d'El Raval est assurée, en partie, par l'implication directe de ce bureau.

Parallèlement, les administrations insèrent la diversité dans les discours et les politiques de revalorisation de ces quartiers. À la Goutte d'Or, l'exemple le plus clair est l'Institut des cultures d'islam (ICI), conçu par la mairie. L'ICI intègre un espace dédié au culte, acheté et géré par une association islamique, aux côtés d'un autre consacré à une large offre culturelle qui vise à montrer la diversité de l'islam « au grand public ». À El Raval, la mairie organise des événements « interreligieux » avec la participation de la plupart des communautés du quartier. Des visites guidées sont également faites pour montrer par exemple « la Barcelone marocaine » aux habitants des autres quartiers et aux touristes.

Cette communication prétend aborder ces politiques et leur dimension discursive. Il s'agit de les interroger d'abord par leur relation avec les programmes de revalorisation de ces quartiers. Par exemple, la plupart des visiteurs de la partie culturelle de l'ICI proviennent de l'extérieur de la Goutte d'Or. Ceci est indissociable d'un nouveau circuit d'établissements, publics et privés, qui fleurissent dans un quartier en transformation. Il s'agit également d'interroger les points critiques, car ces discours peuvent rendre invisibles les rapports sociaux établis entre les groupes du quartier. Ces politiques montrent la diversité religieuse comme quelque chose de positif sans pour autant transformer les relations d'altérité existantes. Comme le note Sylvie Tissot dans son étude d'un quartier de Boston, « l'objectif de la promotion institutionnelle de la diversité » n'est pas de questionner les rapports de pouvoir (2012).

Dans ce processus, la mémoire collective du quartier joue un rôle important et les aspects positifs sont soigneusement sélectionnés. Les discours officiels décrivent ces quartiers comme des territoires historiquement accueillants et exemplaires du vivre-ensemble, à Paris, ou de la *convivencia* à Barcelone. Des images sont ainsi mobilisées, qui reconstruisent l'histoire par la mise en scène d'aspects qui montrent une diversité harmonieuse. Dans cette perspective, sont oubliées les conditions de fragilité vécues par les populations migrantes (et leurs descendants) et la relégation, pendant des années et encore aujourd'hui, à l'invisibilité et à la précarité de leurs pratiques culturelles et religieuses. L'altérité structurelle à laquelle est soumise une partie importante de cette population est aussi laissée de côté. Les manifestations de cette altérité dans les quartiers, comme par exemple les expressions d'opposition à l'ouverture de mosquées ou les agressions à caractère raciste, sont en partie supprimées des récits officiels.

3. REGARDS CROISÉS

Cette communication porte un regard croisé sur les deux villes. Il s'agit d'analyser les traits communs et divergents de ces discours et de ces politiques sur la diversité. Même à l'échelle locale, il n'est pas possible de négliger l'influence des cadres nationaux et de leurs ressources culturelles et institutionnelles. Le cadre normatif de la régulation des cultes est ainsi questionné, qui présente de fortes différences entre l'Espagne et la France. Mais aussi les modèles revendiqués par ces États à l'heure d'*intégrer* les minorités culturelles et religieuses qui les habitent : l'*assimilationnisme* assumé en France, et l'interculturalisme (sinon multi-) de plus en plus en vogue dans les administrations en Espagne.

La politique urbaine centre également ce regard croisé, car les processus de stigmatisation, puis de transformation et de valorisation des quartiers populaires (ainsi que les cadres juridiques qui les soutiennent) présentent de fortes ressemblances dans les deux pays. Pour recontextualiser les deux cas étudiés, nous tournons le regard plus particulièrement vers la place que la diversité culturelle et religieuse occupe dans les politiques urbaines contemporaines.

Les données qui nourrissent cette communication proviennent d'une enquête de terrain menée dans le cadre d'une recherche doctorale structurée en deux phases principales dans le temps et l'espace : de mai 2016 à avril 2017 à la Goutte d'Or, et de mai à septembre 2017 à El Raval⁴. Sur le terrain, la méthodologie mise en place a répondu à la nécessité d'appréhender le caractère socio-historique des processus de transformation et de revalorisation urbaine. D'abord, l'analyse documentaire a permis de définir puis d'examiner les politiques publiques mises en place dans les deux quartiers. Dans cette perspective, nous avons rassemblé les plans urbanistiques et de *traitement* de la diversité, ainsi que divers matériaux produits par les administrations, par des collectifs et des associations. Finalement, ont été rassemblés les comptes-rendus de réunions publiques comme les conseils d'arrondissement ou les espaces dits de participation, afin d'appréhender la nature des débats, les prises de position et les discours des acteurs politiques et citoyens.

En complément de l'analyse documentaire, nous avons effectué des entretiens semi-structurés auprès d'une diversité d'acteurs, constituant un corpus provisoire de 41 personnes. Une partie regroupe les responsables politiques et le personnel technique des administrations municipales (8 entretiens). Les habitants des quartiers forment l'autre partie du corpus avec 33 entretiens. Parmi eux, des militants associatifs et des commerçants, mais aussi des habitants rencontrés lors de différentes activités et par effet « boule de neige ». Par ces entretiens, il est possible d'aborder la perception des processus de transformation urbaine mais aussi de la diversité culturelle et religieuse. Les entretiens permettent également d'appréhender une mémoire collective contradictoire entre les différents *groupes* d'habitants en fonction de leurs appartenances et leurs trajectoires vitales et résidentielles, mais également entre ceux-ci et les discours mis en avant par les administrations.

Finalement, et dans le but de compléter les entretiens et l'analyse documentaire, plusieurs espaces ont fait l'objet d'observations spécifiques. Celles-ci ont eu lieu à l'occasion de différentes activités liées à la promotion de ladite diversité, comme des visites guidées ou la célébration de certaines festivités religieuses. Sur le terrain parisien, des observations plus régulières ont été effectuées au sein de l'Institut des cultures d'Islam.

RÉFÉRENCES

- Bacque M.H., 2006, « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000) », *Sociétés contemporaines*, 2006/3, n° 63, p. 63-83.
- Fernandez M., 2014, *Matar al chino. Entre la revolución urbanística y el asedio urbano en el barrio del Raval de Barcelona*, Barcelona, ed. Virus.
- Gole N., 2015, *Musulmans au quotidien. Une enquête européenne sur les controverses autour de l'islam*, Paris, La Découverte.
- Horta G., 2010, *Rambla del Raval de Barcelona: de apropiaciones viandantes y procesos sociales*, Barcelona, El Viejo Topo.
- Lamont M., 2000, *The dignity of working men. Morality and the boundaries of Race, Class, and Immigration*, New York, Russel Sage Foundation.
- Milliot V., 2015, « Remettre de l'ordre dans la rue. Politiques de l'espace public à la Goutte d'Or (Paris) », *Ethnologie française*, 2015/3, n° 153, p. 431-443.
- Morovich B., 2014, « Entre stigmates et mémoires : dynamiques paradoxales de la rénovation urbaine », *Articulo*, 2014/5, numéro spécial [en ligne : articulo.revues.org/2529 consulté le 28 août 2017].

4 À ce jour (novembre 2017), des incursions ponctuelles continuent sur les deux terrains dans le but d'élargir le corpus d'entretiens et renforcer l'information des différentes hypothèses de la recherche.

Tissot S., 2012, « Les métamorphoses de la domination sociale. La bourgeoisie progressiste et les quartiers populaires », *Savoir/Agir*, 2012/1, n° 19, p. 61-68.

Toubon J.C., Messamah K., 1990, « Coexistence et confrontation dans un quartier pluri-ethnique : le cas de la Goutte d'Or », *Sociétés contemporaines*, n° 4, p. 37-50.

L'AUTEUR

Víctor Albert Blanco

Université Paris 8 St-Denis – CRESPPA-GTM

valbert.blanco@gmail.com

Habiter la « colline prison » à Valparaiso : stigmaté et transformation d'une infrastructure urbaine emblématique au prisme de la mémoire des habitants

AUTEURE

Camila VAN DIEST

RÉSUMÉ

L'ancienne prison publique de Valparaiso (Chili) ferme ses portes en 1999. Située en haut d'une colline, elle se situe loin des secteurs les plus peuplés de la ville. Mais la prison – dont la construction avait débuté vers 1846 – est progressivement prise dans le tissu urbain. L'insécurité et l'insalubrité de ses installations conduisent à sa désaffectation, moment à partir duquel elle est progressivement transformée en espace culturel. Le quartier, néanmoins, est toujours connu comme « colline prison » (« *Cerro Cárcel* »). Cette communication interroge la place que cette infrastructure emblématique, mais portant le stigmate de ses fonctions précédentes, occupe dans la mémoire collective urbaine. Il s'agit d'explorer la relation entre l'ancrage spatial de la mémoire des habitants, la production sociale du territoire au travers de formes d'appropriations diverses, et le processus controversé de réhabilitation de l'ancien pénitencier, à mi-chemin entre l'institutionnel et le citoyen.

MOTS CLÉS

Mémoire collective, réaménagement urbain, ancienne prison, Valparaiso

ABSTRACT

Valparaiso's former prison (Chile) closed its doors in 1999. It was located at the top of a hill, far from the most populated areas of the city. But the prison –whose construction had begun around 1846– was gradually taken in the urban fabric, due to the extension of residential areas up the hills. The insecurity, overcrowding and insalubrity of its installations lead to its decommissioning, when it was progressively transformed into a cultural space. The neighbourhood, though, retains the name of “prison hill” (“*cerro cárcel*”). This paper focuses on the place that this emblematic infrastructure, which bears the stigma of its previous functions, occupies in urban collective memory. We shall explore the relationship between the spatial rooting of inhabitant's memories, the social production of the territory through various forms of appropriation and the former penitentiary center's controversial process of rehabilitation, half way between the institutional and the citizen action.

KEYWORDS

Collective memory, Urban renewal, Former prison, Valparaiso

INTRODUCTION

L'ancienne prison publique de Valparaiso (Chili) ferme ses portes en 1999. Située en haut d'une colline, et ce depuis l'occupation d'une ancienne poudrière coloniale qui avait servi de premier lieu d'enfermement, elle se trouvait loin des secteurs les plus peuplés de la ville (Chapannof, 2001 ; van Diest, 2016). Mais les conditions ont évolué depuis sa construction vers 1846 et la prison s'est progressivement trouvée intégrée dans le tissu urbain, en raison de l'extension des secteurs résidentiels vers le haut des collines. Le surpeuplement, l'insalubrité et l'insécurité de ses installations, devenues vétustes, conduisent enfin à sa désaffectation en 1999.

Suite à un appel du secrétariat régional du ministère des Biens nationaux, organisme chargé d'administrer le lieu, l'ancienne prison – connue désormais comme « *Ex-cárcel* » – devient progressivement le lieu de pratiques culturelles, artistiques et associatives, animées, pour la plupart, par des plasticiens, circassiens, gens de théâtre et musiciens à la marge des circuits de légitimation concentrés à Santiago. Après des conflits et des négociations entre acteurs institutionnels et occupants, une grande infrastructure culturelle réhabilitant certains édifices historiques de la prison et mettant en place des nouveaux bâtiments est construite. Ce « parc culturel Valparaiso » est inauguré en 2011 et fonctionne aujourd'hui en tant qu'espace culturel.

Cette présentation vise à interroger la place que cette infrastructure emblématique, mais portant le stigmate de ses fonctions précédentes, occupe dans la mémoire collective urbaine. Il s'agit d'explorer la relation entre l'ancrage spatial de la mémoire des habitants, la production sociale du territoire au travers de formes d'appropriations diverses, et les conséquences du processus de réhabilitation de l'ancien pénitencier.

Valparaiso, capitale de la région et de la province du même nom, se trouve à 115 km de Santiago, et constitue le port principal du pays. La ville se caractérise par une topographie vallonnée, composée d'une quarantaine de collines et d'une plaine littorale étroite. Il s'agit d'une ville faite dans les collines : c'est dans les collines qu'habitait et habite la majorité de la population (95 %).

Cet exposé s'appuie sur des travaux développés sur le processus de réappropriation citoyenne de l'ancien centre pénitentiaire qui s'est déroulé entre 2000 et 2010, dans le cadre d'une thèse de sociologie. Relevant d'un travail ethnographique plus large, l'enquête de terrain sur laquelle se fonde cette communication a été réalisée à Valparaiso entre juillet et septembre 2013. Elle intègre une quinzaine d'entretiens auprès d'habitants ayant tous résidé près de la prison pendant plus d'une décennie (9 femmes et 6 hommes, âgés de 23 à 88 ans). Cette enquête s'intéresse directement à l'étude de la mémoire collective urbaine à partir des récits des résidents rencontrés. Le secteur étudié correspond à l'ainsi nommée « colline prison », composée de quartiers habités par des classes moyennes populaires et mêlant usages résidentiels et commerce de proximité.

1. LA PRISON, ENTRE PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS URBAINES

Dans le sillage des travaux de Maurice Halbwachs, cet exposé explore dans quelle mesure l'ancienne prison représente un « cadre social de la mémoire » (1994 ; 1997). Selon l'auteur, la mémoire en tant que production sociale aurait besoin de ces « cadres » pour cristalliser et être transmise. Les cadres constituent ainsi « une dimension inhérente au travail de rappel » (Ricœur, 2000 : 149). La mémoire, pourtant, construite à la lumière du présent, ne nous parle pas tant du passé en tant que tel, que du regard actuel que nous lui portons, entraînant aussi de l'imagination et du bricolage (Bastide, 1970). Il s'agit donc d'explorer quelles facettes du présent des habitants façonnent ce regard rétrospectif de la prison : comment s'imbriquent ces souvenirs dans les expériences et pratiques de l'*Ex-cárcel* en tant qu'espace culturel ? Dans quelle mesure la présence de la prison est-elle associée à une expérience singulière de son quartier et plus largement de la ville ? Quelles représentations sociales de l'« autre » la prison nourrit-elle chez les habitants ? Quelles valeurs lui sont accordées et quels imaginaires urbains condense-t-elle ?

1.1. Un terrain des liens sociaux

Tout d'abord, la prison apparaît comme un espace dans lequel se nouent des liens sociaux, principalement par le truchement d'activités sportives-ludiques et de pratiques marchandes informelles. C'est notamment le cas du football pratiqué dans la prison, souvenir commun à plusieurs hommes du quartier interrogés. Les hiérarchies et distinctions entre les différents acteurs (habitants, gendarmes, détenus) tendaient à se mettre en suspens lors de ces rencontres. La prison est ainsi associée à une certaine nostalgie du quartier marqué auparavant par un lien social à présent « perdu ».

Mais si la prison est envisagée en cohérence avec les liens de voisinage c'est en partie parce qu'elle renvoie ainsi aux origines mêmes du territoire, quand il ne s'agissait encore que d'une colline à l'écart des secteurs urbanisés. C'est en effet le quartier qui s'est progressivement adapté à sa présence et aux dynamiques qui se tissaient autour d'elle, et non l'inverse. Le nom que, jusqu'à aujourd'hui, porte l'ensemble de la colline – *Cerro Cárcel* (« colline prison ») – réaffirme en ce sens le poids historique et symbolique que cette infrastructure avait, et a encore de nos jours, sur l'espace et ses habitants.

En outre, cette évocation des « liens sociaux perdus » peut aussi donner lieu à une mise en valeur des exemples actuels d'association et de coopération. En effet, une bonne partie des habitants rencontrés – six sur quinze, femmes et hommes confondus – participent activement à des associations locales : associations de voisins, églises locales, clubs sportifs du quartier, comité de parents d'élèves. Parmi ceux qui ont déclaré ne pas y participer au moment de l'entretien, certains avaient cependant eu des expériences associatives par le passé.

1.2. Altérité et stigmatisme

La mémoire collective de la prison marquée par les figures du lien social ne saurait pourtant être comprise comme un espace idyllique : elle s'articule à d'autres dimensions dans lesquelles les enjeux conflictuels soulevés par la présence de l'établissement se manifestent plus clairement. Ainsi, l'établissement carcéral se dessine comme un point d'ancrage de la définition de l'altérité. Les visiteurs font en effet l'objet de représentations territorialisées de l'« autre » – intrus, délinquants, perturbateurs et pauvres. D'après Philippe Combessie, « la prison marque, la prison fait tache. Et cette tache tend à se répandre : des détenus elle s'étend vers leurs proches, vers ceux qui travaillent en milieu carcéral – et d'abord les surveillants, qui sont les plus proches des détenus –, vers ceux qui y interviennent, vers les voisins, vers les commerces qui se situent dans les parages, vers l'ensemble de l'écosystème social environnant » (2009 : 41). La construction de cette altérité va de pair avec le stigmatisme que la prison assigne au milieu urbain.

Il convient de souligner le rapport ambigu que ces évocations de l'altérité entretiennent avec la mémoire de la prison comme lieu facilitateur de lien social. Si les proches des détenus sont évoqués comme des visiteurs qui perturbaient la vie du quartier, les relations de voisinage à cette même époque sont considérées comme beaucoup plus fédératrices de lien social que celles d'aujourd'hui. Ainsi, les nouveaux arrivés aux alentours de la prison – non loin des secteurs les plus investis par l'économie de services liée à la mise en patrimoine de la ville – suite à sa désaffectation sont eux aussi considérés comme des « *outsiders* » (Becker, 1985), mais sous un autre angle. Le lien social basé sur les rapports de solidarité et de convivialité à l'échelle locale ne revêtirait, d'après notamment certaines enquêtes, aucune valeur pour ces nouveaux résidents qui sont bien souvent représentés comme de jeunes adultes bourgeois,

exerçant des métiers de l'art ou de la culture. On voit ainsi la façon dont les processus de gentrification sont vécus par les anciens résidents.

2. LES ANCRAGES PRÉSENTS DE LA MÉMOIRE : L'EX-CÁRCEL ET LE PARC CULTUREL VALPARAISO

Pour les résidents interrogés, le « moment » prison ne constitue pas un pan isolé du passé. Il est au contraire articulé avec les deux moments qui l'ont précédé – l'*Ex-cárcel* et l'actuel parc culturel Valparaiso – à partir de logiques de continuité ou de contraste.

2.1. Entre culture populaire et institutionnalisation

La période de l'*Ex-cárcel* (2000-2010) est remémorée par certains enquêtés comme un espace de sociabilité, des échanges lors des ateliers – des métiers artistiques, de cuisine –, des activités sportives et diverses activités de loisirs pratiquées en famille. Ces souvenirs s'articulent avec les expériences différenciées que les enquêtés ont eu de la prison : que ce soit comme lieu hostile, associé au vécu des visites rendues à des familiers détenus, ou comme lieu fréquenté lors des échanges sportifs avec des prisonniers – principalement des matchs de football.

En revanche, si le nouveau parc culturel Valparaiso, inauguré en 2011, est considéré comme un lieu de promenade familiale et de détente par certains habitants, pour d'autres il constitue l'emblème d'une progressive institutionnalisation qui ne laisserait plus la place à des projets et pratiques plus « spontanées », à la différence de l'*Ex-cárcel*. La ligne de partage entre ces deux moments semblerait ainsi épouser celle entre culture populaire et culture savante ou légitime : comme le déclarait un interviewé, travailleur magasinier du temps de l'*Ex-cárcel*, « c'était plus artisanal, ça appartenait plus au peuple ».

Or, dans les récits des interviewés, les jugements ne forment pas un bloc monolithique. La nostalgie, le regret d'un passé perdu, la valorisation des liens de voisinage ou l'estime pour les éléments culturels qui sont considérés comme locaux et populaires n'impliquent pas un rejet des projets obéissant à des logiques tout à fait différentes, et qui précisément ont suscité de vives contestations de la part des artistes et acteurs culturels engagés dans le processus de réhabilitation de l'ancienne prison entre 2000 et 2010.

Le projet d'une grande infrastructure culturelle de l'architecte brésilien Oscar Niemeyer que les autorités locales cherchent à bâtir à la place de l'*Ex-cárcel* entre 2007 et 2008, particulièrement controversé, étant finalement abandonné, a ici une valeur d'exemple. Pour une bonne partie des habitants enquêtés, ce projet – alors mis en avant par la maire et des représentants du gouvernement – constituait une « grande opportunité » que Valparaiso aurait ratée, un facteur de valorisation de l'image de la ville. Ce regard – qui n'est certainement pas consensuel parmi l'ensemble des habitants interrogés – se rapproche des discours officiels des promoteurs bien davantage que des acteurs culturels engagés dans la réhabilitation du lieu.

2.2. Les ambivalences d'un secteur toujours dévalorisé

La question de la définition de l'altérité imprègne le regard sur ces deux espaces culturels successifs dans le temps, notamment à partir de l'accent sur les nouvelles populations qui fréquentent l'ancienne prison devenue lieu culturel : celles-ci seraient désormais jugées comme plus « valorisantes » bien que toujours vues comme étrangères au quartier.

Néanmoins, la question du stigmate que la prison portait sur les quartiers environnants a aussi été posée à partir de la question de la « saleté ». Certes, ni l'*Ex-carcél* ni le parc culturel Valparaíso ne sont vus comme une source d'insalubrité telle que l'était la prison. En fait, la désaffectation et le processus de réhabilitation et réappropriation citoyenne qui a suivi aurait, selon les enquêtés, contribué à la mise en valeur des propriétés du quartier, tant sur le plan économique que symbolique. Pour la présidente d'une association des mères du quartier, avec le transfert des détenus, les gens auraient ainsi commencé à « aménager davantage leurs maisons », « à les rendre plus jolies, à leur donner *plus de vie* ». Mais malgré cette perspective, le regard sur la saleté ne se modifie que légèrement avec la progressive transformation en espace culturel. Une habitante, commerçante de 47 ans, signale par exemple que le quartier continuerait à être, depuis « toujours », un « nid à ordures ». Ce jugement envers la ville, partagé par la plupart des résidents des rues adjacentes à la prison, rejoint des dénonciations de la négligence des autorités compétentes quant à l'aménagement urbain de base. Cela rend évident les paradoxes d'une progressive gentrification favorisée par des politiques urbaines qui misent sur une réhabilitation de la ville fondée sur le « touristique, le culturel et l'universitaire » (Vergara-Constela & Casellas, 2016 : 138), et qui ne se traduirait pas dans un facteur d'amélioration des problèmes éprouvés au quotidien.

C'est donc à la lumière des pratiques, expériences et réappropriations de la ville et de ces nouveaux espaces culturels que les habitants se remémorent la prison. Si elle constitue un cadre de la mémoire collective c'est par l'intermédiaire des multiples usages sociaux qui en ont été faits au fil du temps.

RÉFÉRENCES

- Bastide R., 1970, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'Année sociologique*, vol. 21, p. 65-108.
- Becker H., 1985, *Outsiders*, Paris, Métailié.
- Chapanoff M., 2001, *Espacios de prisión en Valparaíso 1692-1940. Del mundo correccional a la significación del lugar*, Valparaíso, Chile, Ministerio de Bienes Nacionales.
- Combessie P., 2009, « Flux migratoires, villes, prisons : analyse sociologique d'une forme de canalisation des circulations humaines », in M. Herzog-Evans (dir.), *La prison dans la ville*, Toulouse, Érès, p. 15-44.
- Debarbieux B., 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, vol. 24, p. 97-112.
- Halbwachs M., 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.
- Halbwachs M., 1997, *La mémoire collective*, Paris, PUF.
- Ricoeur P., 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- van Diest C., 2016, *De monde carcéral à espace culturel : mémoire collective, patrimonialisation et réappropriations. Le cas de l'Ex-carcél de Valparaíso*, thèse de doctorat de sociologie, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.
- Vergara-Constela C., Casellas A., 2016, « Políticas estatales y transformación urbana ¿hacia un proceso de gentrificación en Valparaíso, Chile ? », *Eure*, 42(126), p.123-144.

L'AUTEURE

Camila van Diest
EHESS – LabEx CAP/IIAC
camila.vandiest@gmail.com

Mémoires de maladies industrielles à Aulnay-sous-Bois Valorisation/dévalorisation du territoire entre reconnaissance et effacement

AUTEUR.E.S

Léa PROST, Benjamin LYSANIUK, Myriam BARON

RÉSUMÉ

Le cas de la pollution générée par le CMMP à Aulnay-sous-Bois met en évidence la méconnaissance générale des impacts sanitaires des expositions à des cancérrogènes et des circonstances dans lesquelles elles ont eu lieu, illustrant ainsi des enjeux de la construction d'une mémoire collective : lutter contre l'oubli pour prévenir les risques. Les témoignages des personnes exposées, leurs récits, apparaissent alors fondamentaux dans la construction de la mémoire de cette pollution et de ses conséquences. Avant qu'ils ne s'effacent, il faut pouvoir les recueillir et les organiser, les mettre en regard les uns avec les autres, ce qui pose la question du support de cette mémoire. Le fait de construire une mémoire collective met également en évidence des questionnements relatifs à la valorisation/dévalorisation du territoire concerné. Car, à Aulnay-sous-Bois, on a longtemps opposé prévention et protection de la santé des populations à activité économique/image de la ville.

MOTS CLÉS

Amiante, Aulnay-sous-Bois, mémoire, risque sanitaire

ABSTRACT

The case of the pollution caused by the CMMP plant in Aulnay-sous-Bois (Northern Paris suburb) highlights the general misunderstanding of health impacts related to carcinogens exposures and the circumstances in which they took place, illustrating the stakes involved in building a collective memory: struggling against oblivion to prevent risks. Testimonies of people involved in this story appear fundamental in the construction of the memory of this pollution and its consequences. Before they disappear, it is necessary to collect and organise them, to connect them to one another, which raises the question of the physical medium for this memory. Building a collective memory also raises questions about the valorisation/devaluation of the impacted territory. In Aulnay-sous-Bois, people have long opposed the prevention and protection of population health to the economic activity/image of the city.

KEYWORDS

Asbestos, Aulnay-sous-Bois, Memory, Health risk

INTRODUCTION

En 1995, monsieur Léonard, habitant d'Aulnay-sous-Bois se voit diagnostiquer un mésothéliome pleural. Ce cancer est un marqueur d'une exposition passée à l'amiante¹ dont le

¹ D'autres pathologies témoignent d'un lien causal avec une exposition à l'amiante, les « *Asbestos Related Diseases* » (ARD) : asbestoses, mésothéliomes (péritoine, péricarde et plèvre), cancers broncho-pulmonaires, plaques pleurales, épaississements pleuraux, épanchements pleuraux et, plus récemment, les cancers de la vessie ou du larynx. Plusieurs études ont montré des associations statistiques entre exposition à l'amiante et occurrence de ces cancers. Néanmoins l'amiante n'est pas encore considérée comme un facteur de risque démontré selon les standards épidémiologiques.

temps de latence entre exposition et maladie est de 30 à 50 ans. Cette contamination intervient souvent du fait d'expositions dans la sphère professionnelle². Or, ce n'est pas le cas de monsieur Léonard. Sa sœur et son beau-frère vont, suite à son décès, essayer d'identifier les circonstances dans lesquelles cette exposition aurait pu avoir lieu. Rapidement, les soupçons se portent sur une usine implantée depuis 1937 au 107 route de Mitry, au cœur de la ville, spécialisée dans la transformation et le commerce d'amiante : le Comptoir des minéraux et des matières premières (CMMP). Monsieur Léonard aurait donc été exposé à l'amiante en résidant à proximité de cette usine et en ayant fréquenté l'école voisine. Comme lui, des milliers d'autres personnes ont été exposées, voire contaminées.

1. LE CMMP, UNE USINE MORTIFÈRE

1.1. Mobilisation citoyenne, scientifique et problème de santé publique

Depuis 1995, le Collectif des riverains, créé par la sœur et le beau-frère de monsieur Léonard, avec le soutien de Ban Asbestos France, rejoint par l'Association départementale de défense des victimes de l'amiante en Seine-St-Denis (Addeva93) et Aulnay-Environnement, trie et archive les traces de cette usine. Ensemble, ils alertent également les autorités, malgré les nombreux obstacles rencontrés³. En 2007, une première étude de santé publique est réalisée par la Cellule interrégionale d'épidémiologie (CIRE) de la région Île-de-France de l'Institut national de veille sanitaire (InVS) (Counil *et al.*, 2007) et conclut à l'existence de plusieurs cas de pathologies liées à l'amiante résultant d'une exposition strictement environnementale d'origine industrielle. Onze cas sont recensés et la nécessité d'effectuer un recensement systématique des personnes exposées à cette pollution est établie. Cette dernière est réaffirmée par la Haute Autorité de santé (HAS) en 2009. Une seconde étude, commandée par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS îdF) sous la pression des associations, est réalisée par le groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle en Seine-St-Denis (Giscop93) (Counil *et al.*, 2012). Elle conclut à la possibilité de retrouver plus de 23 000 personnes exposées encore vivantes en 2009 et encourage la mise en place d'un dispositif de santé publique (un suivi post-exposition environnementale, SPEE). Les mesures effectivement prises ne semblent cependant pas à la hauteur des recommandations formulées par les différentes études jusqu'alors réalisées. En 2014, avec le soutien de la municipalité, le Centre d'information, d'aide et d'accompagnement des victimes de l'amiante à Aulnay-sous-Bois (Ci3a) est créé : il participe au recensement des personnes exposées. En 2016, c'est dans le cadre d'un projet PICRI (partenariat institutions citoyens pour la recherche et l'innovation financé par la région Île-de-France et mené par le Giscop93) que démarre l'« Étude de la dynamique citoyenne et institutionnelle concernant le recensement, le suivi sanitaire et l'accès aux droits de la réparation des personnes exposées et/ou atteintes des maladies liées à la pollution environnementale du CMMP d'Aulnay-sous-Bois (Seine-St-Denis) ».

1.2. Mise en visibilité : connaissance et reconnaissance

Un des objectifs de ce projet est de « construire la visibilité des personnes victimes d'une exposition à la pollution industrielle (amiante, radioactivité) provenant du site d'une ancienne usine de broyage d'amiante et de zircon ». Le recensement effectué par les associations depuis 1995 présente de nombreuses données à composante spatiale. Les variables intégrées

2 Une contamination à l'amiante peut également intervenir du fait d'une exposition domestique, familiale ou encore environnementale.

3 Concernant l'accès aux documents de l'usine notamment, qui a été rendu possible grâce à l'intervention de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

concernent aussi bien certaines caractéristiques individuelles de la victime (âge, sexe), les pathologie(s) développée(s) notamment en lien avec l'amiante, que des informations sur ses trajectoires résidentielle et professionnelle, son statut vital ainsi que les démarches engagées par celle-ci ou ses ayants droit. Les traitements statistiques et cartographiques réalisés ont mis en évidence des phénomènes attendus, comme la superposition du panache de dispersion des fibres d'amiante⁴ avec les patients atteints de mésothéliomes ou de cancers broncho-pulmonaires, localisés à la première adresse de résidence, dans un rayon de 2 500 mètres autour de l'usine. En 2017, seulement 368 personnes exposées ont été recensées. Plus de 40 % d'entre elles sont aujourd'hui décédées. Si des données spatialisées multi-sources peuvent être compilées dans un SIG, la construction d'une mémoire ne peut être réduite à cette opération. Comme le précisent Sophie Bretesché et Marie Ponnet (2012) à partir de leurs travaux sur les mines d'uranium : « la base de données mise en œuvre recense plus qu'elle ne mémorise les données ». Il s'est agi, pour nous, de réfléchir à la mise en place d'une plateforme cartographique d'auto-signalement en ligne, permettant de rendre accessible l'information et recenser les personnes exposées, tout en leur donnant la possibilité de laisser un témoignage, pour *in fine* rendre visibles les victimes de cette pollution. L'enjeu est de continuer à retracer l'historique de cette usine, de ses impacts, de son quartier, à les conserver et à les organiser pour créer une mémoire de la catastrophe sanitaire qui touche la ville. La construction de cette mémoire se heurte à deux processus, l'un générique et l'autre spécifique : l'effacement des traces par « estompage » car « l'échelle de temps à l'intérieur de laquelle des personnes finissent par laisser leur place à d'autres » (Girard, 2004) ; l'absence de volonté mémorielle dans un contexte organisé de « construction de l'ignorance » des impacts de l'environnement sur la santé des individus et participant de leur invisibilité. Robert Proctor étudie ces mécanismes, qui font l'objet d'un courant en histoire : l'agnotologie ou « science de l'ignorance ». Comme le précise Thébaud-Mony (2014), celle-ci est le résultat de la « corruption de la science, par les firmes industrielles mondialisées [...] et alimente ainsi un paradigme du doute. [...] Depuis un siècle, la recherche en santé publique – santé des travailleurs, mais aussi santé environnementale – s'inscrit dans ce paradigme ». On comprend alors l'enjeu de conserver des traces et de construire la/les mémoire(s) des conséquences sanitaires engendrées par le CMMP. On peut ainsi s'interroger sur la relation entre mise en visibilité et mise en mémoire. Qu'entend-on par construire la mémoire ? La mémoire collective construite participerait alors de la visibilité des conséquences de cette pollution industrielle passée.

2. MÉMOIRES ET MUTATION, LE CAS D'AULNAY-SOUS-BOIS (SEINE-ST-DENIS)

2.1. (Co)construction de la mémoire : de quoi parle-t-on ?

La mémoire est définie comme « la faculté comparable à un champ mental dans lequel les souvenirs, proches ou lointains, sont enregistrés, conservés et restitués » (Centre national des ressources linguistiques et textuelles) : la mémoire est ainsi constituée d'éléments retravaillés, qui sont différents des événements lorsqu'ils se sont produits. Propres à chaque individu, ces souvenirs sont pourtant fondamentaux dans le cas de la pollution environnementale générée par le CMMP, car ils constituent une source d'informations pouvant contribuer à la compréhension de phénomènes contemporains du même type. Denis Peschanski précise aussi que « la mémoire collective n'est pas la somme algébrique des mémoires individuelles » (*in* Cailloce, 2014). Les recueillir et les mettre en regard les uns par rapport aux autres permet de construire une mémoire dite « collective ». Comme Jeffrey Andrew Barash dans son article « Qu'est-ce que

4 Modélisation de la dispersion des fibres pour les périodes 1938-1959 et 1960-1970 – seuil de 10 fibres/l d'air (Counil *et al.*, 2007).

la mémoire collective ? Réflexions sur l'interprétation de Paul Ricoeur » (2006), on s'interroge sur les liens entre mémoires individuelles et mémoire collective : comment est-il possible, à partir de l'expérience première de la mémoire qui s'enracine d'abord dans la sphère originelle de la personne et de son intimité, de rendre compte d'une mémoire à plusieurs, voire d'une mémoire « collective » ? Ce « processus » est complexe et long. Le cas d'Aulnay-sous-Bois l'illustre parfaitement. Le fait de reconnaître la pollution – aujourd'hui résiduelle dans les sols – peut produire une forme de rejet vis-à-vis de cet espace et entraîner *de facto* sa dévalorisation. Cela peut se traduire par une possible baisse des prix du foncier, liée aux représentations que les populations se font de cet espace, supposant par exemple une qualité de vie dégradée. Pourtant, la connaissance et la prise en compte des événements passés apparaissent indispensables.

2.2. Rôle de la mémoire dans les projets de réhabilitation

Comme la mémoire, le territoire est plastique. Il n'a cessé d'évoluer et c'est en ce sens que l'existence d'une mémoire construite collectivement est fondamentale. Désormais, la question du devenir de la parcelle de l'usine est posée. Il n'existe plus trace de cette usine dans le paysage (fig. 1) et, comme le précisent Sophie Bretesché et Marie Ponnet (2012), le réaménagement est mené dans l'objectif notamment de « minimiser l'impact résiduel des anciennes activités », de « limiter la consommation d'espace par les anciens sites » et « d'assurer leur intégration paysagère ». C'est bien la question relative au territoire et à l'identification des traces du passé qui se trouve posée au travers de ce possible réaménagement.

Figure 1. Photo avant/après la démolition du CMMP. Source : Collectif des riverains



1a. bâtiments de l'usine visibles depuis le cimetière voisin

1b. site de l'usine recouvert d'une dalle en béton
les bâtiments démolis

La mobilisation citoyenne et scientifique occupe une place importante à l'échelle locale et influence les décisions et projets qui concernent le CMMP, décidés par la sphère institutionnelle. Initialement, il était question de diviser le terrain en plusieurs parcelles pour construire des habitations. Face à un tel projet, qui supposait le décaissement de très nombreux mètres cubes de terres contaminées à l'amiante générant une exposition des populations à ce cancérigène, les associations se sont de nouveau mobilisées afin d'obtenir un projet de réaménagement urbain qui tienne compte des caractéristiques de la parcelle et du territoire. Désormais, il s'agit de construire un parking et une aire de jeu pour enfants sur la dalle de béton en place (fig. 1b). Ainsi, la prise en compte des risques induits par cette pollution dans les projets de réaménagement urbain actuels semble possible grâce aux connaissances acquises par la mobilisation citoyenne et scientifique et ainsi participer à la prévention de la santé des populations. Peut-on alors parler de dévalorisation pour tous les acteurs du territoire ? Construire la mémoire de cette pollution ne pourrait-il pas constituer une forme de valorisation, notamment pour les victimes, pour qui il serait question de ne pas oublier les effets passés et ne pas les reproduire à l'avenir ? Le réaménagement de cette parcelle pose également la question de la forme de cette mise en mémoire et des moyens de cette (co)mémoration.

2.3. Mutations socio-économiques d'une commune de Seine-St-Denis

La construction de la mémoire des territoires (dé)valorisés doit être appréhendée dans un contexte de mutations territoriales permanentes. Initialement prisée par les populations parisiennes notamment pour son air « pur », Aulnay-sous-Bois était une ville dans laquelle les personnes pouvaient s'éloigner de l'air vicié parisien en cas de problèmes respiratoires. Une habitante, installée depuis 1939, raconte :

« Mes parents étaient venus parce que j'avais mon jeune frère aîné qui supportait plus l'air de Paris. Il faisait bronchite sur bronchite et le docteur avait recommandé à mes parents de l'emmener à la campagne. Alors c'était pas loin Aulnay-sous-Bois, c'était la campagne, y'avait pas grand-chose. » (Council *et al.*, 2007)

Figure 2. Évolution de la population aulnaisienne et période d'activité du CMMP. Source : Insee

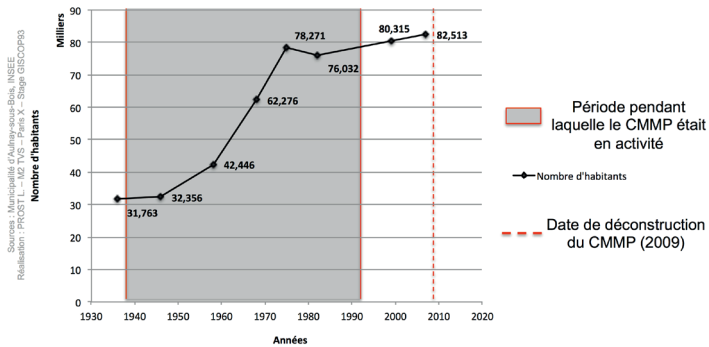
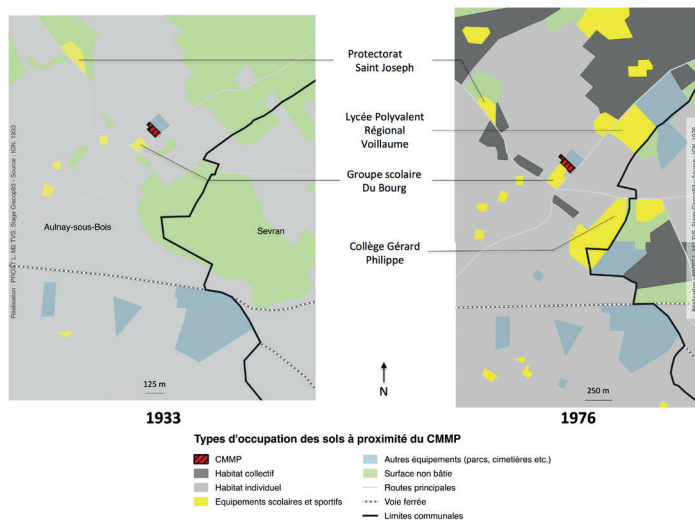


Figure 3. Évolution de l'occupation des sols à proximité du CMMP



Le territoire présentait également des avantages économiques certains : topographie plane, foncier disponible et peu cher, proximité de la capitale, maillage routier et fluvial efficace, qui ont conduit à l'installation de nombreuses industries, dans un contexte administratif et légal de déplacement de ces établissements vers la périphérie de Paris⁵. La population de la commune passe ainsi de 31 763 habitants en 1937 à 82 513 en 2009 (fig. 2).

Cette évolution de la population se répercute sur la morphologie urbaine d'Aulnay-sous-Bois : le bâti se densifie et de nombreux services aux populations, tels que des établissements scolaires, des commerces, etc. (fig. 3), sont créés.

CONCLUSION

Mémoires individuelles et mémoire collective sont étroitement liées, comme le montre le cas d'Aulnay-sous-Bois. Si les souvenirs de chacun participent à la construction d'une mémoire collective, on observe parfois un décalage entre les deux : entre ce que retient un individu d'un événement et ce que la mémoire collective de ce même événement retiendra. Paul Ricoeur, dans son analyse du lien entre la mémoire, l'histoire et l'oubli, montre comment un événement singulier peut être conçu comme exemplaire dans la mesure où l'exemplarité ne concerne pas un événement passé, irréversiblement révolu mais dont la signification est importante pour le futur. Le témoignage d'un ancien riverain sur le transport des minerais de l'usine, recueilli par le Collectif des riverains, l'illustre :

« Alors c'était très joli ce camion qui partait avec le mica, parce que le mica, comme ça volait, ça faisait de belles petites couleurs. »

Ici, le souvenir individuel ne retient que la beauté de la dispersion des paillettes de mica dans l'air. Tandis que la mémoire collective retiendra l'absence de mesures permettant d'empêcher la dispersion de substances cancérigènes lors de leur transport. Ces mémoires, individuelles puis collectives, présentent des enjeux importants, de prévention de la santé des populations dans un contexte actuel où la réimplantation d'industries en ville, notamment en Île-de-France, fait l'objet de travaux et réflexions de la part des décideurs politiques.

RÉFÉRENCES

- Barash J.A., 2006, « Qu'est-ce que la mémoire collective ? Réflexions sur l'interprétation de la mémoire chez Paul Ricoeur », *Revue de métaphysique morale*, 2(50) [en ligne : www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2006-2-page-185.htm consulté en 07/17].
- Bretesché S., Ponnet M., 2012, « Le risque au défi de la mémoire organisée : l'exemple de la gestion des mines d'uranium françaises », *Vertigo*, 12(1) [en ligne : vertigo.revues.org/11992#text consulté en 07/17].
- Cailloce L., 2014, « Comment se construit la mémoire collective ? », *CNRS Le Journal*, n° 290 [en ligne : lejournel.cnrs.fr/articles/comment-se-construit-la-memoire-collective consulté en 07/17].
- Counil E., Daniau C., Isnard, 2007, *Étude de santé publique autour d'une ancienne usine de broyage d'amiante : le Comptoir des minéraux et des matières premières d'Aulnay-sous-Bois (Seine-St-Denis). Pollution environnementale entre 1938 et 1975 : impacts sanitaires et recommandations*, Paris, InVS.

5 Notamment encadré par le Décret impérial du 15/10/1810 « relatif aux manufactures et ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode ». Même si, comme le précise Massard-Guilbaud (1999), « il doit être considéré non comme une mesure de santé publique ou de lutte contre les nuisances causées par les usines polluantes, mais comme un instrument de gestion de l'espace urbain ».

- Counil E., Lysaniuk B., Marchand A., 2012, *Faisabilité de la mise en place d'un dispositif de santé publique autour d'un ancien site industriel de broyage d'amiante : Le Comptoir des minéraux et des matières premières (CMMP), Aulnay-sous-Bois (Seine-St-Denis)*, rapport final remis à l'ARS, Giscop93, Bobigny.
- Girard V., 2004, « Avenir d'une identité industrielle et gestion du ou des risque(s) : Pierre-Bénite (69) dans le couloir de la chimie », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 95, p. 27-33 [en ligne : www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Girard_ARU-95.pdf].
- Massard-Guilbaud G., 1999, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 64(1), p. 53-65 [en ligne : www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1999_num_64_1_3891].
- Prost L., 2016, *Mise en visibilité des victimes d'une exposition environnementale à l'amiante, le cas de Comptoir des minéraux et des matières premières, Aulnay-sous-Bois, Seine-St-Denis*, mémoire de master 1 de géographie, sous la direction de V. Chasles et T. Zanetti, Université Jean Moulin Lyon 3.
- Prost L., 2017, *La cartographie pour (re)construire la mémoire d'un territoire à risque, le cas de la pollution environnementale à l'amiante issu du Comptoir des minéraux et des matières premières (CMMP) d'Aulnay-sous-Bois, Seine-St-Denis (93)*, mémoire de master 2 de géographie, sous la direction de M. Baron, universités Paris Nanterre et Paris Est Créteil.
- Thebaud-Mony A., 2014, *La science asservie. Santé publique : les collusions mortifères entre industriels et chercheurs*, Paris, La Découverte.

LES AUTEUR.E.S

Léa Prost
UPEC – Lab'Urba
prost.lea@gmail.com

Benjamin Lysaniuk
CNRS – Prodig
benjamin.lysaniuk@cnrs.fr

Myriam Baron
UPEC – Lab'Urba
myriam.baron@u-pec.fr

Heritage Making and Urban Memories: An Ethnographic Study of the City of St-Louis in Senegal

AUTHOR

Cheikh Tidiane LO

ABSTRACT

In light of local community's involvement and urban dynamics, this paper sheds light on the cultural management of St-Louis Island, a former French colonial settlement. This ethnographic study comes from a field project undertaken since 2014. Put on the Unesco World Heritage List (WHL) in 2000, St-Louis has undergone deep demographic and urban changes, unfavorable to the colonial architecture, which is at the core of the heritage safeguarding initiative, and to the local inhabitants, tourists and visitors. This series of problems facing the preservation programme could be explained and resolved if issues of memory and community involvement were taken more seriously, rather than letting bureaucratic concern to protect the built heritage prevail. We argue that there is a discrepancy between the need of memory affirmation, community identity politics, and the selection of the colonial legacy as embodied in the architectural fabric of ancient buildings. If this discordance is taken into account, conflicts and memory disputes besetting the preservation project could be conciliated by according greater attention to the current needs of local communities and the stake of preserving the colonial remnants.

KEYWORDS

Colonial heritage, Collective identity, Memory dispute, Urban dynamics

RÉSUMÉ

Dans cette communication, nous présentons la gestion patrimoniale de l'île de St-Louis, ancien comptoir colonial français du Sénégal sous le prisme de la marginalisation des populations locales dans les processus urbains. Cette analyse ethnographique est le fruit d'un travail de terrain entrepris depuis 2014. Inscrite sur la liste mondiale du patrimoine de l'Unesco en 2000, l'île de St-Louis est l'objet de profondes mutations démographiques et urbaines, défavorables à la fois à l'architecture coloniale – qui est au cœur des efforts de sauvegarde du patrimoine –, aux habitants, et aux visiteurs ou touristes. Cette problématique à laquelle le projet de préservation est confronté pourrait être tirée au clair si la question des mémoires et de l'implication des populations locales étaient au centre des préoccupations, plutôt que le souci bureaucratique de faire respecter le cadre réglementaire du projet patrimonial tout court. Nous arguons qu'il existe un déphasage entre les besoins d'affirmation mémorielle et identitaire des populations locales et le tri de la mémoire coloniale symbolisée dans le tissu architectural des bâtiments. Nous montrons comment une prise en charge de cette discordance pourrait concilier les différends mémoriels, les besoins actuels et l'enjeu de la préservation des résidus du passé colonial.

MOTS CLÉS

Patrimoine colonial, identité collective, mémoire conflictuelle, dynamique urbaine

INTRODUCTION

This paper offers an ethnographic study of heritage experiences, what I call "heritage ontology", at the community level in St-Louis, Senegal. By ontology, I mean the lived experiences

of a textual or abstract reality. Heritage, being constructed through discourse and text, nevertheless, exerts its effects on people and generates responses from them. This paper seeks to answer the following questions: why and how does the colonial legacy manifest itself in St-Louis? To what extent do postcolonial people's aspirations for modernity, in light of/despite the existing poverty, facilitate or hinder heritage conservation policies? Moving from a less epistemological approach to a more ontological consideration of heritage, this study participates in the debates around the legitimacy of preserving colonial legacies in an ex-colony. It unravels the multivocality of heritage ontologies characteristic of heritage sites in general, and postcolonial contexts, in particular.

My focus on multivocality attends to visitors, discourses, memories, nostalgia, and how they shape heritage dynamics in a postcolonial context (Sinou, 2003; Ouallet, 2005; Dimesie, 2013; Konate, 2012). All that is outlined above boils down to showing processes of heritage inscription, interpretation, and conservation. I will argue that there is a much more complex interaction around listed heritage than usually defined and idealised in official heritage narratives of governments and specialised institutions like Unesco. Despite official attempts at codifying heritage, it escapes bureaucratic control, and becomes a performative tool in the hands of actors, and stakeholders, who subjectivise how they choose to engage with it, rendering the heritage futures unpredictable and evasive. The values local people attach to heritage are often different from, although not necessarily less important than, values ascribed by historians, archeologists, government officials, and tourism developers. I suggest that an understanding of this performative quality of heritage, its diffuseness, is needed to alleviate less favored communities who are often left behind by institutional measures, but also to constantly redirect pre-conceived policy towards aspects outside the bureaucratic loop.

1. METHODOLOGY

This study is based on fieldwork sessions held in different periods of the year, from 2014 to 2016. Narratives, archives, newspapers, and direct participant observation facilitated the data collection. Arguably, doing fieldwork in a place you are familiar with, where you have spent some time to get acquainted with the physical layout, the language, as well as the cultural norms of the people, is an asset for the ethnographer. One should, however, acknowledge that problems of unconscious biases and excess of subjective projections may often impinge on the final analysis. St Louis is my second home. I have spent five years as an undergraduate and graduate student, shopping in its markets, visiting its most attractive places, fostering friendships with some local inhabitants. I cashed in on this pre-knowledge as a form of social capital to speed up or short-circuit one classical ethnographic phase: the period of establishing rapport. I had still to refer to new individuals and groups, in the bureaucratic apparatuses or ordinary spaces. But, it was quite an easy move, with few exceptions.

2. SPATIAL SETTING

Located in the North-West of Senegal, the colonial town of St-Louis is an island divided into three strands of land by a river that runs into the Atlantic Ocean. During the colonial period, St-Louis played a considerable role in the exertion of the colonial power over religious and political leaders of Senegal and from the broader Occidental French Africa¹. With independence, the colonial buildings that housed offices and served as dwellings for colonial administrators and officers were gradually conceded to local authorities and the ruling elite. After the

1 Translated from French, Afrique occidentale française.

complete transfer of the capital from St-Louis to Dakar in 1960, a considerable number of local indigenous people appropriated those historic buildings due to the rampant urbanisation and population growth. In view of its historic importance, both within West Africa and for France, Unesco listed the whole island as world heritage site under the title of Outstanding Universal Value in 2000. Through commerce, slave trades, and racial mixing, the island had become a cosmopolitan space since the 17th century (Konate, 2012; Samb, 1998).

3. RESEARCH FINDINGS

Since the 1970s, local authorities, and actors interested in the built heritage have been raising people's awareness about the alarming proportions of the colonial architectural destruction (around 20% of the buildings falling apart, 30% needing serious repair). After its inscription on the WHL, the municipality, in partnership with State's agencies, international cooperations, such as French Development Aid Programmes (DAP), the French local Architecture School, efforts were made to establish a conservation database to help inhabitants respect heritage preservation instructions.

A report published in 1973 by the Ministry for Urbanism and Habitation signals serious concerns from local authorities regarding the built legacies' increased degradation in St-Louis (Toulier, 2003). It outlines a set of restoration plans envisaged by the national government, in partnership with local institutions, for the island of St-Louis. Unlike what occurred in many parts of independent Africa, the Senegalese young nation did not display tremendous aversion toward the colonial iconography and edifices, under the presidency of Leopold Sedar Senghor (1960-1981). His vision and philosophy partly explain the attachment and peaceful relation that characterised French and Senegalese nations, including his contribution to the creation of the *Francophonie* (an international organisation uniting French-speaking countries around the world) in 1970. With this regard, Boucoum and Toulier write: "after independence, the first President Leopold Sedar Senghor, with the movement of Negritude, developed a culturally-oriented vision for the Senegalese heritage, without breaking off with the *Francophonie*" (2013: 9). In this context of diplomatic relationship, Senegalese ruling elites, mostly educated in French schools and universities, seemed to be favorable and tolerant with respect to colonial symbols left by France (Marshall, 2008).

One of the most active institutions that claim credit for the preservation efforts is the Center of Research and Documentation (CRDS, ex-Institut français d'Afrique noire/IFAN). During the colonial period, it acted as a museum and an archive for Senegal and Mauritania. Miss Fall, the current Director, shared her version of early initiatives undertaken by the cultural institution since the 1970s. According to Fall, the CRDS was primarily oriented to the collection and valorisation of popular artefacts. In 1995, it was decided to reframe its mission statement to focus on architectural and heritage preservation (see the "St-Louis Machine" conservation project; funded by French cooperation and inventorying industrial remains and infrastructures such as bridges, water supply plants, towers...). In 1998, the municipal authority of St-Louis held several general assemblies on various sectors, including tourism, leading to plans, with the CRDS, for the revalorisation of the island. The top priorities, the Director identified, were all elements of tangible heritage.

I investigate how gentrification, as derived from the heritage added value, operates in St-Louis, bearing in mind that there are context-specific aspects that would merit further scrutiny. Gentrification is associated with the rise of price in real estate after the island's inscription

on the WHL, together with many homeless families that turn into backstreet squatters of abandoned colonial houses. It is hard for an ethnographer to fathom whether a particular family is illegally occupying a given house as squatters because it is a matter of dignity to reveal that. The only way I could learn about this has been from narratives of long-term residents who possess sufficient knowledge about histories of houses and who owns what.

Relying on these secondhand accounts, I found that several families today on the island moved to abandoned ancient colonial houses as a temporary shelter. This phenomenon seems to have increased since the island's inscription because real estate value has tripled according to Sow, a heritage scholar at the local university whom I interviewed in 2014. Based on the definition I quoted above, gentrification is associated with man-led activities. However, natural factors also contributed to moving people out of their homes or compel them to construct in height. It is the case for example in the Langue de Barbarie, one of the buffer zones of the heritage, a strand of land on the Northern side of the main island which is today threatened with disappearance because the water is advancing inwardly. Due to the shrinking of the land, many people had to move out of their original homes into uninhabited houses on the main island, while more economically powerful fishermen build four-story houses, transgressing the height limit of heritage restrictions.

Cases of squatting is recurrent. Mrs. Camara, a mixed race female entrepreneur, who left her native country France in 2007 to settle in St-Louis, has created a Facebook page, "Entr'vue"². She once posted a photo of a low-income family that lives as squatters in a derelict house on the brink of downfall. She commented the picture: "a family has been occupying the lieu for some months because they did not have a place for shelter. In spite of some individuals' calls for help, the horizon is becoming more and more bleak for this family who kneels, haplessly and lost, in this abyss of death" (Camara, 2015). A father experiencing similar things expresses his situation in a way that captures the prevalent mood of these desperate family squatters: "We want to move, but we don't have means. No authority has come to see us".

How does this affect the heritage conservation policy? If it is clear that there exist several families who illegally inhabit derelict colonial houses in need of repair, how can they renovate something on which they cannot claim ownership? I met Mr. Gueye, a native of St-Louis who works in Dakar, whose family is still living in St-Louis. Through our conversation, he learned that I was studying heritage issues in his native town. Of the ideas he shared with me, one stood out. Many living on the island without legal papers to prove ownership of their homes are actually descendants of people who used to work with the white colonial owner; they took over the house after the employer died or moved back to France after the Senegalese independence in 1960. These types of occupants are hesitant to invest money in rebuilding their houses for fear of a possible return of the original owner, as it already happened.

So beyond the romanticisation of heritage, as it transpires through some people's narratives, the communities' experience of the impact of heritage policies are not always rose and positive. Heritage authorities and experts have emphasised the need to uphold the heritage list, which they characterise as a gift, a recognition to be preserved, yet some of them seem to ignore or downplay why communities are not responding to their invitation. Part of the reasons for this inefficiency springs from a simplification of the socio-cultural realities determining people's rapport and relationship with heritage site.

2 www.facebook.com/entrevuesaintlouis

There are also cases of successful renovation. Yves Lamour, a French who settled on the island, bought old colonial buildings with a view to restoring them. For him, St-Louis “is a bit of French patrimony on an African soil”. When interviewed by a journalist (2012), he said: “les gens s’aperçoivent du patrimoine. Le classement de l’Unesco a fait du bien. Donc, les gens s’en rendent compte. Il faut attacher de l’importance à la réfection des balcons et des façades en particulier”³. As the journalist puts it, Lamour’s goal has been to “awaken the slumbering French colonial heritage of St Louis”. His discourse is tinted with a certain patriotism, a duty to enliven his bygone ancestors’ legacy on the African continent.

Jean-Jacques Bancal, metis of white French and black African parents, emphasised that cultural blending, double-identity animate him. He aspire to restore at least 20% of the built legacies, estimated to 500 buildings and monuments, as well as other mobile materials that index colonial past: “je suis très lié à St-Louis car elle fait partie de mes racines”⁴. One of the striking efforts he undertook in 2006 was his purchase of the ship Bou el Mogdad, which ensured the transit of goods, mails, and people between St-Louis and other coastal towns along River Senegal from 1950 to 1970.

Alternative forms of preservation are noticed through festivals, open-door events, and aware campaigns conducted by youths association. The Fanal Festival and the International Jazz Festival are unique platforms appropriated by communities to express their identities and refresh their memories to come to terms with their sense of belonging in the heritage space.

DISCUSSION AND CONCLUSION

Far-fetched comparisons may not help us resolve the puzzle of heritage conservation in St-Louis, but I tend to believe that there are common problems besetting tangible heritage management worldwide, particularly in postcolonial developing countries in Africa. And such commonalities can be sources from which to learn to better comprehend local issues. Colonial heritage, generally found in urban settings, confront several obstacles linked with poverty, urban expansion, rural exodus, and gentrification. The lifestyle of first inhabitants often differ from newcomers who left rural areas to settle in postcolonial heritage sites, and this creates a discordance of value between heritage experts, stakeholders, and those incoming communities.

In St-Louis newcomers invade urban centres with more acute economic preoccupation than the preservation of heritage, leading to a serious neglect of the conservation guidelines. In addition to this discrepancy of value, poverty, and precarious ownership, lack of involvement of communities plays out in the degradation of the lived environment as well. Indifference to heritage preservation needs stems also from “a lasting legacy of colonialism” (Pwiti & Ndoro, 1999). Many inhabitants do not see the value of preserving the remnants of an oppressive colonial system, considering its symbols as against national glory. This memory resistance is much visible among certain local scholars in St-Louis (Diarra, 2012). For these reasons, as Low argues, “understanding the cultural dynamics of a place so that specific individuals and their histories and values are sustained at or near the heritage site, across generation,

3 “People can see the heritage. The UNESCO’s classification has been good. So, people have realised that. We need to give importance to balconies and, more precisely, to facades” [online: www.youtube.com/watch?v=irhaKx1jvSU&hd=1].

4 “I am very attached to Saint Louis, for it is part of my roots”, interview by Rosen Le Roux (12/2011) [online: www.saintlouisdusenegal.com/jjbancal2011.php].

and overtime" (2003) is crucial to ensure a more sustainable and integrated management of heritage sites.

This presentation on the social life of heritage helped us to unpack the complexities of urbanisation, interpretative frameworks, memories, and power relations on the ground (Joy, 2012; Turgeon, 2003). Postcolonial urban logics, characterised by hybridity, obscures the heritage policy founded upon the dual colonial urban planning of centre vs periphery. Most communities, grappling with poverty, family disputes, and informal economies, argue, reject, or simply ignore *top-down* conservation regulation. Also, the unwarranted ownership of most dwellers renders the heritage policy implementation daunting for heritage bureaucracy, besides being undercut by political abuses, lack of technical expertise to carry out its mission adequately. The selected colonial heritage display, dominant in official discourse, becomes thus overshadowed by unharnessed everyday practices and gentrification.

REFERENCES

- Demissie F., 2013, *Postcolonial African Cities: Imperial Legacies and Postcolonial Predicament*, London, Routledge.
- Joy Ch., 2012, *The politics of heritage management in Mali: from Unesco to Djenné*, California, Left Coast Press.
- Konaté D., 2012, "Penal Architecture: An Essay on Prison Designs in Colonial Senegal", in F. Demissie, (ed.), *Colonial Architecture and Urbanism in Africa. Intertwined and Contested Histories*, London, Taylor & Francis, p. 175-200.
- Low Setha M., Lawrence-Zuniga D. (eds.), 2003, *The Anthropology of Space and Place: Locating Culture*, Malden, Blackwell.
- Ndoro W., 1994, "The Preservation and Presentation of Great Zimbabwe", *Antiquity*, n° 68, p. 616-623.
- Ouallet A., Fasil G., 2005, "Mémoires urbaines et potentialités patrimoniales à Addis-Abeba", *Autrepart*, n° 1, p. 33-49.
- Pwiti G., Webber N., 1999, "The legacy of colonialism: Perceptions of the cultural heritage in Southern Africa, with special reference to Zimbabwe", *African Archaeological Review*, 16(3), p. 143-153.
- Samb D., 2000, *St-Louis et l'esclavage*, Dakar, IFAN.
- Sinou A., 1993, *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal : St-Louis, Gorée, Dakar*, Paris, Karthala.
- Sinou A.; 2003, "Le patrimoine architectural et urbain en Afrique. Un état des liens à l'échelle continentale", in C. Gaultier-Kurhan (ed.), *Le patrimoine culturel africain*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Toulier B., 2003, "St-Louis du Sénégal, un enjeu pour le patrimoine mondial", *In situ. Revue des patrimoines*, n° 3, p. 24-35.
- Turgeon L., 2003, *Patrimoines métissés : contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris-Québec, éd. de la MSH-Presses de l'Université Laval.

THE AUTHOR

Cheikh Tidiane Lo
Indiana University-Bloomington
Departement of African Studies
chelo@indiana.edu

Quand l'identité locale devient élément marketing Comparaison d'activation et de valorisation de récits identitaires locaux dans des anciens quartiers industriels de Caen (France) et de Leipzig (Allemagne)

AUTEUR

Antonin GIRARDIN

RÉSUMÉ

Les promoteurs publics et privés des villes contemporaines façonnent et/ou mobilisent souvent un récit identitaire autour des anciens quartiers industriels en reconversion. L'identité locale, réelle ou fantasmée, est ainsi au cœur des stratégies de valorisation des espaces urbains en mutation. À travers la comparaison de deux anciens quartiers industriels en revalorisation à Caen et à Leipzig, nous essayons de comprendre les différentes stratégies à l'œuvre et le type de valorisation recherchée par les différents acteurs qui produisent l'espace urbain contemporain. Entre une stratégie de création d'une identité *ex nihilo* à des fins d'identification de l'espace et de valorisation symbolique, menée avant tout par les pouvoirs publics à Caen, et une stratégie de récupération et d'hybridation d'une identité locale alternative et créative déjà existante à des fins de valorisation immobilière, culturelle et entrepreneuriale, davantage à l'initiative du secteur privé à Leipzig.

MOTS CLÉS

Identité urbaine, marketing territorial, revalorisation urbaine, quartier post-industriel

ABSTRACT

Public and private developers of contemporary cities often shape and/or mobilise an identity narrative around former industrial districts in reconversion. Local identity, real or fictitious, is thus at the heart of valorisation strategies of urban spaces in mutation. By comparing two former industrial districts in revaluation in Caen and Leipzig, we seek to understand the different strategies put in place and the type of valorisation sought by the various actors producing contemporary urban space. Between a strategy of creating an *ex nihilo* identity for the purpose of identifying space and symbolic valorisation carried out mainly by public authorities in Caen, and a strategy of recovery and hybridisation of an already existing alternative and creative local identity for the purposes of real estate valuation, cultural and entrepreneurial development primarily through private sector initiative in Leipzig.

KEYWORDS

Urban identity, Territorial marketing, Urban revaluation, Post-industrial area

INTRODUCTION

Depuis le début des années 2000, on observe une intensification de la concurrence entre les villes, qui tentent d'y faire face en mettant en avant des projets de requalification des quartiers centraux et des anciens quartiers industriels. Ces projets ont souvent pour but de donner à voir des quartiers qui se transforment et se revalorisent, c'est-à-dire qui acquièrent une plus-value (économique, foncière, sociale, d'image, etc.) (Gravari-Barbas & Ripoll, 2010). Ils sont ainsi principalement basés sur une valorisation des anciennes ambiances industrielles, des fronts d'eau, ou encore sur la responsabilité environnementale, les nouvelles technologies ou la

valorisation culturelle.

Dans ce contexte de relative homogénéité des projets, comment mobiliser les ressources marketings suffisantes pour construire des avantages comparatifs efficaces qui attirent des nouvelles populations et des investisseurs ?

Pour cela, les villes mettent en place des stratégies d'élaboration ou de mobilisation d'un récit autour de l'histoire et des ambiances urbaines des quartiers en requalification (Rousseau, 2013). La production d'un projet identitaire conféré à un espace, en tant que stratégie assumée par certains groupes d'acteurs (Bautès & Guiu, 2010), est censée rendre le quartier désirable pour des catégories de population ciblées, et donc pour les investisseurs. Le changement des représentations qui circulent autour d'un quartier en reconversion, qu'il soit interne à la ville concernée et/ou extérieur à celle-ci, accompagne voire précède le plus souvent la reconversion matérielle en elle-même (Lefebvre, 2002).

Cette intervention s'attache, dans une perspective de géographie sociale urbaine, à analyser et à comparer des stratégies de mobilisation et/ou de création d'un récit identitaire à des fins de marketing territorial dans d'anciens quartiers industriels en reconversion de deux villes aux contextes socio-historiques très différents. Le quartier de la presqu'île de Caen est un ancien espace industrialo-portuaire monofonctionnel, aujourd'hui en voie de transformation en quartier résidentiel. Il est situé dans une ville de l'ouest de la France, périphérique aux grands axes économiques européens. Le quartier de Plagwitz à Leipzig est un ancien quartier industriel et ouvrier, aujourd'hui reconverti en quartier créatif. Il se trouve dans une ville de l'est de l'Allemagne qui bénéficie d'un rayonnement culturel ancien et est située au carrefour des grands axes économiques et commerciaux européens.

1. LA PRESQU'ÎLE DE CAEN : UNE MISE EN RÉCIT IDENTITAIRE DE L'ESPACE COMME OUTIL DE STRUCTURATION D'UN QUARTIER *EX NIHILO*

La presqu'île de Caen est un espace portuaire et industriel jusqu'au milieu des années 90, situé immédiatement à l'Est du centre-ville. La ville de Caen lance en 2002 un projet de création *ex nihilo* d'un quartier multifonctionnel, partagé entre logements et services. Entre 2005 et 2015 s'érigent donc de grands bâtiments publics (École supérieure d'art et médias, bibliothèque municipale à vocation régionale...) censés agir comme moteur pour attirer les investissements privés et les subventions en vue de l'extension du quartier. Les premiers programmes de logements voient le jour fin 2016. Cet espace, marqué par de nombreux stigmates (friches industrielles, insalubrité...), est resté strictement industriel jusqu'au début des années 2000. Le processus de valorisation ne peut donc pas profiter de dynamiques sociales endogènes ou d'identités culturelles déjà constituées. Le bâti industriel est détruit ou en mauvais état, il ne fait ici pas office de moteur efficace pour la construction d'un quartier moderne valorisé.

L'enjeu est d'analyser les modalités de la construction d'une identité urbaine pour ce quartier. La disparition presque complète de l'activité industrielle depuis les années 90 et la fixation sur cet espace en friche de nombreuses populations et activités stigmatisées (SDF, prostitution, trafics de drogues...) a longtemps contribué à en véhiculer une image négative, d'où une très faible appropriation par les habitants des quartiers alentour et une capacité d'attraction des capitaux très faible. La communauté d'agglomération de Caen-la-Mer, premier promoteur du grand projet de reconversion de la presqu'île, ne pouvait donc se reposer sur des activités existantes pour produire un récit identitaire mobilisateur autour du futur quartier.

L'agglomération et les trois communes concernées – aidées par les sociétés d'économie mixtes locales d'urbanisme et d'aménagement – ont donc choisi de mettre l'accent sur la construction d'une identité maritime et fluviale. Celle-ci tente de rappeler le lien de la ville de Caen avec l'eau depuis le Moyen Âge et profite de la présence de l'Orne et du canal pour mettre en avant les potentialités du lieu en termes d'amélioration du cadre de vie urbain, de création de corridors écologiques et de possibilités d'aménagements récréatifs et touristiques sur les différents fronts d'eau. Pour comprendre comment les différents promoteurs du projet de revalorisation ont tenté de créer une identité *ex nihilo* au futur quartier en construction, nous analyserons les différents modes et moyens de communication de ces acteurs, en mobilisant des sources diverses (entretiens, articles de presse, comptes-rendus de réunions d'information et de décision, communications numériques des principaux promoteurs du projet...). Nous esquisserons également une évaluation des effets de la constitution de ce récit sur la dynamique de projet et d'investissement mais aussi sur l'évolution des représentations de la presqu'île de Caen au sein de la population.

2. LE DISTRICT DE PLAGWITZ À LEIPZIG : RÉCUPÉRATION ET HYBRIDATION D'UNE IDENTITÉ LOCALE LATENTE

Le district de Plagwitz est situé à l'Ouest de la ville de Leipzig. Jusqu'à la réunification allemande en 1990, c'est un quartier industriel où se mêlent immeubles ouvriers de la fin du XIX^e siècle, grandes filatures et usines de plomberie et de machinerie industrielle. Entre 1990 et 1995, toutes les usines du quartier ferment, et les emplois industriels disparaissent. La population du quartier chute de près de 13 000 habitants en 1985 à 8 434 en 1996. La restauration des immeubles d'habitation, souvent insalubres, et la stabilisation du marché immobilier sont les premières priorités. Par manque de moyen et pour attirer des nouvelles populations, la ville de Leipzig est la première à mettre en place, à partir de 1996, des politiques d'aide à l'accession à la propriété ou à la location.

Comme c'est le cas à Caen, à la suite de la disparition complète de l'activité industrielle en 1990, le quartier accumule de nombreux stigmates (chômage, paupérisation, insalubrité...). Cependant, la mixité fonctionnelle qui structure le quartier depuis son industrialisation lui permet de demeurer approprié et habité malgré son déclin. De plus, la coexistence d'un quartier populaire abordable et d'immenses friches industrielles et les potentialités induites par l'ouverture des villes est-allemandes entraînent l'arrivée progressive de pionniers qui réinvestissent le quartier et lui donne petit à petit une identité alternative fortement affirmée sur le plan politique et artistique.

C'est ainsi qu'émerge, à la fin des années 90, la Nouvelle École de Leipzig, un mouvement pictural autour du peintre Néo Rauch, qui connaît un rapide succès international. Ce foisonnement culturel entraîne l'arrivée de jeunes artistes du monde entier mais également de jeunes entrepreneurs innovants qui installent des *start-up* dans des incubateurs situés au cœur des anciennes friches industrielles, entre ateliers d'artistes et salles de concerts éphémères.

Cette ambiance alternative progressivement reconnue devient alors propice à des investissements massifs dans l'immobilier et l'industrie de services. La ville est désormais louée par la presse « progressiste » internationale (*New York Times* 09.2014¹, *Télérama* 10.2015²...).

1 Engelhart K., 02.09.2014, « "New Berlin" or Not, Leipzig Has New Life », *The New York Times*.

2 Georgen A., 04.10.2015, « Leipzig , le nouvel eldorado arty », *Télérama*.

Leipzig est également citée par l'Union européenne comme exemple des « meilleures pratiques » dans la réutilisation des logements vides et des friches industrielles en Europe³ (URBACT, 2016 : 10). L'identité alternative (d'abord portée par des artistes et militants proches de la gauche radicale allemande) est désormais largement mise en avant par les pouvoirs publics locaux, les agences de voyages ou les entreprises. Cette ambiance est considérée comme un avantage comparatif dans un contexte global de compétition inter-urbaine et de lutte pour l'attractivité économique. La dimension politique à l'origine de ce processus, si elle est toujours mise en avant, est désormais présentée comme un folklore qui donne à la ville une identité « branchée ». Nous analyserons ici, à travers l'étude de sources empiriques (entretiens, communications numériques et iconographiques) la manière dont les différents promoteurs de la revalorisation du quartier (pouvoirs publics, promoteurs immobiliers, entrepreneurs...) ont progressivement pris à leur compte puis hybridé une identité de quartier qu'ils n'avaient pas eux-mêmes impulsée pour en faire la ressource principale du rayonnement d'un quartier aujourd'hui très valorisé.

3. LES ACTEURS DE LA REVALORISATION : ENTRE STRATÉGIES PUBLIQUES D'IDENTIFICATION DE L'ESPACE ET INVESTISSEMENTS PRIVÉS DES IDENTITÉS LOCALES

Les stratégies d'activation et de mise en avant d'identités locales spécifiques comme moyen de revalorisation d'anciens quartiers industriels à Caen et à Leipzig sont ainsi très différentes. Ces différences sont avant tout liées aux contextes géographiques, historiques et politiques des deux villes. Entre un récit identitaire à activer comme préalable à la mise en mouvement du processus de projet urbain pour la ville de Caen et un récit largement intériorisé qui doit se diffuser et fournir des perspectives de rentabilité économique à Leipzig. Cette asymétrie des stades du processus de revalorisation se traduit donc par une inégale appropriation des marqueurs identitaires par les différents acteurs et promoteurs urbains en présence.

Pour la ville de Caen, le récit identitaire est une priorité des pouvoirs publics en termes de marketing urbain. Cette identité est avant tout à visée performative. Le récit vise autant à convaincre la population des potentialités de la presqu'île que les éventuels investisseurs extérieurs. C'est une stratégie d'identification de l'espace et de revalorisation symbolique. Les entretiens avec les élus et les principaux responsables de la mise en œuvre du projet pointent cet aspect, de même que leurs communications publiques. Il s'agit de « donner le désir de cet espace ». Cet impératif d'identification collective de l'espace se traduit dans les premiers aménagements publics de la pointe de la presqu'île. Depuis le début des années 2000, la commande publique a été le vecteur principal d'activation identitaire et de marketing urbain. Le recours systématique à de grands architectes pour l'élaboration du plan guide ou des principaux bâtiments publics (bibliothèque Alexis de Tocqueville, École supérieure des arts et médias...), les partis pris architecturaux, ou encore le nom de certains bâtiments comme la salle de musique actuelle « Le Cargö », explicitent souvent le rapport avec l'eau. Depuis 2015, on constate une timide récupération, à des fins de valorisation économique, de ces marqueurs identitaires et marketing par des promoteurs privés de programmes de logements. Plusieurs programmes de logements collectifs privés de standing reprennent en effet le rapport à l'identité portuaire dans les noms de leurs résidences, tel que « Kanal Park », et dans leurs communications publicitaires. Nous analyserons brièvement ce processus d'intensité encore faible mais qui semble marquer le début d'une seconde phase de

³ URBACT, 2016, « 2nd Chance – Waking up the “sleeping giants”. Activation of vacant buildings and building complexes for a sustainable urban development ».

la mobilisation d'un récit identitaire dans le processus de revalorisation de la presqu'île de Caen.

Pour le quartier de Plagwitz à Leipzig, l'identité alternative préexistante est compatible avec une valorisation symbolique et économique du quartier (Vivant & Charmes, 2008). Les acteurs privés sont ici à la pointe de la mobilisation et de la fixation du récit identitaire. Ils récupèrent et neutralisent les aspects trop contestataires de l'identité alternative construite à la fin des années 90 par des artistes et des groupes militants. Les principales structures artistiques contribuent dans une large mesure au renforcement et à la diffusion de cette identité créative. La Baumwollspinnerei, complexe créatif renommé à l'international qui accueille plus de 100 000 visiteurs par an, est exemplaire de l'institutionnalisation progressive de cette identité alternative. Le rôle des promoteurs immobiliers est ici très développé. Depuis le milieu des années 2000, ces derniers se sont saisis de cette identité créative à des fins marketing pour attirer à Plagwitz des petites entreprises, des artistes et des catégories sociales supérieures. La multiplication des grands lofts et des incubateurs de *start-up* dans les anciennes friches industrielles du quartier, ainsi que la très forte augmentation des prix de l'immobilier d'entreprise et résidentiel, attestent de la réussite de la valorisation du quartier. Les stratégies marketing tournent autour de l'exaltation de l'ambiance créative fournie par le quartier (fig. 1). Les noms donnés aux principales opérations immobilières (*Industrial loft space, Kunst und Gewerbehöfe Plagwitz...*) soulignent une nouvelle fois l'importance de l'identité urbaine dans les processus de valorisation économique. Les pouvoirs publics ne jouent dans ce cas qu'un rôle mineur dans cette revalorisation, apparaissant le plus souvent comme une force d'appoint au réinvestissement privé de l'identité créative du quartier qui se limite principalement à un rôle de diffusion du récit identitaire de Plagwitz afin de consolider son rayonnement touristique et économique.

Figure 1. Affiche publicitaire du promoteur CG Gruppe en 2015, A. Girardin, mai 2015



« Hôtel pour l'art et pour les entreprises. De l'espace pour se développer, de l'espace pour la créativité »
[traduction de l'auteur]

RÉFÉRENCES

Bautès N., Guiu C., 2010, « Cheminements autour de l'identité urbaine », in M. Gérardot (dir.), *La France en ville*, Paris, Atlande, p. 119-126.

Gravari-Barbas M., Ripoll F., 2010, « Introduction. De l'appropriation à la valorisation, et retour », *Noroi*, n° 217, vol. 4, p. 7-12.

Lefebvre H., 2002, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

Rousseau M., 2013, « Villes post-industrielles, pour une nouvelle approche », *Métropolitiques* [en ligne : www.metropolitiques.eu/Villes-post-industrielles-pour-une.html consulté le 18/10/16].

Vivant E., Charmes E., 2008, « La gentrification et ses pionniers : le rôle des artistes off en question », *Métropoles*, n° 3, p. 29-66.

L'AUTEUR

Antonin Girardin

Université de Rouen Normandie – IDEES
antonin.girardin1@univ-rouen.fr

Des usines aux pavillons : banalisation et estompe de la mémoire industrielle d'un quartier (post)industriel (Terrenoire, St-Étienne)

AUTEURES

Christelle MOREL-JOURNAL, Clémentine PÉRINAUD

RÉSUMÉ

Cette communication souhaite analyser les recompositions d'un territoire précocement industrialisé, confronté aux changements socio-économiques et aux processus de (dé)valorisation qu'ils induisent. Le quartier de Terrenoire, ancienne commune indépendante fusionnée avec St-Étienne en 1969, nous montre une situation territoriale singulière. La liquidation de la ville industrielle s'y est accommodée du maintien d'une trame urbaine profondément façonnée par l'industrie et peu intelligible aujourd'hui. La (relative) réussite de la reconversion résidentielle du quartier ne peut escamoter la profonde fragmentation d'un quartier-archipel, qui reste en attente d'un projet urbain à même de redonner du sens à un territoire pris entre l'utopie d'une « campagne industrielle » et celle de la banalisation et de l'éclatement d'une périphérie. À partir du recueil des représentations habitantes associées aux changements spatiaux, nous montrons l'existence de mémoires collectives divergentes qui participent à cette fragmentation socio-spatiale.

MOTS CLÉS

Espaces post-industriels, métropolisation, dévalorisation, fragmentation, mémoires

ABSTRACT

The purpose of this communication is to examine the restructuring of an early industrialised territory that faced socioeconomic changes and induced processes of (de)valorisation. The district of Terrenoire, independent until its merge with the City of St-Étienne in 1969, now experiences a peculiar situation. It has seen several industrial restructurings until the late 1990s when it was partially reconverted into a commercial zone and a residential area, while retaining the strong legacy of an urban fabric shaped by the industry even barely understandable nowadays. The (relatively) successful conversion of Terrenoire into a residential area cannot conceal the degree of deep fragmentation of the neighbourhood. Between the utopia of an industrial countryside and the banalisation of an urban periphery, the district needs a project that can give a renewed meaning to the territory. Our analysis, based on the collection of the socio-spatial representations of some Terrenoire inhabitants, shows the existence of divergent collective memories that contribute to local fragmentation.

KEYWORDS

Postindustrial spaces, Metropolisation, Depreciation, Fragmentation, Memories

INTRODUCTION

Dans le cadre cette communication, nous souhaitons développer l'analyse des recompositions d'un territoire précocement industrialisé, confronté aux changements socio-économiques et aux processus de (dé)valorisation qu'ils induisent. En nous intéressant au quartier de Terrenoire à St-Étienne, nous montrerons une situation territoriale singulière et paradoxale où la liquidation de la ville industrielle (démolitions d'usines – sans considération aucune pour

leur éventuel potentiel patrimonial –, démolitions d'îlots d'habitat populaire, friches permanentes, etc.) s'est accommodée du maintien d'une trame urbaine profondément façonnée par l'industrie, peu intelligible aujourd'hui, voire à laquelle sont imputés parfois les dysfonctionnements du quartier (nuisances automobiles par exemple). La (relative) réussite de la reconversion résidentielle de Terrenoire, ancienne commune indépendante fusionnée avec St-Étienne en 1969, ne peut escamoter la profonde fragmentation socio-spatiale d'un quartier-archipel qui reste en attente d'un projet urbain à même de redonner du sens à un territoire pris entre l'utopie d'une « campagne industrielle » et celle de la banalisation et de l'éclatement d'une périphérie.

La proposition de communication combine des recherches conduites dans différents cadres – une thèse de doctorat en géographie interrogeant les modalités du changement urbain¹, un projet de recherche pluridisciplinaire portant sur la résilience territoriale² –, qui partagent une analyse des processus de production des territorialités dans le temps long, attentive aux acteurs, à leurs intentions et modalités d'action. Les ressources de la recherche sont constituées d'archives, de documents d'urbanisme et d'aménagement et aussi d'entretiens conduits auprès d'acteurs impliqués sur ce territoire. Elles comprennent notamment une enquête par photo-élicitation auprès de 14 habitants du quartier. Nous avons choisi une approche semi-directive en nous servant de photographies réalisées au préalable comme éléments de médiation pendant l'entretien, ce qui a constitué une méthode pertinente pour recueillir les représentations et les valeurs associées aux changements spatiaux toujours liés par nos interlocuteurs à des changements socio-économiques, et mesurer la persistance (ou non) d'une mémoire collective de la ville industrielle.

1. TERRENOIRE, « CAMPAGNE INDUSTRIELLE » ET BANLIEUE RÉSIDENIELLE

Le quartier de Terrenoire peut être considéré comme une ville-usine née du développement de la société anonyme des Fonderies et forges de la Loire et de l'Ardèche créée en 1821 et qui fut, dans les deux premiers tiers du XIX^e siècle, l'un des plus gros producteurs d'acier français. L'usine de Terrenoire est établie au début de la Restauration dans un site vierge, et constitue d'emblée un espace spécialisé distinct, tranchant sur l'imbrication des espaces de production et d'habitation que l'on rencontrait dans la ville paléo-industrielle et qui caractérise nombre de villes industrielles dont St-Étienne. Ici c'est la ville qui a dû se glisser dans les interstices de l'usine et cette dernière a dicté ses logiques d'organisation aux espaces urbanisés environnants. La commune de Terrenoire est créée en 1866, à l'issue d'un processus d'autonomisation de la commune voisine de St-Jean-Bonnefonds à la demande même des industriels. La faillite de l'entreprise des Fonderies en 1889, l'hémorragie démographique qui s'ensuit, ont constitué une rupture surtout symbolique dans une histoire industrielle qui, sous une autre forme, continue aujourd'hui. Cinq ans après sa fermeture, ses infrastructures sont réinvesties par des activités mécaniques et métallurgiques qui maintiennent une spécialisation industrielle et surtout la structure morphologique et sociale de l'espace. La configuration spatiale de la « grande usine » reste à Terrenoire, il n'est pas non plus possible de considérer une disparition totale du fait industriel.

D'un point de vue fonctionnel cependant, les espaces résidentiels l'emportent aujourd'hui nettement, en lien avec l'intégration de la commune à l'agglomération stéphanoise dans son

1 alaric.liris.cnrs.fr/wiki/doku.php?id=start

2 rdt-risques.fr/?cat=26

ensemble. Ces dynamiques sont en place dès les années 30 et se renforcent dans les années 60, notamment avec la construction de grands ensembles de logements sociaux. Le rattachement à St-Étienne en 1969, pour controversé qu'il soit, permet des investissements inédits dans les équipements (marché couvert, salle des fêtes, etc.) et les réseaux techniques qui renforcent la centralité terranéenne, tout en étant le symbole d'une modernité inédite dans ce territoire. Au processus de désindustrialisation, initié dans les années 50, répond un développement d'opérations de construction de logements qui s'insèrent dans les tissus urbanisés existants ou plus fortement par une extension périphérique sur les coteaux sud. Terrenoire, aujourd'hui quartier dominé par un habitat individuel pavillonnaire plus ou moins masqué dans un paysage collinaire, dont les logiques de peuplement les plus récentes tendent à accroître la part des groupes sociaux « moyens » et favorisés, conserve la trace d'une petite commune avec sa mairie annexe et une identité « terranéenne » souvent revendiquée.

2. LA BANALISATION RELATIVE DE LA VILLE INDUSTRIELLE

La progressive conversion résidentielle de Terrenoire s'associe à un processus de banalisation du quartier qui tend à produire, dans ses différentes modalités, une perte ou une invisibilisation de la ville industrielle. Les transformations récentes du paysage terranéen en lien avec l'accroissement du parc immobilier depuis les années 70 sont corrélées à une mutation de sa structure sociale dans le sens d'une perte de sa spécificité ouvrière. Dans les années 90, Terrenoire subit un net déclin (-5,2 % de sa population entre 1990 et 1999) mais de façon moindre que la commune de St-Étienne dans son ensemble (-10,6 %). Dans les années 2000, si la commune de St-Étienne continue à perdre de la population, Terrenoire la voit croître de façon continue jusqu'en 2013 (+5 %) pour atteindre 7 373 habitants en 2013. Entre 2008 et 2013, sa recomposition socio-professionnelle suit les tendances de l'agglomération stéphanoise mais à un rythme plus rapide concernant la croissance de la part relative des cadres, professions intellectuelles supérieures et intermédiaires, comme la baisse de la part relative des ouvriers. Cet alignement de la composition sociologique de Terrenoire ne s'effectue pas de façon homogène et concerne d'abord les territoires sud de Terrenoire, les plus récents, avec de réels effets de compartimentage socio-économique et socio-ethnique.

La banalisation de la ville industrielle est aussi la conséquence d'une action publique qui se déploie de manière ponctuelle, sans réelle stratégie d'ensemble. En témoigne le réaménagement du plateau des Forges, qui correspond à l'emprise de la « grande usine » de Terrenoire et a donc été occupé par l'industrie de manière continue depuis le début du XIX^e siècle. En décembre 1993, la ville de St-Étienne (dé)laisse au bailleur municipal le réaménagement de ce secteur en une zone « mixte » pouvant accueillir des activités industrielles et artisanales et de nouveaux espaces résidentiels « sociaux » (immeubles collectifs et maisons individuelles en bandes ou isolées, en location ou accession à la propriété). Le projet développé ne porte en rien une recomposition plus ambitieuse de la configuration spatiale héritée de l'histoire industrielle. De manière symptomatique, il n'est proposé aucun traitement spécifique des sols et de leurs pollutions – si ce n'est une vigilance sur leur solidité mécanique. L'action publique accompagne la banalisation socio-spatiale du quartier de Terrenoire tout en liquidant les héritages industriels qui ne font l'objet d'aucune attention de la collectivité : l'ancienne halle des fours Bessemer de l'usine de Terrenoire est détruite par les services techniques de la ville de St-Étienne, tandis que le dossier d'une éventuelle protection patrimoniale est en cours d'instruction dans les services de la direction de la culture... Comment mieux exprimer la conviction de l'équipe municipale que ce territoire ne vaut que pour les espaces qu'il peut offrir à une reconversion sinon économique du moins résidentielle ?

La banalisation de la ville-usine se lit donc dans la « moyennisation » de sa composition sociale, dans le développement continu des lotissements de maisons individuelles aux destinations sociales spécifiques et dans la difficulté à inventer un « lieu » dans un espace désormais ordinaire – pour reprendre les apports des travaux de Blokland sur le quartier de Hillesluis à Rotterdam qui montrent la capacité des habitants les plus âgés de ce quartier dédié à la construction navale, à créer « *place in space* » (2001 : 270).

3. UN TERRITOIRE FRAGMENTÉ, ENTRE DÉVALORISATION ET VALORISATION

L'empressement à se débarrasser de l'héritage industriel peut être interprété comme le symptôme d'une amnésie volontaire de la ville industrielle, porté par les élus avec l'assentiment, au moins tacite, de la population. À la différence d'autres territoires de la région stéphanoise où les repères de l'histoire industrielle sont clairement et physiquement identifiés, la mémoire industrielle de Terrenoire s'inscrit dans un horizon incertain. Dans les 14 entretiens conduits auprès d'habitants à Terrenoire entre avril et juin 2017, nous avons été frappés par la présence-absence de l'industrie dans leurs pratiques et représentations, tout comme le contraste entre l'idée d'un quartier isolé et délaissé et celle d'un espace de tranquillité voire d'opportunités.

La représentation qui domine les entretiens est celle du compromis périurbain, surtout portée par ceux arrivés à Terrenoire à partir des années 90. Ce compromis réside sans surprise dans les facilités à organiser la vie familiale et la tranquillité d'un environnement de nature : « C'est ça Terrenoire : c'est l'entre-deux. C'est pas la ville, c'est pas la campagne... » (habitante, 46 ans, documentaliste, quartier de Janon, mai 2017). Ces habitants tendent à ignorer la ville industrielle, présente ou passée. Interrogés sur les friches, ils conviennent de la nécessité de voir ces espaces reconvertis, en imaginant un développement probablement résidentiel. Pour ces habitants, l'identité terranéenne revendiquée s'appuie sur le nouveau rôle du quartier à l'échelle de la ville, celui d'un espace de desserrement résidentiel de qualité et abordable, où la mixité sociale peut être choisie dans l'espace et dans le temps – au marché, à l'école, au café. Le « rebond » à Terrenoire s'opère alors au travers d'une ségrégation socio-spatiale affirmée sinon assumée.

Les habitants ayant vécu leur enfance à Terrenoire dans les années 70-80 ou installés depuis cette date, insistent plutôt sur la lente dégradation du cadre de vie et la paupérisation des populations installées dans le parc ancien du centre-bourg et dans les premiers collectifs construits. Cette trajectoire de dévalorisation est analysée comme la conséquence de l'épuisement de la ville industrielle :

« Terrenoire, c'est un entremêlement de bâtiments industriels et de maisons. Ça s'estompe physiquement et dans les têtes. Y'avait énormément de travail avant. » (habitant, retraité de l'enseignement, quartier de Janon, mai 2017)

Une partie de ces habitants est cependant également passée à côté de la présence de l'industrie à Terrenoire, actuelle ou passée :

« Moi, je ne me suis jamais rendue compte que Terrenoire avait un caractère industriel. Je pense que je n'ai jamais [eu conscience de cela]. [...] Il y avait quoi comme industries à Terrenoire ? J'ai jamais vu... j'ai jamais vu de sorties d'usine par exemple. » (ancienne habitante, chargée de communication culturelle, 38 ans, Bois d'Avaise, mai 2017)

De manière générale, l'industrie, lorsqu'elle est évoquée, est renvoyée au passé : « c'était une ville d'usines » (habitant, quartier de Janon, retraité, maçon, 91 ans, mai 2017) avec les fumées, les bruits et les rythmes associés. Aujourd'hui, le constat partagé est celui de la disparition, pour les plus âgées des personnes rencontrées ou, pour les plus jeunes, d'une « vie industrielle silencieuse » (habitante, quartier de Janon, 26 ans, mai 2017). Ces groupes portent ainsi la mémoire de la ville de l'industrie, mais selon deux logiques distinctes. Pour les plus anciens, elle conduit à penser le présent en termes de dégradation tandis que les plus jeunes réinvestissent ces référentiels et se projettent dans un imaginaire porteur de projets (dans l'économie sociale et solidaire notamment) : le réinvestissement des lieux de la ville de l'industrie pour y développer des activités productives nouvelles est interprété comme un geste de résistance à la banalisation résidentielle.

Ainsi le rapport très gradué à la mémoire industrielle, de son effacement à son renouvellement, nous paraît symptomatique de deux choses : d'une part, de la fragmentation socio-spatiale de Terrenoire et, d'autre part, de la temporalité de l'évolution de la ville devenue quartier dans un contexte où les dynamiques résidentielles tendent à se substituer aux dynamiques économiques, alors que la paupérisation et la banalisation urbaine rongent les espaces centraux. Après la désindustrialisation est venue la période d'un développement immobilier qui a constitué un horizon acceptable tant dans la partie centrale du quartier qu'avec les premiers lotissements et ensembles de logements sociaux. Aujourd'hui, le troisième temps se fait attendre. Certaines des personnes rencontrées mettent en exergue une forme d'inachèvement des opérations d'aménagement entreprises depuis les années 80. Ainsi, la petite zone commerciale, sous le viaduc de l'autoroute, à l'emplacement de l'ancienne usine des Fourches, reste inachevée une dizaine d'années après l'accueil d'une moyenne surface et de quelques commerces. Il reste des emplacements vides devenus terrains vagues, le propriétaire privé de ces tènements restant en attente de locataires. La désindustrialisation et les espaces en friches laissent les habitants en attente d'un dessein exprimé par les acteurs municipaux.

La restitution de Terrenoire livrée par la parole de ses habitants lève en quelque sorte le voile industriel qui recouvre le quartier aujourd'hui et qui en imprègne une perception exogène. L'industrie y est silencieuse ou disparue et, dans cette perspective, son legs patrimonial qu'il soit positif ou négatif (la dégradation des sols) est invisible. Les dynamiques contemporaines qui travaillent le local produisent une ségrégation sourde qui clive non seulement les espaces mais aussi les vécus et les représentations des habitants qui, manifestant parfois de fortes identités de référence – les Portugais par exemple –, trouvent dans la fragmentation socio-spatiale une ressource pour maîtriser au mieux leur espace de vie et l'articuler à des territorialités complexes.

RÉFÉRENCES

- Bacqué M.-H., Charmes E., Launay L., Vermeesch S., 2016, « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue française de sociologie*, 2016/4, vol. 57 [en ligne : www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2016-4-page-681.htm].
- Blokland T., 2001, « Bricks, Mortar, Memories: Neighbourhood and Networks in Collective Acts of Remembering », *International Journal of Urban and Regional Research*, 25(2), p. 268-283.
- Gay G., 1996, « Mines, forges et usines dans la vallée du Gier, le patrimoine industriel comme palimpseste social », *Le Monde alpin et rhodanien*, 4(2), p. 215-229.

Gay G., Morel Journal C., 2000, « La vraie fausse identité du bassin houiller de la Loire. Pour comprendre les insuffisances de la mobilisation autour d'une destinée industrielle », in J.-C. Rabier (dir.), *Formes de mobilisation dans les régions d'activités minières, actes du colloque international de Béthune*, 24-26 mai 2000, p. 119-137.

Jessop B., Brenner N., Jones M., 2008, « Theorizing Sociospatial Relations », *Environment and Planning D, Society and Space*, 26(3), p. 389-401.

LES AUTEURES

Christelle Morel-Journal

Université Jean Monnet St-Étienne

EVS-Isthme

christelle.morel.journal@univ-st-etienne.fr

Clémentine Périnaud

Université Jean Monnet St-Étienne

EVS-Isthme

clementine.perinaud@univ-st-etienne.fr

La mémoire collective comme fondatrice des espaces de négociation Une proposition méthodologique au service de la conception du projet urbain

AUTEUR.E.S

Inès RAMIREZ-COBO, Marcus ZEPF

RÉSUMÉ

À l'heure des grandes opérations de renouvellement urbain, la prise en compte de l'existant peut s'avérer problématique. Les critères pour identifier les éléments à conserver, valoriser ou démolir, ne sont pas souvent les mêmes selon les acteurs impliqués dans la production des nouveaux espaces urbains. La question de ce qui mérite d'être protégé et conservé est donc placée au centre du débat. Pour y répondre, l'identification des éléments constitutifs de la « mémoire collective » s'avère un objectif stratégiquement pertinent. Car il peut favoriser la construction d'un « espace de négociation » au sein de la production des espaces urbains, nécessaire pour une prise de décision consensuelle dans un contexte marqué par l'incertitude.

MOTS CLÉS

Mémoire collective, espace de négociation, projet urbain, patrimoine, ancienneté et identité

ABSTRACT

Large-scale projects of urban renewal must take into account the existing, which could be problematic. The criteria for identifying the elements to be preserved, valued or demolished, are not often the same according to the actors involved into the production of new urban spaces. The question of what deserves to be protected and preserved is therefore placed at the centre of the debate. To answer this, the identification of the constituting elements of the "collective memory" is a strategically relevant objective, since it can promote the construction of a "bargaining space", which is necessary for the production of urban spaces in a context of uncertainty.

KEYWORDS

Collective memory, Bargaining space, Urban project, Heritage, Age and identity

INTRODUCTION – LA RECHERCHE-ACTION

AU SERVICE DE LA CONCEPTION DU PROJET URBAIN DE LA BLUEFACTORY

Ce travail s'inscrit dans le projet de recherche-action QUALITEP, autour la démarche de conception du projet de renouvellement du site Cardinal, appelé BlueFACTORY, dans la ville de Fribourg (Suisse). La démarche implique des collaborations étroites avec les principaux acteurs du projet de la BlueFACTORY (notamment avec la maîtrise d'œuvre), et une quête de solutions innovantes et collectives susceptibles de répondre à la fois à des problématiques liées à la mise en valeur de l'existant mais également des espaces futurs, et à des urgences très concrètes issues des processus de conception négociés.

Le projet de la BlueFACTORY trouve ses origines dans une initiative de planification lancée en 2012 par les autorités cantonales et communales, suite à la fermeture en 2011 de l'ancienne brasserie Cardinal, installée dans le secteur depuis la deuxième partie du XIX^e siècle. Zone stratégique de la ville de Fribourg, due à des enjeux liés aux développements de proximité

du site et à sa localisation privilégiée proche du centre-ville et de la gare, elle constitue une propriété partagée de l'État de Fribourg (6 500 m²) et de la BlueFACTORY SA (53 000 m²).

Suite à l'annulation d'une première proposition d'aménagement, perçue comme « trop rigide », un nouveau projet est en cours de réalisation, ayant comme but de rappeler les conditions de mise en valeur des bâtiments existants et en particulier ceux qui appartiennent au patrimoine et à l'histoire du lieu, tout en créant un nouveau « quartier d'innovation ». Cependant, ce processus n'est pas exempt de tensions, notamment entre les différents maîtres d'ouvrage (le Canton de Fribourg, la Ville de Fribourg et la société anonyme BlueFACTORY SA). Certaines sont liées à la conservation de bâtiments dits « emblématiques », comme la halle d'embouteillage (appelée aussi Halle grise) ou la cheminée en briques de l'ancienne brasserie. Par ailleurs, les habitants et les usagers semblent être, pour le moment, exclus du processus de conception, d'où un risque d'opposition par rapport aux stratégies de mise en valeur de l'existant (Linossier *et al.*, 2004) et des identités locales.

Ce travail part d'un double constat :

- Les différents intérêts des acteurs par rapport à la spatialisation des nouveaux espaces entraînent souvent des situations conflictuelles quant à la conservation ou la démolition de l'existant.
- Les classifications réglementaires du patrimoine existant ne résistent pas à une analyse fine des éléments identifiés comme « identitaires » par l'usager, l'habitant ou le citoyen.

Il ne s'agit pas ici d'opposer les notions de patrimoine et d'identité, mais plutôt de mettre en avant les différentes manières dont le patrimoine et les identités locales mobilisent la mémoire liée aux espaces urbains, et aussi de tester des méthodologies capables de proposer des espaces de négociation à partir desquels construire une vision collective des espaces à aménager.

Pour développer ce propos, deux notions seront principalement évoquées. D'abord, la « *mémoire collective* », comme le souligne Halbwachs : « les habitudes locales résistent aux forces qui tendent à les transformer, et cette résistance permet le mieux d'apercevoir à quel point, en de tels groupes, la mémoire collective prend son point d'appui sur les images spatiales » (1997 : 199-200). Ensuite, les « *zones d'incertitude* », qui permettront d'identifier des « zones de décision mal définies ou pas encore stabilisées », dont « le fonctionnement habituel est remis en question » (Bernoux, 200 : 455). Ces zones d'incertitude ont la particularité de constituer des « lieux où il va, ou où il peut se passer quelque chose » (*ibid.* : 189), ce qui implique l'existence d'un potentiel inexploité et donc la possibilité de les associer à des négociations (Ramirez-Cobo, 2016).

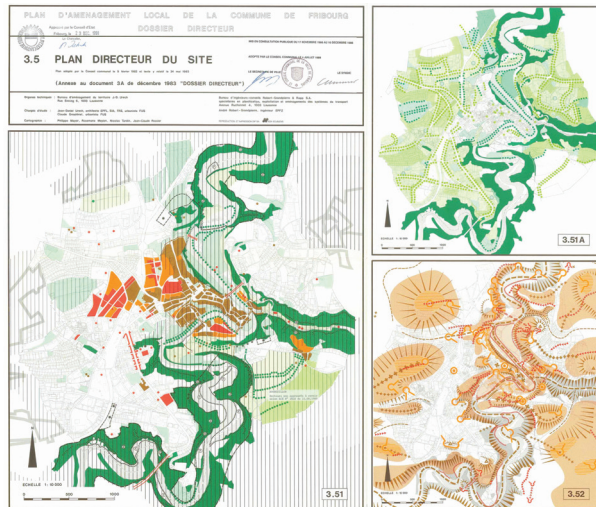
1. HISTOIRE, PATRIMOINE ET IDENTITÉ : QUELS RAPPORTS AU SEIN DU PROJET URBAIN ?

Dans toute démarche de conception d'un projet de renouvellement, les acteurs impliqués doivent respecter ce qui est stipulé dans les documents d'urbanisme en termes de protection, maintenance et conservation de plusieurs types d'éléments.

L'administration suisse, comme la française, tient à tenir compte autant des éléments physiques et matériels du territoire que des éléments immatériels. Dans le cas concret de la ville de Fribourg, ils établissent une grande diversité d'éléments, à des degrés de protection variables, parfois imprécis voire interprétables. En effet, la carte de valorisation d'éléments urbains du plan directeur du site, inscrit dans le plan d'aménagement de la commune de Fribourg de 1991, reprend autant des éléments spécifiquement protégés que des éléments

sensibles susceptibles d'un traitement attentif (comme des vues ou certains secteurs naturels).

Figure 1. Plan directeur du site de la commune de Fribourg



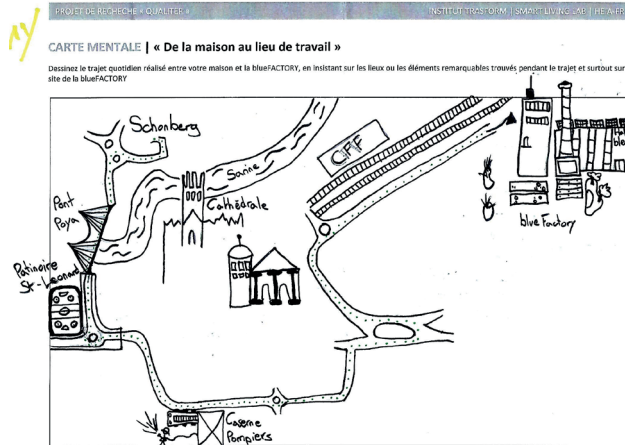
Le patrimoine, n'existant pas *a priori*, relève de l'invention (Choay, 1992) et découle d'interactions de différents groupes sociaux (Lamy, 1996). Comme conséquence de leurs évolutions, les classifications patrimoniales proposées pour les documents d'urbanisme s'avèrent également évolutives. La notion de « remémoration », déclinée en trois types de valeurs (historique, d'ancienneté et de remémoration intentionnelle), est liée directement à la notion de patrimoine (Fabre, 2014) et relève une approche institutionnelle de la « mémoire collective ». Cependant, elle ne semble pas pouvoir expliquer à elle seule des rapports d'attachement entre certains éléments urbains existants et les habitants. Ainsi, il peut exister d'autres éléments identitaires configurant également la mémoire qui ne sont pas pris en compte par les régimes de protection des dispositifs règlementaires. D'ailleurs, certains, manquant d'une protection institutionnelle, provoquent souvent des mobilisations contre des projets urbains perçus comme agressifs par les habitants (Linossier *et al.*, 2004). Notre hypothèse de départ soutient que les imprécisions et les incohérences entre différentes approches (par exemple entre l'usager et l'urbaniste) en ce qui concerne un même élément urbain peuvent trouver leurs origines dans cette question.

Il se peut ainsi que des « zones d'incertitude » dans la manière de percevoir certains éléments majeurs se situent au cœur des négociations entre des acteurs dont les intérêts ne coïncident pas, mais qui fournissent des « espaces de négociation » qui permettent le dialogue et le débat. Comment identifier ces éléments devient alors essentiel.

Nous travaillerons ici sur trois aspects susceptibles de configurer la valeur liée à la mémoire collective pour et dans un territoire : la valeur patrimoniale octroyée par l'urbanisme réglementaire (notamment par le plan directeur du site), l'ancienneté de l'existant (identifiée à partir de cartes historiques) et l'identité du quartier et ses alentours à partir des cartes mentales des usagers. Bien que les deux premiers fassent appel au monde du factuel, la notion d'identité

et l'outil d'analyse de la carte mentale méritent néanmoins d'être éclaircis. La première relève d'un « processus de construction de sens » à partir d'un « ensemble cohérent d'attributs culturels » (Castells, 1999). À travers des cartes mentales réalisées par une trentaine d'usagers de la BlueFACTORY, nous avons repéré des « éléments identitaires » en suivant la pensée de Kevin Lynch (2014), car ils permettent d'identifier une image à partir d'un objet, le distinguant d'autres objets par la reconnaissance d'une entité unique différenciable du reste (*ibid.*).

Figure 2. Carte mentale réalisée par un usager de la BlueFACTORY



2. APPROCHE « INSTITUTIONNELLE » ET APPROCHE « IDENTITAIRE » DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Ce travail de recherche-action pose la question des possibles incohérences et décalages entre une approche « institutionnelle » et une approche « identitaire » de la mémoire collective du site Cardinal. La première porte sur ce que l'évolution spatiale du quartier révèle et ce que les documents d'urbanisme prescrivent ; la deuxième, sur ce que les usagers perçoivent de l'existant. La méthodologie élaborée a comme objectif principal d'identifier des éléments physiques qui peuvent potentiellement devenir des sources de conflits quant à leur maintien, démolition ou mise en valeur, dans le processus de conception et construction du futur quartier de la BlueFACTORY. Pour ce faire, nous avons d'abord identifié des éléments porteurs de mémoire collective localisés dans le périmètre d'action à travers trois sources de données :

- des documents d'urbanisme, concernant les éléments constitutifs du patrimoine institutionnellement reconnu ;
- des cartes historiques, incluant la période comprise entre l'émergence du secteur industriel analysé (vers 1881) et aujourd'hui ;
- des cartes mentales réalisées par les usagers du quartier en cours de réalisation.

Très concrètement, l'objectif de ces analyses consiste à repérer les éléments qui sont ou ne sont pas repris dans les documents d'urbanisme, mais qui jouent un rôle important dans la mémoire collective des habitants du quartier. De même, il s'agit ici de montrer les éléments (physiques ou pas) ayant une valeur historique qui n'est pas forcément reconnue par les habitants.

Figure 4. Document de synthèse de l'ancienneté des éléments urbains du secteur étudié



Figure 5. Synthèse de la valorisation des éléments identitaires urbains du secteur étudié

importance absolue sur une échelle de 0 à 20 éléments sur un ensemble de 20 éléments		ELEMENTS identifiés par les usagers	importance relative sur une échelle de 0 à 25 éléments sur une échelle de 0 à 25 éléments			
(0) 0-5	(1) 6-10		(2) 11-15	(3) 16-20	(4) 21-25	
22	□□□□□□□□□□	# PROTECTEURS ARCHITECTURAUX (TOUTE MATÉRIEL)				
8	□□□□□□□□□□	Chemise	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	2.45
2	□□□□□□□□□□	Halle Orise	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	2.38
12	□□□□□□□□□□	Maison du jardin	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	3.00
12	□□□□□□□□□□	Site	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	2.42
10	□□□□□□□□□□	# PROTECTEURS ARCHITECTURAUX (SANS MATÉRIEL)				
4	□□□□□□□□□□	Constructions exist.	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	0.80
4	□□□□□□□□□□	# PROTECTEURS ARCHITECTURAUX				
4	□□□□□□□□□□	Arsenal A	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	2.00
20	□□□□□□□□□□	# ARCHITECTURAUX (SANS MATÉRIEL)				
20	□□□□□□□□□□	Chemin-de-fer	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	2.15
2	□□□□□□□□□□	Escaliers entre niveaux	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	2.00
30	□□□□□□□□□□	Halle Bleue	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	2.13
8	□□□□□□□□□□	Parking	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	1.58
20	□□□□□□□□□□	Terrain vague	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	0.40
8	□□□□□□□□□□	# MOBILITÉS				
8	□□□□□□□□□□	Barrières	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	1.38
6	□□□□□□□□□□	Cabane nourriture	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	0.83
20	□□□□□□□□□□	Logis de la HB	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	1.15
4	□□□□□□□□□□	Mobilier éphémère	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	1.00
4	□□□□□□□□□□	Panneaux solaires	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	1.25
16	□□□□□□□□□□	Passage sous-voies	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	1.43
8	□□□□□□□□□□	Potagers	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	□□□□□□□□□□	2.75

À partir de ces aspects, un document synthétique des potentiels « espaces de négociation » en forme de matrice sera proposé dans le but de fournir une base d'informations partagée aux acteurs impliqués dans le processus de conception du futur quartier de la BlueFACTORY. Cette base trouve sa légitimité dans les imprécisions et les « incertitudes » des documents d'urbanisme auxquels on a fait appel plus haut, ainsi que dans leurs possibles évolutions. Ces trois sources différentes nous ont permis d'élaborer trois documents de restitution des trois aspects évoqués au début de notre texte : le patrimoine reconnu (à partir des documents d'urbanisme), l'histoire et l'ancienneté (à partir des cartes historiques), et les éléments identitaires du quartier (à partir des cartes mentales).

Par rapport au document généré à partir de l'analyse des cartes mentales, nous avons considéré deux variables :

- L'importance absolue correspond au nombre total d'allusions d'un même élément situé dans le périmètre d'action de la BlueFACTORY par l'ensemble des 30 personnes abordées, dans une échelle de 0 à 30 (de peu évoqué à très évoqué).
- L'importance relative définit la valeur moyenne d'un élément en fonction de sa représentation, dans une échelle de 0 à 3 (d'insignifiant à très important). Deux critères ont été respectés pour chiffrer cette variable : la taille de l'élément dessiné et son degré de détail.

3. LES ÉLÉMENTS PORTEURS DE MÉMOIRE DE LA BLUEFACTORY : IDENTIFICATION ET TYPES

Le résultat principal de cette recherche est présenté sous forme de matrice classifiant les éléments repérés par les usagers du quartier en transformation de la BlueFACTORY.

De cette matrice découlent quatre catégories d'éléments en fonction des deux variables évoquées (l'importance relative et l'importance absolue) :

- Type I : éléments existants à forte identité. Dans cette catégorie, des éléments patrimoniaux comme la cheminée de l'ancienne usine, mais également de nouvelles constructions comme la Halle bleue à vocation expérimentale et temporaire.
- Type II : éléments existants non conflictuels. Ici, des éléments souvent évoqués, sans réelle signification, comme les voies ou les passages sous les voies.
- Type III : éléments existants, identitaires et potentiellement conflictuels. Ce groupe constitue une catégorie susceptible d'entraîner des conflits pendant les négociations, ce qui implique dans leur traitement une quête de consensus entre les acteurs impliqués, y compris les usagers.
- Type IV : éléments existants à faible identité. Il s'agit d'éléments à la fois peu évoqués et peu valorisés, dont la substitution ne devrait pas impliquer de situations conflictuelles dans la négociation.

Figure 6. Matrice des éléments repérés par les usagers de la BlueFACTORY

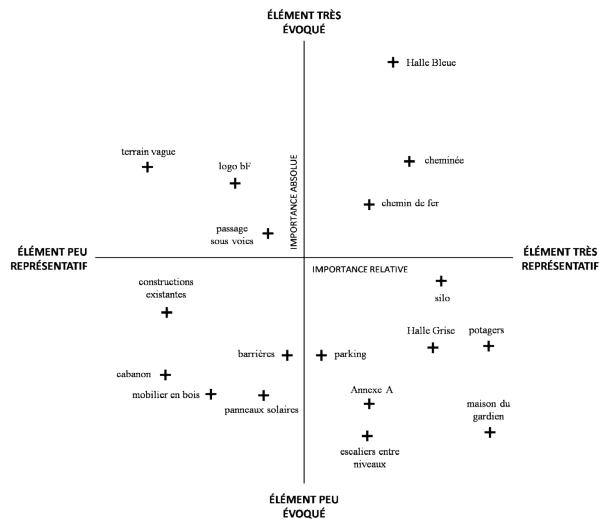
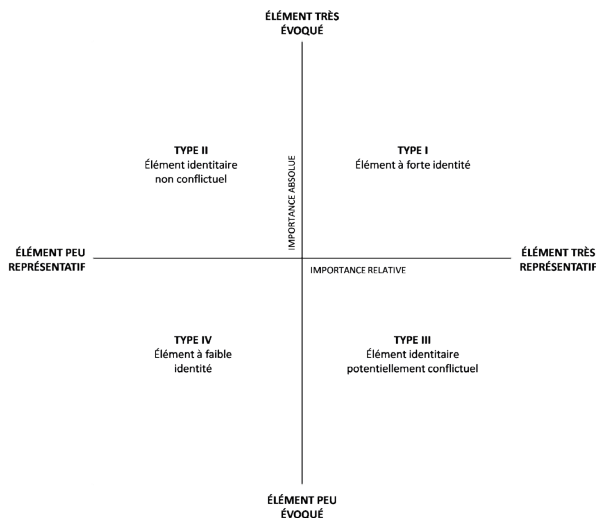


Figure 7. Proposition de types d'éléments porteurs de mémoire



Cette proposition, concernant l'identité des éléments de la BlueFACTORY, constitue non seulement une synthèse des analyses effectuées autour de la question de la mémoire collective définie à partir du patrimoine, de l'ancienneté et de l'identité, mais également un outil d'aide à la décision opérationnelle. Elle a une vocation expérimentale et devra être testée dans les mois à venir, jusqu'à la finalisation du projet QUALITEP prévue en février 2018.

RÉFÉRENCES

- Bernoux P., 2009, *La sociologie des organisations : initiation théorique suivie de douze cas pratiques*, Paris, Seuil.
- Castels M., 1999, *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard.
- Choay F., 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.
- Fabre D., 2014, « Ancienneté, altérité, autochtonie », *Langage et société*, n° 147, p. 195-208.
- Halbwachs M., 1997, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel.
- Lamy Y. (dir.), 1996, *L'alchimie du patrimoine. Discours et politiques*, Pessac, Publications de la MSHA.
- Linossier R., Russeil S., Verhage R., Zepf M., 2004, « Entre conflits et synergies. Renouveau urbain et patrimonialisation », *DisP-The Planning Review*, 40(159), p. 4-12.
- Lynch K., 2014, *La imagen de la ciudad*, Barcelone, Gustavo Gili.
- Ramirez-Cobo I., 2016, *L'incertitude comme levier de co-construction au prisme du projet urbain*, thèse de doctorat en urbanisme-mention aménagement, Grenoble, Université Grenoble Alpes.
- Zepf M., 2004, *Éléments de définition de la raison pratique de l'aménagement urbain : vers un continuum entre agrégation d'acteurs et processus permanent*, HDR en urbanisme, Université Lumière Lyon 2.

LES AUTEUR.E.S

Inès Ramirez-Cobo

HEIA

Smart living lab-Institut Transform

ines.ramirez@hefr.ch

Marcus Zepf

HEIA

Smart living lab-Institut Transform

marcus.zepf@hefr.ch

Session 15

Représenter les territoires de la mobilité

Co-porteur.e.s : Marie-Christine FOURNY (PACTE), Paule-Annick DAVOINE (LIG),
Sonia CHARDONNEL (PACTE), Marie HUYGHE (CITERES) & Laurent CAILLY (CITERES)

Dans un contexte de métamorphoses de notre « condition mobilitaire », les modalités par lesquelles le monde scientifique se représente les formes territoriales de la mobilité spatiale, ou plus généralement les inter-relations entre territoire et mobilité, évoluent très lentement. Certaines représentations héritées (navettes, bassins de vie) sont tenaces quand d'autres formalisations émergentes tentent de rendre compte de situations que l'on peine encore à cerner. On voit la production de métaphores (archipel, grappes, polder), des tentatives de conceptualisations (habiter-mobile, territorialité-mobile, système socio-mobile) (Lajarge & Fourny, à paraître), qui soulignent – par leur diversité – la nécessité de dépasser les figures imagées pour aller vers des représentations conceptuelles plus abouties portées par une exigence de réflexion théorique. De nombreux travaux inscrits dans le champ des migrations, des transports, des mobilités d'agrément ou encore des mobilités quotidiennes augurent aujourd'hui de ce rendez-vous en mettant notamment au premier plan l'expérience et le vécu du déplacement par les usagers comme principe organisateur des territoires de la mobilité (Frétigny, 2013 ; Lanéele, 2005).

Ces représentations scientifiques ne peuvent être saisies indépendamment d'outils permettant des visualisations qui les nourrissent (Adrienko et al., 2008). Ainsi, l'appréhension du rapport mobilité/territoire apparaît largement lié aux possibilités ouvertes par les technologies numériques. Le smartphone a ainsi fait de la mobilité un temps et un espace connectés, et non pas « extra-territorial » (Adoue, 2016). Du point de vue de la visualisation, les suivis GPS, entre autres, permettent de rendre compte, pour les chercheurs comme pour les usagers, de l'inscription territoriale des déplacements (Zook et al., 2015 ; Feildel, 2014). De nouvelles formes de représentation apparaissent ainsi, contribuant à l'appréhension d'une territorialité intégrant la mobilité (Davoiné et al. 2015).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

Adoue F., 2016, *La mobilité connectée au quotidien. Les usages du smartphone dans les transports en commun franciliens*, thèse du laboratoire Ville-Mobilité-transport, soutenue le 30 juin 2016, sous la direction d'Anne Aguilera.

Andrienko G., Andrienko N., Dykes J., Fabrikant S. I., Wachowicz M., 2008, « Geovisualization of dynamics, movement and change: key issues and developing approaches in visualization research », *Information Visualization*, 7(3-4), p. 173-180.

Davoiné P.-A., Mathian H., Saint-Marc C., Blaise J.-Y., Kaddouri L., 2015, « The Visual Representations of Territorial Dynamics: Retrospective and Input from New Computing Environments », *27th International Cartographic Conference*, August 23-28, 2015, Rio de Janeiro, Brésil.

Feildel B., 2014, « La mobilité révélée par GPS, traces et récits pour éclairer le sens des mobilités », *Netcom*, 28(1/2), p. 55-76.

Frétigny J.B., 2013, *Les mobilités à l'épreuve des aéroports : des espaces publics aux territorialités en réseau. Les cas de Paris Roissy-Charles de Gaulle, Amsterdam Schiphol, Francfort-sur-le-Main et Dubai International*, thèse de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Lajarge R., Fourny M.C. (dir.) (à paraître), *Les sans mots de l'habitabilité et de la territorialité*, Grenoble, éd. de l'UGA.

- Lanéelle X., 2005, « Réseau social, réseau ferroviaire, mobilités et temporalités », in Montulet B. *et al.*, *Travaux et recherches 51*, Facultés universitaires St-Louis, Bruxelles, p.197-206
- Zook M., Menno-Jan K., Rein A., 2015, « Geographies of Mobility: Applications of Location-Based Data », *International Journal of Geographical Information Science*, 29(11), p. 1935-1940.

COMMUNICATION SÉLECTIONNÉES

REPRÉSENTER LES TERRITOIRES DE LA MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE

- Delphine BLANCHARD (Université du Havre – IDEES Le Havre) – L'espace transmanche : un territoire transfrontalier représenté par ses résidents ?
- Julien SCHIEBEL (Université de Reims Champagne-Ardenne – Habiter, IATEUR) – Les représentations spatiales comme révélateur de l'émergence d'un espace de mobilité. L'exemple de l'espace transfrontalier luxembourgeois
- Clémence LÉOBAL (EHSSS – LabEx Tepsis & Université Paris Descartes – Cerlis/Iris) – L'ethnographie par la carte. Maisons, parenté et mobilités entre Haut et Bas Maroni (Guyane/Suriname)

REPRÉSENTER LES TERRITOIRES VÉCUS DE LA MOBILITÉ

- Myriam BARON (UPEC – Lab'Urba), Sophie BLANCHARD (UPEC – Lab'Urba), Matthieu DELAGE (UPEM – ACP), Leïla FROUILLOU (Université Paris Nanterre – Cresppa-GTM) – Territoires des mobilités étudiantes et représentations
- Françoise BAHOKEN (Université Paris-Est – AME-SPLOTT/IFSTTAR), Gwenaëlle RATON (Université Paris-Est – AME-SPLOTT/IFSTTAR), Reinhard GRESSEL (Université Paris-Est – AME-SPLOTT/IFSTTAR) – Morphologie des mobilités spatiales de professionnels mobiles. Vers la représentation de « structures territoriales d'interventions professionnelles »
- Amélie COULBAUT-LAZZARINI (Université de Nice – Transitions), Guillaume BAILLY (Le Mans Université – ESO Le Mans) – Quand les conducteurs de véhicule électrique se représentent et éprouvent leurs parcours grâce aux outils connectés
- Martin SIMARD (Université du Québec à Chicoutimi – CRDT, Canada), Emma MALTAIS (Université du Québec à Chicoutimi, Canada), Carl BRISSON (Université du Québec à Chicoutimi, Canada) – Le navettage aérien dans les mines du Nord du Québec et les représentations spatiales des travailleurs

L'espace transmanche : un territoire transfrontalier maritime représenté par ses résidents ?

AUTEURE

Delphine BLANCHARD

RÉSUMÉ

Cette contribution rend compte d'un travail de recherche mené dans le cadre d'un doctorat¹. S'inscrivant dans le champ de la géographie sociale et culturelle, elle accorde une grande place à l'analyse des interactions entre la matérialité – notamment l'analyse des pratiques spatiales – et l'immatérialité – principalement l'étude des représentations – de l'espace dans le processus de territorialisation. Les représentations sont au cœur de la réflexion puisqu'elles permettent aux populations de s'approprier l'espace. L'objectif de ce travail est triple. Tout d'abord conceptuel puisqu'il démontre en quoi les territoires transfrontaliers maritimes et les espaces maritimes peuvent être définis comme des territoires de la mobilité. Puis méthodologique dans la mesure où il propose un protocole d'analyse des représentations spatiales alliant quantitatif et qualitatif en combinant données textuelles et graphiques. Enfin empirique puisqu'il expose des données empiriques inédites relatives à l'espace transmanche.

MOTS CLÉS

Territoire transfrontalier, frontière, espace maritime, espace transmanche, géographie sociale

ABSTRACT

This contribution reports on a research work led within the framework of a PhD¹. Joining the field of the social and cultural geography, it grants a significant role to the analysis of interactions between the materiality –in particular the analysis of spatial practices– and the immateriality –mainly the study of representations– of space in the process of territorialisation. Representations are at the heart of the reflection because they allow the population to appropriate the space. Its objectives are three-fold. First of all, abstract since it demonstrates why maritime cross-border territories and maritime spaces can be defined as territories of mobility. Then methodological as far as it proposes a protocol of analysis of spatial representations that is both quantitative and qualitative, by combining textual and graphic data. Finally empirical because it exposes unpublished empirical data concerning the cross-Channel space.

KEYWORDS

Cross Border territory, Frontier, Border, Ocean space, Cross channel space, social geography

INTRODUCTION

L'espace transmanche est un territoire à cheval sur la Manche. Il comprend pour sa partie française les régions Bretagne, Normandie et Hauts-de-France et pour son espace britannique les comtés Cornwall, Devon, Dorset, Hampshire, East et West Sussex. Espace localisé à la frontière entre la France et le Royaume-Uni, il n'a pas d'existence politico-administrative et n'existe que par les pratiques et les représentations qui lui sont associées. Espace défini en partie par les mouvements qui s'effectuent de part et d'autre de la frontière, nous nous demandons quelles sont les représentations associées à ce territoire et la place qu'y occupe « le mouvement ». Pour répondre à cette interrogation nous reviendrons sur le concept de

¹ Thèse de doctorat soutenue le 3 juillet 2017 à l'université du Havre, *L'espace transmanche : un territoire transfrontalier maritime ?*

territoire transfrontalier maritime, puis nous présenterons la méthodologie d'analyse des représentations associées à cet espace. Enfin nous exposerons quelques résultats.

1. L'ESPACE TRANSMANCHE : ESPACE DÉFINI PAR LE MOUVEMENT RÉSULTANT DE L'IMBRICATION ENTRE LA MATÉRIALITÉ ET L'IMMATÉRIALITÉ DE L'ESPACE

Les territoires transfrontaliers maritimes (TTM)

Nous positionnant dans le champ de la géographie sociale et culturelle nous partons du postulat que les territoires naissent de l'imbrication entre la matérialité et l'immatérialité de l'espace. La première se dessine à travers l'étude des infrastructures et des pratiques qui autorisent, si elles sont réalisées fréquemment, à nouer des relations intimes à travers un processus cognitif qui permet aux individus de donner un sens à l'espace en lui associant des valeurs et des sentiments. Si les pratiques font naître des représentations, ces dernières sont également associées au processus de mobilité. Leur analyse renvoie à l'étude de l'immatérialité de l'espace. C'est dans cette articulation du « matériel et de l'idéal » que l'on peut envisager les modalités d'appropriation spatiale dans toute leur complexité (Ripoll & Veschambre *in* Séchet & Veschambre, 2005). Ce recours à l'idéal renvoie également à l'altérité, à la manière dont nous nous représentons les autres. La territorialité c'est également l'affirmation d'un « nous » par rapport à l'« autre » (Di Méo, 1996). Elle permet ainsi de confronter chacun à son identité. Le territoire se constitue alors en un fort champ symbolique semé de signes qui permettent aux populations qui y vivent de se reconnaître et de s'identifier au groupe qui l'habite. Ainsi étudier l'idéal en géographie revient à analyser les représentations territoriales qui « résultent d'un processus cognitif qui permet de rendre présent à l'esprit, à la mémoire, des réalités intérieures ou extérieures à l'Homme » (Godelier cité par Di Méo, 2003). Ces représentations constituent une forme de sélection et de ré-interprétation du réel qui contribue à l'émergence des territoires. Ce processus est très important pour les territoires transfrontaliers qui n'ont pas d'existence administrative et qui n'existent que grâce au sens et au contenu que leur donnent leurs acteurs.

Étudier les territoires transfrontaliers suppose d'analyser les intégrations matérielles et immatérielles de l'espace de part et d'autre de la frontière puisque « le trans signifie le passage, renvoie à la notion de lien et de continuité, traduit un mouvement qui s'exerce de part et d'autre de la frontière. En ce sens, les territoires transfrontaliers peuvent être qualifiés de "territoire du mouvement" » (Hinfray, 2010).

Ce qualificatif s'applique également aux espaces maritimes qui sont des éléments centraux dans le concept de TTM. Ils se définissent comme des territoires de la mobilité où le mouvement omniprésent fait apparaître une spatialité particulière basée sur le mouvement (Parrain, 2012). La mer s'apparente à une forme territoriale construite à partir de l'hypermobilité, à un « meritoire » (*ibid.*). Cette hypermobilité se retrouve au sein de la Manche, qu'elle soit transversale ou longitudinale. « La Manche est connue pour les flux intenses qui la traversent d'est en ouest : chaque jour ce sont près de 500 navires de commerce qui la parcourent soit un nouveau bateau entrant en Manche toute les 3 minutes » (Buléon & Shurmer-Smith, 2008). Il ne faut pas oublier les ferries qui assurent entre 90 et 120 rotations quotidiennes permettant à près de 30 millions de personnes de traverser la Manche chaque année, alors qu'elle fut longtemps considérée comme un obstacle. En effet la mer amplifie la discontinuité induite par la frontière en surimposant une distance coût et temporelle.

Ainsi nous pouvons nous demander si les résidents de cet espace se le représentent comme

un espace ouvert traversé par de nombreux flux ou comme un espace fermé en raison de cette mer frontalière.

2. LA MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Le protocole méthodologique repose sur une démarche quantitative (distribution de plus de 500 questionnaires pour esquisser une représentation collective de l'espace) et qualitative (questions ouvertes, cartes mentales).

Le questionnaire est divisé en trois parties. La première est dédiée à l'analyse du parcours personnel de l'interrogé puisque les représentations sont fonction du vécu du chacun. La seconde est consacrée à l'étude des pratiques de l'espace puisque le territoire naît de l'imbrication entre matérialité et immatérialité de l'espace. Enfin la dernière est centrée sur l'analyse des représentations.

Lorsque l'on travaille sur les représentations territoriales il est nécessaire de coupler les données textuelles avec des données graphiques, telles que celles produites par le biais des cartes mentales. Cette technique a été privilégiée car elle a l'avantage de pouvoir être utilisée par un large public (Canter, 1977 ; Blade, 1990). Contraint par un impératif temporel imposé par la volonté d'obtenir des données quantitatives, nous avons distribué un fond de carte représentant les départements de la moitié nord de la France, les comtés de la moitié sud de l'Angleterre, la Manche, les îles anglo-normandes et la Belgique pour que les interrogés y délimitent l'espace. Pour ne pas influencer les résultats, aucun toponyme n'y figure et l'espace représenté est plus vaste que l'espace transmanche. En effet la « détermination d'un espace suppose l'existence de frontière ou de limite » (Guermond, 2014).

Le questionnaire a été rempli par 313 étudiants² français et 258 étudiants anglais, respectivement interrogés dans les universités de Brest, Caen, Dunkerque, Rouen, St-Brieuc, Le Havre ; et Bournemouth, Canterbury, Chichester, Guilford, Plymouth, Portsmouth, Southampton).

3. QUELQUES RÉSULTATS

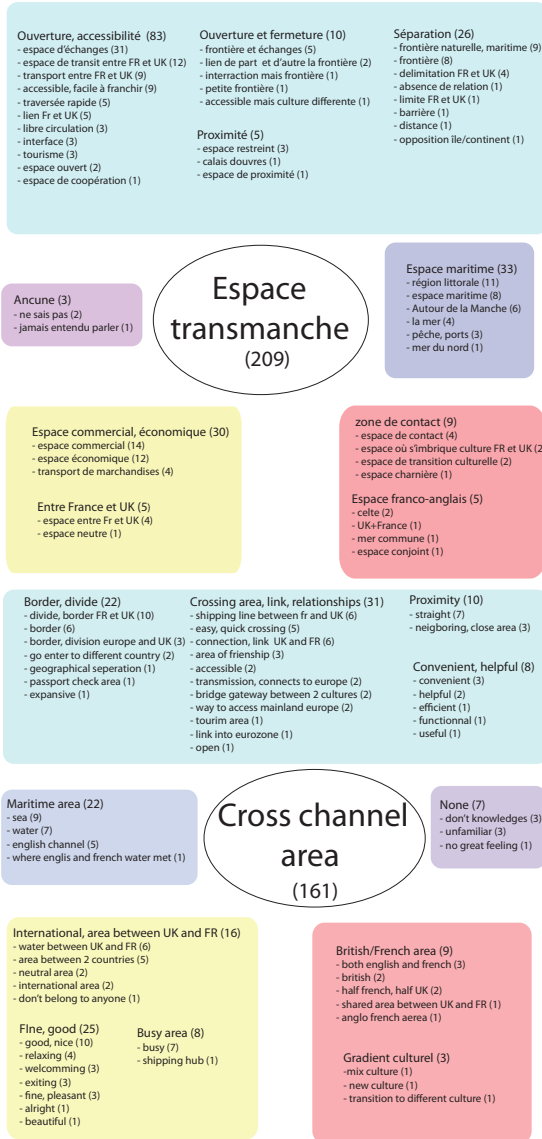
Lors du traitement et de l'analyse des données, les échantillons français et anglais ont été séparés afin de limiter les biais sémantiques induits par la traduction : chaque questionnaire a été analysé dans sa langue. Nous avons mis en œuvre la même méthodologie d'analyse afin de comparer, dans la limite du possible, les résultats obtenus. L'analyse des questions ouvertes repose sur une méthodologie de classification basée sur 6 étapes (Depover *et al.*, 2007) : la lecture des données, la définition des segments et de l'analyse des unités de sens, la définition des catégories de classification des données, le recoupement ou catégorisation des données, la quantification, et la description scientifique des classes. Le regroupement sémantique a été retenu pour la constitution des différentes classes. Cette étape a été réalisée sans logiciel spécifique puisque le logiciel Alceste ne nous permettait pas d'analyser des réponses aussi courtes.

À partir de ces classes, nous avons réalisé une analyse structurale des représentations qui repose sur l'étude du noyau central de la représentation. Cet élément central est présent dans la verbalisation du sujet. Son occurrence et sa saillance sont les principaux indicateurs de sa centralité. Ce travail est basé sur l'analyse des similitudes développées par Abric (2003) qui vise à révéler la structure sous-jacente d'un champ représentationnel en réalisant des

² Ce travail étant une étude exploratoire des représentations de cet espace, nous avons interrogé tous les étudiants rencontrés sur les campus sélectionnés sans quota de filières, niveaux d'étude ou origine sociale.

graphiques des similitudes, représentations graphiques rendant rapidement visible la structuration de la représentation à partir de rapprochements sémantiques. Outre son aspect graphique, cette méthode permet de conserver la diversité sémantique des réponses données.

Figures 1 et 2. Les représentations associées à l'espace transmanche



Les figures 1 et 2 montrent les représentations associées à l'espace transmanche. Les différents cadres résultent du rapprochement sémantique des réponses données. Le cadre bleu clair regroupe les réponses en lien avec la dialectique ouverture/fermeture de cet espace, le cadre bleu foncé unit celles en lien avec le caractère maritime de cet espace, le cadre violet regroupe celles témoignant d'une certaine distanciation vis-à-vis de cet espace, le cadre jaune regroupe celles en lien avec les flux longitudinaux de la Manche, notamment les flux commerciaux, alors que le cadre rouge regroupe celles témoignant d'un rapprochement des résidents français et anglais de cet espace.

Il ressort de l'analyse que la Manche est représentée par 70 % de l'échantillon français et 64 % de l'anglais. Les réponses en lien avec l'ouverture et la mobilité sont majoritaires. Les anglais se représentent davantage la mer comme un lien (30 % des réponses données contre 23 % des modalités de réponses françaises). Ce résultat peut s'expliquer par l'insularité des Anglais pour qui la Manche représente l'une des principales portes de sortie sur le reste du Monde. C'est pourquoi certains anglais la qualifient de « *useful* ». Il est à noter que les représentations en lien avec l'ouverture de la Manche sont parfois fantasmées : quelques étudiants ont évoqué la libre circulation des hommes, l'absence de contrôle à la frontière franco-anglaise ce qui n'est pas le cas puisque le Royaume-Uni ne faisait déjà pas parti de l'espace Schengen avant le *Brexit*.

L'espace transmanche n'apparaît pas non plus comme un territoire du vide vierge de toute représentation comme l'atteste le fort taux de réponse à cette question : 64,3 % de l'échantillon anglais et 64 % du français. Parmi les répondants seuls 4 % des Anglais et 1 % des Français disent ne pas se représenter cet espace. Comme pour les représentations associées à la Manche, celles de l'espace transmanche sont liées à son ouverture et aux flux qui le traversent, qu'ils soient nord/sud (19 % des modalités de réponses anglaises et 40 % des françaises) ou est/ouest (10 % des modalités de réponses anglaises et 14 % des françaises). Ainsi l'espace transmanche est principalement représenté comme un espace de transit, de circulation, de passage. C'est par ses nombreux flux, qu'ils soient transfrontaliers ou non, que cet espace se définit et existe.

La mobilité au sein de cet espace n'est pas que représentée. En effet l'étude révèle que 21 % de l'échantillon français et 27,9 % de l'échantillon anglais ont traversé la Manche durant la période 2013-2014. Ces chiffres, replacés dans le contexte de la mobilité estudiantine, attestent de l'existence d'échanges relativement importants entre les rives de la Manche, témoignant ainsi de la mise en œuvre d'un processus de reconfiguration spatiale transfrontalière de part et d'autre.

Une seconde enquête, réalisée en 2012/2013 auprès de 1 319 passagers des liaisons le Havre–Portsmouth, Calais–Douvres et Dieppe–New Haven, apporte des précisions sur les pratiques transmanche. Les traversées sont des traversées de proximité où les flux locaux sont largement représentés (42 % des flux ont une origine transmanche et 40 % une destination transmanche). Ces flux s'effectuent principalement dans le sens Angleterre→France (74 % de Britanniques et 28 % de Français). Les ports offrant des liaisons transmanche s'apparentent à de véritables synapses puisque les flux se concentrent dans les échelons territoriaux localisés à proximité. Si les flux touristiques sont majoritaires (48 % des modalités de réponse), certaines pratiques attestent de reconfigurations spatiales de part et d'autre de la frontière : 31 % des interrogés rendent visite à des amis ou de la famille

et 6 % vont dans leur résidence secondaire). Les excursions sont également présentes : certains Anglais empruntent le ferry pour acheter des cigarettes et savourer la gastronomie française avant de rentrer en Angleterre le soir. Ainsi malgré la distance induite par la présence de la mer, le différentiel économique est tout de même exploité dans le cadre de cet espace. La fréquence des traversées atteste également de ces processus de reconfiguration spatiale : 1 097 passagers traversent la Manche au moins une fois par an, ce qui peut permettre de créer les routines nécessaires à la territorialisation de l'espace. Les pratiques strictement transfrontalières représentent 18 % de l'échantillon. Elles sont majoritairement réalisées à la basse saison sur la liaison Dieppe/New Haven, liaison gérée en DSP³ par le conseil général.

Cependant les réponses données ne nous ont pas permis d'analyser les liens existant entre les pratiques et les représentations de cet espace.

CONCLUSION

L'espace transmanche est un espace frontalier caractérisé par le mouvement. La méthodologie mise en œuvre, alliant méthodologie qualitative et quantitative et données textuelles et graphiques, semble pertinente pour analyser les représentations associées à cet espace caractérisé par la mobilité. Cependant, quelques modifications pourraient, selon nous, être apportées. L'analyse des représentations étant fort complexe, il serait préférable d'ajouter au protocole méthodologique une phase d'entretiens semi-directifs. En effet, les interrogés se sont sentis quelque peu déroutés face à des questions aussi inhabituelles et les réponses recueillies traduisent leur perplexité : fort taux de non-réponse, ou réponses très succinctes. Il convient également d'élargir les entretiens auprès des acteurs officiels et des institutions. En effet, les territoires transfrontaliers n'ont pas d'existence politico-administrative et s'apparentent à un territoire de projet où l'existence d'une vision partagée par les différents acteurs est nécessaire à leur existence. Travailler sur les représentations d'un tel territoire nécessite également d'étudier la médiatisation de cet espace qui contribue à forger et à véhiculer des représentations qui peuvent être assimilées par les résidents.

L'analyse des résultats montre que le mouvement – tant transversal que longitudinal – marque les représentations des résidents de l'espace transmanche qui apparaît comme un territoire ouvert et pratiqué. Cependant nous pouvons nous demander si le vote en faveur du *Brexit* et la sortie effective du Royaume-Uni de l'Union européenne n'aura pas des incidences sur les pratiques et les représentations de cet espace.

RÉFÉRENCES

- Blade M., 1990, « The reliability of data collected from sketch map », *Journal of environmental psychology*, n° 10, p. 327-339.
- Buléon P., Shurmer-Smith L., 2008, *L'espace Manche, un monde en Europe/Channel spaces, a world within Europe (Atlas transmanche)*, Caen, Université de Caen.
- Di Méo G., 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.
- Di Méo G., 2003, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan Université.
- Gould P., White R., 1984, *Cartes mentales*, Fribourg, éd. universitaire de Fribourg.
- Guermond Y., 2014, « Geographica acta », in N. Mathieu et E. Schmid (dir.), *Modélisation et interdisciplinarité. Six disciplines en quête d'épistémologie*, Versailles, Quae.

3 Délégation de service public.

Hinfray N., 2010, *Les espaces transfrontaliers : nouveaux territoires de projets, nouveaux pôles de développement au cœur d'une Europe polycentrique ?*, thèse de doctorat, Université Rabelais de Tours.
Lynch K., 1969, *L'image de la cité*, Paris, Dunod.

Parrain C., 2012, « La haute mer : un espace aux frontières de la recherche géographique », *ÉchoGéo*, n° 19 [en ligne : journals.openedition.org/echogeo/12929].

Ripoll F., Veschambre V., 2005, « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale », in R. Séchet et V. Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUR.

L'AUTEURE

Delphine Blanchard

Université du Havre – IDEES Le Havre
blanchine76600@gmail.com

Les représentations spatiales comme révélateur de l'émergence d'un espace de mobilité L'exemple de l'espace transfrontalier luxembourgeois

AUTEUR

Julien SCHIEBEL

RÉSUMÉ

Quel périmètre paraît le plus pertinent pour gérer au mieux les problématiques de mobilité ? En contexte transfrontalier, comment ce périmètre considère-t-il la présence d'une frontière nationale ? Cette limite sépare notamment les espaces du « nous » des espaces du « eux ». Un grand nombre d'éléments participent à cette scission, telles les dimensions politique et matérielle. L'approche par les représentations spatiales permet de les compléter par une perspective plus subjective, la dimension symbolique. Cette contribution, à travers plusieurs entretiens dans l'espace transfrontalier luxembourgeois, permet de mettre en exergue une appréhension de la frontière hétérogène, plus ou moins transgressée. À travers des cartes mentales interprétatives, l'originalité de cette approche est double : méthodologique, par l'usage de la tablette numérique comme outil de recueil des représentations, et opérationnelle, car elle permet de mieux comprendre les mécanismes de gestion de la mobilité mises en œuvre par les acteurs.

MOTS CLÉS

Frontière, mobilité quotidienne, acteurs, représentations spatiales, Luxembourg, espace transfrontalier

ABSTRACT

Which perimeter seems to be the most relevant to manage mobility issues? In a cross-border context, how do these perimeters take into account the presence of a national border? This border separates "us" from "them". A large number of elements participate in this split, such as political and material dimensions. An approach by spatial representations enables to complete it with a more subjective perspective, the symbolic dimension. This contribution, through several interviews with actors from different countries in the Luxembourg cross-border area, highlights a miscellaneous apprehension of the border, more or less overtaken. The originality of this approach is twofold: methodological, through the use of digital tablet as a tool for collecting spatial representations, and operational, since it enables us to better understand institutional and functional mobility management systems mechanisms implemented by actors.

KEYWORDS

Border, Daily mobility, Stakeholders, Spatial representation, Luxembourg, Cross-border space

INTRODUCTION

Au sein des problématiques de mobilité, la distance occupe une place de première importance. Cette distance n'est pas uniquement métrique ou temporelle, c'est aussi une manière de mesurer le mode de gestion de la mobilité. La « distance dans les représentations », c'est-à-dire le degré de compatibilité des différentes représentations des acteurs, est un critère de cette gestion. Cela rejoint une certaine conception de l'espace, notamment celle de Bavoux et

Chapelon (2014) pour qui, « production matérielle et idéale, l'espace est conçu et fait par des acteurs qui se l'approprient, le gèrent, l'exploitent, l'aménagent ou le dégradent, le chargent de valeurs, de mémoires et d'imaginaire ». L'idée de cette contribution consiste alors à questionner le rôle de la frontière par rapport à ces distances. Autrement dit, la frontière met-elle de la distance dans la proximité ?

Le rôle principal de la frontière est de séparer, mais cette séparation peut créer des différentiels qui engendrent des relations. Ainsi, bien que représentant les limites de la souveraineté d'un État, la frontière peut se trouver dans un espace où les échanges avec l'étranger sont les plus faciles et les plus immédiats. Du point de vue fonctionnel, ces disparités de part et d'autre de la frontière, associée à des facilités de franchissement des frontières, rendent le phénomène de flux de travailleurs transfrontaliers de plus en plus important. Du point de vue de la gouvernance, la présence d'une frontière rend le processus décisionnel et stratégique transfrontalier plus difficile. Les intérêts des divers acteurs et collectivités de chaque pays peuvent être différents, et contraignent l'efficacité des réponses apportées face aux problématiques de mobilité.

L'objectif de ce travail est double. D'un côté, dans un espace transfrontalier caractérisé par des flux nombreux et en augmentation, assiste-t-on à l'émergence d'une appartenance spatiale à un même périmètre, faisant fi de la présence d'une frontière nationale ? Sans aller jusqu'à la formulation d'une identité transfrontalière, nous supposons l'émergence d'une représentation spatiale transfrontalière de la mobilité par les acteurs. D'un autre côté, nos travaux se situent dans la lignée de ceux de Saarinen (1987), Didelon (2013) ou de Ruffray (2015) qui analysent le rôle du lieu de résidence et de l'ancrage spatial des enquêtés dans leurs représentations spatiales.

1. DES REPRÉSENTATIONS SPATIALES À L'APPARTENANCE SPATIALE : POUR MIEUX COMPRENDRE LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

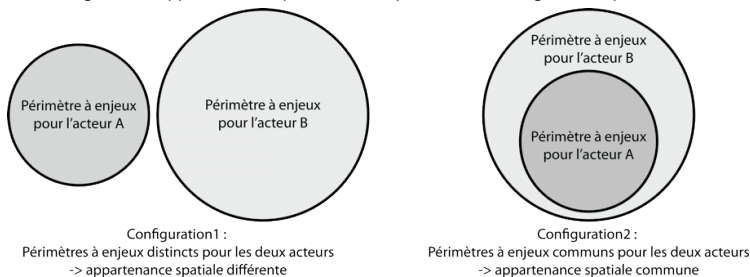
L'espace cognitif est initialement l'affaire des psychologues qui sont les premiers à s'y intéresser, à travers l'hypothèse que l'espace est chargé de sens et de valeurs. Ils sont propres à chaque individu, mais étudiés de manière collective une certaine synergie partagée entre les différents individus peut être mise en exergue. À l'issue de la démarche de perception et de cognition, l'individu crée sa propre image mentale de l'espace, aboutissant à un ensemble de représentations cognitives déformées. Cette image peut alors « servir de vaste trame de référence à l'intérieur de laquelle peuvent se dérouler les actes de l'individu, ou à laquelle il peut rapporter ses connaissances » (Lynch, 1976).

Les représentations spatiales permettent d'analyser les appartenances spatiales. Ces dernières émergent au cours d'un cheminement entre les représentations du « nous », de ce qui nous est semblable, et les représentations des « autres », caractérisés par leurs différences (Didelon, 2013), et différencient ce qui est dedans de ce qui est en dehors. Cette définition se rapproche de celle attribuée aux espaces transfrontaliers qui constituent « un processus de production sociale et de représentations mentales, conduisant à la création et à la persistance des images du "nous" contre "eux" » (Van Houtum, 2000).

Ramenée à la mobilité, cette tension dialectique permet alors de différencier les portions d'espace qui partagent des enjeux communs, dont le rapprochement est pertinent au regard de ces enjeux, de ceux dont ce rapprochement est accessoire (fig. 1). Du point de vue

organisationnel, l'appartenance spatiale correspond aux acteurs qui appartiennent au même espace de rapports, entre lesquels se déroulent des interactions de diverses natures (Benitez, 2012). Ces liens potentiels entre les pratiques et les représentations doivent permettre de comprendre ou du moins de mettre en évidence les actions des acteurs qui mettent en œuvre des stratégies pour agir sur l'espace, le maîtriser, l'organiser. Ainsi, l'acteur désigne une institution, publique ou privée, impliquée dans des politiques de maîtrise de la mobilité en agissant aussi bien sur l'offre que sur la demande de transport (Boillat & Pini, 2005). Or, du point de vue stratégique, les politiques de mobilité sont largement limitées aux frontières nationales, les processus de décision étant encore fragmentés et profondément ancrés dans des logiques de décisions nationales (Dörry & Decoville, 2013).

Figure 1. L'appartenance spatiale : exemple de deux configurations possibles



2. LES CARTES MENTALES INTERPRÉTATIVES : LA MATIÈRE GRISE DES REPRÉSENTATIONS

2.1. Les cartes mentales interprétatives pour recueillir les représentations spatiales

L'usage des cartes mentales interprétatives agrémentées d'une originalité à travers l'usage d'un support numérique paraît judicieux pour mettre en exergue l'importance de la frontière, qui demeurerait alors une limite, séparant le « nous » du « eux ». Elles offrent l'avantage de permettre de reconstruire de manière collective des résultats individuels, afin de mesurer le degré d'homogénéité des représentations des acteurs.

2.2. Présentation de la méthode retenue : l'innovation par le numérique

Une démarche innovante de recueil des représentations spatiales a été mise en place à travers l'usage d'une tablette numérique. Les avantages de cette méthode sont multiples et concernent aussi bien la qualité de l'obtention des données en elles-mêmes, que leurs traitements. Basée sur l'application *MyMapsEditor*¹, cette méthode permet à l'enquêté de « parcourir » librement un fond de carte dynamique, de définir le niveau de « zoom » qui lui convient et de tracer directement sur le support numérique. Cette méthode est appréciée parce qu'elle permet aux enquêtés de se repérer plus aisément dans l'espace, la plupart du temps à partir de leur territoire de gestion. L'usage d'un fond de carte numérique se justifie aussi par la distance géographique relativement grande qui sépare nos acteurs et par les différents niveaux d'intervention. En effet, nous devons à la fois recueillir des représentations spatiales d'acteurs qui agissent au niveau local en France et au niveau national en Belgique. De plus, notre expérience a montré que les acteurs ont utilisé un niveau de zoom faisant

1 NextBusinessSystem Corporation © 2012.

apparaître certaines communes, certains lieux pour se repérer dans l'espace. Seul un fond de carte numérique permet cette précision.

2.3. L'obtention des représentations à travers les entretiens

29 entretiens ont été réalisés entre juin et octobre 2014, représentant 22 institutions (État, collectivité locales, transporteurs, agences d'urbanisme, association de voyageurs, etc.) associées à un pays de gestion de la mobilité (Belgique, France, Luxembourg) ou à une structure transfrontalière. La formulation de la question est assez simple: « Sur le fond de carte numérique, pouvez-vous délimiter le périmètre d'actions qui vous paraît le plus pertinent pour gérer la mobilité sur votre territoire ? ». Cet exercice conduit les acteurs à nous livrer leurs grilles de lecture des espaces de mobilité puisqu'on est en mesure de déterminer les lieux qu'ils incluent dans le périmètre, ou au contraire ceux qu'ils excluent. En d'autres termes, il est alors possible de définir les aires de coappartenance, c'est-à-dire les portions d'espaces que les acteurs imaginent assez semblables pour les inclure dans leur périmètre. Et inversement il est possible de définir les portions d'espaces qu'ils considèrent comme trop différentes pour partager la même unité.

3. RÉSULTATS EMPIRIQUES :

LES ESPACES PERTINENTS DE GESTION DE LA MOBILITÉ SELON LES ACTEURS

Le matériau recueilli est un ensemble de 29 surfaces représentant autant d'espace pertinent de gestion de mobilité. À partir de ces informations, trois types de traitement sont effectués pour cartographier et interpréter les représentations spatiales. Tout d'abord, l'analyse centrographique permet de « résumer » les représentations à l'aide d'un point central et toute une série de mesures de la tendance de dispersion du semis de points (Bahoken, 2013). Ensuite, il est question de déterminer la portée transfrontalière de chacun des tracés. Enfin, l'agrégation cartographique des tracés autorise à identifier les cœurs et les franges des représentations des espaces pertinents de mobilité. L'ensemble permet d'identifier ou non l'émergence d'une représentation spatiale transfrontalière.

3.1. Analyse centrographique : l'importance du pays de gestion

L'objectif est de déterminer la localisation des centres de gravités des représentations en fonction du pays de gestion des acteurs. À partir de chacun des espaces de mobilité dessinés, on détermine leur centre de gravité. Le centre de gravité moyen de l'ensemble des acteurs se situe au sud du Luxembourg, ce qui témoigne de la position centrale du Luxembourg dans les représentations des acteurs enquêtés. Au premier abord, ce résultat peut être mis en relation avec la polarisation importante du Luxembourg dans la zone d'étude. Cependant, cette vision globale moyenne masque de fortes disparités selon les acteurs (fig. 2). Ces analyses du barycentre révèlent le rôle du pays de localisation sur les représentations spatiales.

3.2. Une portée transfrontalière des représentations spatiales limitée, mais existante

Les acteurs possèdent des perceptions différentes sur l'importance de chaque pays au sein des espaces de gestion de la mobilité. Comme le montre le tableau 1, les acteurs français et belges favorisent grandement leur propre pays. Par contre, les acteurs luxembourgeois disposent d'une plus grande homogénéité dans la distribution de l'étendue de cet espace par pays.

Bien que limitée, il existe une portée transfrontalière des périmètres de gestion de mobilité. Ainsi, pour une majorité des acteurs interrogés, une meilleure gestion des problématiques

de mobilité passe par la prise en considération des problématiques transfrontalières, Du point de vue fonctionnel, cela est cohérent avec l'importance des flux de navetteurs frontaliers dans cet espace d'études. Du point de vue institutionnel, ce résultat engendre un décalage avec les divers périmètres des autorités organisatrices de transport, qui demeurent limités aux frontières nationales. Les processus de décision et d'élaboration de stratégies restent largement menés dans des territoires confinés aux limites administratives actuelles : communes, région, État, etc. Or, d'après les acteurs, ils devraient être menés sur des espaces dépassant ces limites pour, *in fine*, améliorer l'efficacité de certaines mesures.

Figure 2. Les centres de gravité des représentations spatiales de la mobilité des acteurs

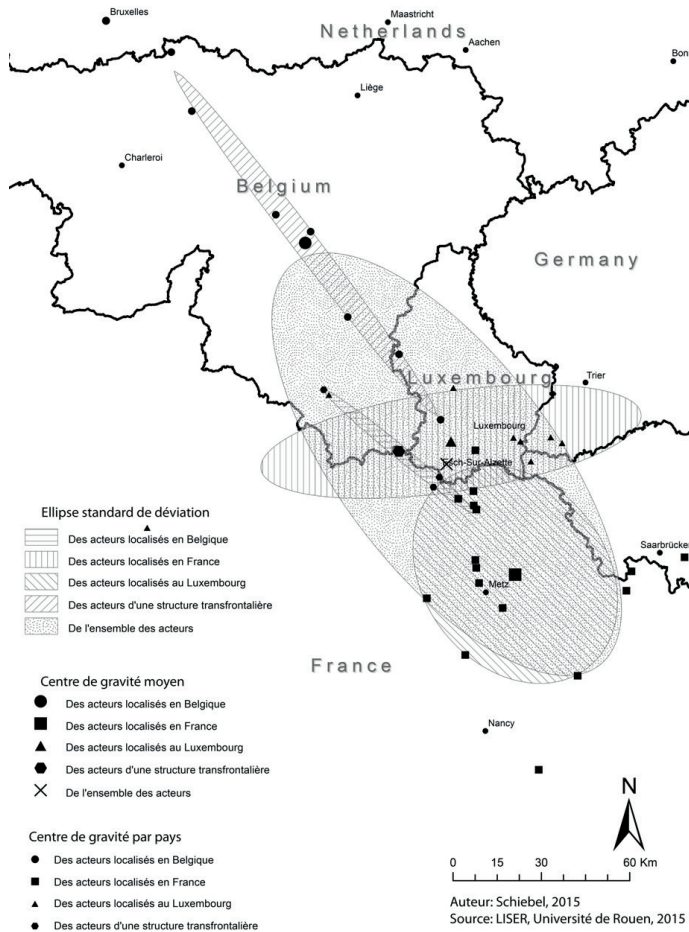
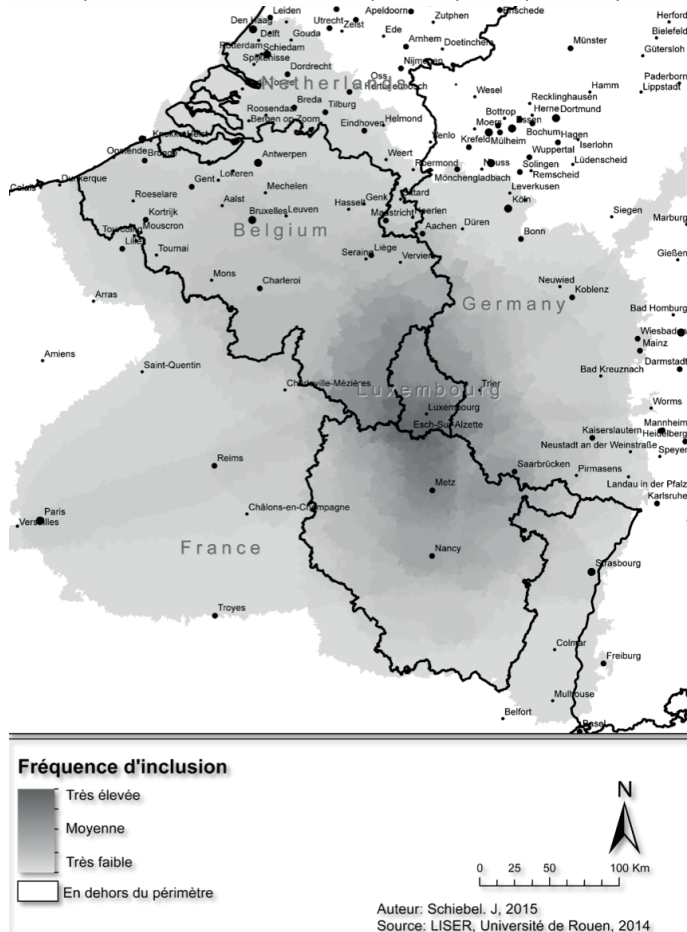


Tableau 1. L'étendue des périmètres et leur portée transfrontalière

	Étendue du périmètre			
	France	Belgique	Luxembourg	Autres (Allemagne, Pays-Bas)
Acteurs français	75,6	4,2	11,6	8,6
Acteurs belges	11,3	63,0	14,8	10,9
Acteurs luxembourgeois	37,7	17,7	12,0	32,6
Acteurs transfrontaliers	56,5	13,1	20,5	9,9

Figure 3. Les espaces d'actions considérés comme pertinents pour les problématiques de mobilité



3.3. L'agrégation cartographique : les cœurs et les marges des représentations

Les résultats mettent en évidence une structure spatiale monocentrique composée d'un espace d'actions privilégiées des politiques de mobilité, attesté par une large majorité des répondants, et des marges, témoignant là plutôt d'un manque de consensus, et d'une diffusion spatiale vers plusieurs directions (fig. 3). On note une absence d'espace faisant consensus entre l'ensemble des acteurs, aucune portion de notre espace transfrontalier n'étant incluse de manière systématique dans l'espace pertinent de gestion de la mobilité. Il se dessine tout de même une hiérarchisation des lieux en fonction de l'importance qui leur est donnée par les acteurs, dans les représentations spatiales de la mobilité :

- Les espaces faisant consensus, assimilables au cœur fonctionnel et institutionnel de la mobilité dans notre espace d'étude. Ce périmètre correspond, au demeurant, à la zone couvrant les principaux pôles d'emplois luxembourgeois et les principaux pôles de résidents luxembourgeois et travailleurs frontaliers. Les enjeux de transports y sont particulièrement importants.
- Les espaces de transition intermédiaires, sans consensus de la part des acteurs, à la fois de moindre importance du point de vue fonctionnel et institutionnel, mais importants en termes démographiques. Ils doivent être intégrés dans les processus de discussion des problématiques de mobilité.
- Les espaces d'hésitations que sont les grandes communes de Paris, Coblenz et Strasbourg, ayant un poids institutionnel relativement important puisque de nombreuses décisions impactant la mobilité sur notre espace d'étude y sont prises.
- Les espaces d'oublis, représentés par les zones rurales que sont le nord du Luxembourg, une grande partie nord et ouest de la province du Luxembourg en Wallonie, une large partie de la Meuse et des Vosges en Lorraine, qui apparaissent aux marges des espaces fonctionnels et institutionnels.

CONCLUSION

D'après les enquêtés, les espaces pertinents de gestion de la mobilité ne doivent pas se limiter aux frontières nationales. Certains acteurs sont davantage tournés vers leur propre pays (France, Belgique) tandis que d'autres possèdent une vision transfrontalière plus marquée (Luxembourg). Ceci est cohérent avec leur position géographique particulière : ils se situent au cœur d'un espace transfrontalier dynamique en termes de flux notamment, avec les enjeux de mobilité inhérents, avec l'ensemble des pays voisins.

À travers l'analyse de ces représentations spatiales des espaces de gestion de la mobilité et des espaces fonctionnels, la frontière n'apparaît pas comme une barrière, une limite infranchissable. Bien au contraire, un rapprochement des différents acteurs de part et d'autre de la frontière semble nécessaire, et inéluctable, pour gérer au mieux les problématiques de mobilité. Il ne s'agit pas là d'une découverte, étant donné que les coopérations existent déjà et qu'elles sont cristallisées à l'intérieur de documents stratégiques tels les SMOT, ou par la mise en place d'offres de transport en commun transfrontalier. Par contre, ce qui est intéressant, c'est la différence qui existe d'un pays à l'autre sur ces représentations de la mobilité : la portée transfrontalière de la mobilité est relativement importante pour les acteurs luxembourgeois, alors qu'elle est beaucoup plus réduite, voire inexistante pour les autres acteurs. Cela rejoint la définition de la frontière comme facteur de séparation mais aussi facteur de contact, de coupure et couture.

RÉFÉRENCES

Bahoken F., 2013, « La perception du centre de gravité de l'Europe, reflet de la réalité ou expression d'une volonté d'élargissement ? », *L'Espace politique*, n° 19 [en ligne : www.espacepolitique.revues.org/2602].

- Bavoux J.-J., Chapelon L., 2014, *Dictionnaire d'analyse spatiale*, Paris, Armand Colin.
- Benitez A. A., 2002, « Gestion des ressources naturelles par l'agriculture en Andalousie : une analyse en termes de proximité », in A. Torre (dir.), *Le local à l'épreuve de l'économie spatiale*, Etud. Rech. Syst. Agraires, p. 97-114.
- Boillat P., Pini G., 2005, « De la mobilité à la mobilité durable : politiques de transport en milieu urbain », in A. Da Cunha et al. (dir.), *Enjeux du développement urbain durable. Transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, PPUR, p. 77-102.
- de Ruffray S., 2013, « Vers une typologie des formes spatiales des limites de l'Europe : l'apport des cartes mentales interprétatives d'étudiants », *Belgé*, 2013-1, Modelling and Benchmarking of borders [en ligne : www.belgeo.revues.org/10627].
- Didelon-Loiseau C., 2013, *Le Monde comme un territoire ; pour une approche renouvelée du Monde en géographie*, HDR, Université de Rouen.
- Dörny S., Decoville A., 2013, « Governance and transportation policy networks in the cross-border metropolitan region of Luxembourg. A social analysis », *European Urban and Regional Studies*.
- Lynch K., 1976, *Managing the Sense of a Region*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Saarinen T-F., 1987, *Centering of mental maps of the world*, discussion paper, Tucson, AZ, Department of geography and regional development.
- Van Houtum H., 2000, « An overview of European Geographical Research on Borders and Border Regions », *Journal of Borderlands Studies*, XV(1), p. 57-83.

L'AUTEUR

Julien Schiebel

Université de Reims Champagne-Ardenne

Habiter, IATEUR

julien.schiebel@gmail.com

L'ethnographie par la carte

Maisons, parenté et mobilités entre Haut et Bas Maroni (Guyane/Suriname)

AUTEURE

Clémence LÉOBAL

RÉSUMÉ

Les modes d'habiter des Bushinengués sur le fleuve Maroni sont caractérisés par une forte mobilité, condition pour la formation de configurations de maisons. Cette communication, issue d'un travail de thèse de sociologie fondé sur une enquête ethnographique de long terme, propose de mettre en lien une anthropologie de la maison avec un usage ethnographique de l'outil cartographique permettant une production visuelle des pratiques de mobilités. Ce travail s'appuie sur un fond de carte spécifique, créé en se détachant des conventions cartographiques (orientation vers le Nord) et des enjeux de gouvernement (représentation limitée au territoire national). Les mobilités produisent un habitat poly-situé entre amont et aval, qui enjambe le Maroni, frontière nationale entre Guyane et Suriname. Représenter la mobilité permet ainsi de repenser des notions centrales des sciences sociales trop souvent figées, comme celle d'habiter, qui n'est pas limitée à une maison mais qui inclut plusieurs maisons et des déplacements entre elles, ou encore celle de frontière, qui n'est pas uniquement une séparation mais aussi un espace habité et un lieu de créativité.

MOTS CLÉS

Habitat poly-situé, mobilités transfrontalières, cartographie ethnographique, parenté

ABSTRACT

Maroon dwellings on the Maroni River are characterised by mobility, which creates the possibility of shaping houses. This paper, based on a Phd research in sociology drawing on a long-term fieldwork, proposes to connect an anthropology of the house with a use of ethnographic maps that enables to produce graphic representations of mobility. I have created specific maps, untied with cartographical conventions (North orientation) and government issues (representation stopping at the border). Mobility creates a multi-sited dwelling all along the river that encompasses both banks, both sides of the border, and upriver and downriver territories. Representing mobility allows to reconceptualising central concepts in social sciences, often seen as static: dwelling is not limited to one house but can involve several and the mobility between them. Moreover, the border is not only a division but also an inhabited space and a place of creativity.

KEYWORDS

Multi-sited dwelling, Trans-border mobility, Ethnographic map, Kinship

INTRODUCTION

Les habitants du Maroni ont des modes de vie caractérisés par la poly-activité et la mobilité. En particulier, les Bushinengués¹, marrons qui se sont libérés des plantations surinamaises, sont venus vivre dans cet espace frontalier, à la marge des centres coloniaux hollandais et

¹ Le terme bushinengué renvoie en français à l'ensemble des six groupes issus du marronnage des plantations surinamaises, qui ont négocié avec les autorités coloniales hollandaises des traités de paix, garantissant leur vie dans des territoires situés en amont des fleuves guyanais et surinamais.

français. Ils se sont installés dans ces territoires de l'amont, à proximité de groupes amérindiens depuis le XVIII^e siècle (De Groot, 2009). Ces dernières décennies, ces groupes ont connu un exode rural. Beaucoup sont venus vivre dans les villes du littoral de Guyane et du Surinam. Les Bushinengués urbains continuent toutefois de fréquenter les territoires de l'amont, qu'ils appellent *bushikonde*, pays de la forêt, reliés à la côte par avion et pirogue. Ils y pratiquent des activités minières, mais s'y rendent également pour des cérémonies funéraires, culturelles ou pour des vacances. Comment représenter ces pratiques de l'espace ? Et en quoi ces représentations cartographiques représentent-elles un défi méthodologique par contraste avec les cartographies étatiques, produites comme instruments du gouvernement au Surinam et en Guyane ?

Cette communication est issue d'un travail de thèse de sociologie, soutenue en 2017, fondé sur une enquête ethnographique de long terme. Elle combine différentes méthodes des sciences sociales utilisées en anthropologie, sociologie et géographie, et explore les liens entre mobilités, parenté, maisons et appropriation du territoire. Je propose de mettre en lien une anthropologie de la maison avec un usage ethnographique de l'outil cartographique permettant une production visuelle des pratiques de mobilités.

Dans un premier temps, je développerai la notion de configuration de maisons qui permet de décrire un habitat poly-situés pratiqué par des Bushinengués de part et d'autre du fleuve. Les déplacements des habitants entre plusieurs maisons sont dépendants de réseaux de parenté en renouvellement constant et traversés par des enjeux de pouvoir. Dans un second temps, je proposerai une cartographie de cet habitat à partir de cartes réalisées en fonction des données de terrain, pour produire des représentations proches des mobilités qui entraînent un habitat poly-situé entre amont et aval, que l'on peut représenter par des schémas orientés en fonction de l'amont, et transfrontaliers. Enfin, en guise de conclusion, je montrerai que représenter la mobilité permet ainsi de repenser des notions centrales des sciences sociales trop souvent figées, comme celle d'habiter, qui n'est pas limitée à une seule maison mais qui inclut plusieurs maisons et des déplacements entre elles, ou encore celle de frontière, qui n'est pas uniquement une séparation mais aussi un espace habité et un lieu de créativité.

1. HABITER DES CONFIGURATIONS DE MAISONS

1.1. La mobilité comme partie intégrante de l'habiter

Les modes d'habiter des Bushinengués sur le fleuve Maroni sont caractérisés par une forte mobilité, condition pour la formation de configurations de maisons. Dans leurs pratiques quotidiennes (*livelihoods*), les habitants bushinengués ne se contentent pas de traverser la frontière, mais ils l'habitent aussi, créant une relation intime à l'espace. Les géographes inspirés par la phénoménologie ont défini l'habiter comme l'action de construire un territoire dans le monde, et analysé les mobilités comme un régime d'habiter, l'habitat poly-topique (Stock, 2006).

La description ethnographique permet d'enrichir cette notion d'habitat poly-topique par une attention portée à l'anthropologie de la maison, qui ajoute aux lieux des liens de parenté. Je m'appuie ici sur le concept de configuration de maisons de Louis Marcelin (1996), qui montre comment les maisons sont reliées par des réseaux qui matérialisent des liens de parenté pratique, toujours en mouvement et en conflit (Motta, 2014).

1.2. Configurations de maisons et parenté

Ces configurations, dans mon cas, relient les deux rives et sont transfrontalières. Je mets

l'accent sur les aspects matériels de l'habiter, qui permettent d'analyser les appropriations de l'espace. Les habitants bushinengués de St-Laurent-du-Maroni, ville frontalière entre la Guyane et le Surinam, n'ont pas qu'une seule résidence. Des personnes, liées par des liens de parenté actifs, habitent ensemble des configurations de maisons. Ces habitats peuvent s'étendre de part et d'autre du fleuve Maroni, plus ou moins en amont de la ville située dans l'estuaire. Les habitants qui en ont les moyens construisent et entretiennent plusieurs maisons dans différents lieux, et y effectuent des passages réguliers.

Ma méthode consiste à analyser des cas de famille en détail : en suivant mes interlocuteurs, j'étudie les mobilités le long du Maroni, à la fois dans les espaces ruraux et urbains. Cette notion de configuration de maisons est illustrée par deux cas : dans un premier cas (1), des St-Laurentais maintiennent des maisons dans un *kampu* situé sur la rive d'en face (au Surinam), à une trentaine de minutes de navigation de St-Laurent. Le *kampu* est un lieu de production agricole, de repos mais aussi de réunion de personnes dispersées entre les différentes villes du littoral.

Dans un second cas (2), des St-Laurentais maintiennent des maisons dans leur *konde*, leur village d'origine, situé beaucoup plus amont du fleuve, là aussi sur la rive surinamaïse. Pour ces personnes, le *konde* n'est ni un espace de production agricole, ni un espace de repos : il est fréquenté pour des raisons culturelles, lors des cérémonies funéraires. Là aussi, le groupe formé par les maisons des descendants en ligne matrilineaire d'une aïeule constitue un lieu de production de liens de parenté, qui peuvent être réactivés en contexte urbain.

Figure 1. Pirogue franchissant les sauts à l'aide d'une perche (*kula*) (François, 2003)



2. REPRÉSENTER DES MODES D'HABITAT POLY-SITUÉS

Je propose de cartographier des espaces résidentiels, des configurations de maisons et des déplacements entre amont et ville, en les faisant dialoguer avec des arbres de parenté.

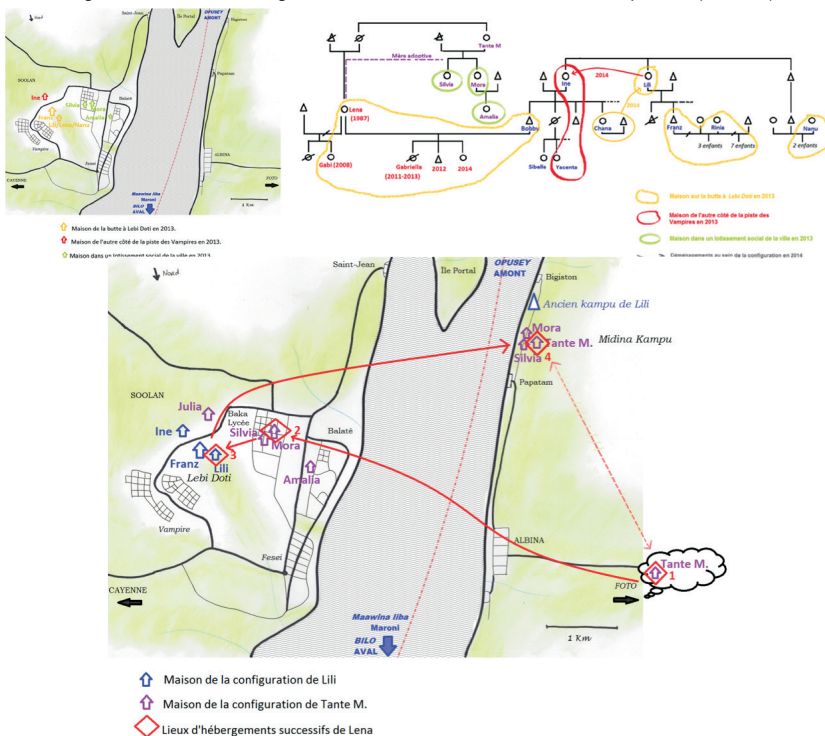
2.1. La création d'un fonds de carte *ad hoc*

J'ai choisi de représenter l'espace en fonction de représentations d'habitants, afin d'établir une vision alternative de celle du gouvernement. Roger Downs et David Stea (1981) avaient proposé d'explorer les cartes mentales, processus cognitifs non nécessairement écrits de résolution des problèmes spatiaux. Je m'inspire plutôt des méthodes de cartographies du chez-soi, soit en réutilisant les outils cartographiques étatiques ou en en créant d'autres : Doug Aberley

invite à s'inspirer des cartes « mentales » aborigènes, ou cartes cognitives (1993).

Mes cartographies du territoire frontalier ne sont pas à proprement des cartes mentales au sens où elles sont le fruit d'une élaboration par la chercheuse, postérieure à l'enquête, à partir des notes de terrain : ce sont des cartes ethnographiques qui tentent de restituer les catégories spatiales de mes interlocuteurs. Elles sont distinctes des cartes gouvernementales qui s'arrêtent à la frontière et ne saisissent pas les modes d'habiter transfrontaliers. Ce ne sont pas des cartes à l'échelle. Elles permettent de représenter différents éléments spatiaux issus de l'enquête ethnographique. J'ai fait le choix d'abandonner la convention de l'orientation vers le Nord, au profit d'une orientation selon l'axe fluvial plus conforme aux catégories émiques pour parler de l'espace : en ndjuka, on dit qu'on monte vers l'amont (*tapsey*, en haut) et qu'on descend vers l'aval (*bilo*). Les habitants créoles de St-Laurent les plus âgés parlent des « hauteurs » pour désigner l'amont. Pour se situer dans la ville, on n'emploie jamais les références aux points cardinaux, mais le fleuve sert de point de repère. Le centre est dit « devant » (*fesei*, ou *ganda*), par opposition aux autres quartiers plus ou moins éloignés du fleuve ou de la route (*bakasei*). La réalisation à la main permet également de mettre en avant le caractère construit de ces représentations graphiques, qui ne se confondent pas avec la réalité.

Figure 2. Carte de la configuration de maisons de Lena et schéma de parenté (cas n° 1)



2.2. Cartes ethnographiques et schémas de parentés

La représentation du cas ethnographique 1 permet d'illustrer l'articulation entre cartes et schémas de parenté.

2.3. Cartographie les mobilités transfrontalières

L'analyse du cas n° 1 se poursuit par une étude des mobilités transfrontalières d'une interlocutrice, au gré d'événements de sa trajectoire marquée par l'application des politiques de la frontière de l'Europe², mais aussi de conflits au sein des réseaux de parenté.

3. LES APPORTS DE LA CARTE À L'ANTHROPOLOGIE

L'analyse des pratiques de mobilité spatiale permet donc de reconceptualiser deux notions des sciences sociales, à l'encontre d'une analyse statique : la notion de maison et celle de frontière.

3.1. De la maison aux maisons, un habitat poly-situé

L'anthropologie des sociétés marronnes a montré que le concept bushinengué de *osu* relie directement la parenté à l'espace, puisqu'il renvoie à la fois à la maison et à un groupe de parenté restreint (Price, 1973). La *osu* n'est pas seulement un endroit où les relations ont lieu, mais aussi un groupe de proches soudés par des liens forts, même quand ils n'habitent pas au même endroit. Les anthropologues ont analysé la maison comme un lieu de production de la parenté (Carsten & Hugh-Jones, 1995), ainsi que dans sa matérialité, continuellement forgée par les pratiques quotidiennes et les représentations.

3.2. La frontière sous l'angle résidentiel

L'approche par les cartes ethnographiques renouvelle le regard sur les frontières, par l'analyse des réappropriations habitantes à travers les enjeux résidentiels. Les études des frontières (*border studies*) sont structurées autour du cas iconique de la frontière USA-Mexique. Linda Whiteford (1979) a montré l'existence de réseaux de parenté, qualifiés de communauté étendue (*extended community*), de part et d'autre des barbelés. Des anthropologues ont conceptualisé la frontière non seulement comme répressive, mais aussi comme un lieu productif. L'analyse du cas de la frontière du Maroni, très poreuse, est particulièrement adaptée à la mise au jour des manières de se réapproprier les politiques publiques de mise en place de cette frontière. Les fleuves-frontières permettent des échanges commerciaux et humains très intenses. Malgré le contrôle de l'immigration par les autorités françaises, en vertu d'un droit des étrangers dérogatoire et particulièrement répressif, les mobilités échappent largement au contrôle étatique : un second poste frontière est d'ailleurs situé cent kilomètres plus loin en direction de Cayenne, à Iracoubo. Le concept bushinengué de *liba* renvoie non seulement à la rivière, mais aussi au territoire : le fleuve n'est pas une barrière mais un trait d'union entre les rives.

Je montrerai comment la représentation de la frontière peut changer à travers les cartes ethnographiques du cas ethnographique n° 2, celui du couple formé par Ma Dina et Edi, qui possèdent quatre maisons de part et d'autre du Maroni, entre amont et aval.

CONCLUSION

Les modes d'habiter poly-topiques transnationaux font donc du Maroni un chez-soi. Représenter cet espace transfrontalier de manière ethnographique, en incluant la mobilité,

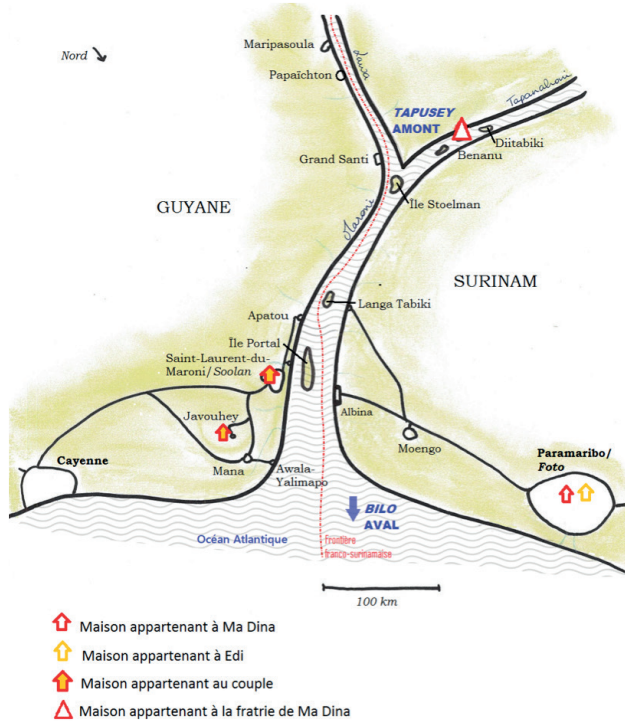
² La Guyane, comme les autres départements d'outre-mer français, appartient à l'Union européenne, mais pas à l'espace Schengen. Il en résulte des politiques migratoires dérogatoires par rapport au droit français – dans le sens de visas plus restrictifs et de recours moins accessibles.

permet ainsi de repenser des notions centrales des sciences sociales trop souvent figées :

– La notion d’habiter ne se borne pas à une seule maison : des modes d’habiter poly-topiques incluent plusieurs maisons, des déplacements entre elles, et réactivent en permanence des liens de parenté pratiques.

– La frontière, trop souvent associée à son côté répressif, n’est pas uniquement une séparation mais aussi un espace habité et un lieu de créativité.

Figure 4. Maisons de Ma Dina et Edi (cas n° 2)



RÉFÉRENCES

Carsten J., Hugh-Jones S. (dir.), 1995, *About the house: Lévi-Strauss and beyond*, Cambridge, UK, Cambridge University Press.

De Groot S.W., 2009, *Agents of Their Own Emancipation: Topics in the History of Surinam Maroons*, Amsterdam, De Groot.

Doug A. (dir.), 1993, *Boundaries of Home: Mapping for Local Empowerment*, Gabriola Island, BC (Canada), New society publ.

Downs R.M., Stea D., 1981, *Des cartes plein la tête : essai sur la cartographie mentale*, Ste-Hyacinthe, Québec, Edisem.

François S., 2003, « Les pirogues du Maroni », *In situ. Revue des patrimoines*, n° 3 [en ligne : insitu.revues.org/1275 consulté le 04/09/17].

Marcelin L.H., 1996, *L'invention de la famille afro-américaine : famille, parenté et domesticité parmi les Noirs du Recôncavo da Bahia, Brésil*, thèse de doctorat en anthropologie, Universidade Federal do Rio de Janeiro–Museu Nacional–PPGAS.

Motta E., 2014, « Houses and economy in the favela », *Vibrant. Virtual Brazilian Anthropology*, 11(1), p.118-58 [en ligne : www.scielo.br/pdf/vb/v11n1/05.pdf consulté le 04/12/16].

Piantoni F., 2009, *L'enjeu migratoire en Guyane française : une géographie politique*, Matoury, Guyane, Ibis Rouge.

Stock M., 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net*, Travaux [en ligne : www.espacestems.net/articles/hypothese-habiter-polytopique consulté le 22/11/17].

Whiteford L., 1979, « The Borderland as an Extended Community », in V.R. Kemper (dir.), *Migration across Frontiers: Mexico and the United States*, Albany, NY, Institute for Mesoamerican Studies, p.127-137.

L'AUTEURE

Clémence Léobal

EHESS – LabEx Tepsis

Université Paris Descartes – Cerlis/Iris

clemence.leobal@gmail.com

Territoires des mobilités étudiantes et représentations

AUTEUR.E.S

Myriam BARON, Sophie BLANCHARD, Matthieu DELAGE, Leïla FROUILLOU

RÉSUMÉ

Les étudiants et leurs mobilités sont un objet de recherche de plus en plus travaillé par les chercheurs depuis près de 25 ans maintenant en France. Les mobilités étudiantes se jouent en effet dans différentes sphères (d'étude, sociales et spatiales) et à différents niveaux géographiques, ce qui conduit à les analyser en ce qu'elles se distinguent, ou non, de celles des autres populations. À partir de résultats de recherches menées entre 1998 et 2015 en géographie à des niveaux d'analyse différents (ensemble des villes universitaires françaises, territoires de l'agglomération francilienne), nous soulignons les différents types de mobilité étudiante auxquels il convient de s'intéresser, les territoires sur lesquels elles s'appuient, les questions de traitement et de représentations que cela pose. Dans un second temps, nous montrons comment ces résultats s'inscrivent dans un champ de recherches pluridisciplinaire, en exploitant une base de données inédite de titres de références bibliographiques.

MOTS CLÉS

Disciplines, étudiants, Paris, universités, villes

ABSTRACT

Students and their mobilities have been of most interest for researchers in France for the last 25 years. They are in fact played out in different spheres (studies, social and spatial) and geographical levels (all French university cities, territories of the Greater Paris Region), which leads to analysing how they differ from those of other populations. A set of research carried out between 1998 and 2015 in Geography at different levels of analysis underlines different types of student mobility to which attention should be focused, the territories on which they are based, the questions of treatment and representations that this raises. In a second step, we show how these results fit into a multidisciplinary field of research, using an unpublished database of bibliographic references.

KEYWORDS

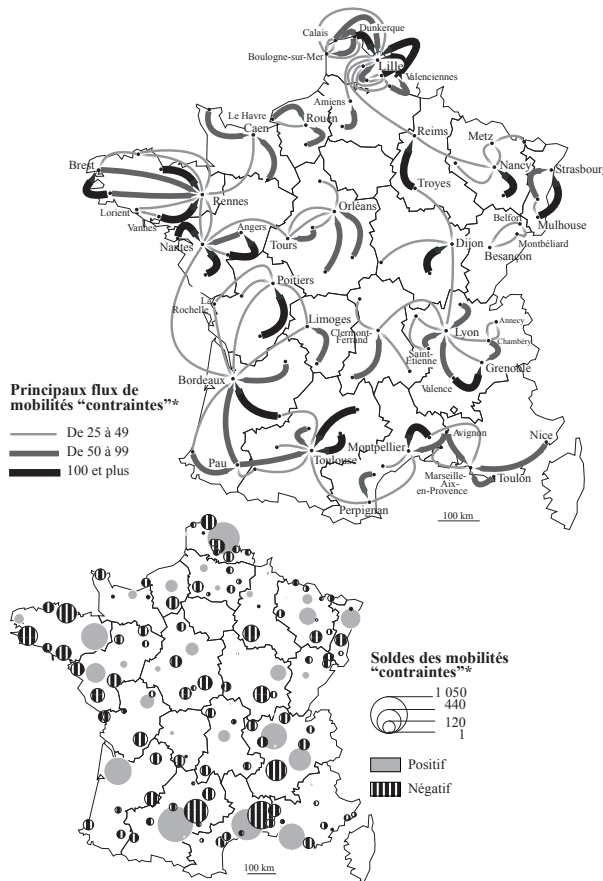
Cities, Disciplines, Paris, Students, Universities

INTRODUCTION

Les étudiants et leurs mobilités attirent de plus en plus l'intérêt des chercheurs depuis près de 25 ans en France, dans une société dite de la connaissance où les étudiants les plus diplômés sont considérés comme plus adaptables à l'évolution du marché du travail (Baron, 2012 ; Baron *et al.*, 2017). De plus, l'Union européenne a pour objectif de devenir la première économie mondiale de la connaissance, en accueillant le plus d'étudiants étrangers. Les mobilités des étudiants se jouent donc dans différentes sphères et à différents niveaux géographiques, ce qui conduit à s'interroger sur la spécificité des territoires d'études par rapport aux autres territoires et à analyser les mobilités des étudiants entre ces territoires. À partir d'une sélection de résultats de recherches menées en géographie à des niveaux d'analyse différents entre 1998 et 2015, on souligne les différents types de mobilité étudiante auxquels il convient de s'intéresser, les territoires sur lesquels elles se déploient, les questions de traitement et de représentations posés. On montre ensuite comment ces résultats s'inscrivent dans un champ

de recherches pluridisciplinaire, à partir d'une base de données inédite de titres de références bibliographiques.

Figure 1. Mobilités, réseaux et hiérarchies entre pôles universitaires de province



© Myriam Baron, Lab'Urbs EA 3482, 2016

* Un étudiant a effectué une mobilité "contrainte" si la combinaison (cycle * discipline * type de formation), qui correspond au diplôme préparé à l'année (t+1), ne se trouvait pas dans la ville où il était inscrit à l'année t.

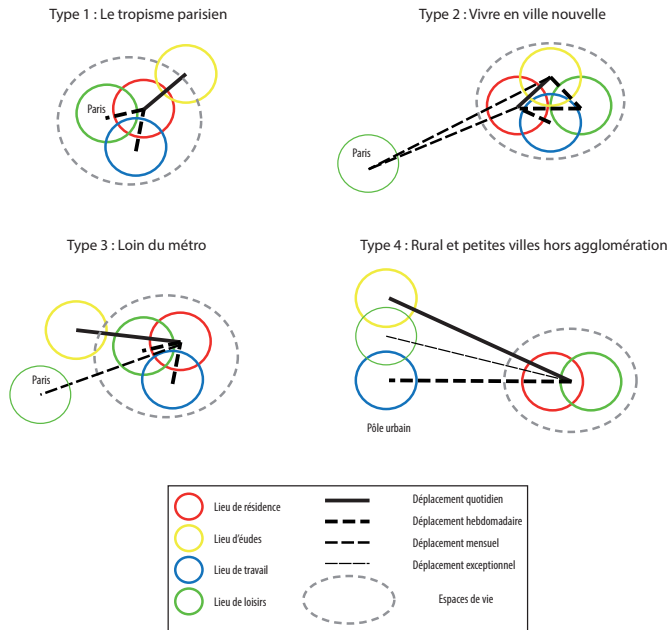
Sources : MENRT-DEPP, fichiers de couplage 2007-2009

1. MOBILITÉS ÉTUDIANTES ET TERRITOIRES : RÉSULTATS ET REPRÉSENTATIONS

À la fin de la décennie 1990, des travaux enfin exhaustifs sur les mobilités étudiantes entre les villes universitaires ont pu être menés dans le cadre d'une collaboration pionnière avec la Direction de l'évaluation et de la prospective – service statistique du ministère de l'Éducation nationale. Ils ont mis en évidence qu'au-delà des distances qui séparent les pôles universitaires, il était essentiel de distinguer dans les mobilités étudiantes celles qui relèvent d'un

choix préférentiel mettant en concurrence l'offre présente dans le pôle universitaire d'origine de l'étudiant et l'offre présente dans d'autres villes, et celles qui relèvent d'une contrainte liée à une offre de formations insuffisante au lieu d'origine, c'est-à-dire à une incompatibilité entre le choix de poursuite d'étude effectué par l'étudiant et les formations proposées dans sa ville d'origine (St-Julien, 2007 ; Baron, 2012). Parmi les quelques 75 000 étudiants qui changent de ville universitaire chaque année, environ 23 % l'ont fait en raison d'une « inadéquation » entre offre et demande de formation universitaire. Plus de 30 % des mobilités au départ des pôles du Bassin parisien et de l'Ouest sont ainsi expliqués (fig.1).

Figure 2. Espaces de vie des étudiants, liens avec les universités et la centralité parisienne



20 ans après, des travaux se sont intéressés aux pratiques spatiales et territoriales des quelques 300 000 étudiants inscrits dans les 16 universités franciliennes (Baron *et al.*, 2015). Deux enquêtes complémentaires ont ainsi été croisées. La première enquête a été conduite en 2011 auprès d'environ 320 étudiants inscrits en licences à l'Université Paris Est Marne-la-Vallée. La seconde est constituée d'entretiens menés entre 2011 et 2014 auprès d'environ 80 étudiants inscrits en géographie, droit et AES dans les universités Paris 1 et Paris 8. Leur analyse souligne que les mobilités quotidiennes des étudiants articulent plusieurs espaces (domicile, université, mais aussi loisirs, travail, commerces et sociabilité) et évoluent selon des emplois du temps qui impliquent des changements d'itinéraires voire de mode de transport selon les jours de la semaine ou les semestres. Plusieurs formes de spatialités coexistent, associant des lieux fortement investis, dans une logique de proximité du domicile pour les relations sociales issues de l'enfance et du lycée, et des lieux investis de manière temporaire dans une logique plus réticulaire pour l'université, le travail ou les commerces (fig. 2).

Ces résultats montrent l'importance des différents types de territoires pris en compte pour travailler les mobilités étudiantes dans ces deux cas : le système des villes universitaires ; des fragments du territoire francilien. Ils soulignent également les différents types de mobilité auxquels il convient de s'intéresser pour cerner les comportements des étudiants. Leurs représentations soulignent enfin les choix qui doivent être faits : traitements statistiques complexes de l'information aboutissant à des représentations cartographiques classiques ; visualisations graphiques abstraites des différents espaces pour articuler les espaces de vie des étudiants. Ces approches restent ancrées dans la discipline géographique. L'enrichissement des travaux en géographie sur les mobilités étudiantes au cours des 20 dernières années doit alors être confronté avec ce qui s'est passé dans d'autres disciplines comme la sociologie, l'économie, l'aménagement et l'urbanisme, ou encore les sciences politiques.

2. MOBILITÉS ÉTUDIANTES ET TERRITOIRES, UN CHAMP DE RECHERCHES PLURIDISCIPLINAIRE ?

Pour ce faire, un travail exploratoire a été mené sur 144 références bibliographiques enrichi d'entretiens auprès de chercheurs (Baron *et al.*, 2017). Les références en sociologie et en géographie sont de loin les plus nombreuses, respectivement 53 et 52. Au-delà de la très forte présence de ces deux disciplines, l'objectif était d'identifier des mots partagés par de nombreux chercheurs, des associations et oppositions de mots très spécifiques ou au contraire très répandues, sans privilégier *a priori* les appartenances disciplinaires des auteurs ou des périodes de publication de résultats. Les méthodes d'analyse textuelle ont ainsi été mobilisées, pour traiter systématiquement les informations basiques correspondant aux titres des références bibliographiques. Cela a permis de construire une synthèse rendant compte des mots employés, de leurs associations et oppositions sans oublier les contextes de publication (numéros thématiques de revues, valorisations après la fin d'un appel à projets, etc.).

2.1. Publications, disciplines dominantes et périodisation

Un premier constat doit être fait : les mots-spécifiques ou mots-référents des disciplines sont bien marqués. Les titres de publications écrites par des sociologues ont tendance à contenir des mots comme *sociologie*, sans grande surprise, mais aussi *construction*, *français*, *adolescents* ou encore *âge*. Quant aux publications de géographes, elles sont marquées par l'emploi de mots comme *géographie*, là aussi sans surprise, *régional*, *migration*, *spatial* ou encore *Brest*. Les mots figurant dans les titres permettent également d'identifier trois périodes qui renvoient à des thématiques propres. Quelle que soit la période, les mots présents dans les titres mettent en avant tantôt des espaces particuliers, tantôt des thématiques fortes. À la première période allant de 1990 à 2001 correspondent des catégories spatiales comme « ville », des lieux précis comme la ville de Brest, des espaces beaucoup plus universitaires comme les campus. Cette première période de publication est identifiée par une grande catégorie géographique, la ville, par une figure majeure de l'organisation de l'équipement universitaire, le campus, et enfin par un travail plutôt de terrain à partir de villes qui ne figurent pas parmi les villes universitaires les plus importantes. La seule exception à cette « mise en espaces » du fait universitaire est le mot *pratique* qui n'a alors pas qu'une dimension spatiale ou/et territoriale. La deuxième période marque un changement radical dans les approches révélées par les mots représentatifs. L'espace privilégié de cette période est *Paris*. Enfin, pourrait-on dire, quand on sait que cette agglomération concentre entre 16 et 17 universités (selon la période) et près de 25 % des étudiants inscrits dans les universités françaises. Ce n'est peut-être pas tout à fait anodin si l'autre mot emblématique de cette période est *mobilités* (autour de la notion de choix d'étude et des affectations des étudiants) et les déterminants qui

représentent le territoire et leurs étudiants. Une sorte de déconnexion avec le territoire freinerait donc la mise en évidence des mobilités, ou pour reprendre l'hypothèse formulée par Loïc Vadelorge : « Dans le monde universitaire, il y a un *blackout*, un manque de rapport au territoire, qui est lié au mythe d'un universitaire universel, déconnecté de l'endroit où il exerce. [...] La mobilité étudiante est un angle mort disciplinaire, parce que c'est entre champs, mais qui est aussi lié à des questions que l'institution ne veut pas voir ».

RÉFÉRENCES

- Baron M., 2012, *Mises en espace des sociétés de la connaissance par les universités et les mobilités étudiantes*, HDR, Université Paris Diderot [en ligne : halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00787776v1].
- Baron M., Blanchard S., Delage M., Frouillou L., 2017, *État des savoirs sur Territoires d'études et mobilités quotidiennes*, Paris, OVE [en ligne : halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01560819v1].
- Baron M., Choplin A., Delage M., Frouillou L., Vadelorge L., 2015, « L'espace universitaire francilien entre logiques planificatrices et pratiques étudiantes », in M.-F. Mattei et D. Pumain (dir.), *Données urbaines* tome 7, Paris, Économica, p. 98-106.
- Blanchard S., 2014, « Mobilités et pratiques de loisirs des étudiants débutants. Le cas de l'Université de Créteil », *Espaces et sociétés*, 159(4), p. 127-146.
- Giret J.-F., Stoeffler-Kern F., 2009, *Approches de la mobilité étudiante*, Marseille, CEREQ.
- Kaufmann V., 2008, *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner*, Lausanne, PPUR.
- St-Julien T., 2007, « Les migrations des étudiants entre villes universitaires en France », in A. Ciattoni et Y. Veyret (dir.), *Les fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, p. 163-168.
- Terrier E., 2009, *Mobilités et expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne : interroger le rapport mobilités spatiales-inégalités sociales à partir des migrations étudiantes*, thèse de doctorat, Université Rennes 2.

LES AUTEUR.E.S

Myriam Baron
UPEC – Lab'Urba
myriam.baron@u-pec.fr

Sophie Blanchard
UPEC – Lab'Urba
sophie.blanchard@u-pec.fr

Matthieu Delage
UPEM – ACP
matthieu.delage@u-pem.fr

Leïla Frouillou
Université Paris Nanterre – Cresppa-GTM
leila.frouillou@gmail.com

Morphologie des mobilités spatiales de professionnels mobiles

Vers la représentation de « structures territoriales d'interventions professionnelles »

AUTEUR.E.S

Françoise BAHOKEN, Gwenaëlle RATON, Reinhard GRESSEL

RÉSUMÉ

L'analyse morphologique des mobilités de professionnels mobiles met en évidence leurs polarités, points d'articulations et fréquences. La représentation graphique des réseaux de lieux de travail révèle des idéo-types. Elle montre une composante organisationnelle au-delà des logiques de catégories socioprofessionnelles : statut de l'activité (libérale ou salariée), positionnement hiérarchique dans l'organisation, taille du réseau professionnel, force des liens et imbrication des territoires de mobilité professionnelle et personnelle.

MOTS CLÉS

Mobilités professionnelles, professionnels mobiles, représentation, graphe, territoire

ABSTRACT

Morphological analysis of the mobility of mobile professionals highlights their polarities, articulation points and frequencies. The graphical representation of workplace networks reveals ideal types. It shows an organisational component that goes beyond the logics of socio-professional categories: the status of the activity (whether liberal or salaried), hierarchical positioning in the organisation, the size of the professional network, the strength of the links and the interweaving of the territories of professional and personal mobility.

KEYWORDS

Professional mobility, Working group, Mobile professional, Representation, Graphic model, Territory

INTRODUCTION

L'objectif général est d'observer la relation existant entre l'exercice d'une activité professionnelle et la mobilité spatiale à partir d'une analyse de « l'expérience » vécue par un groupe particulier d'actifs, des « professionnels mobiles » (PM), dont la définition ne peut pas être établie de façon simple. Pour cela, un dispositif d'enquête par entretien et de collecte d'informations sur leurs déplacements a été déployé sur les trois agglomérations partenaires : Paris, Grenoble et St-Quentin-en-Yvelines¹. Les carnets de déplacements réalisés permettent de répertorier l'enchaînement des lieux d'intervention, de clients ou patients visités. La disponibilité de données localisées donne lieu à une réflexion pluridisciplinaire sur les caractéristiques sociologiques et géographiques de ces mobilités. L'exploitation de l'information envisagée est une analyse de la géographie du système de lieux pratiqués et de l'organisation des mobilités au regard de formes d'organisation du travail.

1 Les travaux présentés sont réalisés dans le cadre du projet « Professionnels mobiles dans le trafic urbain » (PMTU) du programme AACT-AIR de l'Ademe réalisé par l'IFSTTAR en collaboration avec le Cerema et les universités de Grenoble et de Paris Nanterre, et en partenariat avec la ville de Paris, Grenoble-Alpes Métropole et la communauté d'agglomération de St-Quentin-en-Yvelines.

Cette communication a pour objectif de présenter une première analyse des systèmes de mobilité territoriale de ces actifs mobiles dans l'exercice de leur profession. Le cadre conceptuel de la théorie de graphes a en effet conduit à une première mise en évidence de « systèmes territoriaux d'intervention professionnelle », une expression introduite en analogie avec celle de « système résidentiel » (Le Bris *et al.*, 1987) pour définir l'ensemble des lieux de travail pratiqués par un PM, entre lesquels il circule, dans le cadre de son activité professionnelle, au cours d'une période donnée. La représentation graphique de la morphologie de ces systèmes de lieux de travail ouvre la voie à l'élaboration d'une première typologie des PM fondée sur l'organisation de leur travail et les déplacements qu'il exige, et non sur une traditionnelle logique de métier.

1. ANALYSER LA MOBILITÉ DE PROFESSIONNELS MOBILES

L'univers des individus concernés par une mobilité spatiale liée au travail est très vaste, la quasi-totalité des actifs de 15 ans et plus étant contrainte de se déplacer pour rejoindre son lieu de travail depuis son lieu de résidence habituel par des navettes domicile/travail quotidiennes ou intermédiaires.

1.1. Essai de typologie des professionnels mobiles

Les PM sont très peu analysés en tant que tels par la sociologie du travail, à l'exception des travaux de Aguilera *et al.* (2007) et Gressel et Munduteguy (2008). La dimension « mobilité » nécessaire pour l'exercice de très nombreux métiers n'est que rarement prise en compte sinon selon une logique métier (Belton & De Coninck, 2007) ou de territoires de corporations tels les cas des études notariales (Delmas, 2015) ou des pharmacies.

Les mobilités liées au travail prennent des formes variées. La plus commune étant le déplacement pendulaire domicile-travail, en fait assez rare : beaucoup d'actifs se rendent plus ou moins régulièrement dans un lieu différent de leur lieu habituel de travail pour participer à des réunions, visiter des clients, suivre un chantier, etc. La mobilité liée au travail prend un caractère moins routinier si le lieu de travail change quasi systématiquement d'un jour à l'autre, comme pour certains ouvriers de chantier qui interviennent à la journée ; de même si le domicile est très distant du lieu de travail, nécessitant un déplacement pour la semaine, situation dans laquelle se trouvent certains ouvriers ou techniciens de montage. On trouve aussi des mobilités plus ou moins régulières en dehors d'un lieu de travail fixe comme par exemple des voyageurs d'affaires pouvant se dérouler sur plusieurs jours.

Se dessine un noyau dense de mobilités liées au travail de ceux que nous appelons « professionnels mobiles » se livrant régulièrement et quotidiennement à des déplacements répétés : les professionnels du soin, de l'aide à domicile, les techniciens de maintenance en constituent de bons exemples. L'ensemble de ces mobilités, qui consistent à se rendre à un lieu de travail fixe ou variable à des fréquences et distances variables, se distinguent des déplacements où travail et mobilité se confondent plus ou moins. Tel est le cas des cadres qui travaillent pendant leur trajet en train ou en avion, mais aussi des guides touristiques et des personnels d'accompagnement de voyageurs. Enfin, l'assimilation devient complète pour les professionnels du transport (chauffeurs, pilotes, livreurs, marins et navigants notamment), dont le travail consiste à produire de la mobilité.

La définition des PM est complexe à établir, car ce groupe concerne *a priori* des formes d'activités professionnelles variées, caractéristiques d'une organisation du travail inscrite dans un continuum de mobilités comprises entre 2 et jusqu'à 60 trajets quotidiens. L'absence de catégorisation participe de la méconnaissance des PM, en particulier de leur saisie imparfaite par les

systèmes d'observation statistique des mobilités. Cela est d'autant plus regrettable que l'usage de véhicules motorisés individuels et la fréquence de leurs déplacements quotidiens sont tels que la charge environnementale de leurs mobilités est très probablement conséquente.

1.2. Problématique et éléments de méthode

L'analyse de la structure du système de mobilités de professionnels mobiles a ceci d'intéressant que le territoire qui définit l'espace de leurs mobilités professionnelles est spécifique : il est imposé par la nature même de l'activité. Ce territoire et ses caractéristiques interviennent dans l'organisation du travail et des déplacements qui l'accompagnent, à l'inverse des mobilités classiques de type pendulaires. Elles se distinguent en outre par la fréquentation systématique de lieux que l'on nommera « bases », supposées structurer le système.

Nous définissons en première instance la base comme le lieu de départ d'un déplacement professionnel pouvant prendre deux modalités : professionnelle ou personnelle (siège social ou lieu de résidence). Les trajets entre bases, susceptibles de caractériser un trajet domicile-travail ordinaire, se couplent toujours à la fréquentation d'autres lieux de travail. Les caractéristiques de ces mobilités permettent de faire l'hypothèse de l'existence d'un rapport différent du travailleur mobile à l'espace pratiqué – du fait même de la fréquentation de nombreux lieux et d'un emboîtement de systèmes de mobilités intrinsèque à l'exercice de l'activité professionnelle. Nous posons l'hypothèse d'un nomadisme professionnel qui serait dicté par une forme particulière d'organisation du travail, subordonnée ou non à une base. L'analyse présentée ambitionne de sortir du raisonnement mené suivant une logique de métier ne permettant pas d'expliquer la structure du système de mobilités de ces actifs mobiles.

L'approche est pluridisciplinaire. Elle conduit à la description de la morphologie du système de lieux de travail fréquentés par un actif, et cela d'un point de vue géographique et non en fonction de son appartenance à un groupe professionnel qui induirait la fréquentation plus ou moins régulière de bases et façonnerait ainsi l'organisation des déplacements. L'analyse présentée est complémentaire de l'analyse géographique classique des déplacements mobilisant cartes de déplacements et d'itinéraires (Bahoken, 2017). Elle consiste à examiner l'arrangement des relations entre les lieux, la structure morphologique des voyages mobilisant un graphe. Cette approche réticulaire appréhende l'ensemble des déplacements comme un réseau (Bahoken, 2016) pour visualiser et caractériser la structure des territoires de mobilités, et pour détecter d'éventuelles bases et sous bases structurantes de systèmes spécifiques, par l'examen des liens noués entre les lieux de travail d'un PM ou comparativement à d'autres PM.

2. L'INFORMATION SUR LA MOBILITÉ DE PROFESSIONNELS MOBILES

2.1. Choix du corpus

Le périmètre de la définition du PM n'étant pas arrêté, l'attention a été focalisée sur douze individus typiques du « noyau dur » des travailleurs mobiles en Île-de-France pour faire l'objet d'un carnet. En raison de l'absence de données d'enquêtes à grande échelle, la sélection a été réalisée à dire d'expert de PMTU. Les enquêtes existantes susceptibles de fournir une information sur les mobilités des actifs (ENTD, EMD, MOBPRO²) s'intéressent aux déplacements

2 ENTD : Enquête Nationale Transport Déplacement, réalisée par le ministère chargé des transports et l'Insee. EMD : Enquête Ménage Déplacement, réalisée pour certaines villes moyennes et « grands territoires » par le Cerema (eg. CERTU). MOBPRO : fichier détail MOBilités PROfessionnelles des individus, réalisé par l'Insee à l'échelle communale.

des membres d'un ménage entre des lieux, sur un jour précis, pour un motif de travail. Elles sont inadaptées au cas des PM (voir *supra*) et ne permettent pas l'analyse des formes spécifiques d'organisation du travail des actifs mobiles.

2.2. Du carnet de déplacements au tableau

Le carnet est composé de sections portant respectivement sur le véhicule utilisé et les voyages. La seconde décrit des trajets successifs entre adresses plus ou moins précises. Des informations complémentaires sont théoriquement fournies : mode(s) de transport(s), heures de départ et d'arrivée, origine, destination, missions, durée du déplacement, distance parcourue, objets transportés (quantité, poids et nature), personnes accompagnantes. Les aléas du déplacement (embouteillages, pannes, recherche de stationnement, etc.) sont peu renseignés. L'information textuelle collectée a fait l'objet d'une transformation en tableau de déplacement (ann. 1), avec enrichissement des localisations par une coordonnée géographique, qui décrit une trajectoire dans l'espace-temps pour chacun des enquêtés.

3. DU RÉSEAU DE LIEU DE TRAVAIL AU SYSTÈME D'INTERVENTION TERRITORIALE

3.1. Ensemble des lieux de travail fréquentés par un actif mobile

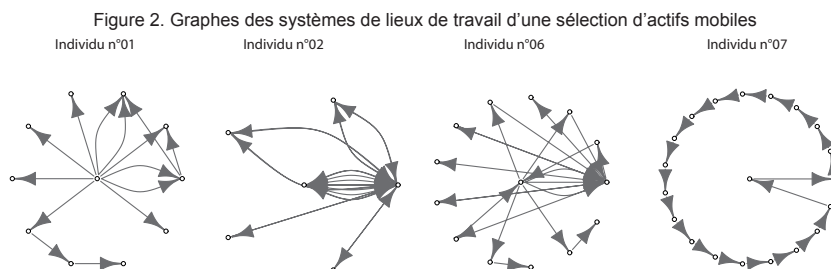
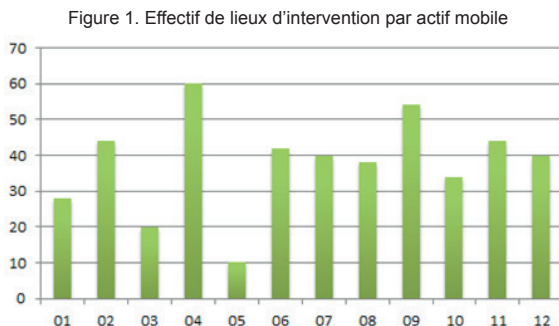
La mobilité spatiale des enquêtés dépasse le cadre des navettes, le minimum de lieux d'intervention étant de 5 pour le médecin (individu n° 05) et le maximum de 20 pour l'infirmière (n° 07). La fréquence d'intervention variant selon les individus (tabl. 1), certains lieux font l'objet d'un unique passage (infirmière) ou de passages répétés (agent immobilier) selon les spécificités du métier et le statut du lieu, base ou ordinaire. Le nombre de lieux uniques ne traduit pas l'éventuelle pénibilité des mobilités liée à l'enchaînement de visites répétées (fig. 1), tel le technicien frigoriste (n° 04) à l'activité en ce sens symptomatique (60 lieux d'intervention dont 15 sont uniques).

Tableau 1. Nombre de lieux uniques pratiqués par les professionnels mobiles à Paris

		d'origine	destination	ensemble	dont bases	autres
1	technicien domotique	4	10	11	1	10
2	agent immobilier	6	6	6	2	4
3	vérificateur incendie	10	10	11	1	10
4	technicien frigoriste	14	15	15	2	13
5	médecin libéral	2	5	5	1	4
6	brocanteur	10	14	14	2	12
7	infirmière libérale	20	20	20	1	19
8	métrologue	13	14	14	1	13
9	assistante sociale	13	12	13	2	11
10	commerciale	4	7	7	2	5
11	prothésiste	9	9	9	2	7
12	métrologue	12	12	12	1	11

3.2. Structures du système de lieux de travail des actifs mobiles

Les analyses montrent des régularités structurelles et des spécificités des systèmes de lieux : celui de l'infirmière libérale (n° 07) apparaît organisé selon le modèle du circuit (fig. 2). Afin d'assurer la comparabilité visuelle des graphes, le positionnement des sommets (hors n° 07) a été contraint au modèle circulaire. Deux formes spécifiques d'organisation des déplacements, mono polarisée (n° 01) et bipolarisée (n° 02 et 06), structurées par des points d'articulations (ann. 2) sont révélées.



Note : les graphes sont réalisés avec l'algorithme as.star (Rigraph) qui positionne les sommets en étoile, d'aspect circulaire, afin d'assurer la comparaison visuelle des structures d'ensemble de ces mobilités. Le motif de référence étant celui de l'individu 07, purement circulaire.

Ces points d'articulations valident l'hypothèse de bases structurant l'organisation des déplacements sur le territoire d'intervention. Elles correspondent aux lieux de centralités de degrés (entrantes et sortantes) élevées traduisant une sorte « d'attachement préférentiel » (Barabási & Albert, 1999). Ces ancrages offrent l'hypothèse de formes spécifiques d'organisation du travail qui seraient définies indépendamment des logiques corporatives – probablement en fonction de contraintes géographiques liées au déplacement.

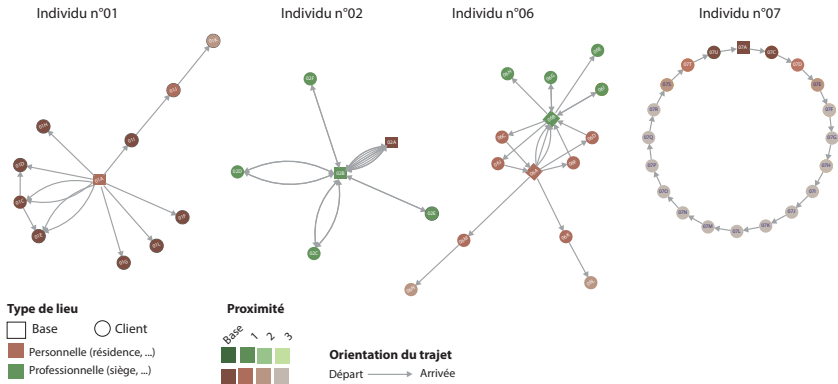
Pour explorer plus finement cette hypothèse, la figure 3 considère l'attractivité des sommets différenciés par une variation de forme (les bases sont carrées). Le graphe circulaire de l'infirmière (n° 07) reste permanent quel que soit l'algorithme de placement à l'inverse logique des autres graphes. On observe des structures territoriales spécifiques : une organisation polarisée par une base professionnelle (n° 01) ou personnelle (n° 02) voire multi-polarisée (n° 06), faisant l'hypothèse de systèmes de mobilités professionnelles emboîtés (le n° 06 présente une centralité d'intermédiarité élevée pour 5 lieux). Les différences de teinte des lieux symbolisent ces sous-systèmes, leur structure hiérarchique ou non et leur position dans le parcours, par une diminution de l'intensité à mesure que l'on s'éloigne de la base.

3.3. Efficacité des réseaux

Les longueurs graphiques des liens varient selon les métiers (fig. 3), sauf pour l'infirmière, invariante et près de trois fois plus courte que les autres PM (ann. 2). Et pourtant, les mesures sur les arêtes (ann. 2) montrent une proximité des tailles des réseaux n° 02, 06 et 07 autour de 21 arêtes. Ces longueurs varient également selon que la mobilité est structurée ou non autour d'une base.

Par exemple, pour le brocanteur, le sous-système structuré par la base professionnelle possède des trajets plus courts et plus nombreux, les lieux de travail fréquentés depuis le domicile impliquant des cheminements dans le graphe plus longs entre un nombre plus important de lieux.

Figure 3. Morphologie des systèmes de lieux de travail d'une sélection de professionnels mobiles



Note : le placement des sommets et la longueur des liens ne sont pas aléatoires ; ils résultent de l'application de l'algorithme as.Frucht (Rigraph), de T. Fruchterman et E. Reingold (1991) fondé sur l'analogie gravitaire (des caractéristiques nodales d'attractivité (ou de répulsion) des sommets et une fonction de masse-ressort). Sa particularité est de permettre de détecter d'éventuelles sous-communautés, traduisant ici un système de mobilité emboîté, dans des réseaux complexes orientés.

Dans l'ensemble, la longueur moyenne des trajets effectués est faible sauf pour l'infirmière, traduisant une efficacité structurelle moindre. Son réseau présente le diamètre le plus important, s'opposant aux autres, renforçant ainsi l'idée d'une circulation moins bonne. Cela pose l'hypothèse de caractéristiques morphologiques spécifiques à des formes d'organisation du travail dépendantes de contraintes inhérentes à la nature même de l'activité.

CONCLUSION

Les systèmes de mobilité des PM sont complexes à analyser car ils diffèrent des navettes domicile/travail ordinaires définissant des boucles simples. Cette première analyse des structures de systèmes territoriaux de mobilité révèle des réseaux hiérarchiques aux caractéristiques morphologiques spécifiques qui dépassent les logiques de métiers. Hormis le modèle du circuit caractéristique de l'infirmière libérale, les autres réseaux apparaissent structurés autour de bases professionnelles ou personnelles, révélant alors l'emboîtement de sous-systèmes de mobilité spatiales liées au travail.

Cela met en évidence des idéo-types en matière d'organisation des déplacements des professionnels mobiles étudiés, c'est-à-dire des catégories fondées sur le principe d'une forme d'organisation du travail dépendante de pratiques spatiales et professionnelles similaires.

RÉFÉRENCES

- Aguilera A., De Coninck F., Hauchard P., 2007, « Le rôle des déplacements professionnels dans les entreprises industrielles multi-établissements. Le cas d'un fournisseur de l'automobile », *Recherche Transport Sécurité*, 14(96), p. 195-209.
- Bahoken F., 2016, « Les modèles de la représentation graphique des matrices de flux : la matrice ordonnée, le graphe et la carte », *Contribution à la cartographie d'une matrice de flux*, thèse de doctorat en géographie et sciences des territoires, p. 66-77 [en ligne : halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01273776].

Bahoken F., 2017, « Propositions pour une formalisation (carto)graphique des mobilités individuelles. L'exemple d'un récit biographique », communication au *6th European geographic congress on « The Geography of Europe »* (EUGEO'2017), session TS 7.12 « Cartographie des parcours : voyager, représenter et mobiliser/Section : Itinéraires et récits de vie », Bruxelles, 4-6 septembre 2017.

Barabási A. L., Albert R., 1999, « Emergence of scaling in random networks », *Science*, n° 286, p. 509-512.

Belton L., De Coninck F., 2007, « Des frontières et des liens, Les topologies du privé et du professionnel pour les travailleurs mobiles », *Réseaux*, n° 140, p. 67-100.

Delmas C., 2015, « Une profession tournée vers l'avenir : sociologie des mutations notariales », *La Semaine juridique notariale et immobilière*, n° 36.

Gressel R., Munduteguy C., 2008, « Les professionnels mobiles, Un groupe hétérogène avec une exposition importante au risque routier », *Recherche Transport Sécurité*, n° 99, p. 147-167.

Le Bris E., Marie A., Osmont A., Sinou A., 1987, *Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, St-Louis, Lomé*, Paris, L'Harmattan.

LES AUTEUR.E.S

Françoise Bahoken
Université Paris-Est
AME-SPLOTT/IFSTTAR
francoise.bahoken@ifsttar.fr

Gwenaëlle Raton
Université Paris-Est
AME-SPLOTT/IFSTTAR
gwenaelle.raton@ifsttar.fr

Reinhard Gressel
Université Paris-Est
AME-SPLOTT/IFSTTAR
reinhard.gressel@ifsttar.fr

ANNEXES

Annexe 2. Mesures réalisées sur les sommets et les liens des systèmes de mobilité professionnels

Ordre : nombre de sommets (lieux), dont bases définies comme des lieux de centralité élevée, d'attachement préférentiels*

Composantes (clusters) : nombre de partie formant le réseau d'ensemble

Taille : nombre de liens (trajets)

Diamètre : plus long des plus courts chemins entre les sommets (représente la lâcheté/ compacité du réseau)

Longueur moyenne des chemins : nombre moyen de liens à franchir pour joindre deux lieux

Densité : degré de remplissage de la matrice (liens existants/liens possibles), mesure la longueur du réseau sur la surface étudiée

Mesure / Individu	n° 01	n° 02	n° 06	n° 07
Mesures sur les sommets (i.e. les lieux)				
Ordre (v)	11	6	14	20
<i>dont bases</i>	2	2	2	1
Composantes (p)	1	1	1	1
Mesures sur les arêtes (i.e. les trajets)				
Taille (e)	14	22	21	20
Diamètre (d)	3	2	5	19
Longueur moyenne des chemins	1,26	1,6	2,55	10
Densité	0,12	0,73	0,11	0,05
Nombre de points d'articulation	3	1	4	0
<i>dont bases</i>	1	1	2	0

* Ces bases sont structurantes, car l'ajout d'un ou de plusieurs lieux supplémentaires n'est pas de nature à modifier leur position en termes d'attachement préférentiel

Annexe 1. Extrait d'un tableau de déplacement issu d'un carnet

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
ID_lien	Métier	num_depl	mode	origine	code_port	type_sogin	destination	code_dest	type_dest	km	jour	date	heure d'arrêt	heure d'arrivée	heure d'épité	duree d'arrêt	duree d'attente
2	technicien demoblique	01	véhicule personnel	75013	A	Residence	88 rue Bouard 75018	C	client 1	16	01	#####	10h	10h40	40	20	
3	technicien demoblique	02	véhicule personnel	88 rue Bouard 75018	C	client 1	215 rue Crémé 75019	D	client 2	1,5	01	#####	11h	11h20	20	#####	
4	technicien demoblique	03	véhicule personnel	75013	A	Residence	1 rue de Suffren 8330 Neuilly sur Seine	E	client 3	19	01	#####	9h00	10h20	50	#####	
5	technicien demoblique	04	véhicule personnel	75013	A	Residence	104 rue de Haubeurg 75010	D	client 2	9,6	03	#####	9h00	9h30	30	#####	
6	technicien demoblique	05	véhicule personnel	88 rue Bouard 75018	A	Residence	88 rue Bouard 75018	C	client 1	16	04	#####	10h	10h40	40	140	
7	technicien demoblique	06	véhicule personnel	88 rue Bouard 75018	A	Residence	1 rue de Suffren 8330 Neuilly sur Seine	E	client 3	19	04	#####	13h	13h50	50	#####	
8	technicien demoblique	07	véhicule personnel	75013	A	Residence	14 Villa d'En 75013	F	client 4	0,1	05	#####	8h30	8h35	5	#####	
9	technicien demoblique	08	véhicule personnel	75013	A	Residence	5 rue Tager 75013	G	client 5	0,5	05	#####	23h	23h15	15	777	
10	technicien demoblique	09	véhicule personnel	75013	A	Residence	111 avenue Foch 84210 Saint Maurice	H	client 6	12	06	#####	9h	10h	60	#####	
11	technicien demoblique	10	véhicule personnel	75013	A	Residence	1 rue de Suffren 8330 Neuilly sur Seine	E	client 3	19	07	#####	10h	10h50	50	#####	
12	technicien demoblique	11	véhicule personnel	75013	A	Residence	12 rue d'Amsterdam 75009	I	client 7	9,6	08	#####	8h30	8h45	75	135	
13	technicien demoblique	12	véhicule personnel	12 rue d'Amsterdam 75009	I	client 7	1 allée Georges Buer Fontenay aux Roses	J	client 8	7,8	08	#####	12h	12h30	30	210	
14	technicien demoblique	13	véhicule personnel	75013	J	client 8	11 Place de la Nation 75011	K	client 9	15	08	#####	15h	16h30	30	#####	
15	technicien demoblique	14	véhicule personnel	75013	A	Residence	12 rue d'Amsterdam 75009	L	client 10	11	09	#####	9h	8h30	30	#####	
16	technicien demoblique	01	véhicule personnel	12 rue de Wagram 75012	A	Residence	12 rue de Wagram 75012 (lieu fixe de travail)	B	base	4	01	#####	8h30	8h50	20	200	
17	agent immobilier	02	voiture scooter 12cm3	12 rue de Wagram 75012	B	base	Avenue du Général Michon Bercy 75012	C	client 1	1	01	#####	11h	11h15	15	80	
18	agent immobilier	02	voiture scooter 12cm3	12 rue de Wagram 75012	B	base	Avenue du Général Michon Bercy 75012	C	client 1	1	01	#####	11h	11h15	15	80	

Quand les conducteurs de véhicule électrique se représentent et éprouvent leurs parcours grâce aux outils connectés

AUTEUR.E.S

Amélie COULBAUT-LAZZARINI, Guillaume BAILLY

RÉSUMÉ

L'objectif de cette communication consiste à montrer de quelle manière les usagers de véhicules électriques utilisent cette innovation et s'en emparent. Il s'agit d'appréhender de quelle façon ces acteurs ressentent et se représentent leurs parcours. Nos résultats montrent comment les outils numériques modifient les représentations des territoires de l'électromobilité. Ce travail de recherche a été réalisé entre 2014 et 2016, sur une aire géographique qui couvre les sites industriels d'un grand constructeur automobile français. Les différentes applications utilisées sont constantes dans la préparation et la découverte de nouveaux parcours. Nous constatons que leur usage s'estompe ensuite en fonction du degré de pratique et de maîtrise territoriale des différents conducteurs interviewés. Nous montrons que le rôle des applications numériques dans les déplacements est déterminant dans les zones où la disponibilité des infrastructures de recharge est inférieure à la demande.

MOTS CLÉS

Territoire, électromobilité, espaces-temps, outils connectés, représentations

ABSTRACT

This presentation deals with daily practices of electric car users. More precisely, as electric car is an innovation, users need time to get used to it. We aim at showing how these users feel and represent their path with their electric vehicle. Our results show how digital interfaces transform the representations of electric mobility territories. This research was conducted from 2014 to 2016, and covers a large area which includes the industrial sites of a French car manufacturer. Time appears as a key factor since our results show two main elements. Indeed, digital interface are constantly used when users discover their first paths. However, they gradually disappear when the skill of practice and territorial proficiency level increase. In other words, we show that the role of digital applications is strategic and crucial in places where the availability of recharging infrastructures is less important than demand.

KEYWORDS

Territories, Electromobility, Time-space, Connected devices, Representations

INTRODUCTION

L'objectif de cette communication consiste à montrer de quelle manière les usagers de véhicules électriques (VE) utilisent cette innovation et s'en emparent dans leurs trajets domicile/travail. Il s'agit d'appréhender de quelle façon ces acteurs ressentent et se représentent leurs parcours. Ces déplacements sont tout d'abord des constructions virtuelles projetées sur un territoire d'expérimentation. Nous souhaitons mettre en lumière ce processus itératif puisque nos résultats montrent comment les outils numériques modifient les représentations des territoires de l'électromobilité. Ce travail de recherche a été réalisé entre 2014 et 2016, sur une aire géographique qui couvre les sites industriels d'un grand constructeur automobile français.

Nous proposons de pratiquer une socio-géographie fondée sur les recueils des témoignages des acteurs. Il convient de préciser que notre étude s'inscrit dans un cadre particulier, la population étant composée de salariés d'un constructeur automobile, ayant eu des conditions favorables d'accès au véhicule électrique, un niveau d'information souvent plus élevé, des infrastructures de recharges disponibles sur leur lieu de travail. L'objet de cette étude étant centrée sur la perception des nouveaux utilisateurs vis-à-vis du véhicule électrique, c'est avant tout les comportements pionniers qui nous intéressent au regard de notre échantillon spécifique plus que le déferlement de la ou des vague(s) de diffusion dans son ensemble appliquée à une population entière, ce qui a par ailleurs fait l'objet de nombreux travaux en géographie (Hagerstrand, 1952 ; Dubos-Paillard *et al.*, 2003).

Dans le but d'analyser ces différents aspects, nous nous fondons dans un premier temps sur l'analyse d'une campagne de questionnaire en deux vagues. Puis, nous opérons une mise à plat des discours issus d'entretiens qualitatifs. Notre méthodologie s'appuie également sur un travail d'observation de terrain.

En effet, 209 questionnaires ont été remplis en 2 vagues dans le cadre d'une recherche menée en partenariat avec un consortium d'acteurs académiques et industriels du secteur de l'énergie et de la mobilité (Coulbaut-Lazzarini & Danteur, 2016). Par la suite, l'analyse de trente-trois entretiens semi-directifs a été menée auprès d'un échantillon de personnes aux profils diversifiés issus de nos deux vagues de questionnaires. Le choix des profils a tenu compte du sexe des répondants, des besoins de recharge de leur véhicule électrique, du nombre de kilomètres parcourus annuellement, de l'ancienneté d'utilisation de leur véhicule électrique. Ces entretiens, enregistrés et intégralement retranscrits, couvrent une durée de 30 minutes à une heure, la plupart se situant autour des 40-45 minutes.

Enfin, le travail d'observation de terrain se traduit par l'étude des éléments que nous avons visuellement observés, mais aussi des réactions et informations recueillies oralement auprès des personnes rencontrées sur place, principalement sur les lieux de recharge des véhicules électriques du constructeur automobile. Nous avons également collecté les données des forums internes de l'entreprise dédiés aux véhicules électriques, au cours du mois d'avril 2013. Ce travail qualitatif s'appuie sur deux types d'analyses. Il s'agit d'une part des analyses thématiques manuelles en lien avec des concepts sociologiques théoriques et d'autre part des analyses textuelles informatisées à l'aide du logiciel Alceste.

Nous montrons dans un premier temps que l'utilisation des véhicules électriques est fondamentalement liée au recours aux outils numériques. Les différentes applications utilisées sont constantes dans la préparation et la découverte de nouveaux parcours. Nous constatons que leur usage s'estompe ensuite en fonction du degré de pratique et de maîtrise territoriale des différents conducteurs interviewés. Dans un second temps, nous soulignons que le rôle des applications numériques dans les déplacements est déterminant dans les zones où la disponibilité des infrastructures de recharge est inférieure à la demande.

1. RÉSULTATS PRINCIPAUX

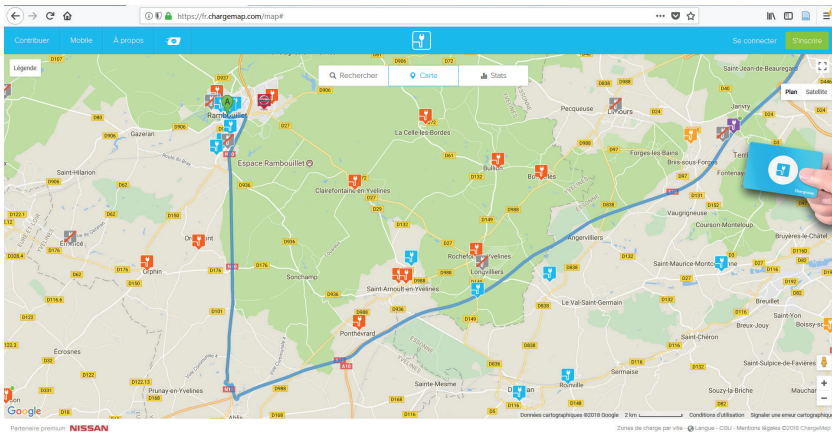
L'utilisation des outils connectés pour envisager la charge et les déplacements des véhicules électriques (Franke & Krems, 2013) constitue de nouveaux espaces-temps (Dodgshon, 2008), qui permettent de rationaliser l'immobilité grâce à l'e-mobilité. Nos résultats permettent d'observer les différentes sections temporelles du temps de parcours au regard de la pratique

virtuelle et réelle de l'utilisateur de VE. Nous déclinons ce rapport au temps et à l'espace en deux axes. Le premier montre que le recours aux outils numériques est constant ou non selon les types de déplacement de véhicules électriques. Le second indique le caractère déterminant des applications numériques dans les zones où la disponibilité des infrastructures de recharge est inférieure à la demande. Il est à noter que la population observée est spécifique : l'ensemble des répondants travaille pour le constructeur automobile. Il s'agit donc d'un archétype de la population la plus favorable au développement et la diffusion du véhicule électrique.

1.1. Le recours aux outils numériques : une variabilité liée aux types de déplacements

La façon dont les acteurs ressentent et se représentent le territoire s'observe au travers de leurs usages des outils numériques, qui en retour peuvent modifier leurs perceptions. En effet, nos résultats montrent que le recours aux outils numériques est constant au fil du temps dans certaines conditions, comme les nouveaux parcours, qu'il s'agisse de destinations nouvelles ou de nouveaux itinéraires pour atteindre une destination connue. Les outils sont alors sollicités en phase de planification du parcours, pour évaluer l'énergie consommée ainsi que le temps de trajet (fig. 1.).

Figure 1. Utilisation d'outils numériques pour la planification d'un nouveau parcours



En revanche, nous avons pu constater que pour un certain nombre de déplacements, les outils numériques sont utilisés de manière non constante. Ainsi, sur des trajets connus, les applications telles que Chargemap deviennent rapidement inutiles, dès que les utilisateurs ont identifié leurs besoins et la localisation des bornes qui leur sont utiles. Dans un périmètre connu, la connaissance du territoire se substitue au recours aux outils technologiques. À titre d'exemple, les déclarations d'acteurs mettent en lumière le fait que le territoire est redécouvert au regard de nouvelles sensations, liées à la topographie (côtes, descentes, virages), aux feux tricolores, aux embouteillages. Elles peuvent occasionner un retour aux outils numériques le temps nécessaire à l'appropriation de ces nouveaux paramètres. Une fois leur maîtrise acquise, les représentations et ressentis stabilisés, les outils sont délaissés.

Par ailleurs, nous observons, dans la phase de découverte du véhicule et de la prise en

main des infrastructures de recharge, qu'un réseau virtuel de relation se matérialise autour de forums en ligne. Ces tribunes d'expression offrent souvent aux utilisateurs la possibilité d'échanger autour de nouvelles pratiques, de penser de nouveaux usages en lien avec d'autres types de mobilités. La communauté d'intranauts opère notamment des substitutions entre véhicule électrique et véhicule thermique. La liberté d'expression au cœur des forums est aussi parfois remise en question sur certains sites et pose ainsi la problématique de la communication interne et externe du constructeur à l'aune des améliorations technologiques en cours.

1.2. Les outils numériques : un rôle déterminant dans l'accès au territoire

Nous montrons que le rôle des applications, notamment celles permettant une réservation de place et de borne de recharge, est déterminant dans les zones où la disponibilité des infrastructures de recharge est inférieure à la demande. Par exemple, les entretiens avec des Franciliens font état de déplacements en voiture vers Paris, rendus possibles par l'application Autolib' qui leur garantit tout à la fois une possibilité de charge et de stationnement. Ces déplacements n'étaient pas envisagés avec leur véhicule thermique, en raison de la difficulté (et du coût) de stationnement. Pour l'utilisateur, la réservation d'une borne de recharge, dont il est alors sûr de la localisation, de la disponibilité et de son opérationnalité, permet, en le rassurant, un redéploiement de son capital spatial.

Pour d'autres agglomérations à une distance similaire, nos interviewés montrent une plus faible propension à l'utilisation des outils numériques, en raison de leur certitude de trouver une borne disponible. C'était ainsi le cas pour l'agglomération rouennaise dans les discours recueillis en 2014, mais ces données peuvent évoluer selon le rapport entre taux d'équipement et taux d'utilisation.

Dans les territoires équipés et très fréquentés, l'outil connecté devient un moyen d'accès pour les utilisateurs de véhicule électrique. Il est également un outil d'aide à la décision qui permet une adaptation continue des pratiques de mobilité. Nombre d'utilisateurs indiquent ainsi que l'interface numérique permet, grâce à la mise à jour des données sur les équipements, une meilleure représentation de la réalité du territoire parcouru. Par exemple, si un utilisateur constate le dysfonctionnement d'une borne de recharge qui lui est nécessaire, il va modifier son parcours selon les possibilités offertes par le reste du maillage visible sur l'application.

2. APPORTS DE LA COMMUNICATION À LA SESSION

Nous mettons notamment au premier plan l'expérience et le vécu du déplacement par les usagers comme principe organisateur des territoires de la mobilité à l'aide d'un exemple de terrain original qui traite exclusivement d'une population pionnière et archétypale d'un constructeur automobile français.

Les représentations des conducteurs sont saisies à l'aide d'outils permettant des visualisations qui les nourrissent. Ainsi, l'appréhension du rapport mobilité/territoire apparaît largement liée aux possibilités ouvertes par les technologies numériques, sans pour autant s'y restreindre puisque les routines et arts de faire tendent à limiter leur usage (de Certeau, 1990).

3. PROLONGEMENTS ET PERSPECTIVES

Ces premiers résultats illustrent les comportements types d'une population bien spécifique d'utilisateurs pionniers à l'égard des interfaces numériques au moment où la diffusion des VE

n'était qu'à ses premières vagues. Il s'agira de poursuivre ces travaux en appliquant la même méthodologie. Nous aurons cette fois recours à l'analyse spatiale des données géoréférencées des parcours des utilisateurs et pourront ainsi nous interroger sur les modalités de visualisation cartographique de leurs parcours quotidiens et leur exploitation quantitative. L'objectif de ce nouveau programme de recherche action (2018-2021) consistera à s'interroger sur l'optimisation du déploiement de l'offre d'auto-partage électro-mobile en territoires peu denses sur le périmètre de l'aire urbaine mancelle. Le recours à la logique de démonstrateur sur une durée de 3 ans, en partenariat avec un opérateur de mobilité offrira un cadre expérimental propice à la résolution d'une problématique durable de justice sociale et spatiale. Il s'agira, en effet, de garantir aux populations du périmètre d'étude de meilleures modalités de déplacement individuelles et collectives à moindre coût et en adéquation avec leurs espaces vécus. Ce projet vise également à réduire l'empreinte carbone du périmètre dans une perspective de transition écologique des territoires.

RÉFÉRENCES

- Coulbaut-Lazzarini A., Danteur T., 2017, « Electric mobility analysis: contributions from sociology », *International Journal of Sustainable Development*, 20(56), p. 56-67.
- de Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de Faire*, Paris, Gallimard.
- Dodgshon R. A. 2008, « Geography's Place in Time », *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 90(1), p. 1-15.
- Dubos-Paillard E., Guermond Y., Langlois P., 2003, « Analyse de l'évolution urbaine par automate cellulaire. Le modèle SpaCelle », *L'Espace géographique*, 32(4), p. 357-378.
- Franke T., Krems J., 2013, « Interacting with limited mobility resources: Psychological range levels in electric vehicle use », *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, n° 48, p. 109-122.
- Hagerstrand T., 1952, « The propagation of innovation waves », *Lünd Studies in Geography, Series B*, n° 4, p. 319.

LES AUTEUR.E.S

Amélie Coulbaut-Lazzarini
Université de Nice – Transitions
amelie.coulbaut@unice.fr

Guillaume Bailly
Le Mans Université – ESO Le Mans
guillaume.bailly@univ-lemans.fr

Le navettage aérien dans le Nord du Québec et les représentations spatiales des travailleurs

AUTEUR.E.S

Martin SIMARD, Emma MALTAIS, Carl BRISSON

RÉSUMÉ

La montée de la demande en minerais au cours des deux dernières décennies a favorisé la mise en fonction de mines dans le Nord du Québec et au Labrador. Ainsi, divers projets ont vu le jour, qui s'ajoutent aux exploitations existantes et aux barrages d'Hydro-Québec. Les *booms* miniers du passé avaient entraîné la création de petites villes. Toutefois, la pratique du navettage aérien a remplacé l'érection d'établissements permanents par la mise en place de complexes hôteliers. En outre, la vie dichotomique des travailleurs migrants produit divers impacts sociaux en plus d'instituer une nouvelle forme d'habiter. Ce mode d'occupation est favorisé par les technologies de télécommunications. Cette recherche a pour but d'étudier les représentations spatiales des travailleurs engagés dans ce système, à l'aide d'un sondage et d'entretiens. Ces représentations du Nord se révèlent complexes, entremêlant des éléments attractifs et répulsifs.

MOTS CLÉS

Navettage aérien, représentations, industrie minière, Nord, Québec

ABSTRACT

The rise in ore demand over the last two decades has fostered the opening of several mines in northern Quebec and Labrador. As a result, many new mining sites have emerged, in addition to the Hydro-Québec dams. The previous mining booms had led to the creation of small towns. However, the practice of fly-in/fly-out has replaced the building of settlement by residential compounds. The worker's daily life is divided into two worlds, mobility allowing a new way of life which may lead to social impacts. This trend is facilitated by the advent of telecommunications technologies. The purpose of this research is to study spatial representations among workers involved in this labour-management system, using a survey and interviews. The results show many representations of the North, intertwining positive and negative dimensions.

KEYWORDS

Fly-in/fly-out, Representations, Mining industry, North, Quebec

INTRODUCTION

La montée de la demande en minerais au cours des deux dernières décennies, notamment en Chine, a favorisé la mise en fonction de plusieurs mines dans des territoires périphériques. Ainsi, plusieurs chantiers miniers ont vu le jour dans le Nord du Québec et au Labrador (Raglan, Lac Bloom, Stornoway, Éléonore, etc.), avec l'appui du gouvernement du Québec. Ces sites industriels s'ajoutent aux barrages d'Hydro-Québec qui sont nombreux dans le Nord québécois. Les booms miniers précédents avaient entraîné la création de petites villes telles Schefferville ou Fermont. Certains de ces établissements humains ont été fermés mais la plupart subsistent malgré des pertes de population. Toutefois, la pratique du navettage aérien a remplacé l'érection de villes ou villages permanents, tant au Canada qu'en Afrique ou en Australie (Storey, 2010). Afin d'obtenir une plus grande rentabilité et d'attirer des employés qualifiés, les compagnies misent de plus en plus sur du personnel volant venant en rotation

dans le Nord, phénomène communément appelé *fly-in/fly-out* (FIFO).

Ce processus par lequel ces grands migrants conservent leur résidence principale dans le Québec méridional mais effectuent des séjours de travail intermittents dans le nord vient avec son lot d'impacts, tant négatifs que positifs (Pini & Mayes, 2012). L'utilisation de l'avion pousse ainsi à l'extrême la logique du navettage par automobile, que l'on retrouve dans la plupart de villes en Amérique du nord. On n'assiste donc plus uniquement à une rurbanisation des campagnes mais à une occupation sporadique et des plus superficielle des territoires périphériques. Cette vie quotidienne divisée en deux lieux complètement différents est le reflet de notre ère de grande mobilité et elle institue une nouvelle forme d'habiter (Godin, 2014), favorisée par l'avènement des technologies informatiques et de télécommunications à distance comme Facebook, Facetime ou Skype.

Cette recherche a pour but d'étudier les représentations spatiales de ce système de gestion de la main-d'œuvre chez les travailleurs, lesquels sont mis en contact avec les vastes espaces nordiques. À l'aide d'un sondage auprès des entreprises et d'entretiens semi-directifs auprès des travailleurs en mode FIFO, nous nous interrogerons sur l'ampleur de ce phénomène dans le Nord du Québec et sur ses conséquences sur les représentations du territoire.

1. LE CADRE THÉORIQUE

Les recherches sur les collectivités nordiques et le navettage aérien rejoignent plusieurs concepts théoriques, qu'ils s'agissent de la vulnérabilité économique, de la résilience territoriale ou des changements climatiques. Pour notre part, nous aborderons ces thèmes dans l'optique de la géographie humaniste, en particulier par l'intermédiaire des concepts de perceptions et représentations. Voici comment Abric définit les représentations sociales : « Une représentation sociale est un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet donné » (2005 : 59). Dans notre cas, le groupe au sein duquel se construit « cet ensemble de croyances » est celui des travailleurs en mode FIFO, groupe à l'intérieur duquel nous avons puisé notre échantillon.

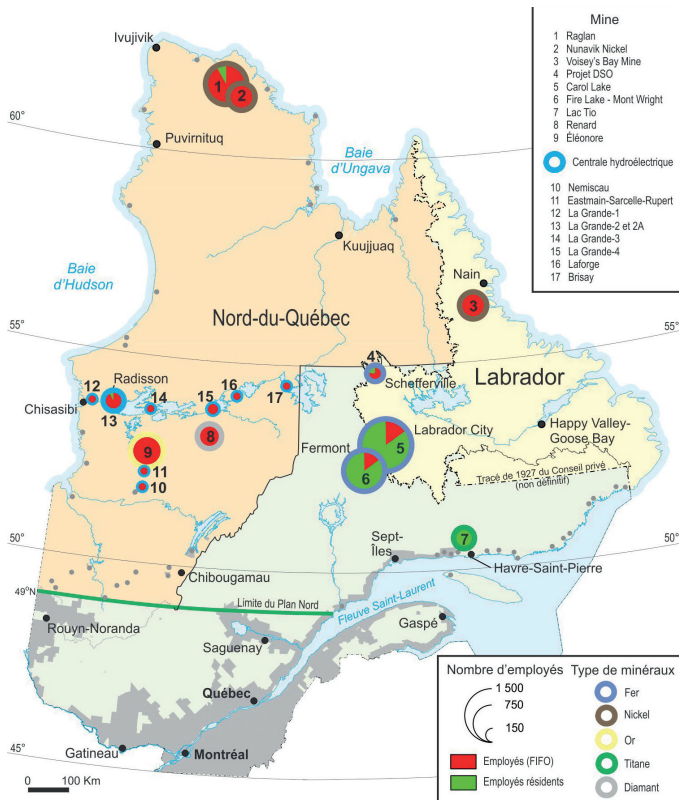
Le concept des représentations spatiales peut être vu comme un sous-thème de la question des représentations sociales. Pour les disciplines se préoccupant particulièrement des lieux et territoires (architecture, géographie, urbanisme, etc.), l'expression représentation spatiale ramène la représentation sociale à une catégorie d'objets, soit les lieux, les territoires et les objets qu'on y retrouve. Néanmoins, cette catégorie « spatiale » est très difficile à délimiter tellement l'expérience humaine est consubstantielle des rapports à l'espace (Berque, 2000). D'autres définissent les représentations spatiales de manière plus terre à terre : « représentations des phénomènes et objets quelconques dans l'espace, avec les évaluations de taille et de volume, les positions relatives en haut, bas, devant, derrière, à côté [...] et en organisation d'ensemble,] un plan, un réseau, une configuration » (Brunet *et al.*, 2009 : 428-429). Les thèmes du repérage, de l'appréciation esthétique et du rapport à l'identité sont aussi souvent abordés lorsqu'il est question de représentations spatiales (Ramadier, 2003). En outre, le terme représentation est généralement employé de manière plus profonde que celui de perception, dépassant la simple saisie de l'environnement.

Incidentement, les représentations chez les géographes ou les aménagistes sont souvent restreintes aux propriétés formelles d'objets de petite taille et à une interprétation au premier degré de leur construction sociale. Ceux-ci ont probablement été influencés par les idées fondatrices de Kevin Lynch sur l'image de la ville. Par conséquent, ils négligent souvent les processus

de socialisation et de symbolisation inhérents aux représentations des sociétés pour se concentrer sur l'échelle individuelle ou sur de petits groupes, en s'attardant bien essentiellement à la saisie directe du milieu par les sens ou à la « connaissance » médiatisée par des cartes, images ou autres documents audiovisuels (Roussiau & Bonardi, 2001). Ces démarches se font probablement sans considérer suffisamment tous les aspects sociopsychologiques qui entrent en jeu.

Quoiqu'il en soit, on peut définir les représentations spatiales comme des construits sociaux ou une forme d'intersubjectivité à consonance territoriale, construits qui concernent les attributs physiques et humains d'un milieu, les capacités de repérage au sein d'un environnement, l'attractivité d'un site ou d'une région, et le rapport identitaire d'un individu ou d'un groupe face à un territoire et à ses habitants. Les représentations sont d'une grande pertinence en géographie et en aménagement des territoires car « les individus et les groupes subordonnent leurs pratiques de l'espace à la production de représentations permettant de l'appréhender, de lui conférer une signification collective et, le cas échéant, de le transformer » (Debarbieux, 2014 : 200).

Figure 1. Mines et villes dans le Nord du Québec et au Labrador (Brisson, 2017)



Source : Gouvernement du Québec

2. LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Le Nord du Québec est un territoire peu habité qui a été cédé à la province de Québec par le gouvernement fédéral en 1912. Une partie a ensuite été transférée à la province de Terre-Neuve, soit le Labrador, à la suite d'une décision controversée du Conseil privé de Londres (Dorion & Lacasse, 2012). Malgré cette perte, il s'agit d'un espace d'environ 800 000 km² où la forêt boréale fait progressivement place à la taïga arbustive et à la toundra, à mesure que l'on monte en latitude. Ces territoires aux hivers très froids sont majoritairement habités par des peuples autochtones, à partir du 51^e parallèle nord, soit principalement les Cris, les Innus et les Inuits, qui ont été sédentarisés, de manière plus ou moins forcée, à partir des années 50. Ils habitent principalement le long de la côte de la péninsule du Québec-Labrador, dans des petites communautés éloignées les unes des autres, souvent non reliées aux réseaux routiers (fig. 1). On retrouve aussi au Nord quelques collectivités « blanches », notamment le long de l'espace frontalier entre le Québec et le Labrador terre-neuvien.

Les collectivités nordiques, tant autochtones que « blanches », vivent toutes des difficultés sociales et économiques chroniques ou récurrentes liées aux défis d'intégration des autochtones à la modernité ou au contexte économique anémique et cyclique. Les mines et les installations hydroélectriques constituent les principales sources d'emploi stable. Le reste de l'économie repose sur les activités traditionnelles ou commerciales de chasse et pêche, sur le tourisme ou les emplois dans le secteur tertiaire (administration, éducation, santé et commerce). En conséquence, de nombreux villages ou de petites villes font face à de forts taux de chômage avec de larges segments de population ne faisant pas partie de la population active. Les mines et barrages contribuent assez peu au développement régional car ils sont généralement éloignés des villes et villages et emploient majoritairement des navetteurs venus du sud.

3 LA MÉTHODOLOGIE ET LES RÉSULTATS

Les navetteurs dans le Nord du Québec forment un groupe d'environ 4 300 personnes, si l'on inclut le Labrador dont plusieurs sites industriels sont partiellement insérés dans les réseaux d'échanges québécois (tabl. 1). Ces navetteurs proviennent essentiellement du Québec méridional mais également du Nouveau-Brunswick et, évidemment, de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons recueilli les avis et représentations émis par douze répondants à des entretiens semi-directifs d'une durée d'environ 1 heure. Ces individus, majoritairement de genre masculin (11 sur 12), « demeurent » tous dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean mais travaillent dans le Nord du Québec ou, plus rarement, au Labrador. Quatre travailleurs font la navette aérienne depuis moins d'une année, quatre depuis 1 à 10 ans et quatre depuis plus de 10 ans. Les travailleurs « nordiques » d'expérience ont souvent eu l'occasion d'œuvrer sur plusieurs sites. Enfin, leurs horaires de travail, lesquels indiquent l'alternance des jours au travail et des jours à la maison, sont principalement 14-14, 8-6 ou 14-7.

Les interviewés ont d'abord souligné les aspects pratiques du navetage aérien. En ce qui a trait aux commentaires positifs ou favorables, on retrouve les éléments suivant : temps de loisirs et de repos importants à la maison entre deux périodes de travail, prise en charge du logement et des repas par la compagnie lors des séjours de travail et salaires plus élevés que la moyenne. Inversement, le navetage aérien induirait, selon nos répondants, des effets sociaux négatifs chez plusieurs travailleurs : solitude et absence des proches en milieu nordique, sentiment d'être étranger, tant sur les lieux de travail que lors des retours à la maison, ainsi que défis organisationnels et relationnels posés à la vie de famille et aux relations de couples.

Tableau 1. Mines dans le nord du Québec et au Labrador ainsi que nombre de travailleurs¹

Entreprise	Site d'extraction	Nb. total employés	% FIFO	Horaire FIFO	Employés autochtones	% employés autochtones
Canadian Royalties	Nunavik Nickel (Qc.)	450	100,0 %	14-14	45	10,0 %
Goldcorp	Éléonore (Qc.)	630	100,0 %	14-14	60	9,5 %
Glencore	Raglan (Qc.)	948	91,0 %	14-14	180	19,0 %
Stornoway Diamond	Renard (Qc.)	378	100,0 %	14-14	60	15,9 %
TSMC	DSO (TNL - Qc.)	190	75,3 %	14-14	47	24,7 %
Rio Tinto Fer et Titane	Tio (Qc.)	250	0,0 %	n.a.	n.a.	n.a.
Rio Tinto (IOC)	Karol Lake (TNL)	1 500	12,5 %	14-14	n.a.	n.a.
Arcelor Mittal	Fire Lake-Mt Wright (Qc.)	1 300	12,5 %	14-14	n.a.	n.a.
Vale	Voiseys' Bay (TNL)	500	100,0 %	14-14	250	50,0 %
Hydro-Québec	LG2, 3, 4... (8 sites, Qc.)	900	100,0 %	8-6	85	9,4 %
Totaux/ moyennes		7 046	66,9 %	14-14	757	19,8 %

L'intérêt de cette étude était davantage porté vers les représentations du milieu nordique par les travailleurs. On a fréquemment soutenu que les élites canadiennes-françaises ou québécoises avaient véhiculé, depuis plus d'un siècle, un mythe du Nord, soit un espace inhabité débordant de ressources, à conquérir par les francophones de la vallée du St-Laurent. Ce mythe a conduit aux politiques de colonisation agricole dans ce qu'il convient d'appeler le pré-nord. Le terme désuet de Nouveau-Québec illustre aussi ce mythe nordique à caractère colonisateur, en particulier à l'époque de la réalisation des travaux hydroélectriques de la baie James. Les commentaires de notre échantillon de travailleurs sont beaucoup plus prosaïques. Au-delà de cette caractéristique, les représentations émanant des entretiens laissent transparaître une certaine ambiguïté, des travailleurs appréciant le milieu géographique où ils travaillent pendant que d'autres sont plus rétifs à un milieu qui se distingue significativement de leur territoire d'origine.

Plus précisément, 6 répondants sur 12 ont souligné des éléments ou des représentations à caractère positif : le travail dans le Nord permet de « voyager », de découvrir de beaux paysages et de passer du temps dans la nature. Le même nombre considère qu'il s'agit d'un défi ou d'une aventure. À l'opposé, 9 personnes ont affirmé qu'il était difficile de développer un sentiment d'appartenance envers le territoire où ils gagnent leur vie, alors que 6 considèrent que l'environnement naturel est hostile (froid, pluies fréquentes, mouches nombreuses en été, désert blanc en hiver, etc.). Au sujet des relations avec les autochtones qui sont employés dans les mines ou par Hydro-Québec, 5 travailleurs déclarent que les relations sont difficiles car ils auraient une mentalité différente, une éthique de travail moins prononcée ainsi que des privilèges car leur embauche résulterait de programmes de discrimination positive. À l'opposé, 7 interviewés soutiennent que la présence de travailleurs autochtones constitue une occasion de rencontres interculturelles, de même qu'ils affirment que les autochtones se révèlent être des personnes calmes et gentilles.

¹ Six entreprises ont répondu à notre sondage par voie de courriel. Les informations sur les autres sites miniers proviennent de sources indirectes (sites web de compagnies, coupures de presse, offres d'emploi, etc.).

CONCLUSION

In fine, le navettage aérien remet en question l'expansion de l'écoumène dans les régions riches en ressources naturelles de plusieurs pays et participe à une nouvelle manière de concevoir les relations entre humains et territoires, soit une relation fondée sur la mobilité. Ainsi, le fait de vivre à deux endroits à la fois devient une nouvelle pratique qui affecte les représentations des travailleurs, notamment par rapport aux milieux où se déroule le travail, dans ce cas-ci les régions nordiques du Québec. Il faut dire que la relation avec les territoires nordiques est souvent limitée compte tenu du fait que les travailleurs en mode FIFO sont de services pendant de longues heures et qu'ils fonctionnent généralement en circuit fermé à l'intérieur de la mine et du complexe résidentiel associé.

Malgré tout, les répondants à l'enquête affichent tous des représentations du Nord affirmées, certaines étant plutôt favorables, d'autres étant davantage défavorables. Entre, d'une part, l'expérience enrichissante des beaux paysages, de la nature sauvage et de la différence autochtone et, d'autre part, l'impression de milieux vides, de conditions environnementales difficiles, d'une localisation hors de la civilisation, il ne semble pas y avoir de représentations clairement dominantes. Cette dualité peut par ailleurs être reliée à une différence générationnelle au sein de l'échantillon ou à d'autres facteurs. Notre étude qualitative, sur de petits nombres, ne permet pas de croisements de réponses avec les caractéristiques des interviewés, ce qui aurait pu nous éclairer à cet égard. De toute façon, de toute façon, les représentations du monde, ou d'un aspect de celui-ci, devaient être cohérentes ? Se peut-il qu'un milieu complexe comme le Nord québécois produise simultanément des perceptions ou représentations variées, voire contradictoires ?

RÉFÉRENCES

- Abric J.-C., 2005, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Toulouse, Érès.
- Berque A., 2000, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
- Brunet R., Ferras R., Théry H., 2009, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus-Là Documentation française [3^e éd.].
- Debarbieux B., 2014, « Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie », in A. Bailly (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, p. 199-212 [5^e éd.].
- Dorion H., Lacase J.-P., 2011, *Le Québec, territoire incertain*, Québec, Septentrion.
- Godin C., 2014, « Fin du territoire ou nouveaux territoires ? », *Cités*, 60(4), p. 149-157.
- Pini B., Mayes R., 2012, « Gender, emotions and fly-in fly-out work », *Australian Journal of Social Issues*, 47(1), p. 71-86.
- Ramadier T., 2003, « Les représentations cognitives de l'espace : modèles, méthodes et utilité », in G. Moser et K. Weiss (dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation home-environnement*, Paris, Armand Colin, p. 177-201.
- Roussiau N., Bonardi C., 2001, *Les représentations sociales. État des lieux et perspectives*, Bruxelles, Mardaga.
- Storey K., 2010, « Fly-in/Fly-out: Implications for Community Sustainability », *Sustainability*, n° 2, p. 1161-1181.

LES AUTEUR.E.S

Martin Simard
UQAC – CRDT
mgsimard@uqac.ca

Emma Maltais
UQAC
emma.maltais1@uqac.ca

Carl Brisson
UQAC
carl_brisson@uqac.ca

Session 16

La représentation des territoires dans les modèles de simulation

Co-porteur.e.s : Marion LE TEXIER (IDEES), Arnaud BANOS (Géographie-cités),
Clémentine COTTINEAU (University College London) & Sébastien REY-COYREHOURCQ
(IDEES)

Depuis plus d'une trentaine d'années, l'utilisation croissante des modèles de simulation en géographie a permis de renforcer de nombreux domaines de connaissance (mobilité et transports, diffusion, interactions homme-milieu, santé, systèmes territoriaux, forme urbaine...). Des avancées successives sur le plan informatique (plateformes plus accessibles, nouveaux paradigmes informatiques...) et méthodologique (méthodes de description, couplage de modèles, multi-modelling...) permettent aujourd'hui d'évaluer la « validité » de ces modèles d'un point de vue informatique et heuristique (caractérisation du triplet structure-paramètres-sorties des modèles). Étrangement, peu de ces travaux s'enquêtent des conséquences et biais potentiels introduits par la représentation du territoire sur (voire avec) lequel s'opèrent les interactions entre individus/objets. Forte de son intérêt pour l'analyse spatiale, la communauté des géographes théoriques et quantitatifs francophones a toutefois permis la publication de plusieurs articles et ouvrages tentant d'éclaircir cette question. La session que nous proposons d'animer s'inscrit dans cette dynamique collective, et vise à rassembler des chercheurs traitant des effets de la représentation des territoires dans les modèles de simulation.

Au-delà du seul recensement d'expériences, cette session permettra une discussion épistémologique et méthodologique autour des questions suivantes :

- Quels compromis sur les objets et/ou les échelles géographiques sont réalisés lors de la création d'un modèle de simulation ?
- Quels sont les effets (mesurés ou escomptés) du territoire représenté sur le comportement du modèle et les résultats de la simulation ?
- Quels effets cela peut-il avoir sur notre compréhension des phénomènes simulés ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

Banos A., 2012, « Network effects in Schelling's model of segregation: new evidences from agent-based simulation », *Environment and Planning B: Planning and Design*, 39(2), p. 393-405.

Flache A., Hegselmann R., 2001, « Do Irregular Grids make a Difference? Relaxing the Spatial Regularity Assumption in Cellular Models of Social Dynamics », *Journal of Artificial Societies and Social Simulation*, 4(4), p. 1-6

Fossett M., Dietrich D.R., 2009, « Effects of city size, shape, and form, and neighborhood size and shape in agent-based models of residential segregation: are Schelling-style preference effects robust? », *Environment and Planning B: Urban Analytics and City Science*, 36(1), p. 149-169.

Kwan M. P., 2012, « The uncertain geographic context problem », *Annals of the Association of American Geographers*, 102(5), p. 958-968.

Le Texier M., Caruso G., 2017, « Assessing geographical effects in spatial diffusion processes: The case of euro coins », *Computer, Environment and Urban Systems*, 61-A, p. 81-93.

Openshaw S., 1984, *The Modifiable Areal Unit Problem*, Norwich, UK, Geo Books.

Raimbault J., Banos A., Doursat R., 2014, « A Hybrid Network/Grid Model of Urban Morphogenesis and Optimization », *4th International Conference on Complex Systems and Applications (ICCSA 2014)*, p. 51-60.

Spielman S., Harrison P., 2014, « The Co-evolution of Residential Segregation and the Built Environment at the Turn of the 20th Century: A Schelling Model », **Transactions in GIS**, 18(1), p. 25-45.

Thomas I., Jones J., Caruso G., Gerber P., 2017, « City delineation in European applications of LUTI models: review and tests », *Transport Reviews* [en ligne : www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/014441647.2017.1295112].

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

– Romain REULIER (Université de Caen Normandie – LETG), Daniel DELAHAYE (Université de Caen Normandie – LETG), Vincent VIEL (Université Paris Diderot – Prodig) – L'analyse des dynamiques spatiales de ruissellement avec le système multi-agents LASCAR (Landscape StruCture And Runoff). Une approche pertinente à l'heure de la GEMAPI ?

– Odile PLATTARD (Université Paris 1 – Géographie-cités & LGP), Ludovic CHALONGE (CNRS – Géographie-cités) – Représenter l'urbain dans un modèle d'évacuation d'une population littorale face à un tsunami

– Clémentine COTTINEAU (University College London – Centre for Advanced Spatial Analysis (CASA), Royaume-Uni), Julien PERRET (Université Paris-Est – IGN ENSG, LaSTIG COGIT), Romain REULLON (ISC PIF – Géographie-cités), Sébastien REY-COYREHOURCQ (Université de Rouen Normandie – IDEES), Julie VALLÉE (CNRS – Géographie-cités) – An Agent-Based Model to Investigate the Effects of Social Segregation around the Clock on Social Disparities in Dietary Behaviour

– Christophe MIMEUR (Université Paris-Est – LVMT & Université de Bourgogne Franche Comté – ThéMA), François QUEYROU (CNRS – Géographie-cités) – Analyse de la représentation en grille du territoire pour l'étude de l'évolution du chemin de fer

– Jean-Pierre MÜLLER (CIRAD, UPR GREEN) – Représenter et articuler une multiplicité de territoires avec la notion d'institution

L'analyse des dynamiques spatiales de ruissellement avec le système multi-agents LASCAR (Landscape StruCture And Runoff) Une approche pertinente à l'heure de la GEMAPI ?

AUTEURS

Romain REULIER, Daniel DELAHAYE, Vincent VIEL

RÉSUMÉ

De nombreux enjeux socio-économiques et environnementaux sont associés aux processus de ruissellement érosif des sols (pertes en sol, diminution de la fertilité des sols, pollution diffuse, crues turbides, etc.). Le développement récent d'outils de simulation spatiale offre aujourd'hui des moyens efficaces pour mieux appréhender cette problématique complexe et donner aux collectivités des clés de compréhension et de gestion de ce phénomène complexe. La communication propose de présenter le modèle de simulation multi-agents LASCAR (Landscape StruCture And Runoff) développé spécifiquement pour appréhender les effets de la structure paysagère sur les processus d'écoulement de surface. Après avoir présenté le modèle et ses principaux apports, nous développerons notre propos autour de deux axes : tout d'abord une discussion sur les choix de conceptualisation opérés au cours du processus de modélisation, ensuite sur l'influence de ces choix de modélisation sur la validité des résultats.

MOTS CLÉS

Simulation multi-agents, ruissellement de surface, paysage, analyses spatiales

ABSTRACT

Many socio-economic and environmental issues are associated with erosive soil run-off (soil losses, decreased soil fertility, diffuse pollution, turbulent floods, etc.). The recent development of spatial simulation tools offers effective means in order to better understand this complex issue. The communication proposes to present the LASCAR multi-agent simulation model (Landscape StruCture and Runoff) specifically developed to understand the effects of landscape structure on surface flow processes. After presenting the model and its main contributions, we will develop our subject around two axes: first, a discussion on the conceptualisation choices made during the modelling process; then, the influence of these modelling choices on the validity of the results.

KEYWORDS

Multi-agent simulation, Runoff, Landscape, Spatial analysis

INTRODUCTION

De nombreux enjeux socio-économiques et environnementaux sont associés aux processus de ruissellement érosif des sols (pertes en sol, diminution de la fertilité des sols, pollution diffuse, crues turbides, etc.). Au sein de l'Union européenne, les pertes en terre liées à l'érosion hydrique des sols sont estimées à 970 millions de tonnes par an (Panagos *et al.*, 2015). L'érosion est un processus certes naturel mais qui est exacerbé par les pratiques anthropiques. Les terres agricoles, qui couvrent 46,7 % du territoire européen, sont à ce titre les plus vulnérables avec 663 millions de tonnes de terre érodées par an (*ibid.*). Si les

connaissances abondent sur la genèse du processus (Auzet, 1987; Le Bissonnais *et al.*, 2002), les dynamiques d'écoulement qui s'ensuivent sur les versants restent mal connues, et ce particulièrement dans les petits hydrosystèmes du nord-ouest de la France où la mosaïque paysagère, principalement modelée par l'activité agricole (haies, fossés, prairies, surfaces cultivées, etc.), contraint la dynamique purement topographique des écoulements (Delahaye, 2002 ; Viel *et al.*, 2014 ; Reulier *et al.*, 2016). La compréhension des dynamiques spatiales de ces transferts étroitement liés à l'aménagement des territoires agricoles est donc un enjeu majeur pour la communauté scientifique qui plaide pour une gestion intégrée et raisonnée des ressources environnementales. Parallèlement, avec la mise en place de la GEMAPI¹, compétence obligatoire au 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations est désormais à la charge des communes et leurs groupements. Pour autant, les outils à disposition des collectivités dans la lutte contre le ruissellement et ses effets néfastes restent rares. Le développement récent d'outils de simulation spatiale offre pourtant aujourd'hui des moyens efficaces pour mieux appréhender cette problématique et donner aux collectivités des clés de compréhension et de gestion de ce phénomène complexe. Le recours à l'analyse spatiale et notamment à la notion de connectivité s'avère ainsi particulièrement pertinent².

1. PRÉSENTATION DU MODÈLE LASCAR

La communication propose de présenter le modèle de simulation multi-agents LASCAR (Landscape Structure And Runoff) développé spécifiquement pour appréhender les effets de la structure paysagère sur les processus d'écoulement de surface (Reulier *et al.*, 2016 ; 2017). Le modèle, développé sur la plateforme Netlogo, s'appuie sur la capacité de déplacement d'agents « goutte d'eau » (*agentgouttes*) pour reproduire la dynamique spatiale des écoulements de surface. Pour ce faire, les agents se déplacent en suivant la pente, donnée par un modèle numérique de terrain (MNT), tout en interagissant avec les entités du paysage présentes dans l'environnement de simulation (haies, fossés, prairies, etc.). Les *agentgouttes* se déplacent de cellule en cellule à chaque itération du modèle, sans prise en compte des vitesses. À l'initialisation du modèle, chaque agent est affecté d'un volume d'eau qu'il pourra utiliser pour s'affranchir de certaines contraintes (obstacle que représente une haie³, seuil d'infiltration joué par une prairie). Le terrain d'étude est représenté par une grille de cellule de 10x10 mètres calquée sur la résolution du MNT. Chaque cellule contient ainsi des informations sur sa localisation spatiale (x, y), son altitude (z), et son occupation du sol (prairies, cultures, fossés, haies, etc.)⁴. En plus de reconstruire fidèlement les écoulements de surface, les simulations réalisées avec le modèle LASCAR permettent d'identifier 1) les haies et les prairies bloquantes ainsi que 2) les parcelles cultivées hydrologiquement connectées au cours d'eau, de 3) hiérarchiser les parcelles en fonction de leur niveau de connectivité, 4) d'appréhender

1 GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

2 Le concept de connectivité, d'abord introduit en écologie du paysage, a été largement développé en hydrologie et géomorphologie ces dernières années (Bracken *et al.*, 2013 ; Wainwright *et al.*, 2011). Cette notion permet de décrire les liens qui existent entre les zones de production sédimentaire (source) et leur localisation dans l'espace avec le comportement global du bassin qui résulte de l'organisation de ces liens.

3 L'altitude des cellules « haies » est artificiellement augmentée de 50 cm (hauteur correspondant à la hauteur moyenne des talus situés au pied des haies) et celle des cellules « fossés » diminuée de 50 cm (profondeur moyenne des fossés).

4 L'attribution des caractéristiques d'occupation du sol est réalisée sous un SIG (digitalisation et rasterisation à 10 mètres).

les réseaux de fossés qui connectent au cours d'eau, et 5) d'isoler les points de passage entre un écoulement de parcelle et un écoulement de réseau. Les données d'analyses spatiales qu'il est ainsi possible d'obtenir présentent un intérêt majeur pour une gestion intégrée des espaces agricoles. En effet, elles offrent une vision à la fois synthétique et hiérarchisée des entités de la connectivité et facilitent la priorisation des actions à mener au sein d'un bassin. Les simulations peuvent ainsi guider la réflexion des gestionnaires dans leur approche de la problématique du ruissellement érosif sur leur territoire. Plus encore, elles permettent de mieux comprendre les interactions paysages/processus de ruissellement et montrent le poids des actions locales (à l'échelle d'une entité paysagère) sur le fonctionnement global du bassin versant. Enfin, les résultats cartographiques offrent un support de communication indéniable auprès des élus et de la population.

Après avoir présenté le modèle et ces principaux apports, nous développerons notre propos autour de deux axes. Tout d'abord une discussion sur les choix de conceptualisation opérés au cours du processus de modélisation. Il sera surtout question des simplifications nécessaires à la reconstruction et à l'intégration des données d'entrées dans le modèle. Contrairement à de nombreux modèles, LASCAR s'appuie sur un nombre de données d'entrée limité. Puisqu'il s'agit de se concentrer uniquement sur la dynamique spatiale des écoulements de surface, la fonction de production de ruissellement dans le modèle est réduite à la plus simple des conceptualisations : « ruisselle »/« ruisselle pas » (*on/off*).

2. DONNÉES UTILISÉES EN ENTRÉE ET INFLUENCE SUR LES SORTIES DU MODÈLE

Ainsi seuls deux types de données principales sont utilisés dans le modèle : la topographie (+ le réseau hydrographique) et l'occupation du sol. La topographie, parce que c'est elle qui imprime la dynamique de mouvement des flux, et l'occupation du sol parce que c'est elle qui modifie le parcours des écoulements à la surface du sol. Dans la modélisation des processus hydrologiques, la topographie est généralement représentée par les modèles numériques de terrain (MNT). Dans le cadre de notre travail, quatre MNT, produits par différents opérateurs, ont donc été testés et comparés en vue d'obtenir le jeu de données représentant le plus fidèlement la réalité du terrain, c'est-à-dire le MNT dont les axes d'écoulement correspondent le mieux aux observations de terrain. Le réseau hydrographique est également intégré comme donnée d'entrée dans le modèle. Sa prise en compte est primordiale pour d'identifier les cellules du système à partir desquelles différents indices peuvent être obtenus (connectivité/déconnectivité hydrologique, distances aux zones de productions potentielles de sédiments, chemins d'écoulement, etc.). L'occupation du sol est le deuxième type de données intégrées dans le modèle. Il s'agit des entités du paysage que sont les surfaces (parcelles cultivées, enherbées, zones bâties, etc.) et les réseaux (fossés, haies, etc.). Ces données ont pu être obtenues à partir d'inventaires de terrain, leur qualité est ainsi considérée comme optimale. Cependant, compte tenu de la lourdeur de la démarche, du temps nécessaire pour leur acquisition et dans une volonté de généraliser la démarche à d'autres contextes paysagers, d'autres sources ont été consultées (IGN, Corine Land Cover, RPG, télédétection, recensements locaux, etc.), que nous présenterons. Une discussion sur nos choix de conceptualisation (représentation de la donnée dans le modèle) viendra compléter notre propos. Il s'agira ainsi de présenter la réflexion menée au cours du processus de modélisation sur la représentation des territoires pour une meilleure compréhension des dynamiques spatiales de ruissellement. Outre la nécessaire question de la disponibilité des données, cette présentation permettra également de discuter de la qualité des données publiques actuellement exploitables.

Dans un second temps, la discussion portera sur l'influence des choix de modélisation sur la validité des résultats. Pour cela, nous présenterons les résultats d'une étude géomorphologique ayant permis de quantifier les flux hydrosédimentaires au cours de plusieurs épisodes de ruissellement. Menée sur un petit bassin versant bocager du nord-ouest de la France, cette étude a permis de mettre en évidence le rôle de l'intensité de l'épisode pluvieux déclenchant, de la position de cet événement dans l'année hydrologique, de la nature des sols mais aussi de l'organisation spatiale de toutes les entités du paysage. Cette approche de terrain a ainsi mis en évidence les effets d'échelles spatiales et de seuils de fonctionnement ayant permis de compléter et d'enrichir l'approche par modélisation. La relation terrain-modélisation ne s'est cependant pas résumée à un simple processus de validation post-modélisation. En effet, ce ne sont pas deux approches parallèles qui ont été développées mais deux approches imbriquées qui se sont complétées et enrichies mutuellement au cours du processus de modélisation. Ce point sera exposé, puis ce second temps dans la présentation se terminera par la présentation des perspectives de recherche. La généralisation du modèle à différents contextes agricoles (de territoires très bocagers à des territoires plus ouverts) et l'intégration de données physiques dans le modèle seront notamment exposées.

Enfin, au-delà des résultats encourageants, l'étude questionne les échelles spatiales dans les outils de gestions environnementales. Si le bassin versant reste l'échelle de référence dans la gestion des processus hydrologiques, l'efficacité des sous-unités hydrologiques montre que l'approche par bassin versant doit être complétée par des approches à même de mettre en évidence les processus aux échelles inférieures. À l'inverse, l'étude pose également la question du passage à des échelles plus larges (temps de simulations, nécessité d'agrégation des données, pertinence des résultats, etc.). En cela, les outils de l'analyse spatiale et notamment les systèmes multi-agents et automates cellulaires apparaissent tout à fait pertinents.

RÉFÉRENCES

- Auzet A.V., 1987, « L'érosion des sols cultivés en France sous l'action du ruissellement », *Annales de géographie*, n° 537, p. 529-556.
- Bracken L.J., Wainwright J., Ali G.A., Tetzlaff D., Smith M.W., Reaney S.M., Roy A.G., 2013, « Concepts of hydrological connectivity: Research approaches, pathways and future agendas », *Earth Science Reviews*, n° 119, p. 17-34 [en ligne : doi.org/10.1016/j.earscirev.2013.02.001].
- Delahaye D., 2002, *Apport de l'analyse spatiale en géomorphologie. Modélisation et approche multiscalaire des risques*, HDR, vol. 1, Université de Rouen.
- Le Bissonnais Y., Torette J., Bardet C., Daroussin J., 2002, *L'érosion hydrique des sols en France*, rapport INRA-IFEN [en ligne : erosion.orleans.inra.fr/rapport2002].
- Panagos P., Borrelli P., Poesen J., Ballabio C., Lugato E., Meusburger K., Montanarella L., Alewell C., 2015, « The new assessment of soil loss by water erosion in Europe », *Environmental Science & Policy*, n° 54, p. 438-447.
- Reulier R., Delahaye D., Caillault S., Viel V., Douvinet J., Bensaïd A., 2016, « Mesurer l'impact des entités linéaires paysagères sur les dynamiques spatiales du ruissellement : une approche par simulation multi-agents », *Cybergeo*, document 788 [en ligne : cybergeo.revues.org/27768 consulté le 06/04/17].
- Reulier R., Delahaye D., Viel V., Davidson R., à paraître, « Connectivité hydrosédimentaire dans un petit bassin versant agricole du nord-ouest de la France : de l'expertise de terrain à la modélisation par système multi-agent », *Géomorphologie : relief, processus, environnement* [en ligne : journals.openedition.org/geomorphologie/11857 consulté le 15/01/18].

Viel V., Delahaye D., Reulier R., 2014, « Impact de l'organisation des structures paysagères sur les dynamiques de ruissellement de surface en domaine bocager. Étude comparée de trois petits bassins versants bas-normands », *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, 20(2), p. 175-188.

Wainwright J., Turnbull L., Ibrahim T.G., Lexartza-Artza I., Thornton S.F., Brazier R.E., 2011, « Linking environmental régimes, space and time: Interpretations of structural and functional connectivity », *Geomorphology*, n° 126, p. 387-404 [en ligne : doi.org/10.1016/j.geomorph.2010.07.027].

LES AUTEURS

Romain Reulier
Université de Caen Normandie
LETG
reulier.romain@gmail.com

Daniel Delahaye
Université de Caen Normandie
LETG
daniel.delahaye@unicaen.fr

Vincent Viel
Université Paris Diderot
Prodig
vincent.viel@univ-paris-diderot.fr

Représenter l'urbain dans un modèle d'évacuation d'une population littorale face à un tsunami

AUTEUR.E.S

Odile PLATTARD, Ludovic CHALONGE

RÉSUMÉ

Cette communication vise à exposer, à travers le cas d'un modèle de simulation multi-agents, les étapes d'implémentation et les choix de représentation qui ont dû être faits pour la mise en place du modèle. Il s'agit ici d'un modèle de simulation d'évacuation d'une population littorale face à un risque de tsunami à St-Laurent-du-Var (Côte d'Azur, France). La dimension urbaine de ce territoire a constitué le cœur de cette simulation, à travers la prise en compte de l'espace bâti comme obstacle à une bonne visibilité lors du cheminement piéton, de la praticabilité de l'espace de la rue avec l'intégration de la vulnérabilité des constructions et leur effondrement potentiel en cas de séisme précurseur et d'encombrement de la voie. Les données géographiques constituent la base environnementale du modèle et ont contraint son implémentation, aussi bien pour sa structure que ses aspects dynamiques, en amenant à repenser les choix de représentation au fur et à mesure tout en recentrant sur les objectifs du modèle.

MOTS CLÉS

Simulation multi-agents, territoire urbain littoral, risque naturel, évacuation piétonne

ABSTRACT

Through an agent-based model, this presentation will detail the implementation steps and representation choices that have to be made for the simulation of coastal urban population in a case of tsunami in St-Laurent-du-Var (Côte d'Azur, France). At the core of the simulation, the urban aspect of the area with issues of visibility for the itinerary of evacuation dealing with buildings as obstacles for agents, and of practicability of the street space in case of a forerunning earthquake which can make some buildings collapse and obstruct the path. The environmental structure constrained the GIS implementation, as did dynamic aspects, which led to thinking over representation choices according to model perspective.

KEYWORDS

Agents-based model, Urban coastal territories, Pedestrian evacuation, Natural hazard

INTRODUCTION

Dans un contexte urbain littoral confronté aux risques de submersions et plus spécifiquement de phénomène de tsunami, la simulation multi-agents permet de répondre à la demande de mise en place et d'optimisation de stratégies d'évacuation de la population. Le modèle présenté dans le cadre de cette recherche prend place à St-Laurent-du-Var, dans la région niçoise. Il a pour but de mettre en valeur des dysfonctionnements dans la bonne marche de l'évacuation afin, éventuellement, de cerner des stratégies plus pertinentes en se plaçant comme outil d'aide à la décision auprès d'élus ou aménageurs, ou encore comme modèle pédagogique pour l'information préventive de la population.

Il intègre des données structurelles, comme des SIG et des résultats d'enquêtes sur la population réalisées sur le terrain. Cette modélisation a pour objectif de questionner le processus

de mise en sécurité, à travers la morphologie urbaine et le cheminement piéton, avec des itinéraires privilégiés et leur praticabilité ainsi que le positionnement des zones refuges et leur visibilité.

Ces différentes données permettent de mettre en relation les résultats de terrain et les contraintes liées à l'implémentation du modèle. En effet, la modélisation nécessite un travail en amont sur les données SIG. La plateforme choisie peut avoir des contraintes ce qui impose de faire des choix lors de la mise en place du modèle en fonction de l'objectif recherché. De plus cette présentation reviendra sur les difficultés qui ont pu apparaître au fur et à mesure de l'implémentation et des compromis qui ont dû être fait. Enfin, le retour sur le modèle final pourra permettre de faire un état des lieux de la volonté initiale, des objectifs et de la mise en place du modèle.

1. QUELS BESOINS POUR QUEL MODÈLE ?

Le modèle mis en place concerne un territoire urbain littoral face à un phénomène de tsunami. L'intégration du relief est une donnée primordiale afin de pouvoir gérer l'inondation et la profondeur de la vague. De plus, il est aussi indispensable pour l'évacuation face à une submersion puisque l'individu va devoir chercher un point en hauteur pour se mettre en sécurité. Un modèle numérique de terrain (MNT) contenant les données nécessaires a donc été récupéré pour la commune de St-Laurent-du-Var.

Dans un second temps, le modèle intègre la notion de visibilité lors du cheminement dans l'espace de la rue (Hillier, 2007 ; Lynch, 1960), les bâtiments pouvant être considérés comme des obstacles à une vision de la zone refuge ou d'un point plus haut vers où fuir. Ainsi, le front de mer étant totalement construit d'immeubles de 4-5 étages, une personne se trouvant sur la plage de St-Laurent-du-Var sera face à un « mur » l'empêchant de distinguer ce qui se situe derrière. On part donc ici du constat qu'en fonction de la morphologie urbaine le choix de l'individu ne va pas forcément être d'aller vers le chemin le plus court. Il privilégiera peut-être sa connaissance du territoire ou un déplacement vers un élément marqueur. De plus, la modélisation veille à intégrer une dimension multirisques avec par exemple un séisme précurseur à la vague de tsunami qui apporterait des dommages sur les bâtiments en fonction de sa magnitude et de leur résistance ; des débris sur la voie suite à leur effondrement pourraient rendre certains itinéraires impraticables (Zacek, 2004). Pour ces deux notions de visibilité et de praticabilité, un fichier reprenant le bâti (hauteur et altitude du bâtiment) de St-Laurent-du-Var est donc nécessaire.

Enfin, ces informations doivent être complétées par le réseau de voirie. Un fichier avec le réseau viaire de la commune a donc été utilisé dans un premier temps. Puis, avec l'évolution du modèle, il vise à disparaître, l'espace de l'évacuation étant l'espace libre sur l'entièreté de la voirie, en opposition avec les bâtiments qui forment les obstacles.

2. MÉTHODE DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE AU MODÈLE

La première étape a consisté à choisir la plateforme pour l'implémentation du modèle car de ses caractéristiques dépendent l'adaptation et le travail en amont sur les SIG. Pour ce modèle multi-agents, le choix s'est porté sur NetLogo pour la simplicité du langage pour l'implémentation et la présence de l'extension SIG qui permet de répondre aux besoins d'implémentation pour ce modèle.

2.1. Le travail en amont et les choix d'implémentation

Les fichiers de données SIG ne peuvent être implémentés tels quels dans *Netlogo*, car il ne prend pas en charge tous les systèmes de coordonnées ; il faut donc veiller à ce que tous les fichiers s'inscrivent dans le bon SCR. De plus, il est nécessaire de les nettoyer pour que chaque entité soit unique, non dupliquée et bien positionnée dans l'espace. Ce fut particulièrement le cas pour les bâtiments où des données de la table attributaire allaient être appelées par la suite dans le modèle (hauteur, effondrement) pour lesquelles tout doublon ou information erronée impacterait le bon fonctionnement de la simulation.

Un choix de cadrage a été fait sur la commune de St-Laurent-du-Var en considérant le front de mer et une partie du territoire urbain, en fonction de la topographie du site (présence d'une partie du relief d'altitude supérieure à la plus haute inondation et des enjeux présents sur le territoire, à savoir le centre commercial Cap 3000 et le front de mer et sa plage drainant une forte population estivale. Le cadrage fut affiné au fil du temps avec le rendu souhaité et pour la bonne marche du modèle (fig. 1). Cependant, le modèle multi-agents doit avoir une emprise assez grande sur le territoire pour permettre de comparer différents scénarios ; dans le cas de St-Laurent-du-Var, cela concerne la mise à l'abri de la totalité de la plage avec la possibilité de placement des zones refuge à différents endroits (fig. 2).

L'implémentation nécessite le passage de la cellule du raster sous le logiciel de SIG au patch du modèle sous *Netlogo*. Une cellule vaut un patch, sa taille est donc déterminante puisqu'elle interviendra dans le calcul de la vitesse de l'eau et de déplacement des agents. Dans le cas de St-Laurent-du-Var, une cellule et donc un patch sera d'une dimension de 5 m, cette dimension étant la résolution du MNT utilisé (fig. 4).

2.2. Des difficultés pour l'implémentation de l'environnement du modèle ?

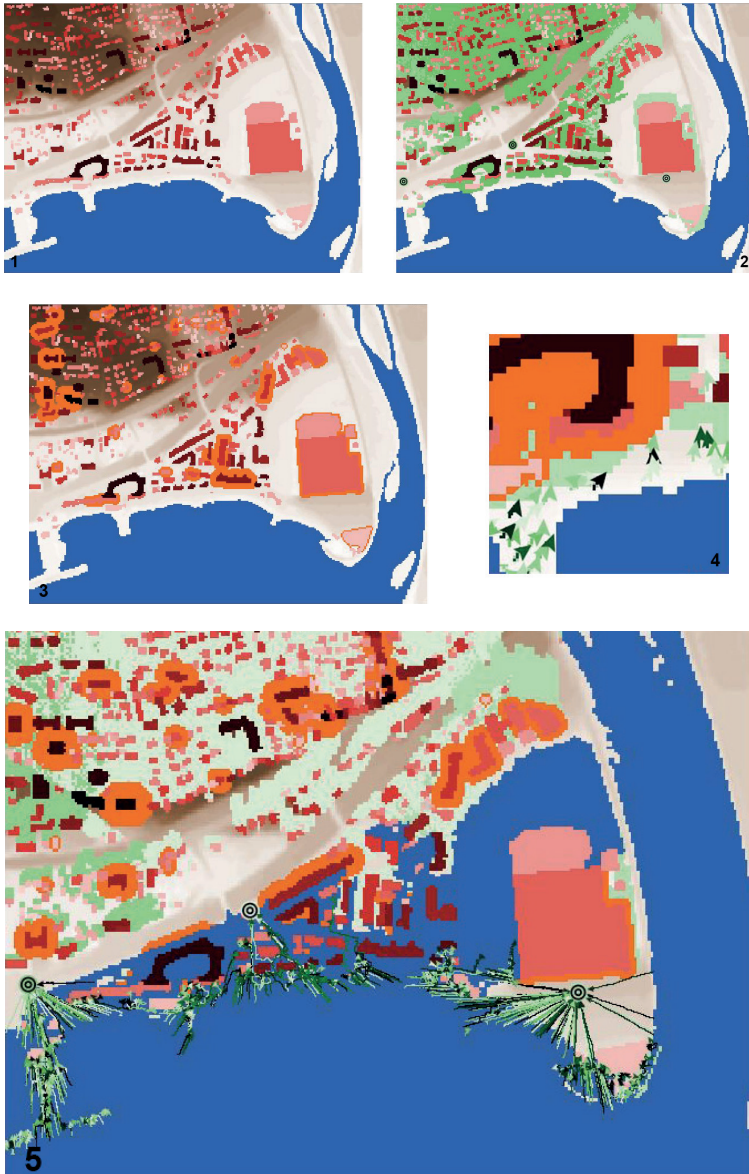
La plupart des difficultés rencontrées sur le passage du SIG au modèle au niveau de l'environnement ne sont pas insurmontables mais demandent de remettre en perspective l'objectif du modèle afin d'être le plus pertinent possible dans les compromis choisis. Ils concernent les éléments structurants du modèle. C'est pourquoi les choix qu'ils sous entendent conditionnent l'implémentation du modèle dynamique par la suite.

Certains problèmes peuvent apparaître lors de la procédure de passage du SIG vers l'implémentation du modèle, notamment si la taille du cadrage entre les fichiers rasters et vecteurs ne sont pas exactement les mêmes, car cela peut déformer la représentation. Le premier fichier appelé est le fichier de référence de taille dans *NetLogo*. Il s'agit donc ici du raster.

Un choix de représentation est réalisé, plus ou moins contraint puisqu'il dépend de la taille du patch. À 5 m, cela ne permet pas d'aller dans le détail de la composition de la voirie (mobilier urbain, végétation...), mais des variables peuvent être intégrées pour contourner ce problème. Ce peut être le cas pour la praticabilité d'une voie où il est possible de spécifier un pourcentage d'encombrement et de définir une règle de comportement de l'agent face à cet encombrement même s'il n'est pas représenté visuellement sur le patch (fig. 4).

Cependant, dans le cas de cette modélisation, l'objectif de la simulation est de montrer l'influence de l'environnement urbain à travers la visibilité et la praticabilité. Ces dernières ont été représentées de manière binaire sur le modèle : ombrage pour les zones d'invisibilité de la zone refuge à atteindre (fig. 2), effondrement du bâtiment pour l'impraticabilité de la rue (fig. 3).

Figures 1 à 5. Représentations des différents éléments du modèle sur St-Laurent-du-Varr



1. Relief, MNT et Bâtiments. 2. La visibilité des zones refuges à travers les bâtiments. 3. Effondrements des bâtiments. 4. Zoom sur les agents et patches. 5. Modèle après une simulation d'une vague de 3m.

2.3. Des difficultés pour le modèle dynamique ?

Une fois faits les choix d'implémentation de la structure du modèle, l'ajout de la dynamique du modèle peut amener à d'autres adaptations. Les éléments dynamiques ici sont la vague du tsunami, l'effondrement des bâtiments en cas de séisme précurseur et les agents qui évacuent.

Lors de la mise en place de la vague, l'aspect hydrodynamique n'a pas été retenu ; seules la vitesse et la hauteur d'eau sont modélisées. Ces données ont été intégrées sur la base des scénarios modélisés dans le cadre du programme Astarte par le CEA. La vague se propage lorsque qu'un patch « eau » a des voisins d'altitude inondable et les contamine de proche en proche (fig. 5). La vitesse de la vague est pour un *worst-case* scénario de tsunami sur la côte de St-Laurent-du-Var d'environ 20 km/h.

En ce qui concerne les agents, ils se déplacent vers la zone refuge visible la plus proche d'eux. Cependant leur trajectoire n'est pas linéaire ; s'ils se trouvent dans une zone de non-visibilité d'une zone refuge, ils risquent d'errer afin de (re)trouver leur chemin. Ils évitent les obstacles que sont les bâtiments et les débris éventuels dus au séisme et fuient également lorsque la vague se rapproche trop d'eux, à une vitesse moindre (entre 5 et 10 km/h), mais avec un temps d'alerte pour se mettre à l'abri avant l'arrivée de l'eau.

Une fois les agents et la vague implémentés, les vitesses et déplacements respectifs furent testés afin d'être certain du bon déplacement – conformément à la vitesse choisie dans le scénario – de ces deux éléments du modèle, ce qui est primordial pour l'exactitude des résultats. Or il fallut ajuster car ce ne fut pas le cas dans un premier temps, les agents se déplaçant plus vite qu'il ne fallait et la vague pas assez vite. Cette différence résultait du fait que la commande de déplacement est différente pour les deux : la vague contamine les patches voisins tandis que les individus sont des agents qui se déplacent de patch en patch, par ailleurs il y avait déformation du raster lors de l'implémentation de l'environnement car dans le code, le fichier vecteur de bâti était appelé en premier et modifiait le cadrage et donc la dimension des patches par rapport à celle des cellules de départ. Recaler cette dimension a permis de résoudre une partie du problème. Puis, la dimension d'un patch étant de 5 m et un pas de temps (*tick*) correspondant à 1 s, cela sous-entend qu'en dessous d'une vitesse de 5 m/s – un patch par pas de temps –, l'eau ne pouvait pas se propager.

3. RETOURS SUR LA MODÉLISATION

Les choix et le peaufinage du modèle se réalisent tout au long de l'implémentation sans perdre de vue son objectif premier. Dans ce cas, la volonté d'un modèle simple mais permettant de révéler sa pertinence dans la prise en compte de certains éléments multirisques – effondrement lié au séisme et contexte urbain avec la visibilité et praticabilité – ont été retenues. De plus, le modèle se veut adaptatif à d'autres territoires urbains littoraux. Pour cela, il était nécessaire d'isoler les données géographiques indispensables et d'en définir une représentation simple et non spécifique à un cas d'étude.

La représentation simple proposée dans *NetLogo* permet assez efficacement de recentrer l'attention sur les éléments déterminant que sont la visibilité, les agents mis en sécurité, les zones endommagées par la vague et/ou le séisme. Il permet également, en jouant sur les paramètres comme la hauteur des zones refuges (plus ou moins de visibilité), l'intensité sismique (effondrement ou non), les vitesses respectives des agents ou de l'eau, ou encore le

délai de l'alerte, de pouvoir isoler les dysfonctionnements urbains et de perfectionner la mise à l'abri des populations présentes sur le territoire. À ces fins, le modèle pourrait être un outil de prévention des risques à travers l'aide à la mise en place de stratégies d'évacuation auprès d'élus locaux ou de sensibilisation aux risques auprès de la population littorale.

RÉFÉRENCES

- Gallier A., Monnier A., Fontaine A., Loevenbruck A., Lavigne F., 2017, *Lessons learned on the Astarte test sites*, Deliverable 10.48, Astarte EU programme [en ligne : www.astarte-project.eu].
- Hillier B., 2007, *Space is the machine*, London, Space Syntax.
- Lagesse C., 2015, *Lire les lignes de la ville. Méthodologie de caractérisation des graphes spatiaux*, thèse de doctorat en géomatique physique, Université Paris Diderot.
- Lynch K., 1960, *The image of the city*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Zacek M., 2004, *Évaluation de la présomption de vulnérabilité aux séismes des bâtiments existants. Conception parasismique*, L'Isle-d'Abeau, Les grands ateliers de l'Isle-d'Abeau.

LES AUTEUR.E.S

Odile Plattard
Université Paris 1 – Géographie-cités, LGP
odileplattard@gmail.com

Ludovic Chalonge
CNRS – Géographie-cités
ludovic.chalonge@parisgeo.cnrs.fr

An agent-based model to investigate the effects of social segregation around the clock on social disparities in dietary behaviour

AUTHORS

Clémentine COTTINEAU, Julien PERRET, Romain REUILLON,
Sébastien REY-COYREHOURCQ, Julie VALLÉE

RÉSUMÉ

Les comportements de santé des individus dépendent étroitement de leur statut socio-économique et des interactions sociales qu'ils peuvent avoir avec leur entourage. Ces interactions résultent de la ségrégation à l'œuvre dans l'ensemble des quartiers qu'ils fréquentent au quotidien. Afin d'évaluer l'impact de la ségrégation sociale tout au long de la journée sur les comportements de santé, nous proposons un modèle multi-agents des dynamiques de comportements alimentaires en Ile-de-France basé sur des données empiriques. Le modèle comprend un mécanisme de mise en interaction, de diffusion d'opinion et de changement de comportement sous contrainte. À partir d'une population synthétique de 8 millions d'agents, nous combinons deux scénarios de localisation résidentielle des agents (aléatoire et observée) et deux scénarios de localisation des lieux quotidiens d'activité (aléatoire et observée) afin de comparer l'impact des représentations spatio-temporelles des territoires (et des interactions sociales associées) sur nos modèles de simulation de la dynamique des comportements alimentaires.

MOTS CLÉS

Santé, alimentation, dynamique, ségrégation socio-spatiale, modèle multi-agents, mobilité quotidienne

ABSTRACT

Evidence suggests that socioeconomic profile and social interactions with neighbours affect health behaviours. Social interactions result from the way individuals are spatially distributed in the city (i.e. the level of segregation) not only at their residences but also at their daily activities/locations. In order to evaluate the impact of social segregation "around the clock" on health behaviours, we present a data-driven agent-based model of dietary dynamics in the Paris Region. The model includes a mechanism which puts agents in interaction, a mechanism of opinion diffusion and a mechanism of behaviour change under constraint. From a synthetic representative population of 8 million agents, we combine two scenarios of agents' residential location (random location and census-based location) and two scenarios of agents' daily activities location (random location and survey-based location). With these four scenarios, we aim to compare the impact of the spatiotemporal representation of territories (and the related social interactions) on the outputs of a simulation model of dietary dynamics.

KEYWORDS

Health, Diet, Dynamics, Socio-spatial Segregation, ABM, Daily mobility

INTRODUCTION

Since the pioneering work of social epidemiologists and health geographers, it has been regularly shown and confirmed that health and dietary behaviours are unequally distributed across social groups. High income earners and highly educated individuals live longer, healthier, they

eat better and exercise more often than their less educated and less wealthy counterparts. Marmot (2015) even demonstrated that each increment in the social ladder corresponds to a gain in life expectancy. Economic inequality is thus deemed to be a driver of poorer health and health inequality (Wilkinson & Pickett, 2009), partly because of the spatial concentration of similar individuals resulting from the socio-spatial segregation of individuals (a direct consequence of inequality). Spatial concentration of people with similar resources, norms and behaviour gives way to neighbourhood effects which can be seen as a retroaction of the local society's features on individual behaviours. Local homogeneity of behaviour, in health as well as in other domains such as education or income, happens through various channels, among which social interactions (contagion, socialisation, competition), environmental processes (physical constraints, spatial mismatch), or institutions (stigmas, market actors) (Galster, 2010). In the context of dietary behaviour for example, several studies in the US and the UK have found evidence of unequal access to healthy foods (fresh fruits, vegetables, etc.) between racially and economically segregated neighbourhoods. Similarly, the sharing of social norms or the construction of social capital can affect the dietary habits of whole communities. This means that the way individuals are spatially distributed in the city (i.e. the level of segregation) can affect social gradients in exposure, opinion and finally behaviour. It is important, in that matter, to recall that neighbourhood effects on health behaviours are not only residential-based since individuals are not static and tied to their neighbourhood of residence (Cummins, 2007; Vallée & Chauvin, 2012). When exploring dynamics in health behaviours, it makes sense to consider the daily trajectories of people and the full spectrum of segregation experienced by people "around the clock" (Le Roux *et al.*, 2017). Besides, it also makes sense to take into account the daily trajectories of places and to overcome "jetlag" suffered by place attributes when they are labelled with frozen attributes over a 24-hour period (Vallée, 2017). Daily trajectories of both people and places are then relevant to model inequalities in health and dietary behaviours across social groups.

Because of the spatio-temporal features of dietary dynamics, both the theoretical framework of time-geography and the methodological framework of spatial agent-based models (ABM) seem particularly suited. Auchincloss *et al.* (2011) provided a first example of ABM of income inequalities in diet in the context of residential segregation. They focused on the interaction between income differences and the differences in the supply of food through the uneven location of cheap and expensive shops and through extreme cases of segregation patterns (all agents of the left part of the artificial world being rich, the other half being poor, etc.).

In this contribution, we aim to take advantage of the computational possibilities of high performance computing (HPC) to model dynamics of social inequalities in diet in more details in the Paris Region, taking into account daily trajectories of both people and places. More precisely, we aim to explore the different opportunities for opinion diffusion for people depending whether they are located at their residence, place of work and leisure activities, and depending how social context of the places they are located in may change over a 24-hour period. We use nutrition survey data and census cross-category tables to generate a synthetic population of 8.16 million agents aged 16+ in the Paris Region. This population is then fed as input to a model of diet dynamics which involves spatial interactions, opinion changes and behaviour shifts. We finally assess the sensitivity of the model's results to spatial-temporal initial conditions by running four scenarios. The four scenarios result from crossing two options of agents' residential location (random location or census-based location to reproduce actual residential segregation patterns in the Paris region) and two options of agents' daily activities location

(random location or survey-based location to reproduce activity-based segregation patterns in the Paris region). By comparing these four scenarios, we want to question and to compare four spatio-temporal representations of the territory on which interactions between individuals occur.

1. GENERATING A SPATIALISED SYNTHETIC POPULATION

The synthetic population is calibrated on the population of the Paris Region (Île-de-France). Around 8.16 million synthetic individuals are artificially created. They are described by socio-demographic, daily mobility and dietary attributes.

1.1. Socio-demographic attributes

Socio-demographic attributes include sex (male/female), age groups (15-29; 30-59; 60+) and level of education (low; middle; high). The share of each category matches the census data and the distribution of joint categories (for example: a senior female of middle education level) matches joint distributions of the Paris Region.

1.2. Daily mobility attributes

Because opinion dynamics and dietary behaviour exhibit high stability over long period, the time we model is abstract. It represents the aggregation of dynamics over longer periods of time at similar hours during a summary “day”. A “day” is thus composed of three time slices: night (00:00-08:00), day (08:00-16:00) and evening (16:00-24:00). We model the spatial distribution of agents at each time slice rather than the actual mobility between locations (which other models –such as MATSIM (Horni *et al.*, 2016)– do, being focused the modelling of individual mobilities and modal choices).

We first assign a fixed home location for each agent for the “night” slice (00:00-08:00). Based on the detailed 2012 census, direct sampling is used to compute the number of inhabitants in each of the socio-demographic categories in every census block (“IRIS”) since the detailed survey is not available at this scale for confidential reasons. Agents are then distributed from their census block of residence into cells with 1 km side taking into account residential densities. From this process, the 8.16 million agents are located in 8,540 inhabited cells at “night” slice.

The allocation of an activity location for the “day” and “evening” time slices is computed by crossing the socio-demographic categories and the 2010 origin-destination survey for the Paris region, EGT (Enquête Globale Transport – DRIEA, STIF, OMNIL). Based on the 101,000 weekday trips between 127,000 locations performed by the 25,000 respondents of the survey aged 16+ (Le Roux *et al.*, 2017), we select the list of locations of EGT respondents occurring within each of the two time-slices (day and evening). This partial list is then spatially interpolated (using the neighboring cells) in order to have a denser distribution of potential locations. We then compute the probability of each combination of socio-demographic attributes and residential location to be located in them. This probability was used to allocate a ‘day-time’ and ‘evening-time’ location to each synthetic agent.

The locations of the agents during the “night” and “day” time slices are defined at initialization and will be the same throughout the simulation. Among the 8.16 million agents, 67% are located in a “day” cell which differs from the “night” cell (5.52 million agents). On the contrary, the locations of the agents during the ‘evening’ time slice can change at every model iteration with a new selection of the location among the list of potential locations in the movement distribution.

1.3. Dietary attributes

The value of dietary attributes is probabilistically determined by the proportion of each socio-demographic groups in the Health and Nutrition Barometers (Baromètre Santé Nutrition) for the years 1996, 2002 and 2008. These surveys look at the attitudes, opinions and behaviours towards food of about 7,000 French individuals aged 15+ (1,409 in 1996, 2,097 in 2002 and 3,305 in 2008). We get the information about having or having not eaten 5 fruits and vegetable during the past day, based on the description of menus and reconstruction by the survey analysts. This characterises the behaviour we want to model, and in particular the increase of the proportion of people reaching the 5-a-day target since the eponym campaign launched in 2007. We use fruits and vegetable consumption in 1996 to initialize agent behaviour according to their socioeconomic category. We will use fruits and vegetable consumption in 2002 and 2008 to respectively parameter and validate our model.

To represent the respondents' opinion towards a healthy diet, we used the question "In your opinion, how many fruits and vegetables should one eat to be healthy?", and kept the ratio between the number answered and the recommended number 5.

Finally, we computed probabilities of interacting during the different time-slices using the answers to questions like "who do you have breakfast/lunch/dinner with?" (social environment of meals) and measured the proportion of individuals under dietary constraints by adding together people who answered "agree" and "strongly agree" to questions like "would you say that time/money/family habits is a constraint in the composition of your menus?".

This synthetic population with spatial locations, initial dietary behaviour, opinions and constrains is the population of agents on which the model of dynamics in dietary behaviour is run.

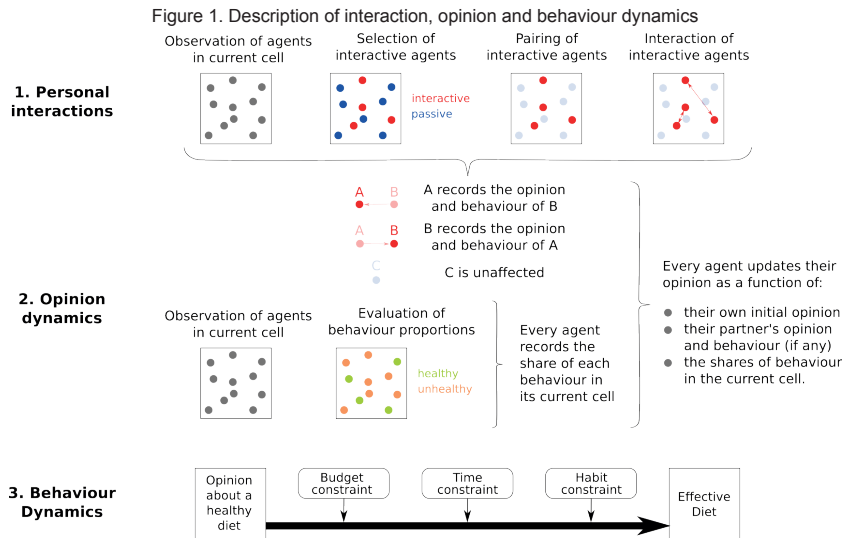
2. A SPATIO-TEMPORAL MODEL OF DIETARY DYNAMICS

We model dietary habits as a dynamic process of opinion change, which is then expressed – under constraints– into behaviour. The model is made of the repetition of a sequence of three mechanisms (fig. 1).

- Firstly, agents scan their environment and observe the current split of behaviour. Some agents can also interact with another individual in their cell and record his/her dietary opinion and behaviour. This personal interaction depends on the social environment of meals taken from the survey.
- Secondly, agents update their opinion about a healthy diet, taking into account their previous level of opinion (a continuous variable), the dominant behaviour and their potential partner's opinion and behaviour.
- Finally, every agent considers the opportunity to modify their behaviour according to its correspondence with the agent's current opinion and his/her constraints. For example, time increases the probability of healthy agents to switch to an unhealthy (quicker) behaviour if their opinion is unfavourable to a healthy diet, but it will decrease the probability of unhealthy agents to switch to a healthy behaviour if their opinion is favourable to a healthy diet, because this diet is assumed to be more time-consuming. Budget constraints work like time constraints, because a healthy diet is assumed to be more expensive than an unhealthy one. Family habits constraints on the other hand give more inertia to each behaviour and decrease the probability of switching in each direction.

A step ends with everyone moving to the location (if the location of the next activity is different

from the previous one). There are three activities per day and each simulation runs for at least five “days”. This minimum number does not represent a realistic time-frame for diet dynamics but allows for some dynamics to occur in the model during abstract “days”.



3. TESTING SENSITIVITY TO SPATIO-TEMPORAL REPRESENTATION OF TERRITORIES

The model has three types of parameters: the ones which are initialised using the empirical values taken from Health and Nutrition Barometer, the ones which determine the spatial location of agents at different times of the day, regulating the spatiotemporal scenarios and some free parameters. The survey-calibrated parameters are not explored here, although they could be changed to model other national contexts. The free parameters are subject to a traditional sensitivity analysis, to see for example if the opinion inertia we add to the opinion updating mechanisms has an effect on the resulting segregation, because it controls the influence of others (which are encountered by co-presence) on one's opinion. Similarly, the parameter which controls the strength of constraints should affect social inequalities in diet, because different socio-demographic groups have different sets and levels of constraints.

The parameters defining spatial location of agents at different times of the day are two-fold. First, we control the sensitivity of the model to residential segregation patterns (ie. at “night”) by having a random residential location scenario (scenario 1) and a census-based residential location scenario (scenario 2). Second, we control the sensitivity of the model to daily mobility patterns by adding ‘day’ and ‘evening’ locations either randomly (scenario 3) or according socio-demographic attributes and residential location of agents (scenario 4). Crossing these two scenarios gives four non-equivalent levels of granularity to represent dietary dynamics in the Paris region. The sensitivity analysis aims to answer two sets of questions:

- Can we observe quicker changes in dietary opinions and behaviours (i) when “night” locations are spatially segregated rather than randomly located and (ii) when “day” and “evening”

locations are considered?

– Can we observe increasing social inequalities in dietary behaviours increase across the time (i) when “night” locations are spatially segregated rather than randomly located and (ii) when “day” and “evening” locations are considered?

In scenarios 1 and 2, the most common in the literature about neighborhood effects, agents have only one location which corresponds to their usual place of residence. By contrast, in scenarios 3 and 4, agents move around the city several times per day.

CONCLUSION

We expect the precision given to the spatiotemporal representation of territories to have a non-trivial effect in the simulation of dietary behavior and related social inequalities. In other words, we expect the results obtained with the four scenarios to differ, and we expect the results of scenario 4 to be the most accurate to simulate dynamics in social health inequalities in the Paris region. By including elements of socio-spatial segregation (because empirical studies point to neighbourhood effects) and daily mobility (because the spaces of interactions are not restricted to the residential location) in agent-based model, we aim to underline how dynamics in health behaviors would gain to be modeled from a precise representation of city rhythm.

REFERENCES

- Auchincloss A. H., Riolo R. L., Brown D. G., Cook J., Roux A. V. D., 2011, “An agent-based model of income inequalities in diet in the context of residential segregation”, *American journal of preventive medicine*, 40(3), p. 303-311.
- Cummins S., 2007, “Commentary: investigating neighbourhood effects on health. Avoiding the ‘local trap’”, *International Journal of Epidemiology*, 36(2), p. 355-357.
- Galster G., 2012, “The mechanism(s) of neighborhood effects: Theory, evidence, and policy implications”, in M. Van Ham, D. Manley, N. Bailey, L. Simpson and D. Maclennan (eds.), *Neighbourhood Effects Research: New Perspectives*, Dordrecht, NL, Springer, p. 23-56.
- Horni A., Nagel K., Axhausen K. W., 2016, *The multi-agent transport simulation MATSim*, London, Ubiquity Press.
- Le Roux G., Vallée J., Commenges H., 2017, “Social segregation around the clock in the Paris region (France)”, *Journal of Transport Geography*, n° 59, p. 134-145.
- Marmot M., 2015, *The health gap: the challenge of an unequal world*, London, Bloomsbury Publishing.
- Vallée J., 2017, “The daycourse of place”, *Social Science & Medicine*, n° 194, p. 177-181.
- Vallée J., Chauvin P., 2012, “Investigating the effects of medical density on health-seeking behaviours using a multiscale approach to residential and activity spaces. Results from a prospective cohort study in the Paris metropolitan area, France”, *International Journal of Health Geographics*, vol. 11, art. n° 54.
- Wilkinson R.G., Pickett K., 2009, *The spirit level: why equality is better for everyone*, London, Penguin Books.

THE AUTHORS

Clémentine Cottineau
University College London – CASA
c.cottineau@ucl.ac.uk

Julien Perret
Université Paris-Est
IGN ENSG – LaSTIG COGIT
julien.perret@ign.fr

Romain Reuillon
ISC PIF – Géographie-cités
romain.reuillon@iscpif.fr

Sébastien Rey-Coyrehourcq
IDEES
sebastien.rey-coyrehourcq@univ-rouen.fr

Julie Vallée
CNRS – Géographie-cités
julie.vallee@parisgeo.cnrs.fr

Analyse de la représentation en grille du territoire pour l'étude de l'évolution du chemin de fer

AUTEURS

Christophe MIMEUR, François QUEYROI

RÉSUMÉ

Les interactions entre transport et territoire occupent une place importante dans la littérature scientifique. L'impact d'une nouvelle infrastructure en termes économiques reste l'axe d'analyse privilégié (Kasraian *et al.*, 2016). Nous nous intéressons ici au rôle d'une situation démographique préexistante (Pumain, 1982) dans l'agencement et la construction cumulative du réseau. Dans ce sens, l'utilisation d'algorithmes de construction de réseaux de transport est une approche pertinente. Toutefois, ces méthodes requièrent non seulement une représentation « en grille » du territoire en entrée mais contiennent également des hypothèses implicites sur la mobilité. Nous discutons ici de la construction de cette grille et de l'influence des choix de représentation sur la modélisation. Nous montrons d'abord que l'approche par triangulation permet un arbitrage correct entre précision et généralisation. Nous montrons ensuite que les choix d'échelle sur la grille peuvent significativement influencer les résultats de modélisation.

MOTS CLÉS

Réseau, territoire, modèle, graphe, géohistoire

ABSTRACT

Interactions between transportation and territory are an important topic in scientific literature. The economic impact of a new infrastructure remains the most common subject of investigation (Kasraian *et al.*, 2016). We focus here on the role of an existing demographic distribution in the design of transportation networks. The use of transportation network algorithms is a relevant approach in this context. However, these methods require as input a grid-like representation of the territory. They also make implicit hypothesis on mobility. In this paper, we discuss the construction of this grid and the effect of the choices made in order to define it. We first show that a grid based on triangulation achieves a good balance between precision and sparsity. Then we underline that the scale chosen when constructing the grid may have a significant impact on modelling results.

KEYWORDS

Network, Territory, Modelling, Graph theory, Historical Geography

INTRODUCTION

L'étude des relations entre un système de transport et un système de peuplement est davantage guidée dans la littérature dans le sens unique d'une relation de cause à effet reliant l'ouverture d'une infrastructure à ses impacts sur les territoires qu'elle dessert. L'autre sens de la boucle d'interaction liant réseau et territoire est beaucoup moins étudié dans la littérature, ou du moins plus partiellement. Pour autant, les deux sens sont au cœur d'une controverse scientifique. Le premier sens classique est surtout le fait d'un effet structurant fortement ancré dans les milieux politiques, alors que l'on s'accorde à démontrer que ces effets sont très liés aux contextes spatiaux qui nuisent à toute tentative de généralisation (Mimeur *et al.*, 2017).

Le second souffre d'un manque d'investigation empirique et d'une production plus dormante à la fin du XX^e siècle.

Cette communication se place dans le contexte de l'étude des deux sens de l'interaction en se focalisant sur l'exemple du réseau ferroviaire français entre les XIX et XX^{es} siècles. On cherche à savoir comment, dans un premier temps, la croissance du réseau ferroviaire français a progressivement déformé la relativité des localisations sur le territoire national et comment, dans un second temps, le développement du réseau s'est dessiné « en fonction d'une hiérarchie de tailles et de dynamismes urbains qui préexistait à son installation » (Pumain, 1982). Notre démarche n'est donc pas tant de modéliser précisément l'évolution du réseau mais plutôt de comparer des simulations de réseaux se basant sur l'hypothèse précédente (en cherchant à maximiser l'accessibilité) avec les changements observés sur la période. Un enjeu est la critique de la communication politique autour des questions de transport (l'importance donnée à l'« accès au(x) territoire(s) »).

Nous nous intéressons ici à la définition d'une grille de représentation du territoire pour encoder l'évolution du réseau dans un contexte géo-historique en utilisant la base de données FRANcE. En effet, les deux temps de l'analyse doivent reposer sur la même représentation : elle doit à la fois refléter correctement la déformation des trajectoires et permettre la modélisation du réseau.

Ce besoin de représentation du territoire nous pousse à nous interroger sur les choix opérés pour définir cette grille. Quelles contraintes physiques et contextuelles doit-on intégrer ? Quelles contraintes de calcul s'imposent à nous dans la démarche de modélisation ? En quoi ces paramètres influent-ils sur la représentation initiale du territoire et les résultats de la simulation ?

1. LA TRIANGULATION : UNE GRILLE DE REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE POUR LA RELATIVITÉ DES LOCALISATIONS DANS UN MULTIGRAPHE GÉOHISTORIQUE

Nos travaux de recherche nous ont conduits à définir la chute des temps de parcours comme un facteur potentiel de développement. Afin de rendre compte de cette évolution sur le temps long, la construction d'indicateurs d'accessibilité doit s'adjoindre un certain nombre de critères géohistoriques ; les mesures doivent :

- rendre compte des performances du réseau ;
- être adaptées au contexte qu'elles décrivent ;
- être techniquement réalisables ;
- être faciles à interpréter.

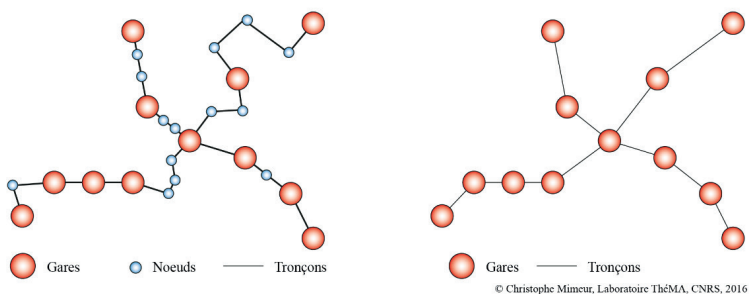
Ces critères font converger vers la théorie des graphes, comme « outil de modélisation de réalisations concrètes » (Xuong, 1992).

Dans la base de données FRANcE, le déploiement du réseau ferroviaire se traduit par un SIG comportant les 40 000 kilomètres de lignes construites en France entre 1830 et aujourd'hui, précisant chaque courbe et intersection de l'infrastructure. Chaque tronçon est décrit par sa date d'ouverture et éventuellement de fermeture, ainsi que par la vitesse moyenne de circulation définie à chaque décennie. Quelques 11 000 gares sont représentées en figurés ponctuels et comportent les mêmes informations temporelles. Notre approche privilégie une vision

potentielle de l'accessibilité plutôt que réelle, car les sources historiques ne nous permettent pas de connaître la fréquence de la desserte sur l'ensemble du réseau.

Le passage du SIG au graphe ferroviaire nécessite des adaptations : chaque nœud transcrit par le SIG n'est pas une gare mais le départ d'un tronçon. Or, l'accès au réseau est nécessairement discontinu : à la différence d'un réseau routier où un individu peut théoriquement entrer en tout point, à l'exception d'axes de type autoroutier, l'accès au réseau ferroviaire se fait exclusivement depuis une gare. L'obtention d'un graphe planaire, dans lequel chaque nœud est une gare et chaque lien un tronçon de gare à gare, s'effectue à partir d'un algorithme permettant d'obtenir un nouveau graphe, qui donne une « représentation fonctionnelle » (fig. 1). C'est ce type de graphe qui permet aussi d'effectuer des mesures directement issues de l'analyse de réseau, à même de traduire l'évolution du réseau ferroviaire, de ses capacités circulatoires et de ses propriétés générales.

Figure 1. La simplification du graphe : du SIG au graphe fonctionnel



Pour autant, de nombreuses contrées sont encore isolées du train et le cheminement vers la gare reste un segment de déplacement problématique. Celui-ci se fait dans un horizon qui demeure limité au XIX^e siècle, où la marche à pied reste dominante. Ces questionnements se sont souvent cantonnés à l'adoption d'une distance à vol d'oiseau de la gare. Nous recherchons ici à intégrer un nouveau segment temporel entre une commune initiale et la gare qu'il est le plus efficace de rejoindre. Il n'existe pas à notre connaissance de grille empirique et historique permettant de traduire cette réalité. Nous avons à arbitrer entre l'utilisation d'une base exhaustive, avec un décalage temporel non négligeable, et la construction d'une grille théorique. Nous supposons aussi que les contraintes topographiques sont à intégrer par la prise en compte du MNT BD ALTI¹, de sorte à pénaliser les temps de parcours à pied par la pente moyenne de chaque tronçon (fig. 2).

La première solution consiste ainsi à utiliser la base de données BD CARTO conçue par l'IGN, qui répertorie routes et chemins d'aujourd'hui. À condition d'ôter les liaisons de type autoroutière souvent construites *ex nihilo*, on pose l'hypothèse que chacun des autres chemins sont dans le pire des cas empruntables à pied. Cependant, les plusieurs millions de tronçons routiers rendent la résolution d'algorithme de plus court chemin très lourde.

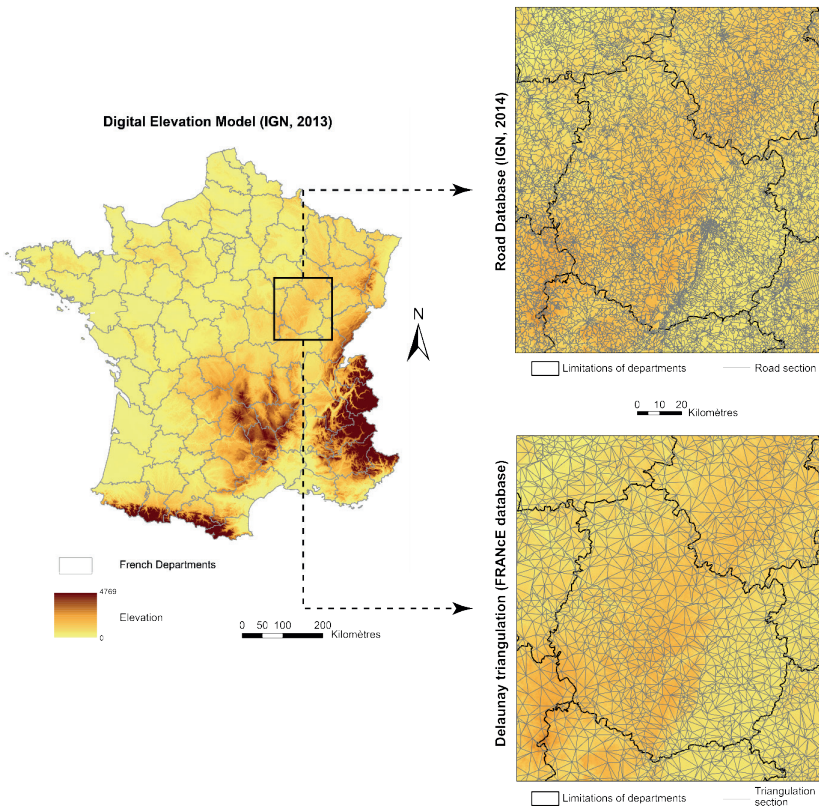
Une seconde solution théorique suppose d'appliquer une fonction de déplacement directement

¹ Le modèle numérique de terrain BD ALTI est mise à disposition par l'IGN avec une résolution raster de 250 mètres.

sur le MNT, où la forme des chemins semble s'apparenter à des problématiques de bassins versants. Ici encore, les temps de calcul nécessaires au traitement d'une image raster restent très lourds.

Une troisième solution réside dans la construction d'un graphe théorique, capable de maximiser l'information entre deux communes et de minimiser l'information à l'échelle nationale, de manière à calculer des chemins sur l'ensemble du territoire. La triangulation de Delaunay (1934) permet une densité maximale de liens en optimisant leurs trajectoires. Le réseau théorique ne comporte plus que 107 000 liens.

Figure 2. La construction d'une grille théorique par le croisement d'un MNT et de la triangulation de Delaunay



Dans cette communication, nous proposons de confronter l'ensemble de ces solutions (tabl. 1) pour évaluer dans quelle mesure la représentation théorique d'une grille de représentation du territoire peut garantir la couverture exhaustive en s'assurant d'une vraisemblance liée aux contextes historiques et géographiques : alors que leur pertinence a déjà été démontré pour les distances euclidiennes, nous la questionnons dans la perspective de temps de parcours, dans la mesure où le couplage entre MNT et grille transcrit l'anisotropie du territoire.

À partir de ces résultats, nous adoptons ce graphe théorique, en appui du premier graphe ferroviaire, pour la construction d'un multigraphe capable de traduire en tout point l'accessibilité vers tout autre point, grâce à l'innovation ferroviaire et à de multiples points dans le temps. Les forts différentiels de vitesse entre la marche à pied et le chemin de fer assurent la continuité des changements de modes. Par ailleurs, l'adoption de ce multigraphe garantit la recherche du point d'entrée le plus efficace sur le réseau – i.e. le long d'un tronçon – plutôt que la recherche systématique de la gare la plus proche.

Tableau 1. Entre précision et généralisation : BD CARTO vs triangulation de Delaunay

			Superficie (kmé)	Coef. de variation	Coef. de corrélation (Spearman)
Distance à la capitale régionale	Nantes	BD routière	32 000	.48	.99
		Triangulation		.49	
	Dijon	BD routière	8 700	.50	.98
		Triangulation		.49	
Distance entre chaque paire de ville	Pays de la Loire	BD routière	32 000	.18	.99
		Triangulation		.18	
	Côte d'Or	BD routière	8 700	.15	.95
		Triangulation		.13	

La création du multigraphe grâce à une grille théorique assure le calcul d'accessibilités en tout point du territoire, de sorte à traduire la déformation des distances par le détachement progressif entre la vision continue et réticulaire du territoire français. Nous misons aussi sur cette grille de représentation du territoire pour construire un modèle de simulation de la croissance du réseau de chemin de fer français.

2. INFLUENCE DES CHOIX D'ÉCHELLE DE LA GRILLE SUR LA MODÉLISATION

Le second temps de notre réflexion consiste à vérifier comment une situation démographique préexistante a impacté la diffusion de l'innovation ferroviaire. Pour cela, nous proposons l'utilisation d'algorithmes de croissance de réseaux de transport. Un objectif est de comparer le réseau à une époque t avec le réseau simulé à partir du réseau à l'époque $t-1$. On ne cherche donc pas une modélisation reproduisant le réseau existant en t mais à construire un réseau efficace en termes d'accessibilité (principal facteur si l'hypothèse théorique est vérifiée) pour le comparer avec le réseau existant en t . Nous discutons ici des limites potentielles des approches classiques utilisées dans la littérature.

On peut diviser les approches proposées dans la littérature en deux catégories : les approches par « plus courts chemins » (Yerra & Levinson, 2006) et les approches biologiques (Tero *et al.*, 2010). Elles fonctionnent de manière itérative. Dans un premier temps, les flux (quantités de personnes ou marchandises se déplaçant entre deux points sur le territoire) sont associés à des tronçons de la grille. Dans un second temps, la vitesse des tronçons est modifiée en fonction du flux total les traversant. Ces étapes sont répétées jusqu'à ce qu'un équilibre soit atteint. La différence entre ces deux approches tient à la façon dont les flux sont distribués sur la grille.

Ce sont toutefois les points communs entre ces deux approches qui nous intéressent ici. Elles posent, en effet, deux hypothèses implicites sur la représentation du territoire, des mobilités

et du réseau de transport :

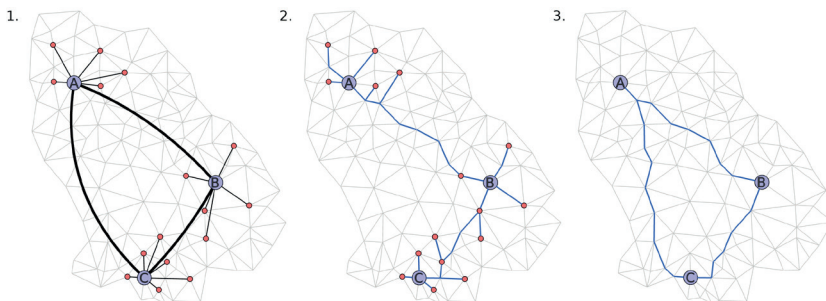
1. La « linéarité » de la grille : le routage des flux sur la grille est sans mémoire. Les méthodes ne tiennent compte que du flux total passant par un tronçon et de la vitesse de ce dernier. Autrement dit, une personne mettant dix heures pour arriver à destination aura autant de poids qu'une personne mettant une minute.
2. L'accès au réseau de transport en n'importe quel point : le réseau de transport produit par les algorithmes correspond à un ensemble de modification de la vitesse de traversée des tronçons sur la grille. Ainsi, on considère chaque point de la grille comme une gare.

Ces hypothèses implicites peuvent avoir un impact important selon les choix d'échelle effectués. En effet, des flux locaux de type centre-périphérie peuvent ne pas être pris en compte selon l'échelle choisie par le chercheur (si on considère, par exemple, l'agglomération et non la « ville » comme unité de base du territoire). La figure 3 illustre cette différence de résultats selon le choix de représentation. Dans le premier cas, les flux entre les centres B et C et leurs périphéries contribuent à rendre le trajet B→C plus attractif au fur et à mesure des itérations. Ainsi, les flux entre (A, C) effectuent au final un détour traversant B. Dans le second cas, on choisit une échelle plus grande en ne considérant que les centres et les flux entre eux. Dans ce cas, le flux (A, C) est directement envoyé sur une route A→C sans détours par B.

Dans cet exemple, il est difficile de déterminer si un choix de représentation est « meilleur » que l'autre. On observe simplement que la prise en compte du local a un effet important sur les trajectoires globales. Il est nécessaire de tenir compte de cet effet en particulier si une hiérarchie de flux existe. Notons ici que, selon les paramètres choisis et l'écartement entre les points, les résultats de l'algorithme peuvent être proches dans les deux cas.

Figure 3. Exemples de résultats d'un algorithme de modélisation par « plus courts chemins » selon le choix d'agrégation

- 1) Une triangulation (arrière-plan) et des flux (les arcs en gras) entre des points de deux types différents : les centres (gris) et les périphéries (rouges)
- 2) et 3) Réseaux de transport (en bleu) obtenus avec ou sans agrégation des centres avec les périphéries



CONCLUSIONS

L'adoption d'une grille de représentation du territoire constitue une véritable opportunité pour les analyses sur le long terme. En effet, les difficultés à constituer un corpus exhaustif et homogène participent au besoin d'une grille d'abstraction du territoire avec des critères pouvant s'adapter aux contextes historique et spatial dans lesquels ils s'inscrivent. Des développements sont actuellement en cours pour mieux appréhender les transformations dans les

rapports entre les territoires liées à la création d'un système hippomobile à l'échelle nationale aux XVII^e et XVIII^e siècles. Dans quelle mesure cette grille est pertinente dans l'analyse d'un réseau dans lequel les différentiels de vitesse ne sont pas aussi prononcés qu'avec le train ? Peut-elle se substituer aux données historiques lacunaires ?

Par ailleurs, on a vu que les approches classiques de réseau de transport incluent des hypothèses qui permettent à l'agrégation de disparités d'influer sur le résultat global. Dans ce cadre, le choix de niveau d'agrégation des flux (doit-on filtrer les flux selon la distance à parcourir ?) est une question qui doit être adressée avant la modélisation. On peut également se demander comment la représentation du réseau issue des algorithmes permet de rendre compte d'un éventuel « effet tunnel » pouvant apparaître avec le développement des lignes hautes vitesses. Cet effet est complètement ignoré par l'hypothèse d'accès direct au réseau. Il pourrait être pertinent d'utiliser des approches alternatives modélisant à la fois les vitesses des tronçons et les points d'entrée sur le réseau. Dans ce contexte, l'apport d'études sur d'autres infrastructures d'accès aux transports (fluviaux, aérien) est pertinent.

RÉFÉRENCES

- Delaunay B., 1934, « Sur la sphère vide », *Izv. Akad. Nauk SSSR, Otdelenie Matematicheskii i Estestvennyka Nauk*, 7(793-800) 1–2.
- Levinson D., Yerra B., 2006, « Self-organization of surface transportation networks », *Transportation Science*, 40(2), p. 179-188.
- Mimeur C., Queyroi F., Banos A., Thévenin T., à paraître, « Revisiting the structuring effect of transportation infrastructure: an empirical approach with the French Railway Network from 1860 to 1910 », *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*.
- Pumain D., 1982, « Chemin de fer et croissance urbaine en France au XIX^e siècle », *Annales de géographie*, 91(507) p. 529-550.
- Smith B., Silva T., Khumar A., 2007, « Proceedings format », *Proceedings du 15^e colloque européen de Géographie théorique et quantitative (ECTQG)*, 7-11 septembre 2007, Montreux, Suisse, Presses de l'Université de Lausanne.
- Tero A., Takagi S., Saigusa T., Ito K., Bebber D. P., Fricker M. D., Yumiki K., Kobayashi R., Nakagaki, T., 2010, « Rules for biologically inspired adaptive network design », *Science*, 327(5964), p. 439-442.
- Xuong N. H., 1992, *Mathématiques discrètes et informatique*, Paris, Masson.

LES AUTEUR.E.S

Christophe Mimeur
Université Paris-Est – LVMT
Université de Bourgogne Franche Comté
ThéMA
christophe.mimeur@enpc.fr

François Queyroi
CNRS – Géographie-cités
francois.queyroi@parisgeo.cnrs.fr

Représenter et articuler une multiplicité de territoires avec la notion d'institution

AUTEUR

Jean-Pierre MÜLLER

RÉSUMÉ

Pour appréhender la gestion des ressources renouvelables, il est nécessaire de prendre en compte la multi-territorialité induite par l'ensemble des dynamiques sociales formelles et informelles qui coexistent dans un même espace à différentes échelles. L'objectif est donc de représenter ces multiples territoires et de les articuler pour rendre compte des interactions spatiales entre les dynamiques sociales. Nous proposons une notion d'institution permettant de modéliser les représentations et les normes de chacune des dynamiques collectives considérées. Les représentations incluent pour chaque dynamique collective une structuration spécifique de l'espace que nous appelons territoire. Une représentation pivot élaborée à partir de la dénotation spatiale de ces territoires permet d'en calculer les superpositions. Nous obtenons ainsi un outil pour articuler les représentations spatiales liées à une multiplicité de dynamiques sociales et pour rendre compte de leurs interactions.

MOTS CLÉS

Dynamique sociale, multi-territorialité, institution, ontologie, interaction spatiale

ABSTRACT

To understand renewable resource management, it is necessary to account for the multi-territoriality induced by the set of formal and informal social dynamics that co-exist in a same space at various scales. Therefore, the objective is to represent those various territories and to articulate them to account for the spatial interactions among the social dynamics. We propose a notion of institution allowing to model the representations and norms of each considered collective dynamics. Those representations include for each collective dynamic a specific spatial structure that we call territory. A pivot representation elaborated from the spatial denotation of these territories enables to compute the overlapping. Hence, we obtain a tool to articulate the spatial representations related to a multiplicity of social dynamics and to account for their interactions.

KEYWORDS

Social dynamic, Multi-territoriality, Institution, Ontology, Spatial interaction

INTRODUCTION

Pour appréhender la gestion des ressources renouvelables dans une perspective de développement durable, il est nécessaire de comprendre comment un ensemble de normes mises en œuvre par un groupe d'individus va impacter la durabilité à la fois des ressources et des activités qui en dépendent. Les ressources étant en général spatialisées, les normes vont réguler les conditions d'accès aux ressources sur la base, entre autres, de contraintes spatiales définissant une échelle de régulation sous la forme d'une extension (le contour de l'espace considéré) et d'une structure spatiale des droits d'accès (la qualification structurée de cet espace). Par ailleurs, les individus concernés sont toujours déjà impliqués dans d'autres mécanismes de régulation (familiaux, coutumiers, administratifs...) ayant leurs propres normes et donc leur

propre structure spatiale à des échelles différentes. Les individus sont donc amenés à arbitrer entre différents mécanismes de régulation en fonction des recouvrements entre les structures spatiales correspondantes (Aubert & Müller, 2013). Si on prend la définition habituelle du territoire comme portion d'espace appropriée par un groupe social (Debarbieux, 2003), nous pouvons appeler territoire ces structures spatiales et leur extension dans la mesure où : 1) l'extension délimite la portion d'espace en question et 2) la structure spatiale induite par le mécanisme de régulation constitue un mode d'appropriation par le groupe social sur lequel ce mécanisme s'applique. La multi-appartenance des espaces et des individus constitue une multi-territorialité qui doit être prise en compte pour comprendre l'impact réel que peut avoir un nouveau mécanisme de régulation en fonction des arbitrages que devront faire les individus concernés. La question de la représentation d'environnements multiples et de leur articulation a déjà été abordée par Soulié (2001) pour les systèmes multi-agents. Ferber *et al.* (2004) ont intégré l'approche avec la notion d'organisation en unifiant conceptuellement espace social et espace physique. Pour prendre en compte la notion de territoire, nous avons d'abord choisi de représenter chaque mécanisme de régulation par la notion d'institution. Conformément à Ostrom (2005), une institution est composée d'une ontologie, c'est-à-dire de l'ensemble des connaissances partagées, et d'un ensemble de normes. Ces dernières décrivent les régularités comportementales et donc les comportements attendus et/ou imposés par le groupe. La notion d'institution est donc ici l'équivalent descriptif de la notion d'organisation. L'ontologie définit notamment les concepts et entités géographiques utilisés pour exprimer les contraintes spatiales. Elle permet de formaliser la perception de la réalité par le groupe social (Searle, 1995). Donc chaque institution définit à travers son ontologie le territoire sur lequel portent ses normes. Pour comprendre les interactions entre les institutions, il faut donc, entre autres, articuler ces différents territoires afin de pouvoir déterminer à tout endroit quelles normes de quelles institutions s'y appliquent. À charge pour chaque individu d'arbitrer entre ces normes, éventuellement contradictoires entre elles.

Nous allons donc décrire comment les ontologies peuvent être utilisées pour représenter les différents territoires. Une telle proposition a déjà été esquissée dans Müller et Aubert (2012) mais nous décrivons ici plus explicitement le lien avec les entités géométriques. Puis nous décrivons comment articuler les territoires avant de conclure.

1. REPRÉSENTER LES TERRITOIRES

Gaite *et al.* (1997) propose de distinguer les *entités géographiques* (RN113, Paris, France...) des *entités géométriques* qui peuvent servir à les représenter (points, lignes, polygones...) en sachant qu'une même entité géographique (par exemple, Paris) peut être représentée par un point, ou un polygone, ou n'importe quel autre objet géométrique. La représentation géographique est donc distincte de la représentation géométrique. Les entités géographiques sont organisées dans des topologies avec des relations d'adjacence, de recouvrement..., sur lesquelles on peut faire de l'inférence logique (Casati & Varzi, 1999), alors que l'on peut manipuler mathématiquement les entités géométriques, notamment pour en déduire la topologie.

Les ontologies permettent de représenter des concepts catégoriques (ou *catégories*) qui désignent des ensembles d'objets (la notion de ville comme ensemble de villes, la notion de rue...) et les concepts individuels (ou *individus*) qui désignent des objets singuliers (Paris, l'Hérault...), ainsi que les relations qui les lient. Les concepts et relations sont désignés par des noms (« ville », « rue », « adjacent », « Paris », etc.). Une ontologie permet ainsi de définir la terminologie utilisée dans les normes de comportement. Par exemple, il est permis

de chasser dans la zone de chasse, mais c'est interdit dans la zone protégée et dans les champs, normes dans lesquelles « zone de chasse », « zone protégée », « champs » sont des concepts spatiaux. Comme tout langage logique, une ontologie est munie d'une sémantique qui définit quand un énoncé est vrai ou faux en fonction de la dénotation des différents concepts. Une *dénotation* attribuée à chaque concept individuel ou catégorique, l'objet ou l'ensemble d'objets qu'il désigne. L'ensemble des objets dont parle une ontologie s'appelle le domaine de discours.

Pour formaliser le territoire, nous considérons que le domaine de discours est constitué des entités géométriques (et non pas l'espace « réel » qui est informatiquement inaccessible), alors que les individus de l'ontologie décrivent les entités géographiques définies par chacune des institutions. Ainsi pour chaque institution, nous allons : 1) associer une ou plusieurs cartes (*shapefile* ou autres formats) qui contiennent les entités géométriques ; 2) associer une entité géographique à chaque entité géométrique (« Paris » → coordonnée spatiale ou polygone), en utilisant par exemple les tables attributaires ; 3) construire éventuellement les relations à partir des entités géométriques (si le polygone associé au « 10^e arrondissement » est inclus dans le polygone associé à « Paris » alors la relation « dans (10^e arrondissement, Paris) » est vraie) Une fois les relations déduites de la géométrie, on n'a en principe plus besoin des entités géométriques.

Par exemple, une communauté locale (institution « VOI », fig. 1) peut définir un *zonage* comme un ensemble de *zones* comprenant une *zone d'exploitation*, une *zone protégée* et des *zones d'usage* (les catégories de l'ontologie de l'institution VOI, fig. 1) avec les adjacences déduites des entités géométriques, alors qu'un écologue (institution « Ecologie », fig. 1) peut analyser un *espace écologique* plus vaste en termes de d'habitats constitués de *forêts primaires*, *forêts secondaires* et *cultures* (les catégories de l'ontologie de l'institution Ecologie, fig. 1), et l'administration peut de même structurer son territoire forestier, et ainsi de suite. Ces catégories permettent de décrire les entités géographiques qui structurent chacun de leur territoire. Ainsi le territoire de la communauté locale est constitué de quatre entités géographiques dont deux sont des zones d'usage, alors que le territoire de l'écologue est constitué de trois habitats différents. Dans la figure 1, nous avons explicité les relations d'adjacence entre ces différentes entités géographiques. Elles peuvent être données ou calculées à partir des entités géométriques que dénotent nos entités géographiques (la relation de dénotation est explicitée par les flèches bleues, fig. 1).

Cet exemple montre que nous utilisons des ontologies spécifiques à chaque groupe social et non pas des ontologies génériques de l'espace telles qu'elles ont été développées par ailleurs (par exemple, Bateman *et al.*, 2010). De plus, nous proposons d'utiliser la notion de dénotation pour relier les entités géographiques aux entités géométriques.

2. ARTICULER LES TERRITOIRES

À partir du moment où chaque institution définit dans son ontologie son territoire, à savoir son extension et sa structure spatiale, nous nous trouvons dans une situation où un individu peut se retrouver simultanément dans plusieurs structures spatiales de plusieurs territoires. Par exemple, il peut être à la fois sur une zone d'usage d'une communauté locale (Institution VOI), dans une forêt primaire (et interagir potentiellement avec sa faune spécifique : Institution Ecologie), dans un parc national, sur le territoire d'une commune, d'un département, d'un pays. Chaque institution y impose des normes spécifiques (droit de cultiver du point de vue

de la communauté locale, interdiction de chasser du point de vue du parc national, droit de s'y promener du point de vue de la commune mais peut-être pas du point de vue de la communauté locale...). Il faut donc être en mesure de calculer à tout moment dans quelles entités géographiques de quels territoires (et donc de quelles institutions) un individu se trouve.

Figure 1. Deux territoires liés à des institutions distinctes

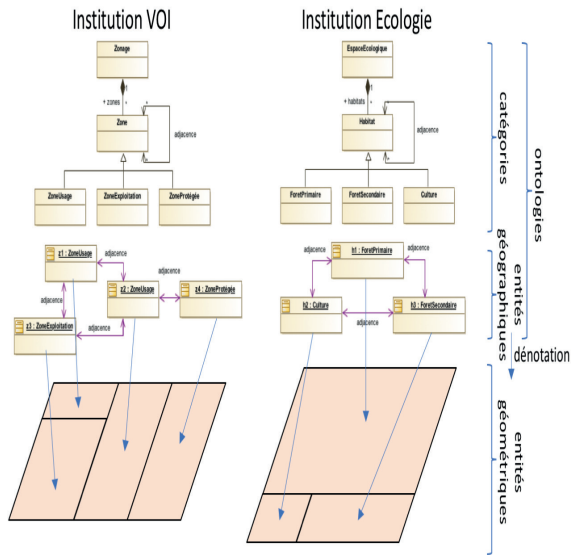
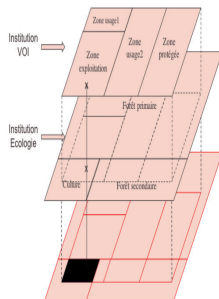
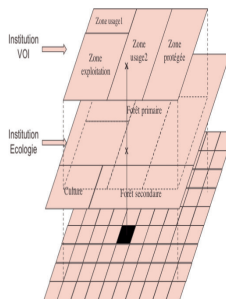


Figure 2. Deux façons de déduire les représentations pivots

2a. vectoriellement



2b. par rasterisation



Pour résoudre ce problème, une solution est de conserver les entités géométriques pour calculer quelles entités recouvrent la position de l'individu. Cette solution est trop lourde d'un

point de vue algorithmique surtout que le calcul doit être effectué à chaque déplacement. Nous avons choisi de calculer une structure géométrique unique qui sert de pivot entre les différentes entités géographiques. Pour cela, il y a également deux approches possibles :

- La décomposition vectorielle qui consiste à construire l'ensemble des polygones de façon à ce que chaque entité géographique soit couverte exactement par un sous-ensemble de ces polygones (fig. 2a) ;
- La décomposition raster qui consiste à plaquer une grille de cellule et de calculer pour chaque cellule dans quelle entité géographique elle se trouve (fig. 2b).

Dans les deux cas, chaque entité géométrique pivot (polygone ou cellule) devra contenir la liste des entités géographiques (et de quelles institutions) qu'elle recouvre (illustré en noir sur les figures 2a et 2b). Ainsi, à partir de la position de tout individu, il est facile de retrouver les structures territoriales pertinentes et, de là, les normes associées. Dans notre implémentation, nous avons choisi la seconde solution qui est plus facile à calculer même si elle ne donne pas une solution exacte sur les bords des entités géographiques. Cette décomposition est paramétrée par la taille des cellules pour faire le meilleur compromis entre temps de calcul et précision. Pour calculer la représentation pivot ainsi que les relations d'adjacence à partir des cartes vectorielles, nous utilisons la librairie *GeoTools*¹ qui fournit toutes les fonctions nécessaires pour aligner les projections des différentes cartes et manipuler les objets vectoriels et rasters.

La représentation pivot que nous proposons est essentiellement un artefact technique. Néanmoins, elle pose une question épistémologique sur la perception de l'espace. En effet, les enquêtes auprès des acteurs locaux débouchent essentiellement sur une topologie d'entités géographiques ayant du sens pour l'action (zone de culture, zone de chasse...), d'ailleurs les noms vernaculaires sont souvent liés à l'usage (il suffit de penser aux lieux-dits « Les communaux » par exemple). La géométrie ne semble apparaître que lorsqu'il s'agit de coordonner divers usages ou divers individus (l'héritage par exemple). Elle semble donc émerger secondairement comme un mode de représentation asémantique car non fonctionnelle sinon pour la coordination elle-même. C'est le cas dans nos simulations où la représentation géométrique ne sert que pour deux choses : l'articulation entre les différents modes de régulation, et le calcul de chemins mais ce dernier pourrait être fait dans un espace topologique spécifique lié aux usages des déplacements avec des entités géographiques comme les chemins, les passages...

CONCLUSION

Dans cette contribution, nous utilisons la notion d'institution et en particulier la représentation des connaissances spatiales partagées pour formaliser la notion de territoire comme portion d'espace appropriée par un groupe social. Plus précisément, nous utilisons les ontologies comme un langage permettant de représenter les entités géographiques et leurs relations, et la sémantique de ce langage pour associer les entités géographiques à leur géométrie. Cette géométrie est utilisée pour calculer une représentation pivot permettant d'articuler entre eux les différents territoires à différentes échelles. Nous avons montré que cette représentation pivot permet de calculer de façon efficace l'ensemble des contraintes normatives qui s'appliquent à un individu en fonction de sa position dans l'espace. À charge pour cet individu d'arbitrer entre ces différentes sollicitations. Cette proposition a été implémentée sur la plateforme

1 www.geotools.org

de simulation MIMOSA, en utilisant *GeoTools*, et appliquée à l'échelle d'une communauté locale (modèle MIRANA) et à l'échelle d'une commune d'environ 300 km² (modèle HINA) comprenant plusieurs villages et communautés locales. Nous travaillons actuellement sur la définition d'un langage dédié (*Domain Specific Language*) pour faciliter la description de ce genre de modèle.

RÉFÉRENCES

- Aubert S., Müller J.-P., 2013, « Incorporating institutions, norms and territories in a generic model to simulate the management of renewable resources », *Artificial Intelligence and Law*, 21(1), p. 47-78.
- Bateman J. A., Hois J., Ross R., Tenbrink T., 2010, « A linguistic ontology of space for natural language processing », *Artificial Intelligence*, 174(14), p. 1027-1071.
- Casati R., Varzi A. C., 1999, *Parts and Places, The Structures of Spatial Representation*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Debarbieux B., 2003, « Territoire », in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 910-912.
- Ferber J., Michel F., Baez J., 2004, « AGRE: Integrating Environments with Organizations », *Environments for Multi-agent Systems*, LNAI 3374, Springer, p. 48-56.
- Gaite O., Libourel T., Cheylan J.-P., 1997, *Conception des systèmes d'information sur l'environnement*, Cachan, Hermès.
- Müller J.-P., Aubert S., 2012, « Formaliser les rôles et les territoires par les systèmes multi-agents institutionnels », *Actes du colloque JFSMA'2012*, Cépaduès, p. 13-22.
- Ostrom O., 2005, *Understanding institutional diversity*, Princeton, Princeton University Press.
- Searle J., 1995, *The construction of social reality*, New York, Free Press.
- Soulié J.-C., 2001, *Vers une approche multi-environnements pour les agents*, thèse d'informatique, Université de la Réunion.

L'AUTEUR

Jean-Pierre Müller
CIRAD, UPR GREEN
jean-pierre.muller@cirad.fr

Session 17

Images cartographiques et géovisualisation pour une représentation innovante des territoires

Co-porteur.e.s : Christine ZANIN (Géographie-cités), Paule-Annick DAVOINE (LIG),
Marion LE TEXIER (IDEES) & Armelle COUILLET (IDEES)

La session proposée est axée vers la construction et la production d'images cartographiques ou de géovisualisation au service de la représentation des territoires. Cette question revêt de nombreux sens, depuis l'objectif affiché (ou non) de cette représentation jusqu'à l'usage qui en est fait, par les acteurs locaux ou nationaux, par les institutions et les collectivités, en passant par la modélisation et le traitement des données. Dans ce cadre, produire des images c'est tout autant participer à la connaissance des territoires que contribuer à la construction d'un discours autour de ces territoires. Les thématiques concernées venant influencer les méthodes à mettre en œuvre pour leur analyse et leurs représentations comme pour le choix des types d'images produites.

L'objectif de la session proposée est de permettre aux chercheurs ou à tout acteur territorial de se confronter à la question de l'innovation en matière de production d'images : comment définir l'innovation dès lors qu'il s'agit de travailler sur la représentation des territoires ? L'innovation technologique et les images numériques qui en découlent peuvent-elles apporter de nouvelles réponses, de nouvelles solutions à la prise en compte des territoires ? Quels sont les modèles et les cadres conceptuels innovants qui sous-tendent ces images ? Comment produire des images cohérentes et efficaces avec des données massives mais aussi lacunaires ? L'analyse territoriale peut-elle être renforcée par une production d'images très différentes ? Le discours et la prise de décision sur un territoire peuvent-ils être influencés par la production de certains types d'images ?

À signaler, les ateliers Magrit et l'enquête « *La cartographie dans les processus de décision des acteurs territoriaux* » en lien avec cette session

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

Commenges H., Giraud T., Lambert N., 2016, « ESPON FIT: Functional Indicators for Spatial-Aware Policy-Making », *Cartographica: The International Journal for Geographic Information and Geovisualization*, 51(3), p. 127-136.

Davoine P.-A., Mathian H., Saint-Marc C., Blaise J.-Y., Kaddouri L., 2015, « The Visual Representations of Territorial Dynamics: Retrospective and Input from New Computing Environments », *27th International Cartographic Conference*, 23-28 août, Rio de Janeiro, Brésil.

Hoarau C., 2015, *Représentations cartographiques intermédiaires : comment covisualiser une carte et une orthophotographie pour naviguer entre abstraction et réalisme ?*, thèse de doctorat sous la direction de S. Mustière, Université Paris-Est.

Lambert N., Ysebaert R., Zanin C., 2015, « Comprendre le territoire européen : deux outils cartographiques à l'appui de la réflexion en aménagement du territoire », *L'Information géographique*, vol. 79, p. 45-54.

MacEachren A. M., Gahegan M., Pike W. et al., 2004, « Geovisualization for Knowledge Construction and Decision Support », *IEEE computer graphics and applications*, 24(1), p. 13-17.

MacEachren A. M., 2004, *How maps work. Representation, Visualization, and design*, New York, Guilford.

Saumur I., 2012, « Cartographe, le pouvoir suprême », Strabic.fr

Mericsay B., 2017, « La cartographie à l'heure du Géoweb : Retour sur les nouveaux modes de représentation spatiale des données numériques. Cartes & Géomatique », Comité français de cartographie, 2016, *La sémiologie dans tous les sens Temps, Art & Cartographie*, n° 229-230, p. 37-50.

Zanin C., Lambert N., 2012, « La multireprésentation cartographique. Exemple de l'Atlas interactif des régions européennes », *Bulletin du CFC*, n° 213, p. 39-64.

Jegou L., Deblonde J.-P., 2012, « Vers une visualisation de la complexité de l'image cartographique », *Cybergeo*, n° 600.

COMMUNICATIONS SÉLECTIONNÉES

GÉOVISUALISATION ET EXPRESSION GRAPHIQUE DES TERRITOIRES

- Sidonie CHRISTOPHE (Université Paris-Est – IGN ENSG, LaSTIG) – Vers plus d'expressivité dans les représentations graphiques du territoire
- Marion MAISONOBE (Université Paris-Est – LISST), Laurent JÉGOU (Université de Toulouse-Jean Jaurès – LISST) – Explorer les réseaux mondiaux : proposition d'outil interactif combinant graphe (diagramme noeuds-liens) et carte de flux
- Jérémie ORY (Université Paris-Est – LaSTIG, équipe COGIT), Sidonie CHRISTOPHE (Université Paris-Est – LaSTIG, équipe COGIT), Sara Irina FABRIKANT (University of Zürich – Department of Geography, Suisse), Bénédicte BUCHER (Université Paris-Est – LaSTIG, équipe COGIT) – Modèle de conception cartographique intégrant l'expérience utilisateur

DE NOUVEAUX DÉCOUPAGES TERRITORIAUX POUR DE NOUVELLES VISUALISATIONS

- Christian VANDERMOTTEN (Université libre de Bruxelles – Igeat, Belgique), Clarisse DIDELON-LOISEAU (Université Paris 1 – Géographie-cités), Christian DESSOUROUX (Université libre de Bruxelles – Igeat, Metrolab, Belgique) – Une représentation cartographique du monde au-delà de la contrainte des frontières étatiques
- Flora HAYAT (Université Paris Diderot – Géographie-cités), Florence NUSSBAUM (Université Paris Diderot – Géographie-cités) – Représenter les logiques d'investissement dans l'immobilier dégradé aux Etats-Unis. Nouveaux enjeux cartographiques autour des données fines

Vers plus d'expressivité dans les représentations graphiques du territoire

AUTEURE

Sidonie CHRISTOPHE

RÉSUMÉ

Cet article questionne la notion d'expressivité dans les représentations graphiques du territoire. Afin d'améliorer l'adéquation entre représentations graphiques du territoire et usages de ces représentations pour mieux comprendre le territoire, une approche consiste à rendre les représentations plus expressives. S'inspirer des techniques de rendu expressif, un domaine de l'informatique graphique, a permis de proposer des techniques de rendu spécifiques pour la cartographie et la géovisualisation, à partir de la spécification de styles. Deux projets de stylisation en cartographie (MapStyle) et en géovisualisation 3D (Plu++) ont permis de construire différentes représentations graphiques visant à répondre à des usages variés des représentations graphiques du territoire. Pouvoir explorer l'espace des possibles dans les représentations graphiques est ainsi une façon d'approcher le problème de la perception et de la compréhension de phénomènes complexes sur le territoire.

MOTS CLÉS

Cartographie, géovisualisation, style, conception, représentation graphique

ABSTRACT

This paper addresses the issue of expressivity conveyed by the graphical representations of territory. In order to improve the relevancy between graphical representations and effective uses of those representations, expressivity should be enhanced in map and geovisualisation design. Based on knowledge and methods coming from expressive rendering, a sub-domain of computer graphics, we proposed specific rendering techniques for map and geovisualisation design, from the specification of styles. Two stylisation projects, in map design (MapStyle) and in 3D geovisualisation design (Plu++), provide a high diversity of graphical representations of the territory, aiming at making them relevant for many uses. Exploring the space of possible graphical representations is also a way to approach the issue of perception and cognition of complex phenomena on the territory.

KEYWORDS

Map design, Geovisualisation, Style, Design, Graphical representation

INTRODUCTION

Les usages effectifs des représentations (carto)graphiques du territoire renvoient à la capacité du cartographe de construire un message lisible et compréhensible, *via* une représentation graphique aidant à la réalisation d'un ensemble de tâches et permettant la compréhension d'un phénomène géographique potentiellement complexe sur le territoire, voire une prise de décision sur ce territoire. L'utilisation de cartes (Ritschard, 2017) ou de géovisualisations 3D (Jacquinod, 2014), comme supports de concertation permettant de mieux comprendre un phénomène spatio-temporel sur un territoire donné, posent encore des problèmes en termes d'adéquation entre les choix de conception de la représentation graphique (information représentée, généralisation, légende, en particulier), les utilisateurs et les usages visés. En particulier, nous visons à proposer des méthodes pour explorer les possibilités de représentation

graphique, afin de pouvoir fournir aux utilisateurs (cartographes, géomaticiens, animateurs, décideurs, etc.) des outils de conception (carto)graphique permettant de créer une représentation graphique à partir de styles prédéfinis ou même d'un nouveau style. Nous faisons l'hypothèse qu'il est nécessaire d'intégrer des connaissances et méthodes de domaines scientifiques variés sur la notion de représentation graphique, afin d'être en capacité d'explorer largement l'espace des représentations cartographiques possibles, et de pouvoir répondre à des problèmes de sémiologie complexe, et à des usages attendus des représentations graphiques.

1. PLUS D'EXPRESSIVITÉ POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION

Les cartes et les systèmes de géovisualisation 3D ont montré leur efficacité en termes de représentation du territoire, ainsi que de réalisations de tâches en lien avec un contexte d'utilisation. Néanmoins, par exemple dans le cas d'une concertation citoyenne sur la planification ou l'aménagement du territoire comme sur la compréhension des risques naturels, il reste toujours difficile de concevoir des représentations adaptées aux tâches et aux usages des utilisateurs, selon le contexte d'utilisation. Le problème est complexe et nécessite de travailler à la fois sur la conception cartographique et sur l'utilisateur et ses usages. Décrire les usages et limites des géovisualisations 3D a été largement exploré *via* des entretiens avec les opérationnels et par des expérimentations auprès des utilisateurs, afin de tenter d'en extraire des recommandations à la fois pour le design graphique des représentations proposées, et pour les capacités d'interaction avec ces représentations (Jacquinod, 2014). L'accès à une diversité graphique, permettant de manipuler des styles de rendu avancés et variés est une des recommandations issues de ces travaux (Brasebin *et al.*, 2016).

1.1. Vers plus d'expressivité dans les représentations graphiques

En cartographie comme en géovisualisation, avoir des moyens de rendre les représentations (carto)graphiques plus expressives pourraient permettre de faciliter la transmission d'un message, en accentuant l'intention de l'auteur, en soulignant plus fortement ou en atténuant certains aspects dans la représentation, afin d'attirer l'attention (visuelle) du lecteur et de l'utilisateur sur certaines zones de l'image ou sur certaines informations représentées. Les cartographes utilisent de plus en plus de média traditionnels pour faire passer un message, tels que les crayons de couleurs de P. Rekaewicz pour insister sur la force, la tension et l'intensité des relations spatiales entre les dimensions de phénomènes géographiques, géopolitiques ou sociologiques, ainsi que pour souligner la colère de l'auteur ou l'injustice des situations représentées¹. De plus, les logiciels utilisés pour concevoir des cartes, en particulier les SIG, ne permettent pas toujours d'utiliser des outils de dessin vectoriel ou de traitement d'images sophistiqués, nécessitant d'utiliser d'autres logiciels *ad hoc*.

La combinaison de techniques de rendu plus sophistiquées avec l'expertise sur les données géographiques et les représentations graphiques permettraient une plus grande expressivité et une plus grande créativité lors de la conception de représentations graphiques et une meilleure adéquation des représentations aux usages.

1.2. S'inspirer des techniques de rendu expressif

S'inspirer de cartes existantes, de peintures ou de mouvements artistiques est une approche pour aider les utilisateurs à explorer des palettes de couleurs pour personnaliser leurs cartes et s'adapter au mieux à leurs préférences et à leurs usages (Christophe, 2017). Néanmoins,

1 blog.mondediplo.net/2013-12-22-Cartes-en-couleur

la manipulation des couleurs seule ne permet pas de résoudre des problèmes de sémiologie complexes, tels que la représentation d'une incertitude ou d'une temporalité, ainsi que des problèmes liés aux dimensions cognitives en jeu (compréhension, apprentissage, mémorisation, prise de décision) lors de l'utilisation des représentations graphiques.

S'inspirer d'images ou de peintures pour augmenter l'expressivité en cartographie nécessite d'intégrer des connaissances issues de domaines scientifiques connexes, en particulier le domaine du rendu expressif. En informatique graphique, « le rendu expressif, dit non photoréaliste, concerne l'ensemble des techniques de rendu qui ne s'intéressent pas à reproduire fidèlement les lois de la physique. [...] La grande majorité des approches en rendu expressif imitent ou s'inspirent des média traditionnels (peinture à l'huile, dessin au trait, aquarelle, etc.). [...] Le rendu expressif ne se milite pas à simuler de tels média, mais se pose la question de ce que l'image est censée représenter : pas seulement la nature du sujet, mais surtout les aspects qui doivent être mis en avant et ceux qu'on préfère ignorer » (Barla *et al.*, 2007). Nous soulignons ici la proximité que nous avons dans l'objectif principal de la conception graphique, qui est de concevoir des représentations, des images, issues d'un processus d'abstraction. Le rendu expressif partage les mêmes objectifs de représentation, de communication visuelle et de qualité de l'image résultante (notamment lisibilité et esthétique) que la cartographie. En particulier, un premier problème consiste à s'inspirer de média traditionnels, pas uniquement dans un objectif esthétique, mais pour rendre saillant ou abstraire certaines éléments de l'image ; un deuxième problème consiste à identifier des caractéristiques visuelles (objets, arrangements ou propriétés visuelles) à mettre en avant ou à atténuer dans la carte.

L'aquarellisation d'une information a déjà été utilisée pour résoudre des problèmes d'imprécision sur la datation d'un objet 3D reconstruit pour l'archéologie, permettant également de ne pas figer une interprétation sur l'objet... interprétation sujette à désaccords entre spécialistes (Thollot, 2008). De multiples travaux ont étudié comment les lignes tracées « à main levée » (dites « *sketchy* ») pouvaient être un bon moyen pour représenter l'incertitude en visualisation d'informations (Boukhelifa *et al.*, 2012 ; Limberger *et al.*, 2016, entre autres).

Nous faisons l'hypothèse que l'utilisation de ces techniques de rendu expressif permettrait de répondre effectivement à des problèmes de sémiologie complexe, à la compréhension de l'incertitude d'un phénomène géographique ou de l'état d'avancement d'un projet d'aménagement du territoire, par exemple.

2. STYLISATION CARTOGRAPHIQUE

Dans le cadre du projet ANR MapStyle² (2012-2016), des chercheurs en géovisualisation et en rendu expressif se sont intéressés à faire converger leurs approches sur le style de rendu, afin d'intégrer plus d'expressivité dans les représentations graphiques du territoire. Sachant que des techniques de rendu expressif existent déjà, notre approche a consisté à identifier des besoins pour la cartographie (aquarelle, coups de pinceaux, textures vectorielles, dessin au trait, etc.), puis à adapter les techniques au contexte de la représentation du territoire, pour finalement spécifier des styles de rendu possibles des cartes topographiques. La figure 1 montre une carte dans un style « aquarelle » ; un style « Cassini » sur des données vectorielles historiques ; et un style « estampe japonaise » à partir de la stylisation de données vectorielles et du modèle numérique de terrain sur la partie maritime issu des deux premiers

2 mapstyle.ign.fr

styles. Ce projet³ permet ainsi de fournir aux utilisateurs des styles prédéfinis, tout en leur laissant le contrôle sur le fichier de spécification du style, afin de combiner des styles existants ou d'en décrire de nouveaux.

Figure 1. Styles « aquarelle » (1), « Cassini » (2) et « estampe japonaise » (3) (Christophe *et al.*, 2016)



La combinaison de styles existants permet également de concevoir des continuums cartographiques entre différentes représentations du territoire. La figure 2 montre, sous la forme d'un instantané, le résultat d'une évolution progressive entre deux abstractions cartographiques, de style conventionnel et de style Pop Art, et le photo-réalisme de l'ortho-imagerie, à partir de l'orchestration de différentes techniques de rendu manipulant couleurs, textures et transparence (Hoarau, 2015 ; Hoarau & Christophe, 2016). Ce travail permet de fournir à l'utilisateur une interface de navigation continue entre plusieurs types de représentations graphiques du territoire, via la spécification de légendes et de styles adaptés, permettant de répondre à certains usages où l'hybridation des représentations pourrait avoir un sens, tels que l'aide à la saisie, la compréhension de l'évolution de dynamiques spatio-temporelles à partir de séries temporelles d'images ou de données vectorielles, par exemple.

Figure 2. Hybridation entre styles : abstractions conventionnelle et Pop Art, et photo-réalisme (Hoarau, 2015)



3. STYLISATION 3D

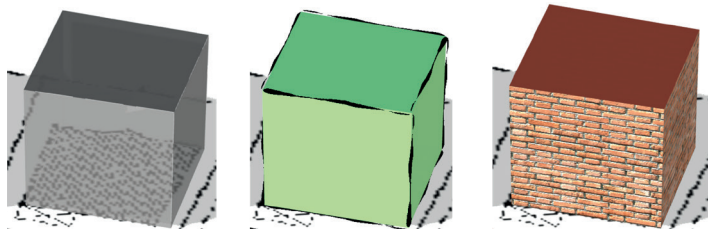
Dans le cadre du projet PEPS Plu++⁴ (2015-2016), des chercheurs en sciences de l'information géographique et en géographie se sont intéressés à la réutilisation de l'approche utilisée dans le projet de stylisation 2D : identification de besoins en géovisualisation (1), spécification des styles de rendu (2), et spécification et implémentation du rendu (3). Dans le contexte spécifique de la concertation citoyenne autour de la planification urbaine, en particulier des plans locaux d'urbanisme, les visualisations 3D utilisées classiquement se trouvent être trop complexes, apportant de la confusion dans les objets à voir, regarder et analyser : dans les représentations hyper réalistes fournies, les utilisateurs se concentrent sur des détails plutôt

3 Le projet est implémenté sur GeOxygene, plateforme open source : ignf.github.io/geoxygene

4 ignf.github.io/PLU2PLUS

que sur la notion d'espaces vides et d'espaces pleins dans l'espace urbain, ainsi que sur les formes à bâtir simulées. Des entretiens auprès des opérationnels montrent qu'il serait judicieux de proposer des formes abstraites plutôt que des modèles 3D hyper réalistes pour la représentation des simulations des formes à bâtir, et d'avoir ainsi une représentation simplifiée du contexte afin de considérer la morphologie urbaine générale et non le design individuel de chaque bâtiment, de visualiser des niveaux de détail homogènes et de fournir des scènes 3D avec à la fois des objets du territoire, et des données abstraites comme le parcellaire ou des zonages particuliers (Brasebin *et al.*, 2016). L'objectif du projet a ainsi été d'explorer différents styles abstraits de rendu présentés dans la figure 3, en utilisant des techniques de rendu du projet ANR MapStyle, ainsi que la notion de focus et contexte classiquement utilisée en Interaction Homme-Machine, pour guider l'attention visuelle des usagers sur les résultats de simulation des formes à bâtir dans la géovisualisation 3D.

Figure 3. Styles abstraits : discret, « sketchy », typique (Brasebin *et al.*, 2016)



Des exemples de représentations possibles sont présentés dans les figures 4 et 5 montrant la variabilité des rendus possibles et répondant à des besoins exprimés par les opérationnels, par exemple de pouvoir jouer sur la représentation différentielle du focus et du contexte (fig. 4) ou de visualiser simplement les étages dans la visualisation (fig. 5).

Figure 4. Style abstrait « sketchy » pour le focus, et photo-réaliste (1) et très abstrait (2) pour le contexte (Brasebin *et al.*, 2016)

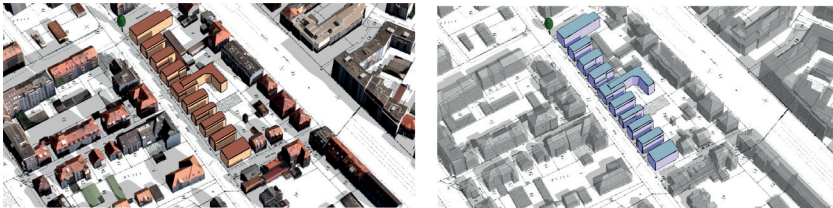
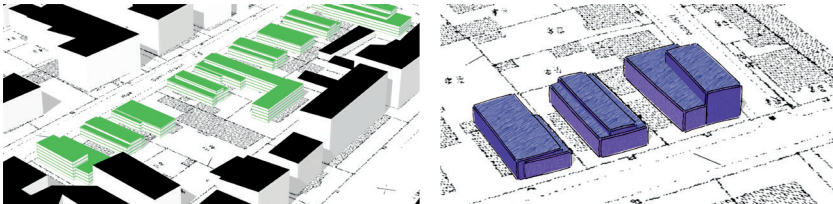


Figure 5. Styles abstraits : variations sur la généralisation graphique (1) et le tracé à la main (2) (Brasebin *et al.*, 2016)



4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La question de la qualité des représentations graphiques repose sur les notions de lisibilité, de compréhension et d'utilisabilité, faisant respectivement référence à des problèmes de perception, cognition et interaction (Christophe, 2017). L'approche présentée dans cet article vise à améliorer l'adéquation entre représentation(s) et usage(s) par l'exploration de l'espace des possibles en matière de représentation graphique du territoire, utilisant des données géographiques hétérogènes multi-sources et multi-échelles. L'objectif est d'enrichir les représentations graphiques en expressivité, afin d'améliorer la perception du territoire et de phénomène spatio-temporels. S'inspirer des techniques de rendu expressif permet d'augmenter les capacités d'abstraction dans les représentations graphiques conçues en 2D ou en 3D.

Ces représentations graphiques sont principalement fournies ou conçues *via* des systèmes de géovisualisation, et nos propositions visent à répondre à des tâches d'interaction des utilisateurs avec les données et les représentations graphiques, en leur laissant le contrôle sur les styles de rendu, afin de les accompagner dans la conception et l'utilisation de ces représentations.

Ces propositions de design graphique proviennent de besoins des utilisateurs identifiés en amont de ces projets, validés en cours de réalisation par des opérationnels de l'IGN (projet MapStyle, en particulier sur le rendu des zones rocheuses) et de collectivités locales (projet Plu++) afin de préciser les styles de visualisation attendus, en particulier les ensembles de paramètres. Des expérimentations utilisateur doivent être poursuivies afin d'évaluer l'expressivité de ces rendus et leur adéquation aux usages attendus. Associées à la poursuite des travaux sur les dimensions cognitives en jeu, comme sur la spécification des usages des représentations graphiques, elles permettraient d'avancer sur l'amélioration de la qualité de ces représentations du territoire.

RÉFÉRENCES

- Barla P., Thollot J., Thomas G., 2007, « Rendu expressif », in B. Péroche et D. Bechmann (dir.), *Informatique graphique et rendu*, Paris, Hermès-Lavoisier, Traité IC2.
- Brasebin M., Christophe S., Jacquinod F., Vinesse A., Mahon H., 2016, « 3D geovisualization and stylization to manage comprehensive and participative local urban plans », *ISPRS Ann. Photogramm. Remote Sens. Spatial Inf. Sci.*, IV-2-W1, p. 83-91.
- Boukhelifa N., Bezerianos A., Isenberg T., Fekete J-D., 2012, « Evaluating Sketchiness as a Visual Variable for the Depiction of Qualitative Uncertainty », *IEEE Transactions on Visualization and Computer Graphics*, 18(12), p. 2769–2778.
- Christophe S., 2017, *Personnalisation des représentations cartographiques en géovisualisation : couleurs et styles*, HDR, Université Paris-Est.
- Christophe S., Duménieu B., Turbet J., Hoarau C., Mellado N., Ory J., Loi H., Masse A., Arbelot B., Vergne R., Brédif M., Hurtut T., Thollot J., Vanderhaeghe D., 2016, « Map Style Formalization: Rendering Techniques Extension for Cartography », in P. Bénard et H. Winnemöller (dir.), *Expressive 2016, Joint Symposium on computational aesthetics and sketch-based interfaces and modeling and non-photorealistic animation and rendering*, mai 2016, Lisbonne, Portugal, Eurographics Association, Non-Photorealistic Animation and Rendering, p. 59-68.
- Hoarau C., Christophe S., 2017, « Cartographic continuum rendering based on color and texture interpolation to enhance photo-realism perception », *ISPRS Journal of Photogrammetry and Remote Sensing*, vol. 127, p. 27-38.
- Jacquinod F., 2014. *Production, pratique et usages des géovisualisations 3D dans l'aménagement du territoire*, thèse de doctorat en géographie, Université de St-Étienne.

Limberger D., Fiedler C., Hahn S., Trapp M., Döllner J., 2016, « Evaluation of Sketchiness as a Visual Variable for 2.5D Treemaps », *Proceedings of the 20th International Conference of Information Visualization (IV'16)*, Universidade NOVA de Lisboa, Portugal, vol. 19, p. 183-189.

Ritschard L., 2017, *Représentations spatiales et Processus de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) : Application à deux territoires côtiers bretons*, thèse de doctorat en géographie, Université de Bretagne Occidentale.

Willats J., Durand F., 2005, « Defining pictorial style: Lessons from linguistics and computer graphics », *Axiomathes*, 15(3), p. 319-351.

L'AUTEURE

Sidonie Christophe

Université Paris-Est – IGN ENSG, LaSTIG

sidonie.christophe@ign.fr

Explorer les réseaux mondiaux : proposition d’outil interactif combinant graphe (diagramme nœuds-liens) et carte de flux

AUTEUR.E.S

Marion MAISONOBE, Laurent JÉGOU

RÉSUMÉ

La visualisation des relations, échanges, flux ou circulations, constitue un problème classique de la représentation des territoires. La disponibilité de moyens innovants, en l’occurrence les outils graphiques web interactifs, permet d’explorer de nouvelles possibilités techniques et d’en critiquer la mise en œuvre. Dans cette communication, nous proposons un moyen de combiner deux solutions de visualisation complémentaires mais souvent mutuellement exclusives : le graphe (diagramme nœuds-liens) et la carte de flux. En effet, le graphe se focalise sur la structure, l’organisation des relations entre les éléments du réseau (centralité, connectivité), mais aux dépens de la géographie (localisation, distances). La carte de flux présente la caractéristique inverse. La communication se basera sur des jeux de données travaillés précédemment pour dégager les avantages de notre proposition méthodologique : d’une part les données du commerce international de six matières premières recyclables et d’autre part les données mondiales de collaborations scientifiques entre villes.

MOTS CLÉS

Graphe, carte de flux, représentation interactive, graphisme web, analyse exploratoire des données

ABSTRACT

The visualisation of relations, exchanges, flows or traffic, constitutes a classical problem for spatial representation. Innovative ways of displaying data, in this case graphical web tools, allow us to explore new technical possibilities and to assess their interest. In this paper, we would like to propose a way to combine two visualisation techniques, complementary but often mutually exclusive: the network graph (node-link diagram) and the flow map. Indeed, a graph focuses on the structure, the organisation of the relations between nodes of the network (centrality, connectivity), albeit at the expense of the geography (localisation, distances). A flow map serve the inverse principle. Our paper will be based on two previous research datasets to uncover the advantages of the dual interactive visualisation we propose. The first dataset deals with the international waste trade and the second with scientific relations between cities (co-authorship and citation data).

KEYWORDS

Graph, Flow map, Interactive representation, Web graphics, Exploratory data analysis

La visualisation des relations, échanges, flux ou circulations à l’échelle mondiale, constitue un problème classique de la représentation des territoires (Hennemann, 2013). Les enjeux sont de plusieurs ordres : 1) ils tiennent à la difficulté de travailler sur des données exhaustives et de précision comparable à l’échelle du globe (les statistiques étant souvent recueillies au niveau des pays ou de grands ensembles comme l’Union européenne ou l’OCDE, mais non à l’échelle globale et selon une collecte homogène de l’information) ; 2) ils sont liés à

l'hétérogénéité des découpages géographiques tant nationaux que locaux qui complique non seulement la comparaison statistique (MAUP : *Modifiable Areal Unit Problem*), mais aussi la lisibilité de l'information relationnelle lorsque celle-ci est représentée sur une carte de flux (« effet spaghetti », cf. Bahoken, 2016). Ces enjeux ne sont pas uniquement d'ordre méthodologique, ils sont aussi d'ordre théorique. En effet, pour avoir une appréhension plus juste des logiques spatiales contemporaines, il est important de tenir compte de l'inscription des territoires dans des systèmes d'échanges et de communications globaux. L'intérêt est double. Tout d'abord, celui de ne pas limiter la représentation et l'observation des territoires à la mise en évidence des relations de proximité géographique qu'ils entretiennent, mais intégrer, même si ces dernières sont souvent encadrées dans les premières, leurs relations de proximités organisationnelles, cognitives, sociales et institutionnelles (Boshma, 2004). Ensuite, cette approche permet d'éviter de raisonner seulement en termes de *benchmark* des territoires, de leur mise en comparaison, avec toutes les dérives que ces approches peuvent comporter (nous pensons par exemple à la « *ranking mania* », au marketing territorial). En effet, l'ambition est ici de mettre en évidence le caractère profondément ouvert des entités spatiales à travers leurs inscriptions dans des systèmes relationnels complexes et multi-échelles.

La disponibilité de moyens innovants, en l'occurrence les outils graphiques web interactifs, permet aujourd'hui de multiplier les sources et les modes de visualisation pour obtenir une vision plus riche et complète des phénomènes que l'on souhaite explorer en tant que géographes intéressés par les échanges et les relations à l'échelle mondiale (Cura, 2017). Dans cette communication, nous proposons un moyen de combiner deux solutions de visualisation complémentaires qui sont souvent mutuellement exclusives : le graphe (diagramme nœuds-liens¹) qui tend à être de plus en plus souvent mobilisé en géographie, et la carte de flux, mode plus classique de représentation. Le graphe se focalise sur la centralité des lieux d'après leur position dans les réseaux tandis que la carte met davantage l'accent sur la position géographique des lieux en relation (Andurand *et al.*, 2015). S'il a été démontré auparavant qu'il pouvait être utile de combiner ces deux modes de représentation sous leur forme statique (*ibid.*), aucune expérimentation, à notre connaissance, n'a encore été faite pour tester l'intérêt d'explorer simultanément l'une et l'autre sous leur forme interactive.

Dans le cadre de deux recherches en cours, comprenant la constitution et l'analyse de réseaux de relations ainsi qu'une réflexion sur leur représentation, nous avons développé un outil permettant d'explorer et de communiquer l'information selon ces deux facettes complémentaires, réseau et carte. La première recherche porte sur le commerce international des matières premières secondaires (MPS) et la seconde sur les réseaux de relations scientifiques entre agglomérations urbaines à l'échelle du monde.

1. LA CIRCULATION MONDIALE DES MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES (MPS)

Le premier jeu de données utilisé est celui de la circulation mondiale des MPS ou matière première de recyclage. Il s'agit d'un jeu de données que nous avons extrait de la base de données UN Comtrade² pour six produits dont nous voulons comparer le commerce mondial : la ferraille, le plastique, le papier et l'aluminium usagés, les déchets électroniques (DEEE) et la fripe. Cette recherche a été amorcée en 2016 en lien avec la préparation d'une exposition pour le MuCEM sur la seconde vie des déchets, « Vie d'ordures », qui s'est tenue du 20 mars

1 Cette appellation est empruntée à Nathalie Henry et Jean-Daniel Fekete (2008).

2 comtrade.un.org

au 15 août 2017 à Marseille³. Six représentations statiques des principaux flux ont été réalisées et présentées lors de cette exposition. La figure 1 est l'une d'entre elles.

Figure 1. Circulation internationale de la ferraille en 2015 (représentation exposée)

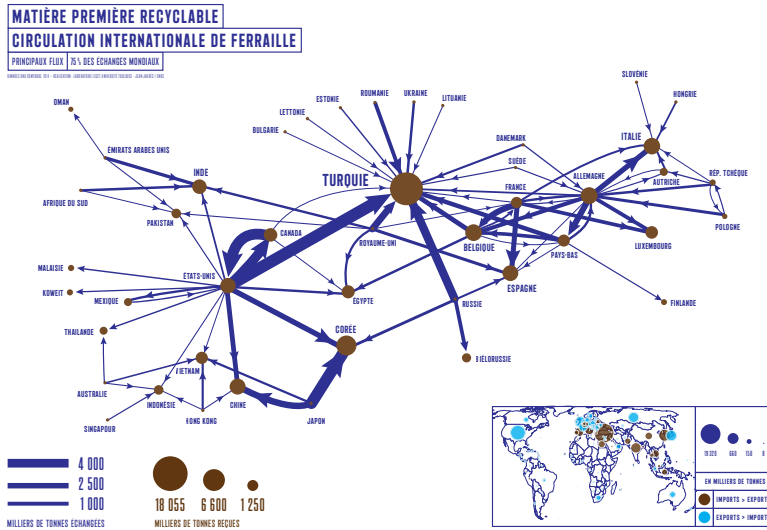
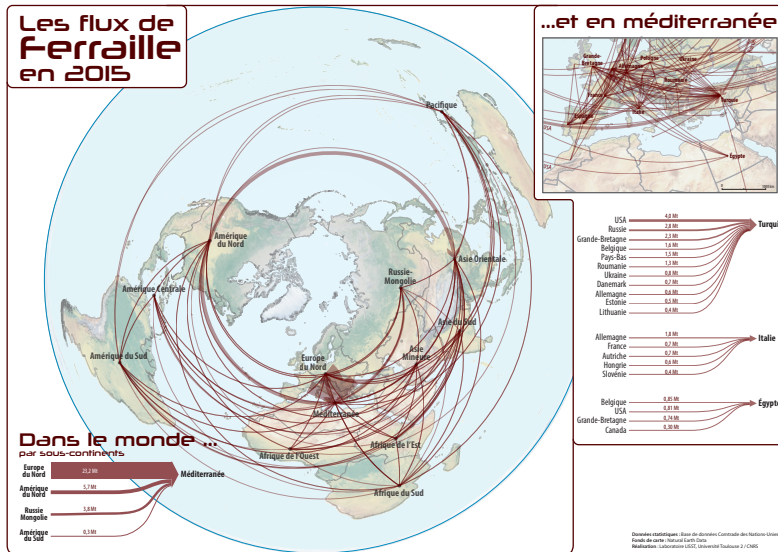


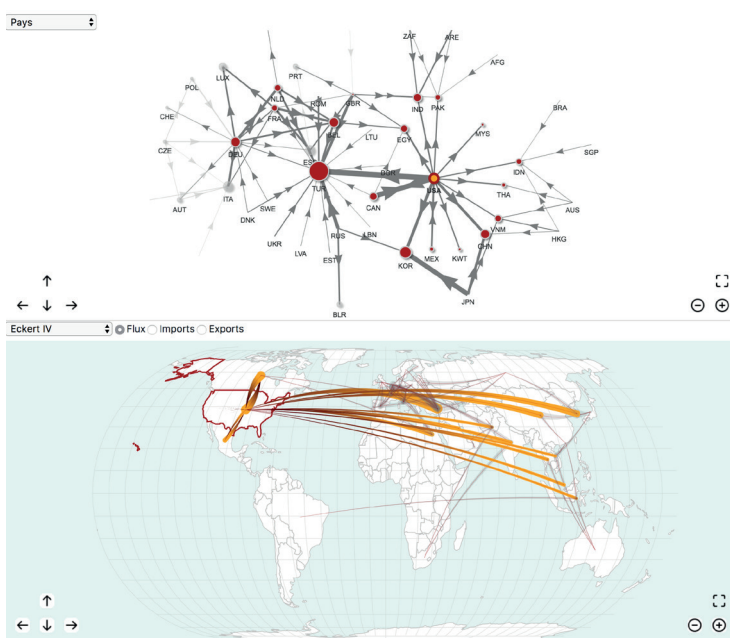
Figure 2. Circulation internationale de la ferraille en 2015 (document d'étape)



Comme les cinq autres représentations, celle des flux mondiaux de ferraille combine une représentation statique des principaux flux sous forme de graphe à une carte statique du solde des échanges totaux. Dans la proposition finale, le choix de mettre en avant le graphe plutôt que la carte s'explique par la volonté de faire ressortir visuellement les différences de structures relationnelles. Selon les produits considérés, les positions structurelles et le degré de polarisation ne sont pas les mêmes. Pour le cas de la ferraille, le graphe met très bien en avant le fait que la Turquie occupe un rôle central dans le système, et l'intensité des relations intra-européennes apparaît nettement. Sur une carte de flux, ce résultat est moins net comme le montre la figure 2 qui fait partie des représentations intermédiaires préparées pour l'exposition.

C'est de la volonté de diffuser ce travail plus avant et de permettre au public d'explorer davantage ces informations en ligne qu'est venue l'idée d'en proposer l'exploration interactive sur une plateforme web. Cette proposition offre la possibilité d'observer conjointement le graphe et la carte et d'améliorer la lisibilité de la carte de flux (fig. 3).

Figure 3. Le prototype affichant le jeu de données sur les échanges de ferraille dans le monde en 2014



Sur ce prototype⁴, les deux modes de visualisation sont interactifs et connectés. Cliquer sur un pays dans le graphe ou dans la carte identifie visuellement les liens entrants et sortants de ce pays, à la fois dans le graphe et dans la carte, en colorant ou en élargissant ces éléments tout en atténuant la saillance visuelle des autres. Le graphe et la carte sont explorables par zoom et déplacement (à la souris ou en utilisant les boutons de l'interface), ce qui permet d'observer

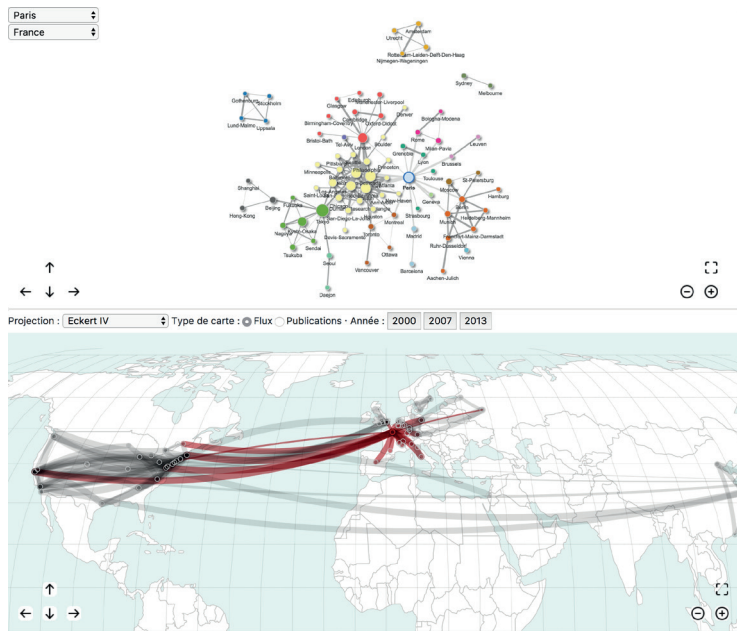
4 Il est possible de tester le prototype adapté à l'exemple de la ferraille sur la page : www.geotests.net/test/net_map/fer_mep.html

de manière plus lisible les zones denses, comme l'Europe pour le cas de la ferraille. L'apport de l'interactivité est multiple : zoom, affichage sélectif, informations au survol, changement de la disposition spatiale des éléments graphiques (il est possible, notamment, de changer la projection de la carte). Une liste déroulante permet de mettre en évidence un pays particulier sans avoir à le rechercher dans le graphe. D'autres possibilités restent à envisager : choix des couleurs, des tailles de symboles, des informations proposées au survol... ainsi que de l'algorithme de spatialisation du graphe (Boullier *et al.*, 2016 ; Windhager, 2013).

2. LES RELATIONS SCIENTIFIQUES ENTRE AGGLOMÉRATIONS URBAINES

Le second jeu de données dont nous proposons l'exploration est celui des collaborations scientifiques entre villes. Il s'agit de données bibliométriques extraites du *Web of Science* dont nous étudions la géographie dans le cadre d'un projet de recherche amorcé en 2010 d'abord au sein d'une ANR (Géosciences) puis de l'opération Mondes scientifiques⁵ du LabEx SMS (Structuration des mondes sociaux). En 2013, nous avons mis au point une première interface de géovisualisation⁶ permettant d'explorer l'évolution du réseau des collaborations scientifiques entre villes entre 2000 et 2007 à plusieurs niveaux scalaires (villes, pays, continents) et selon différents modes de visualisation interactive : matrices, diagrammes circulaires *chord*, carte de flux et graphe (Jégou & Maisonobe, 2013). Contrairement à la représentation que nous proposons ici, chaque mode de visualisation était consultable sur une page différente et il n'y avait donc pas de complémentarité directe entre les différents modes.

Figure 4. Le prototype affichant le jeu de données sur les collaborations scientifiques mondiales en 2013



5 geoscimo.univ-tlse2.fr

6 coscimo.net

La nouvelle interface que nous proposons permet d'explorer en même temps la carte et le graphe. Par rapport au cas des MPS, trois différences sont à noter : 1) le niveau de résolution est ici celui de l'agglomération urbaine et non plus celui du pays ce qui pose des contraintes nouvelles (notamment, la courbure des flèches a été adaptée pour favoriser la lisibilité de la carte de flux) ; 2) contrairement au cas des échanges commerciaux, les relations ne sont pas orientées ; 3) la recherche porte moins sur la comparaison entre plusieurs réseaux à la même date que sur l'évolution d'un même réseau dans le temps (celui des coopérations scientifiques mondiales) ce qui explique que les données soient consultables à plusieurs dates : 2000, 2007 et 2013, et que les sommets du graphe restent positionnés au même endroit d'une date à l'autre.

DISCUSSION ET CONCLUSION

Sur le plan technique, la communication s'attachera à décrire le fonctionnement de ces prototypes pour en permettre la critique, la réutilisation et l'extension (le code source sera par ailleurs fourni sur un dépôt open source). Ce travail s'appuie sur les possibilités offertes par les bibliothèques JavaScript `Vis.js`⁷ et `D3`⁸. La première citée est accessible de manière plus pratique à travers le `package R` `VisNetwork`. Le développement a été réalisé dans l'intention d'une bonne accessibilité et d'une facilité de réutilisation. Cela implique la disponibilité et la lisibilité du code source, la compatibilité avec les formats classiques de données, ainsi que la description claire des algorithmes utilisés. La mise en œuvre de l'outil ne nécessite aucune application ou configuration particulière du serveur internet d'hébergement, le programme s'exécutant complètement au sein du navigateur (il est même possible de télécharger la page et de l'utiliser sans connexion). Les données qui alimentent les algorithmes de représentation sont fournies dans un fichier à part, qu'il est possible de générer à partir de R.

La partie `Network` de `Vis.js` propose de très larges possibilités de création de graphes de réseaux interactifs, bien plus que d'autres bibliothèques existantes. Elle permet notamment de dessiner des graphes orientés à partir d'éléments interactifs, disposés dans l'espace selon divers algorithmes. Il a donc fallu configurer la représentation du graphe par `Vis.js` pour l'accorder à notre objectif de clarté et d'interaction exploratoire, ainsi qu'à la présence d'une carte de flux complémentaire. Cette carte de flux interactive, quant à elle, a été créée en utilisant les fonctions de projection et de dessin de `D3`, ainsi que le fond de carte « Natural Earth Data » du monde par pays⁹, la liaison avec les données étant assurée par les codes ISO des pays ou les identifiants uniques des agglomérations.

À terme, nous aimerions offrir à la communauté la possibilité d'avoir recours à ce double dispositif de représentation au travers d'un `package R`. L'utilisateur pourrait ainsi importer et traiter ses données relationnelles (filtrer, isoler, analyser...) avec R, puis les exporter directement sous la forme d'un outil graphique interactif dans une page web composite, à la manière de `FlexDashboard`¹⁰, avec lequel `VisNetwork` est déjà compatible.

De fait, il nous semble intéressant d'envisager le développement de ce prototype d'exploration et de visualisation comme un outil pouvant à la fois permettre de valoriser et diffuser

7 visjs.org

8 d3js.org

9 www.naturalearthdata.com

10 rmarkdown.rstudio.com/flexdashboard

les résultats d'une opération achevée, comme dans le cas de l'exposition du MuCEM, mais aussi d'amorcer et d'accompagner une nouvelle recherche en offrant un moyen d'explorer de grands jeux de données relationnels pour repérer des pistes de recherches, faire apparaître des caractéristiques spatiales et des structures relationnelles que les tableaux bruts de données n'auraient pas permis de faire ressortir, comme pour le cas des données de coopérations scientifiques que nous mettons régulièrement à jour. On retrouve l'idée que la visualisation ne se réduit pas à un moyen de valorisation ou d'illustration des recherches, mais qu'elle est aussi un moyen d'analyse exploratoire de l'information complexe dont nous disposons. Nous associons cette posture de recherche aux travaux menés durant l'année 2016 lors des rencontres Mondis-GéoVisu¹¹, sous la forme d'un groupe de travail qui, dans le cadre du LabEx SMS à Toulouse, a exploré lors d'ateliers pratiques différentes techniques de représentation graphique autour des thématiques de l'espace, des flux et de la visualisation.

RÉFÉRENCES

- Andurand A., Jégou L., Maisonobe M., Sigrist R., 2015, « Les mondes savants et leur visualisation, de l'Antiquité à aujourd'hui », *Histoire et informatique*, n° 18-19, p. 59-94.
- Bahoken F., 2016, *Contribution à la cartographie d'une matrice de flux*, thèse de géographie, Université Paris Diderot [en ligne : halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01273776].
- Boschma R., 2004, « Proximité et innovation », *Économie rurale*, n° 280, p. 8-24 [en ligne : doi.org/10.3406/ecoru.2004.5469].
- Boullier D., Crépel M., Jacomy M., 2016, « Zoomer n'est pas explorer. Spatialiser les graphes, catégoriser et (dé)construire les réseaux », *Réseaux*, 1(195), p. 131-161 [en ligne : doi.org/10.3917/res.195.0131].
- Cura R., 2017, « Making large spatio-temporal data analysis easier: Illustrated plea for using (geo)Visual Analytics », communication à ECTQG, York.
- Hennemann S., 2013, « Information-rich visualisation of dense geographical networks », *Journal of Maps*, 9(1), p. 68-75 [en ligne : doi.org/10.1080/17445647.2012.753850].
- Henry N., Fekete J.-D., 2008, « Représentations visuelles alternatives pour les réseaux sociaux », *Réseaux*, 26(152), p. 59-92 [en ligne : doi.org/10.3166/reseaux.152.59-92].
- Jégou L., Maisonobe M., 2013, « Les collaborations scientifiques mondiales, 1999-2008, une application web de géovisualisation », *M@ppemonde*, 4(112) [en ligne : mappemonde.mgm.fr/num40/fig13/fig13403.html].
- Windhager F., 2013, « On Polycubism. Outlining a dynamic information visualization framework for the humanities and social sciences », in M. Fuellsack (dir.), *ISIS Reports #3: Networking Networks*, Graz, ISIS, p. 28-64 [en ligne : isis.uni-graz.at/de/forschen/isis-reports].

LES AUTEUR.E.S

Marion Maisonobe
Université Paris Est – LATTs
marion.maisonobe@enpc.fr

Laurent Jégou
Université de Toulouse-Jean Jaurès – LISST
jegou@univ-tlse2.fr

11 mondishypotheses.org/410

Modèle de conception cartographique intégrant l'expérience utilisateur

AUTEUR.E.S

Jérémie ORY, Sidonie CHRISTOPHE, Sara FABRIKANT, Bénédicte BUCHER

RÉSUMÉ

L'usage des portails cartographiques facilite l'accès aux représentations topographiques de référence (IGN¹, OSM², etc.). Le plus souvent, les portails cartographiques ne proposent pas de légende aux utilisateurs, impactant ainsi l'interprétation et l'assimilation de l'information géographique visualisée. De même, dans certains cas, notamment sur les zones frontalières, les portails cartographiques proposent des représentations du territoire hétérogènes et difficilement interprétables pour les utilisateurs. Dans ce contexte, l'enjeu est d'enrichir les connaissances existantes sur la rédaction cartographique pour produire des représentations cartographiques facilement interprétables minimisant l'aide de la légende. Nous proposons un modèle de conception cartographique centrée sur l'utilisateur comprenant deux concepts clés : la signature visuelle et la famille cartographique. Ces deux concepts permettent à un concepteur de produire une carte en tenant compte des éléments de légende appris par les utilisateurs au cours de leurs différentes expériences cartographiques. Afin de valider notre proposition, nous testons notre modèle sur la conception d'une représentation cartographique homogène à la frontière franco-suisse.

MOTS CLÉS

Modèle de conception cartographique, expérience utilisateur, signature visuelle, perception et reconnaissance

ABSTRACT

The use of geoportals facilitates access to reference topographic representations (IGN¹, OSM², etc.). In most cases, geoportals do not offer legend to users, thus impacting the interpretation and assimilation of visualised geographic information. Likewise, in some cases, particularly in border areas, geoportals provide heterogeneous representations of the territory that are difficult for users to interpret. In this context, the major challenge is to enrich the existing knowledge of cartographic design in order to produce easily interpretable cartographic representations that minimise the use of the legend. We propose a user-centred cartographic design model based on two key concepts: the visual signature and the cartographic family. These two concepts allow a map producer to design a map by taking into account the elements of legend learnt by users during their different cartographic experiences. In order to validate our model, we test it to design homogeneous cartographic representation at the Franco-Swiss border.

KEYWORDS

Design cartographic model, User experience, Communication, Visual signature, Perception and recognition

INTRODUCTION

L'usage croissant des portails cartographiques web (Mericskay, 2016) facilite l'accès aux

1 geoportail.gouv.fr

2 openstreetmap.org/#map=6/46.838/3.076

cartes topographiques de référence produites par les agences nationales de cartographie. Cependant, le plus souvent, les portails cartographiques ne proposent pas de légende aux utilisateurs impactant ainsi l'interprétation de l'information géographique visualisée. De même, dans certains cas, les portails cartographiques proposent des représentations du territoire combinant différentes légendes comme par exemple sur la zone frontalière franco-suisse (Ory, 2017). Ces représentations hétérogènes du territoire sont difficilement interprétables pour les utilisateurs. Dans ce contexte, l'enjeu est d'enrichir les connaissances existantes sur la rédaction cartographique pour produire des représentations cartographiques facilement interprétables, minimisant l'aide de la légende. Nous observons que les producteurs de cartes ont généralement des modèles de conception cartographique complets et précis, mais qu'ils possèdent peu d'informations sur la manière dont les utilisateurs interprètent une carte. Or, à travers leurs différentes expériences cartographiques, les utilisateurs apprennent et mémorisent la codification visuelle utilisée par un producteur de cartes pour représenter un espace géographique (Ory *et al.*, 2015). La conception cartographique centrée sur l'utilisateur semble être une approche intéressante pour faciliter l'interprétation des cartes. Dans cet article, nous présentons d'abord les principes de fonctionnement de l'expérience utilisateur, puis nous proposons un modèle de conception cartographique intégrant l'expérience utilisateur permettant de produire des cartes en accord avec une codification visuelle qui leur est connue. Enfin, nous testons notre modèle sur un cas d'application visant à produire une représentation topographique homogène à la frontière franco-suisse.

1. L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR : LEVIER POUR FACILITER L'INTERPRÉTATION D'UNE REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE

Dans cette section, nous détaillons comment l'expérience utilisateur peut être un levier intéressant pour faciliter l'interprétation d'une représentation cartographique.

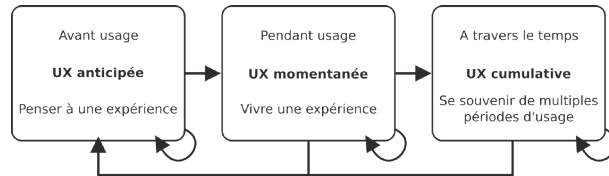
1.1. De la lecture de cartes à l'expérience utilisateur

Pour un utilisateur, une carte prend tout son sens à partir du moment où il établit une relation entre les principes d'abstraction utilisés et une réalité géographique. Pour ce faire, l'utilisateur s'appuie sur la légende, qui constitue la clé de lecture car elle permet de faire le lien entre les signes graphiques et leur signification. En cartographie, l'expérience utilisateur (UX) constitue donc un processus temporel par lequel les utilisateurs apprennent la signification des différents signes graphiques leur permettant ainsi de décoder une carte sans l'aide de la légende. La figure 1 représente le principe général de l'expérience utilisateur en trois étapes à travers le temps (Lallemant & Gronier, 2015). Appliquées à la lecture de cartes, ces trois étapes de l'expérience utilisateur se déclinent ainsi :

1. *UX anticipée* : avant d'utiliser une carte, l'utilisateur pense aux expériences cartographiques antérieures. Il s'appuie sur le modèle mental qu'il a façonné à travers ses différentes expériences cartographiques et qui contient l'ensemble des connaissances nécessaires à l'interprétation d'une carte.
2. *UX momentanée* : l'utilisateur vit l'expérience, il décode ou apprend à décoder les signes graphiques d'une carte.
3. *UX cumulative* : une itération de plusieurs expériences momentanées donne lieu à une expérience cumulative, qui structure et façonne le modèle mental associé à la lecture et l'interprétation de cartes.

Le modèle mental de l'utilisateur constitue donc un socle de connaissances utilisées par l'utilisateur à chaque interprétation d'une carte, qu'il enrichit à travers le temps.

Figure 1. Approche temporelle de l'expérience utilisateur, figure adaptée de Lallemand et Gronier (2015)



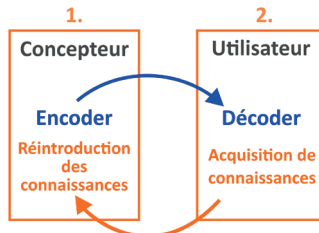
1.2. Vers un modèle de conception de cartes intégrant l'expérience utilisateur

Koláčný (1969) rappelle que les principes de communication cartographique sont régis par deux modèles distincts :

1. *le modèle du concepteur* : modèle conceptuel formalisant les principes d'abstraction cartographique utilisés par un producteur de cartes pour encoder une information géographique ;
2. *le modèle de l'utilisateur* : modèle mental formalisant les connaissances mobilisées par l'utilisateur pour décoder et interpréter le langage cartographique utilisé par le producteur de cartes.

Traditionnellement, la relation existant entre un concepteur de cartes et les utilisateurs est à sens unique (Robinson & Petchenik, 1977). Le concepteur encode l'information géographique et l'utilisateur décode cette même information telle que le montre la flèche bleue de la figure 2. Nous souhaitons créer une relation à double sens permettant d'intégrer les connaissances utilisateur aux connaissances déjà existantes en conception cartographique telle que le montre la flèche orange de la figure 2. L'objectif est de produire des cartes avec une codification visuelle proche de celle que connaissent les utilisateurs, pour ainsi faciliter leur interprétation. Sur ce principe, nous proposons dans la section suivante un modèle de conception de cartes intégrant l'expérience utilisateur.

Figure 2. Interactions entre le modèle concepteur et le modèle utilisateur



2. PROPOSITION D'UN MODÈLE DE CONCEPTION CARTOGRAPHIQUE INTÉGRANT L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR

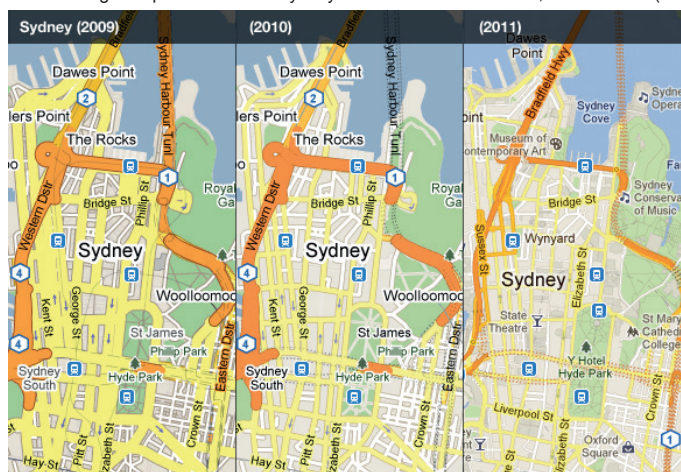
Dans cette section, nous définissons les concepts clés de notre proposition : signature visuelle et famille cartographique.

2.1. Définition des concepts centraux de notre modèle : signature visuelle et famille cartographique

La figure 3 représente trois cartes Google Maps de la ville de Sydney produites à différentes dates : 2009, 2010 et 2011 (Jonah, 2012). Nous observons des choix d'abstraction cartographique constants à travers le temps : l'utilisation des mêmes couleurs pour représenter le réseau routier et de l'hydrographie, des mêmes polices pour représenter la toponymie, des

mêmes pictogrammes pour représenter les différents points d'intérêt, etc. Ces choix d'abstraction constants permettent aux utilisateurs de se familiariser au langage cartographique et facilite la mémorisation de la codification visuelle utilisée par le producteur de cartes. Cette constance visuelle dans le temps rend ainsi la carte mémorable et reconnaissable (Ory *et al.*, 2015).

Figure 3. Cartes Google Maps de la ville de Sydney à différentes dates : 2009, 2010 et 2011 (Jonah, 2012)



Une famille cartographique correspond donc à un ensemble de cartes produites par un même producteur et caractérisée par une signature visuelle reconnaissable, i.e. un ensemble de signes graphiques perçus et reconnus des utilisateurs comme représentatifs du producteur de cartes.

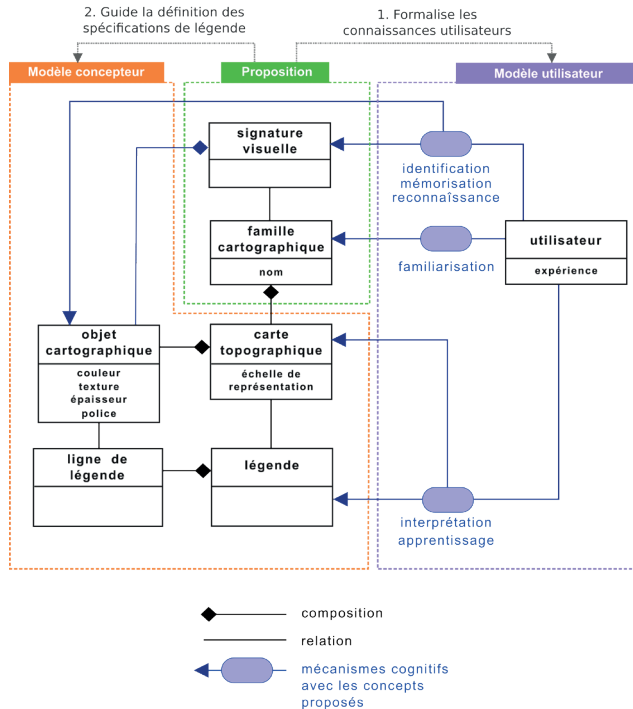
Pendant la lecture d'une carte, la signature visuelle perçue par l'utilisateur est comparée aux connaissances acquises et mémorisées au cours de ses expériences cartographiques antérieures. S'il existe une proximité et des similarités entre la signature visuelle perçue et la signature visuelle mémorisée, l'utilisateur reconnaît alors la famille cartographique à laquelle appartient la carte. Cette reconnaissance lui permet de s'appuyer sur le modèle mental où le décodage de certains signes graphiques est déjà effectué, facilitant ainsi l'interprétation de la carte.

2.2. Modèle de conception cartographique intégrant les concepts de signature visuelle et de famille cartographique

Pour comprendre le rôle central des concepts de signature visuelle et de famille cartographique, nous proposons de les intégrer à un modèle de conception cartographique. Cette proposition est spécifiée par l'encadré de couleur verte de la figure 4.

- Une *famille cartographique* comprend un ensemble de cartes topographiques et de légendes. Elle est caractérisée par une signature visuelle reconnaissable.
- Une *signature visuelle* est constituée d'une combinaison d'objets cartographiques dont les propriétés (couleur, texture, épaisseur, police) sont connues des utilisateurs. Elle détermine l'appartenance d'une carte à une famille cartographique.

Figure 4. Modèle de conception intégrant les concepts et l'hypothèse proposés



Notre proposition permet d'enrichir les liens existants entre le modèle concepteur et le modèle utilisateur. Les utilisateurs, à travers une interprétation répétée de cartes topographiques, *mémorisent la signature visuelle d'une famille cartographique*. La signature visuelle *mémorisée* constitue un pivot de *reconnaissance visuelle*, sur lequel ils s'appuient pour déterminer l'appartenance d'une carte topographique à une famille cartographique. Les concepts de signature visuelle et de famille cartographique permettent donc 1) de formaliser les connaissances acquises par les utilisateurs au cours de leurs expériences cartographiques qui elles-mêmes permettent 2) de guider la définition des spécifications de légende pour assurer que les codes visuels présents dans la carte correspondent aux codes visuels connus des utilisateurs.

3. CONCEPTION D'UNE REPRÉSENTATION TOPOGRAPHIQUE HOMOGÈNE SUR UNE ZONE FRONTALIÈRE

Dans cette section, nous proposons de tester notre modèle sur un cas d'application particulier : faciliter la lecture et l'interprétation des représentations topographiques aux frontières entre deux pays.

3.1. Description du cas d'étude

Le géoportail de l'IGN propose de visualiser les espaces frontaliers en faisant appel aux représentations topographiques produites par les agences de cartographie voisines. Cette manière de représenter les zones frontaliers ne semble pas optimale car elle juxtapose des

codifications visuelles différentes produisant des représentations hétérogènes difficilement lisibles et interprétables pour les utilisateurs. La figure 5 illustre cette hétérogénéité des choix d'abstraction à la frontière franco-suisse. Il s'agit d'un assemblage de cartes topographiques de référence produites par les agences de cartographie des deux pays : France (IGN) et Suisse (Swisstopo).

Figure 5. Représentation hétérogène de la frontière franco-suisse proposée par le géoportail de l'IGN



Comment proposer une représentation homogène de cet espace frontalier en tenant compte des éléments de légende appris par les utilisateurs au cours de leurs expériences cartographiques ?

Nous proposons d'utiliser notre modèle pour combiner efficacement les signatures visuelles des deux familles cartographiques IGN et Swisstopo. L'objectif est d'obtenir une représentation topographique 1) homogène de la zone frontalière franco-suisse et 2) facilement interprétable pour les utilisateurs résidant de part et d'autre de la frontière, i.e. que les signatures visuelles des deux familles cartographiques IGN et Swisstopo soient reconnaissables.

3.2. Principes de mise en œuvre

L'enchaînement des étapes nécessaires à la conception d'une représentation topographique homogène à la frontière franco-suisse sur la région de Thonon-les-Bains est décrit dans la figure 6 ci-dessous :

1. Un extrait de la base de données vectorielles SCAN Express 25® a été choisi pour représenter l'espace d'étude.
2. Pour instancier la partie légende du modèle, nous nous sommes appuyés sur les résultats de deux expérimentations caractérisant les signatures visuelles IGN et Swisstopo (Ory *et al.*, 2015). En tant qu'experts cartographes, nous avons défini les spécifications de légende qui nous semblaient être les plus pertinentes.
3. Le modèle présenté dans la section 2 a été implémenté au sein de la plateforme open source Geoxygene³. Afin de garantir son interopérabilité, l'implémentation de ce modèle s'appuie sur deux modèles reprenant les standards de l'Open Geospatial Consortium (OGC) : le modèle de légende développé par le laboratoire COGIT (Hoarau & Mustière, 2011) et le

3 ignf.github.io/geoxygene/community/index.html

modèle de symbolisation SLD/SE (Mueller, 2006 ; Lupp, 2007).

4. La carte produite combine les codes visuels des deux familles cartographiques IGN et Swisstopo bien connus des utilisateurs des deux communautés française et suisse.

Figure 6. Étapes du processus de conception

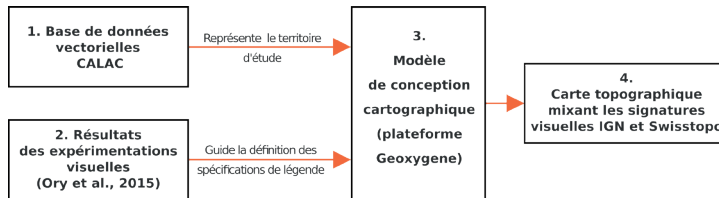
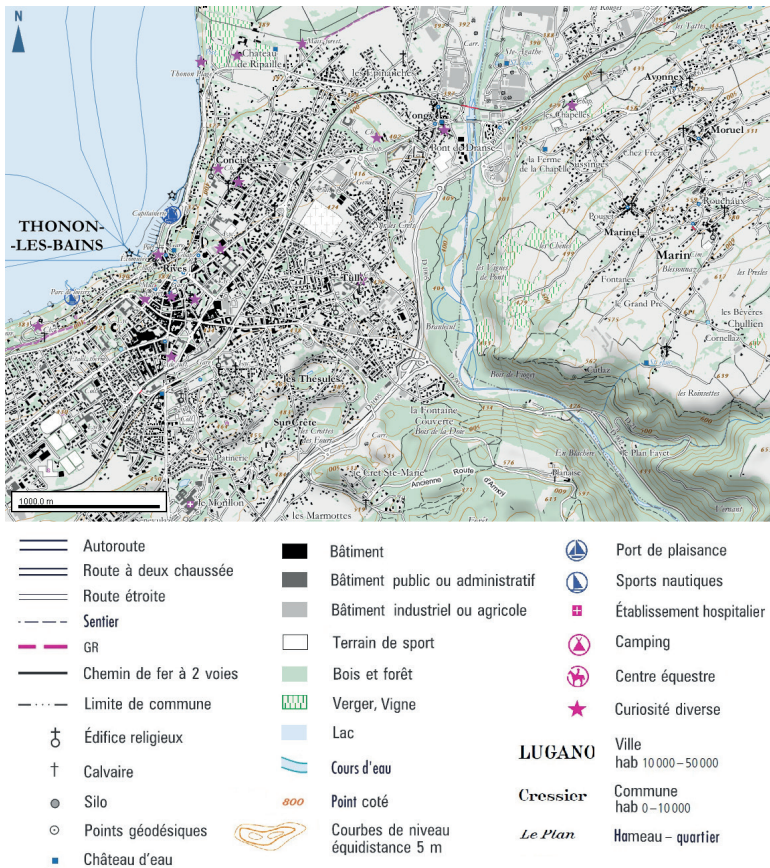


Figure 7. Résultat cartographique obtenu sur la région de Thonon-les-Bains à la frontière franco-suisse



3.3. Résultat cartographique obtenu

Dans la figure 7, l'utilisation des signatures visuelles comme socle de conception cartographique produit une représentation topographique homogène où les éléments de légendes issus des deux familles cartographiques IGN et Swisstopo cohabitent bien. Cette nouvelle représentation du territoire semble permettre aux utilisateurs des deux pays de reconnaître les codes visuels qui leur sont mutuellement familiers facilitant ainsi leur interprétation de la carte.

Selon les résultats dans Ory *et al.* (2015), les signes graphiques représentant l'information touristique, l'ombrage et les courbes de niveau sont très significatifs dans la reconnaissance d'une carte IGN pour les utilisateurs. Ces informations sont visuellement saillantes dans la nouvelle représentation permettant *a priori* de reconnaître les éléments de légende IGN. De même, les signes graphiques représentant la toponymie, le bâti, la végétation et le réseau routier sont très significatifs dans la reconnaissance d'une carte Swisstopo. Ces informations sont également facilement identifiables dans la nouvelle représentation permettant *a priori* de reconnaître les éléments de légende Swisstopo.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Dans cet article, nous avons proposé un modèle permettant d'intégrer l'expérience utilisateur à la conception cartographique grâce à la formalisation des concepts de famille cartographique et de signature visuelle. Nous avons également testé notre modèle pour produire une représentation homogène à la frontière franco-suisse. Les premiers résultats semblent satisfaisants et montrent l'intérêt d'une telle approche, ce qui nous engage à poursuivre et enrichir ce travail. Une première perspective consisterait à consulter les utilisateurs suisses et français pour recueillir leurs points de vue et leurs ressentis sur les cartes produites. De même, il semble incontournable d'utiliser le modèle pour produire différentes cartes correspondant à différentes instanciations puis d'en évaluer la qualité, l'efficacité et la reconnaissance, selon un protocole d'expérimentation encore à réfléchir. Une autre perspective consisterait à spécifier un ensemble de contraintes pour la définition des spécifications de légende ; ces contraintes auraient pour objectif d'assurer que les signatures visuelles sources soient toujours reconnaissables.

RÉFÉRENCES

- Hoarau C., Mustière S., 2011, *Geoxygene: semiology plugin, base model for work on map legend in Geoxygene* [en ligne : [ignf.github.io/geoxygene/_downloads/geoxygene-semiology-0.4.pdf](https://github.com/ignf/geoxygene/_downloads/geoxygene-semiology-0.4.pdf) consulté le 28/08/17].
- Jonah J., 2011, *Evolving the look of Google Maps redux, the official blog for Google Maps* [en ligne : maps.googleblog.com/2011/07/evolving-look-of-google-maps-redux.html consulté le 20/11/17].
- Koláčny A. 1969, « Cartographic Information. A Fundamental Concept and Term in Modern Cartography », *The Cartographic Journal*, 6(1), p. 47-49.
- Lallemant C., Gronier G., 2015, *Méthodes de design UX : 30 méthodes fondamentales pour concevoir et évaluer les systèmes interactifs*, Paris, Eyrolles.
- Lupp M., 2007, *Styled layer descriptor profile of the web map service implementation specification version 1.1.0*, Open Geospatial Consortium, document 05-078r4 [en ligne : portal.opengeospatial.org/files/?artifact_id=22364 consulté le 20/11/17].
- Mericskay B., 2016, « La cartographie à l'heure du géoweb : retour sur les nouveaux modes de représentation spatiale des données numériques », *Cartes et géomatique*, n° 229-230, p. 37-50.
- Mueller M., 2006, *Symbology Encoding Implementation Specification Version 1.1.0*, Open Geospatial Consortium, document 05-077r4 [en ligne : portal.opengeospatial.org/files/?artifact_id=16700 consulté le 20/11/17].

Ory J., 2017, « Les cartes topographiques ont du style ! », *Géoconfluences*, « Carte à la une » [en ligne : geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/carte-a-la-une/les-carte-topo-ont-du-style consulté le 20/11/17].

Ory J., Christophe S., Fabrikant S.I., Bucher B., 2015, « How do map readers recognize a topographic mapping style? », *The Cartographic Journal*, 52(2), p. 193-203.

Robinson A. H., Petchenik B. B., 1977, « The Map As A Communication System », *Cartographica : The International Journal for Geographic Information and Geovisualization*, 14(1), p. 92-110.

LES AUTEUR.E.S

Jérémie Ory

Université Paris-Est
LaSTIG, équipe COGIT
jeremie.ory@ign.fr

Sidonie Christophe

Université Paris-Est
LaSTIG, équipe COGIT
sidonie.christophe@ign.fr

Sara Fabrikant

University of Zürich
Department of Geography
sara.fabrikant@geo.uzh.ch

Bénédicte Bucher

Université Paris-Est
LaSTIG, équipe COGIT
benedicte.bucher@ign.fr

Une représentation cartographique du monde au-delà de la contrainte des frontières étatiques

AUTEURS

Christian VANDERMOTTEN, Clarisse DIDELON-LOISEAU, Christian DESSOUROUX

RÉSUMÉ

Le choix de la projection des planisphères et celui du méridien central, mais aussi l'utilisation du cadre étatique pour la représentation des faits démographiques ou économiques influencent les représentations du monde, même si pour de nombreux phénomènes le cadre de l'État peut jouer un rôle déterminant. La communication propose un découpage du monde à des niveaux plus fins que celui-ci pour les États de population supérieure à 5 millions d'habitants, subdivisés en un ou deux niveaux selon la population moyenne des subdivisions de premier niveau. Elle en examine les contraintes méthodologiques et développe aussi une méthodologie pour la création d'une base de données statistiques permettant la réalisation de cartes démographiques, économiques ou autres associées à cette cartographie. Les cartes fournissent des représentations de la répartition de la population, des structures par âge et sexe, du PIB, des sièges des grandes entreprises, et examinent les ruptures, soit le long, soit à l'intérieur des frontières étatiques.

MOTS CLÉS

Planisphère, banques de données mondiales, cartographie statistique, MAUP

ABSTRACT

Just like the choice of the projection and that of the central meridian, the use of the States' framework on world maps for representing demographic and economic patterns influences our representations of the World, even if States' boundaries remain determinant for various phenomena. The paper proposes a cartography of the World subdividing the States over 5 million people into one or two levels, depending on the average population of the first level units. It also develops a methodology for a demographic and economic statistical database associated to this mapping. Presented maps provide representations of the population, of the age and sex structures, of the GDP, of the location of the biggest corporations' headquarters, and examine the geography of spatial breakings, either along, or inside national borders.

KEYWORDS

Planisphere, World data sets, Statistical mapping, MAUP

1. POUR UNE REPRÉSENTATION DU MONDE BRISANT LES CADRES ÉTATIQUES

Les planisphères jouent un rôle important dans les représentations mentales du monde. Ils contribuent à les forger, tant par le choix de leurs projections, du méridien central de la représentation, voire des limites de classes, que par le fait qu'ils utilisent le plus souvent la maille étatique pour représenter les données statistiques, économiques ou démographiques. Or, ces représentations étatiques du monde gommant les disparités intra-étatiques et suggèrent que les ruptures suivent les frontières entre les États, qui seraient homogènes. Les répartitions spatiales peuvent se jouer des frontières nationales. Il est vrai que l'État reste souvent un cadre déterminant, par le fait des contextes politiques et institutionnels qu'il induit. Mais ne

travailler qu'à ce niveau peut néanmoins se révéler très insuffisant pour donner une image pertinente de la réalité des problématiques sociales et économiques. Ainsi, une carte des densités de population donne de l'Inde et de la Chine des images bien différentes, selon qu'on les considère au niveau des États ou à celui d'entités sub-nationales.

Cette communication propose une réflexion théorique et méthodologique, ainsi qu'un début de mise en œuvre empirique, pour la *construction d'un fond et de cartes statistiques du monde à l'échelle infranationale*.

Outre une très classique interrogation sur l'impact du choix des projections et du méridien central, la réflexion théorique décline le *Modifiable Areal Unit Problem* (le MAUP), c'est-à-dire les biais de représentation engendrés par l'utilisation de données agrégées et, de ce fait, du point de vue méthodologique, l'importance des choix des niveaux de subdivision administrative pour la représentation cartographique et la collecte statistique. Un équilibre doit être trouvé entre le choix de niveaux de désagrégation trop grossiers ou trop fins. Des niveaux trop grossiers peuvent masquer des ruptures brutales. Des exemples très parlants sont ceux de la répartition de la population dans les pays africains à la limite entre le Sahel et le Sahara, ou encore dans les nord canadien et russe. Des niveaux trop fins entraînent soit une abondance difficilement gérable de données, soit, le plus souvent, une absence ou une très grande difficulté dans leur collecte, ou encore des traitements inadéquats des grandes zones urbaines quand leurs parties centrales sont administrativement séparées de leurs environnements fonctionnels proches. Il s'agit en tout cas de réduire au maximum les images d'hétérogénéité ou d'homogénéité fallacieuses qui pourraient résulter d'une inégalité trop grande de la maille de découpage selon les pays¹.

2. UNE MÉTHODOLOGIE POUR LE DÉCOUPAGE STATISTIQUE DES ÉTATS

Le compromis méthodologique appliqué dans notre exercice de représentation du monde a été de considérer les données au niveau des États quand ceux-ci avaient moins de 5 millions d'habitants, ce qui nous a semblé être une maille assez fine pour qu'un découpage supplémentaire ait peu de sens. Quand ils étaient plus peuplés que ce seuil (sauf les villes-États ou quasi-villes-États, non subdivisées, comme Singapour ou Hongkong), nous avons procédé à un découpage au premier niveau de division statistico-administrative. Cette subdivision a concerné 123 des 242 entités étatiques considérées (ou quasi-étatiques, comme Hongkong ou de petites colonies et territoires à statut particulier)².

Ce premier niveau de découpage produit 1 768 entités (y compris les États non subdivisés) (soit une population moyenne par entité de 4 031 000 habitants et une déviation standard réduite à 2,78) (fig. 1). Mais certaines de ces divisions de niveau 1 comptent encore des populations nettement supérieures à la moyenne de celle des États, jusqu'à plus de 100 millions d'habitants pour l'Uttar Pradesh, le Maharashtra ou le Bihar en Inde, le Guangdong en Chine

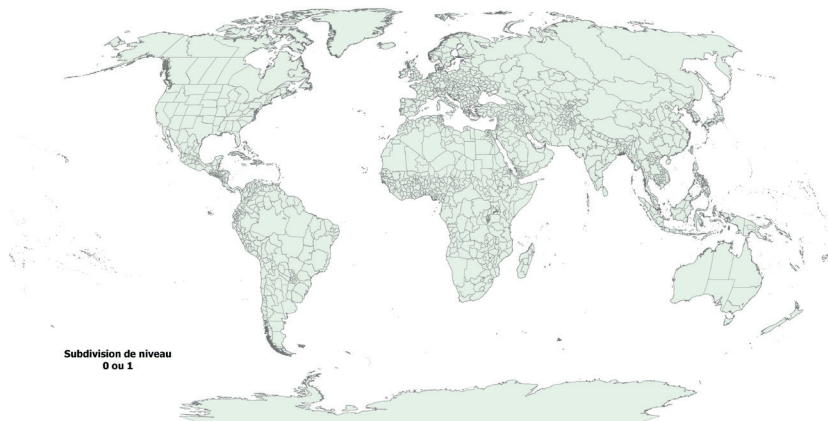
1 Nous excluons ici les représentations par cellules régulières, par exemple carrées ou hexagonales. Si celles-ci peuvent être efficaces et de grande finesse pour la représentation de phénomènes enregistrés par imagerie satellitaire, le plus souvent des phénomènes physiques, elles sont rarement utilisées pour des phénomènes humains. Dans ce cas, elles n'échappent pas au problème des cadres d'agrégation statistique des données de base, même si elles peuvent dans certains cas, comme pour la géographie des populations, améliorer l'exactitude de leur répartition (par exemple le projet Global Rural-Urban Mapping de l'Université de Columbia).

2 Hors entités inhabitées. La population moyenne des 242 entités est de 29 450 000 habitants, avec une déviation standard considérable de 4,19.

ou le Punjab pakistanais. Il a donc ensuite été subdivisé en utilisant les divisions administratives de niveau 2, sous la double contrainte que celles de niveau 1 aient en moyenne une population supérieure à 2,5 millions d'habitants et que celles de niveau 2 aient une population moyenne supérieure à 1 million d'habitants.

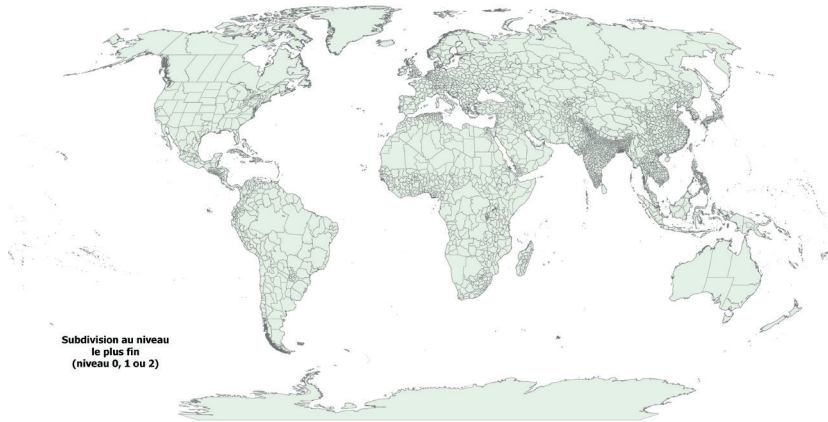
Quelques exceptions ont néanmoins dû être faites à cette dernière règle. Par exemple, aux États-Unis elle aurait conduit à ne pas subdiviser sous le niveau des États, dont certains sont pourtant très peuplés, vu le grand nombre de comtés, qui constituent ici le niveau 2 mais qui, pour certains, peuvent n'être peuplés que de quelques milliers d'habitants. Pour éviter cet écueil, dans quelques grands pays où ce type de problème se posait ponctuellement, nous avons fait le choix de subdiviser les plus grands États ou provinces et ensuite d'y regrouper les petites unités administratives de niveau 2 en ensembles les plus homogènes possibles, en particulier en isolant les grandes aires métropolitaines ou les « zones utiles » du reste du territoire, parfois très vide. Cela a été le cas aux États-Unis, pour le Texas, la Californie, l'Illinois, l'Ohio, l'État de New York, celui de Washington et la Floride ; au Canada pour les provinces du Québec, de l'Ontario et de la Colombie britannique ; au Brésil pour l'État de Sao Paulo, qui a été divisé en 2 (la très grande aire métropolitaine de Sao Paulo et le reste de l'État) ; en Australie pour les États de Victoria et de Nouvelle-Galles du Sud.

Figure 1. Subdivision du monde au niveau (0 ou 1)



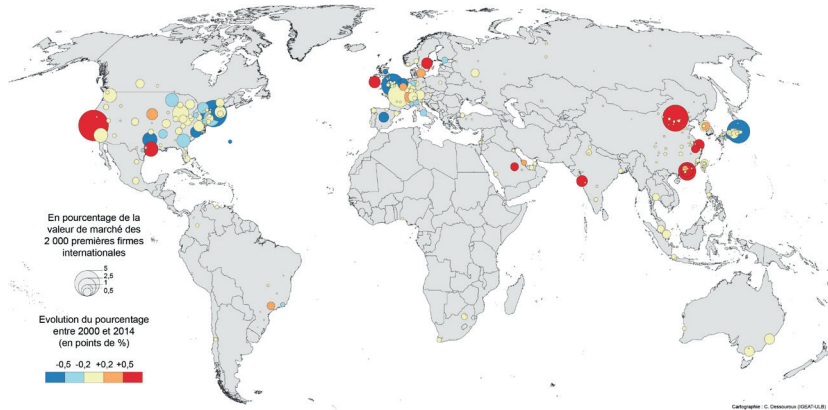
Ainsi, au total, nous avons divisé le monde au niveau d'analyse le plus fin en 3 278 cellules territoriales, avec une population moyenne de 2 177 000 habitants et une déviation standard réduite à 1,28 (fig. 2). 18 pays ont donc été divisés en deux niveaux, 105 en un seul niveau et 119 ne sont pas subdivisés. Les pays comptant le plus grand nombre d'entités de base sont l'Inde (630) et la Chine (338) ; 7 autres pays en comptent plus de 50 (États-Unis : 85 ; Russie : 83 ; Philippines : 82 ; Thaïlande : 77 ; Bangladesh : 64 ; Vietnam : 63 ; Afrique du sud : 53). Cette subdivision n'est certes pas parfaite et reste contrainte par la disponibilité des données dans des cadres administratifs nationaux ; ainsi, la subdivision reste encore trop grossière dans certains pays, comme l'Indonésie (34 entités, avec une population moyenne de 7 349 000 habitants). Des biais de représentation subsistent dans le cas d'isolats miniers ou pétroliers perdus au milieu d'immensités vides.

Figure 2. Subdivision du monde au niveau (0, 1 ou) 2



Néanmoins, cette représentation permet en tout cas de bien mettre en évidence des ruptures, par exemple démographiques, liées à des facteurs naturels, qui sont affadées par les délimitations dans des cadres étatiques, ainsi que d'isoler les plus grandes aires métropolitaines ou de fortes concentrations urbaines. Elle renforce donc la visibilité des phénomènes de concentration démographique ou économique qui y sont associés, comme la géographie des plus grands centres métropolitains de décision économique, de fonctions de contrôle et de nœuds de réseaux ou du potentiel de recherche-développement (fig. 3).

Figure 3. Localisation des sièges sociaux des 2 000 plus grandes entreprises mondiales dans le cadre des entités de niveau 2



Source : Forbes/Fortune, 2014 (Vandermotten, 2016)

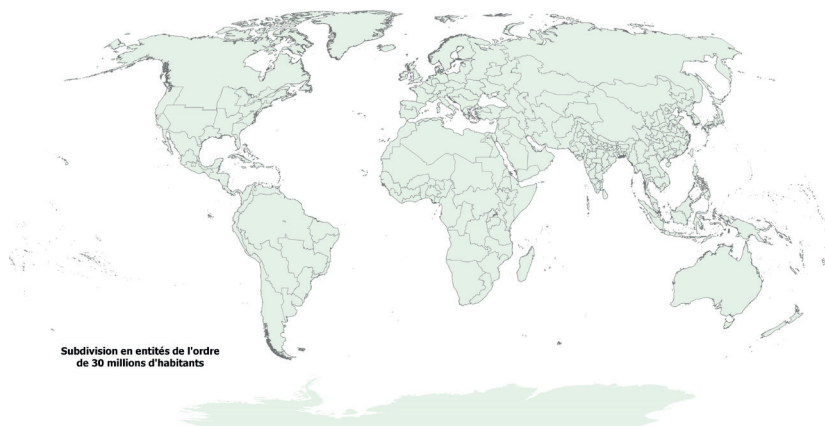
3. UN MONDE DÉCOUPÉ EN AIRES DE POPULATION SIMILAIRE

Une autre manière de représenter le monde en renforçant la signification des découpages

est de travailler dans des ensembles géographiques de volume de population similaire. Leurs tailles variables – dans une projection équivalente – rendent alors implicitement compte des différences de densités de population. Les cellules de base de notre découpage ont dans ce cas été agglomérées pour créer 238 entités de l'ordre de 30 millions d'habitants, les plus homogènes possibles du point de vue du niveau de développement économique tel que mesuré par le PIB (PPP) par habitant et faisant éventuellement fi de la contrainte des frontières nationales (fig. 4). Ce type de fond de carte permet aussi d'éviter l'écueil de l'hétérogénéité des délimitations métropolitaines dans les statistiques nationales pour la représentation des phénomènes caractérisés par une concentration dans les plus grandes métropoles mondiales. On peut aussi coupler cette délimitation en zones de volume de population similaire avec une cartographie en anamorphoses, rendue aisée par les progrès informatiques, par exemple pour représenter des variables comme le volume du PIB. Ces images cartographiques jouent un rôle certain dans la déconstruction du poids relatif des espaces.

Les cartographies évoquées ci-devant renouvellent la lecture des ruptures : elles interpellent quant à la signification à donner aux cartes lissées. Les ruptures majeures peuvent être identifiées, soit entre États, soit entre entités des niveaux 1 et 2. Des analyses de variance peuvent être menées pour examiner le poids respectif des cadres étatiques ou des ruptures intra-nationales dans la variation spatiale des phénomènes. Ces ruptures doivent être examinées au niveau des contiguïtés, mais, dans un monde globalisé, par exemple en matière de migrations internationales, elles doivent aussi l'être à des pas de distance plus grands.

Figure 4. Subdivision du monde en entités homogènes et de population semblable, de l'ordre de 30 millions d'habitants, par regroupement d'entités de niveau (0,1 ou 2)



4. MÉTHODOLOGIE DE LA BASE DE DONNÉES

Ces cartographies et les images mentales qu'elles génèrent sont donc riches d'enjeux notamment lorsque l'on s'intéresse à l'espace mondial dans le contexte de l'émergence d'une société-Monde. Elles interpellent quant aux rapports entre problèmes mondiaux, mondialisation de l'économie et poids persistant des États.

Une question méthodologique importante associée à cette cartographie est celle de la *création*

d'une base de données comparables, rassemblant divers indicateurs pertinents relatifs aux trois aspects du développement durable, l'économique, le social et l'environnemental.

Dans cette première étape, nous avons collecté des variables de population, des caractéristiques de sa structure par âge et par sexe, de ses indices vitaux (fertilité et espérance de vie), le PIB par habitant (en parité de pouvoir d'achat)³ et des aspects de sa structure, ainsi que des éléments ponctuels de localisation du commandement économique. Les valeurs ont en principe été rassemblées pour la dernière année disponible de manière (quasi-) exhaustive dans les statistiques internationales.

Le choix a été fait de travailler dans une démarche *top-down* qui nous a semblé permettre d'assurer au mieux les comparabilités, dans l'espace et aussi éventuellement dans le temps. En effet, les données fines ne sont pas disponibles dans tous les pays aux mêmes dates, alors que c'est en général le cas au niveau des États. Nous sommes donc partis des bases de données mondiales les plus complètes possibles, mais ne fournissant des valeurs qu'au niveau des États, souvent la Banque mondiale ou les Nations-unies. Sur ces valeurs, nous avons alors calé, dans l'espace mais aussi dans le temps, les données sub-nationales fournies par chaque pays ou par des organisations transnationales, comme l'OCDE ou EUROSTAT. Ce type de méthodologie a aussi été reproduit entre le niveau 1 et le niveau 2 à l'intérieur des grands États.

Cette démarche implique la constitution d'une base de métadonnées, reprenant les définitions des données, leurs sources et dates de collecte, des remarques éventuelles, les chiffres fournis par les statistiques d'origine et les grilles de ventilation des chiffres de niveau supérieur qui en sont déduites. Ces métadonnées indiquent aussi les modifications intervenues dans la nomenclature des entités territoriales.

Nous n'entrerons pas à ce stade de présentation de la communication proposée dans le commentaire des cartes, qui feront l'objet de la présentation au colloque. Celle-ci portera sur :

- des cartes montrant les différences entre visions du monde à l'échelle étatique, aux échelles plus fines et dans les ensembles de population similaire pour des phénomènes comme la répartition de la population et du PIB/hab., la structure par sexe, éventuellement contrôlée par la structure des âges, etc. ;
- des cartes montrant l'impact des limites de classes sur les interprétations ;
- des cartes illustrant pour certaines de ces données l'intérêt d'une représentation par anamorphoses ;
- des cartes combinant représentations par plage et par cercles de surface proportionnelle, par exemple pour illustrer les concordances et discordances entre la répartition du PIB et celle des centres de commandement économique ;
- des exemples de cartographie des ruptures, et des analyses de variance qui peuvent y être associées.

3 Même exprimé en parités de pouvoir d'achat, cet indicateur à évidemment l'inconvénient de ne pas rendre compte des revenus réels des habitants, du fait de transferts, ni *a fortiori* de l'inégalité de la distribution de ces revenus. Il est certes progressivement remplacé par le revenu national brut, mais si ce remplacement progresse dans les statistiques internationales, ce n'est pas le cas pour les statistiques intra-nationales, niveau auquel les transferts entre régions sont très importants. C'est particulièrement le cas pour les régions peu peuplées disposant d'un important produit lié à des exploitations minières ou pétrolières.

RÉFÉRENCES

- Brotton J., 2013, *Une histoire du monde en 12 cartes*, Paris, Flammarion.
- Cox K., 2016, « Countries in question and human geography », *Cybergeo*, numéro spécial « Les 20 ans de Cybergeo » [en ligne : cybergeo.revues.org/27772].
- Didelon-Loiseau C., 2013, *Le Monde comme territoire, pour une approche renouvelée du Monde en géographie*, HDR, Université de Rouen.
- Grataloup C., 2012, *Représenter le Monde*, Documentation photographique n° 8084, Paris, La Documentation française.
- Hurel K., Poncet P., 2008, « Le Monde comme vous l'avez jamais vu », *La Géographie, Terre des hommes*, n° 1529, p. 42-47.
- Moles A., Rohmer E., 1978, *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman.
- Openshaw S., 1977, « A geographical solution to scale and aggregation problems in region-building, partitioning and spatial modeling », *Transactions of the Institute of British geographers*, New series, 2(4), p. 459-472.
- Poncet P., 2008, « La carte dit-elle le Monde ? », *La Géographie, Terre des hommes*, n° 1529, p. 8-12.
- Vandermotten C., 2003, « Répartition de la richesse et de la population du monde », *Belgé*, n° 2, p. 223-224.
- Vandermotten C., 2016, « La localisation du commandement de l'économie dominante », *Belgé*, 1 | 2016 [en ligne : belgeo.revues.org/18654].

LES AUTEUR.E.S

Christian Vandermotten

Université libre de Bruxelles – Igeat
cvdmotte@ulb.ac.be

Clarisse Didelon-Loiseau

Université Paris 1 – Géographie-cités
clarisse.didelon-loiseau@univ-paris1.fr

Christian Dessouroux

ULB – Igeat, Metrolab
cdessour@ulb.ac.be

Représenter les logiques d'investissement dans l'immobilier dégradé aux États-Unis Nouveaux enjeux cartographiques autour des données fines

AUTEURES

Flora HAYAT, Florence NUSSBAUM

RÉSUMÉ

À partir de l'exemple des propriétés délaissées dans les grandes villes des États-Unis, et plus précisément du cas de Chicago, cette communication propose d'analyser les difficultés de représentation spécifiques que posent les données disponibles à l'échelle de l'individu. Il s'agit de répondre à un double objectif, à savoir d'une part l'exploration de données foisonnantes et d'autre part la production d'images efficaces pour la compréhension des territoires. Après avoir interrogé la représentation véhiculée par les images produites par des acteurs institutionnels, on proposera différentes visualisations exploratoires à partir de ces données nombreuses, diverses dans leur structure et leur accessibilité. Ces images constituent une innovation par la précision d'analyse qu'elles permettent sur des sujets encore peu explorés, mais également par la connaissance fine qu'elles apportent des stratégies de spéculation immobilière dans les quartiers défavorisés d'une grande métropole.

MOTS CLÉS

Données massives, immobilier, spéculation, visualisation, cartographie

ABSTRACT

Drawing from the example of abandoned properties in great American cities, and the case of Chicago in particular, this presentation will consider issues of representation specific to micro-level data and explore different cartographic solutions. Our aim is twofold: the exploration of massive fine-grained data on the one hand, and the creation of images enabling the apprehension of spatial organisations on the other hand. After assessing the effectiveness of visualisations created by institutions with these data, we will suggest a few ways to represent micro-level data, taking into account their heterogeneity. These exploratory images enable the precise observation of little-studied phenomena and provide insights on real estate speculation strategies targeting disadvantaged neighbourhoods in large cities. In a time when the use of open data is questioned, this presentation also provides the opportunity to restate the importance of fieldwork, in concert with the understanding drawn from cartographic analysis.

KEYWORDS

Big data, Real estate, Speculation, Visualisation

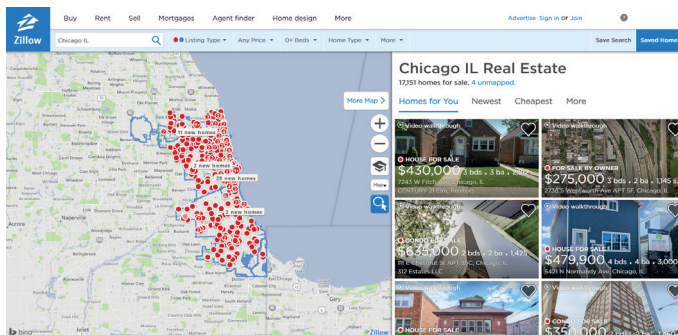
INTRODUCTION

Face à la multiplication des données ponctuelles mises à disposition sur internet, notamment par les collectivités locales, la question de leur exploitation et de leur représentation se pose avec de plus en plus d'acuité (Kitchin, 2014). Nombre de plateformes et sites institutionnels ou privés proposent une visualisation cartographique de données fines, mais celle-ci est généralement assez sommaire et empêche ainsi une vision synthétique et efficace de l'information. À partir de l'exemple des propriétés délaissées dans les grandes villes des États-Unis, et plus précisément du cas de Chicago, cette communication propose d'analyser les difficultés de

représentation spécifiques que posent les données individuelles et d'explorer différentes solutions pour répondre à un double objectif, à savoir d'une part l'exploration de données foisonnantes et d'autre part la production d'images efficaces pour la représentation des territoires. Pour l'étude du délaissement résidentiel dans le contexte urbain américain, il s'agira ainsi de répondre à plusieurs enjeux, inscrits à différentes échelles géographiques : identifier avec précision les territoires touchés par le délaissement ; révéler les logiques d'investissement qui ciblent plus particulièrement les quartiers délaissés ; synthétiser visuellement l'ensemble des données et informations hétérogènes collectées pour l'analyse de ces territoires. Nombre d'auteurs ont abordé ces thématiques de façon stimulante (Immergluck & Law, 2014) mais l'échelle fine de la propriété est rarement explorée, et encore plus rarement cartographiée (Molina, 2016), de sorte que nous avons voulu nous confronter aux difficultés spécifiques que pose cet objet à toutes les échelles.

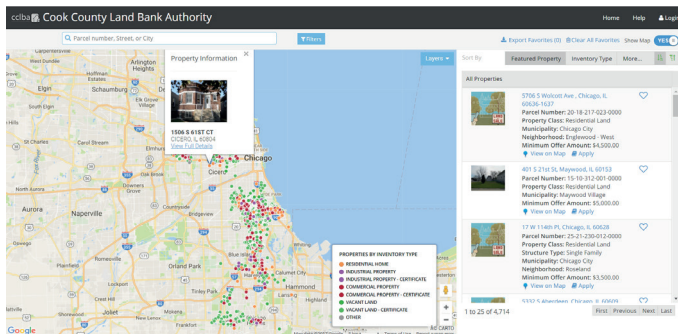
1. DES REPRÉSENTATIONS SOUVENT PEU SYNTHÉTIQUES

Figure 1. Visualisation des propriétés sur le marché via le site Zillow



www.zillow.com/homes/for_sale/Chicago-IL

Figure 2. Visualisation des propriétés offertes à la vente par la Cook County Land Bank Authority (CCLBA)



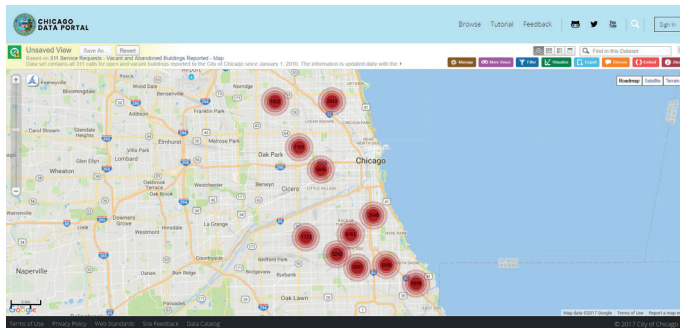
public-cclba.epropertyplus.com

Malgré leur foisonnement, les données à l'échelle de l'individu sont rarement les plus lisibles car elles sont généralement représentées de façon basique par un semis de points réduits le

plus souvent à leur simple localisation. Dans le cas qui nous intéresse des propriétés immobilières, on peut disposer de quantité d'informations pour chaque point (prix, superficie, photographie) mais cela implique de s'intéresser à une propriété en particulier. C'est le cas de la plupart des sites affichant des données relatives aux transactions immobilières comme Zillow (fig. 1) ou des sites répertoriant le patrimoine immobilier d'institutions publiques comme celui de la Cook County Land Bank Authority pour Chicago (fig. 2). Toutes ces plateformes offrent une visualisation point par point des propriétés, ce qui s'explique par l'usage dominant qui est fait de ces sites, d'abord destinés à permettre aux acheteurs de se renseigner sur tel ou tel bien immobilier.

On rencontre le même genre de difficulté sur des sites dédiés aux données ouvertes comme le portail de la ville de Chicago (fig. 3) : la liste des propriétés signalées à la ville comme vacantes est disponible au format tableur, mais sa visualisation prend une forme agrégée selon des critères difficiles à établir et pour des zones de tailles différentes, ce qui rend une vision d'ensemble du phénomène assez périlleuse.

Figure 3. Visualisation des propriétés signalées comme vacantes sur la plateforme de données ouvertes de la ville de Chicago



data.cityofchicago.org/Service-Requests/311-Service-Requests-Vacant-and-Abandoned-Building/d9re-tpmq

2. DÉFRICHER DES DONNÉES FOISSONNANTES

Nous avons donc voulu explorer des modes de représentations spécifiquement adaptés aux données ponctuelles, de façon à conserver la granularité et la précision de l'information qui fait sa richesse tout en rendant visibles les modes d'organisation de l'espace que traduit la répartition spatiale des phénomènes.

Pour étudier le délaissement résidentiel à Chicago, nous disposons de données nombreuses qui permettent d'explorer des facettes légèrement différentes du déclin. Nous avons notamment accès à la liste des propriétés démolies par la Ville et à celle des propriétés pour lesquelles les taxes étaient impayées depuis plus de deux ans en janvier 2015. Ces deux variables constituent des indices complémentaires mais quelque peu différents du délaissement. À petite échelle, la localisation précise des propriétés délaissées permet d'identifier dans la ville de Chicago les quartiers en déclin où se concentrent les segments les plus dégradés du marché immobilier. Une rapide carte de localisation de ces propriétés (fig. 4a et 4b) permet facilement de distinguer les quartiers avec une forte proportion de propriétés démolies ou dont les taxes sont impayées, de ceux ayant une faible proportion de celles-ci,

et de constater que ce sont sans surprise les quartiers les plus défavorisés qui sont les plus touchés par le déclin (fig. 4c). Mais une telle visualisation ne suffit pas à présenter une image détaillée des quartiers les plus touchés, et notamment de distinguer, parmi les zones où la densité de points est très importante, différents degrés dans cette dégradation.

Figure 4a. Localisation des propriétés dont la taxe foncière était impayée depuis plus de deux ans en 2015

Figure 4b. Localisation des propriétés démolies par la ville de Chicago entre 2010 et 2016

Figure 4c. Carte du revenu médian par *census block group* dans le comté de Cook en 2015

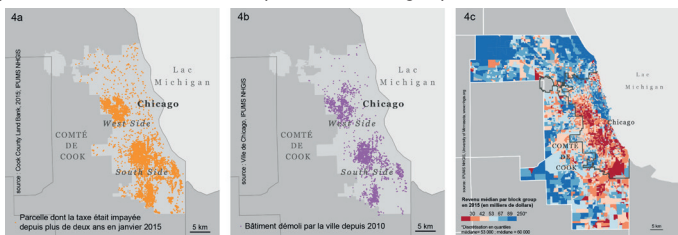
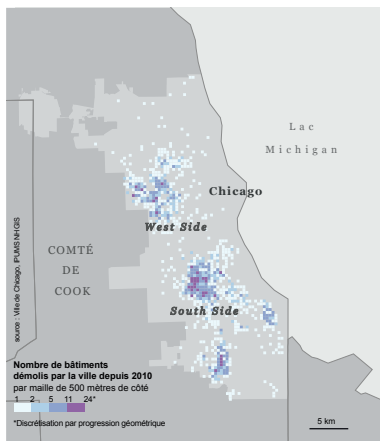


Figure 5. Densité de bâtiments démolis par la ville de Chicago par maille de 500 mètres de côté



Une première solution, courante en cartographie, serait d'agrégier les données pour les représenter de façon zonale (part de propriétés dégradées dans le total des logements), à l'échelle du quartier ou du *census block group*¹. Toutefois, l'inconvénient d'une telle représentation est qu'elle gomme la précision permise par des données ponctuelles géolocalisées. Nous avons donc choisi une représentation moins courante, quoique désormais souvent utilisée par les cartographes, celle de la densité de points au sein d'un carroyage régulier. Cette carte permet de détecter les « *hot spots* » où le délaissement est le plus important et présente donc un intérêt opérationnel pour les acteurs publics qui peuvent ainsi concentrer leur action sur les *blocks* les plus touchés, alors qu'une représentation propriété par propriété ne permet pas d'identifier clairement les pâtés de maisons les plus fragiles au sein des quartiers fortement marqués par le délaissement. La carte du nombre de bâtiments démolis par la Ville entre 2010

1 Maillage le plus précis du recensement américain. Chaque *block group* comprend environ 2 000 hab.

et 2016 par maille de 500 mètres de côté² (fig. 5) permet d'une part d'observer un gradient d'abandon depuis le cœur des quartiers les plus touchés vers l'extérieur, et d'autre part il révèle deux logiques de diffusion différentes dans le South Side et le West Side de Chicago, le premier présentant des démolitions très concentrées quand le deuxième montre plutôt des démolitions en îlots.

Une autre possibilité méritant d'être explorée serait de représenter plusieurs propriétés par un même point qui constituerait le centre de gravité du nuage de points, sur le modèle des « *dot maps* » popularisées par Bill Rankin (2010), mais en conservant les données de localisation car les points d'une *dot map* sont traditionnellement placés de façon aléatoire.

Si la représentation des propriétés par maille facilite la lecture par rapport à une représentation ponctuelle (fig. 4a et 4b), elle ne permet pour l'instant de rapprocher les deux variables étudiées que par une comparaison visuelle. Leur superposition paraît imparfaite mais rien ne permet de le confirmer avec certitude, il convient donc de valider les hypothèses tirées de l'observation des cartes par un géotraitement, de façon à affiner la compréhension des phénomènes observés précédemment.

3. CARTOGRAPHIER LA COMPLEXITÉ : LA REPRÉSENTATION DES STRATÉGIES PUBLIQUES ET PRIVÉES FACE AU DÉLAISSEMENT RÉSIDENTIEL

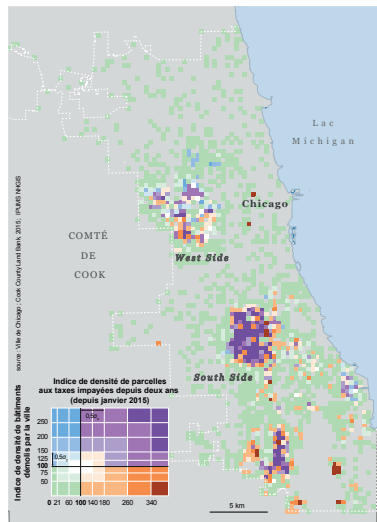
Comme évoqué plus haut, démolitions et taxes impayées sont des indices complémentaires du délaissement qui ne se superposent pas systématiquement. Nous avons donc cherché à croiser ces deux variables dans une typologie pour explorer la diversité des situations, en conservant la représentation par une grille régulière qui permet un niveau de détail satisfaisant. La figure 6, qui représente uniquement les zones contenant au moins une propriété concernée par une démolition ou une taxe impayée, permet ainsi de distinguer différents types de territoires selon la ou les variable(s) surreprésentée(s) :

- les territoires en déclin, en violet sur la figure, qui présentent une surreprésentation à la fois des démolitions et des taxes impayées ;
- à l'inverse, les territoires épargnés par le délaissement, en vert, où les démolitions comme les taxes impayées sont sous-représentées ;
- les territoires délaissés par la puissance publique, en orange, où les propriétés dont les taxes sont impayées depuis plus de deux ans sont surreprésentées par rapport aux propriétés démolies par la Ville ;
- les territoires en voie de revitalisation, en bleu, qui comptent à la fois moins de taxes impayées que le reste de la municipalité et plus de démolitions, ce qui peut suggérer une dynamique progressive de réinvestissement. Ces territoires sont très peu représentés statistiquement.

Cette typologie permet d'appréhender la diversité des situations de délaissement, à la fois du point de vue des propriétaires privés qui sont plus ou moins capables de payer la taxe foncière – et disposés à le faire – et du point de vue de la puissance publique qui intervient de façon inégale sur le territoire et semble démolir plus activement les propriétés dégradées dans les quartiers attractifs du nord de la ville que dans les zones défavorisées du sud.

² Une maille de 500 mètres de côté représente environ 8 pâtés de maisons, ce qui est à la fois suffisamment précis pour montrer les dynamiques de diffusion du déclin à l'échelle fine et suffisamment large pour rester lisible sur une carte de l'ensemble de la municipalité de Chicago.

Figure 6. Densité croisée des bâtiments démolis et des propriétés aux taxes impayées par maille de 500 mètres de côté



La question du croisement de données multiples, toutes disponibles pour une même maille – en l’occurrence la parcelle – se pose encore plus fortement à grande échelle, si l’on cherche à étudier plus en détails la composition de ces quartiers touchés par le délaissement. En effet, une fois identifiées les zones en déclin caractérisées par une forte proportion de démolitions et de taxes impayées (fig. 6), l’analyse détaillée de la structure de la propriété, parcelle par parcelle, permet de mieux comprendre les logiques d’investissement privé qui participent à cette situation. Cette échelle d’analyse révèle des stratégies invisibles à l’échelle métropolitaine et nous oblige ainsi à dépasser l’évidence selon laquelle les taxes restent impayées dans les quartiers défavorisés car les habitants n’ont pas les moyens de s’en acquitter. En croisant différentes informations toutes attachées à la parcelle (occupation du sol, propriétaire, statut fiscal, etc.), des logiques spéculatives apparaissent : certains investisseurs ciblent spécifiquement les terrains vagues issus des démolitions – moins coûteux à entretenir qu’un bâtiment – ou font le choix de ne pas payer leurs taxes de façon à maximiser leurs bénéfices (Aalbers, 2006 ; Mallach, 2010). La cartographie des grands propriétaires³ à l’échelle du quartier de New City, situé dans le South Side dans une zone qui cumule surreprésentation des démolitions et des taxes impayées, témoigne de l’importance des logiques spéculatives dans ce quartier. La figure 7 rend compte à la fois de la présence diffuse des investisseurs dans cette zone résidentielle et de stratégies d’investissement diverses : quand certains semblent concentrer leurs acquisitions dans des zones restreintes (T&T development à l’est, Redline Group à l’ouest), d’autres au contraire les répartissent sur une large portion du quartier (Pivot Urban, BPT JSI properties). En outre, en croisant ces données de propriété avec des informations relatives à l’occupation du sol, on observe que tous ces grands propriétaires ont

3 Il s’agit des huit propriétaires qui possèdent chacun plus de vingt parcelles dans le quartier, dont on a soustrait les deux propriétaires pour lesquels l’ensemble des parcelles sont regroupées au sein d’une emprise industrielle continue de sorte que le nombre des parcelles n’est pas en réalité un indicateur de pénétration du foncier dans le quartier.

en commun de cibler un certain type de propriété, à savoir les parcelles non bâties : 90 % des propriétés présentées en figure 7 sont en effet des friches, de sorte que ces six grands propriétaires possèdent une large part des terrains vagues dans le quartier (fig. 8). Enfin, le croisement de ces données avec celles concernant les taxes impayées révèle que certains grands propriétaires comme Redline Group, Jerry Ruiz ou Pivot Urban LLC ne s'acquittent pas de la taxe foncière pour la quasi-totalité de leurs propriétés dans le quartier⁴, confirmant le recours à des pratiques de spéculation basées sur la minimisation des coûts, parfois dans l'illégalité la plus totale.

Figure 7. Possessions des 6 plus grands propriétaires de New City, au sud des anciens abattoirs de Chicago

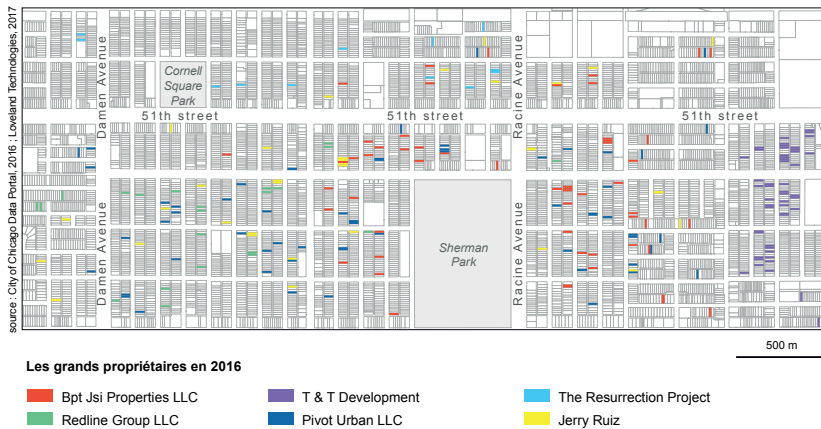
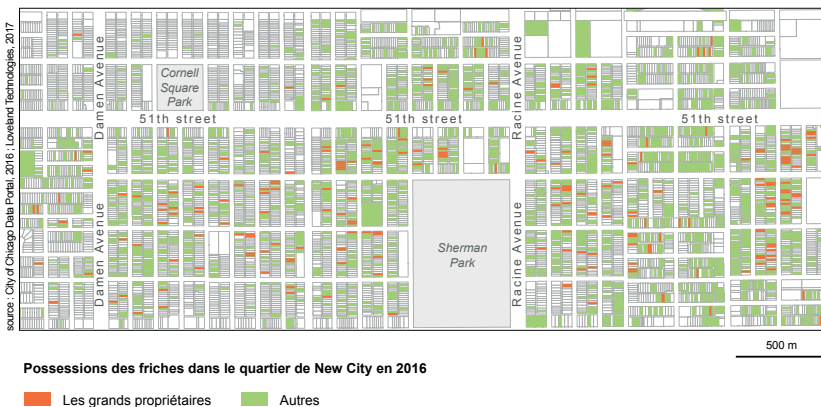


Figure 8. Les friches dans le quartier de New City en fonction de leur propriétaire



4 Il n'était pas possible ici de faire une figure dans le temps imparti car nous ne disposons de l'ensemble des données fiscales que pour janvier 2015, or les propriétaires actuels n'étaient peut-être pas propriétaires dans le quartier à cette date et la création d'une carte aurait donc nécessité la vérification du statut fiscal actuel de chaque propriété, ce qui était matériellement irréalisable.

L'exploration de données individuelles à l'échelle de la parcelle permet ainsi de mettre en évidence nombre de stratégies d'investissement immobilier et, en l'occurrence, l'existence d'une intense activité spéculative dans les quartiers défavorisés de Chicago, qui peut contribuer à expliquer le délaissement résidentiel sur ces territoires. Cette situation rend particulièrement saillantes les difficultés de gestion de ces quartiers dégradés, dans un contexte où les finances publiques sont amputées de rentrées fiscales non négligeables par l'importance des impayés (fig. 4a).

CONCLUSION

La cartographie de données foisonnantes à l'échelle fine pose plusieurs problèmes de représentation face auxquels nous avons tenté d'explorer des solutions variées. Mais au-delà des questionnements à la fois théoriques et techniques que pose la cartographie, il nous semble qu'une représentation satisfaisante des phénomènes étudiés doit également reposer sur une connaissance fine du terrain de recherche. Dans ce cadre, les analyses issues des enquêtes de terrain fournissent des clés de lecture pour l'interprétation des cartes produites. Réciproquement, ces cartes permettent de proposer l'hypothèse que les quartiers d'un même type sont touchés par les mêmes stratégies d'investissement que celles identifiées sur le terrain. La connaissance pratique du terrain enrichit la compréhension des phénomènes et il serait particulièrement fructueux de parvenir à restituer cette complexité dans la représentation graphique, par exemple *via* une planche illustrée qui associerait à l'objet cartographique des graphiques, des extraits d'entretiens ou des photographies permettant d'éclairer l'interprétation, afin de participer à la transmission d'une information aussi riche et précise que celle dont dispose le chercheur.

RÉFÉRENCES

- Aalbers M. B., 2006, « "When the banks withdraw, slum landlords take over": The structuration of neighbourhood decline through redlining, drug dealing, speculation and immigrant exploitation », *Urban Studies*, 43(7), p. 1061-1086.
- Immergluck D., Law J., 2014, « Speculating in crisis: the intrametropolitan geography of investing in foreclosed homes in Atlanta », *Urban Geography*, 35(1), p. 1-24.
- Kitchin R., 2014, *The Data Revolution: Big Data, Open Data, Data Infrastructures and Their Consequences*, Londres, SAGE.
- Mallach A., 2010, *Facing the Urban Challenge: The Federal Government and America's Older Distressed Cities*, Washington DC, The Brookings Institution [en ligne : www.brookings.edu/research/facing-the-urban-challenge-reimagining-land-use-in-americas-distressed-older-cities-the-federal-policy-role].
- Molina E. T., 2016, « Foreclosures, Investors, and Uneven Development During the Great Recession in the Los Angeles Metropolitan Area », *Journal of Urban Affairs*, 38(4), p. 564-580.
- Rankin B., 2010, « Cartography and the Reality of Boundaries », *Perspecta*, vol. 42, p. 42-45.

LES AUTEURES

Flora Hayat
Université Paris Diderot – Géographie-cités
florahayat@gmail.com

Florence Nussbaum
Université Paris Diderot – Géographie-cités
florence.nussbaum@univ-paris-diderot.fr

Varia

Représenter et appréhender la qualité des territoires

- Sylvain DOURNEL (Université d'Orléans – CEDETE), Franck GUÉRIT (Université d'Orléans – CEDETE) – Le renouveau du conflit ville-campagne par les représentations sociales du développement durable. L'exemple de l'aire urbaine d'Orléans
- Alexandre FAURE (EHESS – GGH-Terres) – Quels territoires « prioritaires » sont produits par le Grand Paris ?
- Amélie ROBERT (Université de Tours – Citeres), Sylvie SERVAIN (INSA Centre Val de Loire – Citeres) – Évolutions des usages récréatifs et des représentations de la nature dans le domaine national de Chambord : de l'appropriation au partage ?
- Julia WIRTH (Haute école de gestion ARC – HES-SO, Suisse) – Valeur du territoire - valeur culturelle ?

Enjeux théoriques de la représentation territoriale

- Mario BÉDARD (UQAM/Département de géographie – CRISES, Canada), Romain LAJARGE (ENSAG/Université Grenoble Alpes – AE&CC) – Prolifération et rareté du concept de territorialité au sein des sciences territoriales. Proposition d'une grille d'interprétation
- Sylvie LAROCHE (CRESSON, Ambiances Architectures Urbanités) – Caractérisation des rez-de-chaussée dans la ville
- Céline RAIMBERT (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle – CREDA) – Le *quilombo* dans le Brésil d'aujourd'hui : un objet flou pour des représentations socio-territoriales concurrentes

Le renouveau du conflit ville-campagne par les représentations sociales du développement durable L'exemple de l'aire urbaine d'Orléans

AUTEURS

Sylvain DOURNEL, Franck GUERIT

RÉSUMÉ

Les représentations sociales du développement durable peuvent être appréhendées comme une ligne de force structurée à partir de deux modèles : le premier, en tant que paradigme institutionnel et scientifique de la « ville durable », celui de la densité, de la mixité et de la centralité ; le second, plus « populaire » et construit à partir de valeurs anti-urbaines, ramène aux qualités des espaces ruraux, définies par leur idéal de « nature » et de faibles densités. Au final, cette distinction schématique entre deux modèles territoriaux renouvelle l'opposition entre les catégories de la « ville » et de la « campagne » dans les pratiques du développement durable et d'aménagement du territoire. À partir de l'exemple de l'aire urbaine d'Orléans, territoire fragmenté selon un schéma centre-périphérie, la communication se focalise sur les notions d'« espace vécu » des habitants, analysé au travers d'un questionnaire photographique, et d'« espace conçu » des élus, traité grâce à des entretiens semi-directifs et l'exploitation de documents institutionnels.

MOTS CLÉS

Développement durable, représentations, ville, campagne, conflits, projet de territoire

ABSTRACT

Social representations of sustainable development may be grasped as a keystone structured by two models: the first one refers to the institutional and scientific paradigm of "sustainable town" with density, mixity and centrality; the second one is more popular and built from anti-urban principles, and calls back to rural area qualities with "nature" ideal and lower density. In the end, this schematic distinction repeats the opposition between "town" and "countryside" in sustainable development and urban planning practices. Based on the example of the urban area of Orléans, fragmented along a centre-periphery scheme, this communication focuses on the notions of "lived area" for inhabitants, analysed with a photographic survey, and of "conceived area" for elected officials, treated with semi-structured interviews and the use of institutional documents.

KEYWORDS

Sustainable development, Social representations, Town, Countryside, Struggle, Territory project

INTRODUCTION

Les représentations sociales du développement durable peuvent être appréhendées comme une ligne de force qui oppose deux polarités. D'un côté, en tant que paradigme institutionnel et scientifique de la « ville durable », un premier axe renvoie aux vertus supposées de la densité, de la mixité et de la centralité. De l'autre, élaboré à partir de matériaux divers dont un important fond de valeurs anti-urbaines, plus « populaire » aussi, le second axe ramène aux qualités des espaces ruraux, définies par leur idéal de « nature », de faibles densités et d'identité locale. Au final, cette distinction schématique entre deux modèles territoriaux renouvelle

l'opposition entre les catégories de la « ville » et de la « campagne » au travers des pratiques du développement durable et des politiques d'aménagement du territoire.

C'est ce conflit que nous abordons à partir de l'exemple de l'aire urbaine d'Orléans (134 communes, 430 159 hab. en 2014, RGP Insee¹) en soulignant comment il participe de logiques d'acteurs inscrits dans des schémas de représentations et de développement territorial opposés. Nous avançons que le thème du développement durable offre un contre-modèle, tant pour les habitants que pour les acteurs des espaces périphériques d'Orléans, ce qui permet de légitimer une ligne politique d'opposition au modèle « urbain » développé par l'espace central.

Ce travail interroge le rôle des représentations sociales dans les pratiques d'aménagement et de construction des territoires. Il porte sur l'articulation entre l'espace vécu des habitants et l'espace conçu des acteurs, soulignant à la fois les différences et les proximités entre ces deux catégories, et engendrant de la confusion dans les modèles de développement territorial de certains élus locaux. En ce sens notre propos s'inscrit dans la démonstration de Raymond Ledrut qui, dans son interrogation sur le sens des images, soulignait les variations des représentations entre les acteurs « politiques » et les habitants (1973).

1. RÉSULTATS PRINCIPAUX

Cette communication participe d'un programme de recherche, en cours de réalisation et débuté en 2016, relevant d'un dispositif de développement territorial financé par le conseil régional Centre-Val de Loire (ID en Campagne) et l'Union européenne (dispositif Leader). Dans une double perspective de géographie fondamentale et appliquée, le projet scientifique contribue à saisir le rôle des représentations sociales du développement durable dans l'aménagement et le développement territorial de trois pays périphériques de l'agglomération d'Orléans.

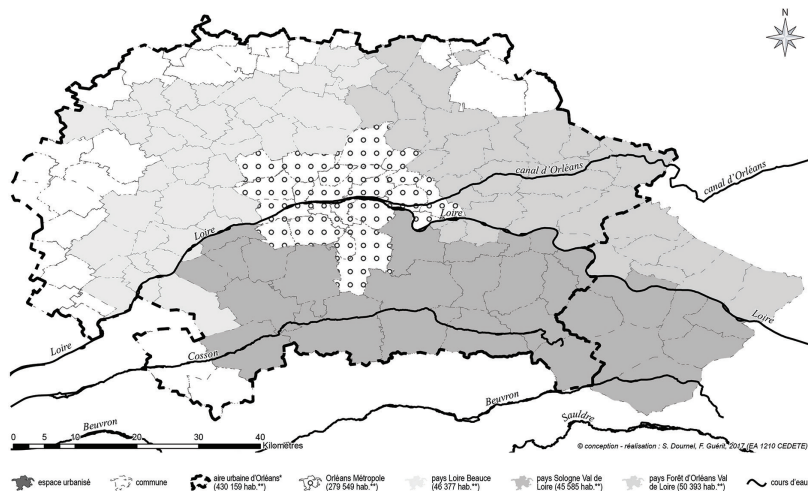
1.1. Une aire urbaine fragmentée selon un schéma d'opposition centre-périphérie

Espace social et fonctionnel, l'aire urbaine étudiée se rattache à l'agglomération d'Orléans, capitale administrative de la région Centre-Val de Loire, dotée du statut de métropole depuis le 1er mai 2017. Elle se présente comme un territoire fragmenté politiquement. Cette fragmentation résulte non pas de clivages idéologiques entre Droite et Gauche – la Droite parlementaire exerçant une puissante autorité sur l'ensemble de l'aire urbaine –, mais d'une opposition schématique entre « ville » et « campagne », réactivant ainsi le schéma classique du modèle « centre-périphérie » (Reynaud, 1981). Le « centre » se constitue d'Orléans Métropole (22 communes, 280 000 habitants) ; la « périphérie » associe petites villes, couronne périurbaine et zones rurales, patchwork organisé en 3 pays et 6 communautés de communes, recoupant quatre grandes identités paysagères et rurales (Beauce, Val de Loire, Forêt d'Orléans et Sologne). Schématiquement, cette opposition se manifeste dans une stratégie défensive, fondée sur une défiance des territoires périphériques envers Orléans, agglomération jugée comme « conquérante » par ses « ambitions métropolitaines ». Ce contexte limite les cadres de coopérations, multiplie les territoires institutionnels (à l'exemple des périmètres de SCoT² sur l'aire urbaine : un pour chacun des trois pays, un pour la métropole) et rend difficile des politiques d'aménagement à l'échelle de l'aire urbaine (fig. 1).

1 Recensement général de population de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

2 Schémas de cohérence territoriale.

Figure 1. Les Pays et la Métropole de l'aire urbaine d'Orléans



Données : Insee 2009* et 2014**, BD Carthage ©, préfecture du Loiret 2017

1.2. Espace vécu versus espace conçu ?

Notre recherche porte sur deux champs des représentations sociales : d'une part, l'*espace vécu* des habitants ; d'autre part, l'*espace conçu* des praticiens de l'aménagement du territoire (Salomon Cavin, 2005).

L'*espace vécu* est appréhendé à travers d'une enquête, construite à partir d'un questionnaire photographique (Rivière-Honegger *et al.*, 2014), réalisée durant l'été et l'automne 2017. Interrogeant habitants et usagers (actifs, touristes) de la périphérie de l'aire urbaine, il s'agit de qualifier 21 images constitutives de trois thèmes du développement durable : le « lieu où l'on vit », c'est-à-dire l'habitat ; la « vie au quotidien », c'est-à-dire le développement durable dans sa dimension sociale ; le « paysage ». Nous cherchons ainsi à mesurer, à partir de ces photographies, le degré de durabilité que les personnes interrogées attribuent à ces différents éléments à partir de l'interprétation qu'elles donnent du concept de développement durable. Outre la mise en comparaison des différents lieux et situations, il s'agit de mesurer l'écart entre le discours institutionnel sur le développement durable et son acceptation sociale. L'exemple de la « compacité » et de la densification de l'habitat illustre assez bien cette perspective et le hiatus entre « ce qu'il faut faire » et l'idéal des populations. Par ailleurs, l'enquête permet de mesurer les valeurs attribuées à leur représentation du développement durable, mêlant utile, esthétique, identité et qualité de vie.

L'*espace conçu* est traité grâce à une série d'entretiens menés auprès d'acteurs du territoire (une quinzaine d'élus) et l'exploitation de documents opérationnels – agendas 21, SCoT – adoptés à l'échelle des trois pays (démarche inter-Scot) et d'Orléans Métropole. Les entretiens abordent successivement le parcours personnel de l' élu dans sa formation politique au développement durable, ses pratiques (dossiers, actions), et les méthodes qu'il utilise dans la communication et l'échange avec ses concitoyens. La dernière partie concerne sa

représentation du développement durable à l'échelle de son territoire d'action (commune, communauté de commune, pays). Il s'agit là encore d'identifier les éléments constitutifs de ces représentations, ainsi que leurs biais au regard du discours institutionnel. L'ambivalence de la position de l' élu, à la fois habitant et acteur du territoire, se révèle ainsi. Enfin on mesure comment le « développement durable » peut être utilisé par les élus de cette « périphérie » pour se démarquer du modèle officiel et constituer un cadre de références qui légitime leur action d'opposition au « centre ».

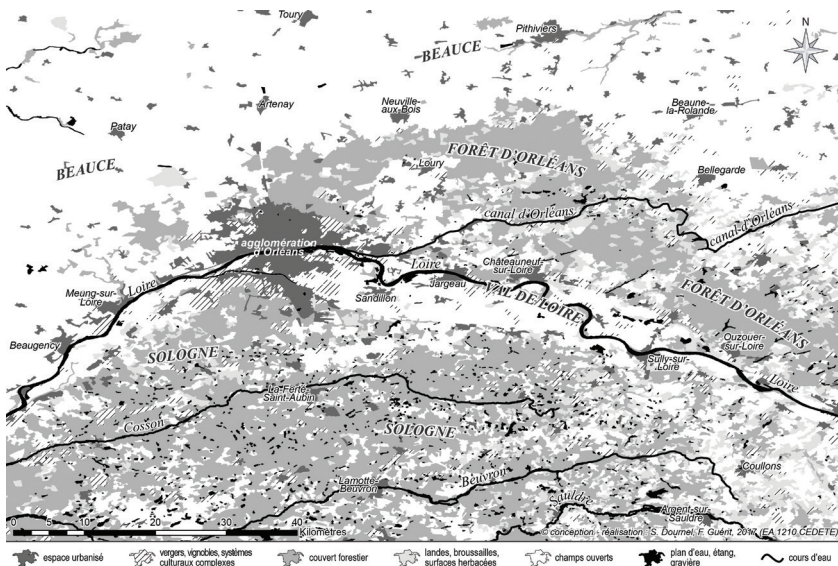
2. APPORTS

2.1. Influence des représentations dans la fabrication des territoires durables

Les représentations sociales du développement durable relèvent à la fois des habitants et des acteurs de l'aménagement. En tant que « représentation », nous définissons le développement durable comme une « composition » (Salomon Cavin, 2005) formée d'éléments communs aux habitants et aux responsables de l'aménagement du territoire, tels que les images, les perceptions, les mythes. Mais aussi d'éléments distincts : de « paradigme » et « d'idéologie » pour plutôt qualifier celles des acteurs de l'aménagement du territoire ; de « bricolage », pour celles des populations résidentes.

Bien que sociales, fruits de l'immersion de l'acteur dans la société, ces représentations ne coïncident pas nécessairement et sont souvent caractérisées par des décalages entre habitants et élus, entretenant ainsi le hiatus entre le « territoire social » et le « territoire politique » (Vanier, 2010).

Figure 2. Occupation du sol dans l'Orléanais



Données : Union européenne - SoES CORINE Land cover 2012, BD Carthage®, DREAL Centre-Val de Loire

Ainsi, du point de vue des habitants, nous avançons que le « territoire durable », dans ses images et ses pratiques, relève d'une série de lieux qui correspondent à un espace jugé esthétiquement beau, naturel, à faible densité de peuplement, mais aussi non productif, lié à des modes de vie renvoyant aux expressions de « ruralité » ou encore « d'identité locale ». Cette image idéale donne une représentation du territoire qui tend à occulter à la fois sa réalité de territoire périurbain et les enjeux du développement durable. Dans l'exemple orléanais (fig. 2), espaces de « nature » et de faibles densités, faiblement productifs, les forêts de Sologne et d'Orléans incarnent ce schéma, selon ses habitants ; de même que le Val de Loire dont les éléments patrimoniaux liés au fleuve relèvent partiellement de ce modèle (paysage fluvial, patrimoine naturel). À l'inverse, la Beauce, par sa symbolique d'espace productif, même agricole, répond plus faiblement au modèle. À ce stade, les quatre unités paysagères du territoire d'étude n'offrent pas une unité de représentation commune d'un « territoire durable ». Découlent alors des pratiques différentes selon ces territoires, expressions d'attentes et de demandes différenciées de la part des habitants. Ensuite leur unité se construit, en partie, dans le rejet du « modèle urbain » que représente l'agglomération d'Orléans et que porte la doxa officielle consacrée au développement durable.

Élaborées dans un cadre paradigmatique et idéologique plus stable, les représentations des acteurs de l'aménagement du territoire reflètent logiquement une approche plus globale et cohérente du développement durable des territoires. Pour autant, elles restent une construction sociale, formée à partir d'un certain nombre d'éléments qui puisent dans les représentations sociales des habitants, médiatisées par celles des élus locaux. Il en découle dans les représentations des acteurs de l'aménagement, une forme de confusion – ou de pragmatisme – entre aspirations de la société locale et vision plus raisonnée du développement durable. Cette tension se manifeste dans un certain nombre de représentations ruralistes et anti-urbaines, partagées par les élus et les habitants du territoire.

2.2. Développement urbain durable : dernier champ de lutte entre l'urbain et le rural ?

L'exemple de l'aire urbaine d'Orléans rappelle le rôle de la distinction ville-campagne dans les pratiques d'aménagement du territoire (Salomon Cavin, 2005 ; Mathieu, 2017). Les enjeux du développement durable, l'absence de « standard » incontesté dans les modèles d'un développement encore en voie de définition, réactivent cette distinction dans les représentations sociales en proposant deux perspectives contraires : d'un côté celle des espaces denses de la « ville », à forte mixité ; de l'autre les espaces de faible densité de la « campagne », à forte image de nature.

Malgré les logiques contemporaines de fusion ou d'intermédiation entre territoires ruraux et urbains, soulignées par nombre d'auteurs (Vanier, 2005), ou encore les injonctions publiques à une solidarité « ville-campagne », *via* l'élaboration de SCoT, ces deux catégories exposent une relation conflictuelle qui reste au cœur des pratiques de l'aménagement du territoire et des liens entre la société et le territoire. Construit dans la mythification de la nature et de la ruralité, ce conflit reste un critère pertinent d'interprétation des dynamiques territoriales. Il se matérialise dans une représentation anti-urbaine du territoire et de son aménagement. La ville reste perçue comme source de mal-être, économique et social, de dégradation de la condition humaine (par l'artificialisation de l'environnement urbain qui éloigne du rapport à la nature, par sa pollution), d'insécurité et de multiculturalisme (perte d'identité)... En ce sens, le caractère « inhabitable » de la ville apparaît – au regard de nombre d'habitants des espaces périphériques – comme antinomique de la durabilité.

Par ailleurs, les vertus supposées de la ville (mixité sociale et fonctionnelle, densités) sont également perçues comme divergentes de l'attente sociale des habitants des zones périphériques. Les questions de « densification » et de « lutte contre l'étalement urbain » illustrent assez clairement cette contradiction entre la nécessité de répondre aux enjeux de développement durable et les positions plutôt hostiles – voire contraires (« rêve pavillonnaire ») – des populations à leur égard. Au cœur des représentations de l'opposition entre ville et campagne, se trouve la contradiction fondamentale entre aspirations sociales des habitants et pratiques du développement durable.

RÉFÉRENCES

- Demazière C., Thibault S., 2002, « Projets de territoires et observation des agglomérations : réflexions à partir des cas de Tours et d'Orléans », in Y. Jean et C. Calenge (dir.), *Lire les territoires*, Tours, MSH Villes et territoires, p. 91-104.
- Guilluy C., 2015, *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion.
- Le Saout R., 2012, *Réformer l'intercommunalité. Enjeux et controverses autour de la réforme des collectivités territoriales*, Rennes, PUR.
- Ledrut R., 1973, *Les images de la ville*, Paris, Anthropos.
- Mathieu N., 2017, *Les relations villes/campagnes. Histoire d'une question politique et scientifique*, Paris, L'Harmattan.
- Reynaud A., 1981, *Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, PUF.
- Rivière-Honegger A., Cottet M., Morandi B. (coord.), 2014, *Connaitre les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?*, Vincennes, ONEMA.
- Salomon Cavin J., 2005, *La ville mal-aimée. Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse : analyse, comparaison, évolution*, Lausanne, PPUR.
- Vanier M., 2010, *Le pouvoir des territoires*, Paris, Économica.

LES AUTEURS

Sylvain Dournel
Université d'Orléans – CEDETE
sylvain.dournel@univ-orleans.fr

Franck Guérit
Université d'Orléans – CEDETE
franck.guerit@univ-orleans.fr

Quels territoires « prioritaires » sont produits par le Grand Paris ?

AUTEUR

Alexandre FAURE

RÉSUMÉ

Le Grand Paris de 2007 est porté par l'ancien président du conseil général des Hauts-de-Seine, Nicolas Sarkozy. En lançant ce projet, il ne présente pas seulement une vision de la compétition internationale entre les métropoles, mais aussi une conception de ce qu'est l'urbain contemporain. Il dessine une image de la banlieue, négativement perçue, produit d'une histoire quasiment décadente, d'un futur incertain, d'un présent difficile, que son projet corrigerait. En revenant sur les débats parlementaires et sur ses discours de 2007, nous montrons que le Grand Paris construit une image de la ville mettant en opposition les « bonnes pratiques » de la droite alto-séquanaise aux communautarismes du communisme séquanodynonisien. Très loin de son objectif affiché de lier les parties de la métropole entre-elles, le Grand Paris s'avère être un projet idéologique qui tente de reconfigurer le récit métropolitain en réagénant le passé au profit d'un futur libéral sur le modèle londonien.

MOTS CLÉS

Narrativisme, Grand Paris, métropole, banlieue, temps

ABSTRACT

In 2007, Nicolas Sarkozy, former President of France and, at this time, President of the Hauts-de-Seine Departmental Council near Paris, launches a new project: the Grand Paris. It is a mix between critics of what is called in France *politique de la ville* (city policy), the political orientation of the previous left government (1997-2002) and orientations of local authorities who are managed by the left. He draws a very negative representation of suburbs, as the outcome of a decadent past, with an uncertain future and the reflection of the present crisis of our society. By studying debates in the French National Assembly and Nicolas Sarkozy's discourses, I will demonstrate the opposition of a model coming from the Western Parisian region (his political fief) and another coming from the Northern part (the poorest). Moreover, this communication will present an alternative vision of the Grand Paris project, to enlighten ideological opposition, since Nicolas Sarkozy imagine Paris through the London's paradigm.

KEYWORDS

Narratives, Grand Paris, Metropolitan, Suburbs, Time

INTRODUCTION

Nicolas Sarkozy prononce en 2007 un discours fondateur du Grand Paris (discours de Roissy du 26 juin 2007), dans lequel il dessine les grandes lignes de la politique qu'il entend mener dans la région parisienne. Ce discours a fait l'objet de nombreuses analyses sur son contenu, dont celles de Frédéric Gilli (2014), Jean-Pierre Orfeuillet et Marc Wiel (2012). Cependant, peu de chercheurs se sont intéressés à la vision de la ville que porte ce discours, et le programme du Grand Paris dans sa généralité.

Rappelons pour commencer que Nicolas Sarkozy est président de la République, ancien président du conseil général (PCG) des Hauts-de-Seine et ancien maire de Neuilly-sur-Seine.

Il fut aussi ministre de l'Intérieur pendant de longues années comme le montre le tableau récapitulatif de sa carrière ci-dessous. Son territoire d'élection est celui d'une commune très riche (à la fois sur le plan budgétaire et au regard de la sociologie de ses administrés), proche de Paris et de la Défense, mais aussi des communes en difficultés regroupant des populations pauvres de la région parisienne (au nord avec Gennevilliers et à l'ouest avec Nanterre).

Tableau 1. Récapitulatif de la carrière de Nicolas Sarkozy

Années/Nom	Mandat	Depuis	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Nb année	
Nicolas Sarkozy (UMP)	PCR																				
	CR	83-88																			5
	PCG	85-88																			3
	CG	85-88																			3
Neuilly-sur-Seine	Maire	83																			19
	CM	77-83																			10
	PEPCI																				
Hauts-de-Seine	EPCI																				
	AN	88-93	95																		13
	S																				
	DE	99																			1
	Gvt	93-99																			11

Son propos articule une vision du passé glorifiant la période gaulliste et dénigrant la gestion de la ceinture rouge, à celle d'un avenir imaginant Paris en haut de la hiérarchie des villes dans la compétition libérale et d'un présent qui doit fournir les outils nécessaires à ce projet. Il incarne à lui seul la cohabitation des régimes d'historicité futuriste (dominés par la notion de progrès) et présentiste, ou plus exactement, la permanence du futurisme dans le présentisme. Il place sa pensée dans une vision libérale et conservatrice. Paris est en concurrence avec les autres villes-mondes et il faut que l'État la soutienne dans cette compétition. Pour cela, il présente les « quatre leviers » qu'il souhaite actionner :

1. Jouer sur les infrastructures dans une vision keynésienne de la croissance, en créant de grands projets fédérateurs autour d'un nouveau métro périphérique. Ce point s'opposerait à la politique régionale pour la gratuité des transports aux bénéficiaires du RMI. Pour Nicolas Sarkozy, l'équation est simple : « Il vaut mieux investir pour qu'ils aient un emploi, qu'ils quittent le RMI plutôt que de les enserrer dans une politique d'assistance. Parce que, lorsqu'on est au RMI, même lorsque l'on a le transport gratuit, on est pas heureux ».
2. Jouer sur l'urbanisme : dense au centre, pavillonnaire en périphérie.
3. Jouer sur l'attractivité en accroissant et en renforçant le rayonnement de Paris grâce à la recherche et à l'enseignement supérieur (création de clusters dans des campus à l'américaine, promotion de l'entrepreneuriat étudiant).
4. Jouer sur la refonte des institutions territoriales avec la création d'un EPCI parisien.

Ce discours caractérise le retour en *top-down* de l'État en Île-de-France et d'une vision spécifique de la région parisienne, très américanisée et en rupture avec le modèle de développement promu par Paul Delouvrier et le général de Gaulle. De plus, il revient sur les principes des décentralisations précédentes et la volonté de l'ancien PCG des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, de donner au conseil régional (CR) une plus grande autonomie.

Pourtant, il y a des points communs entre les visions régionales et gouvernementales : elles essaient de mettre en avant la ville comme espace commun souhaitable. C'est la définition de celle-ci qui diverge. À la lecture de la version du SDRIF (schéma directeur de la région Île-de-France) de février 2007, il est possible d'établir précisément les facteurs de la crise qui émerge au moment du Grand Paris : un conflit idéologique sur la représentation de la ville entre le conseil régional et le président de la République soutenu par la droite alto-séquanaise.

1. CONFLIT IDÉOLOGIQUE SUR LA DÉFINITION DES OBJECTIFS

Ce que Nicolas Sarkozy dénonce dans « l'éclatement » de la région lors de son discours de Roissy, Jean-Paul Huchon le dénonce sous le mot « inégalité ». Pour lutter contre ces maux, les deux présidents insistent sur l'objectif de « cohésion ». Celle-ci est utilisée sans autre qualificatif par Nicolas Sarkozy alors qu'elle est complétée par « sociale » et déclinée dans la sous-partie 1.1 du SDRIF : « Favoriser l'égalité sociale et territoriale et améliorer la cohésion sociale : vers une région plus solidaire ». Dans ce titre qui semble être un amoncellement de mots clés, ressortent plusieurs représentations temporelles qui viennent justifier la citation ci-dessus. Le terme « favoriser » vient appuyer l'aspect collaboratif et incitatif du SDRIF. Le CR ne veut pas imposer brutalement sa vision du territoire, mais la partager avec les autres acteurs qui sont régulièrement cités en préambule, comme dans le reste du document.

Pour promouvoir la cohésion régionale, Nicolas Sarkozy propose la croissance comme facteur central. Le CR ne la considère ni comme un facteur essentiel, ni comme un objectif de l'aménagement territorial. Dans le projet de SDRIF de février 2007, la croissance n'est abordée qu'une seule fois – en 187 pages et sur une trentaine d'occurrences – comme un objectif (p. 81). Cela correspond à la sous-partie 2.4 « Accueillir l'emploi et stimuler l'activité économique, garantir le rayonnement international », dans laquelle le SDRIF prévoit la création de plusieurs clusters pour favoriser la recherche et « l'économie du savoir, créatrice de valeur et porteuse de croissance future ». Ces clusters sont similaires à ceux proposés par Nicolas Sarkozy dans sa vision de l'aménagement du territoire. Ainsi les mêmes moyens servent des objectifs foncièrement différents. Nicolas Sarkozy, à l'image d'une partie de la droite francilienne, se positionne dans la continuité du modèle économique libéral qui a permis le développement industriel de l'Occident. Ce modèle s'est transformé en une croissance tertiaire et financière qui a accompagné la désindustrialisation du Nord au « profit » des Suds. Le CR se départ de la vision présidentielle en incluant une transition écologique qui ne fait pas de la croissance économique le but de son action. La « cohésion sociale » (1.1) s'accompagne donc d'une vision écologique du développement explicitée en 1.2 : « Anticiper et répondre aux mutations ou crises majeures liées notamment au changement climatique et au renchérissement des énergies fossiles ». Cette sous-partie porte la marque de l'alliance entre EELV (Europe Écologie les Verts) et le PS lors des régionales de 2005 et notamment la nomination de Mireille Ferri (EELV) à la révision du SDRIF. L'utilisation des termes « anticiper » et « répondre » place le CR dans une position de réaction là où Nicolas Sarkozy tente d'être pro-actif. La signification paradigmatique de ces notions est confirmée par leur configuration syntagmatique qui les pose en résultat de l'interprétation d'une cause (« mutations ou crises majeures ») ce qui situe l'agir en aval du phénomène, en réception du mouvement, loin de l'idée d'initier le cours des choses. Finalement, pour « favoriser l'égalité sociale » (1.1) et « anticiper et répondre aux mutations » (1.2), il faut, selon le CR, « développer une Île-de-France dynamique maintenant son rayonnement mondial » à travers « l'anticipation des mutations économiques », la consolidation de la structure économique de la région, tout cela par « l'accompagnement » de l'économie du savoir et de « l'excellence ». Les objectifs sont différents mais pas les moyens d'y arriver.

2. UNE DÉFINITION CARICATURALE DES TERRITOIRES PRIORITAIRES

La vision caricaturale du président répond à son ancrage idéologique. Il décrit au cours de son discours l'enchaînement argumentatif qui l'amène à penser la banlieue parisienne comme un échec : « Retrouver la cohésion, c'est simplement reconstruire une ville équilibrée à partir

d'une agglomération en voie d'éclatement. L'éclatement, ce sont ces familles qui vont habiter à une heure et demie de voiture parce que le logement est trop cher ». La question du logement entraîne la question du transport. « L'éclatement ce sont ces quartiers qui ne sont reliés au monde que par un bus qui passe tous les quarts d'heure quand il ne se fait pas caillasser ». La question des transports amène celle de la sécurité. Il est le mieux placé en tant qu'ancien ministre de l'Intérieur. « L'éclatement, ce sont ces artères démesurées qui libèrent les voitures mais enferment les riverains ».

Ce diagnostic doit être contextualisé en fonction du rapport de forces au sein des institutions politiques franciliennes (ce que nous ferons dans notre communication finale). L'attaque sur le plan de la sécurité est dans la continuité de son engagement présidentiel et plus généralement de celui de la droite lors des dernières échéances électorales. Après avoir posé les bases de son argument, il propose un regard passéiste et totalement achronique sur la banlieue parisienne : « Aux origines de cette agglomération lorsque Paris s'est constituée, les choses se sont faites différemment. Le mur de Charles V est devenu les Grands Boulevards, le mur des Fermiers généraux est devenu le boulevard St-Jacques et l'avenue Kléber, les fortifications de Thiers, les boulevards des maréchaux. On ne créait pas seulement des rocades, mais des places, des carrefours. Mais une fois le Périphérique construit, et franchi, cette ambition, perdue, dans un autre monde ».

La modernité urbaine est pour lui un échec. Il voit la banlieue comme un espace sans ambition et sans intérêt, qui n'a ni « place », symbole de l'espace public, ni « carrefour », symbole de l'échange. Il y avait une dynamique d'extension du centre qui n'existe plus selon lui. Il aspire à un futur passé. « Je crois qu'il faut retrouver l'esprit d'Hausmann dans le Paris de 1860 et de Pierre-Charles L'Enfant dans le Washington de 1800. Plutôt que de vouloir comme Alphonse Allais, construire des villes à la campagne, pourquoi ne pas construire une vraie ville dans nos banlieues ? ».

En effet, le président de la République se positionne en héritier de la vision gaullienne de l'aménagement en citant régulièrement Paul Delouvrier. Tout comme lors de l'écriture du SDAU en 1965, Nicolas Sarkozy exprime son rejet de l'actuel urbanisme de la banlieue qui est présentée comme une non-ville. De plus, il met en avant la question du logement. Si une partie de la gauche et des chercheurs considère le manque de logement comme l'essence de la crise francilienne, la droite, et notamment une partie des Hauts-de-Seine et des Yvelines, dénoncent la construction de logements sociaux et la loi SRU qui portent, selon eux, une vision densificatrice de la métropole qui serait préjudiciable. La divergence droite-gauche est fondamentale sur cette question.

CONCLUSION MÉTHODOLOGIQUE

L'objectif de cette communication est de montrer les tenants et les aboutissants de la vision de la ville déployée par Nicolas Sarkozy et par le conseil régional dans le schéma directeur de la région Île-de-France. En se référant aux débats parlementaires concernant la loi de 2010 relative au Grand Paris, il est possible de dessiner les différents profils de territoire prioritaire urbain francilien que les politiques s'opposent. À travers une sociologie des acteurs engagés dans la métropolisation parisienne, nous définirons les grandes lignes de ces territoires et nous analyserons l'influence de ces représentations sur les politiques publiques engagées tout en œuvrant à une étude du rôle de ces représentations dans la légitimation politique des élus franciliens.

RÉFÉRENCES

- Beaucire F., Drevelle M., 2013, « "Grand Paris Express" : un projet au service de la réduction des inégalités d'accessibilité entre l'Ouest et l'Est de la région urbaine de Paris ? », *RÉRU*, p. 437-460.
- Gilli F., 2014, *Grand Paris. L'émergence d'une métropole*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Morvan B., 2014-2015, « Émergence d'un récit contradictoire du périurbain dans la métropole du Grand Paris : le cas de l'institut du Mont Ézard à Villecresnes au sud-est du Val-de-Marne », *Quaderni*, n° 86, p. 67-77.
- Orfeuill J.P., Wiel M., 2012, *Le Grand Paris. Sortir des illusions, approfondir les ambitions*, Paris, Scrineo.
- Pagés D., 2010, « La Métropole parisienne et ses récits : du projet de territoire à une possible identité narrative dialoguée ? », *Quaderni*, n° 73, p. 9-24.
- Rustenholz A., *De la banlieue rouge au Grand Paris. D'Ivry à Clichy et de St-Ouen à Charenton*, Paris, La Fabrique.
- Secchi B., Viganof P., 2011, *La ville poreuse. Un projet pour le grand Paris et la métropole de l'après Kyoto*, Paris, MetisPress.
- Subra P., 2013, « Le Grand Paris, stratégie urbaines et rivalités géopolitiques », *Hérodote*, n° 135, p. 49-79.
- Subra P., 2014, « Métropole de Paris. Les aventures extraordinaires d'un projet de loi », *Hérodote*, n° 154, p. 158-176.

L'AUTEUR

Alexandre Faure
EHES – GGH-Terres
alexandre.faure.ribiere@gmail.com

Évolutions des usages récréatifs et des représentations de la nature dans le domaine national de Chambord : de l'appropriation au partage de la forêt ?

AUTEURES

Amélie ROBERT, Sylvie SERVAIN

RÉSUMÉ

Une part croissante de la société manifeste un désir de nature et les usages récréatifs de la forêt se multiplient. Ceci se perçoit au sein du domaine national de Chambord, sur lequel notre contribution se focalise. Il présente plusieurs particularités. L'une d'elles est d'être emmuré, depuis la construction du château (XVI^e siècle), ce qui dénote une volonté d'appropriation et de contrôle de l'espace et de la nature qui s'y trouve. L'autre particularité de ce domaine est que, dès sa création, il est dédié à la chasse mais les pratiques évoluent : Chambord devient Réserve nationale de Chasse et de Faune sauvage (1947) puis de nouveaux usages récréatifs apparaissent, organisés par le domaine à destination surtout des touristes (années 2000). Ainsi l'exemple de Chambord, malgré ses particularités, nous donne à voir les grandes évolutions des forêts françaises, les activités de loisirs et les représentations qui leur sont liées. Les usages récréatifs sont anciens ; leur essor est en revanche plus récent et il s'accompagne d'une modification des préoccupations et des représentations, allant vers une volonté de préservation de la nature.

MOTS CLÉS

Forêt, usages récréatifs, chasse, tourisme, loisirs, protection

ABSTRACT

The desire for nature is perceptible inside a growing part of the society and the recreational uses of forests are increasing. This can be seen in the national Estate of Chambord, on which our contribution focuses. It has some distinctive characteristics. The first one is that this estate is walled, since the construction of the castle (16th century), and this indicates a willingness to appropriate and control the space and the included nature. The other distinctive characteristic is that, since its creation, the estate is dedicated to hunting but the practices evolved: Chambord became a National Hunting and Wildlife Reserve (1947) then new recreational uses appeared, organized by the estate, above all for tourists (2000s). Thus, despite its distinctive characteristic, the example of Chambord allows us to see the great changes concerning the French forests. Recreational uses are ancient. Their rise is more recent and is accompanied by a change of concerns and perceptions, towards a desire to preserve nature.

KEYWORDS

Forest, Recreational uses, Hunting, Tourism, Leisure activities, Protection

INTRODUCTION

Une part croissante de la société française manifeste un désir de nature, au point que certains parlent de « fièvre verte » (Decelle *et al.*, 2007). Cette volonté émane notamment de citadins, aujourd'hui largement majoritaires. Cela se perçoit à travers la forte demande sociale de nature en ville (*ibid.*) mais aussi, sur le reste du territoire, à travers l'essor du tourisme vert ou du tourisme de nature. Les usages récréatifs de la nature se multiplient alors et c'est

particulièrement le cas des activités de loisirs en forêts : ces dernières sont devenues des espaces multifonctionnels. Cet essor de la « forêt-loisir » s'est accompagné d'un changement de représentation de la forêt : « nous sommes passés d'une peur ancestrale de la forêt à une peur pour la forêt » (Bianco, 1994) ; l'évolution est telle que la forêt est devenue l'« archétype de la nature », selon le titre de l'article de Eizner (1995). « Lieu de détente et de promenade pour citadins en quête de nature, source d'émotions et de rêves pour « grands » enfants, la forêt joue un rôle social majeur pour les Français » (Boutefeu, 2007). Delhoume, Farcy et Reveille (2011) le confirment, en pointant des implications, notamment pour les propriétaires privés – qui possèdent 73 % de la forêt française :

« Le contexte actuel voit progresser les préoccupations liées à la biodiversité et à la durabilité, mais aussi à la multifonctionnalité, d'où l'accueil d'un public dans les domaines en périphérie des grandes villes. Ce n'est pas sans poser problème : alors que le forestier privé est resté longtemps maître à bord et libre par conséquent de ne rien entreprendre dans sa forêt, il est associé à des services d'intérêt général. »

Ce sont en effet surtout les forêts les plus proches des villes qui sont concernées par l'évolution de ces usages : « En France comme en Europe, les espaces boisés périurbains font l'objet d'une forte demande sociale en tant qu'espaces récréatifs » (Papillon & Dodier, 2011). Le domaine national de Chambord connaît-il lui aussi cette évolution, au regard notamment de ses spécificités ? La première particularité de cette forêt est que, bien qu'elle appartienne à l'Etat, son accès est restreint ; elle est en quelque sorte privatisée puisqu'elle est incluse dans un vaste domaine emmuré. Par ailleurs, une autre spécificité de cette forêt est qu'elle est dédiée à la chasse. L'appropriation de cette forêt publique au profit de la chasse autorise-t-elle dès lors d'autres usages récréatifs ? Nous nous sommes intéressées à cette forêt dans le cadre d'un programme de recherche interdisciplinaire qui, porté par l'Irstea et financé par la région Centre-Val de Loire, se focalise sur le domaine national de Chambord et interroge le rôle des ongulés sauvages dans la formation des paysages, le fonctionnement des écosystèmes et les services écosystémiques culturels rendus au domaine – projet Costaud (Contribution des Ongulés au fonctionnement de l'écosystème et AUX services rendus à Chambord). Notre participation à ce projet vise à retracer les dynamiques paysagères, tout en s'intéressant aux pratiques liées, dont la chasse. Dans cette contribution, nous nous focalisons sur ces pratiques et notamment sur les usages récréatifs de la forêt, en retraçant leurs évolutions depuis la création du domaine et en interrogeant la manière dont l'espace et derrière cela la nature sont appropriés. Par usages récréatifs nous entendons les activités de loisirs, l'ensemble des pratiques réalisées dans un objectif de divertissement, qui ne répondent pas à un objectif premier de production. Autrement dit, en considérant la notion de services écosystémiques telle que définie et catégorisée par le MEA (2005), les services culturels rendus par la forêt priment sur les services d'approvisionnement, sans les exclure, dans le cadre de ces activités. Ainsi, la chasse peut être considérée comme un usage récréatif si elle est conduite dans un but de loisirs, avant de remplir un objectif nourricier. La communication s'organisera en trois parties. Une première partie présentera les sources mobilisées et le contexte paysager, les formes de nature offertes par le domaine national de Chambord, leurs grandes évolutions depuis la création du domaine au XVI^e siècle. Ces paysages sont le cadre d'activités récréatives dès cette époque, ce que nous verrons dans une deuxième partie qui portera sur les pratiques et leurs représentations au cours de la période la plus ancienne. Enfin, nous verrons, dans un troisième temps, les évolutions qui sont perceptibles depuis 1947.

1. DES FORMES DE LA NATURE À L'ÉVOLUTION DE LEURS USAGES RÉCRÉATIFS : CONTEXTE PAYSAGER ET SOURCES MOBILISÉES

Avant d'identifier les usages de la nature, il importe de poser le cadre et de s'intéresser d'abord à cette nature, aux formes qu'elle prend sur le territoire étudié. Ainsi, les sources mobilisées sont d'abord des cartes et des plans qui, obtenus dans les centres d'archives, offrent une fenêtre sur le domaine à un instant donné du passé. Ils dévoilent l'occupation des sols, du moins l'emprise spatiale de la forêt qui a évolué au cours de l'histoire, depuis le XVI^e siècle. Pour la période plus récente, d'autres sources sont mobilisées : des photographies aériennes ainsi que des données vectorielles (SIG réalisé par le domaine, bases de données « Forêt » de l'IGN...). Les données iconographiques collectées ont été vectorisées, pour être confrontées entre elles et avec ces données vectorielles dans un SIG. On définit ainsi les évolutions qu'ont connues le territoire et plus particulièrement la forêt, cadre dans lequel sont menées les pratiques récréatives étudiées.

Le domaine national de Chambord est aujourd'hui largement dominé par la forêt. Mais cela n'a pas toujours prévalu, comme le montre l'histoire paysagère de ce domaine.

Lorsque le domaine est créé au XVI^e siècle, la forêt n'occupe en fait qu'une superficie restreinte, « ne représenta[nt] même pas la moitié de la surface du domaine » (Thoreau, 1975), du fait de la présence d'activités agricoles. Les sources iconographiques le confirment : la forêt occupe surtout la partie sud du territoire et quelques zones plus restreintes dans la partie septentrionale. Le reste du domaine est occupé par des cultures mais aussi par des landes. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que la forêt progresse, grâce aux plantations qui débutent dans le domaine dès 1821 (*ibid.*). Au début du XX^e siècle, le territoire est ainsi plus largement boisé. D'autres plantations suivront, notamment de 1945 à 1955, et permettront à la forêt de s'étendre encore, jusqu'à occuper sa superficie actuelle. Les paysages ont ainsi évolué au sein du domaine, depuis sa création au XVI^e siècle. C'est la chasse qui semble avoir largement guidé la gestion forestière (*ibid.*) et elle influence donc les dynamiques forestières, ce jusque récemment. Pour autant, il est important de s'intéresser aux autres usages de la forêt et à leurs évolutions.

Ces usages sont connus grâce aux sources scripturales : données d'archives, rapports émanant du domaine (dont le *Projet d'établissement 2015-2020* rédigé en 2014) mais aussi littérature et en l'occurrence l'ouvrage de Thoreau (1975) – premier garde forestier –, qui nous livre son témoignage sur l'histoire du domaine. Ces sources permettent aussi de prendre en compte les politiques qui guident ces usages, les règlementent, les encadrent au sein de ce territoire. Elles sont complétées par d'autres, iconographiques qui nous renseignent également sur les pratiques ainsi que sur les représentations de la nature qui y sont liées. Il s'agit de gravures, de peintures. Pour la période plus récente, des brochures et le site internet du domaine ont aussi été pris en compte.

De ces sources, il ressort que les usages récréatifs ont évolué au cours de l'histoire, surtout récente. Deux périodes se distinguent et la première s'étend ainsi du début de la construction du mur d'enceinte – en 1524 – jusqu'à 1947, date où le domaine devient Réserve nationale de Chasse et de Faune sauvage.

2. DE 1524 A 1947, UN DOMAINE CLOS DÉDIÉ À LA CHASSE RÉCRÉATIVE ?

Lorsque la construction du château débute en 1519, « à la demande de François I^{er}, amoureux des arts et de la chasse » (www.chambord.org/fr/histoire/le-chateau/au-fil-de-l-histoire consulté

le 28/08/17), il s'agit d'en faire un « rendez-vous de chasse » (Thoreau, 1975). Avant même cela, le territoire est une zone de chasse reconnue mais sans que cela soit alors dans un but récréatif. Il n'en demeure pas moins que Chambord est historiquement marqué par cette activité, désormais pratiquée comme activité de loisirs, de détente. Parler d'« usages récréatifs » à cette époque peut paraître anachronique mais c'est bien en ce sens que sont organisées les chasses royales, comme le souligne Pradié-Ottinger (2002), qui parle de « spectacle récréatif » pour les chasses organisées à la cour des princes. Selon cet auteur, c'est aussi l'« expression de pouvoir de ceux qui l'ordonnent ». À Chambord, très vite, à partir 1524, un mur d'enceinte est édifié : l'espace et donc la nature qui s'y trouve sont ainsi appropriés et ceci n'est pas « sans rendre plus difficile pour les riverains, le braconnage et l'enlèvement de divers produits de la forêt (bois, glands, litière, bruyères, etc.). De nombreuses brèches furent donc créées rapidement » (*ibid.*). Toutefois, ce domaine n'est pas encore totalement forestier : il inclut des fermes et leurs terres cultivées, de sorte que l'appropriation n'est que partielle et d'autres usages sont faits de ce milieu.

Centrées sur le château, certaines gravures et peintures témoignent de ces usages et, par là même, de la manière dont le domaine est perçu à l'époque. Différentes scènes peuvent être représentées sur ces sources iconographiques. On peut y voir des personnages en train de chasser mais ce sont plutôt d'autres, arrivant au château qui sont figurés. Sont aussi représentés des promeneurs dans les jardins ou le parc : ces sources révèlent alors d'autres usages récréatifs. Elles dévoilent aussi finalement une faible importance accordée à la nature : le château demeure central, même si certaines proposent un cadre plus large et elle confirme alors la moindre présence de la forêt à cette époque, jusqu'au XIX^e siècle.

Malgré des changements de propriétaires, le domaine reste dédié à la chasse, de manière variable (sauf de 1777 à 1820 mais le braconnage persiste), de plus en plus marquée si l'on considère la diminution du nombre de fermes (Thoreau, 1975) et le recul des terres agricoles. En 1947, le domaine devient Réserve nationale de Chasse et de Faune sauvage, ce qui laisse apparaître une évolution dans la manière dont est perçue la nature au sein du domaine.

3. DEPUIS 1947, PRÉSERVATION DE LA NATURE ET DIVERSIFICATION DES USAGES DE LA FORÊT : UN DOMAINE PARTAGÉ ?

1947 marque une première étape dans l'évolution des usages – et par là même des représentations – de la nature présente au sein du domaine : celui-ci devient réserve, avec l'objectif notamment de repeupler en gibiers les autres régions françaises ; il est aussi désormais soumis au régime forestier. Pour autant, selon Thoreau (1975), les considérations cynégétiques prévalent et l'équilibre forêt-gibier est « délibérément » rompu – la pratique de la chasse pose en effet des problèmes de « cohabitation » entre « Gestion sylvicole et gestion cynégétique » (Gourmain, 2005). Il n'en demeure pas moins que cette date marque une évolution dans la représentation de la nature au sein du domaine et elle trouve ses prémises même dès 1923, où le domaine devient site classé. La gestion du domaine évolue progressivement vers une plus grande prise en compte de la biodiversité et de la nécessité d'œuvrer à sa préservation. Une autre étape en ce sens sera la reconnaissance du domaine en site Natura 2000 en 2006-2007. On retrouve là les évolutions notées précédemment sur les représentations de la forêt par la société, qui s'orientent vers une « peur pour la forêt » (Bianco, 1994) et une volonté de la préserver. Pour autant, la pratique de la chasse n'est pas remise en cause dans le domaine, au contraire.

Les pratiques cynégétiques demeurent, aujourd'hui encore, la spécificité du domaine, même si les chasses présidentielles ont cessé depuis 2010. Le domaine l'affirme d'ailleurs sur son site internet, avec précautions :

« À l'heure actuelle, la chasse conserve donc une place très importante dans le domaine. Elle permet la gestion de la faune, même si elle peut choquer. Car une population de cerfs ou de sangliers n'ayant plus de prédateurs doit être régulée pour que son effectif réponde au mieux aux capacités d'accueil du milieu dans lequel elle vit. »

Ces précautions s'expliquent par l'image négative que peut avoir cette pratique pour une partie de la société et par le fait que ce domaine est aussi un espace touristique qui dès lors prend soin de son image. En lien avec cette caractéristique apparaît une autre évolution, perceptible aussi depuis les années 2000, notamment depuis le changement de statut du domaine : en 2005, il est devenu EPIC (établissement public industriel et commercial) et il œuvre désormais à diversifier son offre touristique, en s'appuyant notamment sur la faune et la flore de son parc forestier. Des activités récréatives, à destination des touristes, y sont désormais, de plus en plus, proposées : observations de la faune depuis les miradors, visites en 4x4 au sein de la réserve, écoute du brame à l'automne... Dans son rapport, la Cour des comptes encourage le domaine à aller dans ce sens :

« Dans son rapport public de février 2010, la Cour des comptes a recommandé une extension de la zone ouverte au public. Elle relève un conflit d'usage de la forêt auquel il importe de réfléchir, d'autant plus que la demande de tourisme vert s'accroît et que les habitants de la Région souhaitent pouvoir se promener à Chambord. En témoigne l'extraordinaire attrait du brame en septembre. » (*Projet d'établissement 2015-2020*)

Apparaissent en effet des conflits entre différents usages récréatifs de la forêt et, derrière cela, se pose le problème de la privatisation de la forêt par son emmurement, un problème qui n'est pas sans écho dans la région : les engrillagements de Sologne, qui eux aussi posent des problèmes de conflits d'usages (Carrelet Baltzinger, 2016) ; les chasseurs s'approprient ainsi la nature, ce que leur reprochent les promeneurs. Mais, pour la Cour des comptes (citée dans le *Projet d'établissement 2015-2020* du domaine national de Chambord, 2014), il ne s'agit pas de « remettre en cause la chasse à Chambord, qui répond à la nécessité de réguler les espèces » et « La chasse exige pour la quiétude du gibier qu'une partie de la forêt lui soit réservée ». La solution fut alors d'élargir la zone ouverte au public (de 634 ha délimités en 1974 à 900 ha), en y traçant une grande promenade : une nature aménagée est ainsi proposée aux touristes et promeneurs mais censée représenter la diversité du domaine. Cette évolution se fait en lien avec l'accroissement des fonctions de préservation de la nature, puisqu'il s'agit d'y sensibiliser les promeneurs. Le domaine met aussi en avant cette image de « réserve », de « zone protégée », conscient qu'elle renvoie aux préoccupations actuelles de la société. Mais cette fonction de préservation elle-même exige que le parc forestier ne soit que partiellement partagé ; la fréquentation de la réserve doit être régulée et seuls des privilégiés peuvent s'y adonner à des activités récréatives. Cette question des conflits d'usage, liés à la multifonctionnalité des forêts n'est pas propre au domaine national de Chambord. En effet, comme le soulignent Galochet et Glon (2010), « l'équilibre s'avère délicat. Les aspirations des uns ne convergent pas forcément avec celles des autres, d'où des tensions, voire des conflits ». Deux solutions apparaissent alors, celle d'une superposition des usages – non sans complexité – ou celle d'un zonage, ce vers quoi semble s'orienter le domaine, même si

cela est à nuancer puisque des visites de la réserve sont organisées mais à destination d'un public restreint.

CONCLUSION

Le domaine national de Chambord se distingue par le fait qu'il s'agit d'un domaine emmuré mais aussi par l'ancienneté des usages récréatifs de la nature qui en sont faits : dès sa création, il est un domaine dédié à la chasse, même si nous avons vu que d'autres activités y sont menées, en l'occurrence agricoles. Emmuré, il révèle une volonté d'appropriation, de contrôle de la nature et de ses ressources, que l'on retrouve aujourd'hui plus largement en Sologne, à travers le phénomène d'engrillagement (Carrelet Baltzinger, 2016). Cette appropriation est une forme de privatisation et le domaine se rapproche ainsi des forêts privées qui représentent 73 % des forêts françaises (Delhoume et al., 2011). À travers l'exemple de Chambord, on perçoit alors les grandes évolutions qu'ont connues les forêts françaises, les activités de loisirs qui y sont conduites et, par là même, les représentations qu'en a la société. Les usages récréatifs sont anciens ; leur essor est en revanche plus récent et il s'accompagne d'une modification des préoccupations, allant vers une volonté de préservation de la nature mais d'une nature qui reste finalement aménagée.

RÉFÉRENCES

- Bianco J. L., 1994, *La forêt : une chance pour la France*, rapport au Premier ministre, Paris, La Documentation française.
- Boutefeu B., 2007, *La forêt comme un théâtre ou les conditions d'une mise en scène réussie*, thèse de doctorat, sous la direction de P. Arnould, ENS-LSH Lyon.
- Carrelet Baltzinger M., 2016, *Political ecology des engrillagements de Sologne. Tentative de défragmentation du paysage écologique, politique et disciplinaire*, thèse de doctorat, Agrosystèmes, écosystèmes et environnement, sous la direction de M. Deconchat et A. Marell, Université de Toulouse.
- Decelle S., Panassier C., Pinchart, A., 2007, *La Nature dans la ville. Synthèse*, Lyon, Millénaire.
- Delhoume C., Farcy C., Reveille G., 2011, « Les propriétaires forestiers face au public. Les perceptions et contributions », in A. Corvol (dir.), *Forêt et paysage X^e-XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, p. 261-272.
- Eizner N., 1995, « La forêt, archétype de la nature », in D. Meiller et P. Vannier (dir.), *La forêt, les savoirs et le citoyen*, Chalon-sur-Saône, ANCR, p. 17-19.
- Galochet M., Glon E., 2010, « Introduction. Des milieux aux territoires forestiers : itinéraires biogéographiques et postures scientifiques », in M. Galochet et E. Glon (dir.), *Des milieux aux territoires forestiers. Mélanges en l'honneur de Jean-Jacques Dubois*, Arras, Artois Presses Université, p. 33-47.
- Gourmain P., 2005, « Gestion sylvicole et gestion cynégétique : quelle cohabitation ? », in A. Corvol (dir.), *Forêt et chasse, X^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, p. 85-88.
- MEA (Millennium Ecosystem Assessment), 2005, *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*, Washington DC, Island Press.
- Papillon P., Dodier, R., 2011, « Les forêts périurbaines : des usages récréatifs à l'espace prophylactique », *Revue de géographie alpine*, 99(3) [en ligne : rga.revues.org/1562 consulté le 30/11/17].
- Pradié-Ottinger B., 2002, *L'art et la chasse : histoire culturelle et artistique de la chasse*, Tournai, La Renaissance du livre.
- Thoreau J., 1975, *Chambord, rendez-vous de chasse*, Paris, Librairie des Champs-Élysées.

LES AUTEURES

Amélie Robert
Université de Tours – Citeres
amelie.robert@univ-tours.fr

Sylvie Servain
INSA Centre Val de Loire – Citeres
sylvie.servain@insa-cvl.fr

Valeur du territoire – valeur culturelle ?

AUTEURE

Julia WIRTH

RÉSUMÉ

Face à la mondialisation, de plus en plus de sites web proposent des informations en langue locale et en anglais, partant de l'idée que tout un chacun connaît celle-ci. Or, des études récentes démontrent que les utilisateurs préfèrent avoir une description des produits dans leur langue maternelle. Ce phénomène touche également les acteurs territoriaux qui font la promotion, notamment touristique, de leur territoire vers l'extérieur. Dès lors, comment mieux construire cette communication destinée à un public issu d'une autre culture ? Pour répondre à cette question, le thème de « valeur » est primordial. Quelle valeur est investie au territoire dans une langue-culture ? Les textes analysés illustrent ces valeurs au travers d'un carré sémiotique : valeur symbolique, utilitaire, hédonique et critique. L'exemple du canton de Neuchâtel illustre cette démarche et met en évidence la différence qui existe entre les textes russes et les textes suisses traduits en russe.

MOTS CLÉS

Valeurs du territoire, représentation culturelle, communication orientée, langue-culture russe

ABSTRACT

Faced with globalisation, more and more websites display their information mainly in English and the local language with the idea that everyone knows English. However, recent studies show that users prefer to have a description of the products in their native language. This phenomenon particularly affects local actors who wish to promote their region outside its borders. The tourism industry is an exemplary case. Hence, what is the best way to develop communication with an audience coming from another culture? To answer this question the subject of "value" is paramount. What value is given to the territory in a language-culture? The analysed texts illustrate these values through a semiotic square: symbolic, utilitarian, hedonic and critical value. The example of the canton of Neuchâtel shows this approach and highlights the difference between the Russian texts and the Swiss texts translated into Russian.

KEYWORDS

Values of the territory, Cultural representation, Oriented communication, Russian language-culture

INTRODUCTION

Cette communication est issue d'un projet de recherche appliquée TerreSuisse.ru, effectué dans le cadre du Centre d'enseignement et de recherche russo-suisse, dont l'objectif était de comprendre la façon dont circulent les représentations des territoires suisses sur le web auprès du public russe, dans le but de leur permettre de développer des outils communicationnels efficaces, culturellement (et pas seulement linguistiquement) orientés vers la clientèle russe/russophone, et ainsi leur permettre de mieux se positionner et se différencier auprès d'elle.

Cette communication se focalise en particulier sur la question suivante : une simple traduction de contenus de pages web ou d'offres touristiques est-elle suffisante pour faire passer le message désiré auprès du public cible visé ? La première partie de la communication présente le cadre scientifique relatif à la sémiotique du territoire, le corpus et la méthodologie utilisée.

La seconde partie se concentre sur une des régions étudiées, le canton de Neuchâtel, en Suisse romande. Au final, une interprétation des résultats met en évidence les décalages observés entre perception russe des territoires suisses et la manière selon laquelle ces derniers se présentent auprès du public russe.

1. VALEUR DU TERRITOIRE – VALEUR CULTURELLE ?

1.1. Contexte et objectif

Plusieurs sites web suisses de promotion, essentiellement touristique, proposent une version multilingue. La plupart utilise une traduction faite à partir d'une version originale écrite en français, en anglais ou en allemand, et n'oriente pas leur communication en fonction du public ciblé.

Le problème de la communication « orientée » a été abordé notamment dans les travaux de Guidère pour qui la traduction « n'est pas seulement un outil de communication, mais un lieu où se situent pour une large part, les valeurs sociales et les praxis culturelles » (2009 : 41). Il est, de son point de vue, possible de dégager lesdites valeurs sociales à travers une analyse du texte et de sa traduction. Se basant ainsi sur la question de la « communication orientée », la présente étude analyse des textes traduits et des textes écrits directement en langue cible, relatifs à la thématique de la représentation territoriale. Guidière (2000) a aussi abordé le sujet de la sémiotique du territoire et des stratégies territoriales à travers la publicité internationale. À sa suite, d'autres auteurs ont creusé la question de la représentation du territoire d'un point de vue sémiotique (Mitropoulou, 2014).

Depuis plusieurs années, la Russie est un partenaire de choix pour la Suisse dans la sphère des échanges économiques mais aussi dans le domaine touristique. De nombreux hôtels, restaurants, des offices touristiques suisses mais aussi des entreprises ont traduit leurs sites web pour attirer la clientèle russe. En nous inspirant des approches sémiotiques citées, nous avons étudié les discours promotionnels présentés sur ces sites web suisses et russes. La particularité de notre recherche est d'avoir comparé les textes russes originaux et les textes suisses traduits en russe dédiés au même territoire. Nous avons formulé l'hypothèse suivante à triple détente : les textes russes n'attribuent pas les mêmes valeurs au territoire que celles que les acteurs locaux cherchent à partager avec le public cible ; la communication traduite (non orientée) ne tient pas compte des représentations culturelles et sociales des récepteurs ; les textes traduits gardent plus les traces des valeurs de la culture d'origine que celle de la culture cible.

L'objectif de notre étude revenait à révéler la structure, les paramètres et les particularités des représentations des différents territoires de la Suisse sur le web russe, à travers les valeurs attribuées de part et d'autre à ces territoires.

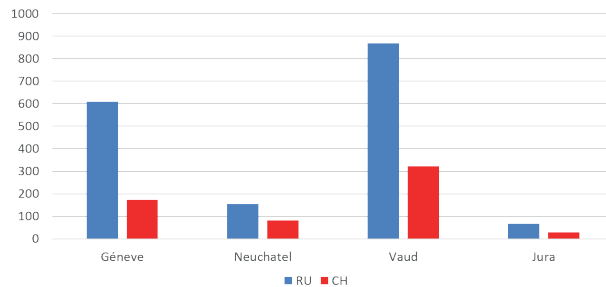
1.2. Présentation du corpus

Le corpus analysé est composé de 1 400 pages web russes et 600 pages web suisses. Elles ont été choisies de manière aléatoire et correspondent aux 10 premières pages répondant à nos critères de recherche dans Google.

Ces critères sont des noms de localités dans les quatre cantons entièrement francophones de Suisse, soit ceux de Genève, de Neuchâtel, de Vaud et du Jura. Ces données nous ont

permis d'effectuer une comparaison de la distribution géographique et thématique entre les deux parties de notre corpus. La figure 1 montre l'intensité de la présence des différents cantons dans le champ d'information russe. Ces résultats nous ont permis d'avoir une vue d'ensemble des représentations des cantons et de les analyser en termes de similitudes et de spécificités, au-delà de l'image globale de la Suisse, ce qui est plus courant dans la littérature (Pasquier, 2009).

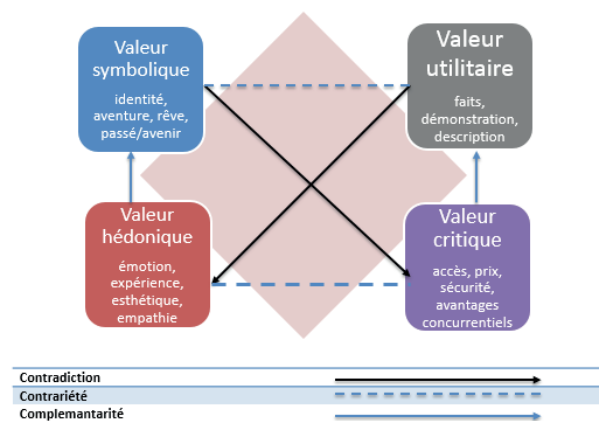
Figure 1. Présence des cantons dans l'espace web russe



1.3. Méthodologie

Le projet s'est appuyé principalement sur la méthodologie développée par Marion Mauger-Parat (2013). L'originalité de sa démarche consiste à combiner deux approches issues du structuralisme : la sémiologie des indices et la sémiotique narrative, combinaison qu'elle appelle « sémio-synchrétique ».

Figure 2. Carré de valeurs



Dans la présente communication, nous avons en particulier utilisé le concept de « carré sémiotique » (Greimas & Rastier, 1968). Cet outil d'analyse a été utilisé au-delà du domaine de la linguistique, notamment dans le domaine du marketing. Développé par Floch (1990) pour l'analyse des démarches consommatrices, il a thématisé ses démarches à travers quatre

valeurs : utopique, ludique, pratique et critique.

– *Valeur utopique ou valeur symbolique.* Elle se traduit par une représentation du territoire en termes de rêve, d'aventure, de valorisation du passé et/ou de l'avenir. Cette valeur est partie intégrante de l'identité territoriale. Dans notre étude, nous évoquons les représentations symboliques que les Russes se font du territoire, à travers les résultats issus des sites web russes. Des symboles qui peuvent être propres à la mentalité russe ou être également présents dans la culture suisse.

– *Valeur ludique ou hédonique.* Ce sont les représentations qui touchent à nos cinq sens, qui cherchent à émouvoir ou à impressionner. Les épithètes, les adjectifs qualitatifs, sont les principaux vecteurs de ces représentations. Nous avons pu observer que le postulat de Kolesov (2006), affirmant que dans la mentalité russe la qualité primait sur la quantité, était fécond. Les résultats de notre recherche ont mis en évidence cet élément, qui s'exprime dans la langue russe (et les sites web russes) à travers le système riche et complexe des adjectifs, alors que les sites suisses traduits en utilisent peu.

– *Valeur pratique ou utilitaire.* Dans notre étude, ces représentations se retrouvent dans les informations factuelles : historiques, économiques, culturels ou autres.

– *Valeur critique.* Dans ce groupe, nous avons compilé les éléments à dimension comparative : prix, mobilité, accès, etc.

2. SUISSE OU FRANÇAISE... ? GRAND OU PETIT... ?

Le canton de Neuchâtel est un canton de Suisse romande partagé entre le « bas », qui est caractérisé par la ville médiévale de Neuchâtel, par le lac du même nom, par des vignes et des villages de l'époque médiévale, et le « haut », caractérisé par la ville de La Chaux-de-Fonds sa culture ouvrière, grâce au fort développement de l'industrie horlogère, des monuments dans le style Art nouveau et des bâtiments construits par Le Corbusier. Le patrimoine naturel du canton est également important, comme le célèbre cirque rocheux du Creux-du-Van.

2.1. La valeur symbolique

La valeur symbolique attribuée à Neuchâtel ne se décline pas de la même manière du côté russe et du côté suisse. L'utilisation de la même langue n'empêche pas que la valorisation du territoire se fasse différemment. Pour rendre compte de ces différences, nous avons utilisé un code couleur. La figure 3 présente un résumé de la valeur symbolique.

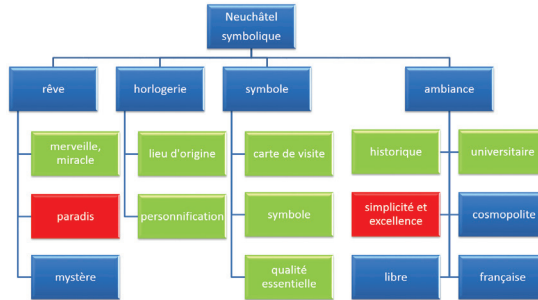
Les cases en vert sont communes aux deux parties du corpus. Par exemple, la transformation des caractéristiques essentielles en utilisant une périphrase : « villes-usines » en parlant de la Chaux-de-Fonds et du Locle, « la Sibérie de la Suisse » en citant la Brèvine.

La couleur rouge correspond à des valeurs décelées uniquement dans la partie suisse du corpus. La case paradis (« Un lieu paradisiaque pour les bouquetins, marmottes, cerfs, rapaces, ainsi que pour tous les amoureux de la nature » pour le Creux-du-Van ; « La Vue des Alpes offre un paysage paradisiaque apaisant jusqu'à l'horizon »), regroupe des représentations de la nature, du lac ou des montagnes. Dans notre corpus, cette valorisation du territoire comme un paradis sur terre ne se retrouve que du côté suisse.

Le bleu marque les valeurs que nous n'avons retrouvées que dans la partie russe du corpus. Par exemple, la valeur « française » appliquée à la ville de Neuchâtel (« La ville la plus française du pays ») est étroitement liée à la vision de la France dans la culture russe. La France jouit d'une excellente image en Russie, notamment grâce aux liens historiques et culturels

entre les deux pays. Pour les Russes, la culture française est beaucoup plus qu'une culture étrangère, elle symbolise la Culture avec un grand « C », une sorte de « Mecque » culturelle et artistique. Tout ce qui est français est associé avec le raffinement aristocratique et artistique. Dans notre cas, nous observons un transfert de cette valeur au territoire de Neuchâtel, qui a appartenu jusqu'en 1707 aux Orléans-Longueville et a effectivement gardé des traces françaises dans son histoire, dans son dialecte et dans ses coutumes.

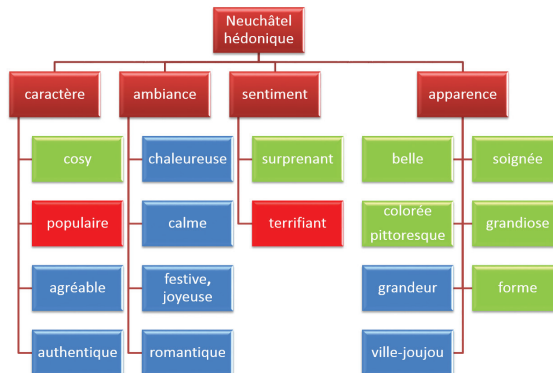
Figure 3. Valeurs symboliques



2.2. La valeur hédonique

La figure 4 présente des valeurs hédoniques. En appliquant le même code couleur, nous pouvons observer une palette de qualificatifs plus large du côté russe que du côté suisse. Nous avons mentionné plus haut l'importance que les Russes accordent à la qualité, qui se reflète dans l'utilisation importante des adjectifs.

Figure 4. Valeurs hédoniques



« La beauté est plus importante que l'utilité. L'utilité est un des composantes de la beauté » (Kolesov, 2006 : 59). Pour ce dernier, la qualité est la caractéristique principale du monde réel. Elle prime toujours sur la quantité. La synonymie entre le bien et le beau est caractéristique de la mentalité russe. Elle est non seulement une caractéristique esthétique, mais également morale.

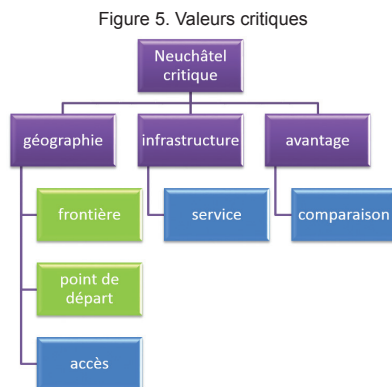
Dans la rubrique « apparence », nous avons repéré les adjectifs suivants : élégant, superbe, beau, magnifique, splendide, que nous avons regroupés dans la case « belle ». Seule la caractéristique magnifique est évoquée aussi bien du côté suisse que du côté russe. Même constat dans la case pittoresque : les Russes utilisent de nombreuses caractéristiques comme éclatant, claire, ensoleillé, chaude, pittoresque, alors que ce dernier qualificatif est le seul utilisé par les Suisses.

La case ville-joujou se base sur la comparaison d'Alexandre Dumas père qui décrit Neuchâtel comme une ville de « l'apparence d'un immense joujou taillé dans du beurre » dans ces Impressions de voyage en Suisse (1982). Cette comparaison est très souvent mentionnée sur les sites russes, mais pas sur les suisses. On retrouve l'importance de la culture et de la littérature française pour les Russes.

La case *grandeur* n'est aussi remplie que du côté russe, soulignant que la taille, *grande ou petite*, avec plusieurs formes de superlatifs, est une caractéristique qualitative très importante pour les Russes : elle inclut non seulement la dimension physique qui, en elle-même, n'a pas d'importance (plus petit peut être plus attirant que plus grand), mais aussi des dimensions plus symboliques, tels que *respect, pouvoir ou sympathie*.

2.3. La valeur critique

Le carré des valeurs critiques (fig. 5) est rempli de composants géographiques et d'aspects liés aux infrastructures, ou encore de notions liées à l'idée d'avantage concurrentiel. Nous remarquons que l'accessibilité du territoire est très importante : N'est pas loin de Genève, Neuchâtel est situé seulement à 1 heure 20 de l'aéroport de Genève.



Les textes russes n'hésitent pas à souvent comparer Neuchâtel à d'autres territoires suisses.

2.4. La valeur utilitaire

Le carré représentant la valeur utilitaire est le plus rempli de notre corpus, en particulier du côté russe. La plus grande différence entre les sites russes et les sites suisses est la valorisation des faits historiques, en particulier la mention des dates, ainsi que des événements historiques et culturels liés au territoire. Même l'origine étymologique des noms géographiques a beaucoup d'importance dans les textes russes analysés. Ce grand manque du

côté suisse dévalorise la communication faite par les acteurs locaux. La deuxième grande différence est l'importance qu'accordent les Russes à certains objets ou à la présence de célébrités¹.

En résumé de cette seconde partie, ce panorama des valeurs montre qu'il existe de nombreuses différences dans la représentation du territoire entre les textes russes originaux et les textes suisses traduits en russe, et ce aussi bien sur la forme que dans le contenu. Ces différences s'expliquent par l'utilisation de codes culturels distincts, ainsi que par la mise en valeur différenciée des centres d'intérêt. L'emploi d'adjectifs qualitatifs variés vs l'emploi modéré d'adjectifs, la prévalence d'un système verbal vs un système nominal, un langage métaphorique et émotionnel pour désigner le territoire vs un langage descriptif, ont pu, entre autres, être mis en évidence par notre étude. Elle révèle également l'importance des faits historiques, ainsi que la valorisation des liens culturels et historiques entre la Suisse et la Russie par la clientèle russe, éléments peu ou pas mis en avant par les sites suisses.

CONCLUSION

En menant une analyse comparée du vocabulaire utilisé dans les textes traduits et les textes originaux, nous avons dégagé les valeurs attachées au territoire dans chacun des deux groupes. Les observations faites au cours de l'étude confirment notre hypothèse de non-respect des codes culturels par la communication traduite. Dit autrement, les acteurs touristiques suisses portent certes un intérêt à la clientèle russe, mais n'ont pas fait l'effort de comprendre ses valeurs centrales.

Si on se réfère aux travaux de Guidère (2009), qui distingue deux stratégies de traduction : la « domestication », qui consiste à adapter le texte étranger aux concepts des cultures cibles et « l'étrangéisation » qui consiste à préserver le caractère étranger des textes traduits, en se refusant de les adapter aux valeurs locales du public cible, nous observons que la plupart des textes traduits restent « étrange » pour la culture russe. Un bon exemple de la première stratégie nous donne le site de la Présence Suisse : si dans la version française nous lisons « un grand atelier d'horlogerie » en parlant de la planification des villes La Chaux-de-Fonds et Le Locle, la version russe nous propose la métaphore « villes-fabriques » qui est plus parlant pour la culture russe. Au contraire, l'« étrangéisation » textuel ne permet pas d'apprécier un territoire à sa juste valeur. Elle rend la communication moins efficace et conduit à un mauvais positionnement territorial.

RÉFÉRENCES

- Dumas A., 1982, *Impressions de voyage en Suisse*, vol. 2, Paris, Maspero.
- Floch J.-M., 1990, *Sémiotique, Marketing et communication. Sous les signes les stratégies*, Paris, PUF.
- Greimas A.-J., Rastier F., 1968, « The Interaction of Semiotic Constraints », *Yale French Studies*, n° 41, « Game, Play, Literature », p. 86-105.
- Guidère M., 2000, « Sémiotique comparée du «territoire». Les stratégies territoriales en publicité internationale », in D. Pagès et N. Pellisier (dir.), *Territoire sous influence*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, p. 121-142.
- Guidière M. (dir.), 2009, *Traduction et communication orientée*, Paris, Le Manuscrit.
- Kolesov V., 2006, *Russkaya mentalnost' v yasike i texte*, St-Pétersbourg, Peterbourgskoe vostokovedenie.

1 L'aspect « valeur utilitaire » va être approfondi dans un article subséquent.

Mauger-Parat M., 2013, *Les représentations climatiques dans la presse française : analyses sémiologiques et sémiotiques comparées de discours médiatiques, scientifiques et profanes*, thèse de doctorat sous la direction de J.-D. Urbain, Paris, Université René Descartes [en ligne : tel.archives-ouvertes.fr/tel-00948014 consulté le 21/07/17].

Mitropoulou E., Landowski E. (dir.), 2014, « Approches sémiotiques de la notion de territoire », *Actes sémiotiques*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, n° 117 [en ligne : epublications.unilim.fr/revues/as/4958 consulté le 21/07/17].

Pasquier M., 2009, *L'image de la Suisse à l'étranger*, Lausanne, Institut de hautes études en administration publique.

L'AUTEURE

Julia Wirth

Haute école de gestion ARC

HES-SO

julia.wirth@he-arc.ch

Prolifération et rareté du concept de territorialité au sein des sciences territoriales. Proposition d'une grille d'interprétation

AUTEURS

Mario BÉDARD, Romain LAJARGE

RÉSUMÉ

Il apparaît de plus en plus nécessaire de distinguer, d'une part, la « territorialité », c'est-à-dire ce à quoi il est fait référence lorsque les chercheurs débattent de l'attribut territorial de quelque chose et/ou de notre manière particulière d'être en relation territoriale et, d'autre part, le « territoire », c'est-à-dire ce que les acteurs sociaux considèrent manifestement, matériellement et symboliquement en le nommant comme tel. La production scientifique récente des « sciences territoriales » permet de repérer diverses familles d'entendements et d'usages du terme territorialité. Celles-ci éclairent en partie le problème épistémologique de ces méta-sciences. Pour parvenir à une grille d'interprétation, d'analyse et des propositions pour agir, il faut s'appuyer, selon nous, sur des héritages et propositions scientifiques permettant de faire de la territorialité, et de notre condition territoriale, un problème scientifique renouvelé, c'est-à-dire pour nous permettre de mieux comprendre, expliquer et agir en considérant les territoires en tant qu'artefacts sociaux proliférant.

MOTS CLÉS

Sciences territoriales, territorialité, épistémologie, condition territoriale

ABSTRACT

It is more and more necessary to distinguish, on one hand, "territoriality", that is what is evoked when researchers debate the territorial predicate of some phenomena or our particular way of being in territorial relation and, on the other hand, "territory", or what social actors obviously consider, materially and symbolically, by naming it as such. The recent scientific production of the "territorial sciences" makes it possible to identify various types of understanding and use of the term territoriality. Those various understandings and uses partly illustrate the epistemological problem of these meta-sciences. In order to realise a grid of interpretation, analysis and proposals suitable for action, we must rely, in our opinion, on scientific inheritances and new proposals that would make it possible to renew our territoriality and territorial condition as a scientific problem, therefore enabling us to better understand, explain and behave by considering the territories as proliferating social artefacts.

KEYWORDS

Territorial sciences, territoriality, epistemology, territorial condition

INTRODUCTION

La prolifération de préoccupations à connotation territoriale se constate à peu près partout et particulièrement avec la prise de conscience de l'évolution contemporaine des modes de vie. En effet, quelle que soit l'acception du terme, en tant que forme et organisation spatiales, constituées par de multiples composants culturels, politiques et juridiques, résultant d'un processus de construction et/ou d'héritage, sa présence est avérée dans le vocabulaire de l'action et dans celui de la recherche géographique, juridique, architecturale, etc. Ainsi

considérée, la question territoriale aujourd'hui posée est tout autant sociale que scientifique, ce qui en fait un fondement des sciences territoriales, agrégation de diverses approches pluridisciplinaires ou lectures thématiques hybrides œuvrant à mieux comprendre et gérer notre condition territoriale. Or, cette incapacité des chercheurs à s'entendre sur une définition du mot territoire ou à proposer une conceptualisation stable de nos rapports à celui-ci marque une évidence : le foisonnement de l'usage du terme, son dépassement continu, sa polysémie intrinsèque participent de sa richesse et témoignent autant de la complexité et de la dynamique de nos rapports territoriaux que de la maladresse dans nos façons de les appréhender. Par exemple, les usages sociaux du substantif « territoire », souvent désordonnés, peu cohérents et parfois même profondément divergents, provoquent à la fois de l'incompréhension et de la stimulation en répétant d'anciens débats : pour les anti-territorialistes, le terme est vertement critiqué car considéré désuet en période de déclin de la puissance des États ; pour les territoriphiles, on assiste au contraire à l'apologie du terme en lui-même, et ce à toutes les échelles et dans n'importe quelle condition.

Cette communication propose de mettre en discussion le dépassement de la question terminologique. En évitant de prendre le territoire comme objet en soi et d'accorder trop d'importance au substantif, il nous semble nécessaire d'interroger l'adjectif « territorial », le processus générateur (la « territorialisation », fût-elle encore dé- ou re-territorialisation) de nos appropriations, transformation et identification au territoire, et surtout l'attribut « territorialité » qui sera considéré ici comme donnant son sens, son origine et sa destination au problème territorial.

L'enquête proposée pour ce faire repose sur trois corpus de travaux scientifiques récents produits par trois groupements de chercheurs (italiens, québécois et français) présentant d'évidentes proximités et de non moins évidentes différences de positionnement. Il s'agit d'observer les entendements et usages expressément faits du terme territorialité dans ces travaux datant de moins de 10 ans. Il s'agira aussi de reconnaître indirectement les entendements et usages faits du territoire, du qualificatif territorial ou des désinences processuelles propres à la séquence territorialisation-déterritorialisation-reterritorialisation chère à Deleuze et Guattari ou à Raffestin. L'hypothèse ici défendue est que, si ce terme et ses désinences y sont fort fréquents, ses ancrages théoriques et acceptions conceptuelles sont eux plus rares, plus étriés même. Le résultat visé par cette méta-analyse est de parvenir à une grille d'interprétation des entendements et usages qui sont faits du territoire en illustrant la justesse et la fécondité du concept de territorialité, et ce pour mieux comprendre, expliquer et agir en matière d'action territoriale.

1. LA TERRITORIALITÉ POUR MIEUX POSER LA QUESTION DE NOTRE CONDITION ET DE NOS PRATIQUES TERRITORIALES

1.1. Définir « territorialité » à défaut de « territoire » ?

Sortir de l'impasse du territoire comme « chose en soi » au profit d'une approche du territoire comme « entité pour soi » nécessite de s'inscrire dans la longue durée de l'histoire scientifique de ce terme. Que ce soit en langue française ou anglaise, son sens premier renvoie à l'espace national, à cette conception du rapport entre espaces et pouvoirs héritée du traité de Westphalie (1648). Pourtant, presque tous les déterminants de cette vieille figure pré-moderne de la puissance ont été profondément et structurellement déconstruits depuis. Le mot est resté alors que tout ce qui rend son usage utile a été transformé. À l'époque de l'invention des États-nations, le territoire était affaire de puissants entre eux et le rapport aux territoires relevait pour les gens du principe d'inféodation. Entre temps, quelques révolutions, dont celle

des Lumières, quelques profondes mutations, dont celle du rapport des individus au pouvoir, quelques nouvelles équations dans le rapport à l'espace, dont celle de l'individualisation croissante du monde, ont permis de s'émanciper quelque peu de ce carcan. La territorialité, conçue nominalement pour désigner et réfléchir la relation particulière qu'entretiennent des individus vis-à-vis un territoire, permet ce glissement à la fois sémantique et épistémologique.

1.2. Débattre de nos pratiques territoriales

Dans des travaux à paraître, Mario Bédard a analysé plus de 2 000 textes publiés dans 37 revues de géographie afin d'y dégager les principaux entendements et usages qui sont faits de la territorialité. À la lecture des 6 définitions-types qui en sont ressorties (Lowenthal, Soja, Malmberg, Sack, Raffestin et Di Méo), et à la suite des diverses conceptions de nos rapports au territoire ainsi exprimés, il propose une conceptualisation tripartite (culturelle, politique et sociale) de nos modes d'appropriation et d'identification territoriaux. Réalisée pour davantage saisir la complexité et la dynamique de notre condition territoriale, puis pour mieux opérationnaliser nos pratiques territoriales, la conceptualisation de ces trois modes d'expression, distincts mais indissociables d'un même phénomène global, se complète avec une définition proposée par Romain Lajarge. L'ensemble se lit schématiquement dans le tableau 1.

Tableau 1. Définitions-types, conceptualisation tripartite et proposition (Bédard & Lajarge, 2017)

Auteurs et définitions types de la territorialité les plus utilisés	
Lowenthal (1961)	« <i>The ownership, division and evaluation of space.</i> » (1961 : 253)
Soja (1971)	« <i>A behavioural phenomenon associated with the organization of space into spheres of influence or clearly demarcated territories which are made distinctive and considered at least partially exclusive by their occupants or definers.</i> » (1971 : 19)
Malmberg (1980)	« <i>Human behavioural territoriality is primarily a phenomenon of ethological ecology with an instinctive nucleus, manifested as more or less exclusive spaces, to which individuals or groups of human beings are bound emotionally and which, for the possible avoidance of others, are distinguished by means of limits, marks or other kinds of structuring with adherent display, movements or aggressiveness.</i> » (1980 : 10-11)
Sack (1986)	« <i>Territoriality in humans is best understood as a spatial strategy to affect, influence or control resources and people, by controlling area; and, as a strategy, territoriality can be turned on and off. In geographical terms, it is a form of spatial behavior.</i> » (1986 : 1-2)
Raffestin (1982)	« Le système de relations qu'entretient une collectivité – et, partant, un individu qui y appartient – avec l'extériorité et/ou l'altérité à l'aide de médiateurs. » (1982 : 183)
Di Méo (2002)	« Sentiment profond, socialement partagé du rapport à l'espace (et plus précisément à un espace). » (2002 : 186)
Conceptualisation tripartite de la territorialité (Bédard, 2017)	
Conception culturelle	« Processus constitutionnel et vertical d'appropriation et d'identification par création et/ou qualification d'un lieu unique grâce auquel naître, se définir, et où se projeter, pour être, propre à une identité unitaire, plus ontologique et innée, où le Je égo-territorial se construit et pouvant se résumer au sens et à la conscience générés par le "être de" ce lieu. » (2017 : 31)
Conception politique	« Processus stratégique ou processuel et oblique d'appropriation et d'identification par revendication et régulation d'un territoire unique grâce auquel un collectif, un peuple, une nation peut advenir et demeurer, propre à une identité spécifique, plus téléologique et acquise, où un Nous politico-territorial se réalise et pouvant se résumer au bien-commun et au pouvoir générés par le "être-pour" ce territoire. » (2017 : 33)
Conception sociale	« Processus organisationnel et horizontal d'appropriation et d'identification par ré-affirmation et co-construction d'un territoire partagé dans lequel s'intégrer et où se conforter pour devenir, propre à une identité singulière, plus épistémologique et acquise, où le Je se recrée à l'aune d'un Nous socio-territorial qui le renouvelle et pouvant se résumer au vivre-ensemble et au bien-être conditionnels au "être par" ce territoire. » (2017 : 34-5)

Définition de la territorialité (Lajarge, 2012)	
Lajarge (2012)	« La territorialité est une modalité d'action par laquelle les individus composent collectivement un bien commun et l'éprouvent, par les relations qu'ils entretiennent ensemble avec l'extériorité, dans des modes de connaissances et de valorisation de l'espace qui leur sont propres et qu'ils partagent. » (2012 : 283)

Avec cet éventail de définitions, le concept de territorialité étoffe, à notre avis, la compréhension de nos rapports complexes et changeants au territoire. Il permet de considérer qu'il peut exister des territorialités sans territoire, mais pas l'inverse. En acceptant ce principe dissymétrique de dissociation possible du substantif et de l'attribut, les sciences territoriales participent ainsi davantage de la partie des sciences sociales cherchant à articuler fondements et buts de l'action humaine. Lorsque les acteurs sociaux reconnaissent, instituent et gèrent quelque chose en tant que territoire, fût-il virtuel ou concret, ils postulent des territorialités associées. Celles-ci apparaissent parfois affaiblies, inopérantes ou inadaptées. Ce constat révèle alors une légitimité déficiente de ces territoires de référence, jusqu'à pouvoir l'expliquer.

Par ailleurs, l'observation fine des pratiques humaines permet de décrire l'existence de territorialités alors même qu'est constatée l'absence manifeste de tout territoire correspondant, ou en tout cas pas de formes territoriales directement associables aux territorialités constatées (comme avec la territorialité mobile par exemple).

2. LES USAGES SCIENTIFIQUES DU TERME DE TERRITORIALITÉ EN SCIENCES TERRITORIALES

Pour étudier ces usages et en tirer des enseignements pour l'action, trois corpus ont été choisis pour la similarité apparente de leurs visées : participer à la fondation ou refondation d'une science ou de sciences portant sur la question territoriale. Un autre de leur intérêt réside dans le faible nombre de citations réciproques ou de références partagées alors même qu'ils sont contemporains. La différence de statuts de ces textes interdisant toute forme de comparaison, cette étude n'a pour simple vocation que d'illustrer la diversité des usages scientifiques du terme de territorialité (et les déclinaisons « territorial », « territorialisation-déterritorialisation-reterritorialisation ») : nombre d'occurrences, rôle dans les textes, contextes des usages, références à des définitions existantes. Cette analyse s'applique sur chacun des corpus scientifiques constitués.

2.1. Association des territorialistes italiens

L'école des territorialistes italiens est née à la fin des années 90 de l'analyse des faiblesses de l'intervention habituelle en aménagement, urbanisme et architecture. Ce regroupement de chercheurs s'est inscrit dans des appels d'offre publics pour intervenir directement sur le territoire. Une des études phares fut le plan paysage de la région de Florence. À partir des travaux d'A. Magnaghi et des résultats de leurs recherches-action (publiés en italien et peu traduits en anglais ou français), ils ont adopté un Manifeste. Le corpus choisi est la série des trois livres publiés en français par Magnaghi qui, à notre avis, incarnent fort bien cette école comme en témoignent leur titre respectif : *Le projet local* (2003), *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire, bien commun* (2014) et *La conscience du lieu* (2017).

2.2. Les sciences du territoire québécoises

Avec les ouvrages de synthèse publiés aux Presses de l'Université du Québec sous l'intitulé Sciences du territoire, tomes 1 (*Perspectives québécoises*) et 2 (*Défis méthodologiques*), les apports des chercheurs québécois ainsi réunis présentent l'avantage d'apparaître comme

deux compilations faisant l'état de la question au Québec, l'un portant plutôt sur les concepts utiles au développement local et régional ainsi qu'à l'évolution en termes de développement territorial, le second traitant plus spécifiquement de propositions méthodologiques. Les chercheurs concernés, fussent-ils économistes, géographes, politologues, sociologues ou urbanistes, sont pour la plupart issus des mêmes programmes de développement local et régional mis en place dans les années 80 dans certaines universités « périphériques » québécoises.

2.3. Le Collège international des sciences territoriales

À partir des résumés longs (15 000 signes) des 224 (87+60+77) communications soumises aux trois premiers colloques du CIST, nous disposons d'autres analyses récentes des questions territoriales. Ces colloques ont porté successivement sur la raison d'être de sciences du territoire en bonne et due forme (2011 : *Fonder les sciences du territoire*), sur les questionnements théoriques associés au « tournant spatial » et à son approfondissement (2014 : *Fronts et frontières des sciences du territoire*) puis sur les ressorts, intentions et buts de la demande territoriale (2016 : *En quête de territoire[s] ?*). Ce troisième corpus, certes très parcellaire étant donné la nature propositionnelle des textes colligés, offre selon nous l'insigne avantage d'un panorama de recherches large, compte tenu des nombreuses disciplines et approches empruntées, tout à fait à même d'illustrer la prolifération des questionnements et regards sur la question de nos rapports au territoire.

3. PROPOSITION D'UNE GRILLE D'INTERPRÉTATION DE LA TERRITORIALITÉ POUR LES SCIENCES TERRITORIALES

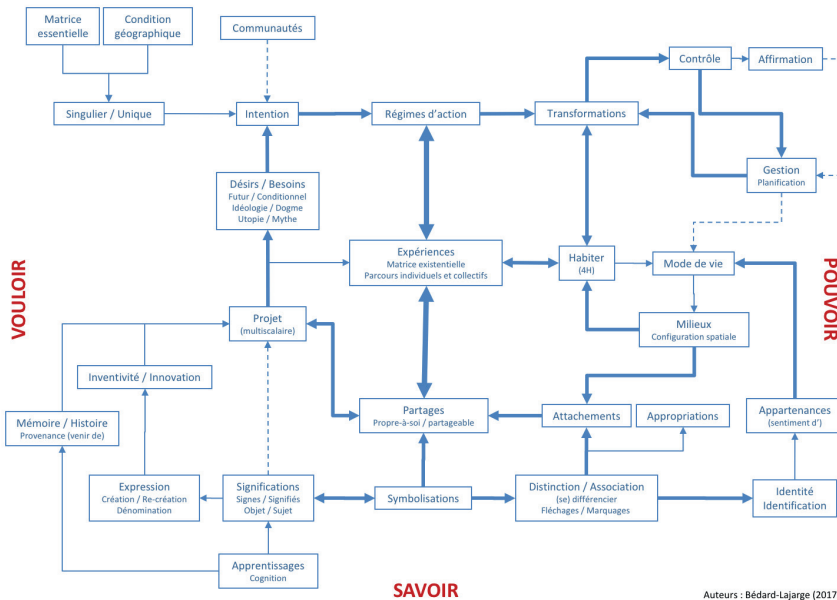
L'analyse proposée des usages de la territorialité, de ses entendements dans divers contextes d'énoncés scientifiques, puis de ses potentialités comme concept clé à la geste territoriale à partir des quelques définitions et conceptualisations de référence ici retenues, permet de dégager et de situer dans l'univers de sens de nos pratiques territoriales leurs principaux composants et les liens logiques existant entre ces composants. Leur représentation nous permet d'aboutir à un schéma dont nous fournissons ci-dessous une version provisoire soumise au débat.

Ce schéma n'est pas tant une grille analytique qu'une « carte » résultant des entendements et usages qui sont faits de la territorialité (brouillard, prolifération, dé-prolifération, etc.) pour nous aider à caractériser et, de là, à interpréter ce que notre condition territoriale et notre territorialité commandent et/ou ce qu'on en fait.

Sont indiquées, dans ce schéma, les principales déclinaisons des relations au territoire entre savoir, pouvoir et vouloir. La projection du résultat de lecture des trois corpus viendra conforter, grâce à la typologie proposée des définitions et conceptualisations de la territorialité, le schéma ci-dessous, et le mettra en débat.

Le présent travail a donc pour vocation de proposer une grille d'interprétation des enjeux conceptuels et pratiques de la territorialité pour agir. D'un point de vue pratique (et faisant nôtres les propos de l'appel à communications), la territorialisation des sociétés est inéluctable ; par contre, la difficulté, pour les représentants politiques, de saisir ces diverses formes de territorialisation et les fonctions de ces territorialités en acte participe à défaire, malgré eux, une partie de leur légitimité. Il en est de même pour la construction sociale de processus d'identification à partir des expériences vécues, de la capacité à habiter, à occuper et à transformer les territoires ; les identités construites, évolutives et plus ou moins partagées obligent les territoires déjà identifiés à s'adapter au contexte.

Figure 2. Représentation et grammaire de la territorialité



Auteurs : Bédard-Lajarge (2017)

CONCLUSION

Il apparaît de plus en plus nécessaire de distinguer, d'une part, la « territorialité », c'est-à-dire ce à quoi il est fait référence lorsque les chercheurs débattent de l'attribut territorial de quelque chose et/ou de notre manière particulière d'être en relation territorialement et, d'autre part, le « territoire », c'est-à-dire ce que les acteurs sociaux considèrent manifestement, matériellement et symboliquement en le nommant comme tel. La production scientifique récente des « sciences territoriales » permet de repérer diverses familles d'entendements et d'usages du terme de territorialité. Celles-ci éclairent en partie le problème épistémologique de ces méta-sciences. Pour parvenir à une grille d'interprétation, d'analyse et des propositions pour agir, il faut s'appuyer, selon nous, sur des héritages et propositions scientifiques permettant de faire de la territorialité, et de notre condition territoriale, un problème scientifique renouvelé, c'est-à-dire pour nous permettre de mieux comprendre, expliquer et agir en considérant les territoires en tant qu'artefacts sociaux proliférants.

RÉFÉRENCES

- Bédard M., 2017, « Les vertus identitaire, relationnelle et heuristique de la territorialité. D'une conception culturelle à une conceptualisation tripartite », *Cybergeog* [en ligne : journals.openedition.org/cybergeog/28853 consulté le 19/01/18].
- Di Méo G., 2002, « L'identité : Une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, 77(2), p. 175-185
- Lajarge R., 2012, *Territorialités en développement. Contribution aux sciences territoriales*, HDR, Université Grenoble Alpes, 3 tomes.

- Lowenthal D., 1961, « Geography, experience and imagination: towards a geographical epistemology », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 51, p. 241-260.
- Malmberg T., 1980, *Human territoriality. Survey of behavioural territories in man with preliminary analysis and discussion of meaning*, The Hague, Paris & New York, Mouton Publishers.
- Raffestin C., 1982, « Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité », *Espace et société*, vol. 41, p. 167-171.
- Sack R.D., 1986, *Human territoriality. Its theory and history*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Soja E.W., 1971, *The political organization of space*, Washington, Association of American Geographers, Commission on College Geography Resource Paper, n° 8.

LES AUTEURS

Mario Bédard
UQAM/Dpt de géographie – CRISES
bedard.mario@uqam.ca

Romain Lajarge
ENSAG/Université Grenoble Alpes – AE&CC
romain.lajarge@grenoble.archi.fr

Caractérisation des rez-de-chaussée dans la ville

AUTEURE

Sylvie LAROCHE

RÉSUMÉ

L'investigation porte sur une infrastructure routière située dans la métropole grenobloise. Il s'agissait d'identifier les temporalités des commerces et leurs influences au sein d'un environnement construit. Le protocole méthodologique repose d'une part sur une approche *in situ* portant attention aux limites spatiales et sensibles entre les espaces privés et publics. D'autre part, il s'agit d'expérimenter des modes de représentation permettant de relever ces milieux ambiants spécifiques. L'objectif est d'analyser le processus de stratifications du territoire et d'identifier les expériences quotidiennes dans des quartiers possédant des singularités morphologiques, programmatiques et paysagères. Il s'agissait aussi de repérer des caractéristiques spatiales et temporelles des fonctions et pratiques qui singularisent ou homogénéisent la composition des rez-de-chaussée dans la ville.

MOTS CLÉS

Expérience quotidienne, ambiances urbaines, méthodologies qualitatives *in situ*

ABSTRACT

The investigation deals with a road infrastructure in the Grenoble metropolitan area. This involved identifying the temporalities of shops and their influences within a environment. The methodological hypothesis of this work is to give attention to spatial and perceptible limits between private retail areas and public urban areas. In the same way, this research is precisely about finding the right type of representation to identify the ambiance of these specific spaces. We have chosen to study the morphological, programmatic and landscape qualities of the suburbs. In doing so, the goal is to analyse the process of stratifications of the territory and the experiences that one can have in these districts. It is also to identify the spatial and temporal characteristics of functions and practices that distinguish or homogenise the composition of ground floors in the city.

KEYWORDS

Everyday experience, Urban ambiances, Qualitative methodologies *in situ*

1. VERS UNE ANALYSE MODALE DES EXPÉRIENCES QUOTIDIENNES

Dans ses recherches portant sur les conduites de cheminement, Jean-François Augoyard investit les expériences quotidiennes en privilégiant une analyse modale : comment les milieux sont pratiqués, utilisés et détournés par les usagers. Quatre types de figures d'expression spatio-temporelle sont définies dans son étude portant sur les pratiques urbaines (2010). Elles montrent leurs pluralités et surtout combien leurs modalités ordinaires sont signifiantes pour comprendre les territoires explorés et plus particulièrement pour prendre en compte les modes d'habiter à une micro-échelle.

Pour explorer l'expérience quotidienne, nous avons choisi de la caractériser selon le contexte sensible (climat, lumière, son) mettant en jeu les modalités d'usages des lieux, mais aussi par la forme physique des différents milieux parcourus comprenant la dimension physique (matérialité), l'enveloppe des bâtiments qui inclut les plans verticaux (façades) et les posités

créées. Si l'expérience quotidienne permet de spécifier le degré d'emprise des individus sur un milieu et d'identifier les affordances d'un dispositif urbain (Laroche, 2016), quel outil permet de les saisir et de les restituer ? Comment représenter les expériences quotidiennes éprouvées dans un milieu par des usagers de manière individuelle ou collective ? Comment ces expériences vécues *in situ* peuvent-elles être partagées par différents acteurs ?

Pour identifier les multiples expériences éprouvées dans un milieu, l'hypothèse méthodologique repose sur l'élaboration de protocoles développant des mises en relation de champs disciplinaires généralement séparés (architecture, art, géographie, sciences de l'ingénieur), qualités qui furent initialement exploitées dans les diagrammes élaborés par Patrick Geddes. La *Valley section*, constituant une coupe réalisée en 1923 sur la vallée d'Edinburgh, permet ainsi « d'interroger le type de relation qui s'établit entre les mots et les objets disposés dans des espaces proches, et en définissant un nouvel espace de relation qui contient tous les termes ou les objets présents dans le diagramme » (Viganò, 2012 : 58). En s'appuyant sur ce type de diagrammes, Nicolas Tixier poursuit le développement de cet outil permettant de mobiliser et d'articuler des connaissances en définissant le transect urbain comme « un dispositif se situant entre la coupe « clinique » et le parcours sensible empruntant à ces deux techniques pour les hybrider » (2012 : 251 ; 2016). Prenant comme références ces expériences cartographiques, nous avons mobilisé l'outil du transect pour analyser la composition des rez-de-chaussée le long d'une avenue¹. Pour chaque recherche explorant des milieux aux fonctions hétérogènes, le protocole méthodologique est adapté selon les enjeux du site et les problématiques du projet de recherche.

2. COMPOSITION D'UN TRANSECT

Nous avons réalisé un transect de part et d'autre de l'avenue Jean Perrot traversant la métropole grenobloise.

Chaque représentation comporte :

- Au centre : un extrait du plan cadastral comprenant le trait de coupe. Ce cadre central permet de représenter l'imbrication ou la superposition des réseaux des voies, les découpages fonciers et les constructions. Cette analyse urbaine classique met en évidence la structure originelle du territoire et ses modifications.
- En partie supérieure : une élévation composée des plans des façades superposés à des photographies des bâtis. En s'appuyant sur la pratique photographique conceptuelle d'Edward Ruscha (1966), ces dessins techniques couplés aux clichés réalisés *in situ* permettent de se focaliser sur les détails des vitrines, de saisir les pratiques ou l'absence de pratiques dans l'espace public et d'identifier les différentes formes d'aménités proposées le long de cette infrastructure routière.
- En partie inférieure : les plans et les photos des bâtis longeant l'avenue restitués chronologiquement dans l'espace. Ces éléments iconographiques sont issus de deux relevés des commerces empruntés à l'organisme de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) et d'un diplôme de master 2 réalisé à l'Institut d'urbanisme de Grenoble, et des permis de construire déposés entre 1950 et 2016 accessibles aux archives de la ville de

¹ « Phénomènes de vacances et de friches commerciales » est une recherche menée en 2016-2017 et financée par la structure fédérative de recherche Territoires en réseaux. Équipe cordonnée par S. Laroche (Ambiances Architectures Urbanités – CRESSON) et composée de C. Ambrosino, G. Novarina (Pacte), C. Maumi (Les métiers de l'histoire de l'architecture : édifices villes et territoires), R. Kazig (Ambiances Architectures Urbanités – CRESSON) et E. Lamothe (master design urbain – IUG).

Grenoble. Cette approche fut complétée par les clichés réalisés par Google maps, permettant de visualiser l'ensemble des campagnes « *Street View* » grâce à un curseur temporel. Cette investigation menée dans les archives, sur internet et éprouvée *in situ* a pour objectif de saisir les disparitions, les mutations et les constructions le long de cette avenue afin d'identifier les différentes strates visibles dans le présent. Pour restituer ces différentes temporalités, nous avons choisi de les exprimer par la décomposition spatiale d'un changement en une série d'images. Cette restitution s'appuie sur les modes de représentation des coupes temporelles élaborées par Noha Gamal Said (2014), c'est-à-dire que les images sont situées en abscisse selon leurs localisations spatiales et en ordonnée selon leurs temporalités de formation.

Figure 1. Transect du côté Est de l'avenue Jean Perrot (Laroche & Lamothe, 2016)

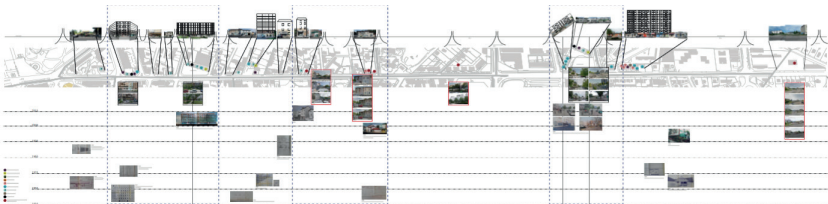
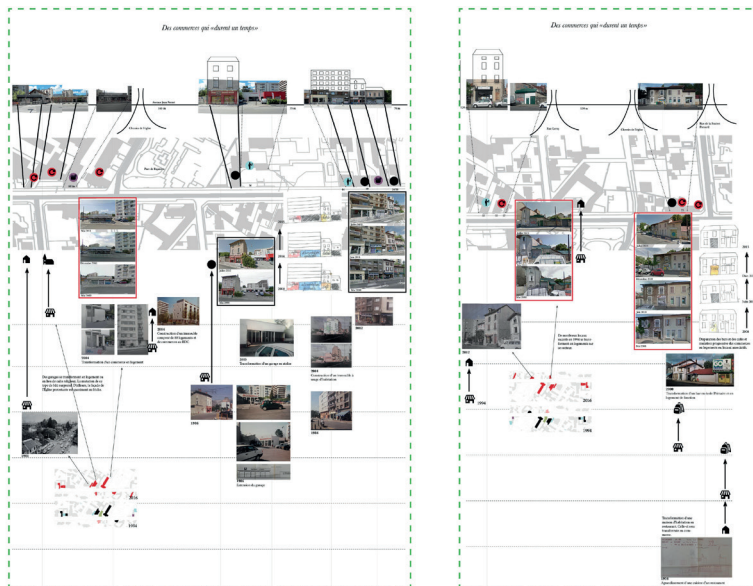


Figure 2. Zoom sur une partie du transect du côté Est de l'avenue Jean Perrot (Laroche & Lamothe, 2016)



Ces investigations de l'avenue Jean Perrot à travers la méthode des transects ont permis de regrouper sans hiérarchiser les différentes données iconographiques, cartographiques et écrites permettant de caractériser cet aménagement linéaire. Il s'agit ensuite de pouvoir les communiquer, partager et débattre entre les acteurs mobilisés par les enjeux de la vacance commerciale. Nous avons adapté le dispositif de « la table longue » initié par Pascal Amphoux,

qui propose « une façon plurielle de mettre le quotidien en débats. Une façon inédite de formaliser un imaginaire commun. Une façon pragmatique d'énoncer un cahier des charges ou les enjeux spécifiques d'un projet situé » (2016 : 41). Lors d'un séminaire organisé au sein de l'équipe de recherche du CRESSON², nous avons élaboré un dispositif comprenant les deux transects collés de part et d'autre d'un large couloir. L'espace situé au centre de ces représentations cartographiques permettait aux experts de l'AURG et aux membres des équipes scientifiques associées à cette recherche de débattre sur les données présentées. Cette scénographie obligeait les personnes à se déplacer en suivant le transect et à chercher des correspondances de chaque côté de l'avenue. Pendant le temps du séminaire, les experts étaient plongés en immersion dans les singularités du territoire choisi, ont pu ajouter des informations aux données présentées et mettre en débat leurs représentations du territoire à nos investigations.

3. CARACTÉRISATION ET EXPLORATION PROSPECTIVE DES DYNAMIQUES SPATIO-TEMPORELLES

Ces méthodes expérimentées, par leurs représentations et leurs mises en débat, permettent d'analyser la dimension analytique d'un territoire, c'est-à-dire la relation entre les modes d'habiter et les ambiances architecturales et urbaines d'un milieu. De même que certaines représentations comme les graphies du déplacement initiées par Mathias Poisson ou les expérimentations menées dans le projet In situ/On line (Jarrigeon, 2016), l'approche portant sur les dynamiques spatio-temporelles d'un territoire permet de développer un enjeu théorique et critique de l'espace en favorisant l'inscription de la dimension sensible dans les représentations cartographiques. En effet, en s'appuyant sur une approche fine et détaillée des milieux traversés, diverses nuances sensibles comme les ambiances sonores dans les espaces publics, la dynamique des personnes entrant et sortant d'un immeuble ou encore le moirage d'une façade peuvent être repérés, représentés et partagés. Ces ambiances de basse intensité (Thibaud, 2014) révèlent les interactions entre l'espace et les usagers, entre le matériel et le subjectif, et identifient les différentes interfaces ordinaires entre les différents milieux pratiqués au quotidien.

Ensuite, grâce aux protocoles méthodologiques et aux choix graphiques, les représentations choisies et les scénographies proposées permettent de répondre à un enjeu méthodologique en partageant des données sur une même représentation et leurs mises en débat tant entre chercheurs qu'entre usagers du terrain étudié. C'est dans le sens d'une déconstruction de l'espace et des pratiques ordinaires que ces protocoles méthodologiques visent ainsi à formuler une dimension prospective. Nous faisons la double proposition suivante : 1) dans une démarche de compréhension du territoire, nous pensons d'une part qu'il serait bénéfique d'identifier la structure minimale des milieux parcourus en étant attentif aux différentes strates composantes le territoire et aux expériences quotidiennes éprouvées dans les milieux investis ; 2) d'autre part, nous estimons que ces expérimentations peuvent constituer un enjeu d'interdisciplinarité en croisant le potentiel et les possibilités de ces sites. Ainsi, c'est en croisant différentes disciplines comme l'architecture, l'art, la géographie et les sciences de l'ingénieur, que nous pouvons décrire et projeter sur les territoires existants.

RÉFÉRENCES

Amphoux P., 2016, « Table longue », *catalogue de l'exposition « Figurations de la Cité »*, Paris, Académie d'architecture, p 41-42.

² Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON). Voir annonce et compte-rendu de ce séminaire sur lcv.hypotheses.org/11166 consulté le 10/06/2017.

- Augoyard J.-F., 2010, *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, À la croisée.
- Gamal Said N., 2014, *Vers une écologie sensible des rues du Caire : le palimpseste des ambiances d'une ville en transition*, thèse de doctorat, urbanisme mention aménagement, ENSAG.
- Jarrigeon A., Groueff L., Soichet H., Perelmutter V., 2016 « In situ/On line des cartes à l'épreuve de l'expérience », *Cartes & Géomatique. La sémiologie dans tous les sens. Temps, art & cartographie*, revue du comité français de cartographie, n° 229, p 207-219.
- Laroche S., 2014, *L'architecture commerciale à l'usage des villes : ambiances, pratiques et projets*, thèse de doctorat en architecture, Université de Grenoble-ENSAG.
- Ruscha E., 1966, *Every Building on the Sunset Strip*, Los Angeles, Ruscha.
- Thibaud J.-P., 2014, « Ambiances de basse intensité », communication au colloque *Le quotidien filmé. Archives filmiques et Espaces publics*, 3 novembre 2014, Grenoble, Cinémathèque.
- Tixier N. (dir.), 2012, *L'ambiance est dans l'air : la dimension atmosphérique des ambiances architecturales et urbaines dans les approches environnementalistes*, Grenoble, CRESSON.
- Tixier N., 2016 « Transects urbains. Pour une écriture corrélée des ambiances et de l'environnement », in S. Barles et N. Blanc (dir.), *Écologies urbaines. Sur le terrain*, Paris, Économica-Anthropos, p 130-148.
- Viganò P., 2012, *Les territoires de l'urbanisme, Le projet comme producteur de connaissance*, Genève, MétisPresses.

L'AUTEURE

Sylvie Laroche

CRESSON, Ambiances Architectures Urbanités

sylvie.laroche@univ-grenoble-alpes.fr

Le *quilombo* dans le Brésil d'aujourd'hui. Un objet flou pour des représentations socio-territoriales concurrentes

AUTEURE

Céline RAIMBERT

RÉSUMÉ

Depuis la publication de l'article 68 de la Constitution fédérale de 1988 au Brésil, les *quilombos* sont (re)venus sur le devant de la scène nationale et viennent répondre à une demande sociale importante concernant les droits territoriaux des petits paysans. Mais la formulation lapidaire de l'article en question a donné lieu à de nombreux débats ainsi qu'à des représentations socio-territoriales multiples et concurrentes. Ainsi, nous verrons ici comment les visions des institutions, des militants noirs et des anthropologues se confrontent, se rejoignent parfois, s'affrontent souvent et comment, en définitive, elles contribueront, chacune à leur manière, à construire et délimiter l'objet *quilombola*. À l'échelle nationale, il s'agira aussi de s'interroger sur ce que ce processus de définition du *quilombo* dit du Brésil contemporain, de son identité nationale et de sa construction territoriale.

MOTS CLÉS

Quilombos, représentations socio-territoriales, reconnaissance, identité, Brésil

ABSTRACT

Since the publication of Article 68 of 1988 Brazil Constitution, the quilombos got a new life on the national stage and met peasants' social demands concerning territorial rights. But the terse formulation of this article led to many debates and concurrent social-territorial representations. Thus, we will explore how the visions of institutions, black activists and anthropologists confront, sometimes combine, often compete. We will also address how these visions actually contribute, in their own way, to build and delimitate the quilombola object. At national scale, we will ask ourselves what the process of quilombo definition says about contemporary Brazil, its national identity and its territorial construction.

KEYWORDS

Quilombos, Social-territorial representations, Recognition, Identity, Brazil

INTRODUCTION

La terre a été et continue d'être, au Brésil, un facteur de conflits. Ces derniers tendent à se multiplier à partir des années 50-60 alors que le pays, entre croissance économique et boom démographique, s'engage sur la voie de la modernisation et de l'urbanisation. Ils sont le résultat de l'importante concentration foncière, vestige d'un système latifundiaire colonial persistant qu'aucune réforme agraire n'est vraiment venue contrecarrer (Hees *et al.*, 1991). Ce défaut de redistribution des terres touche, de fait, plus fortement les minorités sociales ou ethniques, qui sont d'ailleurs souvent les mêmes : dans la masse des paysans pauvres sans terre, les populations indigènes ou noires sont particulièrement nombreuses. Nous proposons, dans cette communication, de nous intéresser à une frange spécifique, mais non moins représentative, de cet ensemble social protéiforme : les *quilombos*.

Il s'agit là d'un terme historique qualifiant les groupes d'esclaves marrons¹, tombé dans l'oubli avec l'abolition de l'esclavage en 1888 et la disparition de facto de cette catégorie de population. Le « *quilombo* » reviendra sur le devant de la scène un siècle plus tard, à l'occasion d'un article figurant dans la Constitution fédérale de 1988 : « Aux rémanents des communautés des *quilombos* qui occupent leurs terres est reconnue la propriété définitive, l'État devant leur accorder les titres respectifs » (art. 68). Comme l'affirme Véran (2003), l'article 68 incarne la rencontre entre une offre politique et une demande sociale. Ainsi, quoique bref, l'article n'est pas anodin puisqu'il accorde des droits d'accès à la propriété foncière, la sacrosainte propriété foncière, synonyme au Brésil de prestige social et de trésor économique dans un pays dont l'économie repose en grande partie sur l'exploitation des matières premières (agriculture, minerais, bois, eau, etc.). L'enjeu semble donc de taille. Mais alors, qui sont précisément les bénéficiaires désignés, ces « rémanents des communautés des *quilombos* » ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que l'article demeure lapidaire dans sa formulation et n'est accompagné d'aucun décret d'application. Ce flou laisse donc la place à une multitude d'interprétations, reflets de représentations socio-territoriales plus ou moins concurrentes.

Dans cette communication, nous nous interrogeons sur le processus de délimitation et de définition de l'objet *quilombola*². Il s'agit d'un objet à la fois social et territorial. Social, parce qu'il vise à caractériser, à partir de critères notamment identitaires, une catégorie spécifique de la population brésilienne. Territorial, dans la mesure où cette identité revêt une dimension spatiale. L'article 68, qui constitue l'acte de naissance du *quilombo* contemporain, consacre le lien intrinsèque entre identité *quilombola* et droits territoriaux (Schmitt *et al.*, 2002). Nous montrerons donc que ce processus de définition donne lieu à une bataille entre acteurs aux idéologies et logiques d'action concurrentes. Pour cela, nous nous appuyons sur une analyse qualitative des discours produits par les différents acteurs (institutions, militants, chercheurs en sciences humaines et sociales et aspirants *quilombolas*) à travers un corpus de textes de nature diverse (textes de lois, projets de lois et amendements, notes de réunion, notes techniques, rapports, ouvrages scientifiques, manifestes et entretiens). Il conviendra, par ailleurs, d'insister sur les conséquences concrètes et pratiques de cette définition, indispensable à l'application de l'article 68, ainsi que sur sa portée à l'échelle du Brésil, en tant que territoire national.

Pour finir, notons que ce travail est le prolongement de recherches doctorales s'appuyant sur un ample travail bibliographique d'une part et sur un travail de terrain approfondi auprès de trois communautés *quilombolas* en Amazonie brésilienne (dans la région métropolitaine de Belém pour l'une, dans la haute Amazonie pour l'autre) (État du Pará) et dans la vallée du Ribeira au cœur de la forêt Atlantique (État de São Paulo).

1. UN QUILOMBO, TROIS REPRÉSENTATIONS SOCIO-TERRITORIALES D'UN MÊME OBJET

Le flou entourant l'esprit et la lettre de la loi laisse la porte ouverte à des interprétations multiples et des débats nombreux pour dessiner les contours de l'objet *quilombola* et, à travers lui, des populations et des « terres » concernées par l'article. Il s'agit ici d'explorer

1 Ou esclaves fugitifs, s'étant soustraits à la domination de leur maître et réfugiés dans des espaces généralement isolés et difficiles d'accès.

2 *Quilombola* est l'adjectif qui se rapporte au nom *quilombo*.

les cadres de référence et environnements conceptuels qui ont véhiculé leurs propres représentations et participé à la construction du *quilombo* tel qu'il est aujourd'hui défini au Brésil. Nous pouvons distinguer trois grandes catégories d'acteurs : les institutions, les militants noirs et les chercheurs en sciences humaines et sociales, pour trois grands types d'objets : objet juridique et administratif, objet politique et objet pratique. Quant aux paysans noirs, ils n'apparaissent pas parmi ces trois catégories, non parce qu'ils n'ont pas, eux aussi, participé à cette création socio-territoriale, mais parce que leur définition du *quilombo* constitue en fait une synthèse des représentations défendues par chacune des catégories d'acteurs précédemment évoquée.

Le *quilombo* des institutions d'abord se caractérise par sa dimension historique, l'usage même du recours à un terme qui appartient au lexique de l'administration coloniale, puis impériale, en constitue une preuve forte. De la même façon, l'insistance sur le principe de rémanence révèle un ancrage profond dans le passé qui confine le *quilombo* à une survivance, une sorte d'indice archéologique aux accents folkloriques. À ce titre, il s'agirait de soumettre les populations concernées à l'exigence de la preuve généalogique et de cantonner les terres à des biens du patrimoine national, dans une vision conservatrice et statique.

Pour sa part, le *quilombo* de la militance noire verse dans l'excès inverse. Surtout urbains et bien souvent influencés par les théories révolutionnaires, ces militants voient dans le *quilombo* l'incarnation d'un idéal d'autonomie et de résistance des Noirs face aux formes renouvelées, depuis l'esclavage d'hier jusqu'au système capitaliste actuel, de la domination blanche (Nascimento, 1980). Dans une perspective universaliste et panafricaniste, les *quilombolas* représentent tous les Noirs opprimés mais sublimés dans la lutte, et les *quilombos* sont un territoire global, de nature diasporique.

Quant au *quilombo* des chercheurs (et tout spécialement des anthropologues), il tente de réconcilier les deux visions contradictoires et irréconciliables précédentes, l'une objectivante et l'autre idéalisante, tout en proposant une représentation socio-territoriale ancrée dans les réalités du Brésil. Il s'agit ainsi pour les anthropologues brésiliens, très engagés dans la recherche-action (Leite, 2005), d'une part de rendre l'article 68 applicable et d'autre part d'en faire bénéficier le plus grand nombre. C'est pourquoi, ils œuvrent à re-sémantiser le *quilombo*, afin de correspondre le plus possible aux attentes des paysans noirs rencontrés au cours de leurs enquêtes de terrain (Boyer, 2010). À ce titre, ils cherchent à l'actualiser et, pour cela, le ruralisent et l'ethnisent. Sa ruralisation d'abord permet de porter l'attention sur les communautés noires rurales, particulièrement touchées par de violents conflits fonciers et ainsi frappées d'« invisibilité expropriatrice » (Bandeira, 1991). Quant à l'ethnisation, elle a pour objectif de s'inscrire dans la continuité du *quilombo* historique (qu'il soit culturalisé ou idéalisé) tout en rendant l'identité *quilombola* fluide et mouvante. Cette ethnisation s'appuie notamment sur une représentation du *quilombo* insistant sur la collectivité, d'un point de vue social – sous les traits de la « communauté » – mais aussi d'un point de vue territorial – sous la forme de communs.

Finalement, le temps donnera raison aux anthropologues et le décret 4.887/2003 fournissant une définition officielle, au niveau fédéral, des *quilombolas* se rapproche fort de la représentation socio-territoriale conciliatrice qu'ils prônent : « Sont considérés rémanents des communautés de *quilombos* [...] les groupes ethnico-raciaux, selon des critères d'auto-attribution, [faisant montre d'] une trajectoire historique propre, dotés de relations territoriales spécifiques

[sous-entendues basées sur la collectivité], avec une présomption d'ancestralité noire liée à la résistance à l'oppression historique subie [...] La titularisation prévue dans ce décret sera reconnue et enregistrée à travers l'octroi de titre collectif et indivisible aux communautés ». À ce jour, ce sont près de 160 territoires *quilombolas*, représentant plus d'un million d'hectares, et quelque 1 500 autres communautés sont en cours de régularisation (INCRA, 2016). Quoique leur nombre et la superficie qu'ils couvrent soient relativement faibles à l'échelle d'un pays comme le Brésil, les *quilombos* contemporains n'en demeurent pas moins à l'échelle nationale une représentation socio-territoriale du Brésil d'aujourd'hui.

2. CE QUE LES *QUILOMBOS* DISENT DU BRÉSIL, LES EFFETS DE LA RECONNAISSANCE

Dans ce cadre, notons, pour commencer, que les *quilombos* sont le fruit de l'époque qui les a vus (re)naître, ils s'inscrivent dans le contexte particulier du Brésil de la fin du XX^e siècle, marqué par une puissante vague de redémocratisation qui remet en cause les rapports de force politiques, sociaux, culturels, territoriaux, etc. La question *quilombola* constitue justement l'une de ces innovations et s'inscrit dans le cadre des luttes et politiques de reconnaissance, permettant d'« accéder à une égale visibilité et à un égal respect non seulement juridique, mais plus largement social, politique et culturel » (Caillé, 2007 : 7). Dans ce cas, cette reconnaissance est à la fois d'ordre identitaire et territorial.

D'un point de vue identitaire, l'irruption de la question *quilombola* interroge la construction de l'identité nationale brésilienne. L'article 68 et, avec lui, la Constitution fédérale de 1988 marquent un tournant en la matière et incitent à repenser la citoyenneté brésilienne et le modèle intégrateur. Ils signifient la fin de la démocratie raciale et de son schéma assimilationniste, en octroyant des droits différenciés et par là même en reconnaissant la diversité culturelle du Brésil.

La reconnaissance territoriale, quant à elle, apparaît dans le prolongement de la reconnaissance identitaire. Elle s'exprime, dans la pratique, par l'accès à des droits territoriaux spécifiques. Or, le territoire, au Brésil, a toujours revêtu une importance particulière : c'est d'abord par le territoire que le pays s'est façonné (Droulers & Broggio, 2001). Dès lors, il participe et reflète l'organisation sociale du Brésil. À ce titre, la reconnaissance des *quilombos* à la fin des années 80 marque la fin d'une ère géophage dominée par la conquête territoriale et l'intégration des marges (et notamment de l'Amazonie), mais aussi par une invisibilité foncière (aucun statut ne correspondant alors à leurs pratiques territoriales, au moins en partie collectives). Ainsi, ce que le *quilombo* offre, c'est aussi une diversité foncière (Little, 2002) et plus largement, territoriale.

Néanmoins, comme nous le disions précédemment, les *quilombos* appartiennent à une époque et, en ce sens, demeurent un modèle fragile. Et la situation actuelle du Brésil, avec la destitution de Dilma Rousseff et l'arrivée au pouvoir de Michel Temer fait craindre un recul des droits *quilombolas*, qui sont, chaque jour, de plus en plus critiqués par le gouvernement actuellement en place. Tout comme le contexte passé a permis l'émergence d'une représentation socio-territoriale innovante du *quilombo*, le contexte actuel peut le défaire.

RÉFÉRENCES

Bandeira M. L., 1991, « Terras negras: invisibilidade expropriadora », *Textos e debates. Terras e territórios de negros no Brasil*, 1(2), p. 25-38.

- Boyer V., 2010, « Qu'est le quilombo aujourd'hui devenu ? De la catégorie coloniale au concept anthropologique », *Journal de la Société des américanistes*, n° 96-2, p. 229-251 [en ligne : www.jsa.revues.org/11579 consulté le 12/09/17].
- Caillé A. (dir.), 2007, *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte.
- Droulers M., Broggio C., 2001, « L'espace et le développement au Brésil : de la géographie à la géosophie ? », *Tiers-Monde*, 42(167), p. 673-688.
- Hees D. R., Gouveia de Oliveira E. X., Théry H., Waniez P., 1991, « Conflits pour la terre et assassinats au Brésil », *M@ppemonde*, n° 4, p. 17-19 [en ligne : www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M491/ASSASSINS.pdf consulté le 12/09/17].
- Leite I. B., 2005, « Os laudos periciais – um novo cenário na prática antropológica », in I.B. Leite (dir.), *Laudos periciais antropológicos em debate*, Florianópolis, NUER/ABA.
- Little P. E., 2002, « Territórios sociais e povos tradicionais no Brasil: por uma antropologia da territorialidade », *Série Antropologia*, n° 322, p. 251-290.
- Nascimento A., 1980, « Quilombismo: An Afro-Brazilian Political Alternative », *Journal of Black Studies*, 11(2), p. 141-178 [en ligne : www.fflch.usp.br/sociologia/asag/Quilombismo.pdf consulté le 12/09/17].
- Schmitt A., Turatti M. C. M., Carvalho M. C. P., 2002, « A atualização do conceito de quilombo: identidade e território nas definições teóricas », *Ambiente e Sociedade*, V(10) 251 [en ligne : www.unifal-mg.edu.br/geres/files/A%20ATUALIZA%C3%87%C3%83O%20DO%20CONCEITO%20DE%20QUILOMBO.pdf consulté le 12/09/17].
- Véran J.-F., 2003, *L'esclavage en héritage (Brésil). Le droit à la terre des descendants de marrons*, Paris, Karthala.

L'AUTEURE

Céline Raimbert

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

CREDA

celine.raimbert@gmail.com

Tables rondes grand public

3 tables rondes grand public sont organisées avec le soutien de la Fondation Flaubert



ROUEN, CONSTRUIRE L'IDENTITÉ MÉTROPOLITAINE

Bénéficiant d'une longue tradition d'ouverture internationale, liée au grand commerce puis à la révolution industrielle, l'agglomération rouennaise se trouve aujourd'hui affectée par la métropolisation des territoires. Sa situation unique en France, entre la Manche et Paris, ville globale par excellence, représente autant un défi qu'une opportunité pour tous ceux qui l'habitent. Un tel projet n'est possible qu'à condition de construire une vision partagée. Cette conférence-débat s'interrogera sur les conditions de construction d'un projet métropolitain partagé par l'ensemble des acteurs, les pouvoirs publics, locaux et nationaux, mais également l'ensemble de ceux qui s'impliquent au sein de la société civile pour inventer un modèle original et adapté.

– Avec : Sylvain AMIC (directeur de la Réunion des musées métropolitains de Rouen) ; Philippe EUDELIN (président de Normandie AeroEspace, directeur Technologie et Innovation de Thales Air Systems) ; Jacques-Sylvain KLEIN (commissaire général du 1^{er} festival Normandie Impressionniste 2010, délégué général de l'association La Maison Sublime de Rouen) ; Nicolas MAYER-ROSSIGNOL (conseiller régional de Normandie, conseiller municipal de Rouen) ; Catherine MORIN-DESAILLY (sénatrice, conseillère régionale de Normandie, conseillère municipale de Rouen) & Thierry RABILLER (rédacteur en chef de *Paris Normandie*)

LA CONSTRUCTION DES TERRITOIRES EST-ELLE UN OBJET DE FICTION LITTÉRAIRE ?

Si la question des lieux apparaît d'évidence comme un élément essentiel de toute fiction littéraire, rares sont cependant les écrivains à avoir suivi une formation géographique, ou à en revendiquer explicitement ses thématiques majeures (aménagement, frontières, géopolitique, urbanisme, etc.). En ce sens, cette table ronde vise à dépasser les questions classiques liées à la relation entre géographie et littérature (le voyage, l'aventure, la terre natale, l'exploration, l'ailleurs, le dépaysement...) et évoquer le plus rare (et difficile ?) lien entre fiction littéraire et construction des territoires. En d'autres termes, des savoirs techniques, administratifs, politiques, récurrents d'une géographie pratique intéressant a priori peu le grand public en dehors des professionnels et citoyens concernés, peuvent-ils devenir des éléments de fiction littéraire ? Les titres de quelques romans à succès, écrits par les intervenants de la table ronde, *Naissance d'un pont*, *L'Aménagement du territoire*, *Le grand Paris*, ainsi que certaines thématiques des romans de Michel Bussi (droit de l'urbanisme par exemple) amènent cependant à se poser la question des conditions d'une représentation littéraire, imaginative, romanesque.

– Avec : Adrien BELLANGER, Michel BUSSI & Maylis DE KERANGAL

L'EUROPE, UN TERRITOIRE EN CRISE DE REPRÉSENTATIONS

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la construction européenne s'est appuyée sur des représentations politiques hétérogènes. Elle a ainsi tantôt pu être associée à un continent, à une aire de civilisation, à un espace économique tantôt à un territoire d'action publique, puis de représentation démocratique. Ces différentes interprétations de l'Europe ont été appliquées à des périmètres géographiques instables, caractérisés par des phénomènes d'élargissement ou de régression. Cette variété de significations a favorisé les ralliements autour d'un projet géopolitique polymorphe et ambivalent. Selon les circonstances, il a pu s'agir de surmonter les nationalismes étatiques, de favoriser la paix, la démocratie et l'état de droit, de

promouvoir la prospérité et l'expansion économiques, de créer les moyens d'une puissance retrouvée, d'affirmer une identité territoriale, etc. Depuis le début des années 90, les mythes et images associés à un tel projet ne suffisent plus, ni à garantir l'adhésion des populations, ni à assurer sa crédibilité vis-à-vis du reste du monde. Les institutions responsables de la mise en œuvre d'un projet politique pour l'Europe se trouvent dès lors confrontées à une crise de défiance progressive et à la montée des représentations et des discours eurosceptiques et europhobes. Cette table ronde s'intéressera donc aux raisons et aux enjeux d'une telle crise d'identité et de légitimité politique tout en interrogeant son impact éventuel sur la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle de l'Europe.

– Avec : Sylvia CALMES-BRUNET (droit public, CUREJ/Université de Rouen Normandie); Carole NIVARD (droit public, CUREJ/Université de Rouen Normandie); Clarisse DIDELON-LOISEAU (géographie, Géographie-cités/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne); Yann RICHARD (géographie, Prodig/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) & Christian VANDERMOTTEN (géographie, Université libre de Bruxelles, éditeur de Belgéo)

Autres événements

MAGRIT – OUTIL POUR UNE REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES

Magrit (magrit.cnrs.fr) est une application de cartographie thématique libre et ouverte aux contributions, développée par l'UMS RIATE (riate.cnrs.fr). Disponible en français, en anglais et en espagnol, cet outil accepte de nombreux formats d'entrée et permet de créer et combiner une dizaine de représentations. Les participant.e.s à cet atelier pourront découvrir les fonctionnalités de l'application à travers l'exploration de différents jeux de données. Pour bénéficier pleinement de cet atelier, ils/elles doivent se munir d'un ordinateur portable disposant d'un navigateur web récent.

ATELIER – SENTINELLES DE MÉTAPHORES SPATIALES

La métaphore spatiale comme indice d'observation des disciplines impliquées dans la « représentation de territoires » et présentes au colloque CIST2018 ; présentation d'une problématique et expérimentations réflexives

L'usage métaphorique des éléments et processus constitutifs de l'espace géographique est varié et complexe (terrain, territoire, lieu, espacement, distance, représentation...). Au-delà de son utilité comme figure de style, nous souhaitons ouvrir un espace d'échanges sur la pratique de la métaphore spatiale lors du colloque CIST2018. L'idée est d'en dresser une cartographie de ses usages contemporains, en mobilisant différentes méthodes de collecte et de traitement. Ces dispositifs, accessibles, participatifs et interactifs, se réfèrent à une grille de lecture en partie préétablie. L'objectif est de tester l'hypothèse du caractère fécond et transversal de la métaphore spatiale, de questionner nos pratiques, de sensibiliser les participants à cette approche réflexive par des exemples.

Quels types et quelles pratiques de métaphores spatiales peut-on détecter dans les communications ? Ces métaphores ont-elles une fonction pédagogique, heuristique ou conceptuelle ? Sont-elles les moyens d'un dialogue entre disciplines ? Assiste-t-on à une circulation inter-disciplinaire ? Comment y est interrogée la théorie de l'espace géographique ? Quels types d'espaces peut-on y découvrir (pratiqué, vécu, relationnel, abstrait, sensible...) ? Que nous dit l'usage de ces métaphores sur la géographie : ses concepts, ses méthodes et outils, ses territoires, leurs usages ; sa pertinence dans la société actuelle ?

Notre recherche ayant plusieurs versants, l'analyse de l'usage de la métaphore spatiale sera réalisée selon plusieurs modalités. Pour engager cette réflexion, nous présentons nos problématiques au fil de l'eau de manière ludique *via* SMS, un site internet dédié. Une grille d'analyse simple et de petits questionnaires portant sur des textes et des illustrations permettront de recueillir les avis et perceptions des participants, en amont et au cours du colloque, en complément de l'analyse des résumés présentées en aval.

ATELIER DE CARTOGRAPHIE EXPÉRIMENTALE – EXPÉRIMENTATION AUTOUR DES ÉCRITURES CARTOGRAPHIQUES DES TERRITOIRES

(en lien avec la session 6 – Territ'Arts)

L'objectif de l'atelier de cartographie expérimentale est d'offrir un cadre pour explorer des écritures non conventionnelles des territoires, en se jouant des normes (ou en les ignorant), en s'échappant de la sphère de la production automatisée des représentations des données géographiques, pour aller vers une dimension artistique/esthétique et travailler sur l'intention cartographique. L'Atelier est librement inspiré des travaux de Philippe Rekacewicz (visionscarto & Université d'Helsinki). Il s'adresse aux volontaires de toutes disciplines (géographie, urbanisme, sociologie, mais aussi design, art, architecture, etc.) et ne nécessite aucune compétence en dessin, aucun talent artistique, aucun pré-requis en cartographie... La rencontre s'inscrit comme un moment d'apprentissage collectif. Le format de l'Atelier permet des échanges nourris, le tout créant une histoire commune. Du point de vue méthodologique, nous explorerons le concept de l'Identity Map qui nous fera rentrer « de plein fouet » dans le domaine de la cartographie, une cartographie dans laquelle on aura introduit des sentiments, en plus des informations géographiques habituelles, sans que nous en disions davantage... L'invention – ou réinvention – du langage cartographique pourra se faire grâce à l'association d'énoncés simples et explicites qui permettent de s'initier ou de se réapproprier le processus cartographique (« Qu'est-ce que je représente ? », « Comment je le structure ? », « Comment je le représente ? », « Que raconte, au final, la carte, ma carte ? ») et d'un travail de cartographie « à la main ».

Concrètement, nous souhaitons profiter de cette Session Territ'Arts pour créer un focus sur les

ENQUÊTE – LA CARTOGRAPHIE DANS LES PROCESSUS DE DÉCISION DES ACTEURS TERRITORIAUX

L'enquête proposée a pour objectif d'identifier la place que la carte occupe, par rapport à d'autres outils, dans un processus de prise de décision relatif à l'action territoriale. Elle cherche également à comprendre à quelle(s) étape(s) du processus de prise de décision et sous quelle(s) forme(s) la carte est utilisée ? *In fine*, les réponses obtenues devraient permettre de relier les types d'usage de la cartographie aux profils des acteurs territoriaux, même si les répondant.e.s n'agissent pas directement dans les actions de prises de décision territoriale. L'enquête, ainsi proposée dans le cadre du 4^e colloque du CIST sur la représentation des territoires, a pour ambition de constituer un premier test et devrait donner lieu à des entretiens qualitatifs plus longs auprès d'acteurs territoriaux ciblés.

CONCOURS PHOTO

Pour compléter le colloque, un concours photo est organisé autour de sa thématique « représenter les territoires ». Les inscrit.e.s au colloque peuvent proposer leur propre représentation du territoire. Les photos proposées seront affichées pendant le colloque et les participant.e.s invité.e.s à voter pour la photo de leur choix.

Programme du 4^e colloque du CIST

mercredi 21 mars 2018 / Wednesday 21st of March 2018

19h00-21h00 Accueil à la mairie de Rouen

jeudi 22 mars 2018 / Thursday 22nd of March 2018

8h00-9h00 Accueil des participants

9h00-9h30 Ouverture du colloque

9h30-11h00 **Parallèle 1 - 6.1Territ'Arts. Réinventer les territoires par l'art, repenser l'art par les territoires**

- Sophie Gaujal (Université Paris Diderot) - Carte sensible de leur lycée par une classe de 1^{re}ES : apprendre sur le territoire en représentant son territoire
- Élise Olmedo (Centre Norbert Elias) - À la croisée de l'art et de la science : la cartographie comme dispositif de recherche-création
- Greig Burgoyne (University for the Creative Arts, Royaume-Uni) & Andrzej Zieleniec (Keele University, Royaume-Uni) - Close Encounters: A Community Engagement Project for Town Centre Living
- Gloria Lanci (University of Liverpool, Royaume-Uni) - Translating Cities. Representing Urban Spaces in Contemporary Art Maps

9h30-11h00 **Session 2.1 La prolifération des territoires. Efficacité de l'ingénierie territoriale vs légitimité politique**

- Messaoud Saoudi (Équipe de droit public de Lyon) - Le concept constitutionnel de « représentation équilibrée des territoires » pour l'élection des assemblées locales. Vers une nouvelle conception de la représentation politique ?
- Jethro Kombo Yetilo (Université du Québec, Canada) & Jonathan Mbuangi Sabin (Université de Kinshasa, RD Congo) - La territorialisation de l'action publique à l'épreuve des faits en République démocratique du Congo. Dynamiques et paradoxes
- Mourad Ben Jelloul (Régionalisation et développement régional et urbain, Tunisie) & Yassine Turki Sami (Laboratoire de télédétection et systèmes d'information à références spatiales, Tunisie) - Vers une reconfiguration des territoires en Tunisie au temps de la décentralisation et de la communalisation intégrale
- Dominic Foisy (Université du Québec en Outaouais, Canada) & Denis Bourque (Université du Québec en Outaouais, Canada) - Municipalisation des politiques publiques au Québec et pratique de développement territorial intégré. Enjeu et espoir de démocratisation et de lutte aux inégalités sociale et économique

9h30-11h00 **Parallèle 2 - 17.1 Images cartographiques et géovisualisation pour une représentation innovante des territoires**

- Sidonie Christophe (LaSTIG) - Vers plus d'expressivité dans les représentations graphiques du territoire
- Marion Maisonobe (LATTS) & Laurent Jégou (LISSST) - Explorer les réseaux mondiaux : proposition d'outil interactif combinant graphe (diagramme noeuds-liens) et carte de flux
- Jérémie Ory (LaSTIG), Sidonie Christophe (LaSTIG), Sara Irina Fabrikant (University of Zürich - Geographic Information Visualization and Analysis, Suisse) & Bénédicte Bucher (LaSTIG) - Modèle de conception cartographique intégrant l'expérience utilisateur

9h30-11h00 **Parallèle 3 - 5.1 Les raccourcis spatiaux et temporels dans la représentation des territoires « prioritaires »**

- Matthieu Gimat (Géographie-cités) & Marie Mondain (Géographie-cités) - Concentrer la production de logements HLM dans les zones « tendues ». Implicites, opérationnalisation et réinterprétation d'un objectif politique

- Lionel Francou (Université catholique de Louvain, Belgique) - (Se) représenter un réseau professionnel. Les cartographies et annuaires associatifs comme outils de visibilité, d'information et de justification

9h30-11h00 Parallèle 4 - 1.1 Luites de territoire et représentation sociale

- Laurent Beauguitte (IDEES) - Imaginaires et pratiques zadistes à Bure (Meuse)
- Marina Soubirou (PACTE) - La basse vallée de Suse, représentations sociales d'un territoire en lutte
- Eleonora Garzia (Philépol) - Lutter pour le territoire, vivre le territoire. Le cas du site d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure
- Marie Méténier (GEOLAB) - Lutte de territoire dans le parc national de Dartmoor. Quand les nouvelles arènes médiatiques financent le conflit juridique

11h15-12h45 Parallèle 5 - 6.2 Territ'Arts. Réinventer les territoires par l'art, repenser l'art par les territoires

- Mélanie Courtois (Centre UCS, Canada) & Lucie Rocher (photographe) - Ax3. Explorer la spatialité du processus de création à partir de l'atelier, espace faisant œuvre et territoire
- Thomas Riffaud (TVES) - Quand la danse *in situ* questionne la recherche
- Corinne Feiss-Jehel (LETG), Pierre-Jérôme Jehel (Gobelins), Nancy Lamontagne (artiste) & Antoine Collin (LETG) - Lecture et décadage du paysage littoral : approches sensibles par deux pratiques artistiques
- Marie Méténier (GEOLAB) & Greta Tommasi (GEOLAB) - La mise en art des territoires ruraux et protégés. Une clé de lecture des dynamiques socio-environnementales

11h15-12h45 Parallèle 6 - 2.2 La prolifération des territoires. Efficacité de l'ingénierie territoriale vs légitimité politique

- Camille Escudé (CERI) - Prolifération des territoires locaux en Arctique et légitimité de leur représentation politique
- Emmanuelle Boulineau (EVS) - Les territoires de la modernité politique à l'épreuve de l'ingénierie territoriale européenne. L'exemple des macrorégions
- Martial Vialleix (IAU Île-de-France) & Clarence Bluntz (Université Paris-Dauphine) - L'espace dans l'impasse : le développement durable des métropoles françaises en question(s)
- Guillaume Chevillard (Irdes) & Véronique Lucas-Gabrielli (Irdes) - Accessibilité aux médecins généralistes en France ? Les méandres de la construction des zones sous-dotées

11h15-12h45 Parallèle 7 - 17.2 De nouveaux découpages territoriaux pour de nouvelles visualisations

- Christian Vandermotten (Université libre de Bruxelles, Belgique), Clarisse Didelon-Loiseau (Géographie-cités) & Christian Dessouroux (Université libre de Bruxelles, Belgique) - Une représentation cartographique du monde au-delà de la contrainte des frontières étatiques
- Flora Hayat (Géographie-cités) & Florence Nussbaum (Géographie-cités) - Représenter les logiques d'investissement dans l'immobilier dégradé aux Etats-Unis. Nouveaux enjeux cartographiques autour des données fines
- **Conclusion-débat** - Que changent les nouvelles représentations cartographiques à la représentation des territoires ?

11h15-12h45 Parallèle 8 - 5.2 Les raccourcis spatiaux et temporels dans la représentation des territoires « prioritaires »

- Véronique Lucas-Gabrielli (Irdes) & Catherine Mangeney (ORS Île-de-France) - Les enjeux des mesures d'accessibilité spatiale pour cibler les territoires déficitaires en offre de soins
- Julie Vallée (Géographie-cités) & Guillaume Le Roux (Mobilité, logement et entourage) - Quartiers prioritaires la nuit, quartiers prioritaires le jour ?

- 11h15-12h45 Parallèle 9 - 1.2 Luittes de territoire et représentation sociale**
- Silvia Flaminio (EVS), Yves-François Le Lay (EVS) & Hervé Piégay (EVS) - La médiatisation des luittes anti-barrages (1945-2014). Représentations de territoires et d'environnements menacés
 - Maud Yvinec (Prodig) - Représentations territoriales et construction identitaire autochtone autour d'un conflit minier au Pérou
 - Vincent Baggioni (LAMES) - Le pouvoir local face au risque conflictuel : l'exemple des parcs solaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Adeline Cherqui (HEIG-VD, HES-SO, Suisse) & Pierre-Henri Bombenger (HEIG-VD, HES-SO, Suisse) - Un nouveau souffle dans les pales. Formulation d'une méthode d'analyse ressourcielle pour étudier les dynamiques des conflits territoriaux appliquée aux cas de parcs éoliens en Suisse occidentale
- 14h00-15h45 Parallèle 10 - 3 Données du web et représentation territoriales**
- Françoise Lucchini (IDEES), Bernard Elissalde (IDEES), Olivier Gillet (IDEES), Lény Grassot (LAET), Julien Baudry (Litis) & Armelle Couillet (IDEES) - La mobilité parisienne des usagers de Twitter
 - Rémi Géraud (Département d'informatique de l'ENS) - Cyberspace and Time: A Light through the Fog?
 - Siqi Fan (Université d'Orléans), Philippe Deboudt (TVES), Éric Kergosien (GERiiCO) & Amel Fraisse (GERiiCO) - Twitter comme corpus numérique d'analyse des représentations territoriales. Application au Parc national des calanques de Marseille-Cassis-La Ciotat
 - Éric Leclerc (TVES) - Smart City And E-Governance In India. Mapping A New Urban Landscape
- 14h00-15h45 Parallèle 11 - 2.3 La prolifération des territoires. Efficacité de l'ingénierie territoriale vs légitimité politique**
- Diane Le Luyer (IDEES) - Territoires de l'expatriation française, entre légitimité politique et appropriation citoyenne
 - Lauranne Jacob (PACTE & Université de Genève, Suisse) - Les soft spaces : les nouveaux territoires sans limites ?
 - Rémi Le Fur (PACTE) - Le recours au futur, facteur de légitimité territoriale ?
- 14h00-15h45 Parallèle 12 - Varia 1 Représenter et appréhender la qualité des territoires**
- Sylvain Dournel (CEDETE) & Franck Guérit (CEDETE) - Le renouveau du conflit ville-campagne par les représentations sociales du développement durable. L'exemple de l'aire urbaine d'Orléans
 - Alexandre Faure (GGH-Terres) - Quels territoires « prioritaires » sont produits par le Grand Paris ?
 - Amélie Robert (Citeres) & Sylvie Servain (Citeres) - Évolutions des usages récréatifs et des représentations de la nature dans le domaine national de Chambord : de l'appropriation au partage ?
 - Julia Wirth (HES-SO, Suisse) - Valeur du territoire - valeur culturelle ?
- 14h00-15h45 Parallèle 13 - Atelier Magrit**
- 14h00-15h45 Parallèle 14 - 1.3 Luittes de territoire et représentation sociale**
- Bruno Revelli (LISST) - Les déserts contre les métropoles ? Les transports comme révélateurs de luittes territoriales en Occitanie
 - Adrien Baysse-Lainé (LER) & Coline Perrin (Innovation) - L'accès au foncier des agriculteurs « alternatifs » en France : des luittes de territoire ?
 - **Table ronde et conclusion** : Luittes de territoires et enjeux éthiques
- 16h00-18h00 Table ronde plénière - Comment les sciences humaines représentent les territoires ?**
- Jean-Pierre Girod (président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine)
 - Romain Pasquier (sciences politiques, Rennes)
 - Anne-Thida Norodom (droit international, Université Paris Descartes)
 - André Torre (économie, INRA)

- 18h15-20h00 Table ronde grand public TR1 - Rouen, construire l'identité métropolitaine**
- Sylvain Amic (directeur de la Réunion des musées métropolitains de Rouen)
 - Philippe Eudeline (président de Normandie AeroEspace, directeur Technologie et Innovation de Thales Air Systems)
 - Jacques-Sylvain Klein (commissaire général du 1^{er} festival Normandie Impressionniste 2010, délégué général de l'association La Maison Sublime de Rouen)
 - Nicolas Mayer-Rossignol (conseiller régional de Normandie, conseiller municipal de Rouen)
 - Catherine Morin-Desailly (sénatrice, conseillère régionale de Normandie, conseillère municipale de Rouen)
 - Thierry Rabiller (rédacteur en chef de *Paris Normandie*)

20h00-22h00 Cocktail

21h00-22h00 Assemblée générale de la fédération de recherche CIST

vendredi 23 mars 2018 / Friday 23rd of March

- 9h00-10h45 Parallèle 15 - 10.1 Représentations et pratiques territoriales de la santé**
- Béatrice Georgelin (ESO) - La part des représentations spatiales dans les processus de territorialisation de l'action publique en santé à Paris
 - Maxime Thorigny (REGARDS) & Victor Duchesne (CEPN) - Les représentations des territoires dans le cadre de la refonte du projet régional de santé - L'exemple de la région Centre-Val de Loire
 - Yann Leborgne (CIRTAI-IDEES) - Patrimoine culturel immatériel, territoire et résilience. L'inventaire du patrimoine culturel immatériel des centres hospitalo-universitaires
- 9h00-10h45 Parallèle 16 - 14.1 Les mémoires des territoires (dé)valorisés : transformations métropolitaines au prisme des identités locales**
- William Berthomière (Passages), Yasna Contreras (Universidad de Chile), Guillaume Le Roux (Mobilité, logement et entourage), Thierry Lulle (Universidad externado de Colombia), Naik Miret (MIGRINTER), Nicolas Montoya (Universidad de Chile) & Natalia Ramirez (Universidad de Chile) - Le rôle de la présence étrangère et des représentations collectives dans la rénovation d'une ancienne périphérie urbaine
 - Victor Albert Blanco (Crespaa-GTM) - Valoriser le quartier par la diversité religieuse. Regards croisés entre la Goutte d'Or (Paris) et El Raval (Barcelone)
 - Camila van Diest (IIAC) - Habiter la « colline prison » à Valparaíso : stigmatisme et transformation d'une infrastructure urbaine emblématique au prisme de la mémoire des habitants
 - Léa Prost (Lab'Urba), Benjamin Lysaniuk (Prodig) & Myriam Baron (Lab'Urba) - Mémoires de maladies industrielles à Aulnay-sous-Bois. Valorisation/dévalorisation du territoire entre reconnaissance et effacement
- 9h00-10h45 Parallèle 17 - 12.1 Représenter les territoires anciens. Structuration des « archéo-territoires » et dynamiques spatiales en archéologie**
- Jérôme Spiesser (Arscan) - L'héritage protohistorique dans la structuration du paysage antique. Le cas de la cité des Calètes (Seine-Maritime)
 - Lea Hermenault (Arscan) - De l'analyse du parcellaire à la reconstitution des flux : apports de l'archéogéographie à la représentation des territoires intra-urbains parisiens anciens
 - Julie Gravier (Géographie-cités) - Délimiter un espace d'étude sur 2 000 ans : complémentarité des approches territoriale et réticulaire
- 9h00-10h45 Parallèle 18 - 4.1 Représenter les territoires : les valeurs des territoires révélées**
- Julie Lequin (ESO & La fabrique des territoires innovants) - Communautés de valeurs et communautés de pratiques : quelles articulations au sein des projets agroalimentaires territorialisés en France ?
 - Claudio Detotto (LISA), Sauveur Giannoni (LISA), Dominique Prunetti (LISA) & Caroline Tafani (LISA) - La valeur identitaire des produits de terroir en Corse

- Andrzej Zieleniec (Keele University, Royaume-Uni) - Tartan, Shortbread, Whisky and the Stag: Representations and Realities of the Scottish Highlands and Islands
- Pascale Scheromm (Innovation), Thomas Prud'hon (Innovation) & Lucette Laurens (INRA Montpellier) - L'agroécologie, une nouvelle valeur pour le développement des territoires ? Expériences de politiques municipales autour de Montpellier et Nîmes

9h00-12h45 **Parallèle 19 - Atelier de cartographie expérimentale. Expérimentation autour des écritures cartographiques des territoires (en lien avec la session 6 TERRIT'ARTS)**
– Anne-Christine Bronner (SAGE) & Florence Troin (Citeres)

11h00-12h45 **Parallèle 20 - 10.2 Représentations et pratiques territoriales de la santé**
– Anne-Cécile Hoyez (ESO), Anaik Pian (Dynamie), Céline Bergeon (MIGRINTER) & Victoire Cottreau (ESO) - Représenter la dimension spatiale des trajectoires de soins en contexte migratoire. Quand les espaces de vie et espaces de soins impliquent des prises en charge médico-sociales mobiles
– Matthieu Heidet (Hôpital Henri Mondor), Marty Jean (Hôpital Henri Mondor), Éric Mermet (CAMS) & Rosa Jérémie (UPEC) - La représentation du risque en santé dans le Val-de-Marne : entre inégalités des territoires et accessibilité fine
– Maguelone Vignes (Université catholique de Louvain, Belgique) - Au croisement de la mobilisation individuelle des ressources face à la maladie et des caractéristiques de l'offre territoriale de soins : la formation des parcours urbains de soins
– Noémie Rapegno (ARENES) - Handicap, environnement résidentiel et mobilité quotidienne : l'exemple de résidents d'établissements médico-sociaux

11h00-12h45 **Parallèle 21 - 14.2 Les mémoires des territoires (dé)valorisés : transformations métropolitaines au prisme des identités locales**
– Cheikh Tidiane Lo (Indiana University-Bloomington, États-Unis) - Heritage Making and Urban Memories: An Ethnographic Study of the City of St-Louis in Senegal
– Antonin Girardin (IDEES) - Quand l'identité locale devient élément marketing. Comparaison d'activation et de valorisation de récits identitaires locaux dans des anciens quartiers industriels de Caen (France) et de Leipzig (Allemagne)
– Christelle Morel-Journel (EVS) & Clémentine Périnaud (EVS) - Des usines aux pavillons : banalisation et fragmentation d'un quartier (post)industriel en quête de projet (Terrenoire, St-Étienne)
– Inès Ramirez-Cobo (HEIA, Suisse) & Marcus Zepf (HEIA, Suisse) - La mémoire collective comme fondatrice des espaces de négociation. Une proposition méthodologique au service de la conception du projet urbain

11h00-12h45 **Parallèle 22 - 12.2 Représenter les territoires anciens. Structuration des « archéoterritoires » et dynamiques spatiales en archéologie**
– Daniel Brunstein (LISA), Damase Mouralis (IDEES), Delphine Grancher (LGP) & Bastien Varoutsikos (Arscan) - Dépasser la méthode de moindre coût pour mesurer l'accessibilité. Exemple de l'étude des réseaux d'échange préhistorique de l'obsidienne du Moyen-Orient
– Pierre Boivin (LMV - OPGC), Bertrand Dousteysier (MSH Clermont), Didier Miallier (Laboratoire de physique de Clermont), Laurent Arbaret (ISTO), Marion Dacko (MSH Clermont), Sébastien Gaimé (INRAP), Guillaume Martin (INRAP) & Jacques Roger (ARTÉHIS) - Les sarcophages mérovingiens en trachyte. Des carrières aux lieux d'enfouissement (Massif central)
– Lucie Nahassia (Géographie-cités) - Croiser les outils de représentation pour explorer le changement. Le cas de la localisation des activités à Tours sur 2 000 ans

11h00-12h45 **Parallèle 23 - 4.2 Représenter les territoires : les valeurs des territoires révélées**
– Aysegül Cankat (AE&CC) - La connaissance comme valeur ajoutée : représenter les territoires de l'informel Hasköy, Hamidiye, Karanfilköy, Kuzguncuk à Istanbul
– Fabienne Barataud (INRA SAD-ASTER) & Laura Seguin (IRSTEA Montpellier) - Rendre visibles et discutables les valeurs d'un territoire à travers une démarche participative : une étape (indis)pensable ?

- Charles-Édouard Houllier-Guibert (Nimec) - Les valeurs publiques locales au fil des décennies à travers la communication rennaise
- Alexandre Coulondre (Lab'Urba) - La géographie de la promotion immobilière comme révélateur de la valeur des territoires

14h00-15h45 Parallèle 24 - 13.1 Territoires et fictions. De la construction à la réception et l'appropriation : processus croisés

- Sonia Battistelli (LISA), Agata Nicoli (LISA) & Don-Mathieu Santini (LISA) - Récits mythiques traditionnels corses : un patrimoine immatériel au service de la valorisation des territoires
- Élise Olmedo (Centre Norbert Elias) & Florence Troin (Citeres) - Récits et cartes sensibles : écritures croisées des espaces méditerranéens
- Anne-Cécile Ott (Géographie-cités) - Les représentations du Monde dans les fictions pour enfants : transmission d'une hiérarchisation des espaces et des sociétés ?
- Léa Sallenave (Université de Genève, Suisse) - Les récits imagés autour du Grenoble Street Art Fest' : le street art, outil d'exploration et de valorisation territoriales ?

14h00-15h45 Parallèle 25 - 7.1 Marketing et mise en scène des territoires : représentations matérielles et réceptions citadines

- Paul Gourdon (Géographie-cités) - Les villes européennes et la circulation de modèles urbains : labellisation des municipalités et légitimation de l'action des pouvoirs locaux
- Mathilde Vignau (TELEMME) & Alexandre Grondeau (TELEMME) - Marketing territorial et politique de labélisation culturelle. Entre transformations socio-urbaines et contestations, l'exemple de Marseille-Provence 2013 « capitale européenne de la culture »
- Thomas Bihay (Elico) - L'identité créative du territoire local reconfigurée par des grands événements. Le cas de la Fête des Lumières
- Matthieu Adam (EVS) - Habiter une vitrine métropolitaine. Les habitants de Confluence, acteurs ou figurants du marketing urbain lyonnais

14h00-15h45 Parallèle 26 - Varia 2 Enjeux théoriques de la représentation territoriale

- Mario Bédard (CRISES, Canada) & Romain Lajarge (AE&CC) - Prolifération et rareté du concept de territorialité au sein des sciences territoriales. Proposition d'une grille d'interprétation
- Sylvie Laroche (CRESSON) - Caractérisation des rez-de-chaussée dans la ville
- Céline Raimbert (CREDA) - Le quilombo dans le Brésil d'aujourd'hui : un objet flou pour des représentations socio-territoriales concurrentes

14h00-15h45 Parallèle 27 - 16.1 La représentation des territoires dans les modèles de simulation

- Romain Reulier (LETG), Daniel Delahaye (LETG) & Vincent Viel (Prodig) - L'analyse des dynamiques spatiales de ruissellement avec le système multi-agents LASCAR (Landscape StruCTure And Runoff). Une approche pertinente à l'heure de la GEMAPI ?
- Odile Plattard (Géographie-cités & LGP) & Ludovic Chalonge (Géographie-cités) - Représenter l'urbain dans un modèle d'évacuation d'une population littorale face à un tsunami
- Clémentine Cottineau (University College London, Royaume-Uni), Julien Perret (LaSTIG), Romain Reuillon (Géographie-cités), Sébastien Rey-Coyrehourcq (IDEES) & Julie Vallée (Géographie-cités) - An Agent-Based Model to Investigate the Effects of Social Segregation around the Clock on Social Disparities in Dietary Behaviour

14h00-15h45 Parallèle 28 - 15.1 Représenter les territoires de la mobilité transfrontalière

- Delphine Blanchard (IDEES) - L'espace transmanche : un territoire transfrontalier représenté par ses résidents ?
- Julien Schiebel (IATEUR) - Les représentations spatiales comme révélateur de l'émergence d'un espace de mobilité. L'exemple de l'espace transfrontalier luxembourgeois
- Clémence Léobal (Cerlis/Iris) - L'ethnographie par la carte. Maisons, parenté et mobilités entre Haut et Bas Maroni (Guyane/Suriname)

- 14h00-15h45 Parallèle 29 - 13.2 Territoires et fictions. De la construction à la réception et l'appropriation : processus croisés**
- Séverin Guillard (Lab'Urba) – « C'est nous le Grand Paris » : quand les imaginaires du rap retravaillent les dynamiques métropolitaines de la région parisienne
 - Pierre-Jacques Olgner (Université de Picardie Jules Verne) - Imaginaires urbains et (science)-fictions. Étude d'un genre narratif au croisement du cinéma, de la littérature et de la bande dessinée
 - Nashidil Rouiaï (ENeC) - Impacts des représentations cinématographiques sur les processus de territorialisation. L'exemple hongkongais
 - Pierre Denmat (LAVUE) - Quand les séries télévisées deviennent vecteurs de savoirs géographiques. Réflexion sur la réception et l'appropriation des représentations des espaces urbains par des élèves du secondaire
- 14h00-15h45 Parallèle 30 - 7.2 Marketing et mise en scène des territoires : représentations matérielles et réceptions citadines**
- Cecilia Di Marco (AE&CC) & Stéphane Sadoux (AE&CC) - Healthy New Towns. Représenter et vendre la ville santé en Grande-Bretagne
 - Halime Yücel (Université Galatasaray, Turquie) - L'image publicitaire d'Istanbul : une construction sociale de la réalité
 - Cyril Roussel (Migrinter) & Roman Stadnicki (Citeres) - Des images pour construire, déconstruire et reconstruire les villes du Moyen-Orient. Les cas du Koweït et des régions kurdes d'Irak et de Syrie
- 14h00-15h45 Parallèle 31 - 9 La territorialité et l'Union européenne. Représentation et perception des territoires au sein de l'Union européenne**
- Sylvain Kahn (Géographie-cités) & Yann Richard (Prodig) - L'impossible représentation du territoire de l'Union européenne
 - Andreas Faludi (Delft University of Technology, Pays-Bas) - Beyond Territorialism: Europe as an Archipelago
 - Perrine Dumas (LISA, CUREJ) - L'espace Schengen : quelle représentation extérieure ?
 - Claude Grasland (Géographie-cités & CIST) - Poids, puissance et représentation des États dans les instances internationales. Le cas de l'Union européenne (1992-2022)
- 14h00-15h45 Parallèle 32 - 16.2 La représentation des territoires dans les modèles de simulation**
- Christophe Mimeur (LVMT & ThéMA) & François Queyroi (Géographie-cités) - Analyse de la représentation en grille du territoire pour l'étude de l'évolution du chemin de fer
 - Jean-Pierre Müller (CIRAD) - Représenter et articuler une multiplicité de territoires avec la notion d'institution
- 14h00-15h45 Parallèle 33 - 15.2 Représenter les territoires vécus de la mobilité**
- Myriam Baron (Lab'Urba), Sophie Blanchard (Lab'Urba), Matthieu Delage (ACP) & Leïla Frouillou (Crespaa-GTM) - Territoires des mobilités étudiantes et représentations
 - Françoise Bahoken (Ifsttar), Gwenaëlle Raton (Ifsttar) & Reinhard Gressel (Ifsttar) - Morphologie des mobilités spatiales de professionnels mobiles. Vers la représentation de « structures territoriales d'interventions professionnelles »
 - Amélie Coulbaut-Lazzarini (Transitions) & Guillaume Bailly (ESO) - Quand les conducteurs de véhicule électrique se représentent et éprouvent leurs parcours grâce aux outils connectés
 - Martin Simard (CRDT, Canada), Emma Maltais (UQAC, Canada) & Carl Brisson (UQAC, Canada) - Le navetage aérien dans les mines du Nord du Québec et les représentations spatiales des travailleurs
- 17h55-18h15 Restitution de l'atelier Sentinelles de métaphores spatiales. La métaphore spatiale comme indice d'observation des disciplines impliquées dans la « représentation des territoires » et présentes au colloque CIST2018. Présentation d'une problématique et expérimentations réflexives**
- Françoise Bahoken, Yann Calbérac, Laurent Jégou & Thierry Joliveau

18h15-18h20 Clôture du colloque

18h30-20h00 Table ronde grand public TR2 - La construction des territoires est-elle un objet de fiction littéraire

- Aurélien BELLANGER
- Michel BUSSI
- Maylis DE KERANGAL

samedi 24 mars 2018 / Saturday 24th of March 2018

9h30-11h30 Table ronde grand public TR3 - L'Europe, un territoire en crise de représentations

- Sylvia Calmes-Brunet (droit public, CUREJ/Université de Rouen Normandie)
- Carole Nivard (droit public, CUREJ/Université de Rouen Normandie)
- Clarisse Didelon-Loiseau (géographie, Géographie-cités/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Yann Richard (géographie, Prodig/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- Christian Vandermotten (géographie, Université libre de Bruxelles, éditeur de *Belgé*)

Table des matières thématique

Préambule 1

Session 1. Luites de territoire et représentations sociales

Co-porteur.e.s : Laurent BEAUGUITTE (IDEES) & Marta SEVERO (Dicen IDF) 4

- Imaginaires et pratiques zadistes à Bure (Meuse) – Laurent BEAUGUITTE 6
- La basse vallée de Suse, représentations sociales d'un territoire en lutte –
Marina SOUBIROU 12
- Lutter pour le territoire, vivre le territoire. Le cas du site d'enfouissement des déchets
radioactifs à Bure – Eleonora GARZIA 17
- Lutte de territoire dans le parc national de Dartmoor. Quand les nouvelles arènes
médiatiques financent le conflit juridique – Marie MÉTÉNIER 22
- La médiatisation des luttes anti-barrages (1945-2014). Représentations de territoires et
d'environnements menacés – Silvia FLAMINIO, Yves-François LE LAY, Hervé PIÉGAY... 28
- Représentations territoriales et construction identitaire autochtone autour d'un conflit
minier au Pérou – Maud YVINEC 35
- Le pouvoir local face au risque conflictuel. L'exemple des parcs solaires en région
Provence-Alpes-Côte d'Azur – Vincent BAGGIONI 39
- Un nouveau souffle dans les pales. Formulation d'une méthode d'analyse ressourcielle
pour étudier les dynamiques des conflits territoriaux. Cas de parcs éoliens en Suisse
occidentale – Adeline CHERQUI, Pierre-Henri BOMBENGER 43
- Les déserts contre les métropoles ? Les transports comme révélateurs de luttes
territoriales en Occitanie – Bruno REVELLI 48
- L'accès au foncier des agriculteurs « alternatifs » en France : des luttes de territoire ? –
Adrien BAYSSE-LAINÉ, Coline PERRIN 54

Session 2. La prolifération des territoires. Efficacité de l'ingénierie territoriale vs légitimité politique

Co-porteur.e.s : Sylvia CALMES-BRUNET (CUREJ) & Yann RICHARD (Prodig) 59

- Le concept constitutionnel de « représentation équilibrée des territoires » pour
l'élection des assemblées locales. Vers une nouvelle conception de la représentation
politique ? – Messaoud SAOUDI 61
- La territorialisation de l'action publique à l'épreuve des faits en République
démocratique du Congo. Dynamiques et paradoxes – Jethro KOMBO YETILO,
Jonathan MBUANGI SABIN 66
- Vers une reconfiguration des territoires en Tunisie au temps de la décentralisation et de
la communalisation intégrale – Mourad BEN JELLOUL, Sami Yassine TURKI 72
- Municipalisation des politiques publiques au Québec et pratique de développement
territorial intégré. Enjeu et espoir de démocratisation et de lutte contre les inégalités
sociale et économique – Dominic FOISY, Denis BOURQUE 77
- Prolifération des territoires locaux en Arctique et légitimité de leur représentation
politique – Camille ESCUDÉ 82
- Les territoires de la modernité politique à l'épreuve de l'ingénierie territoriale
européenne. L'exemple des macrorégions – Emmanuelle BOULINEAU 89
- L'espace dans l'impasse : le développement durable des métropoles françaises en
question(s) – Martial VIALLEIX, Clarence BLUNTZ 94
- Accessibilité aux médecins généralistes en France. Les méandres de la construction

- des zones sous-dotées – Guillaume CHEVILLARD, Véronique LUCAS-GABRIELLI . . . 101
- Territoires de l'expatriation française, entre légitimité politique et appropriation citoyenne – Diane LE LUYER. 107
- Les *soft spaces* : les nouveaux territoires sans limites ? – Lauranne JACOB 113
- Le recours au futur, facteur de légitimité territoriale ? – Rémi LE FUR. 119

Session 3. Données du web et représentations territoriales

Co-porteur.e.s : Marta SEVERO (*Dicen IDF*), Pierre BECKOUCHE (*Ladyss*), Bernard ELISSALDE (*IDEES*), Marianne GUÉROIS (*Géographie-cités*), Françoise LUCCHINI (*IDEES*) & Malika MADELIN (*Prodig*) 123

- La mobilité parisienne des usagers de Twitter – Françoise LUCCHINI, Bernard ELISSALDE, Olivier GILLET, Lény GRASSOT, Julien BAUDRY, Armelle COUILLET . . . 125
- Cyberspace and Time: A Light through the Fog? – Rémi GÉRAUD 130
- Twitter comme corpus numérique d'analyse des représentations territoriales. Application au Parc national des Calanques de Marseille-Cassis-La Ciotat – Siqi FAN, Philippe DEBOUDT, Amel FRAISSE, Éric KERGOSIEN 138
- Smart City and E-Governance in India. Mapping a New Urban Landscape – Éric LECLERC 145

Session 4. Représenter les territoires : les valeurs des territoires révélées

Co-porteur.e.s : Caroline TAFANI, Claudio DETOTTO & Dominique PRUNETTI (*LISA*) . . . 151

- Communautés de valeurs et communautés de pratiques : quelles articulations au sein des systèmes agroalimentaires territorialisés en France ? – Julie LEQUIN. 153
- La valeur identitaire des produits de terroir en Corse – Claudio DETOTTO, Sauveur GIANNONI, Dominique PRUNETTI, Caroline TAFANI 158
- Tartan, Shortbread, Whisky and the Stag: Representations and Realities of the Scottish Highlands and Islands – Andrzej ZIELENIEC 163
- L'agroécologie, une nouvelle valeur pour le développement des territoires ? Expériences de politiques municipales autour de Montpellier et Nîmes – Pascale SCHEROMM, Thomas PRUD'HON, Lucette LAURENS 167
- La connaissance comme valeur ajoutée. Représenter les territoires de l'informel. Hasköy, Hamidiye, Karanfilköy, Kuzguncuk à Istanbul – Aysegül CANKAT 171
- Rendre visibles et discutables les valeurs d'un territoire à travers une démarche participative : une étape (indis)pensable ? – Fabienne BARATAUD, Laura SEGUIN . . . 177
- Les valeurs publiques locales au fil des décennies à travers la communication rennaise – Charles-Édouard HOULLIER-GUIBERT. 182
- La géographie de la promotion immobilière est-elle un révélateur de la valeur des territoires ? – Alexandre COULONDRE 187

Session 5. Les raccourcis spatiaux et temporels dans la représentation des territoires « prioritaires »

Co-porteur.e.s : Julie VALLÉE (*Géographie-cités*) 194

- Concentrer la production de logements HLM dans les zones « tendues ». Implicites, opérationnalisation et réinterprétations d'un objectif politique – Matthieu GIMAT, Marie MONDAIN 196
- (Se) représenter un réseau professionnel. Les cartographies et annuaires associatifs comme outils de visibilité, d'information et de justification – Lionel FRANCOU 203

- Les enjeux des mesures d'accessibilité spatiale pour cibler les territoires déficitaires en offre de soins – Véronique LUCAS-GABRIELLI, Catherine MANGENEY 210
- Quartiers prioritaires la nuit, quartiers prioritaires le jour ? – Julie VALLÉE, Guillaume LE ROUX 215

Session 6. TERRIT'ARTS. Réinventer les territoires par l'art, repenser l'art par les territoires

Co-porteur.e.s : Pauline GUINARD (LAVUE-Mosaïques) & Sylvain GUYOT (Passages) 221

- Carte sensible de leur lycée par une classe de 1^{re} ES : apprendre sur le territoire en représentant son territoire – Sophie GAUJAL 223
- À la croisée de l'art et de la science : la cartographie comme dispositif de recherche-création – Élise OLMEDO 229
- *Close Encounters: A Community Engagement Project for Town Centre Living* – Greig BURGOYNE, Andrzej ZIELENIEC 233
- *Translating Cities: Urban Spaces in Contemporary Art Maps* – Gloria LANCI 236
- Ax3 – Explorer la spatialité du processus de création à partir de l'atelier, espace faisant œuvre et territoire – Mélanie COURTOIS, Lucie ROCHER 243
- Quand la danse *in situ* questionne la recherche – Thomas RIFFAUD 247
- Lecture et décadage du paysage littoral : approches sensibles par deux pratiques artistiques – Corinne FEÏSS-JEHEL, Pierre-Jérôme JEHEL, Nancy LAMONTAGNE, Antoine COLLIN 251
- La mise en art des territoires ruraux et protégés. Une clé de lecture des dynamiques socio-environnementales – Marie MÉTÉNIER, Greta TOMMASI 259

Session 7. Marketing et mises en scène des territoires : représentations matérielles et réceptions citadines

Co-porteur.e.s : Pascale NÉDÉLEC (CREDA) & Laura PÉAUD (PACTE) 265

- Les villes européennes et la circulation de modèles urbains : labellisation des municipalités et légitimation de l'action des pouvoirs locaux – Paul GOURDON 267
- Marketing territorial et politique de labélisation culturelle.. Entre transformations socio-urbaines et contestations, l'exemple de Marseille-Provence 2013 « capitale européenne de la culture » – Mathilde VIGNAU, Alexandre GRONDEAU 272
- L'identité créative du territoire local reconfigurée par des grands événements. Le cas de la Fête des Lumières – Thomas BIHAY 278
- Habiter une vitrine métropolitaine. Les habitants de Confluence, acteurs ou figurants du marketing urbain lyonnais ? – Matthieu ADAM 283
- *Healthy New Towns*. Représenter et vendre la ville santé en Grande-Bretagne – Cecilia DI MARCO, Stéphane SADOUX 288
- L'image publicitaire d'Istanbul : une construction sociale de la réalité – Halime YÜCEL 293
- Des images pour construire, déconstruire et reconstruire les villes du Moyen-Orient. Les cas du Koweït et des régions kurdes d'Irak et de Syrie – Cyril ROUSSEL, Roman STADNICKI, photographies de Manuel BENCHETRIT 299

Session 9. La territorialité et l'Union européenne. Représentation et perception des territoires au sein de l'Union européenne

Co-porteur.e.s : Lydia LEBON (IRENEE) & Sylvia CALMES-BRUNET (CUREJ) 304

- L'impossible représentation du territoire de l'Union européenne – Sylvain KAHN, Yann RICHARD 306

- Beyond Territorialism: Europe as an Archipelago – Andreas FALUDI 311
- L'espace Schengen : quelle représentation extérieure ? – Perrine DUMAS 315
- Poids, puissance et représentation des États dans les instances internationales.
Le cas de l'Union européenne (1992-2022) – Claude GRASLAND 321

Session 10. Représentations et pratiques territoriales de la santé

Co-porteur.e.s : Clélia GASQUET-BLANCHARD (EHESP), Virginie CHASLES (EHESPER) & Alain VAGUET (IDEES) 328

- Entrer dans le jeu et gagner en représentation. Gouvernance urbaine de la santé et construction des capacités d'action métropolitaine – Marina HONTA 330
- La part des représentations spatiales dans les processus de territorialisation de l'action publique en santé à Paris – Béatrice GEORGELIN 334
- Les représentations des territoires dans le cadre de la refonte du projet régional de santé. L'exemple de la région Centre-Val de Loire – Maxime THORIGNY, Victor DUCHESNE 340
- Patrimoine culturel immatériel, territoire et résilience. L'inventaire du patrimoine culturel immatériel des centres hospitalo-universitaires – Yann LEBORGNE 346
- Représenter la dimension spatiale des trajectoires de soins en contexte migratoire. Quand espaces de vie et espaces de soins impliquent des prises en charge médico-sociales mobiles – Anne-Cécile HOYEZ, Anaïk PIAN, Céline BERGEON, Victoire COTTEREAU 352
- La représentation du risque en santé dans le Val-de-Marne : entre inégalités des territoires et accessibilité fine – Matthieu HEIDET, Jean MARTY, Éric MERMET, Rosa JÉRÉMIE 356
- Au croisement de la mobilisation individuelle des ressources face à la maladie et des caractéristiques de l'offre de soins territoriale : la formation des parcours urbains de soins – Maguelone VIGNES 363
- Handicap, environnement résidentiel et mobilité quotidienne. L'exemple de résidents d'établissements médico-sociaux – Noémie RAPEGNO 369

Session 12. Représenter les territoires anciens. Structuration des « archéo-territoires » et dynamiques spatiales en archéologie

Co-porteur.e.s : Damase MOURALIS, Carole NEHME & Dominique TODISCO (IDEES) . . 374

- L'héritage protohistorique dans la structuration du paysage antique. Le cas de la cité des Calètes (Seine-Maritime) – Jérôme SPIESSER 376
- De l'analyse du parcellaire à la reconstitution des flux : apports de l'archéogéographie à la représentation des territoires intra-urbains parisiens anciens – Léa HERMENAULT 384
- Délimiter un espace d'étude sur 2 000 ans : complémentarité des approches territoriale et réticulaire – Julie GRAVIER 389
- Dépenser la méthode de moindre coût pour mesurer l'accessibilité. Exemple de l'étude des réseaux d'échange préhistorique de l'obsidienne du Moyen-Orient – Daniel BRUNSTEIN, Damase MOURALIS, Delphine GRANCHER, Bastien VAROUTSIKOS. 396
- Les sarcophages mérovingiens en trachyte. Des carrières aux lieux d'enfouissement (Massif central) – Pierre BOIVIN, Bertrand DOUSTEYSSIER, Didier MIALLIER, Laurent ARBARET, Marion DACKO, Sébastien GAIME, Guillaume MARTIN, Jacques ROGER 403
- Croiser les outils de représentation pour explorer le changement. Le cas de la localisation des activités à Tours sur 2 000 ans – Lucie NAHASSIA 408

Session 13. Territoires et fictions. De la construction à la réception et à l'appropriation : processus croisés

Co-porteur.e.s : Alfonso PINTO (EVS), Géraldine MOLINA (ESO) & Bertrand PLÉVEN (Géographie-cités) 417

- Récits mythiques traditionnels corses : un patrimoine immatériel au service de la valorisation des territoires – Sonia BATTISTELLI, Agata NICOLI, Don-Mathieu SANTINI 419
- Récits et cartes sensibles : écritures croisées des espaces méditerranéens – Élise OLMEDO, Florence TROIN 425
- Les représentations du Monde dans les fictions pour enfants : transmission d'une hiérarchisation des espaces et des sociétés ? – Anne-Cécile OTT 430
- Les récits imagés autour du *Grenoble Street Art Fest'* : le *street art*, outil d'exploration et de valorisation territoriales ? – Léa SALLENAVE 437
- « C'est nous le Grand Paris » : quand les imaginaires du rap retravaillent les dynamiques métropolitaines de la région parisienne – Séverin GUILLARD 446
- Imaginaires urbains et (science)-fictions. Étude d'un genre narratif au croisement du cinéma, de la littérature et de la bande dessinée – Pierre-Jacques OLAGNIER 454
- Impacts des représentations cinématographiques sur les processus de territorialisation. L'exemple hongkongais – Nashidil ROUIAÏ 459
- Quand les séries télévisées deviennent vecteurs de savoirs géographiques. Réflexion sur la réception et l'appropriation des représentations des espaces urbains par des élèves du secondaire – Pierre DENMAT 465

Session 14. Les mémoires des territoires (dé)valorisés : transformations métropolitaines au prisme des identités locales

Co-porteur.e.s : Adriana DIACONU (PACTE) & Grégory BUSQUET (LAVUE) 470

- Le rôle de la présence étrangère et des représentations collectives dans la rénovation d'une ancienne périphérie urbaine – William BERTHOMIÈRE, Yasna CONTRERAS, Guillaume LE ROUX, Thierry LULLE, Naïk MIRET, Nicolas MONTOYA, Natalia RAMIREZ 472
- Valoriser le quartier par la diversité religieuse. Regards croisés entre la Goutte d'Or (Paris) et El Raval (Barcelone) – Víctor ALBERT BLANCO 478
- Habiter la « colline prison » à Valparaiso : stigmatisme et transformation d'une infrastructure urbaine emblématique au prisme de la mémoire des habitants – Camila VAN DIEST 484
- Mémoires de maladies industrielles à Aulnay-sous-Bois. Valorisation/dévalorisation du territoire entre reconnaissance et effacement – Léa PROST, Benjamin LYSANIUK, Myriam BARON 489
- Heritage Making and Urban Memories: An Ethnographic Study of the City of St-Louis in Senegal – Cheikh Tidiane LO 496
- Quand l'identité locale devient élément marketing. Comparaison d'activation et de valorisation de récits identitaires locaux dans des anciens quartiers industriels de Caen (France) et de Leipzig (Allemagne) – Antonin GIRARDIN 502
- Des usines aux pavillons : banalisation et estompe de la mémoire industrielle d'un quartier (post)industriel (Terrenoire, St-Étienne) – Christelle MOREL-JOURNEL, Clémentine PÉRINAUD 508
- La mémoire collective comme fondatrice des espaces de négociation. Une proposition méthodologique au service de la conception du projet urbain – Inès RAMIREZ-COBO, Marcus ZEPF 514

Session 15. Représenter les territoires de la mobilité

*Co-porteur.e.s : Marie-Christine FOURNY (PACTE), Paule-Annick DAVOINE (LIG),
Sonia CHARDONNEL (PACTE), Marie HUYGHE (CITERES) & Laurent CAILLY (CITERES) .*
..... 521

- L’espace transmanche : un territoire transfrontalier maritime représenté par ses résidents ? – Delphine BLANCHARD 523
- Les représentations spatiales comme révélateur de l’émergence d’un espace de mobilité. L’exemple de l’espace transfrontalier luxembourgeois – Julien SCHIEBEL . . . 530
- L’ethnographie par la carte. Maisons, parenté et mobilités entre Haut et Bas Maroni (Guyane/Surinam) – Clémence LÉOBAL 538
- Territoires des mobilités étudiantes et représentations – Myriam BARON, Sophie BLANCHARD, Matthieu DELAGE, Leïla FROUILLOU 545
- Morphologie des mobilités spatiales de professionnels mobiles. Vers la représentation de « structures territoriales d’interventions professionnelles » – Françoise BAHOKEN, Gwenaëlle RATON, Reinhard GRESSEL 552
- Quand les conducteurs de véhicule électrique se représentent et éprouvent leurs parcours grâce aux outils connectés – Amélie COULBAUT-LAZZARINI, Guillaume BAILLY 560
- Le navetage aérien dans le Nord du Québec et les représentations spatiales des travailleurs – Martin SIMARD, Emma MALTAIS, Carl BRISSON 565

Session 16. La représentation des territoires dans les modèles de simulation

*Co-porteur.e.s : Marion LE TEXIER (IDEES), Arnaud BANOS (Géographie-cités),
Clémentine COTTINEAU (University College London) & Sébastien REY-COYREHOURCQ
(IDEES) 571*

- L’analyse des dynamiques spatiales de ruissellement avec le système multi-agents LASCAR (Landscape StruCture And Runoff). Une approche pertinente à l’heure de la GEMAPI ? – Romain REULIER, Daniel DELAHAYE, Vincent VIEL 573
- Représenter l’urbain dans un modèle d’évacuation d’une population littorale face à un tsunami – Odile PLATTARD, Ludovic CHALONGE 578
- An agent-based model to investigate the effects of social segregation around the clock on social disparities in dietary behaviour – Clémentine COTTINEAU, Julien PERRET, Romain REUILLON, Sébastien REY-COYREHOURCQ, Julie VALLÉE 584
- Analyse de la représentation en grille du territoire pour l’étude de l’évolution du chemin de fer – Christophe MIMEUR, François QUEYROI 590
- Représenter et articuler une multiplicité de territoires avec la notion d’institution – Jean-Pierre MÜLLER 597

Session 17. Images cartographiques et géovisualisation pour une représentation innovante des territoires

*Co-porteurs : Christine ZANIN (Géographie-cités), Paule-Annick DAVOINE (LIG),
Marion LE TEXIER (IDEES) & Armelle COUILLET (IDEES) 603*

- Vers plus d’expressivité dans les représentations graphiques du territoire – Sidonie CHRISTOPHE 605
- Explorer les réseaux mondiaux : proposition d’outil interactif combinant graphe (diagramme nœuds-liens) et carte de flux – Marion MAISONOBE, Laurent JÉGOU . . . 612
- Modèle de conception cartographique intégrant l’expérience utilisateur – Jérémie ORY,

Sidonie CHRISTOPHE, Sara FABRIKANT, Bénédicte BUCHER.	619
– Une représentation cartographique du monde au-delà de la contrainte des frontières étatiques – Christian VANDERMOTTEN, Clarisse DIDELON-LOISEAU, Christian DESSOUROUX	628
– Représenter les logiques d’investissement dans l’immobilier dégradé aux États-Unis. Nouveaux enjeux cartographiques autour des données fines – Flora HAYAT, Florence NUSSBAUM.	635

Varia

– Le renouveau du conflit ville-campagne par les représentations sociales du développement durable. L’exemple de l’aire urbaine d’Orléans – Sylvain DOURNEL, Franck GUÉRIT.	644
– Quels territoires « prioritaires » sont produits par le Grand Paris ? – Alexandre FAURE	650
– Évolutions des usages récréatifs et des représentations de la nature dans le domaine national de Chambord : de l’appropriation au partage de la forêt ? – Amélie ROBERT, Sylvie SERVAIN	655
– Valeur du territoire – valeur culturelle ? – Julia WIRTH	661
– Prolifération et rareté du concept de territorialité au sein des sciences territoriales. Proposition d’une grille d’interprétation – Mario BÉDARD, Romain LAJARGE	669
– Caractérisation des rez-de-chaussée dans la ville – Sylvie LAROCHE	676
– Le <i>quilombo</i> dans le Brésil d’aujourd’hui. Un objet flou pour des représentations socio-territoriales concurrentes – Céline RAIMBERT	681

Tables rondes grand public	686
Autres événements	687
Programme du 4^e colloque du CIST.	689
Table des matières alphabétique	704

Table des matières alphabétique

A

- Habiter une vitrine métropolitaine. Les habitants de Confluence, acteurs ou figurants du marketing urbain lyonnais ? – Matthieu ADAM 283
- Valoriser le quartier par la diversité religieuse. Regards croisés entre la Goutte d'Or (Paris) et El Raval (Barcelone) – Víctor ALBERT BLANCO 478

B

- Le pouvoir local face au risque conflictuel. L'exemple des parcs solaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Vincent BAGGIONI 39
- Morphologie des mobilités spatiales de professionnels mobiles. Vers la représentation de « structures territoriales d'interventions professionnelles » – Françoise BAHOKEN, Gwenaëlle RATON, Reinhard GRESSEL 552
- Rendre visibles et discutables les valeurs d'un territoire à travers une démarche participative : une étape (indis)pensable ? – Fabienne BARATAUD, Laura SEGUIN . . . 177
- Territoires des mobilités étudiantes et représentations – Myriam BARON, Sophie BLANCHARD, Matthieu DELAGE, Leïla FROUILLLOU 545
- Récits mythiques traditionnels corses : un patrimoine immatériel au service de la valorisation des territoires – Sonia BATTISTELLI, Agata NICOLI, Don-Mathieu SANTINI 419
- L'accès au foncier des agriculteurs « alternatifs » en France : des luttes de territoire ? – Adrien BAYSSE-LAINÉ, Coline PERRIN 54
- Imaginaires et pratiques zadistes à Bure (Meuse) – Laurent BEAUGUITTE 6
- Prolifération et rareté du concept de territorialité au sein des sciences territoriales. Proposition d'une grille d'interprétation – Mario BÉDARD, Romain LAJARGE 669
- Vers une reconfiguration des territoires en Tunisie au temps de la décentralisation et de la communalisation intégrale – Mourad BEN JELLOUL, Sami Yassine TURKI 72
- Le rôle de la présence étrangère et des représentations collectives dans la rénovation d'une ancienne périphérie urbaine – William BERTHOMIÈRE, Yasna CONTRERAS, Guillaume LE ROUX, Thierry LULLE, Naïk MIRET, Nicolas MONTOYA, Natalia RAMIREZ 472
- L'identité créative du territoire local reconfigurée par des grands événements. Le cas de la Fête des Lumières – Thomas BIHAY 278
- résidents ? – Delphine BLANCHARD 523
- Les sarcophages mérovingiens en trachyte. Des carrières aux lieux d'enfouissement (Massif central) – Pierre BOIVIN, Bertrand DOUSTEYSSIER, Didier MIALLIER, Laurent ARBARET, Marion DACKO, Sébastien GAIME, Guillaume MARTIN, Jacques ROGER 403
- Les territoires de la modernité politique à l'épreuve de l'ingénierie territoriale européenne. L'exemple des macrorégions – Emmanuelle BOULINEAU 89
- Dépasser la méthode de moindre coût pour mesurer l'accessibilité. Exemple de l'étude des réseaux d'échange préhistorique de l'obsidienne du Moyen-Orient – Daniel BRUNSTEIN, Damase MOURALIS, Delphine GRANCHER, Bastien VAROUTSIKOS 396
- *Close Encounters*: A Community Engagement Project for Town Centre Living – Greig BURGOYNE, Andrzej ZIELENIEC 233

C

- La connaissance comme valeur ajoutée. Représenter les territoires de l’informel. Hasköy, Hamidiye, Karanfilyöy, Kuzguncuk à Istanbul – Aysegül CANKAT 171
- Un nouveau souffle dans les pales. Formulation d’une méthode d’analyse ressourcielle pour étudier les dynamiques des conflits territoriaux. Cas de parcs éoliens en Suisse occidentale – Adeline CHERQUI, Pierre-Henri BOMBENGER 43
- Accessibilité aux médecins généralistes en France. Les méandres de la construction des zones sous-dotées – Guillaume CHEVILLARD, Véronique LUCAS-GABRIELLI . . . 101
- Vers plus d’expressivité dans les représentations graphiques du territoire – Sidonie CHRISTOPHE 605
- An agent-based model to investigate the effects of social segregation around the clock on social disparities in dietary behaviour – Clémentine COTTINEAU, Julien PERRET, Romain REUILLON, Sébastien REY-COYREHOURCQ, Julie VALLÉE 584
- Quand les conducteurs de véhicule électrique se représentent et éprouvent leurs parcours grâce aux outils connectés – Amélie COULBAUT-LAZZARINI, Guillaume BAILLY 560
- La géographie de la promotion immobilière est-elle un révélateur de la valeur des territoires ? – Alexandre COULONDRE 187
- Ax3 – Explorer la spatialité du processus de création à partir de l’atelier, espace faisant œuvre et territoire – Mélanie COURTOIS, Lucie ROCHER 243

D

- Quand les séries télévisées deviennent vecteurs de savoirs géographiques. Réflexion sur la réception et l’appropriation des représentations des espaces urbains par des élèves du secondaire – Pierre DENMAT 465
- La valeur identitaire des produits de terroir en Corse – Claudio DETOTTO, Sauveur GIANNONI, Dominique PRUNETTI, Caroline TAFANI. 158
- *Healthy New Towns*. Représenter et vendre la ville santé en Grande-Bretagne – Cecilia DI MARCO, Stéphane SADOUX 288
- L’espace transmanche : un territoire transfrontalier maritime représenté par ses Le renouveau du conflit ville-campagne par les représentations sociales du développement durable. L’exemple de l’aire urbaine d’Orléans – Sylvain DOURNEL, Franck GUÉRIT . 644
- L’espace Schengen : quelle représentation extérieure ? – Perrine DUMAS 315

E

- Prolifération des territoires locaux en Arctique et légitimité de leur représentation politique – Camille ESCUDÉ. 82

F

- Beyond Territorialism: Europe as an Archipelago – Andreas FALUDI 311
- Twitter comme corpus numérique d’analyse des représentations territoriales. Application au Parc national des Calanques de Marseille-Cassis-La Ciotat – Siqi FAN, Philippe DEBOUDT, Amel FRAISSE, Éric KERGOSIEN 138
- Quels territoires « prioritaires » sont produits par le Grand Paris ? – Alexandre FAURE . .650
- Lecture et décadage du paysage littoral : approches sensibles par deux pratiques artistiques – Corinne FEÏSS-JEHEL, Pierre-Jérôme JEHEL, Nancy LAMONTAGNE, Antoine COLLIN 251
- La médiatisation des luttes anti-barrages (1945-2014). Représentations de territoires et d’environnements menacés – Silvia FLAMINIO, Yves-François LE LAY, Hervé PIÉGAY . 28
- Municipalisation des politiques publiques au Québec et pratique de développement territorial intégré. Enjeu et espoir de démocratisation et de lutte contre les inégalités

sociale et économique – Dominic FOISY, Denis BOURQUE	77
– (Se) représenter un réseau professionnel. Les cartographies et annuaires associatifs comme outils de visibilité, d'information et de justification – Lionel FRANCOU	203
G	
– Lutter pour le territoire, vivre le territoire. Le cas du site d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure – Eleonora GARZIA	17
– Carte sensible de leur lycée par une classe de 1 ^{re} ES : apprendre sur le territoire en représentant son territoire – Sophie GAUJAL	223
– La part des représentations spatiales dans les processus de territorialisation de l'action publique en santé à Paris – Béatrice GEORGELIN	334
– Cyberspace and Time: A Light through the Fog? – Rémi GÉRAUD	130
– Concentrer la production de logements HLM dans les zones « tendues ». Implicites, opérationnalisation et réinterprétations d'un objectif politique – Matthieu GIMAT, Marie MONDAIN	196
– Quand l'identité locale devient élément marketing. Comparaison d'activation et de valorisation de récits identitaires locaux dans des anciens quartiers industriels de Caen (France) et de Leipzig (Allemagne) – Antonin GIRARDIN	502
– Les villes européennes et la circulation de modèles urbains : labellisation des municipalités et légitimation de l'action des pouvoirs locaux – Paul GOURDON	267
– Poids, puissance et représentation des États dans les instances internationales. Le cas de l'Union européenne (1992-2022) – Claude GRASLAND	321
– Délimiter un espace d'étude sur 2 000 ans : complémentarité des approches territoriale et réticulaire – Julie GRAVIER	389
– « C'est nous le Grand Paris » : quand les imaginaires du rap retravaillent les dynamiques métropolitaines de la région parisienne – Séverin GUILLARD	446
H	
– Représenter les logiques d'investissement dans l'immobilier dégradé aux États-Unis. Nouveaux enjeux cartographiques autour des données fines – Flora HAYAT, Florence NUSSBAUM	635
– La représentation du risque en santé dans le Val-de-Marne : entre inégalités des territoires et accessibilité fine – Matthieu HEIDET, Jean MARTY, Éric MERMET, Rosa JÉRÉMIE	356
– De l'analyse du parcellaire à la reconstitution des flux : apports de l'archéogéographie à la représentation des territoires intra-urbains parisiens anciens – Léa HERMENAULT	384
– Entrer dans le jeu et gagner en représentation. Gouvernance urbaine de la santé et construction des capacités d'action métropolitaine – Marina HONTA	330
– Les valeurs publiques locales au fil des décennies à travers la communication rennaise – Charles-Édouard HOULLIER-GUIBERT	182
– Représenter la dimension spatiale des trajectoires de soins en contexte migratoire. Quand espaces de vie et espaces de soins impliquent des prises en charge médico-sociales mobiles – Anne-Cécile HOYEZ, Anaïk PIAN, Céline BERGEON, Victoire COTTEREAU	352
J	
– Les <i>soft spaces</i> : les nouveaux territoires sans limites ? – Lauranne JACOB	113
K	
– L'impossible représentation du territoire de l'Union européenne – Sylvain KAHN, Yann RICHARD	306
– La territorialisation de l'action publique à l'épreuve des faits en République	

démocratique du Congo. Dynamiques et paradoxes – Jethro KOMBO YETILO, Jonathan MBUANGI SABIN	66
L	
– Translating Cities: Urban Spaces in Contemporary Art Maps – Gloria LANCI	236
– Caractérisation des rez-de-chaussée dans la ville – Sylvie LAROCHE	676
– Le recours au futur, facteur de légitimité territoriale ? – Rémi LE FUR	119
– Territoires de l'expatriation française, entre légitimité politique et appropriation citoyenne – Diane LE LUYER	107
– Patrimoine culturel immatériel, territoire et résilience. L'inventaire du patrimoine culturel immatériel des centres hospitalo-universitaires – Yann LEBORGNE	346
– Smart City and E-Governance in India. Mapping a New Urban Landscape – Éric LECLERC	145
– L'ethnographie par la carte. Maisons, parenté et mobilités entre Haut et Bas Maroni (Guyane/Suriname) – Clémence LÉOBAL	538
– Communautés de valeurs et communautés de pratiques : quelles articulations au sein des systèmes agroalimentaires territorialisés en France ? – Julie LEQUIN	153
– Heritage Making and Urban Memories: An Ethnographic Study of the City of St-Louis in Senegal – Cheikh Tidiane LO	496
– Les enjeux des mesures d'accessibilité spatiale pour cibler les territoires déficitaires en offre de soins – Véronique LUCAS-GABRIELLI, Catherine MANGENEY	210
– La mobilité parisienne des usagers de Twitter – Françoise LUCCHINI, Bernard ELISSALDE, Olivier GILLET, Lény GRASSOT, Julien BAUDRY, Armelle COUILLET	125
M	
– Explorer les réseaux mondiaux : proposition d'outil interactif combinant graphe (diagramme nœuds-liens) et carte de flux – Marion MAISONOBE, Laurent JÉGOU	612
– Lutte de territoire dans le parc national de Dartmoor. Quand les nouvelles arènes médiatiques financent le conflit juridique – Marie MÉTÉNIER	22
– La mise en art des territoires ruraux et protégés. Une clé de lecture des dynamiques socio-environnementales – Marie MÉTÉNIER, Greta TOMMASI	259
– Analyse de la représentation en grille du territoire pour l'étude de l'évolution du chemin de fer – Christophe MIMEUR, François QUEYROU	590
– Des usines aux pavillons : banalisation et estompe de la mémoire industrielle d'un quartier (post)industriel (Terrenoire, St-Étienne) – Christelle MOREL-JOURNEL, Clémentine PÉRINAUD	508
– Représenter et articuler une multiplicité de territoires avec la notion d'institution – Jean-Pierre MÜLLER	597
N	
– Croiser les outils de représentation pour explorer le changement. Le cas de la localisation des activités à Tours sur 2 000 ans – Lucie NAHASSIA	408
O	
– Imaginaires urbains et (science)-fictions. Étude d'un genre narratif au croisement du cinéma, de la littérature et de la bande dessinée – Pierre-Jacques OLAGNIER	454
– À la croisée de l'art et de la science : la cartographie comme dispositif de recherche- création – Élise OLMEDO	229
– Récits et cartes sensibles : écritures croisées des espaces méditerranéens – Élise OLMEDO, Florence TROIN	425
– Modèle de conception cartographique intégrant l'expérience utilisateur – Jérémie ORY,	

Sidonie CHRISTOPHE, Sara FABRIKANT, Bénédicte BUCHER.	619
– Les représentations du Monde dans les fictions pour enfants : transmission d'une hiérarchisation des espaces et des sociétés ? – Anne-Cécile OTT	430
P	
– Représenter l'urbain dans un modèle d'évacuation d'une population littorale face à un tsunami – Odile PLATTARD, Ludovic CHALONGE	578
– Mémoires de maladies industrielles à Aulnay-sous-Bois. Valorisation/dévalorisation du territoire entre reconnaissance et effacement – Léa PROST, Benjamin LYSANIUK, Myriam BARON.	489
R	
– Le <i>quilombo</i> dans le Brésil d'aujourd'hui. Un objet flou pour des représentations socio-territoriales concurrentes – Céline RAIMBERT.	681
– La mémoire collective comme fondatrice des espaces de négociation. Une proposition méthodologique au service de la conception du projet urbain – Inès RAMIREZ-COBO, Marcus ZEPF	514
– Handicap, environnement résidentiel et mobilité quotidienne. L'exemple de résidents d'établissements médico-sociaux – Noémie RAPEGNO	369
– L'analyse des dynamiques spatiales de ruissellement avec le système multi-agents LASCAR (Landscape Structure And Runoff). Une approche pertinente à l'heure de la GEMAPI ? – Romain REULIER, Daniel DELAHAYE, Vincent VIEL.	573
– Les déserts contre les métropoles ? Les transports comme révélateurs de luttes territoriales en Occitanie – Bruno REVELLI	48
– Quand la danse <i>in situ</i> questionne la recherche – Thomas RIFFAUD	247
– Évolutions des usages récréatifs et des représentations de la nature dans le domaine national de Chambord : de l'appropriation au partage de la forêt ? – Amélie ROBERT, Sylvie SERVAIN	655
– Impacts des représentations cinématographiques sur les processus de territorialisation. L'exemple hongkongais – Nashidil ROUIAÏ	459
– Des images pour construire, déconstruire et reconstruire les villes du Moyen-Orient. Les cas du Koweït et des régions kurdes d'Irak et de Syrie – Cyril ROUSSEL, Roman STADNICKI, photographies de Manuel BENCHETRIT	299
S	
– Les récits imagés autour du <i>Grenoble Street Art Fest'</i> : le <i>street art</i> , outil d'exploration et de valorisation territoriales ? – Léa SALLENAVE	437
– Le concept constitutionnel de « représentation équilibrée des territoires » pour l'élection des assemblées locales. Vers une nouvelle conception de la représentation politique ? – Messaoud SAOUDI	61
– L'agroécologie, une nouvelle valeur pour le développement des territoires ? Expériences de politiques municipales autour de Montpellier et Nîmes – Pascale SCHEROMM, Thomas PRUD'HON, Lucette LAURENS.	167
– Les représentations spatiales comme révélateur de l'émergence d'un espace de mobilité. L'exemple de l'espace transfrontalier luxembourgeois – Julien SCHIEBEL	530
– Le navettage aérien dans le Nord du Québec et les représentations spatiales des travailleurs – Martin SIMARD, Emma MALTAIS, Carl BRISSON	565
– La basse vallée de Suse, représentations sociales d'un territoire en lutte – Marina SOUBIROU	12
– L'héritage protohistorique dans la structuration du paysage antique. Le cas de la cité des Calètes (Seine-Maritime) – Jérôme SPIESSER	376

<i>T</i>	
– Les représentations des territoires dans le cadre de la refonte du projet régional de santé. L'exemple de la région Centre-Val de Loire – Maxime THORIGNY, Victor DUCHESNE	340
<i>V</i>	
– Quartiers prioritaires la nuit, quartiers prioritaires le jour ? – Julie VALLÉE, Guillaume LE ROUX	215
– Habiter la « colline prison » à Valparaiso : stigmatisme et transformation d'une infrastructure urbaine emblématique au prisme de la mémoire des habitants – Camila VAN DIEST	484
– Une représentation cartographique du monde au-delà de la contrainte des frontières étatiques – Christian VANDERMOTTEN, Clarisse DIDELON-LOISEAU, Christian DESSOUROUX	628
– L'espace dans l'impasse : le développement durable des métropoles françaises en question(s) – Martial VIALLEIX, Clarence BLUNTZ	94
– Marketing territorial et politique de labélisation culturelle. Entre transformations socio-urbaines et contestations, l'exemple de Marseille-Provence 2013 « capitale européenne de la culture » – Mathilde VIGNAU, Alexandre GRONDEAU	272
– Au croisement de la mobilisation individuelle des ressources face à la maladie et des caractéristiques de l'offre de soins territoriale : la formation des parcours urbains de soins – Maguelone VIGNES	363
<i>W</i>	
– Valeur du territoire – valeur culturelle ? – Julia WIRTH	661
<i>Y</i>	
– L'image publicitaire d'Istanbul : une construction sociale de la réalité – Halime YÜCEL	293
– Représentations territoriales et construction identitaire autochtone autour d'un conflit minier au Pérou – Maud YVINEC	35
<i>Z</i>	
– Tartan, Shortbread, Whisky and the Stag: Representations and Realities of the Scottish Highlands and Islands – Andrzej ZIELENIEC	163